


BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XLVI
D
9
NAPOLI





METHODE
POUR
ETUDIER L'HISTOIRE,

AVEC

Un Catalogue des Principaux Hiſtoriens, & des Remarques ſur la bonté de leurs Ouvrages, & ſur le choix des meilleures Editions.

Par M. L'ABBE' LENGLET DU FRESNOY.

NOUVELLE EDITION,

Augmentée & ornée de Cartes Géographiques.

TOME II.

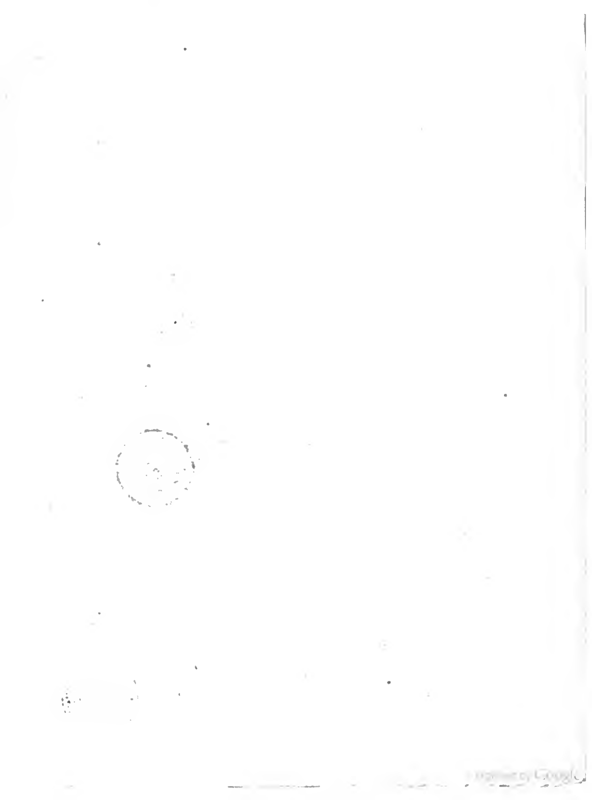


A PARIS,

Chez PIERRE GANDOUIN, Quay des Auguſtins, à la belle Image.

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.



TABLE

DES

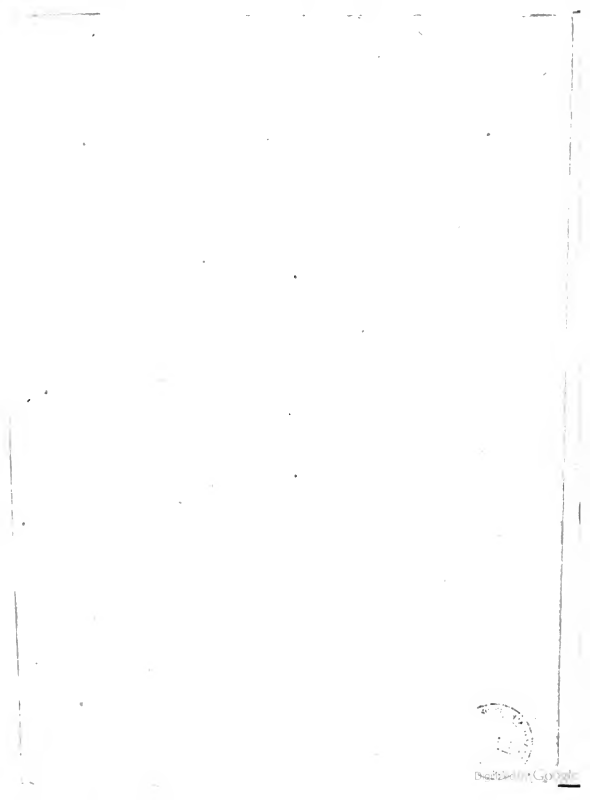
CHAPITRES ET ARTICLES

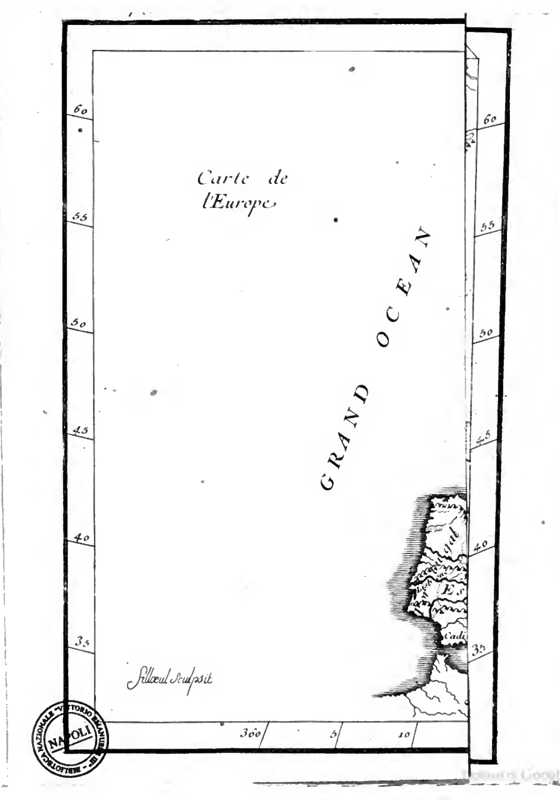
Contenus dans le second Volume de la Methode pour étudier l'Histoire.

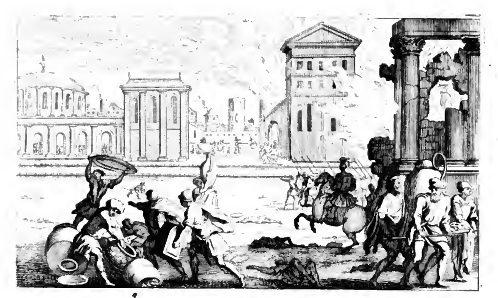
TABLE.

Fin de la Table des Chapitres & Articles du Tome II.

METHODE




Carte de
l'Europe
GRAND OCEAN
60
55
50
45
40
35
300
5
10
Fillœul Sculpsit
Cadi
Es
Portugal



MÉTHODE
POUR
ÉTUDIER L'HISTOIRE.

CHAPITRE XVIII.

Décadence de l'Empire Romain, & formation des nouvelles Monarchies.

LES peuples du Nord avoient fait plusieurs tentatives inutiles avant que de se rendre maîtres de l'Empire Romain. Les premiers qui se déclarerent anciennement contre les Asiatiques, furent les *Scythes*. Nous avons déja marqué qu'ils descendoient de Magog, & que dans le premier partage des terres, ils occuperent les parties Septentrionales de l'Asie, au Nord de la mer Caspienne, d'où ils s'étendirent à l'Orient de cette mer. Il leur étoit facile de faire des peuplades & des colonies, parce que n'ayant point de villes, ni d'autre habitation que leurs chariots, & ne possedant pour toutes richesses que des troupeaux, ils chan-

geoient aisément de demeure. Leur premiere irruption se fit sous le regne de Cyaxarès Roi des Medes : ils pénétrerent alors dans la Medie & s'y établirent. Ils firent même des courses en Asie pendant vingt-huit ans, & bâtirent dans la Syrie, ou la Palestine superieure, une ville, qui de leur nom fut appellée Scytopolis, & qui s'est aussi nommée Magog, preuve qu'on les croyoit descendus de cet ancien Patriarche. Ils furent exterminés dans l'Asie ; & il paroît dans la suite, que satisfaits de la vie pastorale, qui a fait long-temps leur unique occupation, ils se retirerent vers le Nord & vers l'Orient. Quoique Pasteurs, ils ne laissoient pas d'avoir en partage la bravoure & même le courage ; & si le portrait qu'en a fait (1) *Justin* n'est point fardé, on doit les regarder comme les plus justes de tous les peuples. » L'équité leur est » comme naturelle, dit cette Historien, ils ne la doivent point à la contrainte des » loix dont ils sont exempts. Le larcin est celui des crimes qu'ils punissent avec le » plus de severité, & avec le plus de raison. Car s'il étoit permis, que resteroit-il » à des peuples qui n'ont pour bien que des troupeaux, qui ne sont jamais enfer- » més ? L'or & l'argent, dont les autres hommes sont si avides, ne sont pas l'ob- » jet de leurs desirs. Ils n'ont pour toute nourriture que du lait & du miel, & pour » tout habit que des peaux qui les garantissent du froid inséparable de leurs climats. » Cette moderation en toutes choses leur a donné une droiture de mœurs, qui ne » leur permet pas de jetter un œil d'envie sur ce qui ne leur appartient point. « C'est à peu près dans ces idées qu'ils s'expliquent eux-mêmes avec Alexandre le Grand, au rapport de (2) *Quinte-Curce*. Et s'il est vrai que les Sarmates (3) soient descendus des Scythes, jamais peuple n'a eu une plus vaste étenduë, puisque les Sarmates occupoient un immense pays au Nord & au Levant de l'Europe, & même en Asie aux environs de la mer Caspienne.

C'est donc avec raison qu'on regarde les Scythes comme les peres de toutes les peuplades qui se sont faites dans les autres pays, comme les conquerans de presque toutes les nations. Il est vrai que ce n'est pas sous le nom des Scythes qu'ils ont occasionné les grandes révolutions qui subsistent encore aujourd'hui. Ils furent differemment appellés, soit par rapport à leurs differens chefs, soit par rapport à leurs habitations, soit même par rapport à la difference de leurs caracteres & de leurs mœurs : ainsi les Alains, les Goths, les Herules, les Huns, les Vandales, les Gepides, les Turcs, les Cimbres-mêmes, & les autres nations conquerantes, n'étoient que des Scythes sortis tous d'une souche commune, qui du Nord de l'Asie s'étoit étenduë de proche en proche jusques dans les parties les plus septentrionales de l'Europe.

Les premiers qui éclaterent contre la République Romaine, furent les *Cimbres* & les *Teutons*, qui parurent cent treize ans avant l'Ere vulgaire. Soit que la basse Germanie qu'ils occupoient ait été submergée, soit qu'ils fussent accablés d'un trop grand peuple, soit par un desir naturel de quitter un mauvais pays pour en cultiver un plus agréable, ils se jetterent sur les parties de la Gaule Cisalpine, c'est-à-dire,

(1) Justin. l. 2.

(2) Q. Curtius. l. 7.

(3) Scytharum nomen usquequaque transiit in Sarmatas, atque Germanos. *Plinius hist. nat. l.* IV. c. 12.

Sauromatæ, sive potius Sarmatæ in ipso Scythiæ meditullio. *Tzetzes.*

de l'Italie voisine des Alpes. Il est difficile de savoir la route qu'ils ont tenuë pour s'y rendre ; mais il est à croire que de la Chersonese, nommée aujourd'hui le Duché d'Holstein, qu'ils occupoient, ils traverserent toute l'Allemagne en venant du Nord au midi, passerent le Danube ; & de l'Illiric ils se jetterent sur cette portion d'Italie la plus voisine des Alpes. Ils accablerent par leur valeur l'armée Romaine qu'on leur opposa. Il fallut que Marius, qui passoit alors pour le plus grand Capitaine de la République, vint d'Afrique, où il étoit occupé à la guerre de Jugurtha, pour s'opposer à leurs progrès ; & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il vint à bout de les dompter. On crut même à Rome (1) que sans lui c'étoit fait de la République, tant la confiance que l'on a quelquefois en un seul homme ranime & releve les courages les plus abbattus. Il ne put cependant les détruire entierement : ce peuple avide de pillages & de butins, trouvant matiere à des brigandages, quitta l'Italie, passa les Alpes, vint dans la Provence, à laquelle il fit sentir toutes les horreurs de la guerre ; de-là il passa en Espagne, où il commit les mêmes désordres ; mais il avoit à faire à une nation fiere & belliqueuse, qui ne se laissa pas tourmenter impunément. Les Cimbres repasserent donc dans les Gaules, où ils se joignirent aux Teutons, autre nation féroce de la Germanie, qui ne demandoit que le pillage ; mais les Romains les y suivirent, & enfin ils les désirent entierement. Le peu qui s'en échapa se retira vers les Pays-Bas, où ils se choisirent une demeure fixe, moins agréable à la verité que celle qu'ils vouloient occuper, mais plus heureuse & plus fertile que leur premiere habitation.

Les Romains, qui depuis allerent attaquer les Gaulois & les Germains jusques dans leurs demeures, leur ôterent les moyens, en les occupans chez eux, de penser à des conquêtes étrangeres. Ils resterent donc dans cet état jusques sous les regnes d'Auguste & de Tibere, que les Germains chercherent à faire quelques mouvemens ; mais Caligula & les autres Empereurs les vainquirent, & les pousserent jusques dans le fond de leur pays. Le troisiéme siecle vit tous ces peuples dans un grand mouvement par la mauvaise administration de l'Empire. Les *Allemands*, peuple nombreux de la Germanie, passerent le Rhin, & firent de grands ravages aux environs de la Meuse & de la Moselle : les Francs firent des courses dans toutes les Gaules ; les Cattes & les Saxons vexerent l'Italie : les Sueves se jetterent sur la Pannonie ; ils furent joints par les Marcomans, peuple de la Germanie, & par les Sarmates, & vinrent insulter Rome-même. Les Francs qui n'avoient pû s'établir dans les Gaules, tournerent du côté de l'Orient, ravagerent la Thrace & la Grece, passerent en Sicile, & depuis en Afrique, prirent Carthage ; & après avoir navigué autour de l'Espagne, ils revinrent par mer dans la Germanie.

Les autres peuples de la Scythie, soit Asiatique, soit Européenne, frappés de l'éclat & de la dignité de l'Empire Romain, demeurerent tranquilles jusques au regnes de Valens. L'Empire tombant alors dans la décadence, soit par la foiblesse des Princes, soit par sa division en Empire d'Orient & d'Occident, les barbares crurent

(1) Actum erat, nisi Marius illi seculo contigisset *Florus*. Populus Romanus non alium repellendis tantis hostibus magis idoneum Imperatorem, quam Marium est ratus. Tum multiplicati consulatus ejus. *Velleius Patercul.*

pouvoir profiter de ces temps de troubles. Les premiers qui parurent, furent les *Goths* Occidentaux ou *Visigoths*, qui sous la conduite d'Athanaric, l'un de leurs chefs, déclarerent la guerre l'an 368. à l'Empereur d'Orient. Il y eut cependant un accord conclu entre les deux nations, où l'Empereur Valens fut en personne avec Athanaric. La conference se tint sur des vaisseaux placés au milieu du Danube. Ils resterent en paix jusqu'en 376. que se trouvant repoussés par les *Huns*, autre nation de Scythes, ils furent contraints de se retirer vers le Pont-Euxin: & comme ils se trouvoient extrêmement resserrés, ils firent demander à l'Empereur Valens la permission de passer le Danube, & de se retirer dans la Thrace. Valens qui crut faire une conquête, en attirant un peuple belliqueux dans ses Etats, leur permit d'y venir l'an 377. Et comme s'il eut été assuré de la fidelité de ces nouveaux sujets, il reforma toute sa cavalerie; ce qui dans la suite fut la ruine de l'Empire, parce qu'on s'avisa, après les avoir reçûs sur les terres de l'Empire, de les y maltraiter, dans l'esperance vrai-semblablement de les y faire périr. Ils coururent aux armes, & firent de grands ravages dans la Thrace.

Les *Ostrogoths*, ou *Goths* Orientaux se hazarderent d'un autre côté, sans l'aveu de l'Empereur, de passer aussi le Danube, & de se joindre aux Visigoths. Ces deux corps s'unirent aux Goths qui ravageoient aussi les terres de l'Empire. Ils assiegerent Constantinople, qui fut si bien defenduë par le courage des habitans & par un secours des Sarrazins sujets de l'Empire, que les assiegeans furent contraints de se retirer. L'élevation de Theodose le Grand sur le trône Imperial, arrêta les progrès des Barbares. L'empereur leur accorda même son amitié, les reçut au nombre de ses sujets, & voulut bien qu'ils entrassent dans ses troupes. Cependant comme ils s'imaginerent qu'on cherchoit à les disperser, & par consequent à les détruire, ils se révolterent, pillerent la Thessalie & la Macedoine, & se retirerent au-delà du Danube, où il étoit encore resté quelque partie de cette nation.

Athanaric qui n'étoit pas entré sur les terres de l'Empire d'Orient, étoit resté avec un corps de troupes des Visigoths de l'autre côté du Danube. Les Ostrogoths & les Goths tomberent sur lui, & il fut enfin obligé de se retirer, & de venir trouver Theodose à Constantinople, où il fut reçu l'an 381. avec toutes les marques de distinction qu'il pouvoit souhaiter, & il mourut environ quinze jours après y être entré. Les honneurs que Theodose lui fit rendre par d'augustes funerailles, gagnerent le cœur des Visigoths, qui se soumirent à l'Empereur, & se chargerent même de garder les frontieres de l'Empire du côté du Danube. Les Visigoths rebelles, quitterent les environs de ce fleuve, & se retirerent dans la Scythie, leur ancienne demeure. Un autre corps de cette nation élut pour chef l'an 401. Alaric, dont ils connoissoient le courage & la valeur: & pour l'obliger d'abandonner l'Italie, on se vit contraint de lui ceder les Gaules & les Espagnes, que l'esprit de révolution commençoit à faire chanceler. Alaric alla pour prendre possession de ce nouveau domaine; mais il rencontra sur sa route Saulus General des troupes de l'Empereur, qui eut la témerité de l'attaquer, malgré la convention qui avoit été faite. Il fut battu, & Alaric irrité de cette conduite, où la mauvaise foi paroissoit regner, rebroussa chemin, & après avoir saccagé l'Italie, il prit la route de Rome, & s'en

rendit maître. Il abandonna la ville au pillage, après quoi il se rendit à Reggio, dans le dessein de passer en Sicile, & ensuite en Afrique; mais avant que d'executer cette entreprise, il fut surpris d'une maladie qui l'emporta.

Dans le temps qu'Alaric faisoit le plus de progrès, les *Huns*, autre nation des Scythes, se jetterent sur l'Asie, au nombre de plus d'un million de combattans : ils cherchoient, sans doute, un terrain plus avantageux que celui qu'ils abandonnoient. Ils étoient conduits par Attila, qu'ils avoient choisi pour General, c'est-à-dire, pour Roi, selon l'usage de ces peuples barbares, qui reconnoissoient pour souverains ceux qu'ils mettoient à la tête de leurs armées. Attila qui avoit beaucoup de férocité & d'ambition, prétendit, avec toutes ses forces, se rendre maître de l'Empire; il y fut même engagé par la Princesse Honorie, sœur de Valentinien III. laquelle pour se vanger des réprimendes que lui faisoit son frere, sollicita le Roi des Huns de tourner ses armes contre l'Empire d'Occident. Il désola toute l'Italie & les Gaules; il auroit même pris & saccagé Rome, si son caractere féroce n'eût été adouci par le Pape saint Leon. Il mourut, & cette puissance fut bien-tôt dissipée.

L'Empire Romain étoit alors en proye à une infinité d'autres nations. Les *Vandales* avec lesquels on étoit en paix, surprirent Carthage & la pillerent; ils y avoient pénétré par les Gaules & par l'Espagne; ils y firent les ravages & les persécutions qui sont rapportées par un Ecrivain de ces temps-là : c'est *Victor de Vite*, dont l'ouvrage imprimé a fait connoître ce que les fideles eurent à souffrir de ces peuples qui avoient embrassé l'Arianisme. Les Goths, les Sueves & les Alains, étoient entrés en Espagne avec les Vandales, & y avoient établi diverses Principautés, dont nous parlerons dans l'histoire de ce Royaume.

L'Italie ne se trouvoit pas plus tranquille; elle étoit tourmentée par les ministres qui détrônoient ou établissoient les Empereurs, selon leurs interêts particuliers. Avitus qui étoit né dans les Gaules, y fut proclamé Empereur à Toulouse par l'armée Romaine. Ce fut à sa sollicitation que Theodoric Roi des Goths, entra dans les Espagnes pour y faire la guerre aux Sueves : mais ils abandonnerent bien-tôt l'Empereur Avitus qui les avoit appellés à son secours; & leur retraite fit perdre l'Empire à ce Prince. Majorien qui lui succeda, ne fut pas plus heureux, quoi qu'on le reconnût pour grand Capitaine. Severe, qui fut mit ensuite sur le trône imperial, s'y comporta d'une maniere si tyrannique, qu'on ne tarda gueres à l'empoisonner. On ne laissa l'Empire que cinq ans à son successeur nommé Anthemius. On sentoit bien que tout tendoit à une révolution generale, puisque les Ministres y étoient si puissans, & qu'ils ne laissoient les Princes sur le trône, qu'autant qu'ils en avoient besoin pour exercer leurs violences sur les peuples. Olybrius qui occupa l'Empire après Anthemius, ne le posseda que sept mois. Glycerius & Julius Nepos qui le suivirent, ne le tinrent qu'un an chacun. Momylée, surnommé Romulus ou Augustule, fut le dernier des Empereurs.

Ce Prince fut détrôné & relegué par Odoacre Roi des Turcilingiens. Avec des Scythes & des Herules qu'il avoit à sa solde, il se jetta dans l'Italie, dont il se rendit maître vers la fin de l'an 476. Odoacre, qui préjugeoit peut-être, que comme Empereur, il seroit exposé aux mêmes révolutions que les derniers Princes qui a-

voient occupé l'Empire, se contenta du titre de Roi d'Italie, sans néanmoins prendre les ornemens de la royauté. Il regna 17. ans; c'étoit beaucoup pour un usurpateur. Theodoric Roi des Goths, ou Ostrogoths, se rendit en Italie à la persuasion de l'Empereur Zenon : il gagna trois batailles contre Odoacre, après lesquelles il l'assiegea dans Ravenne, l'an 490. le siege en dura trois années ; mais enfin les deux Rois traiterent ensemble, & convinrent de regner conjointement en Italie. Theodoric ne faisoit cette convention que pour surprendre Odoacre & s'en rendre maître. En effet, il le fit assassiner dans un festin, l'an 493. & c'est de cette année qu'on compte le commencement du regne des Goths en Italie.

D'autres troupes de Barbares se jetterent en même-temps sur les diverses Provinces de l'Empire ; les *Ecossois* & les *Pictes*, peuples qui étoient au Nord de la grande Germanie, occuperent la partie septentrionale de la grande Bretagne, vers l'an 430. de l'Ere vulgaire, & y établirent le Royaume d'Ecosse où ils ont regné long-temps; mais enfin ce Royaume est devenu une Province de la couronne d'Angleterre : & cette Province est si soumise, qu'à peine fait-on la moindre attention aux députés qu'elle envoye ; on la regarde à peu près comme un pays de conquête.

Les *Saxons*, nommés aussi *Anglois*, peuples de la Germanie septentrionale, furent appellés peu de temps après dans la grande Bretagne par Vortigerne, qui avoit besoin d'un secours étranger contre les Ecossois & les Pictes, qui du Nord de la Grande Bretagne, vouloient s'étendre vers le midi. Ils furent si utiles & rendirent de si grands services, que Vortigerne ne crut pas pouvoir mieux faire, que de lever des troupes dans cette nation guerriere : mais la foiblesse des Insulaires leur fit naître l'envie de se rendre maîtres du gouvernement. Ils firent donc alliance avec les Pictes & les Ecossois, & formerent un état particulier, qui fut nommé le Royaume de Kent ; & nous verrons dans la suite que cet exemple fut imité par d'autres peuples. Ces troupes auxiliaires firent tant de progrès, qu'elles dompterent les anciens possesseurs, & communiquerent leur nom à tout le Royaume.

Les *Bourguignons*, qui étoient aussi un peuple de la Germanie, se trouvant trop resserrés entre deux puissantes nations, qui étoient les Francs & les Allemands, chercherent aussi un nouvel établissement dans les Gaules. Ils passerent donc le Rhin, & se posterent assez près des Helvetiens: ils y établirent un Royaume, qui sous la premiere race de nos Rois, faisoit quelque figure dans l'histoire ; mais enfin plusieurs fois abbatu, & plusieurs fois rétabli, ce n'est depuis long-temps qu'une ou plusieurs Provinces soumises à differens Princes, & heureusement réünies sous la Couronne, dont ils ont le plus à esperer pour leur propre tranquillité.

A peine ai-je parlé des *Francs* ou des *François*, quoique ce soit le peuple de la Germanie qui a le plus inquieté l'Empire Romain. Nous verrons que vers le milieu du III. siecle, ils étoient déja si considerables, que c'étoit une gloire aux Empereurs, ou de les battre, ou de les avoir dans leur alliance ; mais enfin ils firent comme les autres, ils profiterent des troubles de l'Empire, & ils établirent un nouveau Royaume, qui subsiste encore aujourd'hui dans les Gaules.

Une autre nation barbare, c'étoient les *Sclavins* ou les *Esclavons*, qui occupoient une partie de la Sarmatie, & qui par conséquent étoient encore de la race des Scy-

thes, s'approcherent de la Thrace, & voulurent passer le Danube sous le regne de l'Empereur Justinien, vers l'an 531. Ce Prince les en empêcha; mais on ne put toujours arrêter de grands brigands qui n'étoient attentifs qu'à trouver un moment favorable pour tromper la vigilance des troupes qu'on leur avoit opposées. Ils pénetrerent donc dans la Thrace & dans l'Illyrie, où ils y commirent toutes sortes de cruautez, & firent des ravages extraordinaires l'an 550. & l'année suivante un détachement de ces peuples, se jetta sur la partie de la Germanie, autrefois occupée par les Boyens: c'étoit une colonie de Gaulois, qui avoient pénétré jusques-là; & c'est ce que nous appellons aujourd'hui la Boheme. Un autre détachement tourna du côté du Nord-est, & entra dans les plaines, connuës aujourd'hui sous le nom de Pologne; c'est ce qui donna lieu à ces deux Royaumes, dont nous expliquerons la succession & l'Etat dans la suite de cet ouvrage.

Tous ces peuples n'ont pas établi de dominations fixes & permanentes. Il n'y a de roïaumes conquis par les peuples du Nord, que les suivans, qui subsistent, ceux de France, d'Espagne, d'Angleterre, des Huns ou de Hongrie, de Pologne & de Boheme: encore ont-ils été sujets à beaucoup de révolutions: & quoique ce soient les mêmes Etats, ce n'est plus dans la plûpart de ces royaumes le même sang qui y domine. Les Cimbres, les Herules, les Bourguignons, les Gepides n'établirent que des dominations passageres, celle des Goths subsista quelque temps en Italie.

ROYAUME DES GOTHS EN ITALIE.

Après que *Theodoric* Roi des Ostrogoths se fut défait d'Odoacre, il se rendit maître absolu de toute l'Italie l'an 493. de l'Ere Chrétienne. Le premier soin de ce prince fut d'affermir sa nouvelle domination par des alliances qu'il contracta avec les princes ses voisins; & pour s'appuyer, il épousa la sœur de Clovis Roy de France. Le commencement de son regne fut accompagné de tant de sagesse & de douceur, qu'on peut avec justice le comparer aux plus grands princes de l'antiquité. Et quoiqu'il fit profession de l'Arianisme, comme le reste de la nation, il maintint avec une inviolable fidelité les droits & les immunités de l'Eglise Romaine. Mais il démentit sur la fin de sa vie cette humanité, qui avoit caracterisé les commencemens de son regne. Il devint injuste & cruel, & fit mourir Symmaque & Boëce son gendre sur une fausse accusation de crimes qu'on leur imposoit; il fit même périr le Pape Jean dans le fond d'une prison. Après avoir sacrifié ces victimes innocentes, il fut si épouvanté & si tourmenté même de visions & de phantômes, qu'il mourut peu de temps après, l'an 526. de l'Ere Chrétienne.

Athalaric son fils qui lui succeda, étoit trop jeune pour gouverner par lui-même. Amalasonte sa mere, fille de Theodoric, princesse d'esprit & de courage, eut la tutelle de son fils & la régence du royaume; mais il mourut après un regne de huit ans. Amalasonte qui se défioit de la fidelité des Goths, mit la couronne sur la tête de *Theodat*, fils de la princesse Amalafride, qui étoit sœur du feu Roi Theodoric: mais ce Prince lâche & avare, qui se voyoit élévé à la suprême dignité par la faveur d'Amalasonte, ne fut pas longtemps sans montrer toute son ingratitude à sa bienfaictrice, qu'il fit cruellement mourir.

L'Empereur Justinien fut si touché de la mort de cette vertueuse princesse, qu'il forma le dessein de déclarer la guerre aux Goths & de recouvrer l'Italie. *Belisaire* fut nommé pour cette expedition l'an 535. Il commença par la conquête de la Sicile, prit l'année suivante la ville de Rome. Theodat avoit été tué par une conspiration des Goths, qui ne pouvoient souffrir un gouvernement aussi tyrannique. Ce fut inutilement que le nouveau Roi Vitigès avec le secours des François vint assieger Rome, il eut la confusion de se retirer au bout d'un an. Belisaire le suivit & l'assiegea lui-même dans Ravenne, où il le fit prisonnier. Le General Romain montra dans cette occasion son courage, son desinteressement & sa fidelité, en refusant la couronne des Goths qui lui fut offerte par la nation. Il fut rappellé par Justinien qui vouloit l'employer dans la guerre que les Perses venoient de déclarer à l'Empereur.

Les Goths éleverent donc sur le trône *Theodebalde* nommé aussi *Hildebalde*, & après lui, *Araric*. La brieveté de leur regne ne leur donna pas lieu de se distinguer; mais *Totila* qui vint après releva la fortune chancelante des Goths en Italie. Son équité & sa moderation ne le distinguoient pas moins que son courage. Il rentra dans la plûpart des villes dont ses prédecesseurs avoient éte dépoüillés. Justinien inquiet des progrès de Totila, envoya contre lui l'Eunuque *Narsès*, dont la prudence & la valeur lui étoient connuës. Il ne fut pas long-temps à se rendre maître de l'Italie. Totila même fut tué dans une bataille que Narsès gagna sur lui, *Téias* que les Goths avoient élevé sur le trône, subit le même sort quelques mois après dans une autre bataille que Narsès gagna sur les Goths. Ces peuples furent enfin soumis & se trouverent heureux de recevoir la paix que Justinien leur fit offrir. Dès-lors Narsès eut le gouvernement d'Italie, qu'il garda environ quinze ans.

EXARQUES DE RAVENNE.

La mort de l'Empereur Justinien fit changer de face aux affaires. Justin II. fut appellé à la couronne de Constantinople. La premiere chose qu'il fit fut de rappeller d'Italie Narsès; & pour le priver de son autorité, il envoya l'an 568. un Vicaire géneral de toute l'Italie, sous le titre d'*Exarque*, lequel, suivant l'exemple des Rois des Goths, établit le siege de sa résidence à Ravenne. De-là il envoyoit ses officiers dans toutes les grandes villes avec le titre de Duc ou de Capitaine. Le Patrice *Longin* le premier de ces Exarques fut donc envoyé de Constantinople, pour conserver en Italie les foibles restes que l'Empire y possedoit encore; mais leur avarice & leur cruauté causa plus de ravage que n'en faisoient les Barbares. Ces Exarques subsisterent à Ravenne 185. ans jusques à la prise de cette grande ville par Adolphe Roi des Lombards en 752.

L'Empereur Justin ne se contenta point, sur quelques plaintes que les Romains avoient faites, de rappeller *Narsès*, l'Imperatrice Sophie qui se méloit du gouvernement, ajoûta une lettre insultante à la révocation de Narsès. Elle lui ordonnoit, comme à un Eunuque, de venir travailler avec ses femmes aux ouvrages de fil & de laine qui lui convenoient. Cette raillerie piqua si vivement Narsès, qu'il répondit que bientôt il ourdiroit une trame que l'Imperatrice, ni l'Empereur ne pourroient pas démêler. En effet il appella les Lombards en Italie, où ils commirent pendant quelques siécles

ſiecles des tyrannies & des brigandages, qui obligerent enfin les ſouverains Pontifes à implorer contre eux le ſecours des Rois de France; & Narsès ne retourna point vraiſemblablement à Conſtantinople, mais il mourut en Italie l'an 572. de l'Ere Chrétienne. Je marque cette circonſtance pour empêcher que l'on ne confonde ce Narsès avec deux autres qui ont porté le même nom, & qui ont été en grand crédit auprès des Empereurs d'Orient, dont le troiſiéme néanmoins fut brûlé vif par l'Empereur Phocas.

ROYAUME DES LOMBARDS.

On ſait que ces peuples nommés autrefois Winiles étoient ſortis de Norwege & de Suede, auſſi bien que les Goths, les Vandales & les autres peuples, qui depuis le IV. ſiecle avoient déſolé l'Empire Romain. Les Lombards, après avoir ſoumis les Vandales, avoient traverſé toute la Germanie. Enfin l'an 526. Audouin le neuviéme de leurs Rois, ſelon Paul Diacre, ſe fixa dans la Pannonie aux environs du Danube. Alors ils firent alliance avec les Romains, par leſquels ils furent ſecourus contre les Gepides l'an 548. & 551. de l'Ere Chrétienne. A leur tour ils ſecoururent les Empereurs contre les Goths. Narsès qui connoiſſoit leur valeur les fit venir en Italie lorſqu'il fut envoyé contre Totila, par l'Empereur Juſtinien l'an 552. mais comme ils ne ſe contentoient pas de ſecourir leurs alliés, & qu'ils vouloient encore les piller & les ſaccager, ſans épargner même les lieux les plus ſacrés. Narsès ſe vit contraint de les faire ſortir d'Italie & de les renvoyer dans la Pannonie.

L'outrage que Narsès avoit reçû de l'Imperatrice Sophie lui fit penſer à ſe vanger par le moyen des mêmes Lombards, dont il s'étoit autrefois ſervi. Il les appella donc une ſeconde fois en Italie l'an 568. de l'Ere Chrétienne. Ils avoient pour Roi *Alboin* fils d'Audoüin. D'abord ils ſoumirent toute la Ligurie, entrerent dans Milan, aſſiegerent Pavie, dont ils ne ſe rendirent maîtres qu'après trois années de ſiege; & parcourant le reſte de l'Italie, ils en occuperent toutes les villes, à l'exception de celles de Ravenne & de Rome. Pour ſe ſoutenir, Alboin fit alliance avec Clotaire Roi de France, & fils de Clovis; il en épouſa la fille nommée Chlotſuinde. Après la mort de cette Princeſſe, il ſe remaria avec Roſemonde fille de Cunicmond Roi des Gepides, qu'il avoit tué de ſa propre main. Avant que d'entrer en Italie, Alboin avoit cedé la Pannonie aux Huns, à condition néanmoins que s'il ne réuſſiſſoit pas dans ſon expedition, il rentreroit dans ſon ancien domaine. Le premier reglement que fit Alboin, lorſqu'il ſe crut affermi en Italie, fut de créer trois Ducs ou Gouverneurs qu'il établit, l'un dans le Frioul, pour être toujours maître des paſſages de la Germanie. Le deuxiéme fut mis à Spolette au centre de l'Italie, & le troiſiéme enfin à Benevent, aujourd'hui dans le Royaume de Naples, afin qu'il veillât ſur la conduite des peuples qui étoient les plus éloignés de ſa capitale qu'il établit à Pavie. Enfin il fit changer de nom aux provinces qu'il occupoit, & leur fit prendre celui de Lombardie, qu'elles portent encore aujourd'hui.

Ce Prince, en épouſant Roſemonde, n'avoit pas fait attention qu'il introduiſoit chez lui un ennemi domeſtique, qui chercheroit à ſe vanger de la mort de Cunicmond; comme elle fit l'an 572. après un regne de trois ans & demi. Mais ce fut après une ſeconde inhumanité qu'Alboin exerça contre cette Princeſſe, en la con-

traignant de boire dans le crâne de son pere Cunimond, dont le roi Lombard, suivant l'usage de ces peuples, s'étoit fait faire une coupe. Rosemonde ne fit pas difficulté, pour faire perir le meurtrier de son pere, de s'abandonner à Hermigès l'un des premiers officiers d'Alboin; & tous deux vinrent à bout d'assassiner ce Prince. Rosemonde s'étant saisie des trésors d'Alboin, prit la fuite avec Hermigès son adultere, & se retira chez Longin Exarque de Ravenne. Celui-ci qui avoit quelques vûës sur la Princesse, lui conseilla d'empoisonner Hermigès, mais à peine eut-il avalé une partie du poison, qu'il contraignit Rosemonde, le poignard à la main, de prendre le reste du breuvage: ainsi ces deux amans expierent par une mort violente & digne d'eux, les crimes qu'ils avoient commis.

Alboin ne laissoit aucune posterité: ainsi les Lombards étant maîtres de se choisir un Roi, élurent *Clephis*, que ses inhumanités firent périr par la main de ses sujets, après un regne de 18. mois. Les Lombards furent dégoutés de la Royauté: ils crurent bien faire de confier aux grands du Royaume le gouvernement de l'État, comme ils avoient fait autrefois. Il est vrai que les commencemens en furent heureux, par les conquêtes qu'ils firent pendant dix ou onze ans que dura leur administration. Rome même fut inquietée; & l'Exarque Longin, plus occupé de ses interêts propres que de ceux de son maître, fut rappellé à Constantinople; le Patrice *Smaragdus* fut envoyé en sa place, pour gouverner l'Italie avec la même autorité & le même titre d'Exarque, qu'il ne possеda que trois ans.

Les Lombards furent obligés de revenir à la Royauté; & ils élurent *Antharis* fils de Clephis, duquel ils espererent du secours contre la ligue que Maurice Empereur de Constantinople venoit de faire contre eux avec le Roi de France. D'abord il reprit Brixelles que l'Exarque de Ravenne lui avoit enlevée, & vint se poster devant Rome, qu'il auroit prise infailliblement, sans une protection visible de la Providence, qui secourut cette ville par un débordement d'eau, qui contraignit Antharis de se retirer. Les Lombards faisoient encore profession de l'idolâtrie; mais Antharis en embrassant la religion Chrétienne, eut le malheur d'embrasser l'Arianisme. La guerre dura aussi long-temps que regna ce Prince, qui ne posseda la couronne des Lombards que six ans. Les peuples eurent tant de respect pour la Reine *Theodelinde* sa femme, Princesse de beaucoup de vertu, & dont l'histoire ne parle qu'avec de grands éloges, qu'ils voulurent qu'elle restât sur le trône. Ils lui conseillerent donc de se choisir un époux qu'ils reconnoîtroient pour Roi. Elle prit *Agilulfe* Duc de Turin & de Piémont, qui par ce moyen monta sur le trône d'Italie. La premiere chose que fit cette sage & vertueuse Princesse, fut d'engager son époux & ses sujets à embrasser la religion Catholique. Agilulfe cependant eut de la peine à se faire reconnoître; & pour n'être pas inquieté par les Princes ses voisins, il fit la paix avec les François; après quoi il resolut de porter ses conquêtes plus loin que n'avoient fait ses predecesseurs: il assiegea Rome, mais inutilement: il eut à se défendre lui-même contre les Avares qui s'étoient jettés sur le Frioul. Enfin ce Prince qui pensoit à assurer la couronne dans sa famille, avoit associé son fils *Adaloalde* qu'il laissa pour successeur, sous la tutelle neanmoins de sa mere Theodelinde. Ce Prince moins prudent que son pere Agilulfe, prétendit se dispenser du tribut que les

Lombards payoient aux Rois de France, dont il pouvoit esperer du secours contre d'autres ennemis. La mort de Theodelinde fit voir que c'étoit uniquement en consideration de cette Princesse que son fils restoit sur le trône. A peine fut-elle expirée qu'Adaloald fut obligé d'abandonner la couronne, que les Lombards confierent à *Ariovald*, qu'ils se choisirent pour chef & pour Roi. Ce Prince fit peu de choses pendant son regne qui dura douze ans : mais comme il ne laissoit point de posterité, les Lombards choisirent pour Roi *Rotharis* nommé *Crothaire* par quelques historiens. On l'auroit regardé comme un des grands Princes de son temps, s'il n'eût pas eu le malheur d'être élevé dans l'heresie Arienne ; mais au moins les Catholiques eurent lieu de se loüer de sa tolerance & de son humanité. C'est à ce Prince rempli de justice & d'équité que ces peuples furent redevables de leurs loix, qui subsistent encore aujourd'hui dans nos anciens recüeils. Son équité ne l'empêcha pas néanmoins d'avoir une guerre considerable avec l'Exarque de Ravenne, c'est-à-dire, avec l'Empereur de Constantinople, auquel il enleva toutes les villes de la Ligurie ; ce que les Lombards n'avoient pû faire depuis leur établissement dans l'Italie.

Ce Prince laissa dans son fils *Rodoald* un successeur qui n'avoit rien de ses bonnes qualités, il joignoit à son peu de valeur une impudicité démesurée, qui le fit mettre à mort après un regne de cinq ans & quelques jours. *Aribert* petit-fils de Garibald Roi de Baviere fut mis sur le trône des Lombards, qu'il ne posseda gueres plus de six ans, il fut tué par une révolte de ses propres domestiques. Deux enfans, *Pertharite* & *Gundebert* qu'il laissa en bas âge occasionnerent la division de ce Royaume, dont l'un avoit Milan, & l'autre Pavie pour capitale. Il n'en fallut pas davantage pour les ruïner : la discorde se mit entre les freres ; *Grimoald* Duc de Benevent ayant cedé son Duché à son fils *Romoald*, partit à la tête d'une armée, en apparence pour pacifier les troubles ; mais en effet pour détruire & chasser les deux Rois. Il obligea Pertharite à se retirer chez les Avares ; & fit mourir à Milan Gundebert, qui avoit à peine gouté de la Royauté. *Grimoald* avoit du courage ; & son attention fut de se rendre maître de toute l'Italie. Il en eut une occasion favorable pendant la guerre que l'Empereur de Constantinople fut obligé de soutenir en Afrique pour s'opposer aux Sarrazins qui s'étoient jettés sur cette partie, la plus considerable que l'Empire possedât pour lors ; les autres provinces étant envahies ou vexées par de frequentes courses des peuples du Nord. Enfin ce Prince mourut après un regne de neuf ans, laissant pour successeur son fils *Caribald*, qu'il avoit eu de la fille du feu Roi Ariperth. Mais un Roi enfant ne convenoit point à une nation guerriere ; aussi lui ôterent-ils la couronne pour la rendre à *Pertharite* qui s'étoit refugié en France. Ce Prince pour assurer le Royaume à sa posterité, fit monter sur le trône son fils *Chunnibert* dont l'histoire parle avec beaucoup d'éloge. Quoique les talens de la guerre ne fussent pas ceux de Chunnibert, il ne laissa pas, lorsqu'il se vit seul sur le trône, de se soutenir contre Alahis Duc de Trente, qui s'étoit déja révolté contre Pertharite ; & ce ne fut pas sans peine qu'il vint à bout de dompter un homme aussi inquiet. Il mourut après un regne de douze ans, & eut le malheur de laisser en bas âge un fils nommé *Luitperth*, sous la tutelle à la verité d'un homme sage & vertueux nommé *Arisprand*. L'enfance du jeune Roi donna lieu à *Garibert* Duc de Turin de se révolter, & d'u-

ſurper la couronne des Lombards, après pluſieurs batailles gagnées. Garibert ne joüit que trois mois de ſon uſurpation, & laiſſa là couronne à ſon fils *Aribert*, qui la poſſeda, malgré les mouvemens qu'Ariſprand ſe donna pour faire remonter Luitperth ſon pupile ſur le trône. Aribert ſe voyant tranquille, chercha, par les bienfaits dont il favoriſa le Saint Siege, à mettre les Papes dans ſes interêts. Néanmoins une révolution lui fit perdre la couronne après douze années de regne. *Ariſprand* qui s'étoit retiré auprès du Roi de Baviere, obtint de ce Prince une armée, pour inquieter du moins Aribert, s'il ne pouvoit pas le détrôner. Les Bavarois ne laiſſerent pas d'être battus; mais Aribert qui avoit mécontenté ſes ſujets, crut qu'il devoit ſe mettre à couvert de toute inſulte de leur part. Il prit donc avec lui ce qu'il avoit de plus précieux, & voulut ſe retirer; mais il fut englouti au paſſage de la riviere du Teſin, & laiſſa *Ariſprand* maître de toute la Lombardie. Ce vertueux Seigneur ne joüit que trois mois du fruit de ſa victoire; mais il laiſſa pour heritier ſon fils *Luitprand* qui poſſeda plus de trente & un ans la couronne de Lombardie. Ce regne l'un des plus long qu'il y ait eu parmi les Rois Lombards, fut aſſez heureux par les guerres dont Luitprand vint à bout contre les Ducs de Spolete & de Benevent, leſquels s'étant déja rendus hereditaires pendant les troubles de la Lombardie, ne vouloient plus reconnoître l'autorité des Rois dont ils étoient feudataires. Et Luitprand, pour conſerver ſes droits ſur le Duché, ne le donna point au fils de Grimoald, qui mourut durant ſon regne, mais il en inveſtit Gregoire. Cependant ce Prince tantôt ami, tantôt ennemi du S. Siege, ſuivoit trop aveuglement les impreſſions des Empereurs d'Orient, qui s'étoient declarés contre l'Egliſe Romaine; il rompit pluſieurs fois avec Rome, en forma le ſiege qu'il ſe vit contraint de lever: mais les differens qu'il eut avec les Ducs de Spolete & de Benevent, & même avec les Romains, lui firent penſer que le Royaume ſortiroit de ſa famille, s'il n'avoit ſoin lui-même de l'y aſſurer. Il fit donc monter ſur le trône *Hildebrand* ſon fils, ou ſon neveu, car l'hiſtoire varie à ce ſujet. La fin de ſon regne ne laiſſa pas d'être traverſée par de nouvelles révoltes de la part des Ducs de Spolete & de Benevent ſoutenus par les Romains; mais Luitprand les dompta encore une fois, & dès qu'il eut aſſuré la paix, il rendit genereuſement au Pape les quatre villes qu'il lui avoit enlevées quelques années auparavant, & mourut après un regne de 31. ans & ſix mois. La précaution qu'il avoit priſe de faire monter *Hildebrand* ſur le trône devint inutile: ce Prince étant incapable de s'y ſoutenir, fut dépoſé au bout de cinq mois; & *Rachis* Duc de Frioul, homme de valeur & de courage, fut mis en ſa place, & l'occupa cinq années & demie. Une guerre qu'il commençoit avec le Saint Siege fut cauſe de ſa converſion: le Pape Zacharie le vint trouver juſques dans ſon camp, & lui parla avec tant de force & de perſuaſion, qu'il l'obligea de quitter le monde pour embraſſer la retraite. Mais Rachis ne prit ce parti qu'après avoir établi ſur le trône des Lombards ſon frere *Aſtolphe*. Ce Prince qui n'avoit pas moins de vigueur que Rachis, voulut ſe rendre maître de toute l'Italie, & même de Rome. Il commença par la ville de Ravenne qui ſervoit de réſidence aux Exarques: elle ne fit aucune réſiſtance, & ſe ſoumit trop facilement aux Lombards. Par là finit en Italie le gouvernement, ou plutôt la tyrannie des Exarques de Ravenne, qui étoient envoyés par les Empereurs de Conſtantinople, moins pour gouverner que pour vexer l'Italie.

La facilité qu'Aſtolphe trouva dans la conquête de Ravenne lui fit penſer à celle de Rome : il ne put en être détourné par les ſages exhortations du Pape Etienne qui fut contraint de venir en France implorer le ſecours de Pepin, qui de Maire du Palais venoit d'être élevé ſur le trône des François. Ce Prince zelé pour les interêts du Saint Siége, commença la révolution à laquelle ſon fils Charlemagne mit dans la ſuite la derniere main. Pepin alla donc avec une armée pour rétablir le Pape Etienne dans le Siege de Rome. Il fit plus ; car il obligea même le Roi Aſtolphe de mettre Ravenne entre les mains du Pape, quoique cette ville avec ſon Exarchat fût reclamée par l'Empereur de Conſtantinople. Mais Aſtolphe qui s'étoit vû contraint par la force des armes des François de rendre juſtice au Saint Siege, crut que l'éloignement des troupes de Pepin le mettroit en droit de manquer à ſa parole. Il reprit donc tout ce qu'il avoit été obligé de ceder au Pape ; & avec une nouvelle armée, il marcha droit à Rome ; mais il revint ſur ſes pas dès qu'il ſut que Pepin rentroit en Italie avec un corps de troupes. Aſtolphe fut battu & aſſiegé dans Pavie. Enfin ce Prince fut contraint, par l'extrémité où il ſe voyoit réduit de rendre au Pape, outre les villes du territoire de Rome, Ravenne & tout ſon Exarchat. Pepin pour témoigner ſon zele & ſon affection pour le Saint Siege, fit à Saint Pierre & au Pape une donation de la ville de Ravenne & de tout ſon territoire : donation que quelques Italiens avoient autrefois prétendu avoir été faite par l'Empereur Conſtantin, mais ils ſont aujourd'hui revenus à des ſentimens plus équitables. Et quand la verité hiſtorique & la conduite des Empereurs d'Orient ne s'oppoſeroient point à cette donation fabuleuſe, les ſeuls actes de Pepin, de Charlemagne, & de Loüis le Débonnaire, font voir que c'eſt d'eux ſeuls que le Saint Siege tient les plus belles portions de ſon domaine. Quelques auteurs ont prouvé même que, malgré cette donation qui ne conſiſtoit que dans le domaine utile, Pepin & Charlemagne n'avoient pas laiſſé de conſerver ſur Rome le domaine direct, comme un auteur François, c'eſt M. *le Blanc*, l'a prouvé dans ſa *Diſſertation des monnoyes de Charlemagne*, en montrant que ce Prince & ſes ſucceſſeurs ont fait frapper à Rome des monnoyes comme Seigneurs & ſouverains de cette capitale du monde Chrétien.

Pepin convaincu de la mauvaiſe foi d'Aſtolphe ne voulut pas quitter l'Italie, que ce Prince n'eût remis au Pape tout ce qu'il étoit convenu de lui rendre. Mais Aſtolphe ne ſurvêquit pas long-temps à ce déſaſtre ; il fut tué dans une chaſſe par un ſanglier qu'il avoit pouſſé trop vivement. Comme il ne laiſſoit point d'héritier, *Didier* Duc, c'eſt-à-dire, Gouverneur de la Toſcane, qui avoit été auparavant General de ſes troupes, s'empara du Royaume des Lombards. *Rachis* en quittant le monde, n'avoit pas tout-à-fait perdu le goût de la ſouveraineté, il crut que la mort de ſon frere Aſtolphe lui donneroit lieu de remonter ſur le trône. Il ſortit donc de ſon Monaſtere ; & bien-tôt une guerre civile auroit été allumée dans l'Italie, ſi le Pape n'avoit engagé ce Prince à rentrer dans le Cloître, & ſi Didier lui-même ne l'eût accablé de paroles & de promeſſes, qu'il étoit réſolu de ne pas tenir. Le S. Siege fut perſecuté ſous ce nouveau Roi beaucoup plus qu'il n'avoit été ſous ſes prédeceſſeurs ; & loin de reconnoître que c'étoit aux ſollicitations du Pape qu'il devoit ſon élevation ſur le trône de Lombardie, il ſe déclara l'ennemi du S. Siege. Le Pa-

pe Adrien I. qui avoit succedé à Etienne III. se vit donc contraint d'implorer le secours de Charlemagne, qui avoit autant de zele pour le S. Siege que Pepin son pere, mais beaucoup plus de force pour obliger le Roi des Lombards à ne plus inquieter l'Eglise Romaine. Charles vint donc en Italie avec une armée, battit plusieurs fois les Lombards, & poussa Didier jusques dans Pavie : Charles l'y assiegea avec une partie de ses troupes, & se rendit maître avec le reste de son armée, des autres villes de la Lombardie qui firent peu de résistance. Le siege de Pavie dura quelque temps ; mais enfin Didier fut obligé de se rendre à la merci de Charles, qui mit fin l'an 774. au Royaume des Lombards, & fit venir avec lui en France Didier leur dernier Roi. Charles voulut ratifier en faveur de l'Eglise Romaine la donation des terres que Pepin son pere avoit faite au Pape ; il y ajouta même de nouvelles liberalités, en cedant au S. Siege le territoire des Sabins, le Duché de Spolete & celui de Benevent, dont il est fait mention dans Anastase le Bibliothecaire. On y comprend même l'Istrie & les Provinces de l'Etat de Venise.

Charles ne laissa point de conserver un grand domaine en Italie, dont il donna le Royaume à l'un de ses enfans, nommé Pepin. Ce Royaume sujet dans la suite à beaucoup de révolutions, se trouve impliqué dans l'histoire des Papes, & dans celle des Empereurs d'Allemagne, qui souvent prirent occasion des domaines, qu'ils avoient dans l'Italie, pour vexer & tourmenter le S. Siege ; mais depuis la fin du XII. siecle ce titre fut entierement aboli, & il se forma dans cette partie de notre continent, beaucoup de principautez particulieres dont nous parlerons dans le chapitre XXXI. de cet ouvrage.

Comme tout ce que j'ai marqué dans le chapitre VII. peut servir à faire connoître l'état & la formation des anciennes monarchies qui se sont élevées dans les premiers temps du monde, ce que je viens de marquer dans ce chapitre, peut suffire pour connoître la formation des monarchies nouvelles, dont la plûpart subsistent encore aujourd'hui dans l'Europe. Je l'ai fait même avec un détail plus ample que je ne me l'étois proposé d'abord, parce qu'il est difficile de trouver dans nos Auteurs une suite bien marquée de l'histoire de toutes ces révolutions.

AUTEURS A LIRE SUR LES MIGRATIONS DES PEUPLES du Nord.

Ceux néanmoins qui voudroient de plus amples éclaircissemens les trouveront dans quelques auteurs anciens & modernes, qu'il faut lire cependant avec précaution. *Peutinger* donna dans le commencement du XVI. siecle quelques observations qui font connoître les Migrations des peuples du Nord : c'est peut-être ce qu'il y a de plus sensé & de plus concis sur cette matiere ; car le grand volume des *Lazius* écrit avec beaucoup de savoir & de recherches, n'a point la précision nécessaire pour traiter exactement une matiere si embarrassée. *Waldenfeld*, qui est venu long-temps après lui, est encore moins exact, & malgré les lumieres que la critique a semées sur les matieres historiques, il ne laisse pas de citer le faux Berose avec une confiance dogmatique, qui feroit croire à ceux qui n'y font pas attention, que ses preuves sont directes & certaines. Mais l'auteur moderne, auquel on doit le plus s'attacher, est *Char-*

les *Sigonius*, l'un des plus savans hommes du XVI. siecle. Ce qu'il a écrit sur l'Empire d'Occident & sur le Royaume d'Italie, s'étend depuis l'an 284. que commencerent les grands mouvemens des peuples du Nord jusques à l'an 1286. que les troubles d'Italie furent entierement pacifiés. Cette histoire si savante & si bien écrite, sert de liaison entre l'histoire des anciennes monarchies & celles des monarchies nouvelles. Je ne parle point de beaucoup d'auteurs modernes que j'ai allegués dans l'article XL. du Catalogue general des historiens qui accompagne cet ouvrage. Ceux qui ont besoin de ces lectures en trouveront beaucoup plus qu'il ne leur en faut pour étudier exactement cette partie si embarrassée de notre histoire : mais il y a trois recueils que les Savans ne peuvent se dispenser d'examiner. Le premier fut publié par *Vulcanius* à la fin du XVI. siecle, le deuxiéme parut à Hambourg en 1611. par les soins de Frederic *Lindenbroge*; le troisiéme enfin, avoit été redigé par le célebre *Grotius*, & n'a paru que l'an 1655. On y voit non-seulement ce que *Jornandes*, *Isidore de Seville*, *Paul Diacre*, *Procope* & *Agathias*, ont écrit sur l'origine & les differentes expeditions des peuples du Nord; mais on y trouve encore des remarques très-judicieuses de Grotius sur l'histoire & la chronologie des Rois Goths; c'est presque-là ce qu'on peut lire de plus sensé sur cette matiere. Il faut accompagner la lecture de ce chapitre des *Tables Chronologiques*, où nous avons marqué les dispersions & les migrations des peuples du Nord. On y voit même les monarchies qui ont été établies par ces nouveaux conquerans. Nous allons en expliquer l'ordre & le systême dans le chapitre suivant.

CHAPITRE XIX.

Explication des deux dernieres Tables Chronologiques de l'Histoire Universelle.

J'AI donné dans le chapitre VIII. de cet ouvrage l'explication des deux premieres *Tables Chronoliques de l'Histoire Universelle.* Elles contiennent tout le plan de l'histoire ancienne, soit pour la formation, soit pour la division des premiers Empires. La *troisiéme* & la *quatriéme Table*, qui font l'objet de ce chapitre, representent au premier coup d'œil tout le plan de l'histoire moderne. Elles renferment, aussi-bien que les deux premieres Tables, toutes les instructions nécessaires pour l'étude de l'histoire; elles en font sentir les difficultés, & je crois même qu'elles peuvent servir à les expliquer par l'ordre & l'arrangement que je leur ai donné.

Il faut d'abord jetter les yeux sur l'*observation préliminaire*, qui regarde l'histoire generale de l'Empire. J'ai eu soin, après y avoir indiqué les principaux ouvrages qui regardent les Migrations des peuples du Nord, de faire connoître les historiens anciens & modernes, dans lesquels on peut examiner cette histoire : j'en ai peut-être trop cité pour des commençans, ou pour des personnes qui ne doivent avoir qu'une connoissance generale de l'histoire; mais il est aisé de retrancher ce que j'ai dit de

trop, & de se fixer aux principaux ouvrages d'entre les modernes, ou à ceux des anciens qu'on pourra recouvrer plus facilement. Il est même plus aisé de retrancher quelque chose à l'étenduë des mes remarques, que d'y ajouter d'autres Auteurs ; étant difficile d'en trouver de meilleurs & de plus sûrs que ceux qui s'y trouvent indiqués.

La *colonne de chiffres* qui commence la III. *Table Chronologique*, ne regarde que les années de l'Ere vulgaire. Je n'ai pas crû devoir embarrasser cette Table des supputations savantes tirées des Olympiades & des années de Rome, qui ne sont propres qu'à ceux qui ne s'appliquent qu'à la lecture des originaux. Ce n'est pas néanmoins que je croye que toutes ces supputations puissent être négligées ; on les trouvera dans leur place à la tête du III. volume de cet ouvrage, où elles conviennent beaucoup mieux que dans des Tables qui sont à l'usage des commençans, qu'il ne faut pas embarrasser par une multiplicité de differentes supputations.

Les *deux colonnes* qui suivent regardent l'histoire de l'*Empire Romain*. J'ai eu soin de la verifier sur les Auteurs les plus exacts; & comme je m'en suis rapporté à eux, je crois qu'on peut aussi s'en rapporter à mon travail. Pour la facilité de ceux qui veulent quelquefois parcourir ou consulter les originaux, je les ai indiqué à chaque mutation de regne ou d'Auteurs. Les Tyrans même & les usurpateurs n'y sont pas oubliés, parce qu'on trouve souvent dans leur histoire des évenemens & des révolutions dont on peut tirer d'excellentes instructions pour les mœurs & pour la conduite de la vie. Vers le milieu du IV. siecle on voit le partage de cette grande monarchie en deux empires connus, l'un sous le nom d'*Empire d'Occident*, & l'autre sous celui d'*Empire d'Orient*. Quand on examinera cette division, on verra bien qu'elle servit de prélude à la chute de l'Empire. Les Empereurs d'Orient & d'Occident se prêterent mutuellement du secours, pendant quelque temps ; mais les interêts venant à changer, ou ils se détruisirent, ou ils s'abandonnerent réciproquement. Alors les peuples du Nord attentifs à toutes ces divisions, n'eurent pas de peine à se rendre maîtres des plus illustres provinces de l'Empire.

Mettant à l'écart toutes les Nations qui ne s'établirent point en Italie, je continuë cette premiere colonne par les Rois *Goths*, qui succederent aux Empereurs d'Occident. Je les fait suivre par les Rois *Lombards* qui prirent leur place, & qui après avoir persécuté l'Eglise & les peuples qui leur étoient soumis, furent enfin détruits par Charlemagne, comme nous l'avons expliqué dans le chapitre précedent.

Dès qu'on est arrivé à la fin du VIII. siecle, temps où se fit cette heureuse révolution, il faut recourir à la *seconde colonne*, & commencer l'*Histoire d'Orient*, sinon par Constantin, au moins par l'Empereur Valens, & la suivre conformément aux auteurs originaux, qui ont été traduits avec tant de fidelité & d'élegance par M. le Président *Cousin* dans les deux ouvrages qu'il a donnés sous le titre d'*Histoire Romaine*, & d'*Histoire de Constantinople*. Les auteurs qu'il a traduits sont presque les seuls ausquels on se puisse attacher pour connoître cette partie de l'histoire générale. Dès qu'on sera parvenu à la fin du XI. siecle, il faut examiner quelqu'un des auteurs qui ont écrits sur les *Croisades* & sur les voyages d'outre-mer. Quoique l'ouvrage du P. *Maimbourg* n'ait pas eu une réputation sans tache parmi les savans, on ne sauroit

fauroit néanmoins disconvenir qu'il n'ait confervé la verité des faits principaux. Après tout, c'eft le feul dont la lecture foit fupportable en notre langue. Il eft difficile à d'autres qu'à des favans de profeffion, de lire les originaux de cette hiftoire qui ont été recueillis par *Bongars* dans l'ouvrage connu fous le titre de *Gesta Dei per Francos*. Le Pere *Maimbourg*, en expliquant le détail & le caractere de toutes ces expeditions, les conduit jufques aux regnes des Empereurs François de Conftantinople, qui commencerent prefque avec le XIII. fiecle. Alors on trouve une hiftoire excellente, qui a été faite dans ces derniers temps par M. *du Cange*; elle accompagne ordinairement l'édition qu'il a donnée de Geoffroi de Vilhardoüin, qui fut prefent lui-même aux premieres expeditions des François.

Dés qu'on eft parvenu à la fin du XV. fiécle il eft bon de reprendre en peu de mots l'hiftoire marquée dans la *III. colonne* de cette Table: elle reprefente, dans les *Rois des Parthes*, les plus grands ennemis que l'Empire Romain ait eu avant que d'être attaqué par les peuples du Nord. J'en ai rapporté dans le chapitre XIV. du premier volume ce qu'on en doit favoir pour la liaifon de cette hiftoire avec celle de la République & de l'Empire Romain. On trouve dans la lecture des originaux un détail plus circonftancié que celui que nous avons donné de cette redoutable nation; & je renvoye aux chapitres XXXIX. & XL. de ce volume, ce qui regarde le nouveau royaume des Perfes, les Sarrazins, les Arabes & les Turcs, qui ont mis la derniere main à la deftruction de l'Empire d'Orient.

Il faut revenir à la *premiere colonne* de la Table IV. & commencer la lecture de l'hiftoire de Charlemagne, foit dans les hiftoires génerales de France, foit même dans quelques hiftoires particulieres qui ont été traduites en François par M. le Prefident *Coufin*, fous le titre d'*Hiftoire de l'Empire d'Occident*. L'étude de cette colonne doit être fuivie, finon par les auteurs originaux que jai foin de citer à chaque regne, du moins par quelque hiftoire génerale de l'Empire. Nous n'en avons point d'autres en François, que le médiocre abregé qu'en a publié M. *Heiff*, fous le titre fpecieux d'*Hiftoire de l'Empire*. Ceux qui font en état de lire des auteurs Latins, n'ont gueres d'autres abregés à confulter, que *Cufpinien*, *Spener*, ou *Struvius*.

On doit paffer à l'examen de la *IV. Colonne*, qui comprend la fuite des *Rois de France*. Outre la dignité de la nation, on verra par le chapitre XXVII. que les Francs ont été les premiers peuples de la Germanie, qui ont ébranlé la folidité de l'Empire Romain, qui n'avoit pû être renverfé par les Cimbres & les Teutons, deux des plus redoutables nations que la République Romaine ait eu à combattre dans les temps les plus brillans de fes conquêtes. Je dois avertir ici pour n'y pas revenir fi fouvent, que j'ai foin, à la tête de chaque hiftoire particuliere, d'indiquer les hiftoriens géneraux les plus fidéles de chaque nation. Comme cette colonne intereffe les François, j'ai eu l'attention de faire connoître à chaque regne les hiftoriens originaux, dans lefquels on doit examiner l'hiftoire particuliere de chaque Roi. Je ne les ai pas tous rapportés; il auroit été également impoffible & dangereux de le faire; cela n'auroit fervi qu'à jetter la confufion dans l'efprit des lecteurs, qui n'auroient jamais pû fe débarraffer de la multitude infinie d'hiftoriens que nous avons, furtout depuis la troifiéme race.

Les *quatre colonnes* qui fuivent depuis la cinquiéme jufques à la huitiéme, repré-

fentent dans la *III. Table* l'invafion qui fut faite de l'Efpagne dès le V. fiecle par les peuples du Nord, qui établirent dans ce grand continent quatre dominations, qui ne furent pas long-temps fans fe détruire; les *Goths* comme les plus forts, s'étant rendus les maîtres des autres peuples, qui s'y trouvoient trop foibles pour réfifter à un corps de nation auffi confiderable. La fuite de ces quatre Colonnes reprefente dans la *IV. Table* l'établiffement des royaumes de *Navarre*, de *Caftille*, d'*Arragon* & de *Portugal*. Quoique celui de Navarre ne foit pas le plus ancien, j'ai cru cependant lui devoir donner la premiere place; parceque ce royaume a été poffedé quelquefois par les Rois de France, & qu'il fe trouve même aujourd'hui partagé entre ces deux puiffantes Monarchies; ainfi je l'ai mis entre les deux couronnes qui en poffedent chacune une portion. Par-là j'ai penfé à rendre plus fenfible la féparation qui s'eft faite de la haute & de la baffe Navarre au commencement du XVI. fiecle. On y verra même que fon hiftoire devient commune avec celle de France par le mariage de la Princeffe de Navarre avec un Prince du fang de France, d'où font fortis depuis 150. ans les Rois qui ont gouverné cette Monarchie.

La *fixiéme Colonne* reprefente après les Rois Goths la formation & la fucceffion du royaume de *Caftille*, qui fut jointe heureufement vers la fin du XV. fiecle avec le royaume d'*Arragon*, dont les Rois font reprefentés dans la *Colonne VII.* à la fuite des *Comtes de Barcelone*, dont la principauté fe trouve unie dans le XII. fiecle avec ce royaume, lorfque Raymond Beranger V. du nom eut le bonheur de monter fur le trône.

Enfin la *VIII. Colonne* reprefente les *Rois de Portugal* depuis l'établiffement de cette couronne jufques à ces derniers temps. On y vetra même l'interruption qu'il y eut dans la fucceffion particuliere de fes Rois, depuis que Philippe II. s'en rendit maître, jufques à la révolution qui fit monter fur le trône la maifon de Bragance, qui regne heureufement depuis près d'un fiecle.

La *IX. Colonne* continuë de reprefenter dans la fuite des Monarchies nouvelles, c'eft-à-dire dans celle d'*Angleterre*, les autres Deftructeurs de l'Empire Romain. L'embarras qui regne dans les premiers temps de cette hiftoire, par la multiplicité des Royaumes qui s'établirent dans cette Ifle, m'a empêché de mettre les diverfes fuites de Rois qui partagerent cette portion de l'Empire: au lieu d'y mettre l'ordre, je n'y aurois jetté que la confufion; je me fuis reftraint feulement aux Rois de *Kent*, ou *Anglo-Saxons*, qui ont été les plus confiderables, & dont la fuite eft exactement détaillée dans les Hiftoriens. Cette hiftoire fe trouve beaucoup plus certaine, dès qu'on eft parvenu au commencement du IX. fiecle, c'eft-à-dire à Ecbert qui foumit tous ces petits Rois, & ne fit qu'un feul Royaume de fept qu'il y avoit auparavant. D'autres mouvemens ont encore agité cette Monarchie, qui pourroit paffer à jufte titre pour un théatre perpetuel de révolutions, foit par le caractere des efprits, foit par la jaloufie, qui fouvent s'eft mêlée dans les differens partis qui l'ont agitée. Les Ducs de Normandie s'en rendirent maîtres au XI. fiécle: leur pofterité ne s'y eft pas toujours également maintenuë, & l'on peut dire qu'elle n'y regne plus depuis long-tems, le Royaume par la conftitution de fes Loix, ayant paffé plufieurs fois en des mains étrangeres.

Le Royaume d'*Ecoffe* qui fuit dans la *Colonne X.* s'eft beaucoup mieux foutenu; &

& l'on pourroit dire, que quoiqu'il ſoit ſoumis aujourd'hui en qualité de Province à la Couronne d'Angleterre, il a eu cependant le bonheur de donner des Rois à toute la Grande-Bretagne. L'hiſtoire de ces deux Royaumes eſt plus facile à examiner que celle d'aucun autre Etat, parce que les peuples naturellement curieux & intereſſez même à connoître les affaires du gouvernement, ont toujours été attentifs à marquer ce qui ſe paſſoit ſous chaque regne. Les révolutions de la Monarchie ont toujours fait leur principale attention. Il n'eſt pas neceſſaire, pour examiner l'hiſtoire de ces deux Royaumes, de ſe charger d'un grand nombre d'Hiſtoriens; un ſeul ſuffiroit aujourd'hui: M. *Rapin de Toyras*, par la connoiſſance qu'il s'eſt acquiſe des affaires de ce Royaume, a fait tomber toutes les hiſtoires génerales, qui avoient été publiées avant lui. On ne doit pas cependant négliger les *Révolutions d'Angleterre du P. d'Orleans* écrites avec tant de goût, & que les naturels même du pays n'ont pû s'empêcher de loüer & d'eſtimer, quoiqu'ils n'y ſoient pas toujours traités favorablement.

Les *trois Colonnes* ſuivantes, ſavoir la *XI. la XII. & la XIII.* repreſentent les Royaumes établis par les Huns & par les Sclavons. Les premiers, c'eſt-à-dire les Huns, joints aux Avares, furent encore les Deſtructeurs de l'Empire Romain, & s'emparerent de la Pannonie & de l'Illyrie, leſquelles du nom de leurs conquerans prirent celui de Hongrie. L'hiſtoire de ce Royaume, auſſi bien que celle de *Boheme* & de *Pologne* doivent être faites dans des abregez. Il ne convient qu'aux naturels du pays d'entrer dans le détail d'une hiſtoire qui ne nous regarde qu'indirectement, par le peu de liaiſon que nous avons avec ces peuples.

Les *Colonnes XIV. XV. & XVI.* fourniſſent trois ſucceſſions de Rois: ceux de *Suede* remonteroient preſque au temps du déluge, ſi l'on s'en rapportoit aux fables, dont quelques hiſtoriens Suedois ont prétendu décorer leur nation. On ne ſauroit diſconvenir cependant que le gouvernement monarchique ne ſoit chez eux plus ancien, que dans aucun autre Etat. Mais comme ces peuples n'écrivoient pas, on ne peut avoir aucune connoiſſance certaine de tout ce qui eſt au-delà du IX. ſiécle. La Religion Chrétienne qui s'introduiſit alors dans ce Royaume, donna lieu aux Evêques & aux gens d'Egliſe (ſeuls Ecrivains de ces temps barbares) de faire connoître l'état du gouvernement civil, en faiſant connoître l'état de la Religion. La certitude que l'on peut avoir de l'hiſtoire de *Dannemarck* & de *Norvege* ne monte pas au-deſſus de celle du Royaume de Suede. Tout ce que les Hiſtoriens ont dit des premiers temps de ces Monarchies, doit être regardé moins comme des faits, que comme des deſirs qui font ſouhaiter aux Hiſtoriens de remplir, par des hiſtoires merveilleuſes, un vuide qui leur paroît deſavantageux pour la nation. Il n'y a que les naturels du pays, ou les peuples voiſins qui ſoient intereſſés à bien connoître tout le détail de cette hiſtoire. Il ſuffit aux autres d'avoir quelques idées ſûres, mais ſuccinctes, du premier état de ces Monarchies juſques au XVI. ſiécle que les mouvemens arrivez dans la Religion, donnerent lieu à ces Princes de ſe faire conſiderer dans l'Europe, en appuyant les nouveautez, qui troublerent alors la tranquillité du Chriſtianiſme. Nous n'avons pour la Suede que très-peu d'Ecrivains qui ſoient à portée d'être examinez par des lectures ordinaires. Tout ſe réduit aux *Révolutions de Suéde de M. l'Abbé de Vertot*, à

l'abrégé de cette histoire, publié par M. *de Puffendorf*, & à la Guerre de trente années commencée l'an 1617. & qui ne finit que l'an 1648. par la paix de VVestphalie. L'histoire de Dannemarck & de Norvege est encore plus sterile en Ecrivains. Elle en a cependant quelques-uns, mais qui sont à la portée des savans, ou qui ne conviennent qu'à des personnes qui veulent étudier à fond cette histoire.

Les *Colonnes* suivantes, savoir depuis la *XVII.* jusques à la *XX.* doivent dans la *III. Table* être reünies à la *premiere Colonne*; parce que l'histoire des *Exarques de Ravenne* & des *Ducs de Spolette*, & *de Benevent* font partie de l'histoire d'Italie, sous les Rois Lombards; & le peu que nous en avons dit dans le chapitre précedent doit suffire à ceux qui n'ont besoin de cette lecture que pour joindre les grandes parties de l'histoire moderne. D'ailleurs quand on est obligé d'entrer dans un plus grand détail, on trouve des lumieres suffisantes, soit dans les historiens que nous avons citez à la fin du chapitre XVIII. soit dans les autres Ecrivains des affaires d'Italie, soit même dans les histoires génerales de l'Eglise.

Ces *mêmes Colonnes* suivies dans la *IV. Table*, representent d'autres histoires particulieres; celle des *Ducs de Lorraine* est interessante pour nous par les liaisons, ou les differends que ces Princes ont toujours eus avec les Rois de France. L'étude s'en peut faire aisément dans les abregés qui en ont été publiés depuis quelques années, ou dans l'histoire génerale de cette Principauté que le Pere *Augustin Calmet* a travaillée avec tant de soin sur les archives de la Maison de Lorraine, & sur les autres titres qui lui ont été communiqués. Une chose surprendra peut-être dans la lecture de cette histoire; c'est de voir une Principauté, aussi modique en apparence, se soutenir depuis huit cens ans libre & indépendante au milieu des Monarchies dont elle est environnée. On ne sauroit en trouver la raison que dans la prudence & dans la sage conduite de ses Princes, ou dans l'amour des sujets pour le souverain. En effet, on a vû que lorsqu'il s'est trouvé à la tête de cet Etat quelque Prince turbulent, il n'a pas été long-temps sans porter la peine de ses inquietudes; & ses successeurs ne sont rentrés dans leurs Etats que par une puissante protection, ou par une justice qu'on n'étoit point en droit de leur refuser.

Les *Rois de Jerusalem* & de *Cypre* qui forment la *XVIII. Colonne* de la IV. Table n'exigent point de lecture particuliere. L'histoire des Rois de Jerusalem se trouve comprise dans celle des Croisades; & l'histoire des Rois de Cypre fait partie de l'histoire des Empereurs d'Orient. Nous dirons en peu de mots dans le chapitre XXI. ce qu'il seroit honteux d'ignorer au sujet de ces deux Royaumes.

L'histoire de *Savoye* qui se trouve dans la *XIX. Colonne* est beaucoup plus interessante, soit que le caractere de ses Princes, toujours attentifs à leurs interêts, soit que la situation de leurs Etats, placés entre des Puissances qui sont interessées à maintenir cette Principauté, soit que la part qu'ils ont toujours prise dans les affaires de l'Europe, leur ait attiré la consideration qu'on a toujours euë pour eux. Cantonnez, pour ainsi dire, dans un coin particulier de l'Europe, ils se sont appliquez à étendre leurs domaines; & si l'on avoit seulement égard à la grandeur de courage & à la prudence de ces Princes, ils seroient capables, non seulement de conduire l'Italie, pays difficile à manier sagement, mais même de gouverner le reste de l'Europe. L'histoire

de cette Principauté ſe trouve jointe dans Guichenon à celle de cette illuſtre Maiſon que l'on regarde avec raiſon comme une des plus anciennes & des plus illuſtres qu'il y ait dans l'Europe.

La *Colonne XX.* fournit la ſuite des Rois de *Naples* & de *Sicile*. Ils n'ont commencé que dans les derniers ſiécles, & ont été ſujets à beaucoup de révolutions. Leur hiſtoire ſe trouve expliquée par un grand nombre d'Ecrivains; la France n'en fournit que de médiocres. Il faut recourir aux Hiſtoriens originaux d'Italie, dont le nombre eſt conſiderable: mais il faut ſavoir ſe limiter aux derniers, qui ſont les plus exacts & les moins embarraſſans.

La *XXI. Colonne* repreſente les *Doges de Veniſe*. Cette République, auſſi bien que ſa Ville capitale ſont des prodiges de la politique & de l'art: elle a été ſujette à peu de révolutions. La plus conſiderable eſt celle qui lui a enlevé depuis plus d'un ſiécle le commerce general de l'Europe, qui s'y faiſoit au préjudice des autres Nations, & qui eſt aujourd'hui paſſé entre les mains de la République de Hollande, qui ayant été ſouple dans ſes commencemens, a ſû prendre une ſorte de fierté, que donne ordinairement l'abondance. Je n'oſe renvoyer à l'hiſtoire françoiſe que M. *Amelot de la Houſſaye* a donné de cette ſage République; il en a moins fait l'hiſtoire que la ſatire. On ne manque pas d'ailleurs d'Hiſtoriens originaux pour connoître les affaires de cette République.

Avant que d'arriver aux *XXII.* & *XXIII. Colonnes* qui ſe ſuivent dans ces deux Tables, il faut lire l'*Obſervation* dont elles ſont accompagnées. On y verra ce qu'on peut lire, ſoit dans les anciens, ſoit dans les modernes pour être inſtruits des affaires de l'*Egliſe*, ſelon les divers plans qu'on peut ſe former pour en étudier exactement l'hiſtoire. On peut de-là examiner les XXII. & XXIII. Colonnes qui repreſentent dans les *Souverains Pontifes* les Chefs viſibles de l'Egliſe, & qui tiennent, pour ainſi dire, lieu de Souverains. Cette partie difficile & embarraſſée dans ſes commencemens, a été ſupputée ſur les Hiſtoriens qui ont le plus ſcrupuleuſement examiné la chronologie des Papes, dont les plus grandes difficultés s'évanoüiſſent, dès qu'on eſt arrivé au V. ſiécle. Les déreglemens du IX. & X. ſiécle avec le grand Schiſme d'Occident arrivé dans le XIV. ſont les plus conſiderables évenemens de cette hiſtoire. Cette derniere partie a été traitée avec beaucoup de ſoin par les auteurs de ce même temps; & les hiſtoires des Conciles de Conſtance & de Piſe en font connoître le dénouëment, & de quelle importance il étoit pour le bien de l'Egliſe que l'on mît fin à des troubles ſi funeſtes, & que l'on prît même des meſures pour empêcher les fidéles d'y retomber.

La *XXIV. Colonne* qui ſuit donne dans les III. & IV. planches un nombre d'*évenemens remarquables*, qui n'ayant point trouvé place dans les Colonnes précedentes, ont été renvoyés à celle-ci. J'ai fait en ſorte de ne la pas trop charger, & de n'y mettre même que des évenemens qui frappent dans la lecture de l'hiſtoire, & qui ſont ou le principe, ou le terme auquel ont abouti les plus grandes révolutions.

Enfin la *derniere Colonne*, comme détachée de toutes les autres, continuë la ſuite des *Rois de la Chine* commencée dans les deux premieres Tables. Cette hiſtoire n'a preſque aucune liaiſon avec les Monarchies de l'Europe: cependant il eſt tou-

jours bon, comme nous l'avons déja dit, & comme nous le disons encore dans le chapitre XLI. de cet ouvrage; de connoître l'Etat de cette vaste Monarchie, avec les principales révolutions qui y sont arrivées.

Je n'ai marqué dans ces quatre Tables, que les regnes & les évenemens absolument nécessaires pour connoître l'histoire génerale du monde. Je sai qu'on pourroit aller plus loin, & que chacune des parties qui composent ces Tables en exigeroit peut-être sur les histoires particulieres d'autres aussi étenduës que celle que je viens de publier sur les histoires génerales. L'histoire moderne particulierement est plus susceptible de ce travail que l'ancienne histoire. On y trouve beaucoup moins d'incertitudes, & l'on a des moyens plus certains pour en lever les difficultez. L'histoire de l'Eglise seule demanderoit d'être traitée en particulier. Celle de l'Empire Romano-Germanique, exigeroit pour la bien connoître, un détail plus ample que celui que nous en avons donné. L'histoire de France, celle d'Italie; enfin toutes les grandes portions de l'Histoire génerale pourroient être traitées suivant cette méthode, qui porte la lumiere à l'esprit par le moyens des yeux & de l'imagination, qui se trouve comme fixée par l'arrangement que l'on introduit dans ces sortes de Tables. Il n'y a pas même jusqu'à l'histoire litteraire, qui ne demandât d'être donnée suivant le plan que nous avons tracé dans nos Tables générales.

Cette entreprise seroit digne des savans qui auroient étudié les histoires particulieres de leur nation. Et si j'avois quelque chose à souhaiter, ce seroit de la voir executer par une main capable d'y répandre l'exactitude & la lumiere necessaire.

CHAPITRE XX.

De l'Histoire des nouvelles Monarchies.

LES vûës que l'on doit avoir dans la lecture de l'histoire moderne sont beaucoup plus étenduës que celles que l'on a dans l'étude de l'ancienne histoire. On se contente de puiser dans l'une des regles de mœurs & quelques instructions nécessaires pour éclaircir l'histoire de la religion. L'histoire moderne va plus loin: il faut avec les instructions que l'on puise dans l'histoire ancienne, y chercher des principes de politique ou du moins des maximes de conduite pour les divers événemens de la vie civile. L'histoire des nouvelles monarchies nous fait connoître aussi sensiblement que les anciennes, le doigt de Dieu dans ces révolutions continuelles & ces vicissitudes admirables de leur gouvernement, qui sont moins les effets des passions humaines, que l'exécution des ordres de la providence. Elles ont encore cet avantage au-dessus des anciennes, qu'on s'y reconnoît mieux, & qu'on n'y est pas si étranger; les hommes qu'on y voit n'étant pas si éloignés, nous paroissent mieux proportionnés & plus naturels: ils nous interessent, parce qu'ils tiennent à nous par ces endroits favoris, qui nous les font aimer: ce sont leurs passions. Les mœurs & les caracteres des anciens sont si differens des nôtres, qu'à peine sommes-nous touchés de ce qu'ils ont fait de grand, nous les regardons comme s'ils étoient dans un autre

monde. Tout le merveilleux qu'on nous en raconte, sans nous découvrir leur foible, nous rebute & nous inspire quelquefois la tentation de croire que ce sont moins des hommes que des phantômes. Nous savons que les vertus ne marchent gueres sans être accompagnées de quelques défauts. Comme cela se rencontre rarement dans les histoires anciennes, & très-souvent dans les modernes, nous nous figurons plus de plaisir dans la lecture de ces dernieres. L'amour propre trouve son compte à se representer des hommes aussi foibles que nous, qui ne laissent pas avec tous leurs vices de participer aux plus éminentes vertus des anciens heros.

Ce ne sont là que des vûës generales; il faut des préparatifs particuliers, qui nous mettent en état de profiter de l'histoire moderne : trois choses principales y peuvent contribuer; une éxacte connoissance du caractere, du génie, des mœurs & de la religion de toutes les nations; en second lieu, une idée suffisante du droit des gens, c'est-à-dire, du droit public de l'Europe; enfin une étude du droit public de chaque nation en particulier.

La sureté & la tranquillité de chaque membre de l'Etat, est dans tous les gouvernemens l'objet du droit civil ou particulier. La sureté & la tranquillité du chef & des divers corps, qui composent un état est le but du droit public de chaque nation; enfin la sureté & la tranquillité de toutes les Monarchies & de tous les Etats, qui composent le corps de l'Europe, ou même de l'univers, est l'objet du droit public de l'Europe, ou du droit des gens. Après le droit naturel, ce sont là les trois especes de droit, qui forment la jurisprudence civile de toutes les nations, soit en general, soit en particulier. Ainsi ce qu'on entend par droit public de l'Europe est un droit admis par toutes les nations policées pour leur propre sureté, & pour la tranquillité réciproque de chaque Etat. Ce droit peut varier dans quelques circonstances, mais il a des principes fixes qui ne sauroient changer.

Moeurs des Peuples.

Il y a peu de livres particuliers pour s'instruire du caractere, des mœurs & de la religion de chaque peuple. C'est une étude qui se doit faire avec celle de la geographie. Les bons auteurs qui ont traité cette science en donnent des connoissances préliminaires. On peut encore être secouru par le petit traité de Jean *Bohemi*, dont l'ouvrage latin sur les mœurs, les coûtumes & les loix de toutes les nations parut au commencement du XVI. siécle, & fut réimprimé plusieurs fois, & même traduit en Italien. Cependant quelque détail qu'il y ait dans ce livre, il y manque bien des choses pour la perfection & pour l'exactitude. Alexandre *Sardo* a traité depuis cette matiere, mais dans un autre ordre. Comme le sujet ne laisse pas d'être important, il pourroit être aujourd'hui remanié par quelque main plus délicate, qui feroit voir les vicissitudes qui sont arrivées dans les mœurs aussi bien que dans le gouvernement de chaque nation. Jean *Barclai* en a dit quelque chose dans son *Icon animorum :* il n'est pas entré néanmoins dans un assez grand détail. Soit par prévention, soit par inattention, il n'a pas rendu toute la justice qu'il devoit à quelques nations, qui ont eu raison de s'en plaindre. Quoique les Polonois, dont il parle assez mal, ne soient pas for-

més sur nos mœurs, il ne laisse pas d'y avoir parmi les honnêtes gens, & surtout à la Cour une politesse, qui n'est point encore surpassée par les autres nations. Le peuple y est à la vérité plus dur & moins maniable qu'en France; mais en est-il pour cela moins bon & moins vertueux? Je me hazarderai même à dire ici que la vertu la plus pure s'accommode moins d'une extrême politesse, que d'une sorte de rusticité qui découvre l'homme tel qu'il est. Quelle difference dans les mœurs entre le siécle si poli des Cesars, & le siecle moins perfectionné des Scipions! L'esprit & le cœur devinrent tout autres sous François I. tout se poliça parmi nous, beaucoup plus qu'on avoit fait sous ses prédécesseurs. Avant lui il y avoit dans les mœurs une sorte de rusticité, & une simplicité dans le cœur qui se répandoit jusques sur l'esprit. Depuis ce Prince la finesse d'esprit & la légereté de pensée a passé jusques au cœur. Sommes-nous pour cela meilleurs que les François qui vivoient sous S. Louis & sous Philippe le Bel? Je ne crois donc pas qu'on doive blamer une nation, parce qu'on ne trouve pas dans le peuple toute la politesse des courtisans. Les anciens Scythes étoient une nation barbare, mais équitable & juste; les Goths & les Lombards n'étoient point polis, mais leurs loix que nous admirons encore aujourd'hui, les feront toûjours passer pour des peuples qui aimoient la justice & l'équité.

Droit public.

Le droit public est une des connoissances les plus essentielles pour bien entamer la lecture de l'histoire moderne: elle se doit faire succinctement, parce qu'il s'agit seulement d'avoir des principes fixes qui puissent faire juger sainement des principaux faits de l'histoire. Nous n'avons qu'Aristote dans les anciens auteurs qui puisse donner quelques lumieres sur ce sujet: celui des modernes qui l'a traitée avec le plus de précision est *Juste-Lipse* dans ses politiques. Cet ouvrage est plein de sens & de sages réflexions qui peuvent donner des vûës pour l'examen de l'histoire. Il faut avouer cependant que des deux ouvrages que ce savant a publiés sur cette matiere, celui des *Monita & Exempla politica* n'est point comparable à celui auquel il a seulement donné le titre de *Politica*. Il est vrai que ses maximes & ses exemples sont presque tôûjours tirés des anciens historiens, dont l'application n'est pas toûjours juste dans l'histoire moderne. » Je crois, dit un auteur habile, (1) que les maximes les plus excellentes & les plus » délicates du conseil des Empereurs de Rome seroient les plus dangereuses & les » plus mal reçûës dans le conseil de nos Rois, & que non seulement il est ridicule » de dire: Auguste se gouverna de cette sorte; mais qu'il seroit encore beaucoup » plus dangereux de croire ce conseil, & d'entreprendre quelque chose sur une telle » esperance. » En effet, on sait que dans la conduite des affaires on ne peut tirer aucune conséquence d'un événement pour en régler un autre. La dictature perpétuelle usurpée par Sylla lui réussit heureusement, & fit massacrer Jules-César; la foi violée ruïna Carthage, & la parole inviolablement gardée ruïna Sagunte.

(1) Vertus & vices de l'histoire par M. le Roy page 146. cet ouvrage qui est tres-curieux & tres-rare, est de M. [illegible] le Roy de GOMBERVILLE qui est connu par beaucoup d'autres ouvrages. Mais celui-ci est d'un goût particulier & plein de reflexions curieuses & singulieres.

Je ne crois pas qu'il faille insister beaucoup sur l'*origine du droit public*, la diversité des opinions la rend trop douteuse pour s'y arrêter long-tems. On a dit que l'homme naturellement sociable s'unissoit avec ses pareils, & que de cette union & de cette societé naissoit necessairement un corps politique, dont tous les membres étoient astraints à certains devoirs les uns envers les autres; & que le principal de ces devoirs est l'obéïssance envers le chef du gouvernement. D'autres ont dit que la foiblesse naturelle de l'homme le portoit à rechercher le secours d'autrui, soit sa force pour en faire sa défense, soit son travail pour suppléer au sien. En effet, selon nos mœurs, aucun homme ne sauroit se passer du secours des autres; il ne peut seul éloigner l'oppression, ni seul suffire à bâtir des maisons, à cultiver la terre, à préparer sa nourriture ou ses habits, & à se procurer les autres besoins ou les aisances de la vie. Ce secours mutuel ne se trouvant que dans la societé, l'a renduë necessaire; & cette societé ne pouvant subsister que par des loix & sous les regles d'un gouvernement, il s'ensuit que les loix civiles ou politiques sont nées ou ont été puisées dans la nature & les besoins de l'homme. C'est pourquoi on ne les peut violer sans se rendre coupable d'attentat au droit naturel. Telle est la pratique de tous les peuples policés. D'autres ont dit, mais sans aucune raison, que ce droit naturel est une chimere; que l'homme n'a par lui-même aucune notion de justice, qu'il n'a d'autre inclination naturelle que celle de sa propre utilité, vers laquelle tous les êtres se portent selon l'étenduë de leur action; que dans cette vûë d'utilité on a établi des loix differentes selon les mœurs & les tems; qu'elles n'ont rien de fixe ni de positif que l'usage: ce qui fait qu'elles ont toûjours varié depuis que l'histoire conserve la memoire de quelque societé; & qu'enfin cette idée de justice attaque la raison, puisqu'elle procure l'avantage d'autrui aux dépens de sa propre utilité. Mais parler de la sorte, n'est pas connoître la nature du droit public qui tend non à procurer l'utilité d'un seul, mais à travailler au bien commun & à la tranquillité publique.

D'autres enfin ont crû que l'établissement des societés n'avoit pas eu d'autre origine que la liaison naturelle des familles; les enfans d'un même pere ayant vécu sous sa dépendance par un usage contracté dès l'enfance. Accoutumez à parler une même langue, ils ne se sont point separés après la mort de leur Auteur. Ils se sont donc multipliés dans les mêmes lieux, les ont cultivés & les ont possedés comme leur heritage, jusqu'à ce que d'autres hommes plus forts & plus violens se sont emparés de leurs personnes & de leurs biens, leur imposant la necessité de les servir; ou bien étant passés à une autre societé de peuples par quelques motifs qui ne nous sont pas connus, ils ont eux-mêmes exercé cette violence, ils ont fait des conquêtes, ils ont acquis des esclaves, des troupeaux & des terres, & sont devenus chefs de nations, tout se reduisant à l'usage qui unit les proches, ou à la force qui s'assujettit tout ce qui tombe dans sa sphere.

La narration de l'ancien état du monde, & ce qui s'est passé dans les nouvelles découvertes des plus grandes nations, peut nous donner quelques idées de l'établissement des loix & du droit public. Quoique l'homme soit naturellement porté à l'union avec ses pareils, cependant la plûpart des nations, celles même dont le gouvernement a été le plus estimé, ont été contraintes par la force à embrasser cette union &

à former une societé publique. C'est ce qui est justifié par l'histoire de la Grece en particulier. Et il est si peu vrai que la foiblesse & la crainte unissent necessairement les hommes, soit pour la défense commune, soit pour le soulagement mutuel, que nous voyons dans les parties septentrionales de l'Asie, ou dans les endroits les plus reculés de l'Afrique & de l'Amerique, des peuples qui vivent separement les uns des autres, soit de famille à famille, soit d'homme à homme, sans loix, sans gouvernement, sans politique, sans besoin les uns des autres, chacun se suffisant à soi-même dans le genre de vie qu'il pratique : la terre, la chasse ou les troupeaux leur fournissant abondamment le necessaire, pendant qu'ils meprisent souverainement tout le reste. D'ailleurs ce n'est point une mode nouvelle ; cette façon de vivre étant chez eux aussi ancienne que leur établissement dans les contrées qu'ils habitent.

On ne sauroit donc établir de systême uniforme pour marquer l'origine des societés & du droit public qui fait leur sureté & leur tranquillité. Il faut joindre tous ces differens sentimens. Dans les uns c'est l'amour de l'union & la connoissance de leur propre foiblesse qui les a joints en corps : dans les autres, c'est la soumission au premier auteur d'une famille, & ensuite la déference à celui qu'on en a depuis regardé comme le chef : dans les autres enfin, c'est la force, l'ambition & la ruse qui obligeoit les plus foibles à se soumettre au plus fort ou au plus entreprenant, de la maniere à peu près que l'on a soumis les Barbares dans les découvertes qui se sont faites au XV. & au XVI. siecle.

Mais ces incertitudes sur l'origine des societés n'empêchent pas qu'il n'y ait des regles fixes pour en assurer le gouvernement : c'est ce qu'on doit particulierement examiner. La maxime la plus inviolable est la sureté & la tranquillité de tous les corps differens, qui composent soit l'univers, soit un même etat. La sureté des divers états qui composent l'univers consiste, dans la joüissance des droits imprescriptibles & des domaines, qui leur appartiennent par une longue possession, qui sert de titres à la plûpart des couronnes ou des gouvernemens, soit monarchiques, soit républicains. Ainsi les droits des Souverains doivent être inviolablement conservés : c'est même par-là que les premiers peuples se sont mis à couvert des violences de leurs voisins, ou du reste de leur concitoyens. Il a toûjours fallu un chef sage & prudent (1) pour regler les differends & pour établir des loix ; mais les loix sans la force auroient souvent été infructueuses : ainsi la sagesse des superieurs a dû être soutenuë d'une autorité suffisante pour contraindre les refractaires.

L'interêt des nations a dû se joindre necessairement à l'interêt du chef ; & quiconque les a separés, a toûjours renversé l'ordre & l'œconomie du gouvernement, parce que le chef & les membres ne sont qu'un corps, dont toutes les parties doivent marcher de concert. Les troubles & les dissentions ne sont venuës dans les Etats particuliers, ou même dans l'univers, que quand les plus ambitieux ou les plus injustes

(1) Omnes antiquæ gentes regibus quondam paruerunt : quod genus imperii primùm ad homines justissimos & sapientissimos deferebatur. *Cicero, lib. III. de Legibus, cap.* 2. Mihi quidem non apud Medos solum, ut ait Herodotus, sed etiam apud majores nostros, justitiæ fruendæ causâ videntur olim bene morati reges constituti. Nam cum premeretur inops multitudo ab iis, qui majores opes habebant, ad unum aliquem confugiebant, virtute præstantem, qui cum prohiberet injuria tenuiores, æquitate constituenda summos cum infimis pari jure retinebat. *Cicero de officiis, lib. II. cap.* 12.

ont voulu entreprendre contre ces droits imprescriptibles. C'est ce qui a donné lieu à tant de guerres, qui n'ont enfin abouti qu'à faire naître des traités où le plus subtil a cherché à tromper celui qui se conduisoit avec plus de droiture & de simplicité. Ces traités sont devenus des loix; & leur multiplication a moins fait connoître l'équité, que le desordre des Etats ou des parties contractantes. Je me servirai des paroles d'un grand politique, dont l'autorité seule peut décider dans cette occasion, par la connoissance qu'il avoit du caractere du gouvernement. » Les nouvelles loix, dit M. le » Cardinal de (1) Richelieu, ne sont pas tant des remedes aux désordres des Etats, que » des témoignages de leur maladie, & des preuves assurées de la foiblesse du gou- » vernement; attendu que, si les anciennes loix avoient été bien executées, il » ne seroit besoin ni de les renouveller, ni d'en faire d'autres pour arrêter de » nouveaux désordres, qui n'eussent pas plutôt pris cours, que l'on eût vû une » grande autorité punir les maux commis. « C'est ce qu'avoit dit avant lui un autre oracle de la politique speculative. » Les premiers hommes vivans sans ambi- » tion & sans envie, dit Tacite, n'avoient (2) que faire de loix, ni de magistrats » pour les retenir dans leur devoir, & se portant naturellement au bien, n'avoient » pas besoin d'y être excités par des récompenses. Comme ils ne desiroient rien » qui ne fût permis, rien ne leur étoit défendu; mais à la fin, l'égalité étant ban- » nie, l'orgueil & la violence prirent la place de la modestie & de la pudeur. Il » s'éleva des Empires, dont quelques-uns durerent plusieurs siécles. Il y eut des » peuples qui aimerent mieux d'abord le gouvernement des Loix, ou qui y eu- » rent recours après une longue domination. Elles étoient simples au commen- » cement, & semblables à celles que la renommée a rendu célébres comme celles » de Crete, de Sparte & d'Athénes, établies par Minos, par Lycurgue & par So- » lon; celles-ci néanmoins étoient plus subtiles & en plus grand nombre. Rome sous » le gouvernement de Romulus n'eut point d'autres loix que la volonté du Prince. » Numa en établit pour la Religion: Tullius & Ancus firent quelques reglemens » politiques; mais notre grand Legislateur est Servius-Tullius, qui soumit même le » Prince à ses loix. Depuis le bannissement des Tarquins, le peuple en inventa quel- » ques-unes pour se défendre de l'oppression des grands, & maintenir la concorde » & la liberté. Ensuite les Decemvirs furent créés, & les plus excellentes loix de la » Grece compilées. On en composa douze Tables, qui furent la fin des bonnes loix. » Car quoiqu'on ait fait depuis quelques réglemens à la naissance des vices; la » plûpart néanmoins sont les fruits des dissentions du peuple & du Sénat, ou l'éta- » blissement violent de quelques personnes dans les dignités, ou le bannissement de » quelques têtes illustres, & d'autres déreglemens semblables. De-là ont pris nais- » sance les loix séditieuses de Gracchus & de Saturninus, & les largesses de Dru- » sus au nom du Sénat, après avoir corrompu les uns par d'ambitieuses esperan- » ces, & arrêté les autres par l'opposition des magistrats. Les guerres d'Italie, & » ensuite les guerres civiles produisirent diverses ordonnances qui se détruisoient ré- » ciproquement; mais à la fin le dictateur Sylla changea ou abolit les précédentes,

(1) *Testam. politiq. du C. de Richel. part. 2. ch. 5.* (2) *Tacit. lib. 3. Historiarum.*

» afin d'établir les siennes. Elles ne furent pas de plus longue durée, quoiqu'elles » fussent en plus grand nombre : car aussitôt le peuple fut agité, comme auparavant, par les loix turbulentes de Lépidus, & par la licence effrenée des tribuns. Ce » ne furent depuis que nouveaux réglémens sur chaque crime ; & la République étant » corrompuë, le nombre des loix devint infini. Enfin Pompée élû pour réformateur » des mœurs dans son troisiéme consulat, après avoir inventé des remédes pires que » les maux, & changé diverses fois les premiers établissemens, perdit par les armes » ce qu'il conservoit avec les armes, & vit périr ses loix avec lui. Depuis pendant » l'espace de vingt-cinq ans que durerent les guerres civiles, il n'y eut ni droit, ni » coutume : les vices furent autorisés publiquement, & plusieurs bonnes actions » condamnées. Mais Auguste, Consul pour la sixiéme fois, voyant sa domination établie, abolit les loix qu'il avoit faites dans une puissance illegitime, & nous en donna d'autres pour vivre en paix sous son empire ; & curieux de les faire observer, » il invita les déclamateurs par des récompenses. Parmi ces loix, il établit celle du » mariage, qui donnoit au peuple Romain, » comme un pere commun, les legs qu'on » faisoit à ceux qui n'avoient pas d'enfans. Mais cela alloit plus avant, & troubloit » toute l'Italie & les Provinces ; plusieurs familles en étoient ruinées, & tout le » monde épouvanté, lorsque Tibere, jaloux du repos de l'empire sous son regne, » fit commettre au sort vingt Senateurs, dont il y en avoit cinq prétoriens & cinq » consulaires, par lesquels plusieurs articles de la loi furent adoucis, & la République soulagée pour quelque temps. «

Ce que je viens de rapporter des loix particulieres de chaque Etat, ou du droit public de chaque nation a son application au droit public de l'Europe, ou au droit des gens. Plus on a fait de traités, de conventions & de loix, plus on doit croire qu'il y a eu de désordres dans les Etats, & d'ambition de Souverain à Souverain. Cependant malgré cette multiplicité de loix, & au milieu des vicissitudes des gouvernemens, il y a toujours eu des maximes fixes qui se sont maintenuës, sinon par écrit, du moins dans l'esprit & dans l'équité des peuples. C'a toujours été la *Sureté* & la *Tranquillité des Etats*. Ainsi les interêts ont changé, les bienséances des Monarchies ont varié de siécle en siécle ; les prétentions des couronnes n'ont pas été les mêmes dans tous les temps, le commerce qui est tombé chez les uns s'est augmenté chez les autres ; mais on est toujours revenu à ce principe de la tranquillité & de la sureté de chaque Monarchie, ou de chaque Etat. C'est ce qu'on a depuis appellé l'*Equilibre des Puissances*, ou l'*Equilibre de l'Europe*, dont le but est d'empêcher qu'un Etat n'envahisse, ou ne détruise l'Etat voisin légitimement établi, dont les droits sont imprescriptibles, & les prérogatives reconnuës & avoüées par les autres Puissances.

LIVRES A LIRE SUR LES PRINCIPES GENERAUX DU DROIT public.

Veut-on examiner les principes les plus géneraux de cette science que l'on a depuis appellée *Politique*, il faut commencer par le petit traité si exact des *Devoirs de l'homme & du citoyen* de M. de *Puffendorf*, qui est un abregé de son traité du *Droit des*

gens. On y trouve les maximes les plus certaines des mœurs & des devoirs de la vie civile, source infaillible de la veritable politique. Je ne conseille que l'abregé, parce que je crois qu'on doit épargner les lectures, & fournir seulement des principes à ceux qui veulent faire quelque progrès dans les études historiques. Ce traité pourroit être suivi de la lecture de celui que le fameux *Philippe Sidney* a fait sur le gouvernement : peut-être entre-t-il un peu trop dans des sentimens républicains ; mais cela est pardonnable à un Anglois, né dans un Etat, qui est moins une Monarchie qu'une République protegée par un Roi, qui en est le chef, & non pas le maître, & qui se trouve obligé quelquefois de rendre compte à son peuple de certains détails, au lieu qu'en France nous avons pour principe invariable de notre gouvernement, que *les Rois sont seuls juges* (1) *en leurs faits, & ne répondent à autre ressort qu'à celui de la justice divine :* maxime inviolable qui s'étend encore à la couronne d'Espagne & à très-peu d'autres, dont le pouvoir n'est borné que par la sagesse & l'équité de leur conduite ; mais on pourroit temperer la lecture de Sidney par celle du traité de M. de *Silhon*, que le feu Roi fit imprimer sous le titre de *Certitude des connoissances humaines*. Cet ouvrage est négligé des lecteurs, parceque les deux premiers livres ne regardent que les maximes génerales de la morale, on a cru, sans y faire attention, que tout le reste étoit purement philosophique : il renferme cependant les plus grands & les plus beaux principes de la politique ; mais il ne faut en commencer la lecture qu'au livre III. le reste de cet ouvrage : dont le titre ne prévient pas, est nourri des principes les plus certains du gouvernement. Ces trois traités suffisent pour prendre des maximes de politique ; car il est dangereux dans ces matieres de se livrer indifferemment à toutes sortes d'écrivans. Le Prince de *Machiavel* lû si avidement de la plûpart des curieux, approuve des principes horribles de tyrannie plutôt que de gouvernement. *Bodin* dans sa République ennuye ; il rebute même par une trop grande abondance, qui fait tort à la singularité des observations qu'on trouve dans son ouvrage. *Pierre Gregoire* (*Petrus Gregorius*) en rapportant bien des choses communes & ordinaires, s'attache moins à l'histoire qu'à la jurisprudence du barreau, sur laquelle il veut regler la plûpart des Monarchies. *Adam Contzen*, célebre Jesuite, n'a dans son livre que le titre de beau ; du reste, il a traité la politique nonchalamment & non pas en homme d'Etat. *André Fricius* n'avoit point la pratique du gouvernement, & n'a traité dans un grand volume que certaines parties de la politique, & pour plus de facilité même, il a choisi les plus communes. *Clapmarius* n'est pas assez rempli, & dit des choses vulgaires qui se trouvent partout. Il les avoit néanmoins envelopées sous le titre séduisant de maximes secretes d'Etat, (*Arcana rerum publicarum.*) *Keckerman* dans son systême de politique (*Systema politicum*) est assez methodique ; mais il n'est pas toujours exact. M. *Joly*, Avocat, & depuis Chanoine & Chantre de l'Eglise Métropolitaine de Paris, est hardi & trop républicain, dans ses *Maximes pour l'institution du Roi* : aussi a-t-il merité par des saillies de frondeur, dont son livre est rempli, de le voir brûler par la main du bourreau. Cependant il n'est pas inutile de le lire, pour profiter de ce qu'il a de bon, en écartant néanmoins ce qu'il a de trop dangereux.

(1) Philippe de Commines.

M. *Boſſuet*, en formant un ſyſtême de politique ſur l'Ecriture, a fait voir combien il étoit verſé dans la lecture des livres ſaints; mais l'Ecriture Sainte qui ſert à regler les maximes des mœurs, n'eſt gueres conſultée dès qu'il s'agit de regler les interêts des Princes. Je ne puis omettre l'ouvrage ſi célébre du *Droit de la guerre & de la paix.* (DE JURE BELLI ET PACIS) donné par *Grotius*, le politique le plus exact qu'il y ait eu depuis pluſieurs ſiecles. La connoiſſance qu'il avoit de tous les gouvernemens, & la pratique des affaires où il s'étoit vû engagé; un eſprit de reflexion, de moderation & de juſtice, qui accompagnoit un ſavoir immenſe, mais toujours bien ménagé, lui a donné lieu de traiter la matiere du droit public avec plus d'exactitude & de préciſion qu'aucun autre. Son ouvrage tiendroit lieu de loi, ſi les Princes en reconnoiſſoient quelques-unes dans le gouvernement de leurs Etats. Il a ſû appuyer ce qu'il dit par les maximes les plus ſages & les plus autoriſées dans la morale. Les Commentaires que la plûpart des politiques ont faits ſur ſon ouvrage, n'y ont repris & corrigé que très-peu d'endroits, & ont ſervi même à confirmer tout ce qu'il a dit de raiſonnable. M. *Courtin* ne lui avoit pas fait honneur par une médiocre verſion françoiſe qu'il en avoit publiée; mais M. de *Barbeyrac* a réparé depuis peu d'années la faute de M. Courtin, en décorant par d'excellentes obſervations la belle traduction qu'il a publiée de l'ouvrage de Grotius. Ce ſont de ces livres qu'il faut manier ſouvent; ſi l'on veut ſe munir des principes néceſſaires pour juger ſainement des plus grands évenemens de l'hiſtoire moderne.

Interests et Maximes des Princes.

Si toutes ces lectures ne ſont pas abſolument néceſſaires pour entreprendre l'étude l'hiſtoire moderne, elles ſont pour le moins très-utiles pour le faire avec avantage. Mais dès qu'on aura une connoiſſance génerale du monde, il y a d'autres livres qui ne ſont pas inutiles, dont on ne ſauroit ſe diſpenſer de parcourir quelques-uns des principaux. Ainſi l'on doit connoître les *Interêts des Princes* & les *Maximes* du gouvernement de chaque Monarchie. Les maximes découvrent les fautes que commettent les Princes, ou dans la conduite qu'ils tiennent à l'égard de leurs ſujets, ou dans les engagemens qu'ils prennent avec les étrangers. Les interêts font connoître les motifs des Souverains dans les guerres qu'ils declarent ou dans les neutralités qu'ils gardent. L'une & l'autre a été parfaitement bien dévelopé dans le petit livre des *Interêts* & des *Maximes* des Princes, dont une partie, qui eſt de M. le *Duc de Rohan*, l'un des grands politiques de ſon ſiécle, fut preſentée à M. le Cardinal de Richelieu en 1637. Il faut commencer par les *Maximes*, parcequ'elles ſont plus ſimples & moins embarraſſées; après quoi on peut venir aux *Interêts*. Les Maximes principalement ſont écrites avec beaucoup de ſens; mais on doit ſe précautionner contre certains faits outrés, ou apocriphes rapportés dans ce livre. Il eſt vrai que ces ſortes de traits ne s'y trouvant que rarement, n'empêchent pas qu'il ne puiſſe être lû avec avantage.

Il eſt bon de remarquer dans la lecture de ces Maximes & dans l'uſage qu'on en voudra faire, que les révolutions qui ſurviennent ou dans le gouvernement, ou par

le sort des armes font terriblement changer les interêts & les maximes; mais pour peu qu'on ait penetré les principes expliqués dans ces deux ouvrages, on fera ceder facilement l'exception des régles aux régles mêmes, quelque generales qu'elles paroissent: & l'on verra que, quand les habiles ministres sont obligés de se départir des interêts muables, c'est toujours pour revenir aux maximes inviolables de la Sûreté & de la Tranquillité des Etats.

Ce petit ouvrage du Duc de Rohan a toujours été si goûté des connoisseurs, que des auteurs du troisieme ordre, nés pour être les singes des grands écrivains, ont crû se faire une réputation, en donnant leurs réflexions sous le titre specieux de *Nouveaux Interêts des Princes*; mauvaise copie d'un excellent original. Cet auteur est *Gratien des Courtils de Sandras*, qui a publié beaucoup de Romans historiques & politiques, qui ne lui coûtoient que la peine de les coucher sur le papier. Ce qu'il publia donc l'an 1685. en Hollande où il étoit alors, n'est qu'une paraphrase & une glose mal-concertée de l'ouvrage de M. le Duc de Rohan, qu'il a tâché d'accommoder à la situation où l'Europe se trouvoit, & qu'il fut encore obligé de changer en 1686. à cause des changemens qui arriverent dans les affaires. Ce livre, quoiqu'écrit legerement, n'est recommandable que par les justes éloges qu'il fait de Louis XIV. l'un des plus grands Rois que la Monarchie Françoise ait produit. Il auroit été loüable dans son zele s'il n'avoit pas deshonoré son ouvrage par de perpetuelles satires de l'Empereur Leopold, l'un des plus grands Princes que l'Empire ait donné depuis plusieurs siécles, & dont la Providence a beni les armes, la prudence & la pieté, soit par les progrès qu'elle lui a fait faire contre les ennemis du nom Chrétien, soit en le soutenant, malgré beaucoup de puissances & de révoltes, sur le trône Imperial, où il est mort comblé de gloire & regretté de tout l'Empire, & même de toute l'Europe, dont pendant près de 50. ans il avoit sû ménager les interêts avec la sagesse qui a toûjours fait le partage de l'auguste Maison d'Autriche. Enfin dix ans après *Des Courtils*, un autre singe s'est encore avisé de paroître sur la scéne, en publiant l'an 1695. un *Traité des Interêts des Princes & Souverains de l'Europe*; livre encore plus ignorant que celui du sieur Des Courtils. On ne sauroit s'empêcher de se moquer de la vanité de ces médiocres auteurs qui s'imaginent de leur cabinet pouvoir gouverner toute l'Europe; & qui sans avoir aucune teinture des affaires, prétendent regler les démarches de tous les Princes. Ne riroit-on pas de voir un de ces politiques dire que *c'est de Charles* (de France, frere de Lothaire) *que sont descendus tous les Ducs de Lorraine jusques aujourd'hui, lesquels ont toujours rendu foi & hommage à l'Empereur, comme Prince & Guidon de l'Empire?* C'est en peu de mots plusieurs ignorances en histoire & en politique. Non-seulement les Ducs de Lorraine ne prétendent pas descendre de la seconde race de la Maison de France, depuis qu'on a montré qu'ils ont une autre origine qui ne leur fait pas moins d'honneur, & qu'on prouve par les monumens historiques qu'ils viennent d'une souche qui leur est commune avec l'auguste Maison d'Autriche, sur laquelle même ils ont le droit d'aînesse. Dailleurs en qualité de Ducs de Lorraine, ils ont toûjours été Souverains & indépendans, *ne* (1) *relevant que de Dieu seul & de leur épée*, comme parle un habile politique.

(1) *Louis du May, Etat de l'Empire, Dialogue V.*

PRÉTENTIONS ET PRESCEANCES.

Les *Prétentions & les Prefcéances* entrent dans les interêts des nations auffi bien que dans le droit public. On les connoît à la vérité par l'hiftoire; mais il feroit bon qu'on en eût des notions préliminaires pour mieux pénétrer les motifs & la juftice des guerres que les Princes ont cru devoir déclarer quelquefois à d'autres puiffances. Il n'y a gueres qu'en Allemagne où l'on s'applique à bien difcuter ces matieres. Les études du droit public y font avec raifon dans une fi grande eftime & fi bien fuivies, que ce qu'on y produit fur ces matieres eft ordinairement mieux approfondi que ce qui fe fait par les favans des autres pays: cependant on ne peut pas dire qu'ils connoiffent à fond le droit public de toutes les autres nations; c'eft ce qui fait qu'on eft obligé d'y apporter très-fouvent des correctifs, chacun pour le Royaume dont le gouvernement lui eft le plus connu. Il feroit à fouhaiter qu'une main habile & intelligente traduisît en françois ou en une autre langue un peu plus connuë que la langue Allemande, les deux excellens ouvrages que deux favans ont publiés depuis quelques années, l'un fous le titre de *Theatrum illuftrium prætentionum*, & l'autre fous celui de *Theatrum præcedentiæ*. Ces deux ouvrages qui ont une grande réputation dans l'Empire, ne feroient pas moins goûtez en France, où malgré le peu de connoiffance que l'on a du droit public, on ne laiffe pas d'eftimer tout ce qui fe fait de bon en ce genre dans les autres Etats.

Nous avons le malheur qu'à peine connoiffons-nous le gouvernement dés autres nations; & même il n'y a pas long-temps que nos favans fe font appliqués à traiter folidement ce qui regarde le droit public du Royaume. Ce que les anciens en ont dit, eft quelquefois appuyé fur des titres fi foibles, qu'à peine y a-t-il de quoi affeoir une jufte décifion. Ce ne font que les *du Tillet*, les *Pithou* & les *Dupuis* qui ont commencé à fe fervir d'autoritez directes & certaines. Les anciens y mêloient quelquefois des queftions fi peu conformes à la dignité de leurs fujets, qu'ils faifoient tort par-là aux queftions les plus effentielles qu'ils ne pouvoient fe difpenfer de propofer & de prouver. Ainfi on ne peut lire ferieufement ce que dit Charles de *Graffalis* dans fon traité des droits de nos Rois (*Regalium Franciæ Jura*) lorfqu'il avance que le Roi de France eft entre les autres Rois comme l'étoile du matin au milieu d'un nuage qui vient du midi, que le Roi de France, comme le plus ancien de tous les Rois, eft en droit de les faire affembler tous; que c'eft un fecond foleil fur la terre; que c'eft un Dieu corporel en terre, & que ce qu'il fait ne vient pas de lui-même, mais de Dieu par lequel il eft infpiré, ce qui fait qu'il ne peut ni tromper, ni être trompé; qu'il eft le Vicaire de Jefus-Chrift dans fon Royaume; & que par les miracles qu'il fait, il reffemble aux Mages qui font venus adorer Jefus-Chrift à Bethléem. *Rex* (1) *Franciæ eft inter alios reges & principes hujus fæculi tanquàm ftella matutina in medio nebulæ meridionalis .... eft Vicarius Chrifti in fuo regno...., tanquàm* (2) *antiquior ac dignior habet prærogativam cogendi, feu convocandi alios reges & principes quibus præferri debet*

(1) *Car. de Graffalio Regalium Franciæ l.* 1. *p.* 2. (2) *Ibid. pag.* 46.

&

& altiori loco sedere .... & dicitur secundus sol in orbe terrarum .... Rex Franciæ est in regno suo tanquàm quidam corporalis Deus... nam quod rex facit, non tanquàm ipse, sed ut Deus facit .... & quæ facit Deo (1) *inspirante facit, nec fallit, nec fallitur... sunt reges Francorum similes tribus regibus Magis qui venerunt ab Oriente in Bethleem Judæ adorare Dominum nostrum Jesum Christum.* Ce zele est louable, & nous ne pouvons trop aimer & respecter nos rois, beaucoup meilleurs, & plus grands que bien des Rois que l'antiquité met au rang de ses demi Dieux : mais le zele doit toûjours être sagement ménagé, l'excès en est dangereux, il ne fait pas moins de tort aux princes dont on fait l'éloge, qu'à l'auteur qui le publie. Je passe à ces auteurs de dire que tous ceux qui prient pour le Roi de France gagnent dix, & même cent jours d'indulgence. Ce sont des privileges appuyés sur les Bulles d'Innocent IV. & de Clement V. & indépendamment des Bulles (2) ce sont des devoirs ausquels nous sommes obligés.

Il faut examiner ensuite quelque traité qui nous fasse comparer la force & le gouvernement des Etats les uns avec les autres, & qui nous instruise succinctement de l'antiquité, & des révolutions principales de chaque Royaume. Rien n'est plus nécessaire pour distinguer quelquefois les interêts permanens, & les interêts muables de chaque Monarchie. On s'en sert encore pour mieux comprendre les simples allusions que font les historiens d'un pays aux caracteres des princes étrangers, ou à des mouvemens, qu'on ne peut gueres bien savoir que par la lecture-même d'une histoire, au moins succincte, de la nation.

Deux auteurs sont venus assez heureusement à bout de ce dessein. Le premier est *Conringius*, ce savant homme que toute l'Allemagne admire encore aujourd'hui pour l'étenduë & la profondeur de ses connoissances. Ce qu'il avoit fait sur cette matiere n'ayant pas toute sa perfection, a été achevé par *Oldenbourg*, qui l'a fait imprimer à Geneve en 1675. avec des additions très-considerables. Je crois néanmoins devoir avertir que cet ouvrage qui a pour titre, *Thesaurus Rerum publicarum* n'a pas été reconnu par *Conringius*. Mais quoiqu'il ne soit pas aussi savant que tout ce que nous avons du même auteur, il ne laisse pas d'être d'une grande utilité. Le second est le célébre M. *Puffendorf*, si connu par ses traités de jurisprudence & d'histoire. Il a donné dans son *Introduction à l'histoire de l'Europe*, une idée de ces Royaumes, qui peut inspirer le désir de les connoître tous en particulier. Il a même fait une chose qui étoit échapée à *Conringius*, & à laquelle *Oldenbourg* n'avoit point suppléé avec assez d'étenduë ; c'est qu'il a mis un détail précis des interêts de chaque Couronne, & de la conduite qu'elle doit tenir à l'égard des Etats voisins. Il l'a fait avec d'autant plus d'exactitude, qu'il s'étoit fortement appliqué à la connoissance du droit public & des interêts des princes.

(1) *Ibid. p.* 47.

(2) Tertium jus altum & præcipuum sequitur, quod quicumque orat pro Rege Franciæ habet decem dies Indulgentiarum ab Innocentio IV. ut recitat defunctus præceptor meus magister Cosmas Guymier in Proœmio Pragmaticæ Sanctionis. Clemens centum dies indulgentiarum concessit orantibus pro pace & salute Regis & Reipublicæ Regni Franciæ, ut vidi & Bullam legi in libro Libororum, & est Bulla num. 33. *Joann. Ferrault Jura & Privilegia Regni Franciæ.* Quintum jus altum & præcipuum Christianissimi Regis Francorum est, quod quicumque orat pro eo decem dies indulgentiarum ab Innocentio IV. & centum dies à Clemente consequitùr . . . & à Leone X. datus est annus indulgentiarum anno 1514. Juxta illud Baruch : Et orate pro vitâ Nabuchodonosor Regis Babylonis & pro vitâ Balthasar filii ejus, & è contra maledicuntur omnes qui Christianissimum Regem bellis aut alias prosequuntur, per Stephanum Papam, qui Pipino postea atque suis Francorum regibus benedixit. *Carol. de Grassaliis Regalium Franciæ jura. p. 47. & 48.*

Je ne parle point des *Elémens de l'histoire* de M. l'Abbé *de Vallemont*, quoiqu'il paroisse que le projet de son livre tende naturellement à donner une notion de chaque Monarchie. La méthode qu'il a suivie n'entre point assez dans ce dessein. Il s'étend trop sur des principes généraux, & point assez sur le particulier. Ses remarques sur la Chronologie & sur l'histoire universelle ont plus qu'une juste mesure; celles qu'il a faites sur la Géographie sont d'une longueur excessive; & il est très-sec sur le détail des Monarchies nouvelles. Son ouvrage néanmoins peut être de quelque utilité, parce qu'il contient des Tables Chronologiques assez éxactes de chaque Royaume.

Mais un ouvrage assez commun, auquel on doit cependant prêter attention, est le *Ministre d'Etat*, que le Sieur de *Silhon* fit paroître d'abord en 1631. & qui depuis a été réimprimé plusieurs fois. Ce sont de ces livres qu'on néglige, parce que souvent on n'en a point pénétré le sujet, ou que l'on s'imagine qu'ils ne regardent que les seuls Ministres; mais toutes les personnes qui liront cet ouvrage, y trouveront plus de lumiere & de solidité que dans la plûpart des politiques étrangers. Silhon étoit attaché aux Ministres de France, & on lui communiquoit les mémoires nécessaires pour travailler sur cette partie generale du gouvernement. D'autres livres méritent encore d'être lûs. Tels sont les *Considerations politiques sur les coups d'Etat*, publiées pour la premiere fois par le sieur *Naudé* en 1639. il est bon de l'accompagner de la lecture de la *Sciences des Princes* par le sieur *du May*; livre connu & recherché seulement des curieux; mais où l'on trouve dans les observations qu'il fait sur l'ouvrage du sieur Naudé des réflexions importantes pour le maniement des affaires publiques, quoique d'ailleurs l'auteur ne soit pas toujours éxempt de fautes d'éxactitude, ou d'inattention.

Il ne faut pas s'imaginer qu'on trouve dans les livres tout ce qui sert à former un politique, ou tout ce qui peut faire juger sûrement de l'histoire moderne. Il faut plus d'experience que de lecture, Un Ministre, ou un homme d'Etat formé seulement sur les livres, seroit un mauvais politique. Il est rare que les livres dévelopent les vrais motifs des grands événemens: les vûës d'un Ministre qui auront réüssi dans une occasion, ne sauroient toujours être la régle des autres événemens. Ceux qui ont examiné l'histoire du monde avec réflexion, n'ignorent pas que la politique est à bout dans la plûpart des grandes révolutions. Ceux qui jugent par le succès approuvent ou condamnent ce qui s'est fait par les vûës d'une politique formée sur la réüssite de l'événement. Combien n'a-t-on point approuvé la révolution de Portugal, procurée par le Cardinal de Richelieu, & combien n'a-t-on pas eu lieu depuis près de trente ans de l'en blâmer ou de lui en savoir mauvais gré. On dit encore par exemple, que Philippe II. Roi d'Espagne fit deux fautes considerables dans les premiers troubles des Pays-bas. » L'on a pû remarquer, dit un (1) auteur, les fautes de Philippe dans le choix qu'il » fit des gouverneurs pour les Pays-bas, puisque dans le temps que les mauvaises » humeurs étoient dans leur premiere émotion, & que pour en couper la racine, il » étoit nécessaire de préposer une personne d'autorité, & qui eût la force en main, » il confia ce gouvernement à une femme & à un Prêtre desarmé (c'est le Cardinal

(1) *Le Noble Histoire de la Republique de Hollande, liv. 1.*

» de Grandvelle) ce fut le premier faux pas de sa politique ; la seconde faute fut qu'a-
» près le débordement de ces humeurs malignes, les esprits étant rentrés dans une
» espece de calme, & n'ayant besoin que d'une conduite douce pour les ramener
» entierement au devoir, il envoya (*le Duc d'Albe*) le plus altier, le plus cruel & le
» plus impitoyable de tous les hommes, qui bien loin d'éteindre le feu, causa l'incen-
» die dans ces malheureuses Provinces.

Eh bien ! ce que demande cet écrivain s'est fait parmi nous. On commença par le fer & le feu pour exterminer la nouvelle Religion qui paroissoit en France. On prit ensuite des temperamens plus doux. A-t-on pû empêcher par-là que les Religionaires n'ayent mis vingt fois cette Monarchie à deux doits de sa perte ? Les empêcha-t-on même de se cantonner à la Rochelle, & d'y jetter les fondemens d'une république, qui auroit peut-être subjugué le Royaume, si la prudence & le courage de Louis XIII. n'avoit prévenu la révolution ? Disons mieux, une même conduite produit quelquefois des effets differens, & souvent deux conduites differentes produisent le même effet. Ce sont les conjonctures qui déterminent ; un point presque imperceptible décide des plus grands événemens ; & il s'agit d'attraper ce point, si difficile quelquefois à bien appercevoir. Ainsi qu'on ne nous parle point de ces traités de politique faits après coup; mais qu'on nous parle d'un homme, qui sur des principes généraux sait se décider à propos suivant les conjonctures, qui sonde tous les partis, & qui se détermine à celui qui doit le plus heureusement réussir, soit par la situation naturelle des affaires, soit par la sureté des mesures que fait prendre un Ministre habile. Mais qu'il en est peu de ce caractere ! On ne peut pas s'empêcher, quand on examine tout ce qui s'est passé dans l'Europe depuis près de 300. ans, de penser avec Erasme (1) que s'il est quelquefois avantageux de prendre dans les historiens & dans les livres des principes de politique & de prudence, il n'est pas moins dangereux de presser les événemens, & de vouloir se former sur leur réussite. Souvent on trouve dans les anciens, & même dans les modernes de ces actions grandes, nobles, heroïques, lesquelles ne conviendroient point à nos mœurs, qui sont peut-être mieux formées, ni à notre caractere, qui a plus de maturité que d'enthousiasme.

Voila bien des préparatifs pour étudier l'histoire moderne; mais je me persuade que ceux qui s'y voudront appliquer utilement ne les trouveront pas trop longs. Ils savent que l'histoire ne doit pas seulement servir à connoître les temps, mais encore à connoître les hommes; & qu'il ne faut pas moins s'appliquer à réflechir sur les événemens qu'à les arranger. Quant aux autres qui ne voudront lire les historiens que pour le seul plaisir, & pour se desennuyer, ils pourront passer par dessus ces préliminaires, ou n'en prendre que ce qui peut convenir à leurs desseins & à leurs vûës.

---

(1) Jam verò non negaverim ex historicorum lectione præcipuam colligi prudentiam, verum ex iisdem summam perniciem hauries, nisi & præmunitus & cum delectu legeris. Vide ne tibi imponant celebrata sæculorum consensu nomina scriptorum aut Ducum. Herodotus, Xenophon, uterque gentilis fuit, & plerumque pessimum proponunt principis exemplar, etiamsi in hoc ipsum scripserunt historiam, ut aut delectarent narratione, aut egregii Ducis imaginem effingerent. Salustius, Livius multa quidem præclare, addo, eruditè omnia, sed non omnia probant quæ narrant, & quædam probant haud quaquam probanda principi christiano. Cum Achillem audis, cum Xerxem, Cyrum, Darium, Julium, ne quid te rapiat magni nominis præstigium. Magnos ac furiosos latrones audis. Sic enim illos aliquoties vocat Seneca. *Erasm. Institut. principis christiani p.* 12.

CHAPITRE XXI.

Histoire de l'Empire d'Orient.

LES préliminaires qui servent pour l'histoire de l'Empire Romain, servent également pour l'histoire de l'Empire d'Orient, quoique ces deux Empires n'ayent pas toujours eu la même étenduë par les révolutions qui se firent dans le gouvernement. Cependant les Empereurs d'Orient qui résidoient à Constantinople, se qualifierent toujours d'Empereurs Romains; & ils avoient donné à Constantinople, capitale de leur Empire, le titre glorieux de nouvelle Rome. Cet Empire ne fut pas interrompu, comme celui d'Occident; mais il se trouva sujet à de plus grandes révolutions. On peut assurer même que la part que ses Empereurs ont pris malheureusement aux affaires de l'Eglise, en a rendu l'étude plus nécessaire que celle de l'Empire d'Occident.

Comme ce fut *Constantin* qui augmenta la ville de Byzance, & en fit cette ville célèbre, connuë sous le nom de Constantinople, ce seroit vrai-semblablement à son regne que devroit commencer l'histoire de l'Empire d'Orient. Ce Prince qui eut le surnom de grand, de la grandeur de ses actions, étoit fils de Constance Chlore & d'Helene. Après avoir passé le temps de sa jeunesse dans l'exercice des armes, il eut le bonheur d'être élevé à l'Empire l'an 306. de l'Ere vulgaire: il avoit alors 32. ou 33. ans. Aussitôt que Constantin eut été déclaré Auguste, ses portraits furent exposés à Rome; mais à cette vûë les troupes Prétoriennes proclamerent pour leur Empereur *Maxence*, fils de Maximien Hercule, qui venoit de quitter l'Empire. Ce nouveau Prince, pour se concilier l'affection des peuples, que la douceur affectée de Constantin paroissoit lui vouloir enlever, fit cesser la persecution contre les Chrétiens; mais ils ne joüirent pas long-temps de cette heureuse tranquillité. Peu de temps après, Maxence s'abandonna à toutes sortes de cruautés. *Galere Maximien*, qui étoit aussi élevé sur le trône Imperial, fit marcher contre lui *Severe Cesar*, qui fut abandonné de ses troupes, & qui se vit contraint de se sauver à Ravenne: après quoi Galere envoya des Ambassadeurs à Maxence pour le porter à la paix; mais voyant que ces tentatives étoient inutiles, il prit le chemin de Rome, & fut, comme Severe, abandonné de ses troupes: il se retira dans l'Illyric, où l'an 307. il donna le titre de Cesar à *Licinius*.

Maximien Hercule, qui avoit abdiqué malgré lui la puissance souveraine, revint à Rome, dans l'esperance de remonter sur le trône. Il écrivit à Diocletien pour l'engager à reprendre la pourpre; mais ce dernier qui avoit éprouvé tous les embarras de la puissance souveraine, & qui goutoit alors toutes les douceurs de la vie privée, refusa d'écouter la proposition de Maximien, qui ne laissa point de poursuivre son entreprise; & pour en venir plus facilement à bout, il engagea Severe à sortir de Ravenne, & le conduisit vers Rome en habit d'esclave; mais avant que d'y arriver il le fit égorger à dix mille de cette grande ville. Peu de temps après on reconnut que Maximien vouloit pareillement ôter la vie à son fils Maxence; mais la découverte de cette conspiration le fit chasser de Rome, & il fut contraint de se retirer dans les Gaules auprès de Constantin, auquel il donna Fauste sa fille en mariage.

L'an 308. *Licinius* fut déclaré Empereur dans la Pannonie : alors on vit l'Empire divisé entre quatre souverains, savoir, *Constantin* & *Maxence*, qui étoient eux-mêmes fils d'Empereurs, & *Galere Maximien* avec *Licinius*, soldats de fortune. En 310. Maximien Hercule eut la témérité de conspirer contre la vie de Constantin son gendre; mais ce Prince ayant appris la conspiration, fit mourir son beau-pere qui s'étoit retiré à Marseille. L'année d'après Galere Maximien mourut, & Maxence son gendre pour se donner un plus grand crédit, le fit mettre au rang des Dieux. L'an 312. Constantin, animé, comme on croit, par l'apparition d'une croix qui se fit voir en l'air, passa les Alpes, & entra dans l'Italie, où il défit assez près de Rome Maxence, qui périt même par la chûte d'un pont qu'il avoit fait dresser sur le Tibre. Sa tête fut portée dans la capitale de l'Empire, & de là promenée dans toute l'Afrique, pour marque de la victoire de Constantin. Le Prince victorieux ayant mis ordre aux affaires de Rome, partit pour la Germanie; mais en passant à Milan, il maria l'an 313. sa sœur Constantia avec Licinius : ces deux Princes ne furent pas long-temps en bonne intelligence. La premiere bataille qui se donna l'an 315. immédiatement après leur rupture, fut favorable à Constantin; la seconde même ne lui fut pas moins heureuse. Cependant il ne profita de sa victoire que pour donner la paix au vaincu; & ils firent entre eux un nouveau partage de l'Empire.

Licinius reprit les armes l'an 324. sous prétexte que Constantin avoit fait une irruption sur ses terres. Ils en vinrent aux mains près d'Andrinople; & l'armée de Licinius, de cent soixante-cinq mille hommes en perdit trente-cinq mille, & le reste fut mis entierement en déroute. Deux autres batailles consécutives qu'il perdit avec la liberté, le firent releguer à Thessalonique; mais ce Prince, inquiet, qui vouloit exciter de nouveaux troubles dans l'Empire, fut tué l'année suivante; & sa mort auroit assûré la tranquillité de l'univers, si Constantin n'eût vû sa famille déchirée par des troubles intestins, qui coûterent la vie à Crispus Cesar, son fils aîné, Prince d'une grande esperance. Fausta, sa belle-mere, l'accusa d'avoir voulu attenter à son honneur. Ce pere trop crédule fit tuer son fils sur de simples soupçons, qui ne furent éclaircis que dans la suite. Fausta, outrée de n'avoir pû obliger Crispus de répondre à sa passion, ou dans la crainte que la réputation de ce jeune Prince ne fût un obstacle à la fortune de ses enfans, accusa Crispus de l'avoir voulu forcer. Mais Helene, mere de Constantin, qui découvrit la vérité quelque temps après, ne manqua pas d'en informer l'Empereur son fils, qui pour se vanger de cette perfidie, commanda qu'on enfermât l'Imperatrice Fausta dans une étuve, c'est-à-dire, dans des bains chauds, où elle fut étouffée, quoique Philostorge ait écrit qu'elle ne fut ainsi punie que pour un adultere qu'elle avoit commis avec un courrier.

Cet Empereur ayant fait rétablir Byzance, en fit la dédicace l'an 330. de l'Ere vulgaire, & rendit une ordonnance, par laquelle il vouloit que cette ville fût appellée la nouvelle Rome. Comme il en prétendoit faire la capitale de son Empire, il prit tant de soin de la fortifier & de l'embellir, qu'il donna ordre qu'on y apportât ce que l'Asie, l'Europe & l'Afrique avoient de plus rare; & il dépoüilla les plus grandes villes, celle de Rome même, de leurs richesses & de leurs ornemens, pour décorer cette nouvelle capitale, & la rendre, par sa grandeur & sa magnificence superieure

à toutes celles qui avoient été bâties jusqu'alors. Il y fit édifier la superbe Eglise des Apôtres, celle de la paix, & plusieurs autres qu'il éleva dans le reste de son Empire. Il vainquit ensuite les Sarmates; & pour les mettre hors d'état d'exciter de nouveaux troubles, il les dispersa quatre ans après, c'est-à-dire, l'an 337. en differentes Provinces de son Empire. Enfin dans le repentir de ses crimes, il souhaita d'être baptisé : ce fut au lit de la mort, si l'on s'en rapporte à Eusebe, à S. Jerôme, & aux meilleurs historiens. Et comme il reçût le Sacrement de Baptême dans un fauxbourg de Nicomedie par les mains d'Eusebe, celebre Evêque Arien de cette ville, quelques auteurs anciens & modernes ont à cette occasion jugé peu favorablement de la foi de ce Prince. Sa mort qui arriva le jour de la Pentecôte de l'an 337. laissa l'Empire à ses enfans. Constantin eut le sort de tous les grands hommes, dont les vertus sont ordinairement accompagnées de beaucoup de vices; & quelque modeste qu'il ait paru, quelque justice qu'il ait affectée, quelque grandeur d'ame qu'on ait apperçûë en lui, on ne sauroit disconvenir qu'il n'ait été aveuglé par son bonheur, & corrompu par Fauste sa femme. *Zozime* qui le condamne presque en tout, n'est pas plus croyable qu'*Eusebe de Cesarée*, qui prétend justifier toutes ses actions. Il faut, pour temperer les satires de l'un, & les éloges de l'autre, recourir aux historiens modernes, qui ont sû prendre un juste milieu entre ces deux auteurs. Si l'on ne veut pas s'en rapporter entierement à l'histoire de l'Arianisme du *P. Maimbourg*, on peut au moins déferer à ce que M. Hermant & M. *de Tillemont* en ont dit, l'un dans sa belle *Histoire de S. Athanase*, & le second dans son histoire des Empereurs. Il est à souhaiter qu'un nouvel auteur qui promet une histoire de ce Prince, surpasse ces deux historiens par son élegance & sa fidelité.

Les trois fils que Constantin le Grand laissa de Fausta, fille du vieil Maximien, partagerent entre eux l'Empire de l'univers. *Constantin II.* qui étoit l'aîné, eut les Gaules & toutes les Provinces qui étoient au-delà des Alpes par rapport à Rome. Rome même, l'Italie, l'Afrique, la Sicile avec les autres Isles, l'Illyrie, la Thrace, la Macedoine & la Grece échurent à *Constant* qui étoit le dernier. *Constance* le deuxiéme des fils de Constantin eut l'Asie, l'Orient & l'Egypte. Constantin le Grand avoit eu deux freres; *Constance* pere de Julien, & *Dalmatius*, surnommé *Annibalien*. Ce dernier avoit laissé deux fils; l'un nommé *Flave Dalmatius*, fut créé Cesar l'an 335. & fut tué peu de temps après la mort de Constantin: l'autre fut *Annibalien*, auquel Constantin avoit donné la qualité de Roi des Rois, avec le Royaume de Pont pour son appanage. Une sédition fomentée par l'Empereur Constance fit périr tous ces Princes. Gallus & Julien, néveux du grand Constantin échaperent à peine à la fureur des soldats. Le premier étoit malade, & l'autre en bas âge. Ce fut par ces meurtres que les fils de Constantin signalerent leur avenement à l'Empire; & peu de temps après la bonne intelligence qui paroissoit entre les trois freres fut entierement ruinée. A peine il s'étoit écoulé quatre ans depuis la mort de Constantin, lorsqu'en 340. Constantin II. declara la guerre à son frere Constance; il entra dans ses Etats avec une armée nombreuse; mais il fut tué près d'Aquilée. Constance n'eut pas une plus heureuse destinée, car dix ans après, c'est-à-dire, au commencement de l'an 350. il fut tué près des Pyrenées dans un château nommé Helene, aujourd'hui

Elne, qui a été long-temps le siége Episcopal de la Province de Roussillon.

Aussitôt que le bruit de sa mort fut répandu, *Vepranion* qui commandoit la cavalerie dans la Pannonie, s'y fit proclamer Empereur; & *Nepotien* fils d'une sœur de Constant prit à Rome le même titre. Vepranion ne joüit que huit mois de son usurpation, après quoi il se vit réduit à une condition privée. Le regne de Nepotien fut encore plus court: à peine se soutint-il un mois entier, ayant été accablé par les Géneraux de *Magnence*. La guerre que l'Empereur Constance eut avec ce dernier fut beaucoup plus terrible. Les deux partis en vinrent aux mains dans la Pannonie l'an 351. Les troupes de Constance se trouverent rompuës & renversées au premier choc; mais enfin elles demeurerent victorieuses. Deux ans après, Magnence qui préjugeoit que ses affaires ne pouvoient se rétablir, se fit mourir lui-même à Lyon, & son frere Decentius finit ses jours à Sens par un semblable coup de désespoir.

Gallus que Constance avoit créé Cesar, & auquel il avoit donné le gouvernement de l'Orient, abusa de son pouvoir, & commit toutes sortes de violences & de cruautés. Constance qui en fut informé le rappella & le fit mourir dans l'Illyrie. *Julien* son frere auroit subi le même sort sans Eusebie, femme de Constance, qui employa tout son credit en faveur de ce jeune Prince. On se contenta de le releguer à Athenes, sous prétexte de l'y faire étudier; & quatre ans après, l'Empereur Constance le fit declarer Cesar, & lui donna, avec Helene sa sœur, le gouvernement des Gaules. Julien s'y rendit & s'y distingua par plusieurs victoires qu'il remporta sur les Germains, les Francs & les Allemands. Constance jaloux des exploits du nouveau Cesar, voulut retirer des Gaules les troupes Romaines, & les faire passer en Orient pour servir dans la guerre qu'il avoit resoluë contre les Perses; mais elles refuserent d'obéir à cet ordre, & proclamerent Julien Empereur dans la ville de Paris.

Constance qui faisoit ses préparatifs pour la guerre contre les Perses, accommoda comme il put, le differend qu'il avoit avec eux, & prit la route des Gaules; mais sa vangeance fut arrêtée par sa mort arrivée en Cilicie l'an 361. de l'Ere vulgaire. Par là *Julien* se vit maître de l'Empire. Il avoit été déclaré Cesar par Constance l'an 355. Dès qu'il fut élevé sur le trône Imperial, il persecuta tous ceux qui avoient été attachés à son prédecesseur; il en fit mourir quelques-uns & relegua les autres. Comme il n'avoit professé la Religion Chrétienne qu'à l'exterieur, & que dans le fond du cœur il avoit toujours conservé le paganisme, il ne se déguisa plus dès qu'il fut monté sur le trône; il fit ouvrir les temples des faux Dieux, s'en fit consacrer souverain Pontife, & abdiqua publiquement la Religion Chrétienne. Il reprit en succedant à Constance, les desseins de cet Empereur, & entra dans la Perse avec une armée considerable. Il y fit d'abord de si grands progrès, que le Roi de Perse lui fit faire des propositions de paix fort avantageuses à l'Empire; mais il eut l'imprudence de les refuser. Il fit plus; il laissa brûler les bâtimens de transports qui fournissoient des vivres à son armée, & par là il se priva d'une subsistance necessaire qu'il ne pouvoit tirer d'ailleurs. Les Perses n'eurent pas plutôt appris l'extrêmité où se trouvoit Julien, qu'ils tomberent sur son armée, l'envelopperent & la défirent. Il perdit lui-même la vie dans cette bataille, sans qu'on pût découvrir quelle main lui avoit tiré le javelot dont il étoit percé. Toujours animé contre la Religion Chrétienne & contre

son auteur, il s'avisa d'une bravade qui tenoit du désespoir & de la fureur; il remplit, dit-on, le creux de sa main de son sang, & le jettant vers le Ciel, il s'écria, *tu as vaincu Galiléen*. C'est ainsi qu'il appelloit le Sauveur du monde. Il avoit résolu, dés qu'il auroit terminé la guerre de Perse, d'exterminer tous les Chrétiens; mais une puissance superieure fit avorter ce projet extravagant.

Il faut avoüer que jamais Empereur n'eut plus d'esprit & de savoir. Ses ouvrages qui subsistent encore aujourd'hui font voir les talens admirables qu'il avoit pour les lettres dans lesquelles il avoit été instruit par les plus grands litterateurs de son temps, chacun dans leur genre. La persecution qu'il fit souffrir aux Chrétiens, fut d'autant plus dangereuse, qu'il s'y prenoit par la douceur & par l'insinuation. Il savoit que les violences des premiers Empereurs avoient fait prosperer la Religion, & que le sang des premiers Martyrs avoit été la semence du Christianisme. Il prit trois moyens qu'il crut infaillibles pour détruire la véritable Religion; les récompenses & les dignités dont il combloit ceux qui faisoient profession du Paganisme; l'ignorance qu'il vouloit introduire parmi les fidéles, en défendant d'enseigner les arts liberaux dans les Ecoles où l'on instruisoit la jeunesse Chrétienne; & la protection qu'il accordoit à toutes les heresies. Il prétendoit détruire les Chrétiens par eux-mêmes, en les mettant librement aux prises les uns avec les autres. Tous ces moyens devoient humainement réüssir; mais une providence divine en disposa tout autrement.

Dès que l'armée qui étoit en Pannonie apprit la mort de Julien, dernier Prince de la race de Constance Chlore pere de Constantin, elle jetta les yeux sur *Salluste* Préfet du prétoire, mais ce genereux officier s'en excusa sur sa maladie & sur sa vieillesse. On en vint donc à *Jovien* qui relevoit la majesté & la dignité de sa personne, par une ame genereuse & par une pieté solide, qui faisoient son caractere. Il voulut d'abord s'excuser sur ce qu'il étoit Chrétien; mais les soldats lui répondirent qu'ils faisoient aussi bien que lui profession du Christianisme. Il engagea donc le reste des troupes à sortir des tenebres du Paganisme, pour suivre la lumiere de l'Evangile: il fit fermer les temples des faux Dieux, & abolit leurs sacrifices. On ne peut excuser que sur la nécessité des affaires la tréve de trente ans qu'il fit avec Sapor Roi de Perse, auquel, outre cinq Provinces qui étoient audelà du Tigre, il céda la Mesopotamie & les villes de Nisibe & de Singare. Il retournoit à Constantinople, mais la mort le surprit en chemin aprés un regne de huit mois.

Valentinien étoit à Nicée, lorsqu'aprés la mort de Jovien il fut élevé à l'Empire l'an 364. de l'Ere vulgaire. Son zéle pour la Religion Chrétienne lui avoit procuré l'honneur de l'éxil de la part de Julien. Il sentit bien que tout tendoit à une révolution génerale, parce que les Gaules se trouvoient continuellement attaquées par les Allemands; la Pannonie par les Sarmates & les Quades; la Bretagne par les Pictes, les Ecossois & les Saxons; l'Afrique par les Maures; l'Armenie par les Perses; & la Thrace par les Goths & les autres peuples du Nord. Il crut donc pouvoir prévenir le mal, en prenant pour associé à l'Empire son frere *Valens*, auquel il donna l'Orient à gouverner, & se reserva l'Occident. Valentinien se distinguoit par beaucoup de vertus; mais l'amour de la justice l'emportoit sur toutes les autres: on croit même que par une séverité de temperament il la portoit quelquefois

un

un peu trop loin. Une beauté mâle qui étoit accompagnée d'un esprit delié, d'une grande temperance & d'un zéle inviolable pour la foi, lui attiroit les respects de tout l'Empire. Son frere étoit d'un tout autre caractere ; ainsi peu capable de gouverner de grands Etats.

Dieu benit les armes de Valentinien, qui battit les peuples du Nord qui venoient fondre sur l'Empire. Ainsi les Saxons & les Bourguignons ne firent aucun progrès sous son regne, qui fut de près de douze ans. *Valens*, loin d'imiter son frere dans son amour pour la Religion, ne se contenta point de persecuter les Orthodoxes, il s'adonna même à la magie, jusques à vouloir découvrir par des voyes secretes & condamnables, quel seroit son successeur ; action qui lui fit commettre beaucoup de crimes ; comme s'il eût prétendu que personne ne lui succedât. Il eut à combattre dès le commencement de son regne Procope, parent de l'Empereur Julien, qui avoit même souhaité de lui succeder. Cet Officier étant sorti de Cappadoce, où il s'étoit tenu long-temps caché, trouva des amis à Calcedoine: il conduisit à Constantinople Flavia-Maxima-Constantia-Faustina, fille posthume du feu Empereur Constantius, avec Flavia-Maxima-Faustina, mere de cette Princesse. Il prétendoit entamer la révolution, en soutenant en apparence l'intérêts de deux personnes qui restoient seules de la famille de Constantin ; il se rendit maître de Constantinople, où sous le nom des Princesses ; il avoit usurpé la souveraine puissance. Il engagea dans son parti l'armée que Valens avoit envoyée contre lui ; & avec dix mille Scythes qu'il avoit appellés à son secours, il se saisit de la Bithynie. Valens qui avoit plus de témerité que de courage, alloit faire une paix honteuse avec l'usurpateur, sans les principaux officiers de son armée, qui lui remontrerent qu'il seroit déshonoré. Il résolut donc de courir aux armes : d'abord il se saisit de Nicomedie ; mais il ne fut pas si heureux au siege de Calcedoine, qu'il se vit contraint de lever. Ayant reçû néanmoins un secours de troupes qui lui venoit de la Germanie, il marcha contre Procope, qui se voyant abandonné des soldats Romains, se réfugia & se cacha dans les bois. Les deux confidens de l'usurpateur, Gomare & Agellon s'imaginerent qu'ils feroient leur cour à Valens, en décelant leur maître, qui fut arrêté l'an *366.* & Valens les fit cruellement mourir tous trois. Cependant l'Empereur n'en fut pas pour cela plus tranquille ; Sapor renouvella la guerre dans laquelle, à la verité, les Perses furent vaincus ; mais il n'en fut pas de même des Goths, qui défirent l'armée de Valens, & l'obligerent en *369.* de faire la paix avec eux. Il leur céda même l'an *376.* des habitations dans la Thrace, où ils vécurent tranquillement, jusqu'à ce que Lupicn, qui commandoit les troupes Romaines, les maltraita si fort par ses exactions, que pour se garentir de l'avarice du Géneral, ils prirent les armes contre l'Empereur même. Valens se mit à la tête de l'armée avec laquelle il prétendoit soumettre les rebelles. Le combat se donna près d'Andrinople, où les troupes Romaines furent défaites ; & l'Empereur Valens qui fut blessé d'un coup de fléche, ne pouvoit supporter dans la retraite le mouvement du cheval & tomboit à chaque pas ; il fut donc porté dans une chaumiere, qui dans le même moment se trouva investie par les Goths. Ils ignoroient cependant que l'Empereur s'y fût retiré ; mais comme ils trouverent de la résistance, ils s'aviserent d'y mettre le feu ; & par là Valens fut brûlé vif l'an *378.* a-

près un regne de plus de quatorze ans. Les historiens de son temps le répresentent comme un parfait assemblage de vertus & de vices : mais ces derniers prenoient aisément le dessus, se laissant gouverner par une basse jalousie, une colere & une cruauté indomptables, & plus encore par une impiété marquée, qui lui faisoit embrasser toutes les passions de l'Arianisme, la plus violente de toutes les sectes qui ayent affligé l'Eglise.

Pendant le regne de Valens, l'Occident languissoit sous le gouvernement de *Gratien* & de *Valentinien II.* qui succederent à leur pere Valentinien I. l'an 375. Gratien paroissoit né avec les vertus d'un particulier ; mais celles d'un Souverain lui manquoient. Comme il etoit sans discernement, il élevoit plutôt un étranger aux emplois militaires, qu'un soldat Romain qui avoit blanchi dans le service. Les Goths continuerent de ravager la Thrace après la mort de Valens. Gratien se vit obligé de faire venir d'Espagne *Theodose*, brave Officier, sur la conduite duquel on pouvoit compter ; il l'associa au trône Imperial, & lui abandonna l'Orient. Le nouvel Empereur battit les Goths, & rétablit la tranquillité de l'Empire ; & il obligea cette nation barbare, autant par sa douceur & son affabilité, que par son courage à se soumettre aux Romains. *Maxime* qui s'étoit révolté dans les Isles Britanniques & dans les Gaules contre Gratien, occasionna une conspiration, dans laquelle l'Empereur Gratien fut tué à Lyon l'an 383. Theodose se chargea de la vengeance, & vint en Italie, où il battit & tua Maxime l'an 388. *Victor*, fils de Maxime, ne lui survêquit que peu de jours. Theodose mit fin sans peine à cette guerre, & rétablit Valentinien II. dans ses Etats ; il le réconcilia même avec S. Ambroise & avec l'Eglise Catholique. Theodose, après avoir triomphé à Rome prit la route de Constantinople, & *Valentinien* II. celle des Gaules : mais ce dernier étoit à peine arrivé à Vienne en Dauphiné, qu'*Eugene* Gaulois, Intendant de sa maison, & *Arbogast* Goth de nation, qui commandoit ses armées, gagnerent par leurs promesses les eunuques de Valentinien. Ils entrerent donc de nuit dans la chambre de l'Empereur & l'étranglerent l'an 392. Il n'étoit encore que cathecumene, il prioit avec beaucoup d'instance Saint Ambroise de lui conferer le Baptême. Ce grand Evêque qui avoit eu des raisons de differer, loüa depuis les vertus & la piété de ce jeune Prince, qui avoit été enlevé au commencement de sa vingt-septiéme année.

Theodose qui s'étoit crû obligé par réconnoissance de vanger la mort de Gratien, s'aquitta du même devoir à l'égard de Valentinien ; il se défit d'Eugene & le punit de la cruauté avec laquelle il avoit traité son souverain & son maître. Arbogast, qui craignoit d'avoir le même sort, se fit mourir. Ce fut par cette derniere victoire que Theodose couronna toutes celles qu'il avoit remportées jusques-là : après quoi, il mourut sur la fin du mois de Janvier de l'an 395. après en avoir gouverné seize. Ce Prince qui avoit toutes les vertus d'un Empereur Chrétien, peut être comparé aux plus grands Princes qui avoient regné avant lui, & il surpassa de beaucoup tous ceux qui vinrent après. Quoiqu'il eût tous les talens de la guerre, il n'en a jamais entrepris aucune que dans une nécessité absoluë. Rien n'égaloit sa clemence, sa bonté & le désir qu'il avoit de faire du bien à tout le monde. Jaloux de la pureté de la foi, il n'oublia rien pour la défendre contre les infidéles & les heretiques, & fit tout ce qu'il devoit pour combler de gloire l'Eglise Catholique : il y étoit porté naturellement ; mais son zéle redoubla

par le ſaint Baptême qu'il reçût dans le cours d'une maladie dangereuſe dont il fut attaqué ; & pour témoignage de ſa ferveur, il fit publier un Edit, par lequel il défendoit de faire dans tous ſes Etats profeſſion d'aucune autre Religion que de celle qui étoit approuvée par le Pape Damaſe, c'eſt-à-dire, par le S. Siege. Il ôta aux Ariens qui étoient à Conſtantinople les Egliſes dont ils joüiſſoient depuis quarante ans. Ces heretiques avoient tenté inutilement de le mettre dans leurs interêts ; & peu s'en fallut qu'Eumonius, le plus celebre d'entre-eux, ne trouvât moyen de ſe faire écoûter du Prince : mais l'Imperatrice Flaville ſon épouſe ; Princeſſe d'une grande piété, le détourna de ce deſſein, qui n'étant pas neceſſaire, pouvoit lui être funeſte. Son reſpect pour l'Egliſe & pour la ſainte liberté des miniſtres, parut dans cette action célébre qui lui étoit arrivée à Theſſalonique, où l'on avoit maſſacré Botheric qui commandoit les troupes Illyriennes. Theodoſe vangea la mort de ce General par celle d'un grand nombre d'habitans de cette ville, ſans diſtinction d'innocens ou de coupables. Cette violence obligea Saint Ambroiſe à lui réfuſer l'entrée de l'Egliſe, lorſqu'il vint à Milan. Ce Prince ne s'en offenſa point ; & il paroît que ce fut après cette ſage réprimande que Theodoſe ordonna que tous les jugemens prononcés contre les criminels ne s'executeroient qu'un mois après qu'ils auroient été prononcés. C'eſt avec raiſon qu'un des plus grands Prélats de l'Egliſe de France a propoſé cet Empereur, comme un modele propre pour former un Prince, dans cette hiſtoire ſi éloquente, qu'il (1) publia pour ſervir à l'inſtruction de M. le Dauphin, fils de Louis XIV.

On peut aſſurer auſſi que la mort de cet Empereur fit tomber toute la grandeur & la majeſté de l'Empire, dont la décadence commença ſous les Empereurs *Arcadius* & *Honorius*. L'aîné, à qui ſon pere avoit donné l'Orient, n'étoit âgé que de dix-huit ans. Honorius deſtiné à l'Empire d'Occident n'en avoit qu'onze. Toute la fortune de l'Empire ſe trouvoit alors entre les mains de Ruffin & de Stilicon. Ces deux Miniſtres le gouvernoient avec une autôrité deſpotique. Rufin qui réſidoit à Conſtantinople y régloit toutes les affaires de l'Orient ; & rien ne ſe faiſoit dans l'Occident que par les ordres de Stilicon qui étoit Vandale. Après la mort de Theodoſe, ce dernier prétendit être le tuteur des deux Empires ; mais dans le temps qu'il ſe diſpoſoit à paſſer en Orient pour y prendre poſſeſſion de cette dignité, Rufin, dont les interêts étoient oppoſés à cette prétention, ſe ſaiſit des paſſages de la Grece, & lui ferma l'entrée de l'Orient. Il engagea même Alaric Roi des Goths à ſe jetter ſur cette province. Stilicon le ſurprit, & défit entierement cette armée : il pourſuivit toûjours ſon premier deſſein ; il envoya Gaïnas, Goth de nation, avec un corps de troupes vers Arcadius, qui trouva moyen par-là de ſe défaire l'an *396*. de Rufin qui le maîtriſoit.

L'eunuque Eutrope, qui avoit contribué à la mort de Rufin, redoutoit le pouvoir trop abſolu de Stilicon : il prit donc le parti de le faire proſcrire par l'Empereur & par le Sénat ; & pour occuper ſes ennemis, il engagea dans ſes interêts le Comte Gildon, auquel Theodoſe avoit confié le gouvernement de l'Afrique. Gildon s'y révolta, & s'en rendit maître : il empêcha même que l'on ne tranſportât à Rome les grains

(1) M. Flechier, hiſt. de Theodoſe.

qui faisoient la plus grande partie de la subsistance de cette capitale. Stilicon fit marcher contre lui Mascezele, propre frere de ce rebelle. Ce General n'avoit que peu de troupes, mais disciplinées & remplies de courage. Il battit donc celles de son frere, & le réduisit à se tuer lui-même. Mascezele revint victorieux à Rome, où Stilicon, pour le recompenser de ses services, le fit jetter dans le Tibre l'an 398.

L'année suivante Gaïnas, General des Goths, que Stilicon avoit envoyé à Arcadius, conspira contre ce Prince avec Trigilde son parent. Ils convinrent que Trigilde se révolteroit ouvertement, & que Gaïnas se feroit donner le commandement de l'armée qui seroit envoyée contre lui. Gaïnas, pour se mettre en état d'exécuter son dessein, se défit d'abord de l'eunuque Eutrope, qu'il priva de ses dignités, avant que de le faire mourir. Il fit même pour plus d'infamie, effacer son nom des fastes consulaires, & de tous les monumens publics. Alors Gaïnas commença ouvertement à se révolter. Arcadius, malgré son peu de génie, découvrit la perfidie du Général, & le dessein qu'il avoit formé de piller Constantinople. Pour prévenir ce malheur, il le déclara ennemi de l'Etat, & fit marcher contre lui une armée commandée par un autre Goth, nommé Flavilla. L'armée de Gaïnas fut mise en desordre, & il fut contraint lui-même de se tuer au plûtard l'an 401. Arcadius ne lui survêquit que sept ans, & mourut l'an 408. Il laissa pour héritier son fils Theodose âgé seulement de huit ans. Arcadius avoit une si grande idée de la vertu & de la justice de *Jazdigerd*, nommé autrement *Isdegerdes*, fils Schabur, ou Sapor Roi de Perse, qu'il le choisit pour tuteur de *Theodose le jeune*. Ce Prince répondit si fidelement à la confiance d'Arcadius, qu'il se déclara l'ennemi irréconciliable de tous ceux qui attenteroient quelque chose contre la personne & les Etats de ce jeune Empereur.

L'Occident se trouvoit beaucoup moins heureux & moins tranquille sous *Honorius*. Les peuples du Nord dont nous avons parlé dans le chapitre XVIII. y ruinerent presque toutes les affaires de l'Empire. Radagaise, Prince des Goths, vint fondre sur l'Italie avec une armée considerable. Stilicon fut cependant assez habile pour ruiner & dissiper cette formidable multitude. Radagaise fut pris lui-même & tué dans cette grande déroute, arrivée l'an 405. ou tout au plûtard l'an 406. Alaric, qui vint après, rétablit les affaires de sa nation, & auroit peut-être subjugué l'Empire, si la mort n'eût pas mis fin à ses vastes projets, & aux cruautés qu'il méditoit, & dont il avoit fait voir quelques essais dans le sac de Rome.

Stilicon qui avoit occasionné tous ces troubles, & qui en préparoit encore de plus grands, fut tué heureusement par ordre d'Honorius, qui fut informé du dessein que ce Ministre avoit formé de le dépouiller de l'Empire, & d'y monter lui-même avec son fils Eucherius, ennemi déclaré des Chrétiens. Pour y réussir, il ne s'étudioit qu'à mettre le désordre & la confusion dans les affaires. Dans cette vûë, il avoit appellé secretement les nations barbares qui déchiroient l'Empire. Ce fut lui qui fit entrer dans les Gaules & dans les Espagnes les Vandales, les Alains, les Sueves & les Bourguignons, qui commencerent l'an 406. à tourmenter ces Provinces avant que de s'y établir. Olympius qui découvrit toutes ces intrigues secretes à l'Empereur Honorius, engagea ce Prince à faire mourir ce ministre infidele ; ce qui fut executé à Ravenne l'an 408. & l'année suivante Eucherius & Serena sa mere eurent

à Rome le même sort que Stilicon. La mort de ce ministre n'empêcha point les Barbares de se cantonner, les uns en Italie, d'autres dans les Gaules, la plus grande partie dans les Espagnes & dans l'Afrique. Les Francs même qui passerent le Rhin sous ce même regne s'établirent à Treves, & s'étendirent dans les Païs-Bas. Et comme si l'Empire n'étoit pas encore assez déchiré, les Tyrans acheverent de le perdre. Attalus parut dans l'Italie, Constantin, Constant & Julien commencerent dans les Isles Britanniques, & passerent dans les Gaules, & ensuite en Italie, où ils trouverent la mort que méritent les usurpateurs. Jovien & Sebastien ne regnerent pas long-temps. Ataulphe, Roi des Goths qui les prit dans Narbonne, les y fit mourir l'an 414. Heraclien voulut, de l'Afrique, dont il étoit gouverneur, passer en Italie pour s'en saisir; mais il fut obligé après la défaite de son armée, de reprendre la route de cette grande Province où il fut massacré l'an 413.

Ataulphe élû Roi des Goths en la place d'Alaric, auroit ruiné Rome, s'il n'avoit été détourné de ce dessein par la Princesse Placidie, sœur d'Honorius qu'il avoit épousée. Elle crut bien faire de lui inspirer des sentimens de paix; mais les Goths qui vouloient de l'action & du mouvement assassinerent Ataulphe l'an 415. *Sigeric* fut mis à sa place; il traita Placidie avec beaucoup d'indignité; mais heureusement son regne ne fut que de sept jours. *Vallia* qui lui succeda fit la paix avec les Romains, & renvoya Placidie à son frere Honorius, qui maria cette Princesse malgré elle l'an 417. au Comte Constance. *Valentinien* III. nâquit de ce mariage. L'année 420. *Honorius* se vit contraint de prendre *Constance* pour associé à l'Empire; mais il ne joüit que sept mois de sa nouvelle dignité, & mourut la même année.

Honorius & Placidie, après avoir vêcu dans une trop grande union, se broüillerent à un point qu'Honorius obligea sa sœur de se retirer en Orient, où *Theodose* II. la reçut comme Imperatrice, & en 424. il la fit repasser en Italie avec *Valentinien* III. qui succedoit à l'Empereur Honorius, mort le 15. Août 423. Honorius étoit d'une stupidité qui lui permettoit à peine de prendre part aux plus importantes affaires de l'Empire. Il ne pouvoit se résoudre à jetter les yeux sur aucune des expeditions qu'on lui faisoit signer: c'étoit donner lieu aux ministres ou à leurs commis, déja portés à tromper leur maître, à le faire encore plus impudemment. Placidie sa sœur, qui ne pouvoit souffrir cette négligence voulut l'en corriger, en lui faisant présenter une requête, par laquelle il la donnoit en mariage à quelqu'un des bas officiers de sa maison ou de ses domestiques; il la signa, comme les autres, sans même la regarder. La Princesse prit cette requête, & porta ses plaintes à Honorius de l'outrage qu'il lui faisoit. Comme il ne pouvoit en demeurer d'accord, elle lui montra sa signature, & lui fit connoître par-là combien il s'exposoit, en se confiant trop aveuglement à des ministres, sur la conduite desquels il falloit toujours veiller attentivement, si on vouloit se mettre à couvert d'une partie de leurs tromperies, puisqu'il est impossible de les écarter toutes: mais ce Prince, né avec une douce indolence, & qui n'aimoit que les jeux & la molesse, ne se livroit qu'à peine aux affaires du gouvernement.

Ce ne fut pas sans peine que *Valentinien* III. monta sur le trône. Il lui fallut dissiper les troubles excités par l'usurpateur Jean, qui s'étoit saisi de l'Empire en Italie, &

qui tenoit Ravenne, où il commandoit en souverain. Cependant il en vint à bout avec les secours que lui donna *Theodose* II. Empereur d'Orient. Ce dernier étoit monté sur le trône l'an 408. sous la tutelle d'Isdegerdes, Roi de Perse, comme nous l'avons dit. De quatre sœurs qu'avoit ce Prince, *Pulcherie* fut la plus estimée, & pour la pieté, & pour le talent du gouvernement. Theodose éprouva si souvent, & en des occasions si importantes, de quel secours lui étoit la prudence de cette sage Princesse, que, pour lui en témoigner une réconnoissance publique, il la créa *Auguste*, quoique fille, c'est-à-dire, qu'il lui donna la qualité d'Imperatrice. Elle avoit pris soin de l'éducation de Theodose & de ses trois sœurs, ausquelles elle inspira une vertu si austere, que la Cour paroissoit métamorphosée en un cloître. Theodose n'avoit que vingt ans, lorsque par le conseil de Pulcherie, il épousa Athenaïs fille de Leonce Philosophe Athenien. Son pere, qui l'avoit instruite avec beaucoup de soin, pressentit l'élevation de cette jeune personne, & ne lui laissa par testament que 200. écus, ajoûtant que son bonheur lui devoit suffire, & donna le reste de son bien à ses deux fils. *Athenaïs*, après avoir inutilement porté ses plaintes sur l'injustice de ses freres, qui s'en tenoient à la rigueur du testament de leur pere, se vit contrainte d'aller à Constantinople, où elle présenta une requête à Pulcherie. L'Imperatrice, charmée de l'esprit, de la beauté & des graces de cette jeune personne, ayant été informée qu'elle étoit vierge, mais non pas chrétienne, la fit instruire & baptiser. Elle persuada si bien l'Empereur son frere de la regarder comme sa femme, qu'il l'épousa dès qu'il fut en âge de se marier. Elle est connuë dans l'histoire sous le nom d'*Eudocie*. Elle manqua cependant de reconnoissance pour l'Imperatrice Pulcherie, & liée d'interêts avec l'Eunuque Chrysaphe, elle engagea Theodose à éloigner Pulcherie de la Cour & à lui ôter le maniement des affaires. Mais l'Empereur étant revenu à des sentimens d'équité, rappella sa sœur, & punit l'Eunuque Chrysaphe comme auteur de tous les désordres qui s'étoient élevés dans l'Empire, & même dans l'Eglise. Pulcherie répara les fautes de son frere, & couvrit tous ses défauts ; mais elle ne fit point connoître à Eudocie qu'elle sût rien des démarches qu'elle avoit faites contre elle. Eudocie se perdit elle-même par une imprudence, qui dans le fond n'étoit qu'une bagatelle ; mais qui devint un crime par ses circonstances. On avoit un jour présenté à Theodose une pomme d'une grosseur extraordinaire ; il l'envoya sur le champ à Eudocie. Cette Princesse crut bien faire d'en régaler Paulin homme de savoir & de mérite, pour qui elle avoit une estime particuliere. Paulin qui ne savoit d'où venoit cette pomme, la montra à l'Empereur, à cause de sa rareté. Ce Prince l'ayant reconnuë, & l'ayant cachée, fit venir Eudocie, & lui demanda où étoit la pomme qu'il lui avoit donnée. La Princesse, au lieu d'avoüer naturellement une vérité qui ne tiroit point à consequence, répondit qu'elle l'avoit mangée. L'Empereur la pressant de dire la vérité, elle assura avec serment qu'elle venoit de la lui déclarer. Alors Theodose plein d'une juste colere, lui montra cette pomme fatale, & la convainquit de mensonge : il entra dans des soupçons fâcheux qui le porterent à faire mourir Paulin, quoique très-innocent. Les mépris de Theodose pour Eudocie obligerent cette Princesse à se retirer à Jerusalem, où elle fit de grands biens aux pauvres, aux Eglises & aux Monasteres.

Theodose ne fit dans tout son regne d'action de vigueur que le rétablissement de Valentinien III. qu'il mit & qu'il soutint sur le trône de l'Empire d'Occident ; il s'abaissa trop en faisant une paix désavantageuse avec les Huns, qui s'étoient emparés de l'Illyrie & de la Thrace, & avec Genseric Roi des Vandales, qui, à la sollicitation du Comte Boniface s'étoit jetté sur l'Afrique, d'où il étoit passé en Sicile. D'ailleurs la piété de Theodose illustroit son caractere : sa Religion étoit solide ; & il étoit connu de tout le monde pour un Prince très-zélé. C'est par-là qu'il s'est attiré de grands éloges, même depuis sa mort arrivée l'an 450. après un regne de 42. ans.

Pulcherie tint la mort de Theodose la plus secrette qu'il lui fut possible, & fit venir *Marcien*, homme de fortune, mais brave officier, & qui joignoit une grande prudence aux autres talens qu'il avoit pour la guerre. Il n'étoit cependant que tribun, c'est-à-dire, Colonel d'un Regiment. Alors l'Imperatrice Pulcherie lui dit : Je vous ai choisi sur tous les autres pour vous mettre entre les mains la souveraine puissance ; mais à condition que vous consentirez que je garde à Dieu la virginité que je lui ai voüée. Marcien y consentit, & à l'heure même la Princesse lui remit le diadême en presence du Patriarche & du Senat. Toutes ses vûës tendirent au bonheur de ses peuples, & à l'avancement de la Religion. Pulcherie mourut l'an 453. pleine de gloire, & d'une maniere digne de sa piété, ordonnant qu'après sa mort on distribueroit tout son bien aux pauvres ; & l'Eglise a consacré dans ses fastes le nom de cette vertueuse Princesse, dont elle celebre la mémoire le 10. Septembre jour de sa mort. Marcien finit ses jours quelques années après, vers la fin de Janvier 457. n'ayant occupé le trône Imperial que six ans & demi.

Leon, homme de médiocre naissance, & qui étoit aussi bien que Marcien, originaire de Thrace, fut élevé sur le trône Imperial par la faction d'Aspar, qui ne pouvoit y monter lui-même, à cause de la haine du peuple, que ses trop grandes liaisons avec les Ariens lui avoient attirée. Aspar ne favorisa Leon, qu'à condition qu'il déclareroit Cesar l'un de ses fils. Leon eut quelque peine à le faire ; mais il ne les éleva que pour les perdre plus surement. Il fit tuer le pere & l'un des fils ; & les deux autres furent contraints de s'éxiler eux-mêmes. Comme il avoit envoyé une armée en Italie pour se rendre maître de l'Empire d'Occident, il fut assez heureux pour en chasser les Vandales, sur lesquels même il reprit encore la Mauritanie.

L'Occident étoit alors dans un extrême désordre. *Valentinien* étoit mort avant l'élevation de Leon. Il avoit épousé Eudoxie fille de Theodose II. Empereur d'Orient : mais ce Prince livré à ses plaisirs méprisa l'Imperatrice sa femme, & en recherchа d'autres avec une licence scandaleuse. Curieux de tout ce qui alloit contre son devoir, il voulut s'instruire de la magie, & fut puni de Dieu, conformement au déreglement de sa vie. *Maxime* qui descendoit du tyran du même nom, le tua au milieu de son palais, viola Eudoxie sa femme, pour se venger d'un pareil outrage qu'il avoit reçû de Valentinien ; & se rendit maître de l'autorité absoluë. L'Imperatrice Eudoxie ne sachant à qui avoir recours depuis la mort de Theodose son pere, & de Pulcherie sa tante, implora la puissance de Genseric Roi des Vandales, & le supplia de la venger de Maxime, sous la tyrannie duquel elle gemissoit ; Genseric vint au port de Rome avec une flotte & une armée nombreuse. Maxime en fut si épou-

vanté, qu'il prit le parti de la fuite, dans laquelle il fut tué par ses propres gens. Rome fut pillée & désolée ; & Genseric enleva Eudoxie & ses deux filles, qu'il conduisit en Afrique, d'où néanmoins elles se retirerent ensuite à Constantinople.

Après la mort de Valentinien & de Maxime, Rome & l'Occident furent en proye aux usurpateurs & aux barbares. On ne voyoit que des prétendans à l'Empire qui se détruisoient les uns les autres ; preuve certaine de la révolution qui devoit arriver. *Avitus* fut créé Empereur l'an 455. mais il ne resta pas long-temps sur le trône. *Majorien* lui succeda l'an 457. du consentement de l'Empereur d'Orient. Comme il avoit résolu de faire la guerre aux Vandales dont il ignoroit les forces, il s'avisa de se déguiser en Ambassadeur & de se transporter à la Cour de ce Prince pour les mieux connoître ; mais le Patrice Ricimer l'arrêta à Tortone dans le Milanez & le fit tuer l'an 461. après un regne de 4. ans & 4. mois. *Severe* fut mis sur le trône Imperial sur la fin de l'an 461. mais ses cruautés le firent empoisonner l'an 465. après un regne de près de 4. ans. Un interregne d'un an qui arriva depuis fut suivi l'an 467. de l'élevation d'*Anthemius*, qui fut reconnu Empereur d'Occident. Mais le Patrice Ricimer qui lui avoit donné sa fille en mariage, ne l'avoit fait que pour le perdre plus facilement. C'est donc ce qu'il executa par une guerre civile, pendant laquelle il assassina Anthemius son gendre le 11. de Juillet de l'an 472. Ricimer qui étoit en Italie plus absolu que les Empereurs mêmes, fit monter sur le trône *Olibrius* ; mais ils ne vêcurent pas long-temps. Ricimer mourut six semaines après cette élevation, & Olibrius ne lui survêquit pas six mois. *Glycerius* prit ensuite les rênes de l'Empire à Ravenne au commencement de l'an 473. & ne le gouverna que seize mois. *Jules Nepos* le força de quitter la couronne Imperiale le 24. Juin 474. & le fit sacrer Evêque de Porto. Nepos fut à peine sur le trone, qu'*Oreste* l'ayant défait, l'obligea de prendre la fuite & de se sauver à Salone, où il fut assassiné quelques années après. Oreste victorieux crut bien faire de mettre la couronne Imperiale sur la tête de son fils *Momylle*, autrement nommé *Romulus*, ou selon d'autres, *Augustule*, à cause de son bas âge & de la petitesse de sa taille.

Nous avons dit dans le chapitre XVIII. qu'*Odoacre* Roi des Turcilingiens suivi des Scythes & des Herules se jetta dans l'Italie l'an 476. où il fit mourir Oreste, & relegua Augustule dans la Campanie. Par-là, il mit fin à l'Empire d'Occident ; alors l'Italie aussi bien que les autres Provinces commencerent vers le même temps à être gouvernées par des Princes, qui prirent la qualité de Rois, chacun dans la portion qu'il occupoit.

Leon, après un regne cruel & tyrannique, qui avoit duré 17. ans & demi, mourut l'an 474. deux années avant la destruction de l'Empire d'Occident. Il avoit déclaré Cesar, *Leon* le jeune, fils de Zenon & de sa fille Ariadne ; & ce jeune Prince, par une generosité qui n'a presque point d'exemple, mit la couronne Imperiale sur la tête de Zenon son pere, & mourut dix mois après cette action heroïque. Alors *Zenon* commença seul à gouverner l'Empire, non en Prince, mais en tyran. Ennemi des Catholiques, il fit tout ce qu'il put pour les détruire, par la protection qu'il accordoit aux heretiques ; mais ses cruautés le firent bientôt chasser : Et quoi qu'Ariadne sa femme n'eût pas lieu de se loüer de lui, elle aima mieux suivre Zenon son mari dans son exil,

exil, que de rester à la Cour, où tout l'invitoit. *Basilisque* qui avoit obligé Zenon de se retirer en Illyrie l'an 476. gouverna lui-même en tyran & en usurpateur ; & protégea les Eutichéens beaucoup plus que n'avoit fait Zenon, qui remonta sur le trône Imperial l'an 477. 20. mois après en avoir été chassé. A son retour il sût gagner *Armatus* cousin germain de Basilisque, & qui commandoit la Cavalerie de l'Empire. Cet officier qui aimoit éperduëment la femme de Zenon, & qui en étoit aimé, s'attacha entierement à l'Empereur, & par adresse il fit sortir Basilisque de l'Eglise où il s'étoit refugié. Alors Zenon s'en saisit & l'envoya dans le château de Limmes en Cappadoce, où il le fit mourir avec sa femme Zenonide & ses enfans: & toute la récompense qu'Armatus tira pour avoir trahi son parent & son ami, fut d'être assassiné par l'ordre même de l'Empereur, auquel il avoit rendu de si importans services ; & son fils, que Zenon s'étoit vû contraint de declarer Cesar, ne put éviter les malheurs qui tomboient sur sa famille, qu'en recevant la Prêtrise, & en acceptant l'Evêché de Cyzique, qu'il gouverna, comme un des grands Prélats de l'Eglise d'Orient.

Zenon ne fut pas long-temps tranquille. De nouveaux troubles s'éleverent dans l'Empire : *Marcien*, fils d'Anthemius, autrefois Empereur d'Occident avoit épousé Leoncie fille de Verine & de Leon & sœur d'Ariadne. Il prétendoit que l'Empire lui appartenoit du chef de sa femme, parce qu'elle étoit née depuis que Leon étoit monté sur le trône Imperial ; au lieu qu'Ariadne étoit née lorsque Leon étoit encore dans une condition privée. Zenon fut chassé ; mais Marcien corrompu par le luxe & l'oisiveté ne profita pas de sa victoire & fut enfin obligé, pour éviter la mort, de recevoir l'ordre de Prêtrise. Le Patrice *Leonce* reçût l'an 482. la qualité d'Empereur; mais ses troupes furent battuës ; il fut lui-même assiegé dans Papyrium, ville d'Isaurie : après un siege de quatre ans, il fut contraint de se rendre à discretion ; & Zenon lui fit couper la tête à Constantinople l'an 488. Toutes ces prosperités ne firent qu'affermir Zenon dans la protection qu'il accordoit à l'heresie. On lui prédit cependant qu'il auroit pour successeur un officier sorti de l'ordre des Silentiaires, c'est-à-dire, de ceux qui étoient chargés de tout ce qui regardoit le repos & le sommeil du Prince, & qui en vertu de leurs charges avoient entrée au Sénat, sans néanmoins y avoir de voix déliberative ; & que cet officier seroit possesseur de sa femme & de son Empire. Il n'en fallut pas davantage à un Prince né cruel pour lui faire commettre les plus grandes inhumanités. L'évenement s'accomplit l'an 490. Zenon frappé d'une épilepsie mourut, ou du moins tomba en syncope. On le mit sur le champ dans le tombeau des Empereurs, que l'on couvrit d'une pierre. Il revint à lui, & cria ; mais sa femme Ariadne défendit qu'on le secourût. Ainsi finit miserablement le Prince le plus mal fait d'esprit & de corps qu'il y eût dans tout l'Empire. On peut dire que ses peuples n'étoient pas gouvernés par un homme, mais par un satyre.

Dès que Zenon fut mort, Ariadne, par l'avis du Sénat & de l'armée, & par les intrigues de l'Eunuque Urbice, qui avoit alors un grand credit dans les affaires, éleva sur le trône *Anastase*, qui étoit encore dans l'ordre des Silentiaires : & comme sa foi étoit suspecte, le Patriarche Euphemius, avant que de le couronner, lui fit promettre par écrit qu'il n'apporteroit aucun changement à la doctrine de l'Eglise. Mais à pei-

ne le nouvel Empereur fut-il en possession de la couronne, qu'il fit profession ouverte de l'heresie, & se declara ennemi des Catholiques. Quarante jours après les funerailles de Zenon, il épousa l'Imperatrice Ariadne, & remit genereusement à plusieurs particuliers les sommes qu'ils devoient au trésor public. Il abolit même l'impôt nommé Chrysargire, qui étoit le plus fort & le plus insupportable de tous ceux qui se levoient dans l'Empire. Tout y étoit soumis depuis l'homme jusqu'aux plus vils animaux; & pour en abolir la mémoire, Anastase fit brûler dans le Cirque les registres de cet impôt qui avoit été si odieux aux peuples. Son regne fut exposé à beaucoup de troubles, soit par les persecutions dont il accabla les Catholiques, soit par des guerres intestines qu'il eut à soutenir contre les Isauriens qui tenoient le parti de *Longin*, qui vouloit succeder à l'Empereur Zenon son fils. Les Bulgares même, dont alors on oüit parler pour la premiere fois, se jetterent l'an 499. sur la Thrace; & afin qu'il ne manquât rien à la punition des impiétés de l'Empereur, les Perses désolerent les frontieres de l'Orient, & l'an 502. ils se rendirent maîtres de la ville d'Amide par la trahison des Moines. Mais dès que les Perses y furent entrés, ils firent justice de ces traîtres, en les égorgeant tous. Les Gethes pillerent la Macedoine & la Thrace l'an 505.

Toutes ces disgraces ne firent pas rentrer Anastase en lui-même, il n'en fut que plus animé contre les Orthodoxes. Enfin il arriva l'an 514. un soulevement géneral, qui alla si loin, que l'Empereur fut contraint de se cacher, & il eut la honte de se voir reprocher son impieté par l'Imperatrice Ariadne qui mourut l'an 515. dans le même temps qu'une troupe de Bulgares & de Huns avoient fait une seconde irruption sur les terres de l'Empire. L'Empereur n'osa rien faire à Justin & à Justinien, qui parvinrent depuis à l'Empire, quoiqu'on les trouvât coupables des conspirations qui se tramoient continuellement contre Anastase, soit qu'il en fût détourné par des apparitions de spectres affreux, comme le prétendent les auteurs, soit que la timidité qui est ordinaire aux Tyrans l'empêchât de perdre des gens de courage & de résolution. Enfin l'an 518. il eut quelques pressentimens de sa mort, qu'il apprehendoit plus que ne doit faire un Prince. Une frayeur étonnante qu'il avoit du tonnerre lui fit construire un dome bien voûté par lequel il se prétendoit mettre à l'abri. Mais cette précaution devint inutile: car un jour que l'air étoit rempli d'éclairs, & que le tonnerre grondoit, il passoit d'appartement en appartement, & fut enfin trouvé mort dans une chambre, après un regne de vingt-sept ans trois mois, en ayant vêcu quatre-vingt-huit.

HISTORIENS A LIRE SUR CETTE PORTION DE L'HISTOIRE de l'Empire.

Nous n'avons pas marqué depuis Constantin le Grand, les écrivains ausquels il faut s'attacher pour être instruit de l'histoire des Princes qui ont occupé l'Empire. Je dirai donc que M. de *Tillemont* est celui de tous les modernes qui a traité le plus exactement cette partie jusques à l'Empereur Honorius. Nous avons déja parlé de l'exactitude de cet historien si sage & si judicieux, que sa modestie même empêchoit de décider souvent dans des occasions où il le pouvoit faire avec plus de raison qu'aucun autre, & qui se contentoit seulement de proposer ses doutes & ses observations,

caractere estimable dans un aussi savant homme, & qui n'est imité que de ceux qui joignent un aussi grand savoir à une pieté aussi solide que l'a eu M. de *Tillemont*. *Sigonius* dont nous avons déja parlé, peut encore être d'une grande utilité ; mais seulement aux savans de profession. Son histoire de l'Empire d'Occident (*de Imperio Occidentali*) commence l'an 284. avec le regne de Diocletien, & finit l'an 565. ainsi on pourroit s'en servir pour les temps que M. de Tillemont n'a pas expliqués.

Les anciens qui ont continué de traiter cette partie, ne sont pas tous d'un mérite égal, ni d'un même caractere. *Zozime*, qui commence presque avec le III. siécle, conduit ce qui reste de son histoire jusques à l'an 409. c'est-à-dire, jusqu'au regne d'Honorius & du jeune Theodose. C'étoit peutêtre le temps où il vivoit, comme le croyent des auteurs judicieux : c'est ce que M. le Président *Cousin* (1) examine avec beaucoup de détail & de discernement dans la préface qu'il a mise à la tête des traductions qu'il a faites de quelques auteurs anciens de l'histoire Romaine. L'ouvrage de Zozime qui est écrit en six livres, d'un style assez concis, après avoir parcouru légerement dans le premier ce qui s'est passé depuis Auguste jusqu'à Diocletien, rapporte plus au long dans les cinq autres ce qui s'est passé depuis Diocletien jusqu'à Honorius, & au siege mis par Alaric devant Rome. Quoiqu'il soit écrit avec élégance, on ne peut s'empêcher de le blâmer de s'être emporté avec trop d'aigreur contre la religion Chrétienne, en quoi il a manqué au véritable caractere de l'historien, qui ne doit avoir, comme on l'a dit avant moi, ni parens, ni patrie, ni religion ; c'est-à-dire, qui ne doit faire paroître aucun zele inconsideré, ni aucune partialité marquée pour l'un ni pour l'autre. C'est une folie à Zozime de rendre les Chrétiens coupables de tous les malheurs qui arrivoient à l'Empire ; comme s'ils avoient été cause du déréglement des saisons, de l'intemperie de l'air, de la stérilité de la terre, & de la disette des vivres les plus nécessaires pour la subsistance des hommes. C'est l'excès où l'on s'abandonne ordinairement, lorsque dans une histoire qui est une narration claire, succincte & desinteressée, on veut faire le philosophe, ou le theologien dogmatique, qui prend parti pour ce qu'il pense être bon ou mauvais dans les matieres contestées. Quoique Zozime soit blamable dans ce qu'il écrit en général contre les Chrétiens, on ne sauroit disconvenir cependant qu'il n'ait eu quelquefois raison d'attaquer quelques particuliers, & même quelques chefs qui faisoient profession du christianisme. Ceux qui l'ont embrassée dans tous les tems n'ont pas toujours été exempts de défauts, par ce seul titre qu'ils étoient Chrétiens. Ils ont eu des taches & des imperfections, qui souvent n'ont été que trop sensibles. Et quand les écrivains les connoissent, ils sont obligés d'en parler, mais sans aigreur. Ainsi Zozime devoit faire (1) connoître, comme il a fait, toute l'horreur de la conduite que Constantin a tenuë dans le meurtre de Crispe son fils aîné, & de l'Imperatrice Fausta sa femme. Evagre a cherché inutilement à le justifier de cette accusation par le silence seul d'Eusebe ; comme si le silence d'un historien flateur, & d'un panégyriste perpetuel pouvoit détruire les témoignages des écrivains plus anciens que Zozime & qu'Evagre. Tels sont Aurelius Victor, Ammian Marcellin & saint Jerôme, qui parlent tous conformément à ce qu'a

(1) Cousin, Préface de l'histoire Romaine.

dit Zozime. D'ailleurs cet historien a ses défauts ; s'il est nécessaire de le lire, on ne le peut faire qu'avec beaucoup de précaution.

Eutrope & *Ammian Marcellin* qui écrivirent presqu'en même temps, mais plusieurs années avant Zozime, ont plus de perfection, & n'ont pas les mêmes défauts. A peine peut-on découvrir de quelle religion ils étoient, tant ils ont eu d'équité pour les hommes vertueux qui se trouvoient dans les differentes religions. Leur style, quoique dur, est couvert par un grand amour de la vérité qui a fait leur caractere. Comme les mouvemens des peuples du Nort commencerent de leur temps, il les ont expliqués avec assez d'attention & d'exactitude. *Eutrope* qui reprend son histoire dès l'origine de Rome, la conduit jusqu'à l'an 364. de l'Ere Chrétienne ; après quoi elle a été continuée par Paul Diacre jusqu'à l'an 730. Mais comme nous n'avons qu'une partie d'*Ammian Marcellin*, ce qui nous reste de son histoire a des bornes plus étroites. Il est vrai qu'il entre dans un plus grand détail, & l'on voit bien par les circonstances qu'il dévelope, qu'il étoit témoin oculaire de ce qu'il rapporte dans son histoire qui commence l'an 353. finit à l'an 378. c'est un des auteurs originaux ausquels on se doit le plus appliquer pour ces temps-là. Quoique la version françoise de M. l'Abbé *de Maroles* ne soit pas dans la derniere perfection, on ne sauroit disconvenir que pour le style elle ne vaille autant que l'original : ainsi elle peut servir à ceux qui ne sont pas en état de lire cette histoire dans la langue où elle a été écrite.

Cedrenus, *Glycas*, *Zonare* & *Theophane* peuvent servir utilement pour les temps qui se sont écoulez depuis Constantin le Grand, jusqu'à la mort de l'Empereur Anastase. Le premier cependant est trop succinct & trop abrégé. *Glycas* & *Theophane* n'ayant pas été traduits en François, ne sont gueres qu'à la portée des savans : il seroit utile cependant que cette partie de leur ouvrage pût être lûë de ceux qui n'entendent que les langues vivantes. *Zonare* a écrit avec assez de détail, & s'est un peu plus étendu que les autres. Il faut avouer cependant que s'il a quelque sorte d'éxactitude, il n'égale les anciens ni par l'élévation, ni par la beauté des pensées. Il ne laisse pas de tenir un rang considerable parmi les écrivains du bas Empire. C'étoit un homme de qualité, qui après s'être dignement acquitté des charges qu'il possédoit à la cour, y renonça pour faire profession de la vie religieuse. Il fleurit au XII. siecle, temps où les Eglises d'Orient & d'Occident étoient unies de communion, malgré les efforts que Michel Cerularius avoit faits, environ soixante ans auparavant pour les diviser. Aussi Zonare ne soutient pas le schisme avec chaleur ; il ne parle d'Ignace qu'avec beaucoup d'estime, & ne donne à Photius que les loüanges qu'il mérite. Il reconnoît la primauté du souverain Pontife ; & ceux qui l'ont voulu representer comme un Schismatique entêté, en ont fait un portrait fort infidele. Enfin il faut joindre à ces auteurs ce que *Procope* a écrit dans son histoire de la guerre des Perses qu'il conduit depuis l'an 407. jusqu'en 549. & dans ses histoires de la guerre des Vandales & des Goths ; la premiere depuis l'an 395. jusqu'en 545. & la seconde depuis 487. jusqu'en 554. Nous aurons bientôt occasion de parler de cet habile écrivain, l'un des plus considerables qu'il y ait pour l'histoire de l'Empire.

SUITE DE L'HISTOIRE DE L'EMPIRE D'ORIENT.

L'hiſtoire s'éclaircit au regne de *Juſtin* par la multitude des écrivains. Cet Empereur qui monta l'an 518. ſur le trône d'Orient après Anaſtaſe, étoit originaire de Thrace, & d'une condition ſi obſcure, qu'on prétend que non ſeulement il avoit travaillé à la journée, comme un mercenaire, mais qu'il avoit conduit même des troupeaux de bœufs & de porcs. Il embraſſa depuis la profeſſion des armes, dans laquelle ſa valeur le fit parvenir aux premieres dignités, & ſon induſtrie le fit monter ſur le trône Imperial. Lorſqu'Anaſtaſe fut mort, on délibera ſur le choix d'un Empereur. L'eunuque Amance, qui étoit un des premiers officiers de la chambre, & qui avoit un grand credit dans l'Etat, donna des ſommes conſiderables à Juſtin pour les diſtribuer aux troupes, afin qu'ils proclamaſſent Theocritien pour Empereur. Mais Juſtin, au lieu de ſuivre les intentions d'Amance, dans la diſtribution de cet argent, s'en ſervit pour acheter en ſa faveur le ſuffrage du peuple & de l'armée; & par-là il monta ſur le trône de l'Empire.

Amance outré de colere de ſe voir trompé, conſpira contre Juſtin avec pluſieurs perſonnes de qualité. La conſpiration fut découverte; & Juſtin ne crut pas ſe pouvoir mieux affermir que par la mort des conjurés, entre leſquels ſe trouverent Amance, André & Theocritien. Le nouvel Empereur releva la baſſeſſe de ſa condition par ſon extrême pieté, & par le zele ardent qu'il eut pour la religion. Sa femme qui s'appelloit Lupicine, nom peu favorable pour une Princeſſe, le changea en celui d'Euphemie. L'Empereur crut qu'après avoir terraſſé ſes ennemis, il devoit favoriſer ſes amis: c'eſt ce qui lui fit déclarer Vitalien Général de ſes armées: il l'honora même de la dignité de Conſul. Il faut cependant que ce même ami ſe ſoit rendu indigne, par quelque conſpiration ſecrete, des faveurs de ſon maître, puiſque Juſtin ſe vit obligé de le faire aſſaſſiner dans ſon palais l'an 520. le ſeptiéme mois de ſon conſulat; & Juſtinien fut chargé du commandement des troupes.

Tzathius Roi des Laziens peuple de la Colchide & feudataire des Perſes, s'étoit rendu à Conſtantinople l'an 522. & y avoit embraſſé la Religion Chrétienne. Après la cérémonie du Baptême, il reçut des mains de l'Empereur, comme de ſon Souverain, les ornemens de la royauté. Il n'en fallut pas davantage à Cavade pour declarer la guerre aux Romains. Cette rupture obligea Juſtin à rechercher l'alliance des Huns: leur Roi reçut les preſens de l'Empereur, & lui promit de l'aſſiſter; mais en même-temps le Roi barbare ſe joignit aux Perſes qui lui avoient demandé du ſecours. Juſtin fit connoître par ſes Ambaſſadeurs à Cavade Roi des Perſes, que le Roi des Huns le trahiroit dans le temps de la bataille; puiſque, malgré l'alliance qu'il venoit de contracter avec les Romains, il ne laiſſoit pas de ſe jetter dans le parti des Perſes. Cavade n'eut pas plutôt reçû cette lettre, qu'il demanda au Roi des Huns s'il étoit vrai qu'il eût reçû de largent des Romains. Ce Roi ne put s'empêcher de l'avoüer: à l'inſtant Cavade le fit mourir, & tailla en piéce tous les Huns, à la reſerve de quelques-uns, qui trouverent moyen de s'échaper; après quoi, il conclut la paix avec Juſtin, & le pria d'accepter la tutelle de Cozroës le plus jeune de ſes fils, qu'il déſignoit pour

ſucceſſeur, au préjudice des aînés. Mais Juſtin refuſa cette tutelle.

Juſtinien en recevant le commandement des troupes, fut auſſi chargé du gouvernement de l'Empire; les Grands de l'Etat qui préjugeoient que l'Empereur Juſtin ne pouvoit pas ſe choiſir d'autre ſucceſſeur que Juſtinien qui étoit fils de ſa ſœur, ſupplierent Juſtin de l'aſſocier à l'Empire; l'Empereur tenant le bout de ſa robe de pourpre, leur dit : vous devez ſouhaiter que jamais un jeune homme ne ſoit revêtu de cette robe : mais les Grands ayant enſuite donné le titre de nobiliſſime à Juſtinien, obligerent Juſtin à le lui confirmer. Il lui confera même en 524. la qualité de Ceſar. Enfin Juſtin étant tombé malade d'une bleſſure qui s'étoit r'ouverte, mourut en 527. à l'âge de 77. ans, après en avoir regné neuf & un mois.

On pretend que Procope, quoiqu'auteur contemporain, n'a pas eu raiſon de dire que *Juſtinien* étoit jeune, lorſqu'il parvint à l'Empire ; d'autres écrivains aſſurent néanmoins qu'il avoit environ 45 ans, lorſqu'il monta ſur le trône Imperial le premier Août 527. A l'exemple de la plûpart des grands Princes, il n'eut pas moins de vices que de vertus. Il fut d'abord inviolablement attaché à l'Egliſe Catholique, & fit paroître beaucoup de zele pour la foi Orthodoxe, & d'amour pour la diſcipline Eccleſiaſtique ; mais à peine ſe fut-il jetté dans l'hereſie d'Eutichès, que ſa conduite ne fut remplie que de rapines, de violences & de perfidies. *Procope* l'accuſe de crimes horribles dans ſon hiſtoire ſecrete ou anecdote, qu'il n'oſa publier qu'après la mort de ce Prince. Je le trouve même bien hardi de l'avoir oſé faire ſous ſon ſucceſſeur qui étoit ſon neveu. Ce qu'il y dit de Juſtinien, de Theodora & de Belliſaire paroît incroyable à la plûpart des ſavans, je ne ſai pas même ſi cet hiſtorien n'a pas été un peu trop loin, ſur tout au ſujet de Theodora : ce qu'il en raconte a paru ſi extraordinaire & ſi indécent, que les éditeurs de ſon hiſtoire anecdote ſe ſont crûs obligés d'en omettre pluſieurs traits. Il eſt vrai qu'ils ne ſont pas perdus ; M. *de la Monnoye* nous les a conſervés dans le premier volume des exemplaires non retranchés de ſon édition du *Menagiana*. Il ſuffiſoit de faire connoître qu'avant d'être mariée à Juſtinien, elle s'étoit livrée à toutes ſortes d'infamies, qu'elle ne diſcontinua pas, quoiqu'elle fût élevée ſur le premier trône du monde, & que ce fut ſa beauté qui porta Juſtinien à la tirer d'un commerce honteux pour l'élever ſur le trône. Vigilantia, mere de Juſtinien, fut ſi touchée de ce mariage, dont elle avoit voulu détourner ſon fils, qu'elle en mourut de chagrin. Theodora étoit un prodige de beauté, d'agrémens & de graces, auſſi bien que de cruauté, d'avarice & d'impudicité. Il ne falloit qu'un portrait general pour la caracteriſer ; mais d'entrer dans un détail circonſtancié de lubricités, tel que l'a donné Procope, c'eſt ce qui n'eſt pas permis, quand on veut ſe conſerver la réputation d'homme d'honneur.

Le regne de Juſtinien qui fut de plus de 38. ans, ſe trouva extrêmement agité par des guerres étrangeres, deſquelles il ne vint pas toujours heureuſement à bout. La premiere fut celle des Perſes qu'il entreprit en faveur des Laziens, peuple de la Colchide. Tzathius leur Roi, après avoir embraſſé la Religion Chrétienne, avoit recherché l'alliance de l'Empereur, qui dans cette expédition donna la conduite de ſon armée à Béliſaire l'an 529. mais ce General n'ayant rien fait de conſiderable, ayant même, ſelon Procope, ruiné les affaires de l'Empire en Orient pour des interêts par-

ticuliers, fut rappellé en 531. & envoyé en Afrique contre les Vandales.

Des troubles domestiques penserent, l'année d'après 532. renverser l'Empire. Justinien avoit deux mauvais ministres. Jean & Tribonien, qui furent cause, comme ils le sont dans presque tous les gouvernemens, d'une émotion populaire: leur ambition & leur avarice insatiable avec laquelle ils accabloient les peuples par de nouveaux impôts, alloient renverser Justinien, si Belisaire & Narsès ne fussent tombés sur les factieux dont ils firent périr environ trente-cinq mille dans un seul jour. Les choses furent poussées si loin, que le Patrice Hippatius avec Pompeïus & Probus, tous trois fils de l'Empereur Anastase, furent proclamés Empereurs. Justinien alloit prendre la fuite, s'il n'en eût été détourné par l'Imperatrice Theodora. Il résolut donc de se fortifier dans son palais dans le temps que Belisaire & Narsès faisoient leur cruelle expedition. Justinien vit bien qu'il falloit accorder quelque chose au peuple irrité; il éloigna donc ces indignes Ministres; mais suivant l'usage des mauvais Princes, il eut la foiblesse de les rétablir. Tribonien fut maintenu dans le ministere le reste de ses jours; au lieu que Jean fut dépoüillé en 542. de tous ses biens, & se vit obligé d'entrer dans l'état Ecclesiastique; il fut attaché à une Eglise de Cizique, d'où il fut transporté en Egypte, & y traina une vie languissante & miserable jusqu'à la mort de l'Imperatrice Theodora, arrivée l'an 548. Alors il fut rappellé par Justinien, & vêcut toujours à Constantinople en habit Ecclesiastique, dans l'esperance chimerique de parvenir un jour à l'Empire, quoiqu'il fût prêtre.

La guerre des Vandales en Afrique, décrite fort au long par Procope, commença l'an 532. & fut terminée l'année 534. par la prise de Carthage & de Gilimer Roi des Vandales, qui fut conduit prisonnier à Constantinople, où il parut comme un Roi captif dans le triomphe qui fut accordé à Belisaire: & pour humilier l'orguëil du Roi détrôné, on l'obligea de quitter sa robe de pourpre & de se prosterner devant l'Empereur. Il ne put s'empêcher pendant une ceremonie si triste & si lugubre pour lui de repeter souvent ces paroles d'un grand Roi, *que tout est vanité dans le monde*. Après quoi il fut envoyé en Galatie, où on lui accorda quelques terres pour subsister avec sa famille. On ne lui accorda point, comme aux autres Rois détrônés, la dignité de Patrice, parce qu'il ne voulut jamais renoncer à l'Arianisme dont il faisoit profession.

La fin de cette expedition ne pacifia point encore toute l'Afrique. A la guerre des Vandales succeda celle des Barbares leurs voisins; c'étoient les Maures, qui ne furent soumis que l'an 539. par l'Eunuque Salomon, l'un des plus grands Capitaines de l'Empire, mais deux ans après, ce general ayant été trahi par ses propres soldats, mourut dans un combat. Alors ces Barbares recommencerent leurs brigandages, qu'ils exercerent même avec toutes sortes de cruautés pour se vanger de la dureté & des mauvais traitemens que les Romains leur avoient fait sentir.

La guerre des Goths s'étoit allumée en Italie presque en même temps que celle des Vandales en Afrique. Nous en avons touché le motif dans le chapitre XVIII. La mort d'Amalasonte veuve de Theodoric Roi d'Italie, procurée par Theodat que cette Princesse avoit élevé sur le trône des Goths, irrita si fort Justinien, qu'il resolut de s'en vanger sur toute la nation, & de les chasser d'Italie. Procope assûre que Theodat avoit commis ce crime à la sollicitation de l'Imperatrice Theodora, qui crai-

gnoit que Justinien dégoûté de sa conduite, ne lui préferât la Reine Amalasonte.

Justinien envoya donc Belisaire en Italie avec l'armée victorieuse de l'Afrique. D'abord ce general fit la conquête de la Sicile, vint ensuite dans le Continent, prit Rome l'an 536. qui cependant fut assiegée l'an 538. par Vitigès Roi des Goths, mais il fut obligé d'en lever honteusement le siege. Belisaire prit ensuite Ravenne, & y fit prisonnier Vitigès & sa femme. L'an 540. ce general fut rappellé par Justinien qui vouloit l'employer dans la guerre contre les Perses : il fut obligé neanmoins quelques années après de le renvoyer en Italie pour y rétablir ses affaires que les conquêtes de Totila Roi des Goths y avoient extrêmement endommagées. Quoique Belisaire fût toûjours le même, il n'avoit plus avec lui les vieilles troupes qui lui avoient auparavant servi à gagner tant de batailles: ainsi il fit peu de choses dans ce nouveau voyage, il fut encore rappellé d'Italie, & quelque temps après, l'an 542. l'Empereur y envoya l'eunuque Narsès Persan de nation & grand Capitaine. Ce nouveau general tailla en pieces l'armée de Totila, qui perit lui-même dans la fuite; & Teïas, qui fut élevé incontinent après sur le trône des Goths, fut tué dans une autre bataille que gagna Narsès l'an 553.

Les treves réïterées que la lâcheté de Justinien lui fit faire avec les Perses, aboutirent enfin à une paix, qui se conclut entre les Romains & ces peuples l'an 562. La guerre qui s'étoit entammée au sujet de la Colchide, avoit été vive de part & d'autre: mais les deux Princes conclurent l'an 545. une treve de cinq ans; elle fut honteusement renouvellée l'an 551. au moyen d'un tribut que les Romains s'obligerent de payer aux Perses. La guerre ne laissoit pas de se continuer dans la Colchide, à laquelle Justinien avoit donné un nouveau Roi nommé Tzathès. La treve des Romains & des Perses fut encore renouvellée avec la stipulation de faire examiner les prétentions qu'ils pouvoient avoir l'un & l'autre sur la Colchide, dont la décision fut remise jusqu'à ce qu'ils eussent établi entre eux une paix solide, qui ne fut concluë que l'an 562. Justinien mourut trois ans après, c'est-à-dire, l'an 565. après un regne de plus de 38. ans, & Belisaire la même année après beaucoup de traverses & de vicissitudes, que de faux soupçons de la part de l'Empereur lui avoient fait essuyer.

Le regne de ce Prince est remarquable par deux grands événemens : le premier par une compilation nouvelle du droit Romain dont il chargea les plus habiles Jurisconsultes de son temps. On ne sauroit dire cependant si on lui a beaucoup d'obligation de ce travail, quoique immense, puisqu'il a fait perdre, par cet abregé, des ouvrages admirables de plusieurs anciens Jurisconsultes, qui meriteroient beaucoup plus d'autorité par leurs livres mêmes, que par les extraits qui s'en trouvent dans le Digeste, ouvrage recueilli de plus de deux mille volumes, dont quelques-uns ne feroient pas moins notre admiration, que les endroits détachés qui nous charment aujourd'hui, tout imparfaits qu'ils paroissoient. Il avoit fait rassembler & choisir outre cela les plus belles ordonnances des Empereurs ses prédecesseurs; & il en fit avec les siennes qu'il y joignit, un Code, qui n'est point à comparer pour la beauté aux Pandectes ou Digestes dont nous venons de parler. Enfin il publia les *Institutes*, c'est-à-dire, une introduction, ou abregé du Droit fait avec une élegance & une précision qui fera l'admiration de tous les siecles. Le second évenement n'est peut-être pas aussi important

tant en lui-même; mais il est d'une suite infinie par rapport à un grand nombre d'ouvriers qui en subsistent. Procope rapporte que ce fut sous le regne de ce Prince que quelques moines venus des Indes apporterent des vers-à-soye à Constantinople, & qu'ils apprirent aux habitans la maniere de les mettre en œuvre, & d'en tirer la soye pour en faire des ouvrages; ce qui avoit été jusqu'alors inconnu en Europe.

L'année même que Justinien mourut, c'est-à-dire, l'an 565. *Justin II.* fils de Dulcissime & de Vigilantia sœur du feu Empereur, fut couronné avec Sophie son épouse, niece de l'Imperatrice Theodora. Les commencemens de son regne furent doux & tranquilles : zelé pour la Religion & pour la justice, il les fit fleurir l'une & l'autre par son exemple, ou par sa severité à rendre aux loix la force qu'elles avoient perduës depuis long-temps. L'action memorable qui l'a fait passer pour grand justicier, lui fait beaucoup d'honneur, & devoit faire trembler tous les Seigneurs de sa Cour qui commettoient quelque injustice.

Toutes les fois que ce Prince sortoit de son palais, il étoit environné d'un grand nombre de ses sujets, qui venoient lui demander justice, & lui porter des plaintes contre les Seigneurs, par lesquels ils étoient opprimés. Justin s'en plaignit lui-même au Senat, mais en vain. Enfin un Senateur assura à l'Empereur que, s'il vouloit le faire Préfet de la ville, il s'engageoit au peril même de la vie, de faire cesser toutes ces plaintes en moins d'un mois, pourvû néanmoins que le Prince lui accordât la permission d'user de toute l'autorité de sa charge, & de lui pouvoir parler toutes les fois qu'il le jugeroit à propos. Cette proposition fut acceptée, & peu de jours après, une femme du commun vint dénoncer un homme de qualité qui lui avoit pris injustement tout son bien. Le nouveau Préfet le fit citer deux fois, sans qu'il comparût: & comme le jour même de la seconde citation, l'Empereur avoit invité ce seigneur à sa table, le Préfet entra incontinent dans la salle du festin, & fit ressouvenir l'Empereur de la permission qu'il lui avoit accordée. Ce Prince lui ayant dit d'user de tous les droits de sa charge, alors le Préfet fit saisir ce seigneur & le fit conduire à son tribunal, où ayant été convaincu de l'injustice dont il étoit accusé, il fut battû de verges, & rasé, & ensuite conduit sur un âne dans toute la ville: après quoi son bien fut confisqué au profit de cette pauvre femme. Severité qui inspira de la terreur à tous les grands, & qui les tint dans une si grande reserve, que depuis ce temps-là, ils n'oserent plus faire de tort à personne. Au bout du terme le Préfet alla trouver l'Empereur & lui dit: Seigneur j'ai executé ce que je vous avois promis, & vous pouvez en faire la preuve par vous même. Justin sortit donc de son palais sans entendre le moindre murmure, ni la moindre plainte; & touché d'un si prompt changement, il accorda au nouveau Préfet non seulement la dignité de Patrice, mais même la prefecture de la ville pour toute sa vie.

Justin qui avoit ces belles qualités n'avoit pas les talens militaires, quoique par une fierté mal entenduë il eût rompu en 566. la paix qu'il avoit avec les Arabes, en refusant de leur payer la pension annuelle dont ils étoient convenus; mais la guerre de Perse qu'il soutint l'an 572. avec encore plus d'imprudence & de lâcheté, ruina entierement les affaires de l'Empire. Il crut beaucoup faire de bâtir une ville en Istrie, qu'il nomma de son nom Justinopolis, qu'il avoit fortifiée pour empêcher

l'entrée de l'Italie aux Barbares ; mais soit foiblesse, soit punition de Dieu pour les vexations qu'il avoit fait souffrir à ses sujets, la perte d'une bataille le fit tomber dans une maladie d'esprit, pendant laquelle il fut attaqué par le roi de Perse. L'Imperatrice Sophie qui ne manquoit pas de talent pour le gouvernement, écrivit elle-même à Cosroès roi de Perse, qui, par une grandeur d'ame peu ordinaire dans les nations que l'on traite de Barbares, déféra aux paroles de l'Imperatrice, qui lui faisoit connoitre le peu de gloire qu'il y auroit pour un si grand Prince, de faire la guerre à un malade & à une femme. Malgré cette paix, ils ne laisserent pas de continuer la guerre dans l'Armenie, qui étoit le sujet de la division ; & Cosroès ayant été battu l'an 576. il eut tant de frayeur & tant de honte de sa défaite, qu'il fit exprès une loi pour défendre à ses successeurs de faire la guerre en personne contre les Romains. La maladie de Justin se communiqua de l'esprit au corps, & il mourut l'an 578. aprés avoir regné 12. ans onze mois & quelques jours.

Il y avoit déja quatre ans que Justin avoit donné à *Tibere* la qualité de Cesar : c'étoit proprement un droit à la couronne Imperiale ; mais peu de jours avant que de mourir, il le declara Auguste, c'est-à-dire, qu'il le fit monter sur le trône. Tibere qui étoit de Thrace, étoit arrivé à la suprême puissance par les differens degrez de la milice. Il n'étoit que capitaine des gardes de Justin, lorsque ce Prince le declara Cesar. Si Justin ne fut pas un grand Prince par ses propres qualités, il meriteroit de l'être par le choix qu'il fit d'un pareil successeur, qui joignoit à la majesté de sa personne & aux vertus de grand general, une ame noble & genereuse, un grand amour pour la justice, accompagné de beaucoup d'humanité & de pieté. Il s'apperçut dans le commencement de son regne, que l'Imperatrice Sophie tramoit secretement une conspiration contre sa personne ; il lui ôta les moyens de l'executer, en la reduisant à une condition privée. Il eut toujours un si grand amour pour les pauvres, que l'Imperatrice Sophie ne put s'empêcher un jour de lui dire que s'il enrichissoit ainsi les pauvres, il réduiroit tous les autres hommes à la pauvreté. Il répondit agréablement : nos coffres ne seront jamais vuides tant que les pauvres y pourront puiser. Aussi la providence, pour le récompenser de toutes ses liberalités si conformes à l'humanité & à la religion, lui fit découvrir un grand trésor caché sous la terre, outre celui de Narsès. Plus heureux, ou plus vaillant que Justin son prédecesseur, il défit les Perses qui avoient rejetté fierement les propositions de paix qu'il leur avoient offertes ; & la quatriéme année de son regne, il regagna sur eux tout ce qu'ils avoient usurpé sous Justin. Cet Empereur, l'un des bons & des grands Princes qui ayent occupé le trône Imperial, mourut après un regne de trois ans & dix mois, à compter depuis la mort de Justin, ou près de sept ans si l'on compte depuis qu'il fut declaré Cesar. C'est peut-être ce qui a jetté quelque confusion dans la chronologie de ces deux Princes, sur laquelle les historiens ne sont pas uniformes. La veille de sa mort, il désigna Maurice pour son successeur, & le fit couronner avec sa fille Constantine, qu'il lui avoit fait épouser.

Maurice auroit été un grand Prince s'il n'avoit obscurci sa valeur & son courage par une extrême avarice, qui avillit toûjours les ames nobles & genereuses. Il termina heureusement la guerre commencée contre les Perses, sur lesquels il remporta plusieurs victoires considerables, qui rétablirent dans l'Orient la gloire & la dignité

de l'Empire. La paix se fit entre les deux souverains; Cosroès, fils d'Hormisdas & petit-fils du grand Cosroès, se trouvant chassé de ses Etats, eut recours à l'empereur Maurice qui le reçut avec bonté, l'adopta pour son fils & le rétablit dans son royaume. La guerre des Avares vint à la suite de celle des Perses; & en même-temps les Sclavons & les Bulgares attaquerent les Romains. Commentiole commandoit l'armée contre les Avares. L'Empereur lui avoit ordonné d'exposer à la fureur des ennemis quelques troupes de seditieux, dont les barbares tuerent une partie & prirent l'autre. Chagan roi des Avares, taxa les captifs à une rançon très-modique; mais l'Empereur n'ayant pas voulu les racheter, Chagan les fit tous égorger. Maurice sentit bientôt qu'une avarice aussi cruelle avoit irrité le ciel contre lui; & comme il ne laissoit pas d'avoir de la pieté, il envoya dans tous les monasteres & les maisons religieuses pour faire des prieres à Dieu, afin qu'il lui plût de le punir en cette vie, & de n'en pas reserver le châtiment après sa mort. Dieu exauça ses vœux sur la fin de l'an 602. Phocas, simple centurion, c'est-à-dire, simple capitaine, mais hardi & séditieux, fit révolter l'armée contre Maurice, & fut declaré Empereur par les soldats le 21 Novembre de la même année. Alors il marche à la tête de l'armée droit à Constantinople, dont les séditieux lui ouvrent les portes, & s'y fait couronner par le Patriarche Cyriaque. La nuit même, Maurice se sauva avec toute sa famille; Phocas le fit suivre. Jamais Empereur n'éprouva un sort plus cruel, & ne le supporta plus constamment. Il fut arrêté avec ses enfans, qu'il vit tous massacrer devant lui. Quoique l'amour paternel reçût autant de coups dans le cœur, que les bourreaux en donnerent sur leurs corps; il le souffrit néanmoins avec une constance digne d'un Empereur vraiment chrétien, & ne cessa de proferer ces paroles: *Vous êtes juste, Seigneur, & vos jugemens sont équitables.* La nourrice même d'un des fils de ce Prince, ayant détourné ce jeune enfant, présenta son propre fils pour être égorgé en sa place. Il découvrit aux meurtriers la supposition que cette femme genereuse vouloit faire, & l'empêcha, disant que c'étoit une espece d'adultere. Enfin il eut lui-même la tête tranchée, après un regne de 20. ans trois mois & quelques jours. Le tyran Phocas renferma Constantine, femme de Maurice, avec ses trois filles dans une maison particuliere, & il ne les fit mourir que trois ans après.

Historiens de l'Empire depuis Justin I.

L'histoire de ces Princes depuis Justin est assez éclaircie par le nombre des historiens qui l'ont traitée, qui sont presque tous contemporains. J'ai déja parlé du caractere de *Procope*; mais pour faire connoître le détail de son histoire, je ne crois pas pouvoir mieux faire que de rapporter ce qu'en dit Agatias. Procope commence son histoire, dit cet auteur, par le récit de la mort d'Arcadius, & par le choix qu'il fit d'Isdegerde roi de Perse, pour être tuteur de son fils Theodose; après quoi il décrit ce qui arriva de remarquable à Varane & à Perose. Il represente ensuite les changemens de la fortune de Cavade, qui fut privé de la puissance souveraine, & qui peu après ayant été rétabli, prit la ville d'Amide sur Anastase. Il n'oublie pas de remarquer les travaux & les fatigues que le vieux Justin supporta après lui pour ce sujet. Il raconte

aussi amplement toute la guerre de Perse, que l'Empereur Justinien fit contre Cavade & contre Cosroès en Syrie, en Arménie, & sur les frontieres des Laziens. Il fait voir Gelimer roi des Vandales, vaincu; Carthage, & le reste de l'Afrique réduite sous l'obéïssance de Justinien, & réünie enfin à l'Empire, dont il y avoit long-temps qu'elle avoit été démembrée par Boniface & par Gizeric. On peut voir encore dans cette histoire la défaite des Vandales, & divers combats donnés en Afrique, entre les Maures & les Romains, avec des succès tantôt heureux, & tantôt contraires à l'un & à l'autre des partis. Ce célébre écrivain a tracé dans le même ouvrage une image des séditions & des desordres excités dans la même province par Stozas & par Gontharis, & qui ne furent terminés que par la mort de ces deux tyrans qui s'étoient engagés dans la faction & dans les interêts des Romains. Il y découvre pareillement la conjuration qui fut formée à Constantinople contre l'Empereur, dont le projet fut si pernicieux, & les suites si funestes. Il y represente les courses des Huns, qui ayant passé le Danube, firent d'étranges dégats dans l'Empire, ravagerent l'Illyrie, la Thessalie, & une grande partie de l'Europe; pénétrerent enfin jusques en Asie par l'Hellespont. On y peut voir encore comment la ville des Syriens, nommée Berée & Antioche, qui étoit bâtie sur le bord du fleuve Oronte, furent miserablement saccagées par Cosroës; & comment Edesse, ayant été attaquée par les armées de ce Prince, se defendit vigoureusement, & repoussa les assiegeans. On y voit aussi les guerres des Ethiopiens & des Omerites, & l'on y peut découvrir de quelle source procéderent les differends qui rendirent ces deux peuples ennemis, d'amis & d'alliés qu'ils étoient auparavant. Outre tout ce que je viens de dire, il y a une longue description de la maladie contagieuse, dont les hommes furent affligés en ce temps-là, & des simptomes extraordinaires & inouis qui la rendirent plus terrible & plus mortelle. Enfin on y lit plusieurs petits exploits faits par les Romains aux environs des bourgs des Laziens, & devant le Fort de Petrée contre Coriane, Mermeroez & quelques troupes de Perse. Il passe après cela en Occident, & n'oublie pas d'expliquer la mort de Theodoric Roi des Goths, aussi bien que celle de la fille Amalasonte, qui fut tuée par Theodat, de quelle maniere la guerre fut excitée contre les Goths, & comment Vitigès, successeur de Theodat, ayant enfin après plusieurs combats été défait par Bélisaire, fut mené captif à Constantinople. Il remarque en cet endroit avec quel soin l'Italie & la Sicile ayant été alors heureusement délivrées du joug de la domination étrangere, travaillerent à rétablir l'ancienne pureté de leurs loix & de leurs coutumes. Enfin il rapporte que l'Eunuque Narsès ayant été nommé general de l'armée d'Italie, y termina la guerre contre Totila avec beaucoup d'avantage; & que Teïas fils de Fredigerne ayant été élû chef des Goths, fut tué peu de temps après. La suite de toutes ces choses finit aussi bien que l'histoire de Procope, à la 26. année du regne de Justinien.

J'ai déja dit, & je ne l'ai fait qu'après de grands auteurs, que Procope n'étoit pas excusable d'avoir publié son histoire secrete. Si Justinien, Theodora & Bélisaire étoient aussi criminels qu'il les fait paroître, il ne devoit pas les accabler de loüanges dans ses autres histoires; & s'ils étoient aussi loüables que les dépeint cet historien, il ne falloit pas les rendre aussi criminels qu'il les fait passer dans son histoire

secrete. Ainsi il doit être traité de flateur outré, ou regardé comme le plus étrange de tous les calomniateurs. Cependant il a du bon; & fait connoître mieux qu'aucun autre écrivain de son temps, l'origine & le caractere des nations barbares qui attaquerent l'Empire dans le V. & le VI. siecle; & en prenant un juste milieu entre son histoire secrete & ses autres ouvrages, on peut arriver au point de vérité suffisant pour la connoissance de l'histoire. On n'ignore pas que tous ces grands Princes, qui font l'étonnement de nos jours, n'étoient pas l'admiration de leurs temps, où leurs vices n'étoient pas moins connus que leurs vertus. *Agathias*, qui a repris l'histoire de Justinien où Procope a fini la sienne, étoit un bel esprit de ces temps-là, qui s'étoit appliqué au barreau & à la litterature. Son ouvrage qui est écrit avec élégance & avec pureté, est un des plus beaux de ceux qui paroissent dans l'histoire de Constantinople. Il ne dépeint Justinien ni avec ces couleurs affreuses, ni avec ces basses flateries qui font tort à la droiture de Procope : ainsi il est propre à servir de correctif à l'auteur qu'il a continué.

Il ne nous reste que des fragmens des autres écrivains qui avoient fait l'histoire de Justin I. & de Justinien; ils sont imprimés dans les extraits des historiens Grecs, publiés par *Fulvius Ursinus*, par *Hoeschelius*, & M. *de Valois*. Il est facheux que l'histoire de *Priscus Panites* ne soit pas venuë jusques à nous; les fragmens que nous en avons nous la font regretter davantage, peut-être la trouvera-t-on, comme beaucoup d'autres qu'on a découvertes depuis plus de cent ans. Les fragmens de *Menandre* imprimés d'abord par *Hoeschelius*, & ensuite par M. *de Valois*, ont été traduits en François par M. le Président *Cousin*. On y trouve de grandes lumieres sur l'histoire de Justinien & de Justin II. depuis l'an 554. jusques en 582. On en trouveroit beaucoup plus dans l'histoire si belle & si élégante qu'il avoit faite de ces Princes. A peine les modernes ont-ils traité l'histoire de Justinien. *Giphanius* & François *Guinet* ont donné chacun une dissertation; Mais on y trouve peu de choses remarquables sur ce prince.

Theophilacte Simocatte, de qui nous avons une histoire de l'Empereur Maurice, étoit un des officiers de ce Prince. Les huit livres qu'elle contient representent une diversité merveilleuse d'événemens. Quoique l'auteur ait écrit d'un style un peu trop enflé, il ne laisse pas néanmoins d'être utile par les descriptions agréables & les digressions curieuses qu'il a mélées dans son histoire, qui a été traduite par M. le Président Cousin, & qui est renfermée dans son troisiéme volume de l'histoire de Constantinople. Les écrivains que nous venons de marquer suffisent pour avoir une connoissance generale & détaillée de toute cette histoire depuis Justin I. jusqu'à la mort de l'Empereur Maurice.

CONTINUATION DE CETTE HISTOIRE.

Phocas qui détrôna & fit mourir ce Prince, commença, comme nous l'avons dit, au mois de Novembre de l'an 602. Tout devoit faire voir ce que l'on auroit à souffrir sous ce tyran, dont le regard farouche, le visage laid & défiguré, la phisionomie choquante, la taille vilaine témoignoient une ame lâche, qui joignoit aux défauts du corps l'ivrognerie, la défiance, la perfidie, la cruauté & l'avarice. Aussi l'Empire perdit beaucoup de sa dignité sous un homme qui n'accompagnoit d'aucune vertu tous

les vices des ames basses, qu'il avoit en un degré éminent. Les Perses attaquerent les Romains & les battirent. Ce fut le jeune Cosroès qui entreprit cette guerre par reconnoissance pour l'Empereur Maurice, à qui il avoit l'obligation de son rétablissement. Il entra dans les Provinces de l'Empire; & comme il ne trouvoit aucune résistance, il ne fit qu'une marche depuis la Perse jusques à Calcédoine, qui est à la vûë de Constantinople. Pendant ce temps-là Phocas dans une entiere securité, & confiné dans son palais, s'abandonnoit à toutes sortes d'infamies, & répandoit le sang des principaux officiers de l'Empire. Il se trouva néanmoins des ames genereuses qui chercherent à renverser ce monstre. Prisque & les plus considerables de l'Etat, envoyerent à Heraclien & à Gregoras son frere, tous deux gouverneurs d'Afrique, pour les prier de les délivrer de ce tyran. Heraclien choisit pour ce dessein son fils Heraclius, auquel il donna une flotte; & Gregoras donna une armée de terre à Nicetas. On étoit convenu que le premier qui entreroit dans Constantinople, seroit déclaré Empereur. Heraclius ayant toujours le vent favorable eut le bonheur de paroître le premier l'an 610. à la vûë de Constantinople, où tout étoit disposé pour le recevoir. Crispe gendre de Phocas & gouverneur de Constantinople, se jetta dans le parti d'Heraclius. Photius que le tyran avoit deshonoré en violant sa femme, se mit à la tête d'une troupe de soldats, & alla droit au palais, où il se saisit de Phocas: il lui ôta ses habits imperiaux, lui lia les mains derriere le dos, & le conduisit dans un batteau à Heraclius, qui lui dit: *C'est donc ainsi, miserable, que tu as gouverné l'Empire?* Phocas qui n'avoit plus rien à ménager, lui répondit: *Et toi, le gouverneras-tu mieux?* A l'heure même on trancha la tête au tyran dans le batteau, & on lui coupa la main droite, aussi bien que tout ce qui avoit servi à lui faire commettre ses adulteres. Son corps fut traîné dans la ville; & aprés qu'on l'eut brûlé, on en jetta les cendres dans la mer. Ses freres, ses ministres, & ses amis furent traités de même.

Heraclius fut reçû par le Patriarche & par le peuple, comme le restaurateur de la patrie. Il voulu faire accepter l'Empire à Crispe, gendre de Phocas, protestant, qu'il n'étoit point venu pour s'en emparer; mais seulement pour vanger les injures que Phocas avoit faites à Maurice & à ses enfans. Crispe l'ayant refusé, *Heraclius* fut proclamé par le Sénat & par le peuple, & couronné par le Patriarche: après quoi il fit Crispe general de l'armée de Cappadoce. Le regne d'Heraclius fut agité par la guerre des Perses qui desolerent toutes les parties óccidentales de l'Asie l'an 614. Ils s'emparerent de Jerusalem, où ils massacrerent plusieurs ecclésiastiques & beaucoup de personnes religieuses de l'un & de l'autre sexe: enfin ils emporterent en Perse la croix du Sauveur l'an 615. Une partie tourna du côté de l'Afrique, où ils soumirent la Lybie & l'Egypte, & prirent Alexandrie, les autres à la tête desquels étoit Saës leur general, allerent du côté de l'Asie mineure & assiegerent Calcédoine. Heraclius n'eut de ressource que dans la soumission; il demanda la paix à Cosroës. Saës voulut avoir une entrevûë avec Heraclius: l'Empereur passa donc le Bosphore avec une suite magnifique. Dès que le general apperçut le Prince, il se prosterna devant lui. L'Empereur le salua de dessus son vaisseau, & le régala de quelques presens. On convint que, pour traiter la paix, l'Empereur envoyeroit des ambassadeurs à Cosroës. Saës retira donc ses troupes de devant Calcédoine, & partit avec ces ambassadeurs qu'il

traita fort humainement, tant qu'il fut sur les terres de l'Empire; mais à peine eut-il passé les frontieres, qu'il les fit tous charger de chaînes. Quand Cosroës apprit que Saës, au lieu de lui amener Heraclius, lui avoit rendu de profonds respects, il le fit écorcher vif, fit enfermer les Ambassadeurs chacun à part, & les traita fort durement: après quoi le Roi des Perses répondit qu'il ne traiteroit avec Heraclius d'aucune condition de paix, qu'il n'eût auparavant renoncé à un Dieu crucifié, & adoré le soleil.

Et afin que rien ne manquât au malheur de l'Empire, les Avares ravagerent toute la Thrace: ils firent les premiers des propositions de paix, dans le dessein de tromper l'Empereur, qui eut l'imprudence d'aller lui-même au-devant de ces Barbares, qui lui dresserent des embûches, dans lesquelles il pensa périr. Il eut le bonheur de les découvrir; & pour fuir plus aisément & plus sûrement, il fut contraint de quitter ses habits impériaux, & d'en prendre de plus simples. Les Avares le poursuivirent jusques à Constantinople, & camperent à la vûë de la ville, y firent des ravages extraordinaires, & se retirerent avec environ deux cens soixante & dix mille prisonniers. Il fallut donc qu'Heraclius s'accommodât le mieux qu'il put avec ces barbares pour soutenir plus facilement la guerre de Perse; dans laquelle le succès passa ses esperances.

Heraclius alla lui-même à cette expedition; il se rendit dans la Colchide, d'où il envoya des presens au roi des Turcs, pour l'obliger de se declarer en sa faveur. Quand il sut qu'il les avoit acceptés avec joye, & qu'il lui avoit promis du secours, il l'alla trouver. Le Roi vint au devant de lui avec une grande suite de Turcs, descendit de cheval pour le saluer profondement. L'Empereur voyant les grands honneurs qu'il lui rendoit, lui dit que, s'il desiroit faire amitié avec lui, il se mit à cheval à côté de lui. Il l'appella son fils, l'embrassa, & lui mit la couronne sur la tête. Ensuite il le traita magnifiquement, & après le festin, il lui donna toute la vaisselle qu'on avoit servi à table, une robe royale, & des pendans d'oreilles de perles. Il souhaita de confirmer son amitié par une alliance, de peur qu'il ne lui fit un traitement semblable à celui que lui avoit fait le roi des Avares, & en lui montrant le portrait de sa fille Eudocie, il lui dit: *Dieu nous ayant unis ensemble, & ayant eu agréable que vous fussiez mon fils, je vous donnerai ma fille en mariage, si vous voulez m'assister contre mes ennemis.*

Ce Prince ravi de la beauté & des ornemens du portrait, & desirant avec passion d'en posseder l'original, promit encore plus volontiers qu'auparavant du secours à l'Empereur, & lui donna à l'heure même des troupes avec lesquelles il prit des villes, & ruina les temples du soleil. Il en trouva un entre les autres, où Cosroës étoit peint comme un Dieu: il étoit assis dans la voûte comme dans un Ciel: il avoit autour de lui le soleil & la lune, les foudres & les éclairs. Il y avoit à côté une machine avec laquelle il tonnoit, & il faisoit pleuvoir. Heraclius ne pouvant souffrir cette impieté, rasa le temple, & le réduisit en poudre.

Cosroès ayant appris tout ce que je viens de dire, & sur tout que les Romains s'étoient fortifiés par l'alliance des Turcs, manda à Sarbare de se venir promptement opposer aux progrès de leurs armes, parce qu'il n'avoit pas de forces suffisantes pour les arrêter. Heraclius ayant intercepté la lettre, la supprima, & en supposa une autre conçûë en ces termes: *Les Romains s'étant joints avec les Turcs se sont avancés jusques à Adoryadiganon, où ils ont été défaits, un petit nombre s'étant sauvés par la*

fuite : continuez donc le siege de Calcedoine, & quand vous l'aurez réduite, faites des prisonniers & ravagez la campagne. Sarbare ayant reçû cette lettre, continua le siege.

Quand Cosroès sut qu'Heraclius s'approchoit, il envoya contre lui un genera fort vaillant & fort experimenté, nommé Rusate, qui ayant rangé ses troupes en bataille s'avança, & défia le plus hardi de se battre contre lui seul à seul. Heraclius se presenta quand il vit que personne n'avoit le courage d'accepter le défi. Rusate tira d'abord un coup qui toucha legerement Heraclius à la lévre; il en tira un second qui lui éffleura la peau du pié. Comme Heraclius poussoit son cheval contre lui, un de ses gardes lui donna un coup d'épée dans le dos. Il ne fut pas sitôt tombé, qu'Heraclius lui coupa la tête.

L'armée Romaine animée par la sagesse & par la victoire de l'Empereur, attaqua courageusement les Perses, les vainquit, les poursuivit vivement, & en tua un grand nombre.

Quand les principaux des Perses virent qu'au lieu qu'Heraclius s'exposoit pour la défense de l'Empire, Cosroès négligeoit les interêts de son Etat, ils résolurent avec Siroès son fils de se défaire de lui. Ils l'enfermerent pour cet effet dans un de ses palais; & au lieu de lui donner des alimens, ils mirent autour de lui, de l'or, de l'argent & des pierreries, & lui dirent: *Jouis à ton aise de toutes ces choses que tu as desirées avec une ardeur si insatiable.* Et ils le laisserent mourir de la sorte.

Dès que Siroès eut été proclamé Roi, il envoya des presens à Heraclius, & le supplia d'accepter la paix que Dieu leur offroit: à la charge qu'ils ne passeroient pas leurs limites. Heraclius lui fit réponse, en l'appellant son fils, qu'il n'avoit jamais eu dessein d'envahir les Etats d'aucun Prince: *Bien que Cosroès eût causé une infinité de maux aux Romains & aux Perses, j'avois dessein néanmoins de lui sauver la vie, après l'avoir vaincu, & même de le maintenir sur le trône. Mais Dieu qui voyoit le fond de son cœur, nous en a délivrés, & ne lui a pas permis de faire tout le mal qu'il désiroit.* Outre cela, il demanda instamment à Siroès le bois salutaire de la Croix du Sauveur, que Saës avoit pris à Jerusalem. Siroès promit de le rendre, pourvû qu'il le pût trouver. A l'égard des Ambassadeurs, il répondit, que Leonce étoit mort de maladie, & que les autres avoient été assommés à coups de bâton par l'ordre de Cosroès dans le temps que les Romains étoient entrés sur ses terres.

Siroès mourut bientôt après, & eut pour successeur Caboès, qui mourut aussi. Ormisdas lui succeda, & envoya son fils à Heraclius, avec de riches presens, & avec la lettre qui suit. *Je vous mets entre les mains mon fils, votre serviteur, de la même maniere que vous dites que votre Dieu fut mis autrefois entre les bras d'un vieillard nommé Simeon. Dieu saura comment vous le traiterez.* Heraclius le traita fort honorablement, & le fit roi de Perse, après la mort d'Ormisdas son pere.

Ce fut sous le regne d'Heraclius que Mahomet établit sa secte pernicieuse qu'il affermit dans la suite par les armes: nous aurons lieu d'en parler avec plus de détail dans le chapitre XXXIX. de cet ouvrage. L'impieté d'Heraclius fut cause vrai-semblablement de tous les malheurs de l'Empire. Il soutint opiniatrement l'heresie des Monothelites, qui commença l'an 630. dans le temps que ce Prince étoit à Hieropolis, aujourd'hui Alep. Aussi les Sarrazins commencerent alors leurs conquêtes

par

par la prise de l'Egypte, qui fut soumise par Omar, qui en fut le premier Calife. Enfin Heraclius se vit attaqué d'une hydropisie; il jugea lui-même qu'elle étoit incurable. Toutes les fois qu'il vouloit faire de l'eau, il étoit obligé de mettre une planche sur son ventre, pour empêcher qu'elle ne lui sautât au visage. Il mourut donc au mois de Mars 641. après un regne de plus de vingt ans.

Constantin, fils d'Heraclius & d'une premiere femme, succeda donc à son pere; mais quatre mois après il fut empoisonné par Martine sa belle-mere, qui vouloit faire regner son fils Heracleonas, ou Heraclion, ce ne fut pas pour long-temps; car six mois après le Senat fit couper la langue à la mere & le nez au fils; & l'on proclama Empereur Constant fils de Constantin & petit-fils d'Heraclius; mais ce Prince ne suivit pas les traces de son pere, qui avoit embrassé la foi orthodoxe; il aima mieux, à l'exemple de son ayeul, suivre la secte des Monothelites. Ce fut par une suite des fureurs de l'heresie que le nouvel Empereur fit enlever le pape Martin, qui étoit alors à Constantinople, & le relegua à Chersonne, ville maritime du Pont, où ce saint Pontife mourut l'an 655. Mais Constant ne fut pas long-temps sans être puni de ce crime par les Sarrazins, qui défirent entiérement sa flotte l'an 654. Il fit néanmoins la paix avec eux, & après avoir fait mourir son frere Theodose, il passa en Italie pour s'opposer aux Lombards, sur lesquels il eut d'abord quelques avantages, qui ne durerent pas long-temps. Il ne tarda gueres à être entierement défait par une nation fiere & belliqueuse. Il résolut après sa défaite d'aller à Rome; & pour gagner l'amitié du peuple, il témoigna qu'il y vouloit mettre le siege de l'Empire: mais quand il y fut entré, il prit ce qu'il y avoit de plus magnifique, & fit enlever du Pantheon, consacré pour lors en l'honneur de tous les Saints, la couverture qui étoit de bronze, rehaussée de lames d'or. En douze jours qu'il demeura dans cette ville, il enleva plus de richesses que les Barbares n'avoient fait en plusieurs années. De Rome il passa dans les provinces ausquelles il imposa de si grands tributs, qu'il s'attira la haine de tous les peuples. De-là il marcha en Sicile, où après avoir demeuré six ans, il fut assassiné dans le bain par ses propres officiers après un regne de 27. ans.

Constantin son fils, surnommé Pogonat, lui succeda dans l'Empire, mais non pas dans son impieté; il rétablit le culte divin & la foi Catholique: pour cela néanmoins, il ne fut gueres meilleur que son pere, & ses affaires ne se rétablirent pas. Les Sarrazins firent toujours les mêmes ravages; ils porterent leurs armes dans la Sicile & prirent Syracuse; où ils firent plus de vingt mille prisonniers. Deux ans après ils passerent dans l'Asie mineure, & pillerent la Lycie & la Cilicie. Ils vinrent ensuite dans la Thrace où ils assiegerent Constantinople, devant laquelle on prétend qu'ils eurent la patience de rester sept ans. Ce siege ne tourna point à leur avantage par les efforts des Amiraux de l'Empereur, qui attaquerent & défirent la flotte des Sarrazins, & par l'industrie de l'ingenieur Callinicus, qui brûla leurs vaisseaux par le moyen du *feu Gregeois* qu'il avoit inventé, & qui s'est perdu depuis. Enfin les Sarrazins se virent obligés de demander la paix, qui leur fut accordée pour trente années, à condition qu'ils payeroient aux Romains un tribut considerable d'argent, d'hommes & de chevaux. A leur exemple, les Avares, & les autres barbares s'accommoderent avec l'Empereur; & deux ans après, c'est-à-dire, l'an 677. les Bulgares firent une irruption sur

les terres de l'Empire, & l'Empereur fut obligé, pour les appaiser, de leur payer un tribut annuel. Cependant Constantin eut le bonheur d'établir la paix dans l'Eglise, par la convocation du VI. Concile general, à laquelle il donna les mains, & mourut l'an 685. après un regne de plus de dix-sept ans.

Justinien II. son fils n'avoit que seize ans lorsqu'il monta sur le trône imperial. Son imprudence ruina les affaires de l'Empire. Les Sarrazins ne renouvellerent la paix avec ce Prince qu'à condition que l'Empereur chasseroit des montagnes du Liban les Mordaïtes, qui étoient du côté de l'Orient, le soutien des Romains & la terreur des Sarrazins. Ces barbares, dans la pensée de tromper l'Empereur, en lui accordant de faux avantages, lui offrirent chaque jour un tribut de deux mille écus, d'un homme & d'un cheval, avec promesse de partager avec lui ce que l'on retiroit de l'isle de Cypre & de l'Iberie. Par-là il ouvrit aux Sarrazins les passages des montagnes qui étoient gardés par les Mordaïtes. Après quoi, il rompit la paix que son pere avoit faite avec les Bulgares; mais il fut trop heureux de la leur demander une seconde fois. Se croyant en sureté de la part de ces peuples, il attaqua les Sarrazins, sous prétexte qu'ils ne lui payoient pas leur tribut en monnoye marquée au coin de l'Empire. Ils crurent bien faire de lui envoyer des lingots d'or, au lieu de monnoye; mais ni leurs prieres, ni leurs lingots ne le toucherent pas; il voulut en venir à une guerre ouverte. Les Sarrazins trouverent moyen de corrompre le general des Sclavons, qui commandoit un corps de trente mille hommes dans l'armée Romaine. Ils abandonnerent donc l'Empereur dans l'action même, & lui firent perdre la bataille. Depuis ce temps-là les Arabes & les Sarrazins ne discontinuerent pas de ravager les frontieres de l'Empire; & cet Empereur ajoutant l'avarice & la cruauté au peu d'experience qu'il avoit dans la guerre, devint odieux à ses peuples. De sorte, que par le conseil de deux moines, Paul & Gregoire, le patrice *Leonce* que Justinien avoit tiré de prison pour le faire gouverneur de Grece, se saisit de cet Empereur, lui fit couper le nez, & l'envoya en exil dans la Chersonnese l'an 695.

Par-là *Leonce* parvint à l'empire. Les Sarrazins ne laisserent pas de faire beaucoup de progrès, & de prendre Carthage, qu'il réprit incontinent sur eux; mais les succès de Leonce furent de peu de durée: Les Sarrazins reprirent tout ce qu'ils avoient perdu: les troupes qui ne s'étoient pas conduites avec assez de courage, crurent ne pouvoir éviter la colere de Leonce qu'en le détrônant, & nommant pour Empereur *Absimare* qui les commandoit, auquel ils donnerent le nom de *Tibere*. Ce nouveau Prince mit aussi-tôt à la voile, & se rendit à Constantinople, avant que Leonce, informé de la révolution, eût le temps d'assembler des troupes. Il ne laissa pas de trouver quelque difficulté pour entrer dans la ville; mais enfin il y penetra, s'en fit donner les clefs, & surprit Leonce dans son palais, auquel il fit couper le nez, comme il avoit fait lui-même à Justinien, & le renferma dans un monastere après un regne d'environ trois ans.

Les affaires de l'empire se rétablirent un peu sous ce Prince. Il défit & tua deux cens mille Sarrazins dans la Syrie, & leur enleva l'Armenie dont ils s'étoient saisis: mais toutes ces révolutions firent naître à Justinien la pensée de remonter sur le trône. Il eut cependant à éviter les piéges qu'on lui tendoit dans la Chersonnese; il fut obligé de se retirer chez les Avares & depuis chez les Bulgares, dont le Prince nommé Terbe-

fis lui confia une armée considerable, avec laquelle il marcha droit à Constantinople. Il trouva moyen l'an 705. d'y entrer par un canal & de s'en rendre maître. Il commença par des actes de justice, qu'il poussa depuis jusques à des cruautés qui lui devinrent fatales. D'abord il fit créver les yeux au Patriarche Callinique, & ordonna de pendre Heraclius, frere de Tibere Absimare : après quoi il se fit amener Leonce & Absimare, qu'il fit conduire liés & garottés par toute la ville ; & par une raillerie peu convenable dans une si grande action, il leur marcha sur la tête devant le peuple, dont quelques-uns, qui sans doute, avoient été instruits de ce qui se feroit, s'écrierent : *Vous marcherez sur le lion & sur l'aspic, vous foulerez aux pieds le lionceau & le dragon* : paroles sacrées qui n'avoient pas été écrites pour un aussi mauvais Prince. Il combla de faveurs Terbelis, roi des Bulgares, qu'il fit monter sur le même trône que lui après l'avoir declaré Cesar. Mais la quatriéme année de son rétablissement, il rompit la paix qu'il avoit contractée avec ce Prince, auquel il avoit de si grandes obligations. Il ne tarda gueres à être puni de son ingratitude par la défaite entiere de son armée. Justinien irrité contre les habitans de Chersonne pour quelques injures qu'il prétendoit en avoir reçûës, les fit presque tous exterminer. La flotte qu'il avoit envoyée pour cette funeste expedition, fut surprise à son retour par une grande tempête ; environ soixante-trois mille hommes de ses troupes périrent dans ce naufrage. Peu sensibles à cette perte, il n'eut de regret qu'à quelque reste d'humanité que ses soldats avoient conservée, en épargnant les enfans des Chersonniens, ausquels ils avoient conservé la vie. Justinien, par une des plus grandes tyrannies, envoya de nouvelles troupes contre ces innocentes victimes pour faire main basse sur elles & les égorger toutes, & par une indignité contraire à la grandeur d'ame d'un Prince, il s'appliqua luimême à inventer de nouveaux supplices, pour tourmenter ceux de ses sujets, dont il croyoit n'avoir pas lieu d'être content.

Les seigneurs de l'empire eurent une si grande horreur de toutes ces inhumanités, qu'ils déposerent Justinien l'an 711. & déclarerent empereur en sa place Philippique, surnommé Bardanès, qui fit mourir ce tyran six ans après son rétablissement. On ne sauroit mieux peindre la cruauté de ce Prince, qu'en rapportant ce qui lui arriva dans une tempête dont il fut surpris. On lui conseilla de promettre à Dieu, que s'il échapoit de ce péril, il pardonneroit à ses ennemis. *Que je périsse plûtôt ici miserablement*, répondit ce brutal, *que de pardonner jamais à un seul.*

Philippique ne fut gueres meilleur que les autres. Tout consistoit chez lui dans le don de la parole, & dans une sorte d'éloquence qui frappoit au premier coup ; mais il n'avoit aucun talent pour le gouvernement. Il conduisit avec nonchalance l'empire qu'il avoit acquis par un crime, & dissipa en dépenses folles & inutiles, les trésors que l'avarice de Justinien son prédécesseur lui avoit fait amasser. Il protégea si publiquement l'heresie des Monothelites, qu'il abrogea de son autorité le sixiéme Concile œcumenique qui avoit condamné ces heretiques : mais la punition suivit de près les impietés de ce Prince. A peine regna-t-il deux ans & quelques mois, qu'une troupe de conjurés se saisit de lui lorsqu'il dormoit après son dîner : ils lui creverent les yeux le 4. Juin 713. & le lendemain on élut pour empereur *Artemius*, qui prit le nom d'*Anastase II.*

Sur la nouvelle qu'eut ce Prince que les Sarrazins qui avoient équipé une flotte considerable, faisoient une descente dans l'Isle de Rhodes, il confia le commandement de ses armées à Jean Diacre de la grande église, qui étoit déja receveur des impôts. Mais les troupes se mutinerent contre ce General ecclesiastique, & obligerent Theodose, homme de peu de naissance, & fermier des domaines de l'empereur, d'accepter malgré lui la couronne. Anastase qui sentoit bien qu'il lui seroit impossible de se soutenir sur le trône contre la volonté des troupes, prit le parti de déposer lui-même les ornemens impériaux, & de se faire moine, après avoir gouverné l'empire environ deux ans.

Theodose qui n'avoit été créé empereur que par une espece de raillerie des soldats, ne regna que deux ans. Sa douceur qui le faisoit aimer des peuples, lui fit bien sentir qu'il n'étoit pas né pour commander une populace inquiete, & qui ne se repaissoit que de révolutions. Il céda donc de lui-même la couronne à Léon Isaurique l'an 717. & se retira avec son fils dans un cloître, où il passa le reste de ses jours assez tranquillement.

Léon d'Isaurie, homme de basse extraction étant donc monté sur le trône impérial, força d'abord les Sarrazins qui désoloient l'empire à lever honteusement le siege de Constantinople. Ils s'étoient presentés devant cette ville avec une flotte de 400. vaisseaux, qui fut suivie d'une autre de 360. Mais la plûpart y périrent de faim, de froid & de peste; l'autre partie fut dissipée par la tempête. Il défit en Sicile le tyran Tibere, & rétablit la paix dans l'Occident; mais dès qu'il voulut se mêler des affaires de la religion il gâta tout ce qu'il pouvoit avoir fait de bien. Ce fut l'an 726. que par les conseils pernicieux d'un Juif, il résolu d'abattre le culte des images toujours pratiqué dans l'Eglise. Il commença par celles du Sauveur, qu'il fit mettre en pieces par ses soldats; mais le peuple accoutumé à un culte édifiant, utile aux uns & nécessaire aux autres, massacra les exécuteurs de ce sacrilege. Leon saisi de fureur vengea leur mort avec la derniere inhumanité; & sa haine tomba principalement sur ceux qui faisoient profession des sciences. Comme ils connoissoient l'ancienneté de ce culte, ils refuserent de souscrire à l'impieté de Léon. La Grece & les isles Cyclades qui se révolterent, ne tarderent gueres à être soumises l'an 727. Enfin l'an 730. il publia un édit contre les images. Germain patriarche de Constantinople fut obligé de se retirer pour s'être opposé à cet édit, qui causa de grands ravages dans l'Eglise, par les tourmens que l'empereur fit souffrir à ceux qui s'attacherent avec fermeté au culte des images. Mais ce prince mourut le 18. Juin 741. peu regretté, pour les violences qu'il avoit commises contre tous ses sujets, tant sur la religion & le culte ortodoxe, que pour les impôts dont il accabla les peuples.

Constantin Copronyme qui lui succéda, ne fut pas plus favorable à l'Eglise & à la Religion. On sait qu'il eut le surnom odieux de Copronyme, pour avoir souillé les fonts baptismaux dans le temps qu'il reçut le S. batême. Dès lors le patriarche Germain prévit que ce Prince affligeroit l'Eglise. Mais l'Imperatrice Irene son épouse, fille du roi des Avares, qui avoit été élevée dans le culte ancien de la religion, y persista constamment pendant toute sa vie. Les Sarrazins qu'il avoit vaincus trouverent moyen dans les troubles excités par Artabasde qui avoit usurpé l'empire, de ravager l'Asie mineure, & de s'étendre beaucoup plus qu'ils n'avoient encore fait. Constantin fut plus

heureux contre les Bulgares qui lui déclarerent la guerre; mais après bien des pertes de part & d'autre, on en vint à une paix, qui ne fut pas exactement gardée par ces Barbares. Constantin ayant eu avis que leur Roi se dispofoit à le furprendre, se faisit lui-même de tous les passages, & en tua plus de douze mille, sans perdre un seul homme. Teleric, roi des Bulgares, connut bien qu'il avoit été trahi par ses generaux ou ses confidens; mais il lui parut assez difficile de le découvrir; il se servit neanmoins de cet expedient. Il fit assurer l'empereur Constantin qu'il avoit des choses importantes à lui communiquer, & que sur sa parole, il se rendroit lui-même sur les terres de l'empire, accompagné seulement de ceux des Bulgares, que l'Empereur voudroit bien désigner. Constantin qui n'apperçut pas toute la ruse de cette proposition, nomma les seigneurs Bulgares, qu'il savoit lui être attachés par les avis qu'ils lui avoient donnés. Il n'en fallut pas davantage au roi des Bulgares pour les faire mourir. Il jugea bien que c'étoient eux qui avoient donné à Constantin les avis necessaires pour le faire tenir sur ses gardes. Il se préparoit à se vanger de la supercherie du roi des Bulgares, lorsqu'il fut saisi d'une fiévre ardente, ou de quelqu'autre maladie inconnuë, qui le conduisit au tombeau en 775. après un regne de plus de 34. ans. Les approches de la mort lui firent connoître les horreurs de ses crimes; mais ne lui en donnerent pas un repentir efficace; il mourut comme un désesperé, après avoir soutenu plusieurs impietés; non seulement en abolissant le culte des images, mais en niant même que la sainte Vierge fût la mere de Dieu; & poussant l'extravagance jusques à attaquer la Divinité de Jesus-Christ. Son regne fut remarquable par une peste horrible, qui affligea l'empire l'an 747. la Sicile & la Calabre en furent désolées, aussi bien que l'Orient; la ville même de Constantinople en fut presque détruite, & il fallut la repeupler de nouveaux habitans.

Un autre évenement a merité de trouver place dans l'histoire par sa singularité & sa rareté dans ces provinces. Le froid fut si rude, l'automne de l'an 774. que non seulement les rivieres, mais la mer même en fut glacée l'espace de plus de cent milles du côté du Nord. La côte qui arrose les villes de Mesembrie & de Medée fut glacée de la hauteur de trente coudées, c'est-à-dire, quarante-cinq pieds. On passoit à pié & à cheval sur la mer comme sur la terre. Quelques jours après la glace se rompit en diverses pieces, qui s'entassoient les unes sur les autres comme des montagnes. Il y en eut, qui ayant été poussées par la violence du vent contre le fort de Daphnuse, coulerent jusques à l'embouchure de la mer de Pont, & s'y étant amassées, boucherent le détroit de Bosphore, & joignirent la Thrace à l'Asie, & de là se répandirent par la Propontide jusques à Abidos. Il y eut un glaçon, qui ayant heurté la citadelle de Constantinople, l'ébranla de telle sorte, que ceux qui étoient dedans en furent épouvantés: s'étant ensuite rompu en trois morceaux, il remplit tout le bord, & parut d'une hauteur égale à celle des murailles. Quelques-uns passerent sur des glaçons d'un bord à l'autre jusques au fort de Galata. Cet accident extraordinaire donna tant de frayeur aux habitans, que la plûpart jettoient de profonds soupirs, & fondoient en larmes.

A l'impieté & à l'empire de Constantin Copronyme, succeda son fils *Leon* IV. âgé de 26. ans. Il feignit d'abord un grand amour pour la foi orthodoxe; mais à peine

se crut-il assuré du peuple, qu'il avoit gagné par ses largesses, qu'il fit paroître au dehors; l'impieté qu'il fomentoit dans le cœur, & persecuta tous ceux qui continuoient dans le culte des images. Il eut cependant le bonheur de chasser les Sarrazins qui étoient entrés dans l'Asie avec une armée de plus de cent mille hommes; mais dès qu'il voulut joindre la raillerie à l'impieté, Dieu sut l'en punir par une mort funeste. L'empereur Maurice avoit fait present à l'Eglise de Constantinople d'une couronne ornée de diamans & de pierres précieuses. Leon qui la vouloit enlever, la mit sur sa tête, la fit emporter, & dit en raillant, que *l'or & les pierreries ne pouvoient plaire à celui qui avoit trouvé la pauvreté belle*. Mais à peine l'en eut-il retirée, qu'il sentit des charbons ardens aux endroits où cette couronne avoit touché; & il s'y éleva des ulceres qui lui causerent une fiévre ardente, dont il mourut le 8. Septembre 780. après un regne de près de cinq ans.

Il eut pour successeur *Constantin VI.* surnommé Porphyrogenete, ou parce qu'en naissant on l'avoit reçû dans la pourpre, ou parce qu'il étoit né au palais de Constantinople nommé *Porphyra*. Ce Prince n'avoit que dix ans, lorsque sous la tutelle de l'Imperatrice Irene sa mere, il monta sur le trône d'Orient. Ils commencerent par rétablir le culte des images, & ils éleverent sur le siege patriarchal de Constantinople le S. homme Tarasius, qui n'accepta même cette dignité que sur la promesse que l'Empereur & l'Imperatrice lui firent de faire convoquer un Concile œcumenique, qui commença l'an 786. à Constantinople, & fut transferé à Nicée l'année suivante, où il fut terminé lan 788. Tantque l'Imperatrice Irene eut part aux affaires, la fortune de l'empire se soutint assez bien: elle battit & chassa les Sclavons qui désoloient la Thessalie & la Morée; mais elle fut moins heureuse en Italie, d'où les Grecs furent chassés: & au lieu de faire épouser à Constantin son fils la fille de Charlemagne roi de France, nommée Rotrude, comme les paroles en avoient été portées, elle lui donna pour épouse Marie née en Armenie d'une famille obscure, & que jamais ce Prince n'auroit prise si la déference qu'il avoit pour sa mere, ne lui eût fait surmonter son aversion pour cette fille. Excité par quelques mécontens, comme il s'en trouve dans toutes les Cours, il disgracia sa mere Irene l'an 790. & la réduisit à une vie privée; après quoi il regna seul huit ans, & abusa de son autorité à un point, qu'il fit arracher les yeux à Nicephore son oncle & au Duc Alexis l'an 792. & trois ans après, c'est-à-dire, l'an 795. il répudia l'imperatrice Marie, sous le prétexte faux & controuvé qu'elle avoit voulu l'empoisonner. Il épousa depuis Theodote, femme de chambre de l'Imperatrice répudiée. Le Patriarche Tarasius eut la foiblesse de consentir à ce mariage, parce que l'empereur Constantin le menaçoit, s'il n'y donnoit son aveu, de rétablir le culte des idoles. Il avoit été obligé cependant par le mauvais état de ses affaires & par les progrès que faisoient les Sarrazins & les Bulgares, de rappeller l'an 792. l'imperatrice Irene sa mere, à laquelle les troupes prêterent un nouveau serment de fidelité. Cette Princesse pour affermir son autorité & se rendre maîtresse du gouvernement, surprit l'an 797. l'Empereur son fils & lui fit créver les yeux le même jour, auquel cinq ans auparavant il avoit fait le même traitement à son oncle Nicephore. Constantin en mourut l'année suivante; & cette cruelle Princesse, pour n'avoir plus rien à craindre, rélegua Nicephore & Christophe à Athenes, où ils fu-

rent tués par son ordre. Quelques Grecs ont voulu justifier Irene & la loüer même de ce parricide; mais que ne feroient pas des écrivains flateurs qui se livrent aux esperances de la Cour? Car la crainte seule ne feroit pas commettre une si grande lâcheté. Elle s'imagina pouvoir tromper Charlemagne, dont la puissance lui étoit devenuë suspecte. Elle lui envoya des Ambassadeurs l'an 802. pour justifier son innocence, & pour le flater d'un mariage, y ajoutant, outre son consentement pour l'empire d'Occident, des promesses d'y joindre encore celui d'Orient. Mais la politique d'Irene fut découverte par les Grecs mêmes, qui éleverent sur le trône imperial Nicephore Logothete, ou Chancelier de l'empire.

Le nouvel Empereur ne fut pas plutôt élû, qu'il assiegea Irene dans son palais, la prit le 31. Octobre 802. & la relegua dans l'Isle de Lesbos, où elle finit tristement ses jours la même année. Dès que *Nicephore* fut monté sur le trône, il donna ses soins pour s'y affermir. D'abord il écarta Bardanes, que les troupes avoient, malgré lui, declaré Empereur; après quoi il associa son fils Stauracius à l'empire. Nicephore, outre son avarice & sa perfidie, étoit encore attaché à la secte des Manichéens & à leur magie. Plein d'une extrême aversion pour la religion Catholique, il maltraita les Evêques, les Ecclesiastiques & les Moines: il commanda même aux magistrats de les opprimer. Il ne finit la guerre qu'il avoit avec les Sarrazins qu'en se soumettant à une paix honteuse, qu'il n'executa pas néanmoins de bonne foi. Les Bulgares desesperez de n'avoir pû obtenir de ce Prince la paix qu'ils lui demandoient, tomberent la nuit sur son camp & le forcerent le 16. Juillet de l'an 811. Nicephore périt dans cette action avec toute la fleur de sa Noblesse. Cramnus roi des Bulgares lui fit couper la tête, qui fut exposée quelques jours à la vûë des troupes, après quoi il en fit monter le crâne en argent, & s'en servit de coupe. Son fils *Stauracius* fut blessé dans cette même journée & ne regna depuis que fort peu de mois.

Michel Curopalates, ou Maire du palais fut proclamé Empereur le 5. Octobre de l'année 811. Si ce Prince eût eu les vertus militaires au même dégré qu'il avoit les vertus chrétiennes & civiles, il auroit réparé les maux que ses prédecesseurs avoient faits à la Religion & à l'Etat; mais il sentit bien lui-même qu'il n'étoit pas né pour gouverner un grand empire. Ainsi ayant été battu par les Bulgares, il ceda volontairement la couronne à Leon Armenien, & se retira dans un cloître avec son fils Theophilacte.

La conduite de *Leon Armenien* fut bien differente de celle de Michel son prédecesseur. Il est vrai qu'il soutint avec honneur les guerres qu'il eut avec les Bulgares; mais il en fit une à l'Eglise, en persecutant les fidéles, & sur tout les moines. Les Grands fatigués des cruautés de ce Prince, conspirerent contre lui. Michel, capitaine de ses gardes, soupçonné de quelques complot fut mis dans une étroite prison. Leon l'alloit faire executer à mort, lorsqu'il en fut empêché par l'Imperatrice, qui le pria de faire grace au coupable en faveur de la naissance du Sauveur du monde, dont la solemnité approchoit. Michel en étant informé mande à ses amis que, s'ils ne se hâtoient de le mettre en liberté, il les dénonceroit tous. Ils choisirent donc la nuit même de Noël de l'an 820. se vêtirent d'aubes comme les prêtres, & entrerent dans le palais en corps de clergé. A peine y furent-ils, qu'ils se jetterent sur Leon, & le mirent en pieces après un regne de sept ans, & cinq mois. Aussitôt Michel fut tiré de la pri-

fon ; & au lieu des chaînes dont il étoit chargé on lui mit fur la tête la couronne imperiale.

Michel furnommé *le Begue*, ne gouverna point avec plus de religion & de douceur que fon predeceffeur. Elevé dans un mélange de Judaïfme & de Manicheïfme, il profcrivit les images & perfecuta les Catholiques. Moins heureux que Leon, il perdit l'ifle de Crete ou Candie, dont les Sarrazins d'Efpagne fe faifirent, tandis que ceux d'Afrique s'emparoient de la Sicile, auffi bien que de la Poüille & de la Calabre. Enfin il mourut aprés un regne de huit ans & neuf mois.

Theophile fils de Michel étant monté l'an 829. fur le trône imperial, fit mourir tous ceux qui avoient confpiré avec fon pere contre la vie de Leon. Il ne ceda ni à l'un ni à l'autre en impieté, perfecutant ceux qui avoient de la veneration pour les images. Sa mere Euphrofine qui le vouloit marier, fit chercher les plus belles filles qui fe purent trouver; & les ayant affemblées toutes, elle remit une pomme d'or à fon fils pour la donner à celle qu'il voudroit choifir. L'une d'entre-elles nommée Icafie n'étoit pas moins diftinguée par la nobleffe de fa naiffance, que par l'éclat de fa beauté & de fes vertus. Theophile lui dit, en l'admirant : *Il eft entré beaucoup de maux dans le monde par une femme.* Icafie lui répondit avec une honnête pudeur, mais avec beaucoup de verité ; *Il y eft entré beaucoup plus de bien.* Cette parole dite avec efprit piqua l'Empereur qui donna la pomme d'or à Theodore de Paphlagonie, qu'il fit couronner avec lui. Icafie déchuë de l'efperance de l'empire, n'en fut que plus heureufe. Elle fonda un monaftere où elle fe retira pour fe donner toute entiere à Dieu. L'armée de Theophile, quoique fortifiée d'un grand nombre de Perfes qui s'étoient donnés à lui, fut battuë par les Sarrazins qui continuoient toûjours à faire de grands progrès dans l'empire, fans qu'aucun de ces Princes fi hardis à perfecuter l'Eglife, eût le courage de repouffer ces ennemis du nom chrétien. Enfin Theophile mourut peu regreté l'an 841. après en avoir regné douze.

Ce Prince en mourant laiffa l'empire à fon fils *Michel* fous la tutelle de Theodore fa mere, Princeffe de vertu & de courage, dont les Grecs celebrent la memoire dans leurs faftes ecclefiaftiques. Elle rétablit le culte des images, & rendit la paix à l'Eglife. L'imprudence & la crédulité du general qu'elle avoit envoyé dans l'ifle de Crete fit manquer cette expedition. Les Sarrazins effrayés d'une fi grande flotte, s'aviferent d'un ftratagême : ils publierent que l'Imperatrice s'étoit évadée de Conftantinople, & que l'on y avoit élu un autre Empereur. Le general ajoûta foi trop legerement à ce faux bruit, qui étoit encore foutenu par quelques gens de fa fuite, gagnés par les Sarrazins pour entretenir leur maître dans cette croyance. Il revint à Conftantinople, & laiffa fes troupes à la merci des ennemis. Cependant cette Princeffe fut difgraciée, peut-être qu'elle joignoit trop de talens à beaucoup de vertus. En faut-il davantage pour déplaire dans la plûpart des Cours, où les merites mediocres trouvent ordinairement plus de foutien que les génies fuperieurs, que l'on y redoute toujours, parce qu'ils ont une capacité trop active ? Ce fut fous ce regne que les Bulgares fe convertirent à la foi. La fœur de leur Roi ayant été prifonniere parmi les Romains, y avoit été inftruite des verités de la religion. Elle fut mife en liberté, & retourna auprès de Bogoris fon frere, Roi de ces barbares. Elle lui fit gouter le Chriftianifme

stianisme qu'il professa l'an 865. Ce Prince ne se contenta point d'embrasser les veritez de la religion; il voulut encore les pratiquer dans la retraite: il choisit donc la vie monastique, mais ayant sû que son fils, en faveur duquel il s'étoit démis de la couronne, gouvernoit mal son royaume, & vouloit retomber dans ses anciennes erreurs, il quitta son monastere pour reprendre le gouvernement de ses Etats; & après avoir fait crever les yeux à ce Prince son fils aîné, il mit le cadet sur le trône, & reprit aussitôt les austeritez de la solitude. Michel non-chalant pour toutes les affaires du gouvernement crut se rendre illustre, en faisant bâtir une écurie superbe, revêtuë de marbre & embellie de fontaines. A peine fut-elle achevée, qu'il la fit voir à un homme d'esprit & de goût, mais veridique & tel qu'il ne les faut point à la cour des Princes; l'Empereur pour lui faire admirer & approuver cet édifice, lui demanda *s'il ne croyoit pas que la magnificence de cet ouvrage rendît son nom immortel.* Mais voici ce qu'on lui répondit. *On ne parle plus de Justinien*, lui dit cet homme d'esprit, *quoiqu'il ait bâti la grande Eglise de sainte Sophie, & qu'il l'ait enrichie d'or & de marbre; comment prétendez-vous donc qu'on parle de vous, après avoir fait un bâtiment qui n'est propre que pour des chevaux?* L'Empereur irrité de ne pas recevoir les loüanges qu'il cherchoit, battit & chassa cet homme de sa presence.

La tranquillité de l'empire fut troublée par l'ambition de Bardas oncle de l'Empereur Michel. Ce fut par ses conseils que l'Imperatrice Theodore, quoique sa sœur, fut releguée & reduite à une condition privée l'an 855. Il eut ensuite le credit non seulement de se mettre à la tête de toutes les affaires, mais encore de se faire créer Cesar. Cependant l'Empereur qui se voyoit maitrisé par Bardas & poussé d'ailleurs par Basile le Macedonien, fit périr le Cesar l'an 866. & fit monter Basile sur le trône. Le nouvel Empereur ne fut pas long-temps sans encourir la haine de Michel sur quelques remontrances qu'il lui fit pour l'engager à changer de conduite. Basile, pour en prévenir les suites, fit tuer l'empereur Michel l'an 867. après un regne de 25. ans.

Basile le Macedonien commença donc à gouverner seul l'empire l'an 867. Quoique sa famille fût obscure, il vouloit cependant faire entendre qu'il descendoit de la race des Arsacides, qui ont gouverné si long-temps les Parthes & l'Armenie. Il releva l'empire abbatu par la lâcheté & la mollesse de son prédecesseur; il remplit les charges de magistrats capables, recommanda l'exactitude & l'integrité aux juges, & lui-même rendit la justice assez souvent. Il n'eut pas moins d'attention pour les affaires du dehors. Il écarta & battit plusieurs fois les Sarrazins & les Manichéens qui vouloient inquieter l'empire. Zelé pour la foi Catholique, il rappella saint Ignace de son éxil & le rétablit dans le siege de Constantinople, d'où le celebre Patriarche Photius, qui s'y étoit intrus, fut chassé, & ensuite condamné à l'éxil par un des decrets du huitiéme Concile œcumenique. Ce Prince ne laissa pas d'être séduit par les artifices du celebre Photius, qu'il rétablit sur le siege de Constantinople après la mort de saint Ignace. Enfin Basile mourut l'année 886. après un regne de près de 19. ans.

Leon VI. surnommé le *Philosophe*, fils de Basile, ou selon d'autres, de Michel, parvint à l'empire d'Orient. On prétend qu'Eudoxe sa mere, concubine de Michel, étoit enceinte lorsqu'elle fut mariée à Basile. L'amour qu'il eut pour la philosophie lui attira le surnom de Philosophe. Avant que d'être élevé sur le trône imperial, on vou-

lut le rendre suspect à Basile, qui le fit mettre en prison. Quoiqu'il fût philosophe, ce n'est point à dire pour cela qu'il se conduisit mieux qu'un autre, ni qu'il gouvernât l'Etat avec plus de sagesse & de prudence; ce devoit être là néanmoins l'usage de la philosophie. Il fut livré à ses passions; & l'imperatrice Theophane son épouse a merité peu après sa mort la qualité de Sainte, pour avoir supporté avec patience les défauts de ce prétendu philosophe, de qui elle eut beaucoup à souffrir; après quoi il eut la lâcheté d'élever sur le trône sa concubine Zoé qui ne regna que vingt mois.

Ses troupes furent battuës par les Bulgares; & les Sarrazins firent de grands ravages. Il ne fut pas, non plus que les plus mauvais princes, exempt de conspiration, qu'il eut cependant le bonheur de découvrir & de dissiper, & mourut après un regne de plus de 25. ans.

Après la mort de Leon le Philosophe, *Alexandre* son frere gouverna l'empire comme tuteur de son neveu Constantin Porphyrogenete. Dès qu'Alexandre se vit maître absolu, il s'abandonna à toutes sortes de débauches, ne faisoit que courir de palais en palais, étant continuellement dans les festins & dans les plaisirs, & négligeant tous les devoirs de souverain. Il eut envie de rendre eunuque Constantin son neveu; mais il en fut détourné par les remontrances de quelques personnes, qui lui representerent que la foiblesse de temperament du jeune prince, & ses infirmitez continuelles l'en délivreroient bientôt, sans qu'il employât des moyens violens & odieux pour s'en défaire. Après un grand festin, Alexandre s'étant rempli de vin durant les ardeurs de la Canicule, alla jouer à la paume, & pendant qu'il jouoit il fut, dit-on, frappé par une main & une épée invisible, & mourut baigné dans son sang, & absorbé de crapule, après avoir gouverné treize mois. Périssent ainsi tous ceux qui ambitionnent le trône contre la loi & les régles de la probité & de la justice!

Constantin Porphyrogenete délivré de ce monstre, entra sous la tutelle de Nicolas, patriarche de Constantinople, & de plusieurs Patrices qu'Alexandre avoit eu soin de nommer avant que de mourir. La minorité de l'Empereur qui n'avoit pas plus de huit ans, donna lieu à Constantin Ducas de se faire proclamer empereur; mais il périt presque dans le moment de son usurpation. Les conjurez furent dissipez; quelques-uns furent punis de mort: ceux que l'on traita le plus favorablement embrasserent la vie monastique; c'étoit la punition la plus fréquente de ces temps-là.

Les Bulgares voulurent aussi profiter de l'enfance du prince; mais leurs projets n'ayant pas réussi, ils crurent qu'ils devoient faire la paix avec les Romains. Les Barbares ne furent pas long-temps à faire une nouvelle irruption. Leon Phocas les battit, & crut qu'à la faveur de cet heureux succès il pouvoit aspirer à l'autorité souveraine; mais la conspiration ne tarda gueres à être dissipée; & Leon se voyant déchû de ses esperances, se retira, mais n'y ayant aucune place qui voulût le recevoir, il fut pris & eut les yeux crevez. De nouvelles conspirations s'éleverent, qui n'eurent aucune suite. L'Impératrice Zoé, mere de Constantin, qui avoit été rappellée peu de temps après la mort d'Alexandre, fut reléguée dans un monastere, parce que voulant gouverner seule, elle avoit employé le poison pour se défaire du beaupere de l'Empereur nommé Romain, qui s'étoit mis à la tête des affaires, & qui eut enfin le crédit de se faire nommer César, & ensuite Auguste, ou Empereur l'an 919.

& l'année d'après il fit part de ces mêmes dignités à Christophe son fils aîné, & ensuite à Estienne & à Constantin les puînés. Il n'y avoit qu'un empire à gouverner, & il se trouvoit en même temps cinq ou six empereurs, tant les hommes ont toûjours été avides de commander aux autres hommes, ou pour mieux dire, de les tiranniser.

Dès que *Romain* se vit élevé à l'empire, il voulut le gouverner seul : il méprisa Constantin & le traita en inferieur; mais Dieu permit que l'ingratitude de ce nouveau Prince fut punie par ses propres enfans. Etienne l'un des plus jeunes le dépouilla de sa dignité & le relégua dans une Isle. Constantin Porphyrogenete qui sentit bien par la conduite d'Etienne qu'il pouvoit rester seul maître de l'empire, chassa & dispersa la posterité de Romain. Il n'en gouverna pas mieux, & comme il étoit savant, il s'amusoit à faire des livres au lieu de bien conduire ses peuples, & tomba non seulement dans l'oisiveté (chose dangereuse à un prince) mais dans ces honteuses débauches qui deshonorent les particuliers, & plus encore les souverains. On assure qu'il fut tué par son fils Romain l'an 959. Plus savant qu'il ne convient à un prince de l'être, sur-tout dans l'astronomie & la musique, il fit chercher avec soin tous les bons livres qu'on put recouvrer sur chaque matiere, dont il composa une superbe bibliotheque dans son palais; & pour soulager ceux qui étoient effrayez de la lecture d'une si grande multitude de volumes, il en réduisit la plus grande partie a des abrégés ou des extraits divisés en cinquante-trois titres, ou lieux communs, dont il ne nous est resté que quelques chapitres publiés par *Fulvius Ursinus*, par *Hoeschelius*, & les autres par le celébre Henry de *Valois*, l'un des plus savans critiques du XVII. siecle.

Romain prince aussi effeminé que son pere, épousa Berthe fille naturelle de Hugues Roi d'Italie; les Grecs changerent le nom de la Princesse en celui d'Eudoxie qui convenoit mieux à leur langue.

Ses deux fils, Basile & Constantin qu'il avoit fait couronner, ne lui succederent pas immédiatement. Le trône impérial fut usurpé par *Nicephore Phocas*, qui s'étoit distingué en Orient par ses grandes actions, mais qui se deshonora sur le trône par une sordide avarice. Il crut se maintenir en épousant Theophano veuve de l'Empereur Romain; mais cette Princesse qui ne pouvoit souffrir l'usurpateur en appella un autre. Ce fut *Jean Zemicès*, qui de concert avec Theophano fit périr Nicephore l'an 969.

Dès que Zemiscès fut proclamé Empereur, il prit pour associés à l'empire, *Basile* & *Constantin* fils de Romain. Il ne fut cependant couronné par le Patriarche, qu'après avoir promis de reléguer Theophano & tous ceux qui avoient été complices de la mort de Nicephore. Il n'eut pas de peine à le faire, prétendant peut-être par-là se faire regarder comme innocent, quoiqu'il fût un des principaux auteurs de la mort de l'usurpateur. Il avoit lui-même usurpé l'empire, mais il ne laissa pas de le conduire avec autant de pieté que de dignité. Non-seulement il chassa les Sarrazins de la ville d'Antioche, mais il battit encore les Bulgares & les Russiens; & pour montrer qu'il n'étoit que l'instrument, & non l'auteur de la victoire, il entra comme en triomphe dans la ville de Constantinople, où il fit porter en cérémonie l'image de la Sainte Vierge sur un char magnifique tiré par quatre chevaux, & chargé des dépouilles des ennemis, qu'il suivoit monté seulement sur un cheval. Il ne fut pas cependant le premier des Empereurs d'Orient, comme l'assure le P. Petau, qui fit mettre sur les monnoyes d'or

l'image du Sauveur du monde, avec cette légende, JESUS-CHRIST ROI DES ROIS. Après un regne de six ans & demi, il fut empoisonné sur la fin de l'an 975. par Basile son Chambellan, dont il avoit souvent réprimé les excès.

Par cette mort *Basile* & *Constantin* resterent seuls sur le trône impérial; mais le premier s'occupoit des affaires du gouvernement dans le temps que Constantin se livroit uniquement à ses plaisirs. Quelques tyrans s'éleverent dans l'Asie : ils ne furent pas long-temps à être vaincus, quoique l'un d'eux pour se soutenir, eût fait alliance avec les Sarrazins. Basile délivré de ces ennemis domestiques, soutint une longue guerre contre les Bulgares qu'il vainquit en plusieurs actions; mais par une cruauté qui ne convient qu'à des tyrans, il fit crever les yeux à quinze mille prisonniers qu'il avoit faits sur cette nation, en fit des compagnies de cent hommes, conduites chacune par un borgne, & les renvoya ainsi en Bulgarie. Ce spectacle affreux épouvanta si fort Samuel roi des Bulgares, qu'il en mourut de chagrin quelque temps après. Basile n'avoit pas laissé de redouter cette nation guerriere, & fit vœu de se faire moine, s'il remportoit la victoire; & pour accomplir sa promesse, il se garda bien de quitter le trône; il se contenta de porter l'habit religieux sous les vêtemens impériaux, se sépara de sa femme, & ne vécut que de légumes & de poisson. Enfin ce Prince qui étoit bigot, avare, cruel, & de mauvaise foi, mourut âgé de soixante-dix ans l'an 1025. après en avoir regné cinquante. Son frere Constantin, beaucoup plus mauvais que Basile, ne regna que trois ans après son frere, & mourut l'an 1028. après s'être livré à tous les divertissemens & les plaisirs les moins convenables à un Prince.

Constantin préjugeant qu'il ne pouvoit revenir de sa maladie, fit appeller *Romain Argyre* qui étoit patrice, & lui ordonna de choisir ou de perdre les yeux, ou de monter sur le trône, en épousant Zoé sa fille. Quoique Romain fût déja marié, il se vit contraint de répudier sa premiere femme, pour prendre avec la couronne la fille de Constantin. Tant qu'il vécut dans une condition privée, on le regarda comme un grand homme; mais il ne conserva pas long-temps la moderation & l'esprit de justice qu'il avoit fait paroître au commencement de son regne. Il perdit par sa négligence presque toute la Syrie, que ses prédécesseurs avoient recouvrée. Il étoit âgé, & par consequent hors d'état de satisfaire la brutalité de Zoé sa femme, elle s'adressa donc à Michel, frere d'un eunuque qui servoit Romain. Elle en fut si contente, qu'elle résolut de le faire monter sur le trône impérial. Elle lui conseilla donc d'étouffer dans le bain Romain son mari, après l'avoir empoisonné, ce qui fut exécuté l'an 1034. Ce Prince, que sa nonchalance rendoit peu propre à gouverner un empire, ne regna que cinq ans & demi.

Michel de Paphlagonie qui s'étoit facilité par un adultere, le chemin du trône, y monta par un parricide; mais pendant tout son regne, qui fut de sept ans & huit mois, il fut tourmenté, ou d'une espece de folie, ou de l'esprit malin, comme le prétendent les historiens, il se fit moine, & mourut l'an 1041. le 10. Décembre, détestant continuellement le parricide qu'une épouse adultere lui avoit fait commettre.

Zoé se trouvant maîtresse de l'Empire, adopta *Michel Calaphate*, qu'elle ne déclara Cesar & Auguste qu'après lui avoir fait prêter serment qu'il la reconnoîtroit toujours pour sa mere & sa souveraine. Mais une ingratitude trop marquée lui fit ou-

blier bien-tôt ſa promeſſe : il renferma ſa bienfaiƈtrice dans un monaſtere, d'où ayant trouvé moyen de s'évader, elle cauſa une révolution qui fit perdre à Calaphate les les yeux & l'empire l'an 1042. après un regne de quatre mois & cinq jours.

Conſtantin Monomaque que Zoé choiſit la même année pour époux & pour empereur, vit tomber ſous ſon regne la dignité de l'empire beaucoup plus qu'elle n'avoit fait auparavant. Les Grecs furent battus d'un côté par les Sueves, & de l'autre par les Normands dans la Poüille. Les Turcs même qui ſervoient dans l'armée de Mahomet, prince des Sarrazins, s'emparerent de la Perſe, où ils établirent une nouvelle domination. Conſtantin ſe contenta de rebâtir l'Egliſe de Jeruſalem, que les Sarrazins avoient ruinée près de ſoixante ans auparavant ; & après en avoir regné plus de douze, il mourut l'an 1054.

Theodora, ſœur de Zoé morte avant l'empereur Conſtantin Monomaque, ne garda l'empire qu'une année, & mourut l'an 1055. mais par le conſeil de ſes eunuques, elle avoit adopté *Michel Stratiotique*, ou le guerrier, qui monta ſur le trône après la mort de Theodora. Le grand âge & le peu d'experience du nouvel Empereur le rendoient indigne de ce titre. Tout ſe faiſoit par les Eunuques du palais, qui s'étoient emparés du gouvernement, & de tous les avantages de l'empire. Il ne fut gueres qu'une année ſur le trône, dont il ſe vit chaſſé l'an 1057. par Iſaac Comnene. Michel fut ſi étonné de ſe voir détrôné, mais cependant ſi peu ſenſible au renverſement d'une fortune qu'il ne goutoit qu'en idée, qu'il demanda aux Evêques & au Patriarche, quel avantage il trouveroit donc à quitter l'empire. Tous ces eccleſiaſtiques qui ſe livrent plus que les autres à l'éclat de la fortune, lui répondirent qu'il gagneroit le royaume du ciel. Il n'en fallut pas davantage à ce bon Prince pour quitter ſur le champ la pourpre, qu'il avoit portée avec ſi peu de gloire & de dignité.

Iſaac Comnene fut donc proclamé Empereur le premier Septembre de l'an 1057. C'étoit un homme d'eſprit & grand capitaine; d'ailleurs extrêmement vain & orgueilleux. Mais après un regne très-cruel, qui ne dura heureuſement pour l'Egliſe, que deux ans & trois mois, il tomba dans une maladie occaſionnée par un coup de tonnerre, dont il fut atteint. Deſeſperant de guerir, il reſolut de ſe retirer dans un monaſtere, après avoir déſigné pour ſucceſſeur à l'empire *Conſtantin Ducas*, qui fit aimer ſon gouvernement par des mœurs douces & faciles, & par un grand amour pour la juſtice. Iſaac Comnene ne laiſſa pas de revenir en ſanté ; mais touché de Dieu, il préfera la ſolitude & l'auſterité religieuſe aux dignités auſquelles il pouvoit aſpirer. Conſtantin n'avoit pas cependant toutes les vertus des grands Princes. Peſant & tardif dans ſes operations, il permit aux Barbares de ravager l'empire ; & après un regne de ſept ans & ſix mois, il laiſſa trois fils, *Michel*, *Andronic* & *Conſtantin*. En mourant il fit promettre par écrit à l'imperatrice Eudoxie ſa femme, que pour conſerver la couronne dans leur famille, elle ne ſe remarieroit point. Cet écrit fut mis entre les mains du Patriarche Xiphilin. Eudoxie gouverna donc l'empire ſept mois & neuf jours avec Jean frere de Conſtantin Ducas, & avec ſes trois fils, Michel, Andronic & Conſtantin ; mais elle ne tarda gueres à rompre la promeſſe qu'elle avoit faite au feu Empereur ſon mari.

Romain Diogene cauſoit des troubles conſiderables dans l'empire : il avoit aſſemblé

un corps de troupes, avec lequel il pilloit la Thrace & tous les lieux par où il passoit ; mais il fut pris & conduit à Constantinople, où, selon les loix, on devoit le faire mourir comme rebelle. C'étoit le plus bel homme & le mieux fait qu'il y eût parmi les Grecs. L'imperatrice Eudoxie, qui eut de la peine à livrer à la mort un homme si peu digne d'un sort aussi malheureux, rouloit dans son esprit des pensées contraires à ce tragique évenement.

Elle envoya donc un de ses eunuques au Patriarche Xiphilin, pour lui témoigner que, sans la promesse qui lui avoit été confiée en mourant par son époux l'empereur Constantin Ducas, elle offriroit son lit & l'empire, & même tout ce qu'elle possedoit à Bardas, frere du Patriarche. Ce prélat qui se croyoit déja frere d'un Empereur, gagna tous les senateurs ; & après avoir dispensé Eudoxie du serment qu'elle avoit fait de garder une éternelle viduité, il lui renvoya la promesse qu'elle en avoit signée. Eudoxie se voyant libre, fit venir *Romain Diogene* ; & au lieu de l'envoyer au supplice, elle l'épousa, & le fit monter par ce moyen sur le trône imperial. Romain n'étoit pas indigne de ce poste éminent : d'abord il remporta beaucoup d'avantages sur les Turcs ; mais comme si la providence ne l'eût élevé que pour lui faire mieux sentir sa chûte, & pour le rendre le joüet de la fortune, il fut trahi dans son armée que les Turcs battirent ; ils blesserent l'Empereur, & le firent prisonnier.

A peine ce malheur fut-il connu à Constantinople, que l'on y résolut de nommer un nouvel Empereur. On ne pouvoit jetter les yeux que sur Michel, fils aîné de Constantin Ducas & d'Eudoxie, ce qui fut fait, mais à charge qu'il reconnoîtroit Eudoxie pour Imperatrice, & qu'il ne feroit rien de considerable sans sa participation. Il y en eut cependant d'assez méchans pour conseiller à l'Imperatrice de se rendre seule maîtresse de l'autorité souveraine, dans le temps qu'ils excitoient Michel à prendre les armes contre sa mere.

Le Sultan qui tenoit prisonnier l'empereur d'Orient, usa de sa victoire avec beaucoup de moderation. Non seulement il fit ce qu'il put pour diminuer la pesanteur de ses chaînes ; il le consola, l'appella même à sa table, mais il renvoya de plus sans rançon ceux que l'Empereur désignoit au Sultan. Enfin il lui rendit la liberté à des conditions qui n'avoient rien d'indignes de la majesté de l'empire ; car les historiens les mieux instruits conviennent qu'il auroit mieux aimé mourir, que de consentir à un traité qui eût contenu des clauses honteuses. Il revint donc avec une suite & un équipage convenable à la dignité d'un Empereur. Se voyant en liberté, contre son esperance, il se figura qu'il lui seroit aisé de remonter sur le trône ; & il écrivit de sa propre main à l'Imperatrice tout ce qui lui étoit arrivé. L'Imperatrice ne sachant à quoi se résoudre, assembla ses plus affectionnés serviteurs pour leur proposer ses doutes ; mais ayant été obligée de se rerirer dans un monastere, elle y prit l'habit de Religieuse.

Diogene leva donc une armée, & se saisit de quelques postes. D'abord ses troupes furent battuës ; mais comme il étoit homme de ressource, il ne se découragea point. L'empereur Michel qui craignoit de se voir détrôner lui-même, fit à Diogene la proposition de lui ceder une partie de l'empire, & proposa une amnistie generale de tout ce qui avoit été fait par l'un & l'autre parti. Diogene rejetta ces offres avec indignation, disant qu'il n'avoit point commis de crime qui eût besoin d'amnistie, & que c'étoit la

derniere de toutes les injustices que de lui disputer l'empire. Michel qui n'avoit pû conclure la paix avec Diogene, résolut de continuer la guerre, qui devint fatale à Diogene par la défaite de son armée. Il tâcha néanmoins de relever son parti par son courage; mais il fut trahi par les siens qui le dépoüillerent des ornemens imperiaux, & le revêtirent d'un habit de moine. C'est ainsi qu'il fut presenté à Andronic, qui déplora sa disgrace, le conduisit dans sa tente, & le fit asseoir à sa table. Ceux qui étoient auprès de l'empereur Michel couvrant l'injustice de leurs passions particulieres sous l'apparence du bien public, & feignant d'apprehender que Diogene n'excitât de nouveaux troubles, manderent à un officier de lui crever les yeux. Andronic fit ce qu'il put pour empêcher cette cruelle execution; mais ce fut inutilement: ceux qui en avoient l'ordre aveuglerent Diogene; & comme on négligea de guerir ses playes, il y survint une si grande inflammation & une si grande quantité de vers, qu'il en mourut la troisiéme année de son regne l'an 1071.

Michel Ducas lui succeda donc; mais sa lâcheté donna lieu aux Turcs de faire de grands progrès. Ils s'emparerent du royaume de Pont, auquel ils donnerent le nom de Turcomanie. Dans le même temps *Nicephore Botoniate* & *Nicephore Brienne* usurperent l'empire; le premier en Orient, & le second en Occident. Botoniate, avec le secours des Turcs, se saisit de Constantinople, & s'y fit reconnoître Empereur avec les solemnités ordinaires le 25. de Mars de l'an 1078. & peu de jours après Michel fut enfermé dans un monastere, après un regne de six ans & six mois.

Dès que *Botoniate* se vit maître de la capitale de l'empire, il refusa toutes les propositions d'accommodement que lui fit faire Nicephore Brienne. Alexis Comnene general des troupes de Botoniate ayant défait & pris Nicephore Brienne, il ordonna de lui crever les yeux. Botoniate n'avoit pour toute qualité que l'ambition qui l'avoit élevé à l'empire: Son grand âge & sa nonchalance naturelle lui firent abandonner le soin des affaires, & ne remplissant les charges que de gens incapables, il devint méprisable à ses propres sujets. Les Comnenes le priverent donc de sa dignité, & le releguerent dans un monastere l'an 1081. après en avoir regné trois.

Alexis Comnene, quoique frere cadet d'Isaac, fut élevé sur le trône imperial par la seule estime que sa valeur lui avoit attirée. Son regne fut l'un des plus longs & des plus considerables. La valeur étoit tout ce que ce Prince avoit de grand; c'étoit d'ailleurs un caractere d'esprit rusé & perfide, & pour remplir son épargne qu'il avoit épuisée par d'immenses profusions, il n'épargna les biens d'aucuns particuliers. Les François remporterent sur lui de grands avantages, non seulement en lui enlevant la Poüille, mais encore en battant ses troupes qui vouloient s'opposer au passage de Godefroi de Boüillon & des autres croisez qui alloient retirer la Palestine des mains des infidéles. Ces pieux conquerans n'ont rien trouvé dans le cours de leurs expeditions de plus perfide, de plus injuste, ni de plus cruel que cet Empereur. C'est avec cette idée qu'il faut lire cette histoire fardée que la princesse *Anne Comnene* a faite de l'empereur Alexis son pere. Ce Prince mourut à l'âge de soixante-dix ans, après en avoir regné trente-sept & quatre mois.

Jean Comnene, fils d'Alexis, qui parvint à l'empire l'an 1118. n'eut pas moins de courage que son pere, & eut plus d'humanité. Il défit dans la Thrace les Scythes &

les Hongrois qui avoient passé le Danube. Ses victoires firent éclater sa religion, qui fut toujours solide : il mena une vie sainte, éloignée de dissolutions & de débauches ; & cependant il ne gouverna pas l'empire moins sagement. S'il fit paroître sa magnificence, ce fut dans les largesses frequentes qu'il fit au peuple, & dans les Eglises superbes qu'il édifia. Il bannit non seulement de sa cour les paroles licentieuses, mais même les inutiles & toute superfluité ; & il voulut par sa simplicité & sa modestie donner l'exemple à ses sujets. Ce n'est pas qu'il fût ennemi des graces, ni qu'il eût un abord farouche & rebutant : au contraire il se relâchoit quelquefois, & prenoit d'honnêtes divertissemens. Dans tous son regne il ne punit jamais personne de mort, ni de peine corporelle. Après un regne de vingt-quatre ans & huit mois, il mourut l'an 1143. d'un accident imprévû, pour s'être blessé à la main avec une fleche empoisonnée.

Quoique *Manuel Comnene* fût le second fils de Jean, il fut cependant choisi par son pere préferablement à son frere Isaac pour monter sur le trône imperial ; mais Jean fut malheureux dans le choix qu'il fit de Manuel, n'y ayant jamais eu de Prince plus perfide : il fut même si grand ennemi des Chrétiens, qu'il étoit de concert avec les Sarrazins pour conspirer leur perte. Ce fut la trahison de cet Empereur qui fit périr en 1147. les armées de Conrad roi de Germanie, & de Louis roi de France qui alloient secourir les Chrétiens de la Palestine ; & Nicetas, auteur Grec, exact & judicieux, ne put s'empêcher de découvrir les perfidies de Manuel, qui fit battre de la fausse monnoye d'argent pour la debiter à ceux des troupes d'Occident qui auroient quelque chose à vendre ; & pour renfermer tout en une parole, continuë le même historien, il n'y a point de mal que cet Empereur n'ait tramé & n'ait fait tramer contre les Occidentaux, afin que l'exemple de leurs malheurs servît à leurs descendans comme d'un éternel monument, pour les détourner de mettre jamais les pieds sur ses terres. Les represailles de Roger roi de Sicile & des autres Princes qui désolerent les côtes de la Grece, firent périr, comme il arrive dans ces occasions, ceux qui n'avoient eu aucune part aux perfidies de Manuel. Ce monstre néanmoins gouverna l'Etat, & persécuta l'Eglise pendant trente-huit ans, & mourut enfin dans un habit de moine, lui qui, pour plaire aux Mahometans, avoit resolu d'embrasser leur religion.

Alexis fils de Manuel parvint à l'empire à l'âge de douze ans. Ce Prince qui étoit stupide & incapable d'affaires fut à peine trois ans sur le trône, & il n'en avoit pas quinze lorsqu'il fut assassiné par Andronic son proche parent qu'il s'étoit vû contraint d'associer à l'empire.

Après le meurtre d'Alexis, *Andronic* son assassin gouverna seul l'empire l'an 1183. Il épousa Agnès de France âgée d'onze ans, fille de Louis roi de France, qui avoit été promise à l'empereur Alexis. A peine Andronic joüit-il deux ans du fruit de son parricide. Comme il méditoit la perte d'Isaac Lange, le peuple se souleva contre lui, & s'étant saisi de sa personne, on lui coupa une main, & on lui créva un œil. Exposé ainsi à la fureur d'une populace, il repeta, mais trop tard, au milieu des tourmens qu'on lui fit souffrir, ces paroles de l'Ecriture Sainte, *Pourquoi brisez-vous un roseau déja foulé & abbatu ?*

Le peuple en tumulte défera l'empire à *Isaac Lange*, qui ne le garda que neuf ans & huit mois, pendant lesquels il defit la flotte des Siciliens, enleva l'isle de Cypre au

au tyran Isaac Comnene qui l'avoit usurpée ; mais il ne fut pas si heureux contre les Valaques & contre Frederic Barberousse qui fit des courses sur les terres de l'empire d'Orient. Alexis Lange son frere lui fit perdre les yeux & l'empire l'an 1195.

Alexis Lange ayant pris le nom de Comnene regna huit ans & trois mois. On s'étoit faussement imaginé qu'il ne seroit pas sitôt en possession de l'empire, qu'il paroîtroit sous les armes pour réparer les fautes de son frere, & les pertes causées par la violence des Barbares ; mais il ne pensa qu'à jouir des plaisirs que peut fournir une cour qui s'empresse pour entretenir les débauches de son Prince, & s'abandonna à l'oisiveté, comme si le travail eût été incompatible avec l'autorité souveraine. Il abandonna donc la conduite de l'état, & passa son temps à écouter les flateries & les demandes de ceux qui l'avoient élevé sur le trône. Philippe empereur d'Allemagne avoit épousé Irene fille d'Isaac Lange. Ce fut auprès de cette Princesse que son frere Alexis fils d'Isaac & neveu d'Alexis, actuellement regnant, s'étoit retiré, après s'être sauvé de Constantinople. Ce jeune Prince sollicita les Latins, & les engagea dans une ligue contre son oncle Alexis. L'Armée étoit commandée par *Dandolo* & par *Baudouin* Comte de Flandres. L'empereur qui méprisa cet armement ne ramassa aucunes troupes, & la ville de Constantinople fut prise par les Latins l'an 1203.

Alexis après avoir montré sa lâcheté pendant le siege, prit la fuite & se sauva sans que personne le poursuivît. Il n'avoit pas plus de talens pour la guerre que pour le gouvernement, perdant toutes les affaires par sa négligence. Nicetas ne laisse pas, en le blâmant comme souverain, de le peindre comme un bon particulier, qui étoit d'une humeur liante & agréable, qui joignoit un accès facile à une grande douceur, ne rebutant jamais personne, & souffrant même, ce qui est rare dans les Princes, d'être quelquefois contredit. Sa conscience lui reprochant sans cesse la violence dont il avoit usé envers un frere, à qui il étoit redevable de la vie, il appréhendoit la mort & la justice qui suit toûjours les crimes des hommes : c'est pourquoi il n'étoit jamais sans inquietude, ni sans crainte.

Isaac Lange, tout aveugle qu'il étoit, fut donc retabli sur le trône d'Orient, & on lui donna son fils Alexis pour associé à l'empire. Cependant comme ce jeune Prince qui étoit au pouvoir des Latins avoit fait des conventions avec eux qu'il falloit remplir, on ne le rendit point à son pere que ce dernier ne les eût ratifiées. C'étoit principalement des sommes considerables d'argent qu'il leur falloit donner. Les Empereurs regardoient les Latins comme leurs bienfaicteurs & les conservateurs de l'Empire : ils commencerent par leur donner tout ce qu'ils trouverent dans l'épargne ; & parce que cela ne suffisoit pas encore, ils fondirent, pour les satisfaire, les images & les vases sacrés. Quelques Flamands s'étant joints à des Vénitiens & à des Pisans, se mirent à piller les biens des Juifs, comme une proye qui devoit leur appartenir. Ils se jetterent en foule dans une synagogue, & enleverent à la pointe de l'épée tout ce qu'ils y trouverent. Les Juifs prirent les armes pour s'opposer à cette violence, en quoi ils furent secondés par les Grecs qui repousserent cette multitude, mais ils ne purent empêcher les Latins de mettre le feu à divers quartiers de la ville.

En moins de vingt-quatre heures l'embrasement se répandit de tous côtés avec une telle fureur, que jamais il ne s'étoit rien vû de pareil. La plûpart des habitans

perdirent presque tous leurs biens; les uns n'ayant pas eu le loisir de les détourner, & ceux qui l'avoient fait les ayant mis en des endroits où le feu les alla chercher. Isaac fut sensiblèment touché de ce funeste accident; mais son fils, homme stupide & cruel, eût voulu que le reste eût été réduit en cendres. L'embrasement n'étoit pas encore éteint que l'on fit une recherche exacte des vases sacrés pour les fondre, & en donner la matiere aux Italiens, qui, malgré leur peu de scrupule, préjugeoient que la colere de Dieu tomberoit bien-tôt sur les Grecs, puisqu'ils prodiguoient ainsi les choses saintes dans le temps qu'ils prenoient tant de soin pour conserver les profanes.

La jalousie se mit entre Isaac & son fils Alexis, tous deux néanmoins de caracteres bien differens. Le fils avilissoit la dignité de l'empire par l'infamie de ses débauches: il passoit quelquefois plusieurs jours & plusieurs nuits à boire & à jouer dans le camp des Italiens. Ceux qui jouoient avec lui avoient l'insolence de lui arracher son diadême enrichi d'or & de pierreries pour le mettre sur leur tête, & lui donnoient un méchant bonnet de laine à la mode de leur nation; ce qui ne pouvoit manquer de lui attirer le mépris de tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens dans les deux nations.

Son pere Isaac n'étoit pas moins en horreur pour sa superstition, qui lui faisoit ajouter foi à toutes les folles prédictions avec lesquelles on l'amusoit. D'execrables moines, qui étant ennemis (1) de Dieu, se couvroient à leur propre confusion d'un habit cheri & respecté des peuples, se pressoient à sa table, & après s'y être remplis des meilleurs poissons & des vins les plus délicieux, ils le repaissoient des promesses imaginaires de l'empire de l'univers, & lui baisant les mains, ils l'assuroient qu'il joüiroit un jour d'une vigoureuse santé. Comme c'étoient-là les imaginations dont ce Prince se repaissoit le plus, c'étoit aussi à ces ridicules bouffonneries qu'il ajoutoit autant de foi qu'à des oracles infaillibles.

Ces Princes s'occupoient d'ailleurs à amasser de l'argent pour les Italiens, dont la cupidité croissoit à proportion des largesses qu'on leur faisoit. On n'osoit rien imposer sur le peuple qui s'étoit soulevé: on se contenta de piller les maisons des plus riches seigneurs, & de dépoüiller les Eglises de tout ce qu'elles avoient de précieux. Le peuple vouloit prendre les armes; mais il en fut empêché par les Empereurs. Il n'y eut qu'*Alexis Ducas*, surnommé *Murtzufle*, qui osa se déclarer; mais d'abord il ne fut point secouru. Il y avoit long-temps qu'il aspiroit à l'empire; & le peuple ne cherchoit qu'à changer sa triste situation en une ou meilleure, ou qui fût moins dure. Il s'assembla donc dans la grande Eglise, où après trois jours de contestation, *Murtzufle* fut élû Empereur. Il avoit sû gagner auparavant, par de riches présens, l'eunuque qui avoit l'administration des finances. Dès qu'il se vit appuyé, il se saisit de l'empereur Alexis, & le fit conduire dans une obscure prison, où il le fit étrangler, après avoir tenté deux fois le poison, sans pouvoir venir à bout de le faire mourir.

Murtzufle en vint aux mains avec les François; mais se voyant abandonné des siens, il fut obligé de s'enfuir. Il y eut plusieurs tentatives infructueuses d'accommodement; on en vint donc au siege de la ville. Dès que Murtzufle vit Constantinople assiegée pour la seconde fois par les Latins, il crut que tous ses efforts devien-

(1) *Nicetas in Isaci Comneni historia.*

droient inutiles. Il prit donc le parti de la retraite, & s'enfuit sur une barque, après avoir vû, pour ainsi dire, en songe l'idée de la souveraineté, n'ayant gouverné que deux mois & seize jours dans des agitations & des mouvemens continuels.

Auteurs a lire depuis Phocas.

Je m'arrête quelques momens à cette époque, pour marquer la suite des historiens qu'on doit lire pour les temps qui se sont écoulés depuis l'empereur Phocas, c'est-à-dire, depuis le milieu du VII. siécle jusques au commencement du XIII. Cette portion de l'histoire qui contient plus de 550. ans, a été traitée par un grand nombre d'historiens: je ne parle pas des modernes. Il n'y a tout au plus que *Laurent Echards* Anglois & *Jacques Fiorelli* moine Augustin d'Italie qui soient supportables, & qui renferment des lumieres historiques mieux dirigées que tout ce qui s'est fait avant eux. Il faut donc, après la lecture de l'un ou de l'autre, recourir aux originaux, dont les plus considerables ont été traduits en Italien & en François; deux des langues vivantes de l'Europe, qui sont aujourd'hui le plus en vogue. On pourroit commencer par *Cedrenus* dont la chronique peu utile pour les anciens temps est très-curieuse & très-instructive pour ce qui regarde les derniers siécles de l'histoire de Constantinople. Il finit à l'an 1057. de l'Ere Chrétienne: c'étoit environ le temps où vivoit ce moine. Quoique ce soit un compilateur, il n'a pas laissé de rassembler dans cette partie les faits historiques avec plus d'exactitude, mais avec moins d'élégance que le moine Zonare, ou que beaucoup d'autres écrivains de cette histoire.

Theophanes le Confesseur a donné dans la premiere partie de sa chronique une histoire assez éxacte des affaires de l'Orient; & quoiqu'il l'ait commencée à l'an 285. on ne doit cependant s'en rapporter à lui que quand il est arrivé au VI. siecle. Il est fâcheux que cette portion de son ouvrage qui finit à l'an 813. n'ait pas été traduite en François. Il peut être accompagné de l'histoire de *Jean Scylitza*, surnommé *Curopalate*, qui commence à l'an 811. & finit en 1081. c'étoit à peu près le temps où il vivoit. Son ouvrage est regardé comme une suite de Theophane le Confesseur. Et comme il paroît qu'il a vêcu du temps du moine Cedrenus, il y a lieu de croire que ce dernier s'est servi de l'histoire de Curopalate, pour former la troisiéme partie de sa chronologie. Le célébre Gerard-Jean *Vossius* fait même pour le prouver, une remarque très-sensée & très-judicieuse, qui paroît décisive pour montrer que Cedrenus n'a fait que copier & mettre (1) en pieces le Curopalate. Si le *Glycas* & le *Zonare* étoient des historiens éxacts, ils pourroient suffire pour les temps qui se sont écoulés jusques à l'an 1118. qu'ils finissent tous deux leur ouvrage. On a autrefois traduit ce dernier en François. Mais il est peu lû & peu recherché. Ainsi c'est un livre de savans, qui ne peut servir que pour en tirer quelques particularités interessantes, omises par les autres écrivains. *Leon le Grammairien* a donné un abregé succinct de l'histoire des Empereurs d'Orient, depuis l'an 813. jusques à l'an 949. Quoiqu'il ne soit pas écrit avec élégance, il a mérité par son éxacte brieveté que M. le Président *Cousin* le fit entrer dans

(1) *Voss. de hist. Græcis, lib. 2. cap. 26.*

sa belle version des historiens de Constantinople. Les auteurs qui suivent, réimprimés par le pere *Combefis* parmi les continuateurs de *Theophane*, ne sont pas tous également estimables. La chronique dressée par ordre de Constantin Porphyrogenete, & qui s'étend depuis l'an 813. jusques à l'an 842. est d'une médiocre utilité, par le peu de détails qu'elle rapporte. La vie de l'Empereur Basile écrite par *Constantin Porphyrogenete* son petit-fils, est bonne & instructive, pourvû qu'on tempere les loüanges que l'on donne trop abondamment à ce Prince. Les continuations de *Theophane*, par *Simon le Logothete* & le moine *George*, n'ont d'utilité que pour des savans de profession. Ce que nous avons du patriarche *Nicephore* sur la vie de Constantin Copronyme, n'est que le fragment d'un plus grand ouvrage. Ce fragment néanmoins s'étend depuis l'an 740. jusques à l'an 770. & quoi qu'écrit d'une maniere assez languissante, il ne laisse pas d'avoir son utilité. Il n'est pas néanmoins aussi estimé que l'abrégé d'histoire du même Patriarche, qui s'étend depuis la mort de l'empereur Maurice l'an 602. jusques à l'an 770. il est vrai que ce dernier ouvrage est écrit avec une brieveté qui ne permet pas d'en laisser rien échaper. Et M. le président *Cousin* qui l'a traduit en François dans son troisiéme volume des historiens de Constantinople, dit après deux grands connoisseurs *Photius* & *Vossius*, que Nicephore n'a rien d'inutile, ni d'obscur dans sa phrase, & qu'il a choisi un genre d'écrire qui n'est ni trop étendu, ni trop serré, mais tel que le choisit un parfait orateur, qu'il a surpassé la plûpart des historiens qui l'ont précedés, si ce n'est que sa trop grande brieveté lui ôte quelque chose de sa grace. La fermeté même avec laquelle ce saint Patriarche soutint contre les Empereurs le culte orthodoxe de l'Eglise, donne lieu de croire qu'il est plus sincere & plus veridique que la plûpart des autres historiens du bas empire. *Nicephore Brienne*, dont la lecture vient ensuite, fut Cesar & mari de la princesse Anne Comnene. Ce seigneur aussi distingué par la grandeur de sa naissance, que par l'éminence de sa dignité, a écrit, comme doit faire un homme instruit des affaires du gouvernement, ce qui s'est passé sous les regnes de Constantin Ducas, de Romain Diogene, de Michel Ducas & de Nicephore Botoniate ; c'est-à-dire, depuis l'an 1057. jusques en l'an 1081. Et quoique ces temps ne soient pas aussi interessans que ceux qui ont précedés ou qui ont suivi, ils sont toujours utiles dès qu'ils viennent d'une aussi bonne main. La princesse *Anne Comnene* dont l'ouvrage doit suivre celui de son mari Nicephore Brienne, contient dans un grand détail l'histoire de l'empereur Alexis son pere. Formée dans les lettres beaucoup plus que ne le sont, ou même que ne doivent être les Princesses, elle fit voir son talent pour la narration dans cette agréable varieté de choses instructives qu'elle y fait mêler. Dès qu'on y lit les Descriptions des pays, des fleuves, des montagnes, des villes, des siéges & des batailles, dès qu'on y voit ses réflexions & ses jugemens sur les actions humaines, aussi bien que ses Disgressions sur les divers sujets qui se presentent, on sent bien qu'elle étoit habile dans la rhétorique, la philosophie & les mathématiques ; & qu'elle avoit même quelque teinture de la medecine, de la jurisprudence, de la theologie & des saintes Lettres. Peut-être ce morceau d'histoire si interessant par lui-même & par les grands évenemens dont il est rempli, pourroit-il servir de modele à ces sortes d'ouvrages, si la proximité du sang & la pieté filiale lui avoit permis de parler de l'empereur Alexis son pere, je ne dis pas comme en ont parlé nos auteurs

François, cela iroit trop loin, mais seulement comme en ont parlé les autres Grecs. Mais le pouvoit-on attendre d'une fille? Quelque protestation qu'elle fasse de ne rien dissimuler des défauts de l'Empereur son pere, elle l'accable de continuels éloges, au lieu que nos historiens le noircissent par les injures les plus atroces, en le representant comme un rebelle qui avoit usurpé l'empire sur son legitime souverain, ou même un fourbe qui employoit les plus lâches perfidies pour perdre ceux qu'il n'aimoit pas. Il en étoit sans doute quelque chose, puisque Nicetas historien Grec très-accredité, ne fait pas difficulté de l'avoüer. Mais il ne convenoit pas à une fille de parler de son pere comme pouvoit faire un étranger. Elle devoit seulement garder le silence sur les endroits où la conduite du Prince n'avoit pas été aussi droite que doit être celle d'un Souverain, qui a des sentimens d'honneur, & qui sait allier sa gloire personnelle aux interêts de sa couronne. Ainsi pour le dire en un mot, la princesse Comnene est veridique & sincere par tout où il n'est pas question de son pere, & c'est un excellent panegyriste dès qu'il s'agit de parler de lui.

Deux auteurs également celebres ont donné la suite de cette histoire. *Jean Cinnamus* qui vivoit sous les empereurs Jean & Manuel Comnene, c'est-à-dire, depuis le milieu jusques vers la fin du XII. siécle, & *Nicetas* qui a vêcu dans le XII. & le XIII. siécle. Le premier s'est appliqué à détailler particulierement l'histoire de Manuel Comnene, sous lequel il vivoit, & s'est beaucoup moins étendu sur celle de Jean Comnene; son histoire selon tous les connoisseurs peut être comparée avec ce que la plus belle antiquité a produit en ce genre, il est fâcheux qu'un si bel ouvrage n'ait pas encore trouvé un traducteur François, ou que M. Cousin ne l'ait pas inseré dans son histoire de Constantinople. *Nicetas* s'étend un peu plus: son histoire qui commence à la mort d'Alexis Comnene arrivée l'an 1118. s'étend jusqu'à celle de Baudoüin Comte de Flandres, qui fit la conquête de Constantinople, où il fut couronné Empereur d'Orient, quoiqu'il ne posseda pas tout cet empire. Ce Prince mourut donc l'an 1205. cette histoire renferme des évenemens si singulieres & des avantures si extraordinaires qu'à peine en trouvera-t-on de semblables dans les autres histoires. On n'y voit pas seulement des guerres civiles & étrangeres, des siéges & des combats, des Princes trahis par leurs sujets, & dépossedés par leurs proches: on y voit encore le gouvernement changé & la grandeur de l'Empire le plus puissant, abbatuë par la valeur invincible (1) des François, qui ne purent pas néanmoins garder soigneusement leurs conquêtes. Ces changemens surprenans sont décrits avec éloquence & soutenus des plus belles réflexions de la morale & de la politique. Il est vrai néanmoins qu'en quelques endroits il y a des figures trop hardies & des métaphores trop forcées. Il est bon de remarquer après l'illustre traducteur François de Nicetas, qu'il se trouve une si grande diversité dans les manuscrits de cet historien, qu'on peut dire qu'il y a deux histoires de Nicetas, dont l'une qui est remplie de termes barbares est vraisemblablement de lui; & l'autre qui est comme une paraphrase est de quelque Grec, qui n'étant pas satisfait de la maniere de parler du premier auteur, en affecte une autre qui lui paroit plus élegante. *Cinname* qui vivoit dans le même temps, dit M. le

(1) *Cousin, Preface sur Nicetas.*

Président Coufin, a écrit le commencement de la même hiftoire, & a obfervé quantité de legeres circonftances que Nicetas a omifes; mais il en a omis d'autres très-importantes que Nicetas a rapportées. Et s'il falloit ajouter encore quelque chofe à ces auteurs, je marquerois que le pere *Maimbourg* a traité avec affez de détail dans fon 7. & 8. livre des Croifades ce qui regarde la derniere partie de cette hiftoire, c'eft-à-dire, la guerre des Grecs & des Latins, & la prife de Conftantinople par ces derniers.

Empereurs Latins de Constantinople.

Ce furent donc *Baudouin* Comte de Flandres, & Henri Dandolo Doge de Venife, qui firent cette expedition l'an 1203. comme nous l'avons déja dit; & Baudouin fut élû Empereur l'an 1204. Cette révolution donna lieu à plufieurs établiffemens. Les Grecs fe cantonnerent d'abord à Andrinople, d'où ils furent chaffés, & fe retirerent à Nicée. Alexis Comnene, petit-fils d'Andronic Comnene dont nous avons parlé, fe retira dans l'Afie où il établit une forte d'empire à Trebifonde, qui ne fut abbatu par Mahomet II. que l'an 1460. fept ans après la prife de Conftantinople, après avoir fubfifté plus de deux cens cinquante ans fous neuf Empereurs ou Souverains. Boniface marquis de Montferrat établit un nouveau royaume à Theffalonique; d'autres commanderent à Heraclée, à Attalie, à Rhodes; & tous ces Commandans, loin d'agir de concert pour conferver les villes qu'ils tenoient, ou pour recouvrer celles qu'ils avoient perduës, fe livrerent à la fureur de gouverner feuls, ou de tirannifer les hommes: car ç'a toujours été la paffion de ceux que l'on a regardés follement comme de grands Princes, ou d'illuftres conquerans, qui n'ont jamais eu de plus forte paffion que de faire des efclaves, au lieu de chercher à fe faire des fujets. Ceux-ci donc prirent les armes les uns contre les autres, & donnerent occafion à leurs ennemis de les attaquer & de les battre. Baudouin qui étoit monté fi heureufement fur le trône d'Orient, ne s'y conferva pas avec autant de bonheur. Il fut battu & pris l'an 1205. par les Bulgares; & après avoir été retenu feize mois dans une prifon par ces barbares, il périt par l'inhumanité de Jean roi de Bulgarie qui lui fit couper les pieds & les mains, après quoi on le précipita dans des rochers, où au bout de trois jours il mourut de faim & de mifere, & fervit de pâture aux oifeaux de proye. Cependant jamais Prince ne merita moins un fort auffi malheureux. Non-feulement on trouvoit en lui toutes les qualités d'un conquerant, mais encore les talens d'un grand Prince. Outre la douceur & la modeftie qui paroiffoit dans tout fon exterieur, il avoit encore les autres vertus qui rendent les particuliers aimables & refpectables; une grande pieté un grand amour pour fes fujets, une extrême charité pour les pauvres: grand jufticier, & d'ailleurs fi reglé dans fa conduite, qu'il ne fouffroit aucun débauché parmi fes domeftiques, & que qui que ce fût qui feroit convaincu d'avoir violé les loix de la chafteté ne pouvoit coucher dans fon palais. C'eft ce que nous apprend Nicetas auteur Grec de ces temps-là, qui affure que ce grand Prince faifoit publier deux fois la femaine cette Ordonnance. Les plus faints Rois n'ont pas pouffé plus loin la feverité du gouvernement particulier. Il prêchoit lui-même d'exemple, & le même hiftorien affure que durant tout le temps qu'il fut éloigné de fa femme, il ne jetta les yeux fur aucune autre. Voilà les Prin-

ces qui sont dignes de nos éloges & de notre admiration, & non pas ces brigans qui sans principes & sans mœurs, ne cherchent qu'à désoler l'univers, par des actions que l'on décore du nom glorieux de conquêtes.

La captivité de Baudouin donna lieu à l'élection d'un Empereur qui étoit necessaire dans ces conjonctures difficiles. *Henri* son frere fut élevé sur le trône l'an 1206. mais on ne voulut point le consacrer publiquement que l'on ne fût sûr de la mort de Baudouin : exemple qui faisoit honte aux Grecs : qui n'avoient pas sitôt élû un Empereur, qu'ils songeoient à le déposer, comme le remarque Nicetas. Cet Empereur ne regna que dix ans, & eut pour successeur *Pierre de Courtenay* Comte d'Auxerre, Prince du sang royal de France, qui avoit épousé Ioland, sœur ou fille de Henri : mais il n'entra jamais dans sa capitale ; il fut pris en trahison, comme il se rendoit à Constantinople par la Macedoine, & fut massacré par Theodore Lascaris au bout d'une captivité de deux années : & peu de temps après l'Imperatrice qui avoit pris son chemin par mer mourut de douleur à Constantinople, où elle étoit accouchée de Baudouin le dernier des enfans de Pierre. Robert son second fils, lui succeda, au refus de Philippe son aîné, qui préfera le comté de Namur à l'empire de Constantinople. *Robert* fut moins heureux que Henri, par le malheur qu'il eut de voir démembrer son empire. Après avoir perdu une bataille considerable contre Jean Ducas, surnommé Vatace, successeur & gendre de Theodore Lascaris, lequel enleva tout ce que les François possedoient au-delà du Bosphore & de l'Hellespont ; d'un autre côté le prince d'Epire conquit toute la Thessalie & une grande partie de la Thrace.

Baudouin II. n'avoit que neuf ou dix ans, à la mort de l'Empereur Robert son frere; & comme il étoit incapable à cet âge de gouverner un si grand Empire, les seigneurs François demanderent au Pape de leur accorder pour Empereur *Jean de Brienne* roi titulaire de Jerusalem, qui commandoit actuellement les troupes de l'empereur de Constantinople. Quoique ce Prince eût de la valeur & de la conduite, & qu'il gagnât même quelques avantages sur les Grecs, il ne put cependant résister seul à Jean Vatace & au roi des Bulgares qui s'étoient ligués contre lui. Il envoya Baudouin II. son gendre pour demander du secours au Pape ; il en obtint, mais qui ne fut pas suffisant pour le conserver toujours sur le trône, où il ne laissa pas de rester lui-même après la mort de Jean de Brienne arrivée l'an 1237. Les Grecs ayant reconquis Constantinople l'an 1261. cinquante-huit ans après que les Latins s'en furent rendus maîtres, Baudouin II. fut contraint de retourner en Occident, portant avec soi le titre onereux d'empereur de Constantinople, que plusieurs Princes ont possedé depuis.

AUTEURS A LIRE SUR CETTE REVOLUTION.

Toute l'histoire de cette révolution a été décrite par de grands hommes. Ce qui en a éte publié par André *Morosini* & par *Ramnusio* est écrit avec assez d'exactitude sur les memoires des Venitiens qui avoient assisté à cette expedition ; mais ils n'en ont marqué que les commencemens. Trois auteurs considerables meritent beaucoup d'attention. *George Acropolite* qui étoit employé par les empereurs Grecs, a écrit toute l'histoire de cette révolution depuis l'an 1203. jusqu'en 1261. que les Grecs rentrerent à Constantinople : On y trouve non-seulement ce qui a été fait pendant près de soi-

xante ans par les empereurs Latins établis en Orient, mais encore ce qui regarde les Grecs. Cette histoire qui avoit été comme oubliée dans la poussiere des bibliotheques, fut publiée en 1651. par les ordres du roi Louis XIV. *Geoffroy de Villehardouin*, seigneur François qui se trouvoit à la tête des troupes dans cette conquête, en a décrit les premiers évenemens en notre langue; telle qu'elle étoit usitée de son temps. Blaise de *Vigenere* avoit publié cet ouvrage en 1585. avec une version qui mettoit cet auteur à portée d'être lû & entendu de ceux qui ne sont pas au fait de notre ancienne langue; mais M. *Du Cange* l'a fait imprimer de nouveau en 1657. avec une version nouvelle & de savantes observations qui rendent cet auteur plus intelligible que ne l'avoit rendu Vigenere. Il y a joint même un fragment d'ancienne poësie françoise, dans lequel *Philippes de Mouskes* archidiacre de Tournai fait l'histoire de cette révolution depuis la conquête de Constantinople jusqu'en 1240. Mais ce que M. *Du Cange* a donné de plus important est une histoire entiere de tout ce que les François ont fait dans l'Orient depuis la prise de Constantinople par les Latins, jusqu'à l'entiere destruction de l'empire Grec par les Turcs. C'est un des morceaux de l'histoire le plus exact qu'il y ait pour ces temps-là, & qui est recüeilli non seulement des auteurs Grecs, Latins & François, mais encore des Diplomes de nos Rois, que les ministres se faisoient alors un plaisir, & même un devoir de communiquer aux savans, qui en faisoient un usage convenable, soit pour la gloire des lettres, soit pour l'interêt de l'Etat: mais il y a longtemps que cela ne se pratique plus; je n'en sai pas bien la raison. Cet ouvrage que la modestie de M. Du Cange lui a fait imprimer à la suite du Villehardouin est comme absorbé & même oublié, se trouvant joint à un auteur qui n'est lû que par les savans; il meriteroit cependant d'être imprimé seul par les grandes lumieres qu'il répand sur toute cette histoire.

SUITE DES EMPEREURS GRECS.

Tandis que les Latins occupoient la ville imperiale, les Grecs élurent pour Empereur *Theodore Lascaris*, qui établit le siege de son empire à Nicée, ville de Bithinie. C'étoit un Prince d'une valeur extraordinaire, tel qu'il le falloit, ou pour rétablir, ou du moins pour soutenir un Empire; & veritablement il le maintint avec beaucoup de courage contre les Turcs qu'Alexis son beau-pere avoit soulevés contre lui. Il tua même de sa propre main leur Sultan, & mourut la dix-huitiéme année de son regne l'an 1222. après avoir désigné pour successeur *Jean Ducas*, surnommé *Vatace*.

Le nouvel Empereur, l'un des grands Princes que l'Orient eût vû depuis longtemps, rétablit l'honneur des Grecs, qui ne passoient point alors pour de grands courages. Il se soutint contre toutes les forces des Musulmans, & eut sur la Religion des sentimens plus raisonnables que la plûpart des Empereurs. Il travailla fortement à la réünion des deux Eglises; mais quoique son regne ait de 33. ans, il ne put cependant venir à bout de ce grand ouvrage, qui auroit peut-être empêché la ruine de l'empire Grec.

Theodore II. surnommé *Lascaris*, eut sur la Religion des sentimens fort opposés à ceux de son pere. Absorbé dans le schisme, il ne voulut jamais oüir parler de réünion.

C'étoit

C'étoit d'ailleurs un Prince qui avoit de grandes qualités : celle de capitaine se réünissoit en lui avec celles de grand Prince & de sage particulier. A peine eut-il le temps de gouter l'empire, dont il étoit capable de relever l'éclat : il mourut en 1259. après un regne de quatre ans, & suivit l'usage des Grecs, en prenant à la mort un habit de moine. Mais selon un auteur de nos jours, il valoit beaucoup mieux qu'il mourût dans son lit imperial, en renonçant au schisme, que de mourir dans l'erreur, en prenant un habit de moine; hypocrisie souvent méprisable dans un particulier, & toujours odieuse dans un Prince, qui ne joint pas l'interieur à ces dehors séduisans, mais ordinairement fort équivoques.

Il laissa l'empire à *Jean* son fils qui n'avoit que six ans, & lui donna pour tuteur & pour administrateur de l'empire durant sa minorité George Muzalon son favori Protovestiaire, c'est-à-dire, grand-maître de la garde-robe, homme extrêmement rusé & de beaucoup d'esprit, mais de basse naissance. Cette derniere qualité le rendit méprisable & même odieux aux Grands, qui le massacrerent jusques sur l'autel, durant que l'on faisoit les obseques du feu empereur Theodore. On lui substitua celui dont on devoit le plus se défier, parce qu'il avoit plus de droit qu'aucun autre sur l'Empire, au cas que l'Empereur vînt à mourir sans enfans, ou sans disposer de la couronne. C'étoit *Michel Paleologue Comnene*, issu du côté maternel d'Alexis Comnene, & fils d'Andronic Paleologue, l'un des plus grands seigneurs de tous les Grecs; mais au bout de quatre ans, le nouveau tuteur fit créver les yeux à son pupile, & usurpa l'empire. Il ne vint à cette extrêmité que par degrez: il commença d'abord par faire de belles promesses aux Ecclesiastiques, qui dans ces païs-là sont gens beaucoup plus avides des faveurs temporelles, que des benedictions du ciel; ils ont même depuis poussé les choses à de plus grands excès, puisqu'ils ne font pas difficulté d'acheter des infidéles les dignitez purement ecclesiastiques. Michel Paleologue promit donc d'honorer l'Eglise, de rendre exactement la justice, d'établir de bons juges, de donner aux hommes de lettres des marques solides de son estime, de cherir les gens de guerre; soit qu'ils mourussent sous les armes, ou dans leurs maisons, de récompenser leurs services en la personne même de leurs enfans, fussent-ils posthumes. Il s'engagea de plus à ne faire aucune nouvelle imposition; à établir une si bonne police, que ceux qui étoient alors les plus pauvres deviendroient si accommodés, qu'ils n'auroient à craindre dans la suite que la vanité qui nait ordinairement de l'abondance. Enfin s'il vouloit être libre pour faire le bien, il vouloit avoir les mains liées pour faire le mal.

Pendant que le jeune Empereur Jean vivoit dans les jeux & dans les divertissemens de l'enfance, Paleologue paroissoit souvent en public, & jettoit quantité de pieces d'or & d'argent, qui étoient ramassées avec des loüanges excessives de sa liberalité. On sentoit bien que c'étoit un commencement de conspiration contre l'autorité legitime du jeune Prince: mais le peuple séduit n'osoit remuer, & le clergé, aussi bien que les Grands, demeuroient dans une dissimulation & dans une connivence plus criminelle que celle du peuple. Après que Paleologue s'étoit ainsi montré au peuple, moins pour le gouverner que pour le séduire, il joüoit à la paume; & chacun étoit tellement enivré par ses flateries, que l'on ne se promettoit sous son regne que de la joye & du plaisir, & que l'on se ressouvenoit de certains mots que les anciens avoient autre-

fois employés pour se feliciter du bonheur dont ils joüissoient, en disant que le temps étoit venu auquel on devoit se friser & se retrousser la barbe. Quelques-uns même par délicatesse se la divisoient en deux, & disoient qu'il en falloit user ainsi, puisque la bonté de l'Empereur leur procuroit un repos si doux & si agréable.

Paleologue qui réussissoit en tout, sans trouver de résistance, en vint à l'article décisif, qui fut de dépoüiller peu-à-peu le jeune Prince de toute l'autorité; il avoit même envie de lui en ôter le nom & les marques exterieures. Quelque-temps après il fit assieger Constantinople, & s'en rendit maître. En vertu de cette conquête il prétendit avoir quelque droit à la couronne imperiale, parce qu'il avoit repris seul la Capitale de l'Empire, & dès-lors il forma la résolution de se défaire entierement du jeune Empereur. Pour en venir à bout il se fit couronner dans la grande Eglise de Constantinople avec toute la magnificence qu'on peut désirer, sans faire mention de Jean. Ce fut après toutes ces mesures qu'il prit la resolution de faire crever les yeux au jeune Prince; & cette action detestable fut executée le jour de la naissance du Sauveur: ensuite ce corps privé de la lumiere, & presque sans aucune vie, fut emporté dans un château. C'est ainsi que Paleologue parvint à l'Empire, qu'il conduisit, non en Prince, mais en tyran. Sa tyrannie néanmoins fut conduite avec art & intelligence. Pour détourner les préparatifs qui se faisoient en Occident en faveur de Baudouin II. qui cherchoit à rentrer dans Constantinople, il feignit de se réconcilier avec l'Eglise Romaine, & fit beaucoup de présens au Pape & aux Cardinaux; son aversion pour les François lui fit contribuer de ses forces & de ses finances à la sanglante expedition des Vêpres Siciliennes l'an 1282. & mourut l'année suivante, vingt-trois ans après avoir ôté l'Empire à Jean son pupile. L'animosité des Grecs fut si grande contre ce Prince, parce qu'il avoit contribué à la reünion des deux Eglises, qu'Andronic son fils n'osa lui accorder les honneurs de la sepulture.

Le regne d'*Andronic* fut agité par de continuelles contestations des Ecclésiastiques; & loin de les appaiser, l'Empereur n'y prenoit que trop de part: c'est ce qui fit le malheur de son gouvernement. Les gens d'Eglise qui mêlent presque toûjours les passions humaines dans les disputes de religion, ne lui pardonnerent pas de s'en être mêlé, & refuserent de le secourir quand il voulut faire reconnoître son fils Michel Empereur. Andronic, occupé de toutes ces disputes qui ne le regardoient pas, négligea & laissa dépérir les affaires de l'Empire. L'Orient surtout fut extrêmement tourmenté par les courses des nations Barbares qui s'y établirent. Ce furent particulierement les Turcs, qui n'ayant commencé que par un petit domaine, qui leur fut accordé vers les montagnes d'Arménie, s'étendirent en peu de temps, & se rendirent formidables à un empire qui étoit sur son déclin. Enfin le desir qu'il eut après la mort de son fils Michel, d'assurer la couronne dans sa famille, l'obligea de faire reconnoître Constantin son second fils, mais le jeune Andronic fils de Michel, & par conséquent son petit-fils, ne pouvant souffrir cette préference, & voyant d'ailleurs que l'inaction & le peu de valeur du vieil Andronic le faisoient tomber dans le mépris, il se révolta contre son ayeul; & après l'avoir contraint de lui céder une partie de l'Empire, il le lui enleva tout entier, l'ayant surpris de nuit à Constantinople l'an 1328. par la trahison de ceux qui se vouloient défaire de ce malheureux vieillard. Il le retint prisonnier dans son palais,

où il devint aveugle; & ce vieil Empereur, pour sauver le peu de jours qui lui restoient encore à vivre, se retira dans un monastere, où il mourut quelques années après l'an 1332. sans aucune assistance ni pour les besoins du corps, ni pour ceux de l'esprit & de l'ame.

Le jeune *Andronic* ne fut pas plus heureux que son ayeul, qu'il venoit de détrôner. Inquieté dans l'Occident par les Bulgares, il fut encore poursuivi dans l'Orient par Orcan qui gouvernoit les Turcs, & qui lui enleva les plus considerables parties de l'Asie mineure; mais ne trouvant plus de ressource dans ses propres états, pour s'opposer à cette nation conquerante, il envoya des deputés dans l'Occident, en proposant néanmoins, pour obtenir ce qu'il demandoit, de se réünir à l'Eglise Romaine; mais les Latins connurent aisément que cette négociation n'étoit qu'une feinte que faisoient les Grecs pour obtenir du secours; après quoi ils continueroient dans leurs mêmes erreurs, ainsi on ne leur accorda rien; & Andronic mourut peu de jours après, n'ayant regné que huit ans.

Il laissa l'an 1341. deux enfans en bas âge, *Jean* & *Manuel Paleologue*, dont il confia la tutelle à *Jean Cantacusene*. Ce dernier étoit un Prince de beaucoup d'esprit, fin, adroit, subtil, traître, dissimulé & ambitieux: d'ailleurs laborieux, pourvoyant à tout, & n'épargnant rien pour se faire des créatures; grand comédien en matiere de religion, de laquelle il se mettoit peu en peine, & dont néanmoins il vouloit toujours se mêler pour l'accommoder à ses interêts: grand protecteur des moines schismatiques, & affectant de les loüer pour en faire ses émissaires.

Voila le caractere du Regent que le jeune Andronic avoit nommé pour conduire l'Empire durant la minorité des Princes ses enfans; mais ce tuteur ne se contenta pas de la régence, il voulut encore gouverner par lui même, & se faire déclarer Empereur; ce qu'il exécuta dans la ville d'Andrinople, où il fut sacré; & aprés une guerre de quatre ou cinq ans, il surprit Constantinople par l'intelligence de ses créatures, & s'y fit de nouveau couronner Empereur par le moine Isidore, l'un de ses confidens, qu'il mit sur le trône patriarchal de cette capitale, au grand chagrin de tous les Evêques qu'il avoit amusés de l'esperance de cette éminente dignité; & pour se joüer encore de ses sujets par une feinte moderation, il fit épouser au jeune Empereur Helene sa propre fille, à condition néanmoins que, comme le plus jeune, il n'auroit que la seconde place; que dans les dix années qui devoient suivre, Cantacusene auroit seul part aux affaires du gouvernement. Il maria sa seconde fille nommée Theodora à Orcan Sultan des Turcs. Ce fut à la faveur de ce mariage que le Prince barbare augmenta la division que Cantacusene avoit introduite dans les affaires de l'Empire. Il prit sur les Grecs presque tout ce qui leur étoit resté dans l'Asie mineure, & fit passer pour la premiere fois dans la Thrace un corps d'armée de Turcs, avec lequel il se saisit de plusieurs places où il commença à établir cet Empire formidable, qui tire sa plus grande force de la mesintelligence des Princes Chrétiens, qui pourroient aisément lui faire repasser la mer, & le réduire à se fixer dans l'Asie, sans inquieter l'Europe. Ce fut inutilement qu'il envoya demander du secours aux Latins, cherchant à excuser l'alliance qu'il avoit faite avec les Infideles. Mais comme le point de la réünion des deux Eglises étoit toûjours l'obstacle que l'on y opposoit, on ne put

en venir à bout, soit par l'obstination insurmontable des Grecs, soit par le peu de confiance que l'on avoit aux promesses de Cantacusene, dont la conduite étant éclairée découvroit toute la fourberie.

Mais pendant le cours de cette négociation, Cantacusene fut privé l'an 1353. de l'Empire qu'il avoit usurpé sur son pupille;fils de son maitre & de son bienfaicteur.

Jean Paleologue remonta donc sur le trône pour le posseder seul. Il fut aidé dans ce genereux dessein par les Génois qui avoient toujours tenu son parti; & s'étant sauvé de Thessalonique, où Cantacusene le tenoit relégué, il se rendit secretement à Constantinople, & à la tête d'un corps de troupes qu'on avoit assemblé dans la ville, il marcha droit à Cantacusene, qui se vit contraint de se rendre & de se faire moine pour sauver sa vie, seize ans aprés la mort du jeune Andronic. C'est ainsi que Matthieu *Villani* auteur du temps le raconte, fort different en cela de *Cantacusene*, qui dans son histoire qu'il a lui-même écrite, y mêle beaucoup de faussetés contraires aux autres monumens de ce siécle.

Ce fut aprés ces succés que Jean Paleologue prit la conduite des affaires à l'âge de 24. ans l'an 1357. & fit connoître qu'il auroit été digne d'être élû Empereur, si la naissance ne lui avoit pas accordé l'Empire. Un esprit vif, un jugement solide, un discernement juste, une prudence prématurée, le tout accompagné d'un cœur noble & genereux, le rendirent l'admiration & les délices de ses peuples. Quoiqu'il eût obligé Cantacusene à se retirer dans un cloître, il avoit encore à combattre Matthieu fils aîné de Cantacusene, que son pere avoit élevé sur le trône imperial. Il en vint néanmoins à bout, & le contraignit à mener une vie privée, & à se retirer dans la Morée, où il se mit à faire des livres. Dès que Jean Paleologue eut assuré la tranquillité de ses Etats, il voulut travailler à la tranquillité de l'Eglise. Il envoya donc une ambassade au Pape Innocent VI. mais elle devint infructueuse, malgré la sincerité de l'Empereur, soit que le Pape ne fût pas en état de le secourir, soit que se défiant des Grecs, il ne voulût pas les secourir contre les Turcs qui les poursuivoient vivement. Le souverain Pontife travailla néanmoins à faire une ligue; mais qu'est-ce qu'une ligue, quand on a besoin d'un secours prompt & efficace? l'Empereur Jean se prêta néanmoins de bonne grace, n'hésitant pas de se rendre à Rome pour y faire profession des dogmes Catholiques, conformement à la croyance de l'Eglise Romaine. Le secours ne vint pas; & l'empereur Paleologue fut obligé de s'accommoder avec le Sultan Amurat à des conditions dures & honteuses; enfin l'an 1383. après un regne de 37. ans il eut pour successeur son second fils Manuel Paleologue; ayant été obligé par l'accord conclu avec Amurat de faire créver les yeux à l'aîné nommé Andronic, qui avoit conspiré contre son pere: Amurat ayant fait aussi la même chose à son aîné qui avoit excité quelques mouvemens contre lui.

Manuel Paleologue fut encore plus malheureux, ayant eu affaire à Bajazet I. Le plus fier des Ottomans, qui réduisit par ses conquêtes l'Empire de Constantinople à des bornes si étroites, qu'à peine contenoit-il deux ou trois bonnes Provinces. Manuel se vit obligé dans tous ces mouvemens de céder l'Empire à Jean son neveu, fils de son frere aîné Andronic, à qui son pere avoit été obligé de faire créver les yeux. Les voyages que cet Empereur fit en Italie, en France & en Angleterre, pour y de-

mander du ſecours, furent tout-à-fait infructueux, autant par le peu d'inclination que l'on avoit à envoyer des ſecours dans des Provinces auſſi éloignées, que par la ſituation où ſe trouvoient les parties occidentales de l'Europe, ſoit par le grand ſchiſme qui agitoit les eſprits, ſoit par les mouvemens interieurs qu'il y avoit en France & en Angleterre. Bajazet même aſſiegea Conſtantinople, & l'auroit infailliblement gardée ou détruite ſans un ſecours imprévû. Ce fut le celebre Tamerlan qui vint fondre ſur les Etats de Bajazet, & l'obligea par ce moyen, non-ſeulement à quitter Conſtantinople, mais encore à repaſſer en Aſie pour s'oppoſer à ſes progrès. Le prince Ottoman fut pris par le prince Tartare l'an 1402. & pendant plus de douze années que les enfans de Bajazet ſe diſputerent l'empire Turc, Manuel Paleologue remonta ſur le trône de Conſtantinople, & eut le temps de rétablir ſes affaires. Tantôt ami, tantôt ennemi de quelques-uns des Princes Muſulmans, il ſe ſervoit des uns & des autres, ſelon que ſes interêts le demandoient, & de la maniere à peu près que le pratiquent quelques Princes, qui ne gardent la foi à leurs alliés qu'autant que cela convient à l'état de leurs affaires. Manuel pour s'aſſurer un ſucceſſeur, auſſi bien que pour trouver du ſecours dans la ſituation de ſes affaires, prit pour aſſocié à l'Empire Jean VII. ſon fils, & mourut en 1424. après un regne de 41. ans, ou plutôt après 41. ans d'infortunes & de malheurs.

Le regne de *Jean Paleologue* fut une guerre continuelle qu'il eut à ſoutenir contre les Turcs; & dans le peu de relâche que lui donnerent quelques intervales de paix, il pourſuivit le deſſein de la réünion des Grecs projettée, & jamais terminée par ſes predeceſſeurs. Il vint donc au Concile de Ferrare, transferé depuis à Florence, où l'on crut ce pieux deſſein entierement accompli; mais le peu de fermeté de l'emreur Jean, & la vanité des Evêques Grecs firent échoüer cette grande affaire, parce que dès qu'il y aura des hommes mal intentionnés dans l'Egliſe, il y aura toujours des paſſions qui l'emporteront ſur les vûës des perſonnes les plus ſages & les plus chrétiennes. Depuis le voyage d'Italie, il avoit été tourmenté de la goutte pluſieurs années: outre cela, il ſe trouvoit accablé d'affliction & de douleur que lui cauſerent les troubles continuels de l'Egliſe, & la perte de l'Imperatrice ſa femme. Il tomba dans une maladie qui le conduiſit à la mort après un regne de 25. ans.

Il laiſſa l'Empire l'an 1448. dans la plus triſte ſituation, expoſé non-ſeulement à l'avidité de la puiſſance Ottomane qui en poſſedoit les parties les plus eſſentielles, mais qui ſe trouvoit encore déchiré par les diviſions de la famille imperiale. Jean n'avoit point laiſſé de poſterité, & des quatre freres qui lui reſtoient, deux diſputoient l'Empire: c'étoient Conſtantin & Demetrius. Le premier avoit un plus grand parti dans Conſtantinople: & à la honte de l'humanité, auſſi bien que de la Religion, on envoya demander l'agrément du Sultan Amurat, qui décida en faveur de Conſtantin, avec lequel, contre l'ordinaire des Infidéles, il obſerva religieuſement la paix. Mais Mahomet II. ſucceſſeur d'Amurat, ne fut pas ſi religieux; le deſir qu'il avoit d'effacer la gloire de ſes ancêtres, le fit réſoudre à périr ou à prendre Conſtantinople. Mahomet en fit le ſiege par terre & par mer. Il y avoit long-temps que Conſtantin s'étoit apperçû du deſſein du Sultan; & pour derniere reſſource, il envoya vers le Pape Nicolas V. pour lui demander un prompt ſecours; mais les Princes chrétiens ne furent

point touchés des prieres du souverain Pontife : ainsi l'empereur de Constantinople abandonné, pour ainsi dire à lui-même, fut contraint de se défendre, n'ayant que ses seules forces, qui ne pouvoient point être comparées à celles de Mahomet. Ce dernier avoit environ quatre cens trente mille hommes ; & jamais Constantin ne put rassembler dans sa capitale plus de neuf mille combattant Grecs & étrangers. Que pouvoit-on faire avec si peu de troupes dans une ville pour la défense de laquelle il ne falloit pas moins de quarante mille hommes ? Mahomet l'attaqua donc avec la plus nombreuse artillerie qui se soit encore vûe ; on y vit même des pieces uniques qui depuis n'ont pas eu d'égales : il y en avoit deux qui portoient des boulets de deux cens livres ; & chacune de ces terribles pieces étoit accompagnée de deux autres pieces de cent livres de balles. L'une des plus grosses créva, & emporta l'Ingenieur qui l'avoit fait fondre. La mousqueterie du Sultan n'étoit pas moins considerable que son artillerie; mais quoiqu'il y eût déja long-tems que cette invention pernicieuse fût connuë dans l'Europe, il ne paroit pas que les Grecs se la fussent encore familiarisée. Ceux qui montrerent le plus de courage dans la défense de la ville, furent les Genois qui firent alors des prodiges d'une valeur que l'on n'a pas depuis retrouvée dans les troupes de cette sage République. Ce qui étonna le plus fut le combat de toute l'armée navale des Turcs avec trois vaisseaux Genois, qui se defendirent pendant plus de douze heures, & entrerent en triomphe dans le port de Constantinople, malgré l'effort des ennemis. Il sembloit que le port fût hors d'insulte, à la faveur d'une chaîne qui en défendoit l'entrée. Mahomet ne trouva qu'un moyen pour surmonter les obstables qui s'opposoient à son dessein. Il prévoyoit que la ville étant très-forte du côté de la terre, & très foible du côté de la mer, il ne la pourroit prendre que par ce dernier endroit. Il imagina donc pour faire entrer ses vaisseaux & ses galeres dans le port, une des entreprises les plus hardies & les plus extraordinaires, qui ne s'est jamais vûë que cette seule fois, & qui doit rendre immortel le nom de Mahomet II. Il fit applanir un chemin, autant que le terrain le put permettre, au travers des champs, des ruisseaux, des torrens & des collines, avec des poutres, des solives & des planches enduites de suif & d'huile, prenant depuis le Bosphore au-dessus de Galata jusques au fond du golphe, l'espace de plus de deux lieuës. Puis ayant fait monter 70. vaisseaux & quatre-vingt galeres par le Bosphore jusqu'à la tête de ce travail, il les fit transporter dans une nuit, à force de machines & de bras jusques sur la colline, au pied de laquelle est le golphe & le port, dans lequel il les fit couler, tandis qu'une partie de son armée étoit en bataille le long du golphe, avec quantité de canons en batteries pour foudroyer les vaisseaux Grecs qui oseroient s'avancer vers l'entrée pour empêcher cette prodigieuse descente : de sorte que le lendemain matin les assiegés furent étrangement surpris de voir une puissante flotte d'ennemis paroître tout à coup, & comme par enchantement dans leur port, ce qui certainement, est une des plus grandes merveilles dont l'histoire ait jamais parlé.

Cependant l'Empereur qui ne se décourageoit point, n'oublia rien durant tout le siege de tout ce qu'on pouvoit attendre d'un grand capitaine, & renouvella ses soins pour se préparer, avec le peu de troupes qu'il avoit, à un assaut général. Il étoit toujours à cheval aussi-bien que les principaux officiers de l'Empire, avec lesquels il visi-

toit tous les postes & tous les quartiers, mais après bien des combats, la ville fut forcée, & ce Prince y mourut comme un heros Chrétien. La mort de Constantin fit que tout plia & se soumit dans la ville. Avec lui finit l'Empire d'Orient; & les Grecs qui n'avoient pû dans la religion se soumettre au S. Siege, se soûmirent au chef de l'impieté; & la grande Eglise où ils n'avoient pû voir officier un Prélat de l'Eglise Romaine, fut envahie dès-lors par les Musulmans, qui depuis en ont fait une mosquée.

AUTEURS A LIRE SUR CETTE HISTOIRE.

Toute l'histoire depuis l'an 1261. que les Grecs rentrerent dans Constantinople, a été décrite par les Auteurs modernes que nous avons déja cités, *Echards* & *Fiorelli*. Mais *Pachimere* est celui des écrivains du temps qui l'a traitée avec le plus d'exactitude, dans ses histoires de Michel & d'Andronic Paléologue, qui s'étendent depuis 1258. jusqu'en 1308. M. le Président *Cousin* (1) remarque qu'il a composé deux fois cette histoire de deux manieres fort differentes, non seulement pour les termes, mais aussi pour les choses, & l'a divisée en treize livres. Outre les affaires temporelles & politiques, il y rapporte encore ce qui s'est passé de plus considerable dans la négociation de la réünion des deux Eglises, concluë au Concile de Lyon. De savans hommes ont remarqué, qu'il n'a fait le récit de cette réünion que d'une maniere fort imparfaite, en ayant omis les principales circonstances. C'est à quoi Leon *Allatius*, Luc *Wading*, & Oderic *Rainaldi* ont suppléé. Pachimere a néanmoins une sincérité peu ordinaire aux Grecs: il n'a pas fait difficulté de reconnoître la vérité, quand même elle n'étoit pas favorable à ceux de son parti. Cet auteur a été traduit pour la premiere fois en François par M. le Président *Cousin*, qui l'a inseré dans sa collection des écrivains de Constantinople. Ceux qui entendent les langues savantes peuvent continuer par la lecture de *Nicephore Gregoras*, dont une partie avoit été publiée dès le XVI. siecle, mais qui a été réimprimé plus complet l'an 1702. par M. *Boivin*. Cette histoire fidelle & sincere s'étend depuis 1283. jusqu'en 1384. *Cantacusene*, qui de tuteur de l'Empereur Jean Paléologue, se fit lui-même Empereur, & enfin moine, n'a pas eu la sincérité de ces deux écrivains, dans l'histoire de son temps, qu'il commence à l'an 1320. jusqu'à l'an 1357. Je sai cependant que M. le Président *Cousin* en a fait de grands éloges dans la préface de la version qu'il en a donnée dans les historiens de Constantinople; mais en cela, il a suivi le génie des traducteurs qui n'osent décrier les auteurs qu'ils traduisent: L'histoire de *Ducas* qui doit être lûë ensuite, s'étend depuis l'an 1341. jusqu'en 1462. près de dix ans après la prise de Constantinople. Comme il étoit employé dans les affaires, il a écrit en auteur expérimenté, & en écrivain qui a vû lui-même ce qu'il décrit; ce qui fait une difference considerable dans l'histoire. Quoique cet auteur ait un grand sens, on ne sauroit néanmoins s'empêcher d'admirer son ingénuité, qui venoit, sans doute du caractere de son siecle; & je ne puis m'empêcher d'en rapporter ici ce trait singulier. Il peint la beauté de l'Impératrice, femme de Jean Paléologue. Il dit donc que *l'Empereur Jean ne put jamais aimer l'Imperatrice sa femme, quoiqu'elle fût fort bien faite. Elle avoit*, dit-il, *les cheveux*

(1) *Préface sur Pachimere.*

roux & frisés, & les épaules larges, l'estomac, les bras, & les mains bien proportionnées, les doigts éclatans comme le cristal, la taille droite & médiocre, le front, le nez, les sourcils, les yeux, la bouche, & le reste du visage si beau, que par devant elle ressembloit au Carême, & par derriere à Pâques.

Il faut joindre à ces auteurs l'histoire de *Laonic Calcondile*, qui fait une union des derniers temps de l'histoire Grecque avec celle des Turcs, dont il a marqué l'origine & les actions avec plus d'étenduë que les historiens Grecs de son temps. Ce n'est pas néanmoins qu'il ait tout dit; mais il a rapporté ce qu'il y a d'essentiel dans les premiers commencemens de cette nation féroce. D'autres écrivains méritent encore l'attention des savans. La chronique de *George Phranza* qui commence en 1259. & finit en 1477. est très-estimée pour son exactitude, & sert à redresser les autres écrivains de ces temps-là. Enfin les savans ne sauroient se dispenser de bien examiner l'ouvrage que M. *du Cange* a publié sous le titre d'*Historia Byzantina*, où l'on trouve moins, à la vérité, l'histoire des Empereurs, que l'origine & le détail de leurs familles, avec une description de la ville de Constantinople, telle qu'elle étoit sous les Empereurs. Cet ouvrage qui n'est pas commun, se joint ordinairement avec les écrivains de l'histoire Byzantine, imprimés au Louvre par les ordres du feu Roi Loüis XIV.

Recapitulation.

Je reprends en peu de mots tout ce que j'ai dit sur l'histoire de l'Empire d'Orient, pour en rendre la lecture facile à ceux qui ne sont point appellés à de grandes études. On ne peut se dispenser d'avoir devant les yeux les deux cartes du bas Empire d'Orient, que M. *de l'Isle* fit graver en 1712. formées non seulement sur les monumens de ces temps-là, mais encore sur les thêmes ou dispositions géographiques de l'Empereur Constantin Porphyrogenete. On y trouve les premieres lumieres de cette histoire. Je crois qu'après cela on ne sauroit mieux faire que de jetter les yeux sur les *Tables Chronologiques* que j'ai publiées. On me pardonnera de parler si souvent de ces Tables: ce n'est point parce que je les ai dirigées; j'aurois encore plus de plaisir de les citer, si elles étoient d'un autre: mais comme je les ai formées sur les écrivains originaux de chaque nation, je crois que c'est épargner aux lecteurs la peine de recourir à ces historiens, que de les alléguer, quand il ne s'agit que de vérifier les dates de tous les regnes. Il faut aprés cela lire la suite de l'histoire de M. *Echards.* Il est à souhaiter que cette suite soit bientôt publiée en François. En tout cas, celle de *Fiorelli* peut servir, où l'on peut s'en rapporter même à ce que j'ai dit dans ce chapitre, & se mettre ensuite dans la lecture des originaux traduits en François par M. le Président *Cousin.* C'est tout ce qu'on peut lire de meilleur sur cette partie: on devroit y joindre l'histoire des Empereurs François de Constantinople de M. *du Cange*. Et comme il y a quelques regnes de l'histoire d'Orient, que l'on ne trouve pas expliqués dans les traductions de M. le Président Cousin, on pourroit, au besoin, recourir à l'histoire du Schisme des Grecs du P. *Maimbourg*, qui s'attache, à la vérité, aux matieres Ecclésiastiques, mais qui ne laisse pas, malgré cela, de rapporter ce qu'il faut savoir de l'histoire civile des Empereurs Grecs. Avec ces lectures qui peuvent se faire en moins de quatre ou cinq mois, on saura tout ce qu'il ne faut pas ignorer de cette histoire, qui ne laisse pas d'être interessante.

CHAPITRE




Carte de l'Empire
d'Allemagne
Silloeul Sculpsit
Amsterdam
Rotterdam
Anvers
Bruxelles
Cologne
Liege
Namur
Tournay
Lille
Calais
Dunkerque
Paris
Meaux
Chalons
Verdun
Metz
Toul
Nancy
Strasbourg
Basle
Geneve
Munster
Emden
Treves
Mayence
Stutgard
Constance
Sion
Douvres

CHAPITRE XXII.

Histoire de l'Empire d'Occident ou Romano-Germanique.



OUS avons déja dit que l'Empire d'Occident ne subsista gueres après qu'il fut divisé de l'Empire d'Orient. A peine se soutint-il l'espace de cent-dix ans. Il fut même attaqué dans cet intervalle par les Francs, les Huns, les Goths & les Vandales.

L'abaissement de ce vaste Empire donna lieu à differentes Monarchies. Les Francs s'établirent dans les Gaules, les Huns dans l'Illyrie & la Pannonie, les Goths en Espagne, & les Vandales en Afrique. Après qu'*Augustule* eut été dépouillé de l'Empire en 476. ce grand corps se vit comme anéanti par ses propres divisions; ses forces étant dispersées entre un grand nombre de princes, qui n'avoient d'autre interêt que de se ruiner mutuellement. Odoacre qui s'étoit emparé de l'Italie, en fut bientôt chassé par Theodoric; & les successeurs de ce dernier y regnerent jusqu'en 552. Peu de temps après les Lombards s'y établirent, & par la prise de Didier, leur puissance fut entierement abolie par *Charlemagne* l'an 774. Les Empereurs d'Orient qui avoient encore quelques provinces en Italie, y envoyerent des gouverneurs la même année que les Lombards s'y établirent, c'est-à-dire, l'an 568. nous avons parlé de ces gouverneurs, connus sous le nom d'Exarques de Ravennes, qui subsisterent jusqu'en 752. Nous avons montré combien il y a d'embarras dans cette partie de l'histoire du moyen âge, autant par la multitude des évenemens, que par la diversité des souverains & des peuples, qui s'emparerent soit en même temps, soit successivement de ces belles provinces.

§. I.

De l'Empire d'Allemagne.

L'EMPIRE Romain qui avoit été comme anéanti depuis la fin du V. siecle, fut rétabli par Charlemagne; & c'est-là que commence le second âge de l'Empire d'Occident. L'histoire de ces premiers temps est commune avec l'histoire de France; parce que Charlemagne & quelques-uns de ses successeurs, Rois de France, se sont aussi trouvés maîtres de l'Empire. On n'ignore pas qu'on doit pour l'histoire de ce prince & des Empereurs d'Allemagne de sa maison, lire ce qui s'en trouve dans les auteurs de l'histoire generale de France, avec *Eginhart*, *Acciaioli*, & quelques endroits du recueil de *Canisius*. Nous ajoûterons ici qu'on peut y joindre le President *Fauchet*, Pierre *Beeck*, *Frantzius*, *Freher*, Henri *Thenen*, avec *Pastorius* & *Christophe Ott*. Ce dernier a fait quelque chose de plus que les premiers, parce qu'il a donné l'histoire des Empereurs de la ligne masculine de Charlemagne.

Ces Empereurs sont Louis le Debonnaire, Louis le Germanique, Charles le Gros, Arnoul, & Louis IV. Leur regne fût agité par des guerres intestines ou étran-

geres, plus avantageuses à leurs ennemis, que favorables à l'Empire. Ces Princes, qui ont eu de la pieté, n'avoient point tous assez de force pour soutenir les grandes conquêtes de Charlemagne. Les histoires originales que nous en avons, se trouvent dans les recueils de Messieurs *Pithou* & *Duchesne*, dans ceux de *Freher*, sur l'histoire de France & d'Allemagne, avec ce qui s'en voit dans quelques-uns des écrivains, recueillis parmi les historiens Allemans; mais rien ne peut faire mieux connoître la pieté de Charlemagne & de quelques-uns de ses successeurs, que ces admirables *Capitulaires*, lesquels au milieu d'un temps barbare & corrompu, respirent la pureté des mœurs & cette exacte discipline des premiers siecles de l'Eglise, & où l'on trouve même les maximes les plus exactes de la jurisprudence civile.

Le troisiéme degré de cet Empire commence à Conrad I. duc de Franconie. On voit dans l'histoire de l'élection de cet Empereur une action digne d'être admirée par tous les princes. Après la mort de Louis fils d'Arnoul, les Seigneurs Allemans tournerent les yeux sur Othon duc de Saxe, comme le plus illustre par sa noblesse, par sa prudence & par sa vertu. Ils le choisirent donc pour Roi: mais ce Prince leur representa qu'il étoit trop avancé en âge, & par conséquent trop foible pour soutenir dans ce changement de souverains, tout le poids de la couronne: qu'ils avoient besoin d'un Roi, qui par son épée honorât son sceptre, & qui leur enseignât à vaincre, autant par son exemple, que par ses conseils: que Conrad n'avoit point d'égal, tant en puissance, qu'en force d'esprit & de corps; & qu'il étoit le plus digne de leur commander. La magnanimité de cet avis, qui ne pouvoit partir que d'une belle ame & d'un cœur bien placé, le fit recevoir comme une loi. Conrad fut donc élevé sur le trône de Germanie, & l'on ne verra plus dans la suite de cette histoire, que des Empereurs Allemans, qui ne monterent pas tant sur le trône par le droit d'une succession naturelle, comme cela s'étoit observé depuis Charlemagne, que par l'élection des Princes Allemans; quoique ordinairement ils ayent eu beaucoup d'égard pour les enfans & les proches parens des Empereurs.

Avant que de penetrer plus avant dans l'histoire des Empereurs qui vinrent après Conrad; il est bon de se former un plan de toute l'Allemagne. Il est difficile d'avoir une exacte connoissance de ces vastes contrées, parce qu'elles comprennent un nombre infini d'états & de Seigneuries indépendantes les unes des autres. On peut lire ce qu'on en trouve dans les geographies ordinaires. Mais comme on doit remonter jusqu'à l'origine de cette nation, il seroit utile de parcourir ce que Cluvier a donné sur l'ancienne Allemagne, quoiqu'il ne soit pas generalement (1) approuvé. Il faut lire au moins l'abregé qu'en a fait *Bunon*, avec les paralelles geographiques du P. *Briet*: après quoi il faut étudier la religion de ces anciens peuples, leurs mœurs & leurs coûtumes. On doit examiner ce qu'en ont écrit *Cesar* dans ses commentaires, & *Tacite*, en y joignant les remarques d'*Altamere* & de *Bernegger*. Delà il faut descendre au gouvernement moderne; & l'on trouvera, sans doute, que

(1) Grotius, *in Prologom. hist. Goth.* dit en parlant de Cluvier, *vir doctus sanè, sed mirè confidens. Dicam illi quod in bello dici solet, non semper tuta temeritas.* Et Rachelius dans son *Otium Noviomagense*, dit, *Universam Germaniam antiquam eruditè descripsit Cluverius, ut tamen multa ejus emendanda, iisve addenda sint.*

l'Empire Romano-Germanique, qui feroit le plus redoutable de toute l'Europe, si le genie de cette nation lui permettoit de se laisser gouverner par un seul prince, ne porte que de foibles coups à cause de ce nombre (1) infini d'états differens qui le composent. Leurs interêts particuliers sont ordinairement si opposés, qu'il est difficile de les voir conspirer tous dans le même dessein. On peut dire que son gouvernement est monarchique, & Aristodemocratique tout ensemble. Sa monarchie paroît en la personne de l'Empereur, qui est le chef de ce grand corps. Son Aristocratie se voit dans les électeurs & princes de l'Empire. Sa Democratie enfin est marquée par les Villes Imperiales ou immediates.

L'Empereur a toutes les marques des anciens Empereurs d'Occident, & prend les titres de *toûjours Auguste*, de *Cesar*, & de *Sacrée* (2) *Majesté*. Cette dignité lui donne le rang devant tous les Rois & Princes Chrétiens; mais peu de revenu & de domaine, puisqu'en qualité d'Empereur, il n'a pas même une ville à lui, de sorte que s'il n'avoit en propre aucun pays où il pût faire sa residence ordinaire, il devroit établir sa demeure dans une des villes imperiales, comme à Aix la Chapelle, Nuremberg, &c. Pour ce qui est de son pouvoir, quoiqu'il soit très-considerable, il a néanmoins des bornes & des restrictions qui marquent assez qu'il est seulement le chef, & non le maître de l'Empire, puisque la moitié de la souveraineté en appartient aux électeurs, princes & *Etats* de ce grand corps.

Ces *Etats* sont distingués en trois classes ou colleges, qui sont le college des Electeurs, le college des princes de l'Empire, & le college des villes imperiales. Cette distinction fut établie dans la diete de Francfort en 1580. Le college Electoral, dont le directeur est l'Electeur de Mayence, est aujourd'hui composé de huit Electeurs, dont sept possedent deux qualités, l'une de prince de l'Empire, & l'autre d'Electeurs. Comme princes, ils sont souverains dans l'étendue de leurs états, avec de certaines restrictions, qui les rendent dépendans de l'Empereur & de l'Empire. Comme Electeurs, ils ont droit d'élire l'Empereur & le Roi des Romains, & précedent tous les autres Princes de l'Empire, même les Cardinaux, à ce que prétendent les écrivains d'Allemagne. Ce college comprend trois Archevêques & cinq Princes seculiers. Les Archevêques sont ceux de Mayence, de Treves & de Cologne, qui sont, selon la bulle d'or, Archi-Chanceliers de l'Empire. L'Archevêque de Mayence l'est dans l'Allemagne, celui de Treves dans les Gaules & le Royaume d'Arles, & celui de Cologne dans l'Italie. Les Princes seculiers sont le Roi de Boheme qui est Archi-échanson; le Duc de Baviere qui est Archi-maître; le Duc de Saxe Archi-maréchal, ou Connetable, avec la qualité de Vicaire de l'Empire, dans tous les pays qui suivent le droit des Saxons; le marquis de Brandebourg, Archi chambellan, & le Comte Palatin Archi-trésorier. Ce dernier prétend avoir le Vicariat de l'Empire dans la Souabe & la Franconie, qualité que l'Electeur de Baviere lui conteste. Il y a cette difference entre les Electeurs seculiers, & les Electeurs ec-

(1) *Si concordia adsit vires non desunt : ambigua, si divisa facres, si conjuncta.* Pacificus à Lapide. Notæ in Severinum de Monzembano.

(2) Au terme d'*Auguste*, Othon III. ajouta dans ses Diplomes *Romanorum Imperator Augustus* : & Frideric Barberousse s'est fait appeller *semper Augustus*.

clesiastiques, que les seculiers ont voix active & passive, chacun d'eux élisant & pouvant être élû Empereur, au lieu que les Ecclesiastiques n'ont que la voix active; pouvant bien élire, mais ne pouvant être élûs. Le college des Princes de l'Empire comprend tous les autres Princes, soit seculiers, comme Ducs, Marquis, Comtes Palatins, Landgraves, Burgraves; avec les Comtes & Barons immediats de l'Empire, soit Ecclesiastiques, comme Archevêques, Evêques, Abbés, Abbesses & autres Prelats, Princes & Princesses, ou relevant immédiatement de l'Empire. Ceux qui composent ce college ont droit de seance & de voix déliberative & décisive dans les dietes ou assemblées generales, & contribuent aux charges de l'Empire; avec cette difference pourtant que les Princes & Princesses jouissent chacun du droit de suffrage personnel: mais les autres qui ne sont ni Princes, ni Princesses, opinent seulement en corps(*vota curiata*), sçavoir, que chacun des corps, sous lesquels ils sont réduits, n'a qu'un seul suffrage pour tous les membres dont ce même corps est composé. Il y a quelques-uns de ces Princes qui ont droit d'assister aux dietes, sans être obligés de contribuer aux charges, dont ils sont exempts par quelques privileges, comme le Duc de Savoye, le Duc de Lorraine, & quelques autres. Il y en a aussi qui ont conservé le titre de Princes du Saint Empire, quoiqu'il y ait long-temps qu'ils n'ont plus ni seance, ni suffrage dans les dietes, & qu'ils ne contribuent en rien pour ses necessités: comme les Archevêques de Besançon & de Cambray; les Evêques de Geneve, de Sion & de Lausane; les Abbés de saint Gal & de l'Hermitage, & plusieurs autres Prélats, avec quelques Princes, Comtes & Seigneurs seculiers, dont la plûpart même ne prennent plus leur investiture de l'Empereur. Il y a encore d'autres Princes, dont les fiefs relevent immédiatement de l'Empire; mais parce qu'ils n'ont plus séance & voix dans les dietes de l'empire, & qu'ils ne concourent plus à ses taxes, ils n'en sont plus considerés comme états, mais seulement comme feudataires: tels sont les Ducs de Milan, de Mantoüe, & les Marquis de Montferrat, de Final & de Piombino.

Quoique nous n'ayons parlé que de huit Electeurs, il faut dire néanmoins que sur la fin du XVII. siecle le Duc de Hanovre a obtenu de l'Empereur Leopold, le titre de *neuviéme Electeur*, avec le consentement *extra-collegial* des Electeurs de Mayence; de Baviere, de Saxe & de Brandebourg. Mais comme cette affaire n'avoit pas d'abord été discutée ni concluë *collegialement* par les Electeurs, ce Prince a essuyé beaucoup de difficultés, même après l'investiture électorale que S. M. I. lui avoit conferée à Vienne. Ces difficultés n'ont été levées que depuis que la Cour de Vienne & les amis de la maison de Hanovre-Brunswic ont obtenu le consentement collegial des Electeurs de Tréves, de Cologne & Palatin; lesquels après une longue opposition ont à la fin consenti que le Duc de Hanovre joüit du titre électoral: toutes les difficultés étant levées depuis que la tranquillité a été rétablie dans l'Empire & dans l'Europe, la Maison d'Hanovre joüit à present sans aucune contradiction des prérogatives de cette illustre qualité, & aujourd'hui elle a séance & voix au College des Electeurs. Toute cette dispute du neuviéme Electorat se trouve expliquée avec autant de profondeur que d'exactitude, dans une lettre rapportée au mois de Fevrier de l'année 1698, des *lettres historiques* de M. *du Mont*.

L'Archevêque de Salztbourg & l'Archiduc d'Autriche sont directeurs alternatifs du college des Princes de l'Empire; & cette alternative ne se fait pas à chaque séance, mais selon les matieres qu'on propose, sans que l'un ni l'autre quittent leur place. Le college des Villes Imperiales s'assemble à part, comme les deux autres colleges. Les villes qui le composent sont nommées Imperiales, parce qu'elles dépendent immediatement de l'Empereur & de l'Empire. Ce college n'est plus si nombreux qu'il étoit autrefois. Plusieurs villes ont été demembrées, soit par cession de l'Empire, soit par alienation des Empereurs. Elles sont distinguées en deux bancs; celui du Rhin & celui de Soüabe.

MANIERE DE TRAITER LES AFFAIRES DANS LES DIETES.

Les affaires generales se traitent dans les dietes, qui se tiennent ordinairement à Ratisbonne. La diete est une assemblée generale de tout l'empire, dans laquelle se prennent les résolutions qui regardent les affaires de ce grand corps. Elle est composée de trois colleges; le college des Electeurs, le college des Princes de l'Empire & le college des villes Imperiales. Dans le college des Electeurs, le Roi de Boheme n'a point de séance, parce qu'il n'est regardé comme Electeur, que quand il s'agit de l'élection d'un Roi des Romains. Dans le college des Princes de l'Empire il y a trois bancs, celui des Ecclesiastiques, celui des seculiers, & le troisiéme des Princes Lutheriens détenteurs des Evêchés, sous le nom d'Evêques, comme sont l'Evêque *postulé* d'Osnabruck, quand l'alternative tombe sur un Prince de la Maison de Brunswic de la religion Protestante, & l'Evêque *postulé* de Lubec. Ces deux colleges ont prétendu ci-devant que celui des villes ne pouvoit décider, quand il y avoit contestation entre les Electeurs & les Princes, au lieu qu'il devoit consentir, quand ils sont d'un même avis.

Mais selon l'état present des affaires de l'Empire, on communique de la part des deux colleges superieurs à celui des villes, l'avis uniforme des Electeurs, des Princes & de ceux qui sont encore compris dans le corps de ces derniers, pour demander le consentement de ce troisiéme college; lequel ne voulant pas s'y conformer, le directoire de l'Empire dépêche dans les formes l'avis des colleges des Electeurs & des Princes, en y inserant expressement l'opposition des villes Imperiales, afin que l'Empereur, si bon lui semble, tâche de les induire à s'unir avec les deux autres colleges, ainsi qu'ont remarqué *Londorpius* & *Hagemajerus*. Quand même tous les trois colleges sont d'un même sentiment sur une affaire mise en déliberation, rien n'a force d'un *decret de l'Empire*, qu'après que l'Empereur y a prêté son consentement.

L'Empereur seul avec les Electeurs, a droit de convoquer la diete, & d'y faire la premiere proposition generale. Ceux qu'il envoye pour y présider de sa part, quand il ne s'y trouve pas en personne, se nomment Commissaires. Le premier de ces Commissaires doit être un Prince de l'Empire, auquel on donne ordinairement un Concommissaire, d'une moindre qualité, mais bien versé dans les droits & usages de l'empire Romano-Germanique. De ceux qui y vont de la part des Princes absens, c'est toûjours celui de l'Electeur de Mayence qui tient le premier rang, & qui a la direction de la diete.

Outre les dietes & assemblées generales de l'Empire, il y en a encore de particulieres pour chaque cercle. Les *cercles* sont des especes de generalités, ou de grandes provinces, dans lesquelles les Princes, Prélats, Comtes, Barons & villes qui les composent, s'assemblent pour leurs affaires communes. Leur établissement vient de l'Empereur Maximilien I. qui l'an 1500. divisa l'Allemagne en six parties, ausquelles il donna le nom de cercles. Ces *cercles* étoient ceux de *Franconie*, de *Baviere*, de *Souabe*, du *Rhin*, de *Westphalie* & de *BasseSaxe*. En 1512. il y ajouta ceux d'*Autriche*, de *Bourgogne*, du *Bas-Rhin* & de la *Haute-Saxe*. Charles-Quint son petit-fils, confirma cette division dans la diete de Nuremberg en 1522. & depuis ce temps elle a toûjours été en usage. On jugera facilement par tout ce que je viens de remarquer, que l'autorité de l'Empereur ne répond point à sa dignité, puisqu'il a besoin d'un si grand nombre de bras pour agir. Il peut bien attribuer à quelques Seigneurs les titres de Roi, Princes, Comtes & Barons; mais il ne sauroit leur donner lui seul, ni voix, ni séance dans les dietes de l'Empire. Il peut encore moins ôter lui seul la qualité de Prince, mettre au banc Imperial, & dépoüiller les Electeurs, Princes & membres de l'Empire, de leurs états & principautés. Faut-il de plus introduire de nouveaux tributs; accorder le droit de battre monnoye; aliener & engager les biens de l'Empire, disposer des fiefs considerables, faire de nouvelles loix, interpreter & annuller les anciennes, regler les poids & mesures par tout l'Empire, transporter, changer, ou abroger les Tribunaux Souverains; faut-il déclarer la guerre au nom de l'Empire, établir des garnisons & des quartiers, faire des traités de paix & de confederation; fortifier quelque place sur les terres de l'Empire; envoyer & recevoir un Ambassadeur, toutes ces choses ne se peuvent faire par l'Empereur seul; ce sont des droits qu'il ne peut exercer que conjointement avec les Electeurs: ou même avec tous les membres & états de l'Empire.

Ce n'est pas que le pouvoir des Empereurs n'ait été autrefois plus étendu, & même au-delà des bornes que les loix de l'Empire lui prescrivoient. Charles V. de sa propre autorité dépoüilla des Princes, & mit des Evêques au ban Imperial. Rodolphe II. & Matthias jugerent de diverses causes, dont la décision appartenoit aux Etats: & Ferdinand II. condamna seul le Cardinal de Clesel, les Ducs de Mekelbourg, l'Electeur Palatin & l'Electeur de Treves. Mais les autres Empereurs furent plus moderés, parce qu'ils furent moins heureux: & Ferdinand III. renonça par le traité de Munster à ce pouvoir usurpé, pour conserver le légitime, & pour ne pas fomenter les justes soupçons d'un dessein héreditaire, qu'on croyoit être dans les Empereurs Autrichiens, pour perpetuer l'Empire dans leur Maison.

§. II.

L'étude du droit public, de l'état de l'Empire, & de la liberté Germanique, nécessaire pour la connoissance de l'histoire d'Allemagne.

TOut ce détail fait voir qu'il est fort difficile de connoître la police de ce grand corps: il faut quelque chose de plus instructif, si l'on veut savoir exactement l'histoire de l'Empire. Ce n'est ni une Monarchie ordinaire, ni une simple Republi-

que; mais un composé de l'un & de l'autre, dont chaque membre n'a pas moins que le chef des prérogatives particulieres. On doit donc s'appliquer d'abord à prendre de justes idées de ces prérogatives, puisqu'on y découvre presque toûjours la cause de leurs mouvemens & de leurs guerres intestines ou étrangeres. C'est aussi par cette unique voye qu'on peut discerner les divers interêts des membres de l'Empire. Il faut, pour y réüssir, faire trois choses principales.

1°. Etudier succinctement le droit public de l'Empire.

2°. Se former un plan de l'état de toute l'Allemagne.

3°. Savoir précisement en quoi consiste la liberté Germanique, c'est-à-dire, la juste limitation des droits du chef, aussi-bien que des membres; & connoître de quel usage cette liberté peut & doit être dans les affaires de cet auguste corps.

I°. Le droit public de l'Empire n'est pas tant une émanation du droit naturel & du droit des gens, que les loix muables & arbitraires établies par le corps Germanique, pour le bien & l'utilité du corps en general, & de chaque membre en particulier. Ce droit qui a des principes assez fixes, ne laisse pas d'être sujet au changement, au moins dans quelques-unes de ses parties, lorsqu'il arrive quelque révolution dans la forme & le gouvernement de l'Empire : ce qui ne doit se faire que du consentement des trois colleges de l'Empire, dont chacun procede selon la pluralité des suffrages.

On doit commencer cette étude par une institution au droit public, qui soit claire & succincte. C'est la vraye maniere d'envisager d'un coup d'œil tout le droit public, & de l'apprendre avec quelque methode. *Vitriarius* avec les notes de *Pfeffinger*, *Schilterus*, *Sprengerus* & *Rhetius*, joignent beaucoup de netteté à une juste étendue; ils instruisent sans ennuyer. Mais il y a trois abregés dont on peut se servir utilement : celui de *Schwederus* est un des plus exacts; il est fait non-seulement avec une juste précision, mais encore avec un grand savoir & une grande connoissance des affaires de l'Empire; il est appuyé sur tous les monumens soit historiques, soit juridiques, qui tiennent lieu de loix dans cette partie, ou qui du moins la font connoître. Ce n'est pas néanmoins un livre d'une lecture aisée: il faut en avoir besoin pour y trouver du goût. Je parle de nous autres François, qui voulons des lectures faciles & courantes. Cet ouvrage n'est pas tout-à-fait dans ce genre; il est fait à la maniere des Jurisconsultes, dans lesquels on trouve ordinairement plus de citations que de discours. Les deux autres abregés sont de *Cocceïus*, & de M. *Struvius*: ils n'ont pas pris une methode juridique, comme *Schilterus*; ils ont beaucoup plus donné du côté de l'histoire, dont ils ont fait un grand usage pour la connoissance du droit public. Quoique cette methode soit moins dogmatique, elle est plus agreable, parce qu'elle promene l'imagination sur une grande varieté de faits, qui délassent l'esprit & soutiennent l'attention. Cependant nous avons un écrivain qui a traité ces matieres en françois. C'est M. *Du May*, Conseiller de M. le Duc de Wirtemberg. Son ouvrage de l'état de l'Empire parut pour la premiere fois en 1659. mais si défiguré & si informe, qu'à peine l'auteur s'y reconnut-il lui-même. Ayant depuis remanié cette matiere, il l'a fait paroître pour la derniere fois à Geneve en 1674. Il est écrit d'une maniere plus aisée que les introductions dont je viens de parler. Il est vrai qu'il n'a peut-être pas toute l'exactitude de ceux qui enseignent journellement le droit pu-

blic, ou qui font leur capital de cette ſcience; mais il peut ſervir utilement à ceux qui ſeroient rebutés de la lecture d'un ouvrage dogmatique. Il y a même des parties utiles qu'il a portées plus loin que les auteurs qui traitent ordinairement du droit public : ce ſont ſur-tout les genealogies des Princes, qu'il examine avec aſſez de connoiſſance, auſſi bien que quelques matieres hiſtoriques renfermées dans le ſecond volume de ſon ouvrage.

L'un de ces traités ſuffit pour commencer à étudier utilement l'hiſtoire de l'Empire : mais ceux qui voudroient entrer dans un plus grand détail, ſavent qu'il y a pluſieurs auteurs qui ont traité le droit public avec beaucoup d'étendue. Les deux principaux ſont *Limneus* & *Conringius*. Je ne dis rien ici à leur avantage, dans la crainte de ne pas louer avec aſſez de force & d'énergie ces deux hommes celebres que toute l'Allemagne admire depuis long-temps. Il eſt bon néanmoins de ſavoir que le premier a fait un ſyſtême general & détaillé du droit public de l'Empire, qu'il a même établi ſur tous les titres, les actes & les monumens les plus utiles en ce genre de ſcience. Il eſt vrai que depuis le temps de *Limneus* il y a eu, ſoit du changement, ſoit des augmentations dans les fondemens de ce droit. C'eſt ce que l'on verra mieux par l'Introduction de *Schw ederus*, de *Cocceïus*, ou de *Struvius*, qui étant les plus modernes, ont fait uſage des actes qui n'ont paru que depuis Limneus. *Conringius* n'a pas fait, à la verité, un ſyſtême ſuivi du droit public ; mais il en a traité quelques parties avec un ſavoir & une exactitude qui ne laiſſent rien à déſirer. Son chef-d'œuvre, au jugement des connoiſſeurs, eſt ſon traité des limites de l'Empire (*De finibus Imperii Germanici*) qui eſt toûjours également eſtimé des ſavans. Mais les autres travaux qu'il a faits dans ce genre auſſi-bien que dans le genre hiſtorique ſont immenſes, & le font regarder, avec raiſon, comme l'un des plus laborieux écrivains de l'Allemagne.

Ceux qui ſont appellés à ces études peuvent enſuite ſe perfectionner dans les ſources que nous allons indiquer. La premiere eſt le code des anciennes loix qu'*Heroldus* & *Lindenbrogius* ont publié : il contient les loix imperiales & capitulaires, émanées au temps des Carlovingiens. La ſeconde ſource eſt le recueil des anciennes Conſtitutions Imperiales données par *Goldaſte*. Quoique quelques-unes des loix contenues dans ces deux premiers ouvrages, ſoient (1) abrogées, elles peuvent être néanmoins de quelque utilité, parce qu'on y trouve, ou les raiſons, ou les principes du droit public moderne. On doit cependant lire (2) avec quelque précaution les Conſtitutions Imperiales de Goldaſte, parce qu'on l'accuſe d'avoir inſeré de fauſſes loix parmi les veritables qu'il a recueillies.

Les Conſtitutions Imperiales publiées par Goldaſte viennent juſqu'au XII. ſiecle. Enſuite on trouve deux autres codes du droit d'Allemagne, dont l'un eſt appellé *Speculum juris Saxonici*, & l'autre poſterieur eſt nommé *Speculum juris Suevici, ſive Franconici*. Ce ſont ces deux codes qui ont donné occaſion à l'établiſſement des deux Princes Palatins de Saxe & du Rhin, deſquels il eſt fait mention dans la Bulle d'or

(1) *Quæ (Leges) licet etiam vim obligandi non habeant, ad jus tamen omne publicum cognoſcendum multum prodérunt.* Rachelius in otio Noviomag. p. 40.

(2) *Quia verò Goldaſtus promiſcuè illas congeſſit, cum judicio legendæ ſunt, ne fictæ pro veris accipiantur.* Rachelius in otio Noviomag. p. 40.

de

de Charles IV. Ces deux Palatins qui ont la qualité de *Vicaires de l'Empire*, exercent encore au temps de l'interregne la jurisdiction judicielle, chacun dans le distriƈt, où les anciens droits Saxon & Franconien ont été ci-devant, ou sont encore aujourd'hui en vigueur.

Enfin on a publié depuis peu une nouvelle compilation des Constitutions & Recez de l'Empire, faite par le Baron d'*Andlern*, Conseiller Imperial Aulique. Comme ce Recueil est en Allemand, il seroit à souhaiter qu'un habile Jurisconsulte voulût se donner la peine de le traduire en latin. On y trouve par ordre alphabetique tout ce qui est contenu dans le Recez de l'Empire, les Capitulations des Empereurs, depuis le regne de Charles V. la Bulle d'or, le Concordat de la nation Germanique, la Paix publique & divers monumens necessaires pour le droit & l'histoire de l'Empire.

Les principes certains sur lesquels le droit public d'Allemagne est principalement appuyé, sont 1°. *la Bulle d'or*, dressée par le fameux Jurisconsulte *Bartole*, sous les ordres de l'Empereur Charles IV. 2°. *Les Capitulations Imperiales.* 3°. *La Paix publique.* 4°. *La Paix religieuse.* 5°. *Les traités de Westphalie, de Nimegue & de Riswick.* 6°. *Les Recez de l'Empire.* Je ne parle point des autres ordonnances, ni des décisions de la *Chambre Imperiale* & du *Conseil aulique* de l'Empereur; parce que l'autorité de ces tribunaux ne regarde que les differends des particuliers, & ne s'étend pas sur les regaux, droits & prérogatives des Etats de l'Empire, dont la connoissance est uniquement reservée à l'Empereur, & aux trois colleges de l'Empire.

I°. La *Bulle d'or*, ainsi nommée à cause du sceau d'or, dont elle est scellée, est un Edit, ou Constitution que l'Empereur Charles IV. publia du consentement de l'Empire pour l'utilité de l'Allemagne. L'acte authentique & original qui est en langue latine a été déposé dans les archives de la ville de Francfort sur le Mein. L'Empereur y a renfermé les droits, les charges & prérogatives des Electeurs en general & en particulier. L'intention de cet Empereur & de l'Empire, lorsqu'on fit cette loi si respectable, n'étoit autre que de jetter les fondemens inébranlables du pouvoir & de l'autorité Electorale, & de conserver en même temps à perpetuité la dignité d'Empereur purement & librement élective; quoiqu'il paroisse que le contraire se soit établi: il est vrai que c'est pour l'avantage de l'Empire que de l'auguste Maison d'Autriche qui le possede & qui contribue plus que les autres au soutien du corps Germanique. Charles IV. qui s'étoit montré si zelé pour l'affermissement de cette loi, fut le premier à y contrevenir; il engagea les Electeurs à lui faire succeder son fils Wenceslas, qui n'avoit que dix ans, & leur promit à chacun [1] cent mille ducats pour leur suffrage. Et tout le monde sait que depuis Albert II. sorti de la Maison d'Autriche, on a élû sans interruption tous les Empereurs suivans de la même famille; on a même donné aux Empereurs vivans une espece de coadjuteur & successeur immuable, sous le nom de Roi des Romains, contre la défense expresse de la Bulle d'or. Mais on sait aussi qu'il y a des occasions où la loi qui est faite pour la manutention du bien public, doit souffrir des exceptions dès que l'ordre & le bien public

(1) *Vide Corringium in annotation. ad Lampadii partem III. cap. 2. §. 6.*

demandent qu'il y soit derogé : c'est de cette nature que sont les dérogations que l'on a faites à la Bulle d'or ; les Empereurs de la Maison d'Autriche ont toûjours traité avec trop d'égard le corps de l'Empire pour y déroger de leur seule autorité ; ils ne l'ont fait que du consentement de tous les membres du corps Germanique, soit en faveur des Princes Protestans, soit dans la création du huitiéme & du neuviéme électorat.

I I. La juste apprehension qu'eurent les Electeurs de se voir asservis avec les autres Princes & Etats de l'Empire, après avoir une fois remis à un Seigneur puissant les rênes de l'Empire, leur fit penser à donner des bornes à l'autorité de celui qu'ils choisiroient pour être leur chef. Ils renouvellerent donc l'ancien usage des Capitulations qu'on fait descendre de la fameuse convention de Coblentz de l'an 860. par laquelle Louis le Germanique promit de ne rien décider dans les matieres importantes, qui regardoient ses états Ecclesiastiques & seculiers, sans leur conseil & leur consentement. Ils dresserent donc ces conventions si connues sous le nom de *Capitulations Imperiales*. C'est, comme l'a fort exactement remarqué l'ingenieux & solide auteur des Lettres Suisses, c'est un traité composé de plusieurs articles, une espece de contrat que les Electeurs font avec celui qu'ils veulent mettre sur le trône Imperial. « Il » s'oblige par serment à l'observation de tous les articles de ce contrat... par leur » inobservation il délie ses sujets du serment réciproque ; il perd tous les droits qu'il a » sur l'Empire, puisque l'Empire ne lui a été confié qu'à condition qu'il observera ces » articles. Ils ne sont pas toûjours les mêmes ; ils changent selon les temps & les » besoins : on y ajoûte, ou on y retranche, ainsi qu'on le juge necessaire pour la su» reté de l'Empire : en cela bien different des sermens, que les Rois même successifs » & hereditaires ont coûtume de faire lorsqu'ils sont sacrés ou couronnés. Les arti» cles de ces sermens une fois proposés par les hommes, lorsqu'ils se sont donnés à » une famille, demeurent toûjours les mêmes, & ne sont plus de leur connoissan» ce ; Dieu seul en est le Juge. Ceux des Princes électifs, traités que la Républi» que change, réforme, interpréte, resserre, ou étend selon sa volonté, sont » toûjours soumis à son jugement. Le Chef qu'elle a choisi est toûjours respon» sable devant elle de leur observation, & elle a toûjours le droit, ou de l'obliger » à les observer, ou de le déclarer déchû, s'il ne les observe pas. » C'est particulierement à l'élection de l'Empereur Charles V. que le renouvellement de ces Capitulations s'est établi sous la forme d'un contrat écrit. Ce Prince étoit déja très-redoutable par la Couronne d'Espagne qu'il avoit sur la tête. C'est ce qui fit que Frideric Electeur de Saxe ayant refusé l'Empire, ne proposa Charles V. qu'à condition qu'on borneroit son pouvoir par une *Capitulation*, qui pût mettre en sureté la liberté de la Nation ; & ce louable usage s'est heureusement perpetué à l'élection de chaque Empereur. Voici quelles sont à peu près les conditions de ce contrat. I. De défendre la République Chrétienne & le Souverain Pontife de Rome, & d'être son Protecteur. II. De rendre la justice & de donner la paix. III. De confirmer non-seulement les loix de l'Empire & celles qui sont dans la Bulle d'or, même de les amplifier, par le conseil des Electeurs, quand la nécessité l'exigera. IV. D'établir un Senat dans l'Empire, & qui soit composé d'Allemans, pour gouverner la République. V. De ne point alterer les droits, privileges, immunités & dignités des Princes &

des Etats de l'Empire. VI. Qu'il soit permis aux Electeurs de s'assembler & déliberer sur les affaires de la République, quand il sera besoin, sans que S. M. I. les puisse empêcher, ni le trouver mauvais. VII. Qu'il donne ordre que le peuple & la Noblesse ne fassent pas d'assemblées & de ligues contre les Princes. VIII. Qu'il ne traite & ne fasse point alliance avec les étrangers, sans le consentement & la participation des Electeurs. IX. Qu'il ne souffre point qu'on aliene, ni qu'on engage les biens de l'Empire, & qu'il s'efforce de recouvrer ceux qui en ont été pris & usurpés. X. Qu'il rende, quand les sept Electeurs le requereront, ce que lui ou les siens en possedent injustement. XI. Qu'il conserve la paix & la bonne intelligence avec ses voisins & les autres Rois; & qu'il ne déclare point la guerre dedans ni dehors l'Allemagne, & n'y appelle point de soldats étrangers, sans le consentement de tous les Ordres, & particulierement des Electeurs; si ce n'est que l'Empire ou sa Sacrée Personne fût attaquée. XII. Qu'il ne convoque point de dietes ni d'assemblées au dehors, & ne fasse aucune imposition, si ce n'est du consentement des Electeurs. XIII. Qu'il n'admette point les étrangers aux charges publiques, qu'il considere la Noblesse, & que toutes les expeditions soient écrites en langue Latine ou Allemande. XIV. Qu'il n'appelle aucun ordre en jugement, hors des limites de l'Empire. XV. Qu'il ne souffre point que les Papes donnent atteinte aux privileges & à la liberté Germanique. XVI. Qu'il travaille avec les Electeurs aux moyens de soulager les peuples. XVII. Qu'il n'impose & n'augmente les droits, taxes, ni gabelles, sans la participation des Electeurs. XVIII. Qu'il n'use point de violence; & quand il aura une plainte à faire contre quelqu'un, que ce soit selon les loix & l'ordre de la justice. XIX. Qu'il ne condamne personne sans l'écouter. XX. Qu'il ne confere point les biens vacans, mais qu'il les réünisse au domaine de l'Empire. XXI. S'il achete, ou acquerre quelque Province des deniers, ou par les forces de l'Empire, il la doit rendre, ou réünir à la République. XXII. Qu'il s'oblige de ratifier ce que le Palatin & le Duc de Saxe ont fait publiquement durant l'interregne. XXIII. Qu'il ne s'efforce point de rendre la Dignité Imperiale héreditaire & successive en sa Famille; mais qu'il en laisse le choix, & l'election libre & entiere aux Princes Electeurs, conformément au droit & à la bulle de Charles IV. XXIV. Que s'il est hors de l'Allemagne, qu'il y vienne au plûtôt, pour y être couronné & y faire son séjour.

III. L'idée que les Princes & Seigneurs Allemans avoient autrefois de leur liberté & de leur indépendance, étoit cause que les differends qui s'élevoient entre eux, ne se terminoient souvent qu'à main armée, principalement pendant les troubles suscités sous les regnes des Empereurs Henri III. IV. V. & Frideric. I. & II. Comme on vit que cette confusion alloit à la destruction du corps, les Etats de l'Empire convinrent avec l'Empereur dès le XII. siécle, d'empêcher ces sortes de voyes de fait, & de terminer, selon l'ancien usage, dans les assemblées generales du corps, toutes les difficultés qui naîtroient entre les membres, & de faire administrer aux particuliers la justice selon le droit & l'équité, sans dissimuler davantage les procedés par voye de fait & par brigandage. Les Ordonnances émanées en vertu de cet accord sont connuës sous le nom de *Paix profane, civile* ou *publique*. L'on a enjoint sous des peines très-

rigoureuses l'observation de ces loix, & l'on a puni en effet, ou par le banc, ou par des amendes pecuniaires, ceux qui y contrevenoient.

Cette convention fut renouvellée par Maximilien I. dans la diete de Wormes l'an 1495. & confirmée depuis à Augsbourg l'an 1500. voyci quels en sont les articles. I. toute méfiance sera éteinte dans les membres de l'Empire. II. Personne de quelque état ou dignité qu'elle soit ne déclarera la guerre à personne, ne la spoliera, prendra, ou assiegera, ni ne fera aucune ligue contre elle sous quelque prétexte que ce puisse être. III. Personne ne dépouillera par la voye des armes aucun membre de l'Empire de ses domaines, de ses biens, de ses droits regaliens, de sa jurisdiction, ou de quelque autre bien que ce soit. IV. Il est permis à tous sujets de l'Empire, Clercs ou Laïcs de voyager librement sur les terres de l'Empire, sans qu'il soit loisible de les attaquer en leur honneur ou liberté, ou les violenter en quelque maniere que ce soit. V. Personne n'attirera les sujets d'un autre pour les détourner de l'obéissance, qu'ils doivent à leur Souverain, & ne donnera aucune protection au sujet qui se souleve contre son maître. VI. Qu'un membre de l'Empire qui est dans un domaine où il joüit de ses droits, ne soit troublé par un autre dans son commerce, dans l'usage de ses revenus & autres biens à lui appartenans. VII. Que les Etats de l'Empire repriment les soldats errans & attroupés, & qu'à cet effet on implore même le secours de ses voisins. VIII. Que personne ne donne retraite aux sujets d'un autre Prince, qui fuyent pour crime la justice de leurs maîtres, ou qui leur font quelques menaces, ou à leurs sujets, autrement qu'ils soient l'un & l'autre regardés comme infracteurs de la paix publique. IX. Que personne ne donne retraite, ni n'accorde sa protection aux infracteurs de la paix publique. X. Que l'on donne secours & main-forte, même sans en être requis, à ceux qui poursuivent les infracteurs de la paix publique. XI. Quand un infracteur de la paix publique sera au banc de l'Empire, le Prince qui en sera requis, le mettra incessamment en execution. XII. Toute defense & represailles est permise, même dans un territoire de l'Empire, autre que celui du Prince lezé contre ceux qui ont violé la paix de l'Empire. XIII. Cependant qui que ce soit ne s'attribuë en particulier les biens & domaines d'un infracteur de la paix publique, quoique mis au banc de l'Empire.

IV. *La Paix Religieuse* est une convention qui se fit à Passau en 1552. & qui fut depuis confirmée à Augsbourg en 1555. par laquelle l'Empereur & les membres de l'Empire Catholiques & Protestans, s'engagerent à ne faire aucune violence aux Princes & Etats qui auroient embrassé les nouveautés de Luther, ou qui persisteroient dans l'ancienne Religion. Ils se promirent que l'union qui seroit entre eux ne pourroit être troublée par la diversité de croyance. On ne sait que trop l'occasion funeste qui donna lieu à cet accord. Luther ayant dogmatisé fut soutenu par des Puissances de l'Empire, que sa doctrine commode, & ses dogmes séduisans avoient attiré dans ses opinions. Charles-Quint soupçonné par les Princes & Etats de l'Empire, de faire servir la Religion à ses interêts, se saisit de ce motif pour subjuguer l'Allemagne, & il y auroit peut-être réüssi sans le secours de la France, & la valeur du Prince Maurice Electeur de Saxe. Les deux partis las de la guerre, qui s'ensuivit, firent en 1552. le traité de Passau, par lequel l'Empereur, outre la délivrance du

Landgrave de Heſſe, qu'il avoit arrêté contre la bonne foi, accorda beaucoup de choſes en faveur des *Lutheriens* nommés *Proteſtans*, pour avoir proteſté contre le Recez de la diete de Spire, qui obligeoit tous les membres, ſujets de l'Empire à ſe conformer à l'ancienne doctrine. C'eſt *ce Traité*, comme le remarque un Auteur (1) François, *qu'ils peuvent appeller le vrai fondement de leur liberté, qu'ils ont euë toute entiere depuis ce temps-là*. En effet, cette tranſaction fut affermie & concluë à Augſbourg en 1555. C'eſt ce double traité qui eſt devenu ſi celebre ſous le nom de *Paix Religieuſe*, qu'on a étenduë aux *Prétendus Réformés* ou *Calviniſtes*, par la paix de Weſtphalie.

V. Après une guerre dont l'Allemagne fut agitée pendant trente années, il ſe conclut deux traités de paix en 1648. l'un à Munſter, & l'autre à Oſnabrug. Ces deux traités ſont ordinairement appellés la *Paix de Weſtphalie*. Les Rois de France & de Suede furent les principaux moteurs de cette paix, qui affermit les Electeurs, Princes & Etats de l'Empire dans leurs droits *territoriaux*, & dans leur liberté, à laquelle la Maiſon d'Autriche avoit donné de grandes atteintes depuis plus d'un ſiecle. La liberté Germanique a encore été confirmée par les traités de *Nimegue* & de *Riſwick*, qui n'ont pas moins de force dans l'Empire que le traité de Weſtphalie.

VI. Les *Recez de l'Empire*, ſont les Conſtitutions & les Decrets dont les Princes & les Etats de l'Empire ſont convenus dans les Aſſemblées génerales du corps Germanique avec l'Empereur, ſans le conſentement duquel les réſolutions des trois Colleges, quoique priſes unanimement, n'ont pas force de loi publique.

1°. *Arumaus* a été un des premiers qui a introduit dans les écoles un traité methodique du droit public de l'Empire. On peut le conſulter avec quelques autres des plus célébres auteurs, qui ont écrit ſur ce droit. Tels pourroient être *Dieterich*, *Rumelinus*, *Myler*, *Strauchius*, *Hugo*, *Fritſchius*, *Hermés*, *Boecler*, *Beſoldus*, *Thulemarius*, *Schutzius*, *Textor*, *Lhemanus*; les lettres de *Forſtnerus* & *Oldenbourg*, déguiſé ſous le nom de *Burgoldenſis*, ſur le traité de *Weſtphalie*, avec les memoires ſecrets de cette paix (*Arcana Pacis Weſtphalica*) imprimé en 1698.

2°. Pour ce qui eſt du plan de l'Etat de l'Empire, il ſert à en connoître particulierement le chef & les membres; la difference, ou l'égalité qui ſe trouve entre eux; l'ordre des jugemens, l'autorité des tribunaux, la forme du gouvernement, & même l'hiſtoire des Maiſons conſiderables d'Allemagne. On peut recourir pour cela à *Limneus Schwederus*, ou quelques-uns des auteurs que nous avons cités. La Notice de l'Empire de M. *Imhoff*. pourroit ſervir, ſi elle étoit moins étenduë ſur ce qui eſt muable, & ſi elle avoit parlé de ce qui eſt permanent. On doit donc s'appliquer à deux livres, qui dans leur juſte étenduë marquent ce que contient M. *Imhoff*, & peuvent ſuppléer à ce qui lui manque. Le premier eſt la Diſſertation ſur l'Etat de l'Empire, donnée par une main inconnuë, mais ſavante & judicieuſe. Cet

(1) *Mezeray, abregé de l'hiſtoire de France, ſous Henri II. & aprés lui M. Heiſs dans ſon hiſtoire de l'Empire ſur l'an* 1552.

auteur a pris le nom de *Severin de Monzembano*. [1] Ce qu'il a fait est écrit avec esprit; d'une maniere claire, succincte & instructive. Il est dégagé de cette érudition fastueuse, & de ces ennuieuses citations, qui causent tant de peines dans l'étude de plusieurs Jurisconsultes Allemans. Sa lecture doit être accompagnée, ou suivie des notes qu'on fait sur cet ouvrage, un autre écrivain déguisé sous le nom de *Pacificus* [2] *à Lapide*, & Jean-Georges *Kulpis*. Ils marquent avec soin & avec tous les menagemens possibles d'une science profonde, les diverses mutations & les vicissitudes arrivées dans l'Etat, & la forme du gouvernement de l'Empire Romano-Germanique. On doit s'appliquer ensuite à la seconde partie de l'histoire de l'Empire donnée par M. *Heiss*, livre écrit avec beaucoup plus de brieveté que d'exactitude. On peut voir utilement la Notice de l'Empire de *Boëcler*, non pas comme un livre, mais comme la table & l'indice des auteurs qui ont écrit sur le droit public. Il faut en avoir besoin, pour s'en servir; la lecture en est fatigante, quoiqu'il y ait de l'avantage à le consulter.

3°. Il s'est trouvé un temps où l'on méconnoissoit cette ancienne & noble fierté de la nation Allemande, qui se choisissoit des Rois, dont la direction tenoit plûtôt de la nature des conseils, que de l'autorité despotique. Ce n'étoit plus, si je l'ose dire, ce corps célébre, dont autrefois les membres, sans être commandés, se faisoient un devoir d'obéir: au lieu que depuis on a eu bien de la peine à obéir, parce qu'un seul y auroit voulu commander absolument.

Plusieurs ministres, ennemis de la liberté Germanique, avoient pris toutes les mesures necessaires pour en détruire jusques aux plus foibles apparences. La paix est l'unique moyen de la conserver; & l'on avoit soin d'y entretenir pendant quelques siecles de longues & cruelles guerres, au dedans & au dehors. Il ne faut, pour voir les dangers, que la liberté presque anéantie de ces peuples devoit apprehender de toutes ces guerres, que lire ce qui s'en trouve dans l'écrit publié sous le nom de *Manifeste de S. A. E. de Baviere*.

» La forme du gouvernement de l'Empire a besoin [3] de la paix pour se » maintenir. Elle seule, dit l'auteur de cet écrit, y assure la liberté publique, & » les droits des particuliers. La guerre y livre le foible à l'invasion du plus fort, » dont les usurpations sont respectées, par ce que ses secours sont devenus necessai» res; & les uns comme les autres sont exposés alors aux caprices & aux vûës d'un » Empereur armé aux dépens même de l'Empire. Comme il est en possession pen» dant la guerre, d'être presque seul executeur des résolutions du corps Germa» nique, avec un pouvoir absolu qui le dispense de prendre l'avis des Colleges » sur sa conduite, de même que d'en rendre compte, il est en état d'augmenter » son autorité, de mortifier ceux qui osent citer les loix contre ses volontés, de le» ver à son gré les mois Romains, de se rendre le maître des élections, & de met» tre des garnisons où bon lui semble, sous le specieux prétexte de s'assurer des mal» intentionnés.

---

(1) *On l'attribuë à M. le Baron de* Puffendorf, *connu d'ailleurs par beaucoup de bons ouvrages. Et il a même été imprimé sous son nom dans la derniere édition.*

(2) *On attribuë ces notes à* Oldembourg, *voyez le Catalogue.*

(3) *Manifeste de S. A. E. de Baviere.*



Alors cette liberté ne se trouvoit plus entiere que dans les livres; c'est-là qu'il falloit la chercher, si l'on vouloit connoître quelque chose dans le vrai caractere de cette nation. Mais on pourroit aujourd'hui en prendre une legere idée dans l'introduction de *Schwederus*, & dans le troisiéme livre des institutions de *Vitriarius*. Ils marquent les droits du chef & des membres de cet auguste corps; car la liberté de l'Empire ne consiste que dans la juste limitation des droits & des prérogatives propres à l'Empereur, aux Electeurs, Princes & Etats qui le composent. Mais comme ces livres parlent plûtôt de la liberté, qui reste aujourd'hui à ces peuples, que de cette ancienne indépendance, qui les rendoit la terreur de leurs ennemis, on doit la rechercher dans quatre auteurs, qui ont expliqué tout ce qu'il en faut nécessairement savoir.

Le premier, déguisé, comme nous l'avons déja dit, sous le nom de *Pacificus à Lapide*, a fait une histoire de la liberté Germanique dans le quatriéme & le neuviéme discours de ses notes sur le livre de *Severinus de Monzembano*. Il en marque très-bien les variations; il la représente sous ses differentes faces; & il ne fait que trop sentir par la splendeur, où elle étoit autrefois, le déplorable état où elle a depuis été réduite.

Le second, est cet illustre inconnu, *Hyppolite de la Pierre* (*Hyppolitus à Lapide*) nom respectable dans l'Empire. Rien ne peut donner une plus haute idée de la liberté Germanique, que sa Dissertation sur l'état de l'Empire. Il y fournit sur-tout les moyens de recouvrer la liberté perduë, ou au moins de conserver le peu qui en reste à présent. Il est rare de trouver un auteur, dont on ait parlé plus diversement. L'excès, (1) où l'on a porté le jugement désavantageux qu'on en a fait, lui est sans doute plus honorable que les louanges qu'on lui a données. On apperçoit dans cette animosité la profondeur des playes, que les ennemis de la liberté Germanique reçoivent des coups mortels qu'il leur porte. Ceux en qui l'équité regne le plus, parce qu'ils ont moins de prévention, en ont parlé moderement, & ont sû distinguer cette animosité, à laquelle il s'abandonne un peu trop, de la verité des faits, & de la justesse des preuves qu'il employe. Je rapporterai seulement ici ce qu'en a dit ce Suisse (2) si ingenieux, & si sensé. » Cet Hippolite étoit un savant homme d'Al-» lemagne, (3) nourri dans les lettres, plein d'une parfaite connoissance des » loix (4) & des constitutions de l'Empire Germanique, ardent défenseur de la li-

(1) Il n'y a point de jugement plus outré que le suivant qui est de Boecler : *Fervente bello novissimo Germanico* Hippolitus *quidam* à Lapide *scripsit de forma & ratione* status imperii Romano-Germanici, *sicut partium bellantium uni commodum videbatur. Hostem hostilia loqui, non putabatur illicitum. Et de forma & statu quidem imperii ea tradi in illo libro periti animadvertent, quæ nec scriptor, nec lector usquam intelligat : scriptor præterea nec intelligi voluerit. Dicere enim aliquid voluit, ut hiatum relinqueret? Non quid ostenderet habuit, aut apud se constituit.* Boëcler. Notit Imp. Rom. Germ. lib. 12. cap 2.

(2) *Lettre 12.* d'un Suisse à un François.

(3) On n'est pas bien sûr que cet Auteur fût Allemand. *Varia sunt variorum de hoc Hippolito judicia : alii Suecum, nonnulli Germanum auctorem esse perhibent. Quidquid de eo sit, id certe vero est persimile scriptorem illum Suecis fuisse à secretis, ipsique ex archivis magnorum principum stili sui arma fuisse suppeditata.* Pacific. à Lapide in Severin. de Monzembano discursu 1. *J'ai trouvé cette note manuscrite à la tête du livre d'*Hippolitus à Lapide, Dranse minister Suecicus, est autor hujus libri, sub fictitio nomine *Hippoliti à Lapide*, teste Joan. Balthasar. Braun de magistratu, c. 3. §. 2. n. 4. *Ce livre a été traduit depuis quelque temps en François sous le titre d'Interêts des Princes d'Allemagne*, par JOACHIM DE TRANSEL, *Ambassadeur de S. M. Suedoise*, &c.

(4) *Hippolitus à Lapide plurima sane habet egregia, quæ nemo possit reprehendere, & censoria virgula notare, nisi rerum & status imperii Romano-Germanici non magis, quam Scithici, aut Japonici sermonis intelligens sit.* Pacificus à Lapide, ibid.

» berté. On diroit quand on lit ses ouvrages, que les grandes ames des premiers » Romains, des Brutus & des Catons respiroient toutes en lui. Touché, dit-il, » de la face hideuse de sa patrie défigurée, affligé du triste état où il voyoit l'Allema- » gne déchûë de sa Dignité ancienne, privée de sa liberté, il voulut chercher les » causes de ce déplorable changement; & il écrivit sous le nom supposé d'*Hippolitus* » *à Lapide*, cette belle & curieuse Dissertation *sur l'Etat de l'Empire*. Il reproche » aux Princes les plaisirs de la table, de la chasse & de l'amour, dans lesquels ils sont » plongés & assoupis, & aux Jurisconsultes Allemans, l'étude qu'ils font des con- » stitutions de l'ancien Empire Romain, & des loix de Justinien, tandis qu'ils vi- » vent dans l'ignorance des Statuts, des Réglemens & de l'Histoire de l'Empire Ger- » manique, tout different du Romain. L'un étoit absolument Monarchique; l'autre, » dit-il, Aristocratique; vraye République libre, présidée par un Chef, non » commandée par un Maître. Il déplore l'indolence des uns & l'ignorance des au- » tres, sources, dit-il, de la corruption du gouvernement. Au reste, il n'avance rien » qu'il ne prouve, & qu'il n'établisse sur la Bulle d'or, sur les Constitutions ancien- » nes & nouvelles; sur les Recès de l'Empire, sur les Mandemens & les Edits des » Empereurs, sur les Lettres & les Déclarations des Princes, sur les résultats des » dietes, ou sur le témoignage des plus celebres Historiens Allemans.... L'amour » de la liberté le rend quelquefois si impétueux & si hardi, qu'il étonne. » Voila ce que dit de cet illustre écrivain, un Auteur aussi celebre & aussi zelé pour la liberté Germanique. Pour conclure néanmoins ce que j'ai à dire, il faut remarquer que son livre n'est fait que pour de grandes ames; il est trop au-dessus de la portée des ames vulgaires: *Ad ejus lectionem non nisi animæ illustres accedere debent.* (1)

Les écrivains François ne sont point propres à manier ces sortes de matieres: Nés sous un gouvernement Monarchique, il leur semble qu'il faille tout rapprocher de l'autorité d'un seul souverain. Ce n'est pas l'usage de l'Empire, dont le chef a plus de dignité que de pouvoir; il est borné par la force des loix. Celui d'entre nous qui a traité le droit public de l'Empire avec moins de défauts est le Sieur *de Prade*, dans un Livre auquel il a donné le titre d'*Histoire de l'Empire d'Allemagne*. Cet ouvrage, à quelques fautes près, pourroit passer; mais il n'est point à comparer à l'*Etat de l'Empire* du Sieur *du May*, qui a travaillé son ouvrage avec beaucoup de connoissance & de détail. Il faut préferer l'édition de Geneve de 1674. à toutes les autres.

Tout ce qu'on vient de voir, pouvoit convenir à l'état de l'Empire, tel qu'il a été depuis le regne de Maximilien I. jusques vers le regne de l'Empereur Leopold. Alors c'étoient des Princes qui cherchoient à faire des conquêtes, moins à la verité, pour dominer & commander sur de grands peuples, que pour soutenir le reste de l'Europe contre cette nation feroce, qui depuis plus de trois cens ans, ne cherche qu'à envahir l'Empire de l'Univers, pour y planter avec le croissant, la religion Mahometane, qu'elle prend même pour guide de son gouvernement politique. Mais

(1) *Pacificus à Lapide in Severin. de Monzembano discursu I. num. 6.*

depuis

depuis ce temps, la ſituation des affaires de l'Empire paroît avoir changé, par les ſages tempéramens qu'a pris l'Empereur Charles VI. quoique animé par ce courage extraordinaire qu'il a fait paroître dans les plus importantes actions de ſa vie, il s'eſt rapproché de l'eſprit de paix, qui fait les délices des plus grands Princes, qui ne cherchent, par les mouvemens inévitables de la guerre, qu'à faire goûter enſuite à leurs ſujets l'abondance & le bonheur qu'apporte la tranquillité: Ainſi les dietes de l'Empire ont repris leur ancienne forme; la liberté Germanique y ſubſiſte dans toute ſa vigueur: il eſt plûtôt le pere que le maître, ou le chef de l'Empire. Que les vœux de l'Allemagne, que ceux mêmes de tous les fidéles ne ſont-ils exaucés, en obtenant du ciel une nombreuſe poſterité à cet Empereur, ſi digne de cette faveur céleſte, par les qualités propres aux plus grands Princes, dont il fait ſoutenir l'éclat & la dignité par les vertus qui ſont honneur aux plus ſages particuliers!

La notion de l'Etat de l'Empire & de la liberté Germanique qu'on aura priſe dans ces Auteurs, pourra donner quelque idée des interêts de l'Allemagne, ſi uniformes, à ne regarder que le corps en general, & ſi oppoſés les uns aux autres, à conſiderer tous les Princes en particulier. L'étude du droit public peut y ſervir de quelque choſe; mais il eſt certains ſecrets de politique qu'on ne peut connoître que par les négociations. Les livres donnent les principes, ils vont juſques à un point fixe & limité; tout ce qui eſt au-delà ne ſe peut apprendre que dans le maniement des affaires. Ce ſont des myſteres que l'uſage découvre, & que la prudence empêche de publier. Cependant l'étude de ces principes eſt abſolument néceſſaire, non-ſeulement aux Miniſtres de tous les Princes d'Allemagne, mais encore aux Ambaſſadeurs, aux Envoyés & aux Réſidens des autres Princes de l'Europe, auprès des Membres & Etats de l'Empire, & ce doit être comme la premiere clef de leurs négociations.

§. III.

Origine des interêts de la Maiſon d'Autriche, & des differends qu'elle a eu à démêler avec celle de France.

AVANT que d'entreprendre la lecture de l'Hiſtoire de l'Empire, il eſt bon d'avoir quelque notion ſur les differends qui ſe ſont elevés depuis plus de deux cens cinquante ans entre les Maiſons de France & d'Autriche.

Juſques à l'Empereur Frederic III. pere de Maximilien I. il y avoit eu une aſſez grande intelligence entre ces deux Illuſtres Maiſons, les plus grandes & les plus importantes de l'Europe, & même de l'Univers; & celles qui partagent les interêts de toutes les autres Couronnes. Maximilien épouſa Marie, héritiere & fille de Charles dernier Duc de Bourgogne, Souverain des dix-ſept Provinces des Pays-Bas, tué devant Nancy l'an 1477. Par le plus étrange de tous les caprices, Charles, dont peut être la poſterité, s'il en avoit eu, ſeroit aujourd'hui ſur le Trône des François, avoit pris une antipatie extraordinaire pour la France, ſa patrie, & c'eſt principalement de cette antipatie que Maximilien hérita, auſſi-bien que des domaines de cette Auguſte Maiſon. De-là ſont venuës toutes les guerres & les con-

teſtations qui ſe ſont vûës entre ces deux Maiſons ; & quand elles ſe ſont réunies par des tréves & des traités de paix, ce n'a été que pour peu de temps, & peut-être pour reprendre des forces capables de leur faire ſoutenir avec plus de vigueur une nouvelle guerre.

Quoique la Maiſon de France ait inconteſtablement les prérogatives d'antiquité, de Nobleſſe & de gloire ſur la Maiſon d'Autriche, cette derniere néanmoins s'eſt trouvée depuis Charles-Quint juſques à la mort de Charles II. la plus puiſſante en domaines & en multitude de peuples, & même la plus éminente en Dignité, depuis qu'elle a ſû ſe perpetuer l'auguſte Qualité d'Empereur, qui lui donne la prééminence ſur les autres Couronnes. Mais comme cette Dignité eſt élective, elle ne lui accorde cette prééminence que pour un temps ; & il ſe peut faire que de Souveraine elle deviendroit ſujette, ou feudataire ; ce qui ne ſauroit arriver aux Souverainetés ſucceſſives que par la ruine entiere de l'Etat.

Pour connoître la naiſſance, les progrès & l'agrandiſſement de la Maiſon d'Autriche, il faut remarquer que l'an 912. la Maiſon de Charlemagne étant manquée dans l'Empire, la couronne paſſa aux Allemans : cependant ils ne furent pas tranquilles ſur le trône ; les Italiens le leur ayant diſputé juſques à ce que Othon le Grand Duc de Saxe fut proclamé Empereur d'Allemagne l'an 936. mais il ne fut reconnu en Italie l'an 962. qu'après beaucoup de victoires remportées ſur les Italiens. Par-là il devint entierement maître de l'Allemagne & de l'Italie, les ſeules Provinces qui reſtaſſent des débris de cette auguſte Monarchie.

Othon III. qui parvint à la couronne Imperiale quelque temps après Othon le Grand, établit environ l'an 1000. Leopold pour marquis, c'eſt-à-dire, pour gardien & défenſeur des marches ou frontieres de l'Empire contre les incurſions des Hongrois. Leopold fut donc le chef de la premiere Maiſon des Marquis d'Autriche, qui ſubſiſta juſques à Frederic, auquel Charles, frere de Saint Louis Roi de France, fit couper la tête à Naples, pour avoir ſecouru Conradin ſon competiteur dans le Royaume. Comme Frederic mouroit ſans enfans, l'Autriche revint à l'Empire. Wenceſlas Roi de Boheme tâcha de s'en emparer : il y envoya donc ſon fils Ottocare, lequel ayant conſpiré contre l'Empire, fut dégradé & mis à mort par l'Empereur Rodolphe, qui l'an 1282. en inveſtit ſon fils Albert I. Ce ne fut qu'en 1438. qu'Albert II. fut élû Empereur, & depuis ce temps, la couronne Imperiale n'eſt point ſortie de cette Maiſon. Cet Empereur fut ſuivi l'an 1440. de Frederic III. ſon couſin, qui regna 53. ans : Maximilien fils de Frederic en regna 26.

Juſques ici, cette Maiſon fut à la verité conſiderée dans l'Empire ; mais hors la qualité Imperiale qui lui donnoit le premier rang, elle étoit inferieure en puiſſance aux Maiſons de Saxe & de Baviere. Ce fut donc à Maximilien, que commença cette grande élevation, qui ſe fit par l'union des biens de cinq grandes Maiſons. Ces biens ajoutés aux anciens domaines qu'elle poſſedoit en Allemagne, l'ont renduë par ſucceſſion de temps la plus puiſſante Maiſon de l'Univers.

1°. La Maiſon de Bourgogne fut fondée en la perſonne de Philippe quatriéme fils du Roi Jean, qui laiſſa l'an 1363. le Duché de Bourgogne (1) en appanage à

(1) *Affaires qui ſont entre les Maiſons de France & d'Autriche.*, in 12. 1662.

son fils. Ses trois descendans, Jean, Philippe le Bon & Charles tué devant Nancy unirent à leur Duché plusieurs domaines par mariage, achat, donation & usurpations, dont ils formerent ce grand Etat de Bourgogne. De toutes leurs Provinces, il n'y en avoit que quatre qui dépendissent de la France, sçavoir, le Duché de Bourgogne, le Comté de Flandres, avec les villes & territoires de Lille, Doüay, & Orchies; le Comté d'Artois & celui de Charolois. Le reste dépendoit de l'Empire: c'étoient le Comté de Bourgogne, les Duchez de Brabant, Luxembourg, Limbourg & Gueldres, avec les comtez de Hainault, Namur, Hollande, Zelande, Zutphen, Frise, Overissel, Groningue, le Marquisat d'Anvers & la Seigneurie de Malines. Toutes ces Principautez resterent à Marie fille de Charles, dernier Souverain de toutes ces Provinces. Il n'y eut que le seul Duché de Bourgogne qui, étant un appanage masculin, fut réuni à la Couronne par le Roi Louis XI.

2°. La Maison de Castille sortie de la Maison de Navarre depuis l'an 1036. fut réduite l'an 1472. à Isabelle sœur de Henry IV. surnommé l'Impuissant. Elle fut mariée à Ferdinand Roi d'Arragon. Il ne resta de ce mariage que Jeanne, laquelle porta tous ses Etats dans la Maison d'Autriche par son mariage avec Philippe, fils de Maximilien I. & pere de Charles-Quint. Elle possedoit de son chef les deux Castilles, la Galice, Leon, les Asturies, la Biscaye, la Murcie, Cordouë, l'Andalousie & l'Estramadure.

3°. Le Royaume d'Arragon, dont les Princes sortoient aussi de la Maison de Navarre, tomba entre les mains de Ferdinand dans le même temps à peu près que celui de Castille vint à Isabelle. Les Etats de ce Prince comprenoient l'Arragon, la Catalogne, le Roussillon, Valence, Mayorque, Minorque, Iviça, Formentera, la Sardaigne, la Sicile, le Royaume de Naples, dont il s'empara l'an 1503. sur les François, le Royaume de Grenade conquis l'an 1494. sur les Maures avec le Royaume de Navarre usurpé l'an 1512. sur Jean d'Albret. Les Castillans, sous la conduite de Christophe Colomb, découvrirent en 1492. les isles voisines du nouveau continent. Americ Vespuce aborda l'an 1500. au continent même: l'an 1518. Ferdinand Cortès fit la conquête du Mexique, & l'an 1525. François Pisare, celle du Perou. Tous ces Etats vinrent à Jeanne de Castille fille de Ferdinand, mariée avec Philippe d'Autriche fils de Maximilien I.

4°. La Hongrie a eu ses Rois fort connus dans l'histoire, surtout depuis l'an 997. c'est-à-dire, depuis le regne de saint Etienne. Après bien des révolutions & des changemens arrivés dans cet état, la couronne vint à Louis, dernier Roi de Hongrie & de Boheme, tué par les Turcs à la bataille de Mohats l'an 1526. La couronne étant tombée à la Princesse Anne sœur de ce Roi, Charles-Quint son beau-frere, la fit épouser à Ferdinand son frere. Ainsi les deux Royaumes de Boheme & de Hongrie entrerent dans la Maison d'Autriche avec la Moravie, la Silesie & la Lusace dépendante de la Boheme, & la Transylvanie, partie de la Bulgarie, de la Croatie, de l'Esclavonie & de la Dalmatie, comme dépendance de la couronne de Hongrie.

5°. Le Portugal, dont le Royaume commença vers l'an 1090. vint après la mort de Sebastien, entre les mains du Cardinal Henry, à la mort duquel le Roi Phi-

lippe II. s'en empara l'an 1580. du chef de sa mere Isabelle, fille du Roi Emmanuel. De ce Royaume dépendent celui des Algarves dans le continent d'Espagne, & les conquêtes des Portugais aux Indes, soit Orientales, soit Occidentales.

6°. La Maison d'Autriche se rendit encore maîtresse de plusieurs autres Principautés. Le Milanez lui vint l'an 1536. par la mort de François Sforce Duc de Milan, decedé sans enfans. La même année Charles-Quint s'assura du Duché de Gueldres & du Comté de Zutphen; l'an 1543. il s'empara de la Ville de Cambray, à titre de protecteur de cette Ville Imperiale, qui dans la suite est demeurée à l'Espagne par le traité de Vervins de l'an 1598.

L'auguste Maison d'Autriche qui pouvoit se rendre formidable par de si grands domaines, commença bientôt après à s'affoiblir par la division qui s'en fit en deux branches, dont l'aînée qui sortoit de Charles-Quint par Philippe II. son fils, occupa, outre la monarchie d'Espagne, les Pays-Bas, les Royaumes de Naples & Sicile, & le Duché de Milan. La branche cadette, sortie de Ferdinand frere de Charles-Quint, eut les domaines d'Allemagne, avec les Royaumes de Hongrie & de Boheme.

L'animosité commença dès le temps de Maximilien I. qui vouloit épouser Anne heritiere de Bretagne. Louis XI. rompit ce coup, dans la crainte que ce Prince qui étoit pauvre, & qui avoit toûjours besoin d'argent, ne vendît cette Province aux Anglois, nos anciens ennemis. L'accord fut rompu; mais il y avoit une heritiere bien plus importante qui pouvoit dédommager Maximilien: c'étoit Marie de Bourgogne fille de Charles le Hardy, tué devant Nancy l'an 1477. Louis XI. travailla inutilement pour rompre cette ne gociation. Le malheur fut qu'il ne pouvoit donner deux femmes à son fils Charles. Ainsi Marie fut mariée à Maximilien. La haine commença dès-lors entre les deux Princes & les deux familles, & a passé depuis jusques à leurs sujets, principalement aux François & aux Espagnols, qui étoient ennemis, moins par une antipatie naturelle, ou par quelque opposition d'humeurs & de caracteres, que par la difference des interêts, puisés dans les prétentions mutuelles de ces deux Maisons. Une chose augmenta cette aversion entre les deux Couronnes. On avoit destiné Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint pour épouse de Charles VIII. Elle fut élevée en France dans cette vûe; mais au bout de neuf ans, c'est-à-dire, l'an 1482. on la renvoya en Flandres, quoiqu'elle apporta pour dot de grands domaines, qui par-là se trouvoient réunis à la couronne de France.

La bonne intelligence se seroit peut-être rétablie, si Philippe pere de Charles-Quint eût vêcu plus longtemps; l'estime qui étoit entre ce Prince vertueux & Louis XII. Roi de France, ne leur permettoit pas de se désunir; mais un nouvel incident anima encore plus ces deux Maisons l'une contre l'autre. La mort de l'Empereur Maximilien I. donna lieu à une nouvelle élection. François I. Roi de France prétendit à l'Empire, & s'en trouva frustré. Charles d'Autriche, connu sous le nom de Charles-Quint, l'emporta sur son concurrent. Leur animosité personnelle dura toute leur vie, & passa même à leur posterité & à leurs successeurs. Ce sont là les premieres causes des guerres, qui ont agité l'Europe depuis plus de deux cens ans.

Peu s'en est fallu que la Maison d'Autriche ne l'ait emporté sur la Maison de France, soit dans les guerres de Charles-Quint, qui fit François I. prisonnier, soit dans les

guerres de Philippe II. & de Henry II. lorsque nous fûmes battus à la journée de Saint-Quentin, soit enfin dans les mouvemens de la ligue, dont Philippe II. étoit l'ame & le moteur, dans la vûë sans doute de faire passer la couronne de France sur la tête de quelqu'un de ses enfans ou des Princes de la Maison d'Autriche. Mais l'on reprit en France une sorte de vigueur en cherchant, pour abaisser la Maison d'Autriche, les mêmes voyes dont elle se servoit pour affoiblir le grand pouvoir de la Maison de France. Ce fut de soutenir la division de ses sujets : l'occasion s'en est presentée plus d'une fois dans les guerres des Protestans d'Allemagne contre Charles-Quint, & dans la révolte des Pays-Bas contre Philippe II. Charles fut plus heureux que Philippe, il humilia & détruisit ses ennemis. Philippe ne put soumettre tous les Pays-Bas : c'est-là que commence le second degré d'abaissement de la Maison d'Autriche. La conquête du Roussillon, de l'Artois & de l'Alsace vers l'an 1640. forme un troisiéme degré de l'abaissement de cette auguste Maison, aussi bien que le démembrement du Royaume de Portugal, occasionné dans ce même temps en faveur de la Maison de Bragance aujourd'hui regnante. Un quatriéme degré de ce même affoiblissement se tire de la conquête que le feu Roi fit de la plus grande partie de la Flandre en 1667. & 1668. Le cinquiéme degré se prend de la conquête du Cambresis, du Hainault & de la Franche-Comté depuis 1673. jusqu'en 1677. Enfin le dernier coup qui fut porté à cette auguste Maison se fit en 1700. lorsqu'après la mort de Charles II. Roi d'Espagne, cette couronne fut transportée par droit de succession legitime & hereditaire, sur la tête d'un Prince de la Maison de France.

Une juste possession jointe à divers traités solemnels a pareillement éteint les prétentions de la Maison de France sur celle d'Autriche; mais ce qui est extraordinaire, & contraire même aux animosités particulieres, plus ces deux illustres Maisons s'affoiblissoient l'une l'autre, plus leurs differends augmentoient.

Ces differends étoient soutenus par des prétentions mutuelles, soit de la Maison d'Autriche sur des domaines de la Maison de France, soit de la Maison de France sur ceux de la Maison d'Autriche; mais toutes les prétentions que cette derniere Maison avoit sur le Duché & le Comté de Bourgogne, sur les trois Evêchés de Metz, Toul & Verdun, sur le Luxembourg François, l'Alsace, l'Artois, la Flandre Gallicane, le Roussillon, le Hainault & le Cambresis ont été éteintes & couvertes par des cessions authentiques & des traités de paix, aussi bien que les prétentions que la Maison de France avoit sur les domaines de la Maison d'Autriche, soit pour le Milanez, le Royaume de Naples, la Catalogne, le Portugal & quelques autres Provinces, soit pour la preseance qui a été si vivement disputée entre ces augustes Maisons depuis le regne de Henry II. Roi de France, jusques au regne glorieux de Louis XIV. toutes choses qu'il seroit aisé de prouver par tous les Traités faits entre la Maison de France d'une part, & la Maison de Bourgogne ou d'Autriche de l'autre, depuis le Traité d'Arras en 1435. jusqu'à celui de Rastat & de Bade en 1714.

Quoique la Maison de France ait pris le dessus depuis près de trente ans, par la consideration & l'étenduë des domaines, il ne faut pas s'imaginer qu'il lui reste rien de cette ancienne aigreur qui a si fort agité l'Europe pendant plus de deux cens ans. Reunie sincerement avec l'auguste Maison d'Autriche, elle ne cherche, par l'affou-

piſſement de tous les differends, qu'à faire renaître cette mutuelle confiance qui faiſoit l'honneur & la force de ces auguſtes Maiſons, qui ſe trouvoient quelquefois obligées, pour ſe ſoutenir l'une contre l'autre, d'employer le ſecours des Puiſſances ſubalternes, deſquelles elles ne recevoient que trop ſouvent la loi, par les beſoins qu'elles avoient de ce ſecours.

Il y avoit longtemps que les plus ſages politiques du Royaume croyoient qu'il étoit du bien de toute l'Europe, que la couronne Imperiale reſtât dans l'auguſte Maiſon d'Autriche; & ces ſentimens ſe ſont confirmés depuis la réünion, par la vûë des grands & importans ſervices que la Religion a reçûs de cette Maiſon. On n'ignore pas que depuis deux ſiecles, elle a été le boulevart, & ſes Princes le bouclier & l'épée des autres Puiſſances pour empêcher les progrès du Turc; & par les avantages infinis qu'elle a remportés ſur cette Nation feroce, on peut dire qu'elle a ſoutenu le Chriſtianiſme au préjudice de ſes propres domaines. Et quand même cette Maiſon n'a pas été vaincuë, c'étoit une grande victoire, que de ſe pouvoir ſoûtenir. On ne ſauroit dire la même choſe des Empereurs de la Maiſon de Luxembourg, dont le zele, quoique très-grand, n'a pas empêché les Ottomans d'uſurper ou de déſoler le Royaume de Hongrie & les autres Provinces voiſines. Ce ſeroit donc une ingratitude trop marquée de ſouhaiter que la couronne Imperiale fût ôtée à des Princes, qui ſe ſont ſi heureuſement & ſi courageuſement oppoſés au débordement de cette Nation conquerante, qui n'a d'autre objet que le renverſement de la Religion & du Chriſtianiſme.

§. IV.

Hiſtoire de l'Empire d'Allemagne.

COMME l'Allemagne & le reſte des pays du Nord étoient plus voiſins des Scythes que les autres parties de l'Europe, ils n'ont pû manquer de ſe peupler avant la Gaule, l'Eſpagne & l'Italie. Mais la rigueur de leur climat a toûjours inquieté leurs habitans, & les a diſpoſés à changer de demeure auſſitôt que l'occaſion s'en preſentoit; outre que la Scythie envoyant de temps en temps de nouveaux eſſains de peuples compoſés d'une jeuneſſe avide, querelleuſe & guerriere, ils ſe faiſoient faire place par les habitans, qui ſortant de leurs pays, en chaſſoient d'autres à leur tour. C'eſt ce qui fait que quand les memoires de cette Nation auroient été recueillis, il ſeroit très-difficile de donner une ſuite de leur hiſtoire. Mais elle nous en a épargné la peine par l'ignorance des lettres où elle a vêcu dans les anciens temps.

Il n'y a donc rien de certain ſur l'hiſtoire des premiers peuples, qui ont habité l'Allemagne. Il y a longtemps qu'on a reconnu la fauſſeté des fables du prétendu *Beroſe*, ou plûtôt de l'impoſteur *Anne de Viterbe*. Les guerres des Romains avec ces peuples ont donné lieu de nous en aprendre quelque choſe de certain. *Jules Ceſar* & *Tacite*, ſont les auteurs qui en ont parlé avec le plus d'éxactitude. Mais après eux, on voit un grand vuide dans l'hiſtoire Germanique. On doit le peu qui s'en trouve à des Religieux plus appliqués à décrire les progrès de la Religion Chrétienne, & l'établiſſement de l'ordre monaſtique dans ces vaſtes contrées, qu'à faire

connoître les actions éclatantes des Souverains, des Princes & des grands hommes qui y ont paru. La plûpart de ces écrivains sont renfermés dans les compilations des historiens d'Allemagne, publiées par *Pistorius*, *Reuberus*, *Freher*, *Goldaste*, *Canisius*, *Lindenbrogius*, *Urstisius*, *Schilterus*, *Meibomius*, M. *Eccardus* & M. *de Leibnitz*. Ces recueils ne contiennent gueres que l'histoire du moyen âge de l'Empire, c'est-à-dire, les temps qui se sont écoulés depuis Charlemagne jusques à la fin du XIV. siecle. Cette étude bien moins interessante pour nous que l'histoire des derniers siecles, doit être faite succinctement, & dans d'autres écrivains que ceux qui sont compris dans les recueils dont nous venons de parler: autrement il y auroit à craindre de perdre en discussions & en lectures inutiles, le temps qu'on peut employer à peser murement sur les points considerables de cette histoire, ou de celle des autres Nations. Cependant ces écrivains peuvent servir utilement pour le droit public d'Allemagne, plus épuré dans la conduite des Princes, & Etats de l'Empire, qui ont regné dans ces premiers temps, qu'il ne l'a été depuis.

Les mœurs des anciens Germains, ou Allemans ont été décrites par *Tacite*; & malgré l'éloignement des temps, on retrouve encore dans l'Allemagne moderne l'humeur & le caractere de l'ancienne Germanie; ce desir ardent de la liberté dans les Chefs, cette inclination martiale dans la Noblesse, & cet amour de l'oisiveté & des plaisirs de la table dans le reste du peuple, s'y voit encore aujourd'hui: mais ce dernier caractere s'y est soutenu jusques à nos jours. » Quand ils ne (1) vont point à la » guerre, dit cet ancien Auteur, ils passent le temps à boire ou à dormir . . . . » Ce n'est pas une honte parmi eux de passer les jours & les nuits entieres à boire; » mais les querelles y sont frequentes, comme parmi les buveurs, & se termi- » nent plus souvent à coups d'épée, qu'en injures. C'est-là toutefois que se font les » réconciliations & les alliances: c'est-là qu'ils traitent de l'élection des Princes, » enfin de toutes les affaires de la paix & de la guerre. Ils trouvent ce temps-là le » plus propre, parce qu'on n'y déguise point sa pensée, & que la chaleur de la » débauche porte l'esprit à des résolutions plus hardies. Car ils y découvrent leurs » sentimens avec la franchise de la table & la liberté du pays, mais la résolution de » l'affaire se remet au lendemain. Ainsi ils déliberent lorsqu'ils ne peuvent feindre, » & se déterminent lorsqu'ils ne se peuvent tromper. »

Quoique ces usages soient fort changés parmi la Noblesse, ils se sont néanmoins conservés parmi le peuple & les gens d'Eglise; j'ai sû d'un Ministre (2) Allemand, qui avoit été employé dans les plus grandes affaires, que, pour réüssir dans l'élection des Prélats & des Evêques; il faut se livrer, comme les autres capitulans, aux plaisirs de la table, sans quoi non-seulement on ne réüssiroit pas, mais même on passeroit pour espion. C'est sans doute cette inclination qui a fait dire à un Auteur François, que *l'Allemagne est l'Empire des alterés, & la servitude* (3) *des sobres*; & un écrivain plus moderne, qui est entré dans un plus grand détail, a pris la chose du bon

(1) *Tacit. de mor. German.*

(2) Le Baron Karg Grand Chancelier de M. l'Electeur de Cologne.

(3) *Lancre, Tableau de l'inconstance, fol.* 400.

côté, lorsqu'il a dit, (1) que cette Nation ne faisant pas difficulté d'avoüer son inclination pour le plaisir de la table, c'est moins chez elle un vice qu'une honnête récreation. Ils ne la regardent pas comme une passion vicieuse, mais comme une partie de leur politesse & de la douceur de leurs mœurs. . . . Les Allemans ne croyant pas recevoir plus honorablement leurs convives, leurs amis & les étrangers que dans l'abondance d'un long & agréable festin, ils se persuadent aussi qu'on ne sauroit leur témoigner plus d'amitié qu'en recevant avec joye la bonne chere dont ils régalent, & en s'y livrant même avec liberté. C'est en cela qu'ils croyent faire le plus éclater leur politesse, & donner les premieres marques de leur amitié. D'ailleurs il est à craindre que la droiture, qui faisoit (2) autrefois l'essentiel de leur caractere, ne dégenere peu à peu par le trop d'habitude que cette sage Nation peut contracter avec les vices de leurs voisins. L'observation de Tacite n'est pas sans fondement lorsqu'il rapporte la candeur & la simplicité des Allemans, à ce qu'ils n'ont pas été corrompus par le commerce & l'alliance des autres peuples.

Tacite fait encore une remarque, dont il paroît quelques restes dans le caractere de la Nation. » Ils aiment, dit-il, à recevoir (3) des presens de leurs voisins, comme » de chevaux, de harnois, d'armes, de baudriers : & déja nous les avons accoû» tumés, continuë-t'il, à prendre de l'argent. » Mais il a soin de temperer ce qu'il dit par une chose glorieuse, qui fait voir que ce n'est point par avidité qu'ils en usent ainsi. » Ils se plaisent, dit-il, à donner & recevoir des presens; mais comme ils ne » pensent plus à ceux qu'ils donnent, ils ne se souviennent plus aussi de ceux qu'on » leur a donnés. » Ainsi la compensation est égale de l'un & de l'autre côté. *Jean Barclai* dit une chose décisive en faveur de cette Nation; c'est, que la candeur & la simplicité de ce peuple fait qu'il ignore les grands crimes : *Omninò ingentia scelera verecundi populi simplicitas* (4) *ignorat*. Je ne puis m'empêcher, pour appuyer cette remarque, de rapporter ce que j'ai moi-même observé à Vienne. Je fus surpris de voir vendre publiquement dans la ruë de l'arsenic & d'autres poisons de cette nature, pour faire mourir les insectes & les vermines qu'engendrent les vieux bâtimens. Et je demandai pourquoi on ne gardoit pas la police qui s'observe si sagement & si reguliérement en France & ailleurs, de ne vendre ces sortes de drogues si pernicieuses, qu'à des personnes très-connuës, & qui ne sauroient en faire un mauvais usage. On me répondit que la simplicité & la droiture de la Nation ne lui permettoient pas de penser aux maux que l'on peut causer avec ces sortes de drogues : on ne pense qu'au bien qui peut résulter de leur usage. Je sai que c'est une minutie; mais c'est quelquefois plus par les petites choses que par les grandes que l'on connoît le caractere des peuples. On n'a pas toûjours occasion de décider d'une Nation par de grands évene-

(1) Immensa cupiditas potus, jam confesso vitio, ideoque magis libero, illam gentem infestat. Nec ad voluptatem tantum hæc Thracica libido est. Sed in parte comitatis & pene disciplinæ . . . Nam Germani nulla comitate suavius, quam longo nec sobrio convivio, peregrinos credunt excipere, & tunc verissimam ab ipsis hospitibus benevolentiam in se exprimi, ubi mutuis poculis inundari non abnuunt. Id illic summa urbanitas & coeuntibus prima amicitia animis in fœderis locum. *Barclai satyrici part. IV. cap. 5. pag. 396. Edit. Elzev. 1637.*

(2) Omnem speciem tecondati astus odere. *Barcl. ibid. pag. 397.*

(3) *Tacit. de mor. German.*

(4) *Barclai satyrici Parte IV.*

mens;

mens; & tous les jours on a lieu d'en juger par des bagatelles apparentes, qui se presentant naturellement, caracterisent le génie & les mœurs des peuples.

Il y a plus de livres qu'il ne faut pour étudier la Géographie de l'ancienne & de la moyenne Germanie. Ceux qui regardent la Germanie moderne sont connus. Je ne parle point du *Zeiler*, qui est trop ample & trop détaillé. Il suffit, avec la belle carte d'Allemagne de M. *Enseismidt*, que l'on doit toûjours avoir devant les yeux, de lire ce qui se trouve dans les Géographies ordinaires : il n'en faut pas davantage pour commencer l'histoire de ce vaste Empire.

ABREGÉ DE L'HISTOIRE DE L'EMPIRE.

Il y a peu d'abregés pour l'Histoire generale de cette Nation. L'histoire de l'Empire de M. *Heiss* est un livre médiocre, écrit trop succinctement, & qui ne fournit point assez de faits & de lumieres. Deux Auteurs modernes ont donné des abregés assez bien digerés, qui pourroient servir à ceux qui sont en état de lire en latin. Le premier est M. *Spener*, qui fit paroître en 1716. à Lipsic son histoire generale de l'Empire d'Allemagne. Cet ouvrage qui est écrit sensément & avec une brieveté instructive, peut suffire à ceux qui n'ont besoin que des principes generaux de cette histoire, pour se mettre en état d'étudier avec plus de détail les deux derniers siécles de cette Monarchie, les seuls qui doivent interesser pour la connoissance des affaires & de la situation presente de l'Europe. Le livre de M. Spener a un autre avantage ; c'est qu'indiquant exactement à chaque regne, & même à chaque nature de fait, les sources & les originaux dont il a tiré son histoire, il donne lieu à ceux qui veulent entrer dans un plus grand détail, de s'instruire & de penetrer plus avant. Quoique son style ne soit pas dans la pureté des grands Auteurs, cependant sa latinité est claire & intelligible; suffisante par conséquent pour se faire aisément lire & entendre.

Le deuxiéme Auteur est M. *Struvius*, qui a donné une sorte d'abregé de l'histoire d'Allemagne & de l'Empire Romano-Germanique. Ce n'est point à la verité, une histoire suivie ; ce sont des theses dans lesquelles ce savant examine les differens points de cette histoire : il appuye ses décisions sur le témoignage des Auteurs originaux; il ne se fixe point, comme la plûpart des écrivains, au siécle de Charlemagne; il remonte, autant qu'il peut, à l'origine même de la Nation, qu'il suit par ses divers degrés & ses vicissitudes jusques à l'année 1716. Ce savant a beaucoup de connoissance : son ouvrage est instructif, quoique d'une lecture peu gracieuse; mais il peut servir de memoires à ceux qui veulent avoir les connoissances nécessaires de l'histoire de l'Empire. Son style est dogmatique, & par conséquent simple, & tel qu'il convient dans des theses historiques. Les Anglois ont en leur langue un abregé de cette histoire publié par M. *Savage* qui a donné aussi un état present de l'Empire d'Allemagne. Outre les huit grands volumes in folio que le *Palazzi* a donnés en latin sur les differentes maisons qui ont possedé l'Empire d'Allemagne, il a encore publié en Italien l'histoire de l'Empire d'Occident ; mais ce sont des livres faits pour l'ostentation, & non pour l'utilité, ainsi on peut aisément s'en passer. On pourroit peut-être s'attacher à l'Histoire universelle de *Jean Cluvier* qui est assez détaillée sur ce qui regarde l'histoire de l'Empire ; & ceux qui entendent la langue Al-

lemande pourroient choisir la chronique de Spire de *Lehman*, qui a renfermé avec beaucoup d'érudition & de jugement dans l'histoire particuliere de Spire, l'histoire generale de toute l'Allemagne, & les diverses mutations arrivées dans le droit public de l'Empire. Je ne parle point ici de la fade & ennuyeuse histoire des premiers temps de l'Empire, publiée par *Vorburg* en douze volumes in folio, & dont on a donné encore un treiziéme volume depuis quelques années. A peine un esprit juste & solide ose-t-il prononcer le nom d'un pareil écrivain. Il y a encore une infinité d'autres ouvrages; mais ce sont livres de savans qui ne conviennent qu'à des personnes qui se veulent jetter dans un abîme d'études historiques, ou qui travaillent dans les Universités à enseigner l'histoire & le droit public.

MAISON DE CHARLEMAGNE.

Après une lecture exacte de quelqu'un des abregés que nous venons de citer, il faut se fixer aux principaux points de l'histoire de l'Empire, & aux regnes où il y a eu de plus éclatantes révolutions. Le gouvernement de la Maison de Charlemagne contient pour la connoissance des affaires plus de curiosité que d'utilité. Comme l'administration en étoit absoluë & purement monarchique, elle n'a aucun rapport avec la situation présente. Ces regnes n'ont pas laissé d'être sujets à quelques révolutions. Charlemagne, qui fut le premier Empereur depuis le rétablissement de l'Empire, étoit né en Allemagne, non dans le bas Palatinat, comme l'avoient dit quelques auteurs, mais dans la Turinge, ainsi que le P. *Brouver* l'a démontré dans ses antiquités de Fulde. Ce Prince fut instruit dans les sciences & dans les langues savantes. L'an 768. Charles & Carloman partagerent entre eux le Royaume de Pepin le Bref leur pere, mort le 24. Septembre de la même année. Après la mort de Carloman, arrivée l'an 771. Charles devint possesseur de toutes les Gaules & de la plus grande partie de la Germanie, à titre de couronne successive: il porta la guerre en Italie l'an 773. contre Didier Roi des Lombards, qu'il assiegea & prit dans Pavie l'an 774. Par-là, le Royaume d'Italie tomba sous sa puissance. Dès l'année 772. Charles avoit commencé contre les Saxons les plus belliqueux de tous les peuples de la Germanie, une guerre qui dura trente-trois ans, c'est-à-dire, jusqu'en 804. que les ayant vaincus, il les engagea, ou les obligea même, si l'on veut, à embrasser la Religion Chrétienne, & les transporta en France avec toutes leurs familles. Ses conquêtes s'étendirent encore sur les Sclavons, les Bavarois & les Huns. Vers le même tems il porta ses armes du côté du midi, & conquit sur les Sarrazins une partie de l'Espagne, qu'il joignit à la domination Françoise l'an 778. Il mit le siege devant Sarragoce; après quoi il tourna du côté de Pampelune, dont il fit raser les fortifications. Mais cette expedition dont les commencemens avoient été heureux, finit d'une maniere assez fatale. Les Gascons attaquerent dans les défilés des montagnes & des bois son armée qui retournoit en France; ils la mirent en désordre, pillerent une partie de son bagage, & s'enfuirent dans les montagnes par des routes inconnuës aux François, qui perdirent dans cette occasion de braves Officiers, & sur-tout le fameux Roland, dont les avantures fabuleuses sont celebres dans nos Romans & nos Poësies. Les Habitans de Benevent se révolterent: Charles y alla & dompta les ré-

belles ; de-là il passa à Rome pour y connoître en personne & en qualité de Souverain, de l'attentat commis contre le Pape Leon III. Ce fut à cette occasion que le jour de Noël de l'an 800. on le proclama solemnellement Auguste & Empereur d'Occident, & fut couronné par le Pape Leon, aux acclamations du peuple Romain. C'est ainsi que s'en explique (1) Eginart. » Le Roi étant entré le jour de la naissance » du Sauveur dans l'Eglise de S. Pierre, pour y assister à la Messe solemnelle, pendant » qu'il faisoit ses prieres à genoux devant l'Autel, le Pape lui mit la Couronne sur » la tête aux acclamations de tout le peuple qui crioit *A Charles Auguste & couronné » de Dieu, au grand & pacifique Empereur des Romains, vie & victoire.* Après ces » acclamations, il fut salué par le Pape à la façon des anciens Empereurs. Alors il » quitta le nom de Patrice, & commença de prendre celui d'Empereur & d'Auguste. » *Festo Natalit. Christi in Templo S. Petri, Leone III. coronam imponente, S. P. Q. R. acclamante*, *CAROLO AUGUSTO A DEO CORONATO, MAGNO ET PACIFICO IMPERATORI ROMANORUM VITA ET VICTORIA.* Mais cette nouvelle qualité ne lui donnoit aucun domaine, possedant par droit de succession la France, soit Occidentale, soit Orientale, c'est-à-dire, la France propre, & la plus grande partie de l'Allemagne ; & s'étant rendu maître, par droit de conquête, de la Saxe, de l'Italie & d'une partie de l'Espagne, il repoussa même les Maures qui faisoient des descentes en Italie, & dans les Isles voisines. Sur la fin de sa vie, il se donna tout entier aux exercices de pieté & de Religion, & mourut à Aix-la-Chapelle le 27. Janvier de l'an 814. âgé de 71. ans, en ayant regné 47. comme Roi de France, & plus de treize comme Empereur.

Loüis le Débonnaire l'unique fils légitime qui lui restoit quand il mourut, eut de son pere tout ce grand Empire, qu'il conserva toûjours en son entier. Loüis reçût à Reims le Pape Etienne V. & ce fut par les mains de ce Pontife, qu'il y fut couronné Empereur. Ce Prince avoit de la pieté ; mais il s'en falloit beaucoup qu'il eut les talens de Charles son pere, soit pour la guerre, soit pour le gouvernement. Son amour excessif pour l'Imperatrice Judith sa seconde femme, & l'extrême tendresse qu'il avoit pour Charles qu'il eut de cette Princesse, fut la cause de tous les désordres de son regne. Il voulut avantager ce Prince au préjudice de ses autres enfans : c'est de-là que naquit cette guerre impie que Lothaire, Loüis & Pepin déclarerent à Loüis le Débonnaire leur pere l'an 830. Ils l'obligerent même à se retirer ; mais l'année suivante, il remonta sur le Trône, par le moyen des Allemans : ce ne fut que pour peu de tems ; il en fut encore chassé l'an 833. par une nouvelle conjuration de ses trois fils, & par un jugement d'Evêques mercenaires qui le contraignirent d'abdiquer : jugement néanmoins qui fut ensuite révoqué, Loüis ayant été rappellé en 834. Lothaire qui avoit paru le plus animé, fut le dernier à rentrer en grace, & voulut exciter une guerre civile dans la France. La clemence de Loüis desarma ce fils rebéle, qui obtint le pardon, & qui fut, aussi-bien que ses autres freres, entierement reconcilié avec son pere. La mort de Pepin fils de Loüis le Débonnaire arrivée en 837. occasionna un nouveau partage entre les enfans de l'Empereur, savoir, Lothaire, Loüis & Charles. Loüis ne fut

(1) *Annal. Eginhardi.*

pas content de ce qui lui fut accordé, & résolut de déclarer la guerre à son pere, qui marchant en diligence pour le prévenir, mourut le 20. Juin de l'an 840. la 64e année de sa vie, & la 27e de son Empire.

Les freres ne tarderent pas à se disputer la Couronne. Lothaire qui étoit Empereur voulut s'emparer, comme aîné, de toute la succession; mais Loüis & Charles unirent leurs forces contre lui, & le défirent à la sanglante bataille de Fontenay, qui ne pouvoit être que funeste aux François, qui y perdirent près de cent mille hommes, qui resterent sur la place de part & d'autre. Lothaire qui craignoit de perdre le reste de ses Etats, se vit contraint de demander la paix & de consentir au nouveau partage qui se fit entre les trois freres en cette maniere. Charles eut la France Occidentale, entre la Meuse, la Saone, le Rhône, l'Escaut & l'Ocean. Loüis eut toute l'Allemagne, ou la Germanie, depuis la Vistule jusques au Rhin avec les villes de Mayence, Spire & Wormes; d'où il eut le surnom de Loüis le Germanique; & Lothaire qui étoit l'aîné, retint, avec la dignité d'Empereur, la ville de Rome, l'Italie & l'ancien Royaume de Bourgogne, à la réserve du Duché de ce nom, & eut aussi l'Austrasie, qui comprenoit toutes les Provinces qui sont entre la Meuse, l'Escaut & le Rhin; de sorte que l'Empire d'Occident fut réduit alors au seul partage de Lothaire, à qui sa qualité d'Empereur ne donnoit aucun pouvoir dans les Royaumes de ses deux freres. Lothaire troisiéme Empereur depuis le rétablissement de l'Empire en Occident, ne le possedа que quinze années. Ce Prince dégouté des grandeurs humaines, abdiqua l'Empire, se fit Moine dans l'Abbaye de Pruim au Diocêse de Treves, & selon l'usage de ces temps-là, il partagea son Royaume à ses trois fils l'an 855. Loüis l'aîné eut l'Italie avec la qualité d'Empereur. Lothaire obtint l'Austrasie, à laquelle il fit porter son nom de Lothric (*Lotharingia*) & la Provence échut à Charles. Ce dernier étant mort sans enfans, ses Etats furent encore partagés entre ses deux freres, dont Lothaire eut les villes de Lyon, de Vienne & de Besançon avec leurs dépendances.

Loüis II. commença donc à regner l'an 855. & mourut l'an 875. Il eut quelques guerres à soutenir contre les Sarrazins qui ravageoient l'Italie, & reprima les entreprises d'Adelgise Duc de Benevent; mais le Duc inquiet, comme le sont les petits Princes, qui ont le cœur plus grand que leurs Etats, revint à la charge, & obligea Loüis de conclure à des conditions desavantageuses la paix qu'il fit avec lui. Cependant l'Empereur, honteux d'avoir molli sous un Prince feudataire, reprit courage, le chassa & le contraignit de s'enfuïr dans l'Isle de Corse. La mort de Loüis II. arrivée l'an 875. donna lieu à de nouveaux troubles.

Charles le Chauve s'empara de la Dignité Imperiale, qu'il obtint moins par droit, que par ruse & par surprise, ayant gagné le Pape Jean VIII. & les Romains à force de presens. Mais son regne ne dura que jusques à l'an 877. qu'il mourut de poison, qui lui fut donné par le Juif Sedecias son Medecin. On prétend que la Couronne Imperiale fut déferée à Loüis III. surnommé le Begue; mais il ne la posseda jamais, & n'est pas mis ordinairement au rang des Empereurs.

Ce fut donc Charles le Gros qui s'en empara; mais il ne posseda cette Auguste Qualité que jusques l'an 885. qu'il fut contraint d'abandonner ses Etats par foiblesse de courage. Rien n'est plus étrange que la fortune de cet Empereur, qui de la plus grande

élevation fut tout-à-coup précipité dans la plus affreuse misere. Il avoit réuni en sa personne le titre d'Empereur d'Occident avec les Royaumes d'Italie, de France, de Germanie & d'Austrasie : mais ce Prince qui avoit commencé heureusement, dégenera peu à peu, ayant abandonné aux Normands les plus belles Provinces de la France. Il s'attira la haine & l'indignation des François ; & son esprit enfin s'étant affoibli, soit de honte, soit de douleur, il tomba dans une sorte de démence, qui le fit abandonner de ses sujets & de ses propres domestiques, jusques-là que n'ayant pas de quoi subsister, il se trouva réduit à mandier sa vie à la Cour d'Arnoul fils de Carloman Roi de Baviere, & mourut dans une extrême pauvreté l'an 888.

Le trouble, suite immanquable de l'anarchie, se mit dans l'Empire & dans le Royaume de France ; l'Italie se trouva divisée par Berenger & par Gui, qui tous deux s'en étoient fait couronner Rois. Mais Arnoul Roi de Baviere, & Prince de la race de Charlemagne, qui avoit eu la garde de l'Empire pendant la maladie de Charles le Gros, fut élû Empereur en sa place, & ne reçut cependant la couronne Imperiale des mains du Pape Formose, que l'an 896. & mourut l'an 899.

Arnoul laissa pour successeur Louis son fils, que les troubles d'Italie empêcherent d'être couronné à Rome, & qui mourut sans posterité l'an 911. il fut donc le dernier Prince de la Maison de Charlemagne, qui avec la couronne de Germanie, eut droit de porter le titre d'Empereur d'Occident, qu'il ne posseda cependant jamais.

Toutes nos histoires generales de France retentissent du nom de Charlemagne : elles font également connoître la grandeur de ses actions & les malheureuses révolutions qui sont arrivées sous ses successeurs. C'est donc par la lecture de quelqu'un de ces auteurs qu'il faut commencer l'étude de cette histoire : après quoi il sera bon de lire les historiens originaux que M. le President *Cousin* a traduits sous le titre d'*Histoire de l'Empire d'Occident.* Le premier de ces écrivains est *Eginart*, né en Franconie, & depuis élevé à la Cour de Charlemagne, dont il devint Secretaire & Surintendant des Bâtimens. Quelques auteurs ont crû, sur la foi de la chronique de Lauresheim, qu'il étoit gendre de Charlemagne. On y trouve donc ce fait, qui a servi de matiere à quelques poësies agreables, qu'Imma fille de l'Empereur éprise d'amour pour Eginart, voulut bien lui accorder les faveurs décisives de sa tendresse ; mais il y avoit tout à craindre, si on pouvoit savoir qu'il les allât chez elle prendre, ou les y recevoir. Il ne convenoit pas aussi à la Princesse de passer des heures entieres dans la chambre d'un des domestiques de l'Empereur son pere. C'étoit dans le fort de l'hiver que leur amour étoit plus vif. Elle s'avisa d'un stratagême, afin qu'on ne reconnût pas les traces d'un homme sur la neige où il falloit passer ; elle prit son amant sur ses épaules, & le transporta jusques aux pieds de son appartement. Malgré ces précautions, Charlemagne apperçut toute la manœuvre, & les trouva ensemble. Il n'y eut d'autre remede pour sauver la vie de l'un, & l'honneur de l'autre, que de les faire épouser. Mais dit M. le Président (1) Cousin, c'est une fable qui se détruit par le témoignage d'Eginart & par des titres autentiques. Eginart parle de

(1) *Préface sur l'histoire d'Occident.*

toutes les filles de Charlemagne, & ne marque point Imma, qui est celle qu'Eginart lui-même avoit épousée.

Louis le Debonnaire fit don en la premiere année de son Empire à Eginart & à Imma sa femme, de deux terres, dont l'une s'appelloit Michlenstat, & l'autre Mulenheim, & ne dit point qu'Imma soit sa sœur, comme il l'auroit dû dire, si elle l'avoit été. De plus, Eginart déplorant la mort d'Imma dans sa troisiéme lettre à Loup, Abbé de Ferrieres, exprime avec beaucoup d'exageration toutes les raisons qu'il avoit de la regretter, & n'y parle pourtant point de l'avantage d'une naissance aussi illustre, qui lui faisoit tant d'honneur: ce qu'il n'auroit pas omis, si son épouse avoit été fille de Charlemagne, puisqu'il n'omet pas d'autres circonstances moins remarquables.

Six ans après, Eginart & Imma firent don de leur terre de Michlenstat à l'Abbaye de Laureshem, après quoi Eginart éleva dans celle de Mulenheim un Monastere & une Eglise, où il fit apporter de Rome les corps de saint Marcellin & de saint Pierre Martyrs. Ce Monastere a depuis été appellé Selgenstat dans le Wirtemberg, duquel on a publié depuis quelques années les antiquités. Eginart en a été premier Abbé, selon le témoignage de Tritheme, & y a été enterré, comme il paroît par l'épitaphe qui lui fut faite par Rabanus-Maurus Archevêque de Mayence, le Prélat le plus celebre de son siecle par sa grande érudition.

Eginart a donc écrit la vie de Charlemagne & les annales de son regne. Dans le premier, il représente la vie privée de ce Prince; & dans le second, il représente sa vie publique, & décrit ses guerres & ses combats. Le deuxiéme historien est *Thegan*, homme d'esprit & de mérite, sorti d'une ancienne Maison de Franconie. Il étoit Cor-Evêque de Treves, c'est-à-dire, proprement, Suffragant; de sorte que durant qu'Amalarius-Fortunatus, Archevêque de Treves étoit employé en des négociations & des ambassades, il faisoit toutes les fonctions Episcopales dans son Diocese. Il n'a écrit que les commencemens de la vie de Louis le Debonnaire: Et M. Cousin en a traduit une autre entiere de ce Prince, faite par un auteur du temps, mais anonyme & fort exacte. Un troisiéme historien de ces mêmes temps est *Nitard*, qui fut, aussi-bien que son pere Angilbert, Abbé de saint Riquier, au Diocese d'Amiens. Il étoit petit-fils de Charlemagne par sa mere Berthe, fille de ce grand Prince. Nitard, homme d'un mérite égal à son illustre naissance, avoit servi dans les armées de Charles le Chauve; mais quand il vit que le temps, au lieu de diminuer la haine des deux partis, ne faisoit qu'accroître leur animosité, & mettoit des obstacles invincibles à toutes sortes d'accommodemens, il renonça au siecle, & se retira dans un Monastere. Comme en qualité d'Abbé de saint Riquier, il possedoit des fiefs qui l'obligeoient à se trouver aux expeditions militaires, il fut tué dans un combat, & enterré à la porte de l'Eglise de son Abbaye. Il a écrit avec beaucoup de fidelité, l'histoire des differends des fils de Louis le Débonnaire. Enfin un quatriéme ouvrage de ces anciens temps, traduit aussi par M. le Président *Cousin*, est tiré des *annales de saint Bertin*, depuis l'an 843. jusques à l'année 890. C'est l'histoire la plus ample & la plus exacte du huitiéme & du neuviéme siecle.

Ce qu'on trouvera peut-être à redire dans ces historiens, dit cet habile tradu-

ĉeur, c'eſt qu'ils ſe ſont contentés de rapporter les faits les plus importans, ſans les relever par la beauté des penſées, ou par l'élegance des expreſſions : mais ce defaut eſt avantageuſement réparé par la ſincerité dont ces Auteurs font profeſſion, & par un certain caraĉtere de verité qui paroît dans leurs ouvrages, & qui en matiere d'hiſtoire, vaut mieux, ſans comparaiſon, que toutes les figures & tous lés ornemens du diſcours.

Ces leĉtures ſuffiſent à ceux qui veulent étudier avec une ſage moderation. Veut-on cépendant ſe jetter dans un plus grand détail, on peut lire, après l'hiſtoire de Charlemagne de Chriſtophe *Ott*, de *Frantzius*, ou de *Boëcler*, ce qui ſe trouve dans les recueils de *Marc Freher*, & d'André *Ducheſne ;* & même dans le ſecond volume de la Bibliotheque Imperiale de *Lambecius*. J'ai détaillé ces traités dans les articles XLIII. & XLV. du Catalogue qui eſt dans le troiſiéme volume de cet ouvrage. On pourroit même y joindre ce que *Weinkens*, *Turckius* & *Schaten* ont publié ſur l'Empereur Charlemagne. Il eſt vrai que ce ſont des livres de diſcuſſion ; mais c'eſt à quoi l'on eſt expoſé, quand on veut tout voir.

AUTRES MAISONS IMPERIALES.

La chute de la Maiſon de Charlemagne fit changer de face à toutes les affaires. L'Italie ſe vit expoſée aux vexations des tyrans, qui cherchoient à s'en rendre maîtres. L'Allemagne eut raiſon de retenir chez elle la Dignité Imperiale, qui fut jointe enſuite avec celle de Roi de Germanie. Les Seigneurs Allemans penſerent donc à tranſporter ces auguſtes titres au plus puiſſant d'entre eux. Othon Duc de Saxe, leur conſeilla, comme nous l'avons dit, de choiſir *Conrad* Duc de Franconie, qu'il jugeoit plus propre que lui à ſoutenir le poids de la Couronne. Ainſi Conrad fut élû, & couronné Roi l'an 912. & après avoir regné ſept ans avec beaucoup de ſageſſe & de bonheur, il fût reconnoître la grace qu'il avoit reçûë de ſon bienfaiĉteur. Etant au lit de la mort, il pria ſon frere & les autres grands de ſon Royaume de porter la Couronne qu'il leur remettoit, à Henry Duc de Saxe, fils d'Othon, quoique ce Prince fût aĉtuellement à la tête d'un parti de mécontens qui s'oppoſoient à Conrad.

Henry de Saxe, ſurnommé l'*Oiſeleur*, pour le plaiſir qu il prenoit à la chaſſe de l'oiſeau, fut donc élû & couronné, du conſentement des Princes, il regna dix-ſept ans, & mourut l'an 936. après avoir dompté les Hongrois dans pluſieurs batailles.

Othon I. ſon fils, prit poſſeſſion du Royaume de Germanie à la mort de ſon pere. Il porta & mérita le nom de Grand par les aĉtions qu'il fit pendant un regne de 37. ans. Il ne ſoumit les Sclavons & les Bohémiens qu'après une guerre de 14. ans. Il diſſipa les conſpirations que l'on avoit tramées contre lui. Après quoi il fut appellé en Italie par Adelaïde, veuve de Lothaire, fils de Hugues. Il força Berenger qui tiranniſoit cette Province à ſe mettre entre ſes mains. Juſques en 962. il eut ſeulement le titre de Roi de Germanie. Alors étant à Rome, il y fut proclamé Empereur & couronné par le Pape, auquel il promit de maintenir les droits du Saint Siege, & de lui rendre tout ce que l'Egliſe Romaine tenoit des Empereurs François ; & il reçût reciproquement du Pape la promeſſe que lui fit le Pontife de lui garder toûjours une

inviolable fidelité. Ce fut en la personne de ce Prince que l'Empire passa véritablement aux Allemans, qui le possedent encore aujourd'hui.

On prétend que ce Prince obtint l'an 964. de Leon VIII. Pape ou Anti-Pape, le droit non-seulement de se choisir un successeur ; mais encore celui de nommer le Chef de l'Eglise, aussi-bien que d'accorder l'investiture à tous les Evêques (1) & Archevêques. Cependant les deux premiers points n'ont pas eu d'execution, & le troisiéme, avant que d'être terminé, a souffert de grandes difficultés, & a donné lieu aux divisions qui ont séparé si long-tems le Sacerdoce & l'Empire. Après plusieurs autres expeditions, Othon mourut l'an 973. après avoir regné 37. ans, & en avoir été onze sur le Trône Imperial.

Othon II. son fils, qu'il avoit eu la précaution de faire couronner Empereur l'an 967. lui succeda: haï de ses sujets, il mourut l'an 983. de honte & de chagrin d'avoir été battu par les Grecs, qui tenterent l'an 982. de rentrer dans la Poüille & la Calabre, avec le secours des Sarrazins.

Othon III. fils d'Othon II. étoit jeune lorsqu'en 984. il parvint au Trône Imperial; mais son regne ne fut pas exempt de troubles. Crescentius voulut se faire reconnoître à Rome, plus par ses cruautés, que par la sagesse de son gouvernement. Othon fut regardé comme grand Justicier; mais il devoit plûtôt être traité de cruel & de barbare, sur-tout à cause d'une avanture extraordinaire qui lui arriva. Je la rapporterai dans les termes mêmes d'un Historien moderne qui l'a recueillie exactement des monumens de ces anciens temps.

» L'Imperatrice, dont la vie étoit fort dereglée, dit cet Auteur, s'étant vûë » rebutée d'un jeune Comte aussi beau & aussi chaste que Joseph, s'en voulut van» ger, comme fit la femme (2) de Putiphar de ce saint Patriarche. Pour cet » effet, elle accusa le Comte à l'Empereur, qui crut trop legerement une chose de » cette importance; sans l'avoir bien examinée, il lui fit brusquement trancher la » tête. La Comtesse, à qui son mari, sur le point de mourir, avoit déclaré ce » qu'une trop grande discretion lui avoit empêché de découvrir, de peur de des» honorer l'Imperatrice & l'Empereur, s'alla présenter à ce Prince, comme il » rendoit la justice, suivant la coûtume des Empereurs & des Rois d'Italie, dans » l'Assemblée générale qui se tenoit en une grande plaine auprès de Plaisance, » & sans qu'il sût qui étoit cette femme, elle lui demanda justice du meurtrier de » son mari. Othon lui promit sur le champ de la lui faire, selon toute la rigueur des

(1) Ad exemplum B. Hadriani Apostolicæ Sedis Antistitis, qui Domino Carolo victoriosissimo Regi Francorum & Longobardorum, Patriciatus dignitatem ac ordinationem Apostolicæ Sedis, & investituram Episcoporum concessit : ego quoque, Leo Episcopus, servus servorum Dei, cum toto Clero ac Romano populo constituimus, & confirmamus, & corroboramus, & per nostram Apostolicam autoritatem concedimus atque largimur Domino Ottoni primo, Regi Teutonicorum, ejusque successoribus hujus regni Italiæ in perpetuum facultatem eligendi successorem, atque summæ Sedis Apostolicæ Pontificem ordinandi, ac per hoc Archiepiscopos seu Episcopos, ut ipsi ab eo investituram accipiant & consecrationem, unde debent : exceptis his, quos Imperator Pontificibus & Archiepiscopis concessit : & ut nemo deinceps cujusque dignitatis, vel religiositatis eligendi, vel Patricium, vel Pontificem summæ Sedis Apostolicæ, aut quemcumque Episcopum ordinandi habeat facultatem, absque consensu ipsius Imperatoris (quod tamen fiat absque omni pecunia) & ut ipse sit Patricius & Rex. Quod si à Clero & populo quis eligatur Episcopus, nisi a supra dicto Rege laudetur, & investiatur, non consecretur. Si quis contra hanc regulam & Apostolicam autoritatem aliquid molietur, hunc excommunicationi subjacere decernimus, & nisi resipuerit, irrevocabili exilio puniri, vel ultimis suppliciis affici. *Decret. Dist. LXIII. cap. 23.*

(2) *Maimbourg Decad. de l'Emp. liv. 2.*

» loix

loix, au cas qu'elle le repréſentât. Alors cette généreuſe Comteſſe lui montrant » la tête du Comte, qu'elle prit d'un de ſes gens qui la tenoit cachée ſous ſon » manteau; *C'eſt vous-même, Seigneur*, lui dit-elle, *qui êtes ce meurtrier, qui avez* » *fait mourir injuſtement l'innocence même, en la perſonne du Comte, mon ſeigneur &* » *mon mari; ce que je ſuis reſoluë de prouver par l'épreuve du feu, en tenant un fer chaud* » *entre mes mains ſans me brûler*. A la verité l'Empereur ne devoit pas admettre » cette épreuve, que le Pape Etienne VI. avoit condamnée plus de cent ans aupa- » ravant, & contre laquelle le ſavant Archevêque de Lyon Agobard avoit fait » un traité: mais ſoit qu'il crût toûjours que le Comte avoit été juſtement con- » damné, ou que ne croyant pas en cette épreuve, il ne doutât point du tout que » la Comteſſe ne ſe dût brûler les mains, il y conſentit, & fit apporter dans un » grand braſier un fer tout rouge, que la Comteſſe prit ſans balancer, & tint tant » qu'on voulut entre ſes mains ſans ſe brûler; puis ſe tournant vers Othon tout » confus & épouvanté d'un ſpectacle ſi ſurprenant, elle eut la hardieſſe de lui de- » mander ſa propre tête, ſelon la ſentence qu'il avoit portée contre lui-même, puiſ- » qu'il étoit convaincu par cette épreuve d'être le meurtrier de l'innocent. Mais » enfin, après pluſieurs délais qu'elle accorda à l'Empereur, qui ſe confeſſa cou- » pable, & digne de mort, elle ſe contenta qu'on punît l'Imperatrice, qui l'avoit » ſurpris par une horrible calomnie. Cela fut auſſi-tôt executé ſelon l'Arrêt de » l'Empereur même, qui par un acte de juſtice, qu'on trouvera peut-être un » peu trop approchant de la cruauté, eut aſſez de fermeté ou de dureté pour la » condamner au feu.

Les Juriſconſultes Allemans reconnoiſſent aujourd'hui qu'on a tort d'attribuer à Othon III. l'établiſſement de ſept Electeurs de l'Empire, puiſque les auteurs contemporains reconnoiſſent que juſques au milieu du XIII. ſiecle, c'étoient encore les Princes, les Prélats & les Seigneurs Allemans qui éliſoient l'Empereur; & l'on n'attribuë la diſpoſition des Electeurs, telle qu'elle eſt aujourd'hui, qu'au XIII. ſiecle après Frederic II. Cet ordre même s'eſt établi inſenſiblement, & peu à peu, & enfin il n'a eu une forme ſtable & permanente, que par la Bulle d'or de l'Empereur Charles IV. Ainſi un uſage occaſionné, (1) peut être par des conjonctures particulieres, a privé les Princes de l'Empire d'un droit qu'ils avoient auparavant; & par une loi publique, ce droit, pour l'avantage du corps, a été reſtraint à un petit nombre de Princes.

Othon III. étant mort l'an 1002. ſans poſterité, Henry de Baviere porta le titre d'Empereur, & regna environ 23. ans. Les Normans & les Sarrazins diſputerent la Poüille ſous le regne de ce Prince, qui ne put empêcher les premiers de s'en ren-

(1) Dicimus laudatiſſimum ſeptem virorum collegium ſæculo XIII. poſt tempora Friderici II. cœpiſſe, nulla quidem conſtitutione Pontificis aut Imperatoris, ut pote cum illi nullum fuerit jus de electione, ſeu re alieni juris, quicquam definire, huic vero non competierit poteſtas citra conſenſum eorum, quorum intefuit, jus eligendi multis adimere, certis autem duntaxat vel conferre vel relinquere; nec uno actu, aut ſpeciali aliquâ lege primò jus hoc eligendi Regem Romanorum ad VII. Electores tranſiiſſe, ſed pedetentim per uſum ordinibus reliquis fere non obſervantibus, vel ut incommoda ex multitudine eligentium provenientia tollerentur, id ita fieri permittentibus, ad eos perveniſſe; tandem vero ut quieti imperii plenius conſuleretur, ipſis a Carolo IV. expreſſa ſanctione A. B. una cum aliis pertinentiis confirmatum fuiſſe, ſicque quod conſuetum ante fuerit, expreſſo ordinum conſenſu, lege publicâ in nomen juris ſcripti tranſiiſſe. *Schvveder Introd. in jus publ. part. II. cap. 2. n. 3.*

dre maîtres. Henry a été mis au nombre des ſaints dans les faſtes de l'Egliſe, pour ſes vertus & ſa ſainte vie, ſur-tout pour la virginité perpetuelle, qu'il conſerva toûjours avec l'Imperatrice Cunegonde ſon épouſe, & fut enterré dans l'Egliſe de Bamberg, qu'il avoit fait bâtir.

Conrad le Salique, fut mis ſur le trône de Germanie après ſaint Henry; mais il ne fut proclamé Empereur d'Occident que l'an 1026. La généalogie de ce Prince n'eſt pas moins obſcure que la raiſon qui lui a fait donner le ſurnom de Salique. On pretend néanmoins qu'il deſcendoit des Ducs de Franconie. Quoiqu'il en ſoit, ce fut un des plus grands Princes de l'Allemagne, & pendant plus de quatorze ans qu'il porta la couronne, il ne diſcontinua pas d'être en action, ſoit pour empêcher les courſes des Hongrois qui s'étoient jettés ſur l'Empire, ſoit pour réprimer les révoltes des Italiens qui s'étoient ſoulevés en divers endroits. Il eut même le bonheur de réunir à l'Empire l'an 1033. le Royaume de Bourgogne qui en avoit été ſéparé plus de cent quarante ans auparavant. Enfin Conrad mourut à Utrecht, l'an 1039.

Après ce Prince, *Henry III.* ſon fils fut élevé ſur le trône Imperial. Il termina heureuſement les guerres qu'il eut à ſoûtenir contre les Bohemiens & les Hongrois, & fit reſpecter la dignité de l'Empire dans toutes les nations. Il mourut en 1056. après un regne de 17. ans.

Il eut pour ſucceſſeur *Henry IV.* qui ſe brouilla avec le ſaint Siege au ſujet des inveſtitures qu'il ſe vouloit attribuer, c'eſt-à-dire, qu'il vouloit nommer de ſon autorité aux Prélatures Eccleſiaſtiques. Cette diſpute fut ſi vive, qu'elle alla juſques au ſchiſme, & ne put même être terminée du vivant du Pape Gregoire VII. & de l'Empereur Henry IV. qui furent les plus vifs ſur cette grande conteſtation. La révolte des Saxons qui vint enſuite n'inquieta pas moins Henry. S'il fut excommunié deux fois par le ſaint Siege, il perdit auſſi deux batailles contre les Saxons; mais enfin il fut dépouillé de l'Empire l'an 1105. par ſon propre fils, & fut obligé de ſe ſauver à Liege, où il mourut l'an 1106.

Quoique *Henry V.* fils de l'Empereur Henry IV. eût proteſté qu'il vouloit être le défenſeur de l'Egliſe Romaine, il ne laiſſa point après la mort de ſon pere, de pourſuivre la même conteſtation; & s'étant ſaiſi du Pape Paſcal II. il l'obligea de lui ceder les inveſtitures. Mais à peine le nouvel Empereur fut ſorti de l'Italie, que les Cardinaux annulerent, comme violente, la ceſſion faite par le Pape; & après la mort de Paſcal, Gelaſe II. & Calixte II. en uſerent de même. Henry fut excommunié; mais apréhendant le ſort malheureux de ſon pere, il fit ſon accommodement, rendit la paix à l'Egliſe l'an 1122. & mourut à Utrecht en 1125.

Lothaire II. Duc de Saxe, fut élû en ſa place, malgré toute la réſiſtance qu'il y apporta. Les Hiſtoriens en ont parlé, comme d'un Prince pieux, moderé, & amateur de la juſtice. D'abord ſon regne fut traverſé par Frederic & Conrad de Souabe; mais le Pape, pour les punir de leur uſurpation, leur interdit les ſacremens, & ſaint Bernard les reconcilia depuis avec l'Empereur. Il fut, comme le doit être un Prince Chrétien, zelé défenſeur du S. Siege, & mourut en 1137. trois ans après avoir reçû la Couronne Imperiale des mains du Pape Innocent II.

Conrad III. fils de Frederic, Duc de Souabe, fut élû en la place de Lothaire.

Mais les troubles d'Italie l'empêcherent de recevoir à Rome la Couronne Imperiale, comme le faisoient la plûpart de ses prédécesseurs. Il fut un des Princes qui entreprirent avec Loüis Roi de France, de recouvrer la Palestine occupée par les Infideles; mais nous avons déja marqué que la perfidie des Grecs les empêcha de réüssir dans cette sainte entreprise. Conrad mourut donc l'an 1152.

Frederic Barberousse qui suivit Conrad III. son oncle, étoit né avec les plus heureuses dispositions qu'on puisse trouver dans un Prince; mais les démêlés qu'il eut avec le saint Siege, troublerent le repos de son regne, & par une obstination condamnable, il se précipita dans le schisme, élevant autel contre autel : il prétendit même soutenir la séparation à main armée; mais après quelques succès avantageux, ses troupes furent battuës, & lui-même fut pris, & remis au Pape, avec lequel il fit la paix l'an 1177. & pour marque même de sa reconciliation, il entreprit une croisade contre Saladin, qui s'étoit rendu maître de Jerusalem l'an 1187. Il mourut dans le cours de cette sainte expédition l'an 1190. la trente-huitiéme année de son regne, pour s'être baigné dans une eau extrêmement froide.

Henry VI. fils de Barberousse, Prince altier & farouche, reçût la Couronne Imperiale l'an 1191. des mains du Pape Celestin III. Il s'empara de la Poüille, de la Calabre & de la Sicile, & y commit les plus grands excès de cruautés : c'est peut-être ce qui étonna le plus les Grecs de l'Orient, qui s'obligerent enfin à payer un tribut à l'Empereur d'Allemagne; mais dans le temps que ses Officiers exigeoient ce tribut, il mourut de poison à Messine en 1197. la huitiéme année de son regne.

Les Seigneurs Allemans se trouverent partagés sur le choix d'un successeur. *Philippe*, frere de Henry, se saisit le premier du titre d'Empereur à Aix-la-Chapelle. Peu de temps après, Othon Duc de Saxe s'y rendit : cependant après quelques guerres, ils convinrent, que durant la vie de Philippe, Othon ne prendroit pas la qualité d'Empereur.

L'an 1208. *Othon IV.* n'ayant plus de competiteur, se trouva seul maître de l'Empire. Quoiqu'Innocent III. l'eût couronné Empereur, il ne laissa point de se broüiller avec lui; il se broüilla même avec Philippe Auguste Roi de France, qui le battit à la bataille de Bovine en Flandres l'an 1214. mais Othon ne survêquit pas longtemps à sa défaite. On prétend qu'il mourut l'an 1216. d'autres cependant le font vivre jusques en 1218.

Frederic II. merite beaucoup d'attention. Ce Prince joignit toutes les vertus de Frederic I. son ayeul, à quelques défauts beaucoup moindres, cependant que ne l'ont publié ses ennemis. Les Papes voulurent encore sous ce regne s'attribuer autant d'autorité qu'ils avoient fait auparavant : mais tous les Princes Chrétiens, & particulierement saint Loüis Roi de France, qui connoissoit autant que personne, le respect qu'on doit au saint Siege, & l'éminente dignité dont Dieu a revêtu les têtes couronnées, ne voulut jamais approuver les mauvais traitemens dont Gregoire IX. & Innocent IV. ont accablé cet Empereur. Ce fut inutilement que le premier de ces Papes, pour attirer saint Loüis dans ses interêts, lui offrit de donner la Couronne Imperiale à son frere. Ce Prince savoit trop bien que l'Eglise n'a jamais prétendu étendre son autorité sur les Royaumes temporels. Dieu seul s'est réservé ce

pouvoir; & s'il le communique aux peuples dont les Principautés sont électives, ce n'est point en qualité de Chrétiens, mais en qualité d'hommes qu'il leur permet de s'en servir.

Saint Loüis garda toujours une exacte neutralité, & ne voulut jamais rompre l'alliance qu'il avoit avec Frederic, malgré toutes les sollicitations que l'on fit pour le détacher. L'assemblée des Seigneurs François répondit aux Légats du Pape, « qu'on s'étonnoit fort (1) que le Pape eût entrepris de déposer un aussi grand Prince que » l'Empereur ; que quand même il seroit convaincu des crimes dont on l'accusoit, » ce qui n'étoit pas, & qu'ensuite on le pût déposer, ce ne seroit en aucune maniere au Pape que ce pouvoir appartiendroit ; que pour les François, ils n'ont » garde de faire la guerre à un Prince qui leur a été toujours fidele allié, & très- » bon voisin, & qu'ils croyent bon Catholique ; que néanmoins, afin de contenter » le Pape, on envoyera des Ambassadeurs à Frederic, pour savoir de lui, s'il est » vrai, comme ses ennemis le publient, qu'il ait renoncé à la foi Chrétienne : car si cela » étoit, *ajouta-t'on*, il n'y auroit plus d'alliance, ni de paix avec lui, les François » étant résolus de poursuivre jusqu'à la mort tous ceux qui se feront déclarés contre » Dieu, fut-ce l'Empereur, ou même le Pape. »

Sur cela, les Légats furent renvoyés à Rome, & l'on envoya des Ambassadeurs à Frederic, pour apprendre de lui ce qui en étoit : mais comme il les eut assurés, les larmes aux yeux, de l'integrité de sa foi, en prenant Dieu à témoin de son innocence, & lui demandant la vengeance d'une si horrible calomnie, par laquelle on le vouloit opprimer : « A Dieu ne plaise, *lui dirent les Ambassadeurs François*, que nous attaquions » de gayeté de cœur & sans raison un Prince Chrétien & notre allié : car pour l'ambi- » tion & pour l'envie de posseder votre Empire que l'on nous offre, ce n'est pas de » quoi nous sommes tentés. Votre Majesté doit savoir que le Roi notre maître, qui » tient de ses glorieux ancêtres le premier Royaume de la Chrétienté, par droit de » naissance & de succession, est plus grand que tout Empereur, de qui la fortune dé- » pend de la volonté des hommes, par l'élection libre qu'ils en font, pour le mettre » sur le trône ; & pour ce qui regarde Monseigneur, Comte d'Artois, il n'a que faire » de l'Empire, ayant l'honneur d'être frere d'un si grand Roi. »

L'on prétend que ce fut sous ce regne que l'on vit former ces deux partis redoutables des Guelfes & des Gibelins, dont le premier tenoit pour le Pape, & le deuxiéme pour l'Empereur. Mais Frederic ne diminuant rien de sa haine contre le saint Siege, Innocent IV. se vit obligé de l'excommunier de nouveau dans le Concile de Lyon en 1245. Ce ne furent après ce temps que troubles & que divisions. Henry Landgrave de Hesse, & ensuite Guillaume Comte de Hollande se firent élire Empereurs; mais ils

---

(1) Coram ipso & toto Baronagio Franciæ. Ad quod inito consilio circonspecta prudentia Francorum respondit: Quo spiritu, vel ausu temerario Papa tantum Principem. . . non convictum, nec confessum de objectis sibi criminibus exhæreditavit, & ex apice imperiali præcipitavit? Qui si meritis exigentibus cassandus esset, non nisi per generale concilium cassandus judicaretur. Nobis adhuc insons, imo, bonus fuit vicinus, nec quid sinistri vidimus de eo in fidelitate seculari & fide catholica. Et si nihil nisi sanum invenerint, cur infestandus est? Sin autem & ipsum, imò etiam ipsum Papam, si malè de Deo senserit, vel quemlibet mortalium usque ad internecionem persequemur. Nolit Deus, ut unquam ascendat in cor nostrum ut aliquem christianum sine manifesta causa impugnemus. Nec nos pulsat ambitio. Credimus enim Dominum nostrum Regem Galliæ, quem linea regii sanguinis provexit ad sceptra Francorum regenda, excellentiorem esse aliquo Imperatore; quem sola electio provehit voluntaria : sufficit Domino Comiti Roberto fratrem esse tanti Regis. *Matthæus Paris ad annum 1239.*

vécurent si peu, & dans de si grandes agitations, qu'on ne peut pas dire qu'ils ayent goûté l'Empire. Frederic lui-même mourut l'an 1250. après un regne de 38. ans.

AUTEURS A LIRE POUR LES EMPEREURS ALLEMANS.

A peine avons-nous quelques Historiens modernes qui ayent détaillé avec précision tous les temps qui se sont écoulés depuis la chute de la Maison de Charlemagne. Je ne connois d'Auteurs François auquel on se puisse rapporter, que l'*histoire de la décadence de l'Empire* par le P. *Maimbourg*. Ce touvrage est écrit avec un détail & des lumieres, qu'on ne trouve pas dans les Auteurs étrangers. Il commence sa narration aux differends qui s'éleverent entre les enfans de Loüis le Débonnaire; & ce fut la premiere cause de la ruine de l'Empire. Cet Auteur en fait voir ensuite tout le progrès, & aboutit enfin à l'année 1355. où les temps se trouvent éclaircis, & les contestations appaisées. Mais ceux qui seroient en état de lire en latin, pourroient prendre pour guide M M. *Spener* ou *Struvius*; après-quoi ceux qui ont besoin de s'attacher aux originaux & qui sont en état de le faire, doivent commencer par le second volume des traductions que M. le Président *Cousin* a données de quelques Ecrivains de l'histoire d'Occident. Ce deuxiéme volume contient trois pieces principales. La premiere est l'histoire de *Luitprand* Diacre de l'Eglise de Pavie, & ensuite Evêque de Cremone; elle contient le récit de ce qui est arrivé de plus remarquable en Allemagne & en Italie pendant près de soixante - quinze ans depuis 892. jusqu'en 964. Elle est écrite avec une élégance que l'on trouve rarement dans les autres ouvrages du même temps. Aussi Luitprand étoit-il un des plus beaux esprits de son siecle, qui avoit même appris la langue Grecque, dont l'étude étoit alors presque ignorée en Occident. L'Ambassade de Constantinople du même Auteur traduite aussi par M. le Président Cousin, est une des pieces les plus curieuses & les mieux écrites de ces temps-là. On y remarque le caractere de Nicephore Phocas Empereur de Constantinople, qu'il dépeint d'une maniere simple & naturelle, c'est-à-dire, comme un monstre, tant pour le corps, que pour l'esprit. Le troisiéme ouvrage du même recueïl est l'histoire de l'Empereur Othon par *Vitikind*, Religieux de la nouvelle Corbie. Elle s'étend depuis l'an 918. jusqu'à l'an 973. c'est-à-dire, que commençant à Henry l'Oiseleur, elle finit à la mort d'Othon I. Elle est écrite avec une sage précision & avec la simplicité de ces anciens temps. Le même Ecrivain a donné aussi en trois livres une histoire de Saxe, mais qui n'a pas été traduite en François, comme celle d'Othon le Grand.

Dès qu'on veut entrer dans un détail de savant, il faut se jetter dans tous les recueïls que l'on a publiés des Ecrivains d'Allemagne; mais ce sont des abîmes, desquels il est difficile de se tirer sans un immense travail. Cependant il y a toujours un choix judicieux à faire, quand on veut tenir un juste temperament. *Dithmar* Evêque de Mersbourg a décrit avec une élégance qui n'étoit pas de son siecle, & une grande connoissance des affaires, tout ce qui s'est passé en Allemagne sous les premiers Empereurs de la Maison de Saxe. L'ouvrage de Conrad *Dieteric* (ou *Thierry*) regarde les mêmes Princes. On a imprimé en 1709. ce que *Vorburg* avoit fait sur les mêmes regnes; mais cette mauvaise compilation n'est pas plus estimée que les douze autres volumes du mê-

me Auteur. *Guilliman* & *Wippo* ont examiné ce qui regarde l'origine & l'histoire de Conrad le Salique. *Lambert d'Achafenbourg*, & *Conrad de Lichtenaw*, sont très-estimés : le premier pour le X. & XI. siecles, & le second pour le XI. XII. & XIII. Il y a beaucoup d'apologies pour & contre sur les differends qui s'étoient élevés entre le Pape Gregoire VII. & les Empereurs Henry III. & IV. mais l'aigreur qui se trouve dans les écrits des deux partis en rend la lecture moins agreable & moins facile. Il est bon pour toutes ces contestations de se fixer aux auteurs modernes, qui regardant ces disputes d'une maniere plus désinteressée, & moins passionnée, les ont mises dans le point fixe où elles peuvent être considerées. J'ai déja dit que le P. *Maimbourg* les avoit assez bien expliquées ; mais ceux qui ne s'en voudroient pas rapporter à cet écrivain, pourroient voir ce qui s'en trouve dans l'histoire Ecclesiastique de M. l'Abbé *Fleury*, écrite avec toute la sagesse & la moderation qu'on peut désirer dans un historien. L'histoire de Frederic I. dit Barberousse, a été donnée par *Othon* Evêque de *Frisingue* son contemporain, & Seigneur d'une grande naissance : elle a été continuée par *Radevic* Chanoine de la même Eglise. Le Moine *Gonthier* a fait sur la vie de cet Empereur un poëme historique très-estimé par tous les savans. L'histoire Françoise de l'Empereur Frederic II. est trop médiocre pour être lûë ; il faut voir ce qui se trouve dans le recuëil d'Urstisius aussi bien que le discours de *Cisnerus* sur ce Prince, avec les lettres de *Pierre des Vignes* son Chancelier. Mais il faut préferer l'édition de Bâle faite en 1566. à celle d'Amberg en 1609. Il seroit à souhaiter cependant que l'on publiât, comme on a dessein de le faire, une collection entiere des lettres de ce Ministre, dont il se trouve des manuscrits beaucoup plus amples que les imprimés, soit dans la Bibliotheque de S. M. Imperiale, soit dans celle de M. le Prince Eugene de Savoye, soit même dans plusieurs Abbayes d'Allemagne & de Suisse. Le P. *Alexandre* de l'Ordre de S. Dominique, a écrit sur ce Prince plus savamment & plus judicieusement qu'on ne devoit l'attendre d'un Religieux ; mais la force de la verité l'a emporté sur tous les préjugés.

SUITE DE L'HISTOIRE DE L'EMPIRE.

La mort de l'Empereur Frederic II. qui fut empoisonné par son fils naturel Mainfroy, ne mit pas fin aux troubles de l'Empire. Conrad IV. fils de l'Empereur lui voulut succeder dans cette auguste dignité, qu'il ne posseda pas long-temps, ayant été empoisonné par le même Mainfroy l'an 1254. Guillaume Comte de Hollande, qui avoit été choisi pour Empereur en même temps, perit en 1256. dans la Frise, qu'il avoit reprise sur ses sujets rebelles, qui se trouvant au désespoir de se voir soûmis à un maître, contre lequel ils avoient tiré l'épée, l'attendirent & le massacrerent dans un défilé où il étoit peu accompagné.

Les Electeurs se partagerent en deux factions ; ce qui fit une espece de schisme dans l'Empire. Les uns élurent Richard frere de Henry III. Roi d'Angleterre ; les autres choisirent Alphonse X. Roi de Castille. Ce dernier, s'embarassa peu du titre imaginaire & douteux d'une Principauté qui ne pouvoit lui causer que de l'embarras & des fatigues. Richard, qui n'avoit point de couronne, voulut recueil-

lir celle de l'Empire, qui lui étoit offerte par les Electeurs, Archevêques de Cologne, de Treves, & le Comte Palatin. Il vint donc en Allemagne, où il fit des dépenses excessives pour gagner les Princes & les Villes qui lui étoient contraires. Et quand il n'eut plus rien à donner, on se mocqua de lui; & se voyant méprisé de ceux même qui l'avoient élevé sur le trône, il fut contraint de se retirer en Angleterre, où il ne fut pas plus heureux qu'en Allemagne.

L'Empire étoit dans l'anarchie: ainsi tout s'y trouvoit dans la confusion. Les Electeurs crurent donc, après un long intervale, qu'il falloit se choisir un chef; mais un chef capable par sa valeur & par sa prudence de réparer les désordres passés. Leur choix tomba sur le celebre *Rodolphe Comte de Hapsbourg*, le chef & l'un des plus grands heros *de la Maison d'Autriche*, aujourd'hui regnante. Il ne faut pas s'imaginer que ce Prince fût d'une mediocre naissance, comme ses envieux le prétendoient (1). Ce n'est point par l'étenduë des domaines, mais par l'ancienneté & l'illustration de la Maison que l'on doit juger de la noblesse des Princes; & il se trouve des particuliers dans l'Europe, lesquels, à l'exception du trône qu'ils n'ont point occupé, sont de meilleure Maison que plusieurs Princes regnans. Rodolphe tiroit donc son origine de l'illustre Maison d'Alsace, laquelle avec l'auguste Maison de France, tient sans contredit le premier rang dans les Maisons souveraines de l'Europe. Ces Princes alliés aux Rois de France de la premiere race, & que l'on voit paroître dans l'histoire dès le VII. siecle, se séparent en deux branches après Hugues Comte de Ferrette, qui eut deux enfans. L'aîné Gerard d'Alsace a formé la Maison de Lorraine; & c'est de lui que sont descendus de mâle en mâle les Princes de cette illustre Maison. Le troisiéme fils du même Hugues fut Gontran le Riche, duquel descend en ligne directe Rodolphe Comte de Hapsbourg. On sait que les Seigneurs n'avoient point dans ce temps-là d'autre nom que celui de leurs domaines ou de leurs appanages. Un Prince avoit-il quatre fils; ils portoient tous des surnoms differens tirés de leurs terres, ou même quelquefois de leurs caracteres, ou des circonstances particulieres de leur vie & de leurs actions. C'est ce qui fit qu'Albert fils de Rodolphe prit le surnom d'Autriche, dès que l'Empereur son pere lui eut donné l'investiture de cette grande principauté, dont les heritiers vinrent à manquer sous le regne de ce Prince.

Rodolphe étoit seul capable de gouverner & de rétablir un grand Empire. Il avoit outre la majesté exterieure de la personne, qui frappe dans les grands Princes, toutes les qualités de l'esprit & du cœur qui forment les grands hommes; mais ce qui n'est pas ordinaire aux heros, étoit une vertu solide qui a depuis caracterisé les Princes de l'auguste Maison d'Autriche. L'histoire en rapporte ce fait memorable. Il étoit seulement Comte de Hapsbourg, château & domaine situé dans la Suisse entre Bâle & Zuric, & dans la fleur & la vivacité de l'âge où l'on est moins attentif au culte de la Religion, que dans un âge plus avancé; alors suivi d'un seul domestique, il alloit

---

(1) *Cum Comite Hapsburgensi* (*Rodolpho*) *infimi generis affinitatem contraxisti.* C'est selon Æneas Sylvius, le reproche que la Reine femme d'Ottocare Roi de Boheme fait à son mari en parlant de Rodolphe I. *Æneas Sylvius historia Bohemica cap.* 27.

à cheval visiter une sainte & illustre recluse; dans un chemin difficile il trouva un Curé qui portoit le Saint Viatique à un malade réduit à une pauvre & miserable cabane fort éloignée de la Paroisse. Ce Seigneur touché d'un tendre sentiment de Religion, se jette avec précipitation à bas de son cheval, le donne au Curé pour s'en servir ensuite dans une pareille occasion, & fait monter le Clerc du Curé sur celui de son domestique. Et pour n'en pas rester à ces premiers mouvemens de pieté, il accompagne & reconduit à pied le Saint Sacrement jusqu'à la Paroisse; après quoi il continue sa visite, & va trouver cette sainte recluse. Elle déclara d'abord au Comte, que Dieu venoit de lui réveler cette action louable, & l'assura de plus qu'il recevroit dès ce monde de la bonté divine, un honneur qui pourroit en quelque sorte récompenser le respect religieux qu'il venoit de rendre à la Divinité: ce qui fut accompli vingt-deux ans après.

Au milieu de tant de belles qualités, ce Prince eut un défaut, ce fut, dit-on, l'avarice qui le porta même à vendre pour de grosses sommes la liberté aux Bolonois, aux Florentins, aux Lucquois & à plusieurs autres peuples; se réservant néanmoins l'hommage & le titre de Souverain. L'Allemagne, qui fut heureuse sous son regne, commença dès lors à sentir tout le bonheur qu'elle devoit gouter un jour plus amplement sous les Empereurs de cette auguste Maison.

Six mois après la mort de Rodolphe, Gerard Archevêque de Mayence, eut l'industrie & la finesse d'élever à l'Empire *Adolphe* Comte *de Nassau*. Il fut trouver chaque Electeur, & leur dit à chacun en particulier que les suffrages alloient tomber sur le plus grand ennemi qu'ils eussent. La crainte les obligea de rendre l'Archevêque maître de leur suffrage, en lui donnant pouvoir d'élire tel Prince qu'il voudroit, pourvû que ce ne fût pas leur ennemi. Le jour de l'élection, l'Archevêque déclara Empereur le Comte Adolphe de Nassau, qui étant né méchant, eut encore plus lieu de faire paroître son mauvais caractere. Ses cruautés & son avarice allerent à un point qu'il fut privé de la Couronne, & il eut pour successeur *Albert d'Autriche*, fils de Rodolphe. Ce fut inutilement qu'Adolphe prit les armes. Il fut vaincu & tué dans le combat l'an 1298. Ainsi Albert resta seul maître du trône Imperial. Le regne de ce Prince qui avoit commencé & qui s'étoit continué si heureusement par des conquêtes perpetuelles, finit par une mort déplorable, il fut assassiné l'an 1308. par Jean d'Autriche son neveu. Il faut avouer cependant que la conduite un peu trop severe d'Albert occasionna la révolte des Suisses, qui crurent devoir jouir dans leurs montagnes d'une plus grande liberté que le reste de l'Empire. Dès-lors ils commencerent à se séparer; & leur séparation fut approuvée par l'Empereur *Henry VII.* de la Maison de Luxembourg, qui fut élû après la mort d'Albert d'Autriche; mais il ne possèda pas la Couronne cinq années entieres, & mourut en Italie, respecté de tous les membres de l'Empire, qui admiroient l'alliance qu'il avoit sû faire des vertus chrétiennes, avec la prudence des plus habiles politiques, l'autorité des maîtres les plus absolus & la valeur des plus redoutables conquerans.

Peu d'auteurs ont traité en particulier l'histoire des Empereurs depuis Rodolphe I. *Boëcler* a donné une dissertation sur ce Prince; *Albert de Strasbourg*, la *chronique de Colmar*, & *Pontus Heuterus*, en ont parlé avec assez de détail; mais ce sont des livres

vres de favans. *Guilliman*, *Cufpinien*, & *Gerard de Rhoo* ont commencé à cet Empereur ce qu'ils ont dit de la Maifon d'Autriche. Il y a peu de chofes fur Albert d'Autriche, parce que fon regne fut affez court: celui de Henry VII. eft plus détaillé par *Albertinus Muffatus*, & par les autres écrivains qu'on y a joints.

Le regne de *Louis de Baviere* eft un de ceux aufquels on doit faire plus d'attention, à caufe des révolutions extraordinaires qui arriverent en Allemagne fous cet Empereur. Guillaume *Ockam*, tout Cordelier qu'il étoit, a écrit avec trop peu de menagement en faveur de ce Prince. Si l'on veut néanmoins être informé des differends qu'eut cet Empereur avec la Cour de Rome, il faut lire ce qu'en a publié ce moine avec *Marfile de Padouë*, les traités recueillis par *Goldafte*, & la favante apologie de ce Prince, donnée par *Jean-George Herwart* Chancelier de Baviere. On pourroit au befoin fe contenter de ce qui s'en trouve dans *Burgundus* & dans les hiftoriens de Baviere. Le démêlé de cet Empereur avec la Cour de Rome nous inftruit d'un fait très-curieux & très-utile à tous les Princes Chrétiens. Louis de Baviere avoit pour concurrent dans l'Empire Frederic d'Autriche; mais après quatre batailles, dont l'avantage fut égal, Louis victorieux en une cinquiéme demeura feul maître de la Couronne Imperiale; il ne fortit cependant de cette querelle que pour entrer en une autre plus perilleufe avec Jean XXII. & Clement VI. Ces Papes, pour le contraindre à reconnoître que l'Empire étoit un fief de l'Eglife, lui firent un crime de fe prévaloir d'une élection, où l'autorité Apoftolique n'étoit pas intervenuë. Ils lui ordonnerent d'y renoncer; & fur le refus qu'il en fit, ils l'excommunierent jufques à trois fois, le déclarerent héretique, fchifmatique, déchu de tous honneurs & de toutes dignités, difpenferent les peuples de lui obéïr, & commanderent aux Princes d'en élire un autre. Cela donna lieu aux Electeurs & Princes de l'Empire de s'affembler à Renz fur le Rhin près de Coblenz en 1338. Là ils firent connoître par un acte public, que depuis la tranflation de l'Empire Romain à la Nation Germanique, qui fe fit fous les Empereurs Othons, on devoit regarder comme Empereur legitime & muni de tout fon pouvoir, celui qui feroit élû par les Electeurs de l'Empire, indépendamment de la Cour de Rome. Que le Chef de l'Eglife étoit feulement en droit de le couronner, par une cérémonie qui ne conferoit pas, mais qui fuppofoit dans l'Empereur élû la dignité Imperiale; parce que, difent ces Princes affemblés, la puiffance & la dignité Imperiale ne releve que de Dieu feul. *De confenfu Electorum & aliorum Principum Imperii declaramus, quod Imperialis poteftas & dignitas eft immediatè à folo Deo.* Quelques Electeurs gagnés fans doute, ne défererent point à cette doctrine fi ortodoxe, & ils élurent en 1346. pour Empereur Charles IV. de la Maifon de Luxembourg & Roi de Boheme.

Ce Prince fe fit recevoir & reconnoître après de grands obftacles, dont il vint à bout, tant par l'entremife du Pape, que par l'argent qu'il prodigua à tous ceux qui pouvoient le traverfer ou le fervir. Il eut toûjours pour l'Eglife de fi profondes deferences, qu'elles le firent nommer *l'Empereur des Prêtres*; & par les lettres patentes expediées par Innocent V. il obligea fes fucceffeurs à recevoir du Pape la confirmation de leur élection, & la Couronne Imperiale; chofe entierement oppofée au décret de l'Empire de l'an 1338. dont nous venons de parler. Il eft vrai que dans la

fuite on ne s'arrêta point à ce decret de Charles IV. on s'est toûjours conformé au réglement fait sous Loüis de Baviere. Charles, pour subvenir aux besoins où son excessive liberalité l'avoit réduite, abolit les anciennes dignités, & selon qu'il lui fut utile, il en érigea de nouvelles; il s'appropria le trésor commun, il aliena les peages & les revenus publics; il vendit les privileges, les franchises & la liberté aux peuples. On a dit de lui que, comme il avoit ruiné sa maison pour acquerir l'Empire, il ruina l'Empire pour rétablir sa maison. C'est apparemment pour cela que Maximilien I. disoit au rapport de quelques Auteurs, que jamais l'Allemagne n'avoit eu de peste plus dangereuse que ce Prince. *Pestilentiorem illo pestem* (1) *nunquam Germaniæ contigisse.* Il faut avouer cependant que Charles étoit un grand Prince; il embellit, il agrandit, il poliça les Villes, comme les plus fermes appuis de la puissance Imperiale. Nous avons déja remarqué que ce fut lui qui publia la Bulle d'or, qui contient trente chapitres, dont il fit paroître les ving-trois premiers à Nuremberg le 10. de Janvier 1358. & les sept autres à Metz le jour de Noël de la même année. C'est par ces réglemens si utiles qu'il étouffa la discorde qui troubloit les élections; unit étroitement l'Empereur avec les Electeurs, & retint les autres membres de l'Empire dans les bornes du devoir & de la soumission. Charles en ressentit lui-même le fruit, & regna encore plus de vingt années sans que l'Allemagne fût agitée, que par quelques guerres particulieres qui s'éleverent entre plusieurs Princes & Villes libres, ou Imperiales.

Dès l'an 1376. Charles avoit fait élire son fils Wenceslas Roi des Romains; mais on fut si mécontent de son gouvernement, qu'après un regne de 22. ans, on fut obligé de le détrôner. L'histoire qui nous le dépeint comme un monstre, fait connoître que ses débauches étoient si outrées, qu'il se retiroit dans les bois pour n'en être pas détourné, & ses dissipations si excessives, qu'il vendoit tous les domaines, & auroit vendu l'Empire même, s'il eût trouvé quelqu'un qui le voulût acheter.

Enfin l'an 1400. les Electeurs se virent contraints de lui ôter la Couronne Imperiale, & de la donner à *Rupert* Comte Palatin, qui fut reconnu de tous les Princes & Etats de l'Empire. Il n'y eut que la Ville de Nuremberg, qui d'abord refusa de le reconnoître. Cette Ville toûjours sage & circonspecte, comme le sont les Villes libres, envoya des députés à Wenceslas pour savoir de lui ce qu'elle auroit à faire dans cette rencontre, & lui offrir vingt mille ducats, s'il vouloit la dispenser de l'obéïssance qu'elle lui devoit. A peine les Députés de Nuremberg eurent-ils parlé, que Wenceslas leur accorda leur demande, refusa l'argent, & demanda seulement qu'on lui envoyât du vin de Bacharah, qui est le meilleur côteau des vins du Rhin.

Rupert, ou Robert fut donc élû en la place de Wenceslas, mais avant que d'être reconnu, il lui fallut appaiser bien des troubles & des dissensions. Il en vint cependant à bout par son courage & sa prudence; & mourut dans la X. année de son regne, laissant la tranquillité dans l'Empire, dont il avoit travaillé à rétablir la dignité.

(1) *Joan. Cluverius in Epitome Historiar. ad annum* 1368.

Josse de Moravie, qui parvint ensuite à la Couronne Imperiale, ne fut jamais couronné : à peine même fut-il reconnu ; & pendant son regne qui ne dura pas plus de six mois, il ne laissa point de faire une constitution rapportée au tome III. de celles de *Goldaste*, par laquelle il reconnut que *les Etats de l'Empire pouvoient s'opposer à l'Empereur sans être coupables du crime de felonie, s'il lui arrivoit de faire quelque chose qui fût contraire aux decrets de l'Empire.*

A la mort de Josse, les Electeurs choisirent *Sigismond* fils de Charles IV. & frere de Wenceslas. La prudence avec laquelle il gouvernoit le Royaume de Hongrie, fut un préjugé qui le fit choisir préferablement à tout autre Prince, & il s'est distingué sur le trône par toutes les vertus dignes d'un Empereur, surtout par un grand zele pour la Religion & la paix de l'Eglise. Il envoya des Ambassadeurs dans toutes les Cours, pour porter les autres Souverains à mettre fin au schisme qui divisoit l'Eglise ; & ce qui est rare dans un aussi grand Prince, il voulut bien parcourir lui-même la France, l'Espagne, l'Angleterre & l'Italie, pour porter les Princes à demander un Concile general, qui pût mettre fin à tous les maux de l'Eglise. Ce Concile fut donc assemblé à Constance ; & l'Empereur y fut en personne ; il le vit heureusement terminer par l'extinction du schisme, & par la tranquillité renduë à l'Eglise. Sigismond ne fut pas si heureux dans les guerres qu'il entreprit contre les infideles & contre les Hussites de Bohême. Il le fut encore moins dans son domestique. Barbe fille du Comte de Cilley, qu'il prit par un second mariage, fut la Princesse du monde la plus impie & la plus débauchée. M. *Bayle*, en a fait un article de son Dictionnaire, où il a rapporté tout ce qu'on pouvoit dire sur un sujet neuf, & qui n'avoit pas encore été bien examiné. Malgré ces malheurs, Sigismond ne laissa pas de mourir plein de gloire au mois de Decembre de l'an 1437. après avoir gouverné 51. ans la Hongrie, 27. ans l'Empire d'Allemagne, & 17. le Royaume de Bohême.

Albert II. fit rentrer la Couronne Imperiale dans la Maison d'Autriche : il y joignit dès lors les Royaumes de Hongrie & de Bohême, dont il avoit comme herité, en qualité de gendre du feu Empereur Sigismond ; & dans les vingt-un mois qu'il regna, il soutint avec courage la dignité de l'Empire contre les Turcs, les Moraviens & les Bohemiens rebelles.

Sous le regne de *Frederic III.* qui lui succeda, l'Allemagne gouta presque seule toutes les douceurs de la paix, tandis que le reste de l'Europe fut exposé à des guerres civiles & étrangeres. Aussi ce regne qui fut heureux pour les peuples, devint peut-être par-là moins glorieux pour le Prince, selon l'idée du vulgaire, qui n'estimant que les particuliers tranquilles & pacifiques, ne considere que les Princes conquerans, c'est-à-dire, très-souvent les Princes querelleurs. Ce n'est pas cependant que Frederic n'eût personnellement du courage. L'histoire fait connoître que dans une operation vive & douloureuse, qui lui fut faite peu avant sa mort, lorsqu'on lui coupa la cuisse, jamais sa constance ne fut ébranlée ; mais il fit, comme la plûpart des autres Princes, qui ne reconnoissent la fragilité humaine qu'au lit de la mort, & souvent lorsqu'il n'est plus temps d'en faire usage. Il la sentit donc alors, & dit, *qu'il n'y avoit pas de difference entre un Empereur & un Paysan, si ce n'est même que le Paysan, qui jouissoit de la santé, étoit plus heureux qu'un Empereur estropié & malade.*

Maximilien I. son fils qui lui succeda l'an 1493. étoit depuis sept ans Roi des Romains; ainsi reconnu successeur immediat de l'Empereur. Il commença par son mariage avec Marie de Bourgogne, à mettre la Maison d'Autriche dans le point de grandeur & d'élevation, où elle s'est vûë depuis. Lorsqu'il épousa Marie la plus riche heritiere qu'il y eut alors dans l'Europe, il en herita aussi l'animosité contre la Maison de France. Peut-être n'avoit-il pas tort, en suivant les sentimens humains, parce que Charles VIII. lui avoit enlevé l'heritiere de Bretagne qu'il avoit déja épousée par Procureur, & que Charles avoit renvoyé sa sœur Marguerite d'Autriche élevée pendant neuf ans en France sur le pied de sa future épouse. Il fut plus heureux contre les Turcs que contre les Suisses, les Italiens & les François.

L'émulation des deux Maisons de France & d'Autriche doit nous porter à étudier l'histoire de l'Empire avec plus d'exactitude depuis la fin du XV. siecle. C'est pour lors que les Empereurs ont eu des interêts particuliers, qui les ont separés de la France, & qui ont fait que ces deux puissantes Maisons & les Etats qu'elles possedent, ont tenu l'Europe sous les armes depuis plus deux cens ans. Les guerres que ces Princes avoient euës auparavant, étoient ou pour se soutenir contre leurs propres sujets, qui vouloient former des corps separés & indépendans, comme il est arrivé dans la suite, ou pour se défendre contre les Papes dans les differends qu'ils ont eu à démêler avec eux.

Il faut s'appliquer d'abord à connoître le caractere de la Maison d'Autriche, & l'esprit avec lequel elle a presque toujours gouverné l'Empire. On pourroit en prendre quelques idées dans le Traité de la *Politique de la Maison d'Autriche*, par M. de *Varillas*. Je ne cite qu'a regret cet auteur si justement décrié chez tout ce qu'il y a de personnes habiles: mais ce livre a toujours passé pour le meilleur de ses ouvrages. On doit surtout étudier exactement les *Additions au manifeste de M. l'Electeur de Baviere*, dont nous avons déja parlé. Les faits y sont variez, & en si grande abondance, on y represente les affaires de l'Empire sous tant de faces differentes, qu'il est impossible de n'en pas reconnoître la politique & le secret.

C'est donc à Maximilien I. que doit commencer cette étude serieuse & attentive de l'histoire de l'Empire. Tout est presque à remarquer dans la vie de ce Prince, aussi bien que dans celle de Charles-Quint & de ses successeurs. Les auteurs qui ont écrit ou tout, ou partie de leur histoire, sont en si grand nombre, qu'il seroit inutile & ennuyeux de les marquer ici en particulier: je me contente de ce que j'en ai mis dans le Catalogue qui est à la fin de cet ouvrage. C'est depuis ce temps-là, comme on sait, que la jouissance des libertés & des prérogatives des Etats de l'Empire Romano-Germanique a été tantôt troublée par les Empereurs, & tantôt rétablie par les Princes étrangers, que les Etats de l'Empire ont appellés à leur secours. Ainsi ceux qui auront étudié les préliminaires de cette histoire, verront bien les faits sur lesquels il faudra peser plus que sur les autres, à cause des changemens que ces faits ont introduits dans l'Etat de l'Empire, & même dans les affaires de l'Europe. Il ne suffit pas de lire les historiens Allemans qui ont donné la vie de ces Princes; il faut encore rechercher certains faits, qui se trouvent dans les écrivains des autres nations. On doit parcourir aussi les pieces fugitives, qui découvrent quelquefois des

singularités remarquables, qui sont échapées aux principaux historiens, ou que la politique les a empêché d'écrire. C'est ainsi, par exemple, que, selon le rapport de *Mariana* (1) Maximilien I. a tenté de détrôner le Pape Jules II. pour se faire lui-même reconnoître chef de l'Eglise. Ce desir de Maximilien pour la Papauté ne paroissoit pas fort certain: Mais M. Bayle (2) l'a prouvé de nouveau par une lettre très-curieuse, écrite par cet Empereur, & à laquelle il paroît que ce savant soit le premier qui nous ait fait faire attention. Une autre lettre même de Maximilien I. m'a paru trop singuliere pour ne la pas mettre ici toute entiere. Je l'ai vûë en original entre les mains de M. *Godefroy*, Directeur de la Chambre des Comptes de Lille en Flandres; mais ce savant homme ayant alors exigé de moi le secret, cela m'avoit empêché d'en parler dans la premiere édition de cette Méthode. Aujourd'hui que cet habile homme, l'honneur & la probité même l'a publiée parmis les *Lettres de Louis XII.* Je crois qu'on ne sera pas fâché de la (3) revoir encore ici. On n'ignore point que l'on dit aussi la même chose de Charles-Quint, & de Philippe II. & que ces faits ne sont venus jusques à nous que par le moyen d'historiens étrangers à l'Allemagne.

Maximilien fut un des grands Princes qui ait été sur le trône Imperial: il n'étoit pas moins recommandable par sa pieté & son admirable pudeur, que par le bel ordre qu'il établit dans l'Empire. Les paroles d'un de ses historiens, par lesquelles il marque jusques où cet Empereur portoit la chasteté, sont si singulieres, que je crois les pouvoir ici rapporter. *Præcepit* (dit Cuspinien) *ut mox sibi subligaculum*

(1) *Voyez les Addit. au Manif. de M. l'Electeur de Cologne*, n. 145.

(2) *Réponse aux questions d'un Provincial*, tom. 2.

(3) *Lettre de l'Empereur* MAXIMILIEN I. *à Marguerite d'Autriche sa fille, pour lui marquer les mesures qu'il prend pour être Pape.*

„ Tres chiere & tres amée fylle, je entendu l'avis que „ vous m'avez donné par *Guyllain Pingun* nostre Garderobes Vyeff dont avons encore mius pensé desus.

„ Et ne trouvons point pour nulle raisun bon, que nous „ nous devons franchement marier, maes avons plus avant „ mys nostre deliberation & volunté de jamés plus hanter „ faem nuë.

„ Et envoyons demain Monsr. *de Gurce* Evêque à Rome „ devers le Pape, pour trouver fachon que nous puyssuns ac- „ corder avec ly de nous prenre pour ung Coadjuteur, afin „ qu'apres sa mort pouruns estre assuré de avoer le *Papat* & „ devenir Prester & aprés estre Saint, & que yl vous sera de „ necessité que aprés ma mort vous serez contraint de me a- „ dorer, dont je me trouveré bien gloryoes.

„ Je envoyé sur ce ung poste devers le Roy d'*Arrogon*, „ pour ly prier quy nous voulle ayder pour à ce parvenir, „ dont yl est aussi contant moynant que je resingne l'*Empir* „ à nostre comun fyls *Charl*: de sela aussy je me suys con- „ tenté.

„ Le peupl & gentilhomes de *Rom* ount faet ung allyan- „ ce contre les *Franchoes* & *Espainenos* & sunt XX. m. „ combatans, & nous ount mande que yl veolunt estre pour „ nous, pour faere ung *Papa* a ma poste, & du l'*Empire* „ *d'Almaingne*, & ne veulunt avoer ne *Françoes*, *Aregonoes*, ne mains null *Venetien*.

„ Je commence aussy pratiker les *Cardinaux*, dont ij. „ C. ou iij. C. mylle ducas me feront ung grand service, „ aveque la parcialité qui est deja entre eos.

„ Le Roy d'*Arogon* a mandé à son Ambaxadeur que yl „ veult comander aux *Cardinaulx Espaingnos*, que yl „ veulent favoryser le *Papat* à nous.

„ Je vous prie tenés ceste matere empu secret, ossi bien „ en brieff jours, je creins que yl fault que tout le monde le „ sache; car bien mal esti possible de pratiker ung tel sy „ grand matere secretement, pour laquelle yl fault avoer „ de tant de gens & de argent secours & pratiké; & à Diu, „ faet de la main de vostre bon pere *Maximilianus* futur „ *Pape*: le XVIII. jour de Setembre.

„ Le *Papa* a encor les vyevers dubls & ne peult longement fyvre: la suscription, à ma bonne fylle l'*Archiduchesse d'Ostrice* douairiere de *Savoye*, &c. en ses mains.

Une autre lettre du même Maximilien I. fait aussi connoitre que comme il manquoit d'argent pour une si grande operation, il en emprunteroit aux Fuggers pour gagner les voix des Cardinaux, leur mettroit même en gage les ornemens Imperiaux, & leur abandonneroit le tiers des revenus du saint Siege, jusques à ce qu'ils eussent retirez leurs avances. Voici les termes de ce Prince: *Quod quando ipse intelligis ingenti pecunia summa quæ impendenda erit, geri atque effici non posse, visum nobis est è re fore nostri propositi, ut Cardinalibus & proceribus aliis Romanis, quos ad partes nostras pertrahere satagimus, polliceamur ac spondeamus trecentum millia ducatorum à Fuggeris mutuandorum & Romæ ab eorumdem Pannelcha ad constitutum diem præsentandorum. ... oppignerabimus artem illi* (Jacobo Fuggero seniori) *Clenodiorum nostrorum pretiosiores quatuor cistas, unà pariter cum pallio investiturali qui non ad imperium, sed vero nostram domum Austriacam pertinet, & cujus nos post adeptum papatum non amplius erit ut opus habeamus, &c.* Lettres de Loüis XII. tom 3. pag. 326. & tom 4. pag. 1.

indueretur, ne pudenda ejus post mortem videret. Erat enim omnium mortalium verecundissimus, adeò ut nemo unquam ex cubicularìis suis viderit naturæ opera exercentem : nemo neque meiere, neque egerere. Paucissimi medici ejus urinam, dum ægrotaret, viderunt, tanta erat verecundia.

Charles V. petit-fils & successeur de Maximilien, fut beaucoup plus grand par ses vertus militaires & politiques. On remarque qu'il fit cinquante voyages differens ; neuf en Allemagne ; six en Espagne ; sept en Italie ; dix en Flandres ; quatre en France ; deux en Angleterre ; deux en Afrique ; huit sur la Mediterranée ; deux sur l'Océan. Il tint François I. Roi de France, & Clement VII. Pape, dans ses prisons. Il mit les Princes de Medicis en possession du Duché de Florence ; il conquit les Etats de Naples, de Milan & de Genes. Il prit Thunis, & rétablit Muley-Hassen dans ce Royaume. Il n'est pas tout-à-fait loué de n'avoir opposé à Luther que des Theologiens, & de vains Edits, & de lui avoir donné tout le loisir de se fortifier sous les auspices des Princes & des peuples qu'il attiroit tous les jours dans ses nouvelles opinions. Sur la fin de son regne, il se vit abandonné de la victoire, dont il avoit presque toujours été suivi. Malgré les malheurs qui lui survinrent, il conserva toujours dans l'Empire sa premiere autorité, qu'il avoit renduë presque indépendante & souveraine. Enfin las d'être Roi, il voulut devenir sujet ; mais on doute si cette condition lui plût long-temps. Je crois avec plaisir que c'est calomnieusement que plusieurs auteurs ont imputé à ce Prince d'avoir eu moins de Religion que de politique. Il ne paroît pas qu'il y ait un fondement raisonnable dans l'accusation de Lutheranisme qu'on a formée contre lui. Elle n'a point, sans doute, plus de verité que ce qu'on a dit à ce sujet de ses successeurs & de plusieurs Princes de la Maison d'Autriche. C'est une question que M. *Bayle* a examinée soigneusement dans son *Dictionnaire critique* & dans les chapitres 121. & 122. de ses *Réponses aux questions d'un Provincial, tom.* 2.

Ce Prince a eu beaucoup d'historiens, mais peu de bons. *Sandoval* est presque aussi mauvais qu'il est gros. *Alphonse de Ulloa*, & *Antoine de Figueroa* ont écrit plus raisonnablement. *Sleidan*, qu'on estime aujourd'hui, étoit traité de menteur par Charles-Quint même, au rapport (1) de quelques auteurs. Et l'on pourroit dire que la fidelité de cet écrivain fait un problême litteraire ; on a dit d'un côté qu'il ne méritoit aucune créance ; d'autre part on l'a regardé comme un fidele historien : (2) il est fâcheux que de son temps même on ait été obligé à faire son apologie, ce qui suppose toujours des accusations. M. *Leti* n'a pas réüssi dans l'histoire qu'il a donnée de cet Empereur, non plus que dans beaucoup d'autres. On trouve une partie des

---

(1) Voyez le Colomesiana au tome 6. des œuvres de M. de Saint-Evremont, pag. 227. édition de Hollande de 1707.

(2) Voici ce que j'ai rassemblé à ce sujet ; Dresserus dit, que Carolovicius, Conseiller de l'Electeur de Saxe disoit, *Sleidani historia adimit mihi fidem omnium superiorum historiarum.* (Dresserus oratione habita Lipsiæ anno 1582. apud Thom. Blount in Censura autorum.) Melancthon, au rapport de Scioppius, disoit : *Tam impudenter Sleidanus mentitus est, ut propter illum coram Papistis protestantes erubescere cogantur.* Valere André, dit dans sa Bibliotheque Belgique, *Sleidanum cum ex conducto videatur Lutheranorum & Protestantium gesta scripsisse, non veritum in eorum gratiam undecies millies mentiri.* D'autres au contraire, ont fait l'éloge de sa fidelité & de son exactitude ; c'est ainsi qu'en parle M. de Thou, libr. XII. ad ann. 1556. Sturmius en a dit des choses encore plus avantageuses. C'est ce qu'on peut voir dans l'*Introductio in historiam Ecclesiasticam* de Sagittarius, pag. 112. &c.

auteurs contemporains de Maximilien, de Charles-Quint & de quelques-uns de leurs successeurs, dans le recueïl des historiens d'Allemagne, publié par *Schardius*, & dans le troisiéme volume de *Freher*.

Les Empereurs de la Maison d'Autriche, successeurs de Charles V. suivirent autant qu'ils purent sa politique, & ils y ont plus ou moins réussi, selon qu'ils ont été heureux ou malheureux dans leurs entreprises. Ferdinand I. fit moins de guerres que l'Empereur Charles-Quint son frere, mais il fut plus attentif à étendre ses domaines. Il joignit en sa personne, outre l'Empire & les pays hereditaires d'Allemagne, les Couronnes de Bohême & de Hongrie, & la Principauté de Transylvanie. Maximilien II. & Rodolphe conduisirent l'Empire assez tranquillement, à quelques guerres près qu'ils terminerent avec assez de bonheur. Rodolphe même, pour satisfaire à l'impatience de Matthias son frere, qui vouloit porter une Couronne, se démit en sa faveur de celle de Hongrie; & enfin l'an 1612. il lui laissa l'Empire. L'Empereur Matthias fit voir qu'il ne suffit pas de vouloir commander pour bien regner. La division se mit dans l'Empire. La guerre de trente années commença sous lui, & dura sous le regne de Ferdinand II. & de Ferdinand III. L'histoire de tous ces Princes a été décrite par un grand nombre d'historiens. *Lundorpius* qui commence en 1555. & finit en 1610. est un des meilleurs & des plus exacts. Versé dans les affaires de l'Empire, il en a décrit les mouvemens avec beaucoup d'exactitude. Si les annales du Baron Khevenhuller étoient moins rares & moins étenduës, rien ne seroit meilleur pour connoître l'état des affaires que l'ouvrage d'un des habiles Ministres de la Maison d'Autriche; la guerre de trente années fait un des grands évenemens de l'Europe au XVII. siecle. L'histoire en a été faite par un grand nombre d'écrivains. *Burgius* & *Lansbergius* méritent d'être lûs avec attention; *Chemniz* qui est estimé, ne convient qu'à ceux qui entendent la langue Allemande. Les autres historiens sont en trop grand nombre pour pouvoir être indiqués ici. Les derniers regnes nous doivent toucher plus que les autres. A l'exception du Comte *Galeazzo-Gualdo*, du Pere *Wagner*, de M. *Mencke* & de l'histoire Espagnole de l'Empereur *Leopold*, à peine les historiens ont-ils fait connoître ce Prince. On sait qu'il fut destiné à gouverner des Eglises, où son zele pour la gloire de Dieu l'auroit fait réüssir. Sa bonté fut toujours si grande, que ses Ministres en prirent occasion de l'obliger à faire des choses, pour lesquelles il avoit naturellement de la répugnance; & ses sujets mêmes en ont abusé jusques à se revolter contre lui. Quoiqu'il ait été heureux, il n'a pas laissé de se voir près, au commencement de la derniere guerre des Turcs, d'être chassé de tous ses pays hereditaires. Il a maintenu les Rois de Pologne & de Dannemarck sur leur trône, il a préservé les Etats Généraux de leur derniere perte, lorsque sa Majesté très-Chrétienne se vit obligée de déclarer la guerre à ces derniers; il a recouvré tout le Royaume de Hongrie, dont ses prédecesseurs ne lui avoient laissé que de très-foibles restes; enfin il a obligé le Turc à envoyer des Plenipotentiaires jusques à Vienne, pour demander la paix. Sa grande experience, jointe à ses talens naturels, l'avoit rendu consommé dans toutes sortes d'affaires; mais la multitude de ses differentes idées ont produit en lui un défaut très-considerable. C'étoit une extrême irrésolution pour toutes choses. Sa memoire lui sugge-

roit trop de moyens pour & contre sur les matieres les plus importantes qu'on met toit en déliberation. On a vû sous son regne beaucoup de révolutions dans le ministere. Le Prince d'*Aversperg* & le Prince de *Lobkowiz* perdirent toute leur autorité; son Chancelier *Hoger*, ne conserva point son credit tout entier, principalement vers la fin de sa vie. Ceux qui se sont maintenus le plus dans la faveur ont été le Prince de *Portia* son grand maître; le Comte de *Kœnisegg* Vice-Chancelier de l'Empire, le Comte d'*Oetting* Président du Conseil Imperial Aulique, & le Comte de *Stratman* Chancelier de sa Cour. La déference qu'il a toujours euë pour le saint Siege lui a été fort avantageuse en plusieurs occasions; mais particulierement pendant la guerre contre les Turcs, où le Pape Innocent XI. lui a fourni de grands subsides, tant des trésors de saint Pierre de Rome, que des bourses du Clergé de ses Royaumes & Pays hereditaires. Le même Pape lui a témoigné en d'autres rencontres un très-grand attachement, sur-tout dans les élections qu'on a faites en Allemagne de plusieurs Princes liés d'interêt avec l'auguste Maison d'Autriche. Cette intelligence avec l'Eglise de Rome se trouva fort alterée dans la suite; & l'aigreur alla si loin, que la Cour de Vienne fut bien près de rompre avec le saint Siege, sous le Pontificat d'Alexandre VIII. Il traita avec beaucoup de rigueur les Protestans de Hongrie: plusieurs Princes de l'Empire se sont souvent élevez contre lui; cependant il a sû porter les Electeurs Catholiques & Protestans à élire son fils *Joseph* pour Roi des Romains. La circonspection de ce Prince ne put empêcher certains visionnaires de se produire à sa Cour; & sous un habit Religieux, toujours respectable aux fideles, d'y acquerir du crédit, & de s'y ériger en Taumaturges.

L'Empereur Joseph n'a pas eu le temps pendant le peu d'années qu'il a regné, de faire goûter à ses peuples la douceur du gouvernement de la Maison d'Autriche. Mais l'Empereur Charles VI. fait, par la tranquillité, dont il fait joüir l'Empire & ses Pays hereditaires, les dédommager des guerres continuelles qu'ils ont souffertes sous les trois derniers regnes. Cet amour de la paix n'est dans ce Prince, qu'une connoissance intime des miseres que cause la guerre aux peuples, qui devroient le moins en souffrir. On l'a vû lui-même personnellement en affronter les perils les plus dangereux. Prêt à être pris d'assaut dans Barcelone, il témoigna qu'il aimoit mieux périr au milieu d'un peuple qui s'étoit sacrifié pour lui, que de se mettre en sureté, en les abandonnant à l'insolence du soldat victorieux. Ce caractere de grandeur & d'intrepidité, s'est également soutenu dans des occasions encore plus perilleuses, où le Souverain n'est pas plus respecté que le simple particulier. L'an 1715. la peste attaque Vienne, résidence de l'Empereur; elle y fait périr plus de quinze mille personnes; elle pénetre même jusques dans le Palais Imperial: on en donne avis à ce Prince; on lui conseille, on le presse de quitter cette funeste demeure; mais après s'être exactement informé de la verité, il fait murer l'appartement infecté, & répond avec cette constance qui caracterise les heros, qu'il valoit mieux périr, en soulageant ses sujets, que de les faire périr eux-mêmes, en prenant la fuite & en se mettant en sûreté. La valeur & la constance de ce Prince sont accompagnées, comme dans les plus grands hommes, d'une amitié sincere pour ses amis, d'un amour tendre pour ses sujets, & d'une inviolable fidelité pour ses alliés. Sage particulier,

ticulier, souverain juste & compatissant, époux fidele, ami zelé, & Prince rempli d'honneur, de probité & de religion, il mérite d'avoir non seulement des alliés constans, mais même une nombreuse posterité.

L'Auguste Maison d'Autriche qui tient un rang si considerable parmi les Princes de l'Europe, se trouve en possession de l'Empire depuis près de 300. ans. On l'a même voulu rendre suspecte de prétendre à l'hérédité de cette dignité. L'on a dit que par cette raison Maximilien I. avoit eu dessein d'ériger l'Autriche en Electorat. Que Charles V. n'avoit entrepris d'abaisser les Etats que pour les accoutumer à l'obéïssance; que ne pouvant pas obtenir des Princes & Etats d'Allemagne, la perpetuation de la Couronne Imperiale dans sa famille, il avoit cherché au Concile de Trente, dit *Florimond de Raimond*, à se faire accorder cette prétention; qu'enfin il avoit, selon M. *de Thou*, résigné l'Empire à son frere. Que l'Archiduc Maximilien, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, de concert avec Matthias son frere, avoit proposé à l'Electeur de Saxe, de faire ordonner que les Empereurs seroient libres de se nommer un successeur, & que les Electeurs seroient obligés de l'agréer, & de le proclamer. Que Ferdinand II. avoit mis en déliberation au Conseil de guerre tenu à Weimar, de soumettre toute l'Allemagne à ses armes victorieuses; que Tilly y avoit opiné, qu'il falloit commencer par les Villes franches. Que Maximilien, Duc de Baviere, avoit été installé dans le College des Electeurs pour y appuyer le parti d'Autriche; & que les Ministres de cette Maison avoient récompensé avec profusion un Jurisconsulte, qui dans un livre anonyme, s'étoit efforcé de prouver l'hérédité de l'Empire par la loi, qui résulte d'une longue possession, & par la dépendance du choix électoral, toujours attaché aux plus proches parens du Prince.

Et sans parler de plusieurs ligues formées pour la défense de la liberté, les Etats demanderent après l'élection de Ferdinand I. Roi des Romains, que, pour éviter la prescription, trois Princes d'une même famille, ne pussent être élevés de suite sur le trône Imperial. On consulta long-temps avant que d'élire Matthias, si l'on ne transporteroit point la Couronne dans une autre famille. On differa l'élection de Ferdinand III. aux Etats de Ratisbonne, avec des excuses qui tenoient du refus. On se détermina, selon toutes les regles de la prudence la plus exacte, à celle de Ferdinand IV. Roi des Romains, avec l'intervention de tous les Etats, pour en regler les conditions, comme il avoit été résolu au traité de Munster: & enfin on convint à peine de celle de Leopold-Ignace, tant chacun étoit jaloux de sa liberté.

Néanmoins on a toujours reconnu que les Princes de l'Auguste Maison d'Autriche ne pouvoient que difficilement être dépoüillés de l'Empire, parce que possédant plusieurs Provinces & deux Royaumes, ils étoient seuls assez puissans pour défendre un état tel que l'Allemagne, environné de grands Princes qui l'attaquent; ou qui le menacent continuellement; partagé en beaucoup de Principautés & de Seigneuries, divisé en deux ligues contraires, la Catholique & la Protestante: & trop pauvre en general, quoique riche dans beaucoup de ses membres, pour survenir au besoin public; les contributions, ou fortes, ou modiques, produisant plus de querelles que d'argent, & se trouvant peu considerables par rapport aux charges; ce qui faisoit dire au Cardinal Granvelle, que *Charles V. ne tiroit pas de l'Empire pour sa propre dépense la valeur d'une seule aveline.*

HISTOIRE DE L'EGLISE D'ALLEMAGNE.

L'histoire de l'Eglise d'Allemagne n'est pas moins belle que celle de l'Empire. On y verra un Clergé, qui se trouvant médiocre dans ses commencemens, s'éleve tout d'un coup par la liberalité des Empereurs, jusqu'à la puissance suprême des Princes seculiers. Et peu à peu les choses sont venuës à un point, qu'on a maintenant beaucoup moins d'égard dans les élections au poids de la sollicitude pastorale, qu'à la qualité de Princes temporels. Ce qui contribuë à maintenir aujourd'hui l'Eglise d'Allemagne sur le même pied, ce sont les biens & les richesses fort au-dessus de ce qu'en devroient avoir des Ministres de JESUS-CHRIST. Ce qui fait que les Princes Souverains d'Allemagne n'ambitionnent rien tant que de mettre dans leurs Maisons quelques Principautés Ecclesiastiques. On a vû même que dans le XVI. siecle le chapitre d'Halberstat postula pour Evêque le Duc *Henry Jule* de la Maison de Brunswic Lunebourg, quoiqu'il n'eût que deux ans, & que son pere fût de la Religion Protestante; mais son ayeul le Duc Henry, s'engagea de le faire élever dans la Religion Catholique. Il faut avoüer aussi que la plûpart des chapitres sont interessés à choisir pour Archevêques, ou pour Evêques des Princes puissans, qui soient en état de les défendre contre les usurpations des Princes Protestans, qui n'ont déja enlevé à l'Allemagne que trop de Principautés Ecclesiastiques. Cet esprit d'usurpation ne laissoit pas de regner dans l'Empire avant les révolutions excitées par Luther. C'est ce qui a fait dire à Krantzius : (1) *Ergo nunc perventum est, ut in deligendis Episcopis major sit respectus tuendorum Ecclesiæ prædiorum quàm in ædificatione, aut reformatione morum.*

Le Clergé d'Allemagne est à present fort different de ce qu'il étoit autrefois. Il naquit si pauvre, que même au commencement du VIII. siecle, Corbinian Evêque de Frisingen, n'eut pas en toute sa vie de quoi entretenir un seul valet; & néanmoins ce Clergé indigent tira tant d'avantages de la compassion qu'on avoit de sa misere, de l'estime que lui acqueroit l'étroite observance de la discipline Ecclesiastique ; enfin il sût si bien profiter de la pieté des Seculiers, sur-tout de Charlemagne, de Loüis le Débonnaire, & dès Empereurs Saxons, qu'en un siecle & demi il devint extrêmement riche. Mais les Evêques abusant de leurs biens, se plongerent dans le luxe & dans les voluptés, firent la guerre aux Princes seculiers, opprimerent les peuples, insulterent même les Souverains, & par cette conduite s'attirerent l'envie & la haine publique. Autrefois ils s'adonnoient peu à l'étude ; ils négligeoient le ministere qui les rendoit augustes : ils tenoient au-dessous d'eux d'annoncer au peuple la parole de Dieu ; ils étoient Evêques, & ils avoient honte d'être Prêtres; mais aujourd'hui cela est un peu changé.

Nous n'avons pas d'histoire generale de l'Eglise d'Allemagne; mais nous avons beaucoup d'histoires des Eglises particulieres, dont plusieurs même qui sont estimées des savans, peuvent, réünies toutes ensemble, suppléer au défaut d'une histoire generale. On doit recourir au Catalogue que nous avons donné à la fin de cet ouvrage. Nous y avons marqué celles qui ont le plus de réputation en Allemagne.

( ) *Krantzius, liv. 9. Metrop. c. 36.*

L'histoire des Provinces & états particuliers de l'Empire est assez utile aux Allemans, parce que ces histoires étant faites sur les Archives mêmes des Princes, peuvent fournir beaucoup d'éclaircissement, qui ne se trouvent point dans l'histoire generale de cette nation : mais ceux qui sont étrangers à l'Allemagne, ne doivent pas, sans nécessité, entrer dans ce détail, quelquefois ennuyeux, & qui consume toujours beaucoup de temps. Le nombre de ces Historiens particuliers est si grand, qu'ils feroient seuls une juste Bibliotheque : il faut donc se restreindre à peu d'Auteurs. On a de quoi choisir parmi ceux qui sont marqués par *Hertzius* & par *Struvius*, le premier dans sa Bibliotheque des Historiens Allemans, & le second dans sa Bibliotheque historique. Nous avons inseré dans le Catalogue qui est à la fin de cet ouvrage ceux qui sont les plus estimés.

RECAPITULATION DE L'HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

Je reprens en peu de paroles ce que j'ai dit sur l'histoire de l'Empire, pour montrer qu'en peu de temps on peut avoir une connoissance suffisante de cette histoire, pour être instruit des affaires d'Allemagne. Comme le gouvernement en est particulier à ce grand état, & tel à peu près que le fut autrefois celui des premiers Royaumes & des anciennes Républiques de la Grece, qui avoient dans le Conseil des Amphictions une assemblée pareille à celle de la Diette de Ratisbonne, il faut lire un état de l'Empire, les François peuvent se fixer à celui de M. *du May* : ils pourroient même au besoin prendre celui de M. *de Prade*, lequel, à quelques fautes près, peut servir à ceux qui n'auroient pas autre chose. Le petit traité de *Severin de Monzambano*, ouvrage qui vient d'une main habile, qu'on croit être M. *Puffendorff*, a été traduit en François. Après-quoi il faut examiner l'histoire generale de l'Empire, soit dans les abregés de M. *Spener*, ou de M. *Struvius*, soit même dans la décadence de l'Empire du P. *Maimbourg*. Les traductions que M. le Président *Cousin* a faites des Historiens del'Empire d'Occident, ne sont pas d'une grande discussion, & peuvent être d'une grande utilité. Dès qu'on est parvenu au regne de Charles-Quint, qui nous interesse plus que les autres, on peut lire, non l'histoire de Gregorio *Leti*, mais celle de *Sleidan* traduite en François. *Le Lundorpius* qui vient ensuite, mérite d'être lû exactement ; & l'histoire Françoise que l'on vient de donner des négociations de Munster & de la guerre qui les a précedées, sera d'un grand secours. L'histoire des Empereurs Ferdinand III. & Leopold a été écrite en Italien par le *Galeazzo Gualdo*, & par quelques autres Ecrivains en Allemand ; mais aucune n'a paru en François, non plus que ce qui a été fait sur l'Empereur Joseph & sur Charles VI. aujourd'hui regnant. Cette étude faite sagement & avec la précision que demandent les histoires étrangeres, ne doit pas tenir plus de quatre mois d'une lecture ordinaire.



CHAPITRE XXIII.

Histoire des Principaux Etats de l'Empire.

CE qu'on appelle Etats de l'Empire ne sont pas de simples particuliers, ni les sujets d'aucuns Princes : ce sont les membres de ce grand Corps, qui ont droit d'assister aux diettes ou assemblées generales de l'Empire Romano-Germanique, & qui en consequence sont inscrits dans une *Matricule*, c'est-à-dire, dans une liste ou association faite & rédigée au nom & par l'autorité du Corps Germanique. Quiconque n'est pas dans cette matricule, ou cette liste, n'a point de territoire souverain dans l'Empire, ne contribuë pas aux nécessités publiques, & n'a point de séance dans les diettes, quoique d'ailleurs il releve immédiatement de l'Empereur. Pour être regardé comme état, il faut relever de l'Empire; & quoiqu'on soit obligé de prendre l'investiture de l'Empereur, c'est à titre de chef, & non pas de maître absolu de cet auguste Corps. Nous avons déja dit que les Etats de l'Empire sont divisés en trois Colleges; savoir, celui des Electeurs, celui des Princes, & celui de Villes libres, ou Villes Imperiales.

Quoique les principaux points de leur histoire se trouvent renfermés dans l'histoire generale de l'Empire; il y a cependant des occasions où il est nécessaire d'être instruit de l'histoire particuliere de quelques-uns de ces états, soit pour la décision des préséances & des prérogatives demandées par les uns au préjudice des autres; soit pour la discussion des interêts particuliers, & des prétentions des Maisons; soit enfin pour d'autres raisons qui se présentent journellement dans la suite ordinaire des affaires.

Ces Etats, à les prendre chacun en particulier, ont été comme le reste de l'Empire, sujets à beaucoup de révolutions. Leur origine vient de la décadence de la Maison de Charlemagne, qui étant absoluë, gouvernoit seule cette vaste Monarchie; mais la foiblesse de ses derniers Princes, ou les troubles & les guerres intestines qui s'éleverent dans le changement de Souverains, occasionnerent l'usurpation des grands gouvernemens qu'on avoit donnés à divers Seigneurs à titre de Ducs, de Marquis, ou de Comtes. Les Ducs avoient des gouvernemens généraux; les Marquis commandoient sur les frontieres de l'Empire, & les défendoient, le Marquis d'Autriche contre les incursions des Huns, ou Hongrois, celui de Brandebourg contre les Prussiens, & celui de Baden du côté du Rhin. Les Comtes avoient des gouvernemens moins étendus, & subordonnez en quelque sorte aux Ducs & aux Marquis. Dès que la Couronne passa en d'autres mains que celles de la Maison de Charlemagne, chacun, soit en France, soit en Allemagne, voulut profiter du débris des grands Etats qu'ils laissoient; alors les gouvernemens devinrent héréditaires, & furent usurpés par ceux qui en avoient la simple administration, à la charge néanmoins de les tenir en fief de l'Empereur, ou de l'Empire. Ces possessions, qui d'abord étoient des usurpations, devinrent légitimes par la cession du Prince, ou du moins par une possession avoüée du consentement ta-

cite du Souverain. Ces démembremens ont été en France heureuſement réünis en la perſonne du Roi ; mais les Princes particuliers ſe ſont maintenus en Allemagne dans les Domaines dont ils s'étoient rendus maîtres.

Pour commencer par les Princes qui ont le plus de conſideration dans l'Empire, nous avons déja fait entendre que la Maiſon d'Autriche, aujourd'hui regnante, n'a fait que remplacer l'ancienne Maiſon de ce nom, qui ne fut revêtuë des Domaines de la Baſſe-Autriche, que pour défendre l'Empire contre les courſes des nations barbares. Avant la fin du XIII. ſiecle, Albert d'Autriche obtint de l'Empereur Rodolphe ſon pere l'inveſtiture de cette Principauté : avant ce temps, l'hiſtoire d'Autriche eſt fort incertaine, & depuis qu'elle a été poſſedée par l'Auguſte Maiſon qui en joüit encore aujourd'hui, ſon hiſtoire eſt commune avec celle de l'Empire d'Allemagne, dont le Trône a preſque toujours été occupé depuis par des Princes de cette Maiſon. Se trouvant revêtus de la ſuprême autorité, ils ont, avec raiſon, décoré leur Maiſon de tous les titres qu'ils ont pû lui donner ; ils lui ont accordé même beaucoup de privileges particuliers, qui les diſtinguent des autres Princes de l'Empire. On prétend que Frederic III. leur attribua la qualité d'Archiduc, pour montrer qu'ils étoient ſuperieurs à tous les Ducs. Ce n'eſt pas néanmoins que d'autres Princes n'euſſent été revêtus du même titre. L'hiſtoire aſſure que Brunon Archevêque de (1) Cologne ſous l'Empereur Othon I. avoit la qualité d'Archiduc de Lorraine.

Je ne parle point ici de l'origine de cette Auguſte Maiſon ; j'aurai lieu d'en dire quelque choſe dans le chapitre XLV. de cet ouvrage. Ses alliances furent illuſtres dès le commencement de ſon établiſſement dans l'Empire ; preuve certaine que dès lors on la regardoit comme une Maiſon des plus diſtinguée de l'Europe ; ſes Princes épouſerent toujours les filles des Empereurs, des Rois, ou de grandes Princeſſes ; & les Princeſſes de cette Maiſon n'ont été mariées, dès les premiers temps, qu'à des têtes couronnées, ou à des Princes très-illuſtres. Mais pour revenir aux avantages dont elle jouit dans l'Empire, je ne dirai pas, comme a fait un auteur (2) moderne, que *les Princes de cette Maiſon ont reçû de grandes graces de Dieu, de la nature & des hommes : de la nature, en ce qu'ils ont tous le menton long & (3) les lévres groſſes ; ce qui témoigne leur pieté, conſtance & integrité ; de Dieu, en ce que donnant de leur main un verre d'eau à un goitreux, ils le gueriſſent, & baiſant un begue, ils dénoüent ſa langue.* Mais ce qui fait honneur à ces Princes, eſt la remarque ſi judicieuſe & ſi raiſonnable du même écrivain, que cette Maiſon ayant donné depuis environ 500. ans quinze Empereurs, ſix Rois & beaucoup d'autres Souverains, il n'y a jamais eu de tyran parmi eux : qualité reſpectable dans des Princes, qui ſe trouvant revêtus de l'autorité ſouveraine, ont moins penſé à faire du mal, qu'à procurer le bien general de la Religion, & l'avantage de leurs Etats, comme l'ont pratiqué tous les Princes de cette illuſtre Maiſon.

Leurs privileges ſont donc d'être les Conſeillers les plus ſecrets de l'Empire ; de s'aſſeoir à la droite de l'Empereur dans les Aſſemblées generales après tous les

(1) *Chronic. Mag. Belgicum.*

(2) *Du May, Etat de l'Empire, Dialog. III.*

(3) On prétend que la lévre des Princes d'Autriche leur vient de la Maiſon de Bourgogne ; on aſſure qu'on l'a remarqué à l'ouverture même des tombeaux des Ducs de Bourgogne qui ſont à la Chartreuſe de Dijon.

Electeurs, de preceder tous les autres Princes de l'Empire, même les Ecclesiastiques; de n'être pas sujets aux contributions de l'Empire, quoique d'ailleurs l'Empire soit obligé de les secourir quand ils sont attaquez; de juger en dernier ressort & sans appel; & de ne pouvoir être émendez ou corrigez dans leurs décisions par l'Empereur même; de ne recevoir l'investiture de leurs domaines que dans leurs propres Etats, & même à cheval, revêtus d'habits Royaux, ayant sur leur tête (1) le bonnet archiducal; de ne rien payer pour l'investiture de leurs Etats; de n'être pas sujets à la jurisdiction de l'Empire; non plus que leurs sujets, qu'on ne sauroit attirer à plaider hors de leurs provinces; qu'au défaut des mâles, leurs fiefs passent aux Princesses leurs filles; & au défaut total d'heritiers, il leur est permis de ceder & transporter leur Principauté à l'heritier ou successeur qu'ils voudront bien choisir; qu'ils peuvent donner retraite à quelqu'un qui auroit été mis au ban de l'Empire, se chargeant néanmoins de rendre justice dès qu'ils en seront requis. Il leur est libre d'assister ou non aux diettes de l'Empire; ils ont droit de créer des Gentilshommes, des Barons & des Comtes, au moins sur toutes leurs terres. Enfin l'Empereur même ne sauroit les priver de leurs Principautez, pour les donner à d'autres.

Tous ces privileges très-considerables dans l'Empire, font voir que cette auguste Maison l'ayant possedé plus qu'aucune autre, elle a merité ces distinctions, qui lui sont dûës encore très-légitimement pour les grands services qu'elle a rendus à l'Allemagne, en la défendant contre les attaques des infideles, qui depuis trois cens ans n'ont pas eu de plus redoutables ennemis que les Princes de cette Maison.

La plûpart des Etats d'Allemagne occupez par la Maison d'Autriche, ont été possedez autrefois par divers Princes; & ce n'est que par des alliances qu'ils sont entrez dans cette Maison. Ils ont presque tous leurs historiens particuliers; mais ils

---

(1) Ce qui fait voir l'importance de cette prérogative, & combien elle est honorable dans l'Empire, est la cérémonie avec laquelle se donne l'investiture des grands fiefs. Je me servirai des paroles mêmes de M. *Du May*, qui les rapporte dans le III. Dialogue de son *Etat de l'Empire*, „ Voici, dit-il, ce que j'ai appris de ces cérémonies. L'Envoyé du Prince qui demande l'investiture de ses Etats, arrivant à la Cour Impériale, fait presenter ses lettres de créance à l'Empereur; & ayant appris le jour & l'heure qu'il doit avoir audience, il se presente en une grande salle, où l'Empereur est assis en son trône. Cette salle est ordinairement pleine de Noblesse, ou (comme l'on parle en ce pays-là) de Seigneurs, qui ne laissent qu'un passage ouvert pour celui, ou pour ceux qui doivent recevoir le fief. Le Prince donc, ou son Envoyé se presente; & d'abord qu'il a fait deux pas dans la salle, il fait une profonde réverence, se met à genoux, & y demeure tant soit peu; puis il se releve & marche jusques environ le milieu de la salle, où il se prosterne derechef. Cette seconde prosternation ayant duré autant que la premiere, il se releve de même qu'auparavant, & marche jusques à un grand tapis de Turquie, qui est au bas du siége Impérial. Etant arrivé à ce tapis, il se prosterne pour la troisiéme fois, & demeure à genoux jusques à ce qu'il ait achevé le discours, par lequel il demande le fief, avec de grandes soumissions. Cela fait, il s'avance jusques au Trône, & là il flechit les genoux pour la quatriéme fois, met les mains sur le livre des Evangiles, que l'Empereur tient ouvert sur son giron, & prononce les paroles formelles du serment, disant mot à mot tout ce que le Chancelier de l'Empereur lit. Cette lecture (qui ne dure guéres moins d'un quart d'heure) étant achevée, l'Empereur referme le livre, le remet entre les mains du grand Chambellan, prend l'épée nuë de la main du Maréchal, & en donne à baiser le pommeau à celui ou à ceux qui sont-là, pour recevoir le fief. Après cela, l'Envoyé se releve, fait une profonde réverence, & sans tourner le dos à l'Empereur, recule jusques au bout du tapis, où il avoit fléchi les genoux, en faisant sa harangue. Là, il se met en la même posture, rend graces très-humbles à Sa Majesté, du bienfait qu'il vient de recevoir; puis il se releve & sort de l'assemblée à reculons, & faisant de tems en tems de profondes réverences, il s'en retourne chez lui, au même équipage qu'il étoit venu, c'est-à-dire, sans être accompagné des domestiques de l'Empereur. Mais quand cet Envoyé va à la Cour, soit pour prendre congé ou autrement, il y reçoit les honneurs, qui lui sont dûs selon la qualité de son maître, Sa Majesté mettant de la difference entre un Envoyé, qui fait ses soumissions, & le même Envoyé, lorsqu'il les a faites.

sont à l'usage des savans, & peuvent à peine être utiles à d'autres. Le celebre *Zeiler* en a donné une description en Allemand; mais ceux qui n'ont pas besoin de ces lectures, doivent se contenter de ce qui s'en trouve dans les geographies ordinaires. *Cuspinien* & *Gerard de Rhoo*, qui étoient attachez à la Maison d'Autriche, ont donné des histoires assez succinctes, autant des Princes de cette Maison, que de la Principauté d'Autriche. *Du Bosc de Montandré*, qui s'est autrefois distingué par une infinité de mauvais écrits qu'il publia dans les guerres de la Fronde, a voulu donner un ouvrage historique sur la Maison d'Autriche; mais rien n'est plus foible, ni moins recherché que ce qu'il fit paroître d'abord sous le titre de *Portrait historique de l'auguste Maison d'Autriche*, & dont il changea depuis le titre en celui de *Memoire historique & politique de la Maison d'Autriche;* mais deux ou trois livres, sans d'autres recherches, lui ont suffi pour composer ce mediocre ouvrage. On pourroit trouver des remarques plus curieuses dans les *Memoires historiques & critiques* de M. *Amelot de la Houssaye*, où les choses vives, singulieres & interessantes vont assez de pair; & ce qu'il en dit peut tenir lieu d'un juste volume.

Les Principautez particulieres de la Maison d'Autriche n'ont pas manqué d'historiens; mais ils ne conviennent gueres qu'aux naturels du Pays. Les plus modernes sont le P. *Jerôme Pez*, & le P. *Hueber*, deux illustres Benedictins de la celebre Abbaye de Melch sur le Danube dans la basse Autriche. Le premier a donné une collection des historiens originaux de l'Autriche, utile pour en connoître l'histoire du moyen âge, mais peu propre pour découvrir ces faits secrets & importans qui flattent la curiosité des lecteurs. Le P. *Hueber* a pris une autre route; il s'est servi des archives & diplomes de son Abbaye, pour éclaircir l'histoire de sa Province. J'ai rapporté dans l'article XLVI. du Catalogue, beaucoup plus d'historiens que n'en doivent lire ceux même qui seroient interessez à connoître le détail de toute cette histoire. La Stirie, la Carniole, la Carinthie ont eu aussi quelques historiens, mais en moindre nombre, & peut-être meilleurs.

La *Baviere* a été illustre dès les premiers temps de l'Empire d'Allemagne. Cette Principauté a eu non-seulement des Ducs, mais même des Rois, dont les noms seuls sont connus dans l'histoire. On prétend seulement que dès le X. siecle les Princes de Baviere, ancêtres des Ducs regnans, ont donné des Souverains à cette portion de l'Empire; mais ils ne joüissent plus de la même étenduë de domaines qu'ils possedoient autrefois, soit par les démembremens occasionnez par la jalousie de quelques Empereurs qui redoutoient la puissance de cette Maison, l'une des plus considerables & des plus illustres de l'Empire, soit par la division qui s'est faite des deux branches qui la composent. La Maison Palatine, qui est l'aînée, a des établissemens moins considerables que la Maison de Baviere, qui forme la branche cadette. Cependant la Maison Palatine a donné des Empereurs à l'Allemagne, & des Rois à la Suede; mais le malheur de cette illustre branche vient de s'être opposée à la Maison d'Autriche, en acceptant l'élection que les Bohêmiens avoient faite en 1618. de l'Electeur Frederic V. au préjudice de l'Empereur Ferdinand II. La bataille de Prague que le nouveau Roi perdit en 1619. lui fit perdre en même-temps le Royaume & son électorat, dont la dignité fut transportée à la Maison de Ba-

viere, qui en jouit encore à present avec les mêmes prérogatives qu'avoit auparavant la Maison Palatine sur les autres Electeurs. Cependant après beaucoup de négociations & de malheurs, la dignité électorale fut renduë en 1648. par le Traité de Westphalie à la Maison Palatine, sans lui restituer néanmoins le haut Palatinat, ni les autres prérogatives, dont cette Maison avoit joüi jusques au XVII. siecle.

Ce démembrement a peut-être causé quelque refroidissement entre ces deux branches : mais celle de Baviere fut illustre dès le temps même de sa séparation d'avec la branche Palatine, c'est-à-dire, au commencement du XIV. siecle. Elle ne tarda point à se voir l'an 1314. sur le Trône Imperial dans la personne de Louis de Baviere, le plus grand Prince & l'ame la plus belle & la plus courageuse qui fût de son temps ; & c'est de lui que descend la Maison de Baviere aujourd'hui regnante. Indépendamment de l'électorat & des autres dignitez que cette Maison a possedées, elle a toujours tenu un des premiers rangs dans l'Allemagne, & se trouve dans les dictes à la tête des Princes seculiers de l'Empire. Ses Princes toujours zelez pour la Religion Catholique, en ont été les plus fermes soutiens, avec les Princes d'Autriche : ce motif & d'autres interêts particuliers avoient toujours lié ces deux illustres Maisons ; la mesintelligence ne s'y mit que sur la fin du XVII. siecle, par les alliances que l'Electeur Maximilien-Emmanuel prit avec les Couronnes de France & d'Espagne. Presque au sortir de l'enfance, ce Prince se signala dans les armées, & contribua par sa valeur à la levée du siege de Vienne, & à la prise de Bude & de Belgrade : c'est à quoi furent employez les immenses trésors que l'Electeur Ferdinand-Marie son pere avoit accumulez ; en conservant au milieu des troubles de l'Empire, une neutralité qui ne lui fut pas moins avantageuse qu'à tous ses sujets, qui joüissoient dans la guerre, dont leurs voisins étoient accablez, de la tranquillité & de la paix que l'Electeur avoit sû leur procurer par sa prudence. L'Electeur Maximilien son fils devint par-là le soutien de la Maison d'Autriche, & même de l'Empire ; cependant les interêts de la Couronne d'Espagne le détacherent en 1700. de ceux de l'Autriche. Mais quelle constance dans le parti qu'il prit alors, & quelle fermeté contre les séductions ausquelles il fut exposé tant de fois de la part de l'Empereur Leopold, qui regrettoit un Prince qu'il aimoit par inclination, & qu'il avoit sujet d'aimer par les importans services qu'il en avoit reçûs dans les guerres de Hongrie! Seduction même à laquelle Tassillon (1) & Wittikind n'auroient pas surement resisté, & qu'une ame Françoise, c'est tout dire, car chez nous cela passe le vieux Romain, ne soutiendroit peut-être pas aussi genereusement que ce grand Prince. Ce fut un heros d'autant plus grand, qu'il ne l'a pas moins été dans la disgrace, dans l'infortune, dans l'indigence même, que dans la prosperité. Il fut fait plusieurs tentatives pour le détacher du parti de la France, mais toujours inutilement. Aussi fut-il rétabli par le Traité de Baden en 1714. avec toute la dignité qu'il pouvoit desirer. Et la réünion des deux illustres Maisons s'est faite depuis avec une cordialité digne des plus belles ames.

(1) Tassillon Duc de Baviere sous le regne de Charlemagne & VVittikind Duc de Saxe dans le même temps de duquel toutes les grandes Maisons de l'Empire veulent descendre.

L'histoire

L'histoire de cette Principauté se trouve écrite par beaucoup d'historiens. Je ne dis rien des Topographies que je rapporte dans le Catalogue de cet ouvrage. Je ne veux parler que des livres necessaires pour en étudier l'histoire. Celle du sieur le *Blanc* est trop mediocre pour pouvoir être de quelque utilité. Il faut donc s'en tenir aux abregés qui en ont été publiés en langue Latine. Celui que le celebre *Velserus* en a donné, suffit à ceux qui veulent connoître les parties essentielles de cette histoire, & je n'en conseillerois pas d'autre à ceux qui ne sont pas interessés par la situation de leurs études, à pénétrer plus avant dans le détail de cette Principauté. On pourroit y joindre tout au plus les origines Palatines de *Freherus*. Les Allemans qui sont obligés de connoître en particulier tous les Etats de l'Empire, savent que la chronique d'*Ampekius* publiée dans le troisiéme volume du trésor du P. *Bernard Pez*, est proprement la source où les écrivains de Baviere ont puisé leurs lumieres historiques; c'est celui dont *Aventin* s'est le plus servi. Ce dernier a long-temps été regardé comme le seul écrivain de cette Principauté. C'est avec raison qu'il a joüi de la réputation d'un des plus habiles historiens de l'Allemagne; par les traits singuliers qu'il rapporte dans ses annales de Baviere, quoique d'ailleurs il ait eu une crédulité outrée pour d'anciennes fables qui avoient cours de son temps, & qu'on n'avoit pas encore pris la peine de refuter. Mais on voit bien que pour les derniers temps il a eu des memoires secrets & de bonnes instructions. Son histoire est fort déchuë depuis celle *Brunnerus*; & plus encore depuis que le Baron d'*Adlzreiter*, Chancelier de Baviere publia la belle histoire qu'il avoit faite sur les archives mêmes de la Maison de Baviere. Il est vrai que, si les recherches sont toutes de lui, il fut aidé dans la premiere partie de son travail par une plume habile: on prétend que ce fut le pere *Fervaux* Jesuite de Lorraine, qui conduisit le commencement de l'ouvrage, mais cette plume lui ayant manqué, on ne reconnoît plus cette même délicatesse dans les deux derniers volumes de son histoire de Baviere. On peut joindre à ces historiens la Metropole de Salzbourg par *Hundius* & *Gewoldus*; livre essentiel pour cette Principauté, par les lumieres qu'on y trouve pour l'histoire ancienne, & celle du moyen âge fondée sur les titres & les diplomes des Eglises. L'histoire Palatine de *Pareus* suffit pour connoître l'histoire de la branche aînée de cette illustre Maison.

La Maison de *Saxe* est constamment l'une des plus grandes & des plus illustres de l'Empire, par son ancienneté, son illustration, & l'étenduë de ses domaines. Elle vient des anciens Marquis de Misnie, Province qui fait aujourd'hui partie des Etats de cette illustre Maison. Et s'il est vrai, comme le montrent les écrivains Allemans, qu'elle soit une branche de l'ancienne Maison de Saxe, qui a produit plusieurs Empereurs, on la doit regarder comme une des premieres & des plus glorieuses qui soit aujourd'hui en Europe. Par-là, elle reconnoîtroit pour sa tige Wittikind Duc des Saxons, qui, après avoir long-temps combattu contre Charlemagne pour sa liberté & pour ses Dieux, se soumit non-seulement à cet Empereur, mais encore au joug de la Religion Chrétienne qu'il embrassa: action qui lui valut l'amitié de Charlemagne, duquel il fut toujours bien traité. On assure donc que de son aîné nommé Wigbert sont sortis les Ducs de Saxe qui ont donné à l'Allemagne Henry l'Oiseleur, & les Empereurs Othons. Son second fils nommé Wittikind, comme son

pere, laissa trois enfans, Frederic, Wittikind III. & Dietgreme; & de ce dernier sont sortis les Marquis de Misnie, d'où descendent les Ducs de Saxe aujourd'hui regnans. Que cette Maison vienne ou ne vienne pas de Wittikind, ce n'est pas ce qui embarrasse les Princes de Saxe; ils ont dans le titre de Marquis de Misnie une illustration qui n'est pas moins honorable, puisqu'ils reçeurent l'investiture de cette Principauté, il y a plus de 800. ans de l'Empereur Henry l'Oiseleur. Les services importans que Frederic le Belliqueux Marquis de Misnie rendit à Sigismond dans la guerre des Hussites, engagea cet Empereur à donner à Frederic l'investiture de l'Electorat & du Duché de Saxe en 1423. Depuis ce temps-là, cette Maison a possedé sans interruption la dignité électorale avec le Duché de Saxe, le Marquisat de Misnie, & le Landgraviat de Thuringe; elle y a même ajouté la Principauté de Henneberg, aussi bien que toute la Lusace. Il n'y a gueres eu de Maison qui ait produit autant de grands hommes depuis le dixiéme siecle, qu'on en trouve une succession exacte & suivie. Elle a eu plus de part que aucune autre aux révolutions qui sont arrivées dans l'Empire Germanique.

Sans parler des Princes de cette Maison qui ont été mêlés dans les grandes affaires de l'Empire depuis le XII. siecle jusqu'au XVI. on sait qu'ils avoient toujours été extrêmement attachés aux Princes de la Maison d'Autriche. Il n'y eut que le motif de la religion qui leur fit prendre un parti contraire. Frederic le Sage, en refusant l'Empire qui lui fut offert après la mort de Maximilien I. engagea les Electeurs à choisir Charles d'Autriche, & refusa constamment trente mille ducats que les Ministres de Charles lui offrirent pour ses bons offices. Son frere Jean le Constant se déclara le Protecteur de Luther, & commença la ligue de Smalcade, dont son neveu l'Electeur Jean Frederic fut la victime. Ce Prince prit les armes en faveur de la nouvelle religion; il s'étoit même avancé jusques dans la Suabe au-devant de l'armée de l'Empereur Charles-Quint. Le Duc Maurice fils de Henry le Pieux, & cousin de l'Electeur Jean Frederic, voulut profiter de ces troubles, & embrassa le parti de l'Empereur, quoique lui-même fût aussi de la nouvelle religion, que Charles avoit résolu de proscrire. Maurice profita de l'absence de l'Electeur, & se jetta sur ses Etats avec un corps de troupes. Jean Frederic fut obligé d'abandonner la Suabe, pour secourir son Electorat. Charles-Quint le suivit, le battit, & le prit à la journée de Mulberg en 1547. journée où l'Empereur parut comme un Héros, & dans laquelle la force & la vivacité des mouvemens qu'il se donna dans cette grande action, lui firent surmonter les indispositions dont il étoit actuellement attaqué. L'Electeur Jean Frederic qui se trouvoit prisonnier à la suite de Charles-Quint, soutint sa disgrace avec une constance & une dignité qui méritoit un sort plus heureux. Mais Charles qui avoit oublié la grandeur d'ame & la générosité de Frederic oncle de cet illustre prisonnier, pensa lui faire perdre la tête, & le priva de l'Electorat qu'il fit passer à Maurice Duc de Saxe, de la branche Albertine, qui le possede encore, quoique cadette de la branche Ernestine, qui en avoit joüi jusques à lors.

Dès que le Duc de Saxe Maurice fut parvenu à la dignité électorale, il résolut de rendre la paix à l'Allemagne. Il commença par procurer la liberté au Landgrave de Hesse son beau-pere, qui étoit prisonnier aussi-bien que l'Electeur Jean Frederic.

L'Empereur qui la lui promettoit toujours, n'en venoit jamais à l'execution sur de vains prétextes. Ces lenteurs affectées rebuterent Maurice; il fit alliance avec Henry II. Roi de France, & se mit en campagne avant que Charles-Quint même en fut averti, & peu s'en fallut qu'il ne le surprit à Insptuck. Jamais l'Empereur ne fut en si grand peril, il le ressentit très-vivement: mais la fortune commença dès-lors à l'abandonner. Il sût s'en plaindre agréablement, en disant que la fortune étoit une femme qui s'attachoit toujours à la jeunesse. Il ne trouva pas dans le nouvel Electeur un Prince mol & lâche. Maurice vouloit se mettre en crédit dans l'Empire, où l'on étoit irrité de la maniere odieuse dont il avoit eu l'Electorat de Saxe; & d'ailleurs il cherchoit à témoigner son zele à la ligue protestante, de laquelle on le regarda dès-lors comme le chef. Ce fut donc avec le secours de Henry II. qu'il obtint le traité de Passau en 1552. qui accorde aux Protestans la liberté de la religion dans tout l'Empire. Maurice ne joüit pas long-temps de la gloire qu'il s'étoit acquise d'avoir obligé Charles-Quint à condescendre à un traité que toute l'Allemagne armée n'avoit pû obtenir depuis plus de vingt ans. Il mourut d'un coup de feu qu'il reçût à la journée de Sivershausen sur les frontieres de Brunswic & d'Hildesheim, où il remporta la victoire sur Albert de Brandebourg, qui fut long-temps la terreur de l'Empire, par les brigandages qu'il y exerçoit. Auguste Duc de Saxe, frere de Maurice, lui succeda dans l'Electorat: il se distingua dans son gouvernement par son zele pour la religion Protestante; il orna la Saxe de plusieurs édifices magnifiques, ausquels il dépensa des sommes immenses; & cela ne l'empêcha point de laisser à sa mort un trésor de dix-sept millions d'écus, somme très-considerable pour ces temps-là.

Les Princes ses successeurs se sont éloignés rarement des interêts de la Maison d'Autriche; & depuis près d'un siecle, on a remarqué qu'ils ont toujours embrassé les vûes des Empereurs, par lesquels ils ont été réciproquement favorisés dans toutes leurs prétentions. A l'aide de cette liaison, l'Electeur Frederic Auguste, l'un des grands Princes de cette illustre Maison, fut élevé sur le Trône de Pologne en 1697. & ce Royaume seroit heureux, s'il pouvoit s'attacher à ces Princes, comme il fit autrefois aux Jagellons: ces peuples épargneroient par-là bien des guerres, & se procureroient de grands secours contre les Infideles, ausquels le Royaume de Pologne est en butte depuis plusieurs siecles.

La Saxe est la Province de l'Empire où les sciences se sont refugiées depuis près de deux cens ans; aussi faut-il avoüer que son histoire est plus éclaircie que celle des autres Principautés d'Allemagne; mais tous les livres que nous en avons ne conviennent qu'à des savans & aux naturels du pays, une grande partie étant écrite en Latin, & l'autre partie en Allemand. Ceux qui sont étrangers à l'Allemagne, peuvent se contenter de ce qu'en a écrit l'Auteur François des Additions à l'histoire de M. de *Puffendorf* dans son septiéme volume, où il traite des Maisons souveraines de l'Empire. Les historiens de cette Principauté les plus estimés, sont *Spangenberg*, *Petrus Albinus*, David *Chytraus*, & George *Fabricius*, ausquels il faut joindre quelques histoires particulieres des Princes de cette Maison, & même des Principautés & des Villes qu'elle possede.

L'Electorat de *Brandebourg*, avant que d'être possedé par les Burgraves de Nu-

remberg, avoit été entre les mains de plusieurs Princes de differentes Maisons; mais au commencement du XV. siecle, l'Empereur Sigismond revêtit de la dignité électorale Frederic V. Burgrave de Nuremberg, descendu des Princes de la Maison de Zollern. Cet Empereur qui avoit pour vertu principale la gratitude & la reconnoissance, qui se trouve rarement chez les Princes, voulut récompenser par cette dignité, les services que le Burgrave Frederic V. lui avoit rendus dans la guerre contre les Hussites. Et c'est depuis cette illustre Maison que les Marquis de Brandebourg qui étoient les moins puissans des Electeurs seculiers, sont devenus les plus considerables par l'étenduë de leurs Domaines: aussi ont-ils pris plus de part que les autres dans les mouvemens de l'Empire, & dans les guerres étrangeres que l'Allemagne a soutenuës depuis plus de deux cens ans. Mais soit par alliance, soit par conquête, ils se sont si prodigieusement étendus, que, si leurs Domaines étoient réünis, ce seroit la puissance la plus formidable de l'Empire. Enfin ces Princes, toujours attentifs aux mouvemens de l'Europe, ont sû se procurer la qualité de Roi de Prusse, au commencement de ce siecle. L'Empereur Leopold qui voyoit l'Empire divisé, au sujet de la guerre occasionnée par le testament de Charles II. Roi d'Espagne, voulut se faire un parti considerable dans l'Europe. Les Electeurs de Cologne & de Baviere avoient embrassé les interêts de Philippe de France Duc d'Anjou, appellé à la Couronne d'Espagne, comme légitime héritier. Les puissances de Suabe avoient fait une alliance pour garder la neutralité dans une guerre, où la seule Maison d'Autriche, & non l'Empire, se trouvoit interessée. L'Empereur se servit habilement du penchant que l'Electeur Frederic III. de Brandebourg avoit pour la gloire & la grandeur de sa Maison; & pour l'attacher plus intimement à ses interêts, il érigea le Duché de *Prusse* en Royaume héréditaire.

Comme cette Principauté étoit indépendante de l'Empire, on pouvoit l'ériger en Royaume, sans quoi cet établissement auroit souffert de plus grandes difficultés, parce qu'il ne convient pas qu'un Royaume soit tenu en fief d'un autre Prince. Ce n'est pas être veritablement Roi, que de reconnoître à ce titre un Superieur temporel. On sait de quelle maniere la Prusse est venuë à la Maison de Brandebourg. Cette Principauté étoit autrefois le domaine des Chevaliers de l'Ordre Teutonique, qui l'avoient conquise vers le milieu du XIII. siecle, & en avoient converti les peuples à la foi Chrétienne. Après la mort de Frederic de Saxe, Grand-Maître de l'Ordre, Albert de Brandebourg fut mis en sa place l'an 1512. Sigismond Roi de Pologne prétendit qu'il devoit lui en faire hommage, en vertu d'un accord autrefois reglé entre Casimir IV. Roi de Pologne, & Louis Erlichshausen alors Grand-Maître de l'Ordre. Albert refusa de s'y soumettre; & voyant que Sigismond l'y vouloit contraindre par la force, il leva des troupes, aliena même les domaines de l'Ordre, & se vit une armée de douze mille hommes: c'étoit peu de chose pour résister à une puissance, comme celle de Sigismond. Il fit donc proposer un accommodement l'an 1525. il abandonna une partie de la Prusse à la Pologne, à condition qu'on lui remettroit la mouvance que Sigismond prétendoit sur le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. Les Chevaliers Teutons eurent beau se plaindre; ils avoient à faire à deux Princes puissans & bien soutenus: ainsi leur Principauté devint la victime des deux

usurpateurs. Albert fut mis au ban de l'Empire ; mais aucun Prince ne voulut se charger de l'éxecution. Albert de Brandebourg embrassa la nouvelle religion ; il se maria & se reserva pour domaine la Prusse, dont il s'étoit saisi, & qu'il avoit partagée, comme si c'eût été un domaine patrimonial. Il eut pour successeur Albert Frederic son fils, qui étant tombé dans une espece de démence, fut mis avec ses Etats sous la tutelle de George Frederic son cousin, & ensuite de Jean Sigismond Electeur de Brandebourg. Albert Frederic étant mort l'an 1618. ne laissa que deux filles, dont l'aînée mariée à l'Electeur Jean Sigismond donna droit à ce Prince sur le Duché de Prusse, possedé depuis ce temps-là par la Maison de Brandebourg.

L'Electorat de Brandebourg, la Prusse & les autres Principautés de cette Maison ont un grand nombre d'historiens que nous avons rapportés dans l'article XLVI. du Catalogue de cet ouvrage ; mais ce sont des matieres qu'il faut toucher legerement, & en abandonner l'étude aux naturels du pays. Il est bon de savoir néanmoins où l'on peut s'instruire, s'il se presente quelque point à traiter sur le détail des histoires particulieres de toutes ces Principautés.

Quoique la Maison de *Brunswic* ne soit devenuë Electorale dans la branche de Hanovre que sur la fin du XVII. siecle, elle a cependant toujours tenu un des premiers rangs en Allemagne, où ses domaines ont été beaucoup plus étendus qu'ils ne sont aujourd'hui. Et si cette Maison vient d'Ason Marquis d'Est en Italie, on la peut regarder comme une des plus anciennes de l'Allemagne, où elle a toujours été distinguée, soit par ses alliances avec les têtes couronnées, soit par ses dignités, ayant la qualité de Duc dès le milieu du XIII. siecle. Henry le Noir qui en est la tige fut Duc de Baviere, & mourut l'an 1125. il étoit pere de Henry le Superbe ; & depuis ces deux Princes jusques à ceux qui gouvernent aujourd'hui les Etats de Brunswic, il se trouve une succession suivie. Le détail en est trop long pour être ici rapporté : mais cette Maison vient de recevoir un nouveau lustre par la Couronne d'Angleterre possedée par la branche de Hanovre, la cadette de toutes les autres.

L'histoire de l'Empire fait voir la part qu'elle a eu dans les premiers troubles de la Religion & dans les grandes affaires. Le Recueil que M. Jean-Jacques de *Leibnitz* a donné en 1707. des écrivains de Brunswic, ne convient qu'aux naturels du pays, qui ne veulent rien laisser échaper des particularités de cette histoire. Ils ont encore de quoi se satisfaire dans un grand nombre d'écrits qui ont été publiés sur l'origine & l'histoire de cette illustre Maison, mais ceux qui ne sont point attachés à l'Allemagne peuvent se contenter de ce qui se trouve dans le septiéme volume des additions Françoises à l'introduction de M. de *Puffendorf*. C'est dans ces mêmes additions qu'il faut voir en abregé ce qui regarde les Maisons Ducales de Meckelbourg, de Holstein & de Wirtemberg, & même ce qui concerne beaucoup d'autres Princes, qui n'ayant pas la qualité de Ducs, ne laissent pas de tenir un rang considerable dans l'Empire, soit par l'ancienneté de leurs Maisons, soit par l'étenduë de leurs domaines, soit enfin par les grands hommes qu'elles ont produites.

Les *Princes Ecclesiastiques* ne font point souche, ou du moins ne la doivent pas faire : ainsi c'est à l'histoire de leur Principauté, & non à celle de leur personne qu'il faut particulierement s'attacher. Il n'y a point de pays où les Prélats soient

si puissans qu'en Allemagne : ils sont non-seulement Evêques, mais encore Princes temporels aussi absolus dans leurs Dioceses, qu'un Electeur, ou un Prince seculier l'est dans sa Principauté. Ce sont ces richesses mal employées qui ont perdu le Clergé de l'Empire : on leur a autrefois reproché leurs débauches, leur grand train, leurs chiens, leur chevaux, leurs bouffons, & leur vie dissoluë. C'est ce qui donna sujet à Luther de prêcher contre leurs déreglemens, peut-être parce qu'il étoit hors d'état de les imiter; car il ne faut pas croire que l'amour de l'ordre soit toujours le vrai motif qui fasse agir tous les réformateurs : l'humeur y contribuë, le chagrin de voir ses égaux dans une situation plus avantageuse; l'envie de se distinguer & de faire parler de soi; un caractere mordant & satirique, qui ne trouve bien que ce qu'il imagine; ce sont-là souvent les vrais motifs de ces grands Prédicateurs; le reste ne sert que de prétexte devant une populace que l'on veut séduire, & qui n'est pas fâchée d'être séduite. Cela est un peu changé; & le Clergé d'Allemagne n'est plus tout-à-fait si voluptueux : mais ceux qui ne croyent pas devoir faire les fonctions Episcopales y suppléent par des Evêques suffragans, qui leur servent de Vicaires generaux, & se reservent de faire seulement les fonctions de Princes temporels; ce qui n'est pas difficile. Il y a eu cependant, depuis la réforme, de sages & vertueux Prelats, qui ont fait honneur à l'Episcopat; & il faut esperer que la Providence n'abandonnera pas cette portion de son Eglise, & qu'un jour elle la rétablira dans le lustre qu'elle avoit autrefois. Il est vrai que la plûpart des Evêchés ont été secularisés en faveur des Protestans; mais ce ne sont pas les domaines, c'est la dignité sacerdotale qui fait veritable Evêque.

Les trois premiers Archevêchés de l'Empire sont ceux de Mayence, de Cologne & de Treves, qui possedent à ce titre la dignité électorale unie à chacun de ces Archevêchés. Et comme chaque Electeur est en même-temps Grand-Officier de l'Empire, les trois Ecclesiastiques sont tous Archi-chanceliers. Celui de Mayence l'est en Allemagne; & en cette qualité, il a le directoire des affaires de l'Empire, & il est le dépositaire des actes & documens publics de toutes les affaires : il fait proprement les fonctions de premier Ministre; & l'on élit presque toujours pour cet Archevêché moins un Prince qu'un Comte, ou un Baron, qui joint à la naissance une application suffisante aux affaires. Les Electeurs de Cologne & de Treves sont également Archi-chanceliers de l'Empire; le premier dans l'Italie, & le second dans les Gaules. Et comme l'Empire ne possede plus rien dans ces deux parties, leurs fonctions sont comme aneanties. Leur histoire a été traitée par plusieurs historiens; mais ce sont livres de savans qu'il est bon d'avoir dans les grandes bibliotheques pour les consulter au besoin, & que les personnes qui ne veulent avoir que des connoissances generales ne doivent point lire.

Après les Electeurs Ecclesiastiques, l'Archevêque de Saltzbourg tient le premier rang parmi les Princes; & il a même la qualité de Légat du S. Siege dans toute l'Allemagne. Cette Métropole a presque toujours été gouvernée par de grands hommes. Le dernier siecle & celui-ci y ont vû le Comte de Ladron, Guido Baldi Comte de Thun, le Cardinal de Cluenbourg, Jean Ernest, Louis Comte de Thun, & surtout le Comte François-Antoine de Harrach, qui soutenoit l'éclat de

sa naissance, l'une des plus illustres de l'Autriche, par toutes les vertus propres à un grand Prince & à un sage Prélat. L'histoire de cette Métropole est une des plus détaillées & des mieux suivies des Eglises de l'Empire; mais il faut y être interessé pour l'étudier en particulier.

Les Evêchés d'Allemagne qui ont seance dans les diettes ont presque tous des historiens, qu'il est bon de consulter dans le besoin. De tous ces Evêques, celui de Bamberg n'est pas seulement le premier, il est encore le plus distingué par ses prérogatives. Il ne reconnoît pour Métropolitain que le Pape; & ses sujets ne peuvent appeller de sa justice. Cet Evêque, dont l'Evêché fut fondé par l'Empereur S. Henry, joüit d'un privilege fort extraordinaire. Il a droit de recevoir le ferment que les Electeurs doivent à l'Empereur, pour leurs charges de grand Echanson, de Grand Maître, de Grand Maréchal, de Grand Chambellan, & de Grand Trésorier, & ce qui étoit autrefois singulier, tous ces Electeurs, quoique Souverains étoient Officiers hereditaires de l'Evêque de Bamberg, & le servoient chacun dans la même qualité qu'ils servent l'Empereur dans les jours de ceremonie. Mais aujourd'hui les Electeurs ont des Vicaires, par lesquels l'Evêque de Bamberg se fait servir quand il veut, de même que les Electeurs servent l'Empereur.

Les autres membres de l'Empire, Princes, Abbés, Comtes & Villes Imperiales ont presque tous leur histoire. Il n'est pas quelquefois jusques à des Châteaux, dont les antiquités sont illustrées par des écrivains, qui dans leur loisir ont crû devoir faire cet honneur à leur patrie. Mais tous ces historiens doivent être regardés dans les Bibliotheques, comme les médicamens & les drogues dans un magazin de Pharmacie. On feroit bien malheureux, s'il falloit se servir de tout ce qui se trouve dans les uns & dans les autres. Comme l'usage des médicamens pris sans necessité & sans besoin, ruineroit immanquablement la santé du corps; on doit croire que la lecture de tous ces differens historiens ne feroit que déranger l'esprit, & l'ôter de la juste situation qu'il acquiert par une lecture sage, suivie & moderée des bons écrivains, dont l'usage doit tenir lieu de regime, & dont l'excès feroit peut-être dans l'esprit, ce que font les médicamens violens dans le corps humain.

CHAPITRE XXIV.

Histoire de Bohême.

LA Bohême a été de tout temps une portion de l'ancien Empire Germanique. Elle est marquée dans les premiers geographes comme une partie de la Germanie, bornée au Levant par la Vistule. Si elle ne fut pas soumise à Charlemagne, on pourroit dire qu'elle le fut à Louis le Débonnaire son fils, & aux Empereurs ses successeurs. Elle paroît dans les premieres Assemblées de l'Empire à titre de Principauté feudataire. Les Souverains qu'elle eut dans les commencemens, n'avoient que la qualité de Juges. Les Sclavons qui commencerent à l'habiter furent obligés d'en défricher les bois & d'en cultiver les déserts, avant que de la rendre habitable. Le premier que l'histoire nous fasse connoître est

Czechus, qui commanda sur ce peuple au VI. siecle, non pas en maître, mais en Juge équitable, qui cherche à maintenir la paix au milieu d'un peuple qu'il a formé. La douleur que l'on ressentit de sa perte, la crainte que l'on eut de ne pas trouver aisément un Juge si integre engagea les peuples à ne lui pas donner de successeur, mais on fut contraint d'y venir par les discussions qui s'éleverent parmi des hommes inquiets, qui s'étant accoutumés aux armes, avoient peine à ne s'en pas servir. On élut donc Cracus, que sa prudence & ses talens pour le gouvernement rendirent si celebre, que les Polonois qui avoient besoin d'un moderateur & d'un chef, ne crurent pas mieux faire que de le choisir pour Souverain. Il se rendit à leurs instances; mais avant que de partir, il confia le gouvernement de la Bohême à son fils, qui ne laissa que des filles. La Principauté tomba dans le partage de Libussa, qui gouverna pendant treize ans: après quoi elle crut aussi bien que ses sujets, qu'il étoit de la décence d'un peuple belliqueux, de ne se laisser conduire que par des hommes. Elle se maria donc à Przemislas, qui prit la qualité de Prince, plus flateuse pour le chef, mais quelquefois moins avantageuse pour le peuple. Cependant on eut lieu d'être content du nouveau Prince par les loix qu'il publia, presque toutes pour le bien de la nation, & quelques-unes utiles à sa personne. Veritablement il seroit inoüi qu'un Legislateur n'eût pas quelquefois soin de lui, en travaillant pour les autres.

Les Princes qui suivirent se succederent de pere en fils; mais ils étoient encore dans les tenebres du Paganisme, lorsque l'an 845. la plûpart des grands de cette Principauté embrasserent le Christianisme. Cependant le Souverain ne le professa que l'an 894. C'étoit Borzivog qui fut baptisé par l'Evêque Methodius. Il eut à souffrir de la part de ses peuples; & fut enfin chassé de ses Etats pour avoir quitté d'anciennes erreurs, qu'ils croyoient les seules salutaires, parce qu'ils y étoient accoutumés de longue main. La division se mit parmi eux; & les troubles ne purent être appaisés que par le retour du Prince legitime. Borzivog étant donc rappellé, employa tous ses soins à remettre la tranquillité dans ses Etats, & à y établir la Religion: après quoi il se retira dans une solitude avec la Reine son épouse, pour y méditer les verités salutaires du Christianisme.

A peine la Religion Chrétienne fut-elle établie, qu'elle produisit un saint dans la personne de Wenceslas. L'on prétend qu'il fut décoré du titre de Roi par l'Empereur Henry I. mais comme les bons Princes ont toujours quelque chose à craindre dans la plus haute élevation, il fut assassiné par son frere Boleslas, qui ne commit cet horrible parricide que pour monter sur le Trône. L'on trouve dans ses successeurs un mélange de bons & de mauvais Princes, qui furent tantôt les délices & tantôt l'horreur de leurs sujets; la plûpart occupés à des guerres étrangeres, entretinrent les peuples dans le maniement des armes. On voit par la suite de cette histoire, que la qualité de Roi que l'on accordoit à quelques-uns de ses Princes, étoit personnelle, & ne passoit point à leurs successeurs. Wratislas la posseda dans l'onziéme siecle, & Wladislas dans le XII. Mais leurs successeurs n'eurent pas d'autre qualité que celle de Duc; la Royauté ne devint héréditaire que l'an 1199. en la personne de Przemyslas, qui fut couronné Roi dans les Etats tenus à Mayence cette même année: cependant ils

ils ne laisserent pas d'être regardés depuis comme feudataires de l'Empire, au moins pour leur dignité électorale, & la charge d'Archi-Echanson qui y est attachée. Son petit-fils nommé aussi Przemyslas ou Ottocare II. est devenu celebre dans l'histoire, non-seulement par ses vertus héroïques, mais encore par ses differends avec l'Empereur Rodolphe I. tige de l'Auguste Maison d'Autriche. Rodolphe de Hapsbourg avoit été son grand Maréchal; mais dès qu'il fut élevé sur le Trône Imperial, il fit bien connoître qu'il savoit se faire obéïr, comme Souverain de l'Empire, avec autant d'exactitude, qu'il avoit obéï lui-même, comme grand Maréchal. Ottocare s'étoit emparé de l'Autriche, qu'il croyoit lui appartenir, comme allié du dernier Duc; mais doutant de la validité de son titre, il épousa Marguerite, sœur de Frederic, dernier Duc d'Autriche, qui eut la tête coupée en Italie, avec Conradin. Il y avoit vingt-quatre ans qu'il en joüissoit, lorsque Rodolphe lui fit savoir que cette Principauté étant un fief de l'Empire, elle lui étoit dévoluë comme Empereur. On fit entendre néanmoins à Ottocare que, pour éviter une guerre, il lui seroit avantageux de la ceder à Rodolphe, qui pourroit lui rendre cette Principauté, à la faveur de quelque alliance qui se feroit entre leurs familles. Ottocare donna dans ces vûës, qui lui parurent les plus raisonnables: mais Rodolphe en investit sur le champ le Prince Albert son fils l'an 1278. & il prit le surnom d'Autriche, du titre de sa nouvelle Principauté, nom qui est resté à ses descendans. Ottocare s'apperçût trop tard de la faute que sa confiance, ou sa crédulité lui avoit fait commettre. Il arma donc, quoique un peu tard. Rodolphe ne se laissa point prévenir; les armées se rencontrerent: Ottocare fut battu la même année. 1278. mais il mourut en Roi, c'est-à-dire, les armes à la main, & en combattant avec toute la vigueur qu'on peut se figurer dans un Prince qui a son bien & son honneur à défendre. Les larmes de ses sujets firent voir combien le feu Roi leur étoit cher. Il laissoit un Prince en bas âge: ainsi ce fut une minorité à essuyer pour un peuple, qui eut encore le chagrin de voir le Royaume dépoüillé par le vainqueur. La Regence fut confiée à Othon, Marquis de Brandebourg, qui n'épargna pas plus les Bohémiens que l'avoit fait l'Empereur Rodolphe.

Le jeune Roi (c'étoit Wladislas II.) étant majeur, gouverna le Royaume avec tant de sagesse & de prudence, que les Polonois & les Hongrois le voulurent avoir aussi pour leur Roi. Il donna volontiers ses soins à la Pologne; mais il refusa la Couronne de Hongrie. Il mourut l'an 1305. d'une fievre lente. Son fils Wenceslas III. ne lui survéquit qu'un an, & fut assassiné par les mêmes parricides qui avoient donné un poison lent à son pere.

Comme ce Prince ne laissoit pas de successeurs, les Bohémiens se trouverent partagés: quelques-uns élûrent Rodolphe, fils d'Albert d'Autriche Empereur; les autres choisirent Henry Duc de Carinthie. Rodolphe qui craignoit que la division ne se mît parmi les grands, crut avoir trouvé un moyen de les conciler, en épousant la veuve de Wenceslas. II. mais cet expedient ne fut pas suffisant pour réünir les deux partis; & Rodolphe ne joüit pas un an de sa nouvelle Royauté. Les troubles se renouvellerent après sa mort: l'élection tomba sur Henry Duc de Carinthie, qui avoit été competiteur de Rodolphe. Il ne conserva lui-même la Couronne que trois ans, & fut détrôné en 1310. On mit en sa place Jean fils de l'Empereur Henry VII. de la Mai-

son de Luxembourg. Ce Prince n'avoit que 14. ans lorsqu'il fut appellé au Royaume de l'Europe, alors le plus difficile à conduire, mais malgré les troubles domestiques qu'il a essuyé, il sortit toûjours victorieux des guerres étrangeres qu'il soutint contre divers Princes. Il fut pere de l'Empereur Charles IV. & son affection pour la France, où il avoit été élevé, l'engagea à venir secourir le Roi Philippe de Valois contre Edoüard Roi d'Angleterre. Il avoit perdu les yeux; mais il n'avoit rien perdu de son courage: & comme il ne pouvoit pas conduire son cheval à la bataille de Crecy, il le faisoit mener par deux Ecuyers. Il eut la gloire de mourir dans cette fatale journée à la tête de la plus belle Noblesse du Royaume, qui fut la victime de l'imprudence, ou de la trop grande ardeur de Philippe de Valois.

Charles avoit été déclaré Roi du vivant de son pere, & il eut le bonheur de joindre à cette Couronne la dignité Impériale, à laquelle il fut appellé par la faveur du Saint Siege, auquel il fut toûjours très-attaché. Ce grand Prince eut un indigne successeur dans son fils ainé Wenceslas, l'opprobre des Souverains, l'horreur de l'humanité. Les Seigneurs de Bohême, à l'instigation de son frere Sigismond, l'arrêterent deux fois prisonnier; mais il eut le bonheur, ou l'industrie de se sauver. Avide de répandre le sang humain, il n'épargnoit pas même celui de ses meilleurs sujets; mais aussi lâche que le sont les Princes sanguinaires, il fut si épouventé des troubles que Jean Zizca avoit excités à Prague, qu'il en fut saisi d'une apoplexie, qui le fit mourir l'an 1419.

La mort de Wenceslas n'appaisa point les troubles; il semble même qu'ils augmentoient par l'animosité qui se trouvoit dans la plûpart des esprits, qui étoient aigris du supplice de Jean Hus & de Jerôme de Prague, condamnez au Concile de Constance. Cependant l'Empereur Sigismond, frere de Wenceslas, secouru par les Princes de l'Empire, entra dans le château de Prague, & se fit couronner sans le consentement des Etats, quinze ans ou environ après la mort de son frere.

Dès que Sigismond eut pacifié les troubles, il se conduisit avec la prudence & la douceur qui lui avoient acquis les respects de la Hongrie, dont il portoit la Couronne, & celle de l'Empire qui l'avoit choisi pour tenir la place de Josse de Moravie, qui n'avoit été que peu de mois sur le trône Imperial. Quoique Sigismond n'ait pas toûjours été heureux dans ses entreprises, il ne laissa pas de mourir plein de gloire l'an 1437. il ne laissoit point de posterité masculine. Il recommanda aux Etats son gendre Albert d'Autriche, qui eut le bonheur de recueillir l'auguste succession de son beau-pere, non-seulement par son élection à la Couronne de Bohême & de Hongrie, mais encore par son élevation sur le trône Imperial. Son regne qui fut très-court, jetta tous ces Royaumes dans de nouveaux troubles: cependant il y eut un interregne, ou plûtôt une minorité, Ladislas son fils posthume ayant été reconnu Roi; mais son couronnement fut differé jusques à l'an 1453. que ce Prince avoit atteint sa quatorziéme année, temps où la plûpart des Rois sont reconnus majeurs. L'Empire étoit entre les mains de Frederic III.

Ladislas ne porta que durant quatre ans la Couronne de Bohême. A sa mort arrivée l'an 1457. elle fut deferée à George Podiebrac, qui avoit été à la tête de toutes les affaires pendant la minorité de Ladislas. Dans les treize années qu'il gouverna la Bohême, il fit voir qu'il n'étoit pas indigne du choix qu'on avoit fait de lui. Son

courage & ses grandes actions répondirent à l'idée que la Nation s'étoit formée de ses augustes qualités. Il étoit difficile de remplacer un si grand homme : mais après bien des contestations, on élut Wladislas fils du Roi de Pologne Casimir. Il n'avoit que quinze ans: cependant s'il n'eut pas toutes les qualités militaires de Podiebrac, il eut tous les talens du gouvernement qu'on peut désirer dans un Prince. Sa reconnoissance pour tous les Etats du Royaume qui l'avoient décoré de leur Couronne, l'engagea à les combler de graces & de privileges particuliers. Il réforma les loix, remit le bon ordre dans les affaires, & répara les maux que les guerres avoient causés à tout le Royaume. Par la police qu'il fut établir parmi un peuple, qui depuis longtems ne connoissoit que les armes, il ne fut pas moins heros que ceux qui ne cherchent par leurs conquêtes qu'à conduire leurs sujets à la boucherie, en faisant eux-mêmes quelques pas vers la gloire, qu'ils ont souvent bien de la peine à atteindre après beaucoup de sang répandu. Il mourut après un regne de 45. ans, & laissa pour successeur son fils Loüis, qui ne fut pas si heureux que son pere, parce qu'il fut beaucoup moins prudent. Il donna lieu aux troubles de Bohême par ses absences continuelles, préferant le séjour de la Hongrie, dont il portoit aussi la Couronne, à celui de la Bohême, qui souhaitoit, & qui même avoit besoin de voir de tems en tems son Souverain. Les Turcs, par lesquels il fut attaqué, troublerent la tranquillité de son regne. A peine put-il obtenir quelques médiocres secours des Princes de l'Empire assemblés à Nuremberg, quoiqu'il fût dans une conjoncture où il s'agissoit du salut de toute l'Allemagne, qu'il falloit défendre de la fureur du Sultan Soliman II. Aussi le Roi Loüis perit-il, à l'âge de vingt ans, après la défaite entiere de son armée, à la journée de Mohacz, l'an 1526.

Les suffrages furent encore partagés pour l'élection d'un Roi : mais comme on avoit besoin, soit en Hongrie ; soit en Bohême, d'un Prince en état de défendre ces deux Couronnes, le choix se fixa sur Ferdinand, frere de l'Empereur Charles-Quint, & beau-frere du feu Roi Loüis. Depuis ce temps-là les Princes de la Maison d'Autriche possedent cette Couronne : cependant de nouveaux troubles arrivés en 1618. penserent la leur faire ôter. Les mouvemens de la Religion, toûjours très-vifs parmi les peuples, causerent une révolte. Les rébelles élurent Frederic V. Electeur Palatin, gendre du Roi d'Angleterre : il fut couronné à Prague au mois de Novembre 1619. avec la Princesse son épouse, femme très-ambitieuse, & qui vouloit goûter de la Royauté ; mais leur joye fut de trop courte durée & trop fatale, pour que Frederic pût s'en faire honneur. A peine l'année étoit-elle révoluë, qu'il fut entierement défait à la célèbre journée de Prague par le Duc de Baviere & le Comte du Buquoi. Il y perdit non-seulement une couronne chancelante, mais même son Electorat. Il fut mis au Banc de l'Empire, & contraint de se réfugier en Hollande : il y vêcut avec sa femme & sa famille en Roi détrôné, c'est-à-dire, d'une maniere triste & languissante, & y est mort l'an 1632. Depuis cette victoire, la Couronne de Bohême n'a pas été contestée à la Maison d'Autriche ; & ce Royaume est même aujourd'hui regardé comme une espece de pays de conquête.

La Moravie, la Silesie & la Lusace, Provinces feudataires de la Bohême, ont suivi le sort de ce Royaume. Les deux premieres sont restées à la Maison d'Autriche ;

mais la Lusace est possedée par la Maison de Saxe, sous la dépendance néanmoins & comme fief de la Couronne de Bohême.

Ce Royaume est aujourd'hui un des plus beaux domaines de la Maison d'Autriche, par les secours infinis qu'elle en tire. Les vices de la Nation montrent que c'est un peuple guerrier. La ferocité, la dureté, l'amour de la nouveauté qu'on lui reproche font voir qu'il est né pour les armes: aussi la Maison d'Autriche en tire depuis longtems ses meilleures troupes. La levée ne s'y fait pas, comme ailleurs, à force d'argent, mais par une sorte d'imposition mise sur toutes les Communautés. Ce sont des milices qui sont fournies par chaque village. On fait par une espece de cadastre ou de liste, combien chaque Communauté doit livrer de recruës : les uns sont imposés à deux, trois ou quatre soldats ; d'autres à un demi, ou un quart de soldat par chaque année ; c'est-à-dire, qu'ils donnent un homme tous les deux, ou tous les quatre ans, ou ils se joignent deux ou quatre villages pour fournir un homme par année. Cet usage qui eut de la peine à s'établir, dure depuis près de cent ans, & fournit toutes les troupes Autrichiennes de recruës, qui sont conduites aux Régimens Impériaux, sans qu'il en coute rien aux Officiers. Il est vrai, que, comme c'est un peuple indocile, on a quelque peine à le former ; mais dès qu'une fois on l'a discipliné, il est capable de toutes les grandes entreprises.

Le sol de la terre est excellent en Bohême, & y vaut peut-être mieux que le bas peuple ; car la Noblesse y est, comme ailleurs, très-polie & très-civilisée. La Cour de Vienne où elle se forme, & les voyages qu'elle entreprend, & qu'elle fait avec réflexion dans les diverses parties de l'Europe, la rendent capable d'affaires importantes : peut-être n'y est-elle pas toûjours employée ; mais ce n'est pas sa faute. Les plus grandes richesses des Seigneurs de la Cour Impériale, viennent de ce Royaume : comme le peuple en est serf & laborieux, aussi-bien qu'en Pologne ; il est d'une grande utilité aux Seigneurs dont les domaines sont cultivés par ces sortes d'esclaves. Outre les fruits de la terre qui y sont en abondance, on y trouve encore de ces curiosités, dont les hommes ont de tout temps été si avides, des pierres précieuses, des grenats & d'autres cailloux recherchés; mais plusque tout cela, on y remarque beaucoup de mines d'or, d'argent, de cuivre, d'étain, de fer & de plomb. J'ai vû en ce genre une espece de prodige qui peut donner des lumieres sur la formation des métaux. C'étoit un petit bloc de marbre rempli d'une mine d'argent qui végéte en forme d'arbre, ou de plante : ce qui feroit croire que les métaux ont un germe, ou une semence qui les fait croître, ou végéter, comme les plantes ou les arbrisseaux. Cette curiosité, digne de l'attention des savans, me fut montrée par M. le Chevalier *Garelli*, Medecin de Sa Majesté Impériale, l'un des hommes les plus vertueux & les plus profonds que j'aye vû à Vienne, & qui joint au savoir de sa profession, une connoissance exacte des langues saintes & des matieres de la Religion, & ce qu'on doit encore estimer plus que toute la science, une inflexible probité à l'épreuve de toutes les séductions de la Cour : c'est tout en ce pays-là, aussi-bien que dans celui-ci.

L'histoire de ce Royaume est écrite par beaucoup d'Auteurs ; mais je ne connois en notre langue que la *relation des troubles de Bohême arrivés* en 1618. & dans les années suivantes. Ceux donc qui seroient curieux de savoir ce qui s'est passé dans cette

Nation, doivent recourir aux Auteurs du pays. *Paul Stranski*, exilé de sa patrie, publia l'an 1634. à Leyde la *République de Bohême :* nous n'avons rien de plus exact, de plus précis, ni de mieux détaillé que ce petit ouvrage, pour connoître l'état de la Bohême. Il y auroit peut-être aujourd'hui quelque chose à changer dans cette description; mais on auroit lieu d'être content, si tous les ouvrages que l'on publia vers ce même temps en Hollande, sous le titre de *Républiques*, étoient écrits avec autant de verité & de précision que celui de *Stranski*. Les Historiens originaux de la Nation ont été recueillis par *Marc Freher*; l'on y voit même les memoires que l'Empereur Charles IV. avoit écrits; quoiqu'ils ne soient pas finis, on ne laisse pas d'y trouver beaucoup de particularités fort curieuses. *Du Bravius*, Evêque d'Olmutz, est le premier qui a redigé l'histoire de Bohême, en une forme propre à être lûë : Ce seroit peut-être la seule histoire generale de la Bohême qui méritât quelque attention, si nous n'avions pas aujourd'hui celle du pere *Bohuslaus Balbinus* célèbre Jesuite de Prague. Ce Pere après avoir rassemblé toutes les preuves & tous les documens nécessaires pour la composition de son ouvrage, le publia l'an 1677. sous le titre d'*Abregé de l'histoire du Royaume de Bohême*; livre écrit avec une scrupuleuse exactitude, & d'une maniere convenable à la dignité de son sujet, soit pour le style, soit pour l'ordre & l'économie de son ouvrage. Mais pour suivre le goût, où les véritables savans se sont mis depuis un siécle, de fortifier les histoires generales par des preuves nécessaires pour en penetrer le détail, ou en appuyer les faits essentiels, il a donné sous le titre de *Miscellanea Bohemica*, (mélanges de Bohême) tout ce qui pouvoit interesser dans le détail particulier de cette histoire, ou dans les pieces autentiques qu'il a euës en main. Il y a peu de choses à lire après cet Auteur; il n'y a que l'histoire des troubles de la Religion au XV. siécle, qui puisse interesser. Le célèbre *Joachim Camerarius* en a donné une relation élegante, sincere & succincte, citée avec éloge par l'un des plus savans Prélats de ces derniers siécles. C'est M. *Bossuet* qui a parlé de ces troubles dans sa belle & incomparable *histoire des Variations des Eglises Protestantes*; mais on ne sauroit étudier l'histoire du Concile de Constance, & le XV. siécle de celle de l'Eglise, sans y puiser une exacte connoissance de l'histoire de Jean Hus & de Jerôme de Prague, qui en furent les heros, & même les martyrs, si l'on peut se servir de ce terme, dès qu'il s'agit de l'erreur. *Melchior Goldast* a donné tout ce qu'il y a d'essentiel dans le droit public de ce Royaume. La Silesie, la Moravie & la Lusace, Provinces feudataires du Royaume de Bohême, ont aussi leurs Historiens; mais ils ne conviennent qu'aux naturels du pays.



CHAPITRE XXV.

Histoire de Hongrie.

LA Hongrie, nommée autrefois la Pannonie & la Dacie, auroit de plus grands avantages que la Bohême, si elle n'étoit pas exposée aux irruptions, disons mieux, aux vexations de la puissance Ottomane. Heureusement ce Royaume est aujourd'hui tout entier au pouvoir de la Maison d'Autriche. Borné au Nort par la Pologne & la Russie noire, au Levant par la Transylvanie & la Valaquie, au Midy par la Save, & au Couchant par la Moravie, l'Autriche & la Stirie, il contient un peu plus de cent lieuës dans sa plus grande longueur, sur environ quatre-vingt de largeur.

Ce pays a été long-temps un théâtre de révolutions; & il seroit à craindre que, si par un des plus grands malheurs qui puisse arriver à l'Europe, la Maison d'Autriche venoit à manquer, les mécontentemens dont il reste toujours quelque levain dans ce Royaume, ne dégéneraffent en une révolution plus fatale encore que toutes celles qui sont arrivées jusques ici.

Philippe de Macedoine a fait autrefois la conquête de ce pays. Il se révolta peu après sa mort; mais Alexandre le Grand, ne tarda gueres à le soumettre. Les Gaulois y vinrent ensuite, & l'enleverent à Ptolomée Ceraunus, fils aîné de Ptolomée Lagus desherité par son pere. Jules César avoit commencé de le leur enlever. Auguste, Tibere & Trajan continuerent, & le réduisirent en Province, qui resta long-temps sous les Romains. Les Goths, & ensuite les Huns y firent une irruption sur la fin du I V. siecle: ils se choisirent quelques Rois, dont Attila fut le plus celebre. Ils furent vaincus par les Lombards: & le Roi Alboin en étoit encore maître au milieu du V I. siecle, lorsque partant l'an 568. pour son expedition d'Italie, il ceda derechef ce pays aux Huns. Ils commirent beaucoup de désordres dans les siecles suivans; & il fallut que Charlemagne armât contre eux. Il eut le bonheur de les réduire: mais ces peuples qui avoient été joints par de nouveaux essains de leur nation, furent encore défaits par l'Empereur Arnoul: ils se rétablirent néanmoins, trouvant cette contrée beaucoup plus avantageuse que la Scithie, c'est-à-dire, la petite Tartarie, où ils menoient une vie dure, errante & vagabonde; & vers l'an 900. ils firent une derniere irruption dans les Provinces que leurs ancêtres avoient occupées; mais ils n'embrasserent la Religion Chrétienne que sur la fin du X. siecle. Quoique le Christianisme en ait fait des hommes raisonnables, on ne laisse pas de trouver encore dans les mœurs & dans la phisionomie du bas peuple quelque chose de cette ancienne rudesse, qui faisoit le caractere des Scithes, comme elle fait encore celui des Tartares. Leur histoire commence alors à prendre une forme, aussi-bien que leur gouvernement.

Geisa fut donc le Prince à l'exemple duquel les peuples embrasserent la Religion Chrétienne. Il fit reconnoître pour Souverain son fils qui en fut le premier Roi, & qui a merité la qualité de Saint. Ce fut S. Etienne auquel le Pape Silve-

ftre II. envoya la Couronne. Ce Prince qui mourut sans posterité, fut d'autant plus regretté, qu'il eut pour successeur Pierre, qui se livra bien-tôt à l'avarice & à la cruauté, qui l'exposerent à la haine des peuples. Ces désordres donnerent lieu à un nouveau tyran qui ne valoit pas mieux que lui, & qui ne resta gueres sur le Trône. On y appella André, qui étoit de la famille de Geisa & de S. Etienne. Ce Royaume se vit exposé sous ce Roi, & même après lui, à de continuelles révolutions par l'ambition des mauvais Princes, qui ont toujours plus d'envie de regner que les Princes vertueux, qui connoissent tout le poids d'une Couronne, & qui savent qu'il est plus facile d'obéir, que de commander. Ainsi ce Royaume fut, comme bien d'autres, soumis à beaucoup de mauvais Rois; les bons même y furent rarement heureux. Ce n'est pas qu'ils manquassent de courage; mais les méchans ont dans leur malice des ressources, qui manquent souvent à l'homme de probité.

Le XIII. siecle vit dans André II. un des plus grands Rois, qui ait porté la Couronne de Hongrie. Outre ses expéditions dans la Terre-Sainte, il décora ses sujets de ces privileges & de ces libertés, dont les Hongrois ont depuis été si jaloux, qu'ils obligent les Rois à leur couronnement d'en jurer la conservation. Bela IV. l'aîné de ses fils se vit exposé aux courses des Tartares, qui le contraignirent d'être trois ans absent de son Royaume, dans lequel il fut rétabli par les Chevaliers de Rhodes, & par les Comtes Frangipani, dont il reconnut la valeur par des domaines & des privileges extraordinaires qu'il leur accorda. Son fils Etienne V. fut plus heureux que son pere: il porta ses armes contre les Bohémiens, les Bulgares & les Mœsiens qui devinrent ses tributaires. C'étoit cependant Ottocare II. qui regnoit sur la Bohême.

Mais à peine le XIV. siecle étoit commencé que la Hongrie se vit exposée aux divisions trop ordinaires aux Royaumes électifs, où les sujets, quelque parti qu'ils embrassent, sont toujours la victime des compétiteurs, qui dans leur postulation font beaucoup moins d'attention au bien commun de l'Etat que à leurs interêts propres. Ladislas Vaivode ou gouverneur de Transylvanie, fut celui qui vainquit tous les autres; il fut couronné l'an 1310. & jamais la Hongrie ne fut si glorieuse que sous ce Prince, qui étendit ses conquêtes dans la Dalmatie, la Croatie, la Servie, la Russie, la Bulgarie & la Bosnie; la Valaquie même & la Moldavie ne lui furent pas moins soumises que la Transylvanie.

Louis I. son fils aîné regna sur ces mêmes Provinces, & André qui étoit le cadet, devint Roi de Naples par son mariage avec la Reine Jeanne. Les déréglemens de cette Princesse causerent le malheur de André, qu'elle fit cruellement mourir. Louis Roi de Hongrie se crut obligé à poursuivre la vengeance de ce parricide: il se rendit à Naples à la tête d'une armée, battit les troupes de la Reine Jeanne, punit les auteurs de cet attentat, soumit le Royaume, & y laissa pour Viceroi Etienne Vaivode de Transylvanie avec un corps de troupes, pour tenir les peuples dans le respect. La paix se fit, & Jeanne remonta sur le Trône de Naples. Le Roi Louis mourut l'an 1382. & ne laissa que la Princesse Marie, fiancée avec Sigismond de Luxembourg fils de l'Empereur Charles IV. qui parvint lui-même dans la suite à la Couronne Impériale.

Le Vaivode Etiene qui avoit soutenu les interêts du Roi de Hongrie dans le Royaume de Naples avec la prudence, la valeur & la fidelité que Louis en pouvoit esperer, ne se crut point assez recompensé par le Roi son Maître. Il en témoigna depuis sa mort le ressentiment qu'il n'avoit osé faire paroître de son vivant. Il s'en vengea donc sur la Princesse Marie sa fille; & au lieu de favoriser Sigismond son mari, il fit appeller à la Couronne de Hongrie Charles II. Roi de Naples, fils du Roi André, & neveu du Roi Louis.

Tout dissuadoit Charles de courir après un Trône chancelant: son épouse même fit ce qu'elle put, & par ses raisons & par ses larmes pour l'en détourner; mais l'ambition le fit passer outre. Il équippa une flotte, alla débarquer en Dalmatie, & par le moyen du Vaivode de Transylvanie, il pénétra jusques à Bude, malgré la résistance du parti contraire. Son usurpation neanmoins fut de peu de durée. Sigismond qui s'étoit retiré en Bohême fut appellé par les ennemis du nouveau Roi & le vainquit; tua & chassa tout ce qui lui résistoit, & se rétablit enfin dans les Etats de son épouse. Le Vaivode au désespoir de n'avoir pas porté sa vengeance jusques au bout, implora le secours du Sultan Bajazet, sans se mettre en peine, si cette démarche ne le mettroit pas lui, sa patrie & sa religion dans les fers. Le Sultan quitta le siege de Constantinople qu'il formoit, & vint à la rencontre de Sigismond qui marchoit pour secourir Constantinople. L'armée de Sigismond étoit fortifiée d'un corps de troupes choisies que lui envoyoient Charles VI. Roi de France, & Philippe le Hardy Duc de Bourgogne, sous la conduite de Jean Comte de Nevers, fils aîné de ce Duc.

L'armée Chrétienne alloit former le siege de (1) Nicopolis, lorsque celle des Musulmans parut à sa vûe: ces derniers étoient au nombre de soixante mille chevaux, & de deux cens quarante mille hommes d'infanterie; les Chrétiens n'avoient pas plus de soixante mille fantasins, & vingt mille chevaux. Sigismond fit prier le Comte de Nevers de ne point combattre que toutes leurs forces ne fussent unies. Enguerrand de Couci qu'on avoit donné au Comte pour Gouverneur, fut de même avis. Il n'y eut que le Comte d'Eu Connetable de France, qui dit avec cette ardeur & cette précipitation qui caracterise un peu trop le François, qu'il étoit honteux & même dangereux de laisser aux Turcs, qui arrivoient continuellement, le temps de se rafraîchir, qu'il falloit combattre sans rien attendre. Sur le champ, il fit marcher les François & les Bourguignons, & cria que les Allemans & les Hongrois eussent à suivre. Il attaqua donc le Sultan avec cette vigueur & cette impetuosité naturelle au premier feu de nos troupes, & fit plier tout ce qui se presenta devant lui: mais son ardeur l'ayant emporté trop loin, & ne pouvant être soutenu du reste de l'armée Chrétienne, il fut accablé par le nombre des Musulmans.

Cette fatale journée qui se passa le 28. Septembre 1396. vit perir la fleur de notre noblesse; vingt mille Chrétiens & soixante mille Turcs resterent sur la place. Sigismond prit la fuite, & fut heureux de rencontrer une barque pour se sauver. Le

(1) Bataille de Nicopolis en 1396.

Comte

Comte de Nevers resta prisonnier avec Enguerrand de Couci, Henry de Bar, le Comte d'Eu, Guy de la Trimoüille, & le Maréchal de Boucicaut qui donnerent deux cens mille écus de rançon. Trois cens gentilshommes François que l'on conduisit nuds devant le Sultan furent massacrés par les Janissaires; & Bajazet ne trouvant rien qui lui resistât poussa ses conquêtes jusques à Bude.

Ce fut là le commencement des malheurs de la Hongrie: quoique les Turcs n'y ayent pas fait de grands progrès sous le regne de Sigismond, qui fut ensuite appellé au Trône Imperial, ils ne laisserent pas néanmoins de faire de temps en temps des courses qui leur donnerent envie d'en entreprendre la conquête. Ils ne firent rien non plus sous l'Empereur Albert II. de la Maison d'Autriche, qui avoit épousé Elisabeth fille de Sigismond, & par-là heritiere des Royaumes de Hongrie & de Bohême; mais les divisions qui se mirent en Hongrie l'an 1440. après la mort d'Albert, donnerent lieu au Sultan Amurat II. de faire une irruption dans ce Royaume. Wladislas de Lithuanie qui fut élû Roi par une partie des Grands, lui opposa Jean Hunniade, qui repoussa les efforts d'Amurat avec tant de succès, qu'il le contraignit à demander la paix, à laquelle Wladislas consentit. Ce fut la rupture de cette paix qui occasionna la mémorable journée de Warne.

L'Empereur de Constantinople, Jean Paleologue, qui avoit interêt à faire rompre cette paix, travailla si efficacement auprès du Pape Eugene IV. que le Pontife députa le Cardinal Julien vers Wladislas, pour l'absoudre du serment qu'il avoit fait d'entretenir dix ans la paix avec le Sultan; & pour lui marquer que, n'ayant pû la conclure sans le consentement du saint Siege, il devoit la rompre; & par-là n'étoit pas obligé de tenir parole à l'Infidele. Ce Prince religieux déféra trop facilement aux remontrances du Cardinal Julien; & comme il avoit une armée considerable, qui devoit être commandée par Hunniade, il eut la foiblesse de rompre la paix. Amurat se presenta dans la plaine de (1) Warne en Bulgarie, où se trouvoit aussi l'armée Chrétienne. Les Infideles plierent & furent battus dans le commencement de l'action: Le Sultan même se sauvoit, lorsque ses lieutenans prenant la bride de son cheval, le menacerent de le tuer, s'il ne retournoit sur le champ ranimer par sa présence ceux qui vouloient bien mourir pour lui. La déroute commença par l'aile gauche des Turcs composée d'Asiatiques, qui furent entierement défaits. Hunniades prit aussi-tôt des troupes fraiches, tomba sur l'aile gauche des Infideles, où étoient les troupes Européennes. Carats qui les commandoit fut tué avec beaucoup d'autres Officiers; & sa mort mit la consternation parmi les Turcs. Ainsi la victoire se declaroit pour les Chrétiens; elle y seroit restée sans la vanité de Wladislas. Jean Hunniades l'avoit placé au centre de son armée avec quelques troupes choisies pour le soutenir, au cas que la superiorité des Infideles l'obligeât de se retirer. On sollicita donc le jeune Roi d'aller prendre part à la gloire, & d'attaquer lui-même le Sultan au milieu de ses Janissaires. Il fit ce qu'il put pour les enfoncer; mais son cheval ayant été blessé, il fut porté à terre, où on le perça de coups, & on lui coupa la

(1) Bataille de VVarne 1444.

tête, qui servit de trophée dans le camp des Turcs, & qui mit le trouble dans l'armée des Chrétiens. Ce premier malheur fut suivi d'un si grand massacre, que tout ce que put faire Hunniades fut de passer le Danube avec quelques troupes, & de sauver par-là le débris de son armée.

La mort de Wladislas arrivée le 11. Novembre 1444. donna lieu aux Hongrois de reconnoître l'année d'après pour leur Roi Ladislas fils posthume de l'Empereur Albert II. Il n'étoit pour lors âgé que de cinq ans; & on lui donna pour Regent le même Hunniades: mais ce General qui avoit fait tant de merveilles jusques-là, fut battu par Amurat II. l'an 1448. à la journée de Cassovie, qui dura trois jours. Hunniades fut plus heureux à défendre Belgrade l'an 1456. contre Mahomet II. qui fut contraint d en lever le siege. Le Sultan avoit couvert le Danube de deux cens vaisseaux, pour empêcher les Chrétiens de faire entrer du secours dans la place; mais Jean Hunniades coula les uns à fond, en prit quelques autres, & obligea le reste à se retirer. Mahomet qui craignoit que les Chrétiens ne s'en rendissent maîtres, ordonna qu'on y mît le feu. Cependant il avoit fait une breche assez considerable pour y pouvoir donner un assaut: il y envoya donc des troupes, qui ne trouvant aucune résistance, entrerent dans la Ville en confusion. Hunniades qui s'étoit jetté dans Belgrade, y chargea les Turcs qui étoient en désordre. Au même instant le Gouverneur & Jean de Capistran Cordelier, que le Pape avoit envoyé en qualité de Missionnaire en Hongrie, parurent, & remplirent toutes les ruës du sang des Infideles. Les autres qui s'efforçoient de franchir la breche furent entierement renversés; & Mahomet se vit contraint de faire sonner la retraite. Alors Jean Capistran, qui a merité par sa pieté & par tant d'actions de vigueur, d'être mis au nombre des saints, sort à la tête de la garnison & de ceux des habitans qui n'avoient pas encore combattu: il tombe sur l'artillerie des Turcs, qu'il tourne contre Mahomet lui-même. Les ennemis, après d'inutiles efforts, sont obligés de ceder; ils se rallient néanmoins; mais Hunniades qui survint avec le reste de ses troupes, les chargea de nouveau. L'on peut juger de l'importance de l'action, non-seulement par la levée du siege de Belgrade, mais encore par cinquante mille hommes que Mahomet perdit à cette mémorable journée. Hunniades qui avoit fait des prodiges de valeur & de conduite, mourut deux jours après des blessures qu'il avoit reçûës à cette bataille, & Jean Capistran fit voir alors qu'une grande pieté n'est pas toujours incompatible avec un grand courage, & que la sainteté de l'homme religieux peut être quelquefois accompagnée de la bravoure du grand Capitaine.

Jean Hunniades avoit laissé deux fils Ladislas & Mathias Corvin. Les envieux de cette Maison porterent le Roi de Hongrie à faire couper la tête à l'aîné pour avoir tué en duel le Comte de Cilley; & Mathias qui étoit destiné au même supplice, fut mis d'abord en prison; il y resta jusques à la mort du Roi Ladislas arrivée l'an 1457. pendant la solemnité de son mariage avec Magdelaine de France fille du Roi Charles VII. L'élection d'un nouveau Roi causa quelques troubles; mais Mathias Corvin l'emporta sur deux redoutables competiteurs: c'étoient l'Empereur Frederic III. & Casimir fils du Roi de Pologne. Ainsi Corvin ne sortit donc de prison que pour monter sur le Trône.

La Hongrie a eu peu de Rois ſemblables à Mathias Corvin. Il n'ignoroit rien de tout ce que doit ſavoir un grand Prince ; & ſon regne fut des plus heureux en temps de paix & en temps de guerre. Il eſt vrai cependant qu'il n'employa pas ſes forces contre l'ennemi commun du Chriſtianiſme. Frederic III. l'obligea par ſes mépris à tomber ſur l'Autriche, où il commit bien des déſordres & ſe rendit maître de la Sileſie & de la Moravie. Caſimir IV. Roi de Pologne eut part à ces conquêtes ; & ſon fils Wladiſlas ne porta pas moins que Mathias Corvin le titre de Roi de Bohême, mais à condition que Wladiſlas jouiroit ſeul de la qualité de Roi, & que les Provinces de Moravie, de Sileſie & de Luſace ſeroient rachetables après la mort de Corvin pour la ſomme de quatre cens mille écus.

La treve étoit déja rompuë entre Mathias Corvin & les Turcs, lorſque la mort de ce Prince arriva l'an 1490. Elle fut fatale aux Hongrois, non-ſeulement par la défaite de leurs armées, mais encore par la diviſion qui ſe mit parmi les Grands. Des quatre Competiteurs qu'il y avoit à la Couronne, Wladiſlas ou Ladiſlas Roi de Bohême l'emporta ſur les autres. Cependant ce Prince occupé déja du Royaume qu'il poſſedoit, & auquel il donnoit tous ſes ſoins ; agité d'ailleurs par la guerre que lui avoit déclarée Maximilien I. fit un accommodement, par lequel il cedoit la Hongrie à la Maiſon d'Autriche, au cas qu'il mourût ſans enfans : cependant il en eut deux, Anne & Louis, qui ſont celebres dans l'hiſtoire. Louis fut couronné à l'âge de deux ans l'an 1508. mais il ne regna que l'an 1516. Soliman prit le temps de la jeuneſſe du Roi pour fondre ſur la Hongrie ; il força Belgrade & défit l'armée de Louis dans la plaine de Mohacz l'an 1526. Le Roi Louis n'ayant pû trouver de chemin dans l'obſcurité de la nuit, ſe noya dans un marais, & verifia, dit-on, par ce malheur, les pronoſtics funeſtes qu'on avoit faits ſur ſa perſonne. Lorſqu'on le vit naître ſans peau, avoir de la barbe à quinze ans, & des cheveux gris à dix-huit, on avoit prédit qu'il vivroit peu, & ſeroit dépouillé de ſes Etats.

Après cette perte, le Turc prit Bude, & réduiſit en cendre la plus grande partie de cette belle bibliotheque que Mathias Corvin y avoit aſſemblée avec tant de ſoin & de dépenſes. Cependant Jean Zapoli Comte de Cepus & Vaivode de Tranſylvanie, qui étoit venu trop tard pour défendre la Couronne, ſe crut arrivé fort à propos pour ſe la mettre ſur la tete ; il avoit gagné l'eſtime & l'affection des Grands, par la défaite des mécontens, qui ſur la fin du regne de Wladiſlas vouloient ſe révolter contre leur Roi. Il ſe ſervit de cette eſtime pour repreſenter aux Grands combien il étoit important de ne pas laiſſer perdre le droit d'election dont ils jouiſſoient, & de ne pas choiſir un étranger. Il fut donc élû Roi de Hongrie. Eſtienne Battory voyoit avec peine un de ſes égaux ſur le Trône de Hongrie. Ainſi par chagrin il ſe jetta dans le parti de Ferdinand d'Autriche qui avoit épouſé la Princeſſe Anne, ſœur du feu Roi Louis ; & par-là il ſembloit avoir droit à la Couronne de Hongrie, auſſi-bien que à celle de Bohême, dont il s'étoit mis en poſſeſſion après la mort de ſon beau-frere. Ferdinand, par le conſeil de Battory marcha droit à Bude, avec une armée conſiderable. Zapoli ne l'attendit pas, & ſe retira. Ferdinand le pourſuivit & le battit près de Tokai, & l'obligea de s'enfuir en Pologne, d'où il implora le ſecours de Soliman pour le rétablir dans ſon Royaume. Le Sultan prit

cette nouvelle occasion de rentrer en Hongrie avec une armée puissante, qui ne laissa point, par une providence particuliere, d'échoüer devant Vienne l'an 1529.

La crainte qu'eut Jean Zapoli d'être abandonné de Soliman, le contraignit de traiter avec Ferdinand. L'accord fut que le premier conserveroit le titre de Roi sa vie durant, & qu'après sa mort, Ferdinand donneroit des appanages convenables à ses enfans, s'il en avoit. Zapoli épousa la Princesse Isabelle fille de Sigismond Roi de Pologne, de laquelle il eut un fils, dont la naissance devint fatale à son pere. Il étoit alors occupé à dompter quelques Villes rebelles de la Transylvanie. Il eut une si grande joye de la naissance de son fils Jean-Estienne Sigismond, que les excès de la table ausquels il se livra, lui causerent la mort l'an 1540. Avant que de mourir, il exhorta la Noblesse Hongroise de mettre plûtôt la Couronne sur la tête de son fils, que de la faire passer à un étranger. Ainsi ce jeune Prince fut couronné dans la ceremonie même des funerailles de son pere.

Ferdinand ne l'eut pas plûtôt appris, qu'il s'en plaignit à la Reine Isabelle, à laquelle il demanda l'execution du traité fait avec le feu Roi : elle refusa d'y consentir; & dans la crainte de se voir accablée par l'armée de Ferdinand, elle suivit le conseil de *George Martinusius* Evêque de Varadin & tuteur du jeune Prince. Il fut depuis élevé à la dignité de Cardinal, qu'il deshonora par ses liaisons trop intimes avec le Musulman : tantôt valet infidele, ensuite mauvais Moine, espion dangereux, Prêtre inquiet, Evêque ambitieux, & Cardinal avare, il eut tous les vices des Etats par lesquels il avoit passé, & n'en eut pas les vertus; semblables à quelques gens de ces derniers siecles, qui de valets de college sont parvenus avec de plus grands vices à des dignités encore plus grandes que celles de Martinusius, & sont morts comme ils avoient vêcus, l'horreur des gens de probité, & l'opprobre du sacerdoce. C'est en vain que dans ces derniers temps on a voulu faire un heros de ce Prélat. Ce n'est point être grand que de manquer des vertus essentielles à son état, & de n'être recommandable que par des qualités qui sortent de son caractere. M. de Thou, qui cherche à le justifier dans son histoire, le condamne par la simple narration de toutes ses démarches pernicieuses, qui le porterent pour maintenir son autorité plûtôt que celle du jeune Prince, à demander du secours au Sultan Soliman, qui ordonna aux Gouverneurs qu'il avoit établis dans les places voisines de suivre les vûës de Martinusius. Le Sultan vint lui-même à la tête d'une armée considerable, telle que les Turcs les assemblent ordinairement : il se rend à Bude, se saisit de la Capitale du Royaume; & ne donnant que des esperances à Isabelle, il la fait retirer à Lippe pour gouverner la Transylvanie, qu'il veut bien lui abandonner. L'ambitieux Martinusius qui avoit obligé Isabelle sa bienfaictrice à quitter ses Etats, se voit déchû de ses esperances; il s'adresse à Ferdinand pour en obtenir du secours contre Soliman, & renouë en même temps ses intrigues avec le Sultan pour perdre Ferdinand, & se conserver seul, par ces jalousies concertées, une autorité usurpée, dont il vouloit dépoüiller les possesseurs legitimes. Et s'il est vrai que Ferdinand d'Autriche l'ait fait assassiner l'an 1551. ce fut une faute à ce Prince de n'avoir pas respecté dans un mauvais sujet la suprême dignité de Cardinal dont il étoit revêtu ; mais ce fut peut-être un bien d'avoir empêché un homme aussi dangereux de perdre sa patrie & l'E-

glise pour satisfaire son ambition & son avarice. La Maison d'Autriche a toujours désavoüé cet assassinat, quoique d'ailleurs elle eût lieu d'être satisfaite de se voir débarassée d'un scelerat, qui se joüoit de tous les fermens & de toutes les Puissances.

Ferdinand ne laissa pas d'être reconnu Roi dès l'an 1527. Quoique son regne ait été agité de beaucoup de troubles. Maximilien II. qui posseda ce Royaume après la mort de Ferdinand arrivée en 1564. fit une treve de huit ans avec Selim II. Le Sultan y fit comprendre le fils de Jean Zapoly, c'est-à-dire, Jean-Estienne Sigismond, que Soliman avoit rétabli dans la Principauté de Transylvanie, qui depuis ce temps-là jusques au commencement du XVIII. siecle avoit été separée de la Couronne de Hongrie, & dans laquelle la Maison d'Autriche n'est rentrée que depuis quelques années. Maximilien ne put engager Amurat III. qui monta sur le Trône des Ottomans, à renouveller cette treve; & sans la trahison du Comte de Hardec qui livra Javarin aux Turcs, ils auroient fait peu de progrès en Hongrie. Rodolphe II. ne se laissa point abattre par cette perte; & pour recommencer la guerre avec plus d'ardeur & de succès, il fit une ligue avec Sigismond Batory Prince de Transylvanie. Ils battirent les Turcs, se rendirent maîtres de la Moldavie & de la Valaquie, reprirent la Ville de Gran, ou Strigonie. Le Sultan crut rétablir ses affaires, en se mettant lui-même l'an 1596. à la tête de son armée, qui étoit composée de deux cens mille hommes. Mahomet III. ne laissa pas, malgré la défaite de son avant-garde, de prendre Agria, devant laquelle il perdit soixante mille hommes. Mahomet demanda la paix qui lui fut accordée, mais elle dura peu de temps, parce qu'on apprit qu'il ne s'en servoit que pour recruter ses troupes, & retomber sur la Hongrie avec plus de fureur que auparavant: ainsi on la rompit, & l'on assiegea Javarin qui fut pris l'an 1599. par l'adresse du sieur de Vaubecour Gentilhomme Champenois. Les Turcs de leur côté assiegerent & manquerent Varadin. Mahomet voyant qu'on lui refusoit la paix qu'il demandoit, fit de nouveaux efforts, & rétablit les affaires des Turcs en Hongrie.

Les nouvelles Religions, celle même des Anti-trinitaires, s'introduisirent dans la Hongrie & la Transylvanie vers le milieu du XVI. siecle; & depuis ce temps-là, elles y ont causé les mêmes mouvemens & les mêmes inquietudes qu'elles ont produit par tout ailleurs. Les Empereurs furent obligés, comme malgré eux, d'accorder aux Protestans & aux Réformés, le libre exercice de leur culte & de leurs cérémonies. Rodolphe II. ne le fit qu'avec peine; mais l'Archiduc Mathias son frere qui fut reconnu Roi de Hongrie au mois de Novembre 1608. fit beaucoup moins de difficultés, & étendit cette même liberté en 1611. à tout le Royaume de Bohême, dès qu'il en eut été déclaré Roi. Ferdinand III. ayant fait fermer quelques Temples, donna lieu à des émotions populaires en Hongrie. Les mécontens appellerent à leurs secours Georges Ragosky, qui n'avoit été revêtu de la Principauté de Transylvanie l'an 1625. que par la faveur de la Maison d'Autriche; mais ce Prince, loin d'en conserver la gratitude, entre en Hongrie l'an 1637. à la tête d'une armée de soixante-dix mille hommes; & après quelques manifestes injurieux à ses bienfaicteurs, il obligea l'Empereur Ferdinand, qui n'en avoit que vingt-huit mille, de condescendre à des conditions de paix plus favorables à la Transylvanie, qu'à la Hon-

grie & à l'Autriche. L'ingratitude fut encore plus marquée, lorsque après l'élévation de l'Archiduc Leopold sur le Trône de Hongrie en 1654. le même Prince Ragosky embrassa le parti de Charles Gustave Roi de Suede, qu'il alla joindre en Pologne avec un corps de troupes considerable. Démarche par laquelle il s'attira également l'indignation de l'Empereur & du Sultan, & qui n'aboutit qu'à le faire battre par les Polonois, à le faire dépoüiller de ses Etats par le Sultan, & à mourir enfin l'an 1660. dans l'importante forteresse de Varadin, qui par-là tomba entre les mains des Turcs.

L'Empereur Leopold ne put empêcher que le Sultan n'établit Michel Abaffi dans la Transylvanie ; c'est ce qui occasionna l'an 1663. une guerre des plus vives entre les Chrétiens & les Mahometans. Les François qui prirent part à ces mouvemens, contribuerent plus que personne l'an 1664. au gain de la bataille de S. Gothard sur la riviere du Rab ; & cette victoire obligea les Turcs de faire la paix qui se conclut le 17. Septembre de la même année. L'inquiétude qui s'étoit mise dans les Hongrois, donna lieu à d'autres troubles plus dangereux, dont les projets qui devoient être funestes à l'Empereur, retomberent sur les Seigneurs, qui en avoient formé le plan. Les Hongrois se plaignoient qu'on rendoit héréditaire une Couronne qui étoit élective, & que l'on avoit fait la paix sans leur participation, eux qui auparavant avoient désapprouvé la guerre. Mais la révolte s'attache où elle peut ; & les mauvaises raisons sont ordinairement celles qui la touchent le plus. Et pour être les Maîtres du Royaume, indépendamment du Souverain, les rébelles ne vouloient souffrir aucune garnison étrangere. Ils avoient résolu, par une perfidie toujours condamnable dans des sujets, de se saisir de la personne de l'Empereur à la Diette de Presbourg, qui se tint l'an 1665. & de le poignarder lorsqu'il iroit au-devant de l'Impératrice son épouse. Tous ces attentats furent tramés par les Comtes Serini, Nadasti, Frangipani & Tatembach, & même par le Prince François Ragosky fils de Georges, qu'ils avoient engagé dans leurs interêts. Mais la conspiration ayant été découverte, les rébelles furent pris, & condamnés à mort, selon les loix même du Royaume de Hongrie, conformes en ce point à celles de toutes les autres Nations, qui ne permettent aucune désobéïssance au légitime Souverain. Le Prince Ragosky se remit à la clémence de l'Empereur Leopold, qui le traita avec une bonté qu'on trouve rarement dans un Prince outragé. Tekeli refusa toute soumission, & trouva moyen, avant que de mourir dans son Château, où il étoit assiegé l'an 1671. de faire évader son fils Emeric Tekeli, qui devint ensuite ce Chef redoutable des mécontens, dont la fortune, toujours agitée par les plus étranges révolutions, fait voir qu'on n'est véritablement heureux dans la conduite politique comme dans la vie chrétienne, qu'en s'attachant au centre de son devoir. Ces nouveaux troubles appuyés par les Turcs, donnerent lieu à ces infideles de pénétrer jusques à Vienne, dont le Grand Visir forma le siege dès le 14. Juillet de l'an 1683. mais Vienne fut défenduë par le Comte de Staremberg, avec une conduite & un courage héréditaire à cette illustre Maison, qui peut joindre la qualité de défenseur de la Religion à tous les autres titres glorieux qu'elle possede. Comme il y avoit peu de troupes reglées dans la Ville, la Bourgeoisie y témoigna une valeur, qui lui fera toujours honneur

dans les fiecles à venir. Cette vigoureufe réfiftance donna lieu au Roi de Pologne Jean III. de fecourir, non pas Vienne feulement, mais tout le Chriftianifme intereffé à ne pas laiffer tomber ce boulevard de la Religion entre les mains des infideles.

Cette heureufe journée fe paffa le 12. Septembre, jour à jamais mémorable pour l'Allemagne & pour toute l'Europe. Les Chrétiens vinrent par la montagne de Kalemberg attaquer les Mahometans qui étoient au-bas. A la vûë de l'avantage qu'on remporta fur eux, les affiegés firent une vigoureufe fortie, dans laquelle ils chafferent tout ce qui fe trouvoit dans les lignes & dans les travaux. Le Grand Vifir fe fauva des premiers & abandonna fes richeffes, fes munitions, fes équipages & fa tente, où le Roi de Pologne couronné de gloire, repofa la nuit fuivante. Les dépoüilles des Turcs, dont le Soldat profita, furent le moindre avantage de cette grande journée. Le Roi de Pologne & le Duc Charles de Lorraine, l'un des grands Capitaines & des hommes les plus vertueux de fon fiecle, reprirent enfuite une partie de la Hongrie. Ce fut dans cette guerre que l'Electeur Maximilien Emmanuel de Baviere, expofa fa perfonne & facrifia fes richeffes pour le foutien de la Maifon d'Autriche, & par confequent de l'Allemagne, & même de toute l'Europe; & malgré les mouvemens que fe donnerent les mécontens, tout plia devant l'armée de l'Empereur; il n'y eut que la Princeffe, veuve de François Ragosky & mere du Prince Ragosky aujourd'hui vivant, qui refufa de fe foumettre. Elle s'étoit enfermée dans Moncatz, dont elle foutint le fiege l'an 1686. avec un courage & une réfolution fort au-deffus de fon fexe, dans l'efpoir que le Comte Tekeli qu'elle avoit époufé viendroit à fon fecours.

Le mauvais fuccès des armes Ottomanes avoit porté ces infideles à fe faifir de ce Chef des rébelles, & à le mettre dans les fers. Il n'y eut que la réfiftance de la Princeffe Ragosky qui occafionna fa liberté. Mais les infideles ayant encore été battus par l'Electeur de Baviere à la journée de Mohatz l'an 1687. toute la Hongrie fut foumife à l'Empereur Leopold, qui fe fit donner la même année pour fucceffeur, par l'élection même des Grands du Royaume, l'Archiduc Jofeph fon fils aîné. Le détrônement de Mahomet IV. ne rétablit pas les affaires des Turcs, comme ces infideles fe l'étoient fauffement imaginé; ils furent encore battus à Salankemen par le Prince Loüis de Bade, l'un des éleves du Duc Charles de Lorraine, qu'il égala pour le moins dans les talens militaires, & qu'il imita depuis dans cette inviolable fidelité qu'il devoit à l'Empereur, malgré les mauvais fervices que fes ennemis, jaloux de fa gloire, cherchoient à lui rendre à la Cour de Vienne. L'Electeur de Saxe Frederic-Augufte, & le Prince Eugene de Savoye, qui eurent fucceffivement le commandement des troupes Impériales en Hongrie, obligerent enfin les infideles à une paix qui fut concluë à Carlowitz l'an 1699. mais elle fut de fi peu de durée, qu'à peine les deux partis eurent le temps de reprendre de nouvelles forces. Les troubles recommencerent en 1702. par le Prince Ragosky, qui fe mit à la tête des mécontens; fes premieres operations ne furent pas heureufes; car ayant été arrêté prifonnier par les Impériaux, il feroit peut-être refté dans les fers, fi fon induftrie ne lui avoit fait rétablir fes affaires, que le peu de troupes qu'il avoit alors ne lui avoit pas permis de maintenir à main armée; mais il le fit depuis avec une intrépidité & une prudence

héroïque, qui ne fut pas toujours également secouruë de ceux qui s'étoient jettés dans son parti. Obligé de ceder à la superiorité des armes Imperiales, il a sû se faire une loüable retraite, où il a vécu en Prince Chrétien, n'ayant point eu depuis les moyens de vivre en Héros & en conquerant. Les derniers mouvemens des Turcs qui leur ont coûté Temeswar, Belgrade, & d'autres places importantes, ont assuré l'entiere possession de la Hongrie & de la Transylvanie à l'Auguste Maison d'Autriche, que l'Allemagne, que l'Europe, que la Religion même ont interêt de lui voir posseder à perpetuité.

La Hongrie a beaucoup d'Ecrivains, & il faut avoüer, qu'exposée depuis plus de trois cens ans aux courses & aux irruptions des Turcs, il s'y est fait des actions d'une valeur extraordinaire, & qu'elle a été long-temps un théatre où se sont formés les plus grands Généraux de l'Empire. Il n'y a cependant que les naturels du pays, ou les Autrichiens, qui soient interessés à poursuivre le détail de cette histoire. Il faut, pour en acquerir quelque connoissance, avoir devant les yeux la belle carte de ce Royaume de l'Empereur *Joseph*. Je sai que la premiere édition en est très-rare; mais on y peut suppléer par une seconde édition, qui en fut donnée à Nuremberg par le sieur Homan, qui a pris soin d'y faire même des corrections importantes & nécessaires pour l'exactitude de la Géographie. Ceux qui ne pourront pas se servir du *Zeiler*, qui a donné en Allemand une description de la Hongrie, peuvent du moins lire, ou parcourir ce qui en fut publié en François l'an 1688. on trouve dans cette derniere un détail assez instructif & assez-bien fait, non-seulement de la situation de ce Royaume, mais encore une suite exacte & succinte de son histoire.

Je n'ose renvoyer à la description superbe que le Comte *Marsigli* a faite de la partie du Danube qui arrose la Hongrie. Cet ouvrage, quoique magnifique, n'a été fait que pour plaire aux yeux & à l'imagination des curieux, par le grand nombre de figures dont ce Seigneur a chargé sa description. Je renfermerois volontiers tout le Danube dans ces vers si ingenieux & si instructifs d'un de nos plus beaux esprits.

Déja nous avons vû le Danube inconstant, (1)
Qui tantôt Catholique, & tantôt Protestant,
Sert Rome & Luther de son onde;
Et qui comptant après pour rien
Le Romain, le Lutherien,
Finit sa course vagabonde
Par n'être pas même Chrétien.
Rarement à courir le monde
On devient plus homme de bien.

Le grand Historien de Hongrie est *Bonfinius*. Son ouvrage travaillé sur les archives même du Royaume, n'a pas encore été effacé par d'autres Ecrivains, quoiqu'il ait été composé dans des temps où l'on n'étoit pas tout-à-fait revenu au bon goût de l'an-

(1) *M. l'Abbé Regnier Desmarets, voyage de Munic.*

cienne

cienne litterature. Le célébre Matthias Corvin Roi de Hongrie, également heros dans les armes & dans les lettres, fit venir d'Italie Bonfinius pour le faire travailler à cette histoire, qui commence à l'origine de la nation & va jusqu'à l'an 1495. Mais comme c'est depuis ce temps-là que se sont passées les plus grandes révolutions, on pourroit en continuer la lecture par celle d'*Isthuanfius*, qui commence à l'an 1490. & finit à l'an 1606. D'autres Ecrivains originaux très-estimés, ont été renfermés dans la collection que *Bongars* a publiée sur les Historiens de Hongrie. Depuis ce temps-là les grands événemens ont été décrits en particulier. Je ne citerai point les Histoires Françoises du Cardinal *Martinusius*, & du Prince *Ragoski*. Ces ouvrages renferment trop de faussetés, & sont trop injurieux à l'auguste Maison d'Autriche pour être lûs par ceux qui ne cherchent dans l'histoire que des instructions appuyées sur la vérité des faits. A peine conseillerois-je l'histoire des *troubles de Hongrie* publiée en François l'an 1686. parce que la narration de ces sortes de révolutions ne peut être bien & surement écrite que dans le pays même, & sur les Mémoires de ceux qui ont eu le plus de part aux affaires. Il y a des secrets importans, qui en sont quelquefois la clef, qu'on ne peut apprendre que des chefs des differens partis, & par une exacte comparaison de ce qu'ils en disent chacun de leur côté. Les étrangers doivent donc se contenter d'une histoire succinte & abregée. Le *Florus Hungaricus* de *Jean Nadani* peut suffire pour les premiers temps. *Gaspar Ens* étend son abregé jusqu'au commencement du XVII. siécle. Loüis *Tuberon*, Jean *de Zermegy*, Jean *Bethleni*, M. *du May*, & les autres que j'ai rapportés dans l'article cinquantiéme du Catalogue, font connoitre les plus grands événemens de ces derniers temps, & ceux même qui méritent quelque attention.

L'histoire de la Religion n'en mérite pas moins que celle des autres révolutions, surtout les dernieres nouveautés ayant donné lieu à beaucoup de troubles, & même ayant presque toûjours servi de prétexte aux révoltes de ces deux siécles. La Religion Catholique qui s'y établit dès le X. siécle sur le pied de Religion dominante, y avoit été prêchée dès le temps de Charlemagne. Elle y fut même pratiquée avec tant de zele par les Princes & par les Sujets, que ce Royaume a mérité le titre glorieux de Royaume Apostolique : & cette Religion si pure pendant tant de siécles, y fut alterée dans le XVI. par les Lutheriens, les Réformés ou Calvinistes, & les Anti-Trinitaires ou Sociniens, qui avoient même des Ecoles en Transylvanie; mais la liberté de conscience n'y fut accordée aux Lutheriens & aux Calvinistes qu'au commencement du XVII. siécle. La plûpart du bas Peuple a embrassé les sentimens de Luther; la Noblesse s'est attachée aux opinions de Calvin. Les Juifs y ont quelques Synagogues, & l'on y tolere les Rasciens, qui suivent la créance des Grecs. Il n'y a que les ennemis du dogme de la Sainte Trinité que l'on fait en sorte d'y détruire : ce qui est difficile dans un Peuple qui aime la singularité, & qui est ravi d'avoir quelquefois des prétextes pour former des révolutions, comme on n'en a vû que trop souvent arriver depuis le commencement du XVI. siécle, que l'Allemagne & quelques autres Etats voisins ont été agités par des troubles de Religion.

CHAPITRE XXVI.

Histoire de Savoye.

JAMAIS Principauté ne fut mieux placée pour se faire considerer par sa situation au centre de l'Europe, entre deux grandes Puissances jalouses l'une de l'autre, avec lesquelles il y a tout à esperer & tout à craindre. C'est ce qui est arrivé; & les Ducs de Savoye ont toûjours fait rechercher leur alliance par leurs voisins. C'est par là qu'ils sont parvenus au degré de puissance où on les voit aujourd'hui.

On sait que cette Principauté est un démembrement de l'ancien Royaume de Bourgogne, qui comprenoit, outre la Savoye, les Suisses, la Franche-Comté, & quelques Provinces voisines. Bérold, ou Berthold, Seigneur Allemand, que l'on prétend descendu de l'ancienne Maison de Saxe, acheta sur la fin du X. siecle, de Rodolphe Roi de Bourgogne, les Comtés de Maurienne & de Savoye. Il eut pour fils & pour successeur Humbert aux blanches mains, qui mourut au milieu du XI. siécle. Son fils aîné Amédée I. mourut sans enfans; mais Othon, qui étoit le cadet, commença l'élévation de cette Maison par son mariage avec Adelaïde, fille du Comte de Suze, qui lui apporta pour dot le Marquisat de Suze, Turin, le Piémont, & la Vallée d'Aoust: alors il prit le titre de Marquis d'Italie.

Mais son fils Amédée II. sut encore l'agrandir plus habilement que son pere. Les troubles dont l'Empire fut agité obligerent Henry VI. de lui demander passage dans ses Etats, pour se rendre en Italie. Amédée n'y consentit qu'à condition que l'Empereur lui céderoit cinq Evêchés des environs. Henry ne le fit qu'avec peine: mais comme il lui étoit important de se rendre en Italie, il aima mieux sacrifier cinq Villes que de perdre toute une Province, & peutêtre même la Couronne Impériale. Les autres Souverains de Savoye étudierent exactement leurs interêts, & surent en profiter: il n'y eut que Humbert III. surnommé le Saint, pour une vie pieuse & chrétienne; mais qui ne fut point assez heureux pour gouverner ses Etats en habile politique.

Amedée V. eut le surnom de Grand, de la sagesse de sa conduite & du bonheur avec lequel il conduisit toutes ses entreprises. Par son mariage avec l'héritiere de Bresse, il augmenta ses Etats de trois petites Souverainetés, la Bresse, Bugey & Coligni. Son courage si utile à la Religion lui fit beaucoup plus d'honneur que l'augmentation de ses Domaines. Les Sarrazins avoient enlevé l'Isle de Rhodes aux Empereurs Grecs; les Turcs s'en étoient rendus maîtres, & en avoient été chassés par les Chevaliers de S. Jean de Jerusalem. Les infideles tâcherent de la reprendre, & l'auroient en effet reprise, sans la valeur d'Amedée Comte de Savoye. Ce fut par reconnoissance & pour marque de ce service important, que ce Prince porta pour devise ces quatre lettres F. E. R. T. qui sont le commencement de ces quatre mots Latins. FORTITUDO EJUS RHODUM TENUIT, *son courage a sauvé Rhodes*. Amédée étoit d'autant plus estimable, qu'il s'étoit attiré l'amour de ses peuples par son caractere bien faisant; & par son esprit liant & sociable il s'étoit rendu respectable à ses voisins; & redoutable même à ses ennemis par son intrépidité & sa valeur.

Le nom d'Amédée a toûjours été favorable à cette illustre Maison : car Amédée VI. dont le gouvernement commence l'an 1343, augmenta considerablement ses domaines, & institua l'Ordre des Chevaliers de l'Annonciade. Il mourut dans le Royaume de Naples, étant allé au secours de Loüis d'Anjou. Amédée VII. s'empara du Comté de Nice ; & les habitans de Villefranche & de Barcelonnette se donnerent à lui. Son fils Amédée VIII. acheta d'Humbert VIII. le Comté de Genevois ; & c'est de-là que les Ducs de Savoye ont des prétentions sur la ville de Geneve. L'estime que l'on avoit alors pour ce Prince engagea le Concile de Bâle à le choisir pour Pape : & il prit le nom de Felix V. mais son amour pour la paix de l'Eglise le porta, pour éviter le schisme qui alloit commencer, de renoncer à son élection : Nicolas V. par reconnoissance pour l'esprit pacifique d'Amédée, le revêtit de la dignité de Légat du Saint Siege en Savoye, Piemont, Aouste, Saluces, Montferrat, Ast, & dans les Evêchés de Lausanne, de Bâle, de Strasbourg, de Constance & quelques autres. Outre ces prérogatives, il eut encore celles de baiser le Pape à la joüe, & non à la mule ; & dans les visites qu'il rendoit, le Pape se levoit pour le recevoir ; Amédée conservoit encore toutes les marques de la dignité pontificale, excepté le droit de faire porter devant soi le Saint Sacrement, l'anneau du Pêcheur, & de n'avoir point la croix sur la pantoufle, ni le dais. Décoré de toutes ces prééminences, il se retira dans le Prieuré de Ripaille, où il ne mena pas une vie tout-à-fait Epicurienne, comme on l'a dit ; mais il fut, sous l'habit d'Hermite de S. Maurice, y gouter une douce & agréable tranquillité, se traitant lui & les Seigneurs qui l'avoient suivi dans sa retraite, non de racines, de pain & d'eau, comme font ou doivent faire les Hermites ; mais des viandes les plus exquises & des vins les plus délicieux. Et c'est de cette chere délicatte que notre langue a pris le proverbe populaire de *faire ripaille*, pour dire, mener une vie agréable & abondante. Amédée VIII. qui n'étoit que Comte de Savoye, lorsqu'il commença, remit ses Etats à son fils Loüis avec la qualité de Duc, qu'il avoit méritée par ses grands services.

Loüis, en prenant le gouvernement, fit la recherche de ses Ministres, & traita ceux qui avoient abusé de leur pouvoir, de la maniere que devroient être traités les mauvais Ministres dans tous les gouvernemens. Il fit noyer dans le lac de Geneve Guillaume de Balomier, qui avoit été Chancelier de son pere, parce qu'il n'avoit pû se justifier de quelques intrigues fâcheuses dont il s'étoit mêlé.

Amedée IX. épousa l'héritiere du Royaume du Cypre ; mais la délicatesse de son temperammment ne lui permettant pas de se livrer aux grandes entreprises, il se tourna du côté de la pieté, & fit paroître un héroïsme plus utile & plus respectable que celui des conquerans. Sa pieté, sa vertu, sa tendresse pour les pauvres, son amour pour la justice, & plus que tout cela, sa générosité à pardonner à ceux qui l'avoient persecuté, lui valut, avec raison, le titre de Bienheureux. Le peu de temps que regna Philibert I. son fils, & la minorité de Charles II. son petit-fils, ne donnerent pas lieu à de grandes actions ; mais Philibert II. fût relever la grandeur de sa naissance par l'alliance qu'il fit avec Marguerite d'Autriche, sœur de l'Empereur Maximilien I. C'est cette même Princesse, qui étant promise à Charles Dauphin, depuis Roi de France, sous le nom de Charles VIII. avoit été élevée en France, & fut

ensuite renvoyée en Flandres ; après-quoi elle fut mariée à Jean Prince d'Espagne ; mais s'embarquant à Flessingue pour aller joindre son futur époux, elle fut battuë de la tempête ; & de peur de mourir sans épitaphe, elle fit au plus vîte la sienne avec une tranquillité qui n'est pas d'une Princesse, qui n'attend que le moment fatal de la mort. La voici donc :

Cy gît Margot la gente Demoiselle,
Qu'à deux maris, & encore est pucelle.

Elle en eut un troisiéme dans la personne de Philibert de Savoye, & ne laissa néanmoins aucune posterité. Elle est encore celebre dans notre histoire par le traité de Cambray qu'elle fit avec la France en 1529. lorsqu'elle étoit Gouvernante des Pays-Bas pour l'Empereur Charles-Quint son neveu.

A Philibert Prince d'une grande prudence, succeda son frere Charles III. qui eut le malheur de se broüiller avec François I. Il étoit beau-frere de Charles-Quint ; & c'est peut-être ce qui lui fit embrasser le parti de cet Empereur, supposé que les Princes fassent beaucoup d'attention à leurs alliances pour regler les interêts de leurs Etats. Le Connétable de Bourbon s'étoit retiré de la France sa patrie. Peut-être auroit-il été excusable, s'il n'avoit pas pris les armes contre François I. son Roi & son maître ; mais avec le secours de Charles III. Duc de Savoye, il leva dix mille Allemans qui contribuerent beaucoup à la celebre journée de Pavie. François I. s'en vengea depuis sur le Duc de Savoye, qu'il dépoüilla de la plus grande partie de ses Etats ; & Charles attaqué d'un autre côté par les Suisses, qui lui enleverent quelques Domaines, se retira à Verceille, où il mourut de chagrin.

Emmanuel Philibert avoit passé une partie de sa jeunesse à la Cour de Charles-Quint, & rendit de grands services à Philippe II. Roi d'Espagne, sur-tout à la celebre journée de Saint-Quentin, qui se passa le jour de la saint Laurent, dont elle porte quelquefois le nom ; & la paix de Catteau, ou Château-Cambresis le fit rentrer dans ses Etats, en épousant néanmoins Marguerite de France, fille de François I. & sœur de Henry II. Princesse, dont la conduite toujours admirable, ne contribua pas peu à pacifier les troubles qui s'étoient élevés dans les Etats de Savoye ; elle engagea même son neveu Henry III. à son retour de Pologne, de rendre au Duc son époux les Villes, qui étoient encore occupées par la France pour être caution de la dot de la Princesse Loüise de Savoye, mere de François I.

Charles-Emmanuel, fils de Charles III. ne se contenta point, comme son pere, de ses anciens Domaines ; & pour les augmenter, il profita de l'occasion que lui fournirent les troubles de la ligue. Alors il s'empara du Marquisat de Saluces, qui depuis long-temps étoit envié par les Ducs de Savoye ; & pour conserver la mémoire de son usurpation par un monument public, il fit frapper une médaille qui n'étoit pas plus favorable au Duc qu'à la France même, qu'il vouloit insulter dans ses malheurs. Charles-Emmanuel étoit representé d'un côté de la médaille, & de l'autre étoit un centaure qui tenoit un arc bandé, & fouloit à ses pieds une Couronne avec ce mot *opportuné*, pour dire qu'il n'avoit pas laissé échapper l'occasion de se saisir d'une

auſſi beau Domaine. Henry III. n'eut ni le courage, ni le moyen de ſe venger de cet affront : la juſte repreſaille en étoit réſervée à Henry IV. ſon ſucceſſeur. Charles-Emmanuel qui vit bien avec qui il avoit affaire, ſe ſervit de toute ſon induſtrie pour retenir le Marquiſat de Saluces ; mais Henry IV. n'étoit pas un Prince à mollir ; il en vint donc à une guerre, & enleva, outre la Breſſe, quelque forterеſſe de Savoye ; & auſſi-tôt il fit battre une contre-médaille, où il étoit repreſenté d'un côté ; & de l'autre ſe voyoit un Hercule qui aſſommoit un Centaure, ſymbole du Duc Charles-Emmanuel, avec ces mots, *Opportunius* ; c'eſt-à dire, que l'occaſion de la vengeance étoit encore plus favorable. La paix qui auroit pû ſe faire avant l'expedition de Henry IV. ne ſe fit qu'après ; & ſi l'avantage de l'échange fut pour la France par l'étenduë des Domaines, Charles Emmanuel mettoit le Piémont à couvert de toute inſulte, en gardant le Marquiſat de Saluces, qui pouvoit ſervir à la France à ſe procurer toujours une entrée dans l'Italie.

A peine Charles eût terminé cette guerre, qu'il réſolut de ſe jetter dans une autre peut-être plus fâcheuſe, en ſe ſaiſiſſant de la Ville de Geneve, non point à main armée, mais par une ſurpriſe qui n'auroit pas manqué d'être ſuivie d'une guerre. Ce Prince aſſembla ſecretement quelques troupes, qu'il fit avancer vers la Ville, à la faveur de l'obſcurité de la nuit. Les approches ſe firent d'une maniere ſi heureuſe, que l'on commença d'en eſperer un ſuccès avantageux : une partie des troupes étoit déja ſur les murailles, & les Bourgeois endormis dans une plaine ſecurité, ne ſongeoient à rien moins qu'au peril qui les menaçoit. Les Officiers du Duc Charles ſe regardoient déja comme les maîtres de la Ville, lorſque l'allarme commença. La Bourgeoiſie s'éveilla, & reçût vigoureuſement les ennemis qui n'étoient pas encore en aſſez grand nombre pour n'avoir rien à craindre. Ils furent donc obligés de s'enfuïr avec perte ; & les Genevois pendirent ſans miſericorde tous les priſonniers qui leur tomberent entre les mains. La France & les Suiſſes s'intereſſerent à la conſervation d'une Ville libre, qui ſert comme de barriere entre les autres puiſſances. Cette vigoureuſe défenſe qui fut le ſalut de la Ville a paru ſi conſiderable à Geneve, qu'elle en renouvelle la mémoire toutes les années par des actions de graces qu'elle en rend à la Divinité.

Après pluſieurs autres entrepriſes qui ne furent pas toutes également heureuſes, Charles-Emmanuel mourut, & laiſſa ſes Etats à Victor-Amedée ſon fils, qui ne gouverna que ſept ans. Il fut ſuivi l'an 1637. d'un ſucceſſeur en bas-âge, & par conſéquent d'une minorité, pendant laquelle il y eut beaucoup de troubles. Ce fut donc le Duc François-Hyacinthe ; la Ducheſſe Doüairiere de Savoye fut ſecouruë par le Roi Loüis XIII. ſon frere, qui la maintint dans la Régence ; & les oncles du jeune Duc ſe fortifierent de l'alliance des Eſpagnols, avec leſquels ils firent des conventions peu avantageuſes pour la Savoye, & qui tendoient même à la démembrer. La mort du jeune Duc François-Hyacinthe fit place l'an 1638. à Charles-Emmanuel II. qui n'avoit que quatre ans : ainſi ce fut une continuation de minorité, & les mêmes interêts regnerent dans les deux partis. La Ducheſſe ſe vit en danger, par la ſurpriſe de Turin ; & ſans le ſecours de Loüis XIII. qui lui envoya des troupes, elle auroit été contrainte de ceder à ſes beaux-freres. Le Prince Thomas de Sa-

voye qui sentit combien ces troubles étoient avantageux aux Espagnols, & préjudiciables à la Savoye, fit son accord avec la France; il épousa l'heritiere de Bourbon-Soissons, & devint Grand-Maitre de la Maison du Roi; c'est de-là que naquit cette grande posterité, qui forme aujourd'hui de nouvelles branches dans cette illustre Maison.

Charles-Emmanuel II. eut une qualité rare dans les Princes: ce fut la reconnoissance qu'il conserva toujours pour la France, qui avoit empêché les Espagnols de se rendre maîtres de la plus grande partie de ses Etats. Il est vrai que les François étoient interessés à n'avoir pas des voisins aussi redoutables que les Espagnols l'étoient alors à toute l'Italie: ainsi, à la faveur de la France, ce Prince se maintint dans une assez grande tranquillité. Sa mort arrivée en 1671. lui donna pour successeur Victor-Amedée II. Prince très-courageux. Comme il ne se croyoit pas obligé aux mêmes égards que son pere avoit observés, il a étudié ses interêts, & les a suivis plus constamment & plus sûrement qu'aucun Souverain qui soit aujourd'hui dans l'Europe; & comme il est permis de parler des Princes vivans dès qu'on ne peut en marquer que des verités avantageuses, on doit assurer que jamais Monarque ne fut plus capable de gouverner de grands Etats. Les théâtres sur lesquels il agit depuis tant d'années, ne sont pas dignes de ses vûës, toujours aussi sages & aussi mesurées qu'elles sont étenduës. La Couronne de Sicile, & ensuite celle de Sardaigne que ses services lui ont meritées, ne sont pas suffisantes pour épuiser les talens admirables qu'il a pour le gouvernement: & quoiqu'il soit le dernier en datte de tous les Rois de l'Europe, il tiendroit un des premiers rangs, s'il s'agissoit de le disputer par tous les talens civils & militaires, qui caracterisent les grands Princes; sa Cour seroit même une des meilleures écoles où se pourroient former les Ministres des autres Souverains.

Guichenon a publié une très-belle histoire de la Maison de SAVOYE; & *Papire* Masson a fait les éloges de ces Princes; mais ces éloges, quoique justes & raisonnables, peuvent être temperés par la lecture des *Lettres* nommées *Savoisiennes*, où l'on trouve beaucoup de particularités très-curieuses sur l'état des affaires que cette illustre Maison a euës depuis longtemps avec la Couronne de France. Il faut y joindre cette belle & importante lettre que le feu Roi Loüis XIV. a écrite au Pape, sur la derniere guerre de Savoye. On y exprime avec beaucoup de moderation & d'éloquence tous les motifs de cette guerre, & les raisons que Sa Majesté très-Chrétienne a euës d'entrer en armes dans les Etats de ce Prince. On ne peut s'empêcher, à la lecture de cette lettre, d'admirer la conduite du Roi dans toute cette guerre. Le savant M. *de Lille*, cet homme si plein de vertu & de science, a donné une dissertation fort curieuse sur l'origine de la Maison de Savoye. L'on a voulu prouver que ces Princes, ayant le titre d'Altesse Royale, doivent être traités comme têtes couronnées. Le P. *Monod* a fait imprimer à Turin en 1633. un traité sur cette matiere; & la lettre Françoise qu'on avoit imprimée à Paris sur ce même sujet, a irrité la République de Venise, toujours attentive sur ce qu'elle croit lui être utile, ou désavantageux; mais l'auguste qualité de Roi, dont ce Prince est revêtu, termine toute la contestation.

CHAPITRE XXVII.

Histoire de Suisse.

L'IDEE de la liberté est chez les Suisses aussi ancienne que la Nation ; & l'usage s'en est conservé dans tous les temps. Il y a peu de difficultés sur leur origine. Leur langue fait voir qu'ils sont Allemans, ou qu'ils viennent peut-être de quelque Colonie du Nort. Ils se sont regardés dès les premiers temps comme les amis & les alliés du peuple Romain, & non comme leurs sujets ; & lorsque Cesar leur (1) demanda des ôtages, ils répondirent que les Romains devoient savoir que c'étoit l'ancien usage des Helvetiens, c'est-à-dire, des Suisses, de recevoir, & non pas de donner des ôtages. La disposition de leur pays les a peut-être engagés à cet amour de la liberté ; fortifiés par leur propre situation, environnés de tous côtés de montagnes, de torrens & de bois, qu'ont-ils à craindre des étrangers ? Se trouvant exempts de cette ambition, qui parmi les autres Nations, fait la gloire du Prince & le malheur des peuples, ils vivent heureux dans leurs Domaines, qui ne convient qu'à des hommes accoutumés à une vie dure, laborieuse & frugale.

Les Helvetiens ont été autrefois plus étendus vers l'Occident, & l'étoient moins au Levant ; mais aujourd'hui cette disposition est changée, & le Haut-Rhin qui leur a servi de barriere du côté du Levant, coupe la Suisse telle qu'elle est à present. L'égalité entre ses membres étoit la base la plus solide de leur gouvernement ; & lorsque la Noblesse voulut, en faveur de ses biens, ou de son élevation, maîtriser le peuple qui étoit le plus fort, elle fut chassée en 1260. L'Empereur Rodolphe I. qui n'avoit pas moins de prudence que de courage, appaisa les troubles ; & la plûpart des exilés eurent la permission de rentrer dans leurs Domaines. Les petits cantons étoient beaucoup plus attentifs que les autres à maintenir cette égalité. Ceux d'Uri, de Suitz & d'Underwald y étoient extrêmement attachés ; & ce fut aussi par eux que commença la confédération & la ligue qui forme aujourd'hui le Corps Helvetique.

L'amour de leur liberté les fit soulever en 1307. contre les Ministres de la Maison d'Autriche, qui les vouloient accabler. Il y avoit déja long-temps que l'on pressentoit dans ces peuples quelques révolutions ; c'est ce qui donna lieu à l'Empereur Albert I. d'envoyer pour Gouverneur du canton d'Uri, Grisler qui voulut, pour reconnoître les mal-intentionnés, les accoutumer à une imagination chimerique, dont on eut tout lieu de se repentir. Il fit bâtir un Fort appellé le *Joug* auprès d'Altorf, principal bourg du canton d'Uri, & y fit mettre une perche avec un chapeau, auquel il prétendoit qu'on rendit tous les honneurs qu'on rend à l'Empereur. Guillaume Tell, indigné de cette extravagance, passa hardiment devant cette perche sans la saluer. On le prit aussi-tôt, & il fut obligé de se soumettre à quelque punition ; la plus sen-

(1) *Cesar Comment. lib. 1.*

ſible fut de ſe voir contraint d'abbattre avec une fleche une pomme de deſſus la tête de ſon propre fils ; Tell l'ayant executé fort heureuſement, ſans toucher à ſon fils, ne laiſſa pas d'être condamné à une priſon perpetuelle ; c'étoit un Château bâti au milieu d'un lac. Comme on l'y conduiſoit, un orage ſurvint, qui pouſſa le batteau à bord, & il fut retiré des mains de ſes ennemis. Ce traitement ſi rigoureux donna lieu aux trois cantons d'Uri, de Suitz, & d'Underwald de ſe mettre en liberté. Ceux d Underwald ne furent pas mieux traités par Landenberg leur Gouverneur ; ſon Lieutenant même y commit auſſi pluſieurs cruautés inoüies parmi des peuples ſimples, mais libres : il en vint à une derniere, qui a toujours été en horreur dans cette ſage Nation. N'ayant pû ſuborner la pudeur d'une femme, il la fit poignarder dans le bain. Et ce fut là le coup décifif qui procura la liberté de ces peuples.

Il n'en fallut pas d'avantage à Werner Stouffacher du canton de Schwitz, à Gaucher Furſt du canton d'Uri, & à Arnauld de Melchthale du canton d'Underwald pour ſe liguer dans le louable deſſein de ſe délivrer de la tyrannie des Gouverneurs, & de recouvrer leur ancienne liberté. Leur aſſociation fut ſecrete juſques au premier Janvier 1308. qu'ils ſe ſaiſirent de quelques châteaux dans le canton d'Underwald, & ayant arrêté Landenberg, ils le conduiſirent ſur leurs frontieres, & lui firent promettre par ferment de n'y jamais revenir. Les habitans de Schwitz & d'Uri firent la même choſe ; & dès lors ils jurerent une aſſociation pour dix années. L'Empereur Albert I. ſe diſpoſoit à les venir attaquer lorſqu'il fut aſſaſſiné la même année 1308. Les Princes de la Maiſon d'Autriche, qui ſouffroient avec peine de ſe voir maitriſez par les trois plus petits cantons, reſolurent de leur déclarer la guerre : mais les troubles de l'Empire favoriſerent les Suiſſes. Louis de Baviere, qui avoit été élû Empereur, fit priſonnier Frederic d'Autriche ſon competiteur ; & Leopold frere de Frederic, ne laiſſa pas de pourſuivre le même projet ; il attaqua les Suiſſes l'an 1315. il fut battu & perdit quinze cens chevaux. Les trois cantons encouragez par ces heureux commencemens, firent alors une ligue plus étroite, qui fut approuvée par l'Empereur Louis de Baviere, qui trouvoit une occaſion dans ces troubles d'affoiblir la Maiſon d'Autriche, qui ſe déclaroit contre lui ; la même ligue fut encore approuvée par l'Empereur Charles IV.

Quoique ce ſoit là qu'on doive commencer l'hiſtoire de la Republique des Suiſſes, la valeur des peuples Helvetiques ne laiſſe pas d'être connuë dans les ſiecles précedens. Leur nom ſe trouve placé avec honneur dans les grandes révolutions, comme on le peut voir par les memoires de Ceſar, & par l'hiſtoire de Charlemagne. Ils eurent du temps de ce Prince de grands privileges, & ne ſe gouvernoient qu'avec quelque dépendance de l'Empire. Dans la décadence de la Maiſon de Charlemagne, & dans les differends des Empereurs avec les Papes, ils ſurent ſi bien profiter des conjonctures, qu'ils formerent un nouveau gouvernement ; mais ſe trouvant opprimez par la Nobleſſe, ils ſe virent obligez d'implorer le ſecours de Rodolphe comte de Hapsbourg, qui confirma leurs privileges en 1291. dix-huit ans après qu'il fut élû Empereur. Albert ſon fils Duc d'Autriche, qui regna quelque temps après lui, voulut les aſſujettir : il leur donna même des Gouverneurs, qui les maltraiterent ſi fort, comme nous venons de le dire, que ces peuples ſe perſuaderent

derent que les malheurs qu'ils souffriroient dans une révolte, leur seroient plus supportables que ceux dont ils se trouvoient accablez par les Gouverneurs.

L'an 1332. le canton de Lucerne se joignit aux trois premiers : ils furent joints l'an 1351. par celui de Zuric. Comme il étoit un des plus considerables, ils resisterent au Duc d'Autriche, Albert le Boiteux, qui tâcha de les soumettre. Ceux de Glaris & de Zug entrerent l'anné d'après dans la même alliance; & ceux de Berne, y furent reçûs l'an 1353. Depuis ce temps-là ces huit cantons eurent des guerres continuelles à soutenir contre la Maison d'Autriche. Leopold III. qui étoit à la téte de quatre-vingt mille hommes, se vit honteusement défait l'an 1374. dans les défilez des montagnes, autant par la disette des vivres que par la valeur des Suisses. Il ne laissa pas d'y retourner l'an 1386. & pour faire réussir plus heureusement son entreprise, il attroupa toute la Noblesse des environs pour se jetter en même temps sur le corps Helvetique; mais quinze cens Suisses vinrent à bout de tous ces braves, qui perdirent plus de deux mille Officiers de distinction, & surtout le Duc d'Autriche Leopold III.

Son fils Leopold IV. surnommé le Superbe, voulut vanger la mort de son pere; & leur fit une guerre qui ne fut terminée que l'an 1389. & la paix fut jurée pour cinquante ans entre les deux partis. L'Empereur Sigismond qui avoua l'association, les employa pour soutenir le Concile de Constance, dont l'ordre étoit troublé par Frederic d'Autriche. Attachés depuis ce temps-là aux interêts de l'Eglise, ils en donnerent des preuves plus d'une fois; mais sur-tout lorsqu'ils battirent avec 1600. hommes seulement l'armée que Louis Dauphin de France, qui fut depuis le Roi Louis XI. conduisoit à Bâle l'an 1444. pour en faire dissoudre le Concile. Cette action de vigueur engagea ce Prince à leur accorder son amitié, & à s'en servir même pour balancer la puissance de Charles dernier Duc de Bourgogne, qui étoit devenu la terreur de tous ses voisins. Les Suisses le battirent à Granson, à Morat, & enfin à Nancy, où ce Prince perit d'une maniere très-déplorable. Les cantons de Soleure & de Fribourg demanderent l'an 1481. à être admis dans l'alliance des Suisses : ceux de Bâle & de Schaffouse n'y entrerent que l'an 1501. Enfin le dernier qui accomplit le nombre des treize cantons fut celui de Appensel, qui s'étoit mis sous la protection des autres dès l'année 1452. mais il ne fut reçû au nombre des cantons qu'en 1513. Ils augmenterent encore leur puissance par les Villes qui rechercherent leur alliance, entre lesquelles sont la Ville & l'Abbaye de S. Gal, les Grisons, le Valais, le Comté de Neufchatel, Geneve, les Villes de Rotweil, de Mulhausen, de Bienne, ou Biel, & celles mêmes qui leur furent cedées par Maximilien Sforce, pour l'avoir rétabli dans le Duché de Milan.

Enfin les dernieres inquietudes qu'ils essuyerent de la part de la Maison d'Autriche vinrent de Maximilien I. contre lequel ils se virent contraints de se battre pour la défense de leur liberté. Cet Empereur engagea l'an 1499. le Cercle de Souabe à se déclarer contre eux, dans l'esperance qu'il avoit de les réduire à son obéïssance : mais comme l'avantage resta presque toujours du côté des Suisses, on mit les armes bas de part & d'autre, & l'on en vint à une negociation qui fut terminée par la mediation de Louis Sforce Duc de Milan. Mais le Traité de Westphalie en

1648. les a déclaré comme un corps libre & indépendant de l'Empire : ainsi dès ce moment toutes les prétentions ont cessé, & l'on agit avec eux comme avec des Souverains.

La probité & la candeur Helvetique qui a été celebre dans les anciens temps, a fait que les Princes leurs voisins leur ont accordé leur amitié; quelques-uns même l'ont recherchée. Exempts de tout soupçon, par rapport aux conquêtes étrangeres, les Princes ont crû qu'ils ne pouvoient avoir de meilleurs voisins, incapables de rien entreprendre sur eux, & très-capables de les défendre dans le besoin. Et ceux qui n'ont pû les avoir pour voisins, les ont du moins recherchés pour amis: c'est ce que leur vertu leur a valu; & pour peu qu'ils veuillent s'en départir, comme on craint même qu'ils ne le fassent déja, en voulant imiter le luxe qui s'est introduit dans leur voisinage, & qui n'a pas encore penetré jusques à eux, ils ne tarderont gueres à se faire autant d'ennemis, qu'ils ont eu d'amis & d'admirateurs de leur conduite.

L'une des plus anciennes alliances est celle de Charles VII. Roi de France en 1453. Louis XI. la renouvella l'an 1463. & depuis il en serra encore les nœuds en 1470. & 1474. il se fit même recevoir bourgeois de Suisse. Ce Prince les connoissoit par l'épreuve qu'il avoit faite de leur valeur à la journée de Bâle. Charles VIII. continua l'an 1484. dans la même alliance. Louis XII. qui s'en étoit servi heureusement la negligea, & ne voulut plus leur continuer la pension que ses prédecesseurs leur avoient accordée. Cette économie ne lui fut pas avantageuse : le Cardinal de Sion, grand ennemi de la France, profita de cette conjoncture, & les lia d'interêt avec le Pape Jules II. qui avoit l'ame plus martiale que pontificale. Louis XII. sentit les effets de cette rupture à la journée de Novarre, où les Suisses, quoique inferieurs en nombre, attaquerent les François avec tant de vigueur, qu'ils les contraignirent d'abandonner l'Italie : ils tournerent même du côté de la Bourgogne, & assiegerent Dijon, où commandoit alors le brave Louis de la Trimouille, qui, pour se débarasser d'un peuple belliqueux, fit avec eux un Traité peu favorable.

L'année 1515. leur fut moins avantageuse. La bataille de Marignan, qu'ils soutinrent vigoureusement pendant deux jours contre François I. leur fit perdre la fleur de leurs troupes. Neanmoins François I. ne les en estima que plus, & voulut l'an 1516. faire la paix avec une nation qui n'avoit pas moins de bravoure que de prudence: il alla même plus avant l'an 1521. & fit avec eux une ligue offensive & défensive, qui fut accompagnée d'une pension annuelle; usage qui s'étant pratiqué auparavant, s'est exactement observé depuis. La difference de religion qui s'introduisit parmi les Suisses, ne rallentit pas cette alliance, quoique dans la suite elle ait été plus intime entre la France & les Cantons Catholiques, que entre les autres. Ces alliances aussi utiles que honorables pour cette nation, se renouvellent ordinairement à chaque mutation de regne.

Les Princes étrangers ont imité la France : ainsi les Ducs de Savoye, de Lorraine, de Baviere & de Wirtemberg ont demandé leur amitié dès le XV. siecle. Sixte IV. en 1480. Innocent VIII. en 1485. Jules II. en 1503. & 1510. & Leon X. en 1513. 1515. & 1521. leur accorderent chacun la leur ; ils les accablerent

même de benedictions & d'indulgences, dont il n'y a aujourd'hui que les Catholiques qui profitent : aussi on peut dire qu'ils en sont dignes par leur zele pour la Religion, n'y ayant pas de fideles plus sincerement soumis au Saint Siege que les Cantons Catholiques.

Les Rois d'Espagne, d'Angleterre, de Hongrie, & la République de Venise ont voulu les avoir également pour amis; mais il n'y a point de Royaume, où ils soient plus favorisés qu'en France, où leurs troupes font une sorte de république qui se gouverne en bien des choses suivant les loix de leur nation. Les Rois même les ont considerés jusques au point de les vouloir avoir pour comperes; l'an 1522. ils furent parrains d'un des fils de François I. comme ils le furent aussi de Charles IX. Le même honneur leur fut encore deferé en 1547. lorsqu'ils tinrent sur les fonds de Baptême une fille de Henry II. Je ne dirai pas cependant, comme je l'ai lû dans quelque auteur, que François I. leur ayant fait nommer au Baptême les trois Princes ses fils, ils leur donnerent les noms des trois enfans de la fournaise de Babylone, *Sidrac*, *Misac* & *Abdenago*; mais qu'on leur fit quitter ensuite, à ce qu'on dit, pour prendre ceux de *François*, de *Henry* & de *Charles*.

Leur association, quelque intime qu'elle ait été, ne les a pas exemptés de troubles domestiques. Il est étonnant que des gens aussi sages, qui ne devroient avoir la guerre que comme les Avocats ont des procès, c'est-à-dire, n'en avoir jamais en leur nom, parce qu'elle est toujours ruineuse, n'ayent point évité ces révolutions, & qu'ils les ayent même poussées jusques dans ces derniers temps, où le XVIII. siecle les a vû prêts à se faire réciproquement périr pour un moine inquiet & turbulent, qui ruina par ses troubles domestiques son Abbaye de S. Gal.

Nous avons des descriptions particulieres de ce peuple. Celle des *délices de la Suisse*, est la derniere & la plus étenduë. Je ne sai néanmoins si à la liberté près, l'on doit regarder ce pays comme un lieu de délices. Quoiqu'il en soit, le livre qui porte ce titre, ou même *l'Etat de la Suisse* qui parut en 1714. en même temps que les délices, sont plus que suffisans pour faire connoître ce qu'on doit nécessairement savoir de l'histoire de ce peuple; à moins qu'on ne voulût y joindre ce que *Simler* & *Plantin* en ont écrit. Ce dernier surtout qui a été traduit en François est très-estimé, & contient un abregé succinct & bien digeré de l'histoire de cette Nation. Les naturels du pays ont dans les livres imprimés en leur langue, des historiens excellens: *Stumpffius*, *Bullinger*, *Suicer* & *Stettler* sont les plus étendus & les plus estimés. Les Provinces ont quelquefois des histoires particulieres. Geneve a celle de M. *Spon*, beaucoup meilleure & moins satyrique que celle de *Gregorio Lety*. Neufchatel a fourni même depuis plusieurs années quelques abregés, occasionnés par les contestations arrivées au sujet de l'élection d'un nouveau Seigneur de cette petite Principauté.

CHAPITRE XXVIII.

Histoire des Pays-Bas & de la République de Hollande.

LES peuples des Pays-Bas & ceux de la Hollande & de la Frise avoient, à peu de chose près, le même caractere & les mêmes usages que les anciens Germains : c'en étoient des branches & des colonies, comme on le peut voir par Cesar, Tacite & Ammian Marcellin. Ils goûtoient alors une pleine liberté, dont il s'est conservé des traces dans la suite des temps ; mais aujourd'hui elle n'est plus que dans l'imagination des peuples, qui se croyent libres, parce qu'ils n'obéïssent point à un Roi. Les Romains qui ne purent les soumettre entierement, prirent un milieu qui couvrant leur honneur, en faisoit encore plus à cette Nation : ce fut de les traiter de freres & d'amis du peuple & de l'Empire Romain ; mais les Bataves & les Frisons qui s'étoient soutenus contre Rome tomberent avec elle : ils furent sujets aux mêmes révolutions. Il sembloit que le courage & la valeur se fussent tout-à-coup anéantis chez les peuples les plus belliqueux, pour passer à d'autres qui n'étoient pas encore connus par les nations policées. Un déluge de nouveau peuple vint fondre sur eux ; ils se trouverent exposés aux irruptions des Saxons, des Sclavons, des Normans & des Danois: la confusion s'y mit ; à peine leur histoire est-elle connuë autrement que par leurs malheurs. La partie la plus heureuse de ces Provinces fut celle qui, sous la premiere & la deuxiéme race de nos Rois, fit partie des domaines du Royaume d'Austrasie.

L'histoire commence à s'éclaircir à l'établissement des Comtes de Hollande. Le premier qui soit connû dans l'histoire, est Dideric, (c'est-à-dire Thierry) qui commença l'an 863. Avant lui, ces peuples avoient été gouvernés par les Wassenars, la Maison la plus celebre de ces Provinces, & dont il reste encore d'illustres membres, aussi estimés par leurs qualités personnelles, que par la dignité de leur Noblesse, l'une des plus grandes & des plus considerables qui soit aujourd'hui parmi les Gentilshommes particuliers de l'Europe, superieure même à beaucoup de Maisons qui ont occupé des Trônes ou des Principautés. Le gouvernement de ces Souverains n'étoit point absolu ; ils étoient moins les maîtres que les chefs d'un peuple libre : cependant il y avoit une succession que la volonté des Princes avoit établie d'abord ; c'étoit peut-être la seule chose qu'on eût laissé à leur disposition. La Nation s'embarassoit peu si la souveraineté alloit aux femmes aussi bien qu'aux mâles, pourvû qu'on la conduisît conformément aux loix du pays. On ignore qu'elles furent ces premieres loix, que l'on n'écrivit pas; on se contentoit de les connoître par l'usage ; qui étant religieusement observé, est bien plus sûr que des écrits & des conventions continuellement violées par le Prince. Mais à juger de ces premieres loix, dont la tradition s'est conservée dans l'esprit des peuples, par celles qui furent écrites dans la suite, on verra qu'elles ne tendoient qu'à lier le chef avec les membres, par le rapport & l'harmonie des interêts qui leur étoient communs. Dès que le pouvoir des Souverains fit appréhender pour la liberté de la patrie, on

se mit à coucher ces loix par écrit, pour les faire connoître aussi intimement au Prince, qu'elles étoient connuës des peuples avec lesquels elles avoient été concertées. Voici donc celles que l'on trouve.

Que l'on conservera les mœurs anciennes & les premieres loix de la Nation; & si le Prince commande quelque chose à leur préjudice, on ne sera pas tenu de lui obéir. Cela étoit general: mais voici quelque détail. Si c'est une Princesse, à qui la succession soit échûë, elle ne prendra point de mari que du consentement des Etats. On n'admettra aucun étranger dans les Charges; les Etats auront droit de s'assembler, quand ils jugeront à propos, même sans le consentement du Souverain. On n'établira point de nouveaux impôts, & l'on n'accordera point d'exemptions personnelles que par le moyen des mêmes Etats, sans l'aveu desquels le Souverain n'entreprendra aucune guerre soit offensive, soit défensive. Le Prince se servira toujours de la langue Teutone ou Germanique; & la monnoye qu'il fera frapper doit être approuvée de la Nation; il ne pourra jamais aliener les Domaines de la Principauté; il n'assemblera point les Etats hors des limites de la Province; & s'il a besoin de quelque subside, ou de faire quelque nouvelle imposition, il doit s'adresser aux Etats, non par député, mais en propre personne: enfin il ne peut faire exercer la justice que par les Juges ordinaires.

Ces loix conservées dans l'esprit des peuples furent presentées par écrit à Marie de Bourgogne, qui paroissoit vouloir donner atteinte aux usages qui s'étoient observés de tout temps dans la Nation. l'histoire fait connoître la pratique de toutes ces loix. Ada, fille & héritiere de Thierry VII. s'étant mariée au Comte de Loss sans le consentement des Etats, elle fut privée de la Souveraineté, que l'on remit entre les mains de Guillaume I. son oncle, qui étoit frere de Thierry. Maximilien I. quelque puissant qu'il fût, sentit qu'il falloit s'en tenir aux loix, & non à l'autorité seule du Souverain. Il éprouva d'extrêmes contradictions, lorsqu'après la mort de Marie de Bourgogne son épouse, du chef de laquelle il tenoit les Provinces des Pays-Bas, il prétendoit les gouverner en maître, & non pas en chef. Son petit-fils Charles d'Autriche ne put dans sa minorité commander à ces Provinces que par le moyen des tuteurs qui lui furent donnés par les Etats. Et comme les impositions sont la partie la plus essentielle de l'autorité du Prince & de la liberté des peuples, on ne trouve point dans les Registres publics qu'il s'en soit fait aucune sans un Decret des Etats, qui est toûjours inscrit à la tête des comptes qui se rendent pour la levée des nouveaux subsides. Tant que ces loix ont été religieusement observées, il s'est entretenu un concert mutuel entre le Prince & le peuple, qui a maintenu l'autorité du chef, & procuré le bonheur des membres; & dès qu'on s'en est éloigné, tout a été dans le trouble & dans la confusion.

C'est ce qu'on a vû dans la révolution qui a donné lieu à l'établissement de la République de Hollande, ou pour mieux dire, des Provinces unies. La puissance de la Maison de Bourgogne, dans laquelle tous ces Etats étoient entrés par mariage l'an 1426. donna lieu de craindre pour la liberté des peuples. Ces Souverains, qui étoient Princes du Sang de France, accoutumés au gouvernement de ce Royaume, avoient peine à se regarder comme de simples Chefs d'une quinzaine de petites Républiques,

dont on auroit pû former un Royaume considerable, si on avoit trouvé moyen de les réduire en Monarchie. *Maximilien*, qui succeda au Duc de Bourgogne par son mariage avec Marie, fille de Charles le Hardy, tué devant Nancy, ne pût établir une autorité absoluë. *Philippe le Beau* son fils, conduisit ces Provinces comme un pere, & non comme un maître. *Charles-Quint*, qui se voyoit des forces étrangeres, avoit peine à traiter avec des sujets comme on feroit presque avec des égaux : cependant ce Prince impérieux en Allemagne, & fier en Espagne, étoit souple & docile lorsqu'il étoit dans les Pays-Bas. *Philippe II.* son fils, n'avoit rien des ménagemens de son pere : il conservoit dans son caractere une austerité, qui tournant du côté de la dureté, ne lui permettoit pas de se prêter aux loix d'un pays qu'il regardoit moins comme un domaine paternel que comme un pays de conquête. Il sembloit qu'il n'aimât point des peuples qui refusoient de recevoir pour loix les volontés absoluës du Prince : ce qu'il pratiqua dans les Pays-Bas n'eut pas un succès aussi heureux que ses entreprises sur les Etats d'Arragon. Les Castillans qui vouloient plaire à un Prince absolu, l'aiderent encore dans ses vûës despotiques, & résolurent de soumettre les peuples libres des Pays-Bas, & d'y exercer le même gouvernement dont ils se servoient en Amérique.

La guerre qui s'étoit élevée entre la France & l'Espagne, avoit obligé Philippe II. à introduire des troupes Castillanes dans les Pays-Bas. Dès que la paix de l'an 1559. eut rétabli la tranquillité des deux Nations, les Etats des Pays-Bas supplierent Philippe II. de retirer les troupes étrangeres qui devenoient inutiles, & qui pouvoient même jetter quelques suspicions dans l'esprit d'un peuple jaloux de son ancienne liberté. Philippe reçut cette requête avec quelque indignation; & comme il se retira en Espagne la même année, il ne prit point la peine de varier la maniere de gouverner les differens peuples qui étoient sous sa domination, conformément aux mœurs & aux loix des Nations qui lui étoient soumises : il ne prit qu'un même plan; le Castillan, l'Arragonois, l'Americain, le Napolitain, le Lombard & le Belge étoient gouvernés dans la même forme; c'étoit l'autorité absoluë du Prince, laquelle étant reconnuë dans la Castille, se répandoit de-là dans les autres Etats de la Monarchie d'Espagne.

Les nouvelles opinions, en matiere de doctrine, qui s'insinuerent dans les Pays-Bas aigrirent encore le mal. Ceux qui venoient d'Allemagne suivoient les dogmes de Luther; d'autres qui venoient de France avoient embrassé les opinions de Calvin; quelques-uns enfin s'étoient échapés d'Angleterre, & avoient encore en matiere de doctrine & de culte d'autres sentimens. Philippe publia des Edits rigoureux, pour faire revenir tous ses Sujets à l'ancienne Religion. Mais ce n'étoit pas connoître les Flamans, que de croire les pouvoir obliger par des Edits, des persecutions & des tortures, à changer de sentiment en matiere de religion & de dogme. Ceux qui avoient le moins de merite, s'en firent un d'être vexés & tourmentés pour des doctrines qu'ils n'entendoient pas très-souvent, & qu'ils s'imaginoient être les seules veritables. Il se répand alors un fanatisme dans les esprits qui leur fait croire que Dieu leur tiendra compte des tourmens qu'ils souffrent pour des opinions qu'ils s'imaginent venir de lui, quelque erronées qu'elles soient au sentiment de l'Eglise, à laquelle on refuse l'infaillibilité, qu'on ne fait pas difficulté de s'arroger soi-même. Il n'y avoit que deux moyens de déraciner les nouvelles opinions : c'étoit d'exclure

ceux qui en étoient les fauteurs de toutes les Charges & de toutes les Dignités, ou de les faire sortir des Pays-Bas. Le Prince est le maître de l'un & de l'autre, sans qu'on le puisse taxer de persécution.

L'établissement des nouveaux Evêchés fut encore un prétexte plûtôt qu'un motif dont se servirent les rebelles. Que leur importoit qu'il y eût trois Evêques seulement, ou qu'il en fût établi dix-sept ? Mais ils firent entendre au peuple, que par-là on vouloit mettre une inquisition plus rigoureuse en Flandres, qu'elle n'étoit en Espagne contre les Mahometans & les Juifs. Rien ne révolta davantage que ce terme d'inquisition, odieux à ceux qui ne connoissent que les peines qu'elle impose, & qui ne remontent point aux causes, qui l'ont fait introduire dans les Pays où elle étoit nécessaire.

Philippe II. repassant en Espagne, avoit confié le gouvernement des Pays-Bas à la *Duchesse de Parme* sa sœur naturelle, & lui donna pour conseil Granvelle, homme dur & imperieux, plus recommandable par les qualités de son esprit, que par la probité de sa vie, dont les dereglemens ont été connus à Naples & à Rome, sans que l'éminente dignité de Cardinal, à laquelle il fut élevé à la recommandation de Philippe II. l'ait engagé alors à vivre plus regulierement.

Tous ces mécontentemens joints ensemble servirent de fondement aux plaintes que les Etats firent, du consentement unanime de tout le peuple, qui s'y portoit avec chaleur, sans distinction de la Noblesse, du Clergé, ou des Villes & des Provinces ; & sur les délais affectés d'une réponse suffisante, les Etats refuserent de consentir aux impositions nécessaires pour la paye & l'entretien des troupes étrangeres, & même pour celles du Pays. Le peuple se porta même à de telles extrêmités, que ceux de Zelande abandonnerent le soin de leurs digues plûtôt que de se voir tourmentés par les soldats Espagnols. Cependant après plusieurs contestations, la Duchesse de Parme se resolut de ceder aux remontrances & de retirer les troupes étrangeres de quelques Provinces.

La Gouvernante, qui venoit d'accorder une chose qui touchoit sensiblement les peuples, tint ferme sur l'établissement des nouveaux Evêchés. Les Seigneurs qui assistoient aux Etats croyoient que leur autorité y seroit extrêmement affoiblie par ces nouveaux membres qu'on y alloit introduire. Les Abbés reguliers, à qui l'on retranchoit une partie de leurs revenus, pour donner de quoi subsister à ces nouveaux Evêques, le regardoient comme une usurpation sur les droits de l'Eglise, & une violence que l'on faisoit aux pieuses volontés des fondateurs. Le peuple en murmuroit sur ce qu'on publioit que c'étoit un nouveau degré par lequel on se préparoit à l'oppression de leur conscience, en érigeant tant de Cours & de Justices spirituelles. La Gouvernante ne laissa pas d'emporter ce point, nonobstant les oppositions des Etats.

Granvelle vouloit non-seulement établir l'autorité absoluë du Roi son maître ; en faisant executer ponctuellement les Edits les plus rigoureux, mais il cherchoit aussi à assurer son propre credit, au préjudice de la sage moderation de la Gouvernante generale. Granvelle ne s'en tenoit point aux Juges ordinaires, soit Laïcs, soit Ecclesiastiques ; il prétendoit affermir l'inquisition, quoiqu'on lui dit de tous côtés que ce Tribunal étant nouveau dans les Pays-Bas, y causeroit du désordre, soit par

son opposition aux loix civiles de ces Provinces, soit par les dérogations qu'il paroissoit faire à la Jurisdiction des Evêques, qui de temps immemorial avoient été les Juges ordinaires que l'on y reconnoissoit en matiere de doctrine.

Enfin on en vint à des contestations encore plus facheuses pour Granvelle, on lui disputa la qualité de premier ministre; ce qui lui étoit plus sensible que toutes les difficultés que l'on formoit sur la Religion. Cet homme, aussi fier & aussi vain que le sont ordinairement les gens de basse naissance, qui se trouvent élevés à des postes éminens, avoit pour ennemis le Prince d'Orange, les Comtes d'Egmont & de Horn, & les Marquis de Bergues & de Montigny, qui avoient une haine implacable contre lui, & qui refuserent de se trouver au conseil avec un homme imperieux, dont toutes les démarches tendoient à la ruine de leur pays. Ils prierent, mais inutilement, Philippe II. d'éloigner cet objet dangereux, & de supprimer l'inquisition: cependant la Duchesse de Parme s'étant jointe à tous les Seigneurs des Pays-Bas, le Roi résolut de rappeller Granvelle en 1564. alors ils ne firent plus difficulté de reprendre leur place au Conseil. Le Comte d'Egmont fut envoyé en Espagne, pour y demander la moderation de la rigueur des Edits, & la suppression de l'inquisition: il obtint quelque chose, ce qui commençoit à satisfaire les Grands; mais de nouveaux prétextes aigrirent les esprits.

Au commencement de l'an 1565. la Reine Catherine de Medicis se rendit à Bayonne avec le Roi Charles IX. son fils. La Reine Elizabeth sa fille, épouse de Philippe II. s'y rendit, accompagnée du Duc d'Albe. Cette entrevûë n'étoit peut-être qu'un effet de la tendresse maternelle de Catherine pour la Reine sa fille; cependant les mécontens des Pays-Bas assurerent que le résultat des conferences de la Reine Catherine & du Duc d'Albe fut d'exterminer toutes les familles qui feroient profession de la nouvelle religion. Mais M. de Thou [1] qui ne favorise ni Catherine, ni le Duc d'Albe, n'ose l'assurer: *Heic sacrum fœdus inter utrumque regem sancitum scribunt Protestantes, genus hominum suspicax.* Quoiqu'il en soit, le Prince d'Orange fit encore valoir ce prétexte pour aigrir l'esprit des peuples.

Ce qui est certain néanmoins, est que depuis ce temps-là, Philippe II. pressa plus que jamais l'affermissement de l'inquisition, & l'execution des Edits rigoureux qu'il avoit faits contre les nouvelles religions. Ces nouvelles jetterent une consternation universelle dans les Provinces des Pays-Bas: on en vint en 1566. à des soulevemens; & les Seigneurs firent une confederation pour abolir l'inquisition, comme un Tribunal, qui étoit pour le moins contraire aux loix du pays. La Gouvernante voulut prendre quelque resolution vigoureuse; mais elle ne se trouva point assez forte pour les soutenir; & Brederode qui avoit acquis l'estime generale de toutes les Provinces, non-seulement par la dignité du sang qui venoit des anciens Souverains des Pays-Bas, mais encore par son mérite personnel, se rendit à Bruxelles, à la tête de deux cens Gentilshommes, & parla avec cette noble & genereuse hardiesse, qui ne convient qu'aux grands courages. La Gouvernante, à laquelle il demandoit la suppression de l'inquisition & des Edits rigoureux, employa des re-

(1) *Thuan. lib.* 37.

mede

medes doux, ne pouvant pas faire autrement. Elle en écrivit à la Cour d'Espagne; mais la réponse vint trop tard : les peuples s'étoient déja soulevés. Ils avoient employé la violence pour dépoüiller les Eglises, briser les images, & établir un culte public de la nouvelle religion. Ainsi l'année 1566. doit être marquée comme l'époque de la révolte des Pays-Bas, ce fut même cette année qu'ils prirent le nom de *Gueux*, celebre dans l'histoire, & les monumens publics de ces temps-là : en voici l'occasion. La Duchesse de Parme étoit frappée des discours du Seigneur de Brederode qui lui parloit à la tête & au nom de la Noblesse des Pays-Bas. Le Comte de Barlemont qui étoit auprès de la Princesse lui dit : *Madame, il ne faut pas se mettre en peine de ces gens-là, ce n'est qu'une troupe de gueux.* Les Confederés cherchoient le nom qu'ils pourroient donner à leur ligue : Brederode se souvint alors du mépris qu'avoit témoigné Barlemont, & s'étant mis une besace sur les épaules, il prit une écuelle de bois pleine de vin, & en buvant il protesta qu'il étoit prêt de perdre les biens & la vie pour la liberté de sa patrie. On lui répondit donc avec une acclamation generale *Vivent les gueux*, & chacun de ces gentilshommes prenant l'écuelle à son tour fit la même protestation. Voilà quelle fut l'origine du nom de *gueux* qui a tant fait de bruit, & qu'on voit sur les premieres médailles qui furent frappées dans les troubles des Pays-Bas.

La Noblesse ne laissoit pas de désapprouver toutes les voyes de fait, dont se servoit la populace, parce qu'elles ne pouvoient manquer d'aigrir le Souverain contre ses sujets. Tout parut se réünir pendant quelque-temps par la retraite du Prince d'Orange en Allemagne, par la mort du Seigneur de Bredcrode, & par la nouvelle que l'on fit courir que Philippe II. alloit venir dans les Pays-Bas. Mais tous ces desseins & la situation des affaires changerent en peu de jours par la résolution qui fut prise à Madrid, d'envoyer le Duc d'Albe à la tête d'un corps de troupes de dix mille hommes. Ce projet fut désapprouvé par la Duchesse de Parme, & le Duc de Feria, qui connoissant l'humeur altiere & intraitable du Duc d'Albe, croyoient avec raison qu'il ne falloit pas donner à ces Provinces de nouvelles occasions d'alterer la tranquillité dont elles commençoient à joüir ; mais ces temperamens si sages n'étoient pas du caractere de Philippe II.

Le *Duc d'Albe* arriva donc au commencement de l'an 1568. avec un corps de vieilles troupes commandées par ces braves Officiers qui avoient remporté tant de victoires sous Charles V. & Philippe II. son fils. La seule nouvelle de cette marche fit déserter un grand nombre de commerçans, qui préjugeoient bien que le trouble alloit se mettre dans ces Provinces. Le Duc d'Albe commença ses premieres operations par arrêter les Comtes d'Egmont & de Horn, dans le temps presque que le Marquis de Montigni fut arrêté en Espagne. Comme le Duc d'Albe n'avoit pas concerté cette démarche avec la Duchesse de Parme, elle demanda la permission de quitter les Pays-Bas. Le Roi d'Espagne la lui accorda d'autant plus aisement, qu'il avoit dessein de donner ce gouvernement au Duc d'Albe ; ce qu'il fit, en lui accordant de plus amples pouvoirs que tous ceux qui avoient été donnés à aucun Gouverneur. Dès qu'il fut installé, il établit ce Conseil funeste nommé le *Conseil de sang*, pour juger, contre les loix du pays, tous les crimes commis contre l'autorité Royale. Ce Con-

ſeil condamna & fit executer un grand nombre de perſonnes accuſées d'avoir eu part aux derniers troubles.

Les Comtes d'Egmont & de Horn furent compris dans les condamnations, & furent executés, quoiqu'ils euſſent travaillé plus que perſonne à pacifier les troubles des Pays-Bas. Le Prince d'Orange fut adjourné ; mais il ne vint qu'à la tête d'une armée pour venger la mort du Comte d'Egmont, qui par ſa douceur & par ſon caractere bienfaiſant, avoit eté l'objet de l'affection des peuples : le Duc d'Albe ayant gagné la ſuperiorité ſur le Prince d'Orange, voulut faire enſuite des impoſitions extraordinaires ; mais il ne put en venir à bout. Les rébelles même ſe ſaiſirent l'an 1571. de la Brille, qui étant à l'embouchure de la Meuſe, pouvoit leur être d'une grande utilité pour recevoir des ſecours étrangers. Le Prince d'Orange, qui s'étoit retiré pour la ſeconde fois en Allemagne, revint dans les Pays-Bas avec de nouvelles forces l'an 1572. Il y apprit néanmoins le maſſacre de la ſaint Barthelemi, ce qui l'obligea de ſe retirer dans la Province de Hollande, couverte ou coupée preſque par-tout par les eaux, & qui ne s'étant point encore familiariſée avec les richeſſes, conſervoit une ſorte de dureté qui portoit les ſujets à défendre leur liberté. Ce furent là proprement les commencemens de la guerre ; Naerden & Harlem qui ſe défendirent avec tant de courage, éprouverent toute la cruauté du Duc d'Albe, ce qui donna encore plus d'averſion pour les Eſpagnols ; mais la levée du ſiege d'Alcmar ayant diſſipé preſque toutes les troupes d'Eſpagne, fit changer de face aux affaires. Philippe II. craignit dès-lors pour ſes Provinces, & ſentit bien la faute qu'il avoit faite d'y envoyer le Duc d'Albe, qui fut rappelé l'an 1573. & le Commandeur de Requeſens mis en ſa place juſqu'à l'arrivée de Don Juan d'Autriche. Requeſens avoit beaucoup de vertus civiles, mais les militaires lui manquoient. Après ſa mort arrivée l'an 1576. les Etats prirent le gouvernement, & l'on fit la pacification de Gand qui fut approuvée par Philippe II.

Don Juan qui fut envoyé la même année dans les Pays-Bas, eut de la peine à ſe faire reconnoitre ; il n'en vint à bout même qu'en acceptant la pacification de Gand, qui l'obligeoit à renvoyer les troupes étrangeres : mais dès-lors il ſe vit ſans autorité, & à la merci des Grands & du peuple des Pays-Bas. Il ne fut pas longtemps dans cet état ; il trouva moyen de ſurprendre le Château de Namur. Les Provinces qui virent que Don Juan manquoit de parole, comme les autres, firent venir le Prince d'Orange à Bruxelles, où les Etats de Brabant le déclarerent Protecteur de leur Province, un tiers parti ſe forma qui appella l'Archiduc Matthias, qui ne ſe conduiſit pas mieux que les autres. La mort de Don Juan qui arriva peu de temps après, ſoit de chagrin, ſoit de quelque autre cauſe, fit vacquer le gouvernement des Pays-Bas, qui fut déferé au *Duc de Parme*, que le Roi Philippe confirma pour Gouverneur general. Il y gagna des victoires, y prit des Villes, y conquit même des Provinces ; mais il ne put empêcher *l'union d'Utrecht* en 1579. qui a ſervi de fondement & de baſe à l'établiſſement de la République des Provinces unies, ni le choix que l'on fit du Duc d'Alençon, qui ſe conduiſit avec une bravoure & une imprudence qui n'ont pas d'exemple. Les Provinces qui ſe lierent par cette convention, furent celles de Gueldres, de Zutphen, de Hollande, de Zelande, d'Utrecht, de Friſe & d'Overiſſel,

qui la signerent le 23. Janvier 1579. mais le Prince d'Orange n'y adhera qu'au mois de May de l'année suivante : quelques Villes de la Flandre & du Brabant s'y joignirent ensuite ; mais toutes n'y ont pas persisté.

C'est donc ainsi que ces Provinces devinrent une République ; mais dans un état si miserable & si incertain, qu'il n'y a qu'une providence particuliere qui les ait fait prosperer. Elles ne firent pas même difficulté d'avoüer leur misere, en se faisant representer dans leur premiere médaille sous le symbole d'un navire voguant à la merci des mers sans rames & sans voiles avec ces mots : *incertum quò fata ferant*. Le Prince d'Orange qui étoit l'ame de ce corps informe, fut proscrit en Espagne ; & c'est ce qui lui donna lieu de faire paroître en 1581. cette belle *Apologie* qui fait encore aujourd'hui l'admiration des politiques. Mais ce grand homme qui s'étoit soutenu par sa prudence contre toutes les forces de l'Espagne, périt par la main d'un miserable, qui l'assassina l'an 1583. dans la Ville de Delft. Dans l'incertitude où etoient les Etats Generaux (c'est ainsi qu'ils doivent être appellés dorénavant) ils offrirent la Souveraineté de leurs Provinces au Roi de France Henry III. mais ce Prince avoit assez de peine à gouverner son Royaume, sans s'aller ingerer de gouverner encore d'autres Principautés. Ils s'adresserent ensuite à la Reine Elizabeth ; qu'un reste de consideration pour Philippe II. empécha d'accepter cette nouvelle Principauté: elle ne laissa pas néanmoins de leur accorder quelque secours, & leur envoya en 1586. le *Comte de Leicestre* pour les gouverner; mais son peu de capacité occasionna beaucoup de mécontentemens qui l'obligerent de se démettre du gouvernement & de se retirer en Angleterre. Philippe II. pour se venger du secours que la Reine Elizabeth avoit accordé aux Etats Generaux, s'avisa d'armer contre elle en 1588. cette flotte terrible, qu'il auroit dû plûtôt envoyer dans les Pays-Bas, mais qui fut entierement détruite par les vents.

La situation des Etats Generaux changea de face par le choix qu'ils firent du Comte *Maurice de Nassau*, fils du feu Prince d'Orange. Ils se rendirent formidables à leurs ennemis ; & la mort du Duc de Parme arrivée en 1592. contribua beaucoup à relever leur courage. *L'Archiduc Albert* qui fut envoyé dans les Pays-Bas l'an 1596. ne put pas faire tout ce que son courage lui inspiroit, parce que le Roi Philippe étant accablé de dettes qu'il avoit contractées pour ruiner la France & l'Angleterre, ne pouvoit pas lui envoyer les secours necessaires pour soutenir le patrimoine de sa Maison.

COMMERCE DES ETATS GENERAUX.

Cette même année fut encore favorable aux Etats Generaux par l'établissement de leur commerce aux Indes Orientales. Comme, à titre de rébelles, ils étoient privés de celui d'Espagne & de Portugal, ils entreprirent aussi-bien que les Espagnols la navigation des Indes. D'abord ils tenterent ce voyage par le Nort, qui leur paroissoit le chemin le plus court ; mais n'ayant pû pénétrer de ce côté-là, ils tinrent la route ordinaire, en cotoyant l'Afrique & doublant le Cap de bonne Esperance. Ce furent d'abord des particuliers associés qui entreprirent ces voyages ; mais ces differentes sociétés furent unies l'an 1602. en une compagnie autorisée par les Etats Ge-

neraux : c'eſt celle qu'on appelle aujourd'hui la Compagnie des Indes Orientales, dont le ſuccès incertain dans les premiers temps par les depenſes extraordinaires, auſquelles elle étoit obligée, a eu de ſi grands progrès, qu'elle a non-ſeulement apporté des richeſſes immenſes dans les Provinces-Unies, mais elle a élevé ſi fort ſon crédit, que ſoumiſe en Europe à l'autorité des Etats Generaux, elle a dans l'Aſie des Rois pour feudataires.

L'Archiduc Albert d'Autriche, & l'Infante Iſabelle-Claire-Eugenie, Princeſſe qui a été l'admiration de ſon ſiécle, étant parvenus à la Souveraineté des Pays-Bas, ſonderent encore en 1598. les Etats Generaux pour les ramener à leur gouvernement; mais les clauſes de la ceſſion que Philippe II. avoit faite des Pays-Bas à l'Infante ſa fille, les empêcha d'écouter aucunes propoſitions. Albert & Iſabelle devoient avoir la Souveraineté, à condition que s'il ne venoit point d'enfans de leur mariage, les Pays-Bas retourneroient à l'Eſpagne. Cette haine implacable contre les Eſpagnols, & la vigueur du Comte Maurice de Naſſau les engagerent à tout ſouffrir, plûtôt que de retourner ſous le gouvernement de la Monarchie Caſtillane.

La paix de Vervins concluë l'an 1598. entre les Couronnes de France & d'Eſpagne, empêcha le Roi Henry IV. de donner ouvertement du ſecours aux Etats Generaux. Il fut même agité dans le Conſeil ſi on les aideroit, & de quelle maniere on le feroit, ſuppoſé qu'on s'y déterminât. Les voix furent aſſez partagées; & malgré l'avis de Baſſompierre, qui prévit dès-lors tout ce qui eſt arrivé depuis, on ne laiſſa pas de ſoutenir les Provinces unies. Le ſentiment de ce Seigneur eſt ſingulier, mais il a été verifié par l'évenement : « Ses actions dans le Conſeil du Roi, dit le (1) » Journaliſte, ſont encore des marques plus éclatantes de ſa prudence. Il entre- » prit un jour en preſence de Henry IV. de prouver que M. de Boüillon n'avoit » pas raiſon de ſoutenir que les Hollandois fuſſent ſi néceſſaires à la France ; & » qu'au contraire la protection qu'on leur donnoit pourroit être un jour très-pré- » judiciable. Le Roi prit tant de plaiſir à entendre ce diſcours qu'il commanda à » M. de Baſſompierre de le mettre par écrit : ce qu'il fit, ſans néanmoins qu'on » le trouve dans ſes Memoires. Quelques-uns craignent que ce livre ayant été » imprimé en Hollande, on ne l'ait retranché dans cette édition.

Les deux partis las de la guerre commencerent à penſer ſerieuſement à la paix, les Etats Generaux furent aidez dans cette importante negociation par Henry IV. qui leur envoya le Préſident Jannin, le plus ſage négociateur qu'il y eût alors en France. Mais ce qui commençoit à vérifier la penſée de Baſſompierre, eſt que les Etats, qui ſe croyoient aſſez forts pour ſe pouvoir paſſer de la France, n'allerent pas droit dans cette négociation. L'Archiduc Albert n'oſant les reconnoître pour un Etat indépendant, traita avec eux *comme avec une Nation libre* : ce terme n'ôtoit rien aux uns, & n'accordoit rien aux autres.

Cette République eſt ſi conſiderable, par le rang qu'elle tient aujourd'hui parmi les Puiſſances de l'Europe, & par le mouvement qu'elle donne à toutes les affaires, qu'il n'eſt pas ſeulement utile, mais neceſaire de faire une attention particuliere ſur ſon établiſſement, ſur ſa conduite, & ſur ſes principaux évenemens.

(1) *Journal des ſavans du 16. Février 1665.*

AUTEURS A LIRE SUR LES PAYS-BAS.

Je n'ai pas dessein de rien dire ici de fort particulier sur la description, ni sur l'histoire ancienne des Pays-Bas ; parce qu'il y a dans cette étude beaucoup plus de curiosité que d'utilité. Je me contenterai de remarquer que l'une a été heureusement exec utée par *Ortelius*, *Pontus Heuterus* & *Altingius* ; & que l'histoire des temps les plus reculés de ces Provinces a été écrite par *Bucherius* Jesuite des Pays-Bas, dans un livre savant intitulé *Belgium Romanum*, par *Divæus*, *Vassebourg* & Adrien *Schrieckius* ; mais principalement par *Vredius*, dans son ouvrage si exact & si recherché sur les Comtes de Flandres, imprimé en 1650.

L'histoire du moyen âge renferme un peu plus d'utilité. Elle a été écrite par le même *Vredius*, par *Aubert le Mire* (Miræus) dans ses annales, & dans sa chronique Belgique, par *Gilles de Roye*, & par un grand nombre d'autres écrivains. On doit donc passer legerement sur toute cette histoire, & laisser aux naturels du Pays la consolation d'étudier avec soin tous ces temps, & de trouver du nécessaire, où les Etrangers ont peine à trouver de l'utile. Nous n'avons pas laissé néanmoins d'inserer dans le Catalogue qui est à la fin de cet ouvrage, les principaux de ces Historiens. Nous l'avons fait moins dans la vûë d'en conseiller la lecture, que dans le dessein de contenter ceux qui auront assez de patience pour s'adonner à une pareille étude. On y verra que nous y renfermons sous le même genre d'histoire celle de Hollande, de la Flandre Imperiale & Françoise, du Brabant, de la Gueldre, des Comtés de Hainault & de Namur, & du Duché de Luxembourg ; parce que ces Provinces ont été possedées par les mêmes Princes, ou par differens Seigneurs, qui avoient entre eux des rélations si étroites, qu'il est difficile de connoître les uns séparement des autres.

On doit pour l'histoire moderne s'attacher d'abord à une description de tous les Pays-Bas. Celles de *Guichardin*, de *Zeiler*, ou de *Golnitzius* sont très-bonnes pour ce dessein : mais il suffiroit de s'en rapporter au *Theatro Belgico* de M. *Leti*, ou au theâtres des Pays-Bas imprimé en 1689. *Les délices des Pays-Bas* imprimés à Bruxelles en 3. volumes pourroient être de quelque secours, cet ouvrage étant sensément écrit & assez bien dirigé.

Il faut voir ensuite ceux qui ont parlé de la forme du gouvernement, de la police interieure, des interêts & des forces de cette République. Comme l'état de ces Provinces a été sujet au changement, qu'il s'est tantôt alteré, & tantôt augmenté, selon le succès de leurs armes, on doit lire les Traités qui ont été faits en differens temps. *Boxhornius* en a publié un, dans lequel les Hollandois ont trouvé tant de marques de sincerité, qu'ils se sont crus autrefois obligés de le proscrire. *Schookius*, & l'Auteur du *Leo Belgicus*, ont assez bien réüssi dans ce qu'ils ont donné sur cette matiere. On ne doit pas omettre la rélation Italienne du Cardinal *Bentivoglio*, où il parle avec un si grand sens des affaires de cette République naissante. Mais il faut finir ces lectures par celle de M. *le Chevalier Temple*, & des Mémoires de Jean de Wit. Il est bon même de s'y arrêter plus qu'aux autres, parce qu'étant plus moder-

nes, & qu'ayant été employés dans le maniement des affaires, ils ont examiné avec soin le fort & le foible de cette République. Je parle cependant dans la supposition que les Mémoires du Pensionnaire de Wit soient effectivement de ce grand homme.

On peut passer ensuite à l'histoire generale de ces Provinces, en la commençant aux troubles & aux révolutions qui ont donné lieu à l'établissement de cette République. Les Historiens qui méritent quelque attention, sont *Burgundus*, *Meursius*, *Strada*, *Meteren*, *Grotius*, *Bertius*, *Reidanus* & *Baudius*: mais on croit que le premier embrasse trop aveuglément le parti des Espagnols, & s'emporte avec trop peu de raison contre le Prince d'Orange. Meursius au contraire, quoique éxact & sincere écrivain, ne rend point assez souvent justice aux Espagnols. *Strada* a tout mis en œuvre pour exercer sa belle latinité, qui pourroit cependant n'être pas toujours exempte de fautes, si l'on s'en rapporte à ce qu'en dit un Censeur un peu outré, c'est *Gaspar Scioppius*. La politique affectée de *Strada*, qui le fait nommer par quelques-uns le Tacite (1) de la Flandre, l'a fait regarder par de plus sensés, comme le Seneque moderne; c'est-à-dire, un débiteur importun de morale, & un prédicateur à contre-temps. Malgré tout l'éclat par lequel il prétend éblouïr ses lecteurs, on trouve qu'il manque de jugement; parce qu'il traite autre chose que la guerre de Flandre, dont il promet néanmoins un récit très-fidele. Il paroît que c'est moins une histoire accomplie, que les éloges de quelques particuliers qu'il a coufus ensemble, puisque ce n'est qu'à l'extrêmité qu'il revient à son objet principal: ce qui affoiblit beaucoup ses narrations. D'ailleurs, il s'arrête trop à des minuties, qui doivent être entierement négligées ou traitées legerement. Ajoutez à cela qu'il se mêle de parler de guerre; matiere qui lui est absolument inconnuë. Aussi le Cardinal *Bentivoglio* a dit dans son histoire, qu'elle étoit plus à l'usage du College qu'à celui de la Cour. Cependant si on la veut lire, il faut que sa lecture soit accompagnée des histoires de ce Cardinal, qui sont écrites avec beaucoup de solidité, de justesse & de pénétration. *Meteren* porté par un grand naturel pour l'histoire, & fourni d'une ample récolte d'excellens Mémoires, s'est engagé à écrire les révolutions des Pays-Bas, & s'en est acquitté avec une candeur & une sincerité, qui a fait passer par-dessus les autres talens qui lui manquoient. L'histoire de *Grotius* est un ouvrage accompli: cette petite obscurité dont il s'est couvert, le rend énergique & concis, & le fait paroître un peu plus imitateur de *Tacite*, que les autres Historiens. Il a parfaitement bien développé toutes les intrigues, tous les ressorts & tous les motifs de cette guerre. Jamais homme ne pratiqua moins la politique; & cependant jamais homme n'en écrivit mieux. Son histoire qui finit à la tréve de 1609. a été continuée jusques à la paix de Nimegue, par un Auteur (2) qui s'est déguisé sous le nom du sieur *de la Neuville*, qui est le lieu de sa naissance. Je n'ose dire que cette continuation soit bonne, l'Auteur n'avoit ni les talens, ni les secours nécessaires pour

(1.) Belgii Tacitus, Famianus Strada. *Oldenburg. Additiones ad Thesaurum Rerum pub. Conringii. tom. 3. pag. 158.*

(2) *M. Baillet qui étoit de la Neuville en Hez, proche Clermont en Beauvoisis.*

y réüssir. Il est vrai que nous ne sommes pas dans des temps assez reculés pour avoir une histoire exacte de ce qui s'est fait de nos jours dans cette République. Les archives des Princes sont fermées ; les cabinets des Ministres ne sont point encore ouverts : on sait bien les évenemens ; mais les particuliers en ignorent les veritables causes. C'est néanmoins ce que nous doit apprendre l'histoire. *Bertius* & *Reidanus* ont beaucoup d'exactitude & de sincerité.

On doit dans ces lectures s'arrêter principalement aux véritables motifs qui ont causé cette révolution. Plusieurs écrivains les ont expliqués ; mais personne ne les a développés avec tant de pénétration que *Grotius*. On trouve encore sur cette matiere beaucoup de pieces du temps-même, mais que leur trop grand nombre m'a empêché de rapporter ici, ayant indiqué les meilleurs dans le Catalogue qui est à la fin de cet ouvrage.

La Hollande qui s'étoit soutenuë contre toutes les forces de l'Espagne, fut prête à périr par une dispute de religion, qui s'éleva entre les Arminiens & les Gomaristes. Le Prince Maurice, habile à profiter des conjonctures, fit d'une question de doctrine & de theologie, une affaire d'Etat. On sait l'origine de toutes ces contestations si funestes à la République. Jean d'Olden-Barneveld, Conseiller pensionnaire de Hollande, faisoit tous ses efforts pour maintenir la liberté ; & parce que durant la guerre, le Capitaine general avoit un très-grand crédit, le Comte Maurice tâchoit toujours d'empêcher la négociation avec l'Espagne. Barneveld au contraire travailloit de tout son pouvoir à faire une tréve, pour affoiblir l'autorité du General, qui eut beaucoup de ressentiment de cette politique. Dans ce même temps, Jacques *Arminius* Professeur en Theologie à Leyden, traita de la Grace & de quelques autres articles avec plus de moderation & d'adoucissement, que le commun des prétendus Réformés. Après la mort d'Arminius, François *Gomar* combattit son opinion. Les principaux Magistrats, entre lesquels étoient Barneveld & Grotius, embrasserent le parti d'Arminius, ou des Remontrans : le Comte Maurice (devenu Prince d'Orange par la mort de son frere) se rangea du côté des Gomaristes, ou contre-Remontrans. Ce Prince, qui vouloit abbattre la liberté, & se rendre Souverain, saisit cette occasion pour y parvenir. Il conduisit théologiquement une affaire d'Etat ; & se servit du prétexte de la Religion, pour opprimer Barneveld & les autres protecteurs de la République ; mais par une fatalité assez bizarre, la Hollande fut assez heureuse pour être délivrée, & ses défenseurs assez malheureux pour être sacrifiés. On trouvera les dénoüemens de cette histoire très-bien expliqués dans les Mémoires de M. *du Maurier*, & dans les écrits que *Grotius* a faits sur ce sujet, qui sont la pieté des Etats de Hollande, & l'Apologetique des principaux Ministres de cette République. On sera infailliblement attendri, en voyant Barneveld, ce venerable vieillard, mourir sur un échaffaut, & y être condamné par ceux mêmes, dont il défendoit si genereusement la liberté, de laquelle il a été la victime. Le celebre Hugues *Grotius* fut condamné à une prison perpetuelle, & fut enfermé dans le château de Louvestein, d'où l'industrie de sa femme le fit sortir dans un coffre qui servoit à porter des livres à son mari.

Ces troubles domestiques ne firent point périr la Hollande, parce qu'ils furent heu-

reusement assoupis par le péril qui la menaçoit au dehors; la tréve étant expirée; on recommença la guerre en 1622. Elle fut conduite du côté de l'Espagne par Ambroise Spinola, l'un des plus grands Capitaines de son siecle, qui eut affaire avec le Prince Maurice de Nassau, que l'on mettoit au-dessus du Prince Guillaume son pere pour les talens militaires. Ce dernier mourut en 1625. & eut pour successeur le Prince Frederic Henry son frere. Ce ne furent que sieges & que batailles. Jamais il n'y eut de part & d'autre de plus belle école pour la guerre. Le commandement des troupes des Provinces-Unies tomba l'an 1644. dans les mains du Prince Guillaume II. de Nassau; mais les operations commençoient à se ralentir de part & d'autre, parce que l'on travailloit à la paix qui fut concluë à Munster en 1648. Par ce Traité les Hollandois furent reconnus pour une Souveraineté libre, & sur laquelle l'Espagne se désistoit de tous ses droits. Il y eut néanmoins de fortes oppositions de la part du Prince d'Orange, dont le crédit devoit tomber par la paix. Cela n'empêcha point qu'elle ne fût ratifiée par les Etats generaux, & publiée à la Haye le jour même que le Duc d'Albe fit couper la tête aux Comtes d'Egmont & de Horn. L'Espagne étoit extrêmement affoiblie, & craignoit que la France ne devint trop puissante: & la Hollande étoit surchargée de dettes qu'elle vouloit acquitter. C'est ce qui les détermina l'un & l'autre à conclure ce Traité.

A peine les Provinces-Unies furent affermies par la paix de Munster en 1648. qu'elles penserent être détruites par le Prince d'Orange. Il tendoit, comme on prétend qu'avoient fait ses prédécesseurs, à la Souveraineté de cette République. Il avoit assemblé secrettement des troupes l'an 1650. & les faisoit marcher vers Amsterdam, pour s'assurer de cette place, dont il étoit mécontent, & qu'il regardoit comme la clef de toutes ces Provinces. Mais cette entreprise fut découverte par le Courier de Hambourg, qui rencontra sur sa route quelques Régimens qui s'étoient égarés dans l'obscurité de la nuit. Il en porta la nouvelle à Amsterdam; & le dessein du Prince étant éventé, il crut qu'il devoit employer la force pour réduire la Ville; mais à l'approche de ses troupes, on lâcha toutes les écluses, & on inonda tout le pays d'alentour.

Ce Prince mourut la même année, & ne laissa qu'un fils posthume, Guillaume III. ce grand politique, né pour concerter de vastes desseins, & capable de tout le manege du gouvernement, qu'il a exercé avec tant d'adresse & de succès en Angleterre, en Hollande, & même dans toute l'Europe.

Divers Ecrivains, bons ou mauvais, ont publié des morceaux séparés de l'histoire de Hollande, depuis la tréve de 1609. On peut lire ce qui a été écrit par *Grotius*, *Heinsius* & *Boxhornius*, avec la vie des grands hommes qui ont paru dans cette République.

Des Historiens modernes se sont appliqués depuis quelque temps à donner l'histoire de la République de Hollande, principalement depuis qu'elle a été reconnuë comme un Etat libre par le Traité de Munster. C'est où M. Jacques *Basnage* se fixe pour l'histoire de cette République. Il commence son ouvrage par un état du gouvernement de ces Provinces, sans quoi il est difficile de bien connoître leur histoire. C'est la partie la plus curieuse & la plus instructive de son travail; & quoique le

reste

reste de son histoire n'ait pas été généralement approuvée des critiques, nous n'avons pas cependant d'ouvrages, où ces derniers temps soient aussi bien détaillés. Et comme elle est faite sur les mémoires communiqués par les Etats généraux, il n'y a point lieu de douter que les faits n'y soient rapportés avec une exacte verité; M. Basnage étant d'ailleurs un des hommes les plus veridiques, les plus sinceres, & en même-temps des plus capables d'écrire l'histoire. Son ouvrage qui commence à l'année 1648. doit venir jusques à ces derniers temps; mais j'ignore si ce savant homme l'a fini avant sa mort. M. *le Clerc*, autre illustre savant, qui s'est retiré en Hollande depuis long-temps, s'est chargé de l'histoire des anciens temps, c'est-à-dire, de celle des premiers Comtes de Hollande, & de ses Souverains jusques à la révolution, dont il doit continuer l'histoire jusques à la paix de Munster. Peut-être trouvera-t'on ces ouvrages un peu trop diffus, & que les personnes même studieuses auront peine à lire cinq volumes in folio pour la connoissance d'une histoire, qui n'est interessante que depuis environ cent cinquante ans. Mais peut-être se trouvera-t'il quelque plume intelligente, qui réduira ce vaste ouvrage à une juste étenduë, & en fera un livre capable d'instruire, & incapable de rebuter ou d'ennuyer; mais jusques-là on pourroit au besoin se servir de l'*Abregé de l'histoire des Provinces-Unies* publié en quatre petits volumes en 1707 Je sai qu'il n'est point assez parfait; mais c'est le moins mauvais de ceux qui ont paru jusques ici.

L'histoire particuliere des Provinces & des Villes, n'a d'agrement que pour les naturels du pays. Il y a néanmoins quelques Auteurs qui, parce qu'ils ne sont point trop étendus, peuvent être lûs avec utilité par les étrangers, à cause de la connoissance exacte qu'ils peuvent donner de l'histoire générale de ces Provinces. Tel pourroit être *Grammaye*, si judicieux & si fidele dans tout ce qu'il a écrit sur les Villes & les Provinces des Pays-Bas. On peut y joindre *Grotius* & *Thysius* sur les Comtes de Hollande; les Annales de Zelande, par Matthieu *Vossius*, l'histoire d'Utrecht, par Antoine *Matthieu*, & la République de Frise d'*Ubbo Emmius*, avec un petit nombre d'autres Ecrivains.

La Noblesse des Pays-Bas, quoique considerable, n'est plus à beaucoup près, ce qu'elle étoit avant toutes ces révolutions. Elle mérite néanmoins qu'on s'y applique: mais il y a peu de secours pour cette sorte d'étude, après les *Stemmata* de *Miræus*, la génealogie des Comtes de Nassau, l'histoire de la Maison de Tassis, les recherches de la Noblesse de Flandres, les *Trophées de Brabant*, avec le *théâtre de la Noblesse* de cette Province, imprimé en 1705. les *génealogies des Comtes de Flandres*; les *Annales de la Maison de Lynden*, & le *Miroir des Nobles de Hasbaye*: ce qu'on en peut avoir d'ailleurs, se trouve renfermé dans l'histoire des Provinces, des Villes & des Abbayes. Les ouvrages de *Miræus* sur les Chartes & les donations de Flandres, fournissent encore de grandes lumieres pour la connoissance des familles. *Miræus* qui avoit imprimé ces titres & ces Chartes à mesure qu'il s'en présentoit une assez grande quantité pour faire un juste volume, n'avoit pas toujours fait attention à quelques répetitions inutiles, ou à des pieces équivoques qui se sont glissées dans les quatre volumes de sa collection; mais un Ecclesiastique vertueux & savant des Pays-Bas, (c'est M. *Foppens* Chanoine de Bruges & Professeur à Louvain) les a fait réimprimer, non-seule-

ment avec les corrections nécessaires, mais encore avec des augmentations considerables, qui mettent cet ouvrage dans le point de perfection, où on le devoit porter pour le rendre utile & interessant, & rien ne peut être plus instructif pour l'histoire des grandes Maisons des Pays-Bas. Il faut avoüer que c'est un ouvrage infini de chercher ces génealogies dans un si grand nombre de monumens, qui en marquent bien quelques particularités, mais qui n'en font connoître ni l'origine, ni la succession, & moins encore l'état, où elles se sont trouvées dans ces derniers siecles.

Gouvernement des Provinces-Unies.

On ne peut éxactement sçavoir l'histoire de la République des Provinces-Unies, sans connoître le fond de leur gouvernement. Il faut commencer par une maxime : la guerre les a établies ; elles se sont affermies par le commerce, & il seroit à craindre que la guerre ne les détruisît. Les Etats ont bien senti que les armes leur pouvoient servir à commencer de grandes operations ; mais un peuple purement militaire reste à la fin avec une épée & des armes : la guerre ne sert que de moyen pour se mettre en état d'acquerir des biens & des richesses. Sont-elles acquises, on doit changer de plan ; il faut joüir : ce n'est point dans le bruit des armes qu'on le peut faire ; c'est par la paix seule & la tranquillité qu'on y arrive. Les Etats généraux l'ont toujours senti dans les mouvemens de guerre, où ils ont été impliqués. A peine eurent-ils fait un corps avec le secours que la France & les François leur avoient procuré, qu'ils chercherent par une paix solide à se faire reconnoître pour un Etat libre. Henry IV. qui ne put parvenir à cette paix, travailla du moins à leur obtenir une tréve en 1609. dont les actes les plus importans se trouvent dans les négociations du Président Jeannin. La guerre recommença l'an 1621. & fut heureusement terminée par *le crédit* du feu Roi Loüis XIV. au Traité de Munster en 1648. C'est à cette époque que les Etats généraux commencent eux-mêmes à se reconnoître comme une Puissance libre & indépendante, par la renonciation que l'Espagne fit alors à tous les droits qu'elle pouvoit prétendre sur les Provinces-Unies & sur leurs conquêtes. Ces temps de paix augmenterent considerablement le commerce de la Hollande, qui fut troublé de nouveau par les guerres de 1672. de 1688. & de 1701. Ce fut dans cette derniere que M. le Marquis de Torcy, l'un des plus sages & des plus habiles Ministres que la France ait eu depuis plusieurs siecles pour le maniement des grandes négociations, ne négligea rien pour ramener les Etats généraux à cet esprit de paix. Il faut qu'il y ait bien de la réalité dans ces avis, puisqu'un Citoyen de la Hollande, qui avoit étudié le caractere de cette République, les leur avoit donnés long-temps auparavant.

» Le changement de gouvernement sera toujours inévitable, (dit M. Bayle) dans » les Etats (1) populaires, qui s'amuseront à conquerir. Ils doivent, s'ils veulent se » conserver, fuïr comme la peste toutes les guerres offensives, & se contenter d'une » petite étenduë de pays. Ils doivent s'agrandir & se fortifier *intensivè*, & non pas

(1) *Bayle Dictionnaire critique, p. 678. 1. édit.*

» *extensive*; s'il m'est permis d'employer cette distinction de l'école. » C'est encore le sujet de deux chapitres très-bien raisonnés des *Mémoires de Jean Witt*, où il montre combien la paix est nécessaire aux Provinces-Unies, & combien la guerre leur est fatale, même celle de terre, quoique moins fâcheuse que celle de la mer. « Pour » ce qui regarde la guerre par terre (dit ce grand homme) quoiqu'elle (1) ne nous » soit pas si dommageable que celle de mer, il est pourtant certain que des marchands » n'y sauroient gagner, & qu'elle est ruineuse à tous les habitans, particuliere- » ment à ceux qui trafiquent hors du pays; & ceux qui en pourroient douter, n'ont » qu'à lire les registres de l'Amirauté d'Amsterdam & des autres Villes, où ils pour- » ront voir que depuis notre paix avec l'Espagne, notre navigation & notre com- » merce sont augmentés de moitié; & quand ils se souviendront que j'ai dit que pen- » dant la guerre d'Espagne, les convois & les licences ne produisoient que cinq cens » quatre-vingt-huit mille sept cens soixantetrois livres; & depuis la paix, les Ami- » rautés ont tiré en 1664. des convois, trois millions cent soixante-douze mille » huit cens quatre-vingt-dix-huit livres. C'étoit donc par mocquerie que l'on vouloit » persuader à des gens d'esprit, que c'étoit pour l'avantage de la Hollande que l'on » refusoit la paix, ou une cession d'armes avec l'Espagne, & qu'on nous fit contri- » buer de si grosses sommes, & plonger dans les dettes jusques au col pour faire ces » guerres offensives, pour gagner des victoires & faire des conquêtes, qui ne sont » pas seulement inutiles à la Hollande, mais même très à charge .... Il est très-veri- » table que toutes les Républiques commerçantes ont été détruites par leurs guerres » offensives & par leurs conquêtes ... Le Prince Henry a fait plusieurs conquêtes » du côté de la Meuse, l'Escaut & le Rhin qui ont été fortifiés; & les Etats géné- » raux tiroient de toutes les Villes conquises qui sont hors des sept Provinces en 1664. » un million de livres de revenu, & en employoient quatre pour les garder. Con- » cluons donc (dit cet habile Ministre) que la Hollande doit chercher partout la » paix, & non pas la guerre. » C'est même ce qu'insinuë le celebre M. *Puffendorf*, lorsqu'il dit qu'une (2) des causes de la perte de la Compagnie des Indes Occidentales de Hollande, fut *qu'elle avoit plus de soin de faire des conquêtes, que d'augmenter son commerce*. Peut être qu'après s'être trouvé épuisée par les dernieres guerres, elle reviendra au systême pacifique, que doivent embrasser des commerçans.

S'il falloit examiner maintenant les fondemens de la République des Provinces-Unies, on verroit qu'elle a manqué elle-même à ses véritables interêts, & à ce qu'elle devoit à ses propres engagemens. Les differens titres d'union qui ont formé cette sage République, commencent presque tous. » Nous soussignez PRELATS, » GENS D'EGLISE, Seigneurs, Gentilshommes, Magistrats des Loix ... avons en » vertu de notre pouvoir & commission respectivement & autrement, pour nous » & nos successeurs, promis & promettons en foi de Chrétiens, gens de bien » & vrais compatriotes, de tenir & entretenir inviolablement & à jamais ladite » union & association : sans qu'aucun de nous s'en puisse disjoindre ou départir

(1) *Memoires de Witt, part. II. p. 2. & 3.*

(2) *Introduct. à l'hist. tom. 3. p. 17.*

» par dissimulation, secrete intelligence, ni autre maniere quelconque, & ce pour
» la conservation de notre SAINTE FOI ET RELIGION CATHOLIQUE, APOSTO-
» LIQUE ROMAINE, accomplissement de la pacification : jointement pour l'ex-
» pulsion des Espagnols & leurs adherens, & la dûë obeïssance à Sa Majesté : pour
» le bien & repos de notre patrie ; ensemble pour le maintien de tous & chacuns
» nos privileges, droits, franchises, statuts, coutumes & usances anciennes. A quoi
» exposerons tous les moyens qui nous seront possibles, tant par deniers, gens,
» conseils & biens, voire la vie, s'il étoit necessaire, &c. Et pour valider cette
» notre sainte union & association, avons cette presente signée de nos mains &
» seings manuels ce neuviéme jour de Janvier, l'an mil cinq cens soixante dix-sept.

» Nous PRELATS ET CHAPITRES DES CINQ EGLISES, les Nobles en general, &
» aussi les Recteurs des Villes d'Utrecht, representans les trois Etats dans Utrecht, &c.
» promettons par cestui-cy, sous notre serment & foi Chrétienne, en vrais conci-
» toyens, patriotes & membres d'un même corps, de vouloir vivre & mourir
» ensemble en bonne correspondance, confederation & accord, sans que personne
» de nous s'en puisse séparer, ou retirer par simulation, secretes intelligences,
» ou autres moyens comment cela puisse être, & tout cela pour CONSERVER ET
» EXERCER NOTRE SAINTE FOI CATHOLIQUE, APOSTOLIQUE ROMAINE &
» religion, obeïssance convenable à Sa Majesté, & execution de la pacification
» faite entre les Etats de deça, & Monsieur le Prince d'Orange, & les Etats
» d Hollande & Zelande, & les associés; comme aussi pour faire partir les soldats
» Espagnols & leurs adherens, & de les tenir hors du pays, pour le bien & le
» repos des pays, & la conservation de nous tous, & chacun de nos droits, li-
» bertés & privileges, promettans à cette fin, d'assister l'un l'autre par advis, faict,
» & deniers, & ce qui est plus, d'y employer & hazarder, s'il est besoin, tous
» nos biens & corps, & que personne de nous ni en secret, ni en public, directe-
» ment ou indirectement fera ou attentera quelque chose contraire à cela, & si à
» quelqu'un de nous arrivoit, ou se faisoit quelque chose contraire à ce qui est dit,
» en quelque façon que ce fût, que nous y aiderons & assisterons l'un l'autre par
» tous les moyens ci-dessus narrez, sous obligation de nos personnes, honneur
» & biens tels qu'ils soient & par tout où ils soient situés, & en confirmation de
» ce qui est dit, nous avons tous & chacun en son particulier par serment con-
» firmé & juré tous les points & articles ; & nous, Prélats, Chapitres, Nobles &
» Chevaliers, comme aussi les Recteurs de la Ville au nom de nous & des communs
» Bourgeois y avons fait appendre notre seel le 11. Fevrier 1577. » L'union d'U-
trecht du 23. Janvier 1579. qui a été le titre fondamental de la République des Pro-
vinces-Unies, dit expressément *article XIII.* » Et ce qui touche le point de religion,
» ceux d'Hollande & Zelande s'y gouverneront comme trouveront bon, & les
» autres Provinces de cette union se pourront gouverner selon la teneur de la pa-
» cification de religion déja conçuë par l'Archiduc Mathias, Gouverneur & Ca-
» pitaine général de ces pays, & par ceux de son Conseil, sur l'avis des Etats Gé-
» néraux, & généralement ou particulierement mettre tel ordre, comme pour le
» repos & la prosperité des Provinces, Villes, & particulieres parties d'icelles,

» & conservation de chacun Ecclesiastique & feculier, fon bien & droit ils jugeront » utile, fans que par les autres Provinces leur y foit fait quelque empêchement ou » retardement, à condition que chaque particulier pourra demeurer en fa reli- » gion, & qu'à caufe de religion on ne pourra examiner ni enquefter perfonne, » fuivant la pacification faite à Gand.

» *Article XIV.* Auffi cedera-t'on à tous Religieux & gens d'Eglife, felon ladite » pacification, tous leurs biens qu'ils ayent réciproquement dans quelsques-unes des » Provinces-Unies.

» *Article XV.* Auffi que tous ceux qui font à prefent aux Convens ou Colleges, » ou qui cy-après y viendront, auront franchifes & liberté de religion, de vêtemens » & d'habits, toutefois qu'ils foient fujets aux Superieurs des Convens en toutes » autres chofes.

On voit encore un nombre confiderable d'autres actes publics qui montrent que la plûpart des Villes n'entrerent dans l'alliance qu'à condition que la Religion Catholique, Apoftolique & Romaine y auroit un libre & entier exercice, comme elle y avoit avant les troubles, puifque les Catholiques n'avoient pas moins travaillé que les autres à l'établiffement de la République. Ils font tous raffemblés dans un petit recueïl extrêmement rare en Hollande, où un Catholique zelé qui l'avoit fait imprimer, me le donna lui-même. Il a pour titre : *Recueïl de plufieurs extraits tirez des traités & conventions faites pour l'établiffement de la République des Provinces-Unies des Pays-Bas, fur la copie à Munfter.*

Il eft bon de voir encore fur ces infractions un Auteur celebre de nos jours, qui eft mort en Hollande fous la protection même des Etats Généraux. « L'accord d'U- » trecht, dit-il, ayant été violé de la part des Calviniftes (1) par le tumulte & les » violences du fept Mars 1580. le Prince d'Orange parut vouloir redreffer les cho- » fes & maintenir les conditions de l'union. Mais cela ne dura gueres, & dans la fuite » on n'a travaillé qu'à opprimer les Catholiques, & à détruire la Religion Romaine, » & par les voyes de fait, & par des placards rigoureux (pour ne rien dire davan- » tage) qui ont été executés avec une extrême dureté.

» Ils s'en vantent eux-mêmes *dans l'Apologie pour la Religion des Hollandois, pag.* » 172. & ils nous renvoyent aux Edits feveres faits en grand nombre, *qui vous* » *feront voir*, difent-ils, *qu'il n'a pas tenu aux foins pieux de Meffieurs les Etats, que* » *la Religion Romaine & d'autres fectes ne foient étouffées dans le pays.* On le croit » fans peine : on le voit, on le fent ; & les Edits qu'il cite des années 1581. 1583. » 1584. 1587. 1588. 1589. 1590. 1591. & beaucoup d'autres ne le prouvent que » trop. Cet Auteur même fe tourmente pour juftifier que, *fi tous les habitans de ces* » *pays ne font pas de la Religion Réformée, comme en la République de Geneve & en* » *quelques cantons Suiffes, ce n'eft pas que Meffieurs les Etats ayent manqué de zele* » *& de bonne volonté plus que les autres ; mais qu'il le faut attribuer aux fecrets ref-* » *forts de la Providence de Dieu, &c.* C'eft-à-dire, qu'il n'a pas tenu à eux que l'on

(1) *De la Souveraineté des Rois,* in 12. Paris 1704.

« n'ait violé encore plus entierement toutes les conditions stipulées par les Catho- » liques dans cette convention & cette union d'Utrecht, qui est, selon lui-même, » *la baze & le fondement de la République des Hollandois*. Tous les Edits ci-dessus » marqués ont précedé la tréve de 1609.

» Grotius au livre 17. de son Histoire, nous apprend, que dans la négociation » de cette tréve, le Président Jeannin, Plenipotentiaire de Sa Majesté très-Chré- » tienne, fit au nom du Roi toutes les instances possibles pour faire accorder aux » Catholiques quelque liberté en faveur de la Religion, & quelque portion des biens » Ecclesiastiques. Et cet Historien nous est encore témoin que les Etats Généraux » furent inflexibles, & ne voulurent jamais souffrir que rien fût inseré dans le Traité » en faveur des Catholiques.

» Après la tréve concluë au mois de Juin 1609. les Catholiques se virent donc ré- » duits à demander aux Etats, comme une grande grace, la liberté de pouvoir faire » dans leurs Maisons quelque exercice de la Religion, sans être recherchés ni exposés » à la rigueur des placards. Quel changement! quel renversement d'ordre! comme » le même Président Jeannin le representoit dans la harangue qu'il leur fit, pour de- » mander cette petite liberté au nom du Roi Henry IV. *Car plusieurs*, leur disoit-il, » *restent encore parmi-vous, qui étoient au temps de la premiere prise des armes, les- » quels savent bien, & les écrits & les histoires en font foi, que vous ne demandiez lors- » que l'exercice de votre Religion, demeurant toujours celle des Catholiques, reçuë & au- » torisée par Traités, Edits & placards, comme elle étoit avant l'introduction de la » vôtre.*

» Que dire après cela, quand on voit les Edits des Etats Généraux, ou des Pro- » vinces particulieres du 27. Mars 1612. du 26. Fevrier 1622. du 10. Octobre » 1626. du 8. Septembre 1629. du 10. Septembre 1630. du 3. Décembre 1635. » du 4. Octobre 1636. du 9. Avril 1639. du 30. Août 1641. du 21. Août 1644. » du 14. Avril 1649. d'autres de 1651. 1655. 1656. & 1666. Un autre des » Etats de Zelande du 16. Octobre 1642. Un des Etats députés de Frise du 7. » Juillet 1643. l'Ordonnance du Magistrat de la Ville de Schoonhoven du 6. Mars » 1641. le Résultat de l'Assemblée du 3. Mars 1644. sur la proposition des Am- » bassadeurs du Roi très-Chrétien, de relâcher de la severité des Edits & des pla- » cards.

» En 1667. le 26. Juillet, les Etats de Frise firent encore un sanglant Edit con- » tre les Religieux & les Prêtres Catholiques qu'ils traitent d'Idolâtres, de sé- » ducteurs & de séditieux. La Ville de Groningue en fit aussi un le 30. Décem- » bre de la même année, où la douceur Calvinienne paroît dans son naturel. Ja- » mais inquisition n'a été si rigoureuse que celle de ces Hérétiques. La cupidité & » l'avarice des Délateurs y est excitée par tous les avantages qu'on peut promettre » à de telles gens, & les visites régulieres y sont établies plusieurs fois l'année, afin » que rien n'échapât à leur haine, & que les Catholiques ne pussent pas se promettre » un moment de repos & de sûreté. Enfin, un Edit des Etats de Zelande du 24. Jan- » vier 1673. renouvelle tous les précedens donnés contre les Catholiques avec toute » la rigueur possible.

» Quand on voit la servitude où tous ces Edits & quantité d'autres, réduisent » les Catholiques sur le fait de la Religion, & qu'on y établit contre eux une inquisi- » tion plus severe & plus rigoureuse que celle qui a été en partie le prétexte du sou- » levement; que de réflexions il y auroit à faire! mais chacun les peut faire ai- » sement... Ce qui est admirable, continuë le même Auteur, dans la même formule » de serment, par lequel ils faisoient renoncer à l'obéïssance que les peuples des » Pays-Bas avoient jurée à leur Roi légitime; c'est-à-dire, par lequel ils leur fai- » soient fausser leur serment, ils font deux choses. 1°. Ils reprochent au Roi d'Es- » pagne de n'avoir point observé le sien; & 2°. Ils font faire aux sujets de ce Prince » *un serment particulier de renoncer à tous les sermens qu'ils avoient jamais faits au préju-* » *dice de la Religion Réformée, telle qu'elle s'exerçoit dans la Hollande.* Il est aisé de » voir que cela regarde les conventions faites avec les Catholiques en faveur de la » Religion Romaine, & que ces Messieurs n'ayant pas jugé à propos de leur tenir » parole, ni de garder les sermens les plus sacrés, par lesquels ils avoient juré de- » vant Dieu, & en le prenant à témoin, delaisser aux Catholiques le libre exercice de » leur Religion; ils n'ont point trouvé d'autre finesse, pour s'en dispenser, que de » s'obliger par un nouveau serment à violer tous les autres.

» En effet, les Catholiques de Harlem, voyant qu'après ces démarches les Etats » Généraux s'appliquoient à détruire la Religion Catholique, demanderent par une » Requête que les conditions de la convention fussent observées, & l'exercice de la » Religion rétabli, & qu'au moins on leur donnât la liberté de remplir les Eglises & » les Monasteres qui n'étoient occupés par personne; mais pour toute réponse, on » leur fit de sanglantes railleries sur leurs prétentions: on les traita de rébelles, de » séditieux, & de gens inquiets qui cherchent à broüiller; qu'on étoit informé de » leurs desseins; que si on les punissoit selon la rigueur des loix, il leur en coûteroit la » vie; mais que les Etats vouloient bien leur faire grace, en se contentant de les » obliger de renoncer à leurs demandes en présence des Commissaires; & de dé- » chirer eux-mêmes leur Requête: ce qu'ils furent forcés de faire.

» L'Edit de 1583. déclara enfin que la Religion Catholique ne seroit plus souf- » ferte nulle part dans les Provinces soumises aux Etats Generaux, & sous pré- » texte d'expliquer le 13. article de l'union d'Utrecht, de peur qu'on n'en abusât, » ils le ruinerent entierement, & donnerent le dernier coup à la Religion; ce que » les Etats de Hollande firent encore plus clairement par leur decret particulier. » Qui voudra parcourir tous les autres Edits, les Placards & les Ordonnances, » il y verra la Religion Catholique traitée de la maniere du monde la plus indigne, » comme une prostituée & une impie, comme une secte d'Idolâtres: & il n'y » a pas un de ses Mysteres, de ses Sacremens, de ses Dogmes; pas une de ses » ceremonies, de ses loix, de ses pratiques, qui n'y ait pour ainsi dire, sa peine » particuliere, & qui n'y soit diffamé par quelque injure atroce, pendant que l'e- » xercice des sectes les plus opposées au Christianisme y est permis; de sorte que, » pour avoir en Hollande la liberté de l'exercice public de la religion, il vaut » mieux être Juif que Chrétien & Catholique Romain; quoique jamais il n'y ait » eu de traités ni de conventions avec les diverses sectes qui y sont permises &

» traitées favorablement, & qu'aucune n'y ait jamais été l'ancienne & l'unique » religion, comme la Romaine l'avoit été en ces Provinces durant près de mille ans.

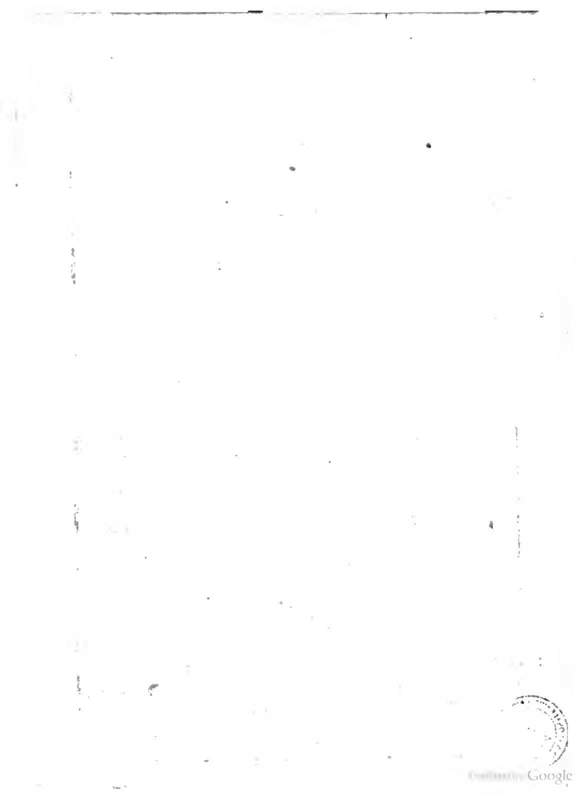
» Ce qui est surprenant, c'est que Henry IV. Roi de France ayant souffert, » pour les obliger, qu'il n'y eût rien de stipulé en faveur de la Religion dans le » traité de la treve de 1608. comme je l'ai remarqué, esperant qu'ils le feroient » de bonne grace, à sa priere, dans la suite, les bons offices que ses Ambas- » sadeurs voulurent rendre aux Catholiques l'année d'après, ne servirent qu'à » affermir davantage les Etats dans la résolution de ne leur faire ni grace, ni » justice, & d'oublier que la liberté de conscience avoit été le premier sujet qui » leur avoit fait prendre autrefois les armes: que la conservation & le libre exer- » cice de la religion étoit une des conventions fondamentales du nouvel Etat: que » la sainteté des sermens, & la foi des traités sont des liens inviolables pour tous » ceux qui ont quelque sentiment de religion; & qu'enfin s'ils avoient acquis » une autorité souveraine, c'étoit en partie par le secours des Catholiques & aux » dépens de leurs biens & de leurs vies.

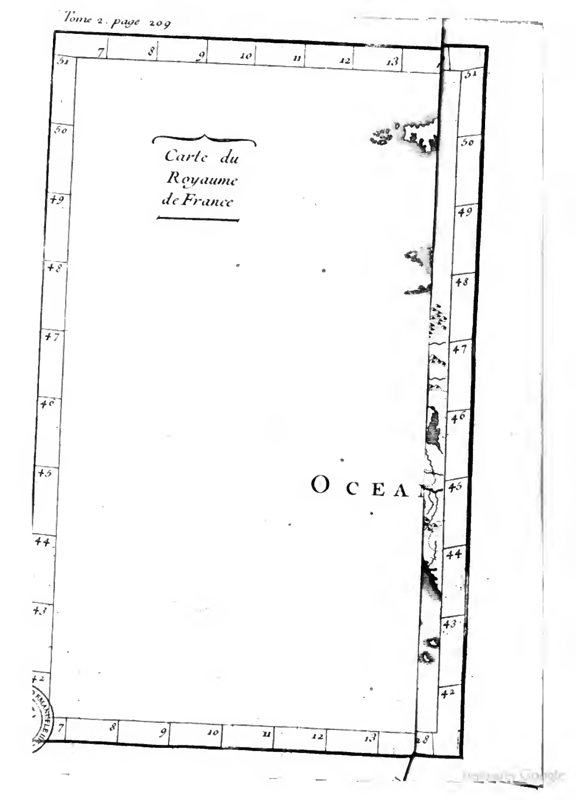
» C'étoit ce que representoient fort sagement aux Etats le 3. Mars 1644. les » Ambassadeurs extraordinaires du Roi Très-Chrétien, lorsqu'au nom de S. M. » & de la Reine Régente, ils demandoient *seulement qu'il fût permis aux Catholiques* » *de servir Dieu dans leurs maisons privées, & que les pauvres qui n'ont pas le moyen* » *de nourrir & d'entretenir un Prêtre, pussent librement venir dans les maisons des* » *riches pour y servir Dieu sans crainte de la visite des Commissaires;* sur quoi ces » Ambassadeurs faisoient faire aux Etats cette réflexion: *Les Catholiques qui ont* » *signé les premieres confederations qui vous ont porté sur le trône, ceux qui les premiers* » *vous ont acquis la liberté n'en jouissent pas, &c.* Mais loin de se laisser fléchir, dès » le même jour ils déclarent par une résolution déliberée, *de faire émaner & met-* » *tre au plûtôt en execution des Edits encore plus rigoureux*, en faisant passer pour » une espece d'attentat la demande de quel que moderation de la rigueur des Pla- » cards, & traitant de *présomptueuse* la recommandation du Roi très-Chrétien, » dans la résomption qu'ils firent le 4. du même mois de la résolution du jour pré- » cedent. Si les Catholiques Romains avoient fait de telles infractions, que d'é- crits, que de libelles n'auroit-on pas publié contre eux! on les auroit traité de gens sans honneur, qui ont pour principe de manquer de parole aux heretiques.

» Je finis le chapitre de la Hollande par les paroles de M. de Saint-Evremont. » Dans le commencement d'une République, dit cet habile homme, l'amour de » la liberté fait la premiere vertu des citoyens, & la jalousie qu'elle inspire établit » la principale politique de l'Etat. Lassés que sont les hommes des peines, des embar- » ras, & des périls qu'il faut essuyer pour vivre toujours dans l'indépendance, » ils suivent quelque ambitieux qui leur plaît, & tombent aisément d'une liberté » fâcheuse dans une agréable sujetion. Il me souvient d'avoir dit souvent en *Hol-* » *lande*, & au pensionnaire même, [1] qu'on se mécomptoit sur le naturel *Hol-*

(1) *M. de Wit.*

landois




Carte du Royaume de France
7
8
9
10
11
12
13
51
50
49
48
47
46
45
44
43
42
OCEA

» *landois*. On se persuade qu'ils aiment la liberté, & ils haïssent seulement l'oppres-» sion. Il y a chez eux peu de fierté dans les ames; & la fierté de l'ame fait les ve-» ritables Républicains. Ils apprehenderoient un Prince avare, capable de prendre leur » bien; un Prince violent qui pourroit leur faire des outrages; mais ils s'accommodent » de la qualité de Prince avec plaisir. S'ils aiment la République, c'est pour l'interêt » de leur trafic, plus que par une satisfaction qu'ils ayent d'être libres. Les Magistrats » aiment leur indépendance pour gouverner des gens qui dépendent d'eux: le peuple » reconnoît plus aisément l'autorité du Prince que celle des Magistrats. Lorsqu'un » Prince d'*Orange* a voulu surprendre *Amsterdam*, tout s'est déclaré pour les Bour-» guemestres; mais ç'a été plûtôt par la haine de la violence, que par l'amour » de la liberté. Quand un autre s'oppose à la paix, (1) après une longue guerre, » la paix se fait malgré lui; mais elle se fait par le sentiment de la misere présen-» te; & la considération naturelle qu'on a pour lui, n'est que suspenduë, & non » pas ruinée. Ces coups extraordinaires étant passés, on revient au Prince d'*Orange*: » les Républicains ont le déplaisir de voir reprendre au peuple ses premieres affections; » & ils apprehendent la domination, sans oser paroître jaloux de la liberté.

» La Hollande (dit *Grotius*) est une République faite par hazard, qui se main-» tient par la crainte qu'on a des Espagnols: *Respublica casu facta, quam metus Hispano-» rum continet*. L'appréhension que donnent les *François* aujourd'hui, fait le même » effet, & la necessité d'une bonne intelligence unit le Prince aux Etats, & les Etats » au Prince. Mais à juger des choses par elles-mêmes, la Hollande n'est ni libre ni » assujettie. C'est un gouvernement composé de pieces fort mal liées, où le pouvoir » du Prince & la liberté des citoyens ont également besoin de machines pour se » conserver. » On voit par-là une confirmation de ce qu'on rapporte de l'Empereur Charles-Quint, qui disoit qu'il n'y avoit point de nation qui eût plus d'horreur que les Flamans pour le nom de servitude, & qui en effet la portât plus patiemment, quand on la traitoit avec humanité & avec douceur.

CHAPITRE XXIX.

Histoire de France.

NOTRE histoire comme celle des autres Nations, contient avec beaucoup de choses utiles & néceſsaires, bien des matieres de pure curiosité, & même quelques inutilitez, ausquelles on prête souvent plus d'attention qu'aux choses essentielles. Pour séparer tous ces objets, il faut exactement distinguer les temps & les sujets qu'on veut examiner. Les premiers siecles sont obscurs & peu utiles. Le premier gouvernement de la Nation a été dans ces derniers temps exposé à beaucoup de disputes; & cependant la matiere en est peu nécessaire pour connoître le gouvernement présent, qui doit être l'objet de notre principale étude.

(1) *La paix de Nimegue.*

Il y a dans les premiers temps de notre histoire, c'est-à-dire, dans les antiquités de la Nation, deux points à examiner. Le premier regarde l'origine des Gaulois, c'est-à-dire, des premiers habitans de la Gaule, avant que les Francs, ou les François s'y soient établis. Le deuxiéme regarde l'origine des Francs, c'est-à-dire, de la Nation, qui dans le V. siécle a fait la conquête des Gaules, & y a établi le Royaume qui subsiste aujourd'hui sous le nom de Royaume de France.

Malgré l'ignorance où l'on est à l'égard de tous les temps qui ont précedé le passage des Gaulois en Italie, on ne laisse pas néanmoins par le rapport de l'ancienne langue Gauloise, avec le Grec, le Latin & le Phenicien, de se former quelque idée de l'origine de la Nation & de ses mœurs anciennes. Le P. *Pezron* est le premier qui ait avancé quelque chose de vrai-semblable touchant l'origine des Gaulois : il croit donc que les Celtes qui ne differoient pas (1) autrefois des GAULOIS, tirent LEUR ORIGINE des Scythes, qui se répandant par le Nort, se sont établis peu-à-peu dans les Gaules. Il faut ajoûter que non-seulement ils les ont remplies en assez peu de temps, d'une quantité extraordinaire d'habitans; mais que delà ils se sont répandus dans les contrées voisines, les Alpes, l'Italie, les Pyrenées, l'Espagne, la Bretagne, aujourd'hui l'Angleterre, l'Irlande & quelques autres Pays, sans parler des colonies, qui dans les temps posterieurs sont retournées sur leurs pas, soit pour habiter la Bohême, la Baviere, l'Illyrie, & la Pannonie; soit pour s'enrichir des dépoüilles de la Grece, & qui sont même passées jusques en Asie, où elles ont fondé la Nation des Galates. Ce premier évenement de la peuplade des Gaules par les Scythes est sans doute arrivé quelques siecles avant une irruption fameuse que la même Nation a faite dans l'Asie mineure, d'où elle a passée dans la Grece, & où elle a eu des Chefs ou des Rois, dont elle a fait depuis des divinités, comme nous l'avons marqué dans l'histoire Grecque. Il paroît donc que le P. *Pezron* ne devoit pas confondre ces évenemens; & le bon sens vouloit qu'il supposât des peuples dans les Gaules, en Italie & en Espagne, pour donner lieu aux conquêtes qu'il fait faire de tous ces Etats par les Titans: autrement ç'auroient été plutôt des voyages, que des expeditions militaires.

Je ne dirai pas, comme l'ont fait quelques Auteurs, que les Celtes, au milieu même des tenebres du Paganisme (2) adoroient un Dieu en trois personnes, auquel ils donnoient le nom de Thaut, dont la premiere personne se nommoit *Hesus*; le fils étoit apelé *Belenus*, & le S. Esprit *Theranim*. Ce sont des imaginations qu'un excès d'amour pour la patrie a fait inventer à quelques Auteurs: ou ce sont du moins des singularités que l'on propose pour montrer que l'on penetre plus que les autres dans le fond de la Theologie Payenne. Ce que nous savons de la Religion des Celtes ou Gaulois, est qu'elle avoit beaucoup de rapport avec celle des Romains; que la principale de leurs divinités étoit Thaut, ou Theutates, c'est-à-dire, Mercure inven-

(1) Qui ipsorum linguâ Celtæ, nostrâ Galli appellantur. *Cesar lib. 1. initio.*

(2) Non autem desunt argumenta ex quibus probari posse videtur, gentilium aliquid de Sanctâ Trinitate intellexisse. Et sic unicum Thau Celtæ prisci colebant; & tres Personas S. S. Trinitatis, Hesum Deum Patrem, Belenum Deum Filium, & Tharanum Deum Spiritum Sanctum in uno Thau, id est, Deo venerabantur. *Schedius de Diis Germanis pag.* 220 *& Philippe Cluvier l'a voulu étendre même à l'ancienne Germanie.* Germaniæ antiquæ cap. 29. pag. 202. *où il veut prouver* Germanos sub Solis, Lunæ & Ignis, seu Vulcani nominibus SS. Trinitatem veneratos fuisse.

teur des Arts, & le Protecteur des Voyageurs & des Commerçans, Apollon, Mars & Jupiter ne laissoient pas d'en être reconnus comme des Dieux suprêmes. Ils avoient conservé dans leurs sacrifices & dans leurs funerailles une partie de la cruauté des Scythes : c'étoient des hommes qu'ils immoloient d'une maniere dure, & peu convenable aux sentimens d'humanité qu'ils ont eu depuis. Ils avoient pour Ministres de leur Religion des Prêtres nommés Druides, qui tenoient chez eux le même rang que les Mages chez les Perses, & les Prêtres chez les Egyptiens. Ils observoient une sorte de mystere qui rendoit leurs fonctions nécessaires, la Religion respectable & leurs personnes comme sacrées. Ils s'expliquoient par énigmes, & ils cherchoient peut-être à se faire autant considerer que les divinités qu'ils prêchoient.

Ces peuples qui n'ont pas perdu le caractere essentiel de leur premiere origine, étoient prompts, querelleurs, hautains, d'un regard affreux, & ils avoient sur-tout un si grand amour pour les armes, qu'un ancien a dit, qu'il étoit rare de ne pas trouver des Gaulois dans toutes les armées, (1) *Nullus exercitus sine milite Gallo.* Il semble que cette humeur guerriere étoit moins une marque de leur ardeur pour la gloire, qu'un reste de la vie ambulante des anciens Scythes, qui les engageoit même à envoyer des colonies en diverses parties du monde, dans l'Espagne, où les Celtiberes sont connus, dans l'Asie mineure, où il ont donné leur nom à la Galatie; dans la Germanie, dans l'Italie, dans la Thrace, dans la Macédoine, dans la Grece, & dans l'Egypte même, où ils se sont distingués par leur humeur martiale, aussi bien que par leur esprit inquiet; & ce qui fait voir même que la Galatie a été peuplée par les Celtes habitans les Gaules, & non pas par les Scythes, ou Celto-Scythes venus du fond de l'Asie, comme l'a pensé le P. Pezron, est une remarque de *saint Jerôme*, qui dit que (2) les Galates parloient encore de son temps le même langage qui se parloit à Tréves.

Ce ne fut pas une petite gloire aux Romains d'avoir vaincu un peuple aussi considerable; & l'on peut dire même que César a beaucoup plus brillé par la conquête des Gaules, que par toutes les autres actions qu'il a faites. Ce fut peut-être le grand succès & les grandes ressources qu'il eut dans cette expedition, qui lui firent comprendre dans la suite que, puisqu'il s'étoit rendu maître des Gaules, il pouvoit bien se rendre maître de tout l'Empire Romain. Il trouvoit dans les Gaules des Guerriers capables de le seconder, & des richesses suffisantes pour remplir l'avidité des Romains, qui n'étoient plus sur l'interêt, ce qu'ils avoient été autrefois. Comme le caractere martial de César étoit accompagné d'une douceur particuliere & de l'urbanité Romaine, il n'eut pas de peine à les gagner, dès qu'il eut abbatu leurs Chefs, qui étoient interessés à ne se pas laisser enlever le commandement de leur Nation. Le gouvernement paisible d'Auguste acheva de se rendre maître des Gaulois, qui, pour témoigner le bonheur dont ils joüissoient, lui dresserent des autels. Mais la mort de ce Prince engagea quelques Seigneurs à faire des mouvemens pour rendre la liberté à la Nation ; ces troubles ne furent pas long-temps à être dissipés, & les Empereurs Ca-

(1) L. *Florus.*
(2) Galatas excepto sermone Græco, propriam linguam eamdem penè habere quam Treviros. *Hieronym. in Proœmio, lib. II. Comment. ad Galat.*

ligula & Claude regnerent assez paisiblement dans les Gaules. Ce dernier même combla les Gaulois de tant de bienfaits, que par-là il assura leur union avec l'Empire Romain, qui n'eut plus dans la suite qu'à garder ses frontieres du côté du Rhin. Les troubles recommencerent sous Neron. Julius Vindex qui descendoit des anciens Rois des Gaules, souffroit avec peine de se voir seulement Préfet, ou Gouverneur d'un Pays dont il auroit pû être le Souverain, il leva donc des troupes; mais comme il ne fut pas soutenu, il ne tarda gueres à être entierement défait, & la tranquillité fut rétablie dans les Gaules, qui joüirent sous les Empereurs suivans, du bonheur qu'on ne peut bien goûter que dans les grands Empires. Cependant ces Provinces belles, temperées, & dont le climat étoit si agréable, devinrent l'objet de la jalousie des peuples de la Germanie. Crocus Roi des Allemans força l'armée du Rhin, entra dans les Gaules, y fit de grands ravages, sans épargner même les Temples, toujours respectés dans toutes les Religions. Les Gaulois le battirent, & le prirent; & avant que de lui couper la tête, ils le promenerent dans tous les endroits où il avoit exercé ses brigandages. Les autres Nations de la Germanie, voyant qu'il n'étoit pas impossible de pénétrer dans les Gaules, commencerent à y faire des courses, qui se terminerent enfin à les enlever aux Romains.

Tout ce qui regarde l'ancienne Gaule, renferme beaucoup plus de curiosité que de nécessité. L'histoire n'en est utile que pour avoir une suite de tout ce qui s'est passé dans la Nation; & pour trouver même dans nos ancêtres des usages & des caracteres qui se sont conservés jusques à nous. Cette étude doit être faite succinctement. Il faut avoir devant les yeux la carte de cette partie par M. *Sanson*, & les remarques géographiques de ce savant homme, qui sont jointes ordinairement aux *Commentaires de César*, de la traduction de M. d'Ablancourt. On doit y ajouter la partie des paralelles du Pere *Briet*, qui regarde ce Royaume. La Notice des Gaules de M. *de Valois* peut être d'un grand usage dans cette étude, mais plus pour les tems posterieurs que pour l'ancienne Gaule. Je ne parle point ici des Itineraires d'*Antonin*, & de quelques anciennes Tables données par *Velser*, ni de la description des Gaules, qui est à la fin du quinziéme livre d'*Ammian Marcellin*, non plus que des Mémoires de *César*. Ces ouvrages sont plûtôt pour ceux qui veulent travailler sur l'ancienne Géographe, ou qui étudient les originaux, que pour les personnes qui cherchent seulement à se former une idée de ces peuples, pour concevoir avec plus de facilité les premiers commencemens de notre histoire.

Les coûtumes des anciens Gaulois se trouvent assez bien expliquées dans l'ouvrage qu'en a fait *Pierre de la Ramée*, & dans celui de *Forcadel*, qui est presque sur la même matiere. On pourroit voir après cela les antiquités Gauloises du Président *Fauchet*, ou celles de *Dupleix*. *Gosselin* a travaillé cette partie avec beaucoup de savoir & de précision; mais son traité ne peut servir qu'à des savans de profession: il suffit de lire le traité qui est à la tête de la grande histoire de *Mezerai*, de la derniere édition de Paris; ou dans l'abregé de la même histoire de l'édition de Hollande, avec les Mémoires de César, & le livre de la guerre des Gaules par *Appian* d'Alexandrie. M. *Marcel* a recueilli dans le I. vol. de son *histoire de la Monarchie Françoise*, ce qu'on peut dire de raisonnable sur ce sujet. Ce n'est point un ouvrage d'une lecture à suivre,

mais ce ſont d'excellens mémoires à conſulter ſur ce qui regarde l'ancienne Gaule ; & qui peuvent éclaircir ce qui pourroit arrêter dans la lecture de *Fauchet* ou de *Mezerai*, les ſeuls que je conſeillerois pour cette portion de notre hiſtoire.

L'ORIGINE DES FRANCS ou des FRANÇOIS eſt un autre point de notre ancienne hiſtoire, des plus embarraſſés, ſur lequel la curioſité s'eſt extrêmement étenduë, quoiqu'il y ait peu de monumens à diſcuter pour décider les conteſtations qui ſont à ce ſujet entre les ſavans. Il eſt étonnant combien on a dit de choſes extraordinaires ſur cette matiere. On a cru que la Nation ſeroit deshonorée, ſi elle ne venoit par des fugitifs de l'incendie de Troye, comme s'il n'y avoit eu de grandeur & de gloire que chez les Troyens. Mais ce ſentiment qui ne laiſſe pas d'être ancien dans nos Auteurs, eſt aujourd'hui abandonné de tout ce qu'il y a de gens ſages & raiſonnables qui ont les premieres teintures de l'hiſtoire des Nations.

Gregoire de Tours, le plus ancien & le plus fidéle de nos Hiſtoriens, avouë lui-même qu'on ignore l'origine des Francs ; il aſſure ſeulement que de ſon temps on diſoit que ce peuple étant ſorti de la Pannonie, s'étoit premierement établi ſur les rivages du Rhin, d'où il étoit paſſé dans la Tongrie, y avoit bâti des bourgades & des villes, & s'y étoit choiſi des Rois à longue chevelure ; mais qu'on ignoroit cependant s'ils avoient eu des Rois avant que de prendre les armes contre les Romains. Je crois néamoins qu'il faut revenir au ſentiment d'un de nos plus habiles (1) écrivains : que le nom de François n'eſt point originairement le nom d'une Nation, mais d'une aſſociation de pluſieurs peuples ligués pour s'affranchir du joug des Romains, ou de quelques Nations unies pour maintenir leur liberté, d'où ils prirent le nom de *Francs*, ou de *François*, c'eſt-à-dire, *libres*. Ces peuplés étoient les Bructeres, les Chamaves, les Cauciens, les Cattes, les Cimmeriens & les Sicambres, les Friſons & les Angrivariens, toutes nations qui habitoient la Germanie entre l'Elbe, le Rhin & l'Océan. Les Provinces qu'ils occupoient ſont aujourdhui connuës ſous le nom de Friſe, de Saxe, de Turinge, de Heſſe & de Miſnie. C'eſt-là ce qu'il y a de plus raiſonnable dans plus d'une douzaine d'opinions que nous trouvons ſur cette origine. En effet, quand on compare ce que Tacite rapporte de ces peuples de la Germanie inférieure avec les mœurs de nos anciens François, on y verra beaucoup de rapport. Et ſi l'on trouve des ſentimens qui les font venir de la Pannonie, ou d'autres Provinces de la Germanie ſupérieure, c'eſt que les anciens Germains n'ayant pas de villes, menoient une vie ambulante. Mais ce qui pourroit décider que les plus illuſtres de ces peuples étoient la plûpart Sicambres, eſt la parole même de Saint Remy au Roi Clovis, lorſqu'il l'avertit qu'il lui falloit plier ſous le joug de Jeſus-Chriſt : » Humilies-toi, SICAMBRE, brûles ce que tu as adoré, & adores ce que tu as brûlé.» *Dimitte colla Sicamber : incende quod adoraſti, adora quod incendiſti.* Preuve que Clovis lui-même étoit Sicambre ; & l'on ne peut croire que le corps de la Nation ſe ſeroit choiſi un chef parmi des peuples qui n'auroient pas été de leur confédération ou de leur ligue. Il paroît que les Sicambres & les Cimbres étoient les plus connus & les

(1) *Petav. Ration. Temp. lib. 6. c. 13.*

plus considerables des peuples alliés, & habitoient le rivage oriental du Rhin, selon Cesar & Strabon. (1)

Les Francs, non contens de se mettre en liberté, ou de conserver celle dont ils joüissoient, prétendirent encore faire des conquêtes; mais leurs premieres expeditions furent malheureuses, ayant été battus par le tribun Aurelien près de Mayence en 254. Ils se retirerent, sans doute, au-delà du Rhin; & en 265. ils furent encore battus par Posthumius. On ne put cependant les empêcher de faire en 267. des courses dans toutes les Gaules, qu'ils ravagerent: ils ne laisserent pas d'occuper la Batavie l'an 270. De ce poste ils penserent, avec l'aide des Bourguignons & des Vandales, à se fixer dans les Gaules l'an 275. mais ils en furent chassés deux ans après. Ils furent même battus l'an 279. par Probus; & l'on transporta dans l'Asie tous les prisonniers que l'on avoit faits; ce fut une occasion de gloire pour la Nation: ces prisonniers s'étant saisis de quelques barques, ravagerent les côtes de la Grece, de l'Asie & de l'Afrique, descendirent en Sicile, où ils prirent & pillerent Syracuse, & enfin chargés de gloire & de butin, ils se rendirent dans leurs pays, c'est-à-dire, dans la Batavie. Quoique peu accoutumés à la mer, ils ne laisserent pas de faire encore de nouvelles tentatives sur cet élement, & coururent toutes les côtes des Gaules; & enfin quelques-uns resterent en France: l'an 287. on en prit d'autres pour peupler & cultiver la Picardie & la Champagne; mais ce n'étoit point en corps de Nations, ni en qualité de conquerans; c'étoit comme esclaves qu'on les employoit aux travaux de la terre.

Ils avoient des Rois dès le IV. siécle Genebaud & Esatech sont connus dans l'histoire aussi-bien (2) qu'Ascaric & Radagise, qui étant vaincus par Constantin l'an 307. furent conduits prisonniers à Rome. La Nation ne laissa pas de continuer le projet qu'elle paroissoit avoir de se fixer dans les Gaules l'an 341. & ils avoient alors pour Roi Malaric. N'ayant pas réussi (3) dans cette nouvelle expedition, ils se partagerent: quelques-uns, sur-tout Bonice & Silvain, deux Seigneurs de la Nation, s'attacherent au Service de Constantin & de Constance: mais Silvain étant tombé dans la disgrace de ce dernier, il se retira dans les Gaules, & se fit déclarer Empereur à Cologne, où il fut tué au bout d'un mois par ses domestiques qui avoient été gagnés par Ursicin Capitaine François, qui étoit dans les interêts de Constance. Les François furent si indignés de ce meurtre, que s'étant joints aux Saxons & aux Allemans l'an 355. Ils ravagerent les Gaules & se saisirent de plusieurs villes sur le Rhin, & principalement de Cologne. Julien gouverneur des Gaules, que Constance avoit créé César, vint pour s'opposer à cette irruption l'an 378. Ils avoient pour Roi, c'est-à-dire, pour General, Mellobaudés, célebre par sa valeur & par ses (4) victoires sur les Allemans. Les Romains ne purent jamais étouffer les inquietudes des Francs; s'ils furent battus en 388. par le tyran Maxime, ils le battirent aussi la même année. Ces peuples qui sentoient mieux que personne la décadence de l'Empire Romain, insisterent toujours sur le projet qu'ils paroissoient avoir formé de s'établir dans

(1) *Cesar, lib. 6. lib. 7. Georg.*
(2) *Mamertin. in Panegyrico. Eumenius in Panegyrico.*
(3) *Ammian.*
(4) *Ammian. l. xv.*

les Gaules. Sunnon, Marcomir & Genebaud passerent le Rhin à Mayence, & ravagerent l'an 397. tout le pays qui s'étend jusques à Cologne; mais ils furent défaits par Stilicon : leur tentative réüssit enfin vers l'an 414. que trouvant la frontiere dégarnie, ils firent une derniere irruption; & après avoir brûlé Treves, ils commencerent à s'établir dans la Tongrie, aujourd'hui le pays de Brabant & les environs de Liege : là ils élûrent des Rois de la premiere (1) & plus noble race d'entre eux; qu'on distinguoit particulierement à leur longue chevelure; prérogative qui n'appartenoit qu'au Roi, & aux Princes de son Sang.

C'est en peu de mots ce qu'on devroit savoir de ces deux premiers points de notre ancienne histoire. Ce qui regarde l'origine des François, a été examiné par un grand nombre d'Auteurs qui se sont jettés dans une érudition fastueuse & embarrassée; & rien cependant ne demande plus de précision que ces sortes d'antiquités. Quand on manque de preuves litterales, il n'y a pas de moyens plus surs que d'en juger par les langues dont les Nations se sont servies, & par les usages, les mœurs & les coutumes qui peuvent en faire connoître la véritable origine, ou du moins la plus vraisemblable : c'est tout ce qu'on peut exiger dans des matieres aussi obscures. Le Sieur *Audigier* a rassemblé dans son traité de *l'origine des François* tout ce qu'on en pouvoit dire; il a même poussé la chose jusques au dégoût; & son livre, quoique savant, n'est pas d'une lecture agréable : mais pour ne point s'embarrasser de tant de difficultés, il suffit de lire ce que Nicolas *Vignier*, *Mezerai*, *Marcel*, ou M. de *Cordemoi* en ont mis à la tête de leur histoire, ou même ce que le célébre M. de *Leibnitz* en a écrit en Latin avec beaucoup de précision. Ce qui s'en trouve dans quelques-uns de ces Auteurs suffit dès qu'on ne veut que le nécessaire. Ils nous font venir des peuples de la Germanie inférieure; & ce n'est pas nous faire tort que de nous faire naître d'une Nation sage, dont les mœurs étoient alors incorruptibles; peut-être s'est-elle corrompuë depuis, aussi-bien que nous; mais il est toujours glorieux de venir de bonne race; il en reste toujours quelque trace dans le sang, ou dans le fond du caractere; & peut-être que la réflexion peut faire corriger dans les gens sages les défauts de l'éducation ou les vices generaux, & les rappeller à la droiture de leur premiere origine.

Ces questions étant succinctement examinées, il faut entrer dans notre histoire; & nous autres François, devons convenir qu'après l'histoire Sainte & l'histoire de l'Eglise, il n'y en a point qui demande plus de soins & d'application que l'histoire de France. S'il est juste que dans nos études la religion precede la nature, il semble aussi qu'il convient que la nature suive la religion. C'est une espece d'insensibilité qui se trouve dans la plûpart des hommes, de rechercher avec ardeur ce qu'il y a de plus commun parmi des peuples étrangers; sans jetter les yeux sur ce qu'il y a de plus extraordinaire dans leur propre Nation. Ils sont presque tous dans cette erreur, de croire qu'ils ne savent rien, quand ils n'ont appris que ce qui regarde leur pays; au lieu qu'un esprit juste se persuade toujours que la raison demande, qu'il connoisse les hommes, avec lesquels il est uni par les liens de la parenté & de l'amitié, ou par

(1) Francos primum littora Rheni amnis tenuisse, dein Rheno translato Thoringiam transmeasse, ibique juxta pagos vel civitates Reges crinitos supra se creavisse de prima & nobili suorum familia. *Gregor. Turon.*

les devoirs d'une focieté civile, & que n'ayant point avec les autres tous ces rapports, il ne doit par conféquent les connoître qu'après ces premiers.

Il paroît auffi que l'amour propre qui eft répandu generalement fur tous les hommes, peut avoir quelque part dans ce dereglement. On s'imagine qu'on eft au-deffus du commun, quand on s'eft appliqué à connoître des peuples, dont les autres favent à peine le nom. On ne fait pas attention à l'inutilité de ces fortes d'études : il fuffit qu'on foit regardé comme un homme qui fait des chofes univerfellement inconnuës. Si cet homme n'a point la confolation d'en parler avec les autres, il a du moins le plaifir que, quand on veut favoir un fait inutile, on ne manque point de s'adreffer à lui.

C'eft un reproche que fait agréablement aux favans de notre Nation un (1) Auteur plein de fens & de reflexions. » *Hermagoras*, dit-il, ne fait pas qui eft Roi de Hon» grie ; il s'étonne de n'entendre faire aucune mention du Roi de Bohême : ne lui par» lez pas des guerres de Flandres & de Hollande, difpenfez-le du moins de vous ré» pondre ; il confond les temps, il ignore quand elles ont commencé, quand elles » ont fini, combats, fieges, tout lui eft nouveau, mais il eft inftruit de la guerre » des Géans, il en raconte le progrès & les moindres détails, rien ne lui eft échap» pé ; il débrouille de même l'horrible cahos des deux Empires, le Babylonien & » l'Affyrien ; il connoît à fond les Egyptiens & leurs Dynafties. Il n'a jamais » vû Verfailles, il ne le verra point ; il a prefque vû la tour de Babel, il en comp» tes degrés, il fait combien d'Architectes ont préfidé à cet ouvrage, il fait le nom » des Architectes. Dirai-je qu'il croit Henry IV. fils de Henry III. il néglige du » moins de rien connoître aux Maifons de France, d'Autriche & de Baviere ; quel» les minuties, dit-il, pendant qu'il recite de mémoire toute une lifte de Rois des » Medes, ou de Babylone, & que les noms d'Apronal, d'Herigebal, de Noef» memordach, de Mardokempad lui font auffi familiers qu'à nous, ceux de *Valois* » & de *Bourbon*. Il demande fi l'Empereur a jamais été marié ; mais perfonne ne lui » apprendra que Ninus a eu deux femmes. On lui dit que le Roi jouit d'une fanté » parfaite ; & il fe fouvient que Thetmofis un Roi d'Egypte étoit valetudinaire, & » qu'il tenoit cette complexion de fon ayeul Aliphragmutofis. Que ne fait-t'il » point ? quelle chofe lui eft cachée de la venerable antiquité ? Il vous dira que Se» miramis parloît comme fon fils Nynias, qu'on ne les diftinguoit pas à la parole ; fi » c'étoît parce que la mere avoit une voix mâle comme fon fils, ou le fils une voix » efféminée comme fa mere, qu'il n'ofe pas le décider ; il vous revelera que Nem» broth étoit gaucher, & Sefoftris ambidextre, que c'eft une erreur de s'imaginer » qu'un Artaxerxe ait été appellé Longuemain, parce que les bras lui tomboient juf» ques aux genoux, & non à caufe qu'il avoit une main plus longue que l'autre ; & » il ajoute qu'il y a des Auteurs graves qui affirment que c'étoit la droite, qu'il » croit néanmoins être bien fondé à foutenir que c'eft la gauche. » C'eft à ces fatires que l'on s'expofe quand on préfere le curieux au néceffaire, & les études faftueufes aux connoiffances utiles dans notre hiftoire auffi-bien que dans celle des autres Nations.

(1) *La Bruyere, caracteres du fiécle*, article de la focieté.

DIFFICULTE'.

DIFFICULTÉ'S SUR L'ETUDE DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

Mais d'un autre côté, il faut avoüer qu'on a peine à étudier notre histoire, lorsqu'on voit que dans ce grand nombre d'Historiens, il ne s'en trouve point sur qui on puisse s'en rapporter entierement. Ce ne sont pour l'ordinaire que des journaux, ou de simples mémoires, faits dans des siecles où l'on n'avoit point le talent de les arranger avec plus d'art. C'étoit à la verité quelquefois des personnes d'état qui les entreprenoient, comme *Nitard* petit-fils de Charlemagne. Mais leur qualité qui les mettoit au-dessus des autres, ne leur donnoit point pour cela la capacité nécessaire pour s'acquitter avec succès de pareilles entreprises. Dans la suite on donna cette charge aux Religieux de Saint-Denys, & parce qu'ils gardoient dans leurs Eglises les cendres de nos Rois, on s'imagina peutêtre qu'ils étoient aussi obligés de conserver la mémoire de leurs actions. Ce ne fut qu'assez avant dans la troisiéme race, que des personnes de la Cour s'hazarderent de publier, ou l'histoire de nos Rois, ou des mémoires assez exacts sur ce qui s'étoit passé de leur temps. Tels furent *Joinville*, *Guillaume de Tyr*, *Jacques de Vitry*, *Villehardouin*, *Juvenal des Ursins*, *Philippe de Commines*, *Jean de Saint Gelais*, & une infinité d'autres qui sont venus dans la suite.

En entrant dans notre histoire, il faut se former une idée du caractere de la Nation. Le petit traité des *mœurs des François* par M. l'*Abbé le Gendre*, sera d'autant plus utile, qu'il est fait par un Ecrivain trèsversé dans l'étude des affaires du Royaume, & qui connoît les vicissitudes qui sont arrivées dans notre conduite & dans notre caractere, aussi bien que dans notre gouvernement. Il reste toujours un certain fond qui ne s'est pas encore alteré : mais combien de révolutions dans nos mœurs qui ne laissent pas d'influer quelquefois dans les affaires générales. Voit-on aujourd'hui parmi-nous cette vigueur que l'on trouvoit dans nos ancêtres du temps de Henry IV ? cet amour de l'ordre paroît s'être affoibli. Une sorte de molesse qui s'est saisie totalement de nous, ne laisse plus de place au courage & à la fermeté qui a soutenu le Royaume depuis plus de treize cens ans contre les insultes de toutes les Puissances étrangeres. Il ne nous reste plus de l'Empire Romain que nous avons démembré, que la politesse, l'urbanité & le luxe qui les fit tomber eux-mêmes; & je crains bien que la valeur générale ne vienne enfin à nous manquer ; car pour la valeur & la bravoure particuliere, nous l'avons encore plus que toute autre Nation : il s'agiroit seulement de l'employer dans les occasions, où le bien commun de l'Etat demande qu'elle soit placée. Cette noble fierté, & cette loüable emulation qui nous faisoit dire autrefois que nous étions *François*, c'est-à-dire, libres & indépendans de toute autre Nation, s'évanoüit peu-à-peu : il faudra, ou des temps considerables, ou des occasions critiques pour la faire renaître. Sommes-nous tels que nous a dépeins un ancien Auteur, qui vivoit au commencement de la premiere race de nos Rois? « Les François, dit-il, sont (1) sur les frontieres d'Italie; on les ap- » pelloit autrefois Germains : ils habitoient sur le Rhin; & outre les terres qui en sont

(1) *Agathias lib. 1. hist.*

» proches, ils possedent encore une grande partie des Gaules, qu'ils ont conquises » par les armes : ils sont maîtres de Marseille, colonie des Ioniens. Il est certain » que les François ne vivent pas dispersés à la campagne, à la façon des Barbares, » mais qu'ils se gouvernent par des loix & par des coutumes qui sont presque tou- » tes conformes aux Romaines. Ils gardent les mêmes solemnités dans les contrats, » les mêmes cérémonies dans les mariages. Ils font profession de la Religion Chré- » tienne, & tiennent une doctrine ortodoxe. Ils ont, de même que nous, des » fêtes, des Prêtres & des Magistrats. Enfin ils me semblent extrêmement polis; & » la plus grande difference que je trouve entre eux & nous, est celle de leur vête- » ment & de leur langue. Parmi les excellentes qualités qui rendent cette Nation » recommandable, j'admire sur-tout le soin qu'ils ont de conserver entre eux la paix » & la justice. Quoique dans les siecles passés, & dans le nôtre, leur Royaume » ait été plusieurs fois partagé en trois Princes, ou même entre un plus grand nom- » bre, ils ne se sont jamais soüillés d'aucune guerre civile, & ils n'ont point appris à » tremper leurs mains dans le sang de leurs Citoyens. Par-tout où il y a deux gran- » des Puissances à peu près égales, il y a aussi de la jalousie, de l'ambition, du dé- » sir de commander, & d'autres passions turbulentes & furieuses, qui remplissent le » monde de confusion & de désordre. Cependant il n'arrive rien de semblable parmi » ces peuples, quoique divisés en plusieurs Royaumes. Mais quand il naît quelque » different entre leurs Princes, ils s'assemblent tous comme pour le décider par les » armes; & lorsque les deux armées sont en présence, ils mettent bas toute sorte » d'inimitié, rentrent en bonne intelligence, & obligent leurs Chefs, ou à regler leurs » querelles par les loix, ou au moins à courir seuls le hazard du combat, croyant » qu'il seroit aussi peu conforme à la raison qu'à la coutume du pays, d'exposer l'E- » tat pour un interêt particulier, au peril d'une bataille. En même-temps ils rom- » pent leurs rangs, & quittent leurs armes, & sans faire de garde, sans poser de senti- » nelle, ils passent librement sur les terres les uns des autres, tant ces peuples ont » d'amour pour la justice & pour leur patrie, & tant les Princes apportent de con- » descendance & de douceur dans les occasions où ils le jugent nécessaire. Ainsi » ils ont affermi les fondemens de leur puissance par l'observation constante & invio- » lable des mêmes loix; & s'étant toujours conservés exempts de pertes, ils ont sou- » vent fait des conquêtes considerables.

Heureusement nous avons encore quelque chose de ce caractere loüable qu'on a autrefois remarqué dans la Nation. Cet amour pour le Souverain, qui nous a distingués dans les autres temps, peut encore entrer aujourd'hui dans l'éloge de la Nation Françoise, qui ne reconnoît que Dieu au-dessus de son Roi, & qui regarderoit (1) commme un crime de douter seulement de l'étenduë de son pouvoir, tant on est convaincu que la sagesse & le bien des peuples sont les seuls guides de sa conduite. On trouve encore parmi-nous ces principes d'humanité qu'on y admiroit autrefois, &

(1) Toti populo ingens amor & patientia dominantis, apud illos verè regnatur nefasque quantum Regi liceat dubitare. *Barclai Satyrici part. IV. c. 3. pag. 370. Edit. Elzevir. 1637.*

qui ont fait regarder la France comme le Temple, (1) & même le Sanctuaire de l'hospitalité, qui engage le François à aimer, à proteger, & à cherir les étrangers, lesquels, avec un merite égal, sont en France preferés aux naturels François, loin d'avoir pour eux cette basse jalousie que les étrangers ont les uns pour les autres: parlà il semble que la France soit la commune patrie de toutes les Nations. Ce fond de caractere qui est encore le même dans le François, nous engagera peut-être un jour à regagner ce que nous avons perdu des loüables qualités que nous avions autre fois.

On doit passer ensuite au gouvernement de notre Monarchie, se faire quelque plan de l'état des affaires dans tous les siecles, & de leurs differentes révolutions. On doit commencer par la personne du Roi, considerer d'abord cette superiorité & cette indépendance, dans laquelle il a toujours été, ne reconnoissant dans le temporel que Dieu pour Superieur. Cette prérogative est la source, non-seulement des privileges qui sont attachés à sa personne, mais encore de la jurisprudence de son Royaume, dont il est reconnu comme le seul & unique Législateur. On doit ensuite parcourir ce qui regarde sa préséance, sa majorité, les droits & les prétentions de sa Couronne. Ces matieres se trouvent expliquées, ou toutes, ou en partie dans le Traité de l'Excellence des Rois, & du Royaume de France de M. *Jerôme Bignon*, l'honneur de son siecle pour le savoir, la probité & la religion, vertus qu'il a transmises à sa posterité. On peut voir encore les Traités que Nicolas *Vignier* & M. *Bulteau* ont fait sur la préséance de nos Rois; la cinquiéme partie du livre de *Chassanée*, sous le titre de *Catalogus gloriæ mundi*; le Traité de M. *Dupuy*, sur la majorité des Rois de France, & ce qu'il a écrit sur les droits & les prétentions de la Couronne. Les cérémonies de leur baptême, de leur sacre, de leurs funerailles, se trouvent expliquées amplement dans le cérémonial François de M. *Godefroi*, ou dans le Palais de l'honneur du P. *Anselme*, qui n'est pas, à beaucoup près, si étendu que le premier. On peut voir après cela, quel a été l'état des affaires, sous les trois races dans l'ouvrage de *Claude de Seissel* sur la Monarchie de France; dans celui que *du Haillan* a fait sur ce sujet, auquel on peut joindre le Traité du célébre *Charles du Moulin*, sur l'origine & le progrès de la Monarchie de France. Les questions les plus difficiles qui se trouvent dans cette partie, sont celles qui regardent la loi Salique, qui est une coutume inviolable de la Monarchie de France, mais qui n'a passé en loi que dans la troisiéme race sous le regne de Philippe le Long. M. *Pithou* a fait un Traité exact sur cette matiere. M. *Chantereau le Févre* en avoit fait un qui est resté manuscrit dans la Bibliotheque du Roi, & dont il a donné le dessein, ou au moins un fragment dans la préface de son discours sur le mariage d'Ansbert & de Blithilde. Les autres questions difficiles regardent les regences expliquées par M. *Dupuy*; l'établissement des Ducs & Pairs, & leur pouvoir dans le gouvernement.

(1) Cæterum nunquam orbis dignas gratias hospitali Galliæ habebit, quæ humanitatis templum videtur aperire; quò se omnium externorum fortuna conjiciat: animum in hominibus, non patriam æstimat; neque communi cæterarum regionum errore in inquilinis ac advenis, nascendi sortem punit. Ita candido, simpliciqueamore virtutis eximios viros undequaque prodierint sine invidia miratur, & sua opulentia gaudet augeri. *Barclai ibid. p. 372. Edit. Elzev.* 1637.

Succession a la Couronne.

La question de la succession est reglée par un ancien usage, qui de temps immemorial, a tenu lieu de loix. Les Etrangers même l'ont reconnuë avant que cette matiere fût mise en contestation. « C'est par le moyen de leur équité, dit Agathias, que les François ont (1) maintenu la gloire de leur Empire, auquel » les enfans succedent à leur pere par le droit de la naissance .... Thibaut, fils » de Theodebert, succeda à son pere, suivant la loi du pays, quoiqu'il fût encore enfant, & sous la conduite d'un Gouverneur. » Et le célébre Docteur Balde, Jurisconsulte Italien, qui vivoit au milieu du XIV. siecle, a rendu un témoignage encore plus avantageux à la coutume inviolable qui établit l'ordre de la succession. Ce texte est (2) connu de tous ceux qui ont lû quelques Traités sur notre droit public. Il dit donc: « Si toute la Maison Royale de France venoit à » manquer, & qu'il n'en restât qu'un seul du Sang Royal, par exemple, de la Mai» son de Bourbon, s'il n'y avoit pas de plus prochain heritier, il succederoit au » Royaume de France, en vertu du droit du Sang & de la coutume immémoriale, » quand même il seroit au millième degré. Aussi les Jurisconsultes ont-ils soin de marquer que dans les Couronnes successives (3) le Roi ne sauroit par testament disposer ni du Royaume, ni troubler l'ordre de la succession. Et le Roi Louis XV. heureusement regnant, en a donné les raisons décisives dans l'Edit du mois de Juillet 1717. dicté par la sagesse même qui fait le caractere de nos Souverains. « Dieu, » dit-il, qui conserve la Maison de France depuis tant de siecles, & qui lui a » donné dans tous les temps des marques si éclatantes de sa protection, ne lui » sera pas moins favorable à l'avenir, la faisant durer autant que la Monarchie, » il détournera par sa bonté le malheur qui avoit été l'objet de la prévoyance du » feu Roi. Mais si la Nation Françoise éprouvoit jamais ce malheur, ce seroit » à la Nation même qu'il appartiendroit de le réparer par la sagesse de son choix; » & puisque les loix fondamentales du Royaume nous mettent dans une heu» reuse impuissance d'aliener le domaine de notre Couronne, nous faisons gloire » de reconnoitre qu'il nous est encore moins libre de disposer de notre Couronne mê» me; nous savons qu'elle n'est à nous que pour le bien & pour le salut de l'E» tat; & que par conséquent l'Etat seul auroit droit d'en disposer dans un triste » evenement, que nos peuples ne prévoyent qu'avec peine, & dont nous » sentons que la seule idée les afflige. » Ce sont là les termes de l'Edit. Il ne faut pas croire d'ailleurs que cette loi fût écrite ailleurs que dans le cœur des François,

(1) *Agathias, lib. 1.*

(2) Si in Francia moreretur tota domus regia & extaret unus de sanguine antiquo, puta de Domo Borbonia & non esset alius proximior, esto quod esset millesimo gradu, tamen jure sanguinis & perpetuæ consuetudinis, succederet in regno Francorum. *Baldus in c. 1. de feudo Marchiæ, num. 5.*

(3) Prohibentur testari Reges de ipso regno, seu de jure regni, in quo datur non à testatore, sed ab ipsa lege ex ordine geniture, & sic in ipsis succeditur per filium primogenitum, & eo defuncto sine sobole, succederet secundus filius. *Philipp. Francus in Rubrica de testamentis, lib. VI. Decretalium.* Le cas arriva presque sous Charles VI. & la stipulation fut regardée comme nulle. Et Charles VII. malgré la disposition que son pere avoit faite, fut reconnu comme heritier de la Couronne.

& c'en eſt bien aſſez ; ce ſont-là les loix les plus ſtables & les mieux pratiquées. » Du temps de Philippe de Valois, où l'on prétend, dit un (1) Auteur, que » la loi Salique fut de ſi grand uſage, on n'alleguoit point ces paroles comme d'u- » ne loi écrite, mais ſeulement ſa force, comme d'une coutume inviolable : on » ne ſe ſervoit pas même du nom de la loi Salique; & le premier que je ſache » qui en ait parlé, eſt Claude de Seiſſel, Evêque de Marſeille ſous Louis XII. Voilà le fondement de notre droit public. Ces queſtions ont été diſcutées par un grand nombre d'Ecrivains : mais les derniers ſont toujours préferables aux anciens, qui ont été moins circonſpects que les Auteurs de nos jours, qui ont examiné ces matieres avec plus de lumieres, de diſcretion & de ſavoir. Les anciens accordoient quelquefois un peu trop à la paſſion ou aux conjonctures des temps.

Cette matiere néanmoins a été diſcutée en divers temps, ſoit pour détruire la malignité des Etrangers, ſoit pour appaiſer par l'expoſition ſeule de nos loix, les troubles domeſtiques que l'on tâchoit en même temps d'étouffer par les armes. Les premiers Auteurs qui ayent traité cette matiere ſont Claude *de Seiſſel*, Evêque de Marſeille, & qui eſt mort Archevêque de Turin en 1520. Guillaume *de Monferrat*. & Jean *de Terra-Rubea*. Ces deux derniers qui ont traité la queſtion à la maniere des Juriſconſultes, ſont moins connus que le premier. Cependant Claude de Seiſſel n'a pas une approbation generale, parce qu'il s'eſt aviſé de former une loi écrite, d'une coutume inviolable, qui n'a pas moins de force, que ſi elle avoit été redigée dans un acte autentique. Ces Auteurs ont été ſuivis du petit Traité de *Guillaume Poſtel*, ſous le titre de *Loi Salique, livre de la premiere verité humaine, où ſont en brief les origines de la loi Gallique, nommée communément Salique.* Ce petit ouvrage qui eſt extrêmement rare auſſi-bien que tous les écrits de cet extraordinaire ſavant, ne contient que deux remarques qui puiſſent intereſſer. La premiere eſt, que le terme de *Salique*, ſignifie ancienne : ainſi *terra ſalica*, terre ancienne ; & loi ſalique ſignifie donc une loi ancienne ou une loi uſitée de tout temps dans les terres occupées par les Francs. La ſeconde eſt, que cette loi étant contraire aux interêts du Prince, & favorable aux interêts de tout le peuple, doit avoir été faite, non par le Souverain, mais par la Nation même. Voici ſes paroles qui ſont écrites dans un ſtyle dur & difficile, mais qui ne laiſſent pas d'être ſingulieres. « Eſtre la loi Gallique au bien du » peuple, & non pas des Rois, cela (2) eſt pour tout certain à qui conſidere com- » bien elle eſt aux Rois dommageable, quand elle détruit la moitié de leur po- » ſterité. Car il eſt pour tout certain, que ſi elle n'eût été de la ſeule partie du peu- » ple, elle n'eût jamais contrainct les Princes à ſe faire un tel ſort, que de perdre » quant aux droits de la Couronne, la moitié de leur ſang.... Le peuple Gal- » lique quand il appella les Princes Francz pour regner ſur la terre Gallique, étoit » beaucoup plus fort & puiſſant ſans comparaiſon que n'euſt ſeu être ledit Fara- » mond, avec toute la compagnie des Francz ou Allemandz, qui reſtoient » avec lui. Car étant naturellement ung chaſcun pere obligé de rendre la condi-

(1) *Hiſt. du Droit François, in* 12. *Paris* 1674. *pag.* 259.

(2) *Guillaume Poſtel, loi Salique, chap.* 10. *in* 16. *Paris* 1552.

» tion de ses enfanz la meilleure qu'il peut, s'il eust peu, il n'y ha doubte qu'il n'eust » rompu une loi à lui & à sa posterité si dommageable.

Les contestations arrivées sur la fin du XVI. siecle, ont donné lieu d'écrire sur cette matiere. François *Hotman*, Jean *Guyart*, & Pierre de *Belloi* le firent dans le temps même de la ligue d'une maniere très-forte & très-instructive : ils ont été suivis de Messieurs *Leschassier* & *Loisel* ; & ces derniers temps ont fait renaître ces mêmes contestations. Il est vrai qu'on leur a donné un autre tour, parce qu'elles avoient un objet different de celui qui faisoit le sujet de la contestation au XVI. siecle. On a publié un ample recueïl despieces qui ont été écrites à ce sujet. Toutes, à la verité, ne sont pas également exactes & savantes ; mais il les faut lire toutes, quand on veut examiner le fond de ces contestations. Enfin le dernier en datte est M. *l'Abbé le Grand*, dont l'ouvrage est écrit avec la solidité & les lumieres qui accompagnent ordinairement tout ce qui sort de la plume de ce savant homme. Son Traité de la succession à la Couronne qui a paru cette année 1728. renferme tout ce qu'on peut dire de plus sensé sur une matiere qui ne laisse pas d'être exposée à quelques difficultés, non pour le fond, mais pour des circonstances particulieres dont elle est quelquefois accompagnée. Son ouvrage qui n'est pas d'une longue discussion, peut tenir lieu de tout ce qui s'est fait à ce sujet.

Comme tout le pouvoir de l'Etat reside dans la personne de nos Rois, il faut les regarder comme le principe de notre droit public ; les prérogatives de leurs personnes en font la partie la plus essentielle, soit qu'on examine leur indépendance, soit qu'on prenne les autres attributs qui leur sont dûs. Leur sacre a été comme substitué dans la deuxiéme & troisiéme race à la cérémonie de leur élevation sur les pavois que l'on observoit dans la premiere race. Le nom de très-Chrétien leur a été donné dès les premiers temps, aussi-bien que celui de fils aînés de l'Eglise, parce que de tous les Rois qui vivoient au temps de Clovis, & même sous quelques-uns de ses successeurs, ceux de France étoient les seuls qui fussent dans la véritable Eglise, les autres étant restés dans les ténébres du paganisme, ou se trouvant plongés dans les erreurs de l'Arianisme. Et c'est le seul Royaume dont le Trône n'a pas été soüillé par l'heresie. Je ne m'hazarderai pas cependant à donner pour raison de cette providence particuliere, celle qu'apporte un de nos Auteurs. *Aussi, dit-on*, ce sont ses paroles, *& plusieurs* (1) *saints Docteurs de l'Eglise l'ont ainsi observé, que notre Seigneur mourant regardoit la France. Il sembloit abandonnant le monde, vouloir recommander son Eglise à nos Rois, & les faire ses executeurs testamentaires pour la rendre quelque jour triomphante :* comme si à la mort du Sauveur la France avoit déja eu des Rois, & qui plus est des Rois Chrétiens.

Il y a néanmoins une autre prérogative qui marque une providence particuliere sur la personne de nos Rois : c'est le miracle continuel qui se fait par la guerison d'une maladie fâcheuse, & dont on trouve le remede dans leur attouchement ; pouvoir même qui est avoüé par les Protestans, & qu'ils tâchent de rapporter ou à quelque

(1) Pierre de Lancre, Tableau de l'Inconstance, deuxiéme édition de Paris 1610. livre 4. Discours 1. fol. 313. verso.

vertu particuliere au sang de nos Rois qui leur vient de leurs ancêtres, par la même propagation que les ressemblances, ou même les maladies nous viennent quelquefois de nos peres, ou enfin, (1) qui a sa source, disent-ils, dans la consecration de leurs personnes, ou dans un don particulier de la Divinité.

Ce privilege est d'autant plus remarquable, que nos Rois le conservent même dans leur captivité, comme le remarque un de nos plus habiles (2) écrivains. » Et ce » qui surpasse toute créance, dit-il, & qui confond hautement l'incredulité, nos » Rois conservent ce pouvoir (de guerir les écroüelles) dans leur prison même; » & quand ils ont perdu la liberté, ils ne perdent pas cette grace, qui étant venuë » du Ciel ne sauroit être captive. François I. en donna des preuves en Espagne. Pen» dant qu'il étoit resserré dans le château de Madrid, il ne laissa pas de guerir les » Espagnols des écroüelles, & de leur apprendre qu'ils maltraitoient injustement » un Monarque, par les mains duquel le Ciel operoit encore des miracles. » Ce pouvoir a paru si réel aux étrangers, que les Rois d'Angleterre même (3) ont tâché de l'imiter; ou du moins leur est-il attribué par leurs écrivains; & ils prétendent que le Roi Saint Edoüard, aussi-bien que ses successeurs, ont eu ce don miraculeux que la Reine Elizabeth pratiquoit aussi (4) avec succès.

Ces remarques préliminaires ont leur utilité; mais il ne faut point d'abord en approfondir l'étude; il vaut mieux la remettre après qu'on aura pris une connoissance suffisante de notre histoire. Il est bon néanmoins de parcourir un traité succinct des libertés de l'Eglise Gallicane, pour connoître plus facilement la source des differends qui se sont quelquefois élevés entre les Papes & quelques-uns de nos Rois. Celui de M. *Pithou* est le plus dogmatique: ceux de *du Tillet*, ou de *Fauchet*, sont plus historiques, mais tous sont également succincts.

La chronologie de notre histoire se peut apprendre dans quelque-un des abregés de l'histoire de France, comme pourroit être celui de M. *Mezerai.* Mais des personnes qui voudroient l'étudier d'une maniere plus exacte, pourroient voir les annales Ecclésiastiques de France du P. *le Cointe*, le second volume de la Doctrine des Temps du

---

(1) Familiare aiunt esse Regibus Francorum strumis mederi, vel sputi illitione, aut absque hac, solo contactu, cum pronunciatione paucorum & solemnium verborum; quam medicationem, ut fieri sine diabolicis incantationibus facile assentior; sic vel ingenitâ vi aliquâ constare, quæ à majoribus propagatur cum seminum natura, ut morbi propagantur, & similitudines corporum & morum; vel singulare munere divino, quod consecrationi regno, vel dedicatis contingat in certo communicatum loco & abesse omnem superstitionem, inanem persuasionem; quæque hanc sanciunt mirifica eventuum ludibria, non facile crediderim. Et si de re non satis explorata nihil temere affirmo. *Ita Peucerus: vide Augerium Ferrerium, lib. 2. Method. cap. 11. de homeric. Curatione.*

(2) *Le P. Senault dans le Monarque Discours 5.*

(3) Solebat Eduardus Rex (Angliæ) divinitus solo tactu sanare strumosos, hoc est, strumam patientes. Est enim struma morbus (Scrophulam vulgo vocant) à Scrophis quæ ea mala scabie afflictantur, id est humor in quo subeus concretæ quædam pure & sanguine quasi glandulæ oriuntur sic ut plurimum per pectus & guttur serpit; quod quidem immortale munus jure quasi hæreditario ad posteriores Reges manavit, nam Reges Angliæ etiam nunc tactu ac quibusdam hymnis non sine ceremoniis priùs recitatis strumosos sanant. *Polidor. Virgil. lib. hist. Angl. Eilredus Rhivallensis vita Edvvardi confessoris de hoc sanat. dono.*

(4) Guillelmi Tockeri charisma, sive donum *sanationis, seu explicatio totius quæstionis de mirabilium sanitatum gratia, in qua præcipuè agitur de solemni & sacra curatione strumæ cui Reges Angliæ ritè inaugurati, divinitus medicati sunt in 4.* LONDINI 1597. Des dix chapitres que contient ce petit livre, les cinq premiers sont employés à la these generale, que les miracles, & sur-tout le don de la guerison des malades a subsisté toujours dans l'Eglise. Au chap. 6. il commence à établir cette prérogative à l'égard des Rois d'Angleterre. Ce livre curieux & rare contient des choses assez singulieres. Il rapporte toutes les cérémonies qu'observent les Rois d'Angleterre dans la guerison des écroüelles, & cite même plusieurs personnes gueries par la Reine Elizabeth.

P. *Petau*, & la Diplomatique du P. *Mabillon*. La chronologie des deux premieres races de nos Rois, qui eſt la plus difficile, ſe trouve auſſi examinée dans la chronique qui accompagne le Commentaire ſur la coutume d'Artois, publié par M. *Maillard*, Avocat au Parlement, homme également vertueux & ſavant. On peut y joindre quelques diſſertations qu'on a faites ſur ces matieres, comme celle de M. de *Valois*, ſur les années de Dagobert, & quelques-autres que nous avons indiquées dans le Catalogue qui eſt à la fin de cet ouvrage.

Difficultez sur l'Histoire de France.

Tout ce que nous venons de marquer doit ſervir de préparatif pour étudier l'hiſtoire de France. Ces préliminaires qui ſont aſſez difficiles, nous font connoître par avance les difficultés qui ſe rencontrent dans notre hiſtoire. Deux choſes ſont cauſe qu'il n'y en a point de corps parfait. Premierent l'obſcurité, pour ne pas dire, l'incertitude, qui ſe trouve dans les Ecrivains des deux premieres races. Secondement, la multitude des matieres pour tout ce qui regarde la troiſiéme race.

Cette obſcurité ſur les commencemens de notre hiſtoire a donné lieu aux Hiſtoriens de ces premiers temps, de tomber dans deux défauts eſſentiels. Les uns ne pouvant avoir aucune connoiſſance des grandes actions qui s'étoient faites dans l'établiſſement de la Monarchie, ſe ſont imaginés qu'ils pouvoient écrire des avantures telles qu'ils auroient ſouhaité qu'elles fuſſent arrivées. Ils ont prétendu, ſans doute, par cette conduite, faire honneur à notre Nation, en rempliſſant par des faits extraordinaires un vuide qui ne leur paroiſſoit point glorieux pour la Nation. D'un autre côté, comme c'étoient des Moines qui écrivoient l'hiſtoire, les grandes actions qui les alloient trouver juſques dans leurs cellules, n'y venoient point accompagnées des reſſorts, qui les avoient fait naître. Auſſi nous eſt-il impoſſible de connoître les intrigues des Cours, & l'eſprit qui les animoit dans ces premiers temps. Ce n'eſt pas que les courtiſans qui vivoient ſous le regne de ces Rois, fuſſent exempts des interêts qui font agir tous les hommes. Si nous avions une hiſtoire naïve de ces premiers ſiecles, nous verrions que leurs paſſions n'avoient point à la verité ces dehors de douceur, d honnêteté & de chriſtianiſme qui regne dans le nôtre; mais qu'elles portoient avec elles le caractere de ces peuples, c'eſt-à-dire, quelque choſe d'inculte & de barbare, que la religion n'avoit pas encore adouci. Cette incertitude, ou du moins cette obſcurité a été cauſe que les Hiſtoriens qui ont écrit dans ces derniers temps, ſe ſont attachés à faire de longues diſcuſſions, juſques ſur les endroits les moins importans. Ils diſputent ſur le nombre des Rois qui ont porté le même nom : ils ſoutiennent qu'il y a eu trois Dagoberts, au lieu qu'ordinairement on n'en compte que deux : ils ne croyent pas que rien puiſſe égaler cette découverte d'un troiſiéme Dagobert, qui s'étoit tenu caché dans les Ducs d'Auſtraſie : ils veulent que le nombre des Loüis ſoit multiplié, & que les noms de Clovis & de Loüis ſoient la même choſe : ils s'embarraſſent étrangement ſur l'origine & ſur l'explication des armes de France, dont la veritable figure ne nous eſt pas bien connuë. Cette incertitude va même plus loin; car ſi elle a fait douter à quelques-uns qu'il y ait jamais eu au monde un Pharamond, parce qu'il n'en eſt point parlé dans Gregoire de Tours, ou ſi Merouée étoit parent de Clodion : elle a fait

fait croire à d'autres qu'il falloit retarder l'établiſſement de notre Monarchie juſques à Clovis, (1) & que Brunehaut (2) ſi renommé pour ſes crimes, étoit une ſainte femme.

La ſechereſſe de nos premiers Hiſtoriens, fait que nos Ecrivains, au lieu d'une hiſtoire complete, & telle qu'elle doit être ſelon les regles, ne donnent qu'un ſimple journal qui dégoûte facilement, parce qu'on n'y trouve point ce qu'on cherche dans l'hiſtoire, c'eſt-à-dire, un tableau des paſſions humaines, & le cœur de l'homme à decouvert.

La multitude des évenemens de la troiſiéme race, a ſurpaſſé de beaucoup la force de nos Hiſtoriens. Cela fait qu'ils ſont obligés, ou de ne point approfondir les matieres quand ils veulent les entreprendre toutes, ou de ne donner qu'une hiſtoire imparfaite, lorſqu'ils approfondiſſent quelques endroits ſans toucher aux autres. Il ſe peut faire auſſi que nous portons trop loin la délicateſſe dans le diſcernement d'un parfait Hiſtorien. On demande non-ſeulement la verité & le choix des matieres ; mais on veut encore une grande ſimplicité accompagnée d'une élocution, d'une force, d'un dénoüement pour les intrigues qui ſe peuvent joindre difficilement avec l'érudition qui eſt néceſſaire pour bien traiter notre hiſtoire.

Cependant tout cela ne doit pas nous détourner de nous y appliquer. On a travaillé depuis long-temps à lever toutes ces difficultés ; on a purgé les deux premieres races de ce qu'il pouvoit y avoir de dégoûtant ; & peut-être pouvons-nous croire qu'on y a réüſſi, autant que le permet l'incertitude de ces premiers ſiecles. Il n'y en a point, au jugement des perſonnes habiles, qui ait mieux traité les affaires de la premiere race de nos Rois, que M. de *Valois*, dans l'excellent ouvrage qu'il fit imprimer en 1646. ſous ce titre, *Geſta veterum Francorum*. Il a réüni une grande politeſſe avec tout le diſcernement qu'on pouvoit attendre d'un homme auſſi verſé qu'il l'étoit dans notre hiſtoire. Je ne ne laiſſe pas de conſeiller l'hiſtoire de M. de *Cordemoi*, quoique le P. *Daniel* n'en ait point parlé avantageuſement ; mais c'étoit, ſans doute, par jalouſie de métier. Si l'on ne pouvoit pas lire M. de *Valois*, ou M. de *Cordemoi*, il faudroit s'en rapporter à l'hiſtoire de M. de *Mezerai*, ou même à ſon abregé, qui doit ſervir de guide pour les ſiecles ſuivans. Nous n'avons pas encore d'Ecrivain plus exact pour tout ce qui regarde la Monarchie de France. Il poſſedoit les grandes parties d'un bon Hiſtorien, une connoiſſance profonde des affaires de France, un jugement exquis, un amour pour la verité, & une force pour la dire, qui n'étoit pas de notre ſiecle. Il faut avoüer que ſon ſtyle ne répondoit pas toujours aux autres talens qu'il poſſedoit ; mais il ne laiſſe pas d'avoir quelquefois des expreſſions heureuſes & des tours inimitables.

Nous avons marqué ailleurs les avantages qu'on tire des lettres dans l'étude de l'hiſtoire. On ne doit pas omettre par conſequent celles d'*Avitus* Evêque de Vienne, de *ſaint Remi*, & de pluſieurs autres grands perſonnages, imprimées dans le recuëil de nos premiers Hiſtoriens. Et l'on peut lire auſſi celles de Didier Evêque de Cahors, & de *Venantius-Fortunatus* Evêque de Poitiers. Ces lettres peuvent réparer en quel-

(1) *Voyez le P. Daniel dans l'hiſtoire de France.*

(2) *Voyez M. de Cordemoi dans la Préface du II. volume de ſon hiſtoire de France.*

que forte la secheresse qui se rencontre dans les premiers Historiens de notre Monarchie. Il est vrai qu'elles ne descendent pas bien loin, & qu'elles ne sont d'aucun secours pour les regnes des Rois fainéans; mais on peut s'imaginer facilement quel pouvoit être l'esprit des Seigneurs de la Cour, dans un temps, où les crimes, les parricides même étoient un degré qui élevoit aux premieres Charges, & dans lequel les differens partis se ruinoient mutuellement par l'abus qu'ils faisoient du nom & de l'autorité de leurs Princes.

On verra par les Auteurs que nous venons de citer, à combien de dangers & de révolutions les commencemens de notre Monarchie ont été exposés. Je ne dirai rien de Pharamond, puisque notre premier Historien Gregoire de Tours n'en parle pas; mais il parle au moins de Clodion, ou Clojon, qui s'avançant peu à peu, s'établit d'abord à Disparg dans la Sicambrie; il se hazarda de traverser le Rhin, mais Actius l'obligea de le repasser: cependant il ne se rebuta point, & l'an 445. il tenta une seconde expedition qui réüssit plus heureusement, & lui donna lieu d'étendre ses conquêtes depuis le Rhin jusques à la riviere de Somme. Ces faits établis par des auteurs du temps même, détruisent la pensée du P. Daniel qui ne fait commencer notre Monarchie au-deça du Rhin, qu'au Roi Clovis. Il est vrai que ce Prince fut le plus grand conquerant de la premiere race, & qu'il porta ses armes plus loin que n'avoient fait ses prédécesseurs; mais il ne fut pas le premier Roi de la Nation : elle en avoit eu long-temps auparavant. Que de troubles après la mort de ce grand Prince! & malgré l'équité si vantée de notre Nation, ne voit-on pas dans les successeurs de Clovis, des révolutions, des meurtres, des assassinats qu'on auroit peine à trouver aujourd'hui dans les peuples les plus barbares. Enfin les affaires tomberent dans un si grand dérangement, que l'on a lieu de s'étonner que le Royaume se soit soutenu sous le regne des Rois faineans. Il faut, ou que nos voisins fussent alors bien foibles, ou que les Ministres fussent bien habiles & bien intelligens.

Il paroît qu'ils le furent beaucoup, puisqu'ils trouverent enfin moyen de se mettre la Couronne sur la tête; & ce sont eux qui formerent la deuxiéme race de nos Rois, qui n'a pas eu des commencemens moins heureux que la premiere : mais les guerres intestines & la trop grande puissance des Seigneurs de la Cour, produisirent des effets pareils à ceux qu'avoient produit la fainéantise des Rois de la premiere race. L'amour que la plûpart des Rois de cette seconde race, eurent pour les sciences & pour l'Eglise, fit naître, à la verité, ce grand nombre d'Historiens, qui ont écrit quelque chose de leurs actions; mais il n'est pas difficile de juger de la capacité de ces Ecrivains, qui n'étoient point encore sortis des tenebres, dont Charlemagne n'avoit dissipé qu'une partie par les lettres qu'il fit refleurir dans ses Etats. Aussi voyons-nous que ce qui nous reste des Historiens de ce siecle, sont ou des chroniques assez mal digerées, ou de fades panegyriques, ou même des Romans faits avec si peu d'artifice, que le peuple, amateur de ces sortes de fables, ne s'en contentoit qu'avec peine. M. *de Mezerai* doit servir de guide pour les deux siecles, qui se passerent sous la seconde race. Cependant les victoires & les conquêtes de Charlemagne, & sa pieté pour l'Eglise, semblent demander qu'on fasse plus d'attention sur ce qui le regarde, que sur l'histoire de ses successeurs. Mais s'il a eu l'avantage de surpasser les plus grands hommes de l'an-

tiquité, il n'a pas eu le honheur de trouver comme eux un Hiſtorien, dont les talens répondiſſent à la grandeur de ſes actions. On pourroit lire néanmoins ce qu'en a écrit *Eginhart*, quoiqu'on doive beaucoup retrancher aux éloges qu'il donne à ce Prince, & ajoûter aux défauts qu'il ne découvre point : il faut y joindre la vie du même Roi, diviſée en cinq livres, qu'on croit être d'un Auteur Saxon, qui vivoit ſous la deuxiéme race, avec ce que *Caniſius* en a donné dans le premier volume de ſes anciennes leçons, ou celle qu'Acciaïoli a publié dans ces derniers ſiecles.

La France ne demeura pas long-temps dans ce point d'élevation, où Charlemagne l'avoit fait monter. *Loüis* ſon fils s'acquit le ſurnom de *Débonnaire*, parce qu'il ne put avoir celui de conquerant & de victorieux. Cette qualité qui eſt toujours loüable dans un Prince, lui eſt ſouvent nuiſible, quand elle n'eſt point accompagnée de quelque autre vertu, dont elle puiſſe être ſoutenuë. Auſſi ſa trop grande bonté fut cauſe que ſes enfans le firent deſcendre du Trône. Il eſt vrai qu'il y remonta ; mais le chagrin de voir le trouble dans ſa propre Maiſon le fit mourir. Les guerres continuelles que ſes enfans eurent après ſa mort, firent voir que le ſang des Rois eſt quelquefois moins uni que celui des ſimples particuliers. L'homme qui ſe rencontre en eux tout entier, c'eſt-à-dire, accompagné de toutes ſes paſſions, ne trouve rien qui l'arrête, au contraire tout l'anime & le porte à ſe livrer à lui-même. Ce que nous avons des anciens Hiſtoriens qui ont écrit ce qui regarde Loüis le Débonnaire & ſes enfans, ſont *Thegan*, *Nithard*, & pluſieurs autres Ecrivains, dont nous ignorons quelquefois les noms, quoique nous ayons leurs ouvrages. Il ſe trouve outre cela, des actes, qui ſervent beaucoup à connoître l'hiſtoire de ces temps reculés : je ne les marque point ici en particulier, parce que nous en avons donné la liſte dans le catalogue qui accompagne cette méthode ; & que M. Ducheſne en a recuëilli pluſieurs parmi les anciens monumens qui nous reſtent de ces premiers ſiecles.

Les guerres civiles de Charles le Chauve & de ſes freres, donnerent lieu aux Normans de faire quelques tentatives ſur la France, & l'état des affaires de ce Royaume les fit rcüſſir dans leurs entrepriſes. Ceux qui voudront s'inſtruire avec quelque ſoin ſur les commencemens de l'hiſtoire de cette Nation, pourront voir ce qu'en a recuëilli M. *Ducheſne*, dans les Ecrivains de Normandie.

Les guerres inteſtines qui arriverent dans la ſuite, firent croître la puiſſance des Seigneurs de la Cour juſques à un point, qu'ils s'étoient rendus redoutables à leurs Princes, de maniere que tout ne ſe faiſoit ſous le nom des Rois, que pour montrer que l'amour de l'ordre n'étoit pas entierement effacé, & qu'on en gardoit au moins les apparences. Ce que nous ſavons de la fin de cette race, ne ſe peut gueres apprendre que dans des chroniques faites par des Auteurs, qui participoient à l'ignorance & à la barbarie qui ont regné dans le dixiéme ſiecle. Il ne faut pas croire que les Hiſtoriens de cette race ayent penetré dans l'eſprit de la Cour, & dans les intrigues des grands, plus que n'avoient fait les Hiſtoriens qui les ont devancés. Cependant nous avons beaucoup plus de moyens pour connoître la conduite particuliere de ces Rois, & la politique de leur Conſeil, qu'il ne s'en trouve dans les ſiecles précedens. Le grand nombre de lettres qu'il y a pour l'hiſtoire de cette race, peut faire ſupporter plus aiſement la ſechereſſe qui ſe rencontre dans les Hiſtoriens de ces temps-là. Les principales ſont les lettres que les

Papes ont écrites à Charles Martel, à Pepin le Bref, & à Charlemagne; celles d'*Alcuin* publiées par *Duchesne*; celles de *Loup de Ferrieres* données par M. de Baluze; celles de *Frathart* Evêque de Bourges, & d'*Hincmar* Archevêque de Reims.

Les commencemens de la troisiéme race sont assez obscurs; mais aussi-tôt qu'on a passé le X. siecle, tout se trouve bien mieux développé. En effet, quand nous n'aurions point les histoires de *Glaber*, d'*Helgaud*, de l'Abbe *Suger*, & des autres Ecrivains qui sont dans les recueïls de Messieurs Pithou & Duchesne, nous tirerions des secours plus que suffisans des lettres de *Gerbert*, d'*Abbon*, de *Fulbert* & d'*Yves de Chartres*; de celles de *Godefroi de Vendôme*, de *Saint Bernard*, de *Saint Anselme*, d'*Hildebert* Evêque du Mans, de l'Abbé *Suger*, de *Pierre le Venerable*, de *Pierre* Abbé *de la Celle*, de *Jean de Sarisberi*, & d'*Etienne Evêque de Tournay*.

L'histoire des Croisades & des guerres que nos Rois entreprirent pour la Religion, fournit encore beaucoup pour les commencemens de cette race. Les principaux Ecrivains en ont été recueïllis par *Bongars*, dans l'ouvrage qu'il a publié sous le titre de *Gesta Dei per Francos*, auquel on peut joindre l'histoire de *Villehardouin* de l'édition de M. du Cange, & même l'histoire des Croisades du P. *Maimbourg*, qui est sans doute l'ouvrage le mieux écrit, & même le plus agréable qui soit sorti des mains de cet infatigable Historien.

Il se fit donc encore une révolution dans le Royaume. L'inhabilité & la paresse des Rois, successeurs de Charlemagne, donnerent lieu à Hugues Capet de monter sur le Trône des François. Il étoit de race à y pouvoir aspirer. Eudes son grand oncle y avoit été élevé; & ce qui fait voir qu'après la Maison de Charlemagne, Hugues avoit de justes prétentions à la Couronne, est qu'il s'en rendit maître sans aucun trouble: il ne trouva point de concurrent; cependant il y avoit de grands Seigneurs dans le Royaume, aussi avides de regner que le pouvoit être Hugues Capet, & qui n'auroient pas souffert tranquillement qu'un de leurs égaux se fût emparé du Trône à leur préjudice, si l'on n'avoit pas reconnu qu'il avoit plus de droit que les autres, ou du moins de plus justes prétentions.

La famille de Hugues ne laisse pas de faire encore aujourd'hui un problême historique. Je ne parle point de cette impertinence que notre Poëte *Villon* avoit tiré du Poëte *Dante*, que ce Prince étoit d'une basse extraction, & même pour parler avec lui, qu'il fut *extrait de Boucherie*, comme s'il avoit été fils de Boucher. Ignore-t'on qu'il descend des anciens Ducs de Bourgogne, & que les Auteurs du temps disent que ses ayeux étoient des plus grands entre les grands du Royaume, alliés aux Empereurs Othons; Comtes, ou Gouverneurs héréditaires de Paris & Ducs de France, c'est-à-dire, Lieutenans Generaux du Roi dans tout le Royaume: toutes prérogatives qui ne s'accordoient pas dans ce temps-là non plus qu'elles ne s'accorderoient pas en celui-ci, au seul merite; il falloit une grande & illustre naissance. Cependant les anciens nous ont laissé dans une espece d'incertitude pour savoir si Hugues venoit de la race des anciens Rois de France, ou s'il sortoit des Princes de la Maison de Saxe, c'est-à-dire, de Wittikind, comme le prétendent encore quelques Auteurs. Qu'il vienne des unes ou des autres, il doit être regardé aujourd'hui, ainsi qu'il l'étoit de son temps, comme un Prince d'une des premieres Maisons du monde, & pour l'ancienneté & pour l'illustration.

Hugues Capet eut une attention, qui partoit d'un Prince qui connoissoit la nation qu'il gouvernoit. Il fit sacrer son fils Robert, afin qu'étant reconnu par les peuples, il n'eût à souffrir aucune contradiction, après sa mort. Aussi succeda-t'il sans ombre même de difficulté; & quoique Robert, Prince vertueux & plein de religion, n'eût point toute la vigueur que l'on avoit admirée dans son pere; cependant il n'eut aucun competiteur. Cette précaution de Hugues fut pratiquée par la plûpart de ses successeurs. Il ne faut pas croire cependant que ce Prince, pour s'affermir sur le Trône, ait laissé les gouvernemens & les grands fiefs en héredité aux Seigneurs qui les possedoient, comme on le croit ordinairement: cet usage étoit plus ancien, & avoit été introduit sous la race même de Charlemagne. On ne faisoit pas difficulté pour lors de donner au fils qui étoit en âge, & qui s'en rendoit digne, le gouvernement de son pere. Par-là les enfans des Seigneurs ne faisoient pas toujours ce qu'ils font aujourd'hui; ils imitoient les vertus & le courage de leurs peres, afin d'être capables de leur succeder. Hugues & Robert son fils commencerent eux-mêmes à corriger ces abus, & rangerent à leur devoir le Duc de Guyenne, le Comte de Poitiers, le Comte de Vermandois, qui vouloient agir en Souverains sur leurs terres. Robert fit revenir à la Couronne le Duché de Bourgogne, qui auroit peut-être été démembré pour lors, s'il n'avoit eu soin de rejoindre au corps de l'Etat cet ancien membre de la Monarchie Françoise.

On assure que la prudence du Roi Hugues & de ses successeurs remedia aux abus qui étoient si autorisés sous les deux premieres races, qu'ils y avoient force de loi: on remarque donc que les Rois de la troisiéme race regnante, firent trois choses qui maintinrent la Monarchie dans sa grandeur. Ce fut premierement de n'admettre à (1) la succession de la Couronne, que le premier de leurs fils légitimes; en second lieu d'abroger l'autorité des Maires du Palais: la troisiéme enfin fut de ne rien donner aux puînés de la Maison de France en souveraineté, mais de leur accorder seulement des appanages qui les rendoient les premiers sujets du Royaume. Ainsi la Monarchie demeuroit en son entier, & les branches cadettes comme dépendantes, savoient les égards & les déferences qu'elles devoient avoir pour l'aîné de la Maison, qui par ce titre devenoit aussi leur maître & leur Souverain. D'un autre côté les Rois ont toujours eu pour les Princes l'amour & la tendresse qu'un pere a pour ses enfans: c'est ce qui a fait prosperer ce Royaume, & l'a rendu aussi puissant qu'il pourroit être aujourd'hui.

C'est donc à cette race féconde en grands Rois & en grands hommes qu'il faut commencer l'étude sérieuse de notre histoire. On y verra toujours regner, soit en même temps, soit alternativement le courage, la prudence, la justice & la pieté. Ce sont-là les attributs particuliers des Rois successeurs de Hugues Capet. Leur *courage* les a soutenus contre tous leurs ennemis ligués, & a défendu même leurs alliés & leurs voisins qui ont imploré leur secours. Leur *prudence* les a portés à réünir au corps de l'Etat toutes les portions qui paroissoient s'en vouloir démembrer;

---

(1) *Bodin Republ. liv. VI. ch. 5. & du Tillet, pag. 286. édit. de 1619.*

ce qu'ils firent, non par de fausses imputations de crimes de leze-majesté, comme l'a prétendu *du Haillan*, mais par droit de reversion des grands fiefs au domaine principal, lorsque les possesseurs meurent sans légitime héritier, c'est-à-dire, sans laisser de leur mariage de posterité masculine. La *justice* de nos Rois les a portés à faire pour le gouvernement de l'Etat & pour le bien de leurs peuples une infinité de loix très-sages; mais cet établissement s'est vû sujet à deux inconveniens. Le premier en ce qu'il y en a une si grande abondance, qu'il s'en trouve plus qu'il n'en faudroit pour gouverner une centaine de Royaumes comme le nôtre, leur multiplicité même empêche de les bien connoître. Le deuxiéme inconvenient est, qu'une loi est presque aussi-tôt oubliée en France, qu'elle y a été publiée, & qu'il faudroit y faire de temps en temps des loix particulieres pour obliger les Juges mêmes à les observer. Enfin leur *pieté* les a toujours engagés à soutenir les droits de l'Eglise, soit contre les Infideles, soit contre les Hérétiques. Notre histoire est pleine de tout ce qu'ils ont fait de grand pour le maintien de la Religion, pour laquelle leur zele a été poussé aussi loin qu'il pouvoit aller, jusques à laisser leur propre Royaume pour soulager les Fideles persécutés dans les Régions éloignées, & à s'exposer par cet amour pour la Religion à des pertes dont ils ne peuvent recevoir la récompense que dans l'éternité.

C'est avec toutes ces attentions qu'il faut examiner notre histoire depuis le Roi Philippe I. On voit naître alors les premieres jalousies des Anglois contre la France. Guillaume, Roi d'Angleterre, appercevant que Philippe I. étoit broüillé avec les Evêques & avec les chefs de son Conseil, crut cette occasion favorable pour aspirer à la Couronne de France. Peut-être que la division qui étoit alors entre les Seigneurs particuliers l'auroit fait prospérer sans la valeur de Louis le Gros, qui l'empêcha de pousser ses conquêtes, & qui réduisit même la plûpart des Seigneurs qui se cantonnoient en France, comme la plûpart des Seigneurs Allemans le faisoient chacun dans leurs gouvernemens ou dans leurs Seigneuries. Les choses étoient déja portées si loin, que l'an 1118. Thibaut, Comte de Chartres, osa soutenir un siege contre toute l'armée du Roi Louis le Gros dans le Château du Puiset; & il fallut que le Roi s'y rendît; & pour éviter dans la suite de pareilles révolutions, il fit raser le Château, & pardonna cependant au Comte de Chartres, qu'il auroit dû punir pour l'empêcher de lui être infidele une seconde fois, en se joignant comme il fit avec les Anglois.

Les regnes de Louis le Gros, de Louis le Jeune & de Philippe Auguste, doivent être examinés avec beaucoup de soin. On commence alors à voir les principes de tous les grands mouvemens qui ont agité la France dans les siecles suivans. Les Anglois incapables seuls, malgré les grands domaines qu'ils possedoient en France, d'attaquer ce Royaume, quoique foible dans ces temps-là, se liguerent dès-lors avec l'Empire pour déclarer la guerre aux François. Leur animosité fut augmentée sur ce que Louis le Jeune voulut prendre part aux disputes des prétendans à la Couronne d'Angleterre; & dans la suite ces mêmes discordes s'aigrirent bien davantage par la répudiation de la Reine Eleonor.

Cette Princesse avoit accompagné son époux Louis le Jeune dans son voyage

d'Outre-mer. Elle avoit donné si mauvaise opinion de sa conduite, soit qu'il y eût du crime, soit qu'il n'y eût que de l'imprudence dans l'affection un peu trop marquée qu'elle témoignoit à un Prince Sarrazin, que Louis étant de retour en France voulut absolument s'en séparer. Le Pape Eugene fit assembler pour cet effet un Concile à Beaugenci, où l'on eut la prudence de n'exposer que les seuls moyens de consanguinité. Le mariage fut dissous, & les parties déclarées libres pour se remarier à qui bon leur sembleroit. Eleonor étoit héritiere du Duché de Guyenne & du Comté de Poitou. Louis fit une faute irréparable, en la répudiant, de ne la pas releguer dans un Couvent, selon l'usage de ces temps-là; mais il permit qu'elle épousât Henry Comte d'Anjou, de Touraine & du Maine, & Duc de Normandie, héritier de la Couronne d'Angleterre, à laquelle il parvint depuis, & qui se trouvoit en France aussi puissant que le Roi même. Ce mariage doit être regardé comme la source des guerres qui ont été depuis entre la France & l'Angleterre. Si Eleonor fut plus sage, elle n'en fut pas plus prudente dans le reste de sa conduite; accusée depuis d'avoir trempé dans la révolte de Henry Prince d'Angleterre, contre le Roi Henry II. son pere. Elle fut, dit-on, enfermée pendant quatorze ans dans une prison.

Philippe Auguste qui parvint à la Couronne l'an 1180. après Louis le Jeune son pere, avoit été sacré à Reims l'année d'auparavant. On trouve alors pour la premiere fois dans l'ordre des cérémonies qui fut enregistré en la Chambre des Comptes de Paris, que les Pairs de France y prirent leurs rangs & firent leur office. Henry II. Roi d'Angleterre y assista comme Duc de Normandie & vassal de la Couronne de France; & Philippe Comte de Flandres y porta l'épée royale devant Sa Majesté. Philippe mérita le glorieux titre d'Auguste, pour avoir surmonté ses ennemis autant par la bonté de son cœur, que par son courage. Quelques amours qu'il porta peut-être un peu trop loin, n'empêchoient pas ses sujets d'avoir pour lui les sentimens de respect que l'on doit aux plus grands Princes, dont cependant on n'approuve pas les foiblesses, que l'âge & la réflexion leur fait reconnoître à eux-mêmes, comme il arriva au Roi Philippe Auguste. Son fils Louis VIII. qui avoit hérité de toute la grandeur d'ame de son pere, eut à peine occasion, dans le peu d'années qu'il a vécu, de faire connoître qu'il étoit digne de regner sur les François. Mais sa mémoire sera toujours comblée de bénédictions pour avoir eu le S. Roi Louis IX. pour fils & pour successeur, & pour avoir épousé la Princesse Blanche, fille d'Alphonse IX. Roi de Castille, la plus grande Reine qui ait paru sur le Trône des François, la plus vertueuse, la plus sage, & cependant la plus capable de conduire une Cour & de gouverner un grand Royaume.

Quelque considerables que soient les deux premiers siecles de la troisiéme race par les grands mouvemens qu'ils ont produits, à peine avons-nous des Ecrivains originaux dignes d'être lûs. Il est vrai qu'on y peut suppléer par la lecture des histoires générales de France. Cependant ceux qui seroient en état de lire les Auteurs du temps, pourroient se servir du quatriéme & du cinquiéme volume de la collection d'André *Duchesne*, où ils verront dans l'histoire de *Glaber Rodulphus*, Auteur contemporain, ce qui regarde Hugues Capet & le Roi Robert son fils;

& même ce qu'en a dit *Ademar* dans sa Chronique publiée en 1652. par le Pere Pierre de S. *Romuald*, Religieux Feüillant, ou dans les autres Ecrivains que nous avons cités dans les articles 73. & 78. du Catalogue qui est dans le quatriéme volume de cet ouvrage. On peut y joindre l'histoire d'Eleonor de Guyenne de M. de *Larrey*, écrite avec beaucoup de feu & de détail. On y verra tous les principes des grands differends qui ont agité depuis les deux Couronnes de France & d'Angleterre. Et quoique l'histoire de Philippe Auguste de M. *Bodot de Juilly*, n'ait pas été travaillée sur les originaux de notre histoire, on y trouve décrites en style véritablement historique, toutes les grandes actions de ce Roi, l'un des modeles que les plus grands Princes pourroient se proposer, si les temps n'étoient pas si éloignés, & si les caracteres des Nations & des hommes étoient toujours restés les mêmes.

Mais c'est au regne de S. LOUIS que l'on commence à n'avoir presque plus à douter. Je ne dirai pas, comme a fait un historien moderne en (1) parlant de ce grand Roi: « Voici, dit-il, le regne de Justice & de religion, qui commence au » Roi Louis IX. du nom, fils de Louis VIII. & après sa mort surnommé Saint, » pour ce qu'il fut religieux, & qu'il en richit & honora les gens d'Eglise, qu'il » fonda plusieurs Monasteres d'hommes & de femmes, & réédifia ceux que le » temps avoit ruinés.

Du Haillan qui continuë à parler de ce grand Roi, ne le fait pas d'une maniere convenable à un François, ni même comme le devroit faire un Catholique. Et quoique cet Ecrivain ait été un de nos plus habiles historiens, il n'a pas laissé par des traits hardis qu'il a semez dans ses ouvrages, soit contre le Pape, soit contre les Princes les plus religieux, de s'attirer la censure des plus sages critiques. Et l'on ne sauroit parler aussi mal que l'a fait du Haillan, d'un saint Roi qui n'a pas été seulement les délices de ses peuples & la terreur de ses ennemis, mais qui tout captif qu'il étoit, fut encore l'admiration des Infideles, & qui sera dans tous les siecles un sujet d'étonnement. Est-il rien de plus grand & de plus extraordinaire, que de voir en la personne d'un Roi, la prudence dans les conseils, le courage dans les entreprises, la valeur dans l'action, la droiture dans la conduite de la vie civile, la sainteté dans les mœurs, l'agrément dans la conversation, & la fermeté à défendre les droits de sa Couronne; être conquerant, & n'entreprendre cependant que des guerres justes & légitimes; être grand Roi, & sage particulier; être un Prince redoutable à ses ennemis, & avoir néanmoins toute la douceur qu'inspire la Religion & la véritable pieté. Tel a été S. Louis; & nos plus grands Rois n'ont rien eu plus à cœur que de le vouloir imiter dans toutes les actions de la vie.

C'est donc à ce Prince que notre histoire se développe par la multitude & la qualité des historiens. C'est pour lors qu'on remarque les dénoüemens de la politique; & ce n'est gueres que dans ce temps qu'on voit paroître ces grandes révolutions, comparables à celles des Grecs & des Romains pour la prudence & pour la valeur. L'on sait que les guerres civiles de la seconde race donnerent lieu aux grands Seigneurs

(1) *Du Haillan. état des affaires de France, liv. 2.*

gneurs de s'attribuer en propre les Provinces & les Villes, dont ils n'étoient auparavant que les Gouverneurs; que Hugues Capet élevé sur le Trône passa trop legerement sur cette usurpation : mais que ce fut sous Philippe Auguste & sous saint Louis, que ces terres commencerent à se réünir au domaine de nos Rois. Ce Prince ne laissa point par une conduite très-difficile à garder sur le Trône, d'allier la Religion avec ses interêts. Il ne s'appliquoit néanmoins à ce qui pouvoit accroître son domaine, que selon les regles de la Justice.

L'on doit lire pour ce regne les Mémoires de JOINVILLE, avec les savantes Dissertations de M. *du Cange*, & l'histoire de ce Roi écrite par M. DE LA CHEZE, ou celle de M. de CHOISI. Ce dernier n'a point approfondi l'histoire, autant que l'a fait M. *de la Cheze*, dont l'ouvrage, quoique travaillé avec soin & avec exactitude sur les Mémoires de M. de Tillemont, n'a pas été assez lû, sans doute parce que son style, quoique pur, ne laisse pas d'être foible & languissant.

Le nombre infini d'historiens que nous avons eu pour les siecles suivans, m'empêche de les rapporter tous. J'ai crû que ce que j'en avois marqué dans le Catalogue qui est à la fin de cet ouvrage pouvoit suffire. Il est bon néanmoins de dire ici les endroits sur lesquels on peut s'arrêter davantage, & ce qu'on doit penser des principaux Ecrivains que nous avons pour ces temps-là.

Le regne de Philippe le Bel fut agité, ou par les troubles que causa Boniface VIII. ou par la révolte des Flamans. Mais ce Prince fit voir par sa prudence la conduite qu'on doit tenir à l'égard d'un Pape orgueilleux, & qui ne peut se contenter, comme l'ont fait la plûpart de ses successeurs, des humiliations que JESUS-CHRIST lui a laissées pour partage.

Le Recueil que M. *Dupuis* a fait imprimer sur ce differend, éclaircit à fond cette dispute, & donne un exemple de la fermeté avec laquelle il faut soutenir les droits d'une Couronne; mais M. Baillet nous en a donné un détail exact & bien circonstancié. Les temps qui suivirent le regne de Philippe de Valois furent partagez par deux puissantes guerres. Celle des Anglois mit vingt fois la France à deux doigts de sa perte; & Dieu lui suscita des défenseurs, en formant ces grands hommes qui ont été l'admiration de toute l'Europe; je veux dire, Bertrand du Guesclin, le Maréchal Boucicaut, le Connétable de Clisson, le Bâtard d'Orleans, la Hire, Pothon de Xaintrailles; & l'on peut même y ajoûter la Pucelle d'Orleans. Toutes ces guerres ont été décrites par differens historiens. Je ne parle point de *Froissart*, persuadé, comme on le doit être, qu'il étoit trop-bien payé des Anglois pour ne leur point accorder les éloges qu'il fait de leur conduite: il est bon cependant de le lire attentivement, puisque malgré sa prévention il n'a pû s'empêcher de découvrir des verités importantes. Mais tous ces temps de troubles sont éclaircis dans les histoires de Charles VI. données par M. *le Laboureur* & par M. *Godefroi*; & dans celle de Charles VII. publiées par le même M. *Godefroi*. L'on peut se contenter, si l'on veut, de l'histoire de cette guerre écrite par M. de *Choisi*, dans les vies de Philippe de Valois, du Roi Jean, de Charles V. & de Charles VI.

Quand on connoîtra le caractere ferme de la nation Angloise severement attachée à ses véritables interêts, on aura lieu de s'étonner qu'elle ait permis au Roi Edoüard

III. ces changemens continuels de prétendre à la Couronne de France, de s'en désister ensuite : de reconnoître non-seulement Philippes de Valois pour Roi de France, mais de se déclarer même son vassal, & de renouveller ensuite ses chimériques prétentions sur le Royaume : prétentions même qui n'alloient pas moins qu'à ruiner l'Angleterre, soit par une guerre douteuse, soit par l'éloignement de leur Souverain, qui auroit épuisé l'Angleterre pour se soutenir sur le Trône des François. Les Anglois ont dans la suite beaucoup mieux connu leurs interêts, & ont senti, même dans le dernier siécle, que les conquêtes étrangeres seroient toujours la ruine de leur Nation.

La foiblesse du regne de Charles VI. exposa le Royaume aux plus étranges révolutions. Ce Prince avoit cependant de la valeur personnelle, beaucoup de conduite & une grande attention pour soutenir les interêts de sa Couronne; mais sa maladie eut quelque chose d'extraordinaire. Le Duc de Bretagne s'étoit déclaré le Protecteur de Pierre de Craon, qui avoit fait assassiner dans Paris le Connétable de Clisson. Charles VI. résolut de venger cet attentat commis contre sa Personne en celle du premier Officier de sa Couronne, & se mit en marche contre l'avis de ses oncles. Mais par un des plus étranges accidens qui se soient vûs, le Roi se trouvant dans la forêt du Mans, fut arrêté par un homme inconnu, qui prit la bride de son cheval, & lui dit de ne passer pas plus avant, parce qu'il étoit trahi. Comme c'étoit pendant les plus grandes chaleur de l'été, ce Prince dont la tête se trouvoit échauffée par les rayons du soleil, tomba tout-à-coup dans une si violente frenesie, qu'il tua trois ou quatre personnes sur le champ, & passa miserablement le reste de ses jours.

Les Etats s'étant assemblez à Paris après cet accident, établirent pour Regent le Duc d'Orleans, qui n'étoit pas encore majeur. Ce fut la perte du Royaume. Les Ducs de Bourgogne & de Berry, oncles du Roi, furent jugez plus propres pour le gouvernement, & le prirent malgré lui du consentement des peuples. Dès-lors il y eut deux puissans partis dans l'Etat, & il n'en fallut pas davantage pour ruiner toutes les affaires. En effet jamais regne ne fut agité de plus de troubles, qui étant tristes & fâcheux pour les peuples, ne sont agréables que dans l'histoire, où pour l'instruction des lecteurs, on veut des révoltes, des embarras & des révolutions. Ce regne est aussi un des plus importans & des mieux éclaircis par les Auteurs du temps même, sur-tout dans l'histoire de Charles VI. écrite par un Historien contemporain, & traduite en François par M. *le Laboureur*.

Le regne de Charles VII. doit passer pour un prodige par les étranges révolutions ausquelles il s'est vû exposé. Ce Prince plein de courage, fut pour ainsi dire, le joüet de la fortune. La haine que sa mere Isabelle de Baviere avoit conçûë contre lui, la porta à favoriser le parti des Anglois, & à faire reconnoître pour héritier du Royaume Henry V. Roi d'Angleterre, à la faveur du mariage de Catherine de France sa fille avec Henry, & poursuivant ce fatal & ridicule projet, elle ne laissa point de trouver des juges qui eurent la temerité de citer Charles pour lors Dauphin de France à la Table de Marbre avec les formalités ordinaires; & ensuite comme atteint & convaincu du meurtre de Jean Duc de Bourgogne, ils le déclarerent indi-

gne de toutes fucceffions, & le bannirent du Royaume (1) à perpetuité.

Il fe trouvoit fi malheureux dans les premieres années de fon regne, qu'il fe vit fur le point d'abandonner la meilléure partie de fon Royaume, & de fe retirer en Dauphiné pour défendre le Lyonnois, le Languedoc & l'Auvergne qui lui étoient encore fideles. Mais un prodige inefperé éclata tout-à-coup & rétablit l'honneur du Royaume. Dieu fufcita une jeune fille nommée Jeanne d'Arc, qui lui ayant été prefentée, lui demanda hardiment le commandement de fon armée pour délivrer la Ville d'Orleans, affiegée par les Anglois, & le conduire enfuite à Reims pour y être facré. Elle executa les deux points de fa commiffion, car les Anglois leverent le fiege d'Orleans, & Charles VII. fut facré à Reims le 17. Juillet 1429. Elle continua même avec tant de vigueur, qu'elle fit renaître le courage aux François, & leur apprit que les Anglois ne les avoient vaincus & domptez que parce qu'ils s'étoient laiffez abbattre par l'adverfité.

Jamais Heros ne fit tant de bruit que Jeanne d'Arc, connuë fous le nom de Pucelle d'Orleans: elle étoit native du village de Dompremy Paroiffe de Greux fur la riviere de Meufe, frontiere de Champagne & de Lorraine, au reffort de la Prévôté d'Andelot, Bailliage de Chaumont en Baffigny, élection de Langres, & Diocèse de Toul. Son pere s'appelloit Jacques d'Arc, & fa mere Ifabelle Romée. Elle n'étoit âgée que de 18. à 20. ans, c'eft-à-dire, dans l'âge où les perfonnes éloignées de la Cour & des grandes Villes ne font pas encore propres à inventer des tromperies, lorfque, felon nos hiftoires, elle eut ordre exprès de Dieu, non-feulement d'aller fecourir la Ville d'Orleans, affiegée par les Anglois, & prefque réduite à l'extrémité; mais encore d'aller faire facrer à Reims le Roi Charles VII. ce qu'elle executa ponctuellement. Je n'entre point dans le problême que les Auteurs ont fait fur une vocation fi extraordinaire. Il fuffit de dire pour l'éloge de cette jeune Heroïne, qu'elle a foutenu le Trône de nos Rois contre l'injuftice & l'ufurpation des Anglois, dont les affaires allerent en décadence, depuis qu'elle eut commencé à paroître dans nos armées. Elle fut pourtant prife malheureufement devant Compiegne, & conduite à Rouen, où les Anglois irrités & comme enragez du malheureux fuccès de leurs armes crurent réparer leur honneur en la noirciffant d'infamie, & en la faifant cruellement perir par le feu: jugement qui fut executé le 30. Mai 1431. un an après qu'elle eut été prife; mais ce jugement fut depuis déclaré nul, abufif & tyrannique par les Evêques qui travaillerent à fa juftification, en conféquence d'une Bulle du Pape Calixte III. Tous ces faits atteftés par notre hiftoire, & par des actes publics, n'ont pas laiffé d'être revoquez en doute, ou du moins de jetter quelques fufpicions dans l'efprit de quelques perfonnes. Mais le

(1) Voici ce que portent les régiftres du Parlement de Paris 1420. „ Le troifiéme Janvier fut adjourné à trois „ briefs jours, en cas de banniffement, à fon de trompe fur „ la Table de Marbre, Meffire Charles de Valois, Dauphin de Viennois, Duc de Touraine, & feul fils du Roi, „ à la Requête du Procureur General du Roi, pour raifon „ de l'homicide fait à la perfonne de Jean Duc de Bourgogne: & après toutes folemnités faites en tel cas, fut par „ Arrêt convaincu des cas à lui impofés, & comme tel „ banni & exilé à jamais du Royaume, & conféquemment „ déclaré indigne de fucceder à toutes Seigneuries, venuës & à venir. Duquel Arrêt ledit de Valois appella „ tant pour foi que pour fes adherens à la pointe de fon „ épée, & fit vœu de relever & pourfuivre ladite appellation tant en France qu'en Angleterre, & par tous les „ pays dudit Duc de Bourgogne. „

plus grand miracle que je trouve dans toute cette histoire, est que les Anglois furent si vigoureusement poursuivis par les François, qu'enfin ils furent entierement chassez du Royaume, ce qu'on n'avoit pû faire depuis plus de deux cens ans; & heureusement n'y sont pas rentrez de puis.

La Lecture de l'histoire de ce Prince, qui fut l'un des plus grands de nos Rois, se doit faire dans la Chronique de *Monstrelet*, où, malgré la partialité de son Auteur pour le parti Bourguignon, on ne laisse pas de trouver une suite de faits importans nécessaires pour l'exacte connoissance de notre histoire. Il est vrai qu'ils y sont racontés avec une sorte de simplicité qui faisoit le caractere des Ecrivains du XV. siecle: mais Monstrelet a un avantage qui le distingue des autres historiens; il appuye sa narration sur les pieces mêmes qu'il rapporte dans la suite de son discours. Il en devient, à la verité, plus languissant; mais il en est beaucoup plus seur. Cette lecture doit être accompagnée de l'histoire du même Roi que M. *Godefroy* a fait imprimer au Louvre, & qu'il a eu soin de fortifier des preuves nécessaires pour appuyer, ou pour corriger son Auteur. Ceux néanmoins qui ne voudroient pas recourir à ces Auteurs originaux qui n'ont d'agrément que pour les personnes qui sont portées à ces lectures par un grand goût pour les Ecrivains du temps, peuvent se contenter de l'histoire de Charles VII. écrite avec élegance, & d'un style vraiment historique par M. *Bodot de Juilly*. Il a rassemblé dans nos historiens tout ce qui peut servir à illustrer le regne de ce Prince.

L'histoire de Loüis XI. presente une conduite toute nouvelle, inconnuë même jusques alors aux Rois de France. Loüis s'étoit comporté extraordinairement pendant les dernieres années de la vie de Charles VII. son pere; & lorsqu'il fut élevé sur le Trône, il se conduisit d'une maniere encore plus singuliere. Ce fut le plus grand semeur de discordes qu'il y ait eu parmi les Rois. Il détruisoit ses ennemis, non en se battant contre eux, mais en les faisant battre les uns contre les autres. On prétend que le premier des Rois de la troisiéme race reprit dans le gouvernement de ses Etats cette autorité indépendante qu'avoient eu les Rois de la premiere & de la seconde lignée; autorité qui avoit été extrêmement affoiblie par les mouvemens qui s'éleverent sur la fin de la Maison de Charlemagne, & qui continuerent dans la troisiéme race, dont les commencemens furent par la nécessité des temps plus circonspects que forts & vigoureux. C'est de quoi on a prétendu blâmer Loüis XI. Cependant un Auteur du dernier siecle qui a vû le torrent des Historiens déclarés contre Loüis XI. a voulu se distinguer par l'apologie de ce Prince. « On fait l'honneur (1) à Loüis XI. dit-il, de dire » qu'il a mis les Rois de France hors de brassieres: mais on l'accuse de n'y avoir pas » procedé en homme de bien: que c'étoit un renard, qui, sans sortir du cabinet, faisoit » la guerre à tous ceux qui nuisoient à la grandeur de sa Couronne. Je voudrois » bien que l'on me pût prouver qu'il est plus juste de déclarer ouvertement la » guerre, & d'aller attaquer son ennemi avec tous ces grands appareils qui accom» pagnent les armées. J'aime bien mieux la ruine de Catilina sans bataille, sans tu-

(1) *Vertus & vices de l'histoire par M. le Roy de Gomberville*, p. 149. & 150.

» multe & sans sédition, que la perte de Pompée avec tant de meurtres, tant de » Romains égorgés, & tant d'autres mal heurs qui suivent toujours les grandes dé- » faites. Pourquoi Loüis XI. ne sera-t'il pas autant estimé de s'être défait de tous ceux » qui l'avoient enfermé dans des bornes si étroites, sans y avoir presque rien contri- » bué que son conseil, que s'il les avoit tous défaits avec une grande armée, comme » Charlemagne défit tant de Sarrazins dans l'Europe ? Quant à moi je ne trouve point » en cela d'occasion de calomnier la mémoire d'un Prince, & loüerai aussi hardi- » ment l'artifice de Loüis XI. que la valeur de Charlemagne. Ce sont des effets diffe- » rens qui n'ont tous qu'une même cause. » Il faut avoüer cependant que le portrait que les Historiens nous ont fait de ce Prince, ne lui est point avantageux. Quoique sage, heureux, grand politique, & bon maître à ceux qui savoient être veritablement valets, il ne laissa point de passer pour un ami défiant, un ennemi cruel, & un voisin dangereux; aussi mauvais pere & mauvais mari, qu'il avoit été mauvais fils. Voilà tout ce qu'on a dit pour le caracteriser. Charles VIII. son successeur étoit né avec tous les sentimens d'un grand Roi, de la clemence, de la liberalité & du courage. Ses sujets auroient été heureux, si Charles avoit gouverné par lui-même; mais Madame de Beaujeu qui commanda pendant sa minorité, pensa tout perdre. Il n'y eut que la bonté des peuples qui empêcha que tout ne fut perdu. Charles parut digne de commander, dès qu'il fut en état d'entrer dans les affaires. Il se fit tort de penser à la conquête de Naples; le climat de l'Italie & le caractere des Italiens ne convinrent jamais aux François, & le Royaume de Naples leur devint encore plus fatal: l'on ne retira rien de bon de toutes les dépenses que l'on fit pour cette fatale expedition.

Ces deux regnes meritent d'être examinés avec plus d'attention que les autres, parce que notre histoire, aussi bien que notre droit public, prennent alors une nouvelle face. Les interêts du Royaume commencerent même à changer par la haine que Loüis XI. s'attira de la part des étrangers, & par l'animosité que la Maison d'Autriche fit dès lors paroître contre la Maison de France. Après une lecture exacte & attentive d'une histoire generale, les mémoires de Philippe de *Commines* doivent servir de fondement au reste de cette étude. Quoiqu'on ne sache point la raison qui obligea *Commines* à quitter les interêts du Duc de Bourgogne son maître, pour embrasser ceux du Roi Loüis XI. il y a cependant lieu de croire que ce fut pour avoir rendu au Roi des services secrets, qu'il n'étoit pas avantageux ni pour l'un, ni pour l'autre de divulguer. Quoiqu'il en soit, si ce fut une faute à Commines d'avoir abandonné son maître; ce ne fut point un crime de s'être attaché à son Roi, qui étant celui du Duc de Bourgogne, devoit être par consequent le sien. Commines avoit une dexterité admirable pour les affairee, & il devint un des hommes de confiance de Loüis XI. Ce Prince auroit été heureux, s'il n'avoit admis dans son Conseil que des gens de ce caractere. Il lui a fait honneur de son vivant, il lui en a fait encore davantage après sa mort par les sages mémoires qu'il a écrits: mémoires qui sont la honte des deux derniers siecles, qui malgré leurs prétenduës lumieres & leur politesse affectée, n'ont pas encore produit un Ecrivain de ce caractere, qui renferme un détail sagement circonstancié des affaires, sans se jetter dans aucun écart; qui sait peindre les hommes par les traits & les actions, qui découvrent jusqu'aux replis les plus cachés de leur cœur;

qui a le talent, sans faire le prédicateur, de donner des regles de prudence & de conduite qui ne peuvent partir que d'une grande experience & d'un grand usage du monde. Nous avons l'obligation à Messieurs *Godefroi* de nous avoir donné ces mémoires décorés & accompagnés de tout ce qui les peut rendre encore plus utiles. Il est vrai que Commines seme un peu trop dans son ouvrage les loüanges de Loüis XI. mais s'il ne l'a montré que du bon côté, nous avons plus de moyen qu'il ne faut pour connoître ce Prince dans tous les mauvais sens. La *chronique* nommée *scandaleuse*, & le *cabinet du Roi Loüis XI.* recueilli par *Lhermite Soliers*, feront suffisamment connoître tout ce que ce Roi pouvoit faire de bien & de mal.

Le même *Commines* nous a peint également Charles VIII. & l'on peut suppléer à ce que n'a point dit cet Historien, par ce qui en a été écrit par Guillaume de *Jaligny* & André de *La Vigne*, aussi-bien que par les additions que l'on a jointes à la chronique de *Monstrelet*. Et ceux même qui pourroient trouver le *Vergier d'honneur* & le *sejour d'honneur*, tous deux d'Octavien de *Saint Gelais* Evêque d'Angoulême, y verroient des particularités peu connuës, écrites à la verité avec cette ingenuité du XV. siecle, qui cependant ne manque pas de sel; elle y est même accompagnée d'esprit & d'un bon sens naturel, qui fait toujours plaisir quand on le renc ontre dans les anciens Auteurs, où l'on craint quelquefois de ne trouver qu'une simplicité rebutante & mal digerée.

La plûpart des Historiens qui ont écrit du regne de Charles VIII. ont aussi traité celui de Loüis XII. nommé auparavant le Duc d'Orleans, & le plus prochain héritier de la Couronne. Tout sage qu'il étoit, il ne laissa pas de continuer les guerres d'Italie; il ne considera pas que les François n'y sont aimés qu'autant de temps qu'on peut en tirer quelque avantage; après-quoi on cherche à les en chasser, & l'on y a toujours réüssi. On remarque une chose qui est peut-être unique & particuliere à ce Prince, que jamais ses peuples n'ont murmuré contre lui. Mais un Ecrivain du dernier siecle en a sû rendre la raison. « Je me suis (1) cent fois étonné, dit-il, comment » Loüis Douziéme a pû meriter l'aimable nom de pere du peuple, puisqu'il s'est fait » autant de levées & autant de guerres sous son regne, que sous celui des Princes qui » l'ont suivi ou précedé: je n'en trouve point d'autres causes que celles-ci. La premiere, » qu'il n'exigeoit rien de ses sujets, qu'il ne leur eut bien fait connoître le besoin pressant qu'il en avoit. La seconde, qu'il se servoit de gens fideles, qui ménageoient » soigneusement ses Finances, & qui ne les divertissoient point pour leur interêt, ni » pour leur plaisir. La troisiéme, qu'il révoquoit les levées aussi-tôt que la nécessité » étoit passée; que ne manquant jamais à la parole qu'il avoit donnée à ses peuples, il » se conservoit leur affection, & les trouvoit toujours disposés à l'assister de leurs » biens.

Le regne de François I. qui suivit, ne fut pas tout-à-fait si heureux pour les peuples, & fut très-malheureux pour le Prince. Cependant François, malgré ses disgraces, passera toujours pour un des plus grands Rois de la Monarchie. Son malheur vint de s'être laissé gouverner par les femmes, au lieu que les autres Rois gouvernoient les femmes & leurs maîtresses, même sans en être gouvernés. Les premieres années de

(1) *Le P. Senault en son Monarque, Traité VI. discours.*

ſon regne le comblerent de gloire, parce qu'il commandoit lui-même, ou qu'il ne s'en rapportoit qu'à de ſages Miniſtres & à des Generaux experimentés. Mais dès qu'il eut la foibleſſe de laiſſer le choix de ſes Miniſtres & de ſes Generaux aux femmes, dont il devoit être le moins environné, tout changea de face. Ce furent des valets qu'elles lui donnerent, & non des Conſeillers : elles ne mettoient pas des Generaux, mais des eſclaves à la tête des armées. Le ſecret de l'Etat, ſeul tréſor incommunicable des Rois, ſe trouvoit à la diſpoſition de perſonnes auſquelles on n'auroit oſé confier la moindre partie des Finances du Royaume. Ce n'eſt pas néanmoins que François I. n'ait été un Héros, & d'autant plus grand, qu'il le fut même dans l'adverſité, choſe très-rare dans les plus ſages particuliers. S'il fut Héros à Marignan, il le fut encore plus à Pavie; il parut plus grand en diſputant l'honneur & la liberté contre vingt perſonnes armées contre lui, qu'en paſſant toute une nuit ſur l'affut d'un canon, come il fit à Marignan. Ce Prince le ſentit bien lui-même, puiſque pour marquer à Madame d'Angoulême ſa mere ſon entiere défaite, il lui dit ſeulement que *tout étoit perdus, hormis l'honneur*; parole qui caractériſe ce grand Roi, & qui le fait triompher de la bataille de Pavie, malgré la défaite de ſon armée. Son courage étoit accompagné de la liberalité & de la magnificence propre à un grand Roi, auſſi-bien que d'une éloquence douce & inſinuante, de l'humanité, de la facilité & de tous les agrémens qui diſtinguent les plus ſages particuliers, & les font paſſer pour des hommes parfaits.

L'abondance des Ecrivains de notre hiſtoire commence à Lous XII. Claude *Seiſſel*, Jean *d'Auton*, Octavien & Jean de *Saint Gelais* ſuffiroient pour l'hiſtoire de ce Prince à ceux qui ne veulent pas ſe jetter dans de profondes lectures. On pourroit y ajoûter l'hiſtoire des trois regnes de Charles VIII. Louis XII. & Françis I. écrite en latin avec beaucoup d'élegance par Arnoul le *Feron*. L'hiſtoire des guerres d'Italie par François *Guichardin*, eſt l'ouvrage de tous les modernes qui approche le plus de la belle antiquité, & qu'on ne ſauroit lire trop attentivement. On y voit même un déſintereſſement qui n'eſt pas de la Nation, & un eſprit de verité qui ne ſentoit pas le goût de ſon ſiecle. On ne ſauroit diſconvenir qu'il n'ait fait quelques fautes: Qui eſt le grand Auteur qui n'en faſſe pas? D'illuſtres Ecrivains ſe ſont fait honneur en les remarquant, & l'on ſe croiroit deshonoré de faire obſerver celles de *Belleforeſt*, de *Matthieu*, de *Dupleix* & de *Varillas*. L'hiſtoire de Guichardin s'étend depuis 1494. juſqu'en 1536. Ce ne ſont point toutes nos guerres d'Italie; mais c'en ſont peut-être les évenemens les plus remarquables, tant par nos conquêtes, que par nos diſgraces. Quelques morceaux hiſtoriques détachés ne laiſſent pas encore de toucher la curioſité des lecteurs, ſoit par les évenemens qu'ils racontent, ſoit par la vie des grands hommes qu'ils décrivent. C'eſt à l'année 1508. c'eſt-à-dire, au milieu du regne de Louis XII. qu'on doit rapporter *l'hiſtoire de la ligue de Cambray*, dans laquelle on voit le Pape, l'Empereur, le Roi de France & le Roi d'Arragon ſe joindre pour punir la vanité de la République de Veniſe, qui eſt devenuë beaucoup plus ſage depuis que les plus grands Princes de l'Europe lui ont fait des leçons de modeſtie, qu'elle a eu ſoin de mieux obſerver dans la ſuite. *André Mocenigo* avoit écrit toute l'hiſtoire de cette grande ligue au commencement du XVI. ſiecle; mais une pareille occaſion s'étant preſentée de donner à quelque

autre République de semblables leçons, M. l'Abbé *du Bos*, crut qu'il devoit retoucher ce point d'histoire avec l'élegance & l'esprit de reflexioion qui fait le caractere de tout ce qu'il écrit.

Quoique les *Mémoires* de Guillaume & Martin *du Bellay*, contiennent tout le regne de François I. il faut encore néanmoins quelque chose de plus. On ne doit pas negliger les lettres, les apologies & les autres pieces publiées sur le differend de ce Prince avec l'Empereur Charles-Quint, les histoires du Chevalier Bayart, les Mémoires de Brantôme, & même ceux de Madame d'Angoulême sa mere, imprimés dans l'histoire de la Maison de Savoye par *Guichenon*, répandront de grandes lumieres sur l'histoire de ce Prince.

Les affaires du Royaume se rétablirent sous Henry II. fils & successeur de François I. Il étendit ses limites, fut le protecteur de la liberté Germanique, & commençoit à prendre le dessus, lorsque Charles-Quint qui sentoit que sa fortune l'abandonnoit, prit sagement le parti de la retraite ; & malgré la fatale journée de saint Laurent, qui obligea la France à conclure le Traité de paix de Catteau-Cambresis, & qui fit rendre des Provinces entieres, Henry ne laissa pas de rester encore plus puissant que les Rois ses prédecesseurs n'avoient jamais été. Il auroit rétabli la superiorité de la France sur les autres Nations, s'il ne s'étoit pas trop aveuglément abandonné à Diane de Poitiers, ou Madame de Valentinois, par laquelle il se laissoit maîtriser, & s'il n'avoit pas été enlevé dans ses plus beaux jours par une mort fatale, qui fut avec raison pleurée long-temps de toute la France. Il laissoit un Prince, non pas mineur, mais assez foible pour n'oser prendre lui-même le timon des affaires. Une Reine imperieuse, née pour tous les artifices du gouvernement, s'empara de la conduite de l'Etat, dont il sembloit qu'elle eût resolu la ruine (1) & la destruction. Les Guises, favoris insolens, & maîtres dangereux, aspiroient à quelque chose de plus grand qu'à la qualité de Princes cadets de la Maison de Lorraine. Ils avoient déja commencé à se décorer du nom de la Maison d'Anjou (2) branche de la Maison Royale de France, dont ils descendoient par femmes. Les Princes du Sang commencerent sous ce gouvernement à être en horreur, parce qu'é-

(1) Pontifex Massiliam veont & Catharinam Laurentii (Medicæi) ex Magdalena Turria filiam Henrico ex Francisci liberis secundo in matrimonium tradidit. Ferunt Clementem implacabili tunc in Gallos odio ardentem, vix post consummatas nuptias sibi adhuc credentem dixisse, sibi abundè pœnarum de Gallis sumptum esse, cum provideret fore ut ex illa face (ita patruelis filiam vocabat) magnum incendium exoriretur ; meminerat siquidem quod & illâ statim natâ Mathematici prædixerant, natam eam scilicet exitio patriæ : quod cum de republica sua dictum crederent Florentini, de exponenda, aut statim prostituenda virgine, adhuc stante libertate, deliberaverant ; quod à Francisco Guicciardino non mutilaris scriptis proditum fuit. Sane si Franciam pro Etruria interpretemur (ut contractâ affinitate negari non potest, cum patriam mutaverit) nimis verum de ea augurium fuisse magno nostro malo fateamor necesse est. Pararium hujusce affinitatis Annam Mommorantium fuisse constat, nec proinde ipse ac sui postea capitaliorem pestem totâ vitâ experti sunt. *C'est ce qu'on trouve dans les manuscrits de l'histoire de M. de Thou, ou il parle du mariage de Catherine de Medicis avec Henry II. pour lors seulement Duc d'Orleans.*

(2) Qui pactis dotalibus Ferrariæ obsignatis, quò se familiæ Regiæ mentito nomine insinuaret, ex Cardinalis fratris consilio, Andegavensis nomen assumpsit. Certè Joannes-Baptista Giraldus qui Synoptim rerum Ferrariensium scripsit, eum Regio sanguine pregnatum memorat, & Hieronymus Faletius, qui à secretis epistolis sub Ferrariensibus Ducibus fuit in bello Germanico, ubique Claudium & Franciscum Claudii filios, non Lotharingos, sed Andegavenses appellat. Janus denique Vitalis Panormitanus non contemnendus Poëta, inter elogia sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinalium, Romæ anno 1553. publicata, Carolum Cardinalem Andegavensem & regiam progeniem & maximum Andegavæ gentis honorem appellat ; non utique id facturus, nisi hominem hos sibi titulos sumere & affectare, ex ipso aut domesticis ejus, cognovisset. *C'est ce qu'on lit encore dans les manuscrits de l'histoire de M. de Thou, lorsqu'il parle du mariage de François de Lorraine, Duc d'Aumale avec la Princesse de Ferrare*, ad annum 1548.

tant

tant les enfans de la Maison, ils avoient interêt que tout concourût au bien de l'Etat. On éloigna ceux que l'on n'osoit attaquer; & l'on attaqua tiranniquement ceux qui avoient plus de résolution & de fermeté. Il n'y eut que la Providence qui délivra le Prince de Condé de la main d'un bourreau, sous laquelle on l'auroit fait périr. Les Religionnaires qui commencerent sous ce Roi à prendre les armes, ne firent pas moins de ravages que la Reine Catherine de Medicis & les Guises. C'est dans des alternatives de paix & de guerres, de troubles domestiques & de réconciliations simulées que se passerent les trois regnes de François II. de Charles IX. & de Henry III. regnes foibles où le favori avoit malheureusement plus de crédit que le maitre, & commandoit plus imperieusement.

Quelle multitude d'Ecrivains pour ces trois regnes! Ceux qui seroient en état de lire d'autres livres que des histoires generales, doivent commencer le regne de Henry II. par l'histoire latine de M. *de Thou*. Jamais ouvrage ne fut fait avec plus de soin & avec un plus grand caractere de verité. Outre une exacte connoissance des affaires du Royaume, on y trouve encore des mœurs sages & austeres, telles qu'on les attribuë à ces anciens Gaulois, qui ne s'étoient pas encore laissé corrompre par la flaterie, ou par les séductions insinuantes de la Cour. On y trouve l'intrigue du gouvernement dévelopée sans passion, & racontée sans affectation; mais cependant en termes dignes de l'élegance & de la belle simplicité de l'ancienne Rome. L'Auteur peint les hommes avec ces traits vifs & hardis, qui, sans manquer au respect qui est dû à toutes les puissances, l'empêchent néanmoins d'approuver la foiblesse des chefs & les lâchetés des favoris. Ses digressions toujours instructives ne sont jamais hors de propos, & sont tirées du fond même de son histoire. Est-il étonnant qu'un tel ouvrage n'ait pas été approuvé de ces ames basses, qui veulent que l'on adore la fortune, & que l'on justifie les fautes palpables des Ministres & les vices grossiers des Courtisans, qui ne connoissent qu'une fade & pernicieuse loüange, & qui ne redoutent rien davantage qu'une censure instructive qui leur fait connoitre à eux-mêmes leurs propres défauts. Cette histoire qui commence l'an 1547. est conduite avec un détail également judicieux jusques à l'an 1608. & jette des lumieres sur toute l'histoire de cinq regnes, depuis le commencement de Henry II. jusques vers la fin de Henry IV. avec quelle dexterité surtout, & avec quelle candeur décrit-il les mouvemens de la ligue dont il avoit des connoissances si intimes?

La Popeliniere peut servir à confirmer ce qu'on lit dans M. de Thou. Son histoire cependant n'est pas également soutenuë; & s'il s'en étoit tenu au premier volume, il pourroit passer pour un excellent historien. Quoique la Popeliniere fût alors dans la communion des Protestans, M. *Bossuet* y a reconnu même à l'égard des Catholiques & des Calvinistes des verités nécessaires, dont il a sû faire usage en faveur de l'Eglise. J'ignore cependant ce qu'a voulu dire (1) M. de Gomberville, lorsqu'il a marqué que « le Président de Thou & la Popeliniere sont des » esprits bien differens, à qui toutesfois une même passion a fait faire diverses le-

---

(1) *Vertus & vices de l'hist. p.* 15. *Ibid. p.* 16.

» geretés .... Je ne laisse pas de souscrire au sentiment qu'il a du célébre d'Aubi-
» gné, qui a pris du Président de Thou, de Sleïdan, & de la Popeliniere ce qu'il
» y a de bon & de délicat dans son histoire; le reste n'étant qu'un Recueïl des libelles
» de Beze & des autres Religionnaires. » Il a dit cependant certaines verités piquantes dont il est bon d'être instruit pour connoître l'interieur de la Cour, & pour savoir d'où provenoit le mépris que s'est attiré Henry III. Car ce Prince entraîné par ses favoris, se livra dès qu'il fut arrivé au Trône à une vie molle & effeminée, qui faisoit remarquer deux hommes entierement opposez entre Henry Duc d'Anjou & Henry Roi de France. Le mépris que l'on avoit pour les favoris retomba insensiblement sur le Roi même qui les souffroit un peu trop, ou qui leur donnoit même plus d'autorité que de simples Courtisans n'en doivent avoir dans les affaires publiques. Il est vrai que les Princes de la Maison de Lorraine animerent les peuples, & leur firent porter les choses plus loin qu'elles n'auroient été, si une ambition dereglée ne les avoit pas engagé à souffler le feu de la discorde.

Pierre *Matthieu*, de qui nous avons une histoire depuis le regne de François I. jusques au commencement de celui de Louis XIII. n'a rien qui touche & qui excite la curiosité des lecteurs. Tout est fade, tout est commun dans sa narration ; il n'y a que les troubles de la ligue qu'il a dévelopés avec assez d'exactitude dans un ouvrage separé qu'il a fortifié par les actes autentiques de ces temps-là. *Davila* est plus historien que *Matthieu;* il a, plus qu'aucun autre, le talent de la narration : un grand sens, une pénetration admirable; des vûës sages & toujours bien exposées, font passer par dessus les fautes qu'il est difficile à un étranger de ne pas commettre dans l'histoire de notre Nation. Il a décrit avec la même exactitude les guerres de la Religion sous Charles IX. & celles de la ligue sous Henry III. Il y a mêlé peut-être un peu trop de politique speculative, mais c'étoit alors le gout Italien.

Dans le grand nombre d'Auteurs qui ont écrit l'histoire des quatre derniers regnes depuis François I. jusques à celui de Henry III. on peut se limiter à M. de *Thou* & à *Davila*. Le premier surtout demande la préference, parce qu'ayant eu des instructions sûres pour l'histoire de Henry II. il a connu par lui-même la plûpart des affaires de la Religion, & a manié en faveur des Rois une partie de celles de la ligue. Il connoissoit les chefs des differens partis, & pouvoit mieux qu'un autre juger de leurs vûës & de leur caractere. Il y a néanmoins dans chaque regne des points importans qu'il est bon d'examiner avec plus de soin sur les pieces originales, ou sur les historiens qui ont le plus de part aux affaires. C'est sous Henry II. la guerre d'Italie & la funeste protection accordée aux Farneses, on les trouve expliquées dans *Adriani* & dans les Mémoires de *Villars* & de *Montluc*, gens du métier & assez veridiques ; c'est la guerre d'Allemagne, détaillée par un des braves Officiers de ces temps-là, François de *Rabutin*, dont nous avons des Commentaires fort curieux. Quoique Guillaume *Paradin* ne fût pas homme de guerre, on ne doit pas cependant négliger sa continuation d'histoire depuis 1550. jusqu'en 1566. L'homme de cabinet qui manque presque toujours sur le détail militaire, est quelquefois mieux informé que l'Officier dans ce qui regarde les mouvemens de la Cour.

La prise de Metz & celle de Calais, sont deux des plus grands évenemens de ce regne. La premiere nous a rendu maîtres d'une Province considerable de l'Empire, qui par sa trop grande proximité pouvoit nous être aussi nuisible qu'elle nous est aujourd'hui avantageuse; & l'autre a chassé les Anglois de notre continent, où ils possedoient encore ce terrain qui pouvoit un jour donner lieu à de plus grandes expeditions. Le siege de Metz a été décrit avec toute l'exactitude qu'on pouvoit esperer d'un habile Officier, par Bertrand *de Salignac* de la Mothe *Fenelon*, l'un des braves hommes de son temps, & qui depuis est devenu l'un de nos plus habiles négociateurs: qualités difficiles à rassembler, & qu'il a transmises néanmoins à sa posterité avec la religion, l'honneur & la probité, qu'on a long-temps admiré, & qu'on admire encore aujourd'hui dans les personnes de son sang. Il faut joindre à cette rélation les écrits, les lettres, les apologies qui furent faites dans le temps de cette guerre. Les Princes de l'Empire, qui pour soutenir contre Charles-Quint la liberté dont ils joüissoient depuis tant de siecles, n'eurent pas de plus puissans protecteurs que Henry II. se déclarerent bientôt contre lui dès qu'ils eurent obligé l'Empereur à leur accorder les suretés qu'ils demandoient. C'est ce qui occasionna toutes ces apologies & ces memoires curieux, dont quelques-uns sont imprimés dans les Recueils des Ecrivains de l'Empire. Le siege de Calais a été décrit par Guillaume *Paradin* sur les Mémoires qui lui furent donnés, sans doute, par les Officiers qui avoient été présens à cette expedition. Thionville, autre action importante dont nous avons le détail, fut prise par le Duc de Guise presque dans le même temps. Que les Guises auroient été de grands hommes, s'ils avoient continué de rendre au Royaume ces services importans qui les ont distingués à Metz, à Calais & à Thionville! on les auroit trouvé dignes de regner, si dans la suite ils n'avoient point aspiré à la Couronne.

Le siege de Saint-Quentin, qui s'étoit fait avant celui de Calais, a été décrit par l'un des plus grands hommes de la Monarchie. L'Amiral de Coligny, qui commandoit dans la place, en a donné une rélation belle, instructive & succincte, & telle que les grands maîtres seuls la peuvent faire. On trouve encore sur ce regne des lumieres excellentes dans les Mémoires de *Ribier*. Il est méprisé, parce qu'il n'est pas connu, & qu'il ne peut être lû que d'un petit nombre de personnes qui ont à cœur l'étude des originaux.

Les regnes turbulens de François II. & de Charles IX. ont été examinés par beaucoup d'autres Ecrivains que M. *de Thou* & *Davila*. Le tumulte d'Amboise fut le tocsin de toutes les guerres civiles de Religion qui ont agité la France depuis le milieu du XVI. siecle. Les Catholiques le tournerent à leur avantage, les Protestans voulurent s'en justifier, en disant que cette entreprise n'avoit pour objet qu'une juste défense, où on ne regardoit que la Maison de Guise; mais les sujets sont toujours condamnables dans tous les gouvernemens, d'attaquer qui que ce soit d'autorité privée, & plus condamnables encore, quand ce sont des personnes, qui par des charges ou par les emplois du ministere, sont attachées au Roi, qui dans ces circonstances, leur communique ses privileges. Aussi toutes les histoires fardées que les Protestans ont prétendu faire de cet évenement, les déclarent toujours coupables d'attentat. Les histoires du Président de *la*

Place & du Ministre de la *Planche*, sont les plus sages & les plus raisonnables, quoiqu'écrites par des Protestans. Celle principalement du Président de *la Place* se ressent de la probité & de l'honneur dont ce grand homme avoit toujours fait profession.

Les Etats d'Orleans commencés sous François II. & continués sous Charles IX. furent un spectacle politique que l'on donna aux peuples, & qui se termina, comme presque toutes ces assemblées, à prononcer quelques harangues sur des maux réels, ou imaginaires, ausquels l'assemblée n'avoit ni le pouvoir, ni les moyens de remedier; le Roi seul pouvant le faire efficacement. Le colloque de Poissy fut une autre scene que voulut donner le Cardinal de Lorraine, beau parleur, principalement en matiere de dogmes, sur lesquels il est bien moins avantageux de haranguer, que de décider; & tel qui ne croit pas à l'Eglise qui lui parle, ne s'en rapportera point à un Cardinal qui harangue. Le tumulte de Vassi occasionné l'an 1562. par le Duc de Guise, fit ce qu'avoit pensé faire le tumulte d'Amboise. Ce fut un autre tocsin dans lequel on prétend que ce Prince n'avoit pas tout-à-fait tort. Mais soit qu'il eût tort ou non, ce fut le commencement d'une guerre sanglante, autorisée par les lettres que Catherine de Medicis écrivit au Prince de Condé, & dans laquelle les irrésolutions de cette Princesse l'empêcherent de se soutenir avec fermeté. La bataille de Dreux donnée avec des circonstances si singulieres, affoiblit également les deux partis, par la prise des deux Chefs, du Prince de Condé du côté des Huguenots, & du Connêtable du côté des Royalistes. Enfin la paix se fit l'an 1563. Tous ces mouvemens sont expliqués dans les recueils connus sous le nom de *Memoires de M. le Prince de Condé*, l'un des livres les plus rares que je connoisse dans notre histoire de France. Ce sont les actes autentiques sur lesquels seuls on peut asseoir un jugement certain de tout ce qui s'est passé dans ces temps de troubles, si fatales à la Religion & à l'Etat.

Que de Mémoires, que d'instructions, que de libelles même ne produisit point le regne funeste de *Charles IX.* Quatre guerres civiles décrites par les Protestans avec beaucoup d'aigreur, & par les Catholiques avec trop de foiblesse, ne font honneur ni aux uns, ni aux autres, parce que ce n'a jamais été par la voye des armes que la veritable Religion s'est étenduë; & ce n'est point par les armes qu'elle (1) se soutiendra. « Les Huguenots ont écrit toutes les histoires de nos troubles : aussi voyons-» nous comme ils panchent insolemment de leur côté; à leur compte ils n'ont jamais » pris les armes que pour le service de Dieu & du Roi; on ne les sauroit accuser de » rébellion & de perfidie : bref à les entendre, toute la fidelité d'un vrai Fran-» çois s'est conservée en eux seuls. Cependant ceux qui ont vû le libre discours de » ce grand Du Fay Protestant, ont pû remarquer comme il accuse son parti de sé-» dition & de rébellion; & tranchant la question, il assure que leurs armes n'ont » été si souvent malheureuses qu'à cause qu'elles étoient levées contre le respect » que l'on doit à l'autorité Royale. »

Dès qu'on veut être instruit à fond de tous ces troubles, il ne faut pas laisser de lire tout ce qui s'est publié sous le nom du Prince de Condé, aussi-bien que ce qui a été donné par François *Rasle*, Jean de *Haynaut*, Jean de *Serres*, l'état de la France

(1) *Le Roi, vertus & vices de l'histoire p.* 131.

ſous Charles IX. & ſurtout le celebre François *de la Nouë*, l'un des braves Officiers & des plus honnêtes hommes qu'il y eût alors dans les troupes, ſi zelé pour l'honneur & pour la verité, qu'il n'a jamais refuſé à ſes ennemis les juſtes éloges qu'ils meritoient, & n'a jamais cherché, par de baſſes flateries, à couvrir les fautes de ſon parti.

Les Catholiques n'ont gueres pour eux que *Caſtelnau*, *Montluc* & *Le-Frere*: on pourroit même y ajoûter *Brantome*, dont les Mémoires pleins de particularités ſingulieres, font plus connoître la vie privée des grands hommes dont il parle, que le cours ordinaire des affaires; mais on aime à voir les grands hommes dans le particulier: c'eſt même le moyen d'examiner s'ils ſont veritablement grands, car le heroïſme ſe repand ſur-tout, & ſe modifie ſelon les diverſes circonſtances de la vie. Je paſſe la ſaint Barthelemi, l'horreur de tous les gens ſages dans toutes les Communions. C'eſt envain que les Italiens ont appellé cette honteuſe journée les *Stratagêmes de Charles IX.* Si ce fut une galanterie pour Camillo *Capilupi* qui l'a ainſi nommée, ce fut pour d'autres une barbarie, dont Dieu s'eſt vengé par une nouvelle guerre civile, qu'il ſuſcita contre les Catholiques.

Le regne foible & bizarre de Henry III. ſe trouve plus agité par les troubles de la ligue, que par les guerres de la Religion. Le peu de fermeté de ce Prince donna lieu aux uns & aux autres de le mépriſer, & de le décrier dans leurs ſatyres. Le P. *Maimbourg* a réüſſi dans cette hiſtoire, quoiqu'elle ne ſoit pas la mieux écrite de toutes celles qu'il a publiées; mais l'ouvrage connu ſous le nom de *Journal de Henry III.* en fait encore une peinture plus vive. Et pour ne pas jetter un lecteur dans les vaſtes compilations des *Mémoires de la Ligue* & de tous les actes qui accompagnent ce recueïl, je crois qu'on ſe peut fixer à la *Satyre Menippée*, dans la derniere édition de laquelle on trouve les pieces principales qui ſont néceſſaires pour connoître les interêts des deux partis, & le caractere des Chefs de la ligue, qui n'avoient rien moins en vûë que le ſoutien de la Religion, du zele de laquelle ils couvroient néanmoins leur ambition.

Le regne de Henry IV. fit changer de face aux affaires. Ce fut un gouvernement temperé de force & de douceur. Il ſût abbattre & terraſſer ſes ennemis, & il eut l'adreſſe de s'attacher ſes amis, moins par des bienfaits que par des paroles. On le verra réellement grand dans les occaſions eſſentielles du gouvernement, & on le trouvera bon partout où la bonté doit faire le caractere du Prince. Je m'étonne que *Gomberville*, ſi voiſin (1) de ſon regne, le dépeigne ſi mal, en diſant que « ce Prince ne ſe plaiſoit ni aux lettres, ni à l'éloquence, & qu'il n'a jamais avancé perſonne, qu'il ne lui eût été néceſſaire à ſon état, ou en ſes plaiſirs. »

Nous ſommes accablés ſous le nombre des Hiſtoriens de ce regne; mais tous ne ſont pas également bons. Il y auroit même du danger à courir ſur trop d'Auteurs. Pierre *Matthieu* eſt un Hiſtorien médiocre dans les divers ouvrages qu'il a donnez ſur la vie de ce Prince. C'étoit un homme qui n'avoit d'autre talent que la demangeaiſon

---

(1) *Vertus & vices de l'hiſt. p.* 121.

d'écrire, caractere aussi dangereux aux Auteurs que fatal aux Lecteurs qui sont toujours le joüet d'un mauvais Ecrivain qui a la fertilité en partage. On voit par l'histoire que Baptiste *le Grain* a faite de Henry IV. qu'il avoit de bonnes intentions, mais qu'il ne connoissoit pas les finesses de l'histoire. C'est dommage qu'avec de la probité & du bon sens, il n'en ait pas mieux sû les loix, & qu'il n'ait pas été bien informé. M. de *Perefixe* a de la grandeur & de la dignité dans ce qu'il écrit sur Henry IV. mais il tourne un peu trop du côté de la flaterie. Il est vrai que son objet étant de donner Henry IV. pour modele à son petit-fils Loüis XIV. il ne devoit lui proposer aucun défaut à imiter; mais il y a des moyens sages de les faire appercevoir, sans les approuver. J'avois dit que l'on attribuoit le fond de cet ouvrage à M. de *Mezerai*, & je l'ai sû d'un de ses amis, auquel il se plaignoit même assez amerement de n'en avoir pas été récompensé: plainte qui me paroît basse dans un homme qui témoigne tant de désinteressement dans ses écrits. Il est vrai que le style de cette histoire particuliere est plus châtié que celui de ses histoires génerales, parce qu'elle a été revûë par des personnes qui connoissent mieux que Mezerai le fond & le tour de notre langue; & si la maniere de raconter les faits est differente dans ces deux ouvrages, cela vient de l'objet different que l'on s'étoit proposé dans ces histoires. Mais il y a un Auteur qu'on ne sauroit omettre; c'est *Victor Palma Cayet*, dont les *Chronologies novennaires* & *septenaires* sont les meilleurs mémoires que nous ayons pour l'histoire de ce Prince. Cayet avoit été au service d'Henry IV. & de la Princesse Catherine sa sœur. Quoiqu'il n'ait point été dans le maniement des affaires, il n'ignoroit pas les secrets, les intrigues & les interêts des deux partis: mais je suis obligé d'avoüer que la Chronologie novennaire est la plus curieuse, parce qu'il y décrit la fin d'une guerre intestine dont *Cayet*, qui étoit alors à la Cour, connoissoit tous les grands Acteurs; & le fonds de la Chronologie septenaire, au contraire ne rapporte point d'évenemens interessans par leur varieté.

Le regne suivant commença par l'étonnement où l'on étoit de la mort tragique d'Henry IV. Les troubles & les mécontentemens suivirent de près, les favoris, gens toujours dangereux auprès des Souverains, dont ils sacrifient la gloire à leurs passions, ou à leurs interêts particuliers, deshonorerent les dix premieres années de Loüis XIII. Après quoi vint le gouvernement du Connétable de Luynes; il fut relevé par le Cardinal de Richelieu. On trouve peu de Princes qui ayent réüni, comme Loüis XIII. la valeur personnelle avec l'esprit, la bonté & la justice; mais sa bonté demandoit qu'il eût un Ministre ferme qui pût appaiser les troubles domestiques que les mécontentemens des Grands du Royaume commençoient à vouloir exciter. Le Cardinal de Richelieu en vint à bout, & fit plus; il humilia les ennemis du nom François, & rendit le Roi maître absolu dans son Royaume, redoutable à ses propres sujets, & terrible à tous ses voisins. Qu'il auroit été loüable, s'il avoit rendu le Roi son maître aimable à ses peuples, respectable à ses voisins, cheri de ses alliés, & redoutable à ses ennemis: rien n'auroit été plus grand; mais la dureté étoit dans le sang & dans les entrailles du Cardinal, & il la répandit sur toute son administration; ce fut un de ses vices. Nous n'avons pas encore d'histoire exacte & bien suivie de ce regne; mais nous ne manquons pas de mémoires particuliers. Je n'ose parler de l'histoire de

Loüis XIII. que le sieur *le Vassor* a fait imprimer en Hollande : les savans n'y trouvent qu'une compilation fastidieuse & mal digerée des Mémoires imprimés de ces temps-là. Il n'y a rien de nouveau & d'inconnu en histoire que des termes outrageans, & une suite continuelle de satyre. Il paroît que l'Auteur l'a composée, moins pour faire connoître Loüis XIII. que pour le deshonorer & se deshonorer soi-même. Les amis du sieur le Vassor avoient cherché à le détourner de publier cette histoire témeraire; mais la haine de sa patrie qu'il avoit abandonnée, l'emporta sur les sages avis des personnes les plus prudentes. A peine le premier volume eut-il paru, que Milord Portland, Seigneur rempli de sagesse & de menagemens, qui avoit admis le sieur le Vassor dans sa Maison, lui ordonna de se retirer. Le celebre M. Jacques *Basnage* son ami, dont il avoit rejetté le conseil salutaire, ne voulut plus le voir. M. *Bayle* commença dès-lors à le mépriser; tout se révolta contre lui, & il se révolta contre tout le monde, en s'obstinant à continuer la même satyre qu'il a poussée jusqu'au vingtiéme volume, livre qui n'est point assez considerable pour le bruit qu'il a fait, dès qu'il vint à paroître. Il est d'un style diffus & peu châtié : ce n'est qu'un extrait des gazettes, des Mercures François, du *Vittorio Siri*, & de quelques autres Ecrivains, qu'il vaut mieux lire en original, que dans les copies imparfaites qu'il en a données.

Une histoire plus moderne de Loüis XIII. a fait beaucoup moins de bruit. C'est pour la fadeur l'antipode de l'ouvrage du sieur le Vassor : il est du sieur le *Coiffe*, qui faisoit alors son apprentissage d'Auteur dans la boutique litteraire de M. l'Abbé *Dupin*. Ni l'apprentif, ni le maître pressez de travailler, n'étoient point capables de manier un sujet aussi grand & aussi délicat, qui doit être médité long-temps; aussi lui a-t'on rendu la justice qu'il meritoit. Que lire donc pour l'histoire de ce regne ? Voici à peu près ce qu'on pourroit faire. On devroit lire dabord les mémoires de M. le *Maréchal d'Etrées*. imprimés en 1666. Ils commencent en 1610. & finissent en 1617. y joindre de semblables mémoires publiés à la Haye en 1720. La mort du Maréchal d'Ancre se peut lire dans l'histoire des favoris de M. Dupuy. Le ministere imperieux du Connétable de Luynes doit être examiné dans le recueil des pieces que l'on a publiées contre ce Connétable, ce sont à la verité des satyres; mais des Ministres aussi durs, qui préferent leur propre crédit à la gloire de leurs maîtres, ne sont que trop souvent exposés à la censure, & la censure est presque toujours juste à leur égard. On trouve dans les mémoires de *Deageant* du curieux & du singulier pour le cabinet, depuis la mort d'Henry IV. jusques à l'an 1624. Les *mémoires d'un favori de M. le Duc d'Orleans* s'étendent depuis 1608. jusqu'en 1626. & sont écrits avec une agréable simplicité. Les guerres de Religion avoient déja commencé à agiter la France, & le Cardinal de Richelieu qui se rendit maître des affaires en 1624. en vint heureusement à bout. L'histoire de ce Ministre est, à proprement parler, l'histoire du Royaume sous le regne de Loüis XIII. On peut donc lire ici la vie de ce Cardinal publiée par M. *le Clerc* : mais comme elle est un peu trop superficielle, il faut y joindre les *mémoires de ce Cardinal*, son *Journal*, & même son *testament politique*; on y verra les intrigues & la plûpart des ressorts qu'il mettoit en œuvre pour venir à bout de ses entreprises; on remarquera qu'il ne négligeoit pas ce que les autres Ministres traitent de minucie, parce qu'il

étoit persuadé que, comme la plûpart des grandes révolutions naissent des circonstances les plus simples & les plus modiques, la réussite des plus grands évenemens dépend souvent d'une bagatelle, ou negligée, ou employée à propos. Les pieces publiées par M. *du Châtelet*, seront encore d'une grande ressource pour connoître une partie du caractere du Cardinal: mais comme elles sont toutes faites à son avantage, il faut y joindre celles que Matthieu *de Mourgues* publia contre ce redoutable Ministre; il est vrai qu'elles ressentent un peu trop l'aigreur de la satyre. Il y a donc un juste temperamment à suivre dans cette occasion; c'est de choisir le milieu entre les apologies de M. *du Châtelet*, & les satyres de M. l'Abbé de *Mourgues*. Je sai que la lecture de ces sortes de pieces cause autant de dégoût, quand on n'est plus dans les temps de crise, qu'elle fait de plaisir, lorsque l'on a devant soi les personnes qui sont l'objet de l'apologie, ou de la censure. Mais ce regne est si important qu'on ne sauroit négliger les pieces qui viennent des grands Auteurs du temps, & qui étoient en état de faire connoître le caractere du Ministre & du ministere. Les Mémoires des guerres d'Italie depuis 1625. jusqu'en 1632. recueillis par M. *de Silhon*, sont des chefs-d'œuvre de politique & de narration, faits par les plus grands hommes qui fussent employez dans les affaires.

Mais il y a deux ouvrages essentiels pour l'histoire de ce regne. Le premier, sont les Mémoires secrets du *Vittorio Siri*, imprimés sous le titre de *Memorie recondite*, qui commencent à l'an 1600. & viennent jusques à l'an 1640. Le deuxiéme est le *Mercure François*, qui s'étend depuis 1606. jusqu'en 1643. Je sai que ces ouvrages étant extrêmement vastes, & se trouvant chargés de pieces du temps, ne sont pas d'une lecture aisée; mais il est bon du moins de les avoir pour les consulter dans les circonstances, où l'on a besoin d'éclaircissemens. Il est vrai que ceux qui entendent l'Italien trouveront plus de satisfaction dans les *Memorie recondite*, que dans le *Mercure François*. Comme le Vittorio Siri travailloit sous les yeux des Ministres, on lui communiquoit beaucoup d'instructions & de dépêches secretes, qui depuis ont été dissipées ou perdues; au lieu que le *Mercure François* ne met que les pieces que l'on publioit dans le temps qu'il paroissoit. Toutes à la verité ne sont pas également importantes; mais c'est du moins une compilation necessaire pour ceux qui veulent examiner l'histoire avec quelque sorte de détail. On ne sauroit aussi se dispenser de lire un ouvrage qui a paru depuis quelques années: ce sont les *Mémoires de Madame de Motteville*. Comme elle étoit attachée à la personne de la Reine mere de Louis XIV. elle a sû une infinité de secrets qui ne peuvent être connus que des personnes de confiance; cependant on assure qu'ils ne sont pas entierement de cette Dame; qu'importe, ils n'en sont pas moins interessans.

Que l'on examine attentivement le regne de Louis XIII. & l'on y verra des caracteres bien marqués pour la différence des gouvernemens. Les commencemens furent foibles & orageux, comme il est difficile que cela n'arrive point dans les minorités. La tyrannie du Connétable de Luynes fit des mécontens: est-il possible qu'il n'y en ait pas sous un Ministre dur & hautain, qui abuse de l'autorité d'un Prince, qui avoit en partage la bonté & la douceur, qui vouloit le bien, qui cherchoit même à empêcher que les Ministres ne fissent du mal; mais qui n'avoit pas toute

toute la force néceſſaire pour dompter des hommes, du ſecours & des conſeils deſquels il ſentoit qu'il avoit beſoin? Il s'appercevoit, ſans doute, que ceux auſquels il confioit ſon autorité paſſoient les bornes de cette ſage moderation qui fait le caractere de nos Rois. Mais comment un Prince qui avoit la clemence en partage auroit-il fait pour reduire à l'obéïſſance des gens qui ne vouloient que commander? Tels étoient le Connétable de Luynes & le Cardinal de Richelieu. Ce n'eſt pas néanmoins que ce Prince n'eût de la valeur: perſonne ne montra plus d'intrepidité dans l'action; mais il avoit le malheur de ne pouvoir ſe déterminer d'une maniere fixe & conſtante, dès qu'on lui laiſſoit le temps de réfléchir & de former des doutes ſur les inconveniens qui pouvoient naître de ſa fermeté. Cependant dirai-je que ſous un Prince doux & Clement, il étoit néceſſaire d'avoir un Miniſtre auſſi ferme que le Cardinal de Richelieu; on avoit à ſoumettre des peuples revoltés; & Richelieu l'a fait: il falloit humilier les Grands, qui ne demandoient pas mieux que de favoriſer les mécontentemens du peuple; & Richelieu en eſt venu heureuſement à bout: il devoit rendre le nom du Roi reſpectable à nos voiſins; & Richelieu a pouſſé la choſe auſſi loin qu'elle pouvoit aller. Ainſi on ne ſauroit diſconvenir que le Cardinal de Richelieu ne fût néceſſaire à l'Etat. Le Royaume étoit en trouble, quand il eſt entré dans le Miniſtere: il l'a laiſſé en paix quand il eſt mort. Les finances étoient dans la plus étrange confuſion, quand il fut mis à la tête des affaires: les Miniſtres dont il fut precedé n'avoient pas moins volé le Roi, & pillé le peuple que la plupart de ceux qui l'ont ſuivi; & en peu de temps il y rétablit l'ordre. Avant lui la France avoit beſoin de ſecours étranger pour ſe ſoûtenir; & depuis ſon Miniſtere, la France ſeule s'eſt trouvée en état de réſiſter à toute l'Europe, & d'obliger même l'Etranger à nous demander la paix. Je dirai ici une choſe qui marque ſon exactitude & l'eſprit d'ordre qu'il mettoit dans ſes affaires. Quoique grand, quoique magnifique en tout; quoiqu'il ne connût pas même la dépenſe dès qu'il s'agiſſoit d'illuſtrer ſon nom, ou celui du Roi ſon maître, il étoit d'une ſi grande attention pour ſes affaires domeſtiques & pour ſa propre dépenſe, qu'il voyoit & arrêtoit toutes les ſemaines les comptes de ſon Maître-d'hôtel, les paraphoit & les ſignoit à chaque page. Qu'on ne regarde pas cette circonſtance comme une minucie dans un homme qui avoit à ſoutenir la gloire du Royaume, & à ménager les interêts de toute l'Europe. L'eſprit de regle ſe répand ſur tout; & qui n'eſt pas attentif à ſes propres affaires, ne le ſera point à celles de ſon maître: quiconque ne ſauroit regler ſa maiſon, ne pourra jamais regler un Royaume; & les affaires duRoyaume ne doivent jamais empêcher d'établir l'ordre dans celles de ſa maiſon. Je ne regardai point ces regiſtres comme une minucie, lorſque M. Aymon me les montra. Je ne pus m'empêcher d'obſerver que le grand homme eſt grand juſques dans les plus petites choſes. Qu'il en coutât dix mille écus de plus par an au Cardinal de Richelieu, c'étoit une bagatelle pour un Miniſtre qui avoit tous les revenus du Royaume entre ſes mains, & qui faiſoit d'ailleurs des dépenſes immenſes; mais il croyoit, ſans doute, qu'il lui étoit important de n'être pas trompé de dix mille écus, ni d'être la duppe des gens qui étoient dans dépendance; il ſavoit les récompenſer d'ailleurs de ſa ſcrupuleuſe exactitude.

Le regne de Louis XIV. qui commence par la regence d'Anne d'Autriche & par

le Ministere du Cardinal Mazarin, montre avec la fermeté du regne de Louis XIII. toute la douceur de celui de Louis XII. La Reine avoit de la grandeur d'ame; & il est étonnant qu'ayant été éloignée des affaires sous le Ministere du Cardinal Richelieu, elle ait cependant aussi bien réüssi à conduire celles du Royaume pendant la minorité du Roi son fils. Si elle avoit gouverné seule, elle n'auroit peut-être pas été exposée aux mécontentemens que causa la trop grande autorité du Cardinal Mazarin. Ce ne fut donc qu'en 1648. que les troubles commencerent. Cependant le Cardinal Mazarin avoit plus de manege & moins de hauteur que le Cardinal Richelieu, dont il étoit l'éleve. Quoiqu'il fût plus liant dans le cours ordinaire des affaires, il n'en étoit pas moins ferme, lorsque les circonstances demandoient qu'il eût de la fermeté: il en a fait paroître dans les mécontentemens des Princes, dans les guerres civiles, & même dans sa retraite, ou dans son exil. Mais ce qui étonna toute l'Europe, fut de voir Louis XIV. à l'âge de vingt-deux ans devenir premier Ministre, & chef des Conseils: dès-lors tout se trouva pacifié; & ceux qui avoient peine à obéïr au Cardinal, firent gloire d'être soumis au Roi leur maître. Aussi depuis ce temps-là ne s'est-il élevé aucun trouble domestique; & si l'Europe a été jalouse, ç'a été de voir un jeune Prince, qui conduisoit les affaires de son Royaume, & qui ménageoit les interêts de ses alliés avec plus de sureté que n'auroit pû faire un premier Ministre, auquel on faisoit quelquefois difficulté de rendre les deferences que l'on rend au Souverain.

Quoique nous n'ayons rien de parfait sur le regne de Louis XIV. nous avons cependant beaucoup plus de memoires qu'il ne faut pour aller jusqu'à la paix des Pyrenées. Cependant s'il falloit commencer par une histoire suivie de ce regne, je ne conseillerois pas celle de M. l'Abbé *Le Gendre*, qui sent trop son panegyrique. Celle de *Limiers* est une mauvaise compilation d'un homme qui ne connoissoit point assez l'état des affaires du Royaume pour décrire un aussi grand regne: il ne vouloit que faire un grand nombre de volumes, pour dire dans une Préface: j'ai fait les sept volumes de cette histoire en sept mois de temps. Il auroit parlé plus juste, s'il avoit dit: J'ai fait copier sur tel & tel livre tout cet ouvrage en sept mois, & j'ai encore eu du temps de reste. Mais d'en parler comme d'une histoire, c'est ce qu'on ne croira jamais, dès qu'on aura commencé à la lire. Il est vrai cependant que, quand M. Limiers auroit été sept ans au lieu de sept mois à faire cette histoire, elle n'auroit pas été meilleure: il a donc bien fait d'expedier au plûtôt son ouvrage, il s'est trouvé par-là en état d'en donner encore un plus mauvais. Je conseillerois bien moins l'histoire de Louis XIV. publiée sous le nom du *Comte de Bussi*: il avoit trop de goût pour donner lui-même un pareil ouvrage. Il faut avouer néanmoins qu'il n'y avoit gueres de personnes plus capables que ce dernier, pour démêler les intrigues sérieuses d'une Cour, dont on assure qu'il connoissoit si bien l'esprit & le caractere. Cependant je n'ai trouvé de beau dans son histoire abregée, & dans ses Memoires que le portrait du Roi. (1) » Louis XIV. du nom, dit-il, est grand » & bien pris dans sa taille. Il a les cheveux châtains bruns & naturellement enflés,

(1) *Histoire abrégée de Louis XIV. p.* 104.

» les yeux bleus, grands & doux, le nés bienfait, la bouche très-agréable & le » sourire charmant. Sa beauté est de ces beautés mâles, qui ne craignent ni le » froid, ni le soleil; qui ne sont point incompatibles avec les fatigues de la chasse » & les travaux de la guerre. Il a l'air d'un Héros; & quand on ne traiteroit pas Sa » Majesté Royale de Majesté, on en devroit traiter sa Personne. Il a je ne sai » quel charme dans la voix qui lui acheve de gagner les cœurs, que sa présence a- » voit déja touchés. Il danse avec une grace & une justesse admirable; jamais hom- » me ne s'est mieux servi d'un cheval que lui, & il fait tous ses exercices avec une » adresse extraordinaire. Pour l'esprit, il l'a infiniment juste, il l'a aisé, naturel, » plein de feu; mais son flegme s'en est rendu le maître, & l'on a remarqué qu'il » ne lui est jamais échappé un mot qu'on pût mieux dire, si l'on y avoit long-temps » pensé.

» Ni les hommes, ni les passions ne le gouvernent: la seule raison a tout pou- » voir sur lui; & quelque créance qu'il donne aux gens, il ne défere pas si fort » à leur témoignage sur les choses de conséquence, qu'il les croye sans s'éclaircir » d'ailleurs, particulierement quand il s'agit de quelques mauvais offices, il ne » croit ni les amis, ni les ennemis; & cherchant la verité parmi les gens neutres, » & non suspects, il en compose sa justice.

» Si quelqu'un étoit assez malheureux pour lui déplaire par sa personne, ou » par quelqu'une de ses actions, & qu'il eût du mérite d'ailleurs, il ne lui feroit » point de grace, mais il lui rendroit justice, & cela en faveur de la seule vertu » qu'il considere par tout où il la rencontre.

» Il n'a jamais dit une parole fâcheuse à un Gentilhomme; & personne ne l'a- » jamais vû en colere: cependant les plus hardis tremblent en lui parlant, quelque » confiance que leur donne leur esprit. Son air, & la crainte qu'on a de dire » quelque chose qui ne soit pas bien dit devant le Prince du monde qui le con- » noîtroit le mieux, embarrasse les plus habiles. L'Ambassadeur de Venise me di- » soit un jour à ce propos, continue M. de Bussi, qu'il ne s'étonnoit pas qu'un » François se troublât en parlant au Roi; mais qu'il ne pouvoit assez admirer com- » bien ce grand Prince attiroit de respect & d'estime, pour rendre, comme il fai- » soit, les Ambassadeurs même interdits, & que pour lui il ne parloit jamais au Roi » qu'il ne fût émû. Le Roi est propre & magnifique en ses habits, en ses meubles, en » ses chevaux, en ses équipages, en ses bâtimens, enfin en toutes choses; & les Mai- » sons Royales, qui avant lui étoient avec un air de grandeur les plus mal propres du » monde, ont maintenant la magnificence des Rois, & la propreté des particuliers. » On a vû jusques ici les gens dans la disgrace des Princes, ne point toucher leurs » appointemens, tant qu'elle duroit; mais le Roi les fait payer, & montre par-là » qu'il hait le crime, & qu'il ne hait pas le criminel. Il ne fait point de grace, » dont la maniere ne soit obligeante, & l'air dont il donne fait autant de plaisir » que le bienfait. On n'est pas plus assuré d'une grace qu'il a donnée que d'une » qu'il a promise; & pour n'avoir pas une charge, dont on n'auroit que sa parole » royale, il ne faudroit pas avoir moins failli pour la perdre, que si on en avoit » des provisions.

» Il aime naturellement la société; mais il se retient par politique. La crainte qu'il » a que les François qui abusent aisément des familiarités qu'on leur donne, ne » choquent le respect qu'ils lui doivent, le fait tenir plus reservé. Il aime mieux se » contraindre que de leur laisser la moindre occasion de faire quelque chose qui » l'obligeât de se fâcher contre eux. Tout ce qu'il fait, est plein de tant de circons- » pection & de mesures, qu'il ne se trouve presque jamais obligé de changer de ré- » solution, & cela jusques aux moindres choses. Cette fermeté est une vertu si » nécessaire à un grand Prince, que les Rois ses prédecesseurs qui ne l'ont pas » euë, ont terni par ce défaut l'éclat de mille bonnes qualités qu'ils avoient, & » ont bien souvent perdu le fruit de leurs travaux, pour s'être trop tôt lasés de » leurs entreprises. Il a pour la Reine sa mere toute la tendresse & tout le respect » qu'il avoit dans son enfance; & il n'y a que sur ce chapitre qu'il paroît n'être » pas encore sorti de minorité: il ne montre pas seulement en cela son naturel, il » témoigne encore sa reconnoissance; car jamais Princesse n'a eu plus de traver- » ses que cette grande Reine dans sa Régence, pour conserver l'Etat du Roi » son fils. Enfin, on l'admireroit, s'il étoit un particulier; & la pourpre qui re- » hausse d'ordinaire l'éclat des bonnes qualités, reçoit du lustre de toutes les » siennes.

Ce qu'ont fait M. *de la Farre* & M. l'Abbé *de Choisi* sur le regne de Louis XIV. n'a pas été donné comme histoire, mais comme des remarques historiques sur le gouvernement, ou comme des caracteres des ministres & des grands évenemens; ce sont néanmoins des ouvrages de goût qu'il faut lire avec réflexion. L'histoire qui peut donc servir de guide pour le regne de Louis XIV. est celle de M. *de Larrey*. Il s'en faut beaucoup cependant qu'il ait porté cet ouvrage au point de perfection dont il étoit susceptible; mais s'il a quelquefois censuré ce Prince, il a eu soin de faire observer ce qu'il y a eu de grand & d'heroïque dans ce Roi, l'un des plus grands qui ait paru dans notre Monarchie, & qui ne peut trouver parmi nous de Princes qui lui puissent être comparés que Clovis, Charlemagne, saint Louis & Henry IV. Il a rassemblé en lui seul les caracteres qui ont distingué tous ces Rois. Ami zelé de la verité, c'étoit se rendre coupable que de se justifier auprès de lui par le moindre mensonge: esprit juste & solide, il n'a jamais dit que ce qui convenoit aux caracteres des personnes ausquelles il répondoit, ou aux conjonctures qui le faisoient parler. Doüé d'un goût superieur, il a donné dans le grand, sans donner dans le faux; & quoiqu'il connût mieux que personne le foible de ceux qui l'approchoient, il avoit la prudence de ménager leur réputation par sa discretion & son silence; il n'a même jamais dit une parole désobligeante, & ne s'est mis en colere que deux fois; dans l'une il laissa tomber sa canne, de peur de faire paroître quelque mouvement trop vif, & peu convenable à la Majesté Royale. Quel prodige ne seroit-ce pas dans un inferieur, lié par tant de bienséances, dont les Souverains sont exempts? Ennemi de la débauche, il a toujours été Roi jusques dans les plaisirs & les saillies de la jeunesse. L'amour de la gloire l'a rendu conquerant; & l'amour de la justice lui a fait restituer à ses voisins ce que le droit des armes lui permettoit de retenir. Sa tendresse pour l'Eglise l'a mis au-dessus des autres Prin-

ces ; sa pieté fut sincere, parce qu'elle partoit de sa persuasion. Il agissoit dans la Religion en Roi très-Chrétien ; son esprit & son cœur alloient encore plus loin que ses actions. Il a connu sur le Trône toute la délicatesse de l'amitié, qui est ordinairement reservée aux plus sages particuliers. Rigide observateur des devoirs, il fut cependant ennemi du sang ; il punissoit non pour perdre, mais pour redresser ceux qui s'en écartoient. S'il a eu quelques défauts, il s'en est corrigé dès qu'on les lui a fait connoître : il a couronné une vie héroïque par une fin encore plus chrétienne, qui lui a fait regarder la mort qu'il vit approcher insensiblement avec la même intrepidité qu'il l'avoit vûe autrefois, lorsqu'elle se présentoit brusquement au milieu de ses troupes & dans le bruit des armes. Il a vécu, & il est mort, comme les plus grands Rois doivent souhaiter de vivre & de mourir.

Dès qu'on sera sorti de l'histoire generale de ce Prince, il faut s'appliquer au détail de ses grandes actions. Sa minorité se trouve suffisamment éclaircie, soit pour les intrigues du cabinet, soit pour les évenemens publics, soit enfin pour les actions militaires. Les Mémoires de M. de *La Rochefoucault*, quoiqu'imprimés imparfaitement, donneront une idée des premiers mouvemens qui se firent alors. On seroit heureux en matiere historique, si au lieu des extraits que nous avons de cet excellent ouvrage, les descendans de ce Seigneur vouloient souffrir que l'on imprimât ces Mémoires tels qu'il les a faits. Que de lumieres ne trouveroit-on pas dans ce nouveau Tacite & dans ce Commines de nos jours ? Cette lecture doit être accompagnée de celle des Mémoires de M. de *la Chastre*, que l'on a publiés dans le même volume. Les Mémoires de Madame de *Motteville* continuëront à donner pour le commencement de ce regne les choses curieuses & interessantes qu'elles produisent pour celui de Louis XIII. & l'histoire latine de M. de *la Barde* surpasse en son genre tout ce qui s'est fait depuis sur l'histoire de Louis XIV.

Il est vrai qu'elle ne comprend que les neuf premieres années du regne de ce Prince, & finit en 1652. mais ce sont les temps orageux, & ceux sur lesquels il étoit difficile d'écrire sans passion. Cette histoire doit être suivie des Mémoires de M. le *Cardinal de Retz*. C'est en vain que l'on a prétendu qu'ils ne sont pas de ce grand homme ; on sent à les lire, qu'ils viennent d'une main de maître, & qui a eu part à tous les grands mouvemens qu'il y décrit. Les Manuscrits qui s'en trouvent en Lorraine, & qui ont été faits sur les originaux de ce Cardinal, prouvent qu'il en est l'Auteur. Comme il s'étoit retiré dans sa terre de Commerci, il s'y occupa dans son loisir à mettre par écrit les évenemens ausquels il avoit eu part. Né avec un grand goût pour les intrigues & les révolutions, il développe avec beaucoup d'adresse toutes celles dans lesquelles il avoit été mêlé. Il avoit eu la foiblesse d'y marquer jusques à ses passions, c'est-à-dire, ces mouvemens secrets peu convenables à son caractere, & qu'on devroit chercher à se cacher soigneusement à soi-même, loin de les faire connoître aux autres & d'en faire trophée dans le public. Mais on savoit qu'il avoit été Cardinal habile, & politique intrigant, il vouloit encore que l'on n'ignorât point qu'il avoit été galant : c'étoit sa vanité. Il confia son Manuscrit original à des Religieuses qui le copierent, & firent main basse sur tout ce qui ne convenoit point à la pourpre Romaine : c'est ce que j'ai appris de M. *d'Au-*

different Ministre du Roi à la Cour de Lorraine ; l'un des hommes les plus vertueux, les plus officieux & les plus intelligens, qui soient employés par la Cour de France auprès des Princes Etrangers. C'est donc sur un de ces Manuscrits que la premiere édition de ces Mémoires a été faite ; & c'est ce qui a occasionné les lacunes qui s'y trouvent. Ainsi on n'y a rien perdu pour le fond de l'histoire generale ; on n'y perd que quelques traits & quelques saillies de la vie du Cardinal ; mais on peut se les imaginer telles qu'elles pouvoient être dans un homme aussi vif, auquel il falloit une passion pour l'amuser, ou le distraire de ses occupations serieuses. S'il parle de lui avec ce désinteressement outré, qu'il y fait paroître, ce n'est point pour se déclarer malhonnête homme, ou fanfaron ; c'étoit en vûë de s'attirer plus de croyance dans les faits importans qu'il avoit à reveler. Ces Mémoires doivent être accompagnés de la lecture de ceux de *Joly* son Secretaire. Mais quelle difference entre le maître & le valet ! On sent bien que le Cardinal écrit en homme de condition, c'est-à-dire, avec cette legereté, ce goût, cette délicatesse, qui ne convient qu'à un homme formé au manege de la Cour, qui avoit gouté le plaisir des intrigues, & qui savouroit encore en écrivant celui des grands mouvemens ou des révolutions. *Joly* est si glorieux de son emploi, qu'il voudroit persuader qu'il faisoit tout, qu'il donnoit seul les conseils, qu'il cooperoit seul à l'exécution des grands projets ; & pour mieux dire, qu'il étoit tout ensemble le maître & le valet. Les Mémoires de Madame de *Nemours* fille de M. le Duc de Longueville fourniront les caracteres de tous les grands acteurs qui avoient part aux plus importantes affaires du gouvernement. Enfin il faut y joindre les pieces principales qui se publioient alors, & que j'ai citées dans le catalogue qui forme le quatriéme volume de cet ouvrage ; aussi bien que le Mercure Italien de l'Abbé *Vittorio Siri*, qui commence en 1640. & finit en 1655. Quelle abondance de choses curieuses & interessantes ! Ce n'est encore là que la minorité, & les troubles domestiques du Royaume : nous avions la guerre avec l'Etranger ; & les plus grands évenemens en ont été décrits en particulier par nos meilleures plumes. M. de *la Chapelle Milon* a donné les campagnes de Rocroy & de Fribourg. On est redevable à *la Pereyre* de la bataille de Lens, à *Sarrazin* du siege de Dunkerque ; & à d'autres grands Ecrivains des plus beaux morceaux qui frappent lorsqu'ils sont lûs separément, & qui formeroient un tableau admirable, s'ils étoient réünis. Quoique la guerre de trente années, les campagnes de Flandres & la guerre contre la Hollande soient trois des principaux points de l'histoire de Louis XIV. ils n'ont pas néanmoins été décrits en particulier. Il faut donc avoir recours aux histoires generales, comme à celles du *Vittorio Siri*, aux motifs des guerres, d'Albert *Lazari*, aux Mémoires du Maréchal de Grammont, à l'histoire de Baptiste *Nani*, & au Journal de la guerre de Hollande du sieur Henry *Estienne* : les Mémoires même du Chevalier *Temple*, & de Madame la Comtesse d'*Aulnoi* donneront ou des instructions, ou une suite d'histoire. Les négociations de paix qui ont suivi ces guerres ont été décrites, soit dans les instructions de celles de Munster, publiées en original, soit dans l'histoire que le P. Bougeant Jesuite a formée sur les dépêches de M. le Comte d'Avaux, soit enfin dans celles de Nimegue appuyées, par les actes même, ou par la relation histo-

rique qu'en a fait le Comte *Galeazzo Gualdo*, & qui a été traduite en François. La vie du grand Prince de Condé peut donner aussi une suite historique, formée sur les morceaux les plus curieux de ces temps-là.

La guerre de 1688. se trouve écrite seulement par morceaux détachez : ce sont des journaux & des rélations de sieges & de batailles : toutes à la verité ne viennent pas de main de maître ; mais la plûpart sont importantes & nécessaires, quand on veut étudier à fond l'histoire de ce regne, le plus grand, le plus florissant & le plus illustre qu'il y ait eu dans la Monarchie. Cette guerre fut terminée par la paix de Ryswick, dont les Actes & les Mémoires qu'en a publié M. *Dumont*, sont très-instructifs & très-nécessaires pour le dénouëment des interêts des Princes qui ont eu part à cette guerre.

A peine eut-on le temps de gouter la paix, qu'il s'éleva une nouvelle guerre ; mais glorieuse à la Monarchie, & nécessaire par les conjonctures où l'on se trouvoit. Il s'agissoit d'établir sur le Trône d'Espagne un fils de France, à qui la Couronne étoit dévoluë par le droit du Sang & par les vœux de tous les peuples. La France ne vit partir qu'avec regret un Prince qui faisoit les délices de la Nation ; mais il étoit avantageux à l'Etat de voir dans la même famille les deux premiers Royaumes de l'Univers ; & ce Prince pour lequel les François ont tant repandu de sang, sera toujours par sa prudence l'objet de leur admiration, & ne sera pas moins l'objet de leur amour par la douceur de son caractere. Lui-même est toujours animé de cet esprit propre aux Princes de son Sang ; il ne sauroit oublier sa chere patrie. Les évenemens si variez de cette guerre se trouvent décrits par une infinité d'Auteurs ; quelques-uns y ont mêlé du roman, comme s'il n'y avoit point assez de diversitez dans cette histoire pour la rendre instructive, sans chercher à la rendre amusante par des faussetez. *Les lettres d'un Suisse à un François* fourniront les principaux motifs & les interêts de toute l'Europe dans cette guerre ; & les Mémoires de la paix d'Utrecht en feront voir l'heureuse conclusion. Pour finir ce regne si glorieux à la France, il faut examiner l'histoire de Louis XIV. faite par les médailles frappées pour chaque évenement considerable : ce sont, à la verité, des éloges ; mais ces éloges sont appuyés sur des faits, & quelquefois même sur des prodiges. Enfin quoique l'histoire militaire de Louis XIV. par M. *de Quinci* ne soit pas portée à sa perfection, elle mérite cependant quelque attention, parce qu'elle fournit les dates des principaux évenemens, & les marches des armées, aussi-bien que leurs campemens & leurs mouvemens essentiels. Elle manque sans doute dans les veritables motifs des entreprises, & dans les vûës secretes des Ministres & des Generaux, parce que ces sortes d'intrigues ne paroissent jamais au grand jour que long-temps après l'évenement.

Pour bien connoître l'histoire de Louis XIV. il faut développer tout le caractere de son regne ; & l'on verra les moyens qu'il a pris pour le rendre veritablement grand & illustre. Dès que ce Prince fut en état de gouverner, il commença par une chose essentielle à tous les Etats : ce fut de s'attirer la confiance des peuples par la sagesse de ses loix, persuadé que c'est le moyen le plus sûr de commander (1) à des

(1) Imperia legum potentiora sunt quàm hominum. *Tit. Liv. lib.* 2.

hommes raiſonnables. Mais la loi, pour conſerver toute ſa force, doit être ſoutenuë par l'autorité : c'eſt ce qu'a fait ce grand Roi. Sa fermeté a paru également dans l'un & dans l'autre de ces moyens ; après quoi il ſe fit reſpecter de ſes voiſins. Les meſures qu'il a priſes ſont preſcrites par les plus habiles politiques ; & ſans les avoir lûës dans les livres, la Providence les lui inſpira, & il les a toujours exactement obſervées dans le cours de ſon regne. « Lorſqu'Antonio Perez (Secretaire » d'Etat de Philippe II. Roy d'Eſpagne) fut reçû en France par le Roy Henry » IV. & que ce Prince, dit le Cardinal (1) de Richelieu, pour adoucir ſa miſere, » lui eut aſſuré un bon appointement ; cet Etranger deſirant reconnoître l'obligation » qu'il avoit à ce grand Roi, & faire voir que, s'il étoit malheureux, il n'étoit pas » ingrat, donna en trois mots trois conſeils, qui ne ſont pas de petite conſide- » ration, ROMA, CONSEJO, PIELAGO. » Il prétendoit donc que ce ſont-là les ſeuls moyens de ſoutenir un grand Royaume dans la ſituation préſente des affaires. Comme proteger la Religion, & ſe maintenir bien avec Rome, ou avec le Saint Siege, ſont deux choſes inſéparables, il y a peu de Princes qui l'ayent pratiqué plus que Louis XIV. La foibleſſe, ou les fâcheuſes conjonctures des regnes précedens avoient donné lieu aux Novateurs de s'introduire dans le Royaume : ils s'y étoient maintenus par les armes, & avoient commencé même à s'y cantonner ; Louis XIV. ſans armes, ſans mouvemens, ſans aucune ſédition, eſt venu à bout de déraciner l'erreur par ſa ſeule parole. Un Edit a fait en un jour ce que ſix vingt ans de guerre n'avoient pû operer ; & ce Prince a toujours eu un amour ſi conſtant pour la pureté des dogmes de l'Egliſe, que ſes plus grands ſoins s'étoient tournez du côté de la Religion : & l'on ſe ſouvient encore de ce qu'il dit à Madame la Ducheſſe de Bourgogne, lorſque les nouveautés du Quietiſme éclaterent en France. « Madame, » dit ce grand Roi, vous ſerez un jour Reine de France ; mais apprenez à ne » jamais ſouffrir qu'une Religion dans vos Etats. » Cette maxime d'être bien avec Rome, pratiquée ſi heureuſement par ce grand Roi, n'eſt pas nouvelle dans notre gouvernement. C'eſt une maxime inſinuée autrefois par un celebre Juriſconſulte, & que nos Rois ont preſque toujours pratiquée, parce qu'ils en ont reconnu l'importance.

Pour continuer la ſuite des maximes d'*Antonio Perez*, il n'y a pas eu de Prince qui ait ſû mieux choiſir ſes Miniſtres. Quelle ſage attention dans M. le Tellier ! quel infatigable travail, quelle pénétration, quel caractere expeditif dans M. de Louvois ! quelle élevation dans M. de Barbezieux ! quelle fermeté & quelle application dans M. Voiſin ! Doit-on s'étonner ſi les affaires de la guerre ont réüſſi ſous de ſi grands Miniſtres ? Un de leurs éleves n'a été mis dans le même poſte que depuis peu de temps : mais avec quelle activité, quelle ſagacité & quelle droiture n'a-t-il pas rétabli en quatre mois ſeulement les déſordres & les abus qui s'étoient introduits dans la portion du Miniſtere qui lui eſt aujourd'hui confiée ? A-t-on vû ſous d'autres regnes que ſous celui de Louis XIV. de plus grands Miniſtres pour les affaires étrangeres. La maxime inconteſtable des plus (2) grands politiques

(1) *Teſtam. politiq. part. II. chap. 9. ſect. 5.* (2) *Teſtam. politiq. du Card. de Richel. part. II. ch. 6.*

eſt ;

eſt, qu'une negociation continuelle au milieu même des troubles de la guerre, eſt l'ame des plus grands ſuccès. Quoiqu'on n'en reçoive pas actuellement le fruit, celui qui négocie continuellement trouve enfin un inſtant favorable pour arriver à ſon but: & quand il ne le trouveroit pas, au moins eſt-il vrai qu'il ne peut rien perdre, & que par le moyen de ſes négociations, il eſt averti de tout ce qui ſe paſſe dans le monde: choſe importante pour le bien de l'Etat. C'eſt par-là que la Maiſon d'Autriche eſt venuë à bout de toutes ſes entrepriſes: c'eſt par-là que le Roi Guillaume III. a operé de ſi grandes révolutions; c'eſt enfin par-là que Louis XIV. a réüſſi, & qu'il a conduit l'Europe depuis qu'il s'eſt mis lui-même à la tête de ſon Miniſtere. Quelle habileté & quels ſecrets reſſorts dans tous les grands Miniſtres auſquels ce Prince avoit confié ce département? Ce ſont-là les principes qu'il avoit inſpirez lui-même à M. de Lionne, à M. de Pompone, à M. de Croiſſi, & à M. de Torci, les plus grands hommes que la Monarchie ait produits pour les négociations. Comme ce dernier étoit entré fort jeune dans le maniément des affaires, le Roi qui voyoit avec quel ſoin il avoit été inſtruit par un pere intelligent & habile, ſe fit un plaiſir de le former lui-même: auſſi quelle application, quelle dexterité, quelle attention, quels ſages temperamens, quelle probité, quelle affabilité! tous caracteres eſſentiels à ſon Miniſtere. Devons-nous donc être ſurpris que Louis XIV. avec un Miniſtre qui ſecondoit ſi dignement les vûës de ſon maître, a porté les choſes auſſi loin qu'il a fait dans la négociation de Ryſwick, dans celle de la ſucceſſion d'Eſpagne, dans la paix d'Angleterre, d'Utrecht & de Bade? Reſpecté de ſes propres ennemis & de ceux de l'Etat; quelle eſtime n'avons-nous pas vû nous-mêmes que la ſageſſe de ſon Miniſtere lui avoit acquiſe dans les Pays-Etrangers? Les Ambaſſadeurs faiſoient gloire de traiter avec lui comme avec leur ami, & de lui demander même des conſeils ſur leurs affaires particulieres. Enfin on ne peut devenir grand, qu'en ſuivant les routes qu'il a tracées, ſous les ordres du Roi, dans le maniement des affaires.

Le dernier point du conſeil d'*Antonio Perez*, qui étoit, pour ſe faire reſpecter de l'Etranger, de ſe rendre puiſſant ſur la mer, ne put être pratiqué par Henry IV. Il avoit cependant reſolu de le ſuivre, à l'occaſion d'une inſulte qui fut faite à M. le Duc de Sully ſon Ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre. Ce Seigneur s'étant embarqué à Calais ſur un de nos vaiſſeaux, qui portoit le pavillon François au grand mât, ne fut pas plûtôt dans le Canal, qu'il rencontra une Ramberge qui venoit au-devant de lui. Celui qui la commandoit ordonna au vaiſſeau François de mettre pavillon bas. Ce Duc croyant que ſa qualité le garantiroit de cet affront, refuſa de le faire; mais ce refus fut ſuivi de trois coups de canon à boulets, qui perçant le vaiſſeau, percerent le cœur aux véritables François. Cependant la force contraignit le Duc de Sully de faire ce que la dignité de ſon maître lui défendoit, & quelque plainte qu'il pût faire contre le Capitaine Anglois, il ne put jamais obtenir du Roi Jacques que des politeſſes, qui loin de guerir le mal, le rendoient, pour ainſi dire, incurable. Ce fut cette occaſion qui donna lieu à la réſolution que le Roi Henry IV. avoit priſe de ſe rendre puiſſant ſur la mer. Le Cardinal de Richelieu commença ce que Henry IV. n'avoit pû effectuer. Mais Louis XIV. a porté

la chose plus loin qu'aucun de ses prédecesseurs, & ses flottes se sont fait redouter dans toutes les mers. Il étoit persuadé que quiconque est maître de la mer, sait se faire respecter de toutes les Nations. Le Cardinal de Richelieu fait sentir lui-même par un fait important, qu'il n'est pas moins nécessaire d'être aussi fort sur la Méditerranée que sur l'Ocean. « Le feu roi Henry IV. dit cet habile Ministre, ayant » chargé (1) M. d'Alincourt de faire reproche au grand Duc de Florence Fer» dinand, de ce qu'après l'alliance qu'il avoit contractée avec lui par son mariage » avec Marie de Médicis sa niéce, il n'avoit pas laissé de prendre une nouvelle liaison » avec l'Espagne; le grand Duc, après avoir oüi patiemment ce qui lui fut dit à » ce sujet, fit une réponse qui signifie beaucoup en peu de mots, & qui devoit être » considerée par un Roi de France: Si le Roi, dit le grand Duc Ferdinand, eût eu » quarante galeres à Marseille, je n'eusse pas fait ce que j'ai fait. » Et il faut avouer que les affaires du Royaume ne commencerent à décliner sur la fin du regne du feu Roi, que parce qu'on ne put point assez tôt rétablir notre marine. Cette matiere essentielle au gouvernement fait le sujet du discours onziéme du Duc de *Rohan* dans ses Mémoires pour servir à l'histoire (2) où il montre les grands avantages que l'on tire de la mer, & pour la dignité, & pour l'utilité de la nation.

Usage de l'histoire de France.

Tout ce que j'ai dit jusqu'à present sur la France, ne fait pas le corps de notre histoire; ce n'en est proprement que le squelette. Il est bon de savoir des faits, d'avoir une suite historique de notre monarchie; mais il faut en faire usage pour le gouvernement, ou pour les mœurs, chacun selon l'état ou les conjonctures où il se trouve. Le simple particulier doit se former à la soumission & à l'obéissance, par les desordres qu'il voit arriver de la révolte des sujets, qui restent toûjours miserables, dès qu'ils ont eu le malheur de lever l'étendard de la rébellion. Il n'y a que les chefs qui profitent du desordre, & qui sacrifient les interêts des inferieurs pour faire une paix avantageuse. Ils doivent s'en servir pour rester fermes dans la véritable religion: on remarque que les Chrétiens & les Catholiques n'ont jamais cherché à prêcher la vérité que par leurs discours, leurs bonnes mœurs & leur patience dans les souffrances; au lieu que les Protestans & les Réformés n'ont pas trouvé d'autres moyens de s'établir, qu'en ayant toujours les armes à la main contre le souverain, & en faisant des martyrs, dès qu'on ne vouloit point adherer à leurs opinions. Le Ministre, ou celui qui aspire au ministere n'y trouvera pas moins d'instructions que les autres; il y verra que l'on ne devient estimable, que l'on ne devient grand dans les postes superieurs, qu'en procurant le bien de l'Etat & la gloire de son Maître, & non point en faisant ces indignes vexations qui ont deshonoré tant de Ministres, qui se sont imaginés qu'ils n'ont été appellés au maniement des affaires, que pour assurer leur fortune aux dépens de celles de tout le peuple, ou des interêts du Roi.

(1) *Testam. politiq. part. II. ch. 9. sect. 5.* (2) Mémoires pour servir à l'histoire de notre tems par L. S. D. D. R. *in 8. Paris 1645. p. 131.*

On fait cette maxime, qui n'a jamais manqué dans ce Royaume aux sages Ministres, que c'est au Ministre à établir les affaires du Roi son maître, & que c'est au Roi à établir celles de ses Ministres.

Enfin notre histoire bien étudiée doit servir à tout. Abondante comme elle est, il n'y a pas de doute qu'elle ne décide, soit dans la conduite de la vie civile, soit dans le gouvernement; & c'est par l'histoire que les personnes les plus versées dans notre droit public en ont assuré les principes, & fait connoître le détail: c'est à quoi elle doit principalement servir.

Les Prélats & les autres Ecclesiastiques ont eu tant de part dans le gouvernement de l'Etat; les Princes ont toujours été si affectionnés pour l'Eglise, qu'il est difficile d'étudier l'histoire civile de ce Royaume, sans en apprendre en même temps l'histoire de l'Eglise. Cependant comme le Pere *le Cointe* en a fait un corps separé, on peut aussi l'étudier séparément. Ce Royaume a toujours été un des plus considerables; & c'est pour cela que les affaires ecclésiastiques y ont été très-importantes. Plusieurs savans en ont expliqué differentes parties. M. *de Launoi*, le Pere *Sirmond*, & M. *du Bosquet* ont éclairci ce qui regarde la mission des premiers Evêques. L'histoire de l'heresie demi-Pélagienne a été examinée par *Vossius*, par M. le Cardinal de *Noris*, & par le Pere *Deschamps*. Les disputes du IX. & du XI. siecle ont été traitées par le Pere *Mabillon*, dans les actes des Saints de son ordre; l'histoire du Schisme a été touchée dans ce dernier siecle par M. *Dupuy*, & l'on peut voir aussi l'histoire des Papes d'Avignon de M. *Baluze*. Je ne fais point ici le détail de tout ce qui s'est écrit sur chaque dispute, parce que ce seroit entrer dans une trop grande discussion, & que la plûpart des faits essentiels regardent quelquefois les histoires particulieres des Prélats, ou des Provinces qui y ont eu le plus de part; & par consequent après le P. *le Cointe*, on peut consulter sur beaucoup de points les histoires particulieres que nous avons; comme celle de l'Université de Paris par M. *du Boullay*, celle de l'Eglise de Paris par le Pere *du Bois*, de Tours, de Reims, &c.

On trouvera peut-être mauvais que je n'aye pas marqué ici toutes les pieces originales qui servent à éclaircir l'histoire de notre nation. Mais j'ai crû qu'il me suffiroit d'indiquer les recuëils les plus connus, & ceux qui pouvoient être d'un plus grand usage. Il y en a d'ailleurs un si grand nombre, que le seul Catalogue fait un volume considerable. On sait que ces pieces ne consistent pas seulement dans l'histoire de nos Rois; mais dans celles de plusieurs saints personnages, ou de personnes illustres qui ont eu part dans les affaires. M. *du Chesne* a donné beaucoup de Cartes très-utiles dans le recuëil des historiens de France, & dans les histoires des familles qu'il a publiées. *Mireus*, *Bollandus*, *Henschenius*, *Papebroch*, & leurs continuateurs, le Pere *Labbe*, le Pere *Mabillon*, Dom *Luc d'Achery*, Dom *Thierry Ruinart*, M. *Dupuy*, & M. *Baluze* en ont aussi donné quelques-unes.

Caractere des trois races de nos Rois.

Quoique nos Rois ayent eu leurs genies particuliers, qu'il est bon de connoître, en les comparant ensemble, il faut avoüer aussi qu'on peut remarquer dans chaque race quelque difference qui la distingue des autres. On doit toujours dans l'étude de l'hi-

ſtoire s'inſtruire de ces differens caracteres, parce qu'on y trouve ſouvent la cauſe des grandes révolutions. Et quand on ne l'y trouveroit point, on apprend à pénétrer dans le cœur de l'homme, & à développer juſqu'à ſes moindres inclinations; ce qui doit être le but de toutes les perſonnes raiſonnables, qui veulent faire une étude ſérieuſe de l'hiſtoire. On voit parmi nos Rois des Princes, dont la valeur peut être comparée à tout ce que l'antiquité la plus reculée a dit de ſes fauſſes divinités. S'ils ne ſont point, comme ces heros fabuleux, le ſujet de notre admiration; c'eſt que voyant leurs deſcendans perſeverer, & ajouter même aux grandes actions de leurs prédeceſſeurs, nous nous perſuadons que ce qui étoit dans les autres un effort de la nature, eſt en eux une pente naturelle, où les entraîne leur eſprit & leur cœur. Les uns ont été vaillans, les autres juſtes & religieux; & il y en a qui ont raſſemblé ces deux qualités, qu'il eſt ſi difficile de rencontrer dans le même ſujet. Mais il faut avouer que, s'il y en a eu d'heureux, il s'en eſt trouvé qui ont éprouvé tous les revers de la fortune: & cette viciſſitude de biens & de maux a donné un nouveau luſtre à cette puiſſante Monarchie, lorſqu'elle nous a fait voir que les uns par leur vertu ſe ſont mis au-deſſus de leurs malheurs; & que les autres par leur bonheur ont ſurmonté la vertu de leurs ennemis.

Mais quand on jette les yeux ſur les meurtres, les adulteres & les parricides qui ſe ſont commis ſous la premiere race de nos Rois, on apperçoit aiſement que l'agrandiſſement de nos premiers Souverains, vient moins d'une guerre faite ſelon le droit des gens, que d'une barbarie qui les portoit à ſuivre conſtamment ce qu'ils avoient projettés, & à ne ſouffrir aucun obſtacle à leurs deſſeins, quelques injuſtes qu'ils fuſſent. Le déſir qu'ils avoient d'étendre leur Monarchie naiſſante, leur fit négliger d'abord les reglemens & les loix, parce qu'ils les jugerent peu néceſſaires pour établir leur puiſſance. Ils ſe perſuaderent qu'on n'avoit beſoin de loix que pour maintenir une puiſſance déja affermie par les armes. La Religion qu'ils avoient embraſſée ſervoit plûtôt à envelopper leur ferocité, qu'à la détruire.

La pieté des Rois de la ſeconde race s'étant perfectionnée, ils ſe crurent obligés d'entreprendre pour la Religion ces guerres, qui leur produiſirent tant de gloire, & qui furent ſi utiles aux peuples qu'ils combattoient, puiſque c'eſt dans ce temps-là que la plûpart des pays ſeptentrionnaux reçurent les lumieres de l'Evangile, & que les Sarrazins & les Mores furent chaſſés de France, & réduits à n'avoir dans l'Eſpagne qu'un pouvoir très-limité. Au ſuccès de leurs armes, ils joignirent la prudence & la conduite par les ſages conſtitutions, & par les Edits qu'ils firent pour regler la Police de leur Royaume, & pour conſerver la diſcipline Eccleſiaſtique dans toute ſa pureté.

Hugues Capet qui commence la troiſiéme race, voyant les forces de l'Etat diſperſées, le Royaume diviſé entre un nombre infini de petits Seigneurs, qu'il étoit difficile à un Roi d'attaquer; parce que s'ils avoient des interêts particuliers qui les portoient à ſe ruiner mutuellement, ils avoient tous un interêt commun, qui étoit de ſe maintenir contre leur Roi. Il leur étoit facile de le faire, puiſqu'étant réünis, ils auroient pû donner la loi à celui qu'ils regardoient comme leur Prince. Hugues Capet craignant donc de ne point réüſſir par les armes, prit une route oppoſée à

celle qu'avoient tenuë les Rois ses prédécesseurs. Pour s'attacher, ou pour affoiblir selon ses interêts les Seigneurs, il employa les ruses lorsque les regles ordinaires de la politique lui manquoient. Les Rois de la seconde race avoient fait venir les loix au secours des armes; ils s'étoient même servis de leurs heureux succès dans la guerre pour établir la Police & le bon ordre, au lieu que les Rois de la troisiéme race firent venir les armes au secours des loix & de la polique, de maniere qu'ils n'employerent la force ouverte, que quand ils s'apperçurent qu'ils ne pouvoient réüssir par la politique. Ainsi comme le caractere de la deuxiéme race consiste dans la force des armes secouruë par les loix, le caractere de la troisiéme consiste dans l'équité des loix soutenuë par les armes. Et c'est de-là que sont venus ces reglemens admirables pour la guerre & pour la justice, pour les finances, & pour la grandeur & la majesté de nos Rois; les créations de Charges, l'établissement des Parlemens & des Tribunaux inferieurs; enfin toutes ces loix qui servent maintenant de base & de fondement au gouvernement de l'Etat.

CHAPITRE XXX.

Histoire de Lorraine.

LA Lorraine n'a jamais paru qu'en second dans les grands évenemens. Ses Princes n'ont pas une Principauté qui réponde à l'illustration de leur sang, ni à la dignité de leur Maison. Deux choses doivent également étonner dans leur histoire: en premier lieu, que ses Souverains n'ayent pas fait une plus grande fortune, & qu'ils ne se soient pas formés un Domaine plus étendu dans les differentes révolutions qui sont arrivées dans l'Europe depuis plus de 700. ans qu'ils possedent cette Principauté. Tout ce qu'ils ont eu au-delà de leur ancien patrimoine, se réduit au Duché de Bar, & à quelques terres démembrées de l'Evêché de Metz, qui sont unies aujourd'hui au Duché de Lorraine. La seconde chose qui doit surprendre, est que ce Duché n'ait pas été entierement absorbé, comme beaucoup d'autres, qui n'étoient pas plus que la Lorraine à la bienseance de l'Empire ou de la France; se trouvant sur leurs frontieres, & pouvant autrefois beaucoup nuire aux uns ou aux autres. Sans doute que la Providence réserve cette illustre Maison pour de plus grands évenemens: c'est même la devise de ses Souverains. *Spes adhuc restat avorum.*

Cette Principauté faisoit autrefois partie de la France; & lorsque le Royaume se partageoit entre les enfans du feu Roi, c'étoit à Metz, qu'un de ses Princes établissoit la Capitale du Royaume d'Austrasie, qui comprenoit, outre la Lorraine, l'Alsace, les trois Evêchés, la Champagne, le Luxembourg, & quelques-unes des Principautés voisines; mais le Roi d'Austrasie mouroit-il sans posterité masculine, sa portion se réünissoit au reste de l'Etat, ou eux-mêmes ils héritoient des autres Royaumes, & toute la Monarchie ne faisoit plus qu'un même corps. C'est ainsi que cela subsista sous la premiere race. L'Austrasie fut attachée à la Monarchie dans les temps les plus brillans de la Maison de Charlemagne; mais à peine la division se fut-elle mise

entre les Princes de cette auguste famille, que l'Austrasie devint encore le partage d'un des coheritiers de la Couronne : elle prit enfin le nom de Lorraine, *Lotharingia*, de Lothaire, comme qui auroit dit, *Lotharii regnum*. Elle avoit dès-lors une étenduë plus grande encore que sous la premiere race de nos Rois, puisqu'outre les Principautés que nous venons de rapporter, le Brabant même en faisoit partie, & se nommoit la Lorraine inferieure, comme les trois Evêchés, & le reste de la Lorraine se nommoit la Haute-Lorraine, ou la Mosellane, c'est-à-dire, le Duché de Mosellane, à cause de la Moselle qui arrose cette Principauté. Le Palatinat, Treves, Cologne, les Duchés de Juliers, de Cleves & de Limbourg, aussi-bien que le pays de Liege & les Comtés de Namur & de Haynaut faisoient partie de la Basse-Lorraine. La décadence de la Maison de Charlemagne & les guerres civiles du Royaume, donnerent lieu aux Rois de Germanie & aux Empereurs de se rendre maîtres du Royaume de Lorraine. Arnoul le donna à Zwintibold son fils naturel, qui n'en joüit que cinq ans jusques à l'an 900. après quoi ce Royaume & les Principautés qui le composoient devinrent des sujets de guerre entre les Empereurs & les Rois de France. Il tomba enfin entre les mains de Charles frere de Loüis V. dernier de la seconde race de nos Rois. Charles crut que pour se soutenir il pouvoit faire hommage de la Lorraine à l'Empereur Othon, par lequel il pouvoit être inquieté, se trouvant d'ailleurs assuré de la bonne volonté de son frere Loüis Roi de France. Cet hommage qui démembroit une Principauté du Royaume de France pour la soumettre à un Souverain étranger, rendit Charles odieux à toute la Nation, & ce fut un des motifs qui l'empêcha de monter sur le Trône des François, qui lui appartenoit, & qui fut déferé à Hugues Capet. Charles mourut, & les Etats de Lorraine commencerent peu après à se démembrer ; l'on voit dès la fin du X. siecle la distinction de Haute & de Basse-Lorraine ; & cette derniere quitta ce nom au commencement du XII. siecle pour prendre celui de Duché de Brabant qu'elle avoit eu autrefois. La Haute-Lorraine fut en trouble & en confusion.

Brunon Archevêque de Cologne en eut le gouvernement au X. siecle, avec le titre pompeux d'Archiduc de Lorraine. Ce Prélat établit pour Gouverneur ou Duc de Mosellane, c'est-à-dire, de la Haute-Lorraine, Frederic, dont la posterité en joüit quelque temps. Ces Etats furent ensuite possedés par plusieurs autres Princes ; toujours cependant sous la dépendance de l'Empire, & furent donnés par l'Empereur Henry III. à Adelbert Comte, c'est-à-dire, Gouverneur héreditaire d'Alsace, d'où ils passerent au milieu du XI. siecle à GERARD D'ALSACE. C'est à ce Prince que commencent les Ducs héreditaires de la Haute-Lorraine ; comme c'est de lui que descend la Maison de Lorraine aujourd'hui regnante.

Le gouvernement de ce Duché est à present monarchique. C'étoit autrefois une espece de Pays d'Etat, dont le droit public a changé, aussi-bien que le gouvernement. Les Princes de cette illustre Maison occupés de leurs Etats, se mêlerent peu dans les affaires publiques de l'Europe ; mais Charles I. étant mort en 1430. sans posterité masculine, Isabelle sa fille porta le Duché de Lorraine dans la Maison d'Anjou, branche de la Maison Royale de France. Elle épousa donc René d'Anjou, Roi titulaire de Sicile. Ce fut sous René que le Duché de Bar fut uni à la Lorraine par do-

nation de Loüis, Cardinal & dernier Duc de Bar. Jean II. fils de René, & Nicolas d'Anjou son petit-fils posséderent la Lorraine. René II. de la branche de Lorraine Vaudemont, rentra dans ce Duché, qu'il eut, ou de son chef, ou du chef de sa mere Yolande, fille d'Isabelle de Lorraine, & de René Roi de Sicile. Charles le Hardi, dernier Duc de Bourgogne, avoit dessein de joindre ses Etats des Pays-Bas au Duché & au Comté de Bourgogne. Il ne pouvoit le faire qu'en se saisissant de la Lorraine; & comme il crut que le Duc René II. n'étoit pas en état de lui résister, il prit la résolution de l'attaquer. Heureusement René avoit fait alliance avec les Suisses, & il étoit appuyé secretement par Loüis XI. Roi de France, qui n'avoit pas de plus grand ennemi que le Duc de Bourgogne. Charles se rendit maître de toute la Lorraine, & tourna depuis ses armes contre les Suisses, qui le battirent à Granson & à Morat. Comme ils avoient été secourus par le Duc René, le Duc Charles de Bourgogne résolut, pour s'en venger, de mettre le siege devant Nancy, qui étoit encore au pouvoir du Duc de Lorraine; ce fut la perte de Charles. Les Suisses aiderent à leur tour le Duc René, auquel ils envoyerent un corps de troupes de sept mille hommes. Ainsi avec une armée de vingtcinq mille combattans il attaqua le Duc de Bourgogne le 5. Janvier 1477. Il obligea les Bourguignons à prendre la fuite en désordre. Tous les efforts du Duc Charles devinrent inutiles; il fut contraint lui-même de ceder aux victorieux, & de fuir comme les autres: mais son cheval l'ayant emporté dans un marais, il y fut poursuivi par un Gentilhomme Lorrain qui étoit sourd, & qui ne put entendre le Duc de Bourgogne qui lui demandoit la vie. Il le tua donc sans le connoître. Après cette victoire, René fut reçû en triomphe dans la Ville de Nancy.

On étoit en peine de savoir ce qu'étoit devenu le Duc de Bourgogne. Un Page qui avoit apperçû de loin le funeste combat de ce Prince avec le Gentilhomme Lorrain, enseigna l'endroit où il pouvoit être resté; mais son visage étoit si défiguré, qu'on ne put le reconnoître qu'à des signes particuliers qu'il avoit sur le corps, & qui étoient connus de son Medecin. René le fit enterrer avec beaucoup de distinction & d'honneur dans l'Eglise de S. George de Nancy, où l'on voit encore son tombeau & son épitaphe; mais l'Empereur Charles-Quint en demanda le corps, qu'il fit inhumer à Bruges. C'est de René II. qu'est venuë la nombreuse posterité qui subsiste encore aujourd'hui, soit en France, soit en Lorraine. Il avoit relevé par son courage & sa conduite la gloire & la dignité de son nom, qui s'est depuis soutenu avec beaucoup d'éclat. Les Princes de la Maison de Lorraine ont herité de son courage; mais ceux qui s'étoient venus établir en France, ne l'imiterent pas dans sa prudence; peu satisfaits de la qualité de cadets d'une Maison Souveraine, ils voulurent encore aspirer au Trône. Peut-être auroient-ils réüssi dans leur dessein, si la division ne s'étoit pas mise parmi les prétendans.

La branche aînée a toujours subsisté avec la même dignité, & comme Souverains sortis d'une des premieres Maisons de l'Europe, qui a beaucoup de prétentions, mais peu de Domaines. Le Duc Charles III. s'est distingué dans le dernier siecle par ses inquiétudes, qui le rendoient en même-temps l'allié & l'ennemi du même Prince, par le peu de stabilité qu'il y avoit dans sa conduite. S'il causa beaucoup de peine à la

France, il en reçut aussi plus dune fois beaucoup de chagrin ; il en eut davantage de la part des Espagnols, qui le firent arrêter prisonnier à Bruxelles l'an 1654. il fut renfermé dans le Château d'Anvers, d'où il fut transferé dans celui de Tolede en Espagne : il n'en sortit cependant que par la protection de la France. Il parut d'abord en avoir de la reconnoissance ; mais elle ne dura pas long-temps. L'année 1668. l'engagea dans de nouvelles alliances contre les ennemis du feu Roi, ausquels il rendit des services importans. Le caractere turbulent de ce Prince l'avoit rendu Chevalier errant, aussi-bien en armes, qu'en amours : jamais Souverain n'eut plus d'intrigues dans l'un & dans l'autre genre. Tout lui étoit bon, pourvû qu'il pût faire connoître qu'il n'étoit pas moins galand, que grand Capitaine. Il mourut donc dépoüillé de ses Etats en 1675. Il eut pour successeur Charles IV. qui n'eut jamais l'avantage de gouverner ses peuples ; Prince qui avoit joint la Religion, la pieté & l'honneur à toute la prudence des plus grands Generaux, & au courage des plus braves Officiers. C'est à la conduite de ce Prince que la Maison d'Autriche est redevable de ces prodiges de valeur qu'il a faits contre les ennemis du nom Chrétien. Quoiqu'exilé de sa patrie, si l'on peut ainsi parler, il n'a pas laissé de faire une alliance digne des plus grands Rois, en épousant une Princesse de la Maison d'Autriche, sœur de l'Empereur Leopold, & veuve de Michel Visnoviski Roi de Pologne. C'est de cette illustre Princesse qu'est né le Duc Leopold I. son fils, qui lui succeda de droit en 1690. & qui n'entra néanmoins dans ses Etats qu'après la paix de Riswick. Son alliance avec une Princesse de la Maison de France lui avoit produit un grand nombre de Princes & de Princesses, dont il ne reste plus que quatre, deux de chaque sexe. La situation où ce Prince s'est trouvé dans la guerre de 1700. lui a seulement permis de faire paroître sa prudence. Quoiqu'il eût tout lieu d'être attaché à l'auguste Maison d'Autriche, & que ses sentimens interieurs le portassent avec raison à souhaiter l'agrandissement de cette Maison, il a sû néanmoins tenir une conduite si sage & si mesurée, qu'il s'est également maintenu dans l'estime & la consideration des deux partis, & qu'il est devenu l'étonnement des plus habiles politiques, qui étoient peut-être fâchés de le voir demeurer neutre. Et sa generosité l'a rendu même dans tous les temps l'azyle de beaucoup de personnes qui se sont retirées dans ses Etats, & ausquelles il a fait sentir la douceur de son gouvernement ; ses peuples qui ont toujours aimé leurs Souverains plus qu'aucune autre Nation, ont trouvé sous son regne une douceur & une abondance dont il y avoit long-temps qu'ils étoient privés.

Plusieurs Auteurs se sont mêlés d'écrire l'histoire de cette Principauté ; mais ils l'ont fait presque tous avec tant de préjugés, ou avec si peu de lumieres, qu'à peine peut-on asseoir un jugement solide sur ce qu'ils en ont marqué. Je ne parle pas seulement de l'origine de cette illustre Maison, sur laquelle on s'est encore beaucoup plus écarté que sur les faits de l'histoire generale de ces Provinces : & ce n'est que dans ces derniers temps que l'on a travaillé avec plus de discernement sur l'un & sur l'autre.

Il faudroit commencer cette étude par la lecture du petit traité de M. *Chantereau le Fevre*, où il examine la question, si les Provinces de l'ancien Royaume de Lorraine doivent être appellées terres de l'Empire ; il y fait voir avec autant de lumieres que de précision, que toutes les Principautés qui composoient cette ancienne Couronne, étoient

toient indépendantes, & ne faisoient pas moins que la Germanie un Royaume qui ne relevoit d'aucune autre Puissance. Ce que dit ce savant homme influë aussi-bien sur le Duché de Mosellane, c'est-à-dire, sur le Duché de Lorraine, que sur les autres Provinces de cette ancienne Couronne. Sans parler de *Vassebourg* qui s'est trop appuyé sur des histoires & des titres équivoques, ni de *Rosieres*, qui en fabriquoit luimême pour accommoder l'histoire à ses préventions & au systême qu'il s'étoit formé, d'elever la Maison de Lorraine audessus de celle de France, il n'y a que cinq Auteurs modernes ausquels on puisse ajouter quelque créance.

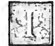
M. *Chantereau le Fevre* ayant eu occasion, par l'étude des originaux & par les titres qu'il avoit examinés en Lorraine, de découvrir la fausseté des faits avancés sur l'origine de cette illustre Maison, avoit résolu d'en publier la veritable histoire. Il est vrai que n'ayant fait imprimer que la premiere partie de son ouvrage, il n'a pû donner que la réfutation des fables; & par-là il est peu utile. Ce qui s'en trouve en manuscrit dans la Bibliotheque du Roi est la partie la plus instructive de son travail, & meriteroit plus d'attention. Le P. *Vignier* qui vint ensuite, donna quelque chose de plus détaillé; mais c'étoit seulement de la généalogie. Quoique les lumieres & les preuves qu'il a publiées ayent fait revenir au veritable sentiment, son ouvrage néanmoins n'est pas toujours exact, & contient peu de choses sur l'histoire generale. Le P. *Benoît de Toul* Capucin, a renouvellé depuis vingt ans l'étude de cette histoire, & à suivi les principes les plus exacts de la critique. Son ouvrage est plus savant & mieux écrit qu'on ne devoit l'attendre d'un Religieux retiré dans le fond d'une Province, & qui n'a pas eu occasion de consulter les savans qui ont étudié particulierement ces matieres; cependant il y regne encore une sorte de confusion qu'il faudroit redresser pour rendre son ouvrage aussi agréable qu'il est instructif. Le P. *Hugo* Prémontré de Lorraine a donné plus d'agrément à ce qu'il a fait sur l'histoire de sa patrie; & son ouvrage qui n'est pas exempt de fautes pour les anciens temps, est rempli de traits hardis & temeraires qui l'ont obligé de se déguiser sous le nom de *Baleicourt* Religieux Benedictin de Lorraine, qui s'étoit retiré en Prusse pour y changer de Religion. Mais le P. *Augustin Calmet*, l'un des plus savans Religieux Benedictin de la Congregation de S. Vannes travaille depuis long-temps à une histoire generale de la Lorraine, qui doit renfermer avec les faits generaux de ces Provinces, l'histoire particuliere des Princes. Appuyé sur des titres & des pieces essentielles, tirées des archives des Souverains & des Eglises particulieres, on doit se promettre tout de son exactitude & de son discernement. L'ouvrage sera d'autant plus utile, que le P. Calmet y joindra les preuves justificatives, qui répandront beaucoup de lumieres sur l'histoire generale de France, d'Allemagne & des Pays-Bas.

Trois articles principaux meriteroient encore d'être examinés en particulier; savoir la guerre du dernier Duc de Bourgogne contre René II. Duc de Lorraine; l'histoire particuliere de Charles III. & la vie de Charles IV. pere du Duc Leopold aujourd'hui regnant. Le siege de Nancy de 1476. fut par ses suites l'un des plus grands évenemens du XV. siécle. Olivier *de la Marche* en a dit quelque chose dans ses mémoires, qui ne sont pas écrits avec une sorte de clarté & de netteté qui ne laissoit pas d'être en usage sur la fin du XV. siécle. Mais *Nicolas Remy* qui a décrit tout le re-

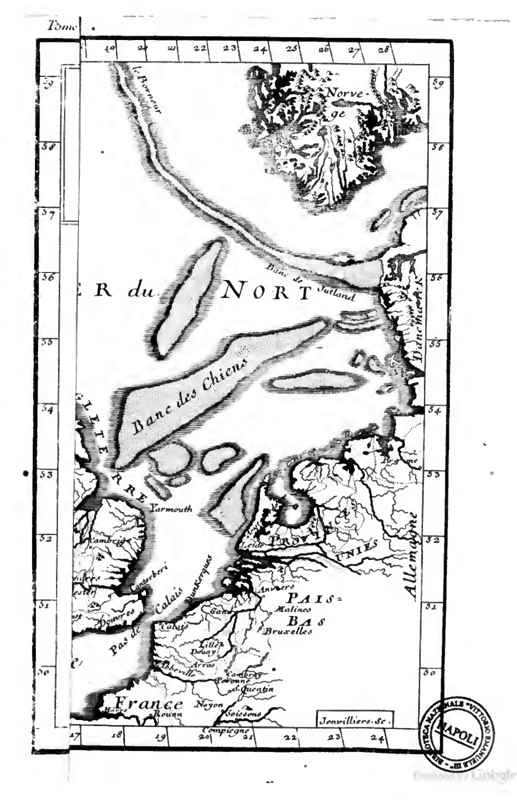
gne de René II. depuis 1473. jusques en 1508. a traité cette guerre avec assez de détail, aussi-bien que *Pierre de Blarrorivo* dans le poëme latin qu'il a fait sur la guerre de Nancy; mais ce sont des lectures qui ne conviennent qu'à des personnes qui ont du goût pour l'étude des originaux. L'histoire particuliere de Charles III. découvrira toutes les inconstances perpetuelles ausquelles ce Prince fut exposé. Il épousa la Princesse Nicole de Lorraine, & voulut faire casser son mariage; il engagea sa foi conjugale à la Princesse de Cantecroix, il l'aima, il l'adora même, pour me servir des termes de la galanterie, & ne la voulut pas voir dans la maladie dont elle mourut; il suivit le parti de la France, & négocia en même temps avec l'Espagne & l'Empire; il suivit ensuite le parti de l'Espagne, & ne pouvoit s'empêcher d'en parler mal. Les Espagnols le font arrêter, & il implore le secours de la France pour obtenir sa liberté. Il l'obtient & fait alliance avec le feu Roi jusques à ce que l'occasion se presenta de se liguer contre lui. Enfin il meurt comme un fugitif dépoüillé & sans aucune consideration. C'est ce qu'on trouve expliqué dans les mémoires du Marquis de *Beauveau*, auquel on peut joindre ceux du Marquis *du Chastelet*, & du Sieur *Dubois* qui travaillerent pour procurer la liberté du Duc leur maître. Quelle difference entre ce Prince & son neveu le Duc Charles de Lorraine IV. du nom. Quelle constance dans ce dernier à suivre le parti de l'auguste Maison d'Autriche, à laquelle il se sentoit attaché autant par reconnoissance que par inclination! Quelle suite de prudence & de courage dans toute sa conduite! Quelle probité au milieu des armes! & quelle valeur au milieu de la vie la plus sage & la plus religieuse, toutes perfections qui se trouvent rarement unies! il étoit fugitif & dépoüillé, mais il s'étoit acquis jusques au respect de ses propres ennemis! voilà quel fut l'effet de sa vertu, il avoit toutes les qualités des heros, & Charles III. en avoit tous les vices; car il ne faut pas croire que les heros en soient exempts. Ceux qui en ont le moins sont ceux qu'on doit le plus estimer. On a la vie de Charles IV. nommé aussi Charles V. publiée par le Sieur *de la Brune*; mais il faudroit un pinceau plus vigoureux pour faire un aussi grand tableau.

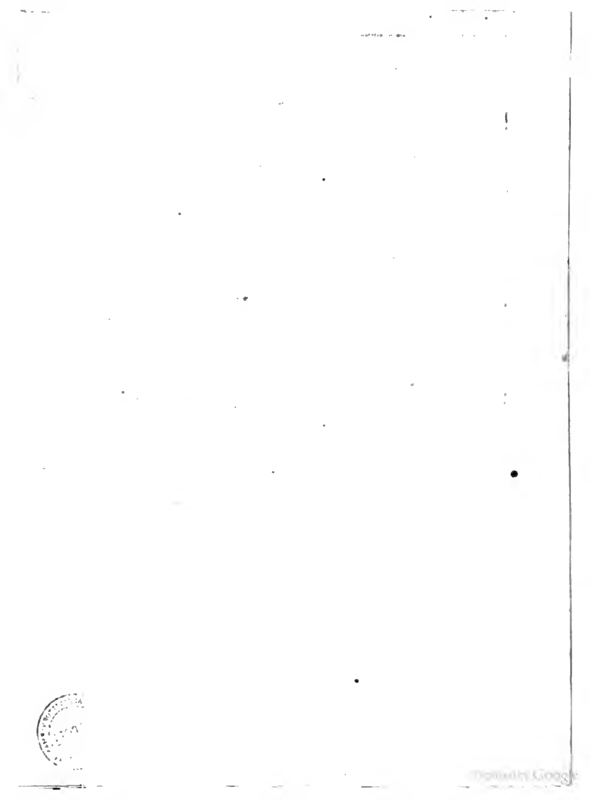
CHAPITRE XXXI.

Histoire d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande.


IL n'y a point d'histoire moins obscure que celle d'Angleterre, depuis le IX. siécle. Un savant homme en apporte une raison fort naturelle. « Nous » lisons, dit le P. *Mabillon*, une (1) chose fort remarquable dans la Pré- » face, qui est à la tête de l'histoire de *Matthieu Paris*, savoir que c'étoit la » coutume en Angleterre que dans chaque Abbaye Royale de l'Ordre de S. Benoît, » on donnoit commission à un Religieux habile & exact de remarquer tout ce qui se » passoit de considerable dans le Royaume; & qu'après la mort de chaque Roi, on » apportoit tous ces differens mémoires au Chapitre general de l'Ordre, pour les

(1) *Traité des études monastiques, part. II. ch. 8.*


Norve-ge
le Borneur
R du NORT
Banc de Jutland
Banc des Chiens
Dänemarck
LETERRE
Yarmouth
Cambrige
Canterberi
Douvres
Pas de Calais
Dunkerques
Calais
PROVINCES UNIES
Leide
Brême
Allemagne
Anvers
PAIS-BAS
Malines
Bruxelles
Gand
Lille
Douay
Arras
Abbeville
Cambray
Peronne
S. Quentin
France
Havre
Rouen
Noyon
Soissons
Compiegne
Jenvilliers Sc.



» réduire en un corps d'hiſtoire qui étoit gardé dans les archives, pour l'inſtru-
» ction de la poſterité. C'eſt pour cette raiſon que l'hiſtoire d'Angleterre eſt beau-
» coup plus éclaircie qu'aucune autre.

C'eſt donc au IX. ſiécle qu'on doit ſe fixer, pour commencer à avoir une connoiſſance exacte des affaires de cette Monarchie. Ce n'eſt pas que l'hiſtoire ancienne n'en ſoit curieuſe, mais il ne faut point trop appuyer ſur des choſes obſcures, il ſuffit de ſavoir en general que les anciens peuples étoient Celtes, auſſi-bien que ceux qui les premiers ont habitez les Gaules; que comme la langue des Celtes Gaulois s'eſt conſervée dans la Baſſe-Bretagne, celle des Celtes des Iſles s'eſt conſervée dans le pays de Galles. C'étoit dans la Grande-Bretagne que les Druydes Gaulois alloient s'inſtruire de la doctrine & du culte de leur Religion. Il eſt bon de ſavoir que les Pheniciens navigeoient quelquefois juſques dans cette Iſle, ſoit par curioſité, ſoit pour y venir chercher le plomb & l'étaim dont ces anciens (1) navigateurs faiſoient un commerce très-conſiderable en Orient. Les Carthaginois plus proches de ces Iſles ſuccederent aux Pheniciens, & cachoient ſoigneuſement aux autres Nations la route & l'objet de cette navigation; juſques-là qu'un Pilote Carthaginois ſe voyant ſuivi d'un vaiſſeau Romain qui épioit ſa courſe, aima mieux faire échoüer ſon navire, que de donner connoiſſance de ſa route, en quoi il ſervit ſi bien ſes maîtres, qu'ils lui payerent au double la valeur de ce qu'il avoit perdu. Les Romains y vinrent enſuite; mais ce ne fut que dans les derniers temps de la République: des étrangers s'y établirent, & la confuſion s'y mit; ce fut peut-être ce mélange qui porta dans cette Nation cet eſprit de révolution qu'on y a remarqué depuis. La multitude des Souverains qui étoient les maîtres de cette Iſle, y cauſe beaucoup d'obſcurité dans l'hiſtoire qui précede le Roi Egbert. Ce Prince réünit les ſept Royaumes que les Saxons y avoient établis. Les révolutions ſi extraordinaires auſquelles l'Angleterre a été ſujette; & les relations qu'elle a euës depuis long-tems avec la France, doivent en faire étudier l'hiſtoire avec plus de ſoin.

Camden a donné une excellente deſcription des Royaumes d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande. Comme il peut y avoir eu quelque changement pendant le XVII. ſiécle, au commencement duquel elle fut faite, M. *Gibſon*, ſi celebre dans toute l'Angleterre par ſon érudition, l'a traduite en Anglois, & y a joint des additions fort conſiderables, où il explique ce qu'il y a de plus curieux dans les antiquités de ces trois Royaumes. On pourroit ſe ſervir auſſi fort avantageuſement du théatre de la Grande-Bretagne publié par *Speed*. Cet ouvrage travaillé avec ſoin, ne donne pas ſeulement une exacte deſcription de cette Monarchie, une juſte idée des mœurs de ſes habitans, & un état de ſon gouvernement ancien & moderne; il fait encore l'hiſtoire de ſes Rois juſques à Jacques I. Il ne ſeroit peut-être pas inutile de parcourir des yeux le théatre de la Grande-Bretagne, publié en 1708. on auroit le plaiſir de voir exactement dépeint dans cet ouvrage, qui n'eſt que pour les yeux, ce que l'Angleterre a de plus remarquable. Si néanmoins on ne pouvoit avoir aucun de ces ouvrages, il faudroit lire au moins ce que M. D'AUDIFFRET a mis de ce Royaume dans ſa Géo-

(1) *Strabo.*

graphie écrite avec tant de soin & d'exactitude ; ou parcourir l'état de la Grande-Bretagne publié par GUY MIEGE l'an 1708. Le premier volume contient une description assez exacte de la Grande-Bretagne. Les *Délices de la Grande-Bretagne*, qu'on a publiées à Leyden en 1707. ne sont pas assez exactes pour tenir lieu de Géographie. Il ne seroit utile que pour les figures qui rendent les explications sensibles & qui satisfont l'imagination beaucoup plus que le discours qu'on y a joint. Enfin si tous ces livres manquoient, on pourroit se réduire au petit volume que *Rutgerus Hermannides* en a publié en 1661.

Plusieurs Auteurs ont très-bien expliqué ce qui regarde l'Etat & le Gouvernement de ce Royaume. La République d'Angleterre de Thomas *Smith* est assez exacte, quoique fort abregée. Mais comme les révolutions du XVII. & du XVIII. siécle ont apporté quelque changement dans la police & la forme de cette Monarchie, on doit voir les traités qui ont été publiés depuis ces mouvemens. Ainsi l'on pourroit attacher à l'état present d'Angleterre de M. *Chamberlaine*, imprimé en 1667. & traduit en François en 1672. Il ne faut pas négliger de parcourir l'édition de ce traité augmentée par GUY MIEGE, & publiée en 1708. parce qu'on l'a rendu conforme au gouvernement établi depuis les dernieres révolutions. Il est bon d'y joindre les Républiques d'Ecosse & d'Irlande, qu'on a publiées à Leyden en 1628. Quoique ces trois Royaumes soient aujourd'hui possedés par le même Souverain, ils n'ont pas toujours eté unis ; & malgré leur union, ils ne laissent point de se gouverner par des loix & des coutumes particulieres. On trouve encore quelques remarques sur la police de ces Royaumes dans la description de *Camden*, & dans le théâtre de *Speed*. Mais il y a une étude, à laquelle on est indispensablement obligé, avant que de pouvoir s'appliquer aux affaires d'Angleterre. C'est l'histoire, le pouvoir, & les droits du Parlement de ce Royaume. L'ignorance dans laquelle on seroit sur ce point, ne manqueroit pas de causer quelque étonnement, lorsque dans la lecture de cette histoire on verroit que les Rois y sont traités comme les premiers sujets du Royaume, qu'ils dépendent autant du Parlement, que le Parlement dépend du Prince. L'on y remarque même que la plûpart des malheurs qui sont arrivés à quelques-uns de leurs derniers Rois, sont venus en partie de ce qu'ils ont cherché à n'être plus dans cette dépendance, qui est maintenant regardée comme une loi fondamentale de cette Monarchie. On peut sur ce point s'en rapporter à deux ouvrages : le premier est l'abregé de l'histoire du Parlement d'Angleterre, imprimé en 1651. Le second est la Dissertation sur la forme du Gouvernement, & sur le Parlement de ce Royaume, donnée à Oxford en 1698. parmi les œuvres posthumes de *Spelman*, cet homme si habile, & auquel l'Angleterre a de si grandes obligations. On a beau dire que les Anglois sont une » Nation belliqueuse, fiere, inquiete, toujours intriguée avec ses voisins, & encore » plus rarement d'accord avec elle-même qu'avec les autres : qu'on trouve chez » eux une alternative presque réglée d'un regne heureux, florissant, applaudi ; & » d'un regne malheureux, troublé, finissant par la catastrophe d'un Roi déposé, » mis aux fers, souvent sacrifié à l'ambition d'un usurpateur sanguinaire. » Qu'on approfondisse ces reproches, & l'on verra que les inquiétudes de cette sage Nation ne viennent que de l'amour de la liberté, & de la vigueur de leurs premieres loix, qu'ils

ont soutenuës au péril de leurs biens & de leur sang : & quand un Roi a cherché à se rendre le maître & l'arbitre des loix, il a trouvé dans la fermeté de ses sujets une digue qu'il n'a pû surmonter. C'est en eux seuls qu'on trouve le véritable caractere des Républicains qui préferent la mort à la servitude ; & qui ne trouvent rien de plus honteux à un peuple né libre, que de se voir assujetti. Mais un Roi veut-il faire regner les loix, il trouve un peuple soumis, obéïssant, & toujours disposé à suivre la volonté du Prince, parce que le Prince ne prend d'autre conseil que des loix établies par le corps même de la Nation ; & s'ils ont été en differend avec les autres peuples ; ç'a toujours été pour des interêts essentiels & bien entendus. Jamais Nation n'a mieux connu, ni plus constamment suivi ses véritables interêts. Les Anglois sont de bons amis & de fidéles alliés, autant de temps qu'il convient au bien de l'Etat de garder leurs alliances & leurs traités. Ce caractere est répandu dans tous les membres de la Nation, sur l'amitié desquels il ne faut compter qu'autant qu'ils y trouvent leur avantage particulier.

Il me paroît qu'on doit étudier avec quelque brieveté l'histoire ancienne de cette Monarchie, à moins qu'elle n'ait rapport aux affaires de l'Eglise. Il s'en faut bien que ces premiers temps soient aussi interessans & aussi considerables que les cinq ou six derniers siécles. Deux Auteurs fort célébres, & qui ont fait beaucoup de bruit dans le monde, *Milton* & *Selden*, se sont particulierement appliqués à écrire l'histoire ancienne. Leur capacité doit faire croire qu'ils s'en sont très-bien acquittés. Au défaut de ces deux écrivains, on pourroit se servir du premier tome de la belle histoire d'Angleterre de M. de *Rapin Toyras*, ou au moins du premier volume des Révolutions d'Angleterre du P. *d'Orléans*, assez court pour ne pas ennuyer, & assez long pour apprendre ce qu'il faut nécessairement savoir de ces temps reculés.

Ce n'est donc qu'à Guillaume le Conquerant, qu'on doit fixer l'étude sérieuse, & plus détaillée de l'histoire d'Angleterre. Aussi est-ce au regne de ce Prince, qu'elle commence à être plus éclaircie, & que les révolutions en deviennent plus importantes. Le regne de ce Prince fait bien voir que les hommes qui savent se faire valoir, & profiter habilement des conjonctures, ne manquent jamais d'arriver dans leur genre à ce qu'il y a de plus grand. Guillaume étoit fils naturel de Robert Duc de Normandie, & descendoit des Princes Danois, qui sur la fin de la deuxiéme race avoient ravagé une partie de la France, & avoient obligé Charles le Simple à leur accorder la Neustrie, qui du nom de ces nouveaux habitans avoit pris celui de Normandie. Robert déclara, & fit reconnoître Guillaume son fils Duc de Normandie ; & ensuite, sous prétexte que S. Edoüard le Confesseur lui avoit laissé par testament la Couronne d'Angleterre, il entreprit d'en faire la conquête sur Haralde, qui s'en étoit déclaré Roi. Il y alla donc avec une armée composée de Normans, de François & de Flamans. Il ne trouva pas de résistance, parce que Haralde étoit occupé dans le Nort d'Angleterre contre le Roi de Norwege qui l'étoit venu attaquer. S'il fut victorieux du Roi Norwegien, il n'eut pas le même bonheur contre Guillaume, par lequel il fut battu le 14. Octobre 1066. journée où la mort de Haralde laissa Guillaume maître de la Couronne d'Angleterre. Tant que Guillaume conduisit ses peuples avec douceur il fut heureux & triomphant ; voulut-il les vexer & les tourmenter, il

attira des mouvemens, des révoltes & des conspirations ; & tel a été depuis, le regne des Rois d'Angleterre, que tous ceux qui se sont regardés comme les chefs d'une République, ou d'un peuple libre, ont regné avec plus d'autorité que les Rois qui ont voulu substituer leur volonté absoluë aux loix établies par la Nation. Sans parler ici de la vie de Guillaume le Conquerant, publié en Anglois par Samuel *Clarke*, qui ne peut être d'usage que pour ceux qui savent la langue du Pays, nous avons beaucoup d'Auteurs du temps même, qui ont écrit son histoire avec une grande exactitude. Tels sont *Matthieu Paris*, *Eadmer* & *Guillaume de Neubrige*. Le premier est regardé comme *le meilleur* (1) *Historien que nous ayons pour le treiziéme siécle*; l'on pourroit même ajouter pour une partie du siécle précédent. L'on estime *Eadmer* pour sa sincerité, & *Guillaume de Neubrige* pour la justesse & le bon sens. Ces trois écrivains, avec *Thomas Walsingham* ont donné l'histoire des Rois d'Angleterre sortis de la ligne masculine de Guillaume le Conquerant; mais l'on doit y joindre ce qui s'en trouve encore dans les Historiens de Normandie, publiés par M. *Duchesne*. Que de troubles & de divisions, lorsqu'on est arrivé au commencement du XV. siécle. L'on voit alors tous les malheurs que peut produire la passion de regner. Ces maux passerent jusques à nous; les Rois d'Angleterre n'étoient pas assez occupés chez eux, ils tomberent sur la France, & par des chimériques prétentions, ils ravagerent Paris, & la plus grande partie du Royaume dont ils s'étoient saisis. Ils ne nous traiterent pas en Rois, mais en tyrans; tout conquerans qu'ils étoient, il sembloit qu'ils sentissent qu'ils ne tarderoient pas à être chassés, ils le furent par Charles VII. Leur animosité a changé depuis; & il est à croire que les differends qui ont été entre les deux Nations sont à la fin terminés. Les Anglois ont fait depuis tout ce qui étoit en eux pour se raprocher.

Ainsi avant que de passer au regne de Henry VII. il se rencontre deux grands évenemens, sur lesquels il faut principalement s'arrêter ; ce sont les troubles qu'il y eut dans ce Royaume entre les Maisons de Lancastre & d'Yorck, au sujet de la succession ; avec les guerres de France & d'Angleterre, qui ne furent terminées que sous Charles VII. L'histoire du premier de ces évenemens a été écrite par *Francisco Biondi* & par M. de *Rosemond*. Les guerres de France & d'Angleterre se trouvent expliquées ou dans les Auteurs de l'histoire generale de ce Royaume, ou dans les Historiens que nous avons marqués, en parlant de l'histoire de France.

Si l'on vouloit s'épargner la lecture de tous ces differens livres, on pourroit voir seulement quelqu'un des plus judicieux Auteurs de l'histoire generale d'Angleterre. Les principaux sont *Polydore Virgile*, *André Duchesne*, le P. *Dorléans* & M. *de Larrey*, M. de *Rapin Toyras*, & *Laurent Echards*. Je passe les abregés publiés par *du Verdier* & par *Vanel*; ce sont de trop pitoyables écrivains, pour meriter aucune attention. Ceux même que nous venons de citer ne sont pas tous d'un merite égal. Quoique *Polydore Virgile* écrive purement, & que sa narration soit agréable, il n'est pas toujours exact, & souvent il est trop superficiel. On remarque même qu'ayant été élevé sous un autre gouvernement que celui d'Angleterre, il n'a point assez connu

(1) *Le P. Mabillon, Traité des études monastiques II. Part. ch. 20.*

l'état des affaires & la police de ce Royaume, pour n'y faire aucune faute. Il y a long-temps qu'on a dit qu'*André Duchesne* réüssissoit parfaitement bien dans les histoires particulieres ; mais qu'il a fait une terrible breche à sa réputation, par les histoires generales qu'il a données. Celle d'Angleterre sur tout lui a fait plus de tort qu'aucune autre : ce n'est point une histoire, ce sont des faits cousus les uns aux autres. Il écrit d'une maniere languissante ; il interesse peu ; le talent de faire connoître les hommes lui manque ; il n'a que celui de montrer l'exterieur de leurs actions : ce qui vient, sans doute, du peu de soin qu'il avoit apporté à étudier les passions humaines. Il ne s'étoit jamais appliqué qu'à rechercher dans les bibliotheques & dans les archives des Princes, ou des Eglises, les monumens qui pouvoient éclaircir l'histoire ; en quoi il faut avoüer qu'il a très-bien réüssi. Le jugement que M. *de Larrey* a porté des *Révolutions d'Angleterre* du P. *d'Orléans*, est trop avantageux à ce dernier, pour ne le point rapporter ici. » Mal gré le préjugé de son ordre & de sa religion, dit M. de Larrey, (1) le P. d'Orléans qui parle d'Elizabeth avec éloge, » ne fait pas moins d'honneur à son histoire qu'à la Reine d'Angleterre : & si les Partisans de cette Princesse ne sont pas fâchés de voir ses loüanges dans la bouche » d'un Jesuite, il doit être bien aise de son côté d'avoir souvent rendu justice à une » héroïne, qui n'a été calomniée que par d'indignes Auteurs. » Cet éloge de la sincerité du P. d'Orléans à l'occasion d'une Reine, qui auroit pû donner à des écrivains moins équitables, quelque sujet apparent de déguiser ses grandes qualités, doit prévenir un lecteur en faveur de l'ouvrage entier de ce Pere. En effet, il a pratiqué ce qu'il a marqué lui-même, qu'on devoit trouver dans un abregé exact d'histoire. Il montre en passant ce qu'il ne faut pas ignorer ; & il découvre à fond ce qu'il faut savoir. Il a même eu quelques délicatesses, négligées ordinairement par le commun des Historiens, qui veulent toujours ou faire des portraits, ou raisonner sur les causes & les motifs des évenemens. Ces Auteurs n'apperçoivent pas le danger qu'il y a de chercher plûtôt à bien peindre, qu'à representer. Un beau trait passe naturellement de l'imagination à la plume, comme le remarque ce judicieux écrivain ; le heros en profite ; mais la verité en souffre. Le P. d'Orléans a poussé son ouvrage jusques à ces derniers temps, ce qu'aucun Historien n'avoit fait avant lui : & il a eu le bonheur de profiter des lumieres de ce Roi si pieux, l'infortuné sujet des malheureuses révolutions, qui subsistent encore à present. M. *Leti* a ramassé dans son *Théâtre Britannique*, ce qu'on ne peut trouver qu'avec beaucoup de peine en differens Auteurs. Avant que de venir à l'histoire d'Angleterre, il fait une exacte description de ce Royaume ; il explique la religion & les mœurs de ses habitans, il donne le caractere de la Cour, il découvre le genie des Ministres, les interêts & les maximes des Parlemens. A peine cet ouvrage eut-il vû le jour, qu'on le proscrivit en Angleterre ; l'Auteur même fut contraint de se retirer. Je ne dis point que ce soient-là des preuves de verité & d'exactitude ; mais ce sont des marques de liberté. L'histoire de M. *de Larrey* fut d'abord très-bien reçûë du public. A l'exception peut-être de quelques endroits où il n'est point assez favorable aux Catholiques, elle a des caracteres qui l'ont fait rechercher

(1) *M. de Larrey. Préface du second volume de l'histoire d'Angleterre.*

par la liaison qu'elle donne de l'histoire de l'Europe avec celle de la Grande-Bretagne. Sa maniere d'écrire noble & majestueuse, lui avoit acquis la plus grande partie de sa réputation. L'Angleterre n'avoit pas encore eu en notre langue d'historien de cette force. Mais dès que les Actes de la Cour de Londres, publiés par M. *Rymer* vinrent à paroître, M. de Larrey eut la sincerité d'avoüer lui-même qu'il falloit refondre toute son histoire. Il sentit bien que n'étant pas en Angleterre, il lui avoit été impossible de connoître une infinité de ressorts & de mouvemens secrets, que l'on ne peut découvrir que dans le pays dont on écrit l'histoire. La chose s'est depuis verifiée par la publication de celle de M. *de Rapin Toyras*, dont l'ouvrage qui n'est pas moins étendu que celui de M. de Larrey, a eu une réputation qui n'est pas fardée; l'Auteur étant mort avant que son histoire d'Angleterre ait entierement paru, n'a pu par ses amis & ses sollicitations la mettre lui-même en credit. Il a donc fallu qu'elle se soit soutenuë elle-même: & l'on ne sauroit disconvenir qu'elle ne soit écrite avec un grand sens, beaucoup de dignité, toute la connoissance nécessaire des affaires du Royaume, un détail exact & plus que suffisant. Et l'histoire de M. de Larrey qui s'étoit soutenuë jusques alors, est tombée tout-à-coup, & n'a plus été recherchée que pour ses belles gravures. L'histoire de M. *de Rapin Toyras* est donc la seule qui merite d'être lûë sur l'histoire generale d'Angleterre avec les *Révolutions du P. d'Orléans*. Les Anglois ne laissent pas d'avoir encore en leur langue beaucoup d'écrivains très-estimés, mais qui ne conviennent qu'à ceux qui entendent la langue du Pays. *Robert Brady* est utile à ceux qui soutiennent le parti des Rois; Jacques *Tyrrel* sent plus son Républicain; Laurent *Echards* n'embrasse ouvertement aucun parti; & suffit pour un abregé; il est écrit avec sagesse & avec précision. Et comme les Anglois ont écrit en leur langue les vies particulieres des Rois, on les a recueillies en 1706. en trois gros volumes, & peuvent tenir lieu d'une histoire suivie.

Toutes ces histoires generales ne doivent point empêcher de lire quelques-unes des histoires particulieres, qu'on a publiées sur le regne de Henry VII. & sur les suivans. Jusques à ce Prince, l'Angleterre avoit été désolée par la haine fatale qu'il y avoit entre les deux Maisons d'Yorck & de Lancastre. Comme Henry IV. de la Maison de Lancastre, avoit enlevé la Couronne à Richard II. de même son petit-fils Henry VI. fut détrôné par Edoüard IV. qui étoit de la Maison d'Yorck: & Richard III. frere de ce dernier, fut encore dépoüillé du Royaume & de la vie par Henry VII. de la Maison de Lancastre. Ce fut ce Prince, qui par sa prudence, autant que par son mariage avec la fille d'Edoüard IV. étouffa les troubles, dont ce Royaume avoit été depuis long-temps si furieusement agité. L'histoire de Henry VII. le Salomon, ou le plus sage des Rois d'Angleterre, a été écrite avec un grand sens, par le Chancelier *Bacon*; mais on ne peut rien ajouter à la beauté & à l'exactitude de celle que M. *Marsolier* a publiée en notre langue. La vie de Henry VIII. Ce Prince, dont l'inconstance a eu des suites si funestes pour l'Angleterre, a été donnée par plusieurs Auteurs. *Brooke*, *Goodwin* & *Herbert de Cherbury* sont les plus considerables. Les révolutions d'amour, d'état & de réligion arrivées sous ce Prince, ont donné lieu a beaucoup d'histoires trop differentes, & contraires les unes aux autres. *Sanderus* & M. *de Varillas* ont écrit ce qui regarde la Religion avec un zele outré, accompagné de

de fautes impardonnables, leur prévention les a si fort aveuglés, qu'ils manquent de justesse & d'équité, & souvent même ils font banqueroute à la verité. *Heylin* & M. *Burnet* ont pris le parti opposé, & n'ont pas rendu assez de justice aux Catholiques. M. *le Grand* a publié l'histoire du divorce de ce Prince, dans un livre plein d'érudition; mais qui est devenu le sujet de beaucoup de critiques, de répliques & de réponses, qui pour avoir été vives, & plusieurs fois réïterées, n'en ont pas mieux fait connoître la verité; c'est ce qui arrive presque toujours en matiere de doctrine. Quoique, selon la remarque d'un Historien, (1) cette fameuse & déplorable métamorphose ait eu pour cause du côté de Henry VIII. un mauvais mariage, un mauvais Conseil, & une passion déréglée; on peut dire aussi que la mauvaise conduite des Ministres du Pape n'y contribua pas peu. Il y avoit long-temps que, par une aveugle déference que les peuples de la Grande-Bretagne avoient pour le S. Siege, les Papes avoient abandonné ces manieres insinuantes & persuasives qui entraînent l'obéïssance, sans trop exprimer le commandement. Ils s'étoient emparés d'une autorité despotique, par laquelle ils croyoient avoir droit de tout faire & de tout entreprendre. Ils se persuaderent alors très-faussement qu'il n'y avoit, pour soumettre Henry, Prince zelé pour la foi, qu'à l'épouvanter par des excommunications. Le coup lancé trop vîte perdit l'Angleterre, quelques jours de temporisement l'auroient sauvée.

Elizabeth confirma par l'hérésie le schisme que Henry VIII. avoit établi. Ce regne, l'un des plus beaux d'Angleterre, merite une étude particuliere. Les liaisons que cette Princesse eut avec la France, la part qu'elle prit malheureusement aux affaires de la Religion, sa conduite si sage, ses démarches si concertées, sa fermeté toûjours également soutenuë, doivent porter à connoître tout le détail de sa vie. Les écrivains qui ont donné l'histoire du schisme & de la réformation d'Angleterre, ont suffisamment éclairci ce qu'elle a fait au sujet de la Religion. *Camden* Auteur exact & sincere autant qu'on peut l'être, a publié la vie de cette illustre Reine. Je n'ai rien à retrancher aux justes éloges qu'on a fait de son histoire; & je voudrois y pouvoir ajouter, si j'avois assez de talent pour le faire. Il faut y joindre ce qu'a donné M. *Leti*, qui trouve dans tout ce qu'il écrit le moyen d'ajouter à la verité des faits, d'agréables circonstances ingenieusement imaginées; mais il repete trop souvent qu'Elizabeth étoit une comedienne, il suffisoit de le dire une fois, & de donner lieu de le penser souvent par un détail suivi de toutes ses actions. Les Mémoires de *Walsingham* & de *Melvil*, feront connoître l'esprit du gouvernement de cette Princesse, & les ressorts de sa politique. Cette Reine comparable à tout ce qui s'est vû de grands Princes, avoit quelques défauts qui obscurcissent terriblement l'éclat de ses vertus. On ne sauroit lui pardonner cette haine implacable contre la Religion Catholique, l'effusion du sang qui faisoit ses délices, l'a confonduë avec la populace Angloise, qui ne trouve de plaisir que sur un échaffaut, & pour qui une mort commune, ou un meurtre ordinaire n'a rien que de fade. Marie Stuard meritoit bien qu'on fit cesser, par une retraite contrainte, les inquietudes dont elle étoit agitée, & qu'elle répandoit trop souvent au dehors. Mais on ne pouvoit pas légitimement la faire mourir. Elle

(1) *Le P. d'Orléans*

en avoit fait suffisamment pour être privée d'une partie de sa liberté ; mais point assez pour être privée de la vie.

Après le regne de Jacques I. fils de Marie Stuart & successeur d'Elizabeth, Prince trop Théologien pour être bon Politique, vient celui de l'infortuné Charles. Ses malheurs ont été décrits par un grand nombre de bons Auteurs. Les *Révolutions* du P. *d'Orléans* en donnent un narré très-naturel & très sincere. Mais comme de pareils évenemens ne peuvent être trop étudiés, ni assez medités, il faut encore lire ce qui s'en trouve dans quelques autres Historiens. *Sanderson* a fait la vie de ce Prince. Les autres écrivains qu'on doit consulter sont George *Hornius*, *Jonston*, *Manlius*, dans ses mémoires sur la rébellion d'Angleterre, *Bateus*, *Skynner*, *Witlock*, & M. *Leti* dans sa *vie de Cromwel*, & dans son *Theatro Britannico*. Il y a deux Auteurs ausquels on doit principalement s'attacher ; ce sont *Ludlow*, & le Comte de *Clarendon*. Le premier a publié des mémoires, dans lesquels, comme membre du Parlement, il rejette, quoiqu'à tort, toute la faute de cette catastrophe inouïe sur Charles I. Mais quelque démarche que fasse un Prince, il n'est jamais permis au peuple d'attenter à sa vie : elle dépend de Dieu seul, auquel même un Roi tyran est uniquement responsable de ses actions. Le Comte de *Clarendon* a plus d'équité que *Ludlow* : sa charge de Grand-Chancelier d'Angleterre, de Chef de tous les Conseils, de favori du Prince, & ses conversations familieres avec les Chefs des deux partis, l'ont mis à portée d'être instruit de toutes les affaires, & de connoître les ressorts que l'on a remués dans cette fameuse intrigue. Sa probité à l'épreuve de la fortune, ne lui a point permis de rien dire, que dans les regles d'une exacte verité. Il accuse le peuple ; mais il ne disculpe pas toujours le Roi Charles : il justifie & il condamne les deux partis. Il ne prétend point, comme l'ont dit avant lui quelques écrivains, que cette rébellion a été fomentée par les autres Princes de la Chrétienté, dès la mort d'Elizabeth. Il ne remonte qu'à la disposition, où étoit la Cour & le peuple, au commencement du regne de Charles I. » Du côté de la Cour on remarquoit, dit ce grand » homme, (1) l'orgueil, l'inconstance, la profusion dans la plus grande disette, » un esprit d'artifice & de subtilité. Du côté du peuple, on trouvoit la lenteur, » l'épargne dans la plus grande abondance, une simplicité grossiere, ennemie du dé» guisement : tout cela joint ensemble peut avoir causé les désordres que nous avons » vûs de nos jours. Le Roi, continuë cet illustre écrivain, convoqua trois Parlemens » dans les quatre premieres années de son regne : qui furent tous cassés avec aigreur » & avec beaucoup de mécontentement de part & d'autre. En cassant le dernier, il » fit cette Déclaration, *qu'il avoit assez fait connoître à son peuple, par ces fréquentes » convocations, le penchant qu'il avoit eu pour l'usage des Parlemens : mais que l'a» bus que l'on en avoit fait par le passé, le forçoit, contre son inclination, à changer » de conduite, & qu'il regarderoit désormais comme téméraires, tous ceux qui préten» droient lui prescrire un temps pour faire assembler un Parlement.*

» On ne manqua pas d'en inferer dans le public qu'on ne devoit plus esperer à l'a» venir de pareilles assemblées. Personne n'osoit plus parler de convocation, pour

(1) *Histoire de la rébellion d'Angleterre du Comte de Clarendon, tome premier.*

» ne pas s'exposer à la censure ; & je suis persuadé qu'on ne sauroit indiquer une » cause plus probable de tous les troubles qui ont affligé le Royaume, que ces sor- » tes de ruptures des Parlemens, imprudentes & précipitées. La Cour ne ju- » geoit plus des intentions du peuple, que par l'insolence & l'ambition de quelques » particuliers ; & le peuple jugeoit sur le même modéle, de l'honneur, de la ju- » stice & de la religion de la Cour. Les deux partis qui ne devoient penser qu'à » s'unir pour le salut commun, se divisoient ordinairement dans ces temps fâcheux, » sans aucun respect ni charité l'un pour l'autre. Et pour comble de malheur, le » Roi retenoit auprès de sa personne des esprits artificieux, qui par de faux rap- » ports exageroient au peuple les défauts & les foiblesses de la Cour, & qui n'ou- » blioient rien pour rendre le peuple suspect à sa Majesté. » Voilà ce que dit, des causes de tant de troubles, cet Auteur si exact, & qui n'a rien marqué que sur de so- lides preuves. Son ouvrage est écrit avec un grand sens, suite des charges consi- derables qu'il a possedées ; & l'on y voit regner une connoissance que pouvoit & de- voit avoir un Ministre, qui a été assez heureux pour être plus que (1) Grand-Chan- celier de ce Royaume.

Après la lecture des ouvrages que nous avons indiqués, il est bon de parcourir les traités qui ont été faits pour justifier ce Prince, & en lui l'autorité de tous les Rois, ou pour le condamner. On en a recueilli quelques-uns dans l'excellent ouvrage, qui a été publié à Londres en 1649. Plusieurs savans se sont crûs obligés à défendre l'innocence de ce Prince injustement accusé, & indignement traité par quelques-uns de ses sujets. Ceux qui ont fait le plus de bruit sur cette matiere, sont *Milton* & *Saumaise*. On a dit de ce dernier, qu'il avoit très-mal défendu une bonne cause, & du premier, qu'il en avoit très-bien soutenu une mauvaise. *Saumaise* avoit une érudi- tion fort étenduë, cependant il manquoit des connoissances qui étoient nécessaires pour écrire sur de semblables sujets. *Milton* avoit beaucoup de capacité, & une gran- de connoissance des affaires; mais il a poussé trop loin l'apologie de ce Regicide. S'il ne pouvoit résister aux pensions qu'on lui donnoit pour justifier la révolte, il devoit au moins garder un peu plus de moderation à l'égard du Roi : le nom de tyran qu'il donne à ce Prince, est un titre qu'il n'a jamais merité. Charles n'avoit rien du tyran, & personne n'aima moins le sang. La soif que ses ennemis eurent du sien ne leur per- mit pas de differer long-temps l'execution de la sentence qu'ils avoient portée contre lui. Nous avons inseré dans le Catalogue des Historiens, les autres traités, qui ser- vent à la justification de ce Prince.

Ce qui regarde Cromwel a été écrit par le même Comte de *Clarendon*, & par M. *Leti* : je n'ose citer l'histoire de cet usurpateur, donné par l'Abbé *Raguenet*, parce que je sai qu'elle n'est pas également estimée des connoisseurs. Il est à croire qu'il réüssira mieux dans l'histoire de M. de Turenne, de laquelle on assure qu'il a été chargé par la Maison de Boüillon. La vie de Charles II. n'a été écrite exactement que dans les *Révolutions* du P. d'Orléans, & par M. *Rapin-Toyras* ; le peu qu'on en a

(1) *Il a eu le bonheur d'être le beau-pere du Duc d'Yorck, qui a été depuis Jacques II. Roi d'Angleterre, mort à S. Germain en Laye.*

d'ailleurs, se trouve dans la vie de ce Prince, donnée par *Hartnaccius* dans la vie du General Monck, & dans l'histoire de la conspiration du Duc de Montmouth, imprimée en 1686. avec la relation de ce qui s'est passé en Europe, depuis les regnes de Charles II. & Jacques II. On peut y joindre les mémoires du Docteur *Burnet* Evêque de Salisburi; mais il faut être attentif sur ce qu'il dit contre le Roi Jacques II. par lequel il en avoit été disgracié, & s'étoit vû contraint de quitter l'Angleterre.

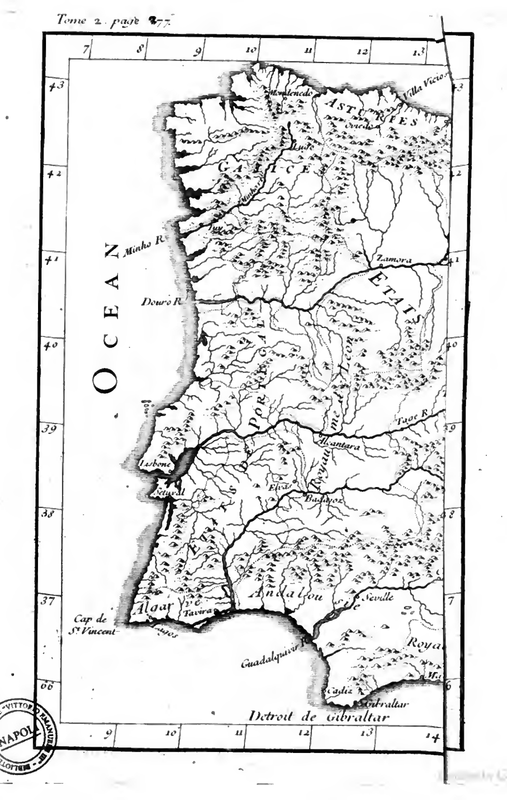
Les differentes vies, quoique fardées du Roi Guillaume, & l'histoire de la derniere révolution, imprimée à Londres en 1697. font voir, quoiqu'on en dise, que Jacques II. a soutenu sa Couronne avec pieté, & qu'il l'a abandonnée par zele de Religion. Le P. *d'Orléans* en a marqué ce qu'on en doit à peu près dire maintenant. Et le temps nous découvrira vrai-semblablement, qu'il a été aussi grand Prince, que bon & Religieux particulier. Il faut joindre à la vie de Guillaume, celle de la Reine son épouse, publiée par M. *Burnet*, quoiqu'elle soit écrite avec trop peu de détail.

L'histoire d'Ecosse & d'Irlande doit accompagner celle d'Angleterre. *Buchanan* est exact & sincere, quand il n'est point obligé de parler de la Reine Marie Stuart, dont il se déclare trop injustement l'ennemi, aussi-bien que de tous les autres Rois. L'histoire d'Irlande a été assez bien écrite par les Auteurs que nous avons inserés dans le Catalogue. D'ailleurs ces histoires sont trop liées avec l'histoire generale d'Angleterre pour qu'on doive les étudier séparément, à moins qu'on n'y soit engagé par un grand goût, ou par un arrangement particulier d'étude.

Il y a encore quelques autres traités qu'il est nécessaire de lire, ou au moins de parcourir. Telle pourroit être la généalogie des Rois d'Angleterre, publiée par *Sandford* à Londres en 1677. & ce que M. *Imhoff* a fait sur le même sujet. Il faut y joindre ce qui regarde la justification de Marie Stuart, que les écrivains opposés ont voulu, mais à tort, faire passer les uns pour martyre, les autres, pour coupable d'une infinité de crimes. Quelques Anglois ont fait imprimer un mauvais recueil des ouvrages & des apologies faites en faveur de Marie Stuart; il seroit beaucoup plus curieux s'ils y avoient mis tout ce qui s'est fait contre cette Reine, & l'on pourroit dire autant de verités contre cette Princesse, que l'on en a publiées en sa faveur. Plusieurs auteurs ont éclairci ce qui regarde la conspiration des poudres sous Jacques I. & M. Arnauld a pleinement (1) justifié les Catholiques, & sur-tout les Jesuites, d'une autre prétenduë conjuration, qu'on supposoit qu'ils avoient tramée contre Charles II. Il seroit à louer, s'il n'avoit écrit que sur de semblables matieres. Enfin il ne faut pour oublier le petit livre de *Metamorphosis Anglorum*, où l'on a ramassé les plus considerables révolutions de ce Royaume, avec quelques traités fort curieux sur ces sortes d'évenemens.

Je n'ai rien dit des collections des Historiens d'Angleterre qui sont en assez grand nombre, & dont la plûpart sont estimées. J'ai cru qu'on en devoit penser ce que j'ai dit des collections des historiens Allemans; que si elles sont utiles aux étrangers, elles sont très-nécessaires aux Auteurs du Pays, qui se trouvent appellés à faire une étude profonde de l'histoire de la Nation. Ils doivent y joindre même le grand recueil des

(1) *Apologie pour les Catholiques, tome premier.*


OCEAN
Minho R.
Douro R.
Lisbone
Setuval
Cap de St. Vincent
Lagos
Algarve
Tavira
Guadalquivir R.
Cadiz
Gibraltar
Detroit de Gibraltar
Andalousie
Seville
Badajoz
Elvas
Alcantara
Tage R.
Zamora
Mondenedo
Villa Vicios
ASTURIES
Oviedo
Lugo
GALICE
Minho R.
PORTUGAL
ETATS DE
ETATS
Royaume de Leon
Roya

âctes de la Tour de Londres, imprimés assez imparfaitement par *Rymer*, mais que l'on réimprime à present, revûs sur les originaux. Je m'étonne qu'on ne fasse pas la même chose sur le *Monasticon Anglicanum* si nécessaire pour l'histoire particuliere d'Angleterre, & qui est cependant assez rare.

Jamais Royaume n'a eu de meilleurs Princes ; mais les peuples ont quelquefois si peu connu leur bonheur, que jamais Rois n'ont été moins heureux que la plûpart de ceux d'Angleterre. Quand ils ont été bons, sages, équitables, ils se sont vûs exposés à beaucoup de traverses & de révolutions ; au lieu qu'ils ont été aimés & respectés quand ils ont été durs & méchans : je crains bien que cela n'engage les bons Rois à devenir méchans, s'ils veulent se faire respecter en Angleterre. Il n'en est pas de même à l'égard des Reines : leur regne a été dans la guerre plein de prosperité, & dans la paix plein d'abondance. Ils croyent que la cause de cette diversité vient de ce que, quand les Princes portent le Sceptre, ce sont les femmes qui gouvernent ; au lieu que, quand une Reine est sur le Trône, ce sont les hommes qui les conduisent, & que leur Royaume n'est jamais moins en *quenoüille*, que lorsqu'il est entre les mains des femmes.

CHAPITRE XXXII.

Histoire d'Espagne.

L'Histoire d'Espagne est incontestablement l'une des plus curieuses des nouvelles Monarchies, soit par les grands évenemens dont elle est remplie, soit par les révolutions extraordinaires qui sont arrivées dans son Gouvernement depuis environ treize siécles, soit par le caractere de ses peuples, dont le genie plein de cette noble élevation qui fait l'ame des grands hommes, les a dans tous les temps rendus l'admiration de leurs voisins. Joignons-y pour nous la part que nous y devons prendre depuis plusieurs siécles que nous avons contesté avec cette genereuse Nation, moins pour l'interêt que pour la gloire : nous y sommes encore plus particulierement interessés depuis qu'un Prince de la Maison de France, a été appellé au Trône d'Espagne par les droits de la naissance, & par les vœux d'un peuple qui a toujours été fidele à ses Rois.

C'est envain qu'on a prétendu que cette Nation avoit porté trop loin l'estime qu'elle faisoit de ses propres merites ; on a blâmé *Sandoval* d'avoir (1) dit dans la vie de l'Empereur Charles-Quint, que le Sultan avec une armée d'environ deux cens mille hommes, n'eut garde de prendre AlbeRoyale, parce qu'il y avoit dedans cinquante Espagnols. Toute nation qui ne s'estime pas, n'est jamais capable des grandes operations. Les hommes qui se croyent foibles & incapables d'operer, sont encore plus foibles qu'ils ne s'imaginent ; il faut pour réüssir dans les grandes entreprises, avoir un courage superieur à l'action même où l'on se propose de réüssir. Que seroit-ce donc si les Espagnols étoient du caractere des Anglois qui ne se conten-

(1) *Lib. 25. ch. 43.*

tent pas de s'estimer plus qu'aucun autre peuple, mais qui vont encore jusques à méprifer toutes les autres Nations? Si les Espagnols s'estiment, ils savent accorder aux autres les justes loüanges qu'ils méritent. C'est peut-être là tout ce qu'on leur a reproché, mais c'est peu de chose quand on sait étudier leurs sentimens, & les mettre dans leur juste précision.

D'ailleurs la Nation est prudente, & sait se laisser gouverner par des Rois sages, dont elle a rarement manqué, & ausquels elle a toujours été très-fidéle, autant par devoir que par honneur. Les Conseils y sont lents. Est-ce prudence? est-ce affectation? C'est ce qu'on ne peut décider qu'en examinant l'esprit & le caractere des membres de chaque Conseil, & même en étudiant le genie de la Nation, qui ne s'accommoderoit peut-être pas d'une décision trop prompte. Ce qui est certain, ce n'est pas manque de pénetration, jamais hommes n'en eurent davantage, & ne furent plus capables de concevoir en un instant tout le fond d'une affaire, & d'en appercevoir le fort & le foible.

Si les Espagnols ont beaucoup de bonnes qualités, il n'y a pour eux qu'une chose à craindre, c'est que la trop grande frequentation avec l'étranger n'altere un peu leur grandeur, & ne ternisse leur vertu: il est plus aisé d'imiter les vices que les vertus des personnes que l'on frequente. On sait que ces peuples, qui ont toujours eu beaucoup d'amour pour la gloire, ont crû autrefois qu'ils seroient avillis s'ils n'avoient qu'une histoire ordinaire; c'est pourquoi elle se trouve remplie d'un nombre infini de faits prodigieux. A s'en rapporter à la plûpart de leurs premiers écrivains, rien n'est commun chez eux; ils auroient crû deshonorer leur Nation, si les choses s'y étoient passées comme elles se passoient chez les autres peuples. *Sandoval* s'imagine honorer beaucoup Charles-Quint, de le faire descendre d'Adam en ligne directe & masculine; & pour purifier sa généalogie, il la fait passer par l'incendie de Troye, d'où après bien des révolutions, des voyages & des conquêtes, elle vient se terminer à cet Empereur. On verra la même chose au sujet de quelques autres généalogies. Quelques-uns de leurs anciens Historiens donnent un peu trop dans ce merveilleux. Si on les en croit, les Juifs qui étoient chez eux, avoient de grandes lumieres, & un si grand zele pour le Christianisme, même avant son établissement, qu'ils envoyerent une ambassade aux Juifs de Jerusalem, pour les porter à ne pas faire mourir JESUS-CHRIST, & qu'après la mort du Sauveur, leurs Ambassadeurs prierent la Sainte Vierge de venir passer le reste de sa vie en Espagne: ils disent que le Centenier dont Jesus-Christ fait l'éloge dans l'Evangile, étoit Espagnol; que c'est à eux en particulier que S. Paul a écrit son Epitre aux Hebreux. Si ces écrivains se fussent contentés seulement de le croire ainsi, il n'auroit pas été difficile de les laisser joüir en paix du plaisir qu'ils trouvoient dans ces sortes d'imaginations; mais ils vouloient encore que les autres Nations en fussent persuadées. Cette conduite ne venoit que d'une extrême ignorance de quelques-uns de leurs Auteurs, ou de ce faux principe que rien ne leur étoit défendu sous prétexte de Religion, ou qu'il suffisoit même de revêtir d'un exterieur de pieté, une action pour la rendre permise. Bien des gens parmi eux se sont imaginés que par cette voye, ils ôteroient aux crimes les plus énormes l'infamie dont ils sont revêtus, témoin *Donna Maria de Padilla*, laquelle pour soute-

nir ſa révolte contre l'Empereur Charles-Quint, prit tout l'or & l'argent des Reliques de Tolede, allant faire devotement ce vol, les mains jointes & couvertes d'un voile noir.

Ce caractere qui eſt celui de quelques Hiſtoriens de cette Nation, nous montre avec quelle précaution on doit lire leur hiſtoire, il s'en trouve peu qui n'ait quelque imagination: ou pour flater l'eſprit du peuple, ou pour ſe faire conſiderer plus que les autres. Si l'on veut ſavoir leurs mœurs & leurs coutumes, il faut lire ce qu'en a écrit *Nonius* dans ſa deſcription d'Eſpagne, & M. *Leti* au commencement de la vie du Duc d'Oſſonne; mais on doit préferer à tous ces livres les *Délices d'Eſpagne & de Portugal*, qu'on a imprimés en Hollande en cinq volumes *in* 12.

L'antiquité & l'origine de la Nation, les diverſes révolutions qui y ſont arrivées ont été ſujettes à beaucoup de fables; mais ſi l'on veut s'en tenir à la verité hiſtorique, on verra que tout s'y eſt paſſé à peu près comme chez les autres peuples. Les révolutions ne different dans les diverſes Nations que par des circonſtances particulieres. Ce ſont des peuples qui en chaſſent d'autres de leurs anciennes habitations, ou du moins qui les perſecutent & les tyranniſent pour s'en rendre maitres.

Nous avons déja fait connoître le peu de probabilité qu'il y avoit à faire ſortir les premiers habitans de l'Eſpagne, de Tharſis fils d'Ion ou de Tubal. Eſt-il vraiſemblable qu'un homme ſeul avec une médiocre famille eût riſqué un auſſi long voyage, ſans connoître l'Eſpagne; ayant par mer beaucoup de difficultés à ſurmonter, qu'on ne penſoit point alors à franchir; & ſe trouvant par terre de plus grands embarras, ſoit par la longueur du trajet, ſoit par les forêts, les rivieres & les deſerts qu'il auroit fallu paſſer, & ſe livrer à la merci des bêtes ſauvages & de l'indigence des lieux, à travers leſquels on auroit eu à penetrer? Mais comment l'Eſpagne s'eſt-elle donc peuplée, & quels hommes y ont abordé les premiers. Trois ſortes de nations s'en ſont emparées; les Gaulois ou les Celtes d'un côté, les Liguriens de l'autre, ont occupé d'abord la partie Septentrionale de ce continent: les Turdules venus des peuples d'Afrique s'y ſont rendus en franchiſſant le détroit de Gibraltar. Comme ces peuples n'avoient aucun ennemi à combattre, avant que la fortune les eût mis en proye à l'avidité des étrangers, ils goutoient dans ces heureux commencemens, la paix, la douceur & la joye; ils bâtirent des villes; entre autres celle de Tarteſſe, qui étoit autrefois dans une Iſle, & qui a, dit-on, été engloutie par la mer.

Les Gaulois paſſerent en Eſpagne à peu près dans le même temps que les peuples d'Afrique s'y rendirent; ce fut ſans doute des eſſains de jeuneſſe, quicherchoient des terres, où ils ſe puſſent établir. Ils y vinrent, non pas tous à la fois, mais les uns après les autres, à meſure que la Gaule ſe trouvoit elle-même trop chargée de peuples. Les Liguriens côtoyant le rivage de la mer par la Provence, & la Gaule Narbonnoiſe furent auſſi de ce nombre, & s'établirent ſur les rivages de l'Elbe dans la Catalogne, & percerent juſques à la Betique ou l'Andalouſie. Ils s'y joignirent en quelques endroits avec les Turdules ou Turditans. Il y a plus de témoignages qu'il ne faut pour montrer que les Gaulois ont peuplé la plus grande partie de l'Eſpagne.

Les *Phéniciens* y furent auſſi attirés par les richeſſes, que contenoient ces grandes & illuſtres Provinces. Il eſt conſtant que l'or & l'argent s'y trouvoient par tout en ſi

grande abondance, qu'on rencontroit quelquefois des masses d'or en labourant, que les rivieres en charioient beaucoup, & que l'on creusoit rarement la terre sans en trouver quelques rameaux; ce sont les termes de Strabon. Mais quand les Phéniciens furent entrés dans le pays, ils foüillerent les montagnes & en trouverent bien davantage. Annibal tiroit d'un seul puit jusques à vingt mille écus par jour; une autre mine d'argent, qui avoit donné son nom à la montagne d'Orospeda, rendoit aux Romains plus de vingt mille marcs d'argent par jour. Elle étoit encore plus abondante avant que les Romains entrassent en Espagne; ainsi Aristote est fort croyable, lorsqu'il dit que la premiere fois que les Phéniciens navigerent à Tartesse, ils eurent en échange de leur huile & de quelques marchandises de vil prix, une si grande quantité d'argent, que pour ne se pas charger d'autre métal, ils en fondirent des ancres & tous les instrumens de ménage qui leur étoient nécessaires.

Long-temps après, lorsque les *Carthaginois* passerent en Espagne pour s'en rendre les maîtres, ces peuples faisoient encore si peu de cas de l'argent, qu'ils l'employoient à faire des muids, des chaudieres, & même les auges de leurs chevaux. Il ne faut donc pas s'étonner si les richesses de l'Espagne avoient une si grande réputation dans l'antiquité, que l'on croyoit que le dessous de la terre étoit d'or, & qu'on la nommoit le Royaume de Pluton. Ainsi l'on peut juger combien les Syriens avides s'empresserent de la frequenter, quand ils eurent gouté de ses biens, qu'ils obtenoient à si bon marché. Ils y formerent beaucoup d'établissemens, dont les premiers furent incontestablement Cartheia au-dessous du Mont-Calpé à l'entrée du détroit, & Gadir dans une petite Isle de l'Océan. On ne sauroit cependant marquer le temps de ces premiers établissemens; on croit néanmoins qu'ils se sont fait plus de quinze siécles avant l'Ere vulgaire. Il faut envisager ces sortes de peuplades, dont le principe se rapporte au commerce, tel qu'il est arrivé dans les nouveaux établissemens des Indes ou de l'Amerique. C'est le hazard qui les fait découvrir. Il en arriva de même en ce temps-là; mais ce hazard a été dirigé par la curiosité & l'avidité des marchands. De la côte des Sirtes, on a passé à la Bisacêne, de celle-ci à l'Afrique proprement dite, & de-là en Espagne; car comme ils remarquoient une augmentation de fertilité en s'avançant à l'Occident, ils pousserent leurs découvertes jusques au détroit.

Ce fut-là que se croyant arrivés à l'extrémité du monde, ils firent leur premier établissement sur la côte d'Europe, au-dessous d'une grosse montagne qu'ils nommerent Calpé; & le lieu qu'ils choisirent pour y bâtir fut appellé Cartheia, qui signifie une écaille ou une coquille, parce qu'ils en trouverent beaucoup sur la côte, & même de celles dont on tiroit la teinture de la pourpre, qui, comme on sait, a été découverte par les Syriens.

On ne sauroit s'empêcher d'admirer ici le jeu, ou plûtôt le cours de la nature, qui a transporté d'un pays à l'autre la fécondité de la terre, & les passions des hommes. Autrefois l'Espagne étoit riche en mines d'or & d'argent, en teintures & en tous les biens, que ses habitans vont aujourd'hui chercher en Amerique: & de même qu'ils ont été pillés par les étrangers Syriens, Carthaginois & Romains, qui ont abusé de leur ancienne simplicité, pour les dépoüiller non-seulement des richesses où

où leur cœur n'étoit pas alors attaché, ils sont devenus à leur tour les sangsuës d'un autre monde, où ils n'ont rien épargné pour rassasier leur nouvelle avidité? & l'on doute s'ils ont alors souffert plus de maux, qu'ils n'en ont causé depuis.

Mais pour revenir aux Phéniciens, il y a apparence qu'ils apprirent peu après qu'il y avoit des villes & des pays de l'autre côté du detroit, c'est ce qui les engagea d'y passer, & ce fut alors qu'ils commencerent la ville de Tartesse, où ils trouverent encore plus de richesses qu'ils n'en avoient esperé. Cette découverte reportée en Syrie anima tous les esprits, ce ne fut plus que nouvelles expeditions, tantôt pour la côte d'Afrique, & tantôt pour l'Espagne; mais ils apperçurent d'abord qu'il étoit nécessaire d'avoir une retraite de l'autre côté du détroit, où ils pûssent être assurés contre les mécontentemens des naturels du pays, & où ils pûssent tenir des magasins, tant des marchandises qu'on apportoit de Syrie, que de celles qu'ils tiroient de Tartesse. Ils ne trouverent point de lieu plus propre qu'une petite Isle très-voisine du continent, où ils firent une habitation environnée de fossés & de pallissades, & pour cette raison la nommerent *Gadir*, qui veut dire une enceinte, un lieu remparé. Voilà l'origine du celebre port de *Gadés*, à present *Cadix*, qui passoit chez les Grecs pour l'extrémité du monde du côté de l'Occident, quoiqu'en effet les Phéniciens se soient étendus bien au-de-là. Cette place ne manqua pas de s'accroître en peu de temps, & devint même si puissante, que Strabon assure qu'elle ne cedoit qu'à Rome seule en nombre de Citoyens. Le Roi Juba, du tems d'Auguste, se tint aussi honoré d'y exercer la Magistrature que de sa Couronne.

Mais ce qui la rendit encore plus celebre fut la Religion, qu'on y pratiquoit, car outre les cultes originaires de Syrie, ses habitans se forgerent des divinités particulieres. Ils dresserent des Autels à l'année, aux mois, à l'industrie, à la vieillesse, à la pauvreté, &c. & ils furent les premiers qui s'aviserent d'honorer la mort, non comme une Divinité implacable, mais comme le terme certain du repos pour tous les hommes. Entre ces Divinités, aucune n'a été si renommée qu'Hercule, dont le Temple étoit extrêmement magnifique. On est assuré qu'il n'étoit point consacré à l'Hercule Grec, autrement Alcide; les Auteurs s'expliquent fort nettement sur cette difference.

L'antiquité & l'éloignement contribuoient également à rendre le temple de Gadès venerable, & à en faire croire des choses extraordinaires; on disoit 1. que les poutres & les autres bois employés à sa structure ne vieillissoient point. 2. On voyoit de magnifiques colonnes, que quelques-uns ont dit avoir été d'argent, sur lesquelles il y avoit des lettres mysterieuses, dont on ignoroit la signification. Apollonius de Thiane consulté sur cela, répondit qu'elles avoient été gravées par Hercule dans la Maison des Parques, & qu'elles étoient le lien qui retenoit les élemens en societé, particulierement la mer & la terre; c'est-à-dire, pour parler plus clairement, que c'étoit un talisman; mais Strabon dit nettement que cette écriture marquoit seulement la dépense faite pour ce bâtiment, il refute aussi Possidonius qui les avoit confonduës avec les prétenduës colonnes du détroit. 3. Ce temple n'avoit point de statuës, à la difference de tous les autres du Paganisme. Il n'étoit pas permis aux femmes d'y entrer; les Prêtres y avoient les pieds nuds, les cheveux coupés, & gar-

doient une exacte continence avant de s'approcher des autels; on comptoit enfin qu'une force celeste en défendoit la Majesté & les richesses qui y étoient conservées; de sorte qu'un Roi de l'Espagne citerieure nommé Theron, y ayant voulu faire violence, son armée & ses vaisseaux avoient été consommés par un feu céleste.

Après cela on ne doit pas être surpris qu'on l'ait enrichi d'une infinité d'offrandes. Pygmalion Roi de Tyr y envoya une vigne d'or d'un poids & d'un travail prodigieux, dont les raisins étoient de saphirs & d'émeraudes. Tous les Rois les plus puissans y signaloient leur pieté par des dons magnifiques, & il seroit infini de rapporter tout ce qu'on en trouve écrit. Méla voulant donner la raison de cette estime générale, dit que la terre de ce lieu étoit sainte, parce que les os d'Hercule y étoient inhumés. Tout ce que je viens de dire ne convient pas proprement au temps de la fondation; car on sait qu'il faut plusieurs siecles pour accrediter une dévotion populaire. Cependant comme cela dépend un peu du hazard, & que celle-ci paroît avoir eû la vogue dès son établissement, je l'ai rapportée de suite.

Il est bon de remarquer ici que la plûpart des anciens ont très-mal à propos confondu les Villes de Tartesse, Cartheia & Gades, comprenant toutes les trois sous le nom de la derniere, ou sous celui des colonnes d'Hercules. C'est ce qui arrive ordinairement au sujet des choses qu'on ne connoît point par soi-même, où qui étant éloignées, viennent à nous par differentes relations.

Lorsque les Pheniciens eurent une fois occupé le poste important du détroit, par le moyen de deux forteresses qu'ils y bâtirent, l'une en-deça, & l'autre au-delà, ils se répandirent facilement sur le reste des Côtes, & l'on ne sauroit douter qu'ils ne l'ayent fait en lisant ce que *Bochard* a marqué sur l'étimologie de la plûpart des noms des villes qui y ont été, ou qu'on y voit encore. Le détail en seroit trop long; je me bornerai donc aux plus générales, comme des Provinces & des rivieres, dans lesquelles on ne peut s'empêcher de voir une admirable convenance, avec ce qui reste des monumens d'histoire ancienne, & avec les proprietés des lieux.

On sait que la partie méridionale d'Espagne, qui fut la premiere connuë aux Syriens, étoit chargée d'une si prodigieuse quantité de lapins, qu'on a feint que des peuples entiers ne pouvant se défaire de ces animaux, avant qu'on eût apporté d'Afrique les furets, par le moyen desquels on leur a fait depuis la guerre, ont abandonné leur demeure. Pline rapporte que les habitans des Isles Baleares voisines de l'Espagne, demanderent à Auguste un secours de soldats pour en venir à bout. Il seroit fort singulier que ce fut là, comme le prétend Bochard, l'origine du nom de *Spania*, dont on a fait ceux d'*Hispania* & d'Espagne, *Spanijam* en Phenicien signifie, dit ce savant, ce que nous appellerions une garenne.

Les noms anciens d'*Iberie*, *Iberiens*, & du fleuve *Iberus*, à present l'Hébre, sont pris, dit-on, du Syrien Ibrin, qui veut dire le bout, les dernieres limites, & cela se rapporte à l'idée que les anciens avoient de l'Espagne, qu'ils croyoient être le dernier Pays du monde.

Polybe fait une division de l'Espagne, qui est curieuse par rapport au sujet que nous traitons; il dit que sa partie Orientale étoit nommée d'ancienneté l'Iberie; mais que celle qui touche la grande Mer, n'avoit point encore de nom, parce qu'elle

n'étoit connuë que depuis peu ; cependant nous savons que les Romains la connurent d'abord sous le nom du *Luzitanie*, ce qui veut dire, selon Bochard, le Pays des amandes, ou des amandiers : étimologie d'autant plus vraisemblable qu'il y a encore en Portugal deux ou trois places considerables, qui tirent leur nom de leur fertilité en cette sorte de fruit.

A l'égard de la Bétique, elle tient manifestement le sien du fleuve Betis qui la traverse ; & comme il étoit anciennement très-marécageux vers son embouchure, c'est avec raison que *Bochard* le dérive du Phenicien *Bitro*, qui veut dire une eau dormante. Mais c'en est assez sur cette matiere, pour justifier la proposition que les parties maritimes & méridionales de l'Espagne ont été peuplées d'Afriquains ou de Pheniciens, comme les septentrionales à l'Orient & à l'Occident l'ont été de Gaulois & de Gascons, qui en sont une espece particuliere, aussi-bien que les Liguriens.

Tout ce qui regarde les antiquités d'Espagne, l'origine des peuples, & les divers établissemens qui s'y sont faits avant les Romains, a été savamment expliqué par deux illustres Auteurs, l'un Espagnol & l'autre François. Le premier est Bernardo *Aldrette*, qui fit paroître en 1614. son ouvrage Espagnol des antiquités d'Espagne & d'Afrique : le deuxiéme est le celebre M. *Bochart*, qui s'est servi de la connoissance qu'il avoit des langues saintes pour développer l'origine des anciens peuples. Peut-être donne-t'il un peu trop à la conjecture : mais que peut-on faire de mieux dans des temps si reculés, & dans une obscurité presque impenetrable, qu'on ne peut éclaircir par aucun monument historique. Ce sont là de ces occasions où des conjectures savantes & vraisemblables peuvent être employées ; mais les faits s'éclaircissent dès qu'on approche des temps lumineux de l'histoire Romaine.

On sait que ce fut durant la premiere guerre que les Carthaginois eurent avec les *Romains*, que les premiers conquirent une grande partie de l'Espagne ; conquête qui leur fut d'un grand secours pour se soutenir contre cette redoutable République. Les Romains apperçurent aisement les grands avantages que les Carthaginois tiroient de l'Espagne ; & ce fut par-là que Rome commença de dompter Carthage pendant la seconde guerre Punique. Ils envoyerent une armée en Espagne, qui livra plusieurs batailles aux Carthaginois, jusques à ce que Scipion, qui fut depuis surnommé l'Afriquain, soûmit une grande partie des Espagnes, qu'il réduisit en Provinces Romaines.

PREMIERE EPOQUE DE L'HISTOIRE D'ESPAGNE.

Après quoi on s'empara peu à peu des autres parties qui restoient, lors qu'enfin Auguste ayant vaincu & soumis entierement les Cantabres qui habitoient au pied des Pirenées, incorpora toute l'Espagne à l'Empire Romain. Si elle ne goûta pas toute la douceur & tout le repos dont elle avoit joüi dans les premiers temps, elle eut au moins plus de tranquillité qu'elle n'en avoit eu depuis que les Carthaginois, nation inquiette, y avoient mis le pied. Mais lorsque l'Empire Romain commençoit à pencher vers sa ruine, environ quatre cens dix ans après la naissance de J. C. des essains de peuples barbares y penetrerent de la maniere qu'y avoient entré les premiers habitans. Les *Vandales* y passerent de l'Afrique, qu'ils désoloient. Les *Sueves*

& les *Alains* s'y rendirent par les Gaules, en franchissant les monts Pirenées, comme avoient fait autrefois les Celtes & les Liguriens. Les *Goths* les suivirent de près.

C'est à leur entrée dans l'Espagne que commence une nouvelle Monarchie, laquelle, après bien des révolutions, se trouve enfin affermie sur le pied où nous la voyons aujourd'hui. Les Goths qui soumirent les autres peuples, avoient établi leur Capitale à Narbonne, de maniere qu'ils avoient sous eux le Languedoc & & la Catalogne; mais dans la suite ils s'étendirent plus loin du côté de l'Espagne, Euric s'y rendit maître de ce que les Romains y possedoient de considerable.

Les Goths ayant été battus par Clovis Roi de France, leur Monarchie fut affoiblie en Espagne, & les Romains y reprirent la superiorité sur Agila & Atanagilde. Le Roi Leuvigilde reprit le dessus l'an 572. non-seulement il chassa les Romains de leurs conquêtes, mais il détruisit entierement le Royaume des Sueves en Galice. Sous Recarede fils de Leuvigilde l'Empire des Goths étoit en Espagne au plus haut point de sa gloire. Non-seulement il comprenoit les Provinces de France voisines d'Espagne, & une partie de la Mauritanie, mais aussi l'Espagne toute entiere, à l'exception de quelques petites Provinces occupées encore par les Romains, d'où le Roi Suintila les chassa entierement l'an 626. Wamba qui vint ensuite, réduisit heureusement les rébelles de la France Gotique, & battit l'an 677. la flotte des Sarasins qui faisoient de grands ravages sur mer & sur les côtes d'Espagne.

Cependant le Royaume des Goths qui s'étoit soutenu par une exacte discipline, commença sous Witisa à pancher vers sa ruine par les déreglemens & les vices qui s'étoient également insinués parmi le peuple & parmi les Chefs. Mais les désordres ayant été poussés à l'excès sous le Roi Roderic, contribuerent particulierement à une révolution qui perdit la gloire & l'honneur de cette illustre Nation, & dont à present elle ne laisse pas de ressentir encore les funestes effets.

La brutale passion à laquelle s'abandonna Roderic, le porta à forcer une des Dames de sa Cour nommée Cava, fille de Julien, Comte ou Gouverneur de cette partie de la Mauritanie, qui appartenoit aux Goths, & de cette contrée de l'Espagne qui confine au détroit de Gibraltar. Ce pere justement irrité de l'outrage qu'il avoit reçû du Roi son maître, porta trop loin la vengeance : il auroit été pardonnable de la porter seulement sur Roderic, mais il est coupable de l'avoir fait souffrir à des peuples innocens, qui désapprouvent toujours, quoiqu'en silence, les crimes des Souverains. Il fit donc soulever un grand nombre des sujets de Roderic, & poussa les Sarasins d'Afrique à se jetter sur l'Espagne l'an 711. de l'Ere vulgaire; ces infideles tenterent cette expedition, moins dans la vûë d'y réussir, que pour faire une épreuve de leurs forces. Ils entrerent en Espagne avec une armée puissante, & défirent en peu de temps toutes les troupes que Roderic leur opposa.

Julien, dont la vengeance n'étoit pas encore assouvie, tira d'Afrique une plus grande quantité de troupes; Roderic en assembla de son côté; mais ces dernieres peu disciplinées, purent à peine tenir contre les Afriquains, ausquels la nécessité de vaincre ou de mourir donnoit du courage. Roderic n'auroit peut-être pas encore succombé sans la trahison d'un de ses Géneraux qui se jetta du côté des rébelles, avec ce qu'il commandoit de monde, & se joignant à Julien, ils attaquerent & défirent

ous deux l'armée des Goths. Roderic fut tué dans l'action l'an 711. selon la plus exacte Chronologie : le peu d'Espagnols qui étoient échapés se retirerent dans les Asturies & la Biscaye, pays situé au pied des Pirenées.

. Les Mores qui voyoient que tout plioit devant eux, ne daignerent pas poursuivre les fuiarts ; ils se contenterent de soumettre le plat pays & de se rendre maîtres des grandes Villes.

A cette révolution commence une époque nouvelle pour l'histoire de toute l'Espagne ; mais avant que d'aller plus avant il est bon de connoître l'usage de toute cette portion de l'histoire, qui est plus curieuse qu'elle n'est utile ; elle peut avoir cependant quelque avantage pour les matieres Ecclesiastiques, soit par les mouvemens que les heresies y ont causés, soit par les Conciles qu'on y a tenus en grand nombre. Mais ces matieres regardent moins l'histoire de l'Espagne que celle de l'Eglise. Cependant si l'on vouloit examiner par les Auteurs de la Nation, soit anciens, soit modernes, il faudroit après la lecture de ce que *Mariana* peut avoir écrit de cette portion, recourir à l'histoire des Rois Goths de Julien *de Castillo*, éloignant cependant tout ce qui peut être anterieur au V. siecle pour ne se point jetter dans un abîme de fables, qui a perdu toute la beauté & la dignité de l'histoire d'Espagne. Il est étonnant que cette Nation si sage ait préferé le roman à l'histoire véritable ; & que la plûpart de ses historiens, non contens de soutenir que long-temps avant le déluge l'Espagne étoit cultivée & habitée, ayent encore donné comme véritable un nombre infini de Rois, qui sont sans aucun fondement dans l'histoire : il n'a pas suffi à la plûpart de ces Ecrivains de dire que Tubal l'un des fils de Japhet, Hiberus, Hispal, Hesper, Gerion & tant d'autres ont été Rois de l'Espagne, ils ont encore soutenu que le Patriarche Noé avoit honoré les Asturies & la Galice de ses visites. Toutes ces curiosités qui feroient honneur à la Nation si elles étoient véritables, ont deshonoré les Ecrivains qui les ont inventées & suivies.

Les Historiens originaux de ces premiers temps sont en petit nombre & ne contiennent même que de simples crhoniques qui établissent quelques dattes de chronologie, mais d'ailleurs ils fournissent peu de lumieres pour la suite des faits. Le plus ancien est Jean de Viclara (1) qui fut fait Evêque de Gironne au sixiéme siecle. Le jugement qu'en porte un Ecrivain moderne lui est extrêmement (2) avantageux : Il est fort exact, dit-il, mais il est si succinct, qu'on ne trouve dans son ouvrage que ce qui est absolument nécessaire pour rétablir la chronologie en quelques endroits, où elle a été renversée par les Historiens modernes & surtout par *Florian d'Ocampo* & par *Mariana*. il fut suivi de S. *Isidore* Archevêque *de Seville* qui a vécu dans le septiéme & huitiéme siecles, mais il s'en faut beaucoup qu'il soit aussi exact que Jean de Viclara. On vit paroître après eux *Saint Ildefonce & Saint Julien*, tous deux Archevêques de Tolede, dont les écrits quoique succincts jettent beaucoup de lumieres sur l'histoire des Rois Goths. *Isidore Pacensis* ou de Beja, qui vivoit au huitiéme siecle, fut témoin oculaire de l'irruption des Mores & de la désolation de l'Espa-

---

(1) *Joannes Biclarensis.* (2) *M. l'Abbé de Vayrac, Préface des révolutions d'Espagne.*

gne, c'est de lui seul qu'on peut tirer les époques certaines de ce grand évenement; on trouve ensuite la chronique d'*Albayda* & celle du Roi *Alfonse III.* mais elles entament la seconde portion de l'histoire d'Espagne qui commence à l'irruption des Mores & qui fut presque accompagnée en même temps du rétablissement de la Monarchie Espagnole sous la conduite de Pelage, lequel après s'être fait déclarer Roi d'Oviedo, commença ces grands mouvemens qui agiterent si long-temps l'Espagne, & qui aboutirent enfin par un heureux succès à détruire dans ce continent la domination des Infideles. Les guerres qu'il y eut entre les deux Nations, ont été décrites par beaucoup d'historiens; *Roderic de Tolede* a marqué ce qui regarde les Mores aussi bien que le Pere *Jean Bleda*, mais leur révolte & leur expulsion ont été expliquées dans un grand détail par *Louis de Marmol*, & par les autres Ecrivains que nous avons rapporté dans les histoires particulieres d'Espagne.

Deuxiéme époque, ou renouvellement de l'histoire d'Espagne.

L'histoire des Rois Catholiques d'Espagne recommence donc à Pelage descendu de la race des anciens Rois Goths. Ce Prince touché de la désolation de sa Patrie, part du fond des Asturies l'an 718. & après une victoire complette qu'il remporta sur les Mores, il prit la Ville de Leon, dont il fut declaré Roi: son fils Tafila ou Favila ne fit rien de considerable; mais Alfonce surnommé le Catholique, reprit plusieurs places sur les Infideles, & augmenta par là le domaine de ces premiers Rois. Froila son fils se contenta de défendre l'heritage que son pere lui avoit laissé; mais Aurelio qui lui succeda, fit avec les Musulmans une convention honteuse à l'humanité, il promit de leur livrer tous les ans par forme de tribut un certain nombre de jeunes filles. Cette horrible contribution fut encore augmentée par l'usurpateur Mauregat, qui détrôna le Roi Alphonse II. Il stipula qu'il livreroit chaque année aux Mores cent jeunes filles, cinquante nobles, & cinquante autres de moindre condition.

Alphonse II. surnommé le Chaste, fut enfin rétabli dans ses Etats, & l'Espagne dût à sa fermeté & à son courage le refus qu'il fit de payer le tribut infâme auquel quelques-uns de ses predecesseurs s'étoient soûmis. Mais ce Prince n'avoit pas d'enfans, & il craignoit quelque révolution aussi fatale à la Religion qu'à l'Etat; il fit donc un accord avec Charlemagne, qui portoit que ce grand Prince l'aideroit à chasser les Mores d'Espagne, & que pour l'en recompenser il heriteroit du Royaume après sa mort. A cette nouvelle les Grands se souleverent & ne voulurent jamais consentir à être sous un Prince Etranger qui ne feroit pas de leur sang. Charles de son côté resolut de tenter cette nouvelle expedition; mais on assure que les Espagnols attendirent, & défirent les François auprès de Roncevaux. C'est, dit-on, dans cette bataille que mourut le fameux Rolland, qui a depuis été le sujet de tant de fables & de romans toutes contraires à la verité historique.

Ramire successeur d'Alphonse soûtint avec éclat la dignité de sa Couronne contre les Infideles, & loin de payer l'infâme tribut qui lui fut demandé en vertu de l'accord fait avec l'usurpateur Mauregat, il fondit sur les Mores & les défit entierement; cependant il ne put reprendre sur eux que très-peu de Villes, le cours de ses victoires ayant été arrêté par les courses des Normans, & par les troubles intestins

qui s'éleverent dans ses propres Etats. Ordonius qui lui succeda l'an 850. porta plus loin ses conquêtes; mais Alphonse, surnommé le Grand, eut le temps dans un regne de 44. ans, non seulement de pacifier les troubles domestiques de ses Etats, mais encore de pousser ses conquêtes contre les Infideles. Il ne fut pas cependant exempt de ces révolutions fatales, qui servent d'épreuve aux grands Princes, & qui ne font que rabaisser les caracteres ordinaires. Il s'avisa donc de charger ses peuples d'impôts extraordinaires; mais les Espagnols qui ont toûjours goûté, plus qu'aucune autre Nation, une sage & louable liberté, s'opposerent à ces sortes de vexations, aussi indignes des grands Princes, que peu convenables à des Peuples, qui ont toûjours été éloignez de l'esclavage. Garcias, fils d'Alphonse, excité par sa mere, s'éleva contre son propre pere; mais Garcias fut battu, & Alphonse le força dans la Ville de Zamora, où l'ayant fait prisonnier il le confina dans le Château de Gauzon. La Reine moins irritée de la prison de son fils que de la prosperité d'Alphonse son mari, engagea ses deux autres fils à prendre les armes.

Alors une guerre intestine déchira la Castille, mais Alphonse aussi plein de grandeur d'ame que de courage, voulut bien pour calmer le trouble & ôter tout prétexte à ses enfans de se révolter contre lui, faire une abdication solemnelle de la Couronne pour la mettre sur la tête de ses enfans; spectacle qui attendrit les Peuples, & qui fit tomber les armes des mains des rebelles. Garcias & Ordonio devenus Rois, l'un de Leon, & l'autre de Galice, continuerent les conquêtes commencées par Alphonse le Grand leur pere. La Providence qui les vouloit punir de leur révolte, n'accorda que trois ans de regne à Garcias, & dix ou environ à son frere Ordonio qui lui succeda. Ce dernier aussi cruel à l'égard de ses sujets qu'il l'avoit été pour son pere, occasionna la révolte des Castillans, qui se séparerent de la Couronne de Leon, & se choisirent des Juges ou des Chefs: cependant ce Comté fut enfin réüni sous le titre de Royaume à la Couronne de Leon. Cette union augmenta dans la suite les forces des Rois Catholiques. Ils auroient peut-être fait de grands progrès contre les Mores, si la division ne s'étoit pas mise parmi les Princes Catholiques qui gouvernoient les Espagnes. Ces divisions opererent encore l'établissement d'un nouveau Royaume : ce fut celui de Castille.

Cet établissement fut occasionné par la plus énorme de toutes les trahisons, faite à Don Garcias dernier Comte de Castille; ce jeune Prince en âge d'être marié, fut sollicité par les Grands d'épouser Dona-Sanche, sœur de Veremond III. qui étoit monté sur le Trône de Leon l'an 1027. Garcias se rendit à Leon, où les fils du Comte de Vela, étans depuis treize ans hors de la Castille leur patrie, allerent secretement dans cette Capitale, dans le dessein de se venger du tort qu'ils prétendoient qu'on leur avoit fait. Ils aborderent le Comte Don Garcias qui alloit à l'Eglise; & prêt d'y entrer, ils s'approcherent, & au lieu de lui baiser la main, comme ils paroissoient le vouloir faire, ils se jetterent sur ce jeune Prince & le percerent de plusieurs coups. A la vûë de ce crime, les Seigneurs qui accompagnoient Don Garcias, attaquerent les assassins; mais ceux-ci qui s'étoient préparés à la fuite aussi bien qu'au crime, renverserent tout ce qui s'opposoit à leur retraite, & sacrifierent plusieurs Seigneurs à leur fureur.

La mort de Don Garcias donna lieu à Don Sanche Roi de Navarre, de se mettre en possession du Comté de Castille, en vertu du droit de Dona-Maria son épouse, sœur aînée de Don Garcias ; & comme il se trouvoit sur les frontieres de Leon avec des troupes, il poursuivit les Velas jusques à Monçon, les força dans le Château, & les fit tous trois brûler vifs, & tous leurs complices furent passés au fil de l'épée.

Quelques difficultés de peu d'importance allumerent une guerre très-vive entre Don Sanche Roi de Navarre, & Veremond III. Roi de Leon. Les armées étoient prêtes à en venir à une action, lorsque les Prélats des deux Royaumes représenterent aux deux Rois le tort que leur division faisoit au Christianisme. Ils consentirent donc à un accommodement, par lequel il fut arrêté l'an 1033. que Don Ferdinand, fils du Roi de Navarre, se marieroit avec Dona Sanche, sœur de Veremond Roi de Leon, à condition principalement que le Comté de Castille auroit le titre de Royaume. Mais la mort de Don Sanche Roi de Navarre, qui arriva l'an 1035. altera cette paix. Don Veremond Roi de Leon, en vint à une rupture qui lui fut fatale. Il périt dans une action qui se donna près de Fromista dans la Castille l'an 1037. La mort de Veremond III. ne mit pas fin seulement au Royaume de Leon ; mais en ce Prince finit aussi la race du grand Recarede Roi des Goths.

Par cette mort, Don Ferdinand devint legitime possesseur du Royaume de Leon ; & par l'union qu'il en fit avec celui de Castille, il fut le plus puissant de tous les Souverains du continent des Espagnes ; & sa valeur le rendit victorieux, non seulement des Mores, mais encore des rebelles qui voulurent tenter quelques mouvemens dans ses Etats.

Il faut passer legerement sur tous les temps qui se sont écoulés jusques à Don Ferdinand. On y trouve beaucoup plus de curiosité que d'utilité ; & quoiqu'il y ait un grand nombre de verités historiques, on n'y trouve pas moins de sujets de contestations par les difficultés qui se rencontrent, soit dans la chronologie, soit dans le rapport des faits. C'est donc à l'établissement du Royaume de Castille, qu'il faut commencer une étude plus serieuse de l'histoire d'Espagne. *Mariana*, quoique fautif sur les temps anterieurs, est plus exact sur Don Ferdinand & sur les regnes qui le suivent. *Florian Do-Campo* & son continuateur *Ambrosio Moralés*, qui écrivent avec dignité, ne viennent que jusqu'à l'extinction du Royaume de Leon, c'est-à-dire, jusques à l'an 1037. Et *Moralés* ne fait qu'entâmer les premieres années du regne de Ferdinand premier Roi de Castille, mais il n'est pas exempt des fautes qui avoient cours de son temps. *Prudentio de Sandoval* en a publié une continuation qui ne va que jusqu'au regne d'Alphonse VII. mort l'an 1124. Il y a une suite d'histoires particulieres des plus beaux regnes depuis Alphonse VII. jusques à Dona Isabelle Reine de Castille ; mais elle ne convient qu'à ceux qui ont besoin de savoir tout le détail de l'histoire d'Espagne, ou qui ont du goût pour cette étude. Nous les avons rapportés dans l'article CXXXV. du Catalogue qui est dans le quatriéme volume de cet ouvrage. Ceux qui sont étrangers à l'Espagne n'ont affaire que de quelques Auteurs generaux, ausquels ils peuvent se fixer. S'ils n'entendent que le latin, il n'y a que le *Mariana* qui leur puisse convenir, avec quelques-uns des Auteurs rapportés dans l'*Hispania illustrata* du P. André. *Schottus*, le plus beau recueil qu'il y ait pour les écrivains

vains de l'histoire d'Espagne. Ceux qui entendent la langue Espagnole trouveront beaucoup plus de satisfaction dans deux Auteurs presque contemporains : ce sont Estienne de *Garibay*, & Jean *Mariana*, qui a donné lui-même une version libre de son histoire latine en langue Castillane. On y trouve des traits hardis, qui étoient peut-être moins convenables en Espagnol qu'en Latin, langue connuë de peu de personnes en Espagne. L'ouvrage de *Garibay*, est à peu près de la même étenduë que celui de *Mariana*; il n'a pas eu néanmoins le même succès; mais ce n'est point à dire que son ouvrage ne soit très-estimable : un Auteur moderne, capable d'en juger, en fait même un éloge magnifique. Garibay, dit M. l'Abbé (1) *de Vayrac*, signala son zele pour sa Patrie par une histoire generale d'Espagne. Son style est beau, nerveux & concis; son ordre est methodique; les faits qu'il rapporte sont bien circonstanciés; & s'il n'avoit jamais lû *Annius de Viterbe*, il auroit rendu un très-grand service à la République des Lettres: mais la foiblesse qu'il eut d'adopter toutes les fables de cet imposteur, a tellement obscurci la majesté de son ouvrage, qu'il faut user de beaucoup de discernement en le lisant, pour distinguer le mensonge de la verité. Heureusement ces erreurs ne regardent que les antiquités d'Espagne, & les temps qui ont moins d'utilité que de curiosité. M. l'Abbé *de Vayrac* ne porte pas un jugement aussi avantageux de Mariana, auquel il paroît n'accorder que les apparences d'un parfait Historien. Il avouë néanmoins que son style, quoique naturel, ne laisse pas d'être noble, élegant, énergique & concis, aussi-bien dans l'original Latin, que dans la version Espagnole de son histoire. Un détail infini dans la narration des faits, & un ton décisif qu'il affecte dans tout ce qu'il dit, sembloient ne devoir rien laisser à désirer aux Lecteurs; mais, continuë le même Auteur, le public en auroit été la dupe, si *Pierre Mantuan*, Don *Joseph Pellicer* le P. *Moret* Jesuite, & Don *Juan de Ferreras*, n'avoient découvert tous les pieges où Mariana avoit donné, & dans lesquels il faisoit immanquablement tomber les lecteurs qui s'en rapportoient uniquement à lui.

Mais on ne sauroit se dispenser, pour la suite de l'histoire d'Espagne, de lire l'excellent ouvrage de Don *Juan de Ferreras* Curé de S. André de Madrid, & premier Bibliothecaire de S. M. C. Philippe V. C'est l'ouvrage le plus éxact & le plus judicieux qu'il y ait sur l'histoire d'Espagne. Cet illustre écrivain né avec un grand discernement, rejette les fables historiques qui avoient défiguré les annales de sa nation; & ceux qui veulent savoir avec éxactitude, n'ont pas d'autre guide à prendre que cet écrivain; & pour la critique il peut tenir lieu de tout ce qui s'est fait jusqu'ici sur les tems les plus difficiles & les plus embarrassés de cette histoire.

Ceux qui n'entendent que la langue Françoise, auront peine à trouver quelque auteur qui puisse leur donner une idée éxacte & suffisamment détaillée de l'histoire d'Espagne. *Mayerne Turquet* est un médiocre compilateur, qui adopte sans discernement toutes les fables qu'il avoit luës dans les auteurs Espagnols, *Vanel* est un abregé insipide. Le nouveau traducteur de *Mariana* n'a pas réussi à redresser son auteur, & n'a pas suppléé à ce qui lui manque. Une histoire moderne d'Espagne qui a

(1) *Préface des révolutions d'Espagne.*

paru presque en même tems que la nouvelle traduction de Mariana, ne satisfait point encore sur une monarchie remplie de grands évenemens & de révolutions interessantes. Si M. l'Abbé de *Vayrac* avoit été content lui-même de ce qu'il a publié sous le titre d'Histoire des Révolutions d'Espagne, on pourroit s'en rapporter entierement à lui, ayant fait une étude particuliere de tout ce qui regarde cette illustre nation; mais il censure dans la préface même de son ouvrage, ce qu'il a donné sur cette matiere.

Ainsi dès qu'on voudra examiner tout ce qui regarde l'Espagne, on doit absolument se fixer aux auteurs qui ont écrit en Espagnol, ou du moins à l'ouvrage Latin de Mariana, mais il faut être sur ses gardes dans tout ce qu'il a écrit sur les anciens temps jusqu'au commencement du XI. siecle.

On y verra donc qu'après l'établissement du Royaume de Castille par Ferdinand, surnommé le Grand, ce Prince qui avoit senti l'avantage qu'il avoit trouvé dans la réünion des deux Couronnes de Leon & de Castille, ne put s'empêcher à sa mort arrivée l'an 1065. de faire un nouveau partage de ses Etats entre ses trois fils; par là il affoiblit le parti des Chretiens en Espagne, & augmenta la force des Mores.

Sanche qui étoit l'aîné eut la Castille; le Royaume de Leon fut donné à Alfonse; & le Portugal avec la Galice échut à Garcias. L'union ne subsista pas long-temps entre les freres; mais Don Sanche roi de Castille, qui avoit déja dépossedé ses deux freres, perit en voulant priver sa sœur de la ville de Zamora qui lui avoit été donnée pour sa dote. Alfonse VI. son frere lui succeda, & ne se rendit redoutable aux Mores qu'après avoir essuyé bien des revers. Le dernier & le plus fatal lui enleva Sanche son fils unique; & à sa mort arrivée l'an 1108. il laissa les Couronnes de Castille & de Léon à sa fille Urraca, qui étoit mariée à Alfonse Roi d'Arragon. Rien ne pouvoit être plus avantageux pour l'Espagne que cette réünion: mais les désordres de Dona Urraca qui furent portés aux dernieres extrémités, occasionnerent une rupture qui fut très-avantageuse aux Mores. Non-seulement le mariage fut dissous sur le prétexte de proximité; mais il s'éleva entre l'Arragon & la Castille une guerre très-cruelle qui pensa ruiner ces deux Royaumes, qui se trouverent attaqués par les Mores.

Les désordres de Dona Urraca furent poussés si loin, que les grands du Royaume proclamerent pour Roi de Castille Alfonse VIII. fils de Dona Urraca & de Ramond de Bourgogne son premier mari. Dona Urraca & le Roi Alfonse son fils furent quelque temps en contestation; mais enfin ils s'accorderent, & la mere se contenta du titre de Reine, & eut la liberté de vivre toujours dans les désordres ausquels elle étoit accoutumée. Cependant malgré ses déreglemens, jamais Princesse n'eut tant d'activité, ni plus de talent pour les affaires du gouvernement. Quoiqu'elle fût en guerre avec le Roi d'Arragon son mari, elle ne laissoit pas de pacifier toutes les révoltes qui s'élevoient dans ses Etats. A l'exemple de beaucoup de grands Princes, elle joignit d'extrêmes vices à des vertus superieures, qui l'ont fait regarder comme le prodige de son sexe.

Alfonse VIII. son fils fut un des plus grands Princes que l'Espagne ait produit; mais il eut la même foiblesse que Ferdinand le Grand son bizayeul. Il partagea ses Etats à ses deux fils. Sanche eut la Castille, & Ferdinand le Royaume de Léon & de Galice. Le regne d'Alfonse IX. fils de Sanche, fut à cause de sa minorité, exposé à

beaucoup de troubles. Son regne fut long & glorieux pour l'Espagne ; il ne le fut pas moins pour la France à laquelle il a donné dans la Reine Blanche mere de S. Loüis, le modele le plus accompli qu'il y ait pour les Reines, soit pour la Religion, soit pour l'esprit du gouvernement qu'elle a possedé plus qu'aucune autre Princesse. Henry qui fut le successeur d'Alfonse IX. étant mort sans héritiers, la Couronne étoit dévoluë à Berenguela Reine de Léon, qui étoit l'aînee des filles d'Alfonse ; mais les Etats qui se souvenoient encore du gouvernement funeste de Dona Urraca, appellerent au trône Ferdinand son fils surnommé le Saint. Son regne qui dura trente-cinq ans fut glorieux à l'Espagne : il en releva la grandeur, autant par l'éminence de ses vertus, que par l'éclat de ses grandes actions. Non-seulement il battit les Mores plus d'une fois, mais il eut encore le bonheur de réünir le Royaume de Léon à celui de Castille. La qualité de Saint que l'Eglise lui a donnée, a engagé beaucoup d'Auteurs à publier son histoire. Le Pere *Papebroch* est un de ceux qui l'a fait avec plus de détail & de précision ; & les actes de sa Canonisation renferment les preuves de sa Religion, comme l'histoire de son regne fait voir toute sa valeur & toute la prudence de son gouvernement. *Alphonse X.* ne fut ni si religieux, ni si grand Prince que son pere. Estimé par les étrangers qui ne le voyoient pas, il étoit méprisé & même haï de ses sujets, qui ne le voyoient que trop, & qui sentoient la dureté de son gouvernement. Livré à toutes les sciences curieuses, il fit bien voir que le gouvernement des Philosophes & celui des Rois savans & lettrés, est ordinairement le plus mauvais. Moins docile que ne doit être un Prince Chrétien, il eut la temerité de dire que, s'il avoit été du Conseil de Dieu dans la création, la machine du monde auroit été beaucoup plus parfaite. Cependant sa réputation fut si grande, que les Princes de l'Empire le choisirent l'an 1257. pour être leur Chef en qualité d'Empereur d'Allemagne ; mais soit qu'il méprisât cette Dignité, soit qu'il ne voulût pas, comme le Roi Richard d'Angleterre, se livrer à l'avidité des Allemans, sur-tout dans des temps de troubles, & se transporter continuellement dans un pays fort éloigné de ses Etats héreditaires, il négligea d'aller recevoir la Couronne Imperiale quand on le désiroit ; & il témoigna un desir extraordinaire de la posseder quand il n'étoit plus temps ; c'est-à-dire, lorsqu'on eut élû Rodolphe d'Apsbourg ; mais ses démarches n'eurent aucune suite favorable : à peine même fut-il rentré dans ses Etats, qu'il y vit le trouble & la division, qu'y avoit mise l'ambition de son fils Don Sanche, qui insensiblement se rendit maître du gouvernement, & obligea le Roi son pere, non-seulement à errer de ville en ville, mais encore à implorer le secours du Roi de Maroc. Enfin sa mort arrivée en 1284. laissa Don *Sanche* pacifique possesseur du Royaume de Castille, dont il joüit jusques à sa mort arrivée l'an 1295. Ce ne furent que troubles pendant la minorité de son fils *Ferdinand IV.* & de son petit-fils *Alphonse XI. Pierre* qui vint ensuite, eut le surnom de cruel, de la dureté avec laquelle il traita ses sujets, & de la maniere odieuse dont il vêcut dans sa famille. Les autres Rois qui le suivirent furent la plûpart fort médiocres : quelques-uns même furent assez mauvais. Le Royaume fut exposé à des révolutions continuelles. Celles qui arriverent sous le regne de *Henry IV.* surnommé l'Impuissant, sont des plus extraordinaires, soit par le caractere inconstant & bizarre de ce Prince, soit par les dereglemens de la Reine son épouse.

C'eſt un des regnes les plus curieux de cette Monarchie. Il y en a néanmoins peu d'hiſtoires particulieres ; il faut en rechercher les circonſtances dans les écrivains de l'hiſtoire generale d'Eſpagne, où elles ſont très-bien détaillées.

Mais tout le brillant de l'hiſtoire commence au regne de *Ferdinand* & d'*Iſabelle* : comme les deux Royaumes de Caſtille & d'Arragon ſe joignirent en leurs perſonnes, l'Etat & la grandeur de l'Eſpagne ſe trouvent entierement changé. On peut dire même que les interêts & le droit public de la nation ne furent plus les mêmes ; l'Eſpagne qui avoit peine à ſe ſoutenir au-dedans, commença dès-lors à ſe faire craindre, & reſpecter des autres Nations ; car il en eſt à peu près des peuples & des Princes comme des particuliers : ce n'eſt ni l'eſprit, ni la vertu, ni la loüable induſtrie que l'on y reſpecte ; c'eſt le plus ſouvent le pouvoir de faire quelque peu de bien avec beaucoup de mal. Ferdinand étoit en état de faire l'un & l'autre, & il y réüſſit. Jamais Prince n'eut plus de talent pour les affaires du gouvernement. Habile & pénétrant dans les conſeils, il n'en étoit pas moins actif à la tête des armées ; il domptoit ſes ſujets, & trompoit admirablement ſes voiſins & ſes alliés : auſſi le regarde-t'on comme le plus grand politique de ſon ſiécle. Dona Iſabelle ſon épouſe, avoit une probité plus marquée ; ſon diſcernement lui faiſoit connoître les caracteres d'eſprit qu'elle vouloit employer : c'eſt à cette Princeſſe que l'on doit l'élevation du Cardinal Ximenès, qui joignoit au talent du gouvernement toute l'auſterité de la vie religieuſe, & une vertu qui l'auroit ſans doute fait canoniſer, s'il n'avoit pas été à la tête des affaires, qu'il eſt difficile de conduire avec autant de dexterité que l'a fait Ximenès, ſans être double dans ſon diſcours, haut dans ſon exterieur, vain même dans le cœur, & un peu fourbe dans la ſocieté ; ſans quoi on ſeroit continuellement le joüet d'un eſſain de courtiſans alterés, qui ne s'étudient qu'à trouver les moyens de tromper les Miniſtres les plus clair voyans.

Iſabelle joignoit à ſon diſcernement une attention extraordinaire pour ſes Etats de Caſtille, qu'elle gouvernoit avec autant de fermeté que de prudence. La providence parut ſe déclarer en faveur de leurs talens. Ferdinand détruiſit les Royaumes des Mores en Eſpagne, & devint preſque par-là l'unique Souverain de ce vaſte continent. Il joignit à la Sicile qu'il poſſedoit le Royaume de Naples, moins par force que par adreſſe, ou par ſupercherie. Enfin, au refus de beaucoup d'autres Puiſſances, un nouveau monde s'offrit à lui, d'où l'Eſpagne a tiré une partie de ſa force & de ſa conſideration, quoique depuis quelque temps elle en profite beaucoup moins que la plûpart des Nations commerçantes ; mais il y a tout lieu d'eſperer qu'un jour elle en tirera les mêmes avantages qu'elle a fait ſous Charles V. & Philippe II.

L'hiſtoire d'Eſpagne commence alors à être plus cultivée qu'auparavant. Outre les hiſtoires generales dont les Auteurs ſe ſont plû à détailler le regne brillant des Rois Ferdinand & Iſabelle (car c'eſt ainſi qu'on les nommoit) nous avons encore beaucoup d'hiſtoires particulieres. Il ſeroit bon néanmoins de ſe fixer à *Mariana*, qui finit la ſienne avec les regnes de ces Rois, & d'examiner enſuite ce qu'en dit *Antonio de Herrera*, l'un des plus habiles écrivains de l'Eſpagne. Il eſt vrai qu'il écrit avec moins d'élegance que *Mariana* ; mais il entre dans un plus grand détail. Son hiſtoire qui commence à l'an 1281. & qui finit à l'an 1559. eſt aſſez circonſtanciée, *Laurent Valle* &

Ferdinand *de Pulgar*, qui vivoient tous deux du temps de Ferdinand & Isabelle, ont donné une histoire particuliere de leur regne; ce qu'à publié Antoine de Lebrixa (*Antonius Nebrissensis*) n'est qu'une version latine de l'ouvrage de Ferdinand de *Pulgar* qu'il publia néanmoins, comme s'il en eût été le véritable Auteur. Mais on ne sauroit se dispenser de lire les lettres du célébre *Pierre Martyr*, qui vivoit dans le même temps. Elles sont remplies d'un nombre infinis de faits singuliers & interessans. Lorsqu'elles étoient extrêmement rares, tous les curieux les vouloient avoir; mais depuis que l'édition des Elzevirs les a rendus communes, il semble qu'elles ne sont pas moins diminuées de merite que de prix. C'est à tort néanmoins, cet ouvrage étant un des plus nécessaires & des plus importans sur l'histoire des Rois Ferdinand & d'Isabelle.

Mais la politique de Ferdinand doit être examinée avec soin; jamais Prince n'en eut tant, & ne sût tromper plus adroitement ses voisins; ce fut un de ses plus grands talens, & l'on ne se méfioit de lui que quand il n'étoit plus temps. Quoique Varillas ne soit pas un Auteur fort accredité, il a pris cependant assez bien le caractere de ce Prince dans la politique de Ferdinand le Catholique.

C'est à la fin du regne de ce Prince qu'il faut étudier trois grandes parties dans l'histoire d'Espagne. Quoique les faits generaux de ces histoires se trouvent mêlés avec le corps de celle de la Nation; il y a cependant des détails qu'on ne peut apprendre que par une histoire particuliere. Ainsi l'histoire de Navarre, celle du Royaume d'Arragon en particulier, & les révolutions arrivées parmi les Mores, depuis leur établissement en Espagne, jusques à la destruction de leurs Etats, sont trois des plus importantes parties de l'histoire d'Espagne. Car le Portugal subsistant depuis très-long-temps comme un Royaume séparé, il a ses Historiens propres, aussi-bien que le reste de ce continent.

Navarre.

Les révolutions que les Mores éprouverent de la part des Chrétiens de l'Espagne, ne sont pas moins admirables que la conquête qu'ils firent de ce vaste Royaume en moins de quatre ans. La confiance que les Mores victorieux, avoient en leurs forces & en leur valeur, fit sur eux le même effet que la terreur avoit faite sur les Espagnols. Ils ne pouvoient s'imaginer que des hommes étonnés & abatus par des conquêtes si subites qu'elles tenoient du prodige, eussent ou le courage, ou la témerité de faire la moindre résistance. Cependant outre le Royaume des Asturies que les Chrétiens opposerent aux Mores huit ans après leur invasion, c'est-à-dire, l'an 718. de l'Ere Chrétienne, on vit encore en 733. un évenement plus extraordinaire, qui a donné lieu dans la suite à l'établissement du Royaume de Navarre.

Abdelmelic Gouverneur de l'Espagne sous le Califat d'Hiziam ou Isa, avoit dessein de passer en France à la tête d'une armée considerable, pour faire la guerre dans l'Aquitaine. Les Chrétiens qui s'étoient réfugiés dans la partie Septentrionale de l'Espagne, crurent que ces préparatifs les regardoient. Ils se mirent donc en défense, & occuperent les défilés des montagnes qui séparent la Navarre de la Biscaye; résolus d'en empêcher le passage aux Infidéles. Ils étoient en si petit nombre qu'Abdelmelic eut raison de s'étonner de leur témerité. Il se presenta moins pour les combattre que

pour les exterminer; mais les Chrétiens qui s'étoient saisis des hauteurs, accablerent les Infidéles d'une si grande quantité de fleches, de dards & de pierres, que l'armée d'Abdemelic fut entierement défaite; & le Chef contraint de plier, n'eut d'autre parti à prendre qu'à se retirer à Cordouë avec le reste de ses troupes. L'an 738. fut moins favorable aux Chrétiens de la Navarre; les Infidéles ayant voulu faire une irruption dans les Asturies, furent battus par Don Favila; ils se refugierent donc dans la Navarre & se rendirent maîtres de Pampelune, dont ils égorgerent la garnison pour en mettre une de Mahometans. La tyrannie des Infidéles dura douze ans; mais enfin l'an 750. les Chrétiens s'en délivrerent en poignardant les troupes Mahometanes. Les Mores tenterent de rentrer dans la Navarre, mais ils furent battus plus d'une fois, & trouverent moyen cependant de se rendre encore maîtres de Pampelune.

Charlemagne qui vouloit étendre de ce côté-là les bornes de son Royaume, fit marcher une armée du côté de la Catalogne, & se rendit avec l'autre dans la Navarre. En peu de temps il fit la conquête de tout ce qui est entre l'Ebre & les Monts-Pyrenées, tant du côté de la Navarre que du côté de la Catalogne & de l'Arragon, il y établit aussi-bien que son fils Louis le Débonnaire des Gouverneurs; mais ces Peuples aujourd'hui si sages & si soûmis, ne se distinguoient autrefois que par leurs inquiétudes, qui ne leur permettoit pas de se voir soûmis à une Puissance Etrangere. Aznar qui avoit été Gouverneur de la Navarre s'y retira l'an 831. sur quelques mécontentemens qu'il eut de la part de Pepin Roi d'Aquitaine; là il fomenta la rebellion, & favorisa les inquietudes des peuples qui prirent les armes en sa faveur. Il ne paroît pas néanmoins qu'il eut le titre de Roi, il se contenta de la qualité de Comte: son frere nommé Sanche qui lui succeda l'an 836. n'aspira pas non plus qu'Aznar à la dignité Royale. On prétend que Don Garcias Ximenez fut le premier qui pris cette auguste qualité l'an 853. d'autres assurent cependant que ce titre ne fut accordé qu'en 857. à Don Garcias fils & successeur de Garcias Ximenez. C'est un fait qu'un Ecrivain (1) moderne a discuté avec beaucoup de discernement & de savoir, après le Docteur Don Juan Ferreras.

Ce Royaume qui s'est toûjours soûtenu avec beaucoup d'éclat, eut d'abord quelque peine à résister aux attaques des Mores; mais enfin animés par un Roi, toûjours necessaire aux peuples belliqueux, ils pousserent si loin leurs conquêtes, qu'ils se rendirent maîtres d'une partie de l'Arragon. Le plus grand de leurs Rois fut incontestablement Sanche III. qui parvint à la Couronne l'an 1000. il réunit en sa personne les Royaumes d'Espagne, occupés avant lui par des Souverains Chrétiens; les effets de cette réunion furent peu considerables. La tendresse de Sanche le Grand pour ses enfans fit évanoüir le succes qu'elle pouvoit avoir. Il voulut même avant que de mourir les voir proclamer Rois, chacun de la portion de ses Etats, dont il venoit de les revêtir. Ainsi Don Garcias l'aîné des enfans legitimes de Sanche III. eut le Royaume de Navarre; Don Ferdinand fut investi du Comté de Castille; Don Gonzalez eut les Comtés de Sobrarbe & de Ribagorce, & Ramire fils naturel de Sanche eut l'Arragon; & tous quatre furent décorés de la qualité de Roi: ainsi Sanche

(1) *Révolutions d'Espagne liv. 5.*

commandant à tant de Souverains, eut raison de prendre l'auguste qualité d'Empereur d'Espagne: mais il n'en joüit pas un an, étant mort au mois de Février 1035

A peine Don Sanche fut mort que ses fils se déclarerent la guerre, le Royaume de Sobrarbe fut envahi par le Roi d'Arragon l'an 1042. Les autres Royaumes se soûtinrent toujours avec distinction jusqu'à la fin du xv. siecle. Pendant ce temps tantôt amis, tantôt ennemis, ils eurent le sort de tous les Etats qui tombent entre les mains des femmes; non seulement ils furent exposés à beaucoup de révolutions, mais ils passerent même plus d'une fois en des mains étrangeres. C'est ainsi que ce Royaume passa de la Maison de Navarre en celle des Comtes de Champagne au XIII. siecle, de là il tomba dans la Maison de France, d'où il vint dans celle de Foix, ensuite dans la Maison d'Albret, qui le porta encore une fois dans celle de France, où il est heureusement resté, tant pour la haute, que pour la basse Navarre.

Mais avant que ce Royaume vînt à un Prince de France, il avoit été exposé à une étrange revolution. Ferdinand le Catholique plein de cette ambition, qui caracterise les plus grands Rois, qui sont toujours un peu inquiets, ne laissa point échapper l'occasion qui se presentoit de s'emparer de la plus grande partie de la Navarre; justice ou non c'est ce qui embarrassoit peu Don Ferdinand, il suffisoit qu'il trouvât moyen d'augmenter ses Etats par une usurpation; c'étoit pour lui un titre apparent de s'en rendre maître.

Jean d'Albret qui regnoit alors étoit plûtôt né pour être un bon (1) particulier, que pour être un Roi mediocre. Il étoit doux, sage & Religieux, mais sur tout ennemi du bruit & du tumulte des armes. Il n'en fallut pas davantage pour le rendre méprisable à des peuples, qui ont toujours conservé cette inclination martiale qui les a distingués dans les anciens temps. Il y avoit d'ailleurs deux grandes factions, qui depuis long-temps partageoient la Navarre; c'étoit celles des Maisons de Beaumont & de Grammont toutes deux issues du Sang Royal. La sagesse des Rois de Navarre les avoit maintenus dans la neutralité; par là ils conservoient l'équilibre & la tranquillité dans leurs Etats. Don Jean III. s'avisa de favoriser la Maison de Grammont, au préjudice de celle de Beaumont. Il n'en fallut pas davantage à ces derniers, pour implorer le secours de Ferdinand le Catholique: ce Prince assembla trente mille hommes, sous prétexte de donner du secours à Henry VIII. qui vouloit faire la conquête de la Guyenne. Ferdinand mit à la tête de cette armée, Don Frederic de Tolede, Duc d'Albe, qui s'approcha de la Navarre, & avant que d'y entrer, il envoya demander au Roi Don Jean la permission de passer dans ses Etats pour aller en Guyenne. Le Roi de Castille qui savoit que le Roi de Navarre étoit en paix avec la France, ne doutoit pas qu'on ne lui refusât sa demande.

Ce refus engagea donc le Roi Catholique à se servir de la force; mais pour ne point effrayer le Soldat, qui ne laisse pas de raisonner & de faire ses reflexions, on sema le bruit qu'il y avoit une Bulle du Pape, qui adjugeoit à Don Ferdinand la proprieté du Royaume de Navarre. Cette prétenduë Bulle étoit une excommunica-

(1) *Révolutions d'Espagne liv. 5.*

tion que le Pape Jules II. avoit publiée contre Louis XII. Roi de France, & contre ses adherans : on juge bien que ce fut là moins un titre qu'un prétexte. Le Duc d'Albe entra donc dans la Navarre ; qu'il trouva sans Soldats & sans garnison. Alors les Partisans de la Maison de Beaumont se joignirent aux Castillans. Le Roi Jean n'eut que le temps de se retirer à Pampelune, d'où il sortit encore malgré les offres que les Habitans de cette grande Ville lui firent, de tout sacrifier pour lui. Ainsi se perdit la Navarre en moins de quinze jours, sans que le Roi Jean se mit en état de se défendre. Il voulut faire ensuite quelques mouvemens, mais il étoit trop tard ; Ferdinand le Catholique avoit eu le temps de se fortifier.

Il faut avouer cependant, qu'en 1521. on avoit repris la Navarre, qu'on auroit conservée, sans l'ardeur inconsiderée que témoigna le Géneral François que l'on y avoit envoyé. Les Espagnols la reprirent avec la même facilité qu'ils avoient eu à la prendre la premiere fois ; & depuis ce temps-là ils sont demeurés maîtres de la partie, qui est entre la Castille, & les Monts Pyrenées.

Il faut avoüer que nous n'avons ni en Latin, ni en François, une histoire de ce Royaume sensément écrite ; *Chapuis* est très-médiocre, & *Favin* très-mauvais : ce qui s'en trouve en notre langue de plus sagement, & de plus exactement détaillé, quoiqu'avec trop de précision, pour une histoire aussi considerable, se doit lire dans le cinquiéme Livre des Révolutions d'Espagne, où l'Auteur a examiné d'une maniere critique, ce qui se peut dire de plus essentiel sur cette histoire. Mais ceux qui seroient en état de lire les ouvrages Espagnols, trouveroient cette matiere savamment & judicieusement traitée par le Pere Moret Jésuite, & par le P. Dominique de la Ripa Religieux Benedictin. Comme ces deux illustres Auteurs ne sont pas toujours d'accord, cela ne fait que mieux pour l'examen des difficultés qui se rencontrent dans le cours de cette histoire. Peu de personnes néanmoins ont besoin de ces discussions ; mais elles sont quelquefois necessaires à ceux qui veulent approfondir l'histoire d'Espagne ; car de s'en rapporter à ce qu'en disent *Mariana*, & quelques autres Ecrivains Espagnols, on ne le pourroit faire qu'en adoptant les fables qu'ils ont publiées. Ainsi dans le besoin il vaut mieux se fixer aux Auteurs Navarrois que nous venons de citer.

Arragon.

Il faut de même sur l'Arragon lire les Auteurs Arragonois. C'est à la jonction de ce Royaume avec la Castille sous Ferdinand le Catholique, que cette étude se doit faire. On a déja vû que ce fut l'an 1034. peu de temps avant la mort de Sanche le Grand Roi de Navarre, que l'Arragon fut établi en forme de Royaume. Il avoit peu d'étenduë ; mais par les alliances de ses Rois, & par leurs conquêtes, il est devenu l'un des plus considerables, & des plus florissans de l'Espagne.

Il n'y avoit pas encore cent trente ans, que Don Ramire, qui en fut le premier Roi, avoit commencé à regner, lorsque la Couronne passa aux Comtes de Barcelonne, qui unirent par-là toute la Catalogne avec (1) le Royaume d'Arragon. Les

(1) An. 1162.

Catalans.

Catalans, qui ont toujours eu beaucoup de valeur, & qui en qualité de peuples belliqueux, n'avoient pas été moins inquiets, que courageux, devinrent la force & le soutien de l'Arragon. La fertillité de la Catalogne, le caractere laborieux de ses peuples, sa situation avantageuse sur les côtes de la mer, l'ont mise en état d'acquerir des richesses, & de faire prosperer ensuite le Royaume auquel elle fut unie. Mais le génie de ses peuples, aussi-bien que celui des Arragonois, ne leur permit pas de goûter tranquillement le fruit de leur industrie. Il leur fallut des guerres au-dehors, ou des troubles au-dedans, ils eurent l'un & l'autre. Car ce Royaume est celui de toute l'Espagne qui a éprouvé de plus grandes révolutions, & celles qui sont arrivées dans ces derniers temps, leur ont été fatales, par la suppression des plus beaux de leurs Privileges, qui faisoient voir, que quand ils se choisissoient des Rois, c'étoit plûtôt comme Chefs d'un Etat libre, que comme Maîtres d'un peuple assujetti, qu'ils étoient proclamés. Ce n'est point à dire que le Royaume ne fût hereditaire; mais on vouloit dans leur installation, empêcher les Rois d'oublier, qu'ils n'étoient Chefs que pour procurer le bien & l'avantage de leurs sujets; ou pour mieux dire, c'étoit pour leur apprendre qu'ils étoient, ou devoient être les peres, & non pas les tyrans de leurs peuples. Cette formule d'élection, quoique abolie depuis long-temps, est trop singuliere pour ne la pas mettre ici. « Nous (1) » qui valons autant que vous, & qui pouvons plus que vous, nous vous élisons » Roi, à condition que vous garderez nos Privileges & Franchises, autrement non. Mais cette forme de serment étoit un vieux reste de la liberté originaire des peuples, dont ils se contentoient dans la speculation, sans en venir jamais à la pratique, quelque mal que gouvernassent les Rois; jamais les Sujets des Royaumes successifs ou hereditaires, n'ayant point eu d'autorité legitime d'agir contre leur Souverain.

L'Arragon est le Royaume de toute l'Espagne qui a les histoires les plus exactes, soit histoires generales, soit histoires particulieres; sur-tout si l'on y joint la Catalogne, qui ayant été enlevée aux Mores par Charlemagne l'an 778. fut ensuite gouvernée comme un Comté particulier jusqu'à l'an 1162. qu'il fut uni au Royaume d'Arragon. Le Zurita, le plus grand Historien que l'Arragon ait produit, ne convient qu'aux naturels du pays, que le goût ou la necessité engage à étudier dans un grand détail l'histoire de ce Royaume. Comme il ne va que jusqu'à l'an 1516. que Charles d'Autriche succeda au Roi Don Ferdinand le Catholique, il a été continué par plusieurs Historiens. Tous néanmoins ne sont pas également estimés. *Blasco de la Nuza*, qui va jusqu'en 1618. a quelque consideration, mais il n'est pas dans la même estime, qu'Uztarroz, & Diego Dormer, qui viennent jusques à l'an 1580. Ces temps, dont l'histoire est confonduë avec celle de toute l'Espagne, sont beaucoup moins importans que tout ce qui s'est fait depuis le VIII. siecle, jusqu'à Ferdinand le Catholique. Cependant Leonardo Argensola fait regretter la suite de son ouvrage. Les quatre premieres années du regne de Charles d'Autriche, qu'il a détaillées avec tant de connoissance, d'éxactitude & d'élegance, le feroient regar-

(1) *Nos que valemos tanto como vos, y podemos mas que vos, os hazemos nuestro Rey y Senor, con estas y estas condiciones que guardeis nuestros fueres y libertades, si no, no.*

der comme le premier Historien de toute l'Espagne, s'il avoit embrassé plus de matieres. Enfin l'un des derniers Ecrivains de l'histoire de ce Royaume est Abarca, dont l'ouvrage est fort estimé, & un peu plus concis que l'histoire de Zurita. Comme peu de personnes sont appellées à ces études profondes, voici ce qu'on pourroit faire pour se renfermer dans des bornes plus précises; ce seroit d'abord de prendre une idée de l'histoire de Catalogne dans le VI. Livre des Révolutions d'Espagne de M. l'Abbé de Vayrac, continuer par le VIII. Livre du même ouvrage, qui donne une notion succincte de la Couronne d'Arragon, depuis son établissement en 1034. jusqu'à son union avec la Couronne de Castille. Après quoi on pourroit lire, ou l'abregé de l'histoire d'Arragon de Jerôme *Blancas*, depuis l'an 714. jusques à l'an 1588. C'est un ouvrage où l'on trouve dans une juste précision un détail suivi & circonstancié de tout ce qu'il y a d'essentiel dans l'histoire particuliere de ce Royaume. Ou bien l'on pourroit prendre l'abregé que *Jerôme Zurita* a fait lui-même des Annales d'Arragon. Ces deux ouvrages qui sont en latin, sont inserés dans l'*Hispania illustrata* du Pere André Schottus, & en font une des plus considerables parties.

Histoire des Mores en Espagne.

Comme les évenemens les plus brillans de l'histoire des Mores rentrent dans l'histoire generale d'Espagne, il ne paroît pas qu'il soit absolument necessaire d'en faire une étude particuliere: cependant cette Nation possedant le caractere inquiet de tous les peuples conquerans, a été sujette à beaucoup de révolutions. Les premiers Gouverneurs d'Espagne qui se voyoient éloignés du Calife, penserent à se faire Souverains de leurs conquêtes, ils y réussirent; mais leur exemple devint funeste à la Nation, qui se separa depuis en autant de Royaumes qu'il y avoit de grandes Provinces; Cordouë, Sarragoce, Valence, Seville, Tolede & Grenade, formerent des Royaumes particuliers qui subsisterent assez long-temps. C'étoit à qui pousseroit plus loin ses conquêtes sur les Chrétiens; & quand les momens de relâche leur permettoient de se livrer à des occupations plus tranquilles, c'étoit à qui brilleroit par la galanterie. On croit même que c'est des Mores que les Espagnols ont autrefois tiré le goût de la Chevallerie errante, par laquelle ils trouvoient moyen de joindre l'image de la guerre avec les soins ou les agrémens de l'amour. Et nos Romans qui sont remplis de ce que les Mores ont fait en ce genre, n'ont que très-peu augmenté la verité de l'histoire.

Le Royaume qui subsista le plus long-temps fut celui de Cordouë, formé dès l'an 756. par Abderrame I. qui s'en fit proclamer Roi. Ses successeurs n'eurent pas tous le même courage, ni la même conduite dans le gouvernement; c'est ce qui occasionna toutes les divisions qui arriverent parmi les Mores, & qui les empêcherent heureusement d'abattre le Christianisme en Espagne, qui s'y soutint malgré la puissance des Infideles. Un nouveau Royaume, ce fut celui de Grenade, se forma l'an 1240. sur les débris de celui de Cordouë. Il suffit qu'il y ait eu de la singularité dans l'établissement de ce Royaume pour donner lieu aux historiens de dire qu'il y avoit du merveilleux; quoiqu'il en soit, ce fut un prodige après cet établisse-

ment, de voir une Nation barbare qui n'avoit respiré que le sang, prendre tout à coup les manieres les plus polies des peuples civilisés, joindre la gentillesse de l'esprit, & la douceur des mœurs, au courage & à la grandeur d'ame des conquerans, choses très-difficiles à rassembler dans un même sujet. C'est ce qui a porté la plûpart des Auteurs à raconter & peut-être même à inventer tous les agrémens de la vie & de la societé civile, qu'ils ont feint que l'on trouvoit dans les Cavaliers Grenadins. Mais toutes ces fleurs passerent, & le terme vint que l'infidelité devoit être détruite en Espagne. Ce grand ouvrage est dû aux Rois Ferdinand & Isabelle, qui commencerent cette heureuse guerre l'an 1482. à l'occasion des divisions qu'il y avoit parmi les Mores. L'entier accomplissement alla jusqu'à la fin de l'an 1491. & au commencement de l'an 1492. que les Rois Catholiques entrerent dans Grenade après un siege de plus de huit mois: le Roi nommé Mahomet XIII. ayant livré la Ville, fut réduit à une condition privée. Ainsi finit en Espagne la domination des Infideles, près de huit cens ans après qu'ils y furent entrés la premiere fois. Cependant les Mores toujours inquiets de se voir soumis à des Souverains d'une autre Religion que la Mahometane, tenterent plusieurs fois quelques mouvemens, & furent toujours soumis; mais enfin les Rois d'Espagne pour se délivrer de l'inquietude que leur causoit une Nation ennemie, qui étoit au milieu de leurs Etats, & qui par principe de Religion autant que par politique, ne cherchoit qu'à faire quelque révolution fatale au Christianisme, prirent le parti de faire sortir d'Espagne tous les Infideles, ce qui fut executé l'an 1610.

Le précis de cette histoire est fort bien expliqué dans le quatriéme livre des révolutions de M. l'Abbé de *Vayrac*. Cet abregé suffit à ceux qui ne sont point appellés à suivre, par une exacte discussion, toute l'histoire d'Espagne. Cependant voudroit-on examiner en détail toute la suite de cette histoire, on pourroit s'en rapporter au P. Jacques de Bleda, dont la chronique des Mores depuis leur entrée en Espagne jusqu'à la destruction de leur Royaume par Ferdinand le Catholique, & leur entiere expulsion par Philippe III. est un des morceaux les plus curieux de l'histoire d'Espagne. Il y a néanmoins quelques autres parties qui ne laissent pas d'être interessantes: les guerres civiles de Grenade *d'Aben Amin*, & de *Ginez Perez*, contiennent, avec un grand nombre de faits, des choses qui paroissent tenir du Roman; ce qu'en a écrit Loüis Marmol, soit dans son Afrique, ouvrage utile & veridique, soit dans ce qu'il a fait sur la rébellion des Mores, merite une attention particuliere. M. de Thou n'a pas laissé d'en parler, & pourroit satisfaire ceux qui ne voudroient pas, ou qui ne pourroient pas avoir recours aux Ecrivains originaux de la Nation.

Dès qu'on aura examiné aussi succinctement qu'il sera possible les trois portions particulieres de l'histoire d'Espagne, que je viens d'indiquer, il faut rentrer dans l'histoire génerale de la Nation très-interessante pour nous, par les grands évenemens, & par les differends que nous avons eu à démêler avec Charles-Quint. Philippe II. son fils, & les autres Rois leurs successeurs. Il faut commencer cette portion par l'histoire du Cardinal Ximenés, non pas celle de M. Flechier, qui n'a pour elle que l'élegance & la pureté de style, mais par celle de M. Marsolier, qui fait Ximenés ce qu'il étoit, c'est-à-dire, plus que politique, ou plutôt vain, imperieux, d'une

dureté intraitable & inflexible. Si Varillas avoit été fidele dans son éducation des Princes, on y verroit avec quelle attention & quel soin on forma dans sa jeunesse Charles-Quint, le Héros de la Maison d'Autriche pour les talens militaires & politiques, & l'un des plus grands Princes qui ait occupé le Trône; mais les écarts historiques qu'il a fait dans cet ouvrage, aussi-bien que dans les autres, le font regarder comme un agréable Roman. Je ne puis m'empêcher de marquer ici une singularité de Varillas, arrivée au sujet de son éducation de Charles-Quint. Le succès de cet ouvrage l'engagea à en faire une continuation. Elle étoit prête à donner, lorsqu'un scrupule chronologique surprit Varillas, chose extraordinaire dans un Auteur de ce caractere. Il étoit en peine de savoir le temps de la mort du Cardinal Ximenès; il pria son neveu M. le Bourgeois de Châtenet, homme de savoir & d'étude, de lui faire cette recherche; & il apprit de lui que ce Prélat étoit mort l'an 1517. Varillas fut indigné contre son neveu, de lui en avoir marqué l'époque, parce qu'il l'avoit fait vivre vingt ans de plus dans sa continuation. Cela empêcha que tout l'ouvrage ne parût; mais aussi Varillas ne le pardonna jamais à M. le Bourgeois, & l'a même desherité par son testament; c'est ce que jai sû de M. le Bourgeois lui-même, homme veridique, incapable par consequent de donner dans le Roman.

Charles d'Autriche prit donc possession du Trône des Espagnes l'an 1516. après la mort de Ferdinand le Catholique. Il dût à la prudence du Cardinal Ximenès, & à la valeur de ses Generaux, la pacification des troubles domestiques qui s'éleverent dans ses Etats. Charles eut de la peine à se former; mais son application le rendit le plus grand Prince de son temps, & la Couronne Imperiale à laquelle il fut appellé l'an 1519. le fit l'antagoniste, & enfin l'ennemi de François I. Rien n'est plus grand que l'histoire de ces deux Princes, dignes l'un de l'autre pour la prudence, la grandeur d'ame & le courage. Ils en vinrent néanmoins à des animosités personnelles, qui firent tort à leur vertu, & à l'idée que l'on avoit de leur héroïsme. Cependant François I. brilloit par son humanité, & par une probité plus connuë. Ce Prince tenoit de ce côté-là du Roi Loüis XII. comme Charles-Quint ressembloit un peu plus à Loüis XI. qu'il avoit pris pour son modele, & qu'il ne pût imiter néanmoins que dans ses ruses, & dans son peu d'exactitude à tenir sa parole. C'est même par-là qu'il a terni l'éclat de la bataille de Mulberg, où Charles parut comme un Héros, malgré les infirmités dont il étoit accablé; il révolta depuis par sa mauvaise foi les Princes de l'Empire, qui jusques-là s'étoient déclarés pour lui; & depuis ce manque de paroles, ses affaires prirent une autre face. Enfin, las des grandeurs humaines, & peut-être chagrin contre la mauvaise fortune, qui commençoit à le harceler, il abdiqua la Couronne l'an 1556. & la ceda au Roi Philippe II. son fils. Ce grand Prince a eu plus d'Historiens qu'aucun autre Roi d'Espagne, ni qu'aucun Empereur. Quoique *Sandoval* ait écrit avec un grand détail, il n'est bon cependant que pour être consulté, *Sleidan*, *Lodovico Dolce* & *Alfonse de Ulloa* sont les seuls que je conseillerois, en y joignant cependant quelques pieces détachées faites sur les grands évenemens de ce regne.

Philippe II. presente une toute autre maniere de gouverner; s'il avoit plus de politique que son pere, il n'avoit ni ses talens militaires, ni ce caractere souple &

liant, néceſſaire pour gouverner chaque Nation, ſuivant les mœurs & le génie propre aux differens peuples. Il eut d'abord quelque ſuccès dans ſes entrepriſes; mais toutes ſes forces échoüerent dans les Pays-Bas; & ce Prince qui paroiſſoit devoir engloutir tout l'Univers, ſe vit contraint de plier ſous une troupe de révoltés, qu'il n'eut pas même l'adreſſe de réduire à l'obéïſſance, ayant diſſipé ſes forces dans des tentatives inutiles, qu'il fit contre l'Angleterre & contre la France; & il eut le chagrin de voir qu'un de ſes ſujets, ce fut *Antonio Perez*, l'un de ſes Secretaires d'Etat, l'obligea de prendre les armes contre lui. Ce Miniſtre avoit fait aſſaſſiner par ordre du Roi ſon Maître, Eſcovedo, Secretaire & confident de Don Juan d'Autriche. On croyoit, en ſe rendant maître de ſes papiers, découvrir les ſecrets de Don Juan. Philippe qui employoit également Perez dans ſes intrigues amoureuſes, & dans celles de l'Etat, l'avoit chargé d'une négociation de cœur; Perez travailla peut-être pour ſon Maître; mais la perſonne qui trouva le Miniſtre plus à ſon gré que le Souverain, ne s'en cacha point. Philippe le ſût, & ce Prince ſi prudent eut la foibleſſe, au lieu de chercher à placer ſon cœur ailleurs, de vouloir punir Antonio Perez d'être plus aimable que lui; il fit donc renaître l'affaire d'Eſcovedo. Perez qui connoiſſoit ſon Maître, n'attendit pas que ſa colere éclata; il ſe retira dans l'Arragon, & enſuite en France, où Henry IV. le reçût avec beaucoup d'humanité. Philippe prétendit punir les Arragonois de la retraite qu'ils avoient donnée à Perez, il fit marcher des troupes dans l'Arragon, & la guerre y dura près de deux ans, c'eſt-à-dire, dans les années 1591. & 1592. Falloit-il faire tant de bruit pour ſi peu de choſe? mais on a bien dit:

Amour, Amour, quand tu nous tiens.
On peut bien dire adieu prudence.

La mort de Philippe arrivée l'an 1598. vit décliner la grandeur de la Monarchie Eſpagnole. Don *Luis Cabrera*, & *Céſar Campana*, ont écrit la vie de ce Prince; mais il ne faut pas s'en tenir à ces deux Ecrivains, quoique d'ailleurs très-eſtimés. L'hiſtoire de M. *de Thou* donnera de grandes lumieres ſur cette partie de l'hiſtoire; & il faut, auſſi-bien que ſur Charles-Quint, prendre le détail des grands évenemens de ce regne, ſoit dans ce qu'*Antonio de Herrera* a fait ſur les guerres de Portugal & d'Arragon, ſoit dans ce que *Diego de Mendoça* a donné ſur la révolte & la guerre des Mores, ſoit enfin dans les relations de la mort de ce Prince, par Diego Yepés ſon Confeſſeur, ou par Guilliman.

La vie de Philippe III. a été écrite par *Gonçale de Ceſpedez*, & nous avons beaucoup d'hiſtoires particulieres ſur quelques portions des autres regnes, moins brillans ſans doute que ceux de Charles-Quint & de Philippe II. mais plus intereſſans pour nous, par le rapport eſſentiel qui ſe trouve entre notre hiſtoire moderne & celle de ces Princes.

Il faut s'arrêter ſur-tout à la derniere révolution qui eſt arrivée, lorſqu'un Prince de la Maiſon de France a ſuccedé par un droit légitime, aux Princes de la Maiſon d'Autriche. Héritier des vertus de ces deux auguſtes Maiſons, il gouverne l'Eſpagne avec cette prudence conſommée, qui faiſoit le caractere des Rois ſes prédeceſſeurs;

ſon ame formée pour toutes les vertus, feroit croire qu'il ſeroit né en Eſpagne & qu'il auroit été élevé parmi les Eſpagnols. Mais il a fait une choſe qu'on n'auroit peut-être jamais oſé eſperer. Il a produit une ſi grande révolution dans l'eſprit des deux Nations, que comme il n'y a point aujourd'hui de bon Caſtillan qui ne ſoit bon François, il n'y a pas auſſi de veritable François, qui ne ſoit bon Eſpagnol. Ces ſentimens ſi juſtes & ſi équitables ſont gravés dans le cœur des François; & la maniere ſage & prudente avec laquelle ce vertueux Prince a gouverné l'Eſpagne, montre bien qu'il étoit né pour gouverner de grands Etats, & ſur-tout des peuples qui ſe conduiſent par la même raiſon qui fait le caractere eſſentiel du Gouvernement de Philippe V. C'eſt ce qui a fait ſentir à ce Prince que le bonheur & la tranquillité de ſon Royaume dépendoit d'une union intime avec la Couronne de France.

Quoiqu'il ſoit inutile d'examiner aujourd'hui les droits de ce Prince à la Couronne d'Eſpagne, comme on a fait au commencement de ce ſiecle; il eſt bon cependant de ne pas ignorer ce qui s'eſt dit ſur une matiere qui a tenu toute l'Europe en armes, pendant treize ou quatorze ans. C'eſt une queſtion qui a été ſagement traitée par M. l'Abbé le Grand, dans une diſſertation très-curieuſe qu'il a faite à ce ſujet, & qu'on ne doit lire cependant qu'après le teſtament du Roi Charles II. qui reconnoît le droit de Philippe V. Mais comme après bien des traverſes le ſort des armes s'eſt déclaré pour ce Prince, on a crû qu'on ne devoit pas manquer d'inſtruire les peuples de l'équité qui appelloit ce Prince à la Couronne: c'eſt ce qui produiſit les extraits ſi curieux de *Monſieur Obrecht*, & *les Lettres d'un Suiſſe* à un François, écrites par *M. de la Chapelle*, avec autant de goût que de ſolidité. Et puiſque les Allemans écrivoient avec beaucoup de vigueur pour ſoûtenir les prétentions du Sereniſſime Archiduc Charles. Les Eſpagnols de leur côté, défendirent auſſi-bien par leur plume que par leurs armes, la juſtice de la cauſe d'un Prince, deſtiné par la Providence pour les gouverner, avec cette douceur qu'ils ont éprouvée, ſous les plus grands & les plus ſages de leurs Rois. Ce que nous ſavons d'ailleurs de l'hiſtoire de ce Prince, ſe trouve dans les livres publics, & M. l'Abbé de Vayrac en a donné un abregé aſſez ſuccinct dans le cinquiéme volume de ſon hiſtoire des Révolutions d'Eſpagne. Mais un homme de condition attaché de tout temps au parti de ce Prince, en a écrit avec un eſprit de ſincerité, qui empêche que ſon ouvrage ne devienne public, peut-être le ſera-t'il un jour, dès qu'il ſera temps de reveler des verités qui ſont encore un peu trop proches de leur centre.

On ne ſauroit diſconvenir que le caractere des Eſagnols ne ſoit fort different de celui des François; ceux-ci ont beaucoup de naturel, peut-être un peu trop de legereté, un air vain & fanfaron: mais ils cheriſſent leur Prince, ils aiment à en être maîtriſés, & ſont auſſi ſouples ſous ſa main, que l'or le plus pur l'eſt ſous le marteau, qui lui fait prendre la forme qu'on veut lui imprimer. Les Eſpagnols ont l'ame grande, mais ils ſont un peu plus contraints que les François; ils ſont graves & ſerieux, & ont un exterieur compoſé. Ils n'ont pas moins d'amour & de zele pour leur Prince que les François: ils veulent néanmoins en être traités plûtôt comme amis que comme ſujets, quoique l'autorité du Roi n'y ſoit pas moins grande qu'en France; mais ſi le Roi leur commande en pere, ils ſavent lui obéir en fils ſoumis & reſpe-

étueux. Ils ont de la fermeté, & ne font d'ufage que quand on les manie legerement. La contrainte les fait reffembler au verre qui ne fauroit plier qu'en fe rompant, & qui bleffe même la main de celui qui le brife.

CHAPITRE XXXIII.

Hiftoire de Portugal.

L'HISTOIRE de Portugal tient neceffairement à celle d'Efpagne, parce que ce Royaume n'en eft qu'un demembrement, & leur hiftoire ne commence à être diftinguée que dans l'onziéme fiecle. Jufques là le Portugal fous le nom de Lufitanie, avoit été expofé aux mêmes révolutions que le refte du continent. Ce fut d'abord un état libre; il tomba depuis fous la domination des Romains, qui en furent chaffés par les Sueves, l'une des Nations Septentrionnales qui penetra dans les Efpagnes; mais les Goths plus inquiets & plus nombreux les en dépouillerent bien-tôt. Les Sarrafins s'en rendirent maîtres dans la grande révolution qui arriva en Efpagne au commencement du huitiéme fiecle. Comme ce Royaume eft un des plus fertiles de toutes les Efpagnes, il a été long-temps un theâtre de guerre entre les Chrétiens & les Infideles, jufques à ce qu'Alfonfe VI. Roi de Caftille, ayant été fecouru fur la fin du onziéme fiecle, par Henry Prince de la Maifon de Bourgogne, & par confequent du Sang Royal de France, lui donna le Portugal à titre de Comté dépendant de la Couronne de Caftille. Ce fut la Dot qu'il affigna à fa fille Therefe, qu'il maria au Prince Henry. Alphonfe fon fils ne fe contenta point du titre de Comte, & fe fit déclarer Roi de Portugal.

Ce Royaume ne s'eft pas rendu moins confiderable par les voyages & les découvertes que firent les Portugais, que par leurs expeditions contre les Mores d'Efpagne & d'Afrique. Les voyages n'ont pas été infructueux à cette Nation; ce Royaume, quoique d'une étenduë fort bornée, ayant porté le commerce auffi loin qu'il pouvoit aller; outre le Brefil, qui eft une fource abondante de richeffes pour les Portugais, ils font encore une grande partie du commerce des Indes Orientales, où ils font beaucoup plus eftimés que les Hollandois, quoiqu'ils y foient moins puiffans. Ce Royaume qui a été fujet à beaucoup de révolutions, ne manque pas d'excellens hiftoriens.

La defcription de Portugal publiée en 1706. eft trop étenduë pour des perfonnes qui ne veulent pas faire une étude particuliere de ce Royaume, il fuffit de s'en rapporter à ce qui s'en trouve dans les geographies ordinaires; mais rien n'égale pour les premiers temps de l'hiftoire de ce Royaume, les antiquités de Lufitanie d'André de *Refende.* Si l'on ne veut qu'un abregé de cette hiftoire, nous n'en avons pas de meilleur que celui de M. le Quien de la Neuville; je dirai même que cet Auteur eft un de ceux qui a le mieux connu la forme qu'on pouvoit donner à ces fortes d'ouvrages. Une defcription du Royaume qu'il a mife à la tête, peut tenir lieu de tout ce qu'on en peut lire ailleurs, & l'état du gouvernement qu'il a fait fuivre, étoit néceffaire

pour bien connoître le caractere de cette Monarchie. C'est le plan que devroient suivre ceux qui donnent en notre langue, l'histoire des Nations anciennes ou modernes; sa narration est exacte, assez succincte & cependant bien détaillée. Une seule chose manque à cet ouvrage, c'est de n'avoir pas été continué depuis le XVI. siecle, au commencement duquel il finit, jusques à ces derniers temps. Mais on y peut suppléer par des histoires particulieres, des plus grands évenemens. L'histoire de Don Jean II. mérite par sa beauté d'être lûë, dans l'ouvrage que Don *Emmanuel Tellez* en a donnée, & qui fut publiée à la Haye en 1712. quoique ce regne soit décrit par M. le Quien de la Neuville; on ne sauroit se dispenser de lire l'histoire des grands Rois dans les Auteurs originaux des Nations; c'est un avantage que trouvent les grands Princes, on se lasse difficilement d'étudier plus d'une fois leur histoire; le regne de Don Emmanuel qui vient ensuite, est un des plus grands & des plus brillans de l'histoire de Portugal. Ce Royaume lui est redevable de ses richesses, & de la consideration, où il a depuis été dans l'Europe, par les voyages & les conquêtes maritimes qu'il fit entreprendre l'an 1497. Son histoire a été écrite avec toute la dignité que demandent ses grandes actions, par Jerôme Osorio, l'un des plus grands litterateurs & des plus habiles Ecrivains du seiziéme siecle. Le regne de Don Jean III. fut moins brillant, mais il fut aussi heureux que celui de Don Emmanuel, parce que le Portugal sût profiter des grands avantages que lui avoit procuré ce grand Prince: son histoire a été publiée par François *d'Andrada*; mais elle est en Portugais, langue peu connuë hors de ce Royaume; on pourroit y suppléer cependant par l'histoire de Portugal, de Simon Goulart, qui s'étend depuis 1496. jusqu'en 1578. Le regne de Don Sebastien fut beaucoup moins heureux: ce Prince qui étoit dans un âge trop tendre pour gouverner par lui-même, fut exposé d'abord à une Regence, souvent fatale aux Royaumes, quand il s'y éleve des nouveautés, & qu'il s'y forme des partis que le Prince ne sauroit étouffer par son autorité. Et dès que Don Sebastien fut en âge de gouverner, il se livra entierement à son courage, qui étoit celui d'un grand Roi, & ferma les oreilles aux conseils de prudence que quelques-uns de ses Ministres tâcherent de lui suggerer. Enfin arriva la fatale guerre d'Afrique, où ce Prince perit malheureusement, & qui a été décrite par un grand nombre d'Historiens. La Couronne vint ensuite au Cardinal Don Henry, qui étoit un excellent Prêtre, mais qui fut un mediocre Roi.

Philippe II. le plus habile politique de tous les Rois d'Espagne, sût se rendre Maître du Portugal; mais les duretés qu'il y exerça, alienerent extrêmement l'esprit des Portugais, déja prévenus contre les Espagnols. M. de Thou a décrit ces deux grands évenemens d'une maniere noble & désinteressée; d'autres Auteurs l'ont fait avant, & après lui: Antonio de Herrera, l'un des grands Historiens d'Espagne, a écrit cette révolution en langue Castillane, & Jerôme Connestagio l'a faite en Italien. Son ouvrage qui est estimé, a été traduit en Latin & en François. On prétend néanmoins qu'il ne vient pas de lui, mais de Jean de Sylva Marquis de Portalegre, que le Roi Philippe II. avoit envoyé en Portugal, pour accompagner Don Sebastien dans son expedition d'Afrique. Tous les prétendans à la Couronne de Portugal publierent beaucoup d'écrits & de manifestes, pour établir leur droit. Mais Philippe

y entra avec une armée considerable, battit les Portugais, & prit leurs Places; ainsi son droit devint le meilleur.

Cette révolution arrivée l'an 1580. fit place en 1640. à une autre plus considerable, qui affranchit le Portugal de la domination Espagnole, & qui porta sur le Trône de Portugal le Roi Don Juan IV. de la Maison de Bragance. Je doute que cet évenement, qui a passé en son temps pour le chef-d'œuvre de la politique du Cardinal de Richelieu, trouve aujourd'hui autant d'approbateurs, qu'il en trouva pour lors. Je suis persuadé que cette révolution n'auroit pas été entreprise par le Cardinal Mazarin, qui dans le cours de la négociation de Munster, pensoit déja aux droits de la Maison de France sur la Couronne d'Espagne. Mais c'est une chose faite; ainsi toute réflexion politique devient inutile. Cette importante révolution a été élegamment décrite par M. l'Abbé *de Vertot*; mais elle est beaucoup plus détaillée dans le grand & important ouvrage du *Comte d'Ericeyra*; l'histoire en est interessante. Il y eut une guerre longue & cruelle, une ample négociation succeda enfin au bruit des armes; ainsi les Historiens ont eu lieu de s'exercer sur un sujet qui attiroit l'attention de toute l'Europe.

Le Portugal vit encore en 1667. & 1668. une autre révolution aussi singuliere. Un Roi justement détrôné, & son frere mis en sa place, furent l'étonnement des autres Nations; mais la sagesse de son regne a montré que la Providence qui avoit fait Don Pedre cadet de Don Alfonse, avoit voulu faire un Jacob du premier, & un Esaü de Don Alfonse. Cette révolution est assez bien décrite dans les Mémoires de M. *Fremont d'Ablancourt*.

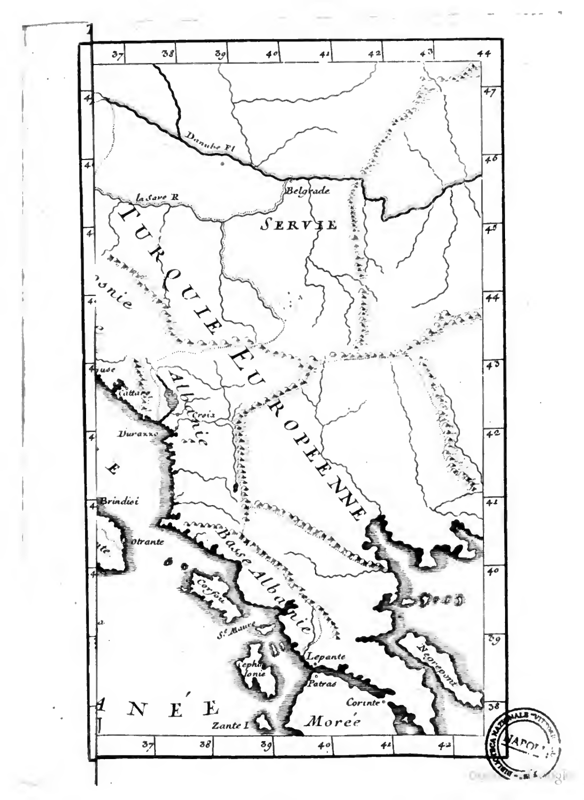
Le caractere du Gouvernement, qui change depuis quelque temps en Portugal, procurera sans doute quelque révolution dans les esprits; les Lettres y reprennent de nouvelles forces. Tout ira bien, pourvû qu'un Roi vigilant & attentif au bonheur de ses peuples, se contente de proteger les sciences, & de faire quelque peu de bien aux Savans, en les flatant de plus grandes esperances. C'est le point où il faut se fixer; car rien n'est moins favorable aux peuples, qu'un Souverain savant. Il suffit qu'à l'exemple des plus grands de nos Rois, il ait du goût & du discernement, & qu'il accorde sa protection aux sciences, quelques legeres faveurs aux Savans, & tout son amour à l'honneur & à la probité. Un autre évenement fait l'attention de toute l'Europe, ce sont les differends qui viennent de s'élever avec la Cour de Rome. Mais il est à croire que ces differends ne tarderont point à être terminés par les sages temperamens des deux puissances.

Ceux néanmoins qui entendent le Portugais, & qui veulent entrer dans un plus grand détail, doivent s'attacher à l'histoire generale de Portugal de Bernardo *Brito*; qui se contente de la commencer à la création du monde, n'ayant pas jugé à propos de remonter plus haut. Cet ouvrage qui a été continué par plusieurs Auteurs, va jusques à l'an 1356. On peut suppléer au reste de l'histoire, par les vies particulieres des Rois de Portugal. Mais il y a trois Auteurs qu'on ne sauroit se dispenser de lire; le *Castagneda*, le *Barros* & le *Sousa*, ont donné une histoire des voyages & des conquêtes maritimes de leur Nation; c'est par où elle a principalement brillé. Mais il faut, pour s'en pouvoir servir, apprendre les langues du Pays.

CHAPITRE XXXIV.

Histoire d'Italie.

CE que nous appellons l'histoire d'Italie, ne remonte tout au plus, que vers les temps, où les Papes sont parvenus à ce degré de puissance, qu'ils possedent aujourd'hui. Depuis cette élevation on a vû naître dans cette Presque-Isle un nombre infini de petits Souverains, dont le pouvoir s'augmentoit, ou s'affoiblissoit, selon qu'ils s'attachoient aux Papes, ou aux autres Princes. Les plus considerables, & ceux qui tiennent les autres sous leur domination, sont le Pape, l'Empereur, le Grand Duc de Toscane & le Duc de Savoye, aujourd'hui Roi de Sardaigne: Plusieurs Républiques se formerent dans ce continent; mais la plus ancienne est celle de Venise, qui s'est maintenuë jusques à present, plus par sa politique & par sa conduite, que par la force de ses armes. Pour bien connoître l'Etat de tous ces Princes, il faut prendre d'abord une Géographie exacte, après quoi il sera bon de parcourir quelque voyage d'Italie, pour connoître l'esprit & le caractere de ces peuples. Celui de *Lassels*, ou du Sieur *Deseine* sont écrits sagement, & avec assez de détail. Celui de *Misson* seroit utile, pourvû qu'on fût sur ses gardes en le lisant. On peut y joindre l'Italie regnante de M. *Leti*, ou les *Délices d'Italie*, qui ont paru depuis quelque temps en Hollande, quoiqu'elles ne soient pas, à beaucoup près, aussi exactes, & aussi-bien suivies, que celles d'Espagne. Je ne dis rien de l'ancienne Italie de *Cluvier*, & d'Ortelius, ni du *Latium* du Pere *Kircher*, parce que cela ne regarde que l'histoire ancienne, & ne peut point servir pour l'histoire moderne, qui est celle dont nous parlons ici. L'*Italia sacra* publiée par *Ughel*, est d'un grand secours pour connoître l'Etat Ecclésiastique de ces Provinces, quoique l'ouvrage ne soit pas exempt de grands défauts; mais il ne peut être d'usage que pour les personnes, qui veulent savoir à fond l'histoire d'Italie, & même l'histoire de l'Eglise. Après la lecture de *Flavius Blondus*, de *Sigonius* sur l'Empire d'Occident, & sur le Royaume d'Italie, ou l'ouvrage d'Emmanuel *Tesauro*, sur la décadence de l'Empire Romain en Italie; il faut lire les histoires particulieres de chaque Principauté, dont quelques-unes ont été recueillies dans le Tresor des Antiquités d'Italie de M. *Grevius*, & qui a été continuée par Pierre *Burman* Professeur de l'Université de Leyde. On ne peut se dispenser, dès qu'on veut entrer dans le détail des originaux, de lire, ou du moins de parcourir l'excellent Recueil publié par le savant M. *Muratori*. Ce qui regarde l'agrandissement des Papes a été écrit par le Pere *Morin*, d'une maniere savante, mais embarrassée, dans son histoire de la délivrance de l'Eglise: il faut y joindre celle des Papes. *Platine*, quoique trop sincere, peut suffire avec les Additions d'*Onuphrius*. Ce que *Baleus* a fait sur les Papes, est trop peu exact, aussi-bien que l'ouvrage de Messieurs *Duchesne*. *Bzovius* est, à son ordinaire, rempli de fables, & ne convient qu'à des ames credules. *Palazzi* est plein d'inutilités, & contient des choses fort communes. Le Pere du *Moulinet* n'est occupé qu'à expliquer des revers de Médailles, *Bonanni* a quelque chose de plus; il entre dans un plus grand détail. *Ciacconius*


37
38
39
40
41
42
43
44
Danube Fl
la Save R
Belgrade
SERVIE
TURQUIE EUROPEENNE
Albanie
Cattaro
Croix
Durazzo
Brindisi
Otrante
Basse Albanie
Corfou
St. Maure
Lepante
Patras
Corinte
Negrepont
Zante I
Morée
N E E
47
46
45
44
43
42
41
40
39
38

& ses continuateurs entrent plus dans le particulier ; leur travail, quoique utile à plusieurs, paroitra ennuyeux à d'autres, l'histoire des Papes, du Pere François *Pagi* est estimée. Cette lecture doit être précedée de la Description de Rome par *Donat*, & de la relation de cette Cour par le Cardinal de *Luca* : & il faut y joindre l'histoire des Conclaves, dans lesquels on voit la politique la plus rafinée qu'on puisse mettre en œuvre.

Milan.

Quoique les principales histoires du Duché de MILAN soient recueillies dans le Tresor des Antiquités d'Italie de M. *Grevius*, on peut voir aussi les Historiens en particulier. *André Alciat* ne va que jusques à l'an 364. *George Merula*, *Tristanus Calchus & le Ripamontius* approchent plus de nos jours. *Le Corio* est assez estimé, quoique rempli de fables dans le commencement de son histoire. Mais j'ai oüi faire plus de cas de l'édition de 1503. que de celles qui sont posterieures, qui sont retranchées & changées au sujet de quelques traits hardis, qu'il a inseré sur quelques Maisons d'Italie. Il faut y joindre les vies particulieres des Ducs de Milan, avec l'histoire des principales Villes de ce Duché, que nous avons marquées dans le Catalogue.

L'histoire de RAVENNE par *Rubeus*, est exacte. Celle de FLORENCE a été écrite par de très-habiles Historiens. *Scala* & *Malespini* ne conduisent pas leur histoire jusques au treiziéme siécle, Les *Villani* font aller la leur jusques en 1364. Leonard *Aretin* jusques en 1404. *Buoninsegni* jusques en 1409. Le *Pogge* jusques en 1454. mais il est peu estimé. *Machiavel* & Jean-Michel *Brutus* jusques en 1492. Il semble qu'ils ayent tous apprehendé d'approcher du temps où ils vivoient, de peur de préjudicier à l'idée qu'on devroit avoir de leur sincerité. Je dois dire néanmoins, que celle de Jean-Michel *Brutus* est la plus rare, les Grands-Ducs en ayant fait rechercher autrefois les exemplaires, parce qu'elle est peut-être trop veridique. Les histoires de Florence publiées par *Scipion Amirat*, descendent plus bas, & comprennent les temps de la République, & le Gouvernement des Grands-Ducs. Les Anecdotes de Florence de M. *Varillas* ont eu de la réputation, lorsqu'elles n'étoient que manuscrites, l'impression les a fait échoüer. Le Benedetto *Varchi* & Bernardino *Segni*, qu'on a imprimés à Ausbourg en 1721. & 1722. sont devenus rares tout-à-coup · quelque Puissance ayant fait enlever tous les exemplaires aussi-tôt après l'impression. Mais il est toujours bon de les lire, & d'y joindre les vies des Princes de la Maison de Medicis, soit generales, soit particulieres ; car la plûpart sont curieuses & fort estimées.

Platine & Antoine *Possevin* ont très-bien écrit sur l'histoire de Mantouë. Le Trésor des Antiquités d'Italie fournit ce qui est nécessaire pour la République de Gennes, dont les principaux Historiens sont Augustin *Justiniani*, *Foliete*, *Bizarus* & *Bonfadius*.

On est obligé de suppléer par toutes ces histoires particulieres, au défaut qui se trouve chez les Italiens, par rapport à une histoire generale : ce qui a fait dire à un habile homme, (1) que les Italiens sont riches en histoires particulieres de leurs differens Etats ; mais qu'ils n'ont point de corps d'histoire complet. C'st à quoi même

(1) *Le Pere Rapin. Instructions pour l'histoire.*

il est difficile de suppléer, à cause de la quantité de Souverains qu'il y a dans cette partie de l'Europe, & de la difference essentielle de leurs Gouvernemens, qu'il est difficile de rassembler en un seul corps d'histoire, sans s'exposer à un nombre presque infini de digressions, qui partageroient le fil de la narration.

CHAPITRE XXXV.

Histoire de Venise.


N doit peser sur la République de Venise, plus que sur aucun autre Etat. Son Gouvernement, l'un des plus extraordinaires de l'Europe, & ses Membres pétris d'une politique très-singuliere, semblent demander cette attention. On pourroit voir d'abord la description de Venise de *Sansovino*, ou de Nicolo *Doglioni*, quoique un peu anciens. Il faut parcourir ensuite quelque traité sur la Police & le Gouvernement de cette République. *Contarini* & *Giannoti* en ont fait de fort curieux; mais on doit principalement s'attacher aux deux suivans. Le premier est la République de Venise de M. *Saint Didier*, décrite avec autant de sagesse & de verité, que de précision. Le second est l'histoire du Gouvernement de Venise par M. *Amelot de la Houssaye:* tous sont écrits avec beaucoup d'exactitude & de pénetration; mais sur-tout le dernier, qui n'a pas ménagé les traits satyriques, qu'il a pû lâcher contre cette République, de laquelle apparemment il n'avoit pas lieu d'être content. *L'examen de la liberté de Venise*, (*Squitinio della libertà Veneta*,) composé d'abord en Italien, & traduit en François par M. *de la Houssaye*, mérite une étude particuliere. L'Auteur prétend montrer que la République de Venise n'est pas née libre, & que comme c'est un ancien Domaine de l'Empire, l'Empereur & l'Empire conservent aussi sur la République leurs droits & leurs mêmes prétentions. L'offense que cette sage République s'est imaginée recevoir de cet ouvrage, fait connoître que la verité, ou du moins quelque chose d'approchant, y est exprimé d'une maniere bien sensible & bien forte, ou du moins que le faux y est revêtu de tout le vrai-semblable possible. En effet, *Fra-Paolo*, tout habile qu'il étoit, ne trouvant aucun moyen de répondre à ce livre, fut obligé, pour chagriner la Cour de Rome, de qui il croyoit que partoit ce coup, de faire l'histoire du Concile de Trente. Il s'en acquitta même avec tant de malignité, qu'il mortifia non-seulement le Pape & les Partisans de la Cour de Rome, mais exposa encore le reste des Catholiques aux insultes des Protestans. Cela donna sujet à un belesprit de dire à *Fra-Paolo*, qui avoüoit que son but, en écrivant son histoire, n'étoit que de venger l'outrage que la République avoit reçû par la publication du *Squitinio;* que c'étoit-là ce qu'on pouvoit appeller donner un coup d'épée pour un soufflet. On n'a pas sçû positivement qui étoit le veritable Auteur de ce dernier livre, si savamment & si judicieusement écrit; on l'a attribué aux plus grands hommes de ce temps-là. M. l'Abbé de *Saint Real* croit qu'il est du Marquis de *Bedemar*, le Moteur principal de la conjuration des Espagnols contre la République de Venise, & quelques-uns l'ont donné à Marc *Velser*, l'un des savans hommes de son siécle. L'équité & le désintéressement qu'on doit apporter

dans l'étude de l'histoire, nous oblige aussi de lire avec la même attention les réponses qu'on a faites à cet ouvrage, quoique on n'ait pas lieu d'en être également satisfait. Les principales ont été publiées par Angelo *Portenari*, Théodore *Grasw inckel*, & Raphaël *de le Torre*, la seconde en Latin, & les deux autres en Italien.

Cette République a beauconp d'Historiens; mais ils n'ont pas tous une égale réputation. L'histoire de Paul *Morosini*, qui commence à l'établissement de la République, & finit en 1486. est des plus estimées. Celle de *Paruta*, qui va jusques à l'an 1572. n'est pas moins considerable; mais on ne doit pas manquer de lire celle de Pierre *Justiniani*, si justement louée par les Savans. La derniere édition, qui fut donnée en 1611. quoique la plus ample pour l'histoire, & pour divers traités qu'on y a joints, n'empêche pas qu'il ne faille avoir aussi celle qui parut à Venise en 1560. parce qu'on trouve dans celle-ci des faits historiques qu'on a retranchés dans la derniere édition. Celle du Cardinal *Bembo*, si belle & si bien écrite, ne contient à la verité que trente-trois années, depuis 1480. jusqu'en 1513. mais ce sont des tems difficiles, & où la puissance de la Republique a le plus éclaté. L'histoire d'André *Morosini* commence en 1521. & finit en 1615. à laquelle on doit joindre celle du Chevalier *Nani*, qui s'étend depuis 1613. jusqu'en 1671. Cette histoire véritablement estimable, a été traduite en notre langue avec assez d'exactitude. Cette Republique qui craignoit sans doute de manquer d'Historiens, a chargé plusieurs de ses membres d'y travailler sur les Archives-mêmes de l'Etat. Nous avons donc marqués dans le Catalogue ceux qui ont écrit par autorité publique.

Quoique l'histoire de Venise soit belle dans toutes ses parties, par la sagesse de son Gouvernement, qui se soutient depuis tant de siecles dans une même égalité, il est bon néanmoins d'en étudier avec plus de soin certains endroits éclatans, où la prudence & la force de la République ont paru plus que dans les autres. La guerre des Vénitiens contre les Genois au quatorziéme siecle; la Ligue de Cambray au commencement du seixiéme, & le differend de cette République avec la Cour de Rome en 1605. & aux deux annés suivantes, en sont les plus considerables évenemens. L'histoire en a été écrite par divers Ecrivains célebres. André *Mocenigo* a publié en 1525. ce qui regarde la Ligue & la guerre de Cambray, dans laquelle on voit toutes les forces de l'Europe employées contre cette République, sans qu'on ait pû l'abaisser, autant qu'on eût souhaité de le faire, comme c'étoit alors l'interêt commun de toutes les autres Puissances. M. l'Abbé *Dubos* a renouvellé le goût qu'on avoit pour ce point d'histoire, par la maniere si éxacte & si interessante, avec laquelle il a traité ce sujet. Sa *Ligue de Cambray* n'est pas moins un traité de politique, qu'un Livre d'histoire, par les reflexions judicieuses, qu'il fait faire sur l'Etat de ces Républiques, lesquelles parvenuës à une cestaine élévation, par le commerce, dont elles s'emparent, au préjudice des autres peuples, veulent enfin les maîtriser tous, & se vantent même quelquefois très-imprudemment de faire & de défaire les Rois. C'est dans la vûë de mortifier ces sortes de Républiques, que M. l'Abbé *Dubos* publia son Livre vers le milieu de la guerre de 1700. il paroît que cet auteur en vouloit aux Hollandois.

La dispute de cette République avec le Pape Paul V. fera voir, qu'on trouve encore en Italie des Souverains, qui savent maintenir toute l'autorité que Dieu leur a

donnée, contre les usurpations des plus outrés Partisans de la Cour de Rome. Ils se sont quelquefois imaginés que tout leur étoit permis, pour attirer à cette Cour un pouvoir exorbitant sur le temporel des Rois, que l'Eglise-même, & que les plus sages & les plus éclairés d'entre les Papes, n'ont pas crû se devoir attribuer.

Il s'agissoit de savoir si la République, comme Prince temporel, pouvoit défendre aux Laïcs de faire des donations de leurs biens à des personnes, ou à des Communautés Ecclesiastiques, sans une autorité publique; s'il étoit permis de bâtir des Monasteres & des Hôpitaux sans le consentement de la République, enfin si les Magistrats pouvoient connoître des crimes des Ecclesiastiques. Rien ne paroissoit plus équitable que ces trois réglemens. On sait que quand les peuples & les Princes ont quitté le Paganisme pour embrasser la Religion Chrétienne, ils n'ont point abandonné l'autorité légitime qu'ils ont reçuë de Dieu-même; aussi les Papes crurent-ils se devoir relâcher de leurs prétentions; & les Theologiens de Rome n'ont eu rien à répliquer aux écrits solides des Théologiens de la République de Venise. *Fra-Paolo* est celui qui a le mieux défendu sa patrie; mais les Romains lui firent bien sentir ce qu'on gagnoit à les chagriner. Toute cette dispute, aussi-bien que les négociations qui furent employées pour pacifier cette affaire, se trouvent expliquées en differens endroits de nos Livres. Outre le Recueil des pieces que *Fra-Paolo* fit imprimer en 1606. & 1607. en faveur de la République, il publia encore une Relation très-curieuse de ce differend: & l'on voit dans le troisiéme volume des Négociations de *Fresne Canaye*, Ambassadeur de France auprès de la République, les difficultés qu'on eut à parvenir à un accommodement. On y lit encore le soin que prirent nos Rois, pour rendre la paix à ces deux Cours si animées l'une contre l'autre.

Comme la République de Venise possede plusieurs Etats, & plusieurs Villes considerables en Italie, il est bon de parcourir leur histoire, parce qu'elle est assez curieuse, soit par l'ancienneté des Villes mêmes, soit par la singularité des événemens. Ces Villes sont *Padouë*, où est une célebre Université; *Verone* possedée autrefois en principauté par les Scaliger; *Trevise*, *Bergame*, & quelques autres qui sont inferieures à ces premieres.

CHAPITRE XXXVI.

Histoire de Naples & de Sicile.

IL y a peu de Royaume qui ait souffert autant de révolutions que ceux de Naples & de Sicile, & il y en a très-peu aussi où les peuples soient plus enclins à la révolte & plus amateurs de nouveauté. Ce n'est pas néanmoins qu'ils soient meilleurs soldats que les autres peuples d'Italie; mais peut-être ce caractere vient-il ou de l'ambition des grands, ou du mélange des nations conquerantes qui se sont emparées de ces Royaumes, dont le sang conserve toûjours la même impression d'inquietude propre aux peuples belliqueux. Les Pheniciens, les Grecs, les Romains, les Sarrasins, les François, les Arragonois, les Castillans & les Allemans, se sont rendus successivement & diverses fois, maîtres de ces deux Royaumes, qui

feroient beaucoup plus importans qu'ils ne sont, si le peuple y étoit aussi industrieux qu'il y est dur, farouche & cruel, au moins dans les campagnes & dans les Villes éloignées du commerce des Etrangers.

Ces Royaumes furent exposés d'abord aux mêmes vicissitudes que le reste de l'Empire Romain; la decadence de l'un occasionna la ruine & la perte de l'autre. L'ancienne histoire n'en est pas extrêmement interessante, parce qu'elle se trouve liée avec d'autres histoires considerables, dont elle ne fait point une partie essentielle. Ainsi on doit considerer seulement l'état de Naples & de Sicile, depuis que les Napolitains ont vécus sous des loix particulieres, & reconnu pour leur premier & legitime Souverain, les restaurateurs de leur liberté: c'étoit un Gentil-homme François, fils de Tancrede Hauteville, qui cherchant fortune avec ses freres, se fixa dans la partie méridionale de l'Italie. Ce genereux chef & ses successeurs jusques à Guillaume II. de la race des Guiscars, s'intitulerent Rois de Naples & Comtes de Sicile, & quelquefois ils donnerent à cette Isle le titre de Royaume. La seconde race qui vint ensuite, savoir Frederic II. Conrad, Mainfroy de la Maison de Suabe; & les Princes de la Maison Royale de France de la branche d'Anjou, s'intitulerent Roi des deux Siciles. La race suivante qui fut celle des Arragonois, après les Vêpres Siciliennes partagea Naples & la Sicile, & en firent deux Royaumes, dont les aînés furent Rois de Naples, & les cadets Rois de Sicile, afin de conserver en la personne de chacun d'eux le titre éminent de Souverain, & faire considerer leur grandeur sous une petite Couronne. Depuis que Ferdinand le Catholique joignit par supercherie, le Royaume de Naples à celui de Sicile qu'il possedoit déja. Ces deux Royaumes ont presque toujours été unis sous un même Prince. Ainsi ces deux contrées ont été diversement appellées, selon le temps & les motifs des victorieux.

On prétend que les conquêtes de Roger, sa pieté & son attachement au Saint Siege, porterent le Pape Urbain II. à déclarer le Comte de Sicile Legat du Saint Siege, & à lui communiquer l'autorité necessaire pour exercer au nom du Souverain Pontife l'autorité Pontificale. Voici la forme de ce decret, qui ne laisse pas d'avoir donné plusieurs fois occasion à des contestations, entre le Saint Siege & les Rois de Sicile.

» Urbain Evêque, Serviteur des Serviteurs de *(1)* Dieu, à Roger
» Comte de Calabre & de Sicile; Salut & benediction Apostolique.

---

(1) URBANUS Episcopus, servus servorum Dei, charissimo filio Rogerio Comiti Calabriæ & Siciliæ, Salutem & Apostolicam Benedictionem. Quia prudentiam tuam supernæ Majestatis dignatio multis triumphis & honoribus exaltavit, & probitas tua in Saracenorum finibus Ecclesiam Dei plurimum dilatavit & Sanctæ Sedi Apostolicæ devotum se multis modis semper exhibuit; nos in specialem atque charissimum filium ejusdem universalis matris Ecclesiæ te assumpsimus. Idcirco de tuæ probitatis sinceritate plurimum confidentes, sicut verbis promisimus, ita litterarum autoritate firmamus, quod omni vitæ tuæ tempore, vel filii tui Simonis, aut alterius qui legitimus tui hæres extiterit, nullum in terra potestatis vestræ præter voluntatem, aut consilium vestrum Legatum Romanæ Ecclesiæ statuemus: Quin imo quæ per Legatum acturi sumus per vestram industriam Legati Vice cohibere volumus, quando ad vos ex latere nostro mitteremus ad salutem Sanctarum Ecclesiarum, quæ sub vestra potestate consistunt, ad honorem B. Petri, Sanctæque ejus Apostolicæ Sedis, cui devote hactenus obedisti, quamque in necessitatibus strenuè & fideliter adjuvisti. Si vero celebratur Concilium, & ibi mandavero, quatenus Episcopos & Abbates tuæ terræ mihi mittas, quos & quos volueris mittas: alios vero ad servitium Ecclesiarum tuarum retineas. Omnipotens Deus actus tuos in beneplacito suo dirigat & te à peccatis absolutum in vitam æternam perducat. Datum Salerni, per manus Joannis, Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Diaconi, tertio nonas Julii, Indictionis septimæ, anno Pontificatus nostri unde-

» Puiſque la Souveraine & divine Majeſté a élevé votre valeur & votre puiſſance en un degré éminent, par beaucoup d'honneurs & de triomphes, en conſideration de votre vertu & de votre prudence; que votre valeur a rétabli la foy chrétienne, & jetté les fondemens de l'Egliſe de Dieu juſques dans les terres des Sarrazins, que vous vous êtes toujours, & en pluſieurs occaſions, montré obéiſſant & attaché au Saint Siege. C'eſt pourquoi nous vous reconnoiſſons & tenons pour ſpecial & très-cher fils, nous confiant même en votre ſageſſe par le bon exemple de votre conduite paſſée: de grace ſpeciale & autorité Pontificale, Nous vous aſſurons que nous n'enverrons aucun Legat dans vos Etats ſans votre permiſſion; & nous vous créons & établiſſons avec votre fils Simon, & vos autres enfans, héritiers & ſucceſſeurs nés en légitime mariage, Legats de l'Egliſe Romaine en toutes les places & terres de votre obéiſſance, Nous voulons que tout ce que nous pourrions gerer, ſous l'autorité & puiſſance deleguée d'un Legat de notre part, ſoit adminiſtré & fait par vous comme notre Legat envoyé *ex Latere*, même en ce qui regarde le ſpirituel pour la manutention des Egliſes, qui ſont ſur vos terres: & que le tout ſoit fait en l'honneur de Saint Pierre & de l'Egliſe Romaine capitale du Chriſtianiſme, à laquelle vous avez toujours devotement obéi dans ſes plus grandes perſecutions,& que vous avez conſtamment & courageuſement ſecourue dans ſes plus grands beſoins. Et lors qu'il ſe celebrera quelque Concile general, & que nous ordonnerons que vous en voyiez des Prélats pour y aſſiſter: Nous voulons que » vous en envoyiez tel nombre qu'il vous plaira, retenant les autres pour deſſervir vos Egliſes. Le Tout-puiſſant veuille conduire vos genereux exploits & deſſeins à ſa volonté, vous pardonne vos pechés, & vous conduiſe à la vie éternelle. Donné à Salerne, par Jean, Diacre Cardinal de l'Egliſe Romaine, le 5. de Juillet, l'année XI. de notre Pontificat.

Ce Decret eſt le fondement de la Juriſdiction ſpirituelle qui eſt exercée par les Rois de Sicile ou leurs Vice-Rois, ſous le nom de Monarchie de Sicile. Mais les Papes ſe ſont ordinairement prêtés aux Princes qui ſe ſont adreſſés à eux. Et comme à chaque mutation de Rois la Délegation ceſſe ſelon le Droit; les Papes l'ont renouvellée quand ils en ont été requis. C'eſt ce qui a été fait par le Pape Benoît XIII. en faveur de l'Empereur Charles VI. par là on voit ceſſer toutes les difficultés auſquelles ce Privilege pourroit être expoſé.

La pieté & la grandeur d'ame des premiers vainqueurs ne ſe conſerva pas longtemps dans leur poſterité: à peine la troiſiéme generation s'en reſſentit-elle. Guillaume ſurnommé le mauvais, ſe défendit à la vérité avec beaucoup de vigueur contre les entrepriſes du Pape: il n'auroit pas été tout à fait blâmable de ſoutenir la ſuprême dignité de ſa Couronne, s'il n'avoit fletri ſa gloire par une ſordide avarice, dont à peine on trouve des veſtiges dans l'antiquité. L'amour des richeſſes ſe ſaiſit tellement de lui, qu'il en fut nommé le captif. Il ne ſe contenta pas de charger ſon

cimo. Ce Decret ſe trouve confirmé par une infinité d'autres actes & de Bulles des Souverains Pontifes, & par une pratique conſtante des Comtes & des Rois de Sicile, qui depuis Roger juſques à ces derniers temps, ont exercé la Juriſdiction Eccleſiaſtique dans toute la Sicile, comme Legats nés du Saint Siege.

peuple

peuple de subsides extraordinaires, il voulut encore posseder seul toutes les richesses de la Sicile & de l'Apouille. Il publia d'abord une loy, par laquelle il prétendoit » que tous les anciens tresors qui se trouveroient, devoient appartenir, non à celui qui les découvriroit, ni au maître de l'heritage dans le territoire duquel ils seroient découverts, mais à lui seul. » Une autre loy (1) encore plus injuste découvrit le fond de son ame. Les paroles d'un de nos Historiens sont trop singulieres pour ne les pas rapporter ici, & feront peut-être connoître à notre siecle que nous sommes venus trop tard pour inventer rien de nouveau en matiere d'avarice.

» Il fit une autre Ordonnance & Reglement sur le fait des Monnoyes, » dit un Historien, médiocre à la vérité, mais véridique & sincere en ce point, « il fit » donc une Ordonnance, pour amasser entierement tout l'or & l'argent de ses E- » tats, tant monnoyé que non monnoyé. Exemple d'une insigne cruauté & avari- » ce, s'il en fut jamais. Il fit publier par toutes les Villes, Bourgs, & Bourgades » de l'Isle de Sicile, qu'un chacun portât au Tresor du Roi tout l'or & l'argent, » ou monnoyé, ou non monnoyé; & pour échange de cela, il fit faire une certaine » monnoye de cuir, où étoient ses armes, & ordonna étroitement, que cette nou- » velle monnoye eût seulement cours, avec défense de la contrefaire, à peine de » la vie.

» Après la publication de ce bel Edit, tout le peuple de Sicile courut à Paler- » me, apprehendant la mort, & la rigueur de cette moderne Ordonnance de Guil- » laume, & lui porterent tout l'or & l'argent qu'ils pouvoient avoir, tant en de- » niers comptans, qu'en ouvrages, vaisselle & autres manufactures, ou pour l'u- » sage, ou pour l'ornement. Le Roi Guillaume, pour découvrir si quelqu'un avoit » encore de l'argent monnoyé au préjudice de son Edit, envoya à Palerme un hom- » me inconnu, monté sur un beau coursier de Naples, pour le vendre, & ne le » faisoit qu'un écu d'or en or. Ce Marchand supposé avoit une trompette qu'il » sonnoit souvent, pour assembler le peuple, & trouver des Marchands, pour » acheter son cheval; mais il ne trouvoit personne qui en pût donner le seul écu » qu'il en demandoit, encore qu'il y en eût plusieurs qui lui offroient le prix en » monnoye de cuir, mais le Marchand vouloit avoir un écu d'or en or monnoyé. » Enfin après avoir plusieurs jours ainsi trompetté, & promené son cheval, il » se trouva un jeune Gentilhomme amoureux de ce beau coursier, qui alla au » cercueil de son pere, & l'ayant déterré, lui ôta de la bouche un écu d'or, que » sa mere lui avoit mis, lorsqu'il fut enseveli, & ayant donné cet écu au Mar- » chand, il emmena ce cheval en son écurie. Guillaume ayant sû cette action, & » reconnu par experience, que la disette d'argent avoit porté ce Gentil-homme à » cette perfide & sacrilege entreprise, il jugea pour lors qu'il avoit attiré en ses » coffres tout l'or & l'argent de Sicile, & ainsi son avarice commença d'être assou- » vie, & contente.

Aussi ce Prince si peu digne de commander à des peuples raisonnables, mourut dans la fleur de son âge, sans laisser de posterité, & la Couronne tomba entre les

(1) *Matthieu Turpin hist. de Naples p. 705.*

mains de son frere, & de-là dans la Maison Imperiale de Suabe. Ce ne furent ensuite que guerres, que tumultes, que révolutions, tantôt sous des Reines impudiques, quelquefois sous de bons Rois, le plus souvent sous des Souverains foibles & imbeciles, ou sous des especes de Tyrans. Nos Rois y ont fait même quelques conquêtes; mais les pays chauds ne conviennent pas aux François, & nous n'avons rien apporté de bon de celui-ci. Depuis néanmoins que la Maison d'Autriche a été Maîtresse de ces deux Couronnes, elles se sont beaucoup mieux maintenues dans l'obéissance, quoiqu'elles n'ayent pas été exemptes de troubles & de révoltes.

C'est ce qu'on verra dans les Historiens, qui sont en assez grand nombre. Je me garderai bien d'entrer ici dans un détail ennuyeux; je les reduirai à un très-petit nombre. Il suffit de parcourir ou de consulter les Descriptions du Royaume de Naples de *Caracciolo*, & de *Beltrano*, & celle de la Sicile d'André *Massa*; après quoi on peut tomber sur l'origine des Royaumes de Naples & de Sicile du Pere *Buffier*, c'est le moins mauvais des ouvrages de ce Pere. On doit ensuite se livrer à quelque Historien, qui ait traité l'histoire générale de ces deux Royaumes. Je ne conseillerois que quelques-uns de ceuxci. *Collenucio* a été continué par *Mambrino Roseo*, & par Thomas *Costo*, ce qui forme un corps d'histoire jusqu'à l'an 1610. Le *Summonte* qui commence à Roger I. vient jusqu'à l'an 1585. Ce qui suit se peut apprendre dans des histoires particulieres. Le *Giannetasio* qui parut en 1713. est très-estimé, & peut tenir lieu par son élegance & son exactitude de tout ce qu'on pourroit lire sur l'histoire du Royaume de Naples. Le *Giannoni*, qui n'a paru que depuis peu, est moins considerable par sa beauté, que par des traits hardis & temeraires, qui l'ont obligé de s'exiler lui-même, & d'abandonner sa patrie. Le *Fasello* a donné une histoire assez étendue de la Sicile inserée dans les *Scriptores rerum Sicularum*: *Maurolico* a publié un abregé assez estimé, mais qui n'est point comparable à ce que *Buonfiglio* a fait sur le même sujet.

Il y a d'ailleurs beaucoup de faits importans, qui meritent d'être examinés en particulier. L'affaire de la Monarchie de Sicile a été discutée dans ces derniers tems, & a produit des Bulles de Papes, des Decrets de Souverains, & divers traités de droit. Les Siciliens se glorifient dans leurs histoires de l'expedition des Vêpres de Sicile, dans lesquelles les François, qui se reposoient sur la foy publique, furent tous égorgés l'an 1282.

Le Royaume de Naples produit beaucoup plus d'évenemens singuliers, que la Sicile; les déreglemens, les avantures, & les variations des deux Jeannes Reines de Naples, demandent une attention particuliere. L'histoire de Sicile & de Naples des deux Maisons d'Anjou, de M. *Desnoulis* peut-être lüë avec plaisir, & doit être suivie de celle des Rois de Naples de la Maison d'Arragon donnée par Jean *Albinus*; mais qui ne laisse pas d'être rare: il faut y joindre la conspiration des Seigneurs Napolitains contre Ferdinand I. avec ce que Barthelemi *Facius* & Jovian *Pontanus* ont écrit sur le même tems. Les expeditions de Charles VIII. & de Louis XII. Rois de France, doivent être considerées attentivement, aussi-bien que la révolution manquée en 1647. sous la conduite de Masaniel & du Duc de Guise, décrite par un grand nombre d'auteurs. Enfin

10 15 20 25

SCANDINAVIE
OU
ROYAUMES du NORT

70°
65
60
55

LE GRAND

OCEAN

ROY.me DE NOR

ROY.me DE DANEM

Litu

Lun

Jenvilliers sc.

10 15 20 25

ces deux Royaumes ne manquent pas, non plus que le reste de l'Italie, de beaucoup d'histoires particulieres des Provinces & des Villes, toutes très-curieuses, & quelques-unes même assez rares.

CHAPITRE XXXVII.

Histoire de Dannemarck & de Norwege.

QUoique le Dannemarck & la Norwege ayent eu, comme les autres Royaumes, leurs revolutions ; les évenemens n'en sont pas, à beaucoup près, si considerables, que ceux de la Suede. Néanmoins il peut y avoir de l'utilité à lire leur histoire, à cause des relations que ces peuples ont presque toujours eues avec la Suede & l'Allemagne, Monarchies desquelles il nous est avantageux de connoître les affaires. Plusieurs Ecrivains ont donné la Description de ce Royaume ; mais il n'y en a point qui soit comparable à celle de *Pontanus*, qui est jointe à son histoire de Dannemarck. L'état de ce Royaume imprimé à Leyde en 1629. par *Stephanius*, suffit pour avoir quelque notion de son Gouvernement ; on pourroit même prendre l'état de ce Royaume de M. *Molesworth*, imprimé à Amsterdam en 1695. quoiqu'il renferme des traits de satyre un peu trop vifs. Après quoi il faut parcourir son histoire, sans trop s'arrêter à ce qui est ancien, parce qu'il y a trop d'incertitude & de fables, du moins avant le regne de Charlemagne. On doit passer assez legerement sur ce qui est moderne, à moins que les évenemens, ou la liaison de leurs affaires avec l'histoire de nos voisins, ne nous obligent d'y apporter plus d'attention.

Saxon le Grammairien est un auteur exact pour le tems auquel il a écrit, mais peu judicieux pour celui-ci. Il n'a de remarquable qu'une politesse fort au-dessus du XII. siécle où il vivoit, mais fort au-dessous de celle qu'on a aujourd'hui. On n'a pas laissé néanmoins de le revêtir d'amples commentaires. Ce n'est donc ni à cet écrivain, ni aux autres qui ont paru jusqu'au milieu du XVI siécle, qu'un étranger doit s'attacher pour étudier l'histoire de Dannemarck *Olaus Wormius* est assez court & assez exact. *Huirtfeld* est trop long, pour ne s'être attaché qu'aux anciens Rois, & pour ne descendre pas plus bas que Christiern III. *Krantzius* étoit en son tems un excellent homme, & tout ce qu'il a fait peut donner de grandes lumieres pour l'histoire Ecclesiastique des pays septentrionaux. *Chytreus* est d'une exactitude extraordinaire dans ce qu'il a écrit, & M. de Thou n'a point fait difficulté de le copier sur les affaires d'Allemagne. Mais deux des plus considerables Historiens de Dannemarck pour l'exactitude & la brieveté, sont *Meursius* & *Pontanus*, qui ont tous deux également réüssi, quoiqu'ils se soient attachés à differens Auteurs. Le *Florus Danicus* de *Beringius* est plus court, & vient jusqu'à nos jours ; ce que n'avoient pas fait Meursius & Pontanus. *Swaningius* a donné une Chronologie de Dannemarck assez estimée. On a publié des histoires particulieres de quelques-uns de leurs Rois, mais nous

sommes trop éloignés de ces peuples, pour les regarder de si près, ce sont des connoissances que nous devons abandonner aux naturels du pays, ou aux Allemans, & aux Suedois, qui doivent prendre à cette histoire plus d'interêt que nous.

Ce n'est pas néanmoins qu'il n'y ait eu de grands Rois dans cette Monarchie, mais leurs actions n'ont pas été détaillées par des histoires particulieres. On ne commence même que dans le neuviéme siecle à avoir une connoissance assez exacte de leur regne. Gotric est connu pour avoir secouru Wittikind contre Charlesmagne, & le Roy Eric I. pour y avoir introduit la Religion Chrétienne vers le milieu du IX. siécle. Mais l'un des plus illustres de leurs Rois est incontestablement Canut II. surnommé le Grand, qui joignit au Dannemarck la Norwege & l'Angleterre.

Les troubles qui ont agité cette Monarchie depuis l'onziéme siecle, jusqu'au quinziéme, n'interessent que les naturels du pays; on y trouve beaucoup de mauvais Rois, chose qui n'est pas rare, au moins pour ces anciens tems; & des peuples malheureux & tyrannisés y attirent toujours la compassion de tous ceux qui ont quelques sentimens. Une Heroïne nommée la Semiramis du Nort, s'y distingue dans le XIV. siecle. C'est la Reine Marguerite, qui posseda les Royaumes de Dannemarck, de Norwerge & de Suede. Elle fut sage & prudente dans le gouvernement, courageuse à la guerre & quand elle auroit eu quelque chose du temperament & du caractere de Semiramis, cela ne devoit point embarrasser ses Sujets, puisqu'elle les conduisoit bien. Pour suivre cette histoire, les Etrangers se doivent contenter des abregés les plus succints. *Meursius* en dit plus qu'il ne faut pour bien instruire; & *Puffendorf* en dit assez pour ceux qui n'ont besoin que de legeres instructions. C'est à la Maison d'Oldenbourg que l'histoire de Dannemarck devient plus utile & plus instructive, comme elle possede encore aujourd'hui le Trône de Dannemarck depuis 1448. qu'elle y monta, & qu'elle a même fait changer le droit public de ce Royaume, elle demande beaucoup plus d'attention. On a le plaisir d'y voir détrôner un Roy, dont les dereglemens avoient aigris ses Sujets à un point, que ne pouvant plus le souffrir sur le Trône, ils eurent la satisfaction de l'en chasser l'an 1523. Ce n'est pas une petite consolation pour des peuples sages & vertueux, de punir un Prince vicieux, sur-tout quand c'est dans un Royaume électif comme celui de Dannemarck. Le pouvoir de Charles-Quint, dont Christiern (c'est le Roi dépossedé) avoit épousé la sœur, ne put pas le faire remontet sur le Trône. Le principe de sa disgrace vint d'une jeune fille de basse extraction, qu'il avoit prise pour concubine, par la mere de laquelle, femme d'un caractere dangereux, il se laissoit entierement gouverner. Il occasionna même par ses cruautés la revolte des Suedois, qui depuis ce temslà, se sont maintenus dans l'independance du Dannemarck. Ce fut une leçon pour engager les Rois ses successeurs, à gouverner sagement des peuples, qui savoient se faire justice. Christiern fut arrêté prisonnier en Norwege l'an 1532. par le Roi Frederic I. qu'on avoit élû en sa place. L'an 1546. il se désista de toutes ses prétentions sur la Couronne de Dannemarck, & l'an 1559. il mourut détrôné, & deshonoré.

Le courage & la valeur des Rois de Suede ranima celle des Rois de Dannemarck; ils sentirent bien, que s'ils vouloient se faire considerer dans l'Europe, ce n'étoit qu'en se rendant aussi inquiets & aussi turbulens que leurs voisins. Cependant ils n'y réüssirent pas toujours, car s'ils ont battu quelquefois les Suedois, ils en ont été à la fin payés par plus d'une défaite, qui les a contraint, malgré eux, de vivre en paix.

Elle venoit d'être concluë en 1660. entre les deux Couronnes du Nort, lorsqu'un accident imprévû fit changer le droit public du Royaume, & rendit la Couronne hereditaire, d'élective qu'elle étoit auparavant. Le Dannemarck avoit été ébranlé par la guerre, la paix n'y avoit pas retabli la tranquillité; il falloit congedier l'armée; mais il étoit nécessaire de lui payer ce qui lui étoit dû, pour l'empêcher de se mutiner. Les finances étoient épuisées; on assembla les Etats composés du Clergé, de la Noblesse & du Peuple. Les Nobles ne vouloient rien payer, & cherchoient à faire retomber sur le Peuple & le Clergé, toutes les charges publiques; quelques Seigneurs crurent dompter les Communes, en leur faisant connoitre avec des paroles pleines d'aigreur, qu'ils devoient savoir, qu'en qualité de peuple, ils n'étoient que des esclaves. Les Communes touchées de cette insulte, se lierent avec le Clergé, & soit que la chose fût préméditée, ou non, ils allerent trouver le Roy, pour lui deferer la Couronne à titre d'heredité. Il n'en fallut pas davantage à un Roy armé, pour assûrer dans sa Maison une Couronne, qu'on laisse difficilement aller, quand on la possede. Les Nobles furent punis de leur temerité, & ne devinrent pas moins soumis, que le Peuple; & leur insolence se changea tout à coup en une douceur inconnue à des Gentilshommes, qui se croyoient autant de Rois, parce qu'ils avoient droit d'en élire un. On les obligea même de prêter tous à genoux, un serment de fidelité au Roy nouvellement reconnu successif. Les Danois n'y ont pas perdu; car leurs Rois ont été depuis ce tems-là aussi bons que les meilleurs de ceux qui avoient été électifs. Le Gouvernement devint absolu & residant en la personne d'un seul, forme qui convient beaucoup mieux, que celle d'une assemblée tumultueuse, animée par une jalousie mutuelle, & où les interêts propres l'emportent presque toujours sur le bien public; au lieu qu'un Roy successif & hereditaire gouverne son Royaume, comme un pere de famille gouverne son patrimoine.

CHAPITRE XXXVIII.

Histoire de Suede.

LEs évenemens si considerables de ce Royaume, & ses alliances avec la France, nous engagent à en étudier au moins l'Histoire des deux derniers siécles. On y trouve depuis près de deux cens ans une suite de Heros, comparables à ceux que l'Antiquité a produits.

La description que Rutgerus *Hermannidés* a faite de ce Royaume, suffit pour en avoir une juste idée. Il ne se contente pas de donner la geographie, & de re-

presenter l'état de la Suede ; il fait encore un narré de tout ce que les principales Villes ont de remarquable, par rapport à leur origine, leurs antiquités & leur histoire. On pourroit au défaut de ce livre, voir ce qu'en ont écrit *Zeiler* ou *Wexionius*.

Il faut pour le gouvernement de Suede, lire la Republique Latine, qui a été imprimée avec beaucoup d'autres de même nature, au commencement du XVII. siécle. On verroit encore, si l'on vouloit, les ouvrages François qu'on a publiés à Paris & en Hollande, sur l'état de ce Royaume; après quoi il faut parcourir une histoire generale de Suede : celle de *Loccenius* est assez exacte & assez courte. M. de *Puffendorf* a mis à la fin de son *Introduction*, tout ce qui est nécessaire pour la connoissance des affaires de Suede. Cette histoire est écrite avec beaucoup de simplicité & d'exactitude; sa juste étenduë fait qu'on la peut lire avec moins d'ennui qu'aucune autre. Je ne parle point ici des deux freres *Jean & Olaus Magnus*; parce qu'ils ont apporté moins de choix & de discernement, que de bonne volonté, dans ce qu'ils ont donné sur la Suede ou sur les Pays septentrionaux. *Messenius*, auteur très-fidele & très-judicieux, n'est à conseiller que pour ceux qui veulent faire une étude profonde de l'histoire de Suede, de Dannemarck, & des Pays voisins: les gros volumes qui en ont été publiés dans la derniere édition, ne passeront jamais pour un abregé.

C'est faire grace à l'ancienne histoire de cette nation, de dire qu'elle est seulement douteuse; on ne commence à les connoitre que vers l'an 800. on juge neanmoins par le rapport des langues, des loix & des coûtumes, que les Saxons qui furent appellés en Angleterre vers l'an 450. étoient originairement une colonie des Goths, mais les Suedois & les Goths s'étant joints avec les Danois & les Norwegiens, firent une descente en Angleterre au commencement du IX. siécle. C'est ce qu'assurent les historiens Anglois, qui font mention de ces peuples, & qui en parlent comme de nations barbares & payennes. Les Normans qui s'établirent en France vers le IX. siécle, étoient en partie des habitans de ces regions septentrionales. Ces peuples se voyant maltraités par l'intemperie de leur climat, & pressés par la multitude de leurs sujets, allerent chercher ailleurs quelque pays plus fortuné.

Pour venir à des temps plus connus, ce fut vers l'an 830. que l'Empereur Louis le Débonnaire envoya pour convertir les Suédois & les Goths, Ansgarius, qui fut depuis Archevêque de Hambourg; cette premiere Mission eut très-peu de succès; mais ce saint Prélat fit depuis un voyage plus heureux, & y baptisa le Roi Olaus, qui reçut la Couronne du martyre de la part de ses sujets Idolatres; mais la Religion n'y devint dominante que dans l'onziéme siécle. On voit des troubles & des divisions sans fin, telles qu'on devoit les attendre d'une nation inquiete & par consequent belliqueuse. Elles finirent dans le XIV. siécle, par Marguerite, fille de Waldemar, Roi de Dannemarck, à laquelle les Suédois offrirent la Couronne. En la personne de cette Heroïne s'unirent trois Royaumes, celui de Norwege que Haquinus son mari lui avoit laissé, celui de Dannemarck qu'elle tenoit de son pere, & celui de Suede auquel elle fut appellée par les peuples; elle battit, & même fit prisonnier le Roi Albert de Mekelbourg son competiteur. Cette Princesse ne laissoit pas néanmoins dans ces trois grands Royau-

mes, de favoriser plus que les autres celui de Dannemarck, qu'elle regardoit comme l'heritage de ses peres; aussi disoit-elle au Roi Eric de Pomeranie son successeur. « La » Suede vous nourrira, la Norwege vous habillera, & le Dannemarck vous défen-» dra. » Peu de temps après cet heureux regne, naquirent des troubles, dont l'effet funeste au Dannemarck, separa la Suede de leur Couronne.

Le Heros de cette révolution fut Gustave I. ou Gustave Eric-son de la race des anciens Rois de Suede. Son pere avoit été décolé, & sa mere avoit deux sœurs qui furent emprisonnées par ordre de Christiern II. La honte de l'humanité & l'opprobre de la Couronne de Dannemarck. Gustave fut reçu d'abord en qualité de Gouverneur du Royaume, & deux ans après on lui confirma la dignité Royale.

C'est donc au XVI. siécle que les évenemens considerables de ce Royaume demandent une étude particuliere : il faut lire plus d'une fois avec attention l'excellent ouvrage de M. l'Abbé *de Vertot* sur les révolutions de Suede. On y décrit avec une éloquence naturelle ; mais cependant vigoureuse & insinuante, les actions d'un des plus grands Princes que l'Europe ait jamais porté. On y remarquera un jeune Seigneur d'une patience infatigable dans les travaux ; plein d'une sage confiance dans l'adversité, & de prudence dans la prosperité ; rempli enfin de cette grandeur d'ame, si propre aux Rois dont il étoit descendu, & qui l'ont fait contre toute apparence, remonter sur le trône de ses peres. C'est ce heros que M. l'Abbé de *Vertot* s'étoit engagé de nous dépeindre ; & il l'a conduit avec tant de succès jusqu'en 1560. qui est le temps de sa mort, qu'il ne reste plus à souhaiter que la continuation d'un si bel ouvrage, dans lequel on trouveroit des révolutions au moins aussi considerables que celles de Gustave Eric-son.

Jusques là le Royaume de Suede avoit été électif durant plusieurs siécles, mais alors il devint hereditaire en ligne directe de succession aux enfans mâles de Gustave; à cela près néanmoins que faute d'enfans mâles, le droit d'élection retourneroit aux Etats.

Ceux qui voudront entrer dans un plus grand détail des derniers tems de l'histoire de Suede, pourront voir la vie de Gustave I. ou Gustave Eric-son, publiée en 1648. mais ils ne doivent point s'attendre d'y rien lire de pareil aux révolutions de Suede de M. l'Abbé de *Vertot*. On pourra voir ensuite dans l'histoire du détrônement d'Eric fils de Gustave, qu'il reste encore parmi les peuples du Nort, quelque chose de cette valeur équitable & sage, qui fait mettre les méchans Rois à la raison ; & Jean III. sortit de la prison où son frere Eric le retenoit pour monter sur le trône, dont on venoit de chasser son aîné. Sigismond éprouva le même sort ; mais ce fut par la révolte de Charles Duc de Sudermanie son oncle, qui fut couronné Roi de Suede sous le nom de Charles IX. De là on doit passer à Gustave Adolphe, ce Prince la terreur de l'Empire, & qui a mis la Suede dans ce point d'élévation où elle a été depuis, redoutable à ses ennemis, & en état de se faire respecter par ses Alliés. Le celebre M. de *Puffendorf* n'est pas le seul qui ait donné l'histoire de ce Prince, quoiqu'il s'en soit très-bien acquitté. Sa vie a été écrite par tout ce qu'il y a eu d'habiles Auteurs, qui avoient quelque talent, & qui étoient à portée de connoître les causes de cette sanglante guerre, par laquelle Gustave a desolé l'Allemagne, humilié la Maison d'Autriche, & commencé à faire rentrer les Princes de l'Empire dans ce peu de liberté qui leur a été rendu par

le traité de Westphalie. Après avoir fait beaucoup d'éloges de ce Prince, on a enfin conclu par ces belles paroles, vrayes louanges d'un heros, *qu'il étoit mort l'épée à la main, le commandement à la bouche, & la victoire dans l'imagination.* Le droit public de la Suede changea encore sous ce Prince, & la Couronne qui étoit hereditaire seulement aux mâles, passa aux filles par une loi nouvelle.

A Gustave succeda donc Christine sa fille, qui s'est plus appliquée à savoir du Grec & du Latin, qu'à apprendre les régles du gouvernement. Le même M. *Puffendorf* a écrit à la fin de l'histoire de Gustave, tout ce qui s'est passé sous cette Princesse, jusqu'à son abdication. Le reste de sa vie particuliere ne consiste qu'en amour & en étude. Il est inutile pour être instruit sur ces deux articles, de lire les histoires qui en ont été faites; on n'a pour cela qu'à se representer ce que pouvoit faire sur l'un & l'autre sujet, une Reine non mariée, qui d'un côté n'avoit rien moins que de l'aversion pour l'humanité, & qui de l'autre étoit environnée d'une troupe des plus savans hommes de l'Europe, qu'elle épuisoit tous par l'immense étendue de son esprit, & par une application infatigable.

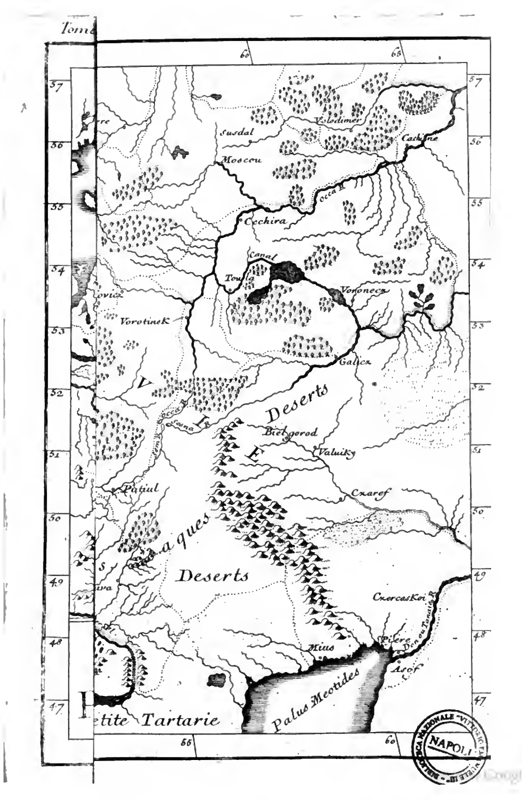
Le même M. *de Puffendorf* a écrit avec beaucoup de soin l'histoire de Charles Gustave Comte Palatin, & successeur de Christine. Ce Prince s'est fait craindre de ses ennemis, & respecter de ses voisins; & la rapidité de ses conquêtes n'a pas été moins étonnante que celles du grand Gustave.

Il faut descendre après cela au regne de Charles XII. ce jeune conquerant, l'étonnement & l'admiration de toute l'Europe. On pourroit voir ce qu'on a donné de ses campagnes; mais il seroit à souhaiter que les actions de ce heros eussent été publiées par d'autres écrivains que par l'auteur de *la vie de Moliere*, ou par l'infatigable & médiocre M. *Limiers*. D'aussi grands sujets ne peuvent être maniés que par de grands hommes: mais c'est de quoi il ne paroit pas qu'on s'embarrasse beaucoup, de rendre à sa valeur ce dernier devoir, qu'on ne sauroit, avec justice, refuser aux heros. La mort de ce Prince a fait un peu tomber la dignité de cette Couronne, & y a fait changer pour la troisiéme fois le droit public de la nation, & les Etats du Royaume sont rentrés dans leur ancienne liberté, en élisant pour Reine la Princesse Ulrique Eleonore, sœur du feu Roy, & depuis elle a communiqué cette auguste dignité au Prince Frederic de Hesse Cassel son époux.

CHAPITRE XXXIX.

Histoire de Pologne.

LA Pologne occupe aujourd'hui une partie de l'ancienne Sarmatie Européenne, qui étoit bornée au Nort par la mer Baltique, & s'étendoit au Levant jusques au Tanaïs, & au Midi jusques au Danube. Il ne paroît pas que les Polonois ayent été soumis par aucune autre Nation. Ainsi ces peuples, quoique mêlés de quelques Etrangers, n'ont souffert que peu d'alteration, & peuvent être regardés comme les descendans des anciens Sarmates, Nation fiere & belliqueuse,


Tome
Susdal
Volodimer
Moscou
Cachine
Occa R.
Cechira
Canal
Toula
Voronecz
Vorotinsk
Galicz
Deserts
Biel gorod
Valuiky
Czaref
Putiul
Deserts
Czercaskoi
Pilere
Don ou Tanais R.
Mius
Asof
Palus Meotides
etite Tartarie

liqueuſe, qui ſuivit, mais un peu plus tard, l'exemple des autres Nations du Nort. Ce ne fut que dans le ſixiéme ſiécle, ſous l'Empire de Juſtin, & enſuite ſous celui (1) de Juſtinien, qu'ils ſe jetterent ſur la Trace & ſur l'Illyrie. Juſques-là ils étoient demeurés tranquilles, & ne ſongeoient qu'à défendre leurs frontieres; leur frugalité ſatiſfaite de la médiocrité de leur pays, ne leur faiſoit point ambitionner de conquêtes étrangeres; mais le ſuccès de cette premiere expedition les engagea dans quelques autres, qu'ils firent à la fin du VI. ſiécle, & au commencement du VII. Ayant paſſé la Viſtule, ils entrerent en Allemagne, & s'étendirent juſques au Weſer. Ils avoient déja le nom de Slaves ou d'Eſclavons, comme qui diroit comblé de gloire, ou digne de loüanges, qualité qu'ils ſe donnerent apparemment, à cauſe de leurs premieres conquêtes. Clotaire II. Roi de France ſe vit contraint en 618. de leur déclarer la guerre, parce qu'ils commençoient à ravager la Turinge, l'une des Provinces de ſa domination. Ceux qui avoient franchi le Danube, & s'étoient établi dans l'Illyrie, furent obligés d'agir contre les Huns ou les Hongrois, dont ils étoient moleſtés; mais comme ils n'avoient pas de Chef, un Marchand François de Sens, ou du Senonois, nommé Samon, s'offrit à eux, & battit les Huns. Les vainqueurs pleins de reconnoiſſance élurent en 623. Samon pour leur Roi; (2) dignité qu'il ſoutint pendant 36. ans, avec tant d'éclat, qu'en 630. il battit les troupes que le Roi Dagobert avoit envoyées contre lui.

Les Polonois les plus conſiderables de ces Slaves ou Sarmates, ne ſont gueres connus que dans le VII. ſiecle. La Pologne, quoique moins étendue aujourd'hui, qu'elle n'étoit autrefois, ne laiſſe pas encore d'être un des plus grands Royaumes de l'Europe, & contient près de 350. lieues du Couchant au Levant, ce qui fait ſa longueur, & 200. lieues du Nord au Sud.

Nous ne voulons pas donner ici de la Pologne un détail geographique, qu'on peut trouver aiſément ailleurs. Il nous ſuffit de dire, qu'elle eſt diviſée en Royaume de Pologne & en grand Duché de Lithuanie, qui lui fut uni l'an 1386. lorſque Jagellon, qui en étoit grand Duc, fut élû Roi de Pologne. Je ne parlerai pas non plus de la Sileſie, de quelque partie de la Hongrie, de la Luſace, de la Marche de Brandebourg, de la Pomeranie, de la Pruſſe, de la Livonie, de la Moſcovie, & de quelques autres Provinces que les Polonois prétendent leur avoir été ſoumiſes, ou toutes, ou en partie. La Pologne contient aſſez de choſes, pour ne la pas charger de ce qui lui eſt étranger aujourd'hui.

Ce Royaume n'a produit des Hiſtoriens que fort tard, & ils étoient ſi peu éclairés, que des anachroniſmes de huit ou dix ſiecles ne leur coûtoient rien. C'eſt ce qui leur a fait dire, que Lechus, qui vivoit dans le VII. ſiecle, fut avant Alexandre, le fondateur d'une des grandes Monarchies de l'ancienne hiſtoire; qu'après la mort de la Reine Wenda, qui regnoit au milieu du VIII. ſiecle, les Polonois battirent Alexandre le Grand; que Leſcus III. que leurs meilleurs Hiſtoriens placent au IX.

(1) *Procop. de bello Goth. l. 3. cap. 3. ſub fin. & cap. 7. & 21.*

(2) Anno quadrageſimo Principatus Clotarii, Samo Francus de Pago Senonico Mercator Slavos (qui etiam Vinidæ dicuntur) duxit contra Hunnos, quibus illi ſerviebant, eoſque fudit. Hinc ob merita à Slavis factus Rex de negociatore, per triginta ſex annos ſtrenuè regnum gubernavit. *Aimoin l. 4. de Geſt. Francor. c. 9.*

fiecle, vainquit Cefar plus d'une fois, & que ce fut le même Lefcus qui fe trouvant à la tête des Parthes, battit au milieu de la Pruffe l'armée Romaine commandée par Craffus. Ils ont nombre de faits de cette importance. Ces premiers Hiftoriens ne fachant donc que dire de leurs premiers Rois, en contoient des fables, qui leur tenoient lieu de verité; & peut-être cela faifoit-il fur l'efprit des peuples la même impreffion. Mais enfin la lumiere eft venuë avec le temps, & la verité a fuivi la lumiere. Ainfi pour lire cette hiftoire avec quelque methode, il faut la divifer en quatre claffes. La premiere comprend les Chefs de la Nation depuis Lechus I. jufqu'à Popiel II. c'eft-à-dire, depuis le VI. jufqu'au IX. fiecle. Ce n'étoient point des Rois, mais des Ducs, c'eft-à-dire, des Generaux d'armée, qui ne laiffoient pas néanmoins de conferver dans la paix prefque autant de pouvoir que dans la guerre. Voila les temps de tenebres, qui ont donné lieu à leurs premiers Ecrivains de fe livrer à leur imagination. La deuxiéme claffe, un peu plus éclairée, eft celle des Piaftes: elle s'étend jufqu'au grand Cafimir, qui fut fuivi vers la fin du XIV. fiecle de Louis Roi de Hongrie, de la Maifon Royale de France. La troifiéme claffe comprend les Jagellons, qui commencerent en 1386. & finirent en 1572. La quatriéme enfin contient les Rois élûs de diverfes familles, foit étrangeres, foit originaires de la Nation.

Ce qu'on fait des Ducs de la premiere claffe, fe réduit à fort peu de chofe; par exemple, que Lechus leur premier Souverain fonda la Ville de Gnefne dans le feptiéme fiecle; que fon gouvernement fut fuivi de douze Palatins, qui venant à fe méconnoître, abuferent de leur autorité, & par-là engagerent les peuples à leur fubftituer Cracus; que ce Prince fe rendit fi agréable à la Nation par la fageffe de fon adminiftration, que fon nom fut confacré à la pofterité par celui de la Ville de Cracovie, que l'on fit bâtir en fon honneur. Mais fon fils Lechus II. qui lui fucceda, ne conferva pas la même autorité; chaffé par fes peuples l'an 750. on lui fubftitua la Reine Wenda fille de Cracus. Elle fût non feulement gouverner fagement la Nation, mais encore fe maîtrifer foi-même. Eprife d'un grand goût pour la virginité, qu'elle avoit refolu de garder, elle aima mieux quitter volontairement la vie, que de ceffer d'être fille. Peut-être auffi que l'amour de la premiere place dans l'Etat avoit plus d'attraits pour elle, que la qualité de femme du Souverain, qui ne lui auroit donné que le fecond rang. Les peuples qui ne fe fouvenoient plus de ce qu'ils avoient fouffert des douze Palatins, qui fuccederent à Lechus I. eurent la fimplicité de fe livrer encore à douze autres après la mort de Wenda, & eurent lieu de fe repentir une feconde fois de s'être donné douze Tyrans pour un Chef; mais ils fûrent encore redreffer leur faute pour n'y plus retomber; car dans la fuite le gouvernement de la Nation fut livré à un feul, perfuadés, fans doute, qu'il eft plus facile de fe défaire d'un mauvais Chef, que de douze Tyrans. On élût donc en leur place Premiflas, ou Lefcus I. qui d'Orfevre fut élevé à la qualité de Souverain. On avoit admiré fon courage, & même fon adreffe dans la guerre de Hongrie & de Moravie. C'en fut affez chez un peuple belliqueux, pour lui déferer le commandement. Après fa mort, la fouveraine autorité fut propofée pour prix & pour récompenfe d'une courfe de chevaux. Lefcus II. fut victorieux, moins par adreffe, que par fupercherie; il avoit femé de pointes de fer, ou de chauffes trapes tout le champ de la cour-

ſe, & avoit eu ſoin de faire ferrer ſon cheval ; choſe qui n'étoit pas encore uſitée. Il lui fut aiſé par-là de franchir la carriere, & de reſter victorieux ; mais la tromperie ſe découvrit, & Leſcus II. aſſommé par ſes peuples, qui le regardoient comme un trompeur, ne garda que ſix ans un Royaume que l'équité, ni le merite ne lui avoit pas donné. On choiſit après lui Leſcus III. duquel on ne ſait rien, non plus que de Popiel I. & de Popiel II. qui ſe ſuccederent l'un à l'autre.

La race des Piaſtes, qui fait la ſeconde claſſe des Souverains de la Nation Polonoiſe, ſe trouve un peu plus éclaircie, & contient beaucoup plus de verités que de fables, au lieu que la premiere comprenoit beaucoup plus de faux que de vrai. Après la mort de Popiel II. Piaſte, ſimple Bourgeois, fut élevé ſur le Trône l'an 842. les regnes ſuivans furent peu conſiderables.

Mieciſlas, ou Mieſzko, comme l'appellent leurs premiers Hiſtoriens, naquit aveugle & ne recouvra la vûe qu'à l'âge de ſept ans. Lorſqu'on lui coupa les cheveux, ſelon l'uſage de la Nation, les Prêtres ou les devins de cette Nation idolâtre, préjugerent de-là que ce ſeroit un jour un de leurs plus illuſtres Princes : ils ne ſe tromperent pas, car ayant ſuccedé l'an 964. à Ziemomiſlas, il embraſſa l'Evangile & fut cauſe que ſes ſujets reçûrent la Religion Chrétienne.

Boleſlas I. ne fut pas moins illuſtre ; car ſi l'on s'en rapporte aux Hiſtoriens de la Nation, c'étoit un Prince d'un grand courage, d'une modeſtie qui ſe trouve rarement ſur le Trône, & d'une douceur de mœurs, qui le rendoit l'amour & les delices de ſon peuple. Les Allemans au contraire le regardent comme un perfide (1) un artificieux, & comme un homme plein de fourberies, ſans doute parce que cherchant à ſe ſouſtraire à la Juriſdiction de l'Empire, il prit le titre de Roi, & voulut montrer qu'il étoit capable par ſa vigueur, de ſoutenir l'indépendance attachée à la Royauté. L'hiſtoire nous apprend donc que Boleſlas I. fut le premier des Ducs de Pologne, qui en 1024. eut la qualité de Roi. Il n'y a pas d'apparence que ce fut de l'aveu de l'Empereur Otton III. qui étoit mort dès l'an 1002. ni du conſentement d'aucun autre Empereur, comme le diſent quelques Auteurs. Le contraire paroît par les paroles mêmes des Hiſtoriens Allemans. On (2) n'a beſoin que de ſa propre force pour ſe donner ce titre : le conſentement des autres Princes vient après quand il peut ; c'eſt ce que fit Boleſlas. Mais comme il mourut la même année, ce titre fut éteint avec lui ; & ſon fils Mieciſlas II. ne prit que celui de Duc. Mieciſlas n'eut donc pas le même bonheur que Boleſlas ſon pere ; plein de fierté à l'égard de ſes voiſins, il attira dans ſes Etats les armes de l'Empereur Conrad II. qui le rendit ſon tributaire, & qui reprit ſur lui la ſuperiorité que les Empereurs avoient euë ſur les Ducs de Pologne, qui étoient devenus leurs feudataires, non pas qu'ils ayent été ſoumis par Charlemagne ; car l'hiſtoire a ſoin d'exclure les Polonois (3) des peuples ſubjugués par ce Prince. Ce ne fut qu'au X. ſiecle, lorſque le Marquis Udon General des troupes d'Othon le grand Empereur d'Allemagne, obligea-

(1) Dithmars lib. IV. p. 89. & ſeqq. & lib VII. p. 189.

(2) Wippo, p. 431 à Piſtorio editus. Eodem anno quem ſupra notavimus, Boleſlaus Slavigena Dux Polonorum inſignia regalia & regium nomen in injuriam Regis Conradi ſibi aptavit, cujus temeritatem cita mors exinanivit.

(3) *Lambert. Schafnaburg. ad an. 972. Dithmar. lib. VI. pag. 174. &c.*

Miecislas I. à relever de l'Empire. Miecislas II. fut encore moins bien avec ses sujets qu'avec les Princes ses voisins. Les peuples excedés par ses vexations, ne desiroient que sa mort; & Dieu exauça leurs vœux, & la leur accorda heureusement après un regne de neuf ans. La mort de Miecislas n'appaisa pas les troubles, ils continuerent sous la minorité de Casimir I. qui lui succeda. La Duchesse Rixa mere & tutrice de ce jeune Prince, porta les choses à de plus grandes extrémités, que n'avoit fait le Duc son mari, & les peuples se virent contraints de la chasser. Elle se réfugia donc avec des richesses immenses auprès de l'Empereur Conrad, & envoya le Prince Casimir à Paris pour le former dans les Lettres, & lui faire apprendre les exercices convenables à un Prince; mais enclin à la pieté, il tourna ses vûës vers la vie monastique, & se rendit Moine dans l'Abbaye de Cluny. L'anarchie exposa le Royaume à des séditions & à des brigues plus fâcheuses que n'avoient été les excès du Roi Miecislas & de Rixa. Casimir étoit lié par le Diaconat & par les vœux monastiques; mais au bout de six ans, les Polonois s'adresserent au Pape Benoît IX. & obtinrent la dispense des vœux du Prince & la permission de se marier. Ils vinrent en France pour le faire retourner dans ses Etats, où il fut reçû & couronné l'an 1041. Les Polonois pour reconnoître la faveur du Pape, s'obligerent à payer au S. Siege un tribut annuel, ou capitation, dont la seule Noblesse fut exempte. Ce tribut nommé le denier de Saint Pierre, subsiste encore aujourdhui, plûtôt comme une marque de reconnoissance volontaire, que comme une servitude. Casimir retira la Massovie des mains de Masiaus qui l'avoit usurpée, & enleva la Silesie au Duc de Bohême, & mourut après avoir regné 17. ans depuis son rétablissement. Mais Boleslas II. surnommé le Hardi, qui sentoit les forces, que lui donnoit la Souveraineté sur un peuple nombreux & guerrier, reprit le nom & la qualité Royale l'an 1077. (1) Ce Prince néanmoins trop livré à lui-même, se vit enfin excommunié par Gregoire VII. pour avoir tué à l'Autel Stanislas Evêque de Cracovie, qui cherchoit par ses conseils salutaires à retirer Boleslas de la vie scandaleuse qu'il menoit. Mais la Noblesse poussée à bout par ses cruautés, ne trouva pas de moyen plus sage que de le dégrader de son autorité. Boleslas se sauva en Hongrie, où il se tua lui-même dans une espece de fureur qui lui prit, & qui étoit sans doute une suite & une punition de son premier crime. D'autres cependant disent, que revenu à lui, il se retira, & vécut ensuite inconnu dans un Monastere de la Carinthie, où il fit penitence, & où l'on ne sût ce qu'il étoit que peu de temps avant sa mort. Wladislas qui lui succeda, prit, aussi-bien que lui, le titre de Roi. Mais Boleslas III. l'un des grands Capitaines de son temps, se contenta du titre de Duc. Sa mort plongea la Pologne dans des divisions & des guerres intestines, fomentées par l'ambition de Wladislas II. & qui continuerent sous Boleslas IV. & Miecislas ses freres, mais qui furent heureusement appaisées.

Tous ces regnes jusqu'à celui de Boleslas V. surnommé le Chaste, ne sont remarquables, que par les malheurs qui suivent ordinairement les troubles domestiques. On y voit des révolutions pareilles à celles des autres Royaumes, beaucoup de cruautés

(1) *Lambertus Schafnaburg. ad an.* 1077. Boleslaus regiam dignitatem sibi sumpsit contra leges & jura majorum.

& peu de moderation. Il n'y a que Lefcus, furnommé le Blanc, dont la fageffe triomphe enfin des malheurs de fa Nation; preuve de fon mérite & de fa vertu. La Couronne lui fut offerte d'abord, s'il vouloit exiler Geworski Palatin de Sendomir, celui de fes Confeillers qui lui avoit été le plus fidele; mais il aima mieux abandonner la Souveraineté, que de fe défaire d'un ami, dont il connoiffoit le zele & l'integrité, quoique ce fage Miniftre follicitât lui-même le Prince à préferer une Principauté à un vieillard, qui n'avoit plus que peu de temps à fupporter les difgraces de la vie. Wladiflas III. fut choifi en fa place; mais les Grands touchés de l'attachement de Lefcus pour un favori fage & vertueux, revinrent à lui, & feul il jouit vingt ans des douceurs de la Couronne, dont les autres n'avoient fait que goûter les amertumes inévitables à des temps de troubles.

Bolellas IV. qui vint enfuite, eut pendant 53. ans un regne heureux, quoique traverfé par les Tartares, qui fondirent fur fes Etats, & qui défirent les Polonois dans une fameufe journée, qui fe donna près de Lignitz, où moururent Henry le Débonnaire Duc de Breflau, & Bolellas fils du Duc de Moravie.

Lefcus furnommé le Noir, fut dépouillé de fes Etats par Conrad Duc de Mafovie; mais la fidelité de la feule Ville de Cracovie, qui lui reftoit, lui facilita les moyens de les recouvrer; ce qu'il fit, après avoir défait Conrad avec les troupes auxiliaires de Hongrie. Premiflas qui vint enfuite, ne fe contenta point de la qualité de Duc, il crut, fans doute, que l'étendue de fes Etats pouvoit bien lui mériter le titre de Roi. Mais Wladiflas IV. fon fucceffeur crut en ufer avec plus de prudence & de retenue, d'obtenir ce titre du S. Siege: ce que le Pape Jean XXII. ne lui refufa point, perfuadé que par-là il élevoit le pouvoir du Pape au-deffus de celui de l'Empereur. C'étoit (1) alors Louis de Baviere, auquel Wladiflas, par une délicateffe, qui tenoit peut-être du fcrupule, ne voulut point s'adreffer. La guerre funefte qu'il eut avec Wenceflas Roi de Bohême, le dépouilla de fes Etats; mais enfin fa vigueur furmonta les obftacles qu'il trouva & il fût les recouvrer après cinq ans de travaux.

Cafimir III. fon fils qui lui fucceda, acquit le furnom de Grand, non feulement par la grandeur de fes actions, mais encore par les vûes étendues qu'il avoit pour policer la Nation, cultiver les terres, peupler le Royaume, édifier des monumens, qui le font regarder encore aujourd'hui comme le plus grand Prince de la Pologne. Se voyant hors d'état de laiffer un fucceffeur de fon fang, il accorda de grands privileges à la Nobleffe, fans négliger néanmoins le refte du peuple, & fit appeller à la Couronne Louis Roi de Hongrie, de la Maifon Royale de France.

Quoique fous ces deux premieres claffes des Ducs de Pologne, on remarque la juftice, que fe font rendu les Polonois, tantôt en chaffant, tantôt en dépofant ceux de leurs Souverains, dont ils étoient perfecutés; cela n'empêche pas que la Couronne ne fût alors hereditaire; c'étoit feulement une marque ou un refte de la liber-

(1) Poloni, ficut & Bohemi, Reges habuere per intervalla creatos à Romanis Imperatoribus: fed cùm illos tæderet geminæ fubjectionis, omiffis Ducibus, Reges creavere, Lakoldus (is eft Wadiflaus Locticus) hâc tempeftate Dux erat Cracoviæ, & qui per omnem Poloniam facilè principaretur. Hic à Joanne Pontifice Romano fufcepit coronam, quod Ludovicum, quem execrabatur Papa non duceret legitimum Imperatorem, evitans etiam ne per eam occafionem fubjectus Romano Imperio conficeretur. *Albert. Krantzius lib. VIII. Vandaliæ cap.* 2.

té originaire des peuples du Nort, qui n'ont pas prétendu, en se choisissant des Chefs & des Conducteurs, se choisir des persecuteurs & des tyrans. La Souveraineté passoit donc du pere au fils, ou au plus prochain heritier : & la voye d'élection n'étoit en usage, que quand il ne restoit plus aucun Prince de la famille, ou de la branche à laquelle ils s'étoient donnés. C'est ce que reconnoissent les anciens Ecrivains (1) de Pologne, & c'est même ce qu'avoue Ladislas Jagellon (2) dans le serment que la Nation lui fit prêter à son avenement à la Couronne; mais l'état des choses changea sous les Jagellons, & la Couronne, d'hereditaire qu'elle étoit, devint élective; de maniere qu'ils n'ont pas même souffert que le Roi ou vivant, ou mourant ait choisi, ni désigné son successeur. Cela n'est arrivé qu'une seule fois, lorsque Ladislas Jagellon désigna de son vivant son successeur en la personne de Ladislas son fils; & quoique ce fût du consentement des Grands, les Polonois regardent encore aujourd'hui cette action comme une infraction que l'on faisoit aux privileges de la Nation, mais dans laquelle ils ne sont pas retombés dans la suite.

Ainsi les Polonois rendus à eux-mêmes par la mort du Grand Casimir & de Louis Roi de Hongrie, penserent à se donner un Maître; car les peuples, même les plus libres, ne sauroient s'en passer; & ceux qui s'imaginent n'en avoir pas besoin, s'en donnent quelquefois beaucoup de mauvais, pour en éviter un bon. Louis n'ayant laissé que deux filles, Marie & Hedwige, les Polonois les reconnurent pour leurs Souveraines, & déclarerent qu'ils choisiroient pour Roi le Prince qui épouseroit l'une des deux. Louis avoit accordé Hedwige à Guillaume Duc d'Autriche, & il y avoit de part & d'autre un dédit de 200. mille florins. Ce Prince s'étoit déja rendu à Cracovie; mais les offres de Jagellon qui se présenta pour competiteur de Guillaume, toucherent les Polonois. Jagellon étoit grand Duc de Lithuanie; il offroit pour prix de son élection & de son mariage avec la Princesse, d'unir à perpetuité le Duché de Lithuanie avec la Pologne. Et comme il étoit Payen, la promesse qu'il fit d'embrasser le Christianisme, leva l'obstacle, que sa Religion apportoit au mariage de la Princesse, & à son élection. Il fut baptisé, & prit le nom de Ladislas. Quoiqu'il conserva toujours quelque petit levain d'idolâtrie, sa conversion ne laissa pas d'être sincere pour le fond; & il engagea même ses Sujets de Lithuanie à recevoir l'Evangile, & fonda l'Université de Cracovie, pour satisfaire aux dernieres volontés de la Reine son épouse, qui le lui avoit recommandé par son testament. Ce Prince, dont les vertus ont surpassé les vices, est encore aujourd'hui regardé comme un des plus grands Rois de la Pologne.

Son fils Ladislas avec une plus grande fortune que son pere, fut beaucoup moins heureux. Placé sur le Trône de Hongrie, aussi-bien que sur celui de Pologne & de Lithuanie, il mit la Religion en un danger évident d'être perduë, s'il étoit au pouvoir des hommes de la perdre. Ce fut lui que le Turc défit à Varnes en 1444. bataille à jamais mémorable dans nos histoires, qui ne se donna, que parce que Ladislas, à la sollicitation du Pape Eugene IV. rompit, contre la foi promise, la tréve qu'il avoit faite avec Amurat II.

(1) Vincent Kadlubko lib. 1. chron. Polon. Epist. I. pag. 24. Idem de Boleslao III. Craveusto apud Hartknok p. 58. & Dlugossus ibid.

(2) Vid. Hartknock. p. 62.

Après la mort de Ladislas, Casimir IV. fut élû Roi de Pologne; ses guerres avec les Chevaliers de l'Ordre Teutonique furent accommodées par le Pape, & la Pologne y gagna quelques Provinces de la Prusse. Ce Prince mourut en 1492. & eut pour successeur Jean Albert son fils, dont le regne ne fut pas heureux; il le deshonora même par l'inhumanité qu'il eut de faire couper la tête à Pierre, fils du feu Prince de Valachie, nommé Helie. Ce jeune Seigneur s'étoit retiré en Pologne, Etienne Prince regnant de Valachie, le fit demander au Roi Jean Albert, pour éteindre les droits d'un competiteur, qui pouvoit un jour faire valoir ses prétentions.

Le Roi de Pologne trouva, dit (1) un Historien, qu'il étoit cruel de livrer à son ennemi un innocent, qui s'étoit refugié dans ses Etats. Il n'osoit aussi garder le competiteur d'un Prince avec lequel il étoit en paix, & il ne connut pas d'autre temperament, que de faire couper la tête à Pierre en presence des Ambassadeurs du Prince regnant de Valachie. Il prétendoit éviter par-là le titre de cruel & d'inhumain. Alexandre frere de Jean Albert regna peu, & fut suivi l'an 1506. de Sigismond I. le plus grand Prince qui ait possedé le Trône de Pologne. L'histoire qui le represente d'une maniere si noble & si magnifique, le fait paroître comme le modele de tous les Princes. Elevé dans la vertu par la Reine Elisabeth d'Autriche sa mere, fille de l'Empereur Albert II. il eut le bonheur de trouver encore des Précepteurs savans & vertueux, chose peu commune. Ils formerent ce Prince, non-seulement dans les Lettres, mais ils lui inspirerent même les plus grands principes de la Religion. Ils lui donnerent tant de goût pour les livres de l'Ecriture sainte, qu'une des consolations de la vieillesse de Sigismond, fut de repeter souvent les paroles de l'Esprit saint, paroles, dont il se servoit, pour soutenir & moderer toutes les actions de sa vie. Aussi ce grand Prince eut toujours devant les yeux la justice & la crainte de Dieu. Cela ne l'empêchoit pas néanmoins d'avoir du courage à la tête de ses armées, de la prudence dans ses conseils, de la sureté dans ses projets, de la promptitude dans l'execution, & de la magnificence dans la paix, aussi-bien que de la politesse dans les mœurs & dans la façon de vivre. On remarque même que si d'un côté ses conquêtes l'ont rendu respectable à ses voisins, & redoutable à ses ennemis, on voit de l'autre une élegance inconnuë jusques alors dans tout ce qui est parti de lui. Les Edits & les Ordonnances de son regne sont couchées en des termes meilleurs, que ceux dont on s'étoit servi jusques alors. Une infinité de Châteaux reparés de son temps, de Temples enrichis, des Pays repeuplés & cultivés, montrent qu'il étoit un grand Roi. L'amour de la justice, & le soin qu'il avoit de pourvoir aux nécessités publiques, le font paroître comme le pere de ses sujets. Il fut toujours si sobre, qu'il ne connut l'usage du vin que dans sa vieillesse : encore fallut-il que ce fût par ordonnance de ses Medecins. C'est un prodige dans le Nort. Enfin il fut toujours heureux, parce qu'il fut toujours maître de soi.

Quoique son fils Sigismond Auguste ait paru moins grand, il n'a pas été cependant moins heureux dans la guerre, & fut le dernier des Jagellons, race respectable à toute la Pologne.

---

(1) *Herburt de Fulstin hist. de Poleg. liv.* 12.

Henry de Valois, qui fut depuis Roi de France, n'eut pas le temps, en cinq mois qu'il gouverna ce Royaume, d'y faire beaucoup de bien, ni beaucoup de mal; il trouva moyen malgré la vigilance des Polonois de quitter la Pologne pour retourner en France, dont la Couronne lui étoit dévoluë par la mort de Charles IX.

L'interregne donna lieu à quelques mouvemens. La Nation divisée en deux partis se choisit deux Rois, de peur d'en manquer, quoique un seul ne soit que trop souvent à charge aux peuples du Nort, quand il les gouverne mal. Maximilien d'Autriche, qui fut élû par une partie de la Noblesse, manqua la Couronne par ses lenteurs affectées. Etienne Battori Souverain de la Transilvanie fut plus vigilant, & vint à temps pour soutenir le parti qui l'avoit choisi. Il ne laissa pas néanmoins d'y avoir une guerre intestine, mais qui dura peu; & Maximilien ayant été battu & pris, fut enfin obligé de renoncer au droit, que lui avoient donné ceux qui l'avoient élû. Il fallut se battre plus long-temps avec la Ville de Danzic, qui fut la derniere à reconnoître Etienne Battori pour Roi de Pologne. Elle avoit tort; car ce Prince possedoit beaucoup de vertus: & les talens du Gouvernement le rendirent l'amour de ses peuples, qui sont toujours obigés d'obeïr aux Rois que la Providence leur a donnés; mais qui ne les aiment, qu'autant qu'ils sont justiciers & bienfaisans. On prétend que c'est à ce Roi que les Polonois ont l'obligation d'être si versés dans l'usage de la langue Latine, quoiqu'elle fût déja commune auparavant dans le peuple, dont la langue naturelle, fort difficile à ceux qui ne l'apprennent pas de jeunesse, n'est du goût d'aucune autre Nation.

L'élection de Sigismond III. qui se fit ensuite, fut moins traversée. Ce Prince étoit né dans la prison, où le Roi Eric de Suede avoit fait enfermer le Prince Jean, pere de Sigismond, & la Princesse Catherine Jagellon sœur de Sigismond Auguste. Comme la Princesse étoit Catholique, elle éleva son fils dans la même Religion; & ce qui lui procura la Couronne de Pologne, fut en partie cause qu'il perdit celle de Suede, où il étoit appellé par le droit du sang. La guerre qu'il fit aux Suedois, ne lui fut point avantageuse. Ce Prince né pour un double Royaume, composé de peuples belliqueux, n'avoit cependant que des vertus pacifiques, à la faveur desquelles il gouverna la Pologne pendant 44. ans.

Jean Casimir qui vint ensuite, eut dans sa jeunesse un grand goût pour la vie retirée. Peu de temps après son entrée dans l'Ordre des Jesuites, il fut nommé au Cardinalat par le Pape Innocent X. Mais la Couronne de Pologne, où il fut appellé en 1648. après la mort de son frere Ladislas, l'obligea de se marier avec la Princesse Marie-Loüise de Gonzague. Son regne qui fut de 21. ans, est une suite continuelle de guerres, Dégoûté de la grandeur, ou fatigué peut-être des soins de la Royauté, qui n'a pas toujours, & qui ne doit pas même avoir pour compagne la tranquillité & l'inaction, il quitta le Trône & vint en France, où il est mort Abbé de Saint Germain des Prez.

Michel Koribut̃ Duc de Visnoviski, qui fut élû en la place de Jean Casimir l'an 1669. descendoit de la branche cadette des Ducs de Lithuanie par Koributt fils d'Olgerd, Grand-Duc, & frere par consequent de Ladislas Jagellon, qui fut élû Roi de Pologne en 1386. Son regne fut de peu de durée: quatre années & quatre mois le terminerent.

Il fut ſuivi de l'élection de Jean Sobieski, qui a merité le nom de Grand, par la grandeur de ſon courage. Il fut en ſon temps la terreur des Ottomans, auſquels il fit lever en 1683. le ſiege de Vienne. Il mourut plein de gloire en 1696.

Les derniers temps ont fait naître de nouvelles révolutions; celle du Roi Frederic Auguſte y a porté un grand Prince, qui gouverne la Pologne avec une generoſité qui n'avoit point encore eu d'exemple avant ce Prince. Bien loin de rien tirer de ce grand Royaume, il employe encore les revenus de ſes Etats héreditaires pour ſoutenir la dignité de ſa Couronne. Et quoique le revenu des Charges vacantes doive rentrer dans ſes coffres, il a ſoin de ne les pas laiſſer long-temps vaquer, pour ne pas donner lieu de croire qu'il veuille profiter des dépoüilles de la Pologne.

Les interregnes ne ſont pas une des moins conſiderables parties de l'hiſtoire de Pologne. C'eſt-là où la Nation livrée à elle-même, s'étudie à developper le mérite de ceux qui aſpirent à la gouverner; & c'eſt auſſi l'occaſion où les Princes, qui recherchent cette Couronne, ſont éclater beaucoup de vertus dignes du Trône, qui s'évanouiſſent aſſez ſouvent dès qu'ils y ſont parvenus. On fait tout pour arriver à la ſuprême autorité: la poſſede-t-on, l'on ne fait rien pour montrer qu'on la méritoit. Ainſi la voye d'élection qui eſt en uſage dans ce Royaume, donne lieu aux Puiſſances étrangeres, qui veulent être éluës, de faire joüer tous les reſſorts de leur politique, & d'y répandre ſouvent plus d'argent que la Couronne ne peut en rapporter: mais c'eſt une Couronne & un Sceptre, & voila ce qu'on y regarde. Quoique cette partie de l'hiſtoire de Pologne ſe puiſſe faire dans l'étude même de l'hiſtoire generale de la Nation, on peut auſſi la regarder quelquefois comme des morceaux de politique qu'on voudroit peut-être examiner à part. Cette lecture ſe peut faire aujourd'hui à peu de frais, depuis les deux livres ſi élegamment écrits par M. *de la Bizardiere*. Le premier eſt l'hiſtoire des Diettes de Pologne depuis l'an 1572. juſques en 1697. & le ſecond eſt la Sciſſion de Pologne arrivée en 1697. au ſujet de l'élection du Roi Frederic Auguſte aujourd'hui regnant; ouvrages écrits avec beaucoup de goût, & d'une maniere ſi élegante & ſi intereſſante, qu'on avoit cru ne pas faire deshonneur à M. l'Abbé de Polignac, aujourd'hui Cardinal, de lui attribuer la Sciſſion de Pologne.

On a pû remarquer par ce qui s'eſt paſſé depuis le grand Caſimir, que le Royaume de Pologne en l'état où il ſubſiſte aujourd'hui, eſt moins une Monarchie qu'une République de Nobleſſe, régie & gouvernée par des Loix, dont la ſouveraine adminiſtration eſt confiée au Roi. Ce n'eſt plus comme dans les premiers temps, où la volonté du Souverain, quelque mauvais qu'il fût, tenoit lieu de regle. La République eſt aujourd'hui compoſée de deux ordres, du Senat & de la Nobleſſe. Le Clergé ſuperieur ne pouvant être choiſi que parmi les Nobles, les Evêques ne ſont pas diſtingués du reſte du Senat, à la tête duquel ils ont ſéance. La roture n'y tient aucun rang, pas même celle qui occupe la Magiſtrature des Villes; car pour celle de la campagne, elle eſt eſclave de la Nobleſſe. Comme la plus illuſtre qualité du Roi eſt celle de premier Gentilhomme du Royaume, il en eſt auſſi le premier Senateur. Il n'eſt plus comme autrefois, redevable de cet auguſtre titre à la naiſſance, il le doit tout au choix libre de la Nation; & quoique ſous Jagellon & Sigiſmond I. on ait bien voulu reconnoître leurs fils, non pour héritiers, mais pour ſucceſſeurs de la Couronne; cela

ne s'est pas fait sans beaucoup de difficultés, & la Noblesse même empêcha par une protestation, que cette grace speciale ne portât préjudice au droit qu'elle a dans l'élection de ses Rois. Enfin la mort de Sigismond Auguste arrivée en 1573. donna lieu à une loi qui défend au Roi de Pologne de se choisir, ou même de se designer un successeur, pour ne point préjudicier par son autorité à la liberté des suffrages, qui doit regner dans l'élection. Quoique ce fût un des usages de la République, on a jugé à propos de lui donner force de loi & de l'inserer dans le Contrat que chaque Roi élû est obligé de faire avec toute la Nation, (1) avant que d'être couronné.

Le gouvernement de la nation pendant l'interregne, fournit l'idée d'une Republique très-sage, & qui fait pourvoir à sa sûreté. On en trouvera la relation dans quelques auteurs, qui se sont appliqués à donner un état de la Pologne. *Cromerus*, quoique ancien ne laisse pas d'être toûjours estimé, & *Hartknock* est plus moderne, & a soin de prouver tout ce qu'il dit, par les textes des loix de la nation, ou par le témoignage des historiens les plus accredités. Les deux derniers que nous avons sur cette matiere, sont la Relation de Pologne, publiée sous le nom du sieur de *Hauteville*, ou l'état actuel de ce Royaume, par M. l'Abbé de *Chevremont*. Ces traités qui sont assez succincts peuvent servir pour entreprendre l'étude de l'histoire de Pologne; car le grand ouvrage de *Zalaszowski* ne convient qu'à ceux qui veulent connoitre à fond le droit public de ce Royaume. Le premier volume est necessaire à ceux qui sont obligés d'avoir une connoissance exacte de l'état de la Pologne, & de savoir les privileges de la Noblesse & du Clergé.

Il faut parcourir ensuite quelque abregé de l'histoire de Pologne, & la considerer aussi bien que celle des autres peuples, selon ses differens états. Tout ce qui est audessus du IX. siécle, est ou fabuleux ou fort incertain; ce qui suit jusqu'en 1572. est curieux, mais il y a plus d'utilité à tout ce qui s'est passé depuis environ cent cinquante ans. Herburt *De Fulstin*, Blaise de *Vigenaire*, ou le *Florus Polonicus* de *Pastorius*, suffisent pour les anciens tems. Voudroit-on néanmoins entrer dans un plus grand détail, on pourroit examiner les collections des écrivains de Pologne, & sur-tout l'histoire de *Cromerus* écrite avec beaucoup de verité & d'élegance. Celle de *Dlugossus* mort sur la fin du XV. siécle est plus exacte qu'on ne devoit l'esperer dans un tems où les lettres n'avoient pas encore commencé à fleurir en Pologne; mais elle est utile sur-tout pour le XIII. XIV. & la moitié du XV. siecle, *Sarnitius* qui vient jusqu'à l'an 1586. est un des Ecrivains les plus estimés de la Nation.

Depuis le regne de Sigismond Auguste, la Pologne fournit assez d'histoires particulieres de chaque Roi. On doit faire une attention particuliere à celle de Sigismond Auguste, sensément écrite par Orichovius; on fit plus de fracas pour l'élection d'Henry de Valois que la chose ne valoit, & nous en avons un grand nombre de descriptions, qui font honneur au bon caractere des Polonois, & qui n'en font pas beaucoup au Prince, qu'ils avoient choisi. *Sulikovius* & *Heidenstein* ont très-bien écrit tout ce qui

(1) Reges Polonorum non debent nominare, eligere, aut electionem indicere, vel quemquam alium modum tentare instruendi, aut designandi Regis, sive successoris vitæ tempore, idque ob eam causam, ut post eorum decessum libera & illæsa electio Regis, à statibus & ordinibus regni semper maneat. *Andreas Maximilianus Fredro in historia Henrici I. Regis Polon. p. 65.*

s'eſt paſſé depuis la mort de Sigiſmond Auguſte. *Kobierzycki* eſt comparable aux anciens pour la maniere d'écrire ; *Paſtorius* écrit avec beaucoup de ſens, & une grande connoiſſance des affaires. *Kokouſsky* qui ne d'écrit qu'une vingtaine d'années depuis 1648. juſqu'en 1668. eſt un des ouvrages les plus étendus qui ſe ſoit fait ſur l'hiſtoire de Pologne. *Zawadiky* a donné le regne de Michel Koribut, peu conſiderable par ſa durée, auſſi-bien que par le caractere du Prince, & par la nature des évenemens. Jean Sobieski n'a pas encore trouvé un Hiſtorien digne de lui, & le regne du Roi Auguſte eſt trop illuſtre & trop ſingulier pour ne pas rencontrer une plume veridique, dès qu'il ſera temps de l'écrire. Mais les verités que l'on en pourroit dire, paroitroient trop crues, il faut que le temps les meuriſſe & les faſſe digerer.

CHAPITRE XL.

Hiſtoire de Moſcovie.

L'On diſoit autrefois que les Moſcovites étoient ſtupides, & qu'à l'exception des Ecoles, dans leſquelles ils apprenoient à lire & à écrire, ils n'en avoient point où l'on fit profeſſion de quelque ſcience. Ils n'avoient même anciennement aucun alphabet ; & ce fut l'Empereur Michel Paleologue qui leur envoya l'an 1263. les caracteres Eſclavons, qui ſont encore aujourd'hui uſités en Moſcovie. Leur ignorance faiſoit leur ſûreté, parce que ſi quelqu'un s'étoit prévalu de ſes lumieres acquiſes au-deſſus des autres, il auroit été puni, comme perturbateur du repos public. Ils ne croyoient pas devoir entreprendre ſur leur Souverain, qui devoit tout ſavoir. Ils s'étoient mis cette imagination ſi avant dans l'eſprit, que quand il leur arrivoit quelque difficulté ſur la Religion, ou ſur les Sciences, ce qui étoit rare, ils en appelloient au Czar, pour en avoir la ſolution, & diſoient aſſez naïvement, que ce que leur Prince ignoroit, nul homme ne le pouvoit ſavoir. Mais ces temps ſont changés, & l'eſprit commence à s'y tranſporter, auſſi-bien que les Sciences & les Arts : c'eſt l'obligation qu'ils ont au feu Empereur Pierre, l'un des plus grands Princes qui ait occupé le Trône.

Un Savant (1) du dernier ſiecle, comparoit agréablement les Moſcovites à l'homme de Platon, dont il eſt parlé dans Diogene Laërce ; *Un animal à deux piés ſans plumes, à qui rien ne manque pour être homme, que la raiſon & la propreté.* Cette ignorance eſt cauſe que nous ne connoiſſons pas leur hiſtoire ; ce qu'on peut même en apprendre de plus aſſuré, eſt appuyé ou ſur les Hiſtoriens qui leur ſont étrangers, ou ſur les Voyageurs, qui ont fait quelque Relation de leur Pays. Cette ignorance ne les empêchoit pas cependant d'être les plus fins & les plus ruſés commerçans du monde, & capables par leur ſimplicité affectée, de tromper tous ceux qui negocioient avec eux.

On ne reconnoîtroit pas aujourd'hui les Moſcovites dans le portrait qu'en a donné M. Chevreau, depuis qu'ils ont été gouvernés par un Prince d'un genie ſupe-

(1) M. Chevreau.

rieur, & par une Princesse, qui a été l'honneur de son sexe, qui a suivi les vûës & les premiers desseins du Czar son époux, dont l'esprit se conserve encore dans le gouvernement. Ils continuent donc à se policer; ils s'adonnent aux Sciences & aux Arts avec autant d'ardeur & de succès, qu'ils font à la guerre: & ceux qui étudient le plus le caractere des Nations, sont attentifs à regarder avec combien de soin ces peuples se sont formés en très-peu de temps.

Quoique leur histoire ancienne soit assez considerable, il est difficile d'en faire remonter la certitude à plus de deux cens ans; & pour dire la verité, il y a peu d'utilité à l'étudier à fond. Si néanmoins on avoit assez de temps à perdre, on pourroit, avant que de lire les Ecrivains de Moscovie imprimés à Francfort en 1600. examiner la petite Relation de cet Etat imprimée à Paris en 1687. pleine de remarques judicieuses, & la comparer avec ce qui s'est fait depuis quelques années sur le même sujet, avec le Voyage du Baron d'*Herbestein*, & celui d'*Oltarius*: mais on ne doit pas manquer de lire celui du Baron de *Mayerberg*, qui est plus moderne, & dans lequel on trouvera les Ordonnances du Royaume de Moscovie, ou si l'on veut, il suffira de voir la traduction Françoise de ce même voyage, publiée à Leyde en 1688.

M. *Baillet* qui paroît avoir eu envie d'écrire sur toutes sortes de matieres, a publié aussi une description de Moscovie, qu'il a fait imprimer à Paris en 1698. sous le nom du sieur *de la Neuville*; ouvrage aussi peu exact, qu'on devoit l'attendre d'un homme, qui n'avoit vû la Moscovie que de son cabinet.

Cet Empire, c'est ainsi qu'on le peut qualifier, n'a pas moins de mille lieues de longueur, sur sept cens de largeur. Ainsi il est hors de doute, que c'est le plus vaste de tous les pays de l'Europe, qui soit sous la domination d'un seul Prince. Ses bornes du côté du Nort, sont la mer glaciale, ou Ocean septentrional: du côté de l'Orient le fleuve Oby & le Tanaïs; du côté du Midi le petit Tanaïs, les rivieres de Desna & Psola, avec la petite Tartarie; & au Couchant c'est le Boristhene, le Narva & les frontieres de Pologne, de Suede & de Norwege. La plus grande partie de ce vaste continent comprend la portion la plus essentielle de l'ancienne Sarmatie, habitée par les peuples Roxolans. On l'appelle grande Russie, à cause de sa vaste étenduë, ou Russie blanche, parce que les neiges y couvrent la campagne les deux tiers de l'année.

La Moscovie est très-fertile, & fournit à ses habitans toutes les nécessités de la vie. Le Jeniscea & la Dwine, qui se débordent comme le Nil, procurent la fécondité des pays qu'elles arrosent. C'est aux environs d'une des rivieres de cet Empire, c'est-à-dire, près du Volga ou Rha, que se trouve, selon les Voyageurs, cette plante célebre, nommée *Boranets*. Elle ressemble à un agneau, & en a toutes les parties, avec une toison délicate, dont les femmes se servent pour couvrir leur tête. Elle a, dit-on, quelque peu de sang & de chair: des bouquets comme de laine, lui tiennent lieu de cornes, qui lui manquent; elle vit & se nourrit autant de temps, qu'elle a de l'herbe verte autour d'elle; mais aussi-tôt que l'herbe voisine vient à sécher, cette plante merveilleuse manquant de nourriture, vient aussi-tôt à défaillir. Ceux qui en parlent, assurent que le goût en est très-agréable.

On verra par l'histoire de ces peuples, que le gouvernement du Souverain y est si absolu, que sa volonté seule y regle le droit public de la Nation. Quoique le fils succede au Trône de son pere, & au défaut du fils les plus proches parens, cependant les Czars se sont quelquefois choisis des successeurs, qui n'étoient pas de leur famille. Le Czar a une si grande autorité dans ses Etats, qu'il peut disposer de la vie & des biens de ses Sujets; qui reconnoissent publiquement, qu'il ne fait rien, que par la volonté de Dieu, dont il est executeur; & cette créance fait qu'ils lui obéissent aveuglément, se laissant épuiser & ruiner, comme il lui plaît, sans que personne ose murmurer, ni se dire maître de quoi que ce soit. L'histoire ne commence à se développer, qu'à Volodimir, qui reçût la foy Chrétienne l'an 988. & qui prit le nom de Basile. On le regarde comme le premier Czar, parce que c'est le plus ancien, dont on ait connoissance. Ce Prince avoit été extrêmement méchant, avant que de recevoir le Baptême, & il étoit si impudique, qu'il avoit, outre six femmes épousées, plus de huit cens concubines. Mais à peine se fut-il fait Chrétien, qu'il chassa toutes ses concubines, & répudia ses femmes pour épouser la Princesse Anne, sœur des Empereurs Basile & Constantin. Avec quelques grands Princes, cette Monarchie a eu plusieurs Tyrans, & quelques Usurpateurs; mais il n'y en a point qui ait approché du feu Empereur Pierre, qui étoit né non seulement pour commander à des peuples, mais encore pour former des hommes. Aussi faut-il avouer qu'il a fait de la Moscovie un pays nouveau, & tout different de ce qu'il étoit avant lui.

L'étude d'une histoire generale qui satisferoit extrêmement la curiosité des personnes de Lettres, seroit d'examiner ce qui regarde le corps entier des peuples du Nort; car il faut les considerer dans le principe comme une même Nation, qui ne s'est depuis divisée en divers peuples que par les interêts particuliers qui ont séparé les chefs. Deux Auteurs ont marqué à ce sujet tout ce qui se pouvoit dire sur une matiere, où le savoir, quelque grand qu'il soit, est obligé souvent de faire place aux conjectures. Le premier est Olaus *Rudbeckius* dont l'ouvrage intitulé Atlantica ou Manheim, commença de paroître à Upsal en 1675. L'idée de ce savant n'est pas seulement de prouver que la Norwege & la Suede sont la véritable Thulé; mais aussi l'Isle Atlantide de Platon, & que les Dieux Grecs en sont sortis, que les Lettres, l'art d'écrire, & la plûpart des arts y ont pris naissance, enfin que presque toutes les Colonies de l'Europe sont venues de ce pays-là. Il se fonde sur un argument qui a trouvé un approbateur dans M. Bayle; si toutesfois on ne doit pas prendre ce qu'il en dit pour une raillerie. Il compare la maniere dont le monde s'est peuplé à l'ordre que tient la nature, pour la nourriture des corps, parce qu'elle pousse le sang du centre aux extrémités, & le rappelle des extrémités au centre. Il trouve donc que si Dieu a tenu une conduite égale, le monde s'est dû peupler ainsi: & que c'est la meilleure raison qu'on puisse donner, de ce que les peuples n'ont presque aucune idée de leur commencement. Les moyens n'embarrassent pas Rudbeckius, parce qu'il suppose que Noé expert dans la navigation, qu'il avoit apprise par nécessité dans le déluge, a passé les 350. dernieres années de sa vie, à voyager le long des côtes & à planter des Colonies de quinze ou vingt personnes dans chaque pays. On voit par-là qu'il n'y a point de pays si éloigné, qui n'ait reçû ses habitans dès le commence-

ment de la division des peuples : mais la difficulté ne tombe pas tant sur la possibilité de cette supposition, toute incroyable qu'elle est, que sur le fait qui est contraire à l'Ecriture. Il y est dit que les peuples se séparerent les uns des autres, au sujet d'une mésintelligence qui se mit entre eux. D'ailleurs la Genese exprime les Colonies en détail; & il ne s'en trouve aucune qu'on puisse appliquer à ces contrées éloignées de la Caldée, telles que la Gaule, l'Espagne, l'Angleterre & la Scandinavie. Ainsi il suffit d'avoir fait le détail de cette idée, pour en faire sentir l'erreur. A cette imagination près que *Rudbeckius* a peut-être hazardée, pour dire quelque chose de nouveau dans un grand livre, on ne laisse pas de trouver beaucoup de savoir & des curiosités infinies, qui sont plaisir à l'esprit; & son ouvrage ne laisse pas d'être estimé, & recherché des connoisseurs; mais sa rareté fait que les savans ont de la peine à le trouver.

Mais d'où viennent donc les peuples du Nort? il n'y a pas lieu de douter qu'ils ne viennent de la Scythie, c'est-à-dire, de cette immense étenduë de pays qui est au Nort, & au Levant de la mer Caspienne, que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de Tartarie. La peuplade s'est faite de proche en proche, toujours vers le Nort qui n'étoit pas peuplé, au lieu que le Midi & le Couchant de la mer Caspienne, étoient déja occupés par d'autres peuples, dans le partage desquels ils étoient tombés. C'est ce qu'on trouve savamment développé dans *L'Orbis Gothicus* de *Pratorius*, l'un des plus savans ouvrages qu'il y ait sur les peuples du Nort, & qui n'est gueres plus commun, Rudbeckius. On pourroit y joindre le *Mars Gothicus* du même *Pratorius*, où l'on décrit les guerres que les Goths ont euës de tout temps avec les autres Nations.

CHAPITRE XLI.

Histoire des Turcs.

LEs Turcs ont établi sur les ruines de l'Empire d'Orient un nouvel Empire, qui subsiste encore aujourd'hui, & dont l'affermissement & le progrès sont la honte de tous les Princes Chrétiens. Cet Empire, depuis son établissement, n'a eu d'autres vûes, que d'abolir la Religion Chrétienne. Il est utile par conséquent d'en étudier l'histoire avec quelque soin. Il est bon de remonter plus haut, que le temps de cette révolution qui arriva l'an 1453. & de faire préceder cette histoire de celle des Arabes & des Sarrazins, qui ont eu sur le Christianisme les mêmes desseins qu'ont à présent les Turcs. Il faut commencer par la lecture de l'histoire Orientale d'*Abulfarage*, avec celle des Sarrazins, écrite par *George Elmacin*. Cette derniere a été traduite en François par une main habile. Ces histoires doivent être accompagnées de la vie de l'imposteur Mahomet, traduite de l'Anglois de M. *Prideaux*, avec l'histoire Orientale d'*Hottinger*.

Pour bien connoître l'Empire des Turcs, il faut considerer l'interieur de cette Monarchie, soit par rapport aux mœurs, ou aux coûtumes, soit par rapport à la Religion. Nous n'avons pas sur ce sujet de traité plus utile, que l'*Etat présent de l'Empire*

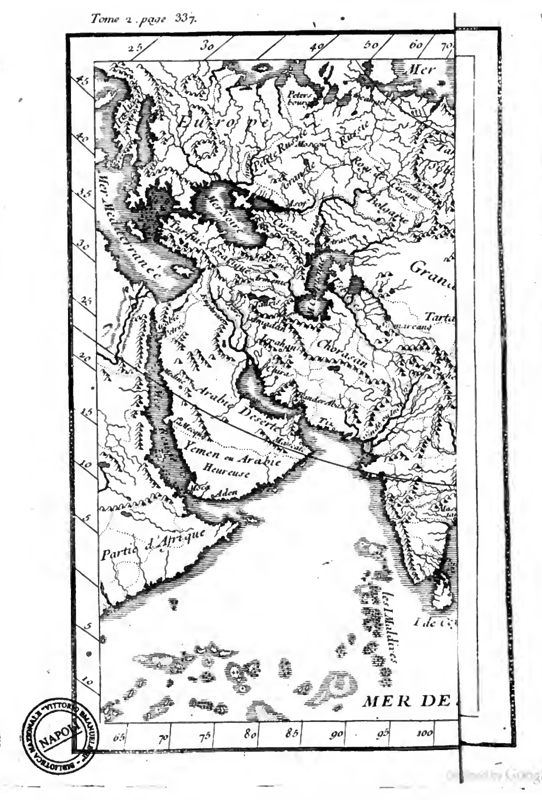
Ottoman du Chevalier *Ricaut*. Cet ouvrage est écrit avec une si grande éxactitude, qu'il n'y a point d'éclaircissement à chercher ailleurs, quand on l'aura lû avec soin. Mais des deux versions que nous en avons en François, il faut préferer à celle de M. *Briot* celle de M. *Bespier*, qui a joint à la sienne des remarques non seulement curieuses, mais même très-utiles. On verra par la nature du gouvernement des Turcs, que comme il n'y en a point de plus sûr pour l'affermissement du pouvoir absolu du Souverain, qui est la suprême & la seule loi de l'Etat, il n'y en a point aussi de plus dangereux pour ceux qui désirent de faire fortune, & d'avancer aux premiers postes: mais en même temps il y a peu de puissance, sous laquelle on vive plus heureux, si l'on veut se contenter d'une honnête & sage médiocrité; on n'est exposé à aucune révolution, dès qu'on ne veut point primer sur ses compatriotes. On doit continuer l'histoire des Turcs par la lecture de *Chalcondile*, qui examine d'abord leur origine, & suivant le sentiment commun, il croit qu'ils sont descendus des Sarmates, ou des Scythes, qui sortirent de la Tartarie sous l'Empire d'Heraclius, vers l'an 625. Ils ravagerent toute la Perse, & secoururent les Romains contre Chozroès.

Ainsi ce peuple errant, comme étoient alors les Scythes, ne trouvant pas de quoi subsister dans les lieux qu'ils habitoient, s'assembloient, se donnoient un chef, & alloient chercher fortune ailleurs. Ils s'engageoient au service des Princes, qui pouvoient avoir besoin de leurs secours, & combattoient toujours pour des querelles étrangeres, & jamais pour les leurs. Cette vie errante subsista chez les Turcs jusqu'à Ottoman fondateur de la Monarchie, qui porte son nom. Il y avoit déja long-temps qu'ils avoient embrassé le Mahometisme. Mais la dignité de leur Empire ne commença que sous Ottoman, qui a donné le nom à la famille, qui regne aujourd'hui, & qu'on croit avoir commencé en 1300. *Chalcondile* continuë son histoire depuis Ottoman, jusqu'en 1463. dix ans après la prise de Constantinople. On y voit les progrès presque incroyables que fit Orchan, & qui augmentoient tous les jours, par la dissension qui étoit entre Cantacusene & Paleologue. Amurat fils d'Orchan fut le premier qui passa en Europe. Son courage, quoique très-grand, fut bien audessous des conquêtes & de la valeur de Bajazet son fils, qui rangea sous sa domination la Thessalie, la Macedoine, la Phocide, l'Attique, la Mysie & la Bulgarie, & fit même quelques efforts sur Constantinople. Dieu sût bien-tôt faire connoître à ce Prince, qu'on doit peu compter sur les grands succès; car Tamerlan s'étant jetté sur l'Asie, avec un nombre infini de Tartares, tua deux cens mille Turcs, & prit Bajazet même. Après qu'on lui eut amené ce Prince, il ne put s'empêcher de rire en voyant qu'il étoit borgne. Bajazet qui n'avoit pas encore appris à souffrir l'adversité, lui dit: « Tu ris de mon infortune, Timur; mais sache, qu'elle te peut être » commune, aussi-bien qu'à moi. Tamerlan lui répondit: Je ne ris pas de ton mal- » heur, mais de la pensée qui me vient à l'esprit, c'est que les Royaumes sont bien » peu de chose devant Dieu, puisqu'il donne à un boiteux ce que possedoit un bor- » gne. » Tamerlan fit enfermer Bajazet dans une cage de fer, pour lui servir de divertissement. Ce Prince infortuné ne se déroba à toutes ses calamités, que par une mort volontaire. Bajazet laissa cinq fils, qui n'ayant point de guerres étrangeres, s'en livrerent à eux-mêmes. Amurat qui vint ensuite, passa l'Hellespont, prit Thessalo-

nique, tailla en pieces l'armée Chrétienne près de Varnes en 1444. & mourut enfin au siége de Croye en 1451. Mahomet II. son fils assiegea & prit Constantinople l'an 1453. Ce Prince avoit quelque teinture des Lettres, & principalement de l'Astronomie; parloit fort bien les langues Grecque & Latine, l'Arabe & la Persienne. Au reste c'étoit un monstre de cruauté & de perfidie, mais grand Capitaine, qui étendit prodigieusement les limites de l'Empire Ottoman, renversa les deux Empires de Constantinople & de Trébisonde, conquit douze Royaumes, & força deux cens Villes. Le vaillant Jean Hunniades lui ayant fait lever le siége de Bellegrade; il s'en vangea sur les Vénitiens, ausquels il enleva Corinthe, Lemnos, Mitilene & l'Isle d'Eubée. Il prit encore Capha sur les Genois, fut obligé de lever le siége de Rhodes, s'empara d'Otrante en Italie, & mourut enfin en 1481. Nous avons son histoire écrite par le sieur *Guillet*, à laquelle, non plus qu'à son Auteur, on n'a point rendu assez de justice. Outre les Annales des Turcs travaillées si éxactement & si judicieusement par *Leunclavius*, qu'il faut lire avec attention, on peut voir encore *Lonicer*, *Sansovino*, *Thomas Artus*, *Paul Jove*, M. de *Mezeray*, & sur-tout les Mémoires du *Sagredo*, imprimés d'abord en Italien, & traduits ensuite en François, mais d'une maniere qui ne répond pas à la dignité de l'original. Cette version néanmoins peut toûjours servir à ceux qui n'entendent pas l'original. Sagredo fixe son époque à l'an 1300. & conduit son histoire jusqu'en 1644. sous le Regne d'Ibrahim I. qui monta sur le Trône en 1640. Cet Ecrivain, dit (1) son traducteur, avoit fait dans la suite de son histoire un détail fort exact de la guerre de Candie. Ce deuxiéme Volume renfermoit aussi les autres évenemens les plus considerables qui étoient arrivés dans l'Empire Ottoman, jusqu'au temps qu'il cessa d'écrire. Cet ouvrage ne parut point, par des raisons qui nous doivent être inconnuës, & dans lesquelles il ne nous est permis que de respecter la sagesse de la République. C'est ainsi que parle le traducteur du Sagredo. Mais pourquoi prodiguer ici le terme de respecter; ce n'est point là l'occasion de l'employer à propos. Disons mieux, & parlons naturellement; la suite de l'histoire du Sagredo ne parut point, parce qu'il y découvroit bien des vérités qu'on veut cacher; il reveloit les fautes que des particuliers en place, & même que la République a faites dans la guerre de Candie. Mais on y peut suppléer par bien d'autres ouvrages; tels sont André *Valltro*, le Capitaine *La Solaye*, & le Chevalier *de Ville*, pour ce qui regarde la guerre de Candie; & pour l'histoire de l'Empire Ottoman par le Chevalier *Ricaut*, Sécretaire du Comte de Vinchesley Ambassadeur d'Angleterre à la Porte. La vie des trois Sultans qu'il a donnée, s'étend depuis 1623. jusqu'en 1676. & son continuateur l'a poussée non-seulement jusqu'en 1687. que Mahomet IV. fut déposé, mais même jusqu'en 1699. Ainsi on y voit l'histoire de Soliman II. d'Achmet II. mais encore une partie de celle de Mustapha II. On peut même voir en particulier l'histoire de Mahomet IV. dont une des plus grandes occupations étoit de faire des curedents de corne, & de les vendre fort cher à ses Pachas. Et comme c'est un précepte de la Loy Mahometane

(1) *M. Laurent, Préface de la traduction de Sagredo.*

de



Mer
Europe
Petersbourg
Petite Russie
Russie
Roy. de Casan
Bulgarie
Mer Noire
Turquie
Circassie
Mer Mediterranée
Grand
Tarta
Arabie
Chorasan
Arabie Deserte
Yemen ou Arabie Heureuse
Moka
Aden
Partie d'Afrique
les I. Maldives
I. de Ce
MER DE

de faire apprendre aux Princes, & même à tout bon Musulman quelque travail des mains, Acmet III. aujourd'hui régnant, a sû faire usage de ce précepte, pour tirer beaucoup d'argent de ses Sujets, en leur envoyant quelques bagatelles, qui étoient les ouvrages de la main du Prince; faveur que le Souverain ne croit pas que l'on puisse trop payer; mais par modération il sait se restraindre à une somme proportionnée à la fortune de ceux qu'il favorise ainsi.

CHAPITRE XLII.

Histoire des Peuples d'Asie.

NOus dirons peu de chose de l'histoire des peuples qui habitent les autres parties du monde; les uns n'étant pas bien connus, ne se mettent point en peine de se faire connoître à nous; & ce que nous savons des autres, ne vient que des Voyageurs, qui les ont été chercher jusques chez eux, pour apprendre sur le lieu même ce que leur ignorance, leur barbarie, & quelquefois leur politique empêchoient de nous découvrir. Il ne faut pas néanmoins par une vanité mal entenduë de savoir des choses fort extraordinaires, faire son étude principale de l'histoire, des mœurs & des coûtumes de ces peuples. Ils doivent venir à leur tour, quand on a des notions suffisantes de ce qui s'est passé parmi nous, & chez nos voisins. Cependant si ces histoires avoient quelque rapport à celle de l'Eglise, on doit pour lors les faire marcher avant les autres; car il est juste que la nature le cede à la Religion.

Grammaye a donné l'histoire generale des peuples d'ASIE, & l'on pourroit y joindre ce que *Nihusius* a publié sur le même sujet, mais ces deux Auteurs ont principalement parlé des anciens Royaumes, desquels on apprend l'histoire, en étudiant celle des premieres Monarchies, il faut donc lire les Ecrivains qui ont donné l'histoire des Monarchies nouvelles, c'est-à-dire, celles qui se sont formées depuis quelques siécles dans cette partie du monde, ou celles qui n'étoient pas autrefois connuës.

L'histoire moderne de PERSE peut être lûë avec utilité, à cause de la part que ses Rois ont prise dans les affaires de la Religion. *Bizarus* & le *Tarich Persicus* publié par *Schikardus* peuvent suffire, en y joignant quelques-uns de nos meilleurs Voyageurs; tel est le *Texeira*, qui a donné un abregé du *Mirkond*, Historien celebre des Persans, ou même *Chardin* & *Tavernier*, qui en font connoître l'état present, soit par rapport au Christianisme, soit par rapport au Gouvernement. M. *Hyde* a écrit avec une profonde érudition ce qui regarde les superstitions & les cultes de ces peuples; ce qu'il en dit néanmoins convient plûtôt à l'ancienne Perse qu'à la moderne. Cette histoire est nécessaire par ses rapports continuels avec l'histoire des Empereurs de Constantinople, dans laquelle on les voit presque toûjours aux mains avec les Rois de Perse, depuis le troisiéme jusques au septiéme siécle. Les noms d'Artaxerxès, de Sapor, de Cavade, de Cozroès, devinrent formidables aux Grecs. Presque toûjours en guerre, & rarement en paix avec cette Nation inquiete & turbulente, ils y perdirent les plus belles Provinces de l'Asie. Un exemple mémorable de probité

& d'honneur se presente dans cette histoire. L'Empereur Théodose laissoit à sa mort un fils mineur, c'étoit Arcadius: il y avoit entre lui & Isdegerdes Roi de Perse une amitié étroite, qui ne provenoit que de l'estime réciproque que le courage & la vertu seule avoit fait naître; car les interèts de leurs Couronnes étoient entierement opposés. Cependant Théodose qui connoissoit la generosité d'Isdegerdes, le choisit pour tuteur de son fils Arcadius, & le Roi de Perse suivit avec religion les vûës de Théodose. Il se déclara le protecteur & l'ami du jeune Empereur Arcadius, & fit connoître qu'il traiteroit comme son propre ennemi celui qui attaqueroit Arcadius. Les successeurs d'Isdegerdes n'hériterent pas de cette grandeur d'ame. Les guerres recommencerent entre les Grecs & les Persans. Mais sous Isdegerdes III. la Perse vit au septiéme siécle une des plus étranges révolutions. Les Sarrazins Arabes, qui venoient d'embrasser les dogmes de Mahomet, se jetterent sur ce Royaume: & comme cette Nation accoûtumée à la fatigue & à une vie dure, n'étoit ni moins inquiete, ni moins belliqueuse que les Perses, ils dompterent ces derniers, & ils établirent sous les Califes un nouvel Empire, qui doit être l'étonnement & l'admiration même des conquerans, par la rapidité de leurs conquêtes, qui en moins de cent ans, furent poussées plus loin que celles des Romains n'avoient été en quatre siécles. Ils dompterent la plus grande partie de l'Asie, l'Afrique, les plus belles Provinces de l'Europe, & pousserent même jusques dans les Isles inconnuës aux Romains, qui avoient passé jusques alors pour les plus illustres conquerans de l'Univers. Les Califes cederent l'Empire de la Perse aux Turcs dans le XIV. siécle. Mais les Tartares les en chasserent bien-tôt sous la conduite de Tamerlan, le plus redoutable ennemi qu'ayent eu les Ottomans; & c'est lui qui a établi dans la Perse la domination qu'on y voit encore aujourd'hui subsister; quoiqu'elle ait été exposée à de grandes révolutions, qui ne sont pas encore terminées. Il faut, pour connoître l'état du Mahométisme, & de la Religion Chrétienne dans ce Royaume, lire ce qui en a été publié en differens tems; l'on peut consulter sur ce sujet le Pere Alexandre *de Rhodes*, & les relations des Missionnaires imprimées depuis quelques années à Paris.

La CHINE a quelque chose de plus interessant pour nous, non point par rapport à son histoire ancienne, qui nous est fort inutile; mais à cause de la Religion Chrétienne qu'on y a prêchée depuis plus d'un siécle, & qui s'y est déja trouvée plusieurs fois persecutée, & plusieurs fois rétablie. Si l'on vouloit avoir une description de ce vaste Empire, on auroit de quoi se satisfaire dans ce qu'on en a publié depuis plus d'un siécle; celle du Pere *Martini* est la plus ample & la meilleure; mais elle n'est pas la seule: plusieurs Auteurs se sont appliqués, aussi-bien que lui, à faire connoître cette Monarchie.

Les mœurs & le gouvernement politique de ces peuples sont décrits dans les Mémoires de la Chine du Pere *Le Comte*, avec une exactitude qui ne laisse rien à désirer, quoique son ouvrage ait été exposé à quelques justes censures de la part des Théologiens & des Savans.

Quand l'histoire de cet Empire seroit aussi certaine, qu'on veut le faire entendre, c'est toûjours une étude de pure curiosité, qui ne renferme pas beaucoup d'avantages, parce que ces peuples n'ont jamais eu de rapport avec aucun de ceux,

dont l'histoire nous est utile ou nécessaire. Si néanmoins on en vouloit savoir quelque chose, on pourroit consulter ce qu'en a donné le Pere *Martini*, dont l'ouvrage a été traduit en François; mais comme il n'a écrit que l'histoire ancienne, il faut y joindre ce qui s'en trouve dans l'histoire du monde de M. *Chevreau*, & dans ce quen a publié Gonsalve de *Mendoza*, avec l'histoire de l'expedition des Tartares dans ce Royaume, donnée par Dom Jean de *Palafox*, par le même Pere *Martini*, ou par le Pere *d'Orléans*.

Il y a deux choses ausquelles il paroît qu'on doit principalement s'appliquer, ce sont leurs superstitions, & les progrés de la Religion Chrétienne dans ce Royaume. L'histoire de leur culte ancien & moderne, n'est devenuë considerable que depuis les propositions avancées par des écrivains habiles, prévenus en faveur de cette Nation; ils marquoient qu'avant la venuë de Jesus-Christ, ces peuples avoient quelque teinture de la veritable Religion, & qu'ils sont les premiers qui ayent eu le bonheur de bâtir un Temple au vrai Dieu.

L'établissement & les progrés de la Religion Chrétienne chez ces peuples ont été suffisamment décrits par le Pere *Trigaut*, par Aluareze de *Semedo*, par Adam *Schall*, par *Intorcetta* & par d'autres écrivains, ausquels on doit joindre pour ces derniers temps, l'histoire de l'Edit de l'Empereur de la Chine, en faveur de la Religion Chrétienne, par le Pere le *Gobien;* l'on sait que cette histoire se trouve embarrassée par une question Théologique, qu'il est bon de ne pas ignorer, quoiqu'on ne soit pas Théologien. C'est de savoir si l'on peut permettre aux nouveaux Chrétiens, d'allier au Christianisme & aux cérémonies si augustes & si saintes de l'Eglise, certains cultes, ou des cérémonies équivoques, qui regardent Confucius, & la mémoire de leurs ancêtres. Beaucoup d'Ecrivains ont examiné de part & d'autre cette matiere, avec autant de profondeur que de zele pour le salut de ces peuples.

L'histoire du JAPON à l'exception de ce qui s'y est passé au sujet de la Religion Chrétienne, nous doit peu toucher; il faut avoüer aussi qu'elle n'est pas fort connuë, à peine les voyageurs peuvent-ils nous en découvrir l'état présent. Les Japonois sont idolâtres, de même que leur Empereur, & haïssent, à ce qu'on dit, toutes les Nations qui sont d'une autre Religion, hormis les Hollandois, qu'ils se persuadent n'en point avoir, & qu'ils ne souffrent qu'à cause du commerce. Leurs coûtumes & leurs manieres sont fort opposées aux nôtres, & même à celles des Chinois, dont ils tirent leur origine, & par lesquels ils furent relegués dans les Iles qu'ils habitent aujourd'hui. Il est à croire qu'ils en usent ainsi, pour mieux couvrir l'opprobre de leur exil, & c'est peut-être pour cela que les hommes & les femmes marchent la tête nuë, que le noir leur est une couleur de réjoüissance, & le blanc une couleur de deuil. Cette affectation paroît en plusieurs autres choses; & ce n'est pas sans raison qu'un auteur de ce temps les appelle nos antipodes moraux. Ils ne sont pas moins particuliers dans le commerce, que les Hollandois vont faire sur leurs côtes; les Vaisseaux de ces derniers n'y sont pas plûtôt arrivés, que les Japonois font mettre pied à terre à tout l'équipage, & enlevent tout ce qu'il y a dans les Vaisseaux, jusques aux voiles, canons & munitions; & quand il leur plaît, ils rechargent les mêmes Bâtimens de telles marchandises qu'ils veulent, en échange de celles qui leur ont été ap-

portées & remettent les Navires dans l'état où ils sont arrivés, le tout néanmoins avec assez de bonne foy.

On remarquera par la vie de Saint François Xavier, les premiers effets de la prédication de l'Evangile dans ce Royaume; les R. R. P. P. Jésuites, qui ont été les Apôtres de cette Nation, ont décrit par un très-grand nombre de livres, les travaux presque infinis qu'ils ont eus à souffrir, les conversions qu'ils y ont faites, & cette multitude innombrable de Chrétiens qu'on y a vûs genereusement répandre leur sang pour Jesus-Christ, feront connoître les progrès de la Religion chez ces peuples. Le Christianisme y subsisteroit encore, sans les impostures du Président du Comptoir de Hollande en ce Royaume. Il fit tant par ses fourberies, que les Portugais, aussi zelés pour la propagation de la foy, que les Hollandois le sont peu, furent entierement exterminés au Japon, & avec eux la Religion Chrétienne, qu'ils avoient eu soin d'y prêcher. M. Tavernier qui a fait de cette histoire une rélation plus sincere, qu'on n'auroit dû l'attendre d'un protestant, dit (1) qu'à ne s'arrêter qu'aux particularités que les Hollandois même en ont écrites, on peut assûrer que jamais l'Eglise n'a souffert en si peu de temps une persécution si cruelle. L'on ne trouve rien, ajoûte cet illustre voyageur, qui approche de celle-ci pour la rigueur des supplices, & l'on peut dire que les Japonois sont les peuples du monde les plus ingénieux en cruautés, & les plus constans dans les souffrances; il y en a eu, & même des enfans de dix à douze ans, qui ont enduré le martyre pendant soixante jours, leurs corps attachés en croix, à demi-brûlés, & déchirés en pieces, leurs Boureaux les forçant à manger, pour les faire vivre, & les tourmenter plus long-temps, sans qu'ils ayent renoncé à la foy de Jesus-Christ.

Nous n'avons gueres pour les autres parties de l'Asie, qui sont les Royaumes de SIAM, de Tunquin, & de la Cochinchine, que les voyages & les excellentes relations des Evêques Missionnaires de ces Royaumes, écrites d'une maniere si Chrétienne & si édifiante.

Ce que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de TARTARIE, soit grande, soit petite, a fait de tout temps un des grands objets de l'histoire d'Asie. Il est vrai que ces vastes Provinces ne sont connuës sous ce nom que depuis le XII. siécle; elles avoient auparavant celui de SCYTHIE. Nous avons vû par la premiere distribution des terres, que Gomer & Magog, enfans de Japhet, eurent pour leur partage la partie Septentrionale de l'Asie, sur-tout aux environs de la mer Caspienne. Ce qui étoit au-delà de cet mer, soit au Nort, soit au Levant, fut nommé autrefois Scythie. La sobrieté & la sagesse y ont fait peupler les hommes plus que dans le reste de l'Asie: quelques-uns d'entre eux las de mener une vie dure & pauvre sous un climat sterile & infructueux, ont cherché à se mettre un peu plus à leur aise. Ils ont fourni depuis des Colonies à l'Asie même leur commune mere, à l'Europe & à l'Afrique; quelques-uns disent encore à l'Amerique, ce qui n'est pas impossible. De cette Scythie sont sortis les Gaulois, les Celtes, les Saxons, les Cimbres, les Teutons, les Goths, les Vandales, les Alains, les Getes, les Huns, les Bulgares, les Sarmates, les Germains, les

(1) *Tavernier, relation de la cause de la persécution des Chrétiens dans le Japon.*

Turcs, les petits Tartares, & plusieurs autres peuples, qui ont fait regarder cette nation comme la mere d'une infinité de peuples. Quelquefois leurs migrations se font faites de proche en proche, à mesure que les hommes croissoient & multiplioient; quelquefois ç'a été par des courses subites & précipitées en des pays éloignés réputés meilleurs que celui qu'ils habitoient. Ils ont donc attaqué les autres Princes, mais la sterilité de leur climat les a mis à l'abri de l'attaque des autres peuples: & quand on a eu le desir de les aller chercher, ç'a moins été pour faire des conquêtes, que pour y ramasser des Esclaves. Et s'il est vrai que Sesostris se soit avancé jusques dans leurs déserts, (1) ils ont eu raison de s'étonner qu'un Prince riche & puissant ait voulu dompter des peuples, que leur frugalité & leur pauvreté devoient mettre hors de toute insulte. Aussi fut-il obligé de fuir avec honte, & de se retirer avec la perte de son bagage. Mais pour les Scythes comme rien ne les embarrassoit, ils eurent le courage de poursuivre Sesostris jusques en Egypte. Darius fils d'Hystaspe Roi de Perse, eut le même sort que Sesostris. Les Scythes firent plus, car ils rendirent même l'Asie tributaire, & y fonderent le Royaume de Bactriane, & celui des Parthes.

Leurs mœurs se trouvent décrites dans nos Auteurs; Homere qui (2) les appelle Galactophages, c'est-à-dire, beuveurs de lait, les regarde comme les plus justes, & les moins vicieux de tous les hommes: sans délices, sans vignes, sans labourage, ne vivant que d'herbes, de sang, de chair de chevaux & de bêtes sauvages; ils n'avoient aucune estime pour l'or, pour l'argent, ni pour les pierreries; sans jeux, sans spectacles; sans contention pour les terres, ils vivoient entre eux sans procès, & avec cette équité naturelle, que les hommes se doivent les uns aux autres. Ils se contentoient de peu, & leurs ennemis qui avoient besoin de beaucoup de choses, ne pouvoient vivre dans leurs déserts. Diodore de Sicile (3) qui parle de leur pauvreté, vante extrêmement leur courage & leur valeur. Philostrate dans la vie d'Apollonius, représente leur vie ambulante, propre à des Bergers qui n'ont d'habitation que leurs chariots, qu'ils traînent avec eux, par tout où ils trouvent de bons pâturages. Mais de tous les anciens (4) Hypocrate, est celui qui les a peint le plus naturellement; car outre le nom de Nomades, c'est-à-dire, d'errans & de vagabons qu'il donne aux Scythes, il décrit leurs maisons posées sur des chars à quatre ou six rouës. Ces maisons étoient séparées par chambres à divers étages, enduites ou crepies de terre délayée; c'est-là que se renfermoient leurs femmes, pendant que les hommes conduisoient les troupeaux, ne s'arrêtant en un lieu, qu'autant de temps qu'ils y trouvoient de l'herbe pour leurs bestiaux; ne vivoient que de chair cuite & de lait de Jument; differens de mœurs & de visage du reste des humains, ils se ressembloient entre-eux, & habitoient un Pays exposé aux froids, aux glaces & aux neiges du Pole Arctique, & des Monts Riphées.

Cependant les Scythes n'ont pas toûjours conservé cette éxacte probité, qui leur a fait tant d'honneur dans les premiers temps. Le désir d'avoir & de posseder les a précipités dans les crimes inséparables de la cupidité. Ils se jetterent d'abord du côté

---

(1) *Diodor. Sicul. lib. 2. cap. 7. Justin. lib. 2.*
(2) *Iliad. XIII.*
(3) *Diodor. Sicul. lib. 2.*
(4) *De aëre, aquis & locis.*

du Nort, & ont peuplé tout ce qui eſt entre l'Elbe, le Danube, le Pont Euxin, la mer Caſpienne, la mer d'Amur & la mer Glaciale. Ils y vinrent peu à peu, & ne bâtirent même des Villes que fort tard, lors qu'ils virent qu'il falloit ſe fixer dans le pays qu'ils avoient occupé avec leurs Colonies.

Tous les peuples qui habitoient ce vaſte continent, ont eu depuis le nom de Tartares, ſoit d'une de leurs tribus, ſoit d'un fleuve de même nom, ſur les rives duquel ils demeuroient; ce nom s'eſt communiqué depuis à toute la Nation des Scythes, vers la fin du XI. ſiécle, & ce fut en qualité de Tartares qu'ils commencerent à paroître vers le commencement du XII. L'Europe & l'Aſie ont ſenti les effets de leur humeur martiale, & leur irruption a toûjours donné lieu à quelque révolution, qui rentre dans l'hiſtoire des autres Nations, ſoit de Pologne, de Moſcovie, de Turquie, de Perſe, du Mogol ou de la Chine, qu'ils ont attaquées, conquiſes ou peuplées en divers temps.

Peu d'Auteurs ont traité de l'origine & de la ſucceſſion de ces peuples; Pierre *Bergeron* eſt celui qui l'a fait avec le plus de préciſion, dans une diſſertation très-curieuſe, qu'il a jointe aux anciens voyages de Tartarie, qu'il a fait imprimer, & il s'eſt heureuſement ſervi des Rélations de *Marc Pol* Venitien, & de *Haiton* d'Arménie. Le Pere *Dorléans* en a dit encore quelque choſe dans ſa Rélation de la Conquête de la Chine par les Tartares: mais il eſt à ſouhaiter que l'on voye paroître bien-tôt le grand & ſavant ouvrage, auquel le Pere *Du Halde* Jéſuite travaille depuis très-long-tems. On y verra non-ſeulement ce qu'il y a de conſidérable dans l'Empire de la Chine, mais encore ce qu'il faut ſavoir de la Tartarie. Cet ouvrage qui eſt travaillé ſur les originaux, tiendra lieu de tout ce qui s'eſt fait juſques ici ſur ces grands Empires.

Afrique.

Nous avons peu d'ouvrages ſur l'Afrique, mais ils ſont aſſez eſtimés, & aſſez bons. *Grammaye* a donné ce qui regarde cette partie du monde depuis les révolutions de l'Empire Romain. Ainſi on y voit toute la ſuite des Nations conquerantes, qui ont occupé cette partie de l'ancien continent: après les Vandales paroiſſent les Arabes & les Sarraſins; mais cette portion de l'hiſtoire a été examinée dans un plus grand détail, & avec plus de ſavoir & d'exactitude, par Louis *Marmol*, dont l'ouvrage écrit originairement en Eſpagnol, a été traduit en François par M. *d'Ablancourt;* l'Afrique de *Dappers* eſt plus moderne, & contient non-ſeulement la géographie, mais encore les parties eſſentielles de l'hiſtoire de ce vaſte continent. Elle eſt faite ſur ce que nous avons de Rélations & de voyages. Cependant on la néglige un peu trop, parce qu'on y trouve peut-être plus de géographie que d'hiſtoire.

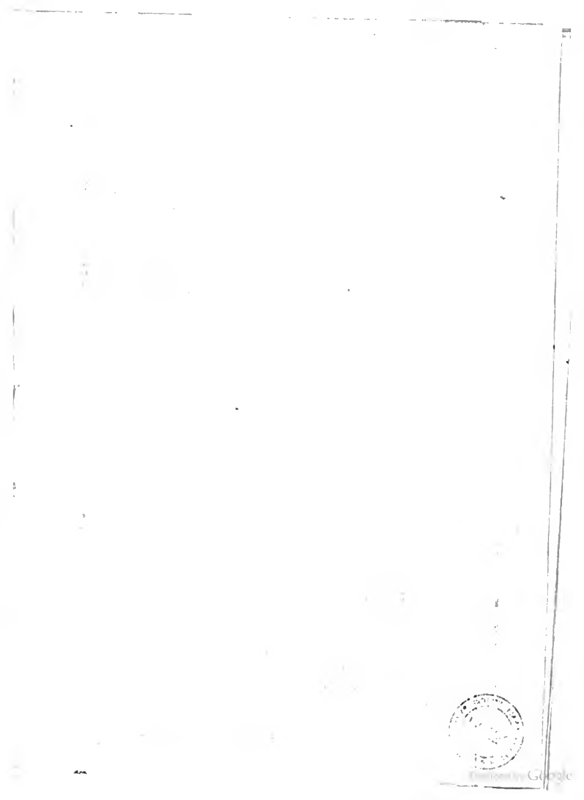
A l'exception du ſavant M. *Ludolfe*, qui a donné l'hiſtoire d'Ethiopie; peu d'Auteurs nous ont fait connoître les autres parties de l'Afrique Méridionale: ce que nous en ſavons de plus conſiderable, ſe peut voir dans les Rélations des Portugais, ou dans les Voyageurs.

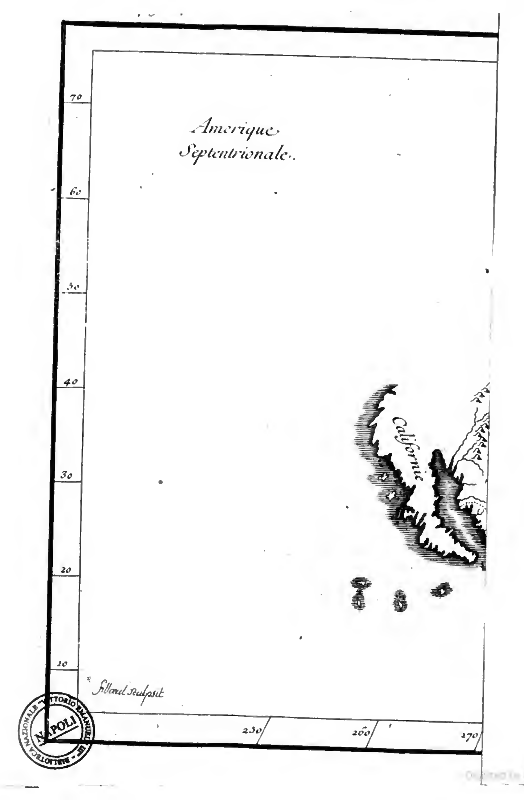
100

Carte de l'Afrique.

30
25
20
15
10
5
5
10
15
20
25
30
35
40

INDES





70
Amerique
Septentrionale.
60
50
40
Californie
30
20
10
Filleul sculpsit
250
260
270

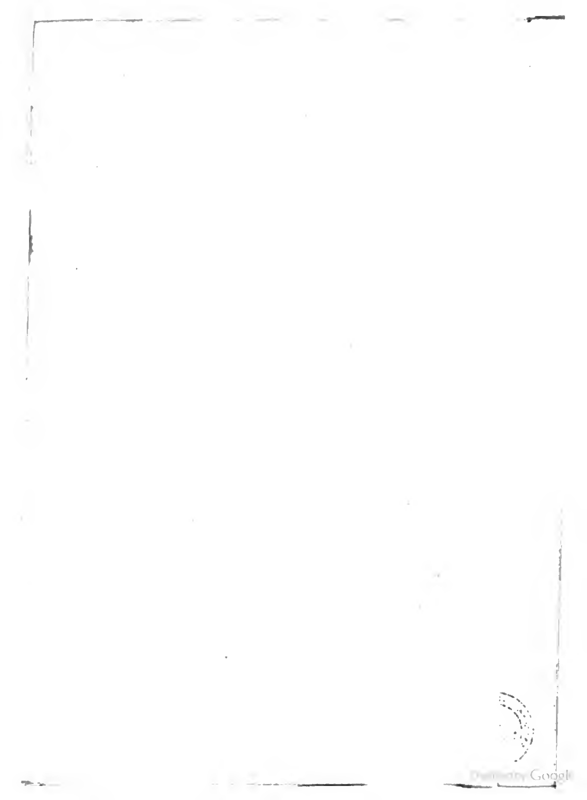
CHAPITRE XLIII.

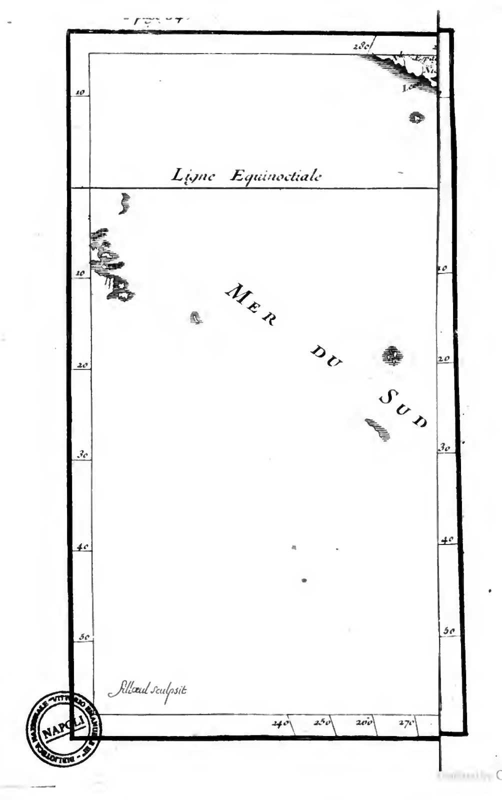
Découvertes de l'Amérique.

L'Amérique est ainsi nommée d'Améric Vespuce Florentin, quoi qu'il n'y ait abordé que cinq ans après Christophe Colomb Génois, le premier qui en a fait la découverte. On l'appelle aussi nouveau monde, parce qu'elle n'a été connuë que long-temps après le monde que nous habitons, & on lui donne enfin le nom d'Indes Occidentales, & de petites Indes, pour les distinguer des Indes Orientales, dites autrement grandes Indes, qui font partie de l'Asie. Quelques-uns prétendent que les anciens ont eu connoissance de l'Amérique. Les Carthaginois, selon Hérodote, assûroient qu'on trouvoit des régions au-delà des Colomnes d'Hercule, où leurs négocians alloient trafiquer. Ils mettoient sur les côtes, des marchandises qu'ils vouloient échanger avec les peuples, & après avoir fait de la fumée pour les avertir de leur venuë, ils s'éloignoient sur la mer: alors les habitans du Pays, qui connoissoient ce signal, ne manquoient pas d'apporter de l'or, & réciproquement ils se retiroient dans les terres, pour donner lieu aux Carthaginois de venir, & de voir s'ils étoient satisfaits de cet échange. Quand il n'y avoit point assez d'or, les Carthaginois s'éloignoient encore sans y toucher, ils ne l'emportoient que lors qu'il y avoit la valeur de leurs marchandises; ces peuples aussi ne prenoient ce qui leur étoit apporté, qu'après s'être apperçus que les Carthaginois étoient contens. Platon, Aristote, & Diodore de Sicile, parlent aussi d'une Isle plus grande que l'Asie & l'Afrique, & ils en rapportent des particularités, qu'on croit ne pouvoir convenir qu'à l'Amérique. D'autres Ecrivains se persuadent malgré tout cela, que cette partie du monde étoit inconnuë aux anciens, & qu'elle n'a été découverte qu'en 1492. par Christophe Colomb, natif de Genes. Ce fameux Pilote ayant quitté l'Italie, vint s'établir dans l'Isle de Madere, où il s'appliqua à faire des Cartes Marines pour les Nautoniers, qui navigeoient sur les Côtes d'Afrique, fort peu connuës en ce temps-là. Il observa qu'il regnoit dans cette Isle, des vents d'Oüest très-fréquens, ce qui lui fit conjecturer qu'ils venoient de quelques terres Occidentales encore inconnues. Pendant qu'il étoit sur ces réflexions, un Vaisseau Biscayen, battu de la tempête, relâcha à Madere, & Colomb ayant été voir le Pilote, apprit de lui, que son Bâtiment avoit été porté par le gros temps, sur des Côtes très-éloignées vers la route de l'Oüest, & qu'ayant fait inutilement force de voiles pour y aborder, un vent de terre l'avoit obligé de prendre le large, & qu'ensuite le manque de vivres, les maladies de l'Equipage, & les coups de vents l'avoient contraint de donner fond à Madere. Ces avis qui précéderent de peu la mort de ce Capitaine & de trois ou quatre Mariniers, qui s'étoient sauvés avec lui, confirmerent les conjectures de Colomb; il se mit donc en tête le dessein de cette grande découverte, & en écrivit au Sénat de Genes, lui proposant de la faire sous ses ordres, & demandant un secours de Vaisseaux, pour mettre la République en possession des nouvelles terres, & des trésors qu'on y découvriroit: sa proposition fut

traitée de chimérique, & rejettée. Comme il vit le Roi de Portugal attaché à la guerre d'Afrique, & celui d'Espagne à la guerre de Grenade, il envoya son frere Barthelemi Colomb à Henry VII. Roi d'Angleterre, qui ne l'écouta point. Christophe Colomb sans se rebuter, fut trouver lui-même Alfonse Roi de Portugal, qui l'ayant fait conferer avec deux Cosmographes, le congédia sur le rapport qu'ils lui firent, que la proposition de Colomb étoit sans fondement. Colomb vint ensuite en Espagne, où il fut d'abord favorablement écouté par deux Géographes, l'un appellé Alonse Pinçon, & l'autre Jean Perez Religieux de l'Ordre de Saint François. Ce dernier adressa Colomb à Henry Gusman, Duc de Medina Sidonia, & à Louis de la Cerda, Duc de Medina Celi, qui n'en firent aucun état. Il fut donc obligé d'aller chercher des lettres de recommandation du Religieux Perez, pour Ferdinand Talavera, Confesseur de la Reine Isabelle, qui présenta Colomb au Roi Ferdinand son époux, en 1586. mais les guerres de Grenade empêcherent que Colomb ne fût favorablement écouté; il fallut qu'elles fussent entierement terminées; alors le Conseil du Roi résolut qu'on tenteroit fortune. On donna donc un Vaisseau & deux Brigantins à Colomb, on lui promit la dixiéme partie du revenu qu'on tireroit de cette découverte, & on lui avança seize mille ducats, qu'il fallut emprunter d'un Sécretaire du Roi d'Espagne, parce que les guerres avoient épuisé les Finances de ce Prince. Colomb équipa trois Caravelles, & ayant fait voile du port de Cadix, le 3. Août 1492. il alla moüiller aux Canaries, d'où il prit sa route vers l'Occident. Après des calmes de longue durée, qui traverserent sa navigation, il passa dans une mer couverte d'herbages, ce qui effraya tous ses gens, & l'épouvante passa jusqu'au désespoir, lors qu'après une longue traversée, ils ne découvrirent aucune terre. Ils firent même une conjuration contre sa vie; mais sur quelques soupçons qu'il en eut, il les fit revenir par ses prieres & par ses remontrances; & après les avoir ainsi plusieurs fois encouragés, il continua sa route jusqu'à l'onziéme jour d'Octobre 1492. qu'il vit terre. La gloire de l'avoir apperçûe le premier, fut disputée entre Colomb, & Roderic de Triana; mais cela n'empêcha pas que Colomb n'eût tout l'honneur de la découverte. Les premieres terres où il aborda furent celles de la Côte de Guanahamie, qui est une des Isles Lucayes. Il y débarqua avec ses gens, y planta l'étendart Royal, en prit possession au nom & au profit du Roi d'Espagne, & lui donna le nom de San-Salvador, en consideration de ce que Dieu l'avoit garanti de la conspiration que son équipage avoit formée contre lui. Ensuite il fit la découverte des Isles de Cuba & d'Hispaniola, ou San Domingo, où il laissa trente-huit personnes de sa suite, dans un fort qu'il fit construire dans la derniere de ces deux Isles, afin qu'ils prissent connoissance du pays. Après avoir ainsi laissé ses ordres, il vint faire son rapport au Roi Ferdinand qui le reçut fort bien, & le fit grand d'Espagne. L'heureux succès de cette entreprise, ne manqua point de lui attirer des envieux, qui dirent que la chose étoit aisée, & qu'eux-mêmes en feroient venus à bout. Colomb sans s'émouvoir, leur fit connoître par une ingénieuse comparaison, que si le dessein étoit facile, les moyens & l'éxécution renfermoient beaucoup de difficultés. Il prit donc un œuf, & leur proposa de le faire tenir sur la table, par une de ses extrémités. Après mille tentatives inutiles, personne ne put y réussir. Colomb prit

l'œuf.




280
10
Ligne Equinoctiale
10
Mer du Sud
20
30
40
50
Sillœul sculpsit
240
250
260
270

l'œuf & l'appliqua de maniere qu'il le cassa un peu par le bout, & le fit ainsi demeurer droit; tous lui répondirent que comme il s'y prenoit, la chose étoit facile. Il leur répliqua, pourquoi donc ils ne l'avoient pas fait. Il fut ensuite renvoyé en qualité d'Amiral dans l'Amérique, où il fit quelques autres découvertes, qui furent cause qu'au retour de son voyage, Ferdinand le fit Duc de la Veraguas, une des Provinces du Mexique, & Duc de la Vega, Ville de la Jamaïque. Il lui donna même cette Isle, avec titre de Marquisat, de sorte qu'encore aujourd'hui l'aîné de la famille de Colomb, s'appelle Duc de la Veraguas, Duc de la Vega, & Marquis de la Jamaïque, quoique cette Isle appartienne aux Anglois. C'est ainsi que nous sommes redevables à Christophe Colomb, de la découverte de l'Amérique, & sans lui nous serions peut-être encore à savoir qu'il y eût un autre continent que le nôtre.

L'origine de ces peuples est fort incertaine. Le celebre *Grotius*, Jean de *Laet*, *Poisson*, Robert *le Comte* & *Hornius*, en ont écrit les uns avec beaucoup de chaleur, & les autres avec beaucoup d'érudition. On croit qu'ils sont sortis de l'Asie, & en particulier de la Tartarie, ou du Japon, & qu'ils peuvent y avoir été portés par de longues pieces de glace, sur lesquelles les peuples de ces quartiers vont ordinairement chasser, & que la mer aura poussées vers le nouveau continent, qui n'est pas si éloigné qu'on s'imagine; si cette opinion a quelque vrai-semblance, elle ne laisse pas de renfermer aussi des difficultés. Ceux qui auront la curiosité d'en savoir davantage, peuvent lire quelques-uns des traités que je viens de citer, mais principalement ceux de *Grotius* & de *Hornius*.

La description de ce Continent a été faite par un trop grand nombre d'Auteurs, pour en charger ce discours; le Catalogue qui est à la fin de cet ouvrage, instruira suffisamment de ce qu'il faut lire, pour en avoir quelque connoissance. Mais il y a deux choses qu'on doit nécessairement étudier, c'est 1°. La maniere dont les Espagnols se sont rendus maîtres de ces vastes & belles Provinces de l'Amérique. 2°. Comment la Religion Chrétienne y a été annoncée, & quels progrès elle y a faits.

1°. La conquête du Mexique a été parfaitement bien décrite par Don *Antonio de Solis*; la traduction Françoise que nous en avons est très-digne de l'original. L'histoire de la conquête du Perou a été faite par *Zarate*; il faut y joindre l'histoire des Incas par l'Incas *Garcilasso de la Vega*, & ce que le même Auteur a écrit des guerres civiles des Espagnols dans les Indes. Mais on ne doit pas oublier ce traité si curieux, où Barthelemi *de las Casas* Evêque de Chiapa, décrit les cruautés inouies, commises autrefois par les premiers Conquerans de l'Amérique.

2°. Les Auteurs que nous avons indiqués dans le Catalogue, feront connoître l'établissement & les progrès de la Religion en Amérique; les cruautés & l'avarice des premiers Conquérans n'ont pas peu contribué à empêcher le progrès de l'Evangile parmi ces Peuples. Ils ont eu tant d'aversion pour le Christianisme, parce que des Chrétiens les avoient persecutés, que ceux qui ont pû conserver leur indépendance, sont restés idolâtres; & les autres qui ont été obligés de se soûmettre, sont devenus de fort mauvais Chrétiens.

Les Jésuites sont ceux qui ont le plus travaillé, depuis leur établissement, à prêcher la foi dans le nouveau monde. Les Relations qu'ils en ont publiées, font voir

leurs travaux, & les difficultés qu'il y a de ranger au joug de l'Evangile des peuples qui ne peuvent souffrir aucune contrainte, & dont il falloit faire des hommes, avant que d'en faire des Chrétiens.

CHAPITRE XLIV.

De l'Histoire des Provinces & des Villes.

APrès les histoires générales, viennent les histoires particulieres, & sur-tout celles des Provinces & des Villes. Quoique les endroits essentiels en soient expliqués dans les autres Historiens, on ne laisse pas d'y trouver quelquefois des circonstances, qui ne sont point ailleurs assez detaillées. Ces sortes d'ouvrages sont presque les seuls qui nous fassent connoître l'histoire des Maisons, & la fondation des Eglises; mais nous avons le désagrément de voir qu'il se trouve peu de ces histoires qui soient écrites avec éxactitude. En effet je ne vois pas que nous en ayons de bien considérables, après les histoires de Bretagne par le Pere Don *Lobineau*; de Reims, par Don *Marlot*; de Paris, par le Pere *Dubois*; des Dauphins, par André *du Chesne*; de Bresse par *Guichenon*; de Toulouse par M. *de la Faille*; des Comtes de Poitou, par *Besli*; de Provence, par *Bouche*; de Marseille, par *Ruffi*; du Bearn, & de quelques Provinces voisines de l'Espagne, par M. de *Marca*, avec quelques autres, dont le nombre n'est pas grand. Ces histoires ne m'ont jamais parû meilleures, que quand il y a beaucoup de Chartes, & de Pieces anciennes, parce qu'une histoire, qui sera indifferente par elle-même, se trouve nécessaire à cause de ses preuves, qui servent ordinairement à rectifier les années des regnes des Rois, ses époques des Conciles, & quelquefois les grands évenemens sur lesquels une histoire générale ne donne pas les lumieres nécessaires.

Les Etrangers plus attentifs que nous sur l'utilité des histoires particulieres, les ont ordinairement préferées aux histoires générales de leur Nation; à peine trouve-t-on deux ou trois Historiens raisonnables de chaque Royaume, soit de l'Empire en géneral, soit de l'Espagne, soit de l'Italie, soit de l'Angleterre; & l'on a une infinité d'histoires particulieres des Provinces de chacune de ces Monarchies. Comme elles sont presque toutes travaillées sur les Archives des Seigneurs, des Communautés & des Villes: elles renferment moins d'incertitude, que les histoires générales, où l'on est obligé de s'en rapporter souvent au témoignage des Historiens, qui la plûpart n'étant pas contemporains, ont pû se tromper sur quelques circonstances des faits généraux.

Si tous les autres Etats avoient la même facilité que nous avons aujourd'hui, l'histoire particuliere de leurs Provinces seroit bien moins difficile à connoître. La Description de la France de M. *De Piganiol de la Force*, ne doit pas être considerée comme une Description Géographique du Royaume, il faut la regarder comme un abregé historique de l'état de chacune de nos Provinces, & cet ouvrage est fait avec tant de goût, d'éxactitude & de discernement, qu'il peut tenir lieu d'introduction à l'histoire particuliere des Provinces & des plus grandes Villes du Royaume. L'Auteur éxact & judicieux n'a point chargé son discours d'une érudition sa

ftueuſe, moins agréable ſouvent aux lecteurs, qu'aux Auteurs-mêmes, qui s'imaginent ſe faire valoir par un ſavoir accablant, & quelquefois hors de propos. Il s'eſt donc principalement appliqué à faire connoître avec une juſte & ſage préciſion, les révolutions arrivées dans le gouvernement & la Souveraineté particuliere de nos Provinces juſques à leur réunion au corps de l'Etat. Et comme les hommes ſe peignent ordinairement dans leurs ouvrages, on retrouve dans la *Deſcription de la France*, la ſageſſe, la modération, la prudence & la politeſſe naturelle à cet excellent Ecrivain. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il voulût donner au public ſon ouvrage, avec les augmentations conſidérables qu'il y a jointes, & qui en ſont un travail tout nouveau, accompagné des plans, & des plus beaux monumens, qui ſont diſperſés en France. Nous pourrions après cela nous paſſer de la plûpart des hiſtoires particulieres, à moins que la néceſſité ne nous engageât de les examiner dans un grand détail.

CHAPITRE XLV.

Hiſtoire des Ordres Religieux & Militaires.

L'Hiſtoire Monaſtique, & l'hiſtoire de l'Egliſe ont un ſi grand rapport, qu'il ſemble qu'on ne doit point les ſéparer. Cependant pour avoir une connoiſſance éxacte des Ordres Religieux, il faut les regarder comme des corps ſéparés, ou comme des eſpeces de Républiques. Il n'eſt pas néceſſaire à tout le monde d'étudier à fond l'hiſtoire Monaſtique; on en tireroit trop peu d'utilité, pour le temps qu'il y auroit à perdre: mais il ne faut pas ignorer leur fondation, les révolutions qui y ſont arrivées, & le temps de leur réforme. On doit pour cela les partager en trois claſſes, qui ſont 1°. les Ordres anciens, ou pour parler plus éxactement, l'hiſtoire des premiers Religieux, qui ont mené une vie retirée depuis le quatriéme ſiecle, juſqu'au dixiéme. 2°. Les Ordres Monaſtiques, les Congrégations ou les Societés, qui ſe ſont établies depuis le dixiéme ſiecle. 3°. Enfin les Ordres Militaires, ſoit qu'on y faſſe quelque vœu, ſoit qu'on les prenne ſeulement pour des dignités, ou pour des marques d'honneur.

1°. La premiere de ces hiſtoires ſe trouve néceſſairement jointe avec celle des premiers ſiecles de l'Egliſe. L'on en voit les commencemens dans les Vies de S. Antoine & de S. Paul; l'une écrite par S. Athanaſe, & l'autre par S. Jerôme. Il paroît néanmoins qu'on devroit commencer par l'hiſtoire Monaſtique d'Orient de M. *Bulteau*, & par l'abregé de l'hiſtoire de S. Benoît du même Auteur, après quoi on pourroit lire les hiſtoires des Saints Solitaires, qui ont été données par *Roſweidius* Jéſuite de Flandres. Ceux que Dieu appelleroit à une étude plus profonde, devroient y joindre l'excellent Recueil des Actes de l'Ordre de S. Benoît du Pere Don *Luc d'Acheri*, & du Pere *Mabillon*, avec l'hiſtoire de cet Ordre publiée par le dernier. Mais l'on pourroit ſe contenter au beſoin des traductions de M. d'*Andilly*, qui a choiſi les plus conſidérables Vies du Recueil de *Roſweidius*, quoiqu'il en ait effacé un grand nombre de faits, qui nous paroiſſent aujourd'hui douteux, ſoit que notre peu de foy nous faſſe révoquer en doute ce que Dieu a fait autrefois de grand

en faveur de ses plus fideles serviteurs, soit que la simplicité des Historiens les y ait introduits contre la verité de l'histoire. Si l'on ne veut point s'engager dans une si grande lecture, il suffira d'examiner la belle histoire des Ordres Religieux & Militaires, publiée depuis quelques années par le Pere *Heliot*. Cette lecture doit être l'objet de ceux qui veulent connoître avec soin les affaires de la Religion. Elle est à la vérité moins nécessaire pour éclairer l'esprit, que pour former les mœurs. On sait que dès les premiers siecles de l'Eglise, plusieurs fideles touchés de l'observation des conseils Evangéliques, se retirerent du grand monde, pour les pratiquer avec plus d'éxactitude & de fidélité. Cet usage commença par l'Orient, & s'est depuis communiqué à l'Occident. Il falloit autrefois parcourir un grand nombre de Volumes, pour connoître avec quel soin, & en combien de manieres on a pratiqué les conseils Evangeliques. Mais ce travail a été abregé par le Pere *Heliot*, qui en a donné une histoire suivie depuis les premiers siecles, jusques à ces derniers temps. Il a suivi les Ordres Religieux dans toutes leurs vicissitudes; & a fait connoître, outre leur premier Institut, les alterations que les temps, ou les hommes y ont apportées. Elle est écrite avec une sage simplicité; mais avec beaucoup de lumieres & de vérité historique. C'est ce qui étoit nécessaire, pour exécuter un ouvrage d'une aussi grande étenduë, & dans lequel la plûpart des Auteurs, avant le Pere *Heliot*, avoient fait entrer une infinité de pieuses fables. On avoit publié auparavant en Hollande, une histoire des Ordres Religieux; une autre avoit été donnée à Rouen par M. *Hermant* Curé en Normandie, fort different en toute maniere de M. Godefroy Hermant Chanoine de l'Eglise de Beauvais; mais ce sont de médiocres ouvrages, sans goût, sans exactitude & sans discernement; c'est ce que l'on en peut dire de plus moderé.

L'ouvrage du Pere *Heliot*, fera connoître aussi les Ordres Religieux établis depuis le dixiéme siecle. Je crois que c'est à quoi on doit se fixer sur cette matiere. Car je ne puis désavouer, qu'il ne faille avoir bien du temps à perdre, pour éxaminer les histoires de tous ces Ordres, comme la *succession du S. Prophete Helie*, & le *Paradisus Carmeli* pour l'histoire des Carmes; le *Lignum vitæ* d'Arnoux *de Wion* pour l'histoire de S. Benoît; les Annales de *Wading*, & les Chroniques des Freres Mineurs, & des Capucins. L'on trouve tant de choses inutiles, & quelquefois même tant de puerilités dans la plûpart de ces ouvrages, que la seule entreprise d'une lecture si variée & si étenduë, ne seroit pas une marque de justesse & d'éxactitude.

Il y auroit tout lieu de s'étonner, que le grand nombre de faits singuliers qui s'y trouvent, soient venus jusques à nous, si l'on ne savoit d'ailleurs de quelle maniere ils se sont perpetués. La simplicité de ces premiers Religieux leur faisoit croire, qu'ils donneroient atteinte à la puissance de Dieu, s'ils venoient à douter du moindre miracle qu'on leur racontoit. Cette persuasion dans laquelle ils étoient, les portoit à faire part aux autres des merveilles qu'on leur avoit communiquées. Et comme les faits surprenans, quoique faux, ou douteux, frappent plus l'imagination, que les actions véritables, qui n'ont rien d'extraordinaire, on les pria de mettre par écrit tous ces prodiges; c'est ce que nous témoigne l'un (1) de ceux qui

(1) Cum ex debito injunctæ sollicitudinis aliqua ex his quæ in Ordine nostro nostris temporibus miraculosè gesta sunt, & quotidie fiunt, recitarem Noviiiis; rogatus sum à quibusdam cum instantia. Multa eadem perpetuare. *Cesarius Præfat. lib. de Miracul.*

nous a le plus conservé de ces sortes d'histoires. On n'a pas fait difficulté ensuite de s'en tenir à leur parole, sans faire attention, que si ces premiers Religieux avoient eu la simplicité de la colombe, peut-être que la prudence du serpent leur avoit manqué.

J'excepte néanmoins de ce nombre quelques histoires modernes de plusieurs Sociétés, ou Congregations, dont les Historiens paroissent plus judicieux que les autres; par exemple, l'histoire de la Compagnie de Jesus par *Orlandin*, & *Sachin*; celle de Cîteaux du Pere le *Nain*, Religieux de la Trappe. Mais comme il faut contenter tout le monde, nous avons crû devoir mettre dans le Catalogue qui est à la fin de cet ouvrage, les principaux Historiens des Ordres Monastiques; & nous nous sommes servi, pour ce travail, des recherches du Pere *Heliot*, qui en a suivi le détail plus qu'aucun Ecrivain moderne.

Il y a deux Ordres Militaires très-considerables, dont on est obligé d'étudier l'histoire; ce sont les Chevaliers de Malte, & les Templiers. L'histoire de ces derniers ne consiste gueres qu'en un point, qui renferme une assez grande difficulté; c'est de savoir s'ils étoient coupables des crimes énormes, qui ont servi de prétexte à leur abolition. Les personnes les plus habiles sont très-partagées là-dessus; mais pour s'en instruire, il faut voir le peu qu'en a dit le Pere *du Breuil* dans ses Antiquités de Paris, l'histoire Latine, qu'on a publiée en Hollande en 1690. l'histoire de la condamnation des Templiers de M. *Dupuy*, & ce qu'en a écrit M. *Dupin* dans sa Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques.

Plusieurs Ecrivains nous ont donné l'histoire de Malte; la plus considerable est celle de *Bosio*, traduite en François par Baudouin, & la belle histoire du grand Maître d'Aubusson par le Pere *Bouhours*. Mais celle que M. l'Abbé *de Vertot* a publiée depuis quelques années, surpasse, pour l'élegance & l'exactitude, ce qui s'est fait en notre langue sur un sujet si interessant, qu'il reprend par de legers préliminaires dès l'origine du Mahometisme; d'où il vient aux premieres Croisades, & de-là il passe à la fin du onziéme siecle à l'établissement de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, transferé depuis à Rhodes, & enfin à Malte. Il seroit à souhaiter qu'on pût avoir une narration suivie depuis l'an 1568. que finit le Discours de M. l'Abbé *de Vertot*. Quoique cet ouvrage ne soit pas écrit avec le goût & la force qui regne dans les Revolutions de Suede, & dans celles de la Republique Romaine du même auteur, on sent bien néanmoins que c'est toujours M. l'Abbé *de Vertot*, c'est-à-dire, un Ecrivain également vif, exact, poli, & insinuant.

On ne voit gueres d'histoire particuliere plus admirable, que celle de Malte, tant par la grandeur, que par la varieté de ses évenemens. Comme le zele de la Religion a formé cet Ordre, il paroît que la Providence le soutient, puisqu'il n'est pas naturel, qu'une si petite Republique s'oppose, comme elle fait, à tous les Infideles liguez.

Pour les Ordres Militaires, qui sont des marques d'honneur, que les Princes ont toujours accordées aux personnes de merite, on peut consulter la Dissertation du Pere *Honoré de Sainte-Catherine*, Carme Déchaussé, ou du moins il suffira de lire ce qu'en a écrit le Pere *Anselme* dans son ouvrage intitulé le Palais de l'honneur.

CHAPITRE XLVI.

Histoire des Familles & des Maisons souveraines.

UN habile homme a dit, que tous les hommes étant nez (1) égaux, la seule violence a établi les distinctions de la liberté & de l'esclavage, de la Noblesse & de la Roture. Mais quoique cette origine soit vicieuse, il y a si long-temps que l'usage en est établi, qu'il tient aujourd'hui lieu d'une loy naturelle. Il est donc necessaire pour connoitre ces distinctions, d'étudier l'histoire des familles. Elle est d'une toute autre importance, que celle des Provinces, des Villes, ou des Ordres Religieux : elle merite par consequent qu'on y fasse un peu plus d'attention. Il est toujours avantageux, quand on étudie l'histoire, de connoître au moins les personnes, qui y paroissent avec le plus d'éclat, & de savoir si c'est leur naissance, qui les a placées dans les premieres Dignités, ou si Dieu a voulu élever dans les grandes Charges ceux qui sembloient y devoir le moins aspirer, pour nous apprendre qu'il lui est aussi aisé de faire respecter le néant-même, qu'il lui est facile de renverser la fortune la mieux établie. On se trouve obligé dans ces recherches de s'en rapporter ordinairement à ceux qui ont examiné ces Genealogies ; mais il arrive aussi qu'on a de la peine à les croire en tout, parce qu'on sait qu'ils étoient payés pour écrire.

Afin d'apporter quelque ordre dans cette étude, on doit séparer les familles en quatre classes. La premiere contient la génealogie des Maisons souveraines ; les autres sont les anciennes familles qui sont éteintes ; les troisiémes sont les anciennes familles qui subsistent à present ; les dernieres enfin sont les familles modernes. Je ne parle point ici des familles qui étoient chez les Grecs & les Romains, parce qu'il suffit, pour s'en instruire, de lire les tables Genealogiques, qui sont à la fin de la Chronologie d'*Ubbo Emmius*, & les familles Romaines de *Fulvius Ursinus*, aussi-bien que ce qu'en a donné *Reinerus Reineccius*, dans le *Syntagma familiarum*, qu'il réimprima depuis fort augmenté, sous le titre d'*Historia Julia.*

Maisons souveraines.

Il semble d'abord que la Genealogie des Maisons souveraines se doit apprendre avec les histoires des Royaumes. Mais comme on a beaucoup plus de soin dans ces histoires de rapporter les évenemens considerables, & les revolutions de chaque Etat, que l'origine des familles, il paroît qu'on en doit faire une étude particuliere. Il est bon de savoir néanmoins qu'il y a des Etats, où les Maisons ont conservé plus d'éclat, que dans les autres gouvernemens. Il y a près de 300. ans qu'on a remarqué, qu'il n'y a point de Nation (2) où la Noblesse se soit mieux soutenuë

(1) *Le Comte de Boullainvilliers. Dissertations mss. sur la Noblesse.*

(2) Nulla natio sub cœlo est, tot clarissimis domibus : tot illustribus Principibus inclyta, ubi tantam invenias nobilitatem, aut armorum gloriam, sicut apud Germanos. *Æneas Sylvius in descriptione Germaniæ. cap. 35.*

que dans l'Allemagne. Les Maisons souveraines y remontent toutes jusqu'à l'établissement de l'Empire d'Occident en Allemagne ; & presque toutes, ou plutôt leurs Historiens disputent à qui dattera de plus haut. Si toutes les Maisons de ces Princes avoient une suite aussi-bien marquée, que celle des *Fuggers*, les differens historiques seroient bien-tôt terminez ; mais tous ne jouissent pas d'une aussi grande clarté : aussi est-on souvent obligé de donner dans des conjectures, dans des obscurités presque impénetrables ; trop heureux, quand on ne se jette point dans la fable. D'ailleurs quand on y donneroit, on ne risqueroit pas beaucoup. Ainsi après la Maison d'Autriche, c'est à qui se disputera l'ancienneté dans les Maisons de Baviere ou Palatine, dans celle de Saxe, de Brunswick, de Meckelbourg, d'Holstein, de Hesse, de Brandebourg, de Bade, d'Anhalt & dans plusieurs autres qui possedent des Principautés moins considerables, mais qui ne sont moins illustres, que parce qu'elles n'ont point paru sur un si grand théâtre.

L'Espagne renferme, aussi-bien que la France, les Pays-bas, l'Italie, la Boheme & la Pologne, des Noblesses, qui ne le cedent aux têtes couronnées qu'en puissance & en force, & qui leur disputent quelquefois l'ancienneté, quand elles peuvent le faire, sans rien risquer.

Maison de France.

La Maison de France est incontestablement la plus ancienne & la plus illustre. Elle a donné des Empereurs à l'Orient & à l'Occident ; elle se vit si feconde en 1380. qu'elle comptoit quinze branches : & cinq Princes de son sang étoient en possession de la France & de la Navarre, du Portugal, de la Sicile, de la Pologne, & de la Hongrie. Cette Génealogie renferme quelques difficultés, qui ont donné beaucoup d'exercice aux savans ; la plus essentielle est de savoir son origine, autant que l'éloignement des siecles nous permet de la découvrir ; vient-elle d'une race Germanique, ou n'est-elle qu'une continuation de la seconde race de nos Rois ? c'est sur quoi l'on est en balance. Bien des auteurs font descendre les Rois de la deuxiéme & troisiéme race d'Ansbert, qui avoit, dit-on, épousé Blitilde, fille de Clotaire premier Roy de France. La plûpart de nos écrivains ont reconnu cette histoire pour veritable, s'imaginant par-là, donner plus d'antiquité à la Maison de France. Des auteurs étrangers (1) ont embrassé avec joye ce sentiment, croyant dans ce point d'histoire, trouver une preuve, qui renversoit cette coûtume aussi ancienne que la Monarchie, que les seuls mâles pouvoient succeder à la Couronne. Ils prétendoient montrer que Pepin le Bref, & Charlemagne, n'avoient eu le Sceptre qu'en consequence du mariage d'Ansbert & de Blitilde, prétendue fille de Clotaire Premier. Mais toute cette histoire a passé pour une fable dans l'esprit des historiens les plus exacts, qui ont montré que la Chronologie renversoit entierement ce systeme. La plûpart des Ecrivains n'ont pas suivi la même route, les uns ont prétendu que Hugues Capet, qu'on regarde comme le chef de la troisiéme race, tiroit

(1) *Chifflet vindiciæ Hispanicæ.*

son origine de Wittikind Roi des Saxons, qui fut vaincu par Charlemagne; en tout cas, l'origine n'est pas mauvaise, & fait également honneur à la France & à l'Allemagne. D'autres auteurs ont cru que la troisiéme race n'étoit qu'une continuation de la seconde.

Mais pour avoir de plus amples éclaircissemens sur cette matiere, il faut lire le savant ouvrage de Mrs. *de Sainte-Marthe* sur la Maison de France; comparer exactement les deux dernieres éditions que nous en avons, à cause du grand nombre de differences qui se trouvent entre elles. Il est nécessaire encore d'examiner ce que David *Blondel* & le Pere *Anselme* ont écrit sur le même sujet, le discours de M. *Chantereau le Fevre*, sur le mariage d'Ansbert, avec les dissertations qu'on a écrites contre lui; les origines de la Maison de France, par M. *d'Espernon*, & par le Pere *Jourdan*; il ne sera pas inutile de consulter ce qu'en ont écrit *Fauchet*, *du Tillet*, M. *Godefroy*, le Pere *Vignier*, & M. *du Bouchet*. M. *Du Fourni* dans ses additions à l'ouvrage du Pere Anselme, a trouvé la difficulté assez grande, & il se contente de commencer la Génealogie de la troisiéme race, à Robert le Fort, qui vivoit l'an 860. de l'Ere Chrétienne. Mais c'est éviter la difficulté, & non pas la resoudre.

Maison de Portugal.

La Maison de Portugal doit être considerée comme une même famille avec celle de France, parce que ses Rois descendent, non pas de Godefroy de Bouillon, ou de la Maison de Lorraine, comme se l'étoient imaginé quelques Ecrivains, mais de Henry I. Comte de Portugal, arriere petit-fils de Robert Roi de France. Il est bon d'observer néanmoins, que cette Génealogie ne s'est pas conservée dans toute sa pureté, parce qu'elle met au nombre de ses Rois & de ses descendans plusieurs fils naturels; tels étoient Denis Roi de Portugal, fils naturel d'Alfonse III. qui fut rehabilité par le Pape Clement IV. Jean I. fils naturel de Pierre, surnommé le Justicier. Les Rois de Portugal, qui regnent encore aujourd'hui, descendent d'Alfonse I. Duc de Bragance, fils naturel de Jean I. Roi de Portugal, dont nous venons de parler, il faut pour éclaircir exactement cette Génealogie, voir ce qu'en ont écrit Mrs de *Sainte-Marthe*, dans l'histoire de la Maison de France, & *Theodore Godefroy* dans l'histoire de la Maison de Portugal, & le P. *Anselme* dans l'histoire des Grands Officiers de la Couronne, avec les Additions de M. du *Fourny*, & du P. *Simplicien*, & ne pas négliger même ce qui a été fait par *Nunnés de Leon*, & par Antoine *de Sousa*, quoique beaucoup inferieurs aux premiers.

Maison de Lorraine.

Avec la Maison de France nous ne connoissons gueres de maison plus ancienne que celle de Lorraine; mais il n'y en a point aussi qui ait donné sujet d'inventer plus de fables. La fin du XVI. siécle voyant perir la branche des Valois par la mort de Henry III. & Henry IV. pour lors Roi de Navarre, qui devoit être son successeur, ayant éloigné de lui l'esprit de beaucoup de François, par la fausse Religion que sa mere Jeanne d'Albret lui avoit fait embrasser, les Ducs de Guise & les autres Prin-

ces

ces Lorrains établis en France, qui avoient plus d'ambition qu'il ne leur convenoit, voulurent se saisir de cette occasion pour se mettre la Couronne sur la tête. Mais afin que ce desir ambitieux ne leur attirât point le nom de Tyrans, ils se crurent obligés à deux choses. 1°. A traiter Hugues Capet d'usurpateur, & à faire réjaillir ce nom si odieux sur ses descendans. 2°. C'étoit de se porter pour les seuls héritiers de la Couronne, parce qu'ils descendoient, disoient-ils, de Charlemagne en ligne directe. Ils prétendoient montrer qu'ils venoient de Charles Duc de la basse Lorraine, frere de Lothaire, & oncle de Louis V. dernier Roi de la famille de Charlemagne. Cette idée n'avoit paru que vers le commencement du XVI. siécle, qu'elle fut ou imaginée, ou appuyée par *Symphorien Champier*, qui devoit se contenter de la qualité de Medecin passable, sans se donner encore celle de mauvais Historien. Cependant on ne prêchoit autre chose dans les Eglises, & cette erreur avoit pris de si profondes racines dans le XVI. siécle, qu'à peine osoit-on écrire pour en désabuser le peuple, au lieu que les presses ne pouvoient pas fournir à tous les écrits qu'on publioit pour soutenir cette fable. On ajoûtoit pour cela fausseté sur fausseté. On soutenoit hardiment que la Maison de Lorraine tiroit son origine de Guillaume, qu'on disoit avoir été fils d'Eustache de Boulogne, qui étoit arriere petit-fils de Siffrid, & l'on vouloit que ce dernier descendît de la race masculine de Charlemagne par l'Empereur Arnoux; mais on ne faisoit point attention que ce Guillaume est un personnage supposé, & que Siffrid étoit un Seigneur ou Prince Normand, c'est-à-dire, Danois, étranger par consequent au sang de Charlemagne, & que c'est de lui qne descendent les Maisons de Boulogne & de Guines.

Cette Généalogie qui ne commença à avoir cours que dans le XVI. siécle, fut soutenuë dans ce même temps par de gros volumes; tels étoient ceux de *Vassebourg* & de *Rosieres*, mais ce dernier y pensa perdre la vie; & ce ne fut qu'à la faveur de la Maison de Lorraine, que le Roi Henry III. lui pardonna, comme il est marqué dans l'Arrêt qui fut rendu contre lui en 1583. Le XVII. siécle ayant ôté la prévention dans laquelle on étoit auparavant; on examina de nouveau cette Généalogie, & l'on trouva que les Princes Lorrains descendoient de Gerard d'Alsace, lequel fut Duc de Moselane, maintenant la Lorraine, & que ce Gerard venoit, dit-on, d'Erchinoald Maire du Palais, sous Clovis II. Pour connoître la Généalogie de ces Princes, il faut consulter ce qu'en ont écrit le Pere *Vignier*, M. *Chantereau le Fevre*, le P. *Benoît*, & le P. *Hugo*. L'on y remarquera les fables & les faussetés avancées par du *Boulay*, *Champier*, *Vassebourg* & *Rosieres*,

Maison d'Autriche.

La Maison d'Autriche si foible dans ses commencemens, s'étant vûë tout à coup élevée à ce haut degré de Puissance, dans lequel elle a paru depuis quelques siecles, n'a rien épargné pour porter son origine le plus haut qu'elle pourroit. Les Allemans naturellement avides d'écrire, sont entrés dans les intentions de leur Prince; & comme rien n'est si aisé que d'obscurcir les Généalogies, pour les faire remonter par ce moyen jusqu'à la premiere antiquité, ils en sont si bien venus à bout, que

ſans les exactes recherches de ces derniers ſiéles, on auroit bien de la peine à découvrir la ſource de cette Maiſon. *Arnoux de Vion* la fait deſcendre des Anices de Rome; ce ſentiment ſi peu raiſonnable, montre bien que *Lambecius*, par qui il a été ſoutenu dans ces derniers temps, n'étoit pas verſé dans ces matieres. *Lazius*, *Gebvillerus*, & quelques autres, la font venir des anciens Rois de France; M. *Chantereau le Fevre*, le Pere *Vignier* & M. *Chifflet*, la tirent des Comtes de Hapsbourg, branche cadette de la Maiſon de Lorraine, laquelle vient d'Erchambaud ou Erchinoald Maire du Palais ſous Clovis II. comme nous venons de le dire. M. Theodore Godefroy a donné dans un autre ſentiment, & la fait ſortir des anciens Comtes de Thirſtain. Il s'apuye ſur le Cartulaire; ou les origines de l'Abbaye de Mure en Suiſſe, qui ont été imprimées par les ſoins d'un des Ambaſſadeurs de France en ce Pays-là, ſelon l'ordre qu'il en avoit reçû de la Cour. Quoique l'origine de la Maiſon d'Autriche ne paroiſſe point auſſi éclatante, & auſſi illuſtre, que celle de beaucoup d'autres Maiſons ſouveraines, elle en a été bien dédommagée par quatorze Empereurs & ſix Rois d'Eſpagne que cette Maiſon a produits; mais il eſt à ſouhaiter pour le bien de la Religion & la tranquillité de l'Europe, que Dieu donne au dernier Prince de cette Auguſte Maiſon, une poſterité digne, non ſeulement du ſang d'Autriche, mais qui puiſſe encore perpetuer dans la poſterité les vertus du Prince, qui poſſede aujourd'hui ſi dignement le Trône Imperial.

Maiſon de Stuart.

L'on ne voit point que la Maiſon des Stuarts qui prétend à la Couronne d'Angleterre, remonte à cette haute antiquité. Ce que nous avons de plus aſſuré, ne commence que ſur la fin du XIII. ſiécle; mais ce qu'on nous en marque, nous fait voir combien elle étoit déja célebre en Ecoſſe. Qu'elle deſcende du premier Pere Adam, comme l'a voulu prouver un Hiſtorien, c'eſt ce qu'on n'a aucune peine à croire. Mais l'on voit bien, ſans que je le diſe, la chimere qu'un Hiſtorien ſe met dans l'eſprit, lorſqu'il fait de pareilles Généalogies. Le premier de cette famille, dont nous avons une connoiſſance aſſurée, eſt Jacques Stuart, qui étoit grand Sénéchal d'Ecoſſe en 1286. Un de ſes neveux Robert Stuart fut élû Roi d'Ecoſſe en 1370. & ce ne fut qu'au commencement du XVII. ſiécle, après la mort de la Reine Eliſabeth, qu'ils réunirent en leurs perſonnes les trois Royaumes, d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande. La branche aînée de cette Maiſon regna juſqu'à Marie Stuart, qui en étoit la derniere. Mais l'alliance qu'elle prit avec Henry Stuart, qui ſortoit de la ſeconde branche de ſa famille, a fait que cette Maiſon n'a quitté le Sceptre, que depuis quelques années qu'il a paſſé en d'autres mains.

Maiſon de Savoye.

La Maiſon de Savoye a toujours été regardée comme une des plus anciennes de l'Europe, & les autres Princes l'ont toujours ſi fort conſiderée, qu'ils n'ont point fait difficulté de s'allier avec elle dès les premiers temps qu'elle s'établit en Italie. L'on peut voir ſes alliances dans le traité qu'en a fait *Paradin*. Pour ſon anti-

quité M. de *Lille* & *Guichenon*, qui ont examiné cette histoire avec beaucoup de soin, ont montré qu'elle sort de l'ancienne Maison de Saxe; très-célébre dans les premiers temps de l'histoire d'Allemagne, par plusieurs Empereurs qu'elle a donnés.

Comme les familles que nous venons de rapporter, sont celles qui nous interessent le plus, je ne parlerai point des autres Maisons souveraines, parce que cela seroit d'une trop longue discussion. Il suffit de renvoyer au Théâtre Généalogique de la Noblesse de l'Europe de Jacques Spener imprimé à Lubeck, ou à ce que Jerôme Henningés en a publié, en quatre volumes, sous le même titre, aux ouvrages de M. Imhof, ou enfin à ce qu'en a écrit Bucelin, Religieux Benedictin de Vingart.

Anciennes Maisons éteintes.

Quoique parmi les anciennes familles il y en ait qui sont éteintes, il est toujours nécessaire de les étudier, afin de connoître le rang qu'elles tiennent dans l'histoire. Telles pourroient être les illustres Maisons de Dreux, de Brienne, de Baux, de Châlons, de Boulogne, de Longueville, de Coucy, de Vergy, & plusieurs autres, dont nous avons des histoires assez exactes.

Anciennes Familles qui subsistent.

Mais il paroît que nous sommes plus interessés à connoître les familles anciennes, qui subsistent encore : outre leur nom qui est célebre dans nos histoires, leur présence nous porte à les connoître plus à fond. Telles sont, par exemple, les histoires des Maisons de Courtenay, de la Tour d'Auvergne, d'Harcourt, de Montmorency, de Beauveau, de Coligny, d'Ailly, de Mailly, de Vivonne, de la Trimoüille, de la Rochefoucault, de Bournonville, de Crouy, de Ligne, d'Arschot, & plusieurs autres, qui pour la plûpart, viennent des premiers Conquerans de la Nation : & à l'exception du Trône qu'elles n'ont point occupé, elles valent beaucoup mieux que plusieurs Souverains, qui ne tirent, la plûpart, leur dignité, que de l'éclat du Sceptre, ou de la superiorité qu'ils ont possedée depuis quelques siécles. Mais dans la recherche qu'on peut faire de l'antiquité des ces familles, il ne faut pas toujours suivre leurs Historiens jusqu'au point où ils veulent nous faire aller ; quand on est arrivé dans ces histoires jusqu'à une époque assûrée, au deça de laquelle on trouve autant de gloire qu'il en faut, pour soûtenir la réputation des grands Hommes qui en sont sortis, il ne faut pas toujours s'attacher opiniâtrément à pénetrer dans l'incertitude que cause l'éloignement des siécles; il y a une obscurité qui a quelque chose de grand, & qui laisse à penser beaucoup, parce qu'on ne sauroit s'imaginer qu'une famille dont la suite se trouve si glorieuse, n'ait eu de commencemens admirables; au lieu que si l'on cherche une antiquité toujours clairc, on est obligé de se fixer avec les autres hommes aux deux peres communs du genre humain, Noé & Adam.

Familles modernes,

Les familles modernes n'interessent pas ordinairement autant que les autres, & jamais on n'a pour elles cette estime que fait naître l'antiquité. On sait à peu près de quelle maniere elles se sont élevées; il n'est pas impossible qu'il ne soit arrivé à quelques-unes d'entre elles ce qu'on a vû, dit-on, de nos jours dans un homme de néant, lequel, après avoir acquis quelque bien, prenoit dans tous les Actes qu'il signoit la qualité de Messire, & de Chevalier. (1) Un de ses parens choqué de cette vanité, lui dit: qu'il se moquoit, & qu'on ne le connoissoit que trop bien: qu'il n'y avoit que deux jours qu'on avoit vû l'équipage avec lequel son pere obligé de quitter la campagne, étoit venu habiter la Ville. Mon cousin, répondit ce faux Noble, ce que je fais ne vaut rien aujourd'hui; mais dans cent ans on ne pourra le payer, & peut-être que sa réponse & sa conduite ne témoignoient pas moins de prudence que de vanité. Car on voit ordinairement que ces sortes de nobles ne le sont qu'avec quelques biens & de l'effronterie pour tromper les autres après qu'ils ont réüssi à se tromper, ou à s'étourdir eux-mêmes.

Il y a une erreur assez commune, qui fait croire aux gens de la Cour qu'une famille est moderne lorsqu'elle est dans la Robe. De-là vient que souvent ils n'ont que du mépris pour ces Maisons; ils les traitent de Bourgeois, & ne croient pas qu'il y ait des gens de qualité parmi eux. Ils ont en partie raison; car aujourd'hui un bon Bourgeois qui fait preuve d'une ancienne & honnête roture, vaut beaucoup mieux que les trois quarts des nobles de Robe, tels que nous les voyons, dont la Noblesse acquise par Charges, est souvent le prix des véxations de leurs peres, ou de leurs ayeux. Il est bon néanmoins de remarquer que les plus illustres Maisons de France ont eu des Maîtres des Requêtes, ou des Conseillers de la Cour; telles sont les Maisons de Bourbon l'Archambaud, d'Harcourt Beuvron, de Rochefort, de Mailly, de Melun, de Mouy, d'Hangest de Genlis, de Gurton, de Chabanes. On ne doit pas ignorer que beaucoup de gens de Robe sortent de gens d'épée, comme les Monthelon, les Marillacs, les Berulles, les Harlays, les Lamoignons, les d'Aligres, les Bailleuls, &c. On doit savoir aussi que les familles de Robe sont comme les autres familles; il y en a d'anciennes, de moyennes, & de modernes. Les premiers étoient en crédit sous S. Louis, les autres ont commencé sous le regne de Louis XI. & de Charles VIII. & les derniers n'ont paru que depuis environ un siécle.

(1) *Mélanges historiques par Vigneul de Marvilles.*



CHAPITRE XLVII.

Histoire des grands Hommes.

LEs Heros se forment autant par les exemples, que par les préceptes; quoiqu'on ait devant les yeux les maximes de l'honnête homme, & du véritable Chrétien, elles sont très-souvent infructueuses lorsqu'elles sont seules: il faut, pour qu'elles fassent toute leur impression, qu'elles soient animées par des exemples. Il semble alors qu'il y a quelque honte à ne point faire ce qu'ont fait les autres. Ainsi quand on voit César verser des larmes, en lisant qu'Alexandre avoit conquis presque tout l'Univers, dans un âge où lui-même n'y avoit pas encore pensé, on doit croire que le sujet de ses larmes n'étoit pas de n'avoir pû conquerir le monde, mais de n'avoir pas fait ce qu'avoit fait Alexandre. C'est pourquoi on a écrit de tous temps la vie des grands Hommes, il faut croire que quand on a consacré à leurs mémoires ces Monumens publics, on a eu également ces deux pensées d'exciter les autres hommes à les imiter, & de témoigner par ces marques de reconnoissances l'estime qu'on faisoit de leurs vertus. Les grandes Ames qui comprennent bien cette maxime, ne manquent jamais de choisir quelque modele qui soit la régle de leurs actions. Ce n'est pas qu'elles veuillent demeurer au-dessous des autres; leur amour propre ne les empêche pas moins d'avoir des Supérieurs, que d'avoir des égaux; mais c'est également pour faire revivre en eux les actions des grands Hommes, & les éloges que ces actions ont méritées. Ainsi Alexandre ne pouvoit se lasser de lire tout ce que rapporte Homere des vertus d'Achille. Scipion avoit toûjours entre les mains le traité de l'éducation de Cyrus par Xenophon, Charles-Quint ne quittoit presque jamais les Mémoires de Philippes de Commines, & peut-être n'est-il redevable de sa réputation, qu'au desir qu'il eut d'imiter Louis XI. en lisant ce qu'en rapporte cet Historien. Le Cardinal de Richelieu, capable lui-même de servir de modele aux plus grands Ministres, voulut imiter en tout le Cardinal Ximenès; il se mit comme lui, à la tête des armées; comme lui il régenta les Princes & les Grands du Royaume, & se rendit redoutable à toute l'Europe; & parce que Ximenès avoit établi les Ecoles de Theologie d'Alcala, le Cardinal de Richelieu entreprit de relever celles de Sorbonne. Enfin comme Ximenès avoit écrit des traités de Théologie, ce Cardinal voulut laisser à la posterité d'excellens ouvrages de pieté & de controverse. Il n'envia qu'une chose à Ximenès, & dont il ne put venir à bout; c'étoit de voir son nom à la tête d'une Polyglotte. On sait qu'il offrit une somme considerable à M. le Jay, qui travailloit à la Bible qui porte son nom.

Les personnes judicieuses veulent aussi que ceux qui tendent à la perfection, se forment sur la vie des grands hommes, qui ont paru dans l'état qu'ils embrassent; les Ecclesiastiques sur la Vie de S. Athanase, de S. Chrysostome, de Don Barthelemy des Martyrs, de S. Charles, ou de Saint François de Sales; ceux qui suivent les armes, sur la Vie de M. de Montmorency, de M. le Prince de Condé, ou de

M. de Turenne; les Princes ſur la Vie de Theodoſe, ou de Henry IV. les Miniſtres ſur celles des Cardinaux Ximenès, Richelieu, ou Mazarin.

Quand je parle de la Vie des grands hommes, je prétend y comprendre auſſi la Vie des ſaints perſonnages, & de ceux qui ſe ſont rendus recommandables dans les Sciences; car l'héroïſme ſe porte ſur toutes les actions louables de la vie. Toutes ces hiſtoires qui tendent à la même fin, ont quelquefois des défauts qui ne retombent point à la verité ſur les grands Hommes qu'elles nous repreſentent, mais ſur le peu d'exactitude, ou le peu de jugement de leurs Hiſtoriens. On croit avoir beaucoup fait, quand on y a inſeré un grand nombre d'extaſes, de Viſions, de miracles, de prodiges, de faits extraordinaires, & ſouvent même des puerilités indignes des perſonnes illuſtres auxquelles on les attribue; il ſeroit quelquefois avantageux d'omettre ces hiſtoires, quand elles ne ſont pas ſuffiſamment autoriſées, parce qu'on n'y ajoûte pas toujours foy, & que jamais elles ne peuvent ſervir pour la conduite de la vie. S'il y a quelque choſe d'inimitable dans la Vie des Saints, ce ſont ces faveurs extraordinaires, qu'il n'eſt pas même permis de ſouhaiter. Je ne parle point des Ecrivains des bas ſiécles; c'eſt-à-dire, depuis le IX. juſqu'au XVI. on n'a point de peine à ſe perſuader qu'au milieu d'une infinité de veritables miracles, ils n'en ayent inſerés beaucoup de faux; mais il eſt ſurprenant que de nos jours on ait écrit de ces minuties indignes des perſonnes, ſous le nom deſquelles on les fait paſſer. Tel eſt l'accord que ſainte Roſe fit avec des moucherons, & qu'on rapporte en ces termes: » Je vous mettrai à couvert dans ma Cellule pendant le grand chaud, vivons en » bonne intelligence, ſans que mes mains vous tuent, ni que vos aiguillons me » bleſſent; » que M. Ollier autrefois Curé de S. Sulpice, avoit toujours deux Seraphins d'un ordre ſuperieur, qui lui avoient été leguez par teſtament, & que paſſant ſur le Pont Notre-Dame, tous les Anges gardiens des Marchands ſe proſternoient, pour ſaluer les Seraphins de M. Ollier; que quand ſainte Roſe alloit le matin à ſa cellule, les plus gros arbres du jardin inclinoient non-ſeulement leur cime & leurs branches, mais auſſi leur tronc devant elle, comme pour lui rendre leurs hommages. Oliva qui rapporte ce fait, aſſure qu'il ne ſe trouve rien de pareil dans l'ancienne hiſtoire. Mais cet Ecrivain ne ſe ſouvenoit pas que Sozomene rapporte, que Jeſus-Chriſt étant en Egypte, il approcha d'Heliopolis: où il y avoit un arbre d'une groſſeur extraordinaire. Le Démon qui s'en étoit emparé, s'y faiſoit adorer par tous les habitans du pays: Jeſus-Chriſt chaſſa le Démon, & l'arbre lui fit une profonde reverence, pour le remercier de la grace qu'il venoit de lui faire. Il avoit encore oublié ſans doute, qu'il n'y a gueres de Moines dans le X. XI. & XII. ſiécles de l'Egliſe, & dans les ſuivans, que le Clocher de ſon Egliſe n'ait ſalué pluſieurs fois juſqu'à terre.

Je ne veux point exclure pour cela des vies particulieres, les miracles & les autres graces que Dieu accorde à ſes ſerviteurs, il les a faits pour notre ſanctification, & il eſt juſte de lui en témoigner notre reconnoiſſance, en admirant ce qu'il opere lui ſeul dans les hommes, & en portant les autres à l'admirer. Mais quand la vie de ces Saints perſonnages ne ſe trouveroit pas remplie d'un ſi grand nombre de ces hiſtoires, elle ne laiſſeroit pas d'être toujours admirable. Je ne puis m'empê-

cher de rapporter à ce ſujet, ce que dit une perſonne illuſtre de notre ſiécle, dans la vie de Mad. de Chantal, je n'ai point dit-elle, (1) parlé des viſions & des extaſes de la mere de Chantal, & je ne dirai rien non plus de ſes miracles, ſa vie me paroit le plus grand de tous les prodiges; & je ſuis bien plus étonné qu'une femme ait eu la force pendant cinquante ans, de ne rien donner à la nature, & de ne rien refuſer à la grace, que je ne ſerois de voir reſſuſciter les morts.

Mais un autre inconvenient auquel on eſt encore ſujet dans ces hiſtoires particulieres, c'eſt d'y faire des fautes eſſentielles ſur la chronologie, ou ſur les circonſtances des faits. L'on croit aiſément, qu'une perſonne qui écrit une hiſtoire generale, peut commettre des fautes, parce que l'étenduë de ſa matiere l'empêche quelquefois d'en connoître également toutes les parties. Mais on ne peut croire qu'un hiſtorien qui n'a qu'un ſujet borné ne l'ait pas examiné à fond. M. de Valois (2) nous a donné un exemple de ces ſortes de fautes qu'il a découvertes dans pluſieurs hiſtoriens, qui ont écrit la vie de Sainte Geneviéve; on croit communement que c'étoit une Payſannne, mais ce ſavant homme montre par les hiſtoriens même que c'étoit ou la fille du Seigneur de Nanterre, ou de quelque Pariſien de diſtinction, qui avoit en ce lieu-là une maiſon de campagne. Ce que Saint Germain Evêque d'Auxerre, lui dit en la conſacrant à Dieu, prouve aſſez qu'elle n'étoit pas villageoiſe: ce Saint Prélat lui recommanda de renoncer au luxe des habits, & de ne plus porter à l'avenir aucuns joyaux, c'eſt donc une marque qu'elle étoit de naiſſance à en porter ſi elle eût voulu. Car ce ſeroit une choſe ridicule d'ordonner à une pauvre Payſanne de ne jamais porter ſur elle de bijoux d'or & d'argent, ni de pierreries, puiſque quand même elle auroit eu la volonté de le faire, elle n'en auroit pas eu le moyen. Quelques écrivains croyent que M. Baillet a fait une faute (3) à peu près ſemblable dans la vie de M. Deſcartes; cet hiſtorien dit donc que ce Philoſophe avoit eu en Hollande une fille nommée Francine. Cependant on a cru depuis que cette hiſtoire n'eſt qu'un conte fait à plaiſir par les ennemis de M. Deſcartes, à l'occaſion d'une machine qu'il avoit faite avec beaucoup d'induſtrie pour prouver démonſtrativement, que les bêtes n'ont point d'ames, mais que ce ſont des machines fort compoſées, qui ſe remuent à l'occaſion des corps étrangers qui les frappent, & dont elles reçoivent une partie de leur mouvement. C'eſt ce qu'on ſait, dit-on, d'un célebre Carteſien, qui ajoûtoit, que M. Deſcartes ayant mis cette machine ſur un Vaiſſeau, le Capitaine eut la curioſité d'ouvrir la caiſſe, dans laquelle elle étoit enfermée, & que ſurpris des mouvemens qu'il remarqua dans la machine, qui ſe remuoit, comme ſi elle avoit été animée, il la jetta dans la Mer, croyant que ce fût un diable. De ſavoir ſi tout ceci eſt fable ou réalité, c'eſt ce que je ne puis décider, ce que je pourrois aſſurer néanmoins connoiſſant les Philoſophes, auſſi hommes que les autres, c'eſt que je croirois aiſément que M. Deſcartes n'étoit pas moins capable de faire une machine animée, qu'un ſimple automate.

Il y a des perſonnes ſavantes dont nous n'avons point d'hiſtoire, mais on peut quel-

(1) Vie abregeé de M. de Chantal ſur la fin.

(2) *Valeſiana.*

(3) *Mélanges hiſtoriques par Vigneul de Marville.*

que fois la recueillir de leurs ouvrages, & principalement de leurs lettres; cependant il ne faut pas croire qu'on puisse toûjours y reconnoître le caractere de leur esprit, plusieurs personnes se peignent à la vérité dans leurs ouvrages, mais il y en a d'autres qui paroissans revêtus d'un double esprit, en montrent un dans leurs écrits, & réservent l'autre pour l'usage ordinaire de la vie. Il ne seroit pas difficile d'en apporter beaucoup d'éxemples. Si l'on ne consideroit M. Nicole que dans ses ouvrages, on se persuaderoit, que dans le particulier il ne croyoit un fait qu'après une éxacte discussion de sa vérité; on le prendroit pour un homme intrépide, que rien ne pouvoit ébranler: cependant ceux qui l'ont connu, savent quelle étoit sa crédulité: il ajoûtoit foy à tous les faits qu'on lui rapportoit, quelques absurdes qu'ils puissent être, parce qu'il ne pouvoit s'imaginer qu'on le voulût tromper. Sa timidité étoit si grande, qu'elle alloit jusqu'à la foiblesse, à peine osoit-il sortir de sa maison, tant il apprêhendoit les accidens imprevus dont mille personnes avoient, disoit-il, été tués ou blessés. A regarder M. de Launoy dans la conduite qu'il a tenuë en Sorbonne, ou dans les remarques qu'il a faites sur la censure de la Faculté de Théologie de Paris contre M. Arnauld, on l'auroit pris pour un zelé partisan de ce Docteur. Voici néanmoins ce qu'en dit un des grands hommes de son siecle qui l'avoit fort connu. « Nous l'avons oui parler, dit (1) M. Bossuet, & on ne nous en imposera pas sur ses » sentimens: il disoit (c'est de M. de Launoy qu'il parle) que les Peres Grecs, » qui avoient précedé Saint Augustin, avoient été de la même doctrine que tinrent depuis les Demi-Pélagiens & les Marseillois, que depuis Saint Augustin » l'Eglise avoit pris un autre parti; qu'ainsi il n'y avoit point sur cette matiere de » véritable tradition, & qu'on en pouvoit croire ce qu'on vouloit. Il ajoûtoit encore, puisqu'il faut tout dire, que Jansénius avoit fort bien entendu Saint Augustin, & qu'on avoit eu tort de le condamner; mais que Saint Augustin » avoit tort lui-même, & que c'étoient les Marseillois, ou les Demi-Pélagiens qui » avoient raison. En sorte qu'il avoit trouvé le moyen d'être tout ensemble Demi-Pelagien & Jansénifte. Voilà ce que nous avons oui de sa bouche plus d'une fois, » & que d'autres ont oui aussi-bien quenous.

Nous ne marquerons pas ici de quelle maniere on doit se conduire dans la lecture de ces histoires particulieres, comme elles sont toutes détachées, on peut aussi les lire separément, il est à propos néanmoins de suivre cet ordre qui paroît assez naturel; c'est 1°. de s'en proposer quelqu'une qui nous serve de modele, & de regle pour notre conduite, comme nous l'avons déja marqué, il semble qu'on doit après cela lire les autres selon l'ordre des temps, ainsi on peut voir l'histoire du Cardinal Ximenés, la vie de Charles-Quint, l'histoire du Duc d'Albe, la vie d'Elisabeth Reine d'Angleterre, l'histoire de Cromwel, & les autres de ce caractere dans les temps où l'histoire d'Espagne & d'Angleterre parlent d'eux, mais celles qui n'ont point de rapport avec l'histoire civile, se doivent lire en étudiant l'histoire des sciences, dans lesquelles ils ont excellé, telles sont les vies de Charles Dumoulin, de Copernic,

---

(1) *M. Bossuet, remarques manuscrites sur la Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques de M. Dupin.*

de

de M. de Peiresc, de Ticho-Brahé, de M. Descartes, de Budé, du Cardinal Belarmin, & de plusieurs autres.

Les Vies particulieres ont un avantage qui ne se trouve pas dans l'histoire génerale. Celle-ci ne doit representer aux yeux des hommes que des actions publiques, & les faits qui influent dans les grands évenemens, ou qui en sont une suite; au lieu que les Vies particulieres font voir les actions privées, les humeurs & le caractere des Princes & des grands hommes.

CHAPITRE XLVIII.

Histoires des Sciences & des Arts.



L'Histoire des Arts & des Sciences ne consiste que dans la recherche de leur origine, de leurs progrés & des grands hommes qui y ont parû. Quoiqu'il soit inutile à tout le monde de s'appliquer géneralement à toutes les Sciences, il est bon néanmoins d'en connoître l'histoire, c'est même le moyen d'en prendre des idées generales, débarrassées de ce que les Sciences ont de rebutant & d'épineux.

La Théologie, qu'on doit considerer comme la premiere de toutes les Sciences, a commencé avec les hommes, à peine ont-ils été créés, qu'il leur a fallu connoître leur Créateur & le rapport essentiel qu'il y avoit entre lui & les créatures. A regarder ainsi la Théologie, on ne peut étudier son histoire que dans les livres Saints, dans les écrits des Juifs & dans les traités des Saints Peres. Mais on peut encore sous ce nom de Théologie, comprendre l'histoire des Religions du monde, & cette méthode avec laquelle on a traité les matieres de la foi depuis le XII. siécle.

La connoissance de la Religion Judaïque servira de préparatif pour connoître les Religions des autres peuples; mais pour en avoir une connoissance exacte, il faut étudier (comme nous l'avons déja dit) les ouvrages qui se sont faits depuis un siécle, tels sont le traité de l'idolâtrie de *Vossius*, celui que *Van-dale* a fait sur cette matiere, le traité de *Lilius Giraldus* sur les Dieux des Nations, & l'ouvrage de *Schedius* sur la Religion des anciens Germains, des Gaulois, des Anglois & des Vandales. On pourroit faire plusieurs observations sur cette matiere; mais nous croyons qu'il est inutile d'en dire davantage, parceque nous avons parlé des Religions & des mœurs au commencement de cet ouvrage & dans l'histoire de chaque nation.

Il faut avoir ensuite quelque connoissance de la seconde espece de Théologie, qui a été en usage depuis le XII. siécle, on peut d'abord pour juger de sa méthode, comparer quelques-uns des traités des Théologiens de l'Ecole, avec les ouvrages des Saints Peres, peut-être sera-t'on surpris que la foi étant toujours la même, il se soit trouvé une si grande difference dans la maniere de l'expliquer. On peut consulter ensuite ce que M. de *Launoy* a écrit sur les plus célebres écoles de l'Europe, *de Scolis celebrioribus*, & le traité que *Stampelius* avoit fait auparavant sur cette même matiere, & qui fut imprimé à Lubeck en 1616. sous ce titre. *Historia*

Scholastica, seu Scholarum Theologicarum ortus & progressus, il faut y joindre la vie des plus célebres Théologiens, ou les histoires qui se mettent quelque fois à la tête de leurs ouvrages. Je ne m'arrête point à l'histoire du droit Ecclesiastique, du droit Romain, ou du droit François, il suffira pour le premier de lire ce que M. Florent en a écrit, & pour les autres nous en avons en François des histoires particulieres.

Il semble que la varieté qui se rencontre dans l'histoire de la Philosophie, en rend l'étude plus agréable que celle de la Théologie. Il paroit que chaque siecle a produit une méthode particuliere de Philosophie, parce qu'il y a eu autant de sectes qu'il y a eu de grands hommes dans cette science; nous n'avons sur cette matiere aucune observation à faire, qu'à indiquer les ouvrages qu'on doit lire, pour en avoir quelque connoissance. Je crois qu'il est nécessaire de commencer par le savant ouvrage de Thomas *Stanley*, sur l'histoire de la Philosophie, afin de se former une idée de toutes les sectes qui ont paru; après quoi on peut lire Diogene-Laërce, la vie de Socrate par Xenophon, les femmes Philosophes de M. Menage, l'histoire de Copernic, & de Ticho-Brahé, par M. Gassendi & de M. Descartes, par M. Baillet, avec les histoires des Philosophes de Melchior Adam, celle de la Societé Royale de Londres, & de l'Academie des Sciences de Paris. *Vossius* à donné une histoire des Mathematiciens, mais peu exacte, comme bien d'autres ouvrages de ce savant homme. L'histoire de la Medecine, qui a été imprimée en Hollande, les vies des Peintres, & des Architectes, par M. Felibien, peuvent suffire pour les sciences dont ils traitent. Pour la Poësie on pourroit lire le jugement des savans de M. Baillet sur les Poëtes; mais comme il y a beaucoup à ajoûter & à retrancher à ce qu'il dit, il est nécessaire d'y joindre d'autres traités, tels seroient ceux de Crinitus & de Giraldi pour les Poëtes Latins, l'histoire de la Poësie Françoise du Président Fauchet: il seroit à souhaiter même que l'on publiât celle qui a été faite par M. l'Abbé Massieu, qui est remplie de recherches curieuses, & accompagnée d'une exactitude sage & scrupuleuse, qui faisoit le caractere de ce savant.

Les belles lettres, je veux dire l'histoire des langues & de l'éloquence, demandent qu'on y fasse quelque attention. Après avoir lû le jugement des savans, sur les Grammairiens & les critiques, dans M. Baillet les histoires des Grammairiens & des Rheteurs dans Suetone, l'histoire des Orateurs celebres dans Plutarque, & le traité de Ciceron *de claris oratoribus*, on pourroit s'appliquer à connoître le caractere de chaque nation pour l'éloquence. L'étude de cette histoire laisse un grand vuide depuis le IV. siecle jusqu'à la fin du XV. parce que les Goths & les Vandales ayant commencé à ravager les Provinces de l'Empire Romain, y firent perir les sciences, & le bon goût, qni n'a commencé à se rétablir en Europe, que sur la fin du XV. siécle, & au commencement du XVI. si nous avions l'histoire d'Erasme faite par M. Joly Chantre de l'Eglise de Paris, elle suffiroit, & seroit seule capable de nous instruire à fond de ce qui regarde le rétablissement des lettres en Europe, on doit y suppléer par la vie particuliere des Princes qui ont favorisé les lettres, comme François I. & Laurent de Medicis, & par la vie des grands hommes qui y ont parû avec le plus de reputation. Je ne crois pas qu'on puisse finir cette étude par un ouvrage plus utile, & plus agréable que l'inimitable histoire de l'Academie Françoise de M. Pelisson.

Il faut encore pour s'instruire de ces sortes de sciences, lire les bibliothecaires qui en ont écrit, par exemple, les traités des écrivains Ecclesiastiques, depuis le XII. siécle, pour la Théologie : les vies des celebres Jurisconsultes, & les Journaux de France & de Hollande. Mais il seroit utile que chaque science eût une histoire aussi belle & aussi instructive que celle de la Medecine & de la Peinture, qui donnent l'une & l'autre beaucoup de goût & de connoissance pour les sciences, dont elles parlent.

CHAPITRE XLIX.

Des secours qui servent à étudier l'Histoire ; premierement des Mémoires.

ON ne croit pas qu'il y ait avec les Historiens ordinaires, de sources plus certaines, pour apprendre l'histoire, que les Mémoires & les Lettres. Mais il faut distinguer pour cela les Lettres & les Mémoires des Ministres, & des personnes qui ont eu le maniement des affaires, de ce que pourroient avoir écrit des particuliers, qui n'ont appris que par d'autres les choses dont ils ont voulu nous instruire. On sait la difference qui se trouve entre ces deux sortes d'Ecrivains. Les uns parlent en maîtres, parce qu'ils ne sont pas moins assûrés de la cause, qui a produit les évenemens, que des évenemens-mêmes. Les autres ne parlent qu'en tremblant; & quand ils veulent décider, ce n'est ordinairement que sur des conjectures, qui paroissent quelquefois vraisemblables ; mais qui sont presque toujours fausses.

Ce n'est donc que sur la foi des premiers qu'on se doit assurer de la vérité de l'histoire ; mais comme un seul homme ne peut pas tout voir, il faut en consulter plusieurs sur un même Regne ; parce que les personnes qui ont donné leurs Mémoires avec exactitude, ont laissé à d'autres le soin de faire connoître ce dont ils n'étoient pas bien informés eux-mêmes. Un défaut néanmoins qui est assez ordinaire dans ces sortes d'ouvrages, est de chercher à embrasser beaucoup de matieres ; & l'on ne pense point que les particularités qu'on rapporte sur la foi d'autrui, venant à se trouver fausses, ou équivoques, diminuent la créance qu'on pourroit ajoûter aux évenemens, dont on a été les témoins oculaires. Toute la sincerité de César n'a point empêché qu'on n'en ait porté ce jugement : (1) que ses Mémoires étoient écrits avec trop peu de soin, & trop peu d'égard pour la vérité, parce qu'il avoit crû trop legerement la plus grande partie de ce qu'on lui avoit raconté des actions des autres. Cette négligence n'a point manqué de faire dire, que sa candeur pourroit n'être point à l'épreuve, lorsqu'il faloit parler de lui ; & que si on lui faisoit la grace de ne point croire qu'il ait affecté ce défaut, on doit dire aumoins que sa mémoire ne lui a pas toujours été assez fidele.

Il y a encore une autre remarque à faire sur les Mémoires que publient les Mini-

(1) *Suetonius in Cæsar. cap. 56.*

ſtres, ou les perſonnes qui ſe ſont trouvées dans les affaires, c'eſt de penſer moins à nous inſtruire, qu'à ſe juſtifier. On s'imagine qu'on va lire une hiſtoire, & l'on ne trouve qu'une apologie, dans laquelle même on porte quelquefois les faits au delà du vraiſemblable; il arrive que ces hiſtoires dégenerent en diſputes, la diſpute ne produit que des injures, & ſe réſout tout au plus en differens perſonnels. Si les Ecrivains ne ſont pas leur apologie, ils ſont ſujets ordinairement à nous dire, non pas ce qu'ils ont fait, mais ce qu'ils devroient ou ce qu'ils voudroient avoir fait. *Pontis* n'a pas été exempt de ce reproche; quoique certaines gens ayent parlé fort avantageuſement de ſes Mémoires, on n'y remarque pas néanmoins plus de ſincerité & de candeur, que dans les autres.

Les Mémoires n'ont été en regne que depuis *Philippe de Commines*: auſſi ne voyons-nous pas avant ce temps-là, que notre hiſtoire ſoit éclaircie, comme elle l'a été depuis. Le ſuccès qu'eut cet ouvrage, fit penſer à pluſieurs Seigneurs, de ne point cacher ce qu'ils auroient pû ſavoir par eux-mêmes des ſecrets de l'Etat. Mais il arrive rarement, qu'on trouve des perſonnes auſſi judicieuſes, & auſſi ſinceres, que l'étoit Commines. On l'a regardé dans ces derniers ſiécles, comme le reſtaurateur de l'hiſtoire. L'on a crû faire honneur à Polybe, l'un des meilleurs Hiſtoriens de l'antiquité, de mettre ſon hiſtoire en parallele avec les Mémoires de cet Ecrivain. On ne peut gueres s'empêcher de penſer de lui ce qu'en ont crû Juſte Lipſe & Montagne, que ſa pénetration & la ſincerité de ſes conſeils devoient porter à le prendre pour un guide aſſûré dans le maniement des affaires; que l'admirable ſimplicité avec laquelle il eſt écrit, fait paroître ſa bonne foi; qu'il parle de lui-même ſans vanité, & des autres ſans jalouſie. Enfin on ne lui reproche que très-peu de défauts, en comparaiſon des grandes qualités qu'on y remarque. Nous avons eu depuis ce temps-là un grand nombre de Mémoires; mais tous ne méritent pas qu'on les mette dans une même égalité. L'on a toujours eſtimé plus que les autres, ceux des Seigneurs du *Bellay*, du Maréchal de *Montluc*, de *Dupleſſis Mornay*, de M. de *Sully*, du Marquis de *Caſtelnau*, de M. de *Villeroy*, auſſi-bien que ceux de *Montreſor*, de M. de *Rohan*, & de M. de la *Chatre*, du Cardinal *de Retz*, de Madame de *Motteville*, & de Mademoiſelle de *Montpenſier*; Ceux de M. de la *Rochefoucaut*, quoiqu'imprimés trés-imparfaitement, ont paſſé pour un chef-d'œuvre de bon ſens & de politeſſe. Il ſeroit à ſouhaiter que les deſcendans de ce Seigneur vouluſſent bien communiquer ces Mémoires entiers.

Je mets encore au rang de ces premiers les Mémoires de *Brantoſme*, quoiqu'il y ait des endroits qu'il n'a écrit que ſur la foi des autres, & qu'il ait eu deſſein de nous apprendre qu'il connoiſſoit autant les ſecrets des Dames de la Cour, que l'interieur des grands hommes, dont il a fait l'hiſtoire. Il faut dire à ſa loüange, qu'il a donné des lumieres ſur des faits qu'on traitoit de fables, avant la publication de ſes Mémoires. Mais il eſt fâcheux que depuis plus de ſoixante ans, que ces Mémoires ont été publiés pour la premiere fois, on n'ait pas encore penſé à en donner une édition exacte & entiere: peut-être le fera-t-on un jour. On doit encore ſe ſervir avantageuſement de tous les Mémoires qui ont été publiés pendant la Ligue; du Recueil de l'Abbé de S. Germain contre le Miniſtere du Cardinal de Richelieu, du

Recueil fait pendant la Minorité du Roy, ou les Guerres de Paris, & le Procès de M. Fouquet, quoique la plûpart de ces Mémoires soient, ou des apologies, ou des invectives; ces invectives néanmoins ne laissoient pas d'être fondées sur quelques faits; mais il faut beaucoup plus de précaution dans cette lecture, que dans aucune autre. Toutes les personnes qui ont quelque experience, sont persuadées que M. Fouquet a traité admirablement bien tout ce qui regarde les Finances, outre le bon sens & l'esprit qui regne dans ses ouvrages, on y a découvert des secrets inconnus jusqu'alors, qui ont fait croire que les défenses de ce Ministre ne doivent jamais sortir des mains d'un Prince, ou des personnes qui ont le maniement des Finances. Je ne parle point ici des Mémoires qui passent sous le nom du Comte de Rochefort : on n'ignore pas que ce ne soit un Roman écrit, cependant avec tant d'esprit & de politesse, qu'il feroit croire volontiers que tout ce qu'il rapporte est véritable, parce qu'on souhaiteroit qu'il le fût. L'auteur de ce Livre est Gatien *des Courtilz*, homme de beaucoup d'esprit, mais incapable de se moderer dans la composition. Cependant il est peu d'auteurs qui ayent autant travaillé; c'étoit un goût romanesque, où il mêloit quelque teinture d'histoire; les anacronismes ne l'épouvantoient pas : c'étoient des bagatelles pour un homme qui ne faisoit usage d'aucun livre. Ecrire pour ou contre son Prince; tout lui étoit égal. Mais de tous les ouvrages qu'il a faits, il n'y a que les *Mémoires de Rochefort*, qui lui ayent fait beaucoup d'honneur; les autres ne sont point écrits avec le même goût & la même legereté. Il est bon néanmoins d'être sur ses gardes contre un homme, qui a répandu dans le monde une infinité de Mémoires & de Relations differentes, qu'il est bon de ne pas prendre pour des morceaux d'histoires.

Cette fureur des Memoires a été si grande pendant quelques années, qu'il n'y avoit point de petit Gentilhomme qui ne voulût donner les siens. Il suffisoit qu'il se fût trouvé à la tête d'une compagnie, qu'il eût voulu se battre en duel & qu'il eût eu quelques intrigues amoureuses. Tout cela mêlé avec quelques Episodes ne manquoit pas de fournir une ample matiere. Je me suis étonné vingt fois, non pas de ce qu'on avoit publié les mémoires d'une homme de (1) qualité, qui a paru avec éclat dans le monde; mais de ce qu'il les avoit écrit lui-même, n'ayant rien de bien considerable à nous apprendre que des préceptes, des questions & des maximes d'amour, qu'il avoit faites pour plaire à quelques Dames.

(1) Bussi Rabutin.



CHAPITRE L.

Des Lettres & Négociations.

'Ay dit qu'il falloit faire la même distinction dans les Lettres, que dans les Mémoires. On sait assez qu'on y trouve l'histoire dans toute sa pureté, les passions des hommes y sont bien mieux représentées que dans les Historiens mêmes. L'homme s'y peint plus vivement, il y explique avec plus de sincerité les causes qui l'ont porté à agir. C'est ce qu'on remarque dans les Lettres de S. Cyprien, dans celles de Saint Augustin, de Saint Jerôme, de Saint Leon, de Saint Gregoire, dans le recueil du Pere Lupus, dans celles de Fulbert, d'Yves de Chartres, de Saint Bernard, de Saint Anselme & d'une infinité d'autres, où l'on voit l'histoire de l'Eglise plus détaillée que dans les historiens mêmes.

La plûpart des Lettres des Princes & des Ministres, se trouvent quelquefois insérées dans leurs Mémoires, ou dans leurs Négociations, comme dans les mémoires de M. le Duc de Nevers, dans ceux de Messieurs de Bellievre & de Sillery, sur la Paix de Vervins, dans les Négociations du Président Jeannin & de Fresne Canaye, dans les Mémoires de M. de Sully, & dans ceux qu'on a dressés sur le Ministere du Cardinal de Richelieu. J'ay parlé ailleurs des Lettres de Busbeque & de celles du Cardinal d'Ossat. Mais je ne puis m'empêcher de dire quelque chose de celles du Cardinal Mazarin, à cause du plaisir qu'elles firent aussi-tôt qu'elles parurent: on y remarque que ce ministre étoit si dévoüé au bien de l'Etat, qu'on a enfin été persuadé qu'il avoit plus à cœur la gloire de son Maître, que ses interêts propres. Il y en a quelques-unes où l'on trouve ce caractere exprimé d'une maniere si sincere, qu'il est difficile de se mettre dans l'esprit, qu'il se fût déguisé jusqu'au point de ne laisser rien appercevoir dans ses expressions, ou même dans sa conduite, qui pût faire juger des vûës particulieres d'interêt qu'il auroit eûës.

Mais il y a tout lieu d'être surpris de l'estime qu'on a eu pour les lettres de quelques particuliers, par exemple, pour celles de *Guy Patin*, on a cru y trouver quantité de faits historiques; & il est arrivé par une étrange bizarrerie que ce Medecin n'avoit souvent que de fausses nouvelles à mander à ses amis: il écrivoit moins ce qui arrivoit, que les choses qui lui venoient à la pensée; on ne peut assez blâmer sa négligence dans les faits les plus connus, comme lors qu'il dit (1) que Voiture étoit de Paris, quoique tout le monde sût de son temps même qu'il étoit d'Amiens: il dit, (2) que l'éloge de Calvin, qui est dans les hommes illustres de Papyre Masson, est de ce savant homme; personne cependant n'ignore qu'il ne soit de M. Gillot Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, qui a travaillé à la Satyre Menippée. Je pourrois rapporter un nombre infini de ces sortes de fautes; mais ces let-

(1) *Lettre du 15. Septembre 1650.*

(2) *Lettre du 24. May 1650.*

tres ne font pas assez importantes, & ne font pas d'un assez grand poids pour mériter qu'on en releve toutes les fautes. Les portraits que donne Patin, font de pure imagination; il les faisoit, ou pour se divertir, ou pour divertir les autres; on en voit un exemple dans ce qu'il dit, (1) du Pere Petau, » que c'étoit un homme fâ» cheux, mordant & médisant, qui n'a jamais écrit que pour réfuter quelqu'un, » qu'il a fait deux volumes pour réfuter Scaliger, contre lequel il a vomi des » charretées d'injures, bien qu'il fût mort vingt ans auparavant, qu'il n'a écrit sur » Saint Epiphanes que pour reprendre à chaque page le Cardinal Baronius, qu'il » a fait imprimer des ouvrages contre la Peyre, Grotius & Saumaise, afin d'a» voir le plaisir de leur dire des injures, enfin que ce Pere n'écrit que pour faire » le Baron de Feneste, & pour contredire à tout venant, comme s'il étoit agité de » quelque mauvais genie de sédition & de contradiction. » C'est ainsi qu'il parloit d'un des plus grands hommes que le XVII. siécle ait produit, tant pour la belle litterature, que pour les sciences Ecclesiastiques. Il ne faisoit pas même difficulté d'inventer jusqu'aux plus énormes impietés pour noircir la réputation des grands hommes. Je n'en veux pas d'autre exemple, que ce qu'il avance contre le Cardinal de Richelieu & M. de Marca. » Le Cardinal de Richelieu, dit-il, (2) qui » aimoit assez à rire, lorsqu'il n'étoit point tourmenté de sa bile noire; demanda un » jour au Docteur Mulot, son Confesseur, combien il falloit de Messes pour tirer » une ame du Purgatoire, le Docteur lui répondit, que l'on ne savoit pas cela, & » que l'Eglise ne l'avoit pas defini. Le Cardinal lui répliqua, c'est que tu n'es » qu'un ignorant, & moi je le sais bien, il en faut autant qu'il faudroit de pelotes » de neige pour échauffer un four. » La fausseté qu'il dit (3) de M. de Marca, n'est pas moins considerable. » Il avance qu'il étoit de bas lieu; qu'il devint » Ministre du parti des Reformés, dont-il étoit, qu'ayant changé il se fit Jesuite, » puis ayant quitté la Societé il se maria & devint Conseiller au Parlement, & en» suite Président. » Il se trouve néamoins, quoi qu'en dise M. Patin, que les parens de M. de Marca étoient Nobles, & qu'ils font remonter leur génealogie jusqu'au XI. siécle, où un Garcias de Marca Capitaine de Cavalerie, rendit de grands services à Gaston Prince de Bearn. Il commença à y avoir des gens de Robe dans cette famille en 1444. M. de Marca naquit en 1594. & comme les Huguenots étoient alors les maîtres dans le Bearn, & que les Curés n'y faisoient presque aucune fonction, son pere pour avoir la consolation de voir baptiser son fils dans le sein de l'Eglise Catholique, le fit porter au Monastere de Saint Pé de Generes du Diocese de Tarbes, où il reçut le Baptême des mains d'un Religieux de cette Maison. Dès qu'il eut fait ses études tant d'Humanité & de Philosophie, que de droit Civil & Canonique, sa principale occupation, fut de disputer contre les Huguenots & de les convertir, ce qu'il continua lors qu'il fut marié.

Je donnerois aussi bien que les autres le nom d'honnête homme à ce Medecin; si je n'étois persuadé que la probité est inséparable de la Religion. L'on peut remarquer par tous ces endroits, le peu de fond qu'on doit faire sur les particuliers

(1) *Lettre du 16. Fevrier 1645.* (2) *Lettre du 12. Juin 1657.* (3) *Lettre du 28. Juin 1652.*

qui nous ont laissé dans leurs lettres des faits historiques qui regardent les affaires d'Etat, puisqu'ils se trompent si lourdement en des choses qui devroient leur être plus connues que les secrets du Conseil. Je sai que le peu d'exactitude de M. Patin, ne doit pas faire regarder tous les autres comme des personnes suspectes; mais si c'étoit ici le lieu de montrer combien ces sortes d'écrivains commettent de fautes, l'on se persuaderoit peut-être que si l'on ne remarque point dans leurs lettres toutes ces erreurs, c'est parce qu'on ne les a point examinées de fort près.

CHAPITRE LI.

Des Traités de Paix.

LEs Traités de Paix & les missives des Ambassadeurs, ne sontpas moins utiles que les lettres & les mémoires. Ce sont les sources où l'on doit apprendre quels sont les droits & les prétentions des Couronnes. On voit dans les lettres des Ambassadeurs les ressorts & les intrigues que l'on met ordinairement en œuvre. Enfin c'est presque là seulement qu'on trouve tous les rafinemens de la politique & l'esprit des Cours. Nous avons depuis quelques années des recueils assez amples de ces négociations, & de ces traités, comme de la paix de Vervins, de celle de Nimegue & de Riswich, il y en a encore un recueil general publié à Paris; mais il n'est point à comparer à celui qui a été publié en Hollande depuis, en quatre volumes in folio, quoique l'un & l'autre soient fort imparfaits, & remplis d'un nombre presque infini de fautes grossieres. On peut voir encore quelques-uns de ces traités dans le *Codex diplomaticus* de M. de *Leibnitz*, dans les recueils de *Lundorpius* & de *Lunigius*, dans celui de M. Rymer, que la Reine d'Angleterre a fait imprimer. Les Missives que M. Dupuis a publié sur le Concile de Trente, & les lettres de Vargas sont admirables pour connoître l'esprit des François, & des Espagnols, par rapport à ce Concile.

Comme ces recueils sont très-importans par leur usage dans les Négociations, qui sont devenuës très-fréquentes dans l'Europe, qu'il me soit permis de faire ici quelques observations nécessaires pour se servir utilement de ces sortes d'ouvrages.

On ne doit compter que sur trois recueils que nous avons en ce genre, le premier est celui que Frederic Leonard, l'un des plus célebres Libraires de Paris, fit paroître en 1692. en six volumes in 4°. A regarder cet ouvrage par rapport au droit public de l'Europe il est très-imparfait; à le regarder uniquement par rapport à la France, il contient les pieces essentielles des differentes négociations que nous avons euës à conduire avec les Etrangers depuis le regne de Charles VII. & c'est alors que les interêts du Royaume & ceux même de toute l'Europe, ont commencé à prendre une forme differente de celle qu'ils avoient auparavant. Frederic Leonard fut aidé dans ce travail des lumieres & des sages avis de M. Amelot de la Houssaye grand speculatif en matiere de politique & de droit public. Ses vûës ne regardoient que la France, & il les accomplit avec plus de succès qu'on ne pouvoit l'esperer

peter en un ſujet qui n'avoit été avant lui que légerement ébauché. Comme Leonard imprimoit depuis très-long-temps pour tous les Bureaux des Miniſtres, il lui étoit reſté dans ſes magaſins un aſſez grand nombre de piéces qui regardoient le droit public du Royaume. Il en fit uſage & les joignit au recueil qu'il avoit fait des anciens traités.

Cet ouvrage néanmoins n'a pas eu un grand ſuccès ſoit par la maniere dont il eſt rangé, ſoit par les négligences qu'on y a remarquées. Une faute aſſez ſinguliere ſaute aux yeux de ceux qui y ont fait quelque attention; on a imprimé au Tome 2[e]. de ce recueil pages 9 & 13. Le traité fait à Lyon le 5 Avril 1502. entre Louis XII. Roi de France & Ferdinand le Catholique, Roi d'Eſpagne, par l'entremiſe de Philippe Archiduc d'Autriche. A la fin de ce Traité ſe voyent les ſignatures de ces Princes; & l'on y a mis *Signé*, LOUIS. *Et plus bas*, PHILIPPE. comme ſi Philippe avoit été Secretaire du Roi Louis XII. quoique la ſeconde ſignature ſoit celle de Philippe Archiduc d'Autriche, qui par reſpect pour Louis XII. dont il étoit le Vaſſal, a ſigné deux ou trois doigts audeſſous du Roi. Cette remarque doit à la vérité paſſer pour une minutie; mais il faut dans ces matieres une ſcrupuleuſe exactitude; on trouve cependant dans le même traité une faute plus conſidérable, qu'il eſt bon de rectifier. On a joint à ce traité dans l'édition de Leonard, quatre articles ſéparés que l'on a qualifiés d'addition au traité de Lyon, quoiqu'ils faſſent partie du projet qui avoit été arrêté entre ces Princes, pour terminer la maniere dont ils jouiroient du Royaume de Naples. Mais celui que Leonard avoit employé pour copier ce traité n'a pas fait attention que la copie de ces prétenduës additions eſt imparfaite & qu'il y manque pluſieurs articles, qui tous enſemble ont été repris dans le traité de Lyon, dont l'original ſe trouve entier dans le Volume 8466. des manuſcrits de Bethune qui ſont dans la Bibliotheque du Roy. Il y a dans cette même édition pluſieurs autres inadvertances qui ne ſont pas moins importantes, & qui ont ſans doute ôté la confiance que l'on pouvoit avoir à cette édition.

Huit ans après l'édition de Leonard un Libraire de la Haye voulut auſſi donner de ſon chef une édition des traités de Paix. C'eſt le Sieur Moetjens qui avoit eu de tout temps beaucoup de relation avec les Miniſtres Etrangers qui réſident auprès des Etats Generaux des Provinces-Unies, il avoit pris un goût particulier pour la politique, qui s'accommodoit fort avec ſes interêts propres. Moetjens publia donc en 1700. le recueil des traités de Paix fort augmenté, il eſt rangé dans un autre ordre que celui de Leonard. Il n'en reſte pas aux ſeuls traités faits entre la France & les autres nations; il embraſſe tous les Etats de l'Europe: & il remonte même fort au-deſſus de Charles VII. il reprend même ſon ouvrage dès le neuviéme ſiécle; quoique ce recueil ſoit mieux diſpoſé que celui de Leonard, il ne laiſſe pas d'avoir auſſi ſes défauts qui ſont les mêmes, pour la plûpart, que ceux de l'édition de Paris, & M. Dumont qui étoit chargé de la direction de ce grand ouvrage, n'a pas laiſſé d'ajoûter d'autres fautes à celles qui avoient été faites avant lui.

M. Dumont ſentit bien les défauts de ſon ouvrage, & il s'étoit mis en état de les corriger, lorſqu'il fut appellé à Vienne par M. le Comte de Sinzendorf, Grand-Chancellier de la Cour Imperiale, & premier Plenipotentiaire de l'Empereur au

Congrès de Soissons. Ce Ministre qui a toujours eu beaucoup de goût pour les lettres, avoit connu M. Dumont en Hollande, & comme il avoit dessein de faire écrire toute l'histoire de la Guerre de 1700. il crut que M. Dumont seroit propre pour ce dessein. Mais ce savant ne perdit pas de vûë son recueil géneral des Traités de Paix. Se trouvant à Vienne, il y fut aidé par les bien faits de l'Empereur, Prince rempli de vûës sages, & qui voulut encore lui faire communiquer ce qu'il y a de précieux dans les archives de l'Auguste Maison d'Autriche, c'est ce qui a produit ce vaste recueil qu'on a imprimé en Hollande, sous le titre *de Corps Diplomatique du droit des gens*, en 12 volumes in-folio, ausquels M. Dumont n'a pas eu le temps de mettre la derniere main. Cet ouvrage quoique travaillé avec soin, peut encore faire quelques pas vers la perfection. M. Dumont avoit manqué à plusieurs choses essentielles. Il s'étoit servi de copies assez imparfaites des manuscrits de M. Dupuy, qu'il a tirées de la Bibliotheque de Berlin, au lieu de chercher à les tirer de Paris où l'on peut en avoir de parfaites par les originaux mêmes qui sont entre les mains de M. Joly de Fleury, Procureur General du Parlement de Paris, Magistrat plein de lumieres & d'integrité, qui se fait un plaisir de communiquer ce qu'il a de précieux en ce genre. Les piéces que M. Dumont a tirées du *Codex juris gentium* de M. de Leibnitz, ne sont pas plus exactes que celles qu'il a tirées de Berlin ; elles devoient être également révûes sur d'autres copies.

Un second défaut qu'on voit regner dans le dernier ouvrage de M. Dumont, est de n'y trouver presque aucune note historique : elles sont nécessaires cependant pour l'intelligence des traités, sans quoi on ne peut savoir sur quel endroit il faut appuyer dans leur lecture. Est-ce un droit nouveau qu'on y établit ? Est-ce la suite d'un ancien droit ? est-ce là l'objet principal qui a occasionné la rupture entre les Princes & qui a fait terminer la difficulté ; c'est ce qu'on ne peut connoître que par des notes historiques.

Enfin un troisiéme défaut essentiel, est d'avoir mis des pieces en des langues peu connuës, sans en donner une traduction. C'est ainsi que M. Dumont a tiré de M. Lunig beaucoup d'actes écrits en Allemand, sans en donner une version ou Latine, ou Françoise. Par-là ces actes deviennent inutiles aux deux tiers de l'Europe. C'est à quoi on pouvoit aisément rémedier à Vienne, & ce qu'il est difficile de réparer dans les autres Etats, & quelquefois même impossible en quelques Provinces. Cet ouvrage cependant peut avoir son utilité, sauf à le corriger dans les endroits où il est défectueux.

D'autres recueils subalternes n'ont pas laissé de paroître dans ce temps-là. Avant que M. Lunig publiât son grand recueil des Archives, il avoit fait paroître en trois volumes in-quarto, une collection des traités conclus entre l'Empereur & les autres Puissances de l'Europe ; mais ce recueil étoit trop imparfait pour être fort consideré. M. de Leibnitz avoit donné dès l'an 1693. une collection d'Actes nécessaires pour l'étude du droit public de l'Europe ; mais il est fâcheux que ce savant homme soit tombé sur des copies aussi peu exactes que celles qu'il a publiées. Quelques-unes mêmes sont fautives en des choses essentielles. C'est ainsi que dans le traité de Paix de Peronne, entre Philippe Roi de France & Baudouin Comte de Flandres,

on le trouve datté du mois de Janvier 1099. & c'eſt avec la même faute qu'il a été réimprimé dans le recueil des traités de Paix de Moetjens, & M. Dumont qui eut ſoin de l'édition de ces traités, ayant remarqué que le Comte de Flandres qui regnoit en 1099. ne s'appelloit pas Baudouin, a fait cette notte à la marge; *je ne ſai qui peut être ce Baudouin Comte de Flandres; ceci mériteroit bien une petite note du ſavant Auteur duquel nous tirons ce traité.* On n'auroit pas été obligé de former ce doute, ſi M. de Leibnitz avoit eu une copie correcte de ce traité qui n'eſt pas de l'an 1099. mais de l'an 1199. & qui a été conclu entre le Roi Philippe Auguſte & Baudouin Comte de Flandres IX. du nom. Ce n'eſt pas la ſeule faute qu'il y ait dans cette copie, à laquelle on ne peut ſe fier; non plus qu'à beaucoup d'autres actes du même recueil de M. Leibnitz; on le voit ſur-tout par l'établiſſement du Duché de Luxembourg, rapporté par le même auteur à la page 207. de ſon *Codex juris gentium*, où l'on ne trouve pas la fin de cet acte, ſur-tout la date de la piéce qu'on y rapporte. Dans l'incertitude M. de Leibnitz l'a placée à l'année 1359. & c'eſt encore ainſi qu'elle a été inſerée dans le recueil des traités de paix de Moetjens. Mais M. Dumont ne laiſſe pas de remarquer que des auteurs aſſurent que cet établiſſement ſe fit le 13. Mars 1354. il auroit dû ajoûter qu'il y avoit aux pages 280. 294. 295. & 296. de ſon recueil des pieces des années 1356. & 1357. où il eſt fait mention des Ducs & Ducheſſe de Luxembourg; preuve certaine que cet établiſſement s'eſt fait avant l'an 1359. mais puiſ- que cet Auteur s'eſt ſervi (1) des recueils de Miræus, il auroit dû y prendre l'acte entier de l'établiſſement de ce Duché, dont la veritable date eſt du 3. des Ides de Mars 1354. on voit par là avec quelle attention il faut lire ces recueils; mais le plus ſûr ſeroit que chaque nation ne donnât que les titres & les actes qui la regardent; on ne laiſſeroit pas encore, malgré cela, d'y trouver quelques fautes; par la difficulté qu'il y a de tout examiner avec le même ſoin.

CHAPITRE LII.

Des Panegyriques & des Oraiſons Funebres.

JE me perſuade que bien des perſonnes croiront qu'on ne peut mettre au nombre des pieces qui ſervent à l'hiſtoire, les Panegyriques, & les Oraiſons Funebres. L'on n'ignore pas que ces diſcours dans leſquels on nous dit avec un air de franchiſe, qu'on va peindre le cœur des grands hommes, ne ſont tout au plus qu'un coloris qui ſert à couvrir leurs défauts, ou un voile qu'on tire à nos yeux pour nous ôter la connoiſſance de leurs actions les plus ſecretes; mais il arrive auſſi que notre malignité ne peut s'empêcher de lever ce voile, pour voir ce qu'on voudroit nous cacher, & nous en faiſons pour lors un parallele avec ce qu'on nous montre. Cela ne manque pas de faire dire, ou du moins de faire pen-

(1) *Auberti Miræi Diplomata Belgica*, p. 214.

ser, que ceux qui sont exposés à recevoir de grands éloges, donnent également lieu à de cruelles satyres. Ainsi l'on ne peut gueres s'appuyer sur les Panegyriques qu'on presente aux Princes, ou qui se prononcent devant eux. On n'auroit pas de peine cependant à reconnoître qu'ils sont veritables, si les Orateurs qui les ont faits eussent osé dire le contraire.

Pour les Oraisons Funebres je n'en ai jamais lû que je n'aye repassé dans mon esprit ces agréables vers d'un de nos Poëtes.

Ne vous fiez nullement
A cet Avocat célebre
Je vous assure; qu'il ment
Plus serré qu'un compliment,
Ou qu'une Oraison Funebre.

Il paroit que le goût de ces sortes d'éloges s'évanouit peu à peu, & qu'on ne l'accorde tout au plus qu'aux Princes & aux têtes couronnées : c'en est encore assez. Je me suis toujours imaginé que ces sortes de pieces ne contenoient que l'histoire de la vanité des hommes; qu'elles étoient assez inutiles aux personnes qui en fournissoient la matiere, & qu'il n'y avoit que les orateurs qui en tiroient quelque avantage, parce qu'alors ils commençoient à se revêtir de l'ambition qui abandonne les grands hommes au tombeau, lors qu'ils pensoient que les Ornemens de leur éloquence alloient animer une seconde fois les actions des héros, pour ne plus faire dans la suite qu'un même corps, qui rendroit leur mémoire aussi célebre que celle des hommes illustres qu'ils préconisoient. Comme la verité n'en est pas le fondement, les Orateurs qui les composent, ayant uniquement le dessein de nous plaire & non celui de nous persuader, nous ne devons pas faire aussi plus qu'ils n'exigent de nous. Il faut les lire pour le plaisir, & non pour l'instruction; autrement on se verroit exposé à croire une infinité d'histoires, dont nous connoissons d'ailleurs la fausseté; l'on se formeroit par exemple une haute idée de la pieté de ce General, qui avoit au rapport de son Panegyriste une devotion particuliere à la Sainte Vierge. On avoit bien dit de lui, qu'il a possedé toutes les qualités d'un grand Capitaine (1) en un dégré fort éminent, l'intrepidité dans les perils, une pleine tranquillité d'esprit au milieu du plus grand bruit des armes : & si on l'a reconnu pour superieur à lui-même dans les embarras & le tumulte, on n'a pas crû que sa devotion le rendît de beaucoup superieur aux autres. Il en avoit ce qu'en ont quelquefois les grands Seigneurs, autant qu'il en faut pour leur interêt.

Ainsi pour découvrir la verité de l'histoire, l'on ne sauroit s'en rapporter à ce que nous lisons dans les anciens Panegyriques, comme celui de Trajan par Pline le jeune, ceux de Constantin, de Maxence & de Maximin. L'usage qu'on en peut faire se réduit tout au plus à rectifier la Chronologie des évenemens, dont ils ont parlé. Quoiqu'ils ne soient pas véritables en tout, ils n'auront point falsifié les époques, parce qu'ils n'avoient aucun interêt à le faire.

---

(1) *M. Perault, éloges des hommes illustres T. 2. élog. 16.*

J'excepte néanmoins du nombre de ces Panegyristes, les saints Peres, qui nous ont laissé quelques Oraisons funebres, comme saint Ambroise, saint Gregoire de Nazianze, saint Gregoire de Nisse, & saint Basile. L'on est si persuadé de leur probité, qu'on ne peut gueres se dispenser de croire les faits, dont ils se disent les témoins oculaires, ou qu'ils ne rapportent qu'après les avoir mûrement examinés.

CHAPITRE LIII.

Des Histoires secretes, des Satyres, des Chansons, & Vaudevilles.

JE ne parle ici des histoires secretes, que pour montrer le peu de fond qu'on doit faire sur ces sortes de pieces; ce sont des imaginations qui ne paroissent agréables, que parce qu'on joint à la vérité de l'histoire des incidens qui dépeignent la galanterie, non pas telle qu'elle est, mais telle qu'on souhaiteroit qu'elle fût; c'est-à-dire, séparée des chagrins & des amertumes, dont la Providence a voulu qu'elle fût ordinairement accompagnée. Il a paru néanmoins qu'on avoit dans ce siecle une espece de fureur, pour faire & pour lire ces Libelles; & parce qu'on y a trouvé quelques intrigues véritables, on a crû qu'il n'y en avoit point de fausses : on n'a point assez fait de reflexions sur le vraisemblable, qui n'y est pas quelquefois observé. En effet, d'où pouvoit-on savoir au bout de cent ou deux cens ans, les entretiens qui se sont passés tête à tête. Une preuve même que les Lettres qui s'y trouvent, ne sont pas véritables, c'est qu'elles ne sont ordinairement que des traductions de celles d'Aristenet, des Elegies d'Ovide, des plus dangereux endroits de Catulle & de Petrone, & des Lettres d'Heloïse & d'Abelard. Ces ouvrages peuvent bien nous donner une connoissance générale de la corruption des temps, dont ils nous parlent : mais il y auroit de la folie à vouloir sur cette autorité rapporter quelques faits particuliers. En effet le grand nombre de fables qui s'y trouvent mêlées avec des histoires véritables, nous fait naturellement croire que nous devons regarder toutes ces histoires comme autant de suppositions, à cause de la difficulté qu'il y auroit à démêler les vérités qu'on y trouve. Ainsi l'on ne doit point rechercher dans ces Libelles l'histoire secrete des Cours, puisqu'on la peut trouver ailleurs plus fidelement, & avec moins de dangers. C'est le jugement qu'on doit porter des histoires secretes de Bourgogne, des Mémoires des Cours d'Espagne & d'Angleterre, de tout ce qu'a publié Gatien des Courtilz, & de cent autres Livres de même caractere, faits au préjudice de l'histoire, à laquelle ces sortes de Livrets font un grand tort, par les fausses idées qu'ils en donnent.

Des Satyres.

On doit moins s'appuyer sur les Satyres, que sur les histoires secretes. Comme l'unique but qu'on s'y propose, est de médire, on cherche toutes les voyes & les moyens possibles pour mettre un homme dans le point de vûe, où l'on remarque infailliblement tout le foible qui est en lui, on déguise ce qui pourroit le ren-

dre eſtimable, & l'on ne manque point de donner un air de ridicule aux actions même les plus ſerieuſes de ſa vie.

Quoique ces ſortes de pieces ne ſoient pas ordinairement d'un grand uſage, il en faut excepter néanmoins quelques-unes, qui méritent une attention plus particuliere que les autres. Je veux dire celles qui ont eu quelque réputation, & ſur la foi deſquelles on ne laiſſe pas de rapporter quelques faits; je ne parlerai que de deux, qui ſont très-conſiderables : l'une eſt la ſatyre de l'Empereur Julien contre ſes prédeceſſeurs; l'autre eſt cet ingenieux & agréable ouvrage, qui fut fait du temps de la Ligue, ſous le nom de Catholicon d'Eſpagne, & de Satyre Menipée.

L'on eſt aſſez partagé ſur la ſatyre de l'Empereur Julien, quoiqu'on avoue d'ailleurs qu'il y a beaucoup d'eſprit & d'agrément. On a jugé néanmoins, (1) que la prudence ne regnoit point par tout, & que ſes jugemens n'étoient point aſſez équitables. Cependant des perſonnes très-habiles & très-judicieuſes, ont crû y remarquer le contraire, à l'exception de ce qu'on y trouve contre l'Empereur Conſtantin. L'on ne doit pas s'étonner que Julien étant animé contre la veritable Religion, ait dit tant de fauſſetés contre un Prince, qui en avoit été le premier défenſeur. Quand même on ne devroit pas croire Julien dans le reſte de cette piece, il eſt toujours avantageux de la lire avec les ſavantes Remarques de M. Spanheim.

La Satyre Menipée ſert moins à nous donner des éclairciſſemens ſur les faits hiſtoriques, qu'à nous faire connoître l'eſprit de la Ligue & le caractere des perſonnes qui y avoient le plus de part. Près d'un ſiécle & demi qui a déja paſſé ſur cette ingenieuſe ſatyre, n'en a pas encore terni l'éclat. Les traits lumineux qu'on y remarque ſont de tous les temps. On a été contraint cependant, ou pour les conſerver, ou pour les faire mieux apercevoir, d'y joindre de ſavans commentaires, tirés des évenemens les plus marqués de la Ligue, & des caracteres de toutes les perſonnes qu'on y fait parler.

Je ne parle point des autres ſatyres, où les noms ſont déguiſés, comme pourroient être celles de Petrone, de Rabelais, & de Barclay. L'incertitude du temps dans lequel a vécu le premier de ces Auteurs, nous marque aſſez qu'on ne peut gueres ſavoir ſi c'eſt de la Cour de Neron, ou de quelque autre Prince, dont il nous a donné le portrait.

L'utilité qu'on en peut tirer, ne tombe que ſur la politeſſe & l'élegance qu'on y trouve, quoique chargée de tout ce que la pudeur voudroit bien n'y pas voir, comme le remarque un ſage (2) Critique.

La ſatyre de Rabelais eſt la premiere qui ait paru en François. Quelques perſonnes s'imaginent que c'eſt le portrait de la Cour & des Princes, ſous leſquels il a vécu. Mais c'eſt moins l'hiſtoire de ſon temps, que la cenſure, non pas tant de ce qu'il y avoit, que de ce qu'il croyoit trouver de cenſurable dans tous les hommes, & dans toutes les ſciences. Je m'étonne que des perſonnes auſſi judicieuſes, que Scevole de Sainte Marthe, & M. de Thou (3), ayent donné de ſi grands élo-

(1) *Triſtan, Commentaire hiſtorique.*
(2) *Juſte Lipſe.*
(3) Ingenioſiſſimum opus compoſuit (Rabelæſius) in quo omnium Ordinum homines deridendos propinavit *M. de Thou dans ſon Hiſtoire.* Ejuſmodi ſunt (Rabelæſii, facetiæ,) ut lectorem quemlibet eruditum capiant, & incredibili quâdam voluptate perfundant. *Scevole de Sainte Marthe dans ſes Eloges.*

-ges à cet ouvrage, puisque toute sa beauté ne consiste que dans de ridicules hiperboles, qui l'ont fait regarder par nos plus judicieux Ecrivains comme une piece fade & insipide, qu'un honnète homme a toujours regret d'avoir lû. Le bon goût, qui est de tous les siecles, & qui ne remarque plus dans cet ouvrage la politesse qu'on croyoit y voir autrefois, nous donne lieu de penser que c'est moins le bon sens qui l'a fait écrire, qu'une imagination échauffée, qui prétendoit se divertir aux dépens de la pudeur de tout le genre humain.

La satyre de Barclay, quoique plus sage & plus moderée, n'a gueres plus d'utilité que ces deux premieres. Ces sortes d'ouvrages sont des chiffres qu'on ne sauroit être sûrs d'avoir découvert, & l'on doit dire en general, qu'elles servent moins pour apprendre l'histoire, que l'histoire ne sert pour en connoître la délicatesse; c'est ce qu'on remarque par les savans Commentaires que M. Spanheim a faits sur les Césars de Julien, pour en vérifier tous les portraits, & par les notes qu'on a jointes au Catholicon d'Espagne, pour en expliquer ce que le temps avoit couvert de quelque obscurité. Les observations qu'on a faites sur la satyre de Rabelais, nous ont fait connoître tout au plus deux ou trois faits arrivés du temps de cet auteur.

Des Chansons & Vaudevilles.

Je ne dirois rien ici des Vaudevilles, si l'on n'avoit point avancé ce paradoxe sous le nom de M. Menage, (1) qu'un Recueil de Vaudevilles est une piece nécessaire à un Historien, qui veut écrire sincerement. J'aimerois autant que l'on dît que les satyres de *Perse* & de *Juvenal* peuvent nous donner de grandes lumieres, pour savoir l'histoire secrete de leur siécle. Jusqu'à present on avoit judicieusement pensé qu'il falloit savoir à fond l'histoire de Neron, pour bien entendre Perse; mais jamais cette imagination n'étoit venuë dans l'esprit, qu'il falloit étudier Perse, pour connoître la Cour de Neron. Il faut dire cependant que s'il y a quelque Nation dont l'histoire se puisse détailler par chansons, c'est constamment celle de nos derniers Rois. Il ne s'est pas fait une belle action que l'on ne l'ait tournée en ridicule par quelque chanson burlesque: il n'est point échappé une sottise à ceux qui nous ont gouverné, que sur le champ elle a été préconisée par une ou plusieurs chansons. Et le Recueil qui s'en trouve dans le cabinet des Curieux, iroit à plusieurs Volumes in folio sur les deux ou trois derniers Regnes.

(1) Menagiana, tom. 2.



CHAPITRE LIV.

Des Chartes & Diplomes.



Es Chartes sont dans l'histoire du moyen âge infiniment plus nécessaires que les ouvrages, dont nous venons de parler. C'est uniquement sur ces pieces que sont fondées les histoires des Familles, des Congregations, des Abbayes, & quelquefois même des Villes & des Provinces; elles servent ordinairement à rectifier la Chronologie des Princes, sous lesquels elles ont été faites; parce qu'étant, comme on croit, originales, ou n'ayant point passé par beaucoup de mains, on a lieu de penser qu'elles sont moins falsifiées, que les ouvrages, dont il s'est répandu un grand nombre de copies : elles ne sont pas même inutiles pour l'explication de plusieurs faits historiques. Quelques Savans avoient crû, par exemple, qu'Hilduin étoit l'auteur de l'opinion qui faisoit venir dans les Gaules saint Denys l'Areopagite. Mais une Charte de Thierry II. Roi de France, publiée d'abord par le Pere Mabillon, & reimprimée ensuite dans la derniere Edition de Gregoire de Tours, montre que cette opinion avoit cours plus de cent ans avant Hilduin.

Il faut avouer cependant, que les Chartes ne sont pas utiles à ceux qui ne veulent avoir qu'une connoissance ordinaire de l'histoire; leur nécessité ne s'étend qu'à un petit nombre de personnes; mais les lumieres qu'on en tire, se répandent sur tous les autres. Quoique ces sortes de pieces soient en usage depuis le commencement de notre Monarchie, nous ne voyons pas néanmoins qu'il y en ait dans ces premiers temps un si grand nombre, qu'il y en a eu dans le VIII. siécle, & dans les suivans. La pieté des Rois de la deuxiéme Race, les grands biens qu'ils firent non seulement aux Eglises de France, mais encore à celles d'Allemagne, d'Espagne & d'Italie, qui étoient sous leur domination, nous en ont produit un nombre infini. Les autres Seigneurs, à leur exemple, firent quelque bien aux Eglises qui étoient sur leurs Terres. Les Successeurs imiterent en cela la pieté de leurs peres, & c'est par les Titres qui s'en dresserent pour lors, qu'on apprend conjointement & l'histoire des Eglises particulieres, & la génealogie de ceux qui les ont dottées. Les autres Chartes sont des Privileges que les Princes accordoient aux Villes en faveur d'un siége, ou de quelque action mémorable, ou même ce sont des exemptions que les Papes ont données à des Eglises, ou à des Monasteres, à la recommandation des Princes.

La malice des hommes s'est étenduë jusques sur ces Monumens, qui paroissoient ne devoir point se ressentir de leur corruption : non seulement on en a falsifié beaucoup, mais on en a supposé un nombre presque infini, il se trouve même des Livres, où il y en a plus de fausses, que de veritables; c'est le jugement que M. du Chesne (1) porte des *Mémoires & Recherches de France*, *& de la Gaule Aquita-*

(1) *Bibliotheque des Historiens de France*, *page* 291.

nique,

nique, imprimés à Paris en 1581. ſous le nom de Jean de la Haye. Pluſieurs Savans ont crû que les Communautés aſſez regulieres avoient peine à lever les doutes qu'on formoit ſur les Bulles, qui ſervent de fondement à leurs Privileges : on a mis dans ce nombre ceux de S. Germain des Prés, de S. Medard de Soiſſons, de Prémontré, la Bulle Sabbatine des Carmes. Mais on croit qu'il faut avoir beaucoup de délicateſſe pour n'être pas content des Apologies qu'on a faites de ces Privileges.

Nous avons dit qu'il y avoit des Chartes ſuppoſées, & qu'il s'en trouve d'autres qui ne ſont que falſifiées; ces dernieres ſont les plus difficiles à reconnoître, parce que ceux qui étoient maîtres des originaux ajoûtoient, en les copiant, ce qui convenoit à leur interêt : l'on ne peut verifier leur falſification, que par les Chartes originales, quand elles ſont encore en nature, ou par d'autres Privileges poſterieurs, oppoſés à ceux contre leſquels on a quelques préjugés.

Il eſt plus facile de reconnoître les Chartes qui ſont entierement ſuppoſées : on peut, dans ces ſuppoſitions, avoir pris une de ces deux voyes. 1°. Un homme verſé dans la lecture de ces pieces, en aura fait une dans laquelle on retrouve les manieres du ſiécle où il vivoit; ou bien. 2°. l'on aura pris le corps d'une autre Charte, dans laquelle on n'aura fait que changer l'endroit qui ſert de motif à la ſuppoſition.

Une regle qui découvre également la fauſſeté de ces deux ſortes de Chartes, conſiſte dans les notes chronologiques qu'on y met ordinairement; ſi l'on ſe ſert par exemple d'époques qui n'étoient point encore en uſage dans le temps, où l'on ſuppoſe que ce Titre a été fait, comme cela peut arriver dans des pieces qu'on croiroit du x. ſiécle, ou des précedens, & qui cependant ſeroient marquées par les années de l'Ere Chrétienne, qui n'a été en uſage dans ces Monumens publics, que dans l'onziéme ſiécle; ou s'il s'y trouvoit quelque faute par rapport au regne des Princes, ſous leſquels on dit qu'elles ont été faites, ou même ſi elles étoient ſignées par des perſonnes qui étoient déja mortes, & ſi l'on y trouvoit le nom de quelque autre, qui n'auroit vêcu que long-temps après. Il faut néanmoins ſe ſervir de cette regle avec quelque moderation; car il eſt arrivé dans la ſuite qu'on a ajoûté des notes chronologiques, qui ne ſe trouvoient point dans les originaux. C'eſt ce que le Pere Mabillon remarque à l'occaſion d'une Lettre du Pape Honorius, dattée de l'an de Jeſus-Chriſt 634. & rapportée par Bede, qui paroît y avoir ajoûté lui-même cette datte. Il pourra même y avoir quelque corruption par rapport au regne des Princes, ſans qu'on doive pour cela s'inſcrire en faux contre ces Chartes, pourvû que ces fautes ne viennent point des originaux, mais ſeulement des Copiſtes; on n'ignore pas combien il eſt facile de corrompre un chiffre; mais il n'eſt pas difficile auſſi de reconnoître par d'autres caracteres ſi ce méconte vient d'inadvertence, ou de falſification réelle.

1°. Une regle particuliere qui ſert à reconnoître la premiere eſpece de ſuppoſition, conſiſte dans le parallele qu'on doit faire du ſtyle & de l'eſprit de cette Charte, avec celles qui ſont inconteſtablement de ceux à qui on l'attribuë, ou du moins avec d'autres du même ſiécle, quand on n'en trouve point de la même perſonne. 2°. Il n'y a pas de moyens plus ſûrs, pour vérifier la ſeconde eſpece de ſuppoſition, que de montrer que ces Chartes ſuppoſées ont été copiées ſur d'autres plus anciennes.

On pourroit encore apporter beaucoup d'autres observations qui servent à reconnoître ces faussetés ; mais il suffit d'avertir ici qu'une Charte peut être fausse, quoique le privilege qui s'y trouve contenu , soit véritable. Des personnes qui ont eu des Titres autentiques, & qui les auront perdus, n'auront point fait difficulté d'en supposer de nouveaux, cherchant ainsi par un crime, dont leur interêt leur cachoit l'énormité, à se maintenir dans la possession des droits, qu'ils apprehendoient qu'on ne leur disputât.

Je ne ferai point ici d'autres remarques, je dirai seulement que l'ouvrage le plus célébre que nous ayons sur cette matiere est incontestablement celui que le *P. Mabillon* a fait sur la Diplomatique, (*de Re Diplomatica.*) Il ne faut pas croire cependant que le seul but de ce savant Religieux ait été de faire connoître les differens âges des anciens manuscrits. Il paroît que son ouvrage n'a point assez d'étenduë pour cela, parce qu'on n'y trouve pas les differences des caracteres pratiqués en Espagne, en Italie, en Angleterre, en Allemagne & dans les diverses parties de la France, dont les écritures ne se ressemblent pas toujours dans un même siécle. C'est ce qu'a déja remarqué un savant (1) fort connu & fort estimé. » Quoique le » *P. Mabillon* ait touché, *dit-il*, quelque chose du caractere gothique & du Lom» bard, il n'a point parlé de ceux des autres Pays & des autres Langues, ce qui » auroit été cependant nécessaire, puisqu'ils ne renferment pas moins ce qu'il » y a de plus précieux dans les Religions, l'Histoire, la Politique & les autres » sciences. Delà vient que bien des gens avec moi & quelques-uns mêmes de ses » amis ont trouvé que cet ouvrage ne donne qu'une connoissance fort légere & » fort bornée sur cette matiere pour l'intelligence des titres & des autres manuscrits.

Cet ouvrage du P. Mabillon est devenu si célébre depuis quelques années, autant par les disputes qu'il a causées, que par rapport à la matiere en elle-même, que je m'imagine qu'on voudra bien savoir quel en a été l'origine. Je tire cette remarque du savant auteur que je viens de citer. » Au reste comme vous aimez l'histoire (2) » litteraire, *continue-t'il*, vous ne ferez pas fâché de savoir quel motif a fait entre» prendre cet ouvrage au Pere Mabillon & à son collegue. Cette connoissance » donne souvent beaucoup d'ouvertures pour l'intelligence des livres; & la plû» part des auteurs en sont si persuadés, qu'ils ne manquent jamais d'en prétexter » quelques-unes, ou d'en donner des indices dans leurs ouvrages. C'est aussi ce » que je vous ferai remarquer dans celuici. Le Pere *Papebroech* Jesuite, dans » la Préface de son second volume des Saints du mois d'Avril, parlant des ma» nuscrits, dit en passant, que les titres publiés par nos Religieux sont fort suspects. » Il n'oublie pas même le titre de Saint Denys, donné par Dagobert comme un » des principaux. Il ajoûte ensuite beaucoup de raisons pour fortifier ses con» jectures. Le P. *Mabillon* ne s'en plaignit point dans l'abord, & il méprisa cet» te attaque, comme ces vieilles calomnies que le temps obscurcit ou rend moins » dangereuses. Mais en 1677. il parut un livre dans lequel il y a des notes qui » combattent ce titre de Saint Denys dont je viens de parler, qu'un Benedictin a

(1) *M. Baudelot de Dairval, utilité des voyages tom. 2. p. 436. &c.*

(2) *Idem, p. 437. &c.*

» publié, & par lequel ces Religieux prétendent être exempts de la Jurisdiction » même du Roi. On a ajoûté à ces notes une copie du véritable titre, tirée d'un » manuscrit de M. de *Thou*, qui est presentement dans la Bibliotheque de M. *Col-* » *bert*; & cette copie est entierement contraire à celle qu'avoit imprimée le P. « *Doublet* dans ses antiquités. Ces notes prouvent encore que le titre, tel qu'il est » chez M. COLBERT, est non-seulement l'original, mais qu'il est conforme à la » Discipline de son temps & à l'usage qui l'a precedé, & que celui de *Doublet*, par » conséquent est falsifié & qu'il est contraire aux Loix de l'Eglise & à celles de » l'Etat; ce qui est démontré par une infinité de Monumens de l'un & de l'autre » police. Ceux qui y avoient interêt & pour qui on avoit publié ce titre, ne purent » souffrir qu'on l'attaquât ainsi; cependant ils n'oserent y répondre ouvertement. Il » courut, ou pour mieux dire, il parut un petit libelle de quelque Moine impatient; » mais qui s'évanouit aussi-tôt, & que le P. *Mabillon* & les plus raisonnables d'en- » tre eux, désavouerent, parce qu'il n'y avoit que des injures & de l'ignorance. » Il n'éfleuroit pas même la difficulté, bien loin de la résoudre. On prit donc une » autre voye, & ce fut ce traité DE RE DIPLOMATICA, qui fut le *Palla-* » *dium* qu'on voulut opposer aux remarques curieuses que l'Abbé *Petit* a join- » tes à son édition du Penitentiel de *Theodore*. Le P. *Mabillon* n'a pû cacher son » dessein, & il paroît évidemment qu'il a voulu défendre & soûtenir les titres de » son ordre que le P. *Papebroech* avoit un peu noirci par ses soupçons; & il est in- » dubitable que l'endroit de son livre, où il s'efforce de combattre ce qu'a donné » M. Petit, est le centre de son ouvrage, d'autant plus que dans les dissertations » jointes au Penitentiel, il y a des preuves assez fortes de ce que le savant Jesuite » Flamand ne faisoit que conjecturer. Voilà les blessures ausquelles il s'est crû obli- » gé de remedier avec promptitude; *opus esse existimavi diligentiæ*. Ne m'en croyez » pas, Monsieur, ce sont ses termes, *hanc necessitatem probat operis occasio*, dit-il; » l'occasion de cet ouvrage en prouve la nécessité : & parce que les principaux » efforts de ses adversaires, comme il les appelle, sont tombés sur le Chartrier de » Saint Denys; *Et quoniam præcipuus adversariorum conatus in Dionysianum Ar-* » *chivum exsertus fuerat;* la nécessité de se défendre lui a fait enfanter ce dessein » nouveau, pour procurer de l'utilité au Public. *Nempe utilitas argumenti cum* » *novitate conjuncta atque defensionis necessitas*. Cependant quiconque lira l'un & » l'autre remarquera facilement lequel des deux a plus de force & de solidité dans » l'attaque ou dans la défense : & pour vous le faire voir en deux mots, l'Abbé » *Petit* dans ses notes sur Theodore qui vivoit vers la fin du VI. siécle, prétend » que les exemptions de l'ordinaire & des Souverains sont contre la Discipline de » l'Eglise. Il le justifie par une tradition exacte des Peres & des Conciles jusqu'à » son temps. Il soûtient par conséquent que ces sortes de Privileges, que quel- » ques Monasteres s'attribuent, ne sont pas légitimes. Celui de Saint Denys » que le P. *Doublet* a publié, lui sert d'exemple. Il donne une copie de ce mê- » me titre, tirée d'un ancien manuscrit qui contredit l'autre, & qui est conforme » aux regles de l'Eglise. A cela le P. *Mabillon* répond que c'est une calomnie di- » gne de réprimande, d'accuser ses confreres d'erreur contre l'Eglise & la police des

» Etats, lorſqu'ils defendent des privileges, quoiqu'on leur ait montré qu'ils » ſont contraires aux Canons de l'une & aux Loix de l'autre. Il avoue le titre » que produit M. *Petit*; mais il prétend que celui de Doublet en eſt un autre, » ſur quoi il donne de mauvaiſes raiſons; & pour montrer que celui qu'il défend, » & pour lequel il a fait un ſi gros Livre, n'eſt point contraire à l'Égliſe, il ne » rapporte ni paſſage des Peres, ni des Conciles; mais une formule de Marcul- » phe. Vous croyez peut-être quoique ce ne ſoit pas une grande preuve, qu'el- » le parle en termes exprès; cependant c'eſt le contraire. Il n'eſt parlé que d'u- » ne exemption des Juges Médiats ou Subalternes, avec une clauſe que ni le » Prince, ni le Magiſtrat ne pourroit détruire cette grace : *Nec regalis ſublimi-* » *tas, nec cujuſlibet judicum ſæva cupiditas refragare tentet*. Et une preuve de cela, » c'eſt que dans un endroit de cette formule, on y voit les mêmes expreſſions » que dans le titre publié par M. *Petit*. *Statuentes ergo neque juniores, neque ſuc-* » *ceſſores veſtri, nec ulla publica judiciaria poteſtas*, &c. Enfin pour derniere raiſon, » il rapporte uniquement un ſemblable privilege, donné à Weſtmonſter, par un » Edoüard Roi d'Angleterre, contre lequel aſſûrément les raiſons du P. *Pa-* » *pebroech* & de M. *Petit* ne perdent rien de leur force, auſſi-bien que contre les » autres titres. Et en verité elles ſont ſi peu détruites, que je ne puis compren- » dre qu'un homme de mérite comme D. *Mabillon* ait voulu expoſer ſa réputation » & celle de ſon ordre par une ſi miſerable défenſe.

Cependant on ne ſauroit diſconvenir que cet ouvrage ne contienne d'excellen- tes recherches ſur divers points de notre hiſtoire. C'eſt-ce que reconnoît M. *de Va- lois* lui-même, en remarquant néanmoins que le P. *Mabillon* a tiré une grande partie de ce livre de ſa notice des Gaules. Les Anglois même & quelques ſavans de Fran- ce n'ont pas laiſſé au milieu des critiques qu'ils en ont faites, d'admirer la grandeur, la nouveauté & l'utilité du deſſein, s'il avoit été executé ſelon leur goût. Rien en effet ne pouvoit contribuer davantage à approfondir les endroits les plus ſecrets & les plus obſcurs des premiers temps de notre hiſtoire, & de celle des autres Na- tions, ſi l'on avoit pû être certain des regles que ce ſavant Religieux a propoſées pour diſcerner les diplomes faux d'avec les véritables.

Il ſuffit que cet ouvrage ait eu beaucoup de réputation, pour qu'il ait été expoſé à beaucoup de contradictions & de cenſures, ſoit en France, ſoit dans les pays étran- gers. C'eſt ce qui a produit les diſſertations ſi ſavantes & ſi judicieuſes du P. *Ger- mon*, qui ont procuré une addition fort conſiderable à la Diplomatique, outre les défenſes & les apologies de M. *Fontanini*, & d'autres ſavans d'Italie. Les Anglois mêmes n'ont pas laiſſé de faire quelques remarques critiques ſur l'ouvrage du Pere Mabillon, & de l'attaquer par le fondement qui étoit de lui diſputer les regles qu'il avoit établies. C'eſt ce qu'a fait M. *Hickeſius* dans un ouvrage auſſi vaſte & auſſi nouveau en ſon genre que la Diplomatique, auquel il a donné le titre de *Lit- teratura Septentrionalis*.

Je ne parle point ici des Recueils de ces ſortes de pieces; on en a fait imprimer un nombre infini depuis un ſiécle, principalement dans l'hiſtoire des Familles, des Con- gregations & des Abbayes, & même des Provinces & des Villes, dans les Hiſto-

riens de France imprimés au Louvre par Messieurs du Cange & Godefroy, dans les Preuves des Libertés de l'Eglise Gallicane, dans le different du Pape Boniface VIII. & de Philippe le Bel, & dans les autres Traités de M. Dupuy, dans les ouvrages d'Aubert le Mire, dans le Traité de Blondel, qui a pour titre, *de formula regnante Christo*, dans les *Miscellanea* de M. de Baluze, dans les Analectes du Pere Mabillon, dans le Spicilege du Pere d'Achery, & du Pere Martene, dans le *Bibliotheca nova* du Pere Labbe, dans le *Bibliotheca Cluniacensis*, & dans un grand nombre d'autres ouvrages.

Bien des Ecrivains ont traité cette matiere depuis environ un siécle qu'elle est devenuë fort à la mode, & chaque Nation l'a traitée par rapport à son histoire.

Le savant Pere Papebroch est un de ceux qui en a le plus savamment écrit dans le *Propileum* qu'il a joint au second Volume des Actes des Saints du mois d'Avril & dans quelques autres mois. Conringius, Heiderus, & plusieurs autres savans l'ont traitée par rapport à l'Allemagne, dans les belles Dissertations qu'ils ont publiées au sujet de l'Abbaye de Lindau. M. de Launoy est un de ceux qui en a plus hardiment écrit, en attaquant les Privileges de la plûpart des Abbayes & des Ordres Religieux.

Quelle perte pour ce savant homme de n'avoir pû connoître un fait célebre, qui ne s'est développé de nos jours, que plus de quinze ans après la mort de cet illustre personnage! On sait que sous le Pape Innocent II. il se tint un Concile à Reims, où assista l'Evêque de Châlons, qui avoit été auparavant Abbé de Saint-Médard de Soissons. Ce Prélat touché d'une verité, qu'il étoit important même pour la postérité de faire venir jusqu'à nous, se crut obligé de découvrir au Pape, que dans le temps qu'il gouvernoit son Abbaye de Soissons, un de ses Moines appellé Guernon, s'étoit confessé à l'article de la mort d'avoir été faussaire; mais sur-tout pour la fabrication de deux Actes essentiels qu'il avoit fait sous le nom du Pape même. L'un étoit le Privilege de l'Eglise de Saint-Oüen de Roüen, & l'autre celui de Saint-Augustin de Cantorberi. Et comme les hommes récompensent souvent les crimes utiles beaucoup plus que les actions vertueuses, il avoüa qu'on lui avoit donné quelques ornemens précieux, dont il avoit fait présent à l'Eglise de saint Médard. C'est ce qu'on trouve dans une Lettre originale de Gilles Evêque d'Evreux au Pape Alexandre, que le savant M. Warthon a fait imprimer dans son *Anglia sacra*.

Ait Catalaunensis Episcopus, dum in Ecclesia B. Medardi officio Abbatis fungeretur; quemdam Guernonem nomine ex Monachis suis in ultimo confessionis articulo se falsarium fuisse confessum, & inter catera qua per diversas Ecclesias frequentando transcripserat, Ecclesiam B. Audœni, & Ecclesiam B. Augustini de Cantuar. adulterinis privilegiis sub Apostolico nomine se muniisse lamentabiliter pœnitendo asseruit. Quin & ob mercedem iniquitatis quadam se pretiosa ornamenta recepisse confessus est, & ad B. Medardi Ecclesiam detulisse. Je m'étonne que M. l'Evêque de Soissons, l'un des plus vertueux & des plus savans Prélats de l'Eglise de France, n'ait point rapporté ce fait, qui auroit très-bien figuré dans les Factums qu'il a faits contre l'Abbaye de S. Corneille de Compiegne.

Mais puisque la connoissance des Titres originaux est nécessaire pour une exacte discussion de plusieurs faits essentiels à la vérité de l'histoire, je veux mettre ici en peu de mots les regles qu'on a données pour discerner les Actes anciens, & connoître ceux qui sont entierement faux, ou qui peuvent n'avoir été seulement que falsifiés.

I°. Il faut avoir des Titres autentiques, dont la verité ne puisse être contestée, & s'en servir pour les comparer avec ceux dont on a lieu de douter. Si la piece est originale, elle peut servir à examiner les autres Actes qu'on suppose être écrits dans le même temps, & dans la même Nation; car les écritures varient également en differens siecles & en differens Pays. L'homme intelligent & appliqué verra pour lors que ceux qui font de faux Titres, quoique très-industrieux, ne peuvent pas toujours imiter exactement cette liberté d'une main originale: on y trouve, ou de la contrainte, ou des differences sensibles, soit que la précipitation, soit que la crainte même de ne pas imiter assez bien le modele, empêche & embarrasse le faussaire.

II. Il faut examiner la difference, ou la conformité de style d'une piece à l'autre; savoir de quelle maniere les Princes ont commencé & fini leurs Lettres, de quels termes particuliers il se sont servis; car toutes ces choses n'ont pas été les mêmes dans les differens temps, & dans les differens lieux.

III. Remarquer la datte des Actes ou des Lettres; c'est à quoi souvent manque un faussaire, plus habile dans les coups de main, que dans l'histoire des Princes; il se sert ordinairement des dattes reçûes de son temps, pour marquer des siecles anterieurs au sien.

IV. Faire attention à la Chronologie & aux souscriptions; car il arrive quelquefois qu'on y fait signer des personnes déja mortes, ou qui ne sont pas encore nées.

V. Il faut les comparer avec l'histoire certaine du temps, soit des Pays, soit des Princes, soit des peuples, soit même des usages & des coûtumes des temps & des lieux.

VI. Confronter les signatures veritables des Princes & des particuliers avec celles qui sont douteuses.

VII. Examiner les Sceaux, s'ils ne sont point alterés, s'ils ne sont point transportés d'un Acte veritable à une piece fausse ou douteuse.

VIII. Examiner la nature du parchemin, s'il n'a pas des caracteres de nouveauté ou d'alteration; car comme on a trouvé moyen d'effacer les écritures, on s'est servi quelquefois de cette ruse, pour substituer en la place d'un titre peu important, des Actes essentiels & de consequence; faire attention sur l'encre, s'il ne s'y trouve pas de difference dans le même Acte.

Si toutes ces attentions n'empêchent point qu'on ne soit trompé à l'examen des Titres originaux, que doit-on penser des Cartulaires, ou Papiers Terriers des Eglises & des Monasteres, qui ne sont que des copies faites sans autorité publique, & dans lesquels on s'est donné une entiere licence.

Mais que l'on fasse attention que cette soupçonneuse exactitude, ces recherches critiques & inquiétantes, ne regardent ordinairement que les Titres des Abbayes, des Communautés Régulieres, & même des Eglises Cathedrales. Il semble que parmi ceux qui devroient être le moins gouvernés par l'interêt, & en qui l'amour de la verité devroit le plus éclater, ce soient ceux-là même qui ne craignent point d'abandonner tout ce que l'honneur & la Religion prescrivent dans le cours ordinaire des affaires, pour se jetter dans des crimes inutiles pour eux-mêmes, & seulement utiles à une Communauté, qui ne leur en fait aucun gré, & qui, malgré quelques déferences exterieures, les regarde toujours pour ce qu'ils sont réellement. Je ne puis me dispenser de rapporter ici ce qui me fut avoué par un Benedictin des plus sages & des plus vertueux. Il avoit connu particulierement les Religieux de son Ordre, qui avoient ramassé les pre-

miers mémoires de l'hiſtoire de Bretagne que le P. Dom Lobineau a continuée & publiée. Il m'avoüa que de quinze mille Titres ou environ qui avoient paſſé par les mains des premiers Auteurs de ce Livre où il avoit été employé lui-même, ils en avoient trouvé plus de la moitié qui étoient viſiblement faux & ſuppoſés, ſans compter ceux qui n'étoient ſeulement qu'alterés. Que l'hiſtoire ne marque-t'elle pas des Archives du Mont-Caſſin, de celles de l'Egliſe de Milan, & quelques autres ? Je n'oſe retomber ſur celles de notre France : les Savans en ont dit quelque choſe. Le même inconvenient ne ſe trouve pas dans les Archives des Princes, des Cours ſuperieures & des Villes : outre les ſoins ſcrupuleux que l'on a de n'y laiſſer rien entrer qui ne ſoit dans l'exacte verité, à peine ſe trouveroit-il dans le Royaume des gens aſſez hardis pour hazarder en faveur du Prince ce qu'ils hazarderoient pour une Communauté Religieuſe, quoiqu'ingrate & peu reconnoiſſante.

CHAPITRE LV.

Des Inſcriptions & des Médailles.

ON a recherché dans ce ſiecle tous les moyens qui pouvoient donner quelque connoiſſance de l'hiſtoire : on s'eſt ſervi des Inſcriptions & des Médailles pour rectifier une infinité d'endroits de la Chronologie, & pour donner quelque jour à pluſieurs difficultés qui ſe rencontroient dans les Hiſtoriens. L'on ne peut douter de l'utilité de cette méthode depuis qu'on a vû les grands avantages qu'en ont tirés M. le Cardinal *Noris* & le Pere *Pagi*. L'on a même des corps d'hiſtoire qui ſont autant appuyés ſur ces monumens que ſur les Hiſtoriens, telle eſt l'hiſtoire des Rois d'Egypte & de Syrie du celebre M. Vaillant. On a trouvé tant de lumieres dans les Inſcriptions de *Gruter*, de *Reineſius*, & de quelques autres, que perſonne ne doute plus qu'il ne ſoit très-avantageux, & même néceſſaire de recueillir, & de conſerver avec tout le ſoin poſſible ces monumens, dont le témoignage eſt d'autant plus aſſuré, qu'ils ſont contemporains aux actions qui s'y trouvent expliquées. « Qui ne ſait, dit un homme » ſavant (1) dans ces matieres, que les Médailles ne conſervent pas moins les viſages » des Empereurs, les circonſtances les plus remarquables de leur vie, que celles des » lieux de la vaſte étenduë de leur domination, & que les évenemens remarquables » qui ont ſignalé leur regne. »

Il eſt bon cependant de remarquer encore avec le même M. Spanheim, « qu'il eſt » également dangereux, ou blâmable de ne s'attacher uniquement qu'à la Médaille, » ou de la mépriſer, que l'un eſt l'effet d'un petit ſens, & l'autre d'une pure ignorance, » ou d'une prévention ridicule ; que le malheur a voulu juſques ici que les plus doctes & les plus grands critiques ont ignoré la Médaille, ou que la plûpart des Médailliſtes & des Antiquaires n'ont pas été ſavans, les uns faute d'occaſion, & d'avoir ſû toute l'utilité qu'on en pouvoit tirer, ou enfin faute de loiſir ; les autres au

(1) M. Spanheim, *Préface ſur les Céſars de Julien.*

» contraire pour s'être contentés d'en faire purement un trafic & un commerce : il faut » excepter de ce rang *Antonius Augustinus*, *Fulvius Ursinus*, & quelques autres, mais » en fort petit nombre.

Les Antiquaires savent aussi qu'il faut y apporter une grande précaution, parce qu'on peut se laisser surprendre par de fausses Médailles & des inscriptions supposées, & que souvent même les legendes des Médailles & les inscriptions pouvant recevoir plus d'un sens, il ne faut se déterminer qu'à celui qui est le plus conforme aux Historiens les plus fideles, & ne pas, sur de simples préjugés, renverser ce que nous avons de plus assuré dans l'histoire, pour soutenir une legende douteuse de quelque Médaille.

L'on a vû regner aussi-bien dans les premiers temps, que de nos jours cette espece de fourberie de contrefaire les Médailles ; les uns l'ont fait pour avoir des suites complettes, & les autres pour representer de grandes actions qui se trouvent dans l'histoire ; mais il y a une regle infaillible pour distinguer les Médailles contrefaites ; c'est que dans toutes celles qui nous restent de l'antiquité, il ne s'en est jamais, dit-on, trouvé deux frappées au même coin, & quoiqu'on n'ait pû encore découvrir la raison de cette observation si extraordinaire, la regle ne laisse pas d'être certaine, qu'aussitôt qu'on trouve deux Médailles qui paroissent avoir été faites dans la même matrice, on doit croire que l'une des deux est fausse ; mais il semble que cette précaution doit augmenter, quand on voit les plus habiles Antiquaires soutenir de fausses Médailles, comme a fait *Cuspinien*, à l'égard de celle d'Heraclius, qui represente l'Exaltation de la Sainte Croix : Guillaume *du Choul*, Jacques *Strada*, & quelques autres, nous en ont donné de fausses dans les recueils qu'ils ont faits.

L'on n'ignore point aussi qu'il y a quelquefois des Inscriptions qui renferment des faussetés, quoiqu'elles soient faites dans le temps même où les grandes actions se sont passées, l'on en trouve un exemple celebre dans ce bel arc de triomphe, que les Romains firent dresser à Tite après la ruine de Jerusalem. Ce peuple, pour relever davantage la gloire de cette entreprise, y a fait graver aussi une inscription, (1) par laquelle il témoigne qu'avant Tite personne n'avoit pris cette Ville, que personne même n'avoit osé y penser : nous savons néanmoins par des preuves indubitables, combien cette grande Ville a été prise de fois : quand l'Ecriture ne nous l'auroit pas marqué, nous aurions pû l'apprendre de Ciceron, (2) puisqu'il dit dans plus d'un endroit que Pompée avoit pris Jerusalem, & il lui donne pour cela le nom de Jerosolimitain, (3) & je m'étonne que les Romains ayent fait une si lourde faute dans une occasion,

(1) L'Inscription est ainsi couchée.
IMP. TITO CÆSARI DIVI VÆSPASIANI F.
VESPASIANO. AUGUSTO. PONTIFICI. MAXIMO.
TRIB. POT. X. IMP. XVII. COS. VIII. PP.
PRINCIPI. SUO S. P. Q. R. QUI. PRECEPTIS. PATRIS. CONSILISQUE ET.
AUSPICIS GENTEM JUDÆORUM. DOMUIT. ET.
URBEM. HIEROSOLIMAM. OMNIBUS. ANTE. SE.
DUCIBUS. REGIBUS. GENTIBUSQUE. AUT.
FRUSTRA. PETITAM. AUT. OMNINO. INTENTATAM.
DELEVIT.

(2) Cn. Pompeius, captis Hierosolimis, victor ex illo fano nihil attigit. *Cicero pro L. Flacco.*

(3) Hierosolimarius. *Cicero lib. 11. ad Attic. Ep. 10.*

où

où il leur étoit si facile de s'éclaircir ; mais cette faute nous fait connoître la précaution qu'on doit apporter pour ajoûter foi à de pareils monumens.

On fait que la plûpart de ces inscriptions, quoique veritables en elles-mêmes, n'ont pas laissé de donner lieu à plusieurs personnes de se laisser tromper ; on pourroit en apporter ici un grand nombre d'exemples ; l'on n'ignore pas qu'une de ces inscriptions a donné lieu à saint Justin de croire faussement que les Romains avoient dressé des statuës à Simon le Magicien, parce qu'il avoit vû à Rome une inscription qui portoit :

SEMONI. SANCO. DEO. FIDIO.

Le Pere Mabillon rapporte dans son voyage d'Italie, que les Espagnols s'étant adressés au Pape Urbain VIII. pour obtenir des Indulgences, à cause d'un Saint auquel ils donnoient le nom de saint VIAR. Le Pape surpris par la nouveauté du nom, voulut être informé sur quoi étoit fondée la sainteté de ce prétendu Saint : on apporta pour toute preuve une inscription qui portoit, S. VIAR.

Mais des personnes experimentées trouverent que ces lettres étoient le reste d'une inscription plus ample, qu'on avoit faite pour celui qui avoit l'Intendance des chemins, & que les paroles principales de cette inscription étoient PRÆFECTUS VIARUM.

On peut voir de pareilles inscriptions dans la lettre que ce savant Religieux a faite sur le culte des saints inconnus. Mais il y en a une sur-tout qui frappe & qui mérite qu'on la remarque : elle a donné lieu aux Augustins de Toulouse de faire une martyre de Julie Evodie, qu'on sait par l'inscription même avoir été Payenne. L'inscription porte :

D. M.

JULIA EVODIA. FILIA. FECIT.
CASTÆ. MATRI. ET. BENEMERENTI.
QUÆ. VIXIT. ANNIS. LXX.

Julie Evodie fille a dédié ce Monument.
de sa reconnoissance à sa chaste mere,
qui a vécu soixante & dix ans.

On peut remarquer ici, dit le Pere Mabillon, deux fautes considerables que les Augustins de Toulouse ont faites ; la premiere, de se servir de cette épitaphe, pour autoriser le titre de martyre qu'ils donnent à Julie Evodie, quoiqu'il soit impossible de l'y trouver ; puisque dédiant ce monument aux Dieux Manes, elle fait connoître par-là qu'elle étoit idolâtre. La deuxiéme faute est de donner ce titre à Julie Evodie, au lieu de le donner à sa mere qui le devoit avoir, si on le pouvoit trouver dans l'épitaphe.

Pour joindre encore une observation à peu près de ce caractere, & qui auroit peut-être causé dans la suite quelque dispute entre les Chronologistes, si un savant n'avoit remarqué cette circonstance ; c'est que sous le regne même de Charles IX. on se servoit encore pour la Monnoye des coins de Henry II. Qoique ce Prince soit mort en 1558.

il ſe trouve des eſpeces d'or & d'argent, frappées en 1567. qui portent ſon nom & ſon image.

Je dis la même choſe de Loüis de Bourbon Prince de Condé, qui fut tué à Jarnac: quoique ce Prince n'ait jamais été Roy, on n'a pas laiſſé de faire battre une Monnoye ſous ſon nom, avec cette inſcription: Loüis XIII. Roy de France, comme le remarque Brantome; & M. le Blanc aſſure qu'étant à Londres, il avoit vû un écu d'or, qui avoit d'un côté la tête de Loüis de Bourbon Prince de Condé, & de l'autre les armes de France avec cette inſcription: *Ludovicus XIII. Dei gratia Francorum Rex primus Chriſtianus.* (1)

Tout cela nous doit porter à faire une attention ſcrupuleuſe ſur les anciennes monnoyes. Il ſera peut-être arrivé dans ces premiers temps, ce qui s'eſt vû dans ces derniers ſiécles: on aura frappé au coin de quelque Empereur, des monnoyes même après ſa mort. Je ne fais point ces remarques pour affoiblir les preuves qu'on tire des medailles, des inſcriptions & des autres monumens publics: il y auroit de l'extravagance, à prétendre que toutes ces preuves ſont douteuſes, parce qu'il s'en trouve deux ou trois qui ſont fauſſes. Je n'ai d'autre deſſein que d'avertir qu'il ne faut point s'en ſervir ſans quelques reflexions, & qu'après une diſcuſſion de leur vérité ou de leur fauſſeté. Il faut pour apprendre les principes de cette ſcience, & ſavoir l'uſage qu'on en doit faire, étudier l'hiſtoire des Medailles de M. Patin, qui eſt peu conſiderable & bonne à peine pour des commençans; ſi l'on vouloit s'en paſſer il faudroit commencer par l'ouvrage de Savot dont celui de Patin n'eſt qu'un extrait; mais rien n'eſt comparable en ce genre au livre ſi ſavant de M. Spenheim de *Præſtantia & uſu numiſmatum*, de la derniere édition, avec M. Vaillant, le Pere Hardouin, M. Seguin, & les autres antiquaires, qui nous ont donné de ces ſortes de recueils.

L'utilité des Inſcriptions a été ſavamment diſcutée par le Comte *Scipion Maffey*. l'un des plus ſavans hommes qu'il y ait eu depuis long-temps en Italie, pour la profondeur & la varieté de ſes connoiſſances dans les belles-lettres. Il peut ſervir de guide à ceux qui veulent faire uſage de ces anciens monumens, ſoit dans l'hiſtoire, ſoit dans la litterature.

Comme il y a beaucoup moins de fauſſes Inſcriptions, que de fauſſes Medailles; c'eſt une peine épargnée pour ceux qui veulent en faire uſage. On n'ignore pas cependant qu'il en a été produit de temps en temps, qui ont révolté les Savans, ſoit en Eſpagne, ſoit en Italie. Celles d'*Inghirami* ſur les Antiquités d'Etrurie, ſont très-célébres, *Ferreti* en a raſſemblé quelques-unes à la fin de ſon Livre intitulé, *Muſæ Lapidariæ*. Mais le nombre en eſt ſi petit, & d'ailleurs elles ſont d'une ſi médiocre conſéquence, que celles qui ſont fauſſes, ne ſauroient former le moindre préjugé contre celles qui ſont véritables. Il ne s'agit donc dans leur uſage, que d'en faire une juſte application, & d'en donner une explication raiſonnable; il faut du goût & des connoiſſances pour ne pas tomber dans des puerilités pareilles

(1) *Ce Prince étoit de la Religion P. R. c'eſt pourquoi il dit*, Primus Chriſtianus. *Comme ſi les autres, juſques-là, euſſent été des Infideles.*

à celles que je lisois dernierement dans un Ecrivain moderne, qui veut faire montre d'érudition & de savoir dans une explication qu'il a prétendu donner d'une Inscription particuliere. Pour la singularité, je rapporterai ici ses paroles.

» Je ferai ici, dit-il, une petite digression, qui (1) peut-être ne sera pas désagréa-» ble, particulierement aux personnes curieuses. Lorsqu'on travailloit aux tran-» chées, (de Montauban) on trouva dans la terre une épée d'une grandeur extraor-» dinaire; elle étoit si longue, si large & si pesante, que les forces de deux hom-» mes les plus puissans de ce temps-ci, ne seroient pas assez grandes pour s'en ser-» vir : elle fut apportée au Prince de Joinville.

» On en trouva une autre dans la Ville, bien plus rare & plus singuliere. Deux » mois avant le siége de cette Place, le Duc de Rohan faisant creuser les fossés » d'un bastion dans les ruines de l'Eglise Sainte-Catherine, on rencontra un grand » Tombeau de pierre, dans lequel, après l'avoir ouvert, on vit un bouclier, une » paire d'éperons & une très-belle épée, de la longueur d'une aune, & de qua-» tre doigts de large. Sa lame étoit gravée & dorée du côté de la garde, de la lon-» gueur de dix pouces, où l'on voyoit ces paroles gravées en lettres *gothiques* de » chaque côté de la lame :

UTRIQUE NOMEN PEPERI, ET MAGNO ALEXANDRO, ET MAXIMO CÆSARI.

» De l'autre côté étoit écrit en mêmes lettres :

NEÇ VIS HERCULEA ME TERRUIT UNQUAM, DUM CONSTANTINI MAGNI FIRMAREM IMPERIUM.
THEOGONIAS. IIIc. XX.

» La garde & la poignée de cette épée sont de cuivre jaune, gravé & doré. » Elle fut apportée au Duc de Rohan, qui la donna à un Gentilhomme de la Ville » de Castres, nommé Delandes, Lieutenant de sa Compagnie de Gendarmes, » qui ne l'eut pas sitôt nettoyée, que le Duc de Rohan, en considerant la beau-» té & l'écriture, la voulut ravoir : mais ce Gentilhomme le supplia qu'il la pût » conserver toute sa vie. Cette épée qui est présentement entre les mains de Saint-» Palais frere de Delandes, se fait admirer de tous ceux qui la voyent, & donne » de la curiosité aux plus Savans, pour découvrir qui a été son premier maître.

» Cette épée qui parle, & qui dit avoir fait un nom à l'un & à l'autre; *au grand » Alexandre, & au très-grand Cesar;* & de plus, elle-même se vante de *n'avoir » point eu peur de la force d'Hercule*, tandis qu'elle affermissoit l'Empire du *Grand » Constantin.*

» Or si cette épée a été à Alexandre, à César & à Constantin, il est hors de » doute qu'on ne peut voir dans tout le monde, une plus illustre antiquité : car

(1) *Histoire de Henry II. Duc de Montmorency.*

» Alexandre le Grand vivant l'an de la naissance du monde 3657. & César 3937.
» elle a duré depuis Alexandre jusques à César 280. ans.

» Et Constantin vivant l'an de Notre-Seigneur 320. & du monde 4303. cette » épée a duré depuis César 366. ans, y comprenant 46. ans que César a été de» vant Notre-Seigneur.

» Charlemagne étant 800. ans depuis N. S. & depuis Constantin 480. & jus» qu'à nous qui comptons 1699.

» Ladite épée a duré depuis Alexandre le Grand, jusqu'à nous 2025. ans; ce qui » se verifie par le nombre des siécles cidessus, & abregé ci-après.

» D'Alexandre à César, 280. ans.

» De César à Constantin, 366.

» De Constantin à Charlemagne, 480.

» De Charlemagne à la présente année 1699. 899.

» Et en tout, 2025. ans.

» Pour la vérification de ce fait, il faut recourir à l'histoire, qui nous apprend, » qu'Alexandre le Grand étant mort par l'artifice d'Antipater en Babylone, son » corps fut transporté dans son cercueil en la Ville bâtie & nommée de son nom » Alexandrie, par ses Lieutenans Généraux, qui diviserent entre eux sa Mo» narchie en quatre Royaumes, savoir, *Macedoine, Egypte, Asie & Syrie.*

» L'Egypte, dont Alexandrie étoit la Capitale; étant tombée par succession à » Cleopatre, cette Princesse aimée de César, n'a pû lui faire un présent plus » agréable, que de cette épée, qu'elle tira du cercueil d'Alexandre, ou des tré» sors de ses prédecesseurs, qui l'avoient tirée du même Tombeau, depuis que » les quatre Lieutenans Généraux d'Alexandre l'eurent ensevelie avec son corps, » aucun n'ayant osé y toucher. L'histoire-même nous fait foy, que César étant » dans Alexandrie auprès de cette Princesse, se fit ouvrir le Tombeau d'Alexan» dre, pour réverer les cendres de celui dont il admiroit & imitoit la vie.

» Constantin succedant à l'Empire de César par la défaite de Maxence Empe» reur de Rome, & trouvant sans doute dans les trésors de l'Empire cette épée » vénerée par tous les successeurs de César jusqu'à lui, il est sans difficulté qu'il » voulut s'en servir, & y faire graver son nom & l'année de son Empire, pour fai» re le troisiéme conquerant digne de cette épée.

» En laquelle année 320. il avoit transporté le siége de son Empire, & ses tré» sors à Constantinople, qu'il avoit fait appeller de son nom; parmi lesquels il » laissa cette épée, qui fut religieusement gardée par ses successeurs, jusqu'à Irene » Imperatrice, & Nicephore successeur d'Irene à Constantinople.

» Irene & Nicephore recherchant, l'une le mariage, & l'autre l'amitié & l'allian» ce de Charlemagne, qui étoit de leur temps le premier Empereur d'Occident, » on peut à bon droit présumer que parmi les présens qu'ils lui firent, cette épée » étoit le plus riche & le plus digne de ce quatriéme Conquerant.

» Charlemagne peut l'avoir donnée à quelqu'un de ses Barons, qui l'ont suivi » en ses grandes expeditions; & Renaud qui étoit le Seigneur de Montauban, » peut l'avoir méritée, pour marque de l'estime que Charlemagne faisoit de sa valeur.

» Renaud mourant à Roncevaux, son corps porté à Montauban, y fut enseve-
» li avec son épée, ses éperons & son bouclier en l'Eglise de Sainte-Catherine. Le
» Duc de Rohan faisant creuser en l'année 1622. dans les ruines de l'Eglise de sainte
» Catherine, cette épée fut trouvée dans un grand Tombeau de pierre, avec les
» éperons & le bouclier, & donnée par ledit Duc au sieur Delandes Gentilhom-
» me de Castres, qui étoit avec lui aux fortifications de Montauban.

» THEOGONIAS est celui qui a gravé les lettres de cette épée.

Voila sans doute un Ecrivain qui dépense bien du savoir commun & subalterne, pour montrer qu'il ne sait ce qu'il dit. Il établit des caracteres gothiques dès le tems de Constantin. Il ne voit pas, le bon homme, que celui qui a fait graver cette épée, prétend marquer que c'est par les armes, & non pas précisement par cette même épée qu'Alexandre, César & Constantin ont fait de si grandes choses. Dès qu'il vouloit se mettre à faire le Savant, il devoit apprendre auparavant qu'en fait d'écriture, qui dit gothique, dit moderne; par-là tombe tout le grand étalage de ce prétendu Savant, qui comble son ignorance par la derniere ligne, en disant que THEOGONIAS fut le Graveur de cette épée. Il n'avoit qu'à faire voir son explication au moindre novice litteraire, il lui auroit dit, que *Theogonias* n'est rien moins qu'un Graveur; mais que c'est ainsi que l'on désigne ordinairement l'an de la naissance du Sauveur ou du Dieu fait homme; & s'il avoit eu quelque teinture d'écriture, il auroit à la fin découvert que cette épée si antique étoit sans doute de l'an 1320. Ce qui est fort éloigné des deux mille ans, & plus qu'il donne d'antiquité à ce précieux monument. Il ne faut jamais se mêler que de son mêtier; on en a encore assez, quand on le fait bien.

CHAPITRE LVI.

De quelle maniere on doit apprendre l'Histoire aux jeunes gens.

IL semble que les personnes qui sont chargées d'enseigner l'Histoire à de jeunes gens, sur-tout à des personnes de qualité, devroient observer, 1°. de ne point charger beaucoup la mémoire des enfans; mais de faire un choix exact de ce qu'il y a de meilleur sur chaque Histoire, & de leur faire repasser souvent. Il est plus utile qu'ils en sachent peu avec quelque ordre, que d'avoir dans leur esprit une grande confusion, qui les empêche de rien connoître à fond, & qui leur fait croire néanmoins qu'ils savent beaucoup, parce qu'ils ont beacoup vû, quoi qu'ils n'ayent pas beaucoup retenu.

Comme les images sensibles font beaucoup d'impression sur les jeunes gens, on doit sur-tout leur donner de l'attention en leur faisant voir dans quelques Tableaux les histoires dont on pourroit les entretenir; leur faire observer la passion qui se rapporte à la verité des faits & qui sert à les representer d'une maniere plus vive. Cette méthode ne manquera point de les appliquer du côté où ils sont le plus sensibles, parce qu'une science qui ne consiste ordinairement que dans la memoire, deviendra pour eux une science de l'imagination.

Il faut toujours leur mettre devant les yeux des Tables Chronologiques, & leur montrer dans ces mêmes tables, à quel siecle on doit rapporter les faits qu'on raconte, afin que la seule vûë de ces tables range dans leur esprit les histoires dont on les entretient.

La seconde chose qu'on doit observer, est de ne leur rien laisser lire sans les porter à y faire quelques reflexions. C'est pourquoi il faut les avertir que l'étude de l'histoire ne doit servir qu'à trois choses, à les affermir dans la Religion, à former leur esprit & à regler leur cœur & qu'aussi-tôt qu'une histoire ne porte point avec elle quelqu'un de ces caracteres, on doit la regarder comme un ornement superflu, qui charge un édifice; mais qui ne le rend ni plus utile, ni plus agréable.

Quand on leur explique les révolutions des grandes Monarchies, il ne faut pas manquer de leur montrer toujours que leur commencement, leur élevation & leur fin ne sont point des ouvrages qui partent uniquement de la prudence humaine, on doit leur faire considerer la providence en toutes choses & que rien n'arrive dans le monde que ce qui est conforme aux desseins du Créateur; mais qu'il employe également la sagesse & la malice des hommes pour l'accomplissement de ses volontés; quoique ces mêmes hommes en soient fort éloignés. Que le sceptre, par exemple, n'est ôté à Saül que pour le mettre entre les mains de David, en qui devoit commencer l'accomplissement de la Prophetie du Messie; qu'il a élevé Cyrus à ce haut dégré de puissance, afin que ce Prince fût l'executeur de ses volontés, en rétablissant son peuple, comme il l'avoit prédit deux cens ans auparavant par le Prophete Isaïe.

Par rapport à l'esprit, quand j'aurois montré ce qu'il y a de plus certain sur chaque histoire, je ne manquerois pas de leur faire sentir les difficultés qui se rencontrent dans plusieurs endroits, & je les avertirois qu'il se trouve des personnes qui pensent autrement sur les matieres dont on les instruit; mais que ce qu'ils en ont apris paroit le plus raisonnable. Cette conduite préviendroit un défaut ordinaire aux jeunes gens qui entrent dans le monde; c'est de traiter quelquefois d'extravagant & de ridicule, tout ce qui n'est pas conforme à ce qu'on leur a enseigné. Ils s'imaginent qu'il n'y a de vrai, ni même de vrai-semblable que ce qu'ils savent. Je leur ferois lire les historiens pour leur apprendre à juger de leur capacité & de leurs passions; je leur demanderois par exemple ce qu'ils pensent de ce fait dans l'endroit où il est placé, & si un historien qui se propose d'écrire une histoire grave & remplie de tout ce que la posterité aura peine à croire, devoit commencer un ouvrage aussi serieux, en marquant d'un grand Prince, qu'il prenoit plaisir à se divertir aux dépens d'autrui (1) sur quoi il rapporte ce fait; » Un Juge de Village étant allé au-devant » de lui, pour le haranguer dans son chemin, comme il s'inclinoit profondement » pour lui faire la réverence, le Duc qui étoit dispos sauta adroitement par-dessus » le corps du Juge, & se trouva derriere lui; le Juge qui avoit une envie extrême de débiter sa harangue se tourna sans paroitre émû de cette cabriole, & pour » empêcher le Duc d'en faire une semblable, il le salua en s'inclinant moins qu'il

(1) *Vie de M. le Prince de Condé.*

» n'avoit fait ; mais le jeune Prince qui n'en vouloit pas demeurer-là, ayant les » deux mains sur les épaules du Juge, sauta une seconde fois, & l'obligea par ce » moyen, à se retirer tout confus. » Je leur ferois observer que si l'on étoit dans le dessein de ne point omettre ce fait, quoique très-équivoque, il falloit suivre cette methode de renvoyer à la fin ce qui n'a de remarquable, que l'enjouement & la gayeté, afin de ne point aprêter à rire au commencement d'une histoire, dans laquelle on ne doit qu'admirer.

En leur faisant lire un historien, je les instruirois de ses interêts & des conjonctures, où il s'est trouvé, afin qu'ils puissent eux-mêmes découvrir la source de sa passion dans la conduite de sa vie ; je les avertirois encore de ne pas croire que les grands évenemens ayent toujours des causes aussi considerables que leur succès paroît le demander, que c'est presque toujours le hazard qui en fournit l'occasion ; mais que les hommes venant à réflechir sur ce même hazard, ou sur ces conjonctures inopinées, donnent le mouvement aux grands ressorts qui produisent les évenemens éclatans, par exemple, après que Leon X. fut élevé sur le Saint Siege, il fit une Bulle, par laquelle il vouloit que les Cardinaux qui éliroient un Pape, partageassent entre eux tous les benefices qu'auroit celui qui seroit élû ; que cette même Bulle fut cause que son neveu fut élû Pape sous le nom de Clement VII. afin que les Electeurs profitassent des Benefices promis par la Bulle, ce neveu en possedant lui-même un très-grand nombre.

Je ne voudrois pas qu'ils étudiassent des endroits éclatans sans les retenir, & sans voir l'usage qu'ils en peuvent faire pour se former l'esprit, je tirerois avantage de tout ; mais principalement de l'histoire moderne, parce qu'il semble qu'elle nous touche de plus près. Les faits qu'on y décrit se sont passés presque sous nos yeux, & les personnes qui s'y trouvent ne nous paroissent pas si extraordinaires que ceux qui sont représentés dans l'histoire ancienne, il ne seroit pas toujours nécessaire de les appliquer à de grands évenemens, qui ne demandent que de l'admiration ; je voudrois, par une espece de récreation, leur faire apprendre de belles reparties, & des endroits agréables & enjoués, quelquefois même des endroits dans lesquels on remarque du ridicule, ils regarderoient cela comme un délassement ; mais ce délassement ne laisseroit pas de leur être utile, je leur en proposerois à peu-près du caractere de ceux-ci.

I.

Que Louis XI. fit une plaisante réponse aux Genois. Ces peuples s'étoient soûmis à Charles VI. en 1393. pour éviter la persecution des Pisans, ils se donnerent ensuite à Philippes Galeas Duc de Milan, ils envoyerent depuis à Louis XI pour lui demander sa protection, ils vinrent donc à Paris, & protesterent au Roi toute obéissance & soûmission, le priant de les recevoir pour sujets : le Roi leur dit levés la main, protestés & jurés la verité ; avez-vous charge de la Seigneurie, ils dirent, oui, Sire à ce qu'il plaise à Votre Majesté nous secourir contre le Duc de Milan, le Roi leur dit, vous êtes donc à moi, à qui vous vous donnés ; & je vous donne de bon cœur à tous les D... Car vous n'êtes que des traîtres qui changés de Seigneur à toute occasion.

II.

Que M. d'Espernon qui étoit Gouverneur de Provence, étant arrivé dans son Gouvernement, pour appaiser quelques désordres, on publia un livre intitulé, les hauts faits, gestes & vaillances de M. d'Espernon en son Voyage de Provence ; mais comme les feuillets en étoient blancs, & qu'on se plaignoit en l'achetant qu'il n'y avoit rien, le Marchand répondoit, aussi M. d'Espernon n'a-t'il rien fait.

III.

Qu'un Seigneur de la maison de Boufflers, qui se trouva à la fatale journée de Saint Quentin en 1555. avoit tant de force & d'adresse qu'il mettoit en piece avec les doigts un fer à cheval, portoit son cheval même sur ses épaules, sautoit dessus tout armé, devançoit à la course le Genet d'Espagne le plus vîte, & tuoit les oiseaux en l'air à coup de pierres.

IV.

Que Louis XI. ayant apris que le Chancelier de Bourgogne, Nicolas Raulin grand concussionnaire, avoit fondé un Hôpital, fit cette belle réponse, qu'après avoir fait une infinité de pauvres, il étoit juste qu'il fondât un lieu pour les loger.

V.

Qu'une personne ayant demandé justice à Philippes Roi de Macedoine qui sommeilloit sur son siege, après avoir bû, ne laissa pas d'être condamné malgré son bon droit ; mais cette même personne s'écria aussi-tôt, j'en appelle, comme s'il y eût eu quelqu'un au-dessus du Roi. A qui donc en appellez-vous, demanda Philippes en s'éveillant ; de vous assoupi Seigneur, à vous-même sobre ; quoique le mot fût assez picquant, Philippes informé à fond de l'affaire & la trouvant juste, revoqua son jugement, & le condamné gagna par appel.

VI.

Qu'une femme ayant fait une semblable priere au même Philippes, elle eut pour réponse : je n'ai pas le temps de vous écouter ; la femme lui repartit brusquement, si vous n'avez pas le temps d'être juste, n'ayez pas aussi le temps d'être Roi : Philippes admirant sa hardiesse, l'écouta ensuite & la satisfit.

VII.

Que Thomas Morus ayant mis la tête sur un billot, après avoir été condamné au dernier suplice, & s'étant apperçû que sa barbe étoit étenduë, de maniere qu'on la lui auroit coupée en l'executant ; il pria le boureau de l'accommoder sur le billot, & le Boureau s'enquerant de lui, pourquoi il étoit en peine de sa barbe quand on lui alloit couper la tête ; il n'importe pas pour moi, repartit Morus, mais il importe pour toi, que l'on puisse dire que tu entend bien ton métier, parce que l'Arrêt porte que tu dois couper ma tête & non pas ma barbe.

VIII. Que

VIII.

Que Saint Jerôme dit qu'il a vû à Rome un homme avancé en âge, qui avoit ſurvêcu à vingt femmes qu'il avoit épouſées les unes après les autres, que depuis il avoit pris une femme veuve de dix-neuf maris, & qu'ayant encore ſurvêcu à cette derniere, il mit ſur ſa tête une Couronne pour ſuivre le corps qu'on portoit en terre comme s'il eût marché en triomphe.

IX.

Que quand ceux d'Athenes eurent envoyé des Ambaſſadeurs à Philippes Roi de Macedoine, ils rapporterent que ce Prince étoit beau & buvoit bien : Demoſthene dit que ces louanges étoient plus propres pour une femme, que pour un homme, & pour une éponge que pour un Roi.

X.

Que Thomas Morus s'étant apperçû qu'un Gentilhomme qui avoit un Procès à la Chancellerie, lui avoit envoyé par un valet, deux flacons d'argent, dans l'eſperance que ce preſent ne lui pourroit être que très-agréable. Il appella quelqu'un de ſa maiſon, & lui dit menez cet homme dans ma cave, & rempliſſez du meilleur vin qu'il y ait ces deux flacons : après s'être tourné du côté de celui qui les lui avoit apportés : mon ami ajoûta-t'il, dites s'il vous plaît à votre maître qu'il ne l'épargne pas s'il le trouve bon.

Enfin par rapport à la conduite, il faut apprendre aux jeunes gens que tout ce que nous voyons écrit, n'eſt que le portrait des paſſions des hommes, & que comme ces paſſions ſont inſéparables de notre nature, on doit apprendre de l'hiſtoire à en faire un bon uſage.

Il eſt néceſſaire pour cela de leur donner des exemples qui les préviennent contre la ſotte vanité, l'imprudence, le mépris, l'infidelité à leur Souverain, & la néceſſité dans laquelle ils ſont de s'attacher particulierement à quelques perſonnes ſages, en qui ils puiſſent avoir de la confiance.

Mais on doit prévenir ſur-tout, ce défaut ſi ordinaire aux Grands Seigneurs, de mépriſer toutes les perſonnes qui ſont dans la médiocrité : il faut qu'ils apprennent que le bien de l'Etat demande que toutes les conditions ſoient variées, qu'il n'y auroit point de Grands Seigneurs, s'il n'y avoit point d'hommes dans les employs les plus communs ; qu'ils doivent regarder la baſſeſſe des autres comme le ſoûtien de leur élevation, & qu'un homme eſt toûjours eſtimable quand il eſt bon Chrétien ; bon ſujet, & qu'il eſt utile dans ſa condition : qu'on ne doit pas mépriſer les perſonnes les plus viles depuis qu'on a vû trois Payſans former la premiere aſſociation du corps Helvetique ; un (1) Artevel dans le XIV. ſiecle, enlever la Flandre aux François ; un (2)

(1) En 1335. Philippes Artevel Braſſeur de Bierre, fut Chef de la révolte des Flamans.

(2) Thomas Anello ou Mazaniel, qui étoit Poiſonnier de Naples, fut Chef de la révolte, parce que les Commis des Impôts avoient mis ſa femme en priſon pour avoir voulu ſauver quelque peu de farine ſans rien payer.

Mazaniel, & un (1) Genhare être les chefs de la révolution de Naples au milieu du XVII. fiecle, que fouvent même les perfonnes qu'on méprife, parce qu'on les voit avilies, méritent plus de refpect, que ceux qui font dans l'élevation; & pour me fervir d'hiftoires modernes, qu'auroit-on penfé un jour, fi les Anglois avoient fuivi cette penfée que l'ufurpateur Cromwel avoit tâché autrefois de leur infpirer de faire apprendre un métier à Elizabeth fille de Charles I. Roi d'Angleterre, & fœur de Charles II. & de Jacques II. la mémoire de fa famille fe feroit peut-être perduë, & l'on auroit regardé fes defcendans comme des perfonnes ordinaires. Sans doute qu'on auroit remarqué dans cette occafion une chofe à peu-près femblable, à ce qui s'eft vû depuis quelques années à Troyes en Champagne, qu'un Gentilhomme de l'illuftre Maifon de l'Ifle-Adam, fi célebre pour avoir produit quatre Grands-Maîtres de Malte, fe trouvoit obligé de charier de la pierre, pour avoir de quoi nourrir fon pere.

Il eft bon même pour appaifer en eux cette trop haute eftime d'une grandeur dont ils connoiffent fi peu le véritable mérite, de les faire remonter jufqu'à l'origine des familles, & de leur montrer que la plûpart de ceux qu'on a vû dans les grandes charges, ne fe font quelquefois élevés, que par le crime. Il eft bon de les conduire par les differens degrés qui nous repréfentent l'élevation & la chûte des Maifons; mais en leur apprenant qu'ils font hommes, & fujets aux mêmes paffions que ceux dont ils étudient l'hiftoire, il ne faut ni les abaiffer au-deffous des autres, ni même les y égaler, on doit bien prendre garde de ne pas imiter cet homme qui a eu de temps en temps des accès de fageffe, & qui fe confoloit de fa fortune par cette fauffe maxime de fa Philofophie; puifque nous ne pouvons atteindre à l'état des Grands, vengeons-nous à en médire: il faut au contraire leur faire connoître leur élevation, & faire en forte que leur conduite fe trouve auffi-bien dans l'ordre de Dieu que leur état; c'eft-à-dire, qu'ils ne penfent qu'ils ne font élevés au-deffus des autres hommes, que comme le Soleil au-deffus du refte des créatures, pour être également utile à tous ceux qui leur font foûmis.

Il faut encore leur infpirer beaucoup d'amour pour la fidelité qu'ils doivent à leurs Princes, & leur montrer qu'outre leur confcience qui les y engage, il n'y a point de crime que les hommes ayent plus en averfion, que l'infidelité, comme on le voit ici dans ce qui arriva au Connêtable de Bourbon, qui s'étoit jetté dans le parti de Charles-Quint. Cet Empereur ayant commandé au Marquis de Villane, de recevoir le Connêtable dans fa maifon, il lui répondit, qu'il le feroit puifqu'il lui commandoit; mais qu'il ne trouvât pas mauvais, après qu'il en feroit forti, qu'il y mit le feu, ne voulant pas qu'il lui fût reproché que fa maifon eût fervi d'azile à un traitre: & quand ce Connêtable fut tué devant Rome, l'Empereur ne le regretta point, & dit que c'étoit une belle dépêche pour lui; tant on eft perfuadé qu'un homme qui n'eft pas fidele à fon Prince légitime, ne le fera point à tout autre.

---

(1) Genhare qui fuccéda à Mazaniel, n'étoit pas d'une condition plus relevée: voyez fon portrait dans les mémoires de M. le Duc de Guife.

CHAPITRE LVII.

Précautions qu'il faut apporter dans la lecture des Historiens.



IL est bon de garder toûjours un juste milieu, & de pratiquer éxactement cette regle, que dans la lecture de l'histoire, il ne faut être ni trop crédule, ni affecter aussi le pirronisme, en se faisant honneur de douter detout. En effet, si d'une part une trop grande crédulité jette dans l'erreur, & fait prendre pour assurées les choses les plus douteuses & les plus fausses; d'un autre côté l'incredulité qu'on apporteroit dans l'étude de l'histoire, empêcheroit d'en tirer aucun avantage; ce sont néanmoins deux défauts, dans lesquels on voit tomber la plûpart des hommes; les uns se persuadent faussement qu'on ne peut former le moindre doute sur tous les faits que les Historiens rapportent. Mais par une alternative assez bizarre, il s'en trouve d'autres qui ne croyent pas qu'on puisse ajoûter foi à ce qu'on lit dans l'histoire. Tous deux en cela jugent par prévention: les premiers parce que l'idée trop avantageuse qu'ils ont de l'honnête homme, leur fait croire qu'il ne se peut trouver d'Ecrivain assez malheureux pour tromper le public de propos déliberé; les autres au contraire considérant que l'histoire d'un peuple doit être nécessairement écrite, ou par ce peuple même ou par quelqu'un des peuples voisins, forment là-dessus cette imagination; que les hommes sont trop passionnés pour dire la vérité en écrivant l'histoire de leurs ennemis, ou qu'ils ne sont point assez désinteressés pour écrire leur propre histoire sans dissimuler les choses qui leur seroient désavantageuses; que les Historiens n'osent dire la vérité, ou par l'appréhension qu'ils ont de déplaire à leur Prince, ou parce qu'ils se trouvent gagnés par quelques récompenses; enfin que c'est toûjours l'esperance, ou la crainte qui les fait agir, & jamais l'amour de la vérité. Je m'étonne que M. de Saint-Real, homme d'esprit d'ailleurs, ait donné dans cette imagination. « Les incertitudes de la Philosophie, dit-il, ne sont (1) gueres plus » grandes que celles de l'histoire, & ceux qui l'ont beaucoup lûë, disent que l'on » accommode l'histoire à peu-près comme les viandes dans une cuisine: chaque Na» tion les aprête à sa maniere, il faut être fort simple pour étudier l'histoire avec » l'esperance d'y découvrir ce qui s'est passé, c'est bien assez qu'on sache ce qu'en » croyent tels & tels Auteurs, & ce n'est pas tant l'histoire des faits qu'on doit » chercher, que l'histoire des opinions des hommes. » Mais comment se pourroit-il faire que dans ce nombre presque infini d'Historiens qui nous restent, il ne s'en trouvât pas un qui ait assez aimé la vérité, pour la rechercher préferablement à toute autre chose. Je crois que la prudence doit s'éloigner également de ces deux excès; l'un ne vient que de trop de simplicité, & l'autre au contraire d'un fond d'orgueil & d'amour propre, qui nous porte à juger mal des autres hommes, & à les croire incapables de faire connoître la vérité. On doit donc pour éviter ces deux défauts

(1) *S. Réal en ses œuvres posthumes.*

faire choix des Hiſtoriens ; avoir ſoin de juger de la vérité des faits par rapport aux circonſtances qui les peuvent accompagner ; il faut bien ſe mettre dans l'eſprit que tous les Hiſtoriens ne ſont pas venus juſques à ce point de corruption, qu'au moins quelqu'un d'entr'eux n'ait été aſſez convaincu de ce principe de la loi naturelle, que s'il eſt honteux à tout homme de mentir, il l'eſt encore plus à un Ecrivain, qu'on regarde comme le dépoſitaire de la vérité.

Peut-être s'en ſera-t'il trouvé qui auront été perſuadés que la premiere loi de l'hiſtoire doit être la ſincerité, pour ne pas tromper les autres, la fermeté pour découvrir la vérité telle qu'elle eſt, & aſſez de prudence pour garder ce juſte temperamment, de ne pas laiſſer entrevoir dans leur conduite, que c'eſt ou la faveur ou la haine qui les porte à écrire : beaucoup même écrivoient dans des conjonctures, où ils n'auroient pû déguiſer la vérité, quand ils auroient eu la volonté de le faire, ils publioient leurs hiſtoires dans des temps où les faits qu'ils rapportent, étoient encore très-récens ; ils écrivoient des choſes qu'ils avoient vûës, & ils les publioient devant des perſonnes qui en étoient informées auſſi-bien qu'eux, & qui n'auroient pas manqué de les reprendre s'ils avoient trouvé qu'ils fuſſent contraires à la vérité. Je ne veux pas néanmoins qu'on aille ſe perſuader ſur ce raiſonnement, qu'un Hiſtorien contemporain n'a rien écrit que de vrai ; il peut (1) avoir manqué dans quelques faits de peu de conſéquence, ou même dans les circonſtances particulieres des faits les plus connus ; cela ne doit pas cependant affoiblir la regle que nous avons établie, ſur-tout lorſque les mêmes faits ſont rapportés par d'autres Hiſtoriens, ou du moins lorſqu'ils ne ſont pas révoqués en doute par quelque Ecrivain judicieux, & c'eſt à quoi ſe doit réduire cette regle, que dans la lecture des Hiſtoriens, il ne faut pas être trop crédule, mais qu'il ne faut point affecter auſſi une trop grande incredulité.

1°. Pour éclaircir par des éxemples juſques où peut aller ce point de croyance qu'on doit accorder aux Hiſtoriens, il faut obſerver d'abord qu'on ne doit pas rejetter un fait comme incertain, parce qu'il renferme en ſoi des choſes dont on a peine à ſe perſuader, comme on a remarqué que des hiſtoires très-faciles à croire, ne laiſſoient pas d'être ſuppoſées. L'on ne doit pas s'imaginer que la difficulté que l'on auroit à ſe convaincre d'un fait, dût en alterer la vérité, quand je lis, par exemple, ce que rapporte Ciceron de deux amis qui étoient en voyage, dois-je pour cela me récrier, & dire que c'eſt une fable, parce que j'y trouve quelque choſe de ſurprenant & d'extraordinaire : ce ſavant Orateur nous apprend : (2) « Que deux amis qui voya- » geoient enſemble, arriverent à Megare, l'un d'eux logea chez un ami, l'autre ſe » retira dans une Hôtellerie. A peine celui qui étoit chez ſon ami fut-il endormi,

(1) Neminem ſcriptorum, quantum ad hiſtoriam pertinet non aliquid eſſe mentitum. *Vopiſcus in Aureliano c.* 1.

(2) Cum duo quidam Arcades familiares iter unà facerent & Megaram veniſſent, alterum ad cauponem divertiſſe, ad hoſpitem alterum, qui ut cubati quieſcerent, concubia nocte viſum eſſe in ſomnis ei qui erat in hoſpitio, illum alterum orare, ut ſubveniret, quod ſibi à caupone interitus pararetur. Eum primò perterritum ſomnio, ſurrexiſſe deinde cum ſe colligiſſet ; idque viſum pro nihilo habendum eſſe duxiſſet recubuiſſe, tum ei dormienti eundem illum viſum eſſe rogare, ut quoniam ſibi vivo non ſubveniſſet, mortem ſuam ne inultam eſſe pateretur : ſe interfectum à caupone, in plauſtrum eſſe conjectum & ſupra ſtercus injectum ; petere ut manè ad portam adeſſet, priuſquam plauſtrum ex oppido exiret : hoc verò ſomnio eum commotum manè bubulco præſto àd portam fuiſſe, quæſiſſe, ex eo quid eſſet in plauſtro, illum perterritum fugiſſe, mortuum erutum eſſe, cauponem re patefacta pœnas dediſſe. *Cicero lib.* 1. *de divinat. Circa medium.*

» que celui qui étoit dans l'Hôtellerie, s'apparut à lui, & le pria de le venir secou-» rir, parce que son Hôte avoit dessein de le tuer ; ce songe ne manqua pas d'effrayer » & d'éveiller celui auquel il arrivoit, mais il le prit pour quelque fumée, & ne s'y » arrêta point davantage. Aussi-tôt qu'il se fut endormi pour la deuxiéme fois, son » ami se présenta encore à lui, & lui dit, que puisqu'il n'avoit pas eu assez de vi-» gilance pour lui conserver la vie, il eût au moins le soin de venger sa mort, qu'il » n'avoit qu'à se rendre de grand matin à la porte de la Ville, & qu'il trouveroit » son cadavre dans une charetée de fumier où l'on l'avoit mis après l'avoir fait mou-» rir. L'ami n'y manqua point, il vit arriver la charette, & il demanda au Cha-» retier ce qu'il y avoit dedans; celui-ci tout étonné prit la fuite, on trouva le » corps ; & le maître de l'Hôtellerie fut puni selon les loix. « S'il falloit douter de cette histoire, parce qu'elle est surprenante, il faudroit rejetter presque tout ce qui ne paroît pas être selon le cours ordinaire de la nature : il arriveroit même très-souvent que nous ne voudrions pas croire un fait que la foiblesse de notre imagination, ou le peu d'étenduë de notre esprit ne nous permettroit pas de concevoir, parce que nous ne connoîtrions, ni les causes qui l'ont produites, ni les voyes par lesquelles il a pû arriver ; mais on peut dire dans ces occasions qu'un fait bien circonstancié, rapporté par des Auteurs judicieux, est de quelques dégrés au-dessus du probable, & qu'il doit être plûtôt crû que rejetté. Ce qui me confirme dans cette pensée, est que je vois des faits, qui ont quelque chose de singulier, & même d'extraordinaire, qui doivent néanmoins être crûs, parce qu'en effet ils sont croyables ; il est fait mention, par exemple, dans les nouvelles de la République des Lettres, d'un Organiste qui pour être aveugle ne laissoit pas d'être fort habile dans son métier, qui discernoit parfaitement bien toutes sortes de monnoyes, & de couleurs, qui jouoit aux cartes, & qui gagnoit beaucoup quand c'étoit à lui à faire ; parce qu'au toucher il connoissoit ce qu'il donnoit à chaque joueur. M. Chevreau assure qu'il a vû lui-même à Mastrich un de ces aveugles qui jouoit au Piquet, & à qui on ne laissoit pas manier les cartes, parce qu'au toucher il les connoissoit.

Saint Augustin rapporte qu'il a vû une personne, qui sans toucher à ses cheveux, ne laissoit pas de les dresser, de maniere que ceux de derriere lui revenoient sur le front ; & qu'une autre personne s'alienoit si fort les sens, qu'on pouvoit lui faire souffrir toutes sortes de tourmens, le brûler même sans qu'il en ressentît la moindre peine.

2°. Quoiqu'il ne faille point rejetter tout d'un coup, & traiter de fabuleux ce qu'un Historien moderne dit de singulier & d'extraordinaire, il faut néanmoins savoir douter à propos, parce que les doutes servent à éclaircir & à vérifier les faits qui peuvent causer quelque peine, on rapporteroit là-dessus une infinité d'exemples. Je n'en voudrois pas d'autre que celui du P. *Le Comte* Jésuite, qui rapporte dans la VI. Lettre de ses *Mémoires de la Chine*, qu'au jour de la fête des lanternes, « on » allume à la Chine plus de deux cens millions de lanternes, dont quelques-unes » coutent jusques à deux mille écus. On en voit de vingt-cinq à trente pieds de » diametre ; trois ou quatre de ces machines feroient des appartemens fort raison-» nables. Enfin on peut manger, coucher, recevoir des visites, représenter des Co-» medies & danser des Ballets dans une lanterne. « Le P. Le Comte rapporte tout

cela fort ſerieuſement, non pas à la vérité comme s'il l'avoit vû, mais ſur la foy de quelques Auteurs qu'il ne voudroit pas condamner. Qu'il me ſoit permis de dire que le P. Le Comte n'eſt pas un Ecrivain aſſez accredité pour ſe diſpenſer de citer ſes garants dans un fait de cette ſingularité; & ces Auteurs mêmes ne ſeroient pas fort croyables. Seroit-il poſſible que l'on fiſt plus de lanternes qu'il n'en faudroit peut-être pour remplir deux Empires comme celui de la Chine. Le P. Le Comte auroit dû rapprocher ſa narration de la vraiſſemblance, & nous faire connoître que cette fête ſe faiſoit en mémoire de l'invention du feu, cérémonie qui s'obſerve dans preſque toutes les Indes.

3°. Mais je crois qu'on peut encore aller plus loin, & qu'il y a des occaſions où l'on ne doit pas croire des Auteurs contemporains; ce qui ne ſe peut faire néanmoins qu'après un éxamen des raiſons qui peuvent faire douter des faits qu'ils rapportent, croira-t'on, par exemple, ſur la foy d'un Auteur moderne, (1) qui a écrit contre les Quietiſtes, qu'en 1687. on envoya l'Inquiſition ſecrete au Pape Innocent XI. parce que l'eſtime qu'il avoit dans les commencemens pour Molinos, ne lui permettoit pas de croire qu'il fût coupable des crimes dont on l'accuſoit; l'on ſe perſuadera encore moins de la vérité de cette hiſtoire quand on ſaura qu'il a copié cette raillerie (2) d'un Proteſtant. M. de Varillas veut faire le même jugement d'un fait rapporté par M. du Maurier. (3) C'eſt qu'Henry III. Roi de France, en envoyant ſon Ambaſſadeur en Angleterre pour ſolicitcr en apparence la liberté de Marie Stuart, lui donna des inſtructions ſecrettes pour faire travailler à ſon Procès, & que cela fut cauſe qu'elle eut la tête coupée. M. de Varillas s'eſt inſcrit en faux contre ce fait que M. du Maurier dit avoir appris de ſon pere, qui le tenoit de l'Ambaſſadeur même, mais il n'eſt ni le ſeul, ni le premier qui nous ait appris cette particularité ſi conſiderable. Gregorio Leti l'avoit déja marquée dans la vie de Sixte V. M. de l'Etoile en avoit dit quelque choſe dans ſes memoires à l'année 1586. » Le Roi (Henry III.) dit-il, a depêché Believre vers » la Reine d'Angleterre pour empêcher » l'execution de l'Arrêt contre la Reine d'Ecoſſe: toutes fois ceux de la ligue » eurent opinion que ce voyage étoit pour la hater; & M. de Thou n'en diſcon- » vient pas. » Ainſi Varillas a tort de rejetter le témoignage ſi précis de M. du Maurier.

L'on ne doit point ajoûter auſſi beaucoup de foi à ce que Patin rapporte du Duc de Guiſe, qui ſecourut de ſes biens & de ſes conſeils les Napolitains, qui avoient commencé vers le milieu du XVII. ſiecle, à ſe ſouſtraire au gouvernement d'Eſpagne. (4) » J'ai connu, dit-il, le Duc de Guiſe, qui fit l'équipée de Na- » ples, il étoit petit fils de celui qui fut tué à Blois, il étoit né ſi je ne me trom- » pe en 1614. c'étoit un Seigneur qui avoit bien du mérite, mais qui d'ailleurs » étoit un franc charlatan en fait de belles actions, & je ſai de bonne part, qu'il » gâta tout à Naples, pour aller à un rendez-vous qu'il avoit donné à une Dame » Eſpagnole, qui le vendit à ſes ennemis. Ne diroit-on pas, à l'entendre parler, qu'il a

(1) *M. Grancolas Doct. de Sorbon. Réfutation des Quietiſtes.*

(2) Baſnage, hiſtoire des ouvrages des Savans de 1687.

(3) Mémoires pour ſervir a l'hiſtoire d'Hollande dans la Préface.

(4) Patiniana, Edit de Paris.

vû la chofe, & qu'il y étoit prefent, mais l'on n'ignore point que Patin ne difoit du bien de quelqu'un, que quand il ne voyoit pas qu'il y eut ombre d'en dire le moindre mal. L'on fait d'ailleurs que fi le Prince dont il parle n'avoit point d'averfion pour les galanteries, qui fuivent ordinairement la grandeur, au moins vêcut-il toujours à Naples avec affez de circonfpection, & qu'on ne l'a jamais pris que l'épée à la main, en foutenant la liberté de ceux qui l'avoient choifi pour leur protecteur.

On peut ici joindre un fait qui nous fera connoître qu'on ne doit pas toujours s'en rapporter aux auteurs contemporains, croira-t'on fur la foi de *Gaffarelle*, que de fon temps on vit pleuvoir en Poitou de petites beftioles de la groffeur d'un pouce, dont les unes avoient la figure d'Evêques, les autres de Moines avec leurs capuchons, l'on fait bien qu'il plut des Beftioles dans ce temps-là, & qu'elles fe convertirent en papillons; mais comme le bon homme Gaffarelle ne dépenfoit pas beaucoup à leur donner une mître & à les revêtir d'un froc, il crut que ne s'agiffant que d'un tour d'imagination, il ne devoit pas l'épargner pour faire de cette hiftoire une curiofité inoüie. (1)

4°. Aux deux réflexions que j'ai faites, qu'il eft bon de douter à propos & de ne pas croire toujours les auteurs contemporains, j'en ajoûte une troifiéme qui eft de ne pas croire toujours les auteurs quand ils parlent d'eux-mêmes, à moins qu'ils ne foient tellement exempts de paffion, qu'il n'y eût pas le moindre fujet de douter de leur fidelité, j'ai peine à croire qu'il fe trouve des gens affez défintereffés pour publier également ce qui leur feroit avantageux ou défavantageux. L'on n'ignore pas combien notre amour propre nous porte à cacher non-feulement nos propres défauts; mais encore à affecter des vertus que nous n'avons point : je n'en voudrois pas d'autre exemple qu'Erafme; l'on publioit par tout que ce favant homme avoit irrité Saint François contre lui, par les picquantes déclamations qu'il faifoit contre les Religieux de fon Ordre; il déclare donc que ce Saint lui avoit apparu avec un vifage fort gai, & qu'il l'avoit remercié de ce qu'il s'oppofoit au mauvais dogme que fes Religieux vouloient établir touchant fon habit, l'affurant qu'il prioit pour lui dans le Ciel. Voici comme en parle Erafme à un de fes amis; » ils s'imaginent, » dit-il, (2) que Saint François eft en colere contre moi, parce que je reprends » ceux qui promettent le Ciel aux perfonnes qui font enfevelies dans l'habit de » leur ordre; mais ce bienheureux Patriarche s'apparut dernierement à moi au mi» lieu de la nuit, il avoit un vifage gai, & me témoignoit beaucoup d'amitié; il » me remercia de ce que je voulois faire réprimer des défordres pour lefquels il » avoit toujours eu beaucoup d'averfion, il me reçut au nombre des amis de fon » ordre : il faut remarquer, continue Erafme, qu'il n'étoit point habillé comme

(1) Gaffarelle a fait un livre fous le titre de Curiofités inoüies.

(2) Putant mihi Franciſcum iratum, quod eos notarim qui cœlum promittunt iis qui in vefte Francifcana fepeliuntur; atqui nuper in fomnis mihi poft mediam noctem apparuit B. Francifcus vultu fereno, atque amico, egitque gratias, quod ea traducerem corrigenda; quæ ipfe femper fuerat deteftatus, meque inter ordinis amicos numeravit. Nec erat eo cultu, quo nunc illum depictum oftentant.... nec funis habebat nodos arte factos, fed enodis ac fimpliciter Rufticanus erat funis, nec tunica defluebat ufque ad terram, fed palmo, aut eo amplius fupra talos erat, nec Calceos habebat feneftratos, fed nudis erat pedibus; quinque veftigiorum quæ pingunt nullum omnino vidi veftigium. Abiens dixit, dextrâ porrectâ, milita ftrenuè, brevi mecum eris. *Erafmus L. 27. Epift. 5. ad Carol. Utenhovium.*

» on le répresente ordinairement, la corde qui lui servoit de ceinture, n'avoit pas » des nœuds faits avec art, mais elle étoit simple & sans ornemens, sa Robe ne des» cendoit point jusqu'à terre, mais elle ne venoit qu'à un demi pied au-dessus des » talons, il n'avoit pas des souillers à fenêtres : *Calceos fenestratos*, mais il étoit » nuds pieds, je n'ai vû aucune trace des cinq stigmates avec lesquelles on le peint » ordinairement, il me prit la main en s'en allant, & me dit, combattez genereuse» ment, vous serez bien-tôt avec moi. » Quoiqu'on ait regardé Erasme comme un écrivain sincere, l'on n'a pas crû néanmoins qu'il fût exempt de passion, & qu'on dût s'en rapporter entierement à sa parole, sur-tout dans cette occasion, où il vouloit ajoûter à toutes les satyres qu'il avoit faites contre les Religieux, celle de se dire favorisé de révelations qui autorisoient ses invectives, & je ne crois pas qu'il y ait d'autres personnes qu'un apologiste outré (1) de la conduite d'Erasme qui veuille défendre la vérité de cette fable.

II.

La seconde précaution qu'il faut apporter dans l'étude de l'histoire, est de choisir un petit nombre d'historiens exacts, afin de ne se pas laisser accabler par la multitude. On doit toujours dans ce choix suivre le sentiment de quelque personne judicieuse, & après qu'on aura trouvé un historien fidele s'y attacher & y rapporter ce qu'on pourroit avoir lû dans d'autres histoires, ou dans les memoires particuliers. Quand personne ne nous conduiroit dans ce choix, le temps seul & le sentiment du public pourroit nous servir de régle. En effet nous voyons que le temps fait rendre justice aux ouvrages, & qu'il n'a presque laissé passer jusqu'à nous, que ceux qui meritoient d'être lûs, les autres s'évanouissent, de maniere que l'auteur & l'ouvrage nous sont quelquefois inconnus. Plutarque rapporte que trois cens historiens ont fait la description de la Bataille de Marathon, cependant après Herodote, Thucydide, Cornelius Nepos, Denis d'Halicarnasse, Pausanias, Justin & Plutarque, que reste-t'il à present de ce grand nombre d'historiens. C'est ce que nous voyons encore par rapport à l'histoire d'Italie du XV. & du XVI. siecle; plus de trente personnes l'avoient écrite, & nous ne connoissons maintenant que Guichardin qui mérite quelque attention.

Combien d'Ecrivains se sont mêlés d'écrire l'histoire de France, & combien peu en lit-on : il est même utile que cela soit ainsi, parce que s'il falloit tout voir, on passeroit sa vie à ramasser & à connoître les noms des Historiens qu'il faut consulter pour chaque histoire. C'est aussi pour cela que nous avons fait en sorte dans les chapitres précédens de n'indiquer que les Historiens les plus sûrs, & pour les Pays dont il faut avoir seulement une connoissance ordinaire, nous n'avons cité que les abregés les plus exacts.

III.

L'on doit examiner en troisiéme lieu si les Historiens ont écrit l'histoire de leur nation, ou celle de quelque peuple étranger, l'on voit tant de fautes dans les Historiens même

(1) *Sentimens d'Erasme*, p. 94.

de

de notre Nation, qu'il ne sera pas difficile de se persuader que ceux qui écrivent l'histoire d'une Nation qui leur est étrangere, sont sujets à se tromper, non-seulement aux noms de familles, de Provinces & de Villes, comme on le remarque dans les guerres civiles de France, par Davila, & dans les mémoires du Cardinal Bentivoglio; mais il arrive encore que ces Historiens rapportent mal quelquefois une infinité de faits historiques; c'est ce qu'on voit encore dans Justin, Suetone & Tacite au sujet des Juifs, & dans les anciens Historiens, lorsqu'il leur arrive de parler de quelque peuple étranger. C'est ainsi que de nos jours Vossius (1) s'est trompé, lorsqu'il écrit que la Societé de Sorbonne a été instituée par Robert frere de S. Loüis Roi de France, au lieu de dire par Robert Aumônier de S. Loüis, & surnommé de Sorbonne, du lieu de sa naissance. Ainsi Palavicin dans son histoire du Concile de Trente, pour faire honneur à M. de Saint Gelais Lansac, Ambassadeur de Charles IX. au Concile de Trente, lui donne le Collier de l'Ordre du Saint-Esprit, qui n'a été institué qu'en 1579. par Henry III. long-temps après la conclusion du Concile. Et M. de Varillas, en rapportant un fait arrivé vers l'an 1440. appelle le corps Helvetique les treize Cantons, quoique les Cantons n'ayent été au nombre de treize que long-temps après. Outre ces fautes qui leur sont assez ordinaires, ils ignorent encore la politique des Cours dont ils écrivent l'histoire, & les secrets du Cabinet viennent rarement jusqu'à eux. Il en faut excepter néanmoins les Ambassadeurs qui sont dans les Cours étrangeres, où ils s'appliquent avec soin, & où ils entretiennent assez de correspondance pour ne pas ignorer ce qui se passe dans le secret. Tels étoient Busbeque Ambassadeur de l'Empereur Rodolphe II. à la Cour de France, & le Cardinal d'Ossat qui a tant travaillé à Rome pour l'absolution d'Henry IV. Les lettres du premier sont d'excellens mémoires, dans lesquels il dépeint la Cour de France telle qu'elle étoit sous Henry III. les portraits sont si naturels, il raconte les choses avec une naïveté si grande, qu'elles semblent se passer à nos yeux; on ne trouve point ailleurs tant de faits historiques en si peu de paroles. Les grands mouvemens n'y sont pas moins bien marqués que les petites intrigues de la Cour; la situation dans laquelle il met Henry III. La Reine mere, le Duc d'Alençon, le Roi de Navarre, la Reine Marguerite, le Duc de Guise, le Duc d'Epernon, & les autres courtisans de ce temps-là nous les montre du côté qui nous en découvre à coup sûr, le fort & le foible, le bon & le mauvais. L'on a crû que les lettres du Cardinal d'Ossat étoient presque les seules qui pouvoient nous servir de guide dans le maniement des affaires que l'on doit traiter avec la Cour de Rome.

IV.

La quatriéme précaution qu'il faut avoir dans l'étude de l'histoire, est de ne jamais lire un Historien sans sa critique, supposé qu'il y en ait, parce que ces sortes d'ouvrages nous font remarquer dans un Ecrivain des fautes considerables qui nous échapperoient. Il faut prendre garde néanmoins d'embrasser leur passion : on doit choisir ce qui peut éclairer l'esprit; mais il faut se précautionner contre tout ce qui pourroit blesser le cœur,

(1) *De vitiis sermonis lib. 1. cap. 33.*

Ainsi en lisant Herodote, il faut y joindre le traité que Plutarque a fait contre cet Historien. Il ne faut pas lire Thucydide sans les remarques que Denis d'Halicarnasse a faites sur cet Auteur; avec Quinte-Curse, on doit lire les fautes de cet Historien, que M. le Clerc a recueillies dans son *Ars-Critica*. Il en est de même des Historiens modernes, par exemple l'histoire du Concile de Trente, de fra-Paolo ne doit jamais être séparée de celle du Cardinal Palavicin; les remarques de Scioppius doivent accompagner la lecture de Strada, & celles de M. de Mourgues & de M. de Bassompiere doivent suivre l'histoire de Dupleix, si l'on fait tant que de la lire.

Il ne faut pas toujours croire cependant qu'un critique ait mieux rencontré que l'Auteur contre lequel il écrit; il fait quelquefois des fautes en voulant reprendre celles des autres: je n'en choisirai pas d'autre exemple que la censure que M. Bayle fait de Moreri, en disant qu'on ne doit point pardonner à ce dernier, d'avoir dit que M. de la Mothe le Vayer avoit fait pendant un an la fonction de Précepteur auprès du Roi; M. Bayle qui regarde ce fait comme une erreur, ne se souvenoit pas sans doute que M. Pelisson le rapporte dans l'histoire de l'Académie, & cette autorité vaut celle de beaucoup de Moreri.

V.

La derniere précaution qui paroît nécessaire dans la lecture des Historiens, est de se servir dans cette étude des regles de la critique, autrement il arriveroit qu'on donneroit à la verité & au mensonge le même degré d'autorité; qu'on mettroit en paralelle les fables impertinentes du Moine Anne de Viterbe avec les histoires de Joseph, de Thucydide, de Diogene Laërce & de Plutarque, les plus fideles de ceux qui nous restent de l'antiquité. Ce n'est qu'à regret qu'on est obligé d'avertir avec quelle précaution il faut lire plusieurs Historiens Ecclesiastiques des bas siecles. L'on a gémi de voir plus de sincerité & de candeur dans Suetone, tout Payen qu'il étoit, que dans des Ecrivains Catholiques, qui doivent être éloignés même de l'apparence du mensonge. J'aime mieux croire qu'ils n'agissoient ainsi que par simplicité, & que voyant des faits rapportés par d'autres personnes, ils les ont crû dans la persuasion où ils pouvoient être, qu'un Chrétien ne devoit pas mentir: mais cette sainte disposition dans laquelle ils étoient, ne doit pas nous porter à prendre pour veritable tout ce qu'ils ont écrit, parce qu'ils en étoient persuadés eux-mêmes, pourroit-on croire, par exemple, sur la simple parole d'un Ecrivain, quelque pieux qu'il puisse être, que le Prophete Agabus, dont il est parlé dans les Actes des Apôtres, avoit recherché la Sainte Vierge en mariage, & voyant que Saint Joseph, qui n'étoit qu'un Charpentier, lui avoit été préferé, il cassa son bâton, & de dépit se fit Carme; que Pythagore, après bien des métamorphoses, fut enfin Religieux Carme, dans le temps que saint Jean-Baptiste étoit Prieur d'un Couvent de cet Ordre sur le Jourdain; que saint Jean l'Evangeliste est enterré à Ephese, & que n'étant pas encore mort, le vent de sa respiration fait danser la poussiere qui est sur son tombeau; je passe d'autres semblables histoires dont on peut voir deux exemples assez singuliers, rapportés & rejettés en même-temps par Melchior Cano, l'un des savans Prélats du xvj. siecle. Je n'ai pas crû qu'il fût nécessaire de

les mettre (1) en François pour ne rien gâter à la beauté qu'ils ont dans la langue originale. *In historia Christiana, quæ tota non voluptate; sed veritate perpenditur, quorsum historiæ nomen commentis, fabulisque prætendere; quasi verò sancti Dei homines nostris mendaciis egeant, qui tam multa vera pro Christo gesserunt, ut falsa quantumvis licet eruditæ simulationis artificio composita, ut noxia non sint, quoniam inutilia sunt, tamen tanquam ignavi milites, oneri sunt magis, quàm auxilio. Herorum porro nostrorum res verè gestæ sicut ego existimo non solum ampla magnificaque fuerunt; verum multo etiam majores quam fama feruntur: neque eorum qui fuere, virtus tanta habenda est, quantum cum verbis extollere potuerint nostri; sed tanta potiùs ut præclara ingenia rebus ipsis, & ingeniis præclaris verba quoque defuerint. Sed dum quidam affectu suo nimium indulgent, & ea scribunt quæ animus scribentis dictat, non veritas, tales divos nobis quandoque exhibent quales divi ipsi, etsi possent esse, tamen noluissent. Et quis enim credat divum Franciscum pediculos semel excussos, in seipsum solitum esse immittere; quod ad sanctitatem viri pertinere putavit; equidem non puto qui paupertatem suam viro sanctissimo placuisse semper, sordes numquam. Illud autem quam ridiculum, diabolum Dominico patri nostro semel obstrepentem à divo esse coactum, ut lucernam haberet in manibus, quoad illa adsumpta, non molestiam solum, sed incredibilem dolorem etiam afferret. Non possunt hujusmodi exempla numero comprehendi, sed in his paucis pleraque alia intelligentur, quæ divorum clarissimorum historias obscurarunt. Non autem decebat veras Sanctorum res gestas falsis & commentitiis fabulis contaminari.*

Ce peu d'éxactitude pouvoit encore avoir d'autres causes que la simplicité des Ecrivains; quelques-uns d'entre eux s'attachoient plûtôt à faire de gros Volumes, & à écrire tout ce qu'ils pouvoient savoir vrai ou faux, sans aucun éxamen, qu'à discuter la vérité des faits qu'ils rapportent. C'est le jugement que Melchior Cano Evêque (2) des Canaries porte de Vincent de Beauvais, & de saint Antonin. *De Vincentio Bellovacensi, & de Antonino liberius judico, quorum uterque non tam dedit operam, ut res veras, certasque describeret, quam ut nihil omnino præteriret quod scriptum in schedulis quibuslibet reperiretur: ita ne populari quidem trutinâ usi sunt; quamobrem apud graves, & severos authoritate carent.*

D'autres voyant qu'ils n'avoient quelquefois rien à dire sur plusieurs Saints, nous ont donné l'histoire de leur Vie, non pas telle qu'elle avoit été, mais telle que les Historiens auroient souhaité qu'elle fût; c'est ce que Bellarmin pense de Metaphraste.

Il s'en est aussi trouvé qui par une autre espece de simplicité, ont publié beaucoup de fables. On remarque, par éxemple, dans plusieurs Legendaires, que presque tous les Saints qui ont eu la tête coupée, l'ont portée très-loin entre leurs bras, ou sur leurs mains; mais voici, à ce que je crois, l'origine de cette imagination, aussibien que de plusieurs autres. Nos Peintres & nos Sculpteurs gothiques voulant nous representer cette espece de Martyre, n'avoient point de maniere plus sensible, que de séparer la tête du reste du corps; où la mettre après cela? Ce ne pouvoit être qu'entre les mains des Martyrs-mêmes; car il n'auroit pas été séant de la poser à

(1) *Mel. Can. lib. 11. Locor. Th. c. 6.*

(2) *Melchior Can. ibid.*

terre. Et dans la suite on a crû que les Peintres n'avoient ainsi representés les Saints ; que parce qu'ils avoient porté véritablement leur tête entre leurs mains. Peut-être aussi s'est-on appuyé sur ce que saint Chrisostôme (1) dit des Martyrs : que les playes qu'un Soldat a reçues au service de son Prince, l'encouragent à lui parler avec confiance ; & que les Martys obtiennent de Dieu tout ce qu'ils veulent, en lui présentant leur tête coupée qu'ils portent dans leurs mains. Si cette autorité de saint Chrisostôme n'a point donné lieu à ce grand nombre de miracles qu'on attribuë aux Saints, qui ont eu la tête coupée, & qui l'ont portée, dit-on, entre leurs mains ; il se peut faire que saint Chrysostôme n'a eu lui-même cette pensée, que parce qu'il aura vû des Tableaux où les Martyrs étoient ainsi representés avec leur tête qu'ils tenoient entre leurs mains : ce ne peut être donc que par une éxacte critique qu'on découvre ce que la simplicité, l'ignorance, ou l'affectation aura fait écrire de faux à plusieurs Historiens.

Les regles que donnent les Critiques, ne servent pas seulement dans le discernement des faits, elles servent encore à montrer les endroits qu'on a retranchés ou ajoûtés dans les Historiens. Il faut bien prendre garde néanmoins de ne point aller trop avant, & de ne pas se mettre cette imagination dans l'esprit, que parce qu'il y a des écrits & des faits supposés, tous le doivent être également : il faut se former des principes qui nous conduisent avec quelque certitude dans la lecture des Historiens ; je crois qu'on peut réduire ces principes à trois chefs, 1°. aux marques d'un bon & d'un mauvais Historien, 2°. aux regles qui servent pour discerner les faits historiques, 3°. aux regles qui servent à découvrir les ouvrages supposés.

CHAPITRE LVIII.

Caracteres d'un bon & d'un mauvais Historien.

IL y a des Historiens qui ne laissent pas d'être fideles pour le corps de l'histoire, & pour les faits qu'ils rapportent ; mais dans lesquels on remarque toûjours un fond de corruption, ou dans les portraits qu'ils font des Princes & des personnes illustres, ou dans la maniere dont ils rapportent les faits, ou même par les reflexions malignes dont ils ont soin d'accompagner ces mêmes faits. Ces reflexions qui ne font aucun tort à la vérité de l'histoire, mais qui en font beaucoup aux Historiens, demandent toûjours une grande réserve dans ceux qui les lisent, afin de ne se pas laisser emporter à leurs passions, & de ne point suivre leurs interêts, & leurs vûës particulieres. C'est pourquoi avant que de lire un Historien, il faut le connoître, & rien ne peut donner plus d'ouverture pour faire un jugement éxact des faits qu'il rapporte, que de savoir son caractere, ses interêts, ses passions, les circonstances de sa vie, & les conjonctures où il s'est trouvé ; mais il est bon aussi que

(1) Etenim sicut milites vulnera in prœliis sibi inflicta Regi monstrantes fidenter loquuntur ita & illi (Martyres) in manibus abscissa capita gestantes, & in medium afferentes quæcunque voluerunt apud Regem cœlorum impetrare possunt. *S. Chrysostom. de SS. Juvent. & Max.*

la passion n'entre point dans nos jugemens, & que ce soit l'amour seul de la vérité qui nous conduise; autrement il seroit à craindre que l'injustice ou la prévention ne détournât les personnes les plus sinceres, de mettre par écrit ce qu'ils savent de l'histoire, en voyant le peu de justice qu'on rend aux Ecrivains les plus désinteressés. Si l'on n'a rien de certain, il ne faut pas négliger les conjectures, qui peuvent servir à former ces sortes de jugemens, on doit pour cela rapporter les Historiens à *trois classes* differentes.

Je mets dans la *premiere*, ceux qui ont joint l'étude des belles lettres, & le maniement des affaires aux talens naturels qu'ils avoient pour écrire l'histoire; *les autres* sont ceux qui n'ont point à la vérité les lumieres qui s'acquierent par l'étude, mais qui ont eu soin d'y suppléer par leurs talens naturels, & par l'usage qu'ils ont acquis dans les négociations, ou dans le gouvernement de l'Etat; les *troisiémes* enfin sont ceux qui ont les talens nécessaires pour bien écrire l'histoire, mais qui n'ont point eu le maniement des affaires, & qui n'ont pas laissé néanmoins de suppléer par une étude consommée, à ce qui leur manquoit du côté de l'usage & de l'experience.

I.

On doit toûjours preferer un Historien, dans lequel on trouve ces trois perfections, d'avoir une facilité naturelle pour écrire l'histoire, beaucoup d'étude, & un grand usage des affaires, pourvû néanmoins qu'en écrivant, il ne se laisse point emporter à la passion.

Suivant cette idée on peut voir par les Historiens qui nous restent, la difference qui se rencontre dans leurs histoires, & la foy qu'on doit ajoûter à ce qu'ils ont écrit, personne, par éxemple, n'étoit plus capable que Thucydide, de nous faire connoître ce qui s'étoit passé de son temps, il ne s'étoit pas contenté des lumieres qu'il avoit acquises dans les grandes charges dont il s'est trouvé revêtu, il prit encore tous les soins imaginables pour recouvrer les mémoires qui auroient pû échapper à sa vigilance, pour savoir les desseins des ennemis. Il avoit joint au maniement des affaires, une étude & une application continuelle, toutes ces choses accompagnées d'une grande élevation d'esprit, ne pouvoient manquer d'en faire l'homme du monde le plus propre pour écrire une histoire; aussi n'avons-nous rien de plus accompli en ce genre que ce qu'il nous a laissé. Il est vrai que les Grecs n'en furent pas tout à fait contens; mais ce mécontentement ne peut que lui être glorieux, puisqu'il venoit uniquement des louanges qu'il avoit données aux ennemis de sa République; & il ne l'avoit fait que parce qu'il avoit crû que leur conduite étoit louable. C'est aussi le jugement que Ciceron portoit des Mémoires de César. Je crois que c'est aussi ce qu'on peut dire de Dion Cassius; les secours ordinaires que lui pouvoit donner son élevation aux premieres charges de l'Empire, ne furent point des motifs assez forts pour le porter à écrire l'histoire, il voulut encore employer dix années à recueillir les Mémoires étrangers qui lui étoient nécessaires. On peut mettre dans ce même rang les personnes qui ne sont point à la vérité dans le Ministere; mais qui se trouvent attachées auprès des Ministres, tel étoit l'Historien Procope; quoique l'on sache d'ailleurs qu'il étoit moins payé pour dire la vérité, que pour faire l'éloge de Belizaire. C'est donc ce qui fait dire à un celebre Ecrivain du dernier siecle. « Je

» veux qu'un homme qui entreprend d'écrire l'hiſtoire, ſe ſoit jetté dans les af» faires, qu'il ait participé aux Conſeils, aux entrepriſes & aux exécutions; mais » (1) je veux auſſi que lorſqu'il eſt ſorti des troubles, pour prendre la plume, il » ne lui ſoit pas plus demeuré d'impreſſion & de ſentiment de tout ce qui s'eſt paſſé, » qu'il demeure d'agitation à la mer lorſqu'elle eſt entierement appaiſée. « Je dirai cependant que cet Auteur pouſſe un peu trop loin la ſeverité à ce ſujet, lorſqu'il dit. « Plût à Dieu, qu'il fût défendu à tout le reſte du monde, ſur peine d'ê» tre écorché vif, d'entreprendre une hiſtoire, & que les Rois fuſſent auſſi ja» loux de l'écrire, qu'ils ſont jaloux de leur autorité. «

Quoiqu'on doive beaucoup déferer à l'autorité de ces premiers, cela n'empêche pas qu'il ne faille encore s'en rapporter aux perſonnes qui n'ont eu d'autre préparation pour écrire l'hiſtoire, que l'expérience & le maniement des affaires. La vérité qui veut être accompagnée des ornemens qui lui ſont dûs, ne croit pas néanmoins qu'elle ſoit deshonorée, lorſqu'on la fait paroître avec un exterieur de ſimplicité, quoique Joinville & Philippes de Comines, n'ayent eu pour école que la Cour de leur Prince, cependant on défere plus à leur témoignage, qu'à celui des autres Hiſtoriens contemporains; on n'examine point s'ils ont étudié les anciennes hiſtoires pour ſe former un ſtyle & une maniere, on y trouve la vérité, & on la trouve même expliquée avec beaucoup de jugement; cela ſuffit, parce qu'on n'y recherche point autre choſe.

Les troiſiémes enfin ſont ceux qui ſe ſont enfermés dans le cabinet, pour y examiner ſur la foy des autres, les faits dont ils n'ont pû être informés par eux-mêmes. L'on ſait que leur autorité eſt moins grande que celle des premiers; néanmoins quand ils n'ont travaillé que ſur de bons Mémoires, & que la ſolidité de leur jugement les a empêché de prendre le change, leur autorité peut être auſſi certaine que celle des autres, c'eſt la juſtice qu'on a rendu à M. de Thou, les perſonnes mêmes qui lui étoient le plus oppoſées, n'ont pas laiſſé de le reconnoître pour l'Hiſtorien le plus ſincere qu'il y eût de ſon temps: cette éxacte recherche de la vérité qui lui eſt ſi glorieuſe, cauſa dans la ſuite la ruine entiere de ſa famille. (2) Il faut avouer que ſi l'on n'avoit d'hiſtoires que des perſonnes qui auroient été dans le ſecret des affaires, à peine pourrions-nous conter ſur deux ou trois Hiſtoriens; peutêtre même diroit-on que l'on ne peut avoir aucune hiſtoire generale, parce qu'un même Ecrivain ne ſauroit avoir communication du ſecret des differens Princes. *Si nemo idoneus eſt ad hiſtoriam ſcribendam, niſi qui interioribus Principum conſiliis interfuerit, intimaſque cauſas cognoverit, nemo, omnino ad univerſam hiſtoriam ſcribendam idoneus fuerit; non enim univerſa hiſtoria unius tantum principis conſiliis & actionibus definitur, ſed omnes Europæ principes amplectitur.* (3)

Nous avons dit cependant que toutes ces qualités ne ſont eſtimables que quand un Hiſtorien ſe trouve éxempt de paſſion, mais l'on ſait qu'il eſt difficile à un honnête

(1) *Vertus & vices de l'hiſt.*

(2) La principale cauſe de la mort de M. de Thou, fut la conſpiration de M. de S. Mars, qui lui avoit été confiée, & qu'il n'avoit pas découverte, comme il y étoit obligé; mais le Cardinal de Richelieu ne demandoit pas mieux que de punir dans le fils le trop de ſincerité que M. de Thou ſon pere avoit apportée dans ſon hiſtoire, où il y a pluſieurs endroits peu favorables à la famille du Cardinal de Richelieu: voyez les mémoires de M. du Maurier & le Journal du Cardinal de Richelieu.

(3) *Ubertus Folieta de ſcribenda hiſtoria.*

homme de ne pas dire d'un ſcelerat ce que ſa conſcience lui dicte, ou de ne point parler avec éloge des perſonnes qui ont fait des actions véritablement louables, quoique ces motifs ſoient juſtes en eux-mêmes, on n'a pas laiſſé d'en abuſer, lorſqu'on a crû qu'il étoit quelquefois utile d'augmenter les actions des grands hommes, pour en donner une idée plus avantageuſe; & comme les plus ſcelerats, ne laiſſent pas d'avoir quelques vertus, l'on s'eſt perſuadé qu'on pouvoit quelquefois les déguiſer, afin de ne pas diminuer ce qu'il pourroit y avoir d'affreux dans le portrait qu'on fait de leur conduite; il ſemble néanmoins qu'il y a des Ecrivains auſquels on peut pardonner cette paſſion, pourvû d'ailleurs qu'ils donnent aſſez de lumieres pour le détail de l'hiſtoire, & qu'on s'en puiſſe rapporter à leur jugement & à leur experience, c'eſt-à-dire, pourvû qu'on ſoit certain, qu'ils ont eu le maniement des affaires, & qu'ils ont été employés dans les négociations, ſur leſquelles ils nous laiſſent des Mémoires.

La peine qu'on a toûjours à ſe moderer & à garder un juſte milieu dans l'hiſtoire, fait qu'on ne doit pas croire ce qu'un Hiſtorien peut dire à l'avantage de ſa Nation, & que l'on doit au contraire regarder comme véritables les louanges qu'il donne à ſes ennemis. Il faut excepter néanmoins de cette regle les Ecrivains ſur leſquels on ſait que les préſens & les récompenſes ont plus de force, que l'amour de la vérité; c'eſt de ce nombre que ſont Froiſſart & l'Arretin; l'aveu de ce premier nous fait croire que les Anglois l'ont plus ſecouru par leur argent, qu'il ne les a obligés par ſon hiſtoire, quoiqu'elle leur ſoit entierement favorable. L'Arretin à qui tous les Princes de l'Europe donnoient des penſions, non pas pour faire leur éloge, mais pour ne point parler d'eux, tant on étoit perſuadé que ſes ſatyres n'épargnoient que ceux qui lui étoient inconnus; l'Arretin lui-même a ſoin de nous dire que, quand il donnoit des louanges, il étoit bien payé pour le faire, & qu'il falloit pour l'obliger à parler, que la récompenſe fût au double, puiſqu'on lui donnoit déja beaucoup pour garder le ſilence. C'eſt auſſi ce qui eſt arrivé au Vittorio Siri, dont nous avons pluſieurs Volumes ſur l'hiſtoire, où les éloges qu'il y a répandus, ſont autant de fruits que produiſoient les préſens qu'on lui faiſoit. Il n'eſt point juſqu'à Gregorio Leti, qu'on accuſe de s'être offert à tous les Princes de l'Europe, leur promettant l'immortalité, pourvû qu'ils le délivraſſent de la mort, qu'un Ecrivain peut éviter difficilement, quand il n'a pour tout bien que ſa plume. On ſe laiſſeroit aiſément tromper par la lecture de ſes ouvrages, on croiroit qu'il ſuit exactement cette regle qu'il a donnée lui-même, qu'un Hiſtorien doit être ſans Patrie & ſans Religion, & l'on n'auroit pas crû qu'un homme qui demande tant, puiſſe trouver l'art de paroître ſi déſintereſſé.

II.

La ſeconde marque d'un bon Hiſtorien, eſt de n'être attaché à aucun parti; mais de juger des uns & des autres ſans prévention.

Ainſi l'on doit toûjours éxaminer avec ſoin ſi les Hiſtoriens que nous liſons n'ont pas eu quelque interet particulier qui les ait porté à écrire, l'on remarque ordinairement de la difference dans le récit des faits lorſqu'on lit deux Hiſtoriens, partagés tous deux par des interêts oppoſés: ils n'inſerent dans leurs hiſtoires que les cir-

constances qui peuvent leur être avantageuses, ils donnent à une action le jour sous lequel ils veulent que nous la regardions, & qui se rapporte entierement à leurs vûës & à leur dessein, c'est pour cela que des Ecrivains, qui d'ailleurs n'étoient point à mépriser, se sont rendus suspects par cet esprit de parti, qu'ils ont embrassé dans leurs histoires: s'étant formés une fois de leur dessein une idée convenable à leurs interêts particuliers, ils rapportent à cette idée tous les faits qui se présentent à eux, ils veulent que tous les autres ayent raisonné, comme ils auroient fait eux-mêmes dans une pareille occasion, & les mettant en leur place, ils leurs font soûtenir ce qui leur est plus avantageux. L'on diroit même que les hommes les plus éloignés de nos temps ne paroissent dans l'histoire, que pour autoriser les vûës particulieres de leurs Historiens. Ainsi avons-nous remarqué au commencement du XVII. siecle, qu'un Historien du Concile de Trente, ne s'est attiré dans la plûpart des esprits aucune créance: pour peu qu'on soit informé des disputes qu'il eut à soutenir contre les Théologiens de Rome, à l'occasion des Venitiens & de Paul V. on découvre facilement par ses réflexions malignes, qu'il a entrepris cet ouvrage, moins dans le dessein d'éclaircir ce point de notre histoire, que par un désir secret de se venger de la Cour de Rome. En effet il prétend montrer qu'elle a conduit selon son interêt le Concile de Trente, l'Assemblée la plus venerable qu'on ait vû depuis l'établissement de l'Eglise, & où les matieres ont été examinées avec beaucoup de rigueur.

On peut encore apporter ici un éxemple, qui nous fera voir ce que peut l'interêt & la passion dans un Ecrivain: c'est le portrait qu'un Protestant fait de deux Saints, en qui l'esprit de Dieu a le plus éclaté, Saint François d'Assise & Saint Dominique. Voudrions-nous bien, « dit (1) cet Ecrivain, avoir pour Fondateur de » notre Religion, ce Saint François, dont la famille est divisée en tant de branches, » qu'aujourd'hui dans le monde, il y a plus de Franciscains que de Zuingliens. C'est » ce bon Saint François, qui fut jugé insensé par les habitans de la Ville d'Assise » où il demeuroit. En cette qualité son pere le retint enfermé fort long-temps, & par- » ce que ce pere sage croyoit qu'il y avoit de la malice mêlée dans sa folie, il le » fouettoit souvent avec une grande sévérité. Son pere l'ayant ensuite obligé à » renoncer en presence de l'Evêque aux droits qu'il pouvoit avoir sur les biens » de la maison, parce qu'il l'en croyoit indigne. Non-seulement il le fit, mais se » dépouilla tout nud comme la main devant tous les assistans; c'est-à-dire, que » pour marquer son parfait renoncement au monde, il renonça à toute pudeur. » La sainteté de ce bon personnage n'étant pas capable d'éteindre les flâmes de sa » concupiscence, il se plongeoit dans une fosse pleine de glace; d'autres fois il pre- » noit de la neige, s'en faisoit un habit, & faisant plusieurs pelotes de la même neige » il appelloit l'une sa femme & l'autre ses filles. Celui qui avoit une femme & des » filles de neige, pouvoit bien avoir des hirondelles & des cigales pour ses sœurs, » & des lievres & des agneaux pour ses freres, c'est ainsi qu'il appelloit ces ani- » maux; mes sœurs les hirondelles avez-vous assez causé, mon frere le levreau

(1) *Jurieux Paralelle du Papisme.*

» pourquoi

» pourquoi t'es-tu laissé tromper ; chantez ma sœur la cigale, louez le Créateur. « Quand on a lû la vie de ce Saint, faite par les Auteurs mêmes qui l'ont connu, peut-on croire qu'il se trouve une imagination assez dereglée pour le peindre d'une maniere si méconnoissable. A lire son histoire véritable, on n'y remarque que des actes d'humilité, des actions de sagesse & de prudence ; au lieu que l'on ne voit ici qu'un insensé & un fou, qui ne fait ce qu'il fait. Mais sans doute que cet Auteur qui se raille ici de la pieuse simplicité de S. François d'Assise, ne se souvenoit pas du Saint homme (1) Job, qui disoit à la pourriture, vous êtes mon pere, & aux vers vous êtes ma mere & ma sœur. Il est vrai qu'on ne doit point s'étonner des excès où la passion a porté ce téméraire Ecrivain, quand on considere que n'ayant rien à dire contre d'autres Saints, il s'applique uniquement à tourner en raillerie leur zele pour la Religion. Après avoir dit, que Saint François fit mourir le fils d'un Medecin, pour avoir le plaisir de le ressusciter, il ajoûte, « Saint Dominique n'étoit pas si débonnaire ; il » tuoit les hommes aussi-bien que le Pere Saint François ; mais il ne les ressucitoit » pas, il courut comme un furieux toute la France pour armer les Princes contre » les Albigeois ; il en fit mourir plus de trois ou quatre cens milles. C'eût été une bon- » ne œuvre, si après les avoir fait mourir hérétiques, il les eût ressuscités Catholi- » ques ; il auroit fait un double miracle.

Je n'apporte ces exemples, que pour montrer la précaution avec laquelle on doit lire un Historien, & avec quel soin il faut prendre garde, s'il n'est point attaché à quelque parti, & s'il ne fait pas des réfléxions qui puissent marquer son penchant & son inclination, plûtôt d'un côté que d'un autre ; l'on n'est persuadé de la sincerité d'un Historien, que quand il tient une conduite égale, ne dissimulant ni les défauts, ni les mauvaises mesures des Princes dont il défend la cause, quand il n'entreprend de les excuser que lorsqu'il croit de bonne foy qu'ils sont excusables, quand il rend justice aux bonnes qualités de ceux qui en ont eu de mauvaises ; enfin quand il est assez équitable pour louer les actions des plus méchans hommes, s'ils en ont fait de louables : un Ecrivain qui entreprend l'histoire n'est plus à lui, mais à la vérité qu'il enseigne ; l'on n'ignore point, dit excellemment un ancien Historien (2) qu'il est juste qu'un homme soit ami de sa patrie, qu'il ait de la haine pour ses ennemis, & de l'amitié pour ses amis, mais dès qu'il est chargé d'écrire l'histoire, il faut qu'il oublie ces sortes de devoirs ; un Historien est souvent obligé de parler bien de ses ennemis, & de leur donner de grandes louanges, quand leurs actions le méritent, souvent il faut qu'il censure ses plus proches, & qu'il les couvre de honte, lorsqu'ils ont commis des fautes dont on ne peut parler autrement, mais il est des natures d'histoire, où un Ecrivain ne peut pratiquer cette indifference, sans faire tort à la vérité, dont il est redevable à ses lecteurs, il y a des occasions, où la nature & la religion nous engagent à prendre parti, par éxemple, si l'on regardoit indifferemment la révolte des peuples contre leur Prince légitime, ne pourroit-on pas dire qu'on n'a

(1) Putredini dixi, pater meus es, mater mea & soror mea vermibus. *Job. 14. v. 14.*
(2) *Polyb. lib. 1.*

que de l'indifference pour l'autorité la plus sainte & la plus inviolable que Dieu ait mis sur la terre.

III.

Je réunis dans ce troisiéme article deux autres caracteres qui ne conviennent qu'aux bons Historiens.

1°. *D'avoir été approuvés dans le temps où ils ont écrit, mais sur tout par les personnes qui ont pû avoir connoissance des faits qu'ils rapportent.*

2°. *De n'avoir point écrit sur des bruits communs, mais de s'être servis des Mémoires des Princes, ou du moins de ceux des Ministres.*

La vérité de ces maximes se peut vérifier par une infinité d'Historiens qui sont estimés à présent, parce qu'on a reconnu leur sincerité dans le temps même où ils ont écrit, tels sont, Thucydide, Xenophon, Cesar, Saluste, Philippes de Comines, Guichardin, & M. de Thou.

D'un autre côté l'on sait qu'ordinairement il n'y a rien de si douteux que les bruits populaires. Des personnes que l'oisiveté rend ingenieuses, s'imaginent ne se pouvoir occuper plus agréablement qu'à débiter de fausses nouvelles, parce qu'en cela ils ont le fade plaisir de se mocquer de la crédulité des hommes, qui reçoivent indifferemment le vrai & le faux, selon qu'il se présente à leur esprit. Il arrive aussi que les faits ne s'alterent pas moins par la diversité des personnes qui les publient, que par l'éloignement & la multitude des siecles qui les font venir jusqu'à nous; c'est pourquoi l'estime qu'on a eu pour Denis d'Halicarnasse, Ammian-Marcelin, Arrian & Appian, ne vient que du soin qu'ils ont pris de consulter les Archives des Républiques dont ils ont parlé, & les Mémoires des Princes dont ils ont écrit l'histoire. Ce n'est pas néanmoins que les Princes de qui on peut avoir ces Mémoires n'exagerent quelquefois jusqu'à leurs moindres actions, & cet Ecrivain, (1) qui disoit qu'un Prince ne pouvoit tromper, ne savoit peut-être pas qu'en cela ils sont aussi hommes (2) que les autres: cependant ces Mémoires & ces monumens publics servent toûjours à faire connoître les commencemens & la fin des regnes, les causes d'une guerre, les motifs d'une entreprise, les interêts des Souverains & les prétentions des Princes, enfin l'état des Royaumes & des Républiques.

IV.

Toutes ces observations qui sont autant de marques ausquelles on reconnoît un bon Historien, nous donnent aussi les lumieres nécessaires pour distinguer ceux qui ne sont pas sinceres; le défaut le plus ordinaire de ces derniers est de vouloir faire des Héros accomplis de ceux dont ils écrivent l'histoire, ils s'imaginent que la mémoire des hommes illustres seroit deshonorée, si on appercevoit en eux quelque défaut propre à nous convaincre, qu'on ne cesse pas d'être homme pour être élevé à la qualité de Heros. Les autres au contraire par un fond de malignité & de

---

(1) Aliqui eorum (Prophetarum) Principes, aut etiam Reges fuerunt in quos cadere non posset suspicio cupiditatis, ac fraudis; *Lactant lib. I. institu. cap. 4.*

(2) Omnis homo mendax. *Psal. 115. 11.*

corruption, ne peuvent écrire la vie des grands hommes que pour en obſcurcir la réputation; ils ont ſoin en rapportant quelques-unes de leurs vertus, de faire ſouvenir de leurs vices, afin de donner un contrepoids à leurs plus grandes actions. Je crois que pour connoître ce fond de corruption qui ſe trouve répandu dans un grand nombre d'Ecrivains, il eſt bon d'avoir toûjours devant les yeux les obſervations ſuivantes.

V.

On ne doit pas regarder comme des Hiſtoriens ſinceres, ceux qui ne ſont occupés qu'à faire l'éloge des Princes, ou des grands Hommes dont ils parlent, ſans en rapporter les moindres vices.

Je m'étonne de ce qu'il s'eſt trouvé des Ecrivains (1) qui out voulu établir cette maxime, de ne jamais découvrir les défauts des perſonnes dont on écrit l'hiſtoire, puiſque ces fautes, quoique cachées, ont été commiſes autrefois, elles le peuvent être encore dans la ſuite; il faut par conſequent en donner de l'averſion par les portraits qu'on en fera : c'eſt ſans doute pour cette raiſon qu'un habile Ecrivain (2) de ce ſiecle a remarqué judicieuſement, que c'eſt ſur les défauts qu'il faut s'arrêter dans l'hiſtoire; autrement comme le nombre des actions vertueuſes eſt fort petit, on feroit bien du chemin dans l'hiſtoire ſans ſe repoſer, à moins qu'on ne voulût ſe tromper ſoi-même dans le choix des actions, & conter pour bonnes toutes celles qui le paroiſſent d'abord. Quelque habile qu'on puiſſe être dans le diſcernement des actions véritablement louables, il eſt encore plus utile de s'arrêter principalement à celles qui ſont vicieuſes. Cela paroît un paradoxe; mais on ne doit pas en êrre ſurpris, quand on y fait une ſerieuſe attention, ſi tout le monde avoit un véritable amour pour le bien, ſi l'on étoit parfaitement ſoûmis à la raiſon, & ſi on connoiſſoit la véritable grandeur, il ne faudroit que de bons exemples, pour porter tous les hommes à la vertu. Mais comme le nombre des grandes ames eſt très-petit, & que la plûpart des hommes pleins de l'amour d'eux-mêmes, ſe font une mauvaiſe honte de reconnoître leurs défauts; les bons exemples leur ſont preſque inutiles : comme les perſonnes vertueuſes ont au contraire l'amour de la vertu gravé dans le cœur, les bons exemples font une merveilleuſe impreſſion ſur leur eſprit, & les mauvais ne ſervent qu'à leur inſpirer encore plus d'averſion pour le vice.

Mais il ne faut point auſſi que cette ardeur, pour faire connoître le bien & le mal, aille juſqu'à réveler certaines verités ſecretes, qu'il eſt bon de tenir cachées, ou à ſe laiſſer aller aux outrages, comme a fait dans ces derniers temps, (3) l'auteur de la Vie du Pere Morin, qui eſt une cruelle ſatyre, non ſeulement de ce grand homme, mais encore de toute la Congrégation de l'Oratoire.

---

(1) *M. Frain du Tremblay dans ſes nouveaux eſſais de Morale.*

(2) Le Pere Mabillon, Traité des Etudes Monaſtiques, & avant lui M. l'Abbé de S. Réal, dans ſon Traité de l'uſage de l'Hiſtoire.

(3) *M. Richard Simon qui en eſt l'Auteur.*

VI.

Il y a d'autres Ecrivains qui n'emploient que des termes durs & choquants, dans des occasions où l'on peut en trouver de moins rudes, ou qui refusent même les louanges qui sont dûes aux grandes actions, & qui ne se déterminent dans le doute, qu'aux bruits les plus désavantageux aux personnes dont ils font l'histoire ; ce qui marque une extrême malignité, & peu de justice dans un Historien.

C'est ainsi que Meyer s'est conduit dans l'histoire qu'il nous a laissée, il n'appelle jamais Louis XI. qu'un perfide, qu'un paricide, qu'un impie, qui n'avoit point d'autres vûes que de renverser toutes les Loix divines & humaines, pour exercer sa tyrannie avec plus de liberté; il parle toujours de Philippes de Comines, comme d'un traître & d'un homme infidele à son Prince, quoique Comines ne nous ait pas marqué le sujet qui lui fit quitter la Cour du Duc de Bourgogne, pour s'attacher à celle de Louis XI. cela ne doit point le faire traiter d'infidele, puisque ce Prince étoit véritablement son Souverain. Louis XI. n'avoit pas à la vérité un cœur aussi droit, qu'on auroit pû le souhaiter; mais il n'avoit point tous les défauts que lui a reproché Meyer son ennemi déclaré.

C'est aussi la conduite qu'a tenuë Zozime dans son histoire : il n'y a point de crimes qu'il n'attribuë à Constantin ; à regarder ce Prince dans le portrait qu'en fait cet Ecrivain, le nombre de ses vices est si grand, qu'à peine lui laisse-t-il l'exterieur de la vertu, dont même il ne se revêtoit, à ce qu'il dit, qu'autant qu'il pouvoit servir à ses interêts. Ce Prince rempli de grandes vertus, n'a jamais eu les défauts que cet Historien lui attribuë, & les foiblesses qu'on lui reproche, ne peuvent point aller jusqu'à l'excès où les a portées Zozime.

A considerer l'Empereur Justinien, & l'Imperatrice sa femme, dans l'histoire que Procope fit paroître de leur temps, on ne voit regner en eux que la pieté, la justice & la grandeur ; mais à les comparer avec le portrait qu'il nous en a laissé dans son histoire secrete, on peut assûrer que les crimes de Neron auroient été des vertus pour Justinien & pour Theodora ; ce qui montre que Procope étoit ou un lâche flateur, de donner tant de louanges à Justinien, s'il avoit les défauts qu'il lui reproche dans ses Anecdoctes; ou que c'est un infame calomniateur, s'il avoit toutes les belles qualités qu'il lui attribuë dans son histoire. Quoiqu'il en soit, tous ces exemples marquent toujours un fond de corruption & de malignité dans les Historiens, qui décrivent avec des termes si outrageans des défauts, qui sont peut-être ordinaires à beaucoup de Princes, & pour lesquels on peut inspirer de l'éloignement, sans faire concevoir pour les personnes l'aversion qu'on ne doit avoir que pour le vice.

VII.

Enfin un autre caractere de malignité dans un Historien, c'est lorsqu'à l'occasion de quelque personne illustre dont il parle, il s'attache à dire tout ce qu'il peut trouver à son désavantage.

Il y a une infinité d'Historiens qui croient se faire un mérite de ne laisser personne à l'abri de leur censure, & la plûpart des hommes sont dans cette fausse persuasion,

qu'un Ecrivain n'eſt pas ſincere, s'il ne dit d'une perſonne illuſtre, qui ſe rencontre dans l'hiſtoire, tout le mal qu'il en fait. Il ſemble qu'il y ait en nous une inclination ſecrette, qui nous fait trouver du goût dans ces ſortes de portraits. Comme nous croyons quelquefois que les éloges, qu'on fait des autres, ſont autant de juſtes louanges dont on nous prive, nous nous imaginons auſſi que les défauts qu'on nous fait remarquer dans les Heros, ſont en nous autant de vertus qui nous élevent juſqu'à eux, parce qu'ils les abaiſſent juſqu'à nous. L'on voit, par exemple, dans quelques Ecrivains des portraits affruex du Cardinal de Richelieu, mais ſur-tout dans des endroits où l'on ne s'attendoit point, à trouver ni l'éloge, ni la cenſure de ce grand homme. A les entendre (1) le Cardinal étoit un mauvais Prédicateur, qui s'étoit gâté l'eſprit par les chimeres de l'Ecole, qui n'avoit aucune connoiſſance des belles Lettres, qu'on ne remarquoit en lui qu'une extrême averſion pour les perſonnes véritablement ſavantes, qui avoit porté l'extravagance (2) à ce point, que de ſouhaiter avec ardeur d'être canoniſé après ſa mort, & qu'il avoit employé tous les moyens humains pour y réuſſir, juſqu'à ordonner même à ſes Confeſſeurs de dire, qu'il n'avoit jamais commis que des pechés veniels. Perſonne aſſûrement n'auroit crû que M. du Maurier eût mis ces éloges dans un endroit où l'on avoit eu peine à penſer qu'on dût trouver autre choſe que le nom du Cardinal; s'il avoit dit ſeulement, comme c'étoit l'occaſion de le faire, que ce grand homme avoit ôté la penſion que le Roi donnoit à Grotius, & quand même il en auroit apporté la raiſon, il ſeroit demeuré dans de juſtes bornes; mais de faire un portrait auſſi injurieux que celui qu'il nous donne, & d'aller même pour cela mendier l'autorité de Priolo, (3) Ecrivain peu accredité, ce n'eſt plus être Hiſtorien, mais Déclamateur. Quoique je n'aye aucun deſſein de faire ici l'Apologie du Cardinal, il ſeroit aiſé de montrer que les Traités de Morale & de Controverſe qu'il a laiſſés, témoignent qu'il s'étoit rempli de nourritures plus ſolides, que les chimeres de l'Ecole, les Comedies qu'il a faites, ou toutes, ou en partie, ſont voir qu'il avoit une connoiſſance plus que médiocre des belleslettres, les penſions qu'il donnoit aux Savans, & le ſoin qu'il prit du rétabliſſement des ſciences, ne ſont pas des marques d'averſion pour ceux qui les cultivent.

---

(1) Du Maurier, Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de Hollande, dans l'article de Grotius.

(2) *Id.* pag. 313.

(3) *Benjaminus Prielus* (est François Priolo) a fait une mauvaiſe hiſtoire intitulée, *de Rebus Gallicis*, imprimée à Charleville. Son pere Proteſtant, & Miniſtre de S. Jean d'Angeli, avoit été Moine, & étoit fils naturel d'un Noble Venitien. Priolo ſon fils fut au ſervice de M. de Rohan, & il accompagna M. de Lougueville à Munſter. Il menaçoit tout le monde d'une hiſtoire ſatyrique, qui eſt ſans doute celle qui a paru ſous ſon nom; voici ce qu'il dit du Cardinal de Richelieu. *Armandus Richelius primò Abbas, deinde Epiſcopus, infelix Concionator, Sorbonicis chimeris mentem paſtus, politioris litteratura rudis, &c.*

CHAPITRE LIX.

Regles pour le discernement des faits historiques.

IL est difficile à un Historien, quelque fidele & quelque exact qu'il puisse être, de tout voir, & de tout examiner par lui-même ; il est quelquefois obligé dans quelques occasions de s'en rapporter à d'autres. Il arrive souvent que des faits qu'il allegue ou qu'il établit, sans une exacte discussion, ou sont faux, ou du moins fort douteux. C'est pourquoi il est nécessaire, pour ne se pas laisser tromper, d'avoir toujours devant les yeux des regles certaines, qui servent à faire ce discernement : celles qui suivent, pour être vieilles, n'en sont pas pour cela moins bonnes.

I. Regle.

La seule (1) *possibilité d'un évenement, n'est pas une raison suffisante pour faire croire que cet évenement soit veritable, mais il faut le considerer par rapport aux circonstances qui l'accompagnent.*

Les évenemens n'ayant pas une vérité nécessaire, mais contingente, on ne peut pas conclure qu'ils soient arrivés, parce qu'ils sont possibles, comme on le conclut dans les verités nécessaires. En effet on seroit entierement déraisonnable, si on vouloit nous obliger à croire la conversion du Roi de la Chine à la Religion Chrétienne, par cette seule raison, que cela n'est pas impossible; car un autre qui assûreroit le contraire, se pouvant servir de la même raison, il est clair que cela seul ne pourroit pas déterminer à croire l'un plûtôt que l'autre ; mais il faut prendre garde à toutes les *circonstances* tant *interieures* qu'*exterieures*, qui accompagnent un fait, pour juger s'il est véritable ou supposé.

J'appelle circonstances *interieures*, celles qui appartiennent au fait même ; & *exterieures*, celles qui regardent les personnes par le témoignage desquelles nous sommes engagés à le croire. Si toutes ces circonstances sont telles, qu'il n'arrive jamais, ou fort rarement, que de pareilles circonstances soient accompagnées de fausseté, notre esprit se porte naturellement à croire que cela est vrai ; que si au contraire ces circonstances ne sont pas telles, qu'elles ne se trouvent fort souvent avec la fausseté, la raison veut que nous demeurions en suspens ; que nous tenions pour faux ce qu'on nous dit, quand nous ne voyons aucune apparence que cela soit vrai, quoiqu'on n'y remarque pas une entiere impossibilité.

On demande, par exemple, si l'histoire du Baptême de Constantin par le Pape saint Sylvestre est vraye ou fausse. Baronius la croit vraye, le Cardinal du Perron, Sponde, le Pere Petau, le Pere Morin, & les plus habiles gens de l'Eglise, la croyent fausse. Si on s'arrêtoit à la seule possibilité, on n'auroit pas droit de la rejet-

(1) *Voyez l'Art de penser, d'où l'on a tiré une partie de ce Chapitre.*

ter ; car elle ne contient rien d'absolument impossible : & il est même possible, absolument parlant, qu'Eusebe qui témoigne le contraire, ait voulu mentir pour favoriser les Arriens, & que les Peres qui l'ont suivi, ayent été trompés par son témoignage. Mais si on se sert de la régle que nous venons d'établir, qui est de considerer quelles sont les circonstances de l'un ou de l'autre Baptême de Constantin, & qui sont celles qui ont le plus de marque de vérité, on trouvera que ce sont celles du dernier ; car d'une part il n'y a pas lieu de s'appuyer sur le témoignage d'un Ecrivain aussi fabuleux, qu'est l'Auteur des Actes de saint Sylvestre, qui est le seul qui ait parlé du Baptême de Constantin à Rome ; & de l'autre il n'y a aucune apparence qu'un homme aussi habile qu'Eusebe, eût osé mentir à la face de toute l'Eglise, en rapportant une chose aussi célebre, qu'étoit le Baptême du premier Empereur, qui avoit rendu la liberté à l'Eglise, & qui devoit être connuë de toute la terre, lorsqu'il l'écrivoit ; puisque ce n'étoit que quatre ou cinq ans après la mort de cet Empereur.

II. REGLE.

Mais quand un fait suffisamment attesté est combattu par des inconveniens & des contrarietés apparentes avec d'autres histoires, on se doit contenter de la possibilité & de la vraisemblance.

Il suffit alors que les solutions qu'on apporte à ces contrarietés soient possibles & vraisemblables, & c'est agir contre la raison, que d'en demander des preuves positives, parce que le fait en soi étant suffisamment prouvé, il n'est pas juste de demander qu'on en prouve de la même sorte toutes les circonstances : autrement on pourroit douter de mille histoires très-assurées, qu'on ne peut accorder avec d'autres qui ne le sont pas moins, que par des conjectures qu'il est impossible de prouver positivement.

On ne sauroit, par éxemple, accorder ce qui est rapporté dans les Livres des Rois, & dans ceux des Paralipomenes sur les années des Regnes de divers Rois de Juda & d'Israël, qu'en donnant à quelqu'un de ces Rois deux commencemens de Regne, l'un du vivant, & l'autre après la mort de leur pere ; que si on demande quelle preuve on a qu'un tel Roi ait regné quelque temps avec son pere, il faut avouer qu'il n'y en a point de positive ; mais il suffit que ce soit une chose possible, & qui est arrivée assez souvent en d'autres rencontres, pour avoir droit de la supposer comme une circonstance nécessaire, pour allier des histoires d'ailleurs très-certaines.

C'est pourquoi il n'y a rien de plus ridicule, que les efforts qu'ont fait quelques Hérétiques de ce dernier siecle, pour prouver que saint Pierre n'a jamais été à Rome. Ils ne peuvent nier que cette vérité ne soit attestée par les Auteurs Ecclesiastiques, & même les plus anciens, comme Papias, saint Denys de Corinthe, Caius, saint Irenée, Tertullien, sans qu'il s'en trouve aucun qui l'ait niée ; néanmoins ils s'imaginent pouvoir ruiner ce fait par des conjectures, comme par éxemple ; que saint Paul ne fait pas mention de saint Pierre dans ses Epîtres écrites de Rome, & quand on leur répond, que saint Pierre pouvoit être alors hors de Rome, parce qu'on ne prétend pas qu'il y ait été tellement attaché, qu'il n'en soit souvent sorti pour aller prêcher l'Evangile en d'autres lieux ; ils répliquent que cela se dit sans preuve. Le fait

qu'ils conteſtent étant une des vérités les plus aſſurées de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique ; c'eſt à ceux qui le combattent, de faire voir qu'il contient des contrarietés avec l'Ecriture ; & il ſuffit à ceux qui le ſoûtiennent de réſoudre ces prétenduës contrarietés, comme on fait celles de l'Ecriture-même, à quoi nous avons montré que la ſeule poſſibilité ſuffiſoit.

III. Regle.

Ou application des deux précédentes aux Miracles.

Les deux regles précédentes ne ſont pas ſeulement d'un grand uſage dans les faits hiſtoriques, mais encore dans le récit des Miracles.

Il y a des perſonnes qui feroient conſcience de douter d'aucun Miracle, parce qu'ils ſe ſont mis dans l'eſprit, qu'ils ſeroient obligés de douter de tous, s'ils doutoient d'aucun. Ils ſe perſuadent que ce leur eſt aſſez de ſavoir que tout eſt poſſible à Dieu, pour croire tout ce qu'on leur dit des effets de ſa toute puiſſance. D'autres au contraire, s'imaginent ridiculement, qu'il y a de la force d'eſprit à douter de tous les Miracles, ſans en avoir d'autres raiſons, ſinon qu'on en a ſouvent raconté, qui ne ſe ſont pas trouvés véritables, & qu'il n'y a pas de ſujet de croire les uns plûtôt que les autres. La diſpoſition des premiers eſt bien meilleure que celle des derniers ; il eſt vrai néanmoins que les uns & les autres raiſonnent également mal. Il faut donc les examiner par leurs circonſtances particulieres, & par la fidélité & la lumiere des témoins qui les rapportent. La pieté n'oblige pas un homme de bon ſens à croire tous les Miracles rapportés dans la Legende Dorée, ou dans Métaphraſte, parce que ces Auteurs ſont remplis de tant de fables, qu'il n'y a pas lieu de s'aſſurer de rien ſur leur témoignage ſeul, comme le Cardinal Bellarmin n'a pas fait difficulté de l'avouer du dernier ; mais tout homme de bon ſens, quand il n'auroit point de pieté, doit reconnoître pour véritables les Miracles que ſaint Auguſtin raconte dans ſes Confeſſions, ou dans la Cité de Dieu ; ils étoient arrivés devant ſes yeux, il en avoit été informé par les perſonnes-mêmes ſur qui ces Miracles s'étoient operés ; par éxemple, celui d'un aveugle guéri à Milan, en préſence de tout le peuple, par l'attouchement des Reliques de ſaint Gervais & de ſaint Prothais, qu'il rapporte dans ſes Confeſſions, & dont il dit au XXII. Livre de la Cité de Dieu, Chapitre 3. *Miraculum quod Mediolani factum eſt, cùm illic eſſemus, quando illuminatus eſt cæcus, ad multorum notitiam potuit pervenire, quia & grandis eſt civitas, & ibi erat tunc Imperator, & immenſo populo teſte res geſta eſt, concurrente ad Corpora Martyrum Gervaſii & Protaſii.* Suppoſé que cela ſoit arrivé, comme il le rapporte, il n'y a point de perſonne raiſonnable qui n'y doive reconnoître le doigt de Dieu ; ainſi tout ce qui reſteroit à l'incredulité, ſeroit de douter du témoignage, même de Saint Auguſtin, & de s'imaginer qu'il a alteré la vérité, pour autoriſer la Religion Chrétienne dans l'eſprit des Payens. Or c'eſt ce qui ne ſe peut dire avec la moindre couleur ; premierement, parce qu'il n'eſt point vraiſemblable qu'un homme judicieux eût voulu mentir en des choſes ſi publiques, & où il auroit pû être convaincu de menſonge par une infinité de témoins, ce qui n'auroit pû tourner qu'à la honte de la Religion Chrétienne ; ſecondement, parce qu'il n'y eut jamais perſonne plus ennemi du

du mensonge, que ce Saint, sur tout en matiere de Religion, ayant établi par des Livres entiers, non-seulement qu'il n'est jamais permis de mentir, mais que c'est un crime horrible de le faire, sous prétexte d'attirer plus facilement les hommes à la foy.

IV. REGLE.

Entre ces circonstances qu'il faut considerer pour juger si on doit croire un fait, ou si on ne le doit pas croire, il y en a qu'on peut appeller des circonstances communes, & d'autres qu'on peut appeller des circonstances particulieres.

J'appelle *circonstances communes*, celles qui se rencontrent en beaucoup de faits, & qui se trouvent plus souvent jointes à la vérité, qu'à la fausseté; j'appelle *circonstances particulieres*, celles qui se trouvent rarement accompagnées de la vérité; si les circonstances communes ne sont point contre-balancées par d'autres circonstances particulieres qui affoiblissent, ou qui ruinent dans notre esprit la créance qu'y avoient produite ces circonstances communes, nous avons raison de croire ces évenemens, sinon certainement, au moins très-probablement, ce qui nous suffit quand nous sommes obligés d'en juger.

Que si au contraire ces circonstances communes qui nous auroient porté à croire une chose, se trouvent jointes à d'autres circonstances particulieres, qui ruinent dans notre esprit la créance qu'y avoient produite ces circonstances communes, nous n'avons plus alors la même raison de croire ces évenemens; mais ou notre esprit demeure en suspens, si les circonstances particulieres ne font qu'affoiblir le poids des circonstances communes, ou il se porte à croire que le fait est faux, si elles sont telles qu'elles soient ordinairement des marques de fausseté: voici des exemples qui pourront éclaircir cette remarque.

On demande si un livre est véritablement d'un Auteur, dont il a toûjours porté le nom, ou si les Actes d'un Concile sont vrais ou supposés, à ne juger de ces faits que par les circonstances communes; le préjugé est pour l'Auteur, qui est depuis long-temps en possession d'un ouvrage, & pour la vérité des Actes d'un Concile que nous lisons tous les jours, & il faut des raisons considérables pour nous faire croire le contraire.

C'est pourquoi un fort habile homme de ce temps (c'est M. de *Launoy*) ayant voulu montrer que la Lettre de Saint Cyprien au Pape Etienne sur le sujet de Marcien Evêque d'Arles, n'est pas de ce S. Martyr, il n'en a pû persuader les Savans, ses conjectures ne leur ayant point paru assez fortes pour ôter à Saint Cyprien une piece qui a toûjours porté son nom, & qui a une parfaite ressemblance de style avec ses autres ouvrages.

C'est en vain aussi que Blondel & Saumaise, ne pouvant répondre à l'argument qu'on tire des Lettres de Saint Ignace, pour la superiorité de l'Evêque au-dessus des Prêtres dès le commencement de l'Eglise, ont prétendu que toutes ces Lettres étoient supposées, selon même qu'elles ont été imprimées par Isaac *Vossius*, & par *Usserius* sur l'ancien Manuscrit de la Bibliotheque de Florence, & ils ont été refutés par les plus habiles gens de leur parti. Comme ils avouent que nous avons les mêmes Lettres qui ont été citées par Eusebe, par Saint Jerôme, par Theodoret,

& même par Origene; il n'y a aucune apparence que les Lettres de Saint Ignace ayent été recueillies par Saint Polycarpe, que ces véritables Lettres soient disparues, & qu'on en ait supposé d'autres dans le temps qui s'est passé entre Saint Polycarpe & Origene, ou Eusebe, outre que les Lettres de Saint Ignace que nous avons maintenant, ont un certain caractere de Sainteté & de simplicité, si propre aux temps apostoliques, qu'elles se défendent toutes seules contre ces vaines accusations de supposition & de fausseté.

Enfin toutes les difficultés que M. le Cardinal du *Peron* a proposées contre la Lettre du Concile d'Affrique au Pape Celestin, touchant les appellations au Saint Siege, n'ont point empêché qu'on ait crû depuis, comme auparavant, qu'elle a été véritablement écrite par ce Concile.

Mais il y a d'autres rencontres, où les circonstances particulieres l'emportent sur les circonstances communes & sur cette longue possession.

Ainsi quoique la Lettre de Saint Clement à Saint Jacques Evêque de Jerusalem, ait été traduite par Ruffin, il y a treize cens ans, & qu'elle soit alleguée comme étant de Saint Clement, par un Concile de France, il y a plus de douze cens ans, il est difficile cependant de ne la pas croire supposée, puisque S. Jacques Evêque de Jerusalem, ayant été martyrisé avant Saint Pierre, il est impossible que Saint Clement lui ait écrit depuis la mort de Saint Pierre, comme le suppose cette Lettre.

V. REGLE.

On peut ajoûter à ces réfléxions qu'il ne faut pas dans la lecture de l'histoire pousser trop loin le silence des Auteurs contemporains.

Quoique l'argument negatif soit d'un grand usage pour demêler une infinité de fables, que l'ignorance des derniers siecles a supposées sous le nom des premiers Ecrivains de l'Eglise, il faut néanmoins se comporter avec quelque reserve dans ces occasions, & ne pas rejetter un fait, parce que les Ecrivains qui nous restent de ces mêmes temps n'en ont pas fait mention, on peut croire qu'il y en a peut-être qui nous sont encore inconnus, qui en ont parlé; la découverte qu'on fait tous les jours des Ecrivains Ecclesiastiques, qui étoient demeurés cachés dans les Bibliotheques, autorise assez cette regle.

VI. REGLE.

J'ajoûte enfin pour derniere observation, que dans l'éxamen des faits historiques, il ne faut pas toûjours se laisser entraîner par le nombre, mais par le mérite des Auteurs.

On n'ignore pas de quelle maniere la plûpart des mauvais Historiens composent leurs histoires, ce n'est ni par la discussion, ni par l'éxamen des faits qu'ils rapportent; mais par cette fausse maxime qu'ils ont un plus grand mérite que les autres, quand ils font une compilation plus ample que toutes celles qui ont paru jusqu'à leur tems, cette conduite que gardent la plûpart des mauvais Ecrivains, doit nous porter à juger du peu de fond qu'on doit faire sur leurs ouvrages. Ils ne sont recevables que quand ils ont pour garants des Auteurs judicieux, qui rapportent ou qui autorisent les mêmes faits, ainsi lorsqu'un Ecrivain a établi un fait, quoique faux, les au-

tres qui ne font pas réflexion, que le premier Auteur de ce fait aura sans doute été trompé, ne laissent pas de le copier, parce que cette histoire fait nombre & grossit leur compilation. C'est ainsi que se sont comportés les Auteurs qui ont reçu comme une vérité la fable de la Papesse Jeanne, que les Catholiques doivent maintenant se dispenser de réfuter, depuis que Blondel ce savant & habile Protestant, l'a discutée avec tant de solidité.

Il arrive dans ces occasions que quand on veut examiner à fond les premiers Ecrivains qui ont rapporté ces histoires fabuleuses, on en trouve les motifs dans les passions des hommes, & dans la suite sans faire attention sur ces mêmes passions, on les a crû sinceres parce qu'ils se mettoient en peine de prouver qu'ils méritoient quelque créance. Mais des Auteurs éxacts recherchent toûjours, indépendamment de cette sincerité affectée, la cause qui aura fait supposer un point d'histoire. Il ne faut pas néanmoins s'en rapporter toûjours aux Auteurs, qui outrent la critique, comme a fait du Haillan (1) dans l'éxamen de ce qu'il rapporte de la Pucelle d'Orleans, il va rechercher son histoire, jusques dans les embarras du siecle de Charles VII. & dans les intrigues de la Cour. « Il y eut, dit cet Historien, une jeune fille de l'âge de » vingt-deux ans, native de Vaucouleur (2) en Lorraine, nommée Jeanne, nourrie » entre les brebis & moutons, laquelle étant amenée au Roy, lui dit qu'elle ve- » noit vers lui, inspirée de Dieu, pour lui promettre qu'elle chasseroit les Anglois » de la France. Le Roy fut étonné & ébahi de cette fille, & lui & les Seigneurs » qui étoient au tour de lui, l'interrogeant de diverses choses; jamais elle ne varia, » ne disant parole qui ne fût sainte, modeste & chaste, les Seigneurs furent d'a- » vis de ne mépriser ce Miracle. A donc le Roy lui fit donner chevaux & armes, » & une armée avec bon nombre de grands Capitaines, en la compagnie desquels elle » porta le secours à ceux d'Orleans. Le Miracle de cette fille, soit que ce fut » un Miracle composé, aposté ou véritable, éleva les cœurs des Seigneurs, du » Peuple & du Roy, qui les avoient perdus. Telle est la force de la Religion, » & bien souvent de la superstition. Car les uns disent que cette Jeanne étoit la » maîtresse de Jean, bâtard d'Orleans; les autres du sieur de Baudricourt; les autres » de Pothon de Xaintrailles, lesquels étant fins & avisés, & voyant le Roy qui ne » savoit plus que faire, ni que dire, & le Peuple, pour les continuelles guerres » tant abbatu, qu'il ne pouvoit relever son cœur, ni son esperance, s'aviserent de se » servir d'un Miracle composé d'une fausse Religion, qui est la chose du monde, qui » plus éleve & anime les cœurs, & qui plus fait croire aux hommes, mêmement aux » simples, ce qui n'est pas, & le Peuple étoit fort propre à recevoir telles super- » stitions. Ceux qui croyent que c'est une Pucelle envoyée de Dieu ne sont pas » damnés, ne le sont pas ceux qui ne le croyent point. Plusieurs estiment cet ar- » ticle dernier une hérésie; mais nous ne voulons pas trebucher en celle, ni trop en » l'autre créance. Adonc ces Seigneurs par l'espace de quelques jours, l'instruisirent » de tout ce qu'elle devoit répondre aux demandes, qui par le Roy & eux lui

(1) *Succès des affaires de Fr. l. 2.* (2) Elle étoit de Dompremy Paroisse de Greux sur la riviere de Meuse.

» seroient faites en la présence du Roy ; car ils devoient eux-mêmes faire les in-
» terrogatoires, & afin qu'elle pût reconnoître le Roy lorsqu'elle seroit menée
» vers lui (lequel elle n'avoit jamais vû) ils lui faisoient voir tous les jours par plu-
» sieurs fois son portrait. Le jour désigné auquel elle devoit venir vers lui en sa
» chambre, & eux ayant dressé cette partie ils ne faillirent de s'y trouver : étant
» entrée, les premiers qui lui demanderent ce qu'elle vouloit, furent le bâtard d'Or-
» leans & Baudricourt, lesquels lui demanderent ce qu'elle demandoit. Elle ré-
» pondit qu'elle vouloit parler au Roy. Ils lui présenterent un des autres Seigneurs
» qui étoient-là, lui disant que c'étoit le Roy, mais elle instruite de tout ce qui
» lui seroit fait & dit, & de ce qu'elle devoit faire & dire, dit que ce n'étoit pas
» le Roy, & qu'il étoit caché en la ruelle du lit (là où de vrai il étoit) & allant l'y
» trouver lui dit ce qui a été dit cy-dessus. Cette invention de Religion feinte & si-
» mulée profita tant en ce Royaume, qu'elle releva les courages perdus & abbatus
» de desespoir. «

On trouve dans cette observation de du Haillan des marques de la temerité qu'on lui a reprochée. Si l'on avoit eu à douter de la mission extraordinaire de la Pucelle d'Orleans, ce devoit être sans doute de son temps-même, où l'on ne pouvoit croire que les affaires du Royaume se pussent rétablir par une pieuse fraude ; les difficultés qu'on lui opposa, le peu de confiance que l'on eut à ses premiers discours auroient découvert l'intrigue, s'il y en avoit eu. Son procès même dans lequel on chercha tous les moyens vraisemblables ou apparens de la condamner, ne donne pas la moindre ouverture pour attaquer sa réputation. Les Auteurs qui vivoient de son temps n'en parlent pas seulement comme d'une fille sage & vertueuse ; mais encore comme d'un modele de modestie & de Religion. *Ista virguncula in Regno Franciæ Sibylla laudatur ab omnibus, in professione fidei Catholicæ, & in Cæremoniis videtur suffulta ; Sacramenta Ecclesiastica valde veneratur, vitâ laudabili conversatur, Religiosa in actis & agendis in nomine S. Trinitatis cuncta opera quantumcunque grandia aggreditur ; & ad finem perducit optatum, firmans pacem, Pauperum tollens inopiam, justitiam sectando diligit, nihil vanitatis mundi, neque pomparum, aut divitiarum exquirit.* C'est ainsi qu'en parle un Auteur qui écrivoit en 1429. c'est-à-dire, dans les temps les plus (1) brillans de cette illustre Pucelle, & plus d'un an avant qu'elle fût prise par les Anglois. C'est ainsi qu'en ont parlé tous les Auteurs contemporains, après même que les Anglois l'eurent fait condamner ; & dans les accusations que l'on forma contre elle, on n'y fit point entrer celle d'être livrée au désir aveugle des courtisans.

Croit-on d'ailleurs, qu'une fraude qui se seroit faite à la vûë de tout un grand peuple, auroit trompé quatre ou cinq Royaumes amis & ennemis, la plûpart interressés à découvrir la fourberie, s'il y en avoit eu, & que vingt-cinq ans après sa condamnation, le Roy Charles VII. auroit sollicité le Saint Siege de donner une Bulle pour faire recevoir le Procès de cette Heroïne, s'il n'avoit été persuadé aussi-bien que toute sa Cour, de la conduite miraculeuse de cette fille. J'ai même remarqué par tous les témoignages des Auteurs que ceux de son temps, qui avoient vû les

(1) *In Libro, cui titulus Sibylla Franciæ.*

choses de près, n'en avoient parlé que comme d'un Miracle extraordinaire & l'effet de la protection de Dieu sur ce Royaume; & les deux ou trois Ecrivains qui ont paru douter de la grandeur de l'évenement, mais sans en apporter aucune preuve, étoient fort éloignés de son temps, comme Juste Lipse, du Bellay & du Haillan; je ne puis m'empêcher de rapporter ici les paroles d'un Auteur qui a défendu vigoureusement tout le merveilleux de cette histoire; paroles à la vérité un peu antiques & un peu dures, mais je n'ose rien retrancher à la force de son discours, c'est Guillaume *Postel*, le fou le plus savant que l'on connoisse; mais qui étoit sage en cette occasion. Il parle du Livre de *l'Art Militaire* attribué à M. *du Bellay Langey*. » Ledit Livre récitant, dit-il, les origines de quelques principautés, qui par » astuce ont feint & menty que quelque chose divine & plus que humaine leur » donnoit conseil, confort & aide à leurs entreprises, met & annombre entre icel- » les le fait de Jeanne la Pucelle, comme ayant été une fiction, astuce & mente- » rie, ou tromperie de l'ennemy, ou stratagême sans aucune espece de vérité; ce » qui est la plus pernicieuse opinion & la plus dangereuse, quant à la foy de l'hi- » stoire Gallique & aultre, qui oncques feust escripte. Car oultre que telle con- » tradiction met en doubte toutes les histoires passées . . . il nye que du temps » (de la Pucelle) il y eust jugement suffisant pour connoître si cela eust esté une » telle imposture; ce qui est rendre le siecle de nos peres, ou pierres, ou moins » que bestes. Où sont tant de Escripvains de ce temps-là qui tous ont recité les » Miracles & faitz miraculeux & Profecies de ladicte Pucelle? Où est la haultainčté » & grandeur de une noblesse Françoise, qui se est ainsi laissé brider que de obeyr » à une jeune fille, ayant aultrement grand difficulté & de tous temps à très-valeureux » Capitaines obeyr . . . Posons que toutes histoires soyent faulces en France, po- » sons que les hommes il y a six vingtz ans fussent bestes; posons que Dieu n'ha » nulle cure du monde, & que c'est l'astuce des Princes qui fait tout, & que en » Jehanne la Pucelle n'y eust aulcun motif divin; comment ont ésté les Anglois » au procez qu'ilz luy ont fait si mal cautz, & si peu avisez que l'ayant accusée de » sorcerie ou d'enchantement, & d'havoir contre les loys mué & changé d'habit, » comme il se voit par le procez & acte judiciaire, étant beaucoup plus crimi- » nel d'havoir au commencement abusé & trompé ung Prince (car c'est ce que di- » sent les Atheistes, que ce feust une feincte de quelques-ungs de la Noblesse pour » tromper & inciter le Roy, dict alors de Bourges, à faire quelque résistance aux » Anglois) que de havoir ou changé l'habit ou eu des supernaturelles visions & » Profecies, qu'ils vouloyent baptiser sorceries; comment, dis-je, ne luy objecte- » rent-ils le plus grand & principal crime? . . . A la verité telle contradiction en la » Republique là où est tel Miracle receu & de nul en son temps publiquement » contredit, mérite telle extermination comme qui détruit la patrie. Car enco- » res que ainsi feust, le contredire ne sert de rien, & faict la plus grande nuysance » du monde. » Il en est des accusations formées après coup contre la Pucelle d'Orleans comme de la prétenduë découverte, que l'on croyoit avoir faite (1) vers la fin

(1) Marcel hist. de Fr. t. 3. p. 440.

du XVII. siecle que cette fille n'avoit pas été brûlée à Roüen; mais qu'elle avoit été mariée depuis à un Seigneur de la Maison des Armoises en Lorraine: la même année qui voit naître ces doutes, les voit aussi dissiper.

CHAPITRE LX.

Regles pour le discernement des ouvrages supposés.


Eux choses ont contribué à perpetuer les fourberies qui se font faites dans la supposition des ouvrages, sur-tout en matiere de Religion; car elle a été beaucoup plus exposée aux pieuses fraudes, qu'aucun autre sujet profane.

C'est PREMIEREMENT, que ces suppositions étoient faites avec tant d'art & de précaution, qu'il étoit difficile de les reconnoître; jusques-là même que les plus habiles d'entre les Peres s'y sont laissés surprendre. Je ne parle point ici des faux Evangiles, des revelations, des fables impertinentes que les premiers Hérétiques supposerent sous le nom des Apôtres. La fausseté en fut reconnuë dès les premiers siécles de l'Eglise. Mais pour venir à des écrits moins considerables, mais qui n'ont pas été moins séduisans, l'on sait avec quelle ardeur on a fait l'apologie des Livres des Sybilles, des Lettres d'Abgare, de Pilate, de Lentulus & de Seneque.

La SECONDE CAUSE qui a donné quelque cours à ces suppositions, est que ceux qui avoient fabriqué ces ouvrages, s'y sont pris d'une maniere qui leur a acquis de l'autorité; ils ont fait en sorte de gagner l'esprit du peuple avide de fables & de faits extraordinaires, en satisfaisant l'imagination crédule de la plûpart des hommes. Et dans la suite il a été difficile de revenir de ces préventions: l'on a regardé ce préjugé du peuple comme un motif qui devoit porter à croire un fait ou une histoire qu'il avoit adoptée, dans la persuasion où l'on étoit, qu'un fait historique n'auroit pû s'établir parmi un si grand nombre de personnes, s'il n'avoit été véritable.

Comme ces suppositions n'ont pas laissé d'alterer la pureté de l'Histoire, il faut en juger par des regles certaines, & faire en sorte que l'autorité de ceux qui ont été les premiers surpris, ne nous en impose pas. Je n'ai pas dessein de faire ici le dénombrement de ces suppositions; beaucoup de personnes habiles s'en sont acquittées par d'excellens ouvrages; il suffit à present d'établir les maximes qui peuvent servir à faire ce discernement.

I. REGLE.

On doit regarder comme supposés, ou du moins comme douteux les écrits qu'on attribue aux Apôtres & aux Peres des temps Apostoliques, quand ils ont été inconnus dans le siécle, où l'on dit qu'ils ont été faits, ou dans ceux qui suivirent immédiatement.

Le bon sens doit nous convaincre de ce principe qu'on a toujours cru assez certain, & qui a même servi à découvrir beaucoup de tromperies. C'est cette même regle que Saint Augustin a mise en usage, pour montrer la fausseté des Livres apocryphes,

par l'autorité desquels on vouloit donner atteinte à la Religion, si ces ouvrages, dit ce grand Docteur, étoient de ceux-mêmes dont ils portent le nom, l'Eglise les auroit sans doute reçus, & nous les recevrions aussi maintenant; puisque l'Eglise a toujours été la même, & qu'elle s'est continuée par une succession non interrompuë.

Il n'y a rien de plus facile que de connoître si ces ouvrages ont été inconnus dans ces premiers temps; si par exemple ils n'ont pas été cités par les Ecrivains du premier, du second & du troisiéme siécle de l'Eglise, ou même par ceux des siécles posterieurs: tels pourroient être particulierement Eusebe dans son Histoire, Saint Jerôme, Gennade, Saint Isidore, dans leur Catalogue des Ecrivains Ecclesiastiques, & Photius dans sa Bibliotheque. Aussi a-t-on regardé comme supposés ce grand nombre d'ouvrages, que le Pape Gelase, ou quelqu'un de ses successeurs a mis au nombre des Livres apocryphes; & c'est le jugement qu'on doit porter des Canons des Apôtres, des Constitutions de Saint Clement, des Lettres de Saint Paul à Seneque & aux Laodicéens, dont il n'est point parlé avant la fin du IV. siécle de l'Eglise; où même des autres écrits qui n'ont été connus que dans le VI. le VII. ou le VIII. siécle, comme les Décretales des premiers Papes, quelques-unes des Lettres qui portent le nom de Saint Ignace, les Liturgies de Saint Jacques & de Saint Matthieu, & beaucoup d'autres Pieces attribuées à Meliton, à Saint Justin, & à Saint Clement d'Alexandrie.

II. Regle.

On doit regarder un ouvrage comme douteux ou comme supposé, quand les Peres des premiers siécles l'ont regardé eux-mêmes comme supposé, ou comme douteux.

En effet on n'a point sur ces sortes d'ouvrages des lumieres plus assûrées, & des preuves plus certaines, que celles qu'avoient les Ecrivains qui vivoient dans le temps de ces suppositions. Ils étoient même de ce côté-là moins sujets à la prévention ou à la surprise, puisque les ouvrages ne paroissoient point autorisés par un grand nombre d'années, qui donnent quelquefois du poids à l'erreur & à l'illusion.

III. Regle.

Un ouvrage est supposé, ou du moins il n'est pas du temps, dans lequel on dit qu'il a été écrit, lorsqu'il y est parlé de personnes, qui ont vêcu beaucoup après; lorsqu'il y est fait mention de la discipline, des Cérémonies, des mœurs, ou des Coûtumes, qui n'ont été introduites que dans les siécles posterieurs; ou lorsqu'on y réfute des heresies, qui ne se sont élevées que long-temps après les personnes, ausquelles on attribue ces ouvrages, ou enfin lorsqu'on y examine & qu'on y discute avec soin une doctrine, qui n'a été clairement expliquée que dans la suite.

C'est pour cette raison qu'on regarde comme supposés les *Liturgies* de Saint Pierre, de Saint Mathieu, de Saint Marc, de Saint Jacques & de Saint Clement, dans lesquelles on trouve des cérémonies & des pratiques qui n'étoient point en usage dans les premiers siécles, & qui n'ont été introduites que long-temps après. Il est parlé de la dispute de la Pâque dans les *Canons des Apôtres*, quoique ces matieres n'ayent été agitées que dans le second siécle. Le faux *Egesippe* fait mention de Con-

ftantin, & de la ville de Conftantinople, ce qui marque évidemment que cet Ecrivain n'eft pas du fiécle, dans lequel on avoit cru autrefois qu'il avoit écrit. Le Commentaire fur le Livre de Job, qui eft parmi les œuvres d'Origene, foûtient ouvertement l'Arrianifme, qualifiant même d'impie le fentiment de l'Eglife, & réfutant lui-même les termes de Trinité, & de confubftantialité, ce qui fait voir qu'Origene n'eft pas l'Auteur de cet ouvrage, mais un Arrien du IV. ou du V. fiécle. On trouve dans les écrits attribués aux Apôtres, à Saint Clement & à Prochore les noms de *Trifagium*, de *Confubftantiel*, de *Trinité*, d'*Hypoftafe*, de *Perfonnes*, de *Métropolitain*, de *Laïcs*, de *Cathecumenes*, termes qui n'ont été ufités que long-temps après les Apôtres, & leurs Difciples, c'eftà-dire, dans les fiécles où l'on examinoit avec quelque foin la doctrine qui fe trouve expliquée par ces paroles, ou lors que l'on a établi un culte exterieur & des cérémonies particulieres & differentes de celles des premiers fiécles. Enfin l'expofition du Symbole, attribuée à Saint Cyprien, refute les erreurs de Paul de Samofate, d'Arius, d'Eunomius & des Manichéens, qui n'ont tous paru qu'après la mort de ce faint Evêque. L'hérefie de Photin fe trouve combattuë dans le Commentaire fur les Pfeaumes attribué à Arnobe. Je n'en rapporte point davantage, parce que ce peu d'exemples fait affez connoître la précaution avec laquelle il faut lire la plûpart de ces ouvrages pour fe convaincre de leur verité, ou de leur fauffeté.

IV. REGLE.

Une autre Regle qui doit fervir à faire regarder un ouvrage comme fuppofé, ou du moins comme douteux, c'eft lorfqu'il s'y trouve des anachronifmes & des fautes groffieres que n'auroit pas commis l'Ecrivain, fous le nom duquel on fait paffer ces ouvrages; lorfqu'il s'y rencontre des Fables, des Contes pueriles, & des menfonges indignes des perfonnes fous le nom defquelles on le fait paffer; ou enfin lorfque ces auteurs fe fervent euxmémes de Livres apocryphes & remplis de Fables.

Ces regles font fi certaines qu'il eft inutile de les démontrer. Ce fera plûtôt par des exemples, que par des raifonnemens qu'on en pourra connoître la confequence. Quelques ouvrages attribués à Saint Juftin, parlent du Paganifme renverfé & du Chriftianifme triomphant; les décretales fuppofées fous le nom des premiers Papes, font pleines d'une infinité de ces anachronifmes, par rapport aux dattes & aux Confulats, comme l'a très-bien remarqué Blondel. C'eft encore de ce caractere que font l'hiftoire de Sainte Thecle, le faux Evangile de Saint Jacques, les Lettres de Lentulus & de Pilate. On trouve tant d'impertinences dans le premier de ces ouvrages, qu'il eft impoffible de croire que ce foit une production des premiers fiécles de l'Eglife, dans lefquels on joignoit la fageffe des récits à la fimplicité des mœurs, & l'on avoit alors un fi grand refpect pour la verité, & tant d'averfion pour le menfonge, qu'on craignoit de mettre par écrit tout ce qui pouvoit avoir l'air de fables, de peur de donner atteinte aux faits les plus autorifés: ce détail puerile de la grandeur de Jefus-Chrift, de la forme de fon vifage, de la couleur de fes cheveux & de fa barbe, marque un efprit oifif, qui ne fachant point de grandes chofes, s'attache à des bagatelles & à des minuties, & par conféquent ce n'étoit point le caractere d'une perfonne ferieufe, comme pouvoit être Lentulus ou Pilate. Je mets encore dans

dans ce même rang la deuxiéme lettre de Saint Clement aux Corinthiens, que Saint Jerôme regardoit au moins comme douteuse, parce qu'on y cite plusieurs faux Evangiles, & d'autres Livres apocryphes.

Il faut apporter néanmoins quelque tempéramment à cette regle, & ne pas rejetter un auteur uniquement, parcequ'il rapporte des faits supposés, ou parce qu'il s'appuye sur quelque Livre apocryphe, puisqu'on voit que Saint Justin cite les Livres des Sybilles dans des ouvrages qui sont incontestablement de lui, & qu'il a été suivi par Saint Clement d'Alexandrie, par Tertulien, Lactance & d'autres peres qui ont cité comme lui les écrits de Sybilles, Mercure Trismegiste, & d'autres écrits semblables, l'on voit même que S. Gregoire de Nysse, l'un des plus judicieux de nos premiers écrivains, se sert du faux Evangile de Saint Jacques, ou de celui de Seleucus hérétique Manichéen dont nous avons un ouvrage à la fin des œuvres de Saint Jerôme, ainsi cette regle doit regarder tout au plus les deux premiers siécles de l'Eglise, dans lesquels on gardoit une si grande circonspection, principalement dans le premier, qu'on n'osoit rien avancer, à moins qu'on ne le sçût par une tradition certaine des premiers Disciples de Jesus-Christ, ou des Apôtres; ou si l'on veut se servir de cette même regle par rapport aux siécles posterieurs, il faut considerer attentivement, quel est le caractere des auteurs, ausquels on attribuë ces ouvrages, de quel genre sont les faits, qui font douter de leur verité, parce que tous les peres n'ont pas eu un discernement égal dans le choix des preuves & des autorités. Ajoutés à cela que ce qui nous paroît aujourd'hui fabuleux se trouvoit autorisé dans certains siécles, par un consentement presque unanime, & comme on n'examinoit point ces faits à la rigueur, on ne laissoit pas d'en tirer des conséquences, parce qu'ils étoient communément reçûs dans ces premiers temps. Je n'en veux point d'autre exemple que l'histoire du Phenix, rapportée par Saint Clement dans sa premiere lettre aux Corinthiens. Quoiqu'on traite ce fait de fabuleux, on ne va point dire pour cela que la lettre aux Corinthiens est supposée; mais que le fait qui s'y trouve rapporté étoit reçû communément dans ce siécle comme on le voit dans Tacite & dans Plutarque, & que Saint Clement a voulu tirer d'un fait reçû une conséquence qui n'étoit point avoüée de tout le monde; telle étoit la possibilité de la résurrection des Corps.

V. REGLE.

La cinquiéme regle qui fait connoître ces suppositions, regarde principalement le style & la méthode des ouvrages; par exemple, si par la comparaison qui se fait d'un ouvrage douteux avec un ouvrage inconteſtable, on remarque entre l'un & l'autre un style & une méthode entierement opposée ou des termes, ou des manieres de parler, qui n'ont été en usage que dans les siécles posterieurs.

L'on ne croira point, par exemple, que des ouvrages dont le style & les manieres sont toutes latines soient faits par des auteurs Grecs, tels sont les dialogues, & les opuscules attribués à Saint Athanase. Il n'est pas moins facile de reconnoître par le style ces sortes de suppositions, lorsque ces memes ouvrages sont écrits dans la langue de ceux ausquels on les attribuë; un imposteur ne peut pas si bien imiter la phra-

se & le tour d'un écrivain, qu'il ne laisse appercevoir son esprit different de celui de l'auteur original, ou le caractere de son siécle, dans le temps même qu'il veut se revêtir, du caractere & de l'esprit des autres. C'est par-là qu'on croit que l'ouvrage contre Aristote qui se trouve parmi les œuvres de Saint *Justin*, n'est pas de ce Saint Martyr; non plus que les diverses Homelies qui sont dans *Origene*, ne sont pas de ce savant écrivain; ni le livre des Spectacles n'est pas de Saint *Cyprien*, comme la difference du style a fait regarder certains ouvrages comme autant de suppositions, l'on a crû par la régle contraire, qu'on devoit restituer à quelques écrivains des ouvrages dont on ignoroit auparavant les véritables auteurs, & l'on ne s'est presque fondé dans ces restitutions, que sur la ressemblance du style, des manieres, de la méthode & du caractere; ainsi l'on a crû que les Livres de la vocation des Gentils, & la lettre à Demetriade qu'on attribuoit auparavant à Saint Prosper, pouvoient être de Saint Leon.

Cette regle ne laisse pas d'avoir ses difficultés dans trois occasions. 1°. Quand nous n'avons point d'autres ouvrages de la personne sous le nom de qui on fait passer cette supposition. 2°. Lorsqu'il y a une ressemblance de style assez grande pour n'en reconnoître pas la difference. 3°. Lorsque l'écrit qu'on croit supposé, n'est pas assez étendu pour répresenter l'esprit, & le caractere de son auteur.

1°. Mais comme il est impossible dans la premiere de ces conjonctures, de faire un paralelle entre l'ouvrage qu'on croit supposé, & ceux de l'écrivain sous le nom de qui on le fait passer, il faut en juger par le style & le caractere propre à chaque siécle; examiner, comme nous l'avons déja dit, dans la troisiéme régle, s'il ne s'y trouve pas des termes qui n'ont été en usage que long-temps après, comme pourroient être les mots de Pape, de votre Sainteté, d'Evêque des Evêques, de Siége Apostolique, de Canonisation, de Bulles, de Prébende, d'Annates, d'Investitures & de dispenses.

2°. Il est plus difficile dans la deuxiéme occasion de se déterminer par la ressemblanee ou la difference des styles, l'on fait à ce sujet les sentimens si opposés de deux savans Critiques, *Erasme*, & l'Abbé de *Billy*; le premier parlant du Commentaire de Saint Chrysostome sur les Actes des Apôtres, le regarde comme une piece fade & insipide: il se repent non seulement d'en avoir traduit quelque partie, mais il croit encore qu'il feroit lui-même en dormant un ouvrage plus sensé, & plus raisonnable: *Ex Chrysostomo*, dit-il, (1) à un de ses amis, *in Acta verteram Homilias tres, cujus opera; me pœnituit, cum nihil hic viderem Chrysostomi; tuo tamen hortatu recepi codicem in manum, sed nihil unquam legi indoctius; ebrius ac stertens scriberem meliora, habet frigidos sensiculos, nec eos commode potest explicare.* Au contraire, l'Abbé de *Billy* porte un jugement très-avantageux de ces Commentaires de S. Chrysostome sur les Actes des Apôtres; il assûre qu'il n'a rien vû de plus éloquent que ces Homelies, ni rien qui nous represente mieux le caractere & le style de S. Chrysostome: *Græco codice nihil fingi potest elegantius*, dit cet habile Critique, *nihil quod Chrysostomi phrasim melius referat.* C'est par la même raison qu'on a regardé comme

(1) Epist. ad Tonstallum.

une preuve peu ſolide de la ſuppoſition du paſſage de Joſeph ſur Jeſus-Chriſt, la difference du ſtyle que M. *le Fevre* croit trouver entre cet endroit, & le reſte de l'hiſtoire; comme ſi cet Hiſtorien avoit pû repreſenter ſon ſtyle, ſon caractere, & ſon genie en quatre lignes: & ſi cette difference étoit auſſi grande que le croit M. le Fevre, pourquoi *Caſaubon*, *Uſſerius*, ou M. *de Valois*, ſi habiles, & ſi judicieux Critiques, ne s'en ſeroient-ils point apperçûs, auſſi-bien que lui. On doit conclure de ces exemples, que la difference du ſtyle n'eſt pas toujours une regle certaine, & qu'on ne doit l'employer qu'avec une extrême précaution, & beaucoup de reſerve.

VI. REGLE.

Pour n'être pas trop long, je raſſemble dans cet article, trois autres Regles, qui doivent faire ſoupçonner un ouvrage de faux; c'eſt 1°. quand on trouve, ou dans les verſions ou dans quelques Manuſcrits de cet ouvrage, des augmentations ou des retranchemens, qui ne ſe trouvent point dans les originaux, ou dans d'autres copies. 2°. Lorſque les mêmes ouvrages ſont attribués à pluſieurs Auteurs par les Ecrivains contemporains. 3°. Lorſqu'il ſe trouve dans ces ouvrages une doctrine & des maximes contraires à celles des Auteurs auſquels on les attribuë.

1°. C'eſt donc avec raiſon que ſuivant la premiere de ces maximes, on doute des quatre-vingts Canons Arabiques, attribués au Concile de Nicée, puiſqu'on ſait d'ailleurs qu'il n'y en a que vingt, qui ſont reconnus par les anciens. On a douté pour le même ſujet des Lettres de Saint Ignace, & il paroit auſſi qu'on devoit le faire, avant qu'*Uſſerius* & *Voſſius* en euſſent donné les originaux, qui ont levé tout le doute, qui ſe trouvoit dans les Lettres, ou ſuppoſées ou falſifiées, telles que nous les avions auparavant. En effet on ne remarquoit point dans ces Lettres un grand nombre de citations que les Peres en ont faites; ce qui donnoit lieu de penſer que ces Lettres n'étoient pas celles que les premiers Peres avoient euës entre les mains. On ne pourroit pas ſur le même principe s'en rapporter aux traductions que Ruffin a faites de l'hiſtoire de Joſeph, non plus qu'à celle qu'il avoit donnée d'Euſebe de Ceſarée.

On ne s'en rapporte point aux Livres des principes d'Origene, que ce même Auteur a traduits; il nous apprend lui-même la conduite qu'il tenoit dans la verſion de ces ouvrages. C'étoit moins ſon eſprit que ſon imagination qui le conduiſoit. Quand il avoit envie d'ajoûter, ou de retrancher quelque choſe, il s'embarraſſoit peu s'il gardoit la fidelité qu'il devoit à ſes originaux, & à ſes Lecteurs. C'eſt ainſi qu'il a tantôt mutilé, & tantô augmenté les ouvrages d'Origene; ſur-tout le Livre de ſes principes, dans lequel on ne reconnoît point la doctrine de cet ancien Ecrivain, mais uniquement les fantaiſies de Ruffin; juſques-là même qu'il y a inſeré tout le fond de l'hereſie Pelagienne, dont il eſt regardé comme le premier Auteur.

2°. Suivant la deuxiéme de ces maximes, on a crû que l'expoſition du Symbole attribuée à Saint Cyprien, n'étoit pas de ce Pere, puiſque Gennade remarque qu'elle eſt de Ruffin, qui vivoit un ſiecle & demi après; que le Livre de la Trinité attribué à Tertullien, ou à Saint Cyprien, n'eſt ni de l'un ni de l'autre; mais de Novatien, ſelon la remarque de Saint Jerôme. Je ne veux point rapporter

un plus grand nombre d'exemples, parce qu'on les peut voir dans les Auteurs qui ont donné les Catalogues des Ecrivains Ecclesiastiques.

3°. Enfin suivant la troisiéme maxime, on doit rejetter les questions attribuées à Saint *Justin*; puisque dans la question 142. l'Auteur soûtient que l'Ange qui parla à Jacob & à Moyse, étoit une créature, au lieu que Saint Justin dans son Dialogue avec le Juif Triphon, montre que cet Ange n'étoit pas une créature, mais Dieu-même, qui se manifestoit aux Saints Patriarches. C'est sur ce même principe qu'on ne doit pas attribuer à Saint Cyprien le Livre *De Operibus cardinalibus*, puisque cet Auteur y dit, que le Baptême conferé par les Catholiques, ou par les Heretiques est d'un égal mérite, ce qui est contraire à Saint Cyprien, qui a toûjours soûtenu le sentiment opposé. Ainsi les questions sur l'ancien & le nouveau Testament ne sont pas de Saint Augustin, puisqu'on y avance une doctrine opposée à celle de ce saint Docteur, en disant que Melchisedech étoit le Saint-Esprit; que le premier homme dans sa création n'avoit pas été rempli de l'Esprit de Dieu, & que la femme n'a point été faite à l'image de Dieu.

CHAPITRE LXI.

De l'usage qu'on peut faire des faits & des Ouvrages supposés & douteux, & des Historiens passionnés.

COmme on ne doit pas recevoir dans toutes ses parties un Auteur quoiqu'il soit véritable pour le fond, quand on a d'ailleurs quelque sujet de croire qu'il s'est trompé, ou qu'il a été surpris, il ne faut pas s'imaginer aussi qu'on ne puisse faire aucun usage d'un Historien passionné ou d'un ouvrage supposé & douteux, tout peut servir à établir la verité, pourvû qu'on ait un discernement assez juste pour faire usage de tout, la fourberie & l'imposture ne laisseroient pas d'être utiles quand elles ne contriburoient qu'à nous faire connoître la corruption du cœur humain, & la foiblesse de notre esprit, qui a tant de peine à discerner ce que la verité peut avoir dicté aux hommes, d'avec ce que la passion & l'interêt leur fait écrire: mais pour faire quelque chose de plus, il faut distinguer ici les faits & les ouvrages douteux, ou supposés, & les Historiens passionnés.

ARTICLE I.

Des faits douteux & supposés.

ON ne tire ordinairement que très-peu d'avantage des faits douteux & supposés. Il y en a qui sont purement historiques, & il ne faut plus y faire attention dès qu'on est persuadé de leur fausseté, ou si on les rappelle dans son esprit, ce ne doit être que dans le dessein de persuader aux autres qu'ils doivent être entierement oubliés. Il s'en trouve néanmoins qui ne sont à la verité d'aucune conséquence, par rap-

port aux faits en eux-mêmes, mais dont il faut rechercher l'origine, parce qu'il arrive souvent qu'un point d'histoire très-véritable, & qui n'a pas été assez bien expliqué ou assez bien entendu, donne lieu à de fausses suppositions. C'est ainsi par exemple, qu'on croit que la fable de la Papesse Jeanne, n'a pas d'autre fondement que le peu de fermeté du Pape Jean VIII. qui consentit au rétablissement de Photius; ce qui fit dire à plusieurs Ecrivains, qu'il avoit gouverné le Siege de Rome avec la molesse, & la lâcheté d'une femme. Ces paroles ou de semblables mal expliquées ou mal entenduës, donnerent lieu dans la suite à une infinité d'Ecrivains Catholiques, de croire qu'une femme avoit été assise sur le Siege de Rome. Je crois néanmoins pouvoir marquer ici ce que dit un Ecrivain moderne à ce sujet.

Il prétend qu'il se trouve encore des Catholiques qui ne sont (1) pas désabusés de la Fable de la Papesse Jeanne, & qui ne sauroient se consoler de voir qu'on abandonne un fait historique si utile selon eux à la Religion; ce sont néanmoins des gens sages & pleins de reflexions qui trouvent dans cette épisode, dit cet Auteur, une ample moisson de pensées morales & même de pensées Chrétiennes. C'est pour eux une preuve sensible de la protection de Dieu sur son Eglise, dont la barque est conduite par la Divinité même. La foiblesse, les dereglemens & les absences du Pilote visible ne lui font aucun tort; la bonté divine ne fait acception ni de personnes, ni de sexe. Est-ce Pape ou Papesse, peu lui importe, disent-ils: celui qui conduit les Papes, peut bien conduire une Papesse: & là-dessus ils appliquent cette belle reflexion de Bocace (2) *Court de Rome est plûtôt une forge d'operations diaboliques que divines, & il semble que le Pasteur & par consequent tous les autres, pourchassent tant qu'ils peuvent (avecques toutes sollicitude, engin & art) de réduire à néant & de chasser du monde la Religion Chrétienne; là où ils devroient être son fondement & support: mais pour ce qu'on voit, que ce qu'ils pourchassent n'arrive point, ains au contraire que la foy augmente & tous les jours devient plus claire & luisante; on conçoit évidemment que le Saint-Esprit est vrai fondement & support d'icelle, comme de la plus vraye & sainte que nulle autre.* Cela étoit bon au temps de Bocace, & meilleur encore du temps de la Papesse Jeanne; mais il ne convient point à la Rome de nos jours.

Ils vont plus avant, continuë toûjours le même Auteur, ils en tirent encore des maximes pour le gouvernement, & disent qu'il seroit bon que de temps en temps on mît quelque Papesse sur le Siege de Rome, éxaminez, poursuivent ces personnes, éxaminez ce qu'on dit de cette Papesse. Elle étoit savante, elle étoit lettrée, elle n'avoit point à sa suite ce cortege de femmes qu'avoient la plûpart des Papes de son temps, & croyez, disent-ils, que le Saint Siege n'étoit point alors en quenouille. Elle avançoit les gens de mérite, elle ne cherchoit point à enrichir sa famille, elle étoit éxacte sur la Discipline & ne consultoit que d'habiles Cardinaux. Et quand quelqu'un lui auroit servi à deux mains qu'importe? L'Eglise ne s'en trouvoit pas plus mal. C'est le même Auteur qui parle toûjours, dont je me garde bien d'adopter les pensées; il prétend donc que jamais elle ne fut accusée d'heresie comme Liberius,

(1) *Traité manuscrit. De l'utilité des Romans, ch. 2.* (2) *Bocace, journée premiere: nouvelle deuxieme.*

pas même d'erreur comme Jean XXII. au contraire le Secretaire d'un Pape dit de cette Papesse.

Encore te peut être montrée (1)
mainte Préface que dicta
Bien & sainement acoutrée
Ou en la foy point n'hesita.

On sait bien, dit-il, que ce n'étoit pas une fille sage; mais en récompense c'étoit un bon Pape; & souvent l'Eglise en a manqué. Aussi les Huguenots, si envenimés contre nous autres Catholiques, se gardent bien aujourd'hui de nous en faire un crime : loin de cela ils commencent à nous en louer: sans doute parce que nous ne sommes plus sensibles à ce reproche, comme nos ancêtres de cent ou cent cinquante ans. Ils se seroient imaginés que tout auroit été perdu, s'ils avoient avoué que nous ayons eu un bon Pape dans une mauvaise fille. Lisez ce qu'en dit le petulant M. *Jurieux*, on ne l'accusera pas de nous être favorable, au moins de son gré. « Je » ne trouve pas, dit M. Jurieux, (2) que nous soyons fort interressez à prouver » la verité de cette histoire de la Papesse Jeanne. Quand le Siege des Papes auroit » souffert cette surprise, qu'on y auroit établi une femme, pensant y mettre un » homme, & que cette femme seroit ensuite accouchée dans une Procession so» lemnelle, comme l'on dit, cela ne formeroit pas à mon sens un grand préjugé, » & l'avantage que nous en tirerions (il parle en Huguenot & pour les Hugue» nots) ne vaut pas la peine que nous soûtenions un grand Procès là-dessus. Je » trouve même, continuë M. Jurieux, que de la maniere que cette histoire est rap» portée, elle fait au Siege Romain plus d'honneur qu'il n'en mérite. On dit que » cette Papesse avoit fort bien étudié, qu'elle étoit savante, habile, éloquente, » que ses beaux dons la firent admirer à Rome, & qu'elle fut élûë d'un commun » consentement, quoiqu'elle parut comme un jeune étranger, inconnu, sans amis » & sans autre appui que son mérite. Je dis que c'est faire beaucoup d'honneur » au Siege Romain, que de supposer qu'un jeune homme inconnû y fût avancé uni» quement à cause de son mérite. Car on sait que de tout temps il n'y a eu que la » brigue, qui ait fait obtenir cette dignité. » Ce sont les paroles du Ministre Jurieux. Pour moi, continuë l'Auteur dont je tire cette digression, je ferois d'avis que nous autres Catholiques soûtinssions maintenant qu'il y a eu une Papesse, puisque cela nous fait tant d'honneur. Je suis persuadé que les Huguenots pour nous mortifier, s'empresseroient à prouver, comme l'ont déja fait quelques-uns, que c'est une pure fable. Ce ne laisseroit pas d'être une controverse singuliere entre eux & nous, mais je doute que cela se fasse jamais.

On voit par tout ce que nous venons de dire, qu'il n'est gueres d'histoire fabuleuse ou supposée, dont on ne puisse faire quelque usage, sur-tout lorsque dans ces sortes de faits on trouve l'éclaircissement de quelque dogme, la preuve d'un culte,

(1) *Martin Franc en son Champion des Dames.* (2) *Apologie pour la réformation Tom. 2.*

ou d'une pratique de l'Eglise. Alors ils peuvent être de quelque utilité, dès qu'il s'agit de prouver ces mêmes dogmes. Ainsi quand tous les Miracles, quand toutes les histoires que les Saints Peres ont rapportées pour montrer la verité d'un Mystere, seroient autant de fables; elles ne laisseroient pas de servir pour l'éclaircissement de ces mêmes vérités, parce que les faits que les Saints Peres ont rapportés, étant reçûs communément dans les siecles où ils ont écrit, il s'ensuit que la doctrine qui est jointe à ces mêmes faits, étoit une doctrine universellement reçûë de tous les Fideles. Il arrivoit alors non pas que le fait historique donnoit quelque poids à la doctrine, mais que la doctrine autorisoit le fait; au lieu qu'à présent ce fait, quoique supposé, peut servir à autoriser la doctrine; c'est pour cette raison que la plûpart des Fideles se sont crûs dispensés autrefois d'examiner avec soin, beaucoup de narrations fabuleuses, de Miracles, de visions, & de revelations, parce que ne les trouvant pas contraires à la foy, ils avoient raison de se mettre peu en peine de la vérité du fait en lui-même. Au contraire, quand ils ont crû que ces faits historiques donnoient atteinte à la vérité des dogmes, ils les ont examinés avec plus de rigueur, & en ont fait voir l'imposture & la fourberie.

ARTICLE II.

Des ouvrages supposés & douteux.

LEs ouvrages supposés sont d'un plus grand usage, ou pour établir les Dogmes de la Foy, ou pour éclaircir la Discipline Ecclesiastique; mais leur dégré d'autorité doit varier selon leur different dégré de suppositions.

On peut remarquer deux sortes de suppositions : les premieres sont celles qui se font de propos déliberé, lorsqu'on écrit quelque traité sous le nom d'une autre personne, ou lorsqu'on veut faire passer pour véritables des faits dont on est l'Auteur. C'est ainsi qu'on a supposé sous le nom des Apôtres les Constitutions Apostoliques sous celui de Saint Denys l'Areopagite, les Livres des Noms Divins & de la Hierarchie Ecclesiastique & Divine; c'est ainsi qu'on a publié les Histoires d'Apollonius de Thyane, de Sainte Thecle, de Sainte Catherine, & d'une infinité de Saints & de Saintes, que la passion, l'interêt, ou une pieuse fraude ont fait paroître dans les anciens temps.

Par rapport aux ouvrages que les Ecrivains posterieurs ont publiés sous le nom de quelque ancien Auteur, ils ne peuvent point à la vérité faire preuve pour les temps ausquels on suppose qu'ils sont écrits, mais seulement pour le siecle auquel ces écrits ont commencé de paroître; ce seroit par conséquent n'avoir ni justesse, ni exactitude, que de vouloir montrer par les Constitutions Apostoliques, & par les ouvrages prétendus de Saint Denys, que la doctrine & la discipline qu'on y trouve sont la doctrine & la discipline du premier siecle de l'Eglise; mais on peut dire avec raison, que le premier de ces ouvrages renferme une doctrine & une discipline qui étoient en usage dans le troisiéme siecle, parce qu'on ne vit paroître les Constitutions Apostoliques que dans le quatriéme siecle.

On peut faire aussi quelque usage des Livres historiques, qui ne sont presque qu'un tissu de fables & de contes. Il faut se persuader alors, que ceux qui ont publié ces sortes de Romans, n'ont point inventé tous les faits qu'ils ont écrits, mais qu'ils en ont mis qui étoient certains, pour donner quelque apparence de verité aux Fables qu'ils vouloient autoriser. Par éxemple, quoique la vie d'Apollonius de Thyane écrite par Philostrate, soit un recueil de Fables impertinentes, on ne sauroit néanmoins tirer cette consequence que tout y est fabuleux; il est constant qu'il y a eu un Apollonius (1) qui fut un celebre Philosophe, qui alla dans la Perse, qui traversa le Mont Caucase, les Albaniens, les Scythes, les Massagetes, perça jusques dans les Indes, & enfin ayant passé le grand Fleuve Phison, arriva jusques aux Brachmanes pour entendre Hiarque, qui étoit assis sur un Trône d'or, & qui faisoit des leçons à un petit nombre de Disciples sur les secrets de la Nature, sur le mouvement des Astres, & sur le cours des jours; & de-là traversant les Pays des Elamites, des Babyloniens, des Caldéens, des Medes, des Assyriens, des Parthes, & passant par la Syrie, la Phenicie, l'Arabie, & la Palestine, il se rendit en Ethiopie, afin de conferer avec les Gymmosophistes, toûjours dans le dessein de devenir plus savant, & de se perfectionner. C'est là où se réduit toute la certitude que nous peut donner sur la vie de ce Philosophe l'Histoire fabuleuse que Philostrate en a publiée: & l'on doit croire qu'il n'a inseré ces sortes de faits, qui étoient véritables, que pour donner quelque poids aux Fables qu'il avançoit.

Ainsi l'Histoire de Sainte Catherine a été regardée par les personnes judicieuses comme un amas de contes pueriles, puisque toutes les merveilles qu'on y rapporte ont été inconnues pendant plus de 700. ans, & que les premiers qui en ont parlé, sont un très-médiocre Ecrivain, homme sans autorité, & le fabuleux Metaphraste, qui veut qu'on prenne cette Sainte pour la plus celebre Martyre qu'il y ait eu dans l'Eglise, quoique son nom même ne se rencontre pas dans les Ecrivains qui ont precedé cet Historien. D'abord on a trouvé de justes suspicions dans le silence de 700. ans, joint aux éloges extraordinaires qu'on a fait de Sainte Catherine dans le IX. & X. siecle, c'est-à-dire, dans des temps de simplicité, & parmi une Nation où l'ignorance avoit introduit l'usage d'inventer des fictions pour nourrir la pieté, & entretenir agréablement l'esprit des Peuples. De ces premiers soupçons on en est venu à une exacte discussion, qui a fait connoître que tout ce qu'on rapporte de cette Sainte est supposé, ou du moins fort douteux. Cependant ces fictions & ces Fables, doivent nous persuader, qu'il y a eu au monde une Sainte Catherine, qui a souffert pour le Nom de Jesus-Christ, quoiqu'on ignore précisement le temps & le lieu de son Martyre. Quand nous n'en serions point persuadés par le consentement des deux Eglises Grecque & Latine, qui mettent cette Sainte au nombre de leurs Martyres, la conduite que tiennent ordinairement les imposteurs nous empêcheroit d'en douter. Lorsqu'ils veulent donner cours à leurs rêveries & à leurs visions, ils ne s'avisent point de supposer tout ce qu'ils écrivent; autrement on rejetteroit également tout ce qui sortiroit de leur plume; mais ils s'autorisent de quelques faits in-

(1) *S. Jerôme dans sa lettre à Paulin.*

contestables,

contestables, pour en faire recevoir de fabuleux, se persuadant qu'on n'oseroit douter de ce qu'ils ont inventé, dans l'apprehension de donner atteinte aux faits averés qu'ils rapportent, & qui se trouvent établis par une tradition constante, ou par des pratiques universelles de pieté.

La seconde sorte de supposition est plus innocente que les autres, parce que c'est l'ignorance, & non la malignité, qui en est la cause. Elle arrive lorsqu'on attribuë à un Ecrivain des ouvrages qui sont d'un Auteur qui portoit le même nom, ou du moins qui en avoit un fort approchant; ou lorsqu'on a trouvé joints dans un même volume les ouvrages de divers Ecrivains, on s'est imaginé qu'ils étoient du même Auteur: c'est ainsi qu'on avoit autrefois attribué à Origenes, qui s'appelloit Adamantius Origenes, l'ouvrage contre les Marcionites, qui est d'un Auteur du IV. siecle, nommé aussi Adamantius.

On a crû que les Lettres d'un Laïc nommé Hilaire, écrites à Saint Augustin, étoient de Saint Hilaire de Poitiers, ou de Saint Hilaire d'Arles. La Chronique de Tyro Prosper a été citée sous le nom de Saint Prosper Secretaire du Pape Saint Leon, & zélé défenseur de Saint Augustin. La vie de Charlemagne par Acciaoli ayant été jointe quelquefois aux Vies de Plutarque, a donné lieu à Viscellius de croire que Plutarque avoit fait la Vie de cet Empereur. On peut tirer beaucoup plus d'avantages de cette deuxiéme espece de supposition; car dès qu'on a découvert les temps où vivoient ces Ecrivains, on peut s'en servir comme de témoins, qui font connoître la doctrine & l'esprit de leurs siecles, pourvû cependant qu'on n'ait point de préjugés légitimes, ou contre les écrits, ou contre les Auteurs qui les ont publiés; car dès-lors le dégré d'autorité qu'il faut leur accorder, se doit regler sur l'estime qu'on fait de leur mérite & de leur caractere.

ARTICLE III.

Des Historiens passionnés.

Enfin l'on ne doit pas croire qu'il faille absolument rejetter tout ce que dit un Historien passionné. Il faut faire un sage discernement, qui consiste à bien pénétrer quelle est la passion de l'Ecrivain, & quel est son but; après quoi il faut rejetter tout ce qui sert directement à ses vûës, & se tenir sur ses gardes dans ce qui n'y conduit qu'indirectement, au lieu qu'on peut recevoir avec moins de peine ce qui ne concoure ni directement, ni indirectement à sa passion; car on sait, dit un Auteur de nos jours (1) « qu'un Historien fait ordinairement deux choses, qu'il rapporte des » faits, & qu'il en juge, & qu'entre les faits-mêmes qu'il rapporte, il y en a aus- » quels il n'a aucun interêt, & qui n'entrent point dans ses passions, & d'autres » qui y entrent. Enfin il y en a qu'il rapporte lui-même, & d'autres où il ne fait » que suivre d'autres Historiens. « Si l'on n'apportoit point ce discernement, & si

---

(1) *Réponse generale au Ministre Claude.*

l'on vouloit toûjours juger d'un Historien dans cette rigueur, qu'aussi-tôt qu'on le trouveroit ou menteur ou passionné, on n'auroit aucun égard à son témoignage, ni dans les choses où il n'a aucun interêt, ni dans celles qui regardent sa passion, on se verroit obligé d'abandonner tous les Historiens, parce qu'il n'y a point d'homme assez désinteressé, pour ne se pas laisser emporter quelquefois à la passion, ou à quelque motif de partialité.

L'Histoire de la République de Hollande du Sieur (1) le Noble, fournit un exemple de ces sortes de partialités. « L'on ne peut envisager, dit-il, d'un côté les foibles commencemens (de la République de Hollande) de l'autre son progrès dangereux, & enfin cette puissance orgueilleuse, où la connivence des Rois & les richesses de son commerce l'ont élevée, sans s'étonner ou de l'aveuglement des Princes souverains, qui ont laissé croître au milieu de leurs Etats cette ennemie jurée de toutes les Couronnes, ou de leur peu de ressentiment contre son insolence: tout le monde sachant que cette République a pour fondement l'heresie & la rebellion, pour maxime d'Etat l'ingratitude & l'infidelité, & pour unique but le mépris des Rois & le désir immoderé de s'élever, à l'exemple de Rome, sur le débris des têtes couronnées. « Ce n'étoit point par des paroles aussi aigres, mais par des faits caracterisés qu'il falloit peindre cette sage République. Le second Livre de l'Histoire de le Noble commence par une saillie encore plus vive, & qui seroit supportable dans un Espagnol qui auroit écrit dans le temps même de la révolution, où de semblables paroles se pouvoient pardonner, parce que l'aigreur étoit encore imprimée dans tous les cœurs. Mais que de nos jours où les objets sont dans un autre point de vûë, on écrive avec cette chaleur, ce n'est point entendre les regles de l'Histoire. Je ne dis pas cependant que l'Histoire de le Noble, ne puisse être lûë très-utilement, pourvû qu'on la rapproche un peu de la moderation historique. Quand on ne sauroit pas d'ailleurs que cet Auteur l'écrivit au commencement de la guerre de 1688. où l'on étoit animé contre la Hollande, qui avoit travaillé à la révolution d'Angleterre, qui a servi à détrôner le Roy Jacques II. on verroit bien au moins qu'il l'a publiée dans un temps où les esprits étoient fort animés contre cette République. D'ailleurs le Noble ne connoissoit pas le caractere de la République de Hollande, qui ne fut jamais en état de détruire les Têtes couronnées, & qui n'en eut jamais la pensée, loin de ressembler à Rome: elle ne paroît jamais qu'en second dans les grandes entreprises; elle ne donne point le mouvement aux autres Couronnes, elle se contente de recevoir celui qu'on veut bien lui donner. Elle ne cherche qu'à se soûtenir. Heureuse! si elle le peut faire encore long-temps au milieu de tant de Puissances plus jalouses de la prosperité de ses Sujets, que du bonheur de l'Etat en général.

---

(1) *Le Noble, Histoire de la Rep. de Holland. l. 1,*

CHAPITRE LXII.

De la maniere d'écrire l'Histoire.

QUoique je n'aye pas dessein de traiter exactement de la maniere d'écrire l'Histoire, beaucoup d'autres l'ayant fait avec soin ; j'ai crû néanmoins que pour finir cet ouvrage, je pourrois mettre ici ce qu'en dit CICERON. Quand on aura ces regles devant les yeux, on pourra juger plus facilement si les Historiens ont écrit avec l'exactitude que demandent les maîtres & la raison. Ce qu'en a marqué cet habile Orateur est un précis de tout ce qu'on peut dire sur ce sujet ; & l'on n'a fait dans tous les Traités qu'étendre & prouver par des exemples ce qu'il en a écrit avec tant de justesse & de bon sens.

» Qui ne sait, dit CICERON, que la premiere Loy de l'Histoire est de n'avoir » point la temerité d'avancer un MENSONGE, ni la lâcheté de déguiser la VERITE', » pour montrer que l'AMITIE', ni la HAINE n'ont point déterminé l'Historien. » Ces premieres maximes sont connuës de tout le monde. Mais pour ce qui regarde » l'économie de l'Ouvrage, tout se réduit aux FAITS & aux PAROLES. Dans les » FAITS il doit suivre l'ordre des temps, & faire la description des pays où ils sont » arrivés. Comme dans toutes les grandes operations les desseins & l'execution pré- » cedent le succès, il est nécessaire que l'Historien marque ce qu'il faut raison- » nablement penser de chaque entreprise. Il ne doit pas uniquement s'attacher à fai- » re un simple récit ; mais il est obligé d'expliquer de quelle maniere tout s'est dit » & tout s'est passé. Et quand on viendra au succès des affaires, on doit en décou- » vrir les causes, soit qu'elles partent du hazard, soit qu'elles viennent de la pru- » dence ou de l'imprudence des hommes. Il ne suffit pas de donner le détail des » actions des grands hommes, il faut encore representer leur génie & peindre leur ca- » ractere. Quant au STYLE, il doit avoir une juste étenduë, de l'énergie & une flui- » dité toûjours égale, aussi éloignée de la secheresse des Jugemens & des Edits que » des ornemens & de la vivacité des playdoyers & des discours oratoires. «

QUIS nescit primam esse historiæ legem, ne quid FALSI dicere audeat, deinde ne quid VERI non audeat, ne qua suspicio gratiæ sit in scribendo, ne qua simultatis. Hæc scilicet fundamenta nota sunt omnibus. Ipsa autem exædificatio posita est in REBUS & VERBIS. Rerum ratio ordinem temporum desiderat, regionum descriptionem ; vult etiam quoniam in rebus magnis, memoriâque dignis, CONSILIA primùm, deinde ACTA, postea EVENTUS expectantur, & de CONSILIIS significari quid Scriptor probet, & in rebus gestis declarari non solum quid actum, aut dictum sit ; sed etiam QUOMODO : & cùm de eventu dicatur, ut CAUSÆ explicentur omnes, vel casus, vel sapientiæ, vel temeritatis ; hominumque ipsorum NON SOLUM RES GESTÆ, sed etiam qui famâ ac nomine excellant, de cujusque vitâ atque naturâ. VERBORUM autem RATIO & genus orationis fusum atque tractum, & cum lenitate quadam æquabili profluens, sine hac judiciali asperitate, & sine sententiarum forensium aculeis prosequendum est. CICERO DE ORATORE, LIB. II.

Plusieurs Ecrivains ont prescrit ou rassemblé les regles & les maximes que doi-

vent ſuivre les Auteurs qui ſe mêlent d'écrire l'hiſtoire. *Lucien* celui des anciens, qui l'a fait avec plus d'étenduë & de goût, eſt entre les mains de tout le monde. Hubert *Folietta* qui parut vers le milieu du XVI. ſiecle eſt moins commun ; les Eſpagnols ont raiſon d'eſtimer ce qui a été donné ſur ce ſujet par Louis *Cabrera* l'un de leurs plus habiles Ecrivains ; les Italiens ont entre autres le *Maſcardi* qui eſt un peu trop étendu : les autres Nations ont chacun leur maître en ce genre d'écrire, & la France quoique la moins fertile en habiles Hiſtoriens, ne manque pas d'Auteurs qui lui ont donné d'excellentes regles. Le plus éxact & l'un des plus ſages eſt inconteſtablement le Pere *Rapin* Jeſuite, dont le goût épuré s'eſt répandu ſur tout ce qu'il a écrit en matiere de Belles Lettres. Son Ouvrage eſt commun & doit être lû de tous ceux qui veulent ſe former dans ce genre d'écrire, ou qui ſe contentent de juger des Hiſtoriens. Mais une petite diſſertation paroît avoir échappé aux recherches de la plûpart des Lecteurs, c'eſt celle que M. de *Silhon* fit paroître ſur la fin de l'an 1632. ſous le titre des *Conditions de l'Hiſtoire*. Ce petit ouvrage renferme en peu de paroles tout ce qui s'eſt dit de plus ſage ſur un ſujet où il eſt difficile d'être auſſi concis que l'a été cet habile Ecrivain. La rareté de ſa diſſertation m'engage à mettre ici par maximes détachées ce qu'il a dit d'eſſentiel ; ce ſera une ſorte de Commentaire ſur l'endroit de Ciceron, que nous venons de rapporter.

I.

L'Hiſtoire eſt un ouvrage plus régulier qu'on ne penſe ordinairement : ce n'eſt ni une ſuite de Mémoires, ni une chaîne d'évenemens qui ſe tiennent & qui ſe joignent l'un à l'autre par l'ordre des temps.

II.

Quatre membres ou parties principales en font tout le corps : ſavoir, la NARRATION ; les JUGEMENS que les Hiſtoriens portent des évenemens ; les MAXIMES & les HARANGUES. Tout ce qui eſt au-delà font des pieces hors d'œuvre ou des digreſſions recherchées, que l'on met moins pour la néceſſité, que pour délaſſer l'eſprit du Lecteur & le ſurprendre agréablement par quelque nouveauté qu'il n'attendoit pas.

Tel eſt cet illuſtre doute que forme TiteLive & qu'il décide en faveur des Romains ; à qui ſeroit demeurée la Victoire ſi Alexandre leur eût fait la Guerre, & pour qui la fortune eût eu plus d'égard, ou pour la gloire de cette République naiſſante, ou pour celle de ce Prince conquerant. Telles ſont les recherches que l'on fait de l'origine ou veritable ou fabuleuſe de quelque peuple ou de la fondation de quelque Ville. Telles ſont les deſcriptions de quelque pays, ou des mœurs de ſes habitans, par où néanmoins un Prince n'aura fait que paſſer. Car quand c'eſt un Etat qu'on attaque, une place qu'on aſſiege, un champ de bataille, ou le lieu d'un combat ou d'une rencontre conſiderable, alors l'Hiſtorien ne ſauroit ſe diſpenſer d'en donner le Plan, pour rendre les choſes auſſi préſentes à l'imagination, que ſi elles étoient ſous les yeux mêmes d'un Lecteur.

Ces Topographies ou ces deſcriptions particulieres entrent néceſſairement dans le corps de la narration. Il faut prendre garde néanmoins qu'au lieu d'embellir l'ou-

vrage, elles ne le défigurent, ce qui arrive lorsqu'elles sont trop frequentes, & qu'au lieu de délasser l'esprit elles le fatiguent par leur longueur, ou par une trop grande interruption qu'elles mettent dans le fil de la narration. *Polybe* entre les anciens est tombé dans ce défaut, & *Paul Jove* entre les modernes.

III.

La NARRATION est la base de l'histoire; elle en soûtient seule toutes les parties. Son usage le plus commun & son effet le plus ordinaire est de raconter fidelement les plus illustres évenemens & les choses les plus memorables qui arrivent dans le monde.

IV.

Quoique l'histoire se picque d'une exacte verité, elle ne laisse pas de lui échaper souvent; & si elle la rencontre au gros des succès & au principal des affaires, elle la perd dans le détail & dans les circonstances.

V.

Qu'on ne s'imagine pas que l'histoire s'arrête au gros d'une campagne, ou à ce qui se passe en public; elle pénetre jusques dans le Cabinet des Princes & dans le secret de leur Conseil. Elle cherche les motifs des résolutions qui s'y prennent, & veut approfondir toutes les causes de leur conduite & les ressorts les plus cachés de leurs desseins.

VI.

Si l'honneur & la bonne foy sont requises dans toutes les actions de la vie, elles sont indispensables dans la composition de l'histoire: & l'Historien qui manque à ces conditions, & qui déguise à dessein la qualité des évenemens, est un traître & un faussaire, qui abuse de la confiance du public.

Il y a sans doute dans l'histoire des rélations d'une certitude infaillible: & qui nieroit que Cesar eût vaincu Pompée à Pharsale, & fondé l'Empire Romain sur les ruines de sa patrie, seroit traité de fou; aussi-bien que s'il venoit à nier que François I. ait été pris devant Pavie, & que Henry IV. ait gagné les batailles de Coutras, d'Arqûes & d'Ivry.

VII.

Comme ce seroit manquer de sens que de révoquer en doute des rélations de cette nature; ce seroit aussi trop conter sur la force de l'esprit humain, de croire qu'il puisse entierement éclaircir les matieres douteuses; & rencontrer infailliblement la verité lorsqu'il y a du conflit entre les plus habiles Auteurs. Car de prendre la voye du raisonnement & des conjectures, & vouloir découvrir la verité par les présomptions & la faire suivre des apparences, c'est ne savoir pas qu'il n'y a rien de si bizarre que la face des affaires publiques, qui font sur l'Historien qui les regarde de loin, une toute autre impression que sur le Prince qui les a regardées de près, &

sous les mains duquel elles ont passées. C'est ignorer que le cœur des Rois est impénetrable, & que souvent ils agissent par des ressorts imperceptibles, & quelquefois si déliés qu'à peine s'en apperçoivent-ils eux-mêmes, ou que du moins ils se conduisent par des considerations qu'ils ont soin de cacher aux autres, & qu'ils se déguisent souvent à eux-mêmes après l'évenement. Ils ne sont pas tellement liés aux raisons d'Etat & aux loix de leur interêt, qu'ils ne puissent les abandonner & les enfraindre par un caprice ou par quelque passion violente. Enfin Dieu est au-dessus des hommes & des affaires, il frappe les uns d'étourdissement lorsqu'il les veut perdre, & fait aller les autres où il lui plaît par des sentiers détournés & par des moyens inconnus à l'humaine prévoyance.

VIII.

Le plus seur moyen pour décider la verité des faits, est donc d'abandonner souvent le raisonnement, & de se fixer uniquement au témoignage des Historiens, & c'est aussi la voye la plus reçûe & la plus ordinaire.

IX.

Mais il arrive souvent que ceux qui ont été présens, ou qui ont eu part à une action, en font des rélations differentes & quelquefois contraires les unes aux autres.

Où en sera l'Historien ? à qui croira-t'il, ou à Cesar ou à ses Lieutenans, quand ils ne sont pas d'accord sur le fait d'une bataille ? qui condamnera-t'on d'erreur ou de mauvaise foy, les François ou les Espagnols, lorsque les uns nient, & que les autres assurent une même chose. A laquelle des deux propositions contradictoires attribuera-t'on la verité, qui étant indivisible ne sauroit être partagée. Se persuadera-t'on que ceux-là parlent d'une affaire sans passion, qui y ont agi avec chaleur & avec interêt, & que l'esprit ait conservé toute son indifference lorsque le cœur & la volonté s'y sont portés avec tant de panchant.

X.

Dans ces circonstances un Historien judicieux ne doit pas prendre de toutes mains les matieres de sa narration, ni les employer sans les reconnoitre ; il doit chercher la verité dans les sources les plus pures ou les moins gâtées ; il doit tirer ses Mémoires & ses instructions des personnes dont l'autorité lui est moins suspecte : & après les avoir examinés, il les representera naïvement, tenant toûjours la balance égale, sans aucun panchant ni pour l'un ni pour l'autre. Il ne méprisera pas les sentimens de ceux qui lui sont contraires, & ne présumera pas trop de leur opinion : & sur-tout il n'insistera point avec opiniâtreté sur le jour & le lieu d'une bataille, sur le nombre des morts & sur vingt autres menuës circonstances, qui ne doivent occuper que ceux qui ont beaucoup de temps à perdre, ou qui n'ont rien de meilleur à écrire.

XI.

L'autre partie de la narration comprend les causes & les motifs des entreprises. C'est ici qu'il doit consulter ceux qui en ont été les Auteurs. C'est d'eux seuls qu'il peut tirer des instructions certaines & des lumieres infaillibles.

X I I.

Si les Cabinets des Ministres sont fermés à l'Historien, & s'il ne peut avoir communication des secrets de l'Etat, la voye du raisonnement & des conjectures lui est encore ouverte. S'il sait bien la politique du temps auquel il écrit, s'il n'ignore pas les veritables interêts des Princes & les mœurs de leurs Ministres : s'il a compris l'ordre de leur conduite, les maximes qu'ils observent, & le but où ils tendent ; il ne lui sera pas difficile, supposant les choses faites, de juger quel en a été le mobile.

Cette maxime ne sauroit être pratiquée en tout temps, ni par toutes sortes de personnes, il faut avoir de grandes notions de la politique, & les idées tant generales que particulieres de cette science. Il faut de plus que ce soit durant la vie des Princes dont on represente le regne, ou en un temps si peu éloigné, que les traces de leur gouvernement soient encore toutes fraîches. Ou du moins cela se peut faire quand on écrit les faits des illustres Nations où l'amour des Lettres n'a pas moins fleuri que l'amour des armes & la dignité du gouvernement, dont les ressorts secrets se sont conservés jusques à nous par les monumens historiques qui nous restent de ces anciens temps ; autrement on s'exposeroit aux reproches que l'on fait à Tacite, dont le Tibere n'est point à beaucoup près aussi naturel qu'il est beau, & qui a plûtôt cherché la perfection que la ressemblance de son original. C'est pour parvenir à ce but que M. de *Silhon* a mis dans la derniere partie de son *Ministre d'Etat*, un discours sur la maniere de raisonner des affaires Etrangeres & des interêts des Princes.

X I I I.

L'Historien ne doit pas donner place dans sa narration à toutes sortes de personnes, ni exposer sur le Théatre de l'histoire toutes sortes d'avantures. Il faut de la severité dans le choix & ne rien employer qui ne soit exquis, il doit également démêler les hommes extraordinaires des hommes du commun, & les évenemens considerables des incidens ordinaires, qui arrivent journellement dans le monde.

C'est en quoi a manqué, dit Silhon, un Historien de grand nom & de grand merite ; il parle sans doute de M. de Thou, où l'on trouve quelquefois trop de personnes & d'évenemens communs, qui figurent dans les révolutions les plus extraordinaires.

X I V.

Il y a des sujets particuliers que l'Historien ne doit pas omettre ; mais qu'il ne doit aussi toucher que legerement.

Les guerres de Pise & les divisions de cette petite République, ont été le défaut de Guichardin & l'écueil de cette belle histoire, où les Lecteurs perdent patience. On ne sauroit souffrir aussi les pauses que Bacon fait dans son histoire de Henry VII. sur toutes les Ordonnances particulieres que ce Prince a publiées sur la culture des terres & l'économie de la campagne, sur l'entretien des fermes, la liquidation, dettes, & sur de semblables matieres qui conviennent moins à un Histo-

rien qu'à un compilateur de loix, ou à quelque commentateur de Coutumes.

X V.

Les bruits populaires semés au désavantage des Princes ne doivent point trouver place dans l'histoire.

Ainsi l'on ne sauroit excuser Buchanan d'avoir maltraité la Reine Marie Stuart, d'avoir flêtri son honneur & sali sa réputation. Il ne se contente pas de la peindre comme une femme perduë d'amour, il couronne ses adulteres par l'empoisonnement & le meurtre du Roy son mari. Ce n'est plus cette illustre Princesse sur le sort de laquelle toute l'Europe a été si long-temps attentive; mais une Messaline dont il prétend reveler toute la turpitude. Il y a de l'apparence que dans ce portrait il n'a fait que copier les insolences d'un peuple que l'on souleva sous prétexte de défendre sa religion, & de conserver ses privileges : où même Buchanan donnoit-il l'essort à quelques secrets ressentimens qu'il avoit dans l'ame. En effet l'indignation le rend éloquent. Il n'est rien de si orné ni de si beau que le latin qu'il employe, & s'il a surpassé tous les Ecrivains de son temps dans l'usage de cette langue, sans en excepter Maphée, ni Sainte Marthe, il est certain qu'en cet endroit il s'est surpassé lui-même, & qu'il peut le disputer aux anciens, sans en excepter Salluste, ni Tite-Live. Par-là les Grands peuvent apprendre qu'ils ne sauroient avoir de plus dangereux ennemis que des Ecrivains de ce caractere; & que s'ils sont maîtres de la vie & des biens de leurs Sujets : leurs Sujets à leur tour sont les arbitres de leur réputation & les font voir au Public & à la postérité sous la forme que bon leur semble.

X V I.

La matiere des JUGEMENS que doit faire l'Historien sont les actions & les Conseils, les vertus & les vices des Princes ou des hommes illustres. Il y a des personnes cependant qui ne veulent pas laisser cette liberté à l'Historien, & qui prétendent qu'alors il passe les bornes de son devoir & qu'il ne doit ni gêner, ni déterminer l'esprit de ses Lecteurs.

Mais pourquoi voudroit-on priver l'Historien du droit de juger des évenemens; un Lecteur quelque éclairé qu'il soit, ne voit un fait qu'en passant; & peut-il joüir plûtôt de ce Privilege qu'un Ecrivain judicieux qui en a examiné long-temps toutes les circonstances; & qui en a vû les préparatifs & les suites. D'un autre côté si les Lecteurs ne sont point en état de juger eux-mêmes des évenemens, pourquoi veut-on les priver du fruit principal de l'histoire, & empêcher que l'on n'allume un flambeau devant ceux qui sont dans l'obscurité. Joignez à ces raisons l'exemple des plus grands Ecrivains de toutes les Nations qui se sont distingués par là de ces mediocres compilateurs, dont tout le talent est de coudre des Mémoires ramassés de tous côtés sans choix, sans goût & sans discernement.

Il ne faut pourtant pas que l'Historien qui se mêle de porter un jugement, ne sache qu'à demi la morale & la politique, il doit craindre encore que l'amour de la justice & le zele de la Religion ne le transportent & ne lui fassent faire quelque faute contre

contre le bien de l'Etat; ou que l'amour du bien de l'Etat ne le faſſe pécher contre la Religion.

XVII.

Pour ce qui eſt des **Maximes**, ce ſont comme des fleurs qu'on ſeme ſur les autres parties de l'hiſtoire, elles doivent par leur éclat ſagement diſtribué, relever la beauté de la narration, & non pas l'accabler; on ne doit pas les aller chercher dans les politiques de Lipſe, ou dans de ſemblables Recueils: il faut qu'elles ſortent du fonds même où elles doivent paroître; rarement les doit-on jetter dans la narration; elles doivent être un peu plus frequentes dans les Conſeils, & entrer en foule dans les Harangues.

XVIII.

Les Harangues, ſont à proprement parler une partie de la narration; cependant c'eſt moins l'Hiſtorien qui parle de lui-même, qu'un autre qu'il fait parler; mais aujourd'hui on ne ſauroit être trop réſervé ſur celles qui ſont directes, c'eſt-à-dire, ſur celles où l'on introduit les grands hommes qui parlent eux-mêmes. Les Indirectes ſont plus ſupportables lorſqu'elles ne ſont ni trop frequentes, ni trop étenduës, parce que c'eſt ſeulement un précis qu'en fait l'Hiſtorien même: & il doit le réduire aux plus juſtes bornes.

Peu de perſonnes ont réuſſi dans les Harangues directes depuis les Anciens,& beaucoup d'Auteurs y ont échoué, qui avoient aſſez bien traité les autres parties de l'hiſtoire. Don Carlos Coloma eſt au rang des premiers, auſſi-bien que Machiavel dont les Harangues ſont ordinairement aſſez bonnes; celles de Guichardin ne ſont pas égales. Les meilleures ſont celle que fit Gaſton de Foix au Camp de Ravenne, avant que de commencer la bataille; & celle que fit le Duc d'Albe devant Charles-Quint, pour le détourner de donner la liberté à François I. & pour s'oppoſer à l'Evêque d'Oſma, qui étoit d'un ſentiment contraire. On y voit au naturel le Plan de la Monarchie univerſelle qu'on accuſoit autrefois la Maiſon d'Autriche d'avoir projetté. Celles de Paruta dans ſon Hiſtoire de Veniſe ſeroient excellentes ſi elles étoient beaucoup plus ſerrées, & ſi elles avoient autant de nerf & de force qu'elles ont de chair & de ſubſtance; mais il n'y en a point qui ſoit comparable à celle que le Chancelier Bacon met dans la bouche de Henry VII. lorſqu'il expoſe à ſon Parlement le deſſein qu'il a de faire la Guerre à la France, à cauſe du mariage de Charles VIII. avec l'heritiere de Bretagne.

XIX.

Toutes les Harangues néanmoins ne ſont pas d'un même genre; & ne peuvent être d'une compoſition égale. Les militaires & celles qui ſe font à un peuple émû & agité, doivent être très-vives & très-courtes. Elles ſont moins faites pour toucher l'eſprit, que pour frapper l'imagination: il faut qu'elles ſervent à calmer ou exciter une paſſion par une autre, & qu'elles reſſemblent aux torrens & aux ravines, plus par l'impetuoſité que par l'abondance de leurs eaux,

Celles qui se font dans un Conseil ou dans une Assemblée reglée, n'ont pas des bornes si étroites ; si c'est devant des personnes graves & de bon sens, il ne faut pas les pousser, mais les conduire doucement où l'on veut qu'ils aillent.

X X.

Quant au STYLE, il ne faut pas en négliger la politesse ni les graces : la dignité de la parole y est si nécessaire, qu'elle peut relever seule les ouvrages qui n'auroient qu'une bonté médiocre. Elle seule a rendu Maphée recommandable, & s'est fait desirer dans Fra-Paolo pour nous donner une histoire accomplie.

X X I.

Les affectations du langage ne conviennent point à l'histoire ; elle ne souffre ni les licences de la poësie, ni toutes les libertés du discours oratoire : elle ne reçoit rien de superflu, ni une parole perdue, elle se sert avec discretion des locutions figurées ; & comme elle est l'amie inséparable de la vérité, elle ne peut souffrir l'hyperbole, qui est quelquefois permise à l'Orateur.

X X I I.

Cependant le style de l'Histoire ne doit pas toûjours être uniforme ; quoiqu'il doive avoir toûjours de la force ; celui de la narration des évenemens doit être plus dégagé & plus libre ; celui de la narration des Conseils doit être plus majestueux, & celui des Harangues plus serré, plus concis & plus grave.

X X I I I.

Tout ce qui vient d'être dit sur la maniere d'écrire l'Histoire ne regarde que celle qui est generale : s'agit-il de Relations, de Mémoires, de Vies particulieres, ou d'Histoires de Provinces & de Villes, la composition & l'économie en sont differentes. C'est ce qu'il n'est pas nécessaire de traiter ici ; chacun doit suivre son goût & son génie.



AVERTISSEMENT.

TOUS ceux qui liront cet ouvrage, ne sont point appellés à faire de longues & pénibles études de l'Histoire : La plûpart cependant souhaitent de savoir où ils pourront examiner avec quelque détail, soit quelques portions de l'Histoire generale, soit quelques Histoires particulieres. J'ai crû que pour les dispenser de lire le Catalogue general qui ne convient qu'aux personnes studieuses, je pouvois leur presenter un choix très-succinct des livres les plus nécessaires en matiere historique.

J'en ai écarté les livres savans ; je n'y ai mis que ceux qui peuvent servir de lecture ordinaire, j'ai même évité la multiplicité pour empêcher le dégoût que cause la répetition des mêmes lectures. Et comme j'ai parlé de tous ces livres dans le Catalogue general, j'ai extrêmement resserré les jugemens que j'en ai porté pour ne pas tomber moi-même dans les répetitions que je veux épargner aux autres.

J'ose dire que ceux qui auroient lû exactement & qui sauroient bien les ouvrages que je leur propose, dans ce choix, en sauroient à la verité moins que les savans de profession, mais ils sauroient peut-être avec plus d'ordre, de clarté & de lumieres : Enfin ils seroient en état de paroître dans le monde sur le pied de personnes très-instruites. C'est le but que je me suis proposé.



LIVRES NECESSAIRES POUR LA LECTURE DE L'HISTOIRE.

Traités préliminaires de l'Histoire.

LUCIANUS: De scribenda Historia. *Ce Traité si judicieux & si exact de Lucien, se trouve avec les autres Ouvrages de cet Auteur, traduits en François par M. d'Ablancourt.*

Le P. RAPIN; Instructions sur l'Histoire, *in* 12. *Paris* 1677. *ou dans le recueil des Oeuvres du P. Rapin, in* 4. *ou des deux éditions de Hollande, in* 12. *Petit ouvrage à lire & à méditer.*

Claude François Milliet DE CHALLES: les Principes generaux de la Geographie, *in* 12. *Paris* 1677. *Le P. de Challes passoit pour l'un des plus habiles Mathématiciens de l'Europe; & ce petit traité est nécessaire à ceux qui veulent avoir des principes surs.*

Methode pour étudier la Geographie, avec un discours préliminaire sur l'étude de cette science, & un catalogue des Cartes Géographiques, des relations, voyages & descriptions les plus nécessaires pour la Geographie, *in* 12. *Paris* 1716. 4. *vol.* —— Idem, *in* 12. *Amsterdam* 1720. 4. *vol. Le fond de cet Ouvrage est de M. Martineau du Plessis, où l'on a fait beaucoup de corrections & d'augmentations, & où l'on a joint un discours sur la méthode qu'on doit suivre dans l'étude de la Geographie.*

Charles MATY: Dictionaire Geographique universel, tiré de celui de Baudran & autres, *in* 4. *Amsterdam* 1701. *Dictionaire très-estimé pour son exactitude & fort commode.*

Hugo GROTIUS: De jure belli & pacis, cum notis Ulrici Obrecht, *in fol. Francofurti* 1696. —— Idem, *in* 8. *Amstelodami* 1711. —— *Ibidem*, 1724.

Du droit de la guerre & de la paix de Grotius, traduit du Latin en François, avec des remarques par M. de BARBEYRAC, *in* 4. *Amsterdam* 1724. 2. *vol. Il ne s'est encore rien fait de plus sage, ni de mieux raisonné sur les principes du droit public.*

Interêts & maximes des Princes, *in* 12. *Cologne* 1667. *Livre commun, mais plein de choses curieuses & instructives.*

Cartes Geographiques.

Nicolai SANSON Geographia sacra, quæ totius orbis partes continet, 1. *feuille.*

Guillelmi SANSON Judæa quæ & Terra sancta, 1709. 2. *feuilles. Carte très-exacte.*

Guill. DE LISLE, Orbis veteribus noti Tabula, 1714. 1. *feuille très-exacte.*

Guill. DE LISLE, Græcia Septentrionalis, 1708. 1. *feuille.* —— *Idem*, Græcia Meridionalis, 1707. 1. *feuille.*

—— *Idem*, Italia, 1715. 1. *feuille.*

Guill. DE LISLE, Theatrum Historicum Orientale ad annum 400. 1705. 2. *feuilles. Bon pour l'Histoire Romaine.*

Guill. SANSON, Mappemonde *en* 2. *feuilles.*

—— *Idem*, l'Europe *en* 2. *feuilles.* JAILLOT.

Charles INSSELIN ; les Isles Britanniques, 2. *feuilles très-estimées.*
Guillaume SANSON, la Scandinavie, *en* 2. *feuilles.*
—— *Idem*, le Royaume de Dannemarck, 2. *feuilles.*
Guill. DE LISLE, Moscovie Septentrionale. 1. *feuille.*
—— *Idem*, Moscovie Meridionale, 1. *feuille.*
Guillaume SANSON la Pologne, 2. *feuilles.*
—— *Idem*, le Royaume de Bohême, 2. *feuilles.*
—— *Idem*, le Royaume de Hongrie, 2. *feuilles.*
Royaume de Hongrie par ordre de l'Empereur Joseph, 6. *feuilles.*
ENSISHMID, Carte de l'Empire d'Allemagne, 6. *feuilles* 1709.
Guill. SANSON ; la Suisse en 4. *feuilles.*
Charles INSSELIN, les XVII. Provinces des Pays-Bas, 2. *feuilles.*
Guillaume SANSON, le Royaume de France, *en* 4. *feuilles.*
Charles INSSELIN, la France, 2. *feuilles.*
Alsace & Lorraine, par LIEBAUX, 2. *feuilles* 1696.
Guillaume SANSON, l'Italie 2. *feuilles.*
J. B. NOLIN, Etats de Venise & l'Istrie, 2. *feuilles.*
Le P. PLACIDE Augustin ; le cours du Pô, 5. *feuilles. Très-bonne.*
Ch. INSSELIN ; l'Espagne & le Portugal, 2. *feuilles.*
Guill. SANSON, Etats du Grand Seigneur des TURCS, 2. *feuilles.*
—— *Idem*, Turquie en Europe, 2. *feuilles.*
—— *Idem*, la Mer Mediterranée, 2. *feuilles.*
—— *Idem*, l'Asie, 2. *feuilles.*
—— *Idem*, l'Afrique, 2. *feuilles.*
—— *Idem*, Amerique Septentrionale, 2. *feuilles.*
—— *Idem*, Amerique Meridionale, 2. *feuilles.*

Chronologies & Histoires universelles.

Tables Chronologiques de l'histoire universelle, par M. l'Abbé LENGLET DU FRESNOY ; *en quatre grandes planches* 1729. *Paris. Les deux premieres commencent à la création du monde, & vont jusques à la naissance de* JESUS-CHRIST. *Les deux autres qui commencent à l'Ere chrétienne, viennent jusques aux regnes heureux de l'Empereur Charles VI. de Louis XV. & de Philippe V. Elles sont verifiées sur les Auteurs originaux.*

Jacques Benigne BOSSUET : Discours sur l'Histoire universelle depuis le commencement du monde jusques à l'Empire de Charlemagne, en 796. *in* 4. *Paris* 1681. —— Idem, *in* 12. *Paris, Cramoisy* 1681. —— Idem, *in* 12. *Paris, Roulland* 1695. —— Idem, *in* 12. *Paris, David*, 1707. *Ouvrage excellent & nécessaire pour savoir l'usage qu'on doit faire de l'Histoire. J'en marque les meilleures éditions.*

Dionysii PETAVII Rationarium temporum in partes duas distributum, quarum prima est Historica & altera Technica, *in* 12. *Parisiis* 1652. —— Idem, *in* 12. *Parisiis* 1663. —— *Idem*, *in* 12. *Parisiis* 1673.

—— Ejusdem editio ultima cum continuatione & tabulis geographicis, *in* 8. *Lugduni Batavorum* 1710. 2. *vol. Cet ouvrage est un des meilleurs & des mieux rangés de tous les abregés que nous ayons de l'Histoire universelle.*

Jacobi USSERII annales veteris & novi Testamenti à prima mundi origine ad excidium extremum reipublicæ Judaicæ anno 70. *in fol.* Tomus I. *Londini* 1650. —— Tomus II. 1654.

—— *Idem*, Cum indicibus geographicis Augustini Lubin, & ejusdem Usserii Chronologia Sacra, *in fol. Parisiis* 1673. —— Idem, *in fol. Genevæ* 1722. *Cet ouvrage est rangé dans un bel ordre & composé des propres termes des Auteurs originaux.*

Samuel PUFFENDORF, Introduction à l'histoire des principaux Etats de l'Europe, traduite de l'origi-

nal Allemand en François, par Claude Rouxel, *in 12. Amsterdam 1733. 7. vol. Cette édition est augmentée considerablement, quoique les augmentations ne viennent pas d'une main excellente.*

Histoire Sainte & Ecclesiastique.

M. Claude FLEURY; les Mœurs des Israëlites, *in 12. Paris 1681. Livre écrit avec beaucoup d'exactitude.*

La République des Hebreux traduite du Latin de CUNEUS, par Guillaume GOERE'E avec figures; *in 8. Amsterdam 1705. 3. vol. La traduction de ce Livre est utile. Il n'y a de bon que le premier volume.*

M. Jacques BASNAGE, Antiquités Judaïques, ou Remarques critiques sur la Republique des Hebreux, *in 8. Amsterdam 1713. 2. vol. Ouvrage fait avec goût & discernement.*

Biblia Sacra veteris & novi Testamenti. *Je ne cite aucune édition de la Bible, parce que chacun se servira de celle qu'il aura sous la main.*

Les Antiquités Judaïques de Josephe, traduites par M. Arnauld d'ANDILLY, *in fol. Paris 1667. 2. vol.* —— Idem, *in 12. Paris, Petit 1668. 5. vol.* —— Ibidem, *1672. 5. vol. Nous marquons ici les meilleures éditions de cette version.*

Le P. Augustin CALMET, Histoire Sainte de l'ancien & du nouveau Testament, *in 4. Paris 1715. 2. vol.* —— Idem, *in 12. Paris 1725. 7. vol. Le P. Calmet suit les routes ordinaires. C'est un abregé assez raisonnable de l'Histoire Sainte; l'édition in 4. est la meilleure.*

M. Jacques BASNAGE, Histoire de la Religion des Juifs depuis J. C. jusqu'à present, pour servir de continuation à l'Histoire de Josephe, *in 12. la Haye 1717. 15. vol. Ouvrage savant & instructif.*

Le P. Bernardin de MONTREUIL, Vie de JESUS-CHRIST corrigée par le P. Brignon, *in 12. Paris 1694. 4. vol. Histoire écrite avec soin; la revision du P. Brignon l'a rendue beaucoup meilleure.*

Le P. Paul PEZRON, Histoire Evangelique, *in 12. Paris 1696. 2. vol. Le P. Pezron a rassemblé dans cet Ouvrage, tout ce qui devient rare, que l'Histoire profane fournit de plus utile pour l'Histoire de Jesus-Christ.*

Histoire de l'Eglise écrite par Eusebe, Socrate, Sozomene, Theodoret, Evagre, Philostorge & Theodore Lecteur, traduite par M. COUSIN, President en la Cour des Monnoyes, *in 4. Paris 1675. & 1676. 4. vol.* —— Idem, *in 12. Amsterdam 1684. 6. vol. Ces traductions sont faites avec exactitude.*

Histoire Ecclesiastique par M. l'Abbé FLEURY, *in 4. Paris 1691. &c. 20. vol.* ou *in 12. 20. vol. Ouvrage écrit avec exactitude; & va jusqu'au commencement du XV. siécle. La suite qu'on y a jointe n'est pas de la même force.*

Godefroy HERMANT, Vie de S. Jean Chrysostome, *in 4. & in 8. Paris, Savreux 1664. M. Hermant fit paroître cette Vie sous le nom supposé du sieur Ménard. C'est un des ouvrages les mieux faits de ceux que M. Hermant a publiez.*

—— *Idem*, Vie de S. Athanase, *in 4. & in 8. Paris 1671. 2. vol. M. de Tillemont a travaillé avec M. Hermant à cette histoire, qui est estimée.*

—— *Idem*, Vie de S. Basile & de S. Gregoire de Nazianze, *in 4. Paris 1674. 2. vol.*

—— *Idem*, Vie de S. Ambroise, *in 4. Paris 1678. Toutes ces Vies composées par M. Hermant, contiennent l'Histoire Ecclesiastique de ces tems-là.*

Histoire des cinq Propositions de Jansenius depuis 1640. jusqu'en 1669. *in 12. Liege 1699.* —— *Idem, in 12. Trevoux 1702. 3. vol. Histoire bien écrite.*

Jacques LENFANT, Histoire du Concile de Basle, *in 4. Amsterdam 1731. 2. vol. Bon & bien écrit.*

—— *Idem*, Histoire du Concile de Constance, *in 4. Amsterdam 1714. 2. vol.* —— Idem, *in 4. Amsterdam, seconde édition 1727. 2. vol. Histoire sagement écrite.*

—— *Idem*, Histoire du Concile de Pise, *in 4. Amsterdam 1725. Histoire écrite avec autant de sagesse que la précedente.*

Pietro Soave Polano (Fra PAOLO SARPI) Historia del Concilio Tridentino, *in fol. in Londra 1619. C'est l'édition la plus rare.*

Fra Paolo Sarpi, l'Histoire du Concile de Trente traduite en François par le sieur Amelot de la Houssaye (sous le nom du sieur de la Mothe Josseval) avec des Remarques, *in 4. Amsterdam 1683.* —— Idem, *in 4. Amsterdam 1686. Des éditions de M. de la Houssaye, la seconde doit être préferée aux autres.*

M. Bossuet Evêque de Meaux; Histoire des variations des Eglises protestantes, *in 4. Paris 1688. 2. vol.* —— Idem, *in 12. Paris 1690. 4. vol. Livre excellent. Ce Livre contient l'Histoire de Luther & de Calvin. L'édition in 12. de Paris est la plus exacte.*

Le P. Maimbourg, Histoire du Calvinisme, *in 4. Paris 1682.* —— Idem, *in 12. Paris 1682. 2. vol. Livre bien écrit, mais qui a donné lieu à des critiques. L'Ouvrage est superficiel.*

P. Bayle, Critique generale de l'Histoire du Calvinisme du P. Maimbourg, *in 12. Ville-franche; (Amsterdam) 1684. 2. vol. troisiéme édition; c'est la meilleure.*

Vie des Saints par le P. Giry Minime, *in fol. Paris 1681. & 1682. 2. vol.* —— Idem, *in fol. Paris 1700. 2. vol. Cette Vie des Saints du P. Giry est assez exacte & assez estimée. La premiere édition de 1681. est la meilleure & la plus belle.*

Les Vies des Saints, *in 8. Paris, Roulland & Robustel 1678. 4. vol.*

La Vie des Saints par M. Adrien Baillet, *in fol. Paris 1701. 4. vol.* —— Idem, *in 8. Paris 1701. 17. vol. Auteur exact, mais trop severe sur la critique.*

Histoire des Ordres Monastiques, Religieux & Militaires, & des Congregations séculieres de l'un & de l'autre séxe, qui ont été établies jusqu'à present, par le P. Helyot, du Tiers ordre de S. François. *in 4. Paris 1714. 8. vol. Il ne s'est pas encore fait un ouvrage aussi étendu sur les Ordres Religieux.*

Histoire des Chevaliers Hospitaliers de S. Jean de Jerusalem, appellés depuis Chevaliers de Rhodes, & aujourd'hui Chevaliers de Malthe, par l'Abbé Pierre-René-Aubert de Vertot, *in 4. Paris 1724. & 1726. 4. vol. Ce n'est pas ici le meilleur ouvrage de M. l'Abbé de Vertot.*

Histoire Grecque & Romaine.

Explication historique des Fables, où l'on découvre leur origine & leur conformité avec l'Histoire ancienne, par M. l'Abbé Banier, *seconde édition, in 12. Paris 1715. 3. vol. Ouvrage plein de savoir & de discernement sur l'origine de toutes les Fables anciennes.*

L'histoire d'Herodote, traduite en François, par Pierre du Ryer, *in fol. Paris 1646. Il s'en est fait plusieurs autres éditions.*

L'histoire de Thucydide, continuée par Xenophon, de la traduction de Nicolas Perrot d'Ablancourt, *in fol. Paris 1662. Il y a d'autres éditions de cette excellente version.*

La Cyropedie, ou l'histoire de Cyrus, avec l'Eloge d'Agesilaüs, traduit du Grec de Xenophon, par M. Charpentier, *in fol. Paris 1659.* —— Idem, *in 12. Paris 1661.* —— Idem, *in 8. la Haye 1717. 2. volumes en un.*

La retraite des dix mille, ou l'expedition du jeune Cyrus contre Artaxerxès, traduit du Grec de Xenophon, avec des remarques, par Nicolas Perrot d'Ablancourt, *in 8. Paris 1648. Ouvrage bien écrit, Xenophon étoit un des Chefs de cette expedition.*

Les Oeuvres de Plutarque, qui sont les Vies des hommes illustres, & ses Oeuvres morales traduites en François par Jacques Amyot, *in fol. Paris 1558. 2. vol.* —— Idem, *in fol. Paris 1565. 2. vol.* —— Idem, *in fol. Paris 1575. 2. vol.* —— Idem, *in 8. Paris, Vascosan 1575. 13. vol. Quoiqu'il y ait des fautes dans la Version d'Amyot, elle sera toûjours les délices des gens qui connoissent le caractere de notre Langue.*

Les Vies des hommes illustres de Plutarque, revûës sur les Manuscrits, & traduites en François par M. Dacier, *in 4. Paris 1721. 8. vol. Amyot est bien plus recherché.*

L'histoire de Justin traduite en François, *in 12. Paris, Ribou, 1709. 2. vol. Nous indiquons ici la meilleure édition de cet Auteur.*

L'histoire d'Alexandre, par Quinte-Curce, traduite en François par M. de Vaugelas, *in 4. & in 12. Paris. Version fidelle, mais dont le style commence à vieillir.*

ARRIAN, des Guerres d'Alexandre le Grand, de la traduction de Nicolas PERROT D'ABLANCOURT, *in 8. Paris 1646.* —— Idem, *in 12. Paris. Version excellente pour le style historique & pour la fidelité.*

L'histoire des successeurs d'Alexandre en IV. Livres, dont les trois premiers sont les 18. 19. & 20. de Diodore Sicilien: le quatriéme est tiré des Vies de Plutarque, par Claude de SEYSSEL, *in fol. Paris* 1530. —— Idem, *in* 12. *Luxembourg* 1700.

Le P. PEZRON, Antiquités de la Nation & de la Langue des Celtes, autrement appellés Gaulois, *in 12. Paris 1703. Il y a dans ce Livre des choses hazardées sur l'histoire Grecque; mais il y en a aussi de très-utiles & de très-curieuses.*

L'histoire ancienne, qui contient l'histoire des Egyptiens, des Assyriens, des Carthaginois & des Grecs, par M. Charles ROLLIN, *in 12. Paris 1729. 8. vol. Il n'a encore paru que six volumes de cet excellent ouvrage, le reste viendra incessamment.*

Petri Josephi CANTEL Respublica Romana, *in 12.* Ultrajecti 1691. —— *Ibidem 1696.* —— *Ibidem, 1707. Ce Livre du P. Cantel a été traduit en François, & est excellent.*

Velleius PATERCULUS, Abregé de l'histoire Romaine & Grecque, traduit en François par M. DOUJAT, *in 12. Paris 1672.* —— Idem, *in 12. Paris 1708. 2. vol. Cet Auteur peut servir pour commencer l'étude de l'Histoire Romaine. M. Doujat a joint des supplémens pour cet Auteur, qui n'est pas venu entier jusqu'à nous.*

Epitome de l'histoire Romaine de FLORUS mis en François, par PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orleans, *in 8. Paris 1656. Version assez bonne.*

Les Antiquités Romaines de Denis d'Halicarnasse traduites du Grec en François, par M. l'Abbé BELLANGER, *in 4. Paris 1723. 2. vol. Bonne version.*

TITI LIVII Patavini Historiæ à Carolo Sigonio editæ, ex recensione Joannis Friderici GRONOVII, *in 12. Lugduni Batavorum 1645. 4. vol.* —— *Idem*, cum notis variorum ab eodem GRONOVIO, *in 8. Amstelodami 1679. 3. vol.* —— *Idem*, ex mendatione & cum notulis Joannis CLERICI, & supplementis Freinshemianis, *in 8. Amstelodami VVetstein.* 1710. —— *Idem*, cum notis Joannis DOUJAT, ad usum Serenissimi Delphini, *in 8. Paris 1682. 6. vol. Editions excellentes, on peut choisir.*

Les Decades de Tite-Live, traduites en François, par Pierre du RYER, *in fol. Paris 1653. 2. vol. Passable.*

L'histoire de Polybe, traduite du Grec en François par le P. THUILLIER, Religieux Benedictin, avec un Commentaire sur l'art militaire, par M. FOLLARD, Mestre de Camp d'Infanterie, & Chevalier de S. Louis, *in 4. Paris 1727.* —— 1728. *8. vol. Bonne version; excellent Commentaire.*

Les Oeuvres de SALUSTE traduites du Latin en François, par M. l'Abbé LE MASSON, *in 12. Paris 1726. Raisonnable.*

Les histoires d'APPIAN de la traduction de Claude de SEYSSEL, *in fol. Lyon* 1544. *Assez bonne, quoiqu'antique.*

Les Commentaires de CESAR, de la traduction de Nicolas PERROT D'ABLANCOURT, *in 4. Paris* 1650. —— Idem, *in 12. Paris 1672.*

Les Lettres de Ciceron à Atticus, traduites en François par M. l'Abbé DE MONGAUT, avec des notes, *in 12. Paris 1700. 6. vol. Bonne version & notes excellentes.*

CITRI DE LA GUETTE; Histoire du premier & second Triumvirat depuis la mort de Catilina jusqu'à celle de Brutus, avec une suite jusqu'à la mort d'Antoine, *in 12. Paris 1681. & 1683. 5. vol.* —— Idem, *in 12. Rotterdam (Paris) 1714. 3. vol. Ouvrage bien écrit.*

Histoire Romaine écrite par Xiphilin, par Zonare & par Zozime, traduite en François par le Président COUSIN, *in 4. Paris 1678.* —— Idem, *in 12. Amsterdam 1686. Utile.*

Histoire Romaine depuis l'origine de Rome jusqu'au regne de Constantin, traduite de l'Anglois de Laurent ECHARDS, *in 12. Paris 1728. 6. vol. Estimée.*

Histoire des révolutions arrivées dans le gouvernement de la Republique Romaine par M. l'Abbé DE VERTOT, *in 12. Paris 1719. 3. vol Ouvrage excellent & necessaire.*

Sebastien LE NAIN DE TILLEMONT; Histoire des Empereurs depuis Auguste jusqu'à l'Empereur Honorius, *in 4. Paris 1692. &c. 5. vol.*

M.

M. de Larrey, Histoire d'Auguste, *in* 8. *Rotterdam* 1690. *Elle est imprimée avec l'Histoire des Triumvirats de l'édition de* 1714.

Les Oeuvres de Tacite traduites en François avec des remarques par Nicolas Perrot d'Ablancourt, *in* 4. *Paris* 1658. ——— Idem, *in* 12. *Paris* 1681. 3. *vol. Version necessaire & très-estimée.*

Les Oeuvres de Tacite traduites en François avec des notes politiques & historiques par Ant. Nicolas Amelot de la Houssaye, *in* 12. *Paris* Tom. I. & II. 1690. & *in* 12. *Rotterdam* Tom. III. & IV. 1709. *Version médiocre, mais dont les notes sont curieuses.*

Histoire d'Herodien traduite en François par M. l'Abbé de Montgaut, *in* 12. *Paris* 1700. *Version excellente.*

Les Cesars de Julien l'Apostat, avec des remarques de M. Spanheim, *in* 4. *Paris* 1683. *Livre curieux pour les notes.*

L'Histoire d'Ammian Marcellin, traduite en François, *in* 12. *Paris* 1672. 3. *vol. Médiocre.*

M. Esprit Flechier, Histoire de Theodose le Grand, *in* 4. *Paris* 1679. ——— Idem, *in* 12. *Paris* 1680.

Caroli Sigonii Historia de Occidentali Imperio ab anno 284. ad annum 565. *in fol. Francofurti* 1593. & *Hanoviæ* 1609.

Petrus Danetius, Dictionarium Antiquitatum Græcarum & Romanarum, *in* 4. *Parisiis.*

L'Histoire de Constantinople sous les Empereurs François en deux parties; la premiere contenant l'Histoire de la conquête de Constantinople par les François & les Venitiens, écrite en vieux François par Geoffroy de Villehardoin, avec une version en François moderne, des observations & un glossaire par M. Charles du Fresne du Cange, & l'Histoire des Empereurs de Constantinople François, depuis l'an 1248. jusqu'en 1453. *in fol. Paris. De l'Imprimerie Royale* 1657.

Histoire de Constantinople, depuis le regne de l'ancien Justin jusqu'à la destruction de cet Empire par les Turcs, traduite du Grec par M. Jean Cousin, Président de la Cour des Monnoyes, *in* 4. *Paris* 1672. 8. *volum.* ——— Idem, *in* 8. *Amsterdam* 1672. 1673. ——— 1674.

Histoire generale des Goths, traduite du Latin de Jornandès, par M. Drouet de Maupertuy, *in* 12. *Paris* 1703. *Commun, mais bon.*

Histoire generale de France.

Galliæ antiquæ descriptio geographica, autore Nicolao Sanson, quatuor foliis, *in fol. Parisiis* 1627. *Bonne carte.*

Gallia vetus in partes II. Regiones IV. Provincias XVII. & populo C. aut circiter distincta, & in iis Provinciarum Metropoles, primariæque populorum urbes descriptæ, autore Nicolao Sanson, *in fol. Parisiis* 1658.

Gallia utraque, Transalpina nimirùm & Cisalpina, in præcipuas partes & nobiliores populos juxtà Cellarium præsertim divisa ubi opposita sunt itineraria militaria Imperii Romani, ab urbe has in regiones deducta; ex Itinerario Antonini & aliorum, & tabulis Peutingerianis excerpta, autore Joan. Baptista Nolin, *in fol. Parisiis* 1714. *Assez bonne.*

La France, par Guillaume Sanson, *en six feuilles*, *in fol. Paris*, *Juillet* 1709. *Bonne.*

La France distinguée suivant l'étenduë de toutes ses Provinces & de ses acquisitions, par le Sieur Sanson, *in fol. Paris*, *Jaillot* 1713.

La France, par Charles Insselin, *en deux feuilles in fol. Bonne.*

Provinces Ecclesiastiques de France, rangées par ordre alphabetique de Metropoles, par Jean-Bapt. Nolin le fils, *en plusieurs feuilles*, *in fol. Paris*, *Nolin* 1715. & *suivantes.*

Remarques de Nicolas Sanson sur la Carte de l'ancienne Gaule, en 1649. *avec le Cesar de la traduction de M. d'Ablancourt.*

Memoires des Gaules depuis le déluge jusqu'à l'établissement de la Monarchie Françoise, avec l'Etat de l'Eglise & de l'Empire, depuis la naissance de J. C. par Scipion Dupleix, Lieutenant

particulier, Affesseur criminel au Présidial de Condom, *in 4. Paris 1619. Assez bon.*

Ægid. Lacarry, de origine Francorum, qui trans & cis Rhenum habitaverunt, quique alii sunt à Gallis antiquis, eodem autore. *Imprimé avec son* Histoire des Colonies, *in 4. Claromontii 1667. Bon.*

Antiquités de la nation & de la langue des Celtes, autrement appellés Gaulois, par le P. Yves Pezron, de l'Ordre de Citeaux, *in 12. Paris 1703. Plein de remarques curieuses & savantes.*

Hadriani Valesii, historiographi regii, notitia Galliarum, ordine alphabetico digesta, *in fol. Parisiis 1675. Bon pour les deux premieres races.*

Description historique & geographique de la France, par M. Piganiol de la Force, *in 12. Paris 1715. 6. vol.* —— Idem, *in 12. Paris 1718. 8. vol. Curieux, exact & necessaire.*

Mœurs & coutumes des François dans les differens tems de la Monarchie, par Louis Legendre, Chanoine de Notre-Dame de Paris, *in 12. Paris 1712. Utile.*

De l'état & succès des affaires de France, par Bernard Girard Sieur du Haillan, *in 8. Paris 1594.* —— *1609.* —— *Geneve 1609. Paris 1613. Curieux & utile.*

Extrait du Traité de la grandeur, droits, prééminences & prérogatives des Rois & du Royaume de France, *in 8. Paris 1594.*

Francisci Hottomanni Franco-Gallia, sive Tractatus isagogicus, de regimine regum Galliæ, & de jure successionis, quarta editio, *in 8. Francofurti 1588. Temeraire & savant.*

Ad Francisci Hottomanni Franco-Galliam, Antonii Matharelli responsio, in qua agitur de initio regni Franciæ, successione regum, publicis negotiis & politia, *in 8. Parisiis 1575. & avec le* Franco-Gallia *d'Hotman, in 8. Coloniæ 1576. Francofurti 1586. & 1665. Bon & assez rare.*

Recueil des Rois de France & de plusieurs choses memorables pour l'intelligence de l'état & des affaires de France, par Jean du Tillet, Greffier au Parlement, *in 4. Paris 1618. Excellent, sur-tout de cette édition.*

Histoire de l'origine & du progrès de la Monarchie Françoise, où tous les faits historiques sont prouvés par des titres autentiques, par Guillaume Marcel, Avocat au Conseil, *in 12. Paris 1683.* —— *1686. 4. vol. Utile pour les preuves.*

Abregé Chronologique, ou Extrait de l'Histoire de France, depuis Pharamond jusqu'à la paix de Vervins, avec les portraits des Rois, par François Eudes de Mezeray, *3. vol. in 4. 1668.* —— Idem, *in 12. Amsterdam 1673. & 1674. Bon historien, éditions estimées.*

Nouvelle Histoire de France, contenant premierement l'Histoire des Rois jusqu'à la mort de Louis XIII. par Louis Legendre, Chanoine de l'Eglise de Paris, *3. vol. in fol. & 7. vol. in 12. Paris, Cl. Robustel 1718. Passable, quoique peu recherchée.*

Le P. Gabriel Daniel; Abregé de l'Histoire de France, depuis son établissement dans les Gaules, jusques à la mort de Henri IV. *in 4. Paris 1722. 6. vol.* —— Idem, *in 12. Paris 1721. 9. vol. Passable.*

L'Histoire de France depuis Pharamond jusqu'à present, par F. E. de Mezeray, Historiographe de France, *3. vol. in fol. Paris, Guillemot 1643. Cette édition est la plus estimée pour les traits hardis.*

—— La même Histoire, nouvelle édition, revuë, corrigée & augmentée par l'Auteur même, *3. vol. in fol. Paris 1685.*

Histoire de France depuis l'établissement de la Monarchie Françoise dans les Gaules, dediée au Roi, par Gabriel Daniel, Jesuite, *3. vol. in fol. Paris 1713.*

—— Idem, *in 4. Amsterdam 1720. 6. volum.* —— Idem, *in 4. Paris 1723. 7. vol. Bien écrit, mais très-infidele pour la verité historique.*

Historiæ Francorum Ecclesiasticæ Libri X. Autore S. Gregorio Episcopo Turonensi, necnon Fredegarii Scholastici Epitome & Chronicon, à Dom. Theodorico Ruinart, Benedictino è Congr. S. Mauri, *in fol. Parisiis 1699. Bonne édition, d'un Auteur necessaire.*

L'Histoire de France de Gregoire de Tours, traduite par Michel de Marolles, Abbé de Villeloin, avec ses remarques, *in 8. Paris 1668. 2. vol. Traduction passable, d'un Auteur necessaire.*

Histoire particuliere des Rois de France.

DIscours historique concernant le mariage d'Ansbert & de Blitilde, prétenduë fille de Clotaire I. par Louis CHANTEREAU LE FEVRE, Conseiller d'Etat, *in* 8. *Paris* 1647.

Discours historique du P. L. J. touchant le mariage d'Ansbert & de Blitilde fille de Clotaire I. Roi de France, ayeul de S. Arnoul, duquel sont descenduës la seconde & troisiéme lignée de nos Rois, *in* 4. *Paris* 1647.

Marci Antonii DOMINICI, Ansberti familia rediviva, contra Ludovici Cantarelli Fabri dissertationem, *in* 4. *Parisiis* 1648.

Marculfi Monachi formulæ ex Bibliotheca regia, cum notis Hieronymi BIGNONI, *in* 4. *Parisiis* 1666. *& dans les Capitulaires des Rois de France de M. Baluze.*

Histoire de l'Empire d'Occident, de la traduction de Louis COUSIN, Président de la Cour des Monnoyes, *in* 12. *Paris* 1683. 2. *vol. Bon pour la seconde race.*

EGINHARTUS de vita & gestis Caroli-Magni cum Commentario Besselii & notis Bollandi. Joann. Hermanni Schminkii, *in* 4. *Trajecti ad Rhenum* 1711. *Edition passable, d'un bon Auteur.*

Capitularia Regum Francorum, additæ Marculfi Monachi, & aliorum formulæ veteres & notæ doctissimorum virorum; per Stephanum BALUZIUM, *in fol. Parisiis* 1677. 2. *vol. Excellente collection.*

Matthæus ZAMPINUS de origine Hugonis Capeti, *in* 8. *Parisiis* 1581.

De la noblesse, ancienneté & merites d'honneur de la troisiéme Maison de France, *in* 8. *Paris* 1587.

M. le Duc d'ESPERNON, de la veritable origine de la troisiéme race des Rois de France, *in* 8. *Paris* 1680. *Assez bon.*

L'Heritiere de Guyenne, ou l'Histoire d'Eleonore, fille de Guillaume, dernier Duc de Guyenne, femme de Louis VII. Roi de France; par M. de LARREY, *in* 8. *Rotterdam* 1691. *Curieux sur une matiere interessante.*

Histoire de Philippe Auguste, par Nicolas BODOT DE JUILLI, *in* 8. *Paris* 1702. 2. *vol. Bon.*

Blanche, Infante de Castille, mere de S. Louis, Reine & Regente de France, *in* 4. *Paris* 1644. *Bon, mais peu lû.*

Histoire & Chronique de S. Louis Roi de France, enrichie d'observations nouvelles & dissertations historiques, par Charles DU FRESNE DU CANGE, Trésorier de France à Amiens, *in fol. Paris, Cramoisy* 1688. *Excellente édition.*

Histoire de la vie de S. Louis en quinze livres, *in* 4. *Paris* 1688. 2. *vol.* —— Idem, *in* 12. *Bruxelles* 1668. 2. *vol. Ennuyante, mais exacte.*

M. l'Abbé de CHOISY, Vie de S. Louis, *in* 4. *Paris* 1689. *Bonne.*

Histoire du differend de Philippe le Bel & de Boniface VIII. produite par les actes originaux, *in fol. Paris* 1655. *Ouvrage excellent de M.* DUPUI.

Histoire du démêlé entre le Pape Boniface VIII. & Philippe le Bel, par Adrien BAILLET, *in* 12. *Paris* 1717. *Bon.*

M. l'Abbé de CHOISY, Histoire de Philippe de Valois & du Roi Jean, *in* 4. *Paris* 1689.

—— *Idem*, Histoire de Charles V. Roi de France, *in* 4. *Paris* 1689. *Assez bon.*

Histoire & Chronique de Jean FROISSART de Valenciennes, contenant les guerres de France & d'Angleterre, depuis l'an 1326. jusqu'en 1400. continuée par un Auteur anonyme jusqu'en 1498. *in fol. Paris, Verard*, 4. *vol.* —— Idem, *in fol. Paris* 1503. —— 1505. 3. *vol. Les éditions gothiques recherchées des connoisseurs.*

—— *Les mêmes*, revûës & corrigées sur divers exemplaires & suivant de bons Auteurs, par Denys SAUVAGE, *in fol. Lyon* 1559. *&* 1561. 4. *vol. Cette édition est la plus rare & la plus chere.*

Histoire de Charles VI. traduite en François, écrite par les ordres de Guy de Monceaux & de Philippe Villette, Abbés de S. Denys, par un Auteur contemporain, traduite sur le manuscrit Latin de la Bibliotheque de M. de Thou (depuis celle de M. Colbert, & maintenant dans celle du Roi)

par Jean LE LABOUREUR, Prieur de Juvigné, Historiographe de France, & par lui illustrée de plusieurs commentaires, *in fol. Paris* 1663. 2. *vol. Bon & peu lû.*

Histoire de Charles VI. & des choses memorables advenuës durant 42. années de son regne, augmentée en cette nouvelle édition par Denys GODEFROY, Historiographe du Roi, *in fol. Paris, de l'Imprimerie Royale* 1653. *Bon & peu commun.*

Histoire de Charles VI. par l'Abbé de CHOISY, *in* 4. *Paris* 1695. *Bonne.*

M. DUPUI, Traités concernant l'histoire de France, de la condamnation des Templiers, de l'histoire du schisme, *in* 4. *Paris* 1654. *Bon & curieux.*

Histoire de Bertrand du GUESCLIN Connétable de France, sous les Rois Jean & Charles V. mise en lumiere par Claude MENARD, *in* 4. *Paris* 1618.

M. DU CHASTELET, histoire de Bertrand du Guesclin, *in fol. Paris* 1666. *Peu recherchée quoique bonne.*

Chronique d'Enguerrand de MONSTRELET, Gouverneur de Cambray, contenant l'histoire depuis l'an 1400. jusqu'en 1467. 3. *vol. in fol. Paris, Verard* —— *in fol. Paris le Noir* 1512. *Les éditions gothiques estimées.*

—— *Les mêmes*, avec les continuations jusqu'en 1516. revûës, corrigées & augmentées sur l'exemplaire du Roi, *in fol. Paris*, 1572. —— 1595. 1603. 2. *vol. C'est la même édition, qui est assez bonne & peu commune.*

Histoire de Charles VII. Roi de France, qui contient les choses advenuës depuis l'an 1422. jusqu'en 1461. mise en lumiere par Denys GODEFROY, Historiographe de France, *in fol. Paris, de l'Imprimerie Royale* 1661. *Très-bonne.*

Histoire de Charles VII. *in* 12. *Paris* 1697. 2. *vol. Assez bonne.*

Memoires de Philippe de COMMINES, Seigneur d'Argenton, contenant les principaux & gestes de Louis XI. & de Charles VIII. son fils, depuis l'an 1464. jusqu'en 1498. par Denys GODEFROY, Historiographe de France, *in fol. Paris, de l'Imprimerie Royale* 1649. *Edition assez rare, d'un Ecrivain nécessaire.*

—— Idem, *in* 12. *Leyde Elzevir* 1648. —— Idem, *in* 8. *Bruxelles* 1723. 5. *vol. Bonnes éditions.*

Histoire du Roi Charles VIII. par Guillaume de JALIGNI, André de la VIGNE, avec des preuves, par M. Denys GODEFROY, *in fol. Paris, de l'Imprimerie Royale* 1684. *C'est la moins bonne des éditions de M. Godefroy.*

Histoire de Louis XII. & des choses memorables advenuës de son Regne, depuis l'an 1498. jusqu'en 1515. par Claude de SEISSEL, Jean d'AUTON, par Theodore GODEFROY, *in* 4. *Paris* 1615.

Histoire singuliere de Louis XII. par Claude SEISSEL, Maitre des Requêtes de l'Hôtel du Roi, *in* 8. *Paris* 1615.

Histoire de Louis XII. & des choses advenuës en France & en Italie jusqu'en 1510. par Jean de SAINT-GELAIS, Seigneur de Montlieu, *in* 8. *Paris* 1622.

Jean d'AUTON, histoire de Louis XII. ès années 1499. 1500. & 1501. par Theodore GODEFROY, *in* 4. *Paris* 1620.

Entrevûe de Louis XII. Roi de France, & de Ferdinand Roi d'Arragon à Savone, l'an 1507. tirée de Jean d'AUTON, par Theodore GODEFROY, *in* 4. *Paris* 1613. *Toutes ces Histoires sont bonnes.*

Lettres du Roi Louis XII. & du Cardinal Georges d'Amboise, *in* 8. *Bruxelles* 1712. 4. *vol. Curieuses.*

Histoire de la Ligue de Cambray faite l'an 1508. contre la République de Venise, par M. l'Abbé DUBOS, *in* 12. *Paris* 1709. 2. *vol. Bonne & bien écrite.*

Vie du Cardinal d'Amboise, par M. l'Abbé LEGENDRE, *in* 4. *Paris* 1721. & *in* 12. 3. *vol.*

Les Memoires de Martin du BELLAY, Sieur de Langey, depuis l'an 1513. jusqu'au temps de François I. *en dix Livres in fo'. Paris* 1569. —— 1572. —— 1582. —— 1588. —— *in* 8. *Paris* 1570. —— 1586. *Heidelberg* 1571. —— *La Rochelle* 1573. —— *Geneve* 1594. *Curieux.*

Della historia dall' anno 1494. fin' all' anno 1526. Libri sedeci, da Francesco GUICCIARDINI Gentilhuomo Fiorentino, *in fol.* & *in* 8. *in Firenze Torrentin* 1561. *Edition rare & bonne d'un excellent Auteur.*

—— De l'istessa fin' all' anno 1532. ultimi quattro Libri, *in* 4. *in Venetia* 1564.

—— L'istessa historia con diverse additioni da Tomaso PORCACCHI, *in* 4. *in Venetia* 1574. —— 1610. 2. *vol. in* 8. *Geneva* 1636.

Les Lettres de François RABELAIS, avec les Notes de M. de SAINTE MARTHE, *in* 8. *Paris* 1651. —— Idem, *in* 12. *Bruxelles* 1710. *Bonnes pour les Notes.*

Memoires de François Boyvin, Baron de VILLARS, Bailli de Gez, sur les guerres d'Italie, depuis l'an 1550. jusqu'en 1561. *in* 4. *Paris* 1607. —— *in* 8. *Lyon* 1610. *Bon.*

—— Troisiéme édition, continuée jusqu'en 1629. par C. M. (Malingre) Historiographe, *in* 8. *Paris* 1630. 2. *vol. La continuation mediocre.*

Guillaume PARADIN, continuation de l'histoire de notre temps, depuis l'année 1550. jusqu'en 1556. *in fol. Lyon* 1556. —— Idem, *in* 8. Paris 1575. *Bon.*

Le Siege de Metz en 1552. *in* 4. *Paris*, *Estienne* 1553. —— *Metz* 1565. *Curieux.*

Histoire de l'exécution de Cabrieres & de Merindol, déduite dans le plaidoyer qu'en fit l'an 1551. Jacques AUBERI, Lieutenant Civil au Châtelet de Paris, *in* 4. *Paris*, *Cramoisy* 1645. *Curieux & singulier.*

Memoires de l'Amiral de COLIGNY, *in* 12. *Paris*, 1665. —— *Grenoble* 1669. *Passables, quoique d'un grand homme.*

Commentaires sur les faits des dernieres guerres en la Gaule Belgique, entre Henri II. Roi de France, & de Charles V. Empereur depuis l'an 1551. jusqu'en 1554. par François RABUTIN, Bourguignon, *in* 4. *Paris* 1555.

—— Continuation des mêmes Commentaires jusqu'en 1558. par le même, *in* 8. *Paris* 1574. *Bons & utiles.*

Histoire de l'Etat de France, tant de la République que de la Religion sous Henri II. *in* 8. 1576. *Assez bons.*

Commentaire de l'Etat, de la Religion & de la République sous Henri II. François II. & Charles IX. divisé en VII. Livres, *in* 8. & *in* 12. 1565. *Bons.*

Recueil des choses memorables faites & passées pour le fait de la Religion, & l'Etat de ce Royaume, depuis la mort de Henri II. jusqu'au commencement des troubles en 1565. 3. *vol. in* 16. *Strasbourg* 1565. & 1566. *Bons & très-rares. Ce sont les Memoires du Prince de Condé.*

Histoire de l'Etat de France & de la Religion, depuis l'Edit de Janvier 1560. jusqu'en 1565. *in* 4. *Strasbourg* 1565. —— 3. *vol. in* 8. *Strasbourg* 1566. *Bons & rares.*

L'histoire de notre temps, contenant les Commentaires de l'Etat de la Religion & de la Republique sous les Rois Henri II. François II. & Charles IX. par François RASLE, *in* 16. *Paris* 1566.

La vraie & entiere histoire des derniers troubles advenus tant en France qu'en Flandres, depuis l'an 1568. jusqu'en 1570. en 14. Livres, *in* 8. *Cologne*, 1571. —— *Basle* 1572.

L'histoire de notre temps, contenant un Recueil de choses memorables passées & publiées pour le fait de la Religion & de l'état de France depuis l'Edit de pacification du 23. Mars 1568. jusqu'au premier Août 1570. *in* 8. 1570.

Recueil des troubles advenus en France sous les Rois François II. & Charles IX. *in* 8. *Strasbourg* 1564. —— *in* 16. *Strasbourg* 1567. *Rare.*

Sommaire Recueil des choses memorables que le Prince de Condé a protestées & faites pour la gloire de Dieu, repos & utilité du Royaume de France, depuis l'an 1560. jusqu'en 1564. *in* 16. 1564. *Rare.*

La Legende de Charles Cardinal de Lorraine & de ses freres, de la Maison de Guise, par François DE LISLE, *in* 8. *Reims* 1576. *Rare & curieux.*

La Legende de Dom Claude de Guise, Abbé de Cluni, depuis sa naissance, jusqu'à la mort du Cardinal de Lorraine (en 1574.) *in* 8. 1574. —— 1581. *Assez rare.*

Memoires de la troisieme Guerre civile, & des derniers troubles de France sous Charles IX. depuis l'Edit de pacification du 3. Mars 1568. jusqu'au mois de Decembre 1569. divisés en trois Livres, *in* 8. 1570.

—— Les mêmes, composez en 4. Livres, contenant les causes, occasions, ouverture de la troisieme Guerre civile, & poursuite d'icelle, *in* 8. 1571.

Memoires de Michel de CASTELNAU, Seigneur de Mauvissiere, depuis l'an 1559. jusqu'au 8. Août 1570. illustrés & augmentés de plusieurs Commentaires manuscrits & de Lettres, negociations & autres pieces secretes & originales, par Jean LE LABOUREUR, Historiographe de France, *in fol. Paris* 1659. 2. *vol.* —— Idem, *in fol. Bruxelles* 1730. 3. *vol. Bons.*

Commentaires de Blaise de MONLUC, Marechal de France, depuis l'an 1521. *in fol. & in* 8. *Bourdeaux* 1592. —— *in* 8. *Paris* 1594. —— jusqu'en 1572. 1609. —— 1617. —— 1626. 2. *vol. in* 12. *Paris* 1661. *Bon, & regulierement exact.*

Memoires de l'Etat de France sous Charles IX. depuis le mois d'Août 1570. jusqu'au Regne de Henri III. avec plusieurs pieces & traités, 3. *vol. in* 8. *Middelbourg* 1576.

—— *Les mêmes* Augmentés des Memoires de la troisieme Guerre civile, 3. *vol. in* 8. *Middelbourg* 1578. *Curieux, sur-tout de cette Edition.*

L'Ambassadeur parfait ; ou Négociation touchant le mariage de la Reine Elisabeth avec François de France Duc d'Alençon, depuis 1570. jusqu'en 1581. par François WALSINGHAM Resident d'Angleterre à la Cour de France, *in fol. Londres* 1655. en Anglois —— *Idem*, en François, *in* 4. *Amsterdam* 1700. —— & *in* 12. *Amsterdam* 1724. 4. *vol. Bon & utile.*

Augerii Gisleni BUSBEQUII Cæsaris apud Regem Gallorum Legati Epistolæ, *in* 16. *Lugduni Batav.* 1633. —— 1660. —— & *Oxonii* 1660. *Très-bon.*

Lettres écrites au Roi Henri III. par Paul de Foix Archevêque de Toloze son Ambassadeur à Rome en 1581. & 1582. *in* 4. *Paris* 1628. *Bonnes, quoique peu recherchées.*

Memoires du Duc de Bouillon, contenant ce qui s'est passé de son temps depuis le commencement du Regne de Charles IX. jusqu'au Siege de Monsegur en Auvergne, *in* 12. *Paris* 1666.

Aviso piacevole dato a la bella Italia sopra la mentità data del Re di Navarra a Papa Sisto V. da un nobile Francese, *in* 4. *Monaco* 1586. *Très-rare & très-curieux.*

P. Sixti V. Brutum fulmen in Henricum Regem Navarræ & Henricum Borbonium Principem Condæum, *in* 8. 1585.

—— *Idem*, auctum 1586. —— 1604. *& dans le* Monarchia Imperialis *de Goldast.*

—— *La même, traduite en François sous le titre suivant :* Protestation & défense pour le Roi de Navarre Henri IV. & Henri Prince de Condé, contre la Bulle de Sixte V. *in* 8. 1587.

Nullités, abus & entreprises de la Bulle de Sixte V. contre le Roi de Navarre & le Prince de Condé, *in* 8. 1585.

Moyens d'abus, entreprises & nullités du Rescrit ou Bulle du Pape Sixte V. contre Henri de Bourbon Roi de Navarre, & Henri de Bourbon Prince de Condé, *in* 8. *Cologne* 1586.

De justa Henrici III. abdicatione è Francorum regno, Libri quatuor, autore Joanne BOUCHER, Theologo Parisiensi, & Parocho S. Benedicti, *in* 8. *Paris* 1589. —— *Idem* auctiores, *in* 8. *Lugduni* 1590. *Rare & temeraire.*

Le martyre de Frere Jacques Clement de l'Ordre de S. Dominique, contenant toutes les particularités les plus remarquables de la sainte resolution & heureuse entreprise à l'encontre de Henri de Valois, *in* 8. *Paris* 1589. *Rare & infame.*

L'Anti-martyre de frere Jacques Clement, avec une belle remontrance aux François, *in* 8. 1590. *Rare.*

Recueil des pieces servant à l'histoire de Henri III. avec de nouvelles notes & de nouvelles pieces, *in* 8. *Cologne* (c'est-à-dire *Bruxelles*) 1720. 2. *vol.*

Description de l'Isle des Hermaphrodites nouvellement découverte, pour servir de supplément au Journal de Henri III. *in* 8. *Cologne.* 1724.

Historia delle guerre civili di Henrico Caterino DAVILA, dall' anno 1559. fin' all' anno 1598. *in* 4. *in Venetia* 1603. —— 1634. *Histoire bien écrite.*

—— Terza impressione corretta dal autore, *in* 4. *in Venetia* 1638. & 1642. —— *in Lione* 1641. —— *in Parigi* 1644. —— Idem *in* 4. (in Roano) *appresso la copia stampata in Venetia* 1646. —— in 4. *in Venetia* 1662. —— 1670. —— 1676.

—— La même histoire traduite par Jean BAUDOUIN, avec la vie de l'Auteur, 2. *vol. in fol. Paris* 1642. —— 2ᵉ. édition corrigée en plusieurs endroits, 2. *vol. in* 12. *Paris* 1647. —— 2. *vol. in* 4. *Paris* 1657. —— 4ᵉ. édition 4. *vol. in* 12. *Paris* 1670. *Version passable.*

—— *La misma*, con las addiciones desde el año 1598. hasta el año 1630. traducida por el Padre Basilio VAREN de Soto, *in fol. en Madrid* 1651. —— 1659.

Histoire universelle du sieur d'AUBIGNE', depuis l'an 1550. jusqu'en 1601. 3. *vol. in fol.* 1616. —— 1618. —— 1620. *Satyrique.*

—— La même histoire augmentée par l'Auteur, *in fol. Amsterdam* 1626.

Recueil de Memoires & d'instructions servant à l'Histoire de France, *in* 4. *Paris* 1626.

Les Memoires de M. le Duc de Nevers, enrichis de plusieurs pieces du tems par Marin LE ROY DE GOMBERVILLE, *in fol. Paris* 1665. 2. *vol. Bons pour ceux qui veulent approfondir.*

Recueil contenant les choses les plus memorables advenuës sous la Ligue, sous les Rois Henri III. & Henri IV. 6. *vol. in* 8. *Geneve* 1590. —— 1599.

Mélanges historiques, ou Recueil de plusieurs Actes, Lettres & Memoires depuis 1390. jusqu'en 1594. publiés par Nicolas CAMUSAT, *in* 8. *Troyes* 1619. —— 1644. *Curieux.*

Jacobi Augusti THUANI, in suprema Regni Gallici Curia Præsidis infulati, Historiarum sui temporis Libri CXXXVIII. *in fol. Londini* 1734. 7. *volum.*

Memoires de la vie de Jacques Auguste de Thou, Conseiller d'Etat & President à Mortier au Parlement de Paris, *in* 4. *Rotterdam* (*Rouen*) 1711. —— Idem *in* 12. *Amsterdam* 1713. *Grand & illustre Ecrivain.*

THUANUS restitutus, seu sylloge variorum locorum in historia Jacobi Aug. Thuani hactenùs desideratorum, *in* 12. *Amstelodami* 1663.

Nominum propriorum virorum, mulierum, populorum, &c. quæ in Jacobi Augusti Thuani historiis leguntur, Index, cum vernacula eorum interpretatione, *in* 4. *Genevæ* 1634. *Le même Livre a été imprimé* in 4. *en Allemagne sous le titre de* Clavis historiæ Thuanæ.

In Jac. Augusti THUANI historiarum Libros annotationes, autore Joanne Bapt. GALLO jurisconsulto, *in* 4. *Ingolstadii* 1617.

Memoires de Marguerite de Valois Reine de France & de Navarre, *in* 8. *Paris* 1628. —— Idem *in* 8. *Liege* 1713. *Curieux.*

Memoires curieux pour servir à l'histoire de France depuis l'an 1515. jusqu'en 1611. avec des remarques & des figures, 2. *vol. in* 12. *Bruxelles* 1718. *Assez bons; ils sont de M. de Lestoile.*

Histoire du Roi Henri IV. par M. Hardouin de PEREFIXE Precepteur du Roi Louis XIV. Evêque de Rodez, *in* 12. *Amsterdam* 1661.

—— *La même*, revûë, corrigée & augmentée par l'Auteur, *in* 4. *Paris* 1662. —— *in* 12. *Amsterdam* 1678. —— *Paris* 1681. *Bonne.*

Memoires particuliers du Duc d'ANGOULESME, pour servir à l'histoire des regnes de Henri III. & Henri IV. *in* 12. *Paris* 1662. *Assez bons.*

Discours politiques & militaires du Seigneur (François) DE LA NOUE, sur les affaires de France, *in* 4. *Basle* 1587. —— *in* 16. *Basle* 1591. —— 1597. —— & *in* 8. *Basle* 1599. —— 1612. *Estimés des connoisseurs.*

Satire Menippée, de la vertu du Catholicon d'Espagne, ou de la tenuë des Etats à Paris en 1593. par Messieurs de la Sainte union, *in* 12. *Ratisbonne*, 1664. —— Idem, *in* 12. 1696. Idem, *in* 8. *Ratisbonne*, (*Bruxelles*) 1709. 3. *vol.* —— Idem, *in* 8. *Ratisbonne*, (*Rouen*) 1711. 3. *vol. Bonnes éditions.*

Arnauld Cardinal d'OSSAT; Lettres au Roi Henri le Grand, & à M. de Villeroy, depuis 1594. jusques en 1604. *in* 4. avec les remarques de M. Amelot de la Houssaye, *Paris* 1697. 2. *vol.* —— *Idem*, avec les mêmes remarques augmentées d'autres, *in* 12. *Amsterdam* 1701. 5. *vol. Bonnes & sensées.*

Sermons de la simulée conversion & nullité de la prétendue absolution de Henri de Bourbon, Prince de Bearn, donnée à S. Denys en France le 23. Juillet 1593. sur le sujet de l'Evangile du même jour; *Attendite à falsis Prophetis*, par Jean Boucher, Docteur en Theologie, Curé de S. Benoit, *in* 8. *Paris* 1594. —— *Douay jouxte la copie de Paris* 1594. *Rares & extravagans.*

Dialogue entre le Maheute & le Manant, contenant les raisons de leurs débats & questions en ces presens troubles au Royaume de France, *in* 8. 1594. *Curieux.*

Le Banquet, ou après-diné du Comte d'Arete; ou le traité de la dissimulation du Roi de Navarre, & des mœurs de ses Partisans, *in* 8. *Paris* 1594.

—— Le même Livre, par Louis D'ORLEANS, *in* 8. *Paris* 1593. *Detestable pour les mœurs.*

Recueil des choses memorables advenuës en France, depuis l'an 1597. *in* 8. *Dordrecht* 1598. troisiéme édition, *in* 8. *Hesdin (Geneve)* 1603. — *Leyde* 1643.

Memoires historiques concernant la négociation de paix traitée à Vervins l'an 1598. par les Sieurs de Bellievre & de Sillery, & par les Sieurs Richardot, Taxis & Verreyken, *in* 12. *Paris* 1660. —— *la Haye* 1690.

—— *Idem*, Edition augmentée, *in* 12. *Paris* 1700. 2. *vol.*

Histoire de la guerre sous Henri IV. ou Chronologie novennaire, *in* 8. *Paris* 1608. 3. *vol. Rares & curieux.*

Leon du CHASTELLIER BARLOT, Memoires pour servir à l'histoire, depuis 1536. jusqu'en 1596. *in* 4. *Fontenay* 1643. *Passable.*

Apologie pour Jean Chatel, & pour les Peres & Ecoliers de la Societé de Jesus, par François de VERONE, *in* 8. 1610. *Rare & horrible.*

Histoire des derniers troubles de France sous les regnes de Henri III. & Henri IV. en quatre Livres, avec un cinquiéme, contenant l'histoire des choses plus memorables advenuës en France sous le regne de Henri IV. jusqu'en 1598. avec un recueil des Edits de Henri IV. pour la réunion de ses sujets, par Pierre MATTHIEU, *in* 8. *Lyon* 1606. —— 1610. —— *Paris* 1613. —— *in* 4. *Paris* 1622. *Assez bon.*

Histoire de la Ligue, par Louis MAIMBOURG, *in* 4. ou 2. *vol. in* 12. *Paris* 1683. —— *in* 4. *Paris* 1686. *Passable.*

Memoires de l'Etat, de (Philippe) HURAULT, Comte de Chiverni, Chancelier de France, avec une instruction à son fils, & la Genealogie de la Maison des Huraults, *in* 4. *Paris* 1636. —— Idem, *in* 12. *Paris* 1644. 2. *vol.* —— *la Haye* 1644. 2. *vol.*

Nicolas de Neuville, Seigneur de VILLEROY, Memoires servant à l'histoire de notre temps, avec la continuation sous le titre de Memoires d'Etat à la suite de ceux de M. de Villeroy, *in* 8. *Sedan* 1622. —— & *Paris* 1624. 4. *vol.* —— Idem, *in* 12. *Paris* 1665. 4. *vol.* & *Trevoux* 1725. 7. *vol. Curieux.*

Remarques d'Etat & d'Histoire, sur la vie & les services de M. de Villeroy, *in* 12. *Paris* 1618.

Memoires des sages & Royales œconomies d'Etat, domestiques, politiques & militaires de Henri le Grand, de Maximilien de Bethune, Duc de Sully, Marquis de Rosny, *in fol. Amsterdam*, 2. *vol.* —— Idem, *in fol. Rouen* 1649. 2. *vol.* —— Du même, les Tomes 3. & 4. *in fol. Paris* 1662. —— 1664. 3. *vol. Bon. Les deux premiers volumes grosse Lettre avec les VV. vers très-rares.*

Les Négociations de M. le Président JEANNIN, sur la treve des Païs-bas en 1609. *in fol. Paris* 1659. Idem, *in* 12. *Hollande* 1659. 2. *vol. Bons & rares.*

Bourdeille sieur de BRANTOME, Memoires des Grands Capitaines François, *in* 12. *Leyde* 1664. 4. *vol.*

—— *Idem*, Memoires des Grands Capitaines Etrangers, *in* 12. *Leyde* 1665. 2. *vol.*

—— *Idem*, Memoires des Dames illustres, *in* 12. *Leyde* 1665. 2. *vol.*

Chronologie septenaire, depuis l'an 1598. jusqu'en 1604. par P. V. P. C. *in* 8. *Paris* 1606. *Passable.*

Manifeste de Pierre du JARDIN, Capitaine de la Garde, prisonnier en la Conciergerie de Paris, *in* 8. *Rouen* 1619. *Rare & singulier.*

—— Factum du même, contenant un abregé de sa vie & des causes de sa prison, *in* 8. *Rouen* 1619. *Rare.*

Interrogatoire

Interrogatoire & déclaration de Mademoiselle d'ESCOMAN, *in* 8. 1616.

—— Le méme, sous ce titre: Le veritable manifeste sur la mort d'Henri IV. par la Damoiselle d'ESCOMAN, *imprimé dans le recueil des pieces historiques & curieuses, in* 12. *Delft* 1717.

Recueil des pieces imprimées sur la mort d'Henri IV. *in* 8. *Toutes les pieces sur ce sujet sont rares.*

Le Mercure François, ou la suite de l'histoire de la paix depuis 1605. jusqu'en 1644. *in* 8. *Paris* 25. *vol. Les premiers volumes sont bons & communs, les derniers rares & mauvais.*

Recueil de plusieurs harangues, remontrances, discours & avis d'affaires d'Etat publiés par Jean de LANNEL, *in* 8. *Paris* 1622. & *in* 4. *Paris* 1623.

Du PLESSIS MORNAY, Memoires depuis l'an 1572. jusqu'en l'an 1623. *in* 4. *à la Forest* 1624. —— 1625. 2. *vol.* —— *& Amsterdam Elzevir, tomes* 3. & 4. 1651. ——& 1652. *Bons & peu communs.*

Les Lettres d'Estienne PASQUIER, *in* 8. *Paris* 1619. 3. *vol. Curieuses.*

Les Lettres de Nicolas PASQUIER, *in* 8. *Paris* 1623. *Moins bonnes.*

Lettere di (Guido) BENTIVOGLIO scritte nel tempo delle sue nunciature di Francia, *in* 4. *in Bruxellas* 1631. —— *in Venetia* 1636. —— & *in fol. Parigi* 1645.

Vittorio SIRI, Memorie recondite, *in* 4. *in Ronco, sans date, & in Lione* 1680. 8. *vol. Très-rares & curieux.*

Memoires de la Regence de Marie de Medicis, *in* 8. *Paris* 1666.

Recueil de pieces les plus curieuses pendant le Regne du Connétable de Luynes jusqu'à sa mort, quatriéme édition, *in* 8. 1628. & 1632.

Ambassade de M. le Duc d'Angoulesme, du Comte de Bethune & de M. de Châteauneuf, envoyés par Louis XIII. vers l'Empereur en 1620. & 1621. *in fol. Paris,* 1667.

Recueil de quelques discours politiques sur les affaires d'Etat depuis 1612. jusqu'en 1629. *in* 8. *Paris* 1644.

Memoires pour servir à l'Histoire de notre temps, par le S. D. D. R. *in* 8. 1645. *Ces Memoires du Duc de Rohan sont rares & curieux.*

La Chronique des Favoris, *in* 8. 1622. *Satyre.*

Memoires de DEAGEANT, envoyés au Cardinal de Richelieu, *in* 12. *Grenoble* 1668.

Memoires d'un Favori de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orleans Gaston de France, *in* 12. *Leyde* 1677. —— sur l'Edition de Leyde 1668. —— *Amsterdam* 1702.

Relation véritable de tout ce qui s'est passé dans la Rochelle, tant devant qu'après que le Roi y a fait son entrée le jour de la Toussaint, *in* 8. *Paris, Vitré* 1628.

Memoires d'Henri Duc de Rohan sur les choses advenuës en France depuis la mort d'Henri IV. jusqu'en 1629. Derniere édition augmentée d'un quatriéme Livre, contenant la troisiéme Guerre contre les Réformés 2. *vol. in* 12. *Paris* 1665. —— 1693.

Histoire des Diables de Loudun, *in* 12. *Amsterdam* 1693. *Curieux & plein de singularités.*

Memoire de (François) Marechal de BASSOMPIERE, contenant l'histoire de sa vie, & de ce qui s'est passé depuis 1598. jusqu'à son entrée à la Bastille, 3. *vol. in* 12. *Cologne* 1665. —— *Amsterdam* 1692. —— 2. *vol. in* 12. *Cologne (Rouen)* 1703. *Assez curieux.*

Memoires pour l'histoire du Cardinal de Richelieu, depuis l'an 1625. jusqu'à la fin de l'an 1642. —— *in fol. Paris* 1650. 2. *vol.* —— Idem, *in* 12. *Amsterdam* 1657. 5. *vol. Utiles.*

Histoire du Cardinal de Richelieu, *in* 12. *Cologne (Amsterdam)* 1696. 2. *vol. & Amsterdam* 1714. 2. *vol. Passable.*

Testament politique du Cardinal de Richelieu, *in* 12. *Amsterdam* 1688. —— & 1708. *Bon & curieux.*

Journal (d'Armand Jean du Plessis) Cardinal de RICHELIEU, qu'il a fait durant le grand orage de la Cour ès années 1630. & 1631. *in* 8. 1649.

—— Le même Journal, 2. *vol. in* 12. *Troyes*, sur l'imprimé de Paris 1652. —— *in* 12. *Amsterdam* 1664. —— *Lyon* 1666. *Singulier.*

Memoires du Ministere du Cardinal de Richelieu, avec diverses reflexions politiques, *in fol. Paris* 1649. —— 2. *vol. in* 12. *Paris* 1650. —— 4. *vol. in* 8. *Leyden* 1651. —— 3. *vol. in* 12. *Leide* 1664. —— *Paris* 1665. —— 1670. *Amsterdam* 1671. *Passables.*

Recueil de diverses pieces pour servir à l'histoire, *in fol.* 1635. —— *in* 4. *Paris* 1635. —— 1645. *Curieux, mais joignez-y le Recueil de l'Abbé de Mourgues.*

Le Procès du Maréchal de Marillac, & son execution, *in* 4.

Observations sur la vie & condamnation du Maréchal de Marillac, *in* 8. *Paris* 1633. *Bon.*

Recueil de diverses pieces pour la défense de la Reine Mere de Louis XIII. depuis 1631 jusqu'en 1643. *in fol. Paris* 1643. 2. *vol.* —— & *in fol. Anvers* 1643. 2. *vol. Recueil de l'Abbé de Mourgues ou de S. Germain, qui est curieux.*

Recueil de Pieces curieuses ensuite de celles du sieur de Saint-Germain, contenant plusieurs pieces pour la défense de la Reine-Mere, & autres Traités d'Etat, depuis 1630. jusqu'en 1643. écrits par divers Auteurs, *in* 4. *Anvers* 1644. —— Idem, *in fol.* (*Paris*) 1644. *Curieux.*

Memoires concernant les diverses guerres d'Italie, depuis l'an 1625. jusqu'en 1632. par divers Auteurs; avec trois Traités de Jean Silhon sur le meme sujet, 2. *vol. in* 12. *Paris* 1669. —— 1682. *Bons.*

Memoires de ce qui s'est passé de plus considerable en France, depuis l'an 1608. jusqu'en 1655. *in* 12. *Amsterdam, Mortier* 1683. —— *Paris* 1685.

Memoires de M. de Montchal, Archevêque de Toulouse, contenant des particularités de la vie & du ministere du Cardinal de Richelieu, *in* 12. *Rotterdam* 1718. 2. *vol. Singulier.*

Memoires de M. de Montresor. Ces Memoires de François de Bourdeille Comte de Montresor, sont imprimés dans un Recueil de pieces servant à l'histoire moderne, *in* 12. *Cologne* 1663.

—— Les mêmes Memoires, avec diverses pieces durant le ministere du Cardinal de Richelieu, 2. *vol. in* 12. *Leyde* 1665. *Bons & utiles.*

Recueil de plusieurs pieces servant à l'Histoire moderne, *in* 12. *Cologne* 1663.

Codicile de Louis XIII. Roi de France, &c. à son très-cher Fils ainé & Successeur, *in* 16. 1643. 2. *vol. Rare & curieux.*

Medailles sur les principaux évenemens du Regne de Louis le Grand, avec des explications historiques, par Messieurs de l'Academie Royale des Medailles & des Inscriptions, *in fol. Paris de l'Imprimerie Royale* 1722. *Superbe & magnifique. Cette édition est la meilleure.*

Histoire de Louis XIV. par (Isaac) de Larrey, Historiographe des Etats Generaux de Hollande, *in* 4. *Amsterdam* 1718. 3. *vol.*

—— Idem, *in* 12. *Amsterdam* 1718. 9. *vol. Passable.*

Histoire militaire du regne de Louis le Grand, enrichie de Plans & des figures necessaires, par M. de Quincy *in* 4. *Paris* 1626. 8. *vol. Passable.*

Memoires pour servir à l'histoire de Louis XIII. avec quelques particularitez du commencement de la Regence d'Anne d'Autriche, mere du Roi, par Madame D. M. *in* 12. *Amsterdam* 1723. 5. *volum. Bons. Ce sont les Memoires de Madame de Motteville.*

Réponse aux Memoires de M. de la Chastre, par le Comte de Brienne.

Memoires de M. D. L. R. sur les brigues à la mort de Louis XIII. les guerres de Paris & la prison des Princes. Memoires de M. de la Chastre. Articles dont sont convenus son Altesse Royale & M. le Prince de Condé, pour l'expulsion du Cardinal Mazarin. Lettre de ce Cardinal à M. de Brienne, *in* 12. *Cologne* 1662. (*en Hollande*) 1669. *Ces Lettres initiales signifient M. de la Rochefoucault.*

—— *Les mêmes* Memoires mis en meilleur ordre, imprimez sous ce titre: Memoires pour la Minorité de Louis XIV. Edition corrigée & augmentée de notes, *in* 12. *Villefranche* 1680. —— 1688. —— 1690.

Memoires de M. de Pontis sous les Rois Henri IV. Louis XIII. & Louis XIV. 2. *vol. in* 12. *Paris*, 1679. —— *Amsterdam* 1694. 2. *vol. Curieux, mais peu surs.*

Histoire du Siege de Dunkerque par M. le Prince (Louis de Bourbon) par Jean-François Sarrazin, de l'Academie Françoise, *in* 4. *Paris* 1649. *Bon.*

La Bataille de Lens donnée le 20. Aoust 1648. par Isaac de la Peyrere, *in fol. Paris* 1649. *Bon.*

L'histoire du temps, ou le veritable recit de tout ce qui s'est passé dans le Parlement de Paris,

depuis le mois d'Août 1647. jusqu'au mois de Novembre 1648. *in 4.* 1649.

—— La même histoire augmentée d'une seconde partie, qui va jusqu'à la paix, avec les harangues & avis differens *in 4. 1649. Ce sont les troubles de Paris.*

Jugement de ce qui a été imprimé contre le Cardinal Mazarin, depuis le 6. Janvier jusqu'au premier Avril, *in 4. 1650.* —— *Seconde Edition augmentée*, in 4. 1650. *Contenant 717. pages. Curieux, & peu commun.*

Recueil des maximes veritables pour l'instruction du Roi contre la pernicieuse politique du Cardinal Mazarin, Sur-Intendant de l'éducation de S. M. *in 8. Paris 1652.* —— *in 12. 1652. Hardi & curieux.*

Memoires de M. L. D. D. N. (la Duchesse de Nemours) contenant ce qui s'est passé de plus particulier en France pendant les guerres de Paris jusqu'à la prison du Cardinal de Retz; *in 12. Cologne 1709. Curieux.*

Memoires de M. le Cardinal de RETZ, *in 12. Amsterdam 1719. 4. vol. Bons de cette édition.*

Memoires de M. JOLY, Conseiller au Châtelet de Paris, *in 12. Amsterd. 1718. 2. vol. Passables.*

Journal contenant ce qui s'est passé au Parlement de Paris sur les affaires du tems, depuis le 13. Mai 1648. jusqu'au 12. Avril 1649. —— *in 4. Paris 1648. & 1649.*

—— Suite du vrai Journal des Assemblées du Parlement, contenant ce qui s'est passé depuis la S. Martin en 1649. jusqu'à Paques (le 3. Avril) 1651. *in 4. Paris 1652.*

Memoires de Jacques de SAULX, Comte de Tavannes, contenant les guerres de Paris, depuis la prison des Princes (en 1650.) jusqu'en 1653. *in 12. Paris & Cologne 1691. Passables.*

Relations des guerres, contenant le secours d'Arras en 1654. le siege de Valence sur le Po, en 1656. & le siege de Dunkerque en 1658. par (Hypolite-Jules Pilet) DE LA MESNARDIERE, *in 8. Paris, Vitré 1662.* —— in 12. *Paris, Clouzier 1672. Assez bon.*

Vittorio SIRI, il Mercurio, ò vero Historia de' correnti tempi, *in 4. Casale 1648.* —— *Parigi 1674.* —— *& in Fiorenza 1682. en 15. volumes reliés en 20. & quelquefois davantage : rare quand il est entier.*

Bollo del Mercurio di Vittorio SIRI, *in 4. in Modena 1653.*

Lettres du Cardinal MAZARIN, où l'on voit le secret de la negociation de la paix des Pyrenées, *in 12. Amsterdam 1690.* —— *1693. 2. volum. Excellentes.*

Memoires de Frederic Maurice Duc de BOUILLON, *in 12. Paris 1682. & Amsterdam 1683. Curieux.*

Memoires de M. le Duc de GUISE, *in 4. Paris 1638.* —— Idem *in 12. 1686. Assez bon.*

Histoire des démêlés de la Cour de France avec la Cour de Rome, au sujet de l'assassinat des Corses; par François-Seraphin REGNIER DES MARAIS, *in 4. 1707. Bon & utile.*

Histoire amoureuse des Gaules, *in 12. Liege 1665. par le Comte de Bussi-Rabutin.*

Memoires d'Antoine Maréchal de Gramont, Duc & Pair de France, Commandeur des Ordres du Roi, *2. vol. in 12. Paris 1716. Passables.*

M. de SAINT DIDIER; Histoire des negociations de Nimegue, *in 12. Paris 1680. Bon & utile.*

Memoires historiques de ce qui s'est passé de plus remarquable en Europe depuis l'an 1672. jusqu'en 1679. par M. D. *2. vol. in 12. Paris 1692. par Madame Daulnoy. Passable.*

Memoires de tout ce qui s'est passé dans la Chrétienté depuis 1672. jusqu'en 1679. traduits de l'Anglois du Chevalier TEMPLE, *in 12. la Haye 1692.* —— *1694.* —— *Utrecht 1707. Très-bon.*

Memoires de Gaspar Comte de CHAVAGNAC, Maréchal de Camp des Armées du Roi, & Lieutenant general de l'Empereur & son Ambassadeur en Pologne, *2. vol. in 12. Bezançon 1699.* —— *Paris 1700.* —— *Amsterdam 1700. Passable.*

Memoires de Henri-Auguste de LOMENIE, Comte de Brienne, depuis 1613. jusqu'en 1681. *in 12. Amsterdam 1719. 3. vol. Bon.*

Lettre d'un Suisse à un François sur les interêts des Princes de l'Europe dans la guerre presente de 1700. *in 12. Basle. 1703. 8. vol. Excellent.*

Histoires des Seigneurs par rapport à l'Histoire de France.

DUPUY, histoire des Favoris, *in* 4. *Leyde* 1659. —— Idem *in* 12. *Leyde* 1680. 3. *vol. Curieux & bons, sur-tout l'in-12. qui est le plus ample.*

Histoire de Jean le Meingre, dit Boucicaut, Maréchal de France, sous les Rois Charles V. & Charles VI. écrite par un Auteur contemporain, & mise en lumiere par Theodore GODEFROY, *in* 4. *Paris* 1620. *Curieux.*

La très-joyeuse & plaisante histoire composée par le loyal serviteur, des faits, gestes & prouesses du bon Chevalier sans peur & sans reproche, le Seigneur Bayard, depuis l'an 1489. jusqu'en 1524. *in* 4. *Paris* 1527.

—— La même histoire avec le supplément d'EXPILLY & les annotations de Theodore Godefroy, augmentées par Louis VIDEL, *in* 8. *Grenoble* 1651. *Curieux.*

Nouvelle histoire du Chevalier Bayard, Lieutenant general pour le Roi au gouvernement de Dauphiné, par le Prieur de LONVAL, (Lazare Bosquillot) *in* 12. *Paris* 1702. *Passable, & qui vient d'une main devote.*

Vie de François de Lorraine Duc de Guise, *in* 12. *Paris* 1681. *Bon.*

La vie de Gaspar de Coligny, traduite du Latin, avec des annotations, publiée par D. L. H. *in* 4. *Amsterdam* 1643. *Assez bon, mais assez commun.*

Histoire d'Henri de la Tour d'Auvergne, Duc de de Bouillon, sous les regnes de François II. Charles IX. Henri III. Henri IV. & les premieres années du regne de Louis XIII. par (Jacques) de MARSOLIER, Chanoine & Prevôt de l'Eglise Cathedrale d'Usez, *in* 12. *Paris* 1718. 3. *vol. Bon, mais peu recherché.*

Histoire d'Henri Duc de Rohan Pair de France, *in* 12. *Paris* 1660. —— *en Hollande* 1667. *Curieux & estimé.*

Le veritable P. Joseph, Capucin, contenant l'histoire anecdote du Cardinal de Richelieu, *in* 12. *à S. Jean de Maurienne* (c'est-à-dire *Rouen*) 1704. *Curieux & singulier.*

Vie du Duc d'Epernon, *in* 12. *Rouen* 1663. 3. *vol.* —— *in* 12. *Paris* 1663. 2. *vol.* —— Idem *in* 12. *Paris* 1730. 4. *vol. Assez bon.*

La vie de (Jean) Gassion Maréchal de France depuis l'an 1609. jusqu'à sa mort, *in* 12. *Paris* 1673. 4. *vol.* —— *in* 12. *Amsterdam* 1696. 2. *vol. Assez curieuse.*

Memoires de Frederic Maurice de la Tour d'Auvergne, Duc de Bouillon, avec quelques particularités de la vie & des mœurs de Henri de la Tour d'Auvergne, Vicomte de Turenne, *in* 12. *Amsterdam* 1691. —— *Paris* 1692. *Curieux.*

Histoire de la vie & des actions du Prince de Condé depuis 1640. jusqu'en 1686. par P. *in* 12. *Cologne*, (en Hollande) 1694. *Seconde édition*, revûë corrigée & augmentée par l'Auteur, *in* 12. *Cologne* 1695. *Assez bon.*

Memoires de M. de GOURVILLE, employé dans quelques negociations auprès du Duc d'Hanovre, écrits par lui-même, *in* 12. *Amsterdam* 1724. 2. *vol. Curieux & instructifs.*

Les vertus de Louis de France Duc de Bourgogne, ensuite Dauphin par (Isaac) MARTINEAU, Jesuite, son Confesseur, *in* 12. *Paris* 1712.

Provinces & Villes du Royaume de France.

DEscription nouvelle de Paris, par Germain BRICE Parisien, *in* 12. *Paris* 1725. 4. *vol. Bonne.*

Description historique & topographique de Paris, considerée dans tous les differens états dans lesquels elle a passé jusqu'à present, de Nicolas DE LA MARRE, est imprimée au Tom. I. de son traité de la Police, *in fol. Paris* 1705. *Bonne.*

Description de la Ville & Fauxbourgs de Paris en 24. planches, dont chacune represente un des 24. quartiers, suivant la division faite en 1702. donnée par ordre de M. d'Argenson, Lieutenant de Police de la Ville de Paris, *in fol. Paris* 1714. *Curieuse.*

Le Théatre des antiquités de Paris, où il est traité de la fondation des Eglises & des Chapelles de la Cité, Université, Ville, &c. par Jacques DUBREUL, Religieux de S. Germain-des Prez, *in* 4. *Paris* 1612. *Cette édition est la meilleure.*

Histoire de la Ville de Paris : par les PP. FELIBIEN & LOBINEAU, Religieux Benedictins, *in fol. Paris* 1724. 5. *vol. Estimée pour des preuves.*

Relation contenant l'Histoire de l'Academie Françoise depuis son établissement en 1635. jusqu'en 1652. par Paul PELISSON FONTANIER, nouvelle édition augmentée de plusieurs pieces, entre autres du reglement de l'Academie Françoise pour l'établissement de deux prix, *in* 12. *Paris* 1672. — 1700. — 1708. — *la Haye* 1687. — *Amsterdam* 1717. *Bien écrite.*

Histoire de l'Academie Royale des Inscriptions & belles lettres, depuis son établissement jusqu'en 1730. *in* 4. *Paris, de l'Imprimerie Royale* 1717. 8. *vol. Utile.*

Histoire du renouvellement de l'Academie Royale des Sciences en 1699. par (Bernard) de FONTENELLE, *in* 12. *Paris* 1708. *Amsterdam* 1709.—Tome II., *in* 12. *Paris* 1717. *Bien écrite & curieuse.*

Nouvelle description du Château & Parc de Versailles & de Masly, *in* 12. *Paris* 1701. *troisiéme édition, in* 12. *Paris* 1713. 2. *vol. Bonne & qui vient de main de Maître, c'est M. de Piganiol dont nous parlons dans notre Methode & ailleurs.*

Histoire abregée de la Ville de Soissons, par M. *in* 8. *Paris* 1615. *Assez bonne & assez curieuse.*

Histoire de la Ville de Soissons & de ses Rois, Comtes & Gouverneurs, & une suite de ses Evêques : par Claude DORMAY, Chanoine regulier de S. Jean des Vignes, *in* 4. *Soissons* 1663. — 1664. 2. *vol. Assez bon & peu commun.*

Memoires du Païs, Ville, Comté & Comtes, Evêché & Evêques de Beauvais & de Beauvaisis, par Antoine LOISEL, Avocat en Parlement, avec les chartes & autres titres justificatifs, *in* 4. *Paris* 1617. *Bon & curieux.*

Antiquités & choses remarquables de la Ville d'Amiens : par Adrien de la MORLIERE, Chanoine de l'Eglise d'Amiens, quatriéme édition, *in fol. Paris, Cramoisy* 1642. *Pesamment écrit & assez rare.*

Histoire genealogique des Comtes de Ponthieu & des Maieurs d'Abbeville, depuis l'an 1083. jusqu'en 1657. avec les hommes illustres qui y sont nés, & qui y sont morts : par J. D. J. M. C. D. (Joseph de Jesus Maria Carme Déchaussé, ou le P. Sanson, parent de Messieurs Sanson) *in fol. Paris* 1657. *Bon & peu commun.*

Annales de l'Eglise Cathedrale de Noyon, par Jacques LE VASSEUR, Docteur en Theologie, *in*-4. *Paris* 1633. 2. *vol. Passable, mais utile.*

Histoire de Cambray & du Païs Cambresis, contenant ce qui s'y est passé sous les Empereurs & sous les Rois de France & d'Espagne, par Jean LE CARPENTIER, *in* 4. *Leyde* 1664. 2. *vol. Mal écrit, & utile.*

Premier Livre des Memoires des Comtes de Champagne & de Brie, *in* 4. *Paris, Etienne* 1572. — *in* 8. *Paris, Patisson* 1581. *De bonne main.*

Annales Ecclesiastiques de Châlons en Champagne : par la succession des Evêques jusqu'en 1636. par Charles RAPINE, Recollet, *in* 8. *Paris* 1636. *Passable.*

Chronicon Lingonense ex probationibus decadis historiæ contextum, autore Jacobo VIGNIER, è Societate Jesu, *in* 8. *Lingonis* 1665. *Assez bon.*

L'Anastase de Langres tiré du tombeau de son antiquité ; ou Langres Payenne & Chrétienne : par Denys GAULTEROT, *in* 4. *Langres* 1642. *Peu commun.*

Inventaire de l'histoire de Normandie, jusqu'à Henri IV. par EUSTACHE, Sieur d'Anneville, *in* 4. *Rouen* 1646.

Histoire sommaire de Normandie, finissant en 1700. avec des remarques : par l'Abbé de MASSEVILLE, *in* 12 *Rouen* 1698. — 1704. 6. *vol.*

Histoire de la Ville de Rouen : par François FARIN, Prieur de Notre-Dame Duval, *in* 12. *Rouen* 1710. 3. *vol. Cette édition est augmentée.*

Histoire du Diocese de Bayeux : par M. HERMANT, Curé de Maltot, *in* 4. *Caen* 1705. *Passable, mais utile.*

De falsa regni Ivetoti narratione, ex majoribus commentariis Fragmentum, *in* 4. *Paris* 1615. *Curieux & peu commun.*

Preuves de l'histoire du Royaume d'Yvetot; par Jean RUAULT, *in 4. Paris 1631. Assez curieux.*

Les recherches & antiquités de la Province de Neustrie, à present Normandie, & specialement de la Ville & Université de Caën: par Charles de BOURGUEVILLE, *in 4. Caen 1588. Curieux.*

Origines de la Ville de Caën & des lieux circonvoisins: par Pierre Daniel HUET, ancien Evêque d'Avranches, deuxiéme édition, *in 8. Rouen 1706. Bon, sur-tout de cette édition.*

Histoire du Pais de Perche, & Duché d'Alençon, où il est traité des anciens Seigneurs de Bellesme, Comtes de Perche, Alençon, Damfront, &c. par Gilles BRY, Sieur de la CLERGERIE, *in 4. Paris 1621. Bon & utile.*

Traité de l'ancien état de la petite Bretagne, & du droit de la Couronne de France sur icelle, contre le Sieur Dargentré: par feu Nicolas VIGNIER, *in 4. Paris 1619. Curieux & très-commun.*

Histoire de Bretagne, composée sur les actes & Auteurs originaux; par Guy Alexis LOBINEAU, Benedictin, avec les preuves & les pieces justificatives, *in fol. Paris 1707. 2. vol. Curieux pour les preuves.*

Histoire de l'Eglise & Diocese, Ville & Université d'Orleans, jusques en 1650. par Symphorien GUYON, Curé de S. Victor, *in fol. Orleans 1650. Bon, mais mal écrit.*

Histoire de la Ville & Duché d'Orleans, avec la vie de ses Rois, Ducs, Comtes, de la fondation de l'Université, vies des Evêques, &c. par François LE MAIRE, Conseiller au Présidial d'Orleans, *in fol. Orleans 1648. Bon de cette édition.*

Histoire de Blois, contenant les antiquités & singularités du Comté de Blois, par Jean BERNIER, Medecin, *in 4. Paris 1682. Assez bon.*

Histoire generale du pays de Gatinois, Senonois & Hurepois, par Guillaume MORIN, Grand Prieur de l'Abbaye de Ferrieres, *in 4. Paris 1630. Assez curieux.*

Les antiquités de la Ville d'Etampes, avec l'histoire de l'Abbaye de Morigny, par Basile FLEUREAU, Barnabite, *in 4. Paris 1683. Bon & rare.*

Histoire de l'auguste & venerable Eglise de Notre-Dame de Chartres, par V. SABLON, Chartrain, *in 12. Orleans 1671. Assez rare.*

Histoire du Pays & Duché de Nivernois, par Guy COQUILLE, sieur de Romenay, *in 4. Paris 1612. Et au premier tome de ses Oeuvres*, in fol. *Paris 1665.* —— *Bourdeaux 1703. Bon.*

Histoire aggregative des Annales & Chroniques d'Anjou & du Maine, recueillie par Jean de BOURDIGNE' Prêtre Docteur ès Droits, & depuis revûë & additionnée par le VIATEUR, *in fol. Angers 1529.* —— *Paris 1629. Peu commune.*

Memoires des Comtes du Maine jusqu'en 1620. par Pierre TROUILLARD, Avocat, *in 4. au Mans 1643.*

Histoire des Evêques du Mans, par Antoine le COURVAISIER, Lieutenant Criminel au Siege Présidial du Mans, *in 4. Paris Cramoisy 1648. Assez bon.*

Histoire des Comtes de Poitou & des Ducs de Guyenne, depuis l'an 811. jusqu'au Roi Louis le Jeune; verifiée par titres & anciennes histoires, par Jean BESLY, Avocat au siege de Fontenay-le-Comte, *in fol. Paris 1647. Curieux & utile.*

Abregé historique & chronologique de la Ville de la Rochelle, par J. B. B. *in 8. la Rochelle 1673. Bon.*

Discours au Roi sur la naissance, ancien état, progrès & accroissement de la Ville de la Rochelle; pour montrer que cette Ville est naturellement soumise à la souveraineté du Royaume, *in 4. 1628.* —— *in 8. 1629.*

Discours sur l'état de la Ville de la Rochelle, & touchant ses privileges, *in 4. Paris 1626.*

Recueil en forme d'histoire de tout ce qui se trouve par écrit de la Ville & des Comtes d'Angoulême; seconde édition augmentée des privileges de cette Ville, par Gabriel de la CHARLONIE, *in 4. Angoulême 1629. Peu commun.*

Histoire de Berry, par Gaspar Thaumas de la THAUMASIERE, Avocat au Parlement, *in fol. Bourges 1689. Assez bon.*

De l'origine des Bourguignons, & antiquités des Etats de Bourgogne, par Pierre de S. JULIEN, Doyen de Châlons, *in fol. Paris* 1581. *Passable & commun.*

Histoire des Rois, Ducs, & Comtes de Bourgogne, depuis l'an de J. C. 408. jusqu'en 1350. par André DUCHESNE, *in 4. Paris, Cramoisy* 1619. *Ce volume est assez rare.*

Histoire Genealogique des Ducs & Comtes de Bourgogne, des Dauphins du Viennois, des Comtes de Valentinois, des Seigneurs de Montagu, de Sombernon & de Conches, par André DUCHESNE, *in 4. Paris* 1628. *Moins rare que le premier.*

Recueil des pieces servant à l'histoire de Bourgogne, par feu Etienne PERARD, Doyen de la Chambre des Comptes de Dijon, *in fol. Paris, Cramoisy* 1664. *Bon & peu commun.*

Dissertation sur la fondation de la Ville de Dijon, par Claude FIOT, Abbé de S. Estienne de Dijon. *Imprimée au devant de son histoire de cette Abbaye, in folio Dijon* 1696. *Assez bon.*

Histoire ancienne, moderne & ecclesiastique de la Ville d'Autun, *in 4. Lyon.*

Recherches & Memoires servant à l'histoire de l'ancienne Ville & Cité d'Autun: par feu Jean MUNIER, Avocat du Roi au Bailliage d'Autun, revûs & donnés au public par Claude THIROUX, *in 4. Dijon* 1660.

Histoire civile & ecclesiastique de la Ville de Châlons sur Saone: par Claude PERRY, *in fol. Châlons* 1654.

L'Illustre Orbandale, ou l'histoire ancienne & moderne de la Ville & Cité de Châlons sur Saone; *in 4. Châlons* 1662. 2. *volum. Bon pour les pieces, passable d'ailleurs.*

Traité du Pays & Comté de Charolois par Philibert de RYMOND, Lieutenant general de ce Comté, *in 8. Paris* 1619. *Assez curieux.*

Histoire de Bresse & de Bugey, Gex & Valromey, justifiée par preuves authentiques: par Samuel GUICHENON Historiographe du Roi, *in fol. Lyon* 1650. *Bon, & peu commun.*

Histoire abregée, ou Eloge historique de la Ville de Lyon, *in 4. Lyon* 1711. *Assez bon.*

Recherches des antiquités & curiosités de la Ville de Lyon, par Jacob SPON, Medecin, *in 8. Lyon* 1673. *Bon.*

Antiquités de la Ville de Lyon, par Dominique de COLONIA, Jesuite, *in 4. Lyon* 1701. —— *in 12. Lyon* 1702. *Curieux.*

Histoire universelle, civile & ecclesiastique du Pays de Forez, par Jean Marie DE LA MURE, Chanoine de Montbrisson, *in 4. Lyon* 1674. *Assez bon.*

Discours de la Limagne en forme de Dialogue, traduit de l'Italien de Gabriel SIMEONI, par Antoine CHAPPUIS, du Dauphiné, *in 4. Lyon* 1561. *Bon & peu commun.*

Origines de Clermont, Ville Capitale d'Auvergne, par Jean SAVARON, Président en la Sénéchaussée d'Auvergne, augmentées par Pierre DURAND, *in fol. Paris* 1662. *Bon de cette édition.*

Les Memoires historiques de la Republique Sequanoise, & des Princes de la Franche-Comté de Bourgogne, par Louis GOLLUT, Avocat au Parlement à Dole, *in fol. Dole* 1592. *Passable.*

Les Annales d'Aquitaine, avec les Antiquités de Poitiers, par Abraham MOUNIN, *in fol. Poitiers* 1644. *Bonne édition.*

Histoire sacrée d'Aquitaine, par Jean BAJOLE, Jesuite, *in 4. Cahors* 1644. *Passable.*

Discours de l'antiquité de Bourdeaux, & de celle de Bourg-sur-mer, par Elie VINET, Principal du College d'Aquitaine, *in 4. Amsterdam* 1574. *Bon.*

Cronique Bourdeloise, traduite en François & augmentée jusqu'en 1594. par Gabriel de LURBE; augmentée & continuée jusqu'en 1619. par Jean DARNALT, Avocat & Jurat à Bourdeaux, *in 4. Bourdeaux* 1619. & 1620. 2. *vol. Bon, & peu commun.*

Histoire de la Ville de Montauban, par Henri LE BRET, Prevôt de l'Eglise Cathedrale de Montauban, *in 4. Montauban* 1668.

Historia Ecclesiæ Tutelensis, autore Stephano BALUZIO, *in 4. Parisiis, è Typographia Regia* 1717. *Bonne & rare.*

Abregé historique & genealogique des Comtes & Vicomtes de Rouergue & de Rhodez, où se voit l'origine de Gilbert Comte de Provence, inconnuë jusqu'à present, *in 4. Rhodez* 1682. *Peu commun.*

cionis & circumjacentium populorum ab anno Christi 714. ad annum 1258. autore Petro de MARCA, Archiepiscopo Parisiensi, edente Stephano BALUZIO, *in fol. Parisiis* 1688. *Commun & bon.*

Historia della Città d'Avignone e del Contado Venessino, descritta da Sebastiano FONTANI CASTRUCCI, Carmelitano, 2. *vol. in* 4. *in Venetia*, 1678.

Histoire chronologique de l'Eglise, Evêques & Archevêques d'Avignon, par François NOGUIER, *in* 4. *Avignon* 1659. *Passable.*

Les éloges de nos Rois & des Enfans de France, qui ont été Dauphins, depuis André de Bourgogne & Dauphin de Vienne & d'Albon jusqu'en 1643. par Hilarion de COSTE, Minime, *in* 4. *Paris* 1643. *Assez bon.*

Histoire Ecclesiastique & politique de la Ville & Diocese de Toul, par le P. Benoît DE TOUL; Capucin, *in* 4. *Toul* 1707. *Assez bon.*

D. Augustin CALMET, Histoire Ecclesiastique & politique de Lorraine, depuis Jules-Cesar jusqu'à l'an 1690. *in fol. Nancy* 1729. 3. *vol. Bonne & curieuse sur-tout pour les titres.*

Memoires de M. L. M. D. B. pour servir à l'Histoire de Charles IV. Duc de Lorraine, *in* 12. *Cologne* 1688. *L'Auteur est M. le Marquis de Beauveau.*

—— Suite desdits Memoires, pour servir à l'Histoire de Charles IV. Duc de Lorraine & de Bar, *in* 12. *Cologne* 1688.

Mélanges pour l'Histoire de France.

TRaité de la grandeur, droits, prééminences & prérogatives des Rois & du Royaume de France, par François PITHOU, Avocat au Parlement, *in* 8. *Paris* 1594. *Petite piece très-curieuse.*

De la souveraineté du Roi, & que Sa Majesté ne la peut soumettre à qui que ce soit, ni aliener son Domaine à perpetuité, par Jean SAVARON, *in* 8. *Paris* 1620. *Bon & peu commun.*

La presceance des Rois de France sur les Rois d'Espagne, par C. B. *in* 4. *Paris* 1674. *Charles Bulteau est l'Auteur de ce Traité.*

De mirabili strumas sanandi vi solis Galliæ Regibus Christianissimis divinitùs concessa, autore Andrea LAURENTIO, Regis Medico primario, *in* 8. *Paris* 1609. *Rare.*

Recueil general de pieces touchant l'affaire des Princes legitimes & legitimés mis en ordre, 4. *vol. in* 12. *Rotterdam (Paris)* 1717. *Très-bon.*

Traité de la majorité des Rois, avec les preuves & autres traités, par Pierre DUPUY, Garde de la Bibliotheque du Roi, *in* 4. *Paris* 1655. *Bon & necessaire.*

Traité touchant les droits du Roi Très-Chrétien, sur plusieurs Etats & Seigneuries possedées par plusieurs Princes voisins. Du droit d'Aubaine & du Trésor des Chartes, par Pierre DUPUY, *in fol. Paris* 1655. —— *Rouen* 1670. *Bon, sur-tout de la premiere édition.*

Memoires & instructions pour servir dans les negociations & affaires concernant les droits du Roi, *in fol. Paris, Cramoisy* 1665. —— *in* 12. *Amsterdam* 1665. —— *Paris* 1681. —— *Idem*, augmentés, *in* 12. *Paris* 1689. *Bon, curieux & commun.*

Traité des droits de la Reine sur divers Etats de la Monarchie d'Espagne, *in* 4. *& in* 12. *Paris, de l'Imprimerie Royale*, 1667. *Bon, mais très-commun.*

Bouclier d'Etat & de justice, contre le dessein manifestement découvert de la Monarchie universelle; sous le vain prétexte des prétentions de la Reine, *in* 4. 1667. —— Idem, *in* 12. 1668. *Curieux.*

La défense de Marie-Therese d'Autriche, Reine de France, à la succession des Couronnes d'Espagne, par Georges d'AUBUSSON, Archevêque d'Ambrun, *in* 4. *& in* 12. *Paris, Cramoisy* 1674.

Chronologie des Etats Generaux, où le tiers Etat est compris, depuis l'an 422. jusqu'en 1615. par Jean SAVARON, Président Lieutenant general en la Senechaussée d'Auvergne, *in* 8. *Paris* 1615. *Curieux.*

De gli stati di Francia, & della loro possenza, da Matteo ZAMPINI, de Racanati, Dottore de Legge, *in* 8. *Parigi* 1578.

De statibus Franciæ, illorumque potestate, Epitome ex Italico, *in 8. Parisiis 1578.*

Recueil general des Etats tenus en France sous les Rois Charles VI. Charles VIII. Charles IX. Henri III. & Louis XIII. dedié à Matthieu Molé, premier Président, *in 4. Paris 1652.*

Histoire chronologique de la grande Chancellerie de France, par (Abraham) TESSEREAU, Secretaire du Roi, *in fol. Paris 1706. 2. vol. Bon & curieux de cette édition.*

Histoire des Connetables, Chanceliers & Gardes des Sceaux, Marechaux, Amiraux, &c. avec leurs armes & blazons, depuis leur origine jusqu'en 1555. par Jean LE FERON, Claude COLLIER, & Denys GODEFROY, *in fol. Paris, de l'Imprimerie Royale, 1658. Bonne, mais peu commune.*

Histoire genealogique & chronologique des grands Officiers de la Couronne & de la Maison du Roi, avec les qualités, l'origine & les progrez de leur famille; le tout dressé sur les titres originaux, par ANSELME de la Vierge Marie Religieux Augustin, *augmentée par M. du Fourni, & par le P. Simplicien Augustin Déchaussé, in fol. Paris 1724. 9. vol. Cette édition est la plus ample.*

Histoire des Secretaires d'Etat, par (Antoine) FAUVELET DU TOC, *in 4. Paris 1668. Bon.*

Recherches curieuses des Monnoyes de France, Tome I. avec des observations, des preuves & les figures des Monnoyes, par Claude BOUTEROUE, *in fol. Paris 1666. Bon & rare.*

Dissertation historique sur quelques Monnoyes de Charlemagne, de Louis le Debonnaire, de Lothaire & de leurs successeurs, frappées dans Rome, par (François) LE BLANC, *in 4. Paris 1689. Curieux.*

Traité historique des Monnoyes de France, depuis le commencement de la Monarchie, par (François) LE BLANC, *in 4. Paris 1690. Très-bon.*

CONSTANS, Traité de la Cour des Monnoyes, *in fol. Paris 1668. Bon & d'usage.*

Traité des Monnoyes, de leurs circonstances & dépendances, par Jean BOIZARD, *in 12. Paris 1692. —— 1696. —— 1710. Curieux.*

De re Diplomatica libri sex, In quibus quidquid ad veterum instrumentorum antiquitatem, materiam, scripturam & stilum, quidquid ad sigilla, monogrammata, subscriptiones ac notas chronologicas; quidquid inde ad antiquariam historicam, forensemque disciplinam pertinet, explicatur & illustratur. Accedunt Commentarius de antiquis Regum Francorum palatiis; veterum scripturarum varia specimina tabulis LX. comprehensa; nova ducentorum & ampliùs monumentorum collectio, operâ & studio D. Joannis MABILLON, presbyteri & Monachi ordinis S. Benedicti, è Congr. S. Mauri, *in fol. Parisiis 1681. Bon & peu commun.*

De veteribus Regum Francorum diplomatibus, & arte secernendi antiqua diplomata vera à falsis ad Joannem Mabillonium Disceptatio, autore Bartholomæo GERMON, è Societate Jesu, *in 12. Parisiis 1703. Curieux & peu commun.*

Librorum de re diplomatica supplementum, in quo Archetypa in his libris proposita, ipsæque regulæ denuò confirmantur novisque speciminibus & argumentis asseruntur & illustrantur, operâ & studio Joannis MABILLON, *in fol. Parisiis 1704. Bon.*

Bartholomæi GERMONII, è Soc. Jesu, Disceptatio secunda, *in 12. Parisiis 1706. Curieux aussi bien que le suivant.*

—— *Ejusdem*; Disceptatio tertia adversus Theodorici RUINART & Justi FONTANINI vindicias, *in 12. Parisiis 1707.*

Le Ceremonial François contenant les ceremonies observées en France aux sacres & aux couronnemens des Rois & des Reines, & autres ceremonies publiques, recueilli par Theodore GODEFROY, & mis en lumiere par Denys GODEFROY son fils, *2. vol. in fol. Paris 1649. Bon.*

Le sacre & couronnement de Louis XIV. avec le Procès verbal fait par Simon LE GRAS, Evêque de Soissons, & les protestations des Prevôt, Doyen, Chantre, Chanoines & Chapitre de l'Eglise Metropolitaine de Notre-Dame de Reims, contre ce prétendu Procès verbal, *in 12. Paris 1717.*

Recherches de la France, par Etienne PASQUIER, *in fol. Paris 1643. —— Orleans 1665. —— & Trevoux 1725. Bon & curieux.*

Histoire de la milice Françoise & des changemens qui s'y sont faits depuis l'établissement de la Monarchie dans les Gaules jusqu'à notre tems, par Gabriel DANIEL, Jesuite, *in 4. Paris 1718. —— & 1728. 2. vol. Curieux, quoiqu'il ne soit pas exempt de fautes.*

Histoire Etrangere.

CArte de l'Empire d'Allemagne, par M. ENSISCHMID, gravée par Homan. *A Nuremberg en 4. grandes feuilles. Excellente.*

Le S. DE PRADE, Histoire d'Allemagne, *in 12. Paris 1677.* —— Idem, *in 12. Paris 1683. 2. vol. C'est un état de l'Empire, qui est passable.*

Histoire de l'Empire d'Occident, traduite en François par M. le Président COUSIN, *in 12. Paris 1685. Bonne version & necessaire pour l'Histoire de la Maison de Charlemagne.*

HEISS, Histoire de l'Empire d'Allemagne, nouvelle édition revûe & augmentée, *in 12. Paris 1731. 10. vol. Passable, mais c'est la seule que nous avons en François.*

Louis MAIMBOURG, Histoire de la décadence de l'Empire, *in 12. Paris 1679. 2. vol. Bon ouvrage qui peut tenir lieu d'un abregé de l'Histoire de l'Empire.*

VARILLAS, Politique de la Maison d'Autriche, *in 12. Paris 1652. C'est le meilleur des ouvrages de Varillas, mais un peu trop passionné.*

Les affaires qui sont aujourd'hui entre les Maisons de France & d'Autriche, *in 12. Paris 1649. Petit ouvrage curieux.*

Francesco GUICCIARDINI della Istoria d'Italia dopo l'anno 1494. fin' al 1526. libri XVI. *in fol. Fiorenza 1561.* —— e in 8. tomi due, *in Fiorenza 1561.*

—— *La stessa* rincontrata da REMIGIO Fiorentino, *in 4. in Venetia 1567.* e rincontrata da Thomaso PORCACCHI, *in 4. in Venetia 1574.* e riveduta e corretta da SANSOVINO, *in 4. in Geneva 1636. Edition non retranchée, aussi-bien que celle de 1561.*

Considerazioni di Gio. Batt. LEONI sopra l'historia d'Italia del Guicciardini, *in 4. in Venetia 1583.* —— & 1600.

—— La même Histoire de GUICHARDIN traduite en François par Guillaume CHOMEDEY, *Paris 1577. Bonne, quoique commune.*

Histoire de l'origine du Royaume de Sicile & de Naples, contenant les avantures & les conquêtes des Princes Normans qui l'ont établi, par le P. BUFFIER, Jesuite, *in 12. Paris 1701.*

Nicolai PARTHENII GIANNETASII Historia Neapolitana, *in 4. Neapoli 1713. 3. vol. Bon ouvrage.*

GIANNONI Historia del Regno di Napoli, *in 4. in Napoli 1725. 4. vol. Rare & très-savant.*

Histoire des Rois de Sicile & de Naples des Maisons d'Anjou, *in 4. Paris 1707. Par M. Petrineau des Noulis, bon, mais peu lû.*

Histoire des Révolutions de la Ville & du Royaume de Naples, par le Comte de Modene, finissant à la prise de M. de Guise, *in 12. Paris 1668. 3. volumes.*

Memoires de M. le Duc de Guise, *in 4. & in 12. Paris 1668.*

Suite des Memoires de Henri de Lorraine Duc de GUISE, contenant la Relation de ce qui s'est passé au voyage de Naples en 1654. *in 12. Paris 1687.*

La Storia universale de' suoi tempi, di M. Lion. ARETINO, nella quale si contengono tutte le guerre fatte trà Principi in Italia dall'anno 1404. Libri dodici tradotti dal Lat. dà M. Donati ACCIAIOLI, con la giunta d'un Libro 13°. fino all' anno 1560. riveduta e corretta per Francesco SANSOVINO, *in 4. in Venezia 1561.*

Historia Fiorentina di M. Piero BUONINSEGNI, Gentilh. Fiorentino, dall' origine fin' all' anno 1409. Libri quattro, *in 4. in Fiorense 1581.*

Niccolo MACCHIAVELLI Istorie Fiorentine & altre opere, *in 8. Aldo 1540. 3. vol.* —— Idem, *in 4. Francfort 1550. Rare des bonnes éditions. La même Histoire est traduite en François.*

Joan. Mich. BRUTI Florentinæ Historiæ Libri octo priores, desinentes in obitu Laurentii Medicis. Adjecti sunt Francisci CONTARENI, de rebus in Hetruria à Senensibus gestis, cum adversus Florentinos, tum adversus Ildebrandinum Ursinum Petilianensem Comitem Libri tres primùm editi ab eodem BRUTO, *in 4. Lugduni 1562. Rare & curieux.*

Benedetto VARCHI Storia di Fiorenza dopo l'anno 1527. fin' all' 1537. *in fol. in Colonia* (Ausbourg) 1721. *Très-rare.*

Bernardo SEGNI Storia di Fiorenza, *in fol. in Colonia* (Ausbourg) 1723. *Aussi rare.*

Les Anecdotes de Florence, ou l'Histoire secrette de la Maison de Medicis, par le sieur VARILLAS, *in 12. la Haye 1685.*

Libro della Republica de' Venitiani composto per Donato GIANNOTTI, in Dialogo, *in 4. in Roma 1540.* —— & *in 8. in Lione 1570.*

Gaspar CONTARENUS de Magistratibus & Republica Venetorum, *in 4. Paris 1543.* & *Lugduni Batavorum in 24. 1628.*

La Republica & i Magistrati di Vinegia di M. Gaspare CONTARENO, nuovamente corretta, *in 4. in Venetia 1564.*

Venetia descritta in 14. Libri da Franc. SANSOVINO, ampliata di Gio. STRINGA Canonico di S. Marco, *in 4. in Venetia 1604.*

Histoire du gouvernement de Venise, avec le supplément & l'examen de la liberté originaire, derniere édition revûë & corrigée, par AMELOT DE LA HOUSSAYE, *in 12. Amsterdam 1699. 3. vol. Satyrique, mais ce n'est pas toujours un mal.*

La Ville & la Republique de Venise par le Chevalier de SAINT DIDIER, quatriéme édition, *in 12. la Haye 1685. Assez moderé.*

* Le Historie Venetiane di M. Antonio SABELLICO, trad. in volg. da Lod. DOLCE, *in 4. Venetia 1544.*

* Petri BEMBI Historiæ patriæ Libri XII. ab anno 1480. ad annum 1513. *in fol. Venetiis 1551.* —— & *in 4. Parisiis 1551.*

—— La detta Historia in Italiano, *in 4. Venetia 1552. & 1570.*

* Historia Venetiana di Paolo PARUTA Cav. e Procuratore di S. Marco parte prima dal tempi di Giulio II. ove finisce il Bembo fin' all' anno 1552.

—— Parte seconda contiene la guerra fatta dalla Lega Cristiana contra Selim Ottomano per occasione del regno di Cipro, fin' all' anno 1572. *in 4. Venetia 1605.*

* Andreæ MAUROCENI Senatoris Historiæ Venetæ Libri XVIII. ab anno 1521. ad 1615. *in fol. Venetiis 1623.*

* Historia della Republica Veneta di Batt. NANI Cav. e Procuratore di S. Marco parte prima dall' anno 1513. fin' al 1644. *Venetia 1662.*

—— Parte seconda dell' Historia Veneta del NANI dall' anno 1644. fin' al 1671. *ibidem 1679.*

Histoire de la Republique de Venise (& des principaux évenemens de toute l'Europe depuis le commencement de ce siécle jusqu'en 1644.) par Baptiste NANI, traduite de l'Italien par l'Abbé TALLEMANT, *in 12. Amsterdam 1680. 4. vol. L'edition d'Hollande vaut mieux que celle de Paris.*

* Michiel FOSCARINI Storia della Republica di Venezia, *in 4. Venetia 1696.*

* Pietro GARZONI Storia della Republica di Venetia, *in 4. in Venetia 1705. Toutes les Histoires de Venise marquées d'une étoile, ont été faites par ordre de la Republique.*

Histoire de la Ligue de Cambray, par M. l'Abbé DU BOS, *in 12. Paris 1710. 2. vol.* —— Idem, *in 12. la Haye 1711. Curieux & bien écrit.*

Conjuration des Espagnols contre la Republique de Venise en 1618. écrite par le sieur de SAINT REAL, *in 12. Paris 1674. Bien écrit.*

Squitinio della libertà Veneta, nel quale si adducono anche le ragioni dell' Imperio Romano sopra la Città e Signoria di Venetia, *in 4. in Mirandola 1612. Rare & curieux.*

Examen de la liberté originaire de Venise (traduite du Squitinio écrit en Italien par D. Alf. de la CUEVA, avec une harangue de Louis HELIAN Ambassadeur de France, contre les Venitiens, traduite du Latin, & des remarques historiques par le sieur AMELOT de la Houssaye; *in 8. Ratisbone 1677. Traduction assez commune, mais Ouvrage necessaire.*

Memoires, ou Relation Militaire contenant ce qui s'est passé au Siege de Candie, depuis l'année 1645. par Louis de LA SOLAYE, Capitaine François Commandant dans la Place pour les Venitiens, *in 12. Paris 1670.*

Andrea VALIERO Istoria della guerra di Candia dopo l'anno 1644. in fino al 1669. *in 4. Venetia 1669.*

Ant. Mariæ GRATIANI à Burgo S. Sepulchri Episcopi Amerini, de bello Ciprio libri quinque editi à Carolo Gratiano nepote, *in 4. Romæ 1624. Rare en Latin.*

—— La même histoire de la Guerre de Chypre, traduite par le Sieur LE PELLETIER, *in* 4. *Paris* 1685. *Commun en François.*

Bernardino CORIO Patrizio Milanese, Istoria di Milano sin' all' anno 1190. *in folio*, *in Milano* 1503. *Très-rare de cette Edition.*

Tristani CALCHI Mediolanensis historiæ patriæ libri XX. perducti usque ad annum 1313. editi curâ Joan. Mariæ & Antonii Vicecomitis, *in fol. Mediolani* 1628.

—— *Ejusdem* Trist. CALCHI residua, videlicet historiæ patriæ liber 21. & 22. ab anno 1314. ad annum 1322. Et nuptiæ Mediolanensium Ducum è Bibliotheca Lucii Had. Cottæ edita primùm à PURICELLO, *in fol. Mediolani* 1644.

Jos. RIPAMONTII Canonici Scalensis chronistæ urbis Mediolani historiæ patriæ decades ab anno 1314. quo Calchus desinit, quatuor voluminibus contentæ, *in fol. Mediolani* 1643.

—— *Ejusdem* historiæ Mediolanenses, *in fol. Mediolani* 1648. 5. *vol.*

—— *Ejusdem* historiarum Ecclesiæ Mediolanensis Decas prima ad sæculum usque XI. perducta; *in* 4. *Mediolani* 1617.

—— Earumdem pars altera, libri XVIII. à sæculo XII. ad XVI. *ibidem* 1625.

—— Earumdem pars tertia de origine & Pontificatu D. Caroli Borromæi libri octo, *ibidem* 1621. *Bonne histoire peu commune.*

Decadis quartæ historiarum Mediolanensis Ecclesiæ, sive de Pontificatu Gasparis Vicecomitis, libri duo à Petro Paulo BOSCA, *in* 4. *Mediolani* 1682.

Baptistæ SACCHI Cremonensis ex Vico *Platinâ*, vulgò appellati *Platinæ*, historia inclytæ urbis Mantuæ & serenissimæ familiæ Gonzagæ, in libros sex divisa, primùm ex Bibliotheca Cæsarea, à Petro LAMBECIO edita, cum annotationibus VINDOBONÆ, *in* 4. 1675. *Très-rare.*

Della Republica di Genoua libri II. di Uberto FOGLIETTA, *in* 8. *in Roma* 1559.

—— Il medesimo con la Republica di Venezia, del CONTARINI 1564.

—— Il medesimo revisto e corretto, *in* 8. *in Milano* 1575.

Relation de l'Etat de Genes, par M. LE NOBLE, Procureur General au Parlement de Metz, & le Traité par lequel les Genois se sont donnez à Charles VI. & à ses successeurs, *in* 12. *Paris* 1685. *Passable.*

Uberti FOLIETÆ patritii Genuensis historiæ Genuensium libri XII. ab origine gentis ad annum 1528. *in fol. Genuæ* 1585. *Bonne.*

Historie di Genoua di Uberto FOGLIETTA, trad. in volg. per Franc. SERDONATI, *in fol. Genoua* 1597.

Jacobi BONFADII Annales Genuensium ab anno 1528. ubi deficit Folieta ad annum 1550. *in* 4. *Papiæ* 1586. *Rare.*

Annali di Genoua, dall' anno 1528. che ricupero la libertà, fino al 1550. di M. Giac. BONFADIO, trad. in Ital. da Bartol. PASCHETTI, *in fol. in Genoua* 1597.

Histoire de la Republique de Genes, depuis l'an 464. de la fondation de Rome jusqu'à present, par le Chevalier de MAILLY, 3. *vol. in* 12. *Paris* 1696. *Passable.*

Uberti FOLIETÆ ex universa historia rerum Europæ suorum temporum, Conjuratio Joannis Ludovici Flisci. Tumultus Neapolitani. Cædes Petri Ludovici Farnesii Placentiæ Ducis, *in* 4. *Neapoli* 1571. & *in* 4. *Genuæ* 1587.

—— *Ejusdem* Brumanus, sive de laudibus urbis Neapolis, *in* 4. *Romæ* 1573.

—— *Ejusdem* clarorum Ligurum elogia, *in* 4. *Ibid* 1573. —— & *in* 8. *Romæ* 1577.

—— *Ejusdem* de sacro fœdere in Selimum libri quatuor.

—— Item variæ expeditiones in Africam, & obsidio Melitensis, *in* 4. *Genuæ* 1587.

La Congiura del conte Gio. Luigi de Fieschi, descritta ad Agost. MASCARDI, *in* 4. *Venetia* 1629.

—— La medesima con aggiunta di alcune oppositione, *in* 4. *in Bologna* 1639.

La Conjuration du Comte de Fiesque, traduite de l'Italien du Sieur MASCARDI, par le sieur DE FONTENAY Sainte Genevieve, *in* 8. *Paris* 1639.

La Conjuration du Comte Jean-Louis de Fiesque, par M. le Cardinal de Retz, *in* 12. *Paris* 1665.

Historia general de la Isla y reyno de Cerdeña, por D. Franc. DE VICO regnente en el supremo Consejo de Aragon, *in fol. en Barcelona* 1639. 2. *volumes.*

Francesco Abela Descrizione di Malta Isola nel mare Siciliano, con le antichità, e altre notizie, *in fol. Malta 1647. Livre curieux & rare.*

Etat de la Suisse, *in octavo, Amsterdam 1714.*

Gottlieb Kypseler; Delices de la Suisse, *in 12. Leyde 1714. 4. vol. Passable.*

Josiæ Simleri Respublica Helvetiorum, *in 8. Tiguri 1574.* —— & 1577.

—— Idem, *in 24. Lugduni Batavorum 1627.*

—— *Idem*, Valesiæ & Alpium descriptio, *in 8. Tiguri 1574.* & *in 24. Lugduni Batavorum 1633.*

Joan. Bapt. Plantini Helvetia antiqua & nova, *in 8. Bernæ 1656. Bon.*

Abregé de l'Histoire des Suisses, avec une description particuliere de leur pays, *in 8. Geneve 1666. Bon.*

Joan. Henrici Suiceri Chronologia Helvetica, ab origine gentis ad annum 1607. *in 4. Hanoviæ 1607.*

Jac. Spon; histoire de la ville & de l'Etat de Geneve, depuis les premiers Siecles de sa Fondation jusqu'à present, *in 4. Geneve 1731. 2. volum. avec des figures & les preuves. Bon & bien fait.*

Historia Genevrina, sia historia della città e Republica di Genevra, della sua prima fondatione fino al presente, scritta da Gregorio Leti, *in 12. Amsterdam 1686. 5. vol.*

Histoire Abregée des Comtes Souverains de Neufchastel, depuis Rodolphe jusqu'à la mort de Marie d'Orleans Duchesse de Nemours, par le Sieur Desmoulins Avocat, *in 12. Paris 1707.*

Richard de Vassebourg; Antiquités de la Gaule Belgique, *in fol. Verdun 1549.*

Pierre d'Oudegherst; les Chroniques & Annales de Flandres, depuis l'an de J. C. 620. jusqu'en 1476. *in 4. Anvers 1581.*

Petrus Divæus; de rebus Brabanticis, *in 4. Antuerpiæ 1610.*

Guillaume Temple; Remarques sur l'Etat des Provinces-unies des Pays-bas en 1672. *in 12. Utrecht 1673.*

Emmanuel Meteren; Histoire des Pays-bas, depuis 1315. jusqu'en 1612. *in fol. la Haye 1618.*

Gerol. Conestagio Historia delle guerre della Germania inferiore, *in 4. in Venetia 1614.* —— & *in 8. Leyden 1634.*

Hugonis Grotii Annales & Historiæ de rebus Belgicis ab anno 1566. usque ad inducias anni 1609. *in fol. Amstelodami 1657.* —— & *in 8. Amstelod. 1655.*

Le Noble; Histoire de la Republique de Hollande, jusques à l'an 1609. *in 12. Paris 1689. 2. vol.*

Apologie, ou défense de Guillaume Prince d'Orange, contre le ban & l'Edit public, par le Roy d'Espagne, *in 4. Anvers 1581.*

Negociation du President Jeannin, *in fol. Paris 1651.*

Histoire des Provinces-unies depuis leur établissement jusqu'en 1705. *in 12. Amsterdam 1707. 4. vol.*

Antoine Auberi du Maurier; Memoires pour servir à l'Histoire de Hollande, *in 12. Paris 1682.* —— Idem, *Paris 1688.*

Guillaume Temple; Memoires de ce qui s'est passé dans la Chrétienté depuis le commencement de la guerre en 1672. jusqu'à la paix concluë en 1679. *in 8. la Haye 1692.*

Bizot; Histoire metallique de la Republique de Hollande, *in fol. Paris 1687.* —— Idem, *in 8. Amsterdam 1689. & 1690. 3. vol.*

Card. Bentivoglio della guerra di Fiandria, *in 4. in Colonia 1633.* —— Idem, *in 8. in Colonia 1635.*

Jean Le Clerc; Histoire des Provinces-unies des Pays-bas, *in fol. Amsterdam 1723. 3. volum. Assez bons.*

M. Jacques Basnage; Annales des Provinces-unies depuis la paix de Munster avec la Description historique de leur gouvernement, *in fol. la Haye 1719. Bon, mais trop étendu.*

La vie de Corneille & Jean de Wit, *in 12. Utrecht 1709. 2. vol. Curieux & utile.*

Memoires de Jean de Wit, grand pensionnaire de Hollande, *in 12. la Haye 1709. Bon & curieux.*

Edouard CHAMBERLAINE; l'Etat present de l'Angleterre sous la Reine Anne, avec les augmentations de Guy MIEGE, *in 12. Amsterdam* 1708. 2. *vol.* —— & *in 12. Amsterdam 1723. 3. vol. Bons.*

Traité du pouvoir des Rois de la grande Bretagne, *in 8. Amsterdam 1714. Ce pouvoir est grand pour faire du bien, & très-petit pour faire du mal, c'est pourquoi ils sont heureux, s'ils savent goûter leur bonheur.*

La défense des droits des Communes d'Angleterre, traduite de l'original Anglois, *in 12. Rotterdam 1702. Bon.*

Le P. D'ORLEANS; histoire des revolutions d'Angleterre, *in 4. Paris 1693. 3. vol.* —— Idem, *in 12. Amsterdam 3. volum.* —— Idem, *in 12. Amsterdam 1719. 3. volum.* —— Idem, *in 12. La Haye 1723. 3. volum. Très-estimé, & avec raison.*

Laurens ECHARD; history of England (ou histoire d'Angleterre jusqu'à la mort de Jacques I.) *in fol. Londres 1707. Sagement écrit.*

M. de RAPIN-TOYRAS, histoire d'Angleterre, *in 4. Amsterdam 1721. 10. vol.*——Idem, *Trevoux 1727. 10. volum. Très-bon.*

Abregé de l'histoire d'Angleterre tirée de M. de Rapin-Toyras, *in 12. La Haye 1730. 10. volum. Bon.*

MARSOLIER; Histoire de Henri VII. dit le Sage, ou le Salomon d'Angleterre, *in 12. Paris 1697.* —— & *1699. 2. vol. Très-estimé.*

Guilielmi CAMDENI, Annales rerum Anglicarum & Hibernicarum regnante Elizabetha, *in fol. Londini 1615.* Tomus I. —— *Idem,* Tomus II. *in fol. Londini 1627.* —— & *1639.*

Annales rerum Anglicarum & Hibernicarum, regnante Elizabetha, auctore Guill. CAMDENO, prima pars emendatior; *in 8. Lugduni Batav. Elzevir 1625. 2. volum.*

——*Eorumdem*, ultima editio, *in 8. iisdem typis 1639. Excellent historien qui dit la verité quand il peut.*

Fragmenta regalia, seu observationes historicæ & politicæ de præcipuis reginæ Elisabethæ Aulicis gratiosis: per Robertum NAUNTON, *in 4. Londini 1641. en Anglois*, & *in 12. Londini 1653.*

—— Le même Livre traduit en François par Jean LE PELETIER *in 12. Rouen 1683.*

Le secret des Cours, ou les Memoires de WALSINGHAM, Secretaire d'Etat sous la Reine Elisabeth, & les Remarques de Robert Naunton, traduit en François, *in 12. Lyon 1695.* —— Idem, *Cologne 1695.*

—— *Idem*, Memoires & instructions pour les Ambassadeurs, *in 4. Amsterdam 1700.* —— Idem, *in 12. Amsterdam 1725. 4. vol. Excellent ouvrage d'un grand Négociateur.*

Le caractere de la Reine Elizabeth, *in 12. la Haye 1694.*

Memoires historiques par rapport à l'Angleterre & à l'Ecosse, sous les regnes d'Elizabeth, de Marie Stuart & de Jacques I. par Jacques MELVIL, traduit en François par G. D. S. *in 12. la Haye 1694. Bons & curieux.*

Historia overo vita di Elizabetha Regina d'Inghilterra, da Gregorio LETI, *in 12. Amsterdam. 1693. 2. vol. Passable.*

—— La même vie d'Elizabeth, traduite de l'Italien de Leti, *in 12. ibid. 1694. 2. vol.*

Sylloge variorum tractatuum Anglico quidem idiomate & ab autoribus Anglis conscriptorum, sed in Linguam Latinam translatorum, quibus Caroli I. Regis innocentia illustratur, & parricidium in illum perpetratum declaratur, *in 4. en Hollande 1649. Recueil excellent.*

Historia e memorie recondite sopra alla vita di Oliviero Cromvele, scritta da Gregorio LETI *in 8. Amsterdam 1692. 2. vol. Passable.*

—— La même vie de Cromwel, traduite de l'Italien de LETI, *in 12. ibidem 1694. 2. vol.*

Memoires d'Edmond LUDLOW, Lieutenant general de la Cavalerie, Conseiller d'Etat, & membre du Parlement de 1640. contenant ce qui s'est passé sous Charles I. & jusqu'au rétablissement de Charles II. traduit en François, *in 12. Amsterdam 1699. 2. vol. Séditieux, & cependant curieux.*

Edouard Comte de CLARENDON, Memoires de la rebellion d'Angleterre sous Charles I. *in* 12. *la Haye* 1704. & 1709. 6. *vol. Excellent ouvrage.*

Relation des veritables causes du rétablissement du Roi de la grande Bretagne, *in* 8. *Paris* 1661.

Wilhelmi TEMPLE, aliorumque statûs ministrorum litteræ ab anno 1665. ad annum 1672. *in* 8. *Londini* 1700. 2. *vol. Les mêmes lettres ont été traduites en François & imprimées à la Haye in* 12. 1700. 2. *vol. Lettres curieuses.*

Henrici Donnet Comitis d'ARLINGTON Litteræ ad Equitem Wilhelmum TEMPLE, ab anno 1665. ad annum 1670. conscriptæ, &c. *in* 8. *Londini* 1701. 2. *vol en Anglois. Les mêmes Lettres, qui sont très-curieuses, sont traduites en François & imprimées à Utrecht en* 1701. *in* 12. 2. *vol.*

Memoires pour servir à l'Histoire de la grande Bretagne sous les regnes de Charles II. & Jacques II. par Gilbert BURNET, Evêque de Salisburi, traduits d'Anglois en François, *in* 4. *la Haye* 1725. 2. *vol.* —— & *in* 12. *la Haye* 1725. 3. *vol. Amsterdam (Trevoux)* 1726. 4. *vol. peu favorables à Jacques II. mais cependant très-curieux.*

Histoire de Guillaume III. depuis sa naissance jusqu'à sa mort en 1703. *in* 12. *Amsterdam* 1703. 2. *vol. Passable.*

P. A. SAMSON, Histoire de Guillaume III. *in* 12. *la Haye* 1703. 3. *vol. Bonne, mais elle n'est pas achevée.*

DE RAPIN TOYRAS; Dissertation sur les Wighs & les Thoris, *in* 12. *Amsterdam* 1717. *Curieux.*

CIZE, Histoire du Wigisme & du Thorisme, *in* 8. *Amsterdam* 1718.

Rapport du Comité secret nommé par la Chambre basse, pour faire l'examen des négociations de la derniere paix, par le sieur Robert WALPOLE, *in* 8. *Amsterdam* 2. *Tom.* 1. *vol. Assez bon.*

Nic. SANDERUS, De origine ac progressu Schismatis Anglicani tempore Henrici VIII. & Elizabethæ, *in* 8. *Romæ* 1586. —— & *in* 8. *Coloniæ* 1610. *C'est la meilleure édition.*

Appendix, sive Liber quartus Schismatis Anglicani ex Petri RIBARDENEIRÆ Libris excerptus, quod de nonnullis Angliæ Martyribus, *in* 8. *Coloniæ Agrippinæ* 1628.

Histoire du Schisme d'Angleterre de Sanderus, de la traduction de M. MAUCROIX, Chanoine de Reims, *in* 12. *Paris* 1676. *Bonne version d'un Livre passable.*

Tome deuxiéme du Schisme d'Angleterre, ou les vies du Cardinal Polus, & du Cardinal Campege; par SIGONIUS, traduit par M. MAUCROIX, *in* 12. *Paris* 1677.

Gilbert BURNET; the History, of the Reformation of the Church of England (ou Histoire de la réformation d'Angleterre) *in fol. Londres* Tome premier 1679. & 1681. —— Tome deuxiéme 1683. —— *Idem*, en Latin, *in fol. Genevæ* 1686. & 1689.

—— *Idem*, en François par M. de ROSEMOND, *in* 4. *Londres* 1683. & 1685. 2. *vol.* —— *Idem*; *in* 12. *Amsterdam* 1689. 4. *vol.*

Historia genealogica Regum ac Reginarum magnæ Britanniæ per Samuel STEBBING, *in fol. Londini* 1707. *en Anglois.*

Histoire brieve de la succession de la Couronne d'Angleterre, extraite des Greffes & des meilleurs Historiens, & traduite de l'Anglois, *in* 12. 1681.

Histoire succinte de la succession de la grande Bretagne, *in* 12. 1714. *Bon ouvrage & utile.*

Histoire du Parlement assemblé à Westminster l'an 1701. où l'on examine l'acte qu'il a fait pour regler la succession, *in* 12. *Amsterdam* 1703.

Nobilitas politica vel civilis; præsertim qui sint apud Anglos nobilium gradus, autore Thoma MILLES, *in fol. Londini* 1608.

Institutio, leges & ceremoniæ Ordinis Periscelidis, per Eliam ASHMOLE, *in fol. Londini* 1672. *en Anglois. Rare.*

Britannia languens; sive tractatus de commercio, ejus augmento & diminutione, habitâ precipuè ratione ad Anglos; Autore PHILANGLO, sive Guill. PETTY, *in* 8. *Londini* 1680. *Curieux & peu commun.*

Discursus circa æstimationem terrarum, domorum, populorum Angliæ comparatæ cum Francia & Batavia, per Will. PETTY, *in* 8. *Londini* 1691. *en Anglois.*

Discursus de publicis reditibus & de commercio Angliæ, Autore DAVENANTIO, pars prima & secunda,

cunda, *in-octavo*, *Londini deux volumes en Anglois.*

Georg. BUCHANANI rerum Scoticarum historia, *in fol. Edimburgi* 1582. *Curieux & satyrique. Bonne Edition.*

—— Idem, *in* 8. *Lugduni Batav.* 1643.

Inventaire general des plus curieuses recherches des Royaumes d'Espagne, composé en langue Castillane par A. de SALAZAR, & par lui mis en François, *in* 8. *Paris* 1612. *Bon.*

Voyage d'Espagne fait en 1655. *in* 4. *Paris* 1665. *Curieux & instructif.*

Délices d'Espagne & de Portugal, *in* 12. avec figures, *Leyde*, 1707. 6. *vol. Assez bon.*

Varias Antiguedades de España, Africa, y otras provincias, por el doctor Bernardo ALDRETE Canonigo de Cordoua, *in* 4. *en Amberes* 1614. *Excellent.*

Joannes MARIANA; de rebus Hispanicis, *in fol. Toleti* 1592. —— Idem, *in* 4. *Moguntiæ* 1605. *Il faut avoir ces deux Editions.*

Historia general de España compuesta en Latino despues buelta en Castellano por Juan de MARIANA; *in fol. en Madrid* 1608. 2. *vol. Grand Auteur, mais qui n'est pas sans défauts.*

Pedro MANTUANO advertencias à la historia del Padre Juan de Mariana, *in* 4. *en Madrid* 1613.

Thomas TOMAIO DE VARGAS, la historia general d'España del Padre don Juan de Mariana defendida contra las advertencias de Pedro Mantuano, *in* 4. *en Toledo* 1616.

Antonio de HERRERA Commentarios de los hechos de los Españoles desde el año de 1281. hasta el de 1559. *in fol. en Madrid* 1624. *Très-bon.*

Antonio de HERRERA primera, segunda, tercera parte de la historia del mundo del tiempo del Rey Don Felippe II. desde el año 1554. Hasta el 1598. *in fol.* 3. *vol. en Valladolid* 1606. —— *en Madrid* 1613. 3. *vol. Ouvrage estimé & peu commun.*

Luis CABRERA, Historia del Rey d'España Don Felippe II. *in fol. en Madrid* 1619. *Bon & rare.*

Relaciones de Antonio PEREZ, Secretario de Estado del Rey de España Don Felippe II. con sus Cartas Españolas y latinas, para diversas personas, *in* 4. *en Paris* 1624. *Curieuses.*

Caduta del Conte d'Olivarez l'anno 1643. per il P. Camillo GUIDI Domenicano Residente nella corte di Spagna, per il Duca di Modona, *in* 4. *in Ivrea* 1644.

Relation de ce qui s'est passé en Espagne à la disgrace du Comte Duc d'Olivarez, traduite d'Italien en François, par André FELIBIEN, *Paris in* 8. 1650.

Madame d'AUNOY, Memoire de la Cour d'Espagne, *in* 12. *Paris* 1698. 2. *vol.*

Memoires particuliers touchant le mariage de Charles II. avec la Princesse Marie-Louise d'Orleans, *in* 12. *Paris* 1681.

Testament de Charles II. Roi d'Espagne, *in* 4. *Paris* 1700.

Ulricus OBRECHTUS; excerpta historica & juridica de naturâ successionis Hispanicæ in Monarchiam Hispaniæ, *in* 4. 1700.

Josef de MORET Investigationes historicas de las antiguedades del reyno de Navarra, *in fol. Pamplona* 1665. *Curieux & rare.*

Alvarus GOMEZIUS de rebus gestis Francisci Ximenis, *in fol. Compluti* 1569. *& dans le Recueil de Schott. T. I. & de Belus, T. II.*

M. Esprit FLECHIER, Histoire du Cardinal Ximenés, *in* 4. *& in* 12. *Paris* 1693.

M. de MARSOLLIER, Histoire du ministere du Cardinal Ximenés, *in* 12. *Paris* 1704. 2. *vol.*

Vita di don Pietro Giron. Duca d'Ossuna, vicere di Napoli e di Sicilia, sotto il regno di Filippo terzo da Gregorio LETI, *in* 12. *Amsterdam* 1699. 3. *vol.*

Histoire du ministere du Comte Duc d'Olivarez, avec des réflexions politiques, *in* 12. *Cologne* 1673.

Le QUIEN DE LA NEUVILLE, Histoire generale du Royaume de Portugal, *in* 4. *Paris* 1696. 2. *vol.*

Hieron. OSORII de rebus Emmanuelis Regis Lusitaniæ, *in fol. Olyssipone* 1571. —— *in* 8. *Coloniæ* 1574. —— & *in* 8. *Coloniæ* 1597.

Cinco libros de Antonio de HERRERA de la historia de Portugal, en los años de 1582, y 1583. *in* 4. *en Madrid* 1591.

Dell' unione del regno di Portogallo alla corona di Castiglia; da Jeron. di FRANCHI CONESTAGGIO Genovese, *in* 4. *in Genoua* 1585.

Jerome Conestaggio, Histoire de la réunion du Portugal à la Couronne de Castille, traduit de l'Italien en François, *in 12. Paris 1680. 2. vol.*

Historia delle rivolutioni del regno di Portogallo, per le quali la corona e stata transferita dal Rè di Castiglia al Duca di Braganza Giovanni IV. da Gio. Batt. Birago Avogadro, *in 8. in Geneva 1646.*

Histoire de la revolution de Portugal, ou du rétablissement du Roy Jean IV. sur le trône en 1640. par René d'Aubert de Vertot, *in 12. Paris 1689.* —— *Ibid. 1711.*

Relation des troubles arrivés dans la Cour de Portugal en 1667. & 1668. où l'on voit la renonciation d'Alfonse VI. à la couronne, &c. *in 12. Paris 1674.*

M. Fremont d'Ablancourt; Memoires contenant l'histoire de Portugal depuis le traité des Pirenées de 1659. jusqu'en 1668. *in 12. Amsterdam 1701.*

L'Etat present de la Suede, avec un abregé de l'histoire de ce Royaume, traduit de l'Anglois, *in 12. Amsterdam 1718. Bonne édition; livre assez utile.*

Hugonis Grotii historia Gothorum, Vandalorum & Langobardorum, *in 8. Amstelodami 1655. Utile pour l'histoire du Nort. Recueil assez rare.*

Joan. Loccenii historiæ Succanæ libri IX. ab Erico I. rege anno mundi 2014. ad Carolum XI. anno 1660. Accedunt ejusdem antiquitatum Sueo Gothicarum cum hodiernis institutis comparatarum libri III. *in 4. Francofurti 1676. Bonne & peu commune.*

L'Abbé de Vertot; Histoire des revolutions de Suede, *in 12. Paris 1696. 2. vol.* —— Idem, *in 12. Paris 2. vol. 1711. Bien écrit.*

Samuelis Puffendorf Commentarius de rebus Suecicis ab expeditione Gustavi Adolphi in Germaniam anno 1628. ab Abdicationem Christinæ anno 1654. *in fol. Ultrajecti 1686. Excellent.*
—— *Idem*, De rebus gestis Caroli Gustavi, *in fol. Normbergæ 1696. 2. volumes.*
—— Le même en François, *in fol. Nuremberg 1697. 2. vol. Très-estimé.*

Girolamo Graziani, historia della regina di Suetia, *in 4. in Modona 1656. Il n'a pas tout dit.*

Etat du Royaume de Dannemarck, tel qu'il étoit en 1692. *in 12. Amsterdam 1694.* —— & *1695. Un peu satyrique.*

Memoires de M. Molesworth Envoyé d'Angleterre en Dannemarck sur l'Etat present de ce Royaume en 1692. traduit de l'Anglois, *in 8. Nancy 1694.* —— Idem, *in 12. Paris (Amsterdam) 1697.*

Défense du Dannemarck, ou examen du libelle intitulé: Relation de l'Etat de Dannemarck, comme il étoit en 1692. traduit de l'Anglois, avec les additions du traducteur, *in 12. Cologne 1696.*
—— Idem, *in 12. Cologne 1696. Seconde édition augmentée.*

Martini Cromeri Polonia, sive de situ, populis, moribus, magistratibus & republica regni Polonici, *in 4. Coloniæ 1578.* —— *Idem, in 24. Lugduni Batavorum 1627.* —— *Idem*, cum Alberti Krantzii Vandalia, *in fol. Francofurti 1575.* —— *Idem*, cum Cromeri historia Polonica, *in fol. Coloniæ Agrippinæ 1589. Excellent.*

Christophorus Hartnochius, de Republica Polonica, *in 8. Lipsiæ 1677.* —— Idem, *in 8. Francofurti 1687. 2. vol.* —— Idem, *in 8. Lipsiæ & Francofurti 1697. & 1699. 2. vol. Savant & obscur, mais bon.*

Michel David de la Bizardiere, Histoire de la scission ou division arrivée en Pologne en 1697. au sujet de l'élection du Roi, *in 12. Paris 1699. Ecrit d'une maniere très-interessante.*

Memoires sur les dernieres révolutions de la Pologne, *in 8. Rotterdam 1710. Curieux & bon.*

Michel David de la Bizardiere, Histoire des Diettes de Pologne pour les élections des Rois, depuis la mort de Sigismond Auguste en 1572. jusqu'à l'élection de Jean de Sobiesky, *in 12. Paris 1697. Utile & bien écrit.*

Mayerberg, Voyage de Moscovie, *in 12. Leyde 1688. Bon & utile.*

Ricaut, Histoire de l'état present de l'Empire Ottoman, traduit de l'Anglois par M. Briot, *in 4. Paris 1670.* —— *Idem, in 12. Paris 1670. Version estimée d'un fort bon ouvrage.*
—— *La même*, traduite en François par M. Bespier, *in 12. Rouen 1677. 2. vol. avec des remarques excellentes.*

Augerii Gislenii Busbequii Legatio Turcica, *in 8. Antuerpiæ 1582. & 1595. & parmi ses Lettres. Auteur exact & judicieux.*

Joannis SAGREDO Memoria historica Monarcharum Ottomanorum, *in* 4. *Venetiis* 1676. *Auteur exact & fort estimé.*

Histoire de l'Empire Ottoman, traduite de l'Italien de Sagredo par M. LAURENT, *in* 12. *Paris* 1724. 5. *vol. Version passable d'un assez bon ouvrage.*

RICAUT, Histoire des trois derniers Empereurs Turcs, depuis 1623. jusqu'en 1677. traduite en François par M. BRIOT, *in* 12. *Paris* 1683. 4. *vol. Bon.*

Histoire des Croisades pour la délivrance de la Terre Sainte, par Louis MAIMBOURG, Jesuite, 2. *vol. in* 4. *Paris* 1675. —— 4. *vol. in* 12. *Paris* 1676. troisiéme édition. —— 2. *vol. in* 4. *Paris* 1686. *Bien écrit & interessant.*

Relation des Voyages en Tartarie de Fr. Guillaume de Rubruquis, Fr. Jean du Plan Carpin, Fr. Ascelin, & autres Religieux de S. François & de S. Dominique qui y furent envoyés par Innocent IV. & le Roi S. Louis; avec un Traité des Tartares, de leur origine, mœurs, religion, conquêtes, empire, chams, hordes diverses & changemens, & un abregé de l'histoire des Sarrazins & Mahometans: le tout recueilli par Pierre BERGERON, Parisien, *in* 8. *Paris* 1634. *Très-curieux pour l'Histoire des Tartares.*

Le P. D'ORLEANS, Jesuite; Histoire des deux Conquerans Tartares Chunchi & Camhi qui ont subjugué la Chine, *in* 8. *Paris* 1688. *Curieuse.*

Le P. LE COMTE, nouveaux Memoires sur l'état present de la Chine, *in* 12. *Paris* 1696. *Bons, mais fautifs.*

Portrait historique de l'Empereur de la Chine, presenté au Roi par le P. Jean BOUVET, Jesuite, Missionnaire de la Chine, *in* 12. *Paris* 1697. *Bon.*

Le P. LE GOBIEN; Histoire de l'Edit de l'Empereur de la Chine en faveur de la Religion Chrétienne, *in* 12. *Paris* 1698.

L'Afrique de MARMOL de la traduction de Nicolas PERROT, sieur d'ABLANCOURT, avec les Cartes geographiques de Nicolas Sanson. Plus, l'Histoire des Cherifs, traduite de l'Espagnol de Diego TORRE's, par M. le Duc d'ANGOULESME le pere, revûë par Pierre Richelet, *in* 4. *Paris* 1667. 3. *vol. Très-bon Ouvrage en toute maniere.*

Histoire de la premiere découverte & conquête des Canaries faite en 1402. par Jean de Bethencourt, Chambellan du Roi Charles VI. écrite du tems même: par Pierre PONTIER, & Jean le VERRIER, & mise en lumiere par Galien de BETHENCOURT, *in* 8. *Paris*, 1630. *Utile pour un Traité historique de la navigation qui est très-curieux.*

Mélanges historiques.

GIlles André de LA ROQUE, Traité de la Noblesse & de ses differentes especes, avec plusieurs questions & maximes qui concernent la Noblesse, confirmées par des chartes & titres autentiques, *in* 4. *Paris* 1678. —— Idem, *in* 4. *Rouen* 17●0. *Bon, quoique fautif.*

Dissertation sur la Noblesse d'extraction, & sur l'origine des fiefs, des surnoms & des armoiries, *in* 8. *Paris* 1690. *Fort bon & peu commun.*

La science heroïque traitant de la Noblesse, de l'origine des armes, de l'art du blason, simboles, timbres, &c. par Marc VULSON DE LA COLOMBIERE, *in fol. Paris, Cramoisy* 1644.

Claude François MENESTRIER, Jesuite; Traité de l'ordre de Chevalerie, de son origine, de ses droits, deuxiéme édition, *in* 12. *Paris* 1689. *Bonne édition.*

Recueil de Traités de paix, de treves, de neutralité, de suspension d'armes, de confederation, d'alliance, de commerce, de garantie & d'autres actes publics, entre les puissances de l'Europe & des autres parties du monde, depuis l'an de J. C. 536. jusqu'à present, *in fol. la Haye, Moetjens* 1700. 4. *vol. Bon ouvrage de M. Dumont. L'édition donnée en* 16. *volumes, quoique plus ample, n'est pas meilleure.*

Nouveau recueil de traités d'alliance, de paix, de commerce, depuis la paix de Munster jusqu'en 1709. par François DUMONT, *in* 12. *Amsterdam* 1710. 2. *vol. Utile.*

Actes & Memoires des négociations de la paix de Ryswick en 1696. 1697. & 1698. deuxiéme édition corrigée & augmentée, *in 12. la Haye, Moetjens, 1707. 5. vol.*

Memoires politiques pour servir à l'intelligence de la paix de Ryswick, par François DUMONT, *in 12. la Haye 1699. 4. vol. Bon.*

—— *Idem*, Memoires sur la guerre presente (de 1701.) *in 12. la Haye 1703. Curieux.*

Actes & Memoires, & autres pieces autentiques concernant la paix d'Utrecht, depuis l'année 1706. jusqu'à present, seconde édition, *in 12. Utrecht 1714. 1715. 7. vol. Bonne édition.*

Recueil d'actes, negociations & traités depuis la paix d'Utrecht, par le sieur ROUSSET, *in 12. la Haye 1730. 7. vol. Assez bon.*

Louis SAVOT, Discours sur les Medailles antiques, *in 4. Paris 1627. Ouvrage curieux & savant.*

Charles PATIN, Introduction à la connoissance des Medailles, *in 12. Paris 1665. Ouvrage estimé, parce qu'il est peu commun.*

Familiæ Romanæ quæ reperiuntur in antiquis Numismatibus ab urbe condita ad tempora D. Augusti, ex Biblioth. FULVII URSINI, à Carolo PATINO restitutæ, recognitæ, auctæ, *in fol. Parisiis 1663. Curieux & savant.*

Antonio AUGUSTINO, Dialogos de Medallas, Inscriciones, y otras antiguedades, *in 4. en Taragona 1587. Très-rare.*

Francisci MEDIOBARDI, Imperatorum Romanorum à Pompeio magno ad Heraclium Numismata ab Adolpho Occone olim congesta, nunc Augustorum iconibus perpetuis historico-chronologicis notis additamentis illustrata & aucta, *in fol. Mediolani 1683. Rare & curieux.*

Jacques SPON, Recherches curieuses d'antiquité, *in 4. Lyon 1683. Curieux.*

Jacobi SPON, Miscellanea eruditæ antiquitatis, *in fol. Lugduni 1683. Utile & peu commun.*

Joan. Foy VAILLANT, Nummi antiqui Familiarum Romanarum, *in fol. Amstelodami 1703. 2. vol. Ouvrage très-curieux.*

—— *Ejusdem*, Numismata Imperatorum Romanorum præstantiora à Julio Cæsare ad postumum & tyrannos, editio altera, *in 4. Parisiis 1692. 2. vol. Bon & utile.*

—— *Ejusdem*, Numismata æ rea Imperatorum, Augustarum & Cæsarum in coloniis, municipiis, urbibus jure Latio donatis, *in fol. Parisiis 1688. 2. vol. Très-estimé.*

—— *Ejusdem*, Numismata Imperatorum, Augustarum & Cæsarum, à Populis Romanæ ditionis græcè loquentibus, &c. editio altera, &c. *in fol. Amstelodami 1700. C'est la plus ample.*

Ezechiel SPANHEMII, Dissertationes de præstantia & usu Numismatum antiquorum, *in fol. Londini 1706. 2. vol. Très-savant.*

Paolo Alessand. MAFFEI; Le gemme antiche figurate, *in 4. in Roma 1707.* —— *1708.* — *1709. 4. vol. Ouvrage curieux & utile pour l'antiquité.*

Dictionarium historicum, geographicum, poeticum Caroli STEPHANI; auctum à Nic. LLOYDIO, *in fol. Oxonii 1671. Bon & assez rare.*

Jo. Jac. HOFMANNI Lexicon historicum, *in fol. Lugd. Batav. 1698. 4. vol. Assez bon & assez rare.*

Grand Dictionnaire historique de Louis MORERI, derniere édition, *in fol. Paris 1724. 6. vol. Pitoyable, mais très-recherché des ignorans.*

Dictionnaire historique & critique, par Pierre BAYLE, 3e. édition augmentée, *Rotterdam 1720. 4. vol. in fol.*——Idem, *in fol. Trevoux 1734. 5. vol. Curieux & bien écrit, ces éditions sont les meilleures.*

DIOGENIS LAERTII Libri X. Gr. Lat. cum annot. Ægidii Menagii, & Joachimi Kuhnii notis, *in 4. Amstelodami 1692. 2. vol. Très-bon.*

Les hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siécle, avec les éloges d'Antoine Arnauld & de Blaise Pascal; par Charles PERRAULT, *in fol. Paris 1697. & 1701 2. Tom. en 1. vol. Curieux & assez rare de la premiere édition.*

Valerii MAXIMI dictorum, factorumque memorabilium exempla, *in 8. Lutetiæ, Rob. Steph. 1544. On peut encore choisir telle autre édition qu'on voudra, ou la nouvelle traduction Françoise.*

Memoires historiques, politiques, critiques & litteraires, par Abraham Nic. AMELOT DE LA HOUSSAYE, *in 12. Amsterdam 1722. 2. vol. Très-curieux & un peu satyrique; cela ne fait que bien.*

Fin du second Volume.

TABLE
DES MATIERES
CONTENUES
DANS LE SECOND TOME
DE LA METHODE POUR ETUDIER L'HISTOIRE.

A

B

C

H

Q

R

S

T

Fin de la Table des Matieres du Tome second.

TABLE
DES
LIVRES NECESSAIRES
POUR LA LECTURE
DE L'HISTOIRE,

Contenus à la fin du Tome ſecond de la Methode.

C

D

Fin de la Table des Auteurs du Tome II.





